MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE.

III.

ON SOUSCRIT AUSSI :

A Paris, Chez DUMOULIN, quai des Augustins;
VICTOR DIDRON, place Saint-André-des-Arcs, 30 ;
A. FRANCK, rue Richelieu, 67 ;
JULES RENOUARD ET C^{ie}, rue de Tournon, 6.

A Londres, Chez MM. DOLMAN, New-Bond street, 61 ;
BARTHÈS ET LOWELL, Great Malborough street, 14 ;
BURNS, 17, Portman street, Portman square.

A Bruxelles, chez M. DEWAGENEER

A Saint-Pétersbourg, Chez M. FERDINAND BELLIZARD.

A Moscou, Chez MM. GAUTIER ET MONIGHETTI.

A Manheim, Chez MM. ARTARIA ET FONTAINE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

Residentia
Constantinopolitana

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,

RÉDIGÉS OU RECUEILLIS

PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

(CHARLES CAHIER ET ARTHUR MARTIN).

COLLECTION DE MÉMOIRES

sur l'Orfévrerie ecclésiastique du moyen âge, etc.;
sur les Miniatures et les anciens Ivoires sculptés de Bamberg, Ratisbonne, Munich, Paris, Londres, etc.;
sur des Étoffes byzantines, arabes, etc.;
sur des Peintures et Bas-Reliefs mystérieux de l'époque carlovingienne, romane, etc.

Troisième Volume.

Médaillons d'Apamée de Phrygie.

A PARIS,
CHEZ M^ME V^E POUSSIELGUE-RUSAND, ÉDITEUR,
Rue Saint-Sulpice, n. 23.
1853

« Facta veterum, exclusis defectibus, innovemus: et nova vetustatis gloria vestiamus. »

CASSIDOR. *Epist.*, VII, 15 (ed. Garet, t. I, 116).

Residentia
Constantinopolitana

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

COURONNE DE LUMIÈRE

D'AIX-LA-CHAPELLE,

ET MONUMENTS ANALOGUES DU MOYEN AGE.

(PLANCHES I-XII.[1])

I.

LUXE DE LUMINAIRE DANS LES ÉGLISES.

1. Sans prétendre mêler à notre sujet d'aujourd hui ce qui regarde particulièrement les chandeliers ou candelabres ecclésiastiques, et toute espèce de lampes chrétiennes ou d'illumination adoptée dans les églises, objets qui méritent bien d'être traités à part, il nous faut confondre un instant tout cela sous un aperçu général qui fasse mieux entendre comment les peuples chrétiens se prirent d'une si grande affection pour embellir le lieu saint par des combinaisons diverses de la lumière avec l'orfévrerie. Que le lecteur se tranquillise toutefois; malgré cette annonce, nous serons sobres de détails dans ces préliminaires, et tout d'abord

[1] Cette série se complète par les planches XXVIII et XXIX de notre premier volume, composées d'ornements empruntés à la couronne d'Aix-la-Chapelle, que nous avons réunis aux spécimens d'ornementation en or sur brun.

nous lui faisons grâce de l'antiquité païenne et juive autant qu'il sera possible de les supprimer sans nuire à l'intelligence des textes modernes.

Aux premiers âges du christianisme il ne nous faut également emprunter que ce souvenir bien établi des pieuses profusions faites par les fidèles pour embellir (et non pas seulement éclairer) leurs réunions les plus condamnées, ce semble par la persécution, à une simplicité presque nue. Le grand Muratori, entre autres, a bien fait voir, dans sa seizième dissertation sur S. Paulin[1], que l'on n'explique rien en donnant pour origine au luminaire de nos églises l'obscurité des grottes et des catacombes où se réfugiait la célébration primitive des saints mystères. Les plus anciens textes montrent assez évidemment qu'il ne s'agit pas précisément d'éclairage, mais bien d'illumination, et en plein jour, dans ces réunions chrétiennes.

Que ces lumières nombreuses, et souvent entretenues le jour aussi bien que la nuit, fussent une figure de la foi chrétienne qui doit éclater dans les œuvres, ou un témoignage de joie, etc., il ne m'importe en ce moment : je ne m'occupe que du fait, et l'on verra qu'il s'est continué comme sans interruption. Du reste je ne prétends pas établir que ce fut une invention chrétienne. L'Église a consacré, par l'usage qu'elle en a fait, nombre d'actions et de coutumes qui devaient leur naissance à la nature humaine tout simplement; et quand certains esprits chagrins lui ont reproché parfois d'avoir fait des emprunts au paganisme, autant valait l'accuser d'avoir pillé l'humanité. Ainsi je pourrais prendre dans l'antiquité classique maint exemple de feux, de flambeaux et d'illuminations, même durant le jour, en signe de réjouissance ou d'honneur rendu à quelque personnage[2].

Quant à l'époque chrétienne, on amoncellerait aisément les citations si l'on voulait montrer l'emploi fait des lumières (cierges ou lampes) dans les cérémonies ecclésiastiques. Mais il ne faut pas abuser de la facilité d'une proposition si aisée à soutenir, et dont conviennent aujourd'hui bon nombre d'hommes graves engagés par la naissance dans des partis où il était jadis d'usage de traiter cela comme une superstition papiste inconnue à ce que l'on nommait les beaux siècles de l'Église.

En pleine persécution, nous voyons les fidèles de Carthage accompagner avec des cierges

[1] L. A. Muratorii *Anecdota* (latina), t. I, 178-184; in S. Paulin. *nat.* XI. — Cf. Trombelli, *De cultu SS.* Dissert. VIII, cap. 30-32 (t. II, P. I, p. 394, sqq.).

[2] Cf. Juvenal. *sat.* XII, 92, etc. — Tertull. *Apologet.*, 35. — Sueton., *in J. Caes.*, 37. — Æschyl. *Agamemn.*, v. 88, sqq. — Etc., etc.

De là l'usage de porter constamment des flambeaux devant certains officiers publics, et d'accompagner avec des cierges les pompes même civiles de l'empire. Cf. Notit. dignitat., *passim.* — Coripp. *De laudib. Justin.*, libr. III, v. 8, sqq.; et 39. — Reiske, *ad Const. Porphyrog. De cerimon.* lib. I (Bonn. t. II, p. 250, 383, 575). Je dois faire observer que Reiske est habituellement d'une aigreur luthérienne tout à fait primitive contre l'Eglise romaine. Tout lui est bon pour donner cours à cette antipathie qui le poursuit constamment. Je ne connais qu'une occasion où il ait admis la circonstance atténuante; c'est quand il s'agit du coup de vin en l'honneur de S. Jean (*bibere in amorem S. Joannis, Iohannis-Trunk*). Allemand, il n'a pas cru pouvoir permettre que l'on blâmât cela (t. II, p. 709, sq.) ; et pour cette fois il a désarmé. Ainsi les vieux catholiques avaient du bon en somme : « Unde patet morem illum... adeo absurdum non esse quam prima fronte videatur. »

les funérailles de S. Cyprien aussitôt après son martyre[1], quoiqu'ils prétendissent dérober son corps aux païens. Les constitutions dites *apostoliques*, qui résument en réglements généraux les coutumes ou les prescriptions primitives, n'autorisent d'oblations *en nature* à l'autel que pour l'huile destinée à *la sainte lampe*[2]. Prudence, voisin de l'époque des martyrs, ne craint pas de faire dire à S. Laurent par le persécuteur qui lui demande ses trésors : « On sait que dans vos réunions nocturnes les flambeaux sont portés par des candelabres d'or[3]. » Puis, à quelque temps de là, Vigilantius, espèce de réformateur morose, se plaignait déjà de voir des montagnes de cierges brûler à la face du soleil[4]; déclamation qui déconcerte fort peu S. Jérôme quand il déclare que « dans tout l'Orient, sans parler des flambeaux entretenus devant les reliques des martyrs, on accompagne de lumières la lecture de l'Evangile[5]. » Mais dès lors, comme l'Eglise a joui d'une paix inconnue jusque là, les témoignages se multiplient, et acquièrent des proportions quasi énormes; si bien qu'au baptême de Théodose-le-Jeune on nous parle d'un spectacle assez éclatant pour pouvoir être comparé à la descente du firmament sur la terre[6]. Je sais bien qu'il faut ici tenir compte de l'emphase du siècle, et se rappeler en outre que c'était une solennité à la fois religieuse et politique, en quelque façon, à cause de l'empereur, qui en était comme l'objet; de sorte que les magnificences du palais se mêlaient à celles de l'Eglise, ainsi que plus tard au couronnement et aux funérailles des princes byzantins. Mais je puis faire remarquer que les flambeaux ont constamment une grande part dans toutes ces fêtes[7], et que le *fleuve de feu* dont parle S. Grégoire de Nysse[8] en décrivant

[1] Ruinart, *AA. Martyrum;* S. Cyprian., n° 5.

[2] Constitut. apostol. *can.* 2 (al. 3); ap. Galland., *Biblioth. PP.*, t. III, p. 237.

[3] *Peristeph.* II, 71, sq. (ed. Arevalo, p. 895) :

« Auroque nocturnis sacris
« Adstare fixos cereos. »

[4] Ap. Hieronym., *adv. Vigilant.* (ed. Martianay, t. IV, P. II, p. 282) : « Videmus moles cereorum sole fulgente accendi. »

[5] Hieronym. *adv. Vigilant.*, et *Epist. ad Ripar.* (l. cit., 284, et 279).

Ces paroles et la patrie de Vigilantius, qui était Gaulois, pourraient faire penser que l'Occident, moins démonstratif et moins riche en huile ou même en cire, se laissa précéder dans ces coutumes par les autres contrées. Mais peut-être aussi S. Jérôme ne cite-t-il l'Orient que parcequ'il le connaissait mieux pour l'avoir visité en détail et habité longtemps.

[6] Marc. Gaz. *Epist. ad Arcad.* (ap. Baron., A. 401, XXVIII) : « Præcedebant patritii illustres et omnis dignitas cum ordinibus militaribus, omnes portantes cereos; ut putarentur astra cerni in terra. »

[7] Corrip. *in laud. Justini*, libr. II, v. 8, sqq. :

« Ilicet angelici pergens in limina templi,
Imposuit pia thura focis, cerasque micantes
Obtulit, etc. »

It. *ibid.* v. 70, sq. :

« Plurima præterea verbis clementibus orans,
Oblatis ceris altam remeavit in aulam. »

It. libr. IV, v. 315, sqq. :

« Plurima votorum sacravit dona suorum,
Immensoque pium ditavit munere templum.
Obtulit et ceras, etc.

It. libr. III (funérailles de Justinien), v. 8, sqq. :

« . . . . . . vasa aurea mille,
Mille columnarum species, argentea mille
Quæ superimpositis implebant atria ceris. »

Cf. Reiske, *op. cit.*, t. II, p. 59, 250, 464. Notre commentateur ne manque pas d'y déplorer ces effroyables consommations de cire, la cire n'ayant été créée sans doute et mise au monde que pour les soirées des riches, les bals, par exemple. Quoi qu'il en soit, l'usage des processions avec des cierges (surtout en témoignage de réjouissance et d'actions de grâces) a été fort étendu dans le christianisme. Aux exemples cités par Reiske je me borne à joindre celui des habitants d'Edesse, lorsqu'à la fin du cinquième siècle Anastase abolit l'odieux impôt connu sous le nom de *chrysargyre*. Cf. Asseman. *Bibl. orient.*, t. I, p. 268.

[8] Gregor. Nyss. *epist.* 3 (ap. Galland., t. VI, p. 608). Cf. Concil. Ephes. (Coleti, t. III, 1103) ; etc.

sa rentrée dans son église ne peut point s'expliquer par une solennité impériale. Du reste, voici quelque chose qui est plus positivement populaire et chrétien : c'est Constantin faisant dresser des colonnes de cire par toute sa capitale, pour que la nuit qui précédait Pâques répondît à la joie des fidèles en rivalisant avec le jour [1]. Et le docte Henri de Valois fait observer à cette occasion que l'empereur prétendait tout simplement étendre à la cité entière ce que les chrétiens pratiquaient dans leurs églises pour cette nuit solennelle [2], où le cierge pascal occupe une place si considérable dans l'office.

2. Toutefois restreignons-nous absolument à l'intérieur des églises. S. Paulin, auquel nous recourrons souvent à cause des nombreux détails que renferment ses vers, prouve abondamment par ses descriptions que l'Occident n'était guère en arrière de l'Asie en fait d'illuminations pour les reliques des martyrs et pour les autels [3]. Aussi est-ce en complétant l'édition de ses œuvres que Muratori a cru devoir s'étendre sur ce point. Mais pour la Gaule, où était né Vigilantius, Sidoine Apollinaire raconte que dans la basilique de Saint-Just à Lyon la quantité des flambeaux autant que la presse du peuple l'avait mis hors d'haleine [4]; et à quelque temps de là Fortunat répète, sans probablement s'en douter, l'expression d'*étoiles descendues sur la terre* [5] que nous avons rencontrée au sujet du baptême de Théodose-le-Jeune (p. 3, note 6).

J'omets bien des faits, et écarte avec soin tous ceux qui prêteraient à la moindre contestation, pour que la défaveur plus ou moins méritée par un texte ne rejaillise point sur les autres. Mais on doit voir qu'au point où nous en sommes venus il n'est plus possible d'établir sur le moindre fondement une distinction entre contrée et contrée, et l'on pourra désormais prendre à peu près pour toute la chrétienté ce qui sera dit de l'une de ses provinces. Je puiserai donc dorénavant mes autorités indistinctement soit chez les Pères grecs, soit parmi les écrivains latins. Ainsi que ce soit S. Athanase se plaignant de ce que les infidèles introduits dans l'église d'Alexandrie par les Ariens y avaient dérobé l'huile et emporté les cierges pour les brûler devant leurs idoles [6], ou S. Chrysostome parlant des flambeaux et des chants avec lesquels l'Eglise célèbre les funérailles des siens, pour nous apprendre à mépriser la mort en

[1] Euseb. *Vit. Const.* IV, 22 (ed. Vales., p. 443).

[2] Vales. *in h. l.* (l. cit., *append.*, p. 218, sq.)

[3] *De S. Felice*, nat. III, v. 99, sqq. (Veron. 1736, p. 385) :

« Clara coronantur densis altaria lychnis,
. . . .
Nocte dieque micant. Sic nox splendorque diei
Fulget; et ipsa dies cœlesti illustris honore,
Plus micat innumeris lucem geminata lucernis. »

It. *nat.* IX, v. 389, sqq. (p. 635) :

« . . . . Tectoque superne
Pendentes lychni spiris retinentur ahenis,
Et medio in vacuo laxis vaga lumina nutant
Funibus; undantes flammas levis aura fatigat. »

[4] Sidon. *epist.* V, 17 : « De loci sane turbarumque compressu, deque numerosis luminibus illatis nimis anheli. »

[5] Venant. Fortunat. *Opp.* libr. V (ed. Luchi, P. I, 166). Il s'agit du concours des fidèles se rendant à l'église pour célébrer la fête de la Pentecôte et le baptême des néophytes juifs :

« Undique rapta manu lux cerea provocat astra
Credas ut stellas ire trahendo comas.
Lacteus hinc vesti color est, hinc lampade fulgor
Ducitur, et vario lumine picta dies.
Inter candelabros radiabat et ipse sacerdos,
etc. »

[6] Athanas., *Encycl. ad episcopos*, c. 4 (Patav., t. I, 90).

portant nos vues vers l'autre vie [1], ou S. Grégoire de Tours témoignant en maint endroit des offrandes de cierges ou de lampes faites aux lieux révérés par les fidèles [2], ou Bède rappelant, comme chose familière à tout le monde, à propos d'un problème astronomique, les illuminations des fêtes ecclésiastiques [3], il doit être entendu que ces diverses indications, de quelque lieu qu'elles partent, ont une valeur universelle, ou peu s'en faut.

Aussi, comme il est arrivé en bien d'autres pratiques commencées par la ferveur et devenues dans la suite obligatoires, le zèle des peuples en vint bientôt à transformer cette coopération des laïques aux frais du culte divin en une grave obligation de conscience; si bien que le moine Albéric, dans le récit de cette vision où il semble préluder à l'*Enfer* de Dante, traite à peu près comme une païenne et une scélérate certaine princesse qui jamais durant sa vie (entre autres énormités) n'avait contribué en rien au luminaire de l'église [4].

3. Or ces lumières n'avaient pas seulement pour objet d'honorer la présence réelle de notre Seigneur au sacrement de l'Eucharistie, qui ni partout ni de tout temps n'a été conservé comme on le fait aujourd'hui chez les catholiques [5]. C'était aussi pour les reliques et pour les saintes images, devant lesquelles on tenait à faire veiller ces témoins de la piété populaire [6]. Les pauvres aimaient à faire ce genre d'offrande proportionné à leur mince fortune [7]; et les

[1] Chrysost. *in Ep. ad Hebr.*, IV, n° 5 (t. XII, 46). Cf. *in S. Phocam*, n° 1 (t. II, 705); et *in Matth.* I, n° 4 (t. VII, 519); etc.

Ailleurs (*in Genes.* IV, n° 3; t. IV, p. 662) le grand orateur se plaint que pendant son discours les yeux de son auditoire se tournent vers celui qui allume les flambeaux. Mais cet allumeur pouvait ne venir là qu'à cause de l'heure avancée; et, encore une fois, j'écarte tout texte qui ne serait pas concluant.

[2] Gregor. Turon. *de mirac. S. Martini*, I, 18 (ed. Ruinart, p. 1019, sq.); et *passim*, comme nous le verrons bientôt.

[3] Bed. *De temp. rat.*, cap 26 (al. 24) : « .... Quod hoc probabitur exemplo. Intrabis noctu in aliquam domum prægrandem, certe ecclesiam, longitudine, latitudine et altitudine præstantem, et innumera lucernarum ardentium copia, pro illius cujus natalis est martyris honore, repletam; inter quas duæ maximæ ac mirandi operis, pharis suis quæquæ suspensæ ad laquearia catenis,... etc. »

[4] Ap. Cancellieri, *Osservazioni... sopra l'originalità della Divina Commedia...* p. 196, 198 : « Et ecce aspiciens vidi feminam nudam ante ecclesiam transeuntem, capillos usque ad pedes habentem,... cereosque duos in manibus tenebat accensos, et volebat ecclesiam ingredi, sed non poterat..... Quumque ego timens et pavens adstarem, Beatus Petrus dixit mihi :.... Feminam vero quam vidisti, domina terræ istius fuit, quæ per totum vitæ suæ tempus de servitio Dei non pertractabat. Cogitatio vero ejus nulla alia erat nisi corpus suum ornare, qualiter læderet homines eam intuentes. Capilli ejus usque ad pedes descendentes, ignis est qui eam consumit. Cereos vero accensos quos in manibus tenet, similitudo est, non rei veritas : nam dum in sæculo erat, et cereis, oleo atque lampadibus abundaret, nunquam ecclesiæ luminaria dedit; quin etiam quæ ibi offerebantur tollebat. Et nunc, quando facultas illi danda non est, luminaria ecclesiæ dare desiderat. »

[5] Je ferai remarquer, en passant, que pour le saint Sacrement bon nombre d'églises, en France surtout, sont fort au dessous de ce que semblent exiger les rubriques. Voici les prescriptions du *cérémonial des évêques* (libr. I, c. XII) : « Lampades ardentes numero impari in ecclesiis, tum ad cultum et ornatum, tum ad mysticum sensum pertinent. — Hæ vero imprimis adhibendæ sunt ante altare vel locum ubi adservatur sanctissimum sacramentum, et ante altare majus; quibus in locis lampadarios pensiles esse decet, plures sustinentes lampadas : ex quibus qui ante altare majus erit, tres ad minus; qui ante sacramentum, saltem quinque lucernas habeat.

.... Ante sanctissimum sacramentum, si non omnes, ad minus tres accensæ tota die adsint. Etc. »

[6] Cf. German, Constantinop. *epist.* (ap. Coleti, *SS. Concil.*, t. VIII, 965). — Concil. Toletan. (A. 597) can. 2 (ibid. t. VI, 1335). — Concil. Aquisgran. II (A. 836), can. 29 (ibid. t. IX, 853). — Etc.

Je suis très porté à croire que, quand les expressions des anciens textes en ce genre semblent se rapporter au saint Sacrement, il s'agit d'honorer le lieu où se célèbre le saint sacrifice plutôt que d'attester la conservation habituelle de l'Eucharistie, puisque d'autres témoignages seraient contraires à cette dernière explication.

[7] AA. SS. Belgii, t. III, 365. « Nonnulli quibus metalli copia aut pretiosæ vestis ornamenta defuere, cereos aut sumptum lateri cinctum obtulerunt. » — It. ibid., 479. «... Rebus

riches donnaient des lampes précieuses ou fondaient, pour un temps plus ou moins long, souvent même à perpétuité, quelque revenu destiné à l'entretien du luminaire [1], comme nous le verrons plus d'une fois dans la suite de ce mémoire. Ainsi le testament de S. Perpétue, évêque de Tours (en 474), règle que des rentes d'une terre laissée à son église on fournira à la dépense d'une lampe toujours ardente (si ce n'est de plusieurs) devant le tombeau de S. Martin; et cela sous peine du retour de la terre aux autres héritiers [2]. Jean Moschus, qui écrivait au septième siècle des faits parfois très antérieurs à son époque, parle d'une lampe maintenue allumée sans interruption devant une image de la mère de Dieu [3]; à Moissac, en Quercy, deux cierges brûlaient constamment devant l'autel de S. Pierre, et cela était censé remonter jusqu'aux premiers Mérovingiens [4]; un acte de Charles-le-Chauve [5] confirme la donation de quelques fonds de terre destinés à faire les frais d'une lampe perpétuelle (ou des lampes : *ad luminariam continuandam*) près du sépulcre de S. Martin, où nous avons vu que cette fondation n'était pas la première. De bonne heure apparaît l'usage de maintenir toujours au moins une lumière dans le lieu saint, outre les somptuosités réservées aux offices et surtout aux fêtes [6]. S. Paulin de Nole fait très bien reconnaître ces diverses destinations, dans celui de ses poëmes où il raconte un larcin commis à l'autel d'une basilique [7]; après avoir parlé des candelabres, d'espèces de lustres et d'une lampe d'argent suspendue près de l'autel, il décrit un appareil de godets qui demeurait exposé habituellement quoique destiné à ne servir que dans les solennités; mais près de là un vase d'argent contenait une lumière qui devait éclairer sans cesse [8], et que le voleur eut soin d'éteindre pour n'être pas trahi par sa lueur.

pauper,... pene nihil aliud reperire potuit quam... candelam... quam dirigens postulavit... quod accensam ante sacrum sepulcrum poneret.. » — Pseudo-Augustin. (Cæsar.?) *serm.* 265 (App. t. v, 436) : « Qui possunt, aut cereolos aut oleum quod in cicindelibus mittatur, exhibeant. »

[1] S. Chrysostome (*in Matth.* l, n° 4; t. vii, 518, sq.) reproche à certains fidèles leur oubli des pauvres, qui ne saurait être excusé, dit-il, par les présents fastueux faits aux églises : « Nourrissez d'abord Jésus-Christ dans sa détresse; et il sera temps ensuite d'orner sa table (*l'autel*)... Vous lui suspendez des lampes soutenues par des chaînes d'argent, et vous ne prenez même point souci de le visiter dans les fers où il est captif, » etc.

On entretient encore à Nuremberg, si j'ai bonne mémoire, une lampe dans un temple protestant, parceque la fondation, faite du temps des catholiques, porte que le revenu cessera d'être payé du moment où la flamme aurait cessé une seule fois d'y veiller devant l'autel.

[2] *Testam. Perpetui*, ap. D'Achery, *Spicileg.* t. v. p. 106 : « Oleum... pro sepulcro... indeficienter illustrando. »

[3] Prat. spiritual., cap. 180.

[4] Bibl. de l'Ecole des Chartes, 3e *série*, t. i, 96, sv.

[5] Ap. Martène, *Ampliss. collect.* t. i, p. 119, sq.

[6] Cf. Epiphan. *epist.* ad Johan. Jerosol. (Hieronym. Opp., ed. Martianay, t. iv, P. ii, p. 828). — Concil. Aquisgran. (A. 836) *epist.* cap. 29 (Coleti, t. ix, 853). Ce concile du neuvième siècle emploie des expressions qui semblent établir la perpétuité du luminaire dans l'église comme remontant au Lévitique, en sorte que les évêques d'Aix-la-Chapelle ne paraissent pas supposer que l'origine de cet usage dans le christianisme se puisse assigner en deçà des temps apostoliques. Platina ne saurait donc être accusé d'exagération quand fait remonter (*in Sabinian.* i) aux premières années du septième siècle l'ordonnance qui régla cet usage définitivement.

Pour des époques plus récentes, les exemples ne manquent pas.

[7] Paulin. Nolan. *De S. Felice*, nat. xi, v. 407, sqq. (p. 472).

[8] Paulin. *ibid.* v. 463, sqq. (p. 476). :

« . . . His scyphulis incerta relucent
Lumina, quum fert festa dies; tunc vero sine usu
Luminis, ad speciem tantum suspensa manebant.
Sed paulo crucis ante decus, de limine eodem,
Continuum scyphus est argenteus aptus ad usum.
Hunc importuno sibi lumine prædo micantem
Protinus extinguit; etc. »

4. Que ce fût pour l'entretien constant du luminaire, ou seulement pour subvenir aux frais des lampes ou cierges qui devaient brûler durant les offices, il est un fait qui se reproduit plusieurs fois, et qui revient bien ici, c'est l'obligation imposée aux évêques de veiller à ce qu'un fonds assuré soit affecté pour les lumières des églises aussi bien que pour la subsistance du prêtre qui devait desservir l'autel [1]; et Justinien parle à ce sujet [2] comme les conciles d'occident. Or nous rencontrons çà et là des fondations qui montrent que l'on prétendait consacrer à cet objet des sommes considérables, et que la dépense s'en élevait très haut dans divers endroits. Ainsi Constantin applique le revenu de plusieurs fonds de terre [3] à l'entretien des lumières dans la basilique qui porte son nom (*Lateranensis*, *Constantiniana*, *SS. Salvatoris*, etc.); S. Grégoire-le-Grand donne pour le même motif diverses possessions aux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul [4]; du temps de Théodoric, un évêque de Salone est accusé de n'avoir point payé soixante jarres d'huile livrées à son église [5]; dans les vies des papes nous voyons deux mille cent quarante *solidi* dépensés pour le luminaire de deux basiliques [6], mille pour une seule [7], ailleurs vingt livres d'or pour constituer une rente consacrée à l'huile des lampes de Saint-Pierre [8], etc. Le tout sans préjudice d'offrandes en riches et nombreux candelabres, en lampes de bronze, d'or et d'argent, dont il est fait mention en mille endroits de l'histoire des pontifes romains. Selon Nicéphore Calliste l'impératrice Eudocie, femme de Théodose-le-Jeune, offrit à l'église de Jérusalem, un jour de Pâques, dix mille *sextarii* (ξέστας) [9] d'huile pour les lampes.

[1] Concil. Bracar. III (A. 572), can. 5 (*l. cit.* t. VI, 580) : « Unusquisque episcoporum meminerit ut non prius dedicet ecclesiam aut basilicam, nisi antea dotem basilicæ et obsequium ipsius per donationem chartulæ confirmatum accipiat. Nam non levis est ista temeritas si sine luminariis, sive sine sustentatione eorum qui ibidem servituri sunt, tanquam domus privata, ita consecretur ecclesia. » Cf. Concil. Tarracon. (A. 516), can. 7 (ibid., t. V, 699). — Bracar. II (A. 563), can. 7 (ibid., t. VI, 521). — Capitular. Ludov. Pii, A. 823, cap. 5 (libr. II).

[2] Novell. LXVII, *procem.*, et *cap.* 2.

[3] Anastas. *in Sylvestr.* (ed Bianchini, t. I, p. 39) : «... quæ (*al.* quibus) constituit in servitio luminum... massam Garilianam in territorio suessano, pensantem singulis annis solidos CCCC; massam Muronicam..., præstantem solidos CCCXL; massam Aurianam.... præstantem solidos D;.... massam Castis,... præstantem solidos M; etc., etc. »

Je n'oserais dire que ces appréciations dussent être prises comme établies précisément à l'époque même de Constantin. Les valeurs variables du *sou d'or* vers ces temps-là flottent entre 15 et 40 fr. de notre monnaie (*minimum* pour l'Italie, mais pour la France mérovingienne le *solidus* doit être compté souvent à quelque 80 francs).

[4] Gregor. *Epist.* XIV, 14 (ed. Gallicciolli, t. VIII, 431, sq.) : «... utile judicamus massam quæ Aquas Salvias nominatur, cum omnibus fundis suis,... luminaribus deputare; adjicientes etiam eidem cessioni hortos duos, etc., etc. Et quidquid exinde accesserit luminaribus ejus impendi. » Cf. Bianchini, *op. cit.* t. I, *præfat.* fol. f,g.

[5] Cassiodor., *variar.* III, 7 (ed. Garet, t. 1, 43) : « Joannes flebili nos allegatione pulsavit, sanctitatem vestram a se sexaginta orcas olei ad implenda luminaria suscepisse; quarum pretium sibi postulat oportere restitui. »

[6] Anast. *in Agathon.*, l. cit. p. 140.

[7] Id. *in Gregor.* II, ibid., 172.

[8] Id. *in Zachar.*, p. 189. Cela devait donner pour le moins un revenu correspondant à deux mille francs d'aujourd'hui, et la basilique de Saint-Pierre n'en était pas réduite à ce chiffre pour ses frais annuels de luminaire; car ce n'était là qu'une somme à joindre aux fondations déjà existantes et aux donations éventuelles, qui n'étaient ni rares ni médiocres. Ainsi, au neuvième siècle, le roi saxon Ethelwolf décréta que chaque année cent marcs (*mancusæ*) seraient envoyés d'Angleterre à Rome pour le luminaire de la seule nuit de Pâques dans l'église de Saint-Pierre, et cent autres pour celle de Saint-Paul. Cf. Alb. Butler, 15 jul., S. Swithin.

[9] Niceph. *Eccl. hist.*, XIV, 50 (ed. Front., t. II, 558). C'était plus de cinq mille litres, en mesure métrique.

C'est que l'on ne restreignait pas cette partie du culte divin à la portion étroite que nous lui faisons assez communément aujourd'hui. S. Grégoire, racontant la vie de S. Constance, dit que, manquant un jour d'huile pour l'église qu'il desservait (laquelle n'était pas une église considérable), il emplit d'eau *toutes* les lampes [1], qui n'en brûlèrent pas moins. Aldric, évêque du Mans au neuvième siècle, établit que dans son église trois lampes et un cierge demeureraient allumés toute la nuit, sans compter quinze lumières qui devaient être entretenues durant les matines. Pour les dimanches et diverses fêtes de troisième ordre, c'était trente lampes et cinq cierges; aux jours plus solennels, quatre-vingt-dix lampes et dix cierges pour le moins [2]; car il autorise ce qui dépasserait ce nombre, mais non pas ce qui demeurerait au dessous. Au douzième siècle, Jean, archevêque de Trèves, fonde sept lampes qui doivent luire sans cesse devant le maître-autel de la cathédrale ; dix *solidi* de revenu et toute la récolte des noix de son palais épiscopal pour le luminaire de la chapelle de Saint-Etienne ; deux lampes perpétuelles dans l'église et la crypte du monastère de Saint-Mathias, une autre devant l'autel de S. Maximin, une autre devant l'autel de Notre-Dame-des-Martyrs, une autre encore dans le couvent de Saint-Thomas, etc. ; et il entend que le surplus des rentes assignées à cet effet soit employé en dépenses analogues [3]. Au quatorzième siècle, lorsque les La Scala, maîtres de Vérone, veulent se réconcilier avec l'Église après bien des peccadilles italiennes de l'époque, le pape leur impose, entre autres réparations publiques, de donner à la cathédrale dix lampes d'argent pesant chacune trois marcs et le revenu nécessaire pour les entretenir allumées à perpétuité [4]. A quelque soixante ans de là, les réglements de la collégiale de Saint-André de Cologne établissent que, sur les dix-huit lampes suspendues dans l'église (cinq dans le chœur, sept dans la nef, et les six autres à divers autels), douze doivent brûler continuellement [5], sans préjudice d'une chandelle (*candelam... de sebo factam*) qu'il faut maintenir allumée devant le saint Sacrement.

On peut observer que je cite presque uniquement des établissements perpétuels, sans mentionner les fêtes extraordinaires qui ne faisaient point loi (comme les réjouissances pour réception ou couronnement des princes), et dont les descriptions comptent parfois

[1] Gregor. M. *Dialog.* libr. I, 5 (t. VI, 75). Au sixième siècle également, Léon, évêque d'Agde, ne pouvant obtenir justice contre un usurpateur des biens de son église, vint passer la nuit en prières devant les reliques; puis il rompit avec son bâton *toutes les lampes* qui étaient suspendues dans le lieu saint, disant : « Il n'y aura plus ici de luminaire tant que Dieu n'aura point vengé son injure. Cf. Gregor. » Turon. *De glor. martyr.* I, 79 (p. 811).

[2] *Gesta Aldrici*, XLVI; ap. Baluze, *Miscellan.* t. III (ed. Mansi, t. I, p. 104, sq.).

[3] *Gesta trevir. archiepisc.*, ap. Martène, *Ampliss. coll.* t. IV, 236, sqq.

[4] Rainaldi *Annal eccles.*, A. 1339, LXVIII. De même, en 1328, lorsque la comtesse de Spanheim demande à être absoute des violences que ses gens avaient fait souffrir à l'archevêque et au clergé de Trèves, le pape Jean XXII exige que tous les principaux complices de ces excès présentent à l'église une torche de cire pesant au moins quatre livres, et que la comtesse offre au grand autel de la cathédrale quatre lampes d'argent du poids de douze marcs (apparemment trois marcs chacune) avec le revenu nécessaire pour leur entretien perpétuel, etc., etc. Cf. Würdtwein, *Nova subsidia diplomatica*, t. IX, 55, sqq.

[5] Cf. Würdtwein, *Nova subsidia diplom.*, t. II, 171.

jusqu'à quinze ou vingt mille lampes (ou lampions) dans les basiliques de Rome surtout.

Quant à l'Église grecque, nous avons vu que son zèle en ce genre avait scandalisé maintes fois le luthéranisme de Reiske[1]. Dans le fait, le palais des princes byzantins pouvait si peu lutter avec les églises en cela que, par une magnificence assez économique, les empereurs de Constantinople faisaient transporter chez eux aux jours de *gala* les lampes et lustres des plus riches sanctuaires de la ville[2]; et ce que nous apprennent les auteurs du moyen âge fait entendre que Sainte-Sophie particulièrement était pourvue d'un luminaire vraiment somptueux[3].

5. Je me contente de choisir çà et là quelques exemples pris dans diverses époques, sans m'attarder à tout dire. Néanmoins il peut ne pas être inutile d'indiquer encore certains faits qui aideront à mieux se faire une idée de l'affection que les âges de foi ont eue pour cette manière d'honorer Dieu et d'embellir sa maison. Tantôt ce sont des cierges énormes[4], ou de la cire et de l'huile odoriférantes qui parfumaient le lieu saint en manière d'encens[5]; ou bien la cire était ornée de couleurs qui, attirant les regards[6], ajoutaient à l'éclat de la fête. Les restes de l'huile, de la mèche même ou des cierges qui avaient brûlé devant les tombeaux des saints étaient recherchés par les fidèles comme des espèces de reliques[7]; et les historiens attestent que leur foi était souvent récompensée par des miracles[8].

[1] Cf. *supra*, p. 2, not. 2; et p. 3, note 7.

[2] Cf. Constant. Porphyrog. *De cerim.* libr. II, c. 15 (Bonn, t. 1, p. 570, sqq.).

[3] Cf. Paul. Silentiar. *Descript. S. Soph.* v. 807-920; et Du Cange *in h. l.* (Bonn, p. 39, sqq.; 103, sqq.)

[4] On rencontre assez fréquemment la pratique d'offrir au sépulcre de quelque saint un cierge mesuré en hauteur ou en pesanteur sur la stature ou le poids du client. Cf. Gregor. Turon. *De mirac. S. Mart.* I, 18; *De glor. martyr.* I, 16 (p. 1019, sq.; 740). — AA. ss. Belg. t. v, 247, sq.; VI, 555.

Lorsque, dans les récits d'*ex voto*, il s'agit de cierges qui devaient brûler durant un temps considérable (des neuvaines entières sans interruption, ou même davantage) il ne faut pas toujours imaginer que ce fussent des masses monstrueuses de cire. Plusieurs monuments, surtout vers la fin du moyen âge, les montrent sous la forme de cette bougie longue et menue que nous appelons *un rat* (le *cerino* des Italiens); et quelqu'un devait sans doute veiller à les dérouler de temps en temps pour qu'ils continuassent à luire sans encombre. C'est, je pense, d'un cierge de cette espèce que parle l'historien des prodiges opérés par S. Remacle (*AA. ss. Belg.* t. III, 479), quand il dit d'une pauvre femme devenue aveugle : « Pene « nihil aliud reperire potuit quam caput suum præcingentem « candelam, etc. » Ainsi Surius, dont le siècle connaissait encore cet usage, avait assez à propos remplacé ici *candelam* par *cereolum*.

Je ne sais s'il y a quelque rapport entre cet usage et un texte du quinzième siècle, rapporté par Würdtwein (*Op. cit.* t. III, p. 243) : « In visitatione æditus dabit mediam minam avenæ, et manipulum luminum abscissum infra et supra manum, etc. » Cf. *ibid.*, 289. Quoi qu'il en soit, bien des textes parlent de ceintures en cire (*centura*, etc.) données aux autels ou aux sépulcres des saints, et qui étaient évidemment un *cerino* mesuré par le périmètre du monument.

[5] Cf. Gregor. Turon. *Hist. Francor.* II, 31, (p. 83.) — Paulin. Nolan. *De S. Felice*, nat. III, v. 100 (p. 385); et *Natal.* XI, v. 411 (p. 473). — Anast. *in Sylvestr.* I, passim (t. I, 39, 43, 44, 49). S. Pierre Damien (*Epist.* I, 20; ad Cadal. 1) raconte, comme un fait peu éloigné de son époque, que le Saint-Siége avait possédé dans le Levant (vers l'Egypte, je pense : *in Babyloniæ partibus*) une terre dont le produit en baume (*opobalsamum*) était destiné à alimenter une lampe toujours allumée devant l'autel de Saint-Pierre; et il parle de l'aliénation de cette terre comme d'une action indigne qui était une tache ineffaçable pour la mémoire de son auteur, si bien qu'elle lui attira la malédiction du Ciel.

[6] Paulin., *nat.* XI, 409, sq.; et nat. VII, 35 (p. 472, 428).

L'usage des cierges dorés, en particulier, s'est conservé officiellement à Rome jusqu'à nos jours, dans les cérémonies de la canonisation solennelle.

[7] Gregor. Turon., *De mirac. S. Juliani*, 40 (p. 879). — Gallicioli, *Isagog. liturg.* etc. (Greg. M. opp. t. IX, 293, 109; XIV, 28). — Mabillon, *Præfat.* ad AA. SS. O. S. B., t. I, p. I, sq.

Je n'ignore pas qu'en cette matière, comme en toute autre, on peut citer, et l'on cite parfois, certains textes peu concluants; aussi en écarté-je qui seraient contestables; mais il en est dont le sens ne prête à nulle ambiguïté, et ce sont là les seuls dont je prétends faire usage.

[8] Gregor. Turon., *De glor. confessor.* 9, 10; *De mirac.*

De là cet empressement des chrétiens pour contribuer à ces dépenses dont chacun recueillait le fruit, soit par la satisfaction de sa piété, soit par l'embellissement de solennités communes à tout le monde. Muratori a publié [1] une convention signée au dixième siècle par plusieurs habitants (hommes et femmes) de Modène, qui s'engagent à une cotisation annuelle *ad illuminandam ecclesiam Dei;* et les termes de l'acte supposent que cette confrérie existait déjà antérieurement. Je le fais remarquer parceque le plus grand nombre des fondations pour cet objet, dont les chartes nous conservent le souvenir, m'a semblé appartenir à l'espace de temps compris entre le commencement du douzième siècle et le quatorzième. Quelqu'un pourrait songer à en conclure que c'était l'effet du développement que la dévotion au saint Sacrement prit dans l'Église latine vers cette époque. Or, sans classer les faits par leur âge, dans un sujet qu'il ne s'agit point ici de traiter à fond, j'indique assez de témoignages anciens pour faire voir que cela remonte bien haut [2]. Mais poursuivons.

Plusieurs inféodations ou concessions sont faites à charge d'une redevance annuelle d'huile ou de cire pour les églises [3]. A Mayence une famille noble possédait le droit héréditaire de lever un tribut sur la vente de l'huile, à la condition d'entretenir la lampe de la chapelle de S. Gothard dans la cathédrale [4]. Des propriétés foncières ou des rentes fixes étaient affectées soit au luminaire de certains jours [5], soit à l'entretien perpétuel de cierges ou de lampes en un

S. Martini, I, 33, 34; et II, 2 (p. 901, sq.; 1030, sq.; 1039, sq.)—Ven. Fortunat., *De vit. S. Martini,* l. IV (p. 473), etc.

Certains récits, que l'on pourrait être tenté d'indiquer à cette occasion, me semblent ne parler que d'huiles ou de parfums répandus sur les tombeaux des saints, et qui étaient recueillis avec respect comme les étoffes déposées quelque temps sur ces mêmes sépulcres.

[1] Antiquit. ital. med. ævi, *Dissert.* XLI (t. III, 723, sqq.).

[2] Par surabondance, je réunis encore ici quelques textes antérieurs au douzième siècle. Cf. AA. SS. *April.*, t. III, p. 445 (Dagobert, vers 636). — Ried, *Codex chronologico-diplomaticus episcopat. Ratisbonens.*, t. I, 64 (Charles-le-Gros, 884) : « perpetualiter ...... indeficiens luminaria ad præfatum sanctum locum (*Zur alten Capelle*) pro animæ nostræ remedio habeatur. » — Ibid., 94 (Conrad, 916) : « Sancto martyri Emmeramo concessimus de nostro jure decimam partem vectigalium .... ad concinnanda luminaria, jure perpetuo in proprium. »—Ven. Fortunat : *ad Vital. Ravennens.* (opp. P. I, libr. I. cap. I, v. II. sqq; p. 5) :

« Emicat aula potens solido perfecta metallo,
Quo sine nocte manet continuata dies;
Invitat locus ipse Deum sub luce perenni, » etc.

— Id., de Leontio Burdegal. episcop. (ibid., cap. XV, v. 52, sq. ; p. 23) :

« Ecce beata sacræ fundasti templa Mariæ,
Nox ubi victa fugit semper habendo diem,
Lumine plena micans imitata est aula Mariam ;
Illa utero lucem clausit, et ista diem. »

— Id., *de Basilic. Felicis* (Ibid., libr. III, cap. VII, v. 48 ; p. 85) :

« Tempore quo redeunt tenebræ, mihi dicere fas sit,
Mundus habet noctem, detinet aula diem. »

— Id., *ad Ageric.* (Ibid., libr. III, cap. XXIX, v. 15, sq. ; p. 111) :

« Candida sidereo radiat hæc aula sereno;
Et si sol fugiat, hic manet arte dies. »

Il est juste d'avouer que dans les textes anciens la lampe des églises semble souvent réservée pour la nuit ; et c'est ce que paraissent confirmer ces vers de la Dispute entre la brebis et le lin, attribuée à Hermannus Contractus (ap. Duméril, *Poésies popul. lat. antér. au douzième siècle*, p. 394) :

« Denique purgati pars abjectissima lini (*l'étoupe*)
Ad loca sacra piis excubat officiis.
Partitis vicibus, quod sol splendendo diebus,
Id peragit linum noctibus officium. » Etc.

Mais d'autres témoignages sur la perpétuité absolue du luminaire ne manquent pas.

[3] Cf. Fl. Corner, *Ecclesiæ venet.*, Dec. IV, p, 59-62; Dec. XVI, P. II, p. 221, 245 247 ; etc.

Ces redevances imposées à certaines terres peuvent servir à constater divers changements qui se sont produits dans l'état de quelques localités où il est devenu impossible de récolter ni olives, ni noix, ni œillette d'aucune sorte. Je me rappelle avoir lu, il y a quelque dix-huit ans, des observations de ce genre dans un des Mémoires de M. Venetz sur les glaciers du Valais.

[4] Cf. Würdtwein, *op. cit.*, II, 341, sq.

[5] Monumenta boica, t. I, p. 200 (A. 1270) : « in honorem

lieu désigné de l'église[1], soit à fournir un appoint dans les dépenses qu'entraînait cette partie du culte divin[2] durant l'année.

6. Ces fondations revêtent des formes très variées non seulement dans l'établissement de la rente plus ou moins fixe à servir, mais aussi par les intentions que manifestent les fondateurs en exprimant leur volonté pour un temps plus ou moins long ; mais c'est un dépouillement où je n'ai pas à m'arrêter. En quittant ces préliminaires, faisons du moins remarquer les concessions de bigres (ou chasseurs de mouches à miel) faites à des églises *ad luminare*, par les seigneurs des forêts[3] ; et signalons une observation de Würdtwein, qui peut encore être utile après les discussions récemment élevées entre les antiquaires sur les tours à fanaux (*lanternes des morts*, etc.) qu'on trouve dans plusieurs cimetières anciens. Cet infatigable diplomatiste allemand croyait reconnaître à l'abbaye de Neubourg dans un de ces monuments la trace d'une fondation de lampe dont la place était laissée au choix de l'abbé par le fondateur Hugue, comte de Dabo[4]. Le feu brillait jadis nuit et jour au sommet, et vers la base était un autel où chaque jour se célébrait une messe pour les morts ; mais vers le seizième siècle on trouva que cet espace était

S. Joannis, sanctæ Felicitatis et omnium sanctorum, singulis noctibus et in célebrationibus missarum S. Joannis ecclesia illuminetur. » — *Ibid.*, p. 206 (A. 1300) : « .... duas candelas ad sanctæ Felicitatis vesperas incendat, » etc. — *Ibid.* x, 63, sq. (A. 1296) : « Dicta olei gelta in præfata capella singulis noctibus sabbatinis pro lumine perpetuo consumatur. » — Etc.

Nous aurons occasion de revenir sur cette particularité de certaines fêtes quand nous aborderons directement la couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle et quelques-unes des fondations qui se rattachent à son histoire.

[1] Mon. boica, t. I, p. 207 (A. 1250) : « De proventibus ejusdem prædii ad altare sanctæ Felicitatis lumen fideliter administrent. » — *Ibid.*, p. 208 (A. 1267) : « ut de emolumento ejusdem decimæ lumen prædicto altari ministretur. » — *Ibid.*, p. 377, sq. (A. 1233) : « ut coram principali altari non nisi cerea, sive de oleo in futurum habeantur luminaria. » — *Ibid.*, p. 387 (A. 1253) : ut perpetuo... ante altare publicum die noctuque lumina ardeant, nec deficiant. » *Ibid.*, t. II, 351 (c. A. 1190) : « ut ecclesia S. Agathæ nunquam careat nocturno lumine. » — *Ibid.*, p. 358 (c. A. 1195) : « ut ecclesia S. Michaelis inde semper lumen haberet. » — *Ibid.*, p. 394 (A. 1200) : « ut in ecclesia S. Agathæ singulis noctibus lumen ardeat. » — *Ibid.*, t. IV, p. 44, sq. (c. A. 1189) : « prædium ematur quo lumen nocte in ecclesia ante altare S. Mariæ semper habeatur. » — *Ibid.*, VII, 16, sq. (c. A. 1180) : « ut .... lumen quod sine intermissione ibi ardeat ... habeatur. » — *Ibid.*, XII, 296 (c. A. 1280) : « Hic fundavit lumen ad Beatam Virginem, et lampadem ibidem ; et binam candelam ad missas fratrum, et duas candelas ad elevationem : quarum una debet ardere usque post communionem in choro, altera ad Beatam Virginem, et ad priorem missam. » — Frœlich, *Diplomat. sacra Styriæ*, t. 1, 257 (A. 1304) : « ut exinde lumen perpetuum supra episcorum antecessorum tumulos accendatur. » — *Ibid*, II, 37 (A. 1365) : « ad aram templi mediam lampas perpetua ardeat. » Cf. *Ibid.*, 150, sq. (A. 1373). — Würdtwein, *op. cit.*, VII, 256 (A. 1356) : « promittentes .. cum eisdem florenis... emere et procurare provisionem seu incensionem unius lampadis pendentis ante baptismum in media ecclesia nostra constitutum. Ita videlicet quod ipsa lampas continue per noctem semper incendatur, » etc. — *Ibid.*, x, 58, sq. (A. 1178) : « Lampas continuis diebus et noctibus accendatur ubi magis decenter abbati competere videatur. »

[2] Monum. boic. t. I, p. 410, sq. (A. 1296) : « Pro lumine impendendo, in laudem et gloriam nominis Illius cui jugiter famulantur omnia. » — *Ibid.*, t. II, p. 350 (c. A. 1190) : « XXX denarii dentur singulis annis ad illuminandam ecclesiam. » — *Ibid.*, p. 360 (c. A. 1135) : « quinquaginta denarii altari S. Crucis, et viginti denarii ecclesiæ S. Michaelis ad lumen exinde persolvantur. » — *Ibid.*, t. III, 39 (A. 1156) : « ut... pretium luminariorum ejusdem altaris (*S. Mariæ*) foret in perpetuum. Tali etiam conditione aliud prædium.... tradidit ad altare S. Nicolai in capella. » — *Ibid.*, p. 83 (c. A. 1165) : « ut semper in usum luminis, et aliorum quæ ecclesiastici juris sunt, permaneat. » — *Ibid.*, XIV, 49, sq. (A. 1242) : « inde lumen olei olivæ in ecclesia ardere faciant locis, temporibus et horis prout consuetudo exigit constitutis. » — Frœlich, *Diplomatar.... Styriæ*, t. I, 121, sq. (A. 1338) : « custodissa debebit ... comparare oleum necessarium pro eodem lumine annuatim. » — *Ibid.*, 155 (A. 1166) : « fratres sano usi consilio, eam (*auri marcam*) ad luminaria et cætera monasterii Seccoviensis utensilia dandam esse statuerunt. » — Cod. diplomat.... Ratisbon., t. I, 664 (A. 1294) : « duas urnas australis vini, seu æquivalens in denariis, pro habendis luminaribus in ecclesia S. Petri in Pechlarn. »

[3] Bibliothèque de l'école des chartes, III^e^ *série*, t. I, p. 446, sv. — Cf. *Ibid.*, I^re^ série, t. 1, 548, sv.

[4] Würdtwein, *op. cit.*, x, 59, sq. (A. 1178). Cf. Gropp, *Collectio scriptor.... Wirceburgensium*, p. 815.

trop étroit, et la messe de cette fondation fut transportée à l'intérieur de l'église. Ceux qui ont vu un certain nombre d'anciens autels auront remarqué que souvent ce sont de simples cubes, d'à peine un mètre d'élévation [1] (mais plus hauts que larges), et ne seront point surpris que depuis trois ou quatre siècles on les ait trouvés extrêmement incommodes, lorsqu'on s'est mis à les charger de chandeliers nombreux et même de pots de fleurs. Quant à l'espèce de fanal portée sur ces tours, il semble que ce fut une lampe pour annoncer le lieu saint; aussi bien nous verrons que les lampes ecclésiastiques ont pris des formes très diverses.

II.

DIVERSES FORMES DES LAMPES ECCLÉSIASTIQUES.

7. Je ne me propose d'examiner, et encore assez rapidement, que les lampes suspendues; mais il importe, pour l'intelligence de plusieurs expressions employées par les écrivains, d'entrer dans quelques détails sur la façon dont les lampes étaient, pour ainsi dire, installées jadis. Et, afin d'éviter tout hors d'œuvre, ne remontons pas plus haut qu'il n'est besoin de le faire pour expliquer ce qui peut se rencontrer dans les auteurs chrétiens ou dans les monuments du christianisme.

Passeri, qui avait entrepris sur les lampes anciennes un grand travail dont la publication est demeurée interrompue, n'avait rencontré qu'une seule lampe de verre, et les académiciens d'Herculanum soupçonnent [2] qu'elle pouvait bien appartenir au moyen âge. Il est certain que les lampes de cette matière, quelle qu'en fût du reste la forme, apparaissent fréquemment dans les descriptions ou les récits des auteurs ecclésiastiques [3].

[1] Notre planche II, fig. A et C, peut en donner une idée. Il serait inexact de dire absolument que les chandeliers ne paraissent point sur l'autel avant le quinzième siècle ; mais on peut du moins affirmer que ce n'était pas l'usage commun.

[2] Antichità di Ercolano, *Lucerne*, p. 2, note 3.

[3] Prudent. *Cathemer.* V, 141, sqq. (ed. Arevalo, p. 295, sq. ; t. I) :

«Pendent mobilibus lumina funibus
Quæ suffixa micant per laquearia,
Et de languidulis fota natalibus (*natatibus, ναματ-ibus* ?)
Lucem perspicuo flamma jacit vitro.
Credas stelligeram desuper aream
Ornatam geminis stare trionibus,
Et qua bosphoreum temo regit jugum
Passim purpureos spargier hesperos. »

On voit ici et le verre employé pour renfermer l'huile et le grand nombre de lampes qui brillaient à la fois.

S. Paulin de Nole entre dans beaucoup plus de détails encore ; mais il convient d'en réserver plusieurs pour d'autres éclaircissements. Voici du moins ses expressions dans le *Natal.* XI, v. 412, sqq. (p. 473) :

« At medio in spatio fixi laquearibus altis
Pendebant per ahena cavi retinacula lychni,
Qui specie arborea lentis quasi vitea virgis
Brachia jactantes, summoque cacumine rami
Vitreolos gestant tamquam sua poma caliclos ;
Et quasi vernantes accenso lumine florent,
Densaque multicomis imitantur sidera flammis ;
Distinguuntque graves numerosa luce tenebras,
Et tenerum igniculis florentibus æthera pingunt. »

Muratori semble expliquer les *vitreos caliclos* par ces cristaux taillés qui ornaient les lustres de son temps. Malgré la déférence que doit inspirer l'opinion d'un si grand érudit, je ne puis réussir à y voir autre chose que des godets de verre

Quant à la mèche, les fouilles d'Herculanum et de Pompéi nous ont livré des lampes antiques [1] toutes garnies de leur écheveau de chanvre ou de lin, employé comme l'est aujourd'hui le coton dans les appareils d'éclairage les plus élémentaires dont se servent les artisans des campagnes. Une petite gaffe de métal, qui servait à moucher cette mèche ou à l'attirer vers le bord extérieur à mesure qu'elle allait se consumant [2], a été prise parfois pour une sorte de crochet destiné à suspendre la lampe. Du reste il semble qu'on ait employé à cette même fin de petites pincettes ou brucelles comme il s'en rencontre encore dans les veillées des pauvres [3]. Mais l'antiquité avait déjà fait un pas de plus en employant pour mèche la moelle de certains végétaux et particulièrement du papyrus, qui, débitée en petites tranches enduites de cire, paraît avoir fait, sauf le flotteur qui est fort moderne, la fonction de nos veilleuses [4]. Aussi trouve-t-on des fondations de rentes payables aux églises en bottes de papyrus pour le luminaire [5].

Que si l'on veut se faire une idée de l'agencement de ces mèches, les renseignements ne ne nous manqueront point, grâce à ce genre descriptif (insupportable d'ailleurs) qui envahit la littérature aux siècles de décadence. S. Paulin de Nole nous montrera l'huile portée sur l'eau qui occupe le fond du vase, et la mèche soutenue par un petit trépied de plomb qui plonge dans l'eau pour assujettir au niveau de l'huile l'extrémité supérieure soit du lin, soit du papyrus revêtu ou pénétré de cire [6].

qui contenaient l'huile avec les mèches quelconques employées à cette époque. J'en appellerais à S. Paulin lui-même, qui dit dans le même poème (v. 460, sqq. ; p. 476) :

« . . . . perpete virga
Directum geminos transverso limite gestans
Cantharulos. . . . .
. . . . . . His scyphulis incerta relucent
Quum fert festa dies ; » etc.

Et ailleurs encore (*Natal.* VII, v. 124, sqq. ; p. 561) :

« ... In medio tecti, cameram inter humumque
Nutabat solitus lychnum suspendere funis ;
Innectens trijugum supremo stamine ferrum
Quo vitreæ inseritur penetrabilis ansa lucernæ,
Auritusque calix tribus undique figitur uncis. »

Cf. Gregor. M. *Dialog.* I, 7 (t. VI, 79). — Aldhelm., *De laudib. Virgin.* (ed Giles, p. 160, sq.). — Etc. Je donnerai bientôt (p. 14, note 1) un extrait du poème de S. Aldhelme.

[1] Ercolano, *Lucerne*, p. 243, sg.

[2] *Ibid.* p. 146, not. 5, 6. Voyez notre planche I, fig. B.

[3] *Ibid.*, p. 244, not. 3.

[4] Plin. *Hist. nat.* XVI, 70 (al. 37) ; et nott. in h. l. — Antholog. græc., *passim.* — Prudence (*cathemer.* V, 13, sqq. ; p. 284) réunit tout cela :

« Pinguis quos olei rore madentibus
Lychnis, aut facibus pascimus aridis ;
Quin et fila favis scirpea floreis,
Presso melle prius, collita fingimus.
« Vivax flamma viget : seu cava testula
Succum linteolo suggerit ebrio,
Seu pinus piceam fert alimoniam,
Seu ceram teretem stuppa calens bibit. » Etc.

Cf. *supra*, p. 10, note 2 (2[e] colonne) ; et Aldhelm. *ænigm.* de candela (p. 261). — Gregor. M. *Dialog.* I, 5 (t. VI, 75) : « Quadam die dum in eadem ecclesia oleum deesset, et prædictus Dei famulus (*Constantius*) unde lampades accenderet omnino non haberet, omnes lampades ecclesiæ implevit aqua, atque ex more in medio papyrum posuit ; quas allato igne succendit, sicque aqua arsit in lampadibus ac si oleum fuisset. »

Il semble que le papyrus ait servi de mèche aux cierges comme aux lampes.

[5] Anast. *in Sylvestr.* I (p. 43) : « Item in reditus donum quod obtulit Constantinus Augustus B. Petro apostolo per diœcesem Orientis.... Donavit.... possessionem Pattinopolim : præstans.... storace libras CL, aromata cassia libras CC, olei nardi libras CCC, balsami libras CL, oleum cyprium libras C, papyrum rucanas libras mundas M. » — It *ibid.* (p. 44, sq.) : « ... B. Paulo apostolo... Possessio insula Machabeo, præstans solidos DX, papyrum mundum racanas D, linum saccos CCC. »

On trouve même, dans les récits de cet auteur, la mention d'amiante employée en mèche (p. 39) ; mais cela est trop peu pratique pour que je m'y arrête.

[6] Paulin. *Natal.* VII, v. 129, sqq. (p. 561, sq.) :

« Funditus albet aqua, super undam flavet olivo ;
Stat liquor in liquidis, subjecto lubricus humor
Fonte natat, neque juncta coit mixtura fluoris.
Et mirum quod pingue natat ; neque densa solutum
Rumpit materies elementum, sed leve crassum
Sustinet, ut solido dilutior unda fluento ;
Subsistensque oleo, liquidis aqua fundamentum est.

Ajoutons qu'au moyen âge, comme aujourd'hui dans les villages d'Allemagne, il semble qu'on ait toléré dans les lampes des églises l'emploi de la graisse[1] au lieu d'huile.

8. Pour ne pas omettre absolument les premiers siècles chrétiens en un sujet où nous manquons tout à fait de monuments qui soient incontestablement ecclésiastiques, nous avons consacré la planche I à la reproduction de trois lampes chrétiennes, qui du moins peuvent sans contredit avoir été employées dans les églises. Toutes trois sont à plusieurs becs (polymixes), suspendues, et ornées de sujets qui convenaient parfaitement aux assemblées des fidèles. Les deux gravures très réduites (fig. B et C) ont été empruntées au Musée du Vatican[2], et montrent le *chrisme* (combinaison de la croix et du monogramme de XPICTOC) bien reconnaissable au moins dans l'une d'elles (fig. B), où l'on aperçoit sans peine le X et le P ceints d'une sorte de couronne. Ce monogramme, un peu moins distinct dans l'autre (fig. C), n'est pourtant pas insolite sous cette forme déguisée[3]; et l'on peut prétendre en retrouver quelque trace dans une description que nous a laissée S. Paulin de Nole, assez obscurément du reste, puisque Muratori lui-même n'en a pu éclaircir toutes les difficultés. Le poète parle du moins des six lettres du mot χριστὸς représentées d'une manière quelconque dans la sigle qu'il interprète[4], et nous avons six jambages formés par le χ croisé d'un trait vertical. La couronne pourrait bien avoir été prise comme indiquant d'une part le complément du ρ, et de l'autre un σ; mais, en outre, les trois traits principaux sont indiqués aussi par S. Paulin comme rappelant le mystère de la Trinité en même temps que la croix[5].

La lampe de bronze, gravée sous la lettre A dans cette même planche, avait été publiée de-

Tantaque confusis intus discordia succis
Lucet, ut admistos videas distare liquores,
Communique sinu calicis discrimine claro
Quæque sui laticis servet natura colorem.
Mergitur in medio plumbum tripes, et cavus illo
Exstat apex uncti stipatus fomite lini.
Stuppa madens liquidum tenui face concipit ignem;
Et circum fusum spatio stagnantis olivi,
In vitreis exile vadis funale coruscat;
Et tremulo vibrans a vertice lumen acutum,
Leniter umbrosum jacit in penetralia lumen. »

[1] Voici comme parle S. Aldhelme de Sherburn (*l. cit.*) en racontant un miracle de S. Narcisse (Cf. Euseb. *H. Eccl.*, VI, 9) tout semblable à celui de S. Constance que j'ai cité d'après S. Grégoire (ci-dessus, p. 8, et p. 13, note 4) :

« Mox fontana jubet Narcissus flumina lymphæ,
Fidens in Dominum, sacros haurire ministros;
Et complere cavum cum glauco gurgite vitrum.
Funditur interea per cunctas unda lucernas,
Sic exorcizans lychnos benedixit aquosos;
Jamque latex lucens flammas pascebat edaces.
Papyrus in medio radiabat lumine centro,
Clarius et multo quam fomes pinguis olivi.
Aut certe in vitro splendescens arvina scrofæ. »

[2] Cf. Pistolesi, *Vaticano*, t. III, tav. 81.

[3] Cf. Boldetti, *Cimiterj*, p. 351.

[4] Paul., *Natal. XI*, v. 617, sqq. (p. 481, sqq.) :

« Nunc eadem crux dissimili compacta paratu
Eloquitur Dominum tamquam monogrammate Christum,
Etc.
. . . Atque ita sex quibus omni nomine nomen
Celsius (Phil. II, 9) exprimitur, coeunt elementa sub uno
Indice. » Etc.

[5] *Ibid.*, v. 627, sqq.:

« . . . Una tribus formatur littera virgis.
Sex itaque una notas simul exprimit, et tribus una
Significat virgis Dominum simul esse ter unum.
Et Deus in Christo est quem sumpto corpore nasci
Pro nobis voluit Trinæ concordia mentis;
Idque sacramenti est, geminæ quod in utraque virgæ
Ut deducta pari fastigia fine supinant,
Infra autem distante situ parili pede constant,
Adfixæque sibi media compage cohærent:
Et paribus spectant discreta cacumina summi (*summis?*),
His intermedio coeuntibus insita puncto
Virga, quasi sceptrum regale superbius exstat;
Significans regnare Deum super omnia Christum
Qui cruce dispensa per quatuor extima ligni
Quatuor adtingit dimensum partibus orbem,
Ut trahat ad vitam populos ex omnibus oris. »

Outre ce que les expressions renferment d'obscurités inévitables, il faut savoir raccorder ce langage un peu recherché

puis plus longtemps encore [1]; mais nous la donnons réduite seulement d'un tiers, et d'après un dessin fait dans le Musée du grand-duc de Toscane par M. Giniez avec cette fidélité que les artistes du siècle dernier ne s'imposaient pas ou ne savaient pas atteindre. Notre publication aura donc pour le moins ce mérite de vérité que réclamait un monument aussi grave. Ce serait sûrement pousser l'observation bien loin que de vouloir reconnaître dans les chaînes la forme indiquée par S. Paulin de Nole [2]; contentons-nous de constater, puisque nous avons enfin une reproduction franche et bien caractérisée, que le style de tout cet ensemble annonce une œuvre d'art qui ne doit pas être postérieure au cinquième siècle (en quoi je descends déjà un peu bas). Les antiquaires qui ont expliqué ce bronze [3] se sont assez généralement arrêtés à y voir S. Pierre assis au gouvernail comme chef de l'Église, et S. Paul debout près de la proue comme *dux verbi*, selon l'expression de l'Écriture [4]. C'est une belle interprétation, et fort probable, quoique non pas incontestable pourtant. Mais au fond, que ce soit une lampe chrétienne, cela ne peut être un sujet de doute ; et nous savons que des lampes en forme de vaisseau se voyaient dans les églises [5], ainsi que l'atteste pour Constantinople Paul-le-Silentiaire vers le même temps.

Pour nous transporter tout de suite à une époque beaucoup moins éloignée de nous, je cite, sans pouvoir bien l'expliquer, la peinture que trace Mohammed-Ebn-Djobaïr (au douzième siècle) quand il décrit une église de Palerme [6] : « Des soleils en verre doré, rangés en haut, rayonnaient d'une lumière à éblouir les yeux ; et jetaient dans l'esprit un tel trouble que nous im-

avec le mysticisme platonico-chrétien de quelques pères grecs du premier âge ecclésiastique. Cf. Justin. M. *Apolog.* I, 60 ; et not. *in h. l.* (ed. Marand, p. 78).

On peut voir encore, dans la même pièce de S. Paulin, le vers 621 et la note de Muratori sur cet endroit. Non pas que je prétende reconnaître dans la lampe du Vatican la forme précise du monogramme décrit par le poète gaulois du cinquième siècle ; mais plusieurs traits de son symbolisme conviennent certainement au monument que la planche I (fig. c) met sous nos yeux, et c'est tout ce qu'il me faut en un sujet que je ne prétends point vider aujourd'hui.

[1] Cf. P. Santi Bartoli. *Le antiche Lucerne*, P. III. tav. 32. — Lachausse, *Mus. Romanum*, sect. IV, p. 91, sq.; et tab. 4. — Mamachi, *Origin. et Antiquit. Christ.*, t. III, 99 (2e édit., tab. XX, p. 68). — Etc. (Cf, *infra*, not. 3). Cette lampe a été trouvée à Rome dans des fouilles exécutées au mont Cœlius près de Saint-Étienne-le-Rond, et fait partie depuis longtemps du Musée du grand-duc de Toscane à Florence. C'est ce qui l'a fait appeler souvent *lucerna medicea*.

[2] Natal. IX, v. 390 (p. 635) :

« Pendentes lychni spiris retinentur ahenis. »

[3] Mamachi, *op. cit.*, t. V, 292, sqq. ; et t. III, 100 (2e édit. t. V, 249, sqq.) — Foggini, *De Romano D. Petri itinere*, p. 884, sqq. — Lami, *De eruditione Apostolor.* cap. 4 (1766, p. 123, sq. ; et 163, sq.). — Maffei, *Museum Veronense*, epist. dedicat., *in front.*, et fol. B 2 v°. — Gori, *Inscript. antiquæ... quæ exstant in Etruriæ urbibus*, t. I, 68. — Bellori, ad Bartoli, *l. cit.* — Etc.

[4] Act. XIV, 11.

[5] Paul-le-Silentiaire (*Descr. S. Sophiæ*, v. 851, sqq.; p. 40. sq.) nous parle de nefs d'argent dont la cargaison est formée par la lumière, et qui flottent dans l'air au lieu d'être portées sur les flots. D'ailleurs le vaisseau prêtait à des allusions mystiques non seulement sur l'Église, mais sur la croix. Outre ce que nous en avons dit ailleurs (t. II, p. 202, note 27) comme en passant, recourons encore à S. Paulin (Poem. XVI, *ad Nicet.*, v. 105, sqq. ; et 174, sqq. ; p. 417-420) :

« Ibis illabens pelago jacenti,
Et rate armata titulo salutis,
Victor antemna crucis ibis, undis
Tutus et astris.
. . . .
. . . .
« Terreo, tamquam fragili carina,
Corpore vecti.
Sed gubernaclo crucis hanc regente
Nunc ratem, in nobis pia vela cordis
Pandimus, etc.

Cf. nott. *in h. l.*

[6] Trad. de M. Amari, *Journal asiatiq.*, janv. 1846, p. 82.

plorions Dieu de nous en préserver. » Que faut-il entendre par cet appareil, qui m'a semblé appartenir à notre sujet? Précédemment (*l. cit.*, p. 76) le même voyageur musulman, parlant de la mosquée de Termini, avait dit que l'on y voyait suspendues une quarantaine de *lampes en laiton et en cristal.* Mais les lampes chrétiennes, à cause d'une forme nouvelle pour lui, l'auront peut-être fait recourir à ce style oriental qui est si mal commode quand on y cherche des renseignements bien précis.

9. De Paul-le-Silentiaire à notre musulman espagnol (c'est à dire entre le commencement du sixième siècle et la fin du douzième), nous possédons des documents qui pourront aider quelque jour à combler une si forte lacune, et dont nous nous servons, faute de mieux, comme d'une transition entre les bronzes chrétiens de Rome et la couronne d'Aix-la-Chapelle. Nous les avons pris surtout vers le milieu des cinq ou six siècles (compte rond) qui s'étendent entre Arcadius et S. Henri comme une sorte de *terra incognita* dans le moyen âge. En prenant l'époque carlovingienne pour point de repère, nous n'avons pas seulement prétendu mettre à profit les belles et importantes miniatures de cet âge, qui sont si clairsemées dans les grandes bibliothèques; nous voulons principalement attirer l'attention des antiquaires sur un moment où la chrétienté, tout en s'efforçant d'être romaine, a perdu notablement le fil de l'art antique, et se refait un art nouveau même à son insu. Les formes anciennes y laissent bien quelques traces; mais tantôt la gaucherie, tantôt un goût nouveau qui cherche sa formule, aboutissent à tout autre chose qu'à l'antique. On se tromperait toutefois si l'on imaginait que cette période fût caractérisée par les contours pesants et les formes écrasées qui dominent généralement dans les œuvres du onzième siècle. Au milieu des miniatures du neuvième, perce çà et là une veine gracieuse et digne, qui semblerait avoir été destinée à s'épanouir bientôt en une sorte de quinzième italien, mais qui plonge et s'efface entièrement, après quelques années, dans la décadence des princes carlovingiens. Ce fut une des nombreuses fleurs précoces que balayèrent les longs orages auxquels fut en proie la chrétienté latine dès que se fut couché le grand astre de Charlemagne. Mais n'ayant point à faire de l'histoire de l'art, je me borne à saisir de cette cause les connaisseurs un peu informés; et pour ceux qui seraient tentés de croire que je recule devant les preuves, voici comme spécimen une fantaisie prise dans la grande Bible de Charles-le-Chauve (à la Bibliothèque nationale). Dans cette petite scène je ne prétends point du tout chercher une comparaison avec la fameuse *mosaïque* antique *des colombes*; mais on conviendra qu'auprès de la forme pesante des vases [1], qui fait si bien ressortir la silhouette légère des oiseaux, le trait et l'attitude de ces quatre petites pochades

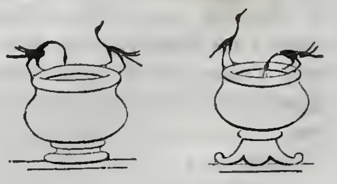

[1] Toutes massives qu'elles sont, ces espèces de jarres n'auraient pas été méprisées à la cour des puissants princes de l'antique Orient, si l'on en juge par l'un des grands bas-reliefs assyriens du Louvre, où se voient des ennuques apportant le

annoncent une sorte d'espiéglerie élégante que Callot n'eût pas dédaignée, et que bien des amateurs n'auraient jamais été chercher dans un *in-folio* carlovingien. Si peu que ce soit, ce sera donc du moins une reproduction curieuse, et qui d'ailleurs déchargera ma conscience pour les inductions fâcheuses auxquelles paraîtraient prêter d'autres emprunts que je fais à cette époque. Car c'est dans l'évangéliaire du même empereur (Biblioth. nationale, *ancien fonds latin*, n° 323) qu'ont été copiées les lampes désignées ici par les lettres A, B, C, D, E, F, G, K, L, M[1]; et les figures H, I, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, appartiennent au même manuscrit que les oisillons reproduits ci-dessus (p. 16). Nous aurions pu en ajouter d'autres, mais qui viendront en leur temps.

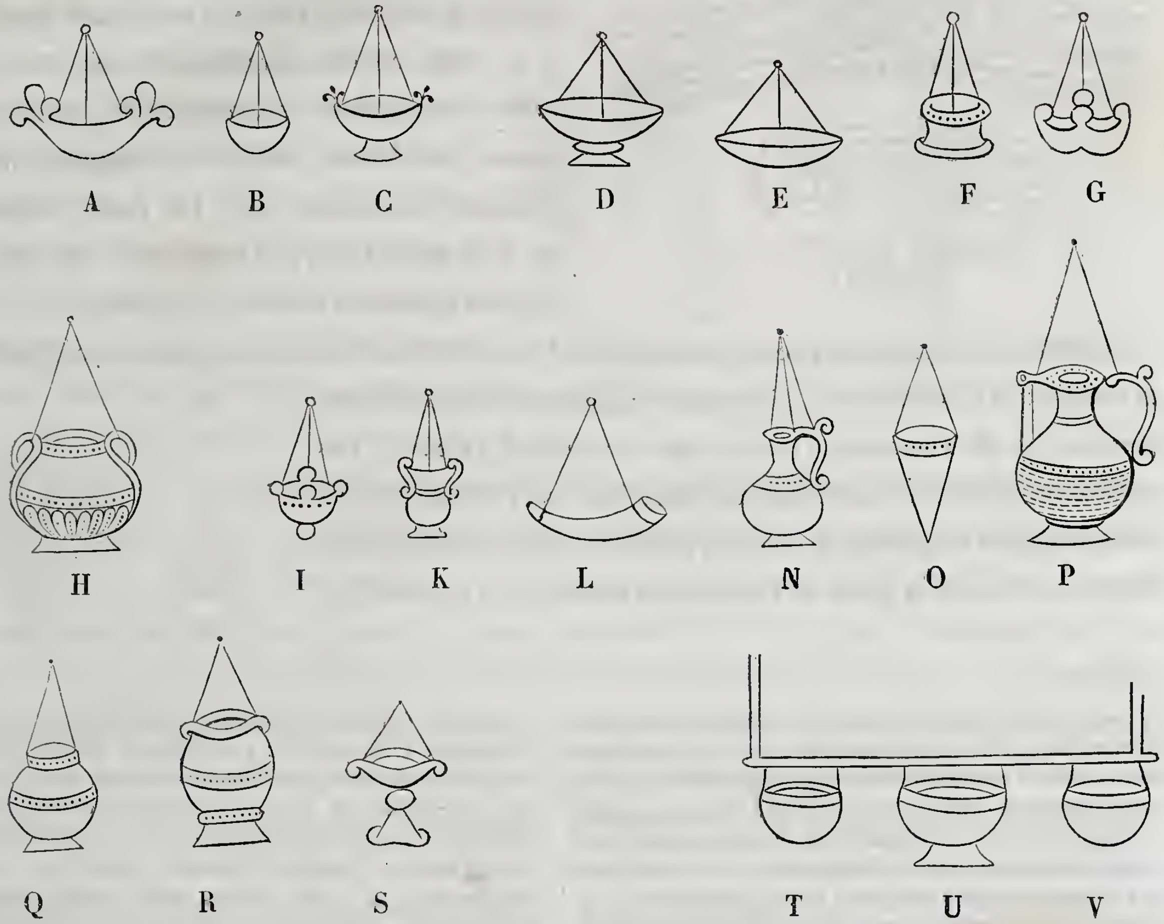

La figure marquée de la lettre L pourrait bien ne représenter qu'une de ces trompes de chasse en ivoire (cors d'olifant) dont les seigneurs étaient si jaloux, et que l'on suspendait comme décoration dans les appartements ou même dans les églises; mais outre que la fan-

repas du roi. Willemin (*Mon. franc. inédits*, t. I) a déjà reproduit l'un des vases que nous publions, mais sans s'astreindre à une grande fidélité.

[1] La figure M a été rejetée plus loin (p. 18), près d'une croix qui soutient une petite lampe presque entièrement semblable et deux cornets comme celui de la figure O.

taisie paraît avoir donné aux lampes une grande variété de formes souvent très bizarres, voici une autre miniature contemporaine de la précédente, qui semble classer le cor d'olifant (ou quelque chose de semblable) parmi les vases ecclésiastiques. Dans la grande Bible de Charles-le-Chauve un plateau suspendu contient, si je ne me trompe, divers ustensiles destinés au service de l'autel ; calices, boîte d'ivoire (?) en manière de ciboire ou de custode (*pyxis*), et deux cors d'olifant, qui ne peuvent y figurer que comme burettes ou comme lampes, si ce n'est comme chandeliers[1]. Cela me fait l'effet de répondre au *peristerium*, ou à certaines *exhibitions* curieuses marquées dans quelques inventaires pour les jours solennels où l'on voulait frapper les regards des fidèles par des spectacles même un peu naïfs[2].

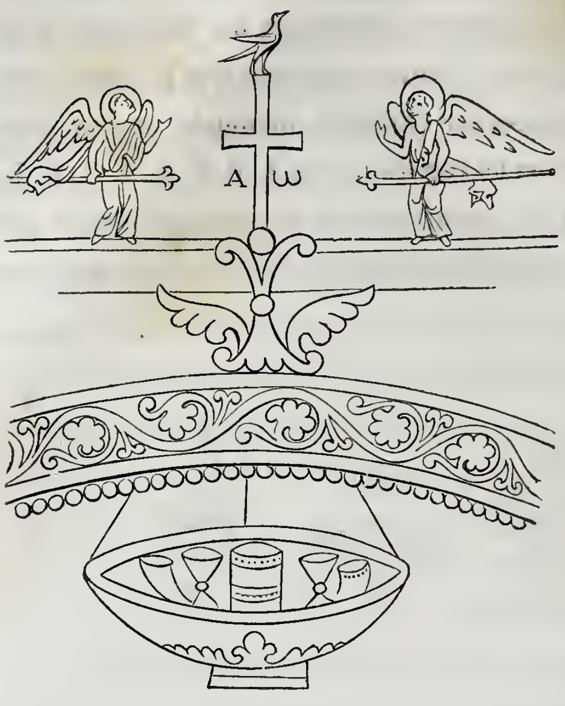

A ces formes déjà bien un peu variées ajoutons d'autres échantillons donnés par une croix garnie de lampes qui se voit dans la bible carlovingienne cédée au *Bristish Museum* par M. Passavant (sous le nom de *Bible d'Alcuin*[3]). Les cornets suspendus à l'extrémité des deux bras se retrouvent plus d'une fois dans les peintures de cette période, et nous en avons déjà montré un tiré de la Bible de Charles-le-Chauve (p. 17, lettre O).

M

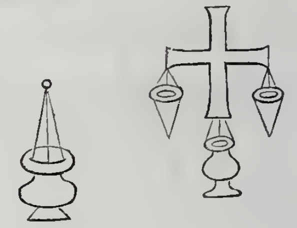

[1] Sans remonter jusqu'au *cantharus* et au *rhyton* des monuments classiques, qui figurent assez clairement une corne plus ou moins ornée, il nous est resté du moyen âge plusieurs vases à boire en forme de corne ou de cor de chasse. Mais disons aussi à ce propos que *cantharus*, dans le latin liturgique du moyen âge désigne communément soit une lampe évasée, soit un chandelier; et c'est dans ce dernier sens que la liturgie ambroisienne l'emploie encore aujourd'hui quand il est question des céroféraires. Cela pourrait expliquer jusqu'à un certain point la forme singulière de certains chandeliers qui ne ressemblent pas mal à deux cornets de tric-trac qu'on aurait superposés en les réunissant par leur fond. Du reste les vitraux et les miniatures peignent assez souvent sous la forme d'une corne les flambeaux ou torches portées par des personnages qui marchent. Cf. Vitraux de Bourges, pl. I (Abraham) et V (jardin des Oliviers) ; etc.

Anastase (*in Benedict.*, III, p. 400) parle de *candelabra cum cornibus* où je ne sais s'il faut voir des candelabres à girandoles.

[2] Chronic. Conradi (?) episc. *ap.* Reuber, *Vett. scriptor.* (Francofurt. 1726, p. 762) : « Erat pertica (*pelvis?*) argentea concava, deaurata, quæ tantum præcipuis festis... ante altare dependebat ; in qua vascula suspendebantur quædam eburnea (*je crois y reconnaître quelque chose comme la pyxis*), quædam argentea, formarum diversarum, omnia reliquiis plena. In horum omnium medio fulgebat smaragdus (*peut-être, sauf respect, un bocal de verre coloré*) suspensus catenis aureis duabus, habens quantitatem et spissitudinem dimidii peponis, et ipse concavus. Huic solebat aqua infundi, cum duobus vel tribus pisciculis parvis ; et deposito (*imposito?*) desuper operculo, quum movebantur pisciculi, simplices et vetulæ lapidem vivere affirmabant. »

[3] Sir Fred. Madden, dont l'avis peut faire autorité, ne tient point pour improbable cette attribution de M. Passavant sur laquelle bien des pages ont été écrites en deçà et au-delà du détroit. Cf. *Gentlem. magazine*, 1836.

Pour jeter un dernier regard en arrière, avant de nous engager dans les siècles plus rapprochés du nôtre, voici un fragment qui nous reporte vers l'âge des catacombes[1]. Il est pris d'un sarcophage chrétien trouvé à Rome dans le cimetière Vatican; et le grave Bottari[2] regarde comme un lampadophore ce petit appareil ornementé suspendu entre deux colonnes, si ce n'est même une lampe supportée par les ornements de métal qui sont figurés au centre de cette espèce de fronton.

Le *Bristish Museum* nous donne encore les moyens d'établir quelques jalons entre ces époques reculées et celles où les témoignages abondent dans les vitraux de nos cathédrales et les miniatures de nos bibliothèques. Ces sanctuaires ornés de voiles et de lampes (*It.* pl. xii, fig. c) ont été copiés dans le *psautier saxon* (comme on l'appelle à Londres) qui a déjà été l'objet d'un mémoire dans notre premier volume[3], et qui nous semble appartenir au dixième siècle.

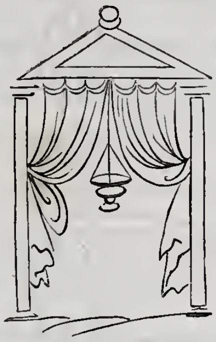

(Bodley., n° 603, fol. 57).

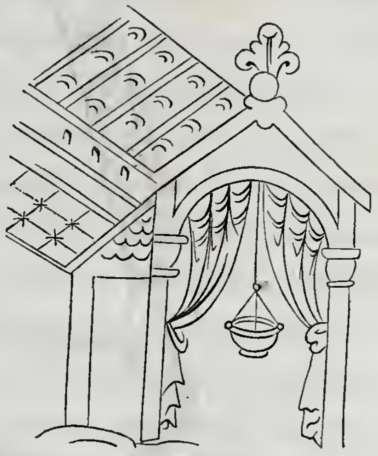

(*Ibid.*, fol. 29).

Nous aurons à citer bientôt des emprunts faits au onzième siècle et au douzième, mais qui trouveront mieux leur vraie place dans les pages suivantes. Pour le moment contentons-nous du dessin d'un cul-de-lampe en bronze (ci-dessous, p. 20,21) que M. Carrand nous a permis de dessiner dans son beau cabinet, et qui est reproduit ici de la même dimension que l'original. L'époque est indubitablement entre le neuvième siècle et le douzième, si le monument est d'origine latine, comme nous le pensons; mais la provenance est inconnue, et l'on pourrait même soupçonner que c'est un encensoir grec, car les peintures nous montrent ordinairement l'encensoir grec sans couvercle. Cependant trois petits trous percés dans la bande supé-

[1] Quand je dis ici *l'âge des catacombes*, je me conforme au langage le plus ordinaire, qui renferme dans les premiers siècles de l'Église les monuments des cimetières souterrains de Rome et l'art qui s'y rattache. Mais, sans vouloir rabaisser la valeur des grands travaux faits par les érudits romains jusqu'à ces dernières années sur ce beau sujet, je ne puis m'empêcher de croire qu'on y a souvent limité un peu trop étroitement l'époque des peintures et des sculptures qu'ils nous ont fait connaître. Je suis même très porté à penser que *l'art des catacombes*, c'est à dire un certain faire semi-classique, et l'emploi d'un certain nombre de symboles primitifs du christianisme, a sensiblement persisté (avec quelques phases, bien entendu) jusqu'au douzième siècle dans les contrées où avait dominé la civilisation romaine et qui n'avaient pas été trop bouleversées par les barbares. Je ferais entrer dans cette classe non seulement plusieurs provinces de l'Italie, mais même le bassin presque entier du Rhône et l'Espagne avec le Languedoc.

[2] Roma sotterranea, t. i, tav. xxi, p. 81.

[3] Cf. *supra*, t. i, pl. xlv, p. 249, svv. La pl. xii, fig. c, reproduit un autre calque de ce manuscrit (fol. 57), mais gravé à l'envers par distraction.

rieure (sous les oreillettes des chaînes) semblent n'avoir pu être destinés qu'à soutenir la mèche au centre du vase, sans doute avec assez de liberté pour qu'elle pût s'abaisser avec le niveau variable de l'huile pendant la combustion. Ce serait un autre système d'agencement qui compléterait jusqu'à un certain point les données puisées précédemment (n° 7 ; p. 13, note 6) à des sources plus anciennes.

Ce cul-de-lampe est aujourd'hui sans chaînes, et la gravure ne lui en a prêté qu'afin de rendre plus sensible la destination des trois oreillettes, et de donner au monument sa vraie physionomie.

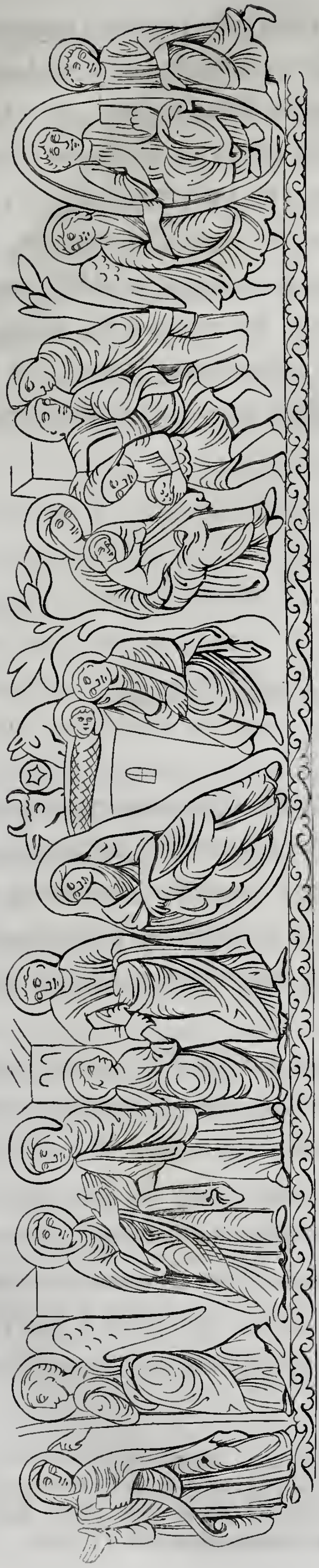

Développement des scènes représentées autour du cul-de-lampe de M. Carrand.

Pour ne pas tronquer l'exposition de cette importante curiosité, nous y joignons la réduction de toutes les scènes qui forment un bas-relief courant autour du ventre, et où l'on a voulu évidemment représenter en abrégé les mystères du nouveau Testament depuis l'Annonciation jusqu'à l'Ascension de notre Seigneur. Nous ne nous arrêterons au détail de ces ciselures qu'après avoir montré la Couronne d'Aix-la-Chapelle, où la plupart des mêmes faits se retrouvent avec quelques variantes. L'unique observation qui puisse trouver place en ce moment, afin de ne pas laisser hésiter le lecteur sur le sens des figures, c'est qu'on a interverti l'ordre historique en plaçant l'apôtre S. Thomas, témoin de la résurrection [1], entre deux scènes de l'enfance du Sauveur. Comme cela se trouve précisément à l'opposite de l'Ascension [2], il est fort probable qu'on l'aura fait à dessein pour donner à un mystère glorieux le centre (à peu près) de chacune des deux faces. Voici l'ordre des mystères, en suivant la gravure sur bois qui accompagne cette page : Annonciation, Visitation, Résurrection (S. Thomas), Bethléem, Epiphanie et Ascension. Ainsi aucun mystère douloureux n'y a été admis.

Mais continuons notre course à travers le moyen âge.

Le treizième siècle, en attendant les échantillons que nous en donnerons dans les autres parties de ce mémoire, peut être représenté provisoirement par ce fragment d'un vitrail de Clermont-Ferrand, qui est gravé dans la planche II sous la lettre C; et pour compléter dès maintenant jusqu'à un certain point cette curieuse série, on ne sera peut-être point fâché d'y rencontrer

[1] On le reconnaîtra sans peine mettant son doigt dans la plaie du côté droit de Jésus-Christ.

[2] Il n'est pas rare, vers le onzième siècle ou le douzième, surtout en Italie, de voir toute la représentation de l'ascension réduite l'auréole (ou *gloire*) dans laquelle notre Seigneur assis et bénissant (comme on dit; Cf. t. II, p. 213, svv.; et t. I, p. 32) est enlevé par des anges.

une lampe du seizième siècle ou du quinzième, qui clora cette première exposition jusqu'à ce que viennent les modèles d'un système plus compliqué dont nous aurons à nous occuper désormais. Je l'ai prise dans un tableau de Marco Basaiti [1], qui a imaginé de la suspendre quasi sur la tête de notre Seigneur priant au Jardin des Olives, ou à vrai dire sous une arcade qui sert d'encadrement au sujet principal. Je suppose que, dans une semblable peinture, le peintre aura fait choix d'une lampe ecclésiastique ; s'il en était autrement, on pourrait néanmoins regarder ce motif comme ayant eu sans doute quelque analogue dans les églises. En tout cas les globes de diverses dimensions qui s'y voient peuvent aider à comprendre, même pour les temps antérieurs, ce qu'auront été les *pommes* de cristal ou de métal dont parlent divers inventaires d'églises en pareil cas [2].

III.

VASES ET ORNEMENTS SUSPENDUS DANS LES ÉGLISES A LA MANIÈRE DES LAMPES.

10. Il ne s'agit pas, à propos des lampes, de rappeler toutes les décorations naïves qui transformèrent parfois les églises en cabinets de curiosités. Nos esprits pointilleux s'expliqueraient difficilement pourquoi des crocodiles, des œufs d'autruche [3], etc., suspendus aux voûtes du lieu saint, ne scandalisèrent point nos bons aïeux. L'unique chose qui importe en ce moment, c'est de rappeler certains ornements des églises qui aideront à comprendre par quelle voie les lampes se sont transformées en couronnes de lumière.

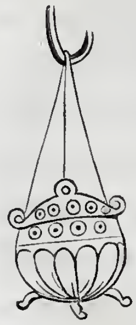

L'encensoir ici représenté suspendu à un crochet a été dessiné dans la grande Bible de Charles-le-Chauve, et rappelle un usage attesté par plusieurs écrivains ecclésiastiques : c'est que, outre l'encensoir destiné à être manié par le prêtre, le diacre ou les thuriféraires, on en suspendait devant l'autel qui demeuraient là comme de simples cassolettes. Ainsi quand le biographe des papes raconte que Constantin donne à sa basilique deux encensoirs (*thymiamateria*) d'or qui pesaient trente livres [4], il est permis de penser qu'un pareil poids n'était pas facile à balancer de la main, et que cela devait avoir une destination différente de nos encen-

[1] Cf. Fr. Zanotto, *Pinacoteca veneziana*, t. II; fol. 11. Le tableau est de l'année 1510.

[2] Cf. Reiske, *not. in Constant.* lib. I (t. II, p. 430, sq.).

[3] Cf. Anast. *in Leon. IV* (t. I, p. 391); «... coronas aureas duodecim, gabatham unam, et struthiocamelorum ova duo.»

[4] Anast. *in Sylvestro* (ed. cit., t. I, p. 39. Cf. *ibid.*, p. 42). On y voit que ces encensoirs devaient peser chacun quinze livres, ce qui eût fait une bonne charge pour le poignet.

soirs actuels. Mais le même écrivain ne laisse plus lieu à aucun doute dans une autre occasion, en disant formellement d'un grand encensoir d'or, exécuté par les ordres de Sergius I, qu'il était suspendu devant les images de S. Pierre, et brûlait durant la messe des grandes solennités[1].

Du reste ni les textes ni les monuments ne manquent pour établir la certitude de cette coutume. En voici un exemple bien clair dans le psautier déjà cité du *British Museum* (fol. 29), où s'aperçoit un intérieur de sanctuaire avec l'autel qui porte un calice tout semblable à celui de l'Église au Calvaire sur la planche VII de notre second volume (ivoire de M. Carrand) [2]. Mais trois ou quatre siècles avant l'époque de ce manuscrit, S. Aldhelme atteste l'existence de cet usage chez les Anglo-Saxons, quand il décrit l'église construite par Bugge, fille du roi Centwin [3].

Nous aurions pu mettre à contribution l'évangéliaire de Brême (Bibl. royale de Bruxelles, n[o] 9428), qui nous a donné précédemment un crucifix vêtu[4]. Là, entre plusieurs miniatures consacrées à la découverte des reliques de S. Etienne [5], il en est une qui peint l'apparition de Gamaliel au prêtre Lucien. Celui-ci, conformément à un antique usage qui est attesté par bien des faits [6], dort dans l'église dont il est le gardien (*mansionaire, ostiarius*, etc.); et l'encensoir que l'on aperçoit au dessus de l'autel fait bien voir que pour le peintre ce n'était point une décoration extraordinaire, mais un ornement à demeure qui restait ainsi suspendu même durant la nuit. Au onzième siècle, l'historien de S. Gérard nous montre ce même rite usité en Hongrie : il raconte que le saint avait dédié à la mère de Dieu une chapelle dans l'église de Saint-Georges de Czanad; un encensoir d'argent y était attaché devant l'autel, et

[1] *Ib.*. p. 152, sq. : « Hic fecit thymiamaterium cum columnis et cooperculo, quod suspendit ante imagines tres aureas Beati Petri apostoli; in quo incensum et odor suavitatis festis diebus, dum missarum solemnia celebrantur, omnipotenti Deo opulentius mittitur. » Cf. *Ibid.*, p. 297.

[2] Cf. *supra*, t. II, p. 54.

[3] Aldhelmi opp., ed. Giles, p. 117 : J'en citerai plus de vers que ne l'exigerait absolument mon sujet, parceque sa description s'accorde fort à propos avec plusieurs détails de notre miniature (rideaux ou *vela*, calice, encensoir) :

« Plurima basilicæ sunt ornamenta recentis :
Aurea contortis flavescunt pallia filis
Quæ sunt altaris sacri velamina pulcra,
Aureus atque calix gemmis fulgescit opertus.
. . . .
Hic quoque thuribulum capitellis undique cinctum
Pendet de summo, fumosa cacumina pandens;
De quibus ambrosiam spirabunt thura sabæa
Quando sacerdotes missas offerre jubentur. »

[4] *Supra*, t. II, p. 49; neuvième ou dixième siècle. Cette même miniature a paru en couleur (mais peu flattée) dans *le moyen âge et la renaissance*, quelques mois après notre publication. Nous croyons pouvoir maintenir l'exactitude de notre calque, qui avait été pris en 1843; mais peut-être le manuscrit a-t-il souffert depuis ce temps-là, et puis ce n'est vraiment pas comme coloriste que le miniateur y brille.

[5] Cf. Vitraux de Bourges, pl. VIII; et *texte*, n° 138 (p. 232, sv.).

[6] Cf. Paulin. Nolan., *natal.* XI, v. 453; et not. in h. l. (p. 475).

deux vieillards (qui sans doute se succédaient alternativement pour ce pieux office) étaient chargés de veiller à ce que l'encens ne cessât jamais d'y brûler[1].

Que si l'on est curieux de détails sur les formes que l'art avait su imaginer pour varier cette partie du mobilier ecclésiastique, j'avoue que les manuscrits n'y déploient pas de grandes ressources d'imagination. Toutefois il semble naturel que la dimension, sans doute plus forte, y piquât d'honneur l'invention des orfèvres, qui pouvait mieux se développer; et cet encensoir si compliqué qu'esquisse le moine Théophile dans son Manuel des artistes[2] pouvait bien avoir cette destination. Je tiens même pour fort probable que vers le douzième siècle surtout, où la fantaisie a produit de si étranges choses en fait d'orfévrerie, elle se sera aussi donné carrière çà et là dans la composition des encensoirs suspendus, comme nous trouvons qu'elle l'a fait pour certaines cassolettes à pied (destinées également au service divin), en forme de reptiles fantastiques ou de grands oiseaux qui vomissaient par la bouche la fumée des parfums vaporisés dans leur ventre par les charbons ardents[3].

11. Il n'est besoin que de signaler l'antique coutume de suspendre dans les églises des croix enrichies de métaux précieux et de pierreries, ou brodées sur des étoffes de prix; cela se rencontre bien des fois dans les descriptions anciennes que les historiens nous ont transmises[4].

[1] Cf. AA. SS., *septembr.* t. VI, 723 : « ... ad honorem Matris Domini venerabilem aram erexit, ante quam thuribulum argenteum fixit; cujus ministerio duos provectæ ætatis homines adhibuit, qui jugiter ibi vigilarent quatenus ne ad unam horam odor thymiamatis abesset. » C'étaient une sorte d'invalides dont la retraite était relevée par ce ministère religieux.

[2] Theophil., *Divers. art. schedula*, libr. II, cap. 60 (ed. cit., p. 209, svv.).

[3] Chronic. Conradi (?) episc., ap. Reuber, *Vett. script.* (ed. cit. p. 762) : « ... Acerræ XI, inter quas una erat de lapide integro onychino concavo, habens similitudinem vermis horribilis, id est bufonis. Concavitas ejus patebat in dorso... Item erant duæ grues argenteæ concavæ, quæ solebant poni juxta altare hinc et inde; et dorso patebant, impositisque carbonibus et thure vel thymiamate, fumum per guttura et rostra emittebant. Erant autem grues tantæ magnitudinis cujus vivæ. »

Puisque je me trouve conduit à parler de ce crapaud liturgique (pardon de l'irrévérence! mais c'est le moyen âge qui en doit répondre), j'ai bien quelque droit de confirmer, par la pratique de ce temps, l'assertion jetée en courant dans le bestiaire (*supra*, t. II, p. 147, note 2) sur la pierre précieuse que divers reptiles étaient censés cacher dans leur boîte cranienne. L'inventaire de Conrad (ou Christian) a soin de nous apprendre (*l. cit.*) que, par fidélité aux traditions tératologiques, on avait enchâssé une grosse topaze dans le front du crapaud de Mayence. Cela achevait d'en faire un reptile modèle, digne d'être classé auprès des vouivres (ou guivres).

Était-ce aussi une cassolette à pied, ou un encensoir suspendu, que ce vase décrit par Anastase-le-Bibliothécaire (*in Benedict. III*, p. 400) : « Ipse quoque insignis et beatissimus papa in basilica B. Petri apostoli ex argento mundissimo auroque fusum cantharum interrasilem, in quam thus mittitur, obtulit? » Problème, entre tant d'autres, que laisse à résoudre cet écrivain si précieux mais si obscur.

[4] Cf. Anast. *in. Greg. III*, *in Leon. III*, etc. (t. I, p. 176, sq.; 291, 294). — Antichità longobardico-milan., t. III, p. 7. — Etc.

Malgré l'imposante autorité de Du Cange, suivi par plusieurs, il me semble qu'on peut expliquer le mot *epanoclistus* (*spanoclystus*, *panoclistus*, etc.) par *suspendu*, et non par *fermé*. Car que serait-ce qu'un *calix spanoclystus* (Anast., p. 309)? tandis que l'on trouve *calix pendens in abside* (ibid., p. 177 et 291). Calices et patènes même *spanoclystæ*, pourraient bien avoir été destinés à une sorte d'exposition comme celle de la Bible de Charles-le-Chauve (Cf. *supra*, p. 18; et Anast., p. 291, 295, 296, etc.).

Néanmoins j'avoue franchement que je ne puis pas, dans mon système, rendre un compte bien satisfaisant de tous les cas où se présentent les mots *spanoclystus*, *epanoclistus*, etc. Faudrait-il supposer, par exemple (ap. Anast., *in Leon. IV*, p. 395), un poids de 152 livres (or et argent) suspendu sur l'autel de S. Pierre? Mais si le *propitiatorium* indiqué là par Anastase, n'était qu'un *ciborium* (couronnement de l'autel, comme ci-dessous, p. 25 dans la miniature de Ratisbonne), qu'était-il besoin de dire aux gens du moyen âge qu'un *ciborium* était *fermé par en haut?* Mon hypothèse a ses difficultés, sans doute; mais je ne la crois pas plus épineuse que l'autre.

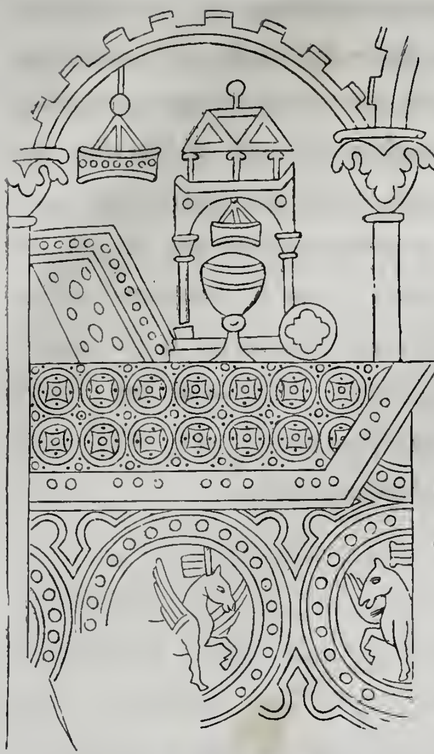
(Manuscrit de Munich.)

et le P. Grætzer (ou Gretscher), auquel il faut toujours revenir quand il est question de la croix, réunit sur ce sujet (entre autres) de nombreuses citations [1]. Mais ce qui est bien plus fréquent encore, ce sont les couronnes (*corona, regnum*) d'argent et d'or, non seulement au dessus de l'autel comme dans la miniature copiée ici d'après le Psautier saxon de Londres (fol. 29, ps. XLII), mais en divers endroits des églises, et souvent en fort grand nombre dans une même église [2], ainsi que le prouve cette autre peinture d'un manuscrit du Nieder-Münster de Ratisbonne (aujourd'hui à la bibliothèque de Munich) où le sanctuaire seul nous en montre deux de différentes dimensions.

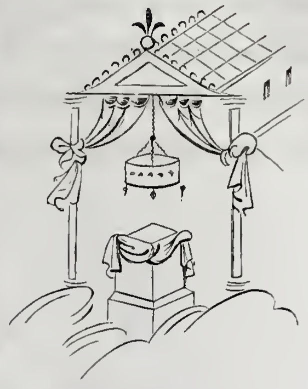
(Bodley., n° 603, p. 29.)

De là vient que les miniateurs, accoutumés à rencontrer cet ornement comme la caractéristique d'un lieu saint, l'ont employé maintes fois dans la représentation des mystères du nouveau Testament, où l'histoire ne les autorisait guère à introduire rien qui sentît la splendeur d'une basilique [3]. Telle est la page de l'évangéliaire de Brême (bois gravé, ci-joint) consacrée à l'adoration des Mages, et dans le même manuscrit la naissance de notre Seigneur à Bethléem. C'était traiter les scènes de l'Ecriture avec plus d'amour et de respect naïf que de vérité matérielle, et ce n'est pas moi qui jetterai la pierre à ces pieux artistes pour pareil méfait ; on peut dire ici d'eux, sans trop détourner le sens de cette grande parole, qu'*il leur sera beaucoup pardonné parcequ'ils ont aimé beaucoup*. Plût à Dieu que nos artistes modernes ne péchassent point autrement !

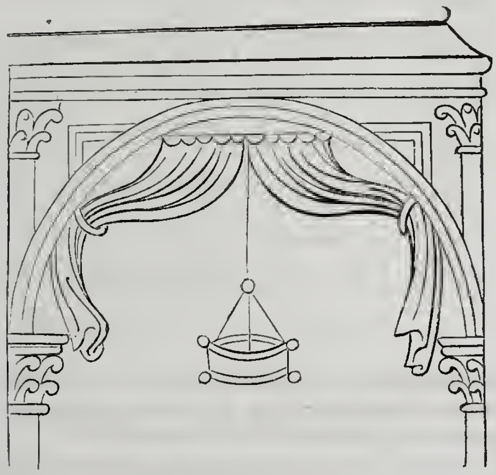
(Bruxelles, n° 9428.)

[1] Gretser. *De S. Cruce*, libr. II, cap. 10, sq.; 13, 22, 32, 59.

[2] Cf. Anast. *in Bonif.*, *Serg.*, *Leon.* III, etc. (p. 68, 150, 277, 291, 293, 294, 304, 337, 372, 376, 377, 442, 443, etc.).

On rencontre aussi plusieurs fois la mention de couronnements somptueux (revêtements d'arceaux, *arcus, pergula?* etc.) formés de cintres en bronze, en argent, ou même en or, au dessus d'un autel ou d'un tombeau ; et je pense que nous en avons encore un exemple dans la miniature copiée précédemment sur la Bible de Charles-le-Chauve (p. 18). Cf. Anast., *passim*. Ne serait-ce pas, peut-être, un souvenir des *monumenta arcuata* ?

[3] De même le peintre-verrier de Troyes, au treizième siècle (*Vitraux de Bourges*, Étude XIII, fig. A et C), a orné de lampes l'étable de Bethléem et le sépulcre de Jésus-Christ.

Les globules figurés aux cercles supérieur et inférieur de cette couronne (et l'on a même oublié d'en dessiner trois autres qui accompagnent celui d'où partent les trois chaînons), me paraissent répondre aux *bullæ* dont parlent les descriptions de couronnes données aux basiliques [1]. Néanmoins il se peut que les *bullæ* aient fait quelquefois en petit la fonction des *pommes* dont nous avons déjà dit un mot (ci-dessus, n° 9 ; p. 22. — Cf. pl. III. IV et XII).

Ces couronnes, dans leurs détails, suivent naturellement la même marche que le goût du temps ; souvent massives et plus riches de matière que de forme avant le douzième siècle, elles ne furent guère ornées sans doute, alors, que par les grosses pierreries et les appendices un peu lourds qu'on y adjoignait en manière d'embellissements. C'est ainsi que j'interpréterais le mot *couronne à pendeloques*, employé par le biographe des papes [2], dont voici, avec une nouvelle forme de lampes [3], un modèle de la fin du dixième siècle.

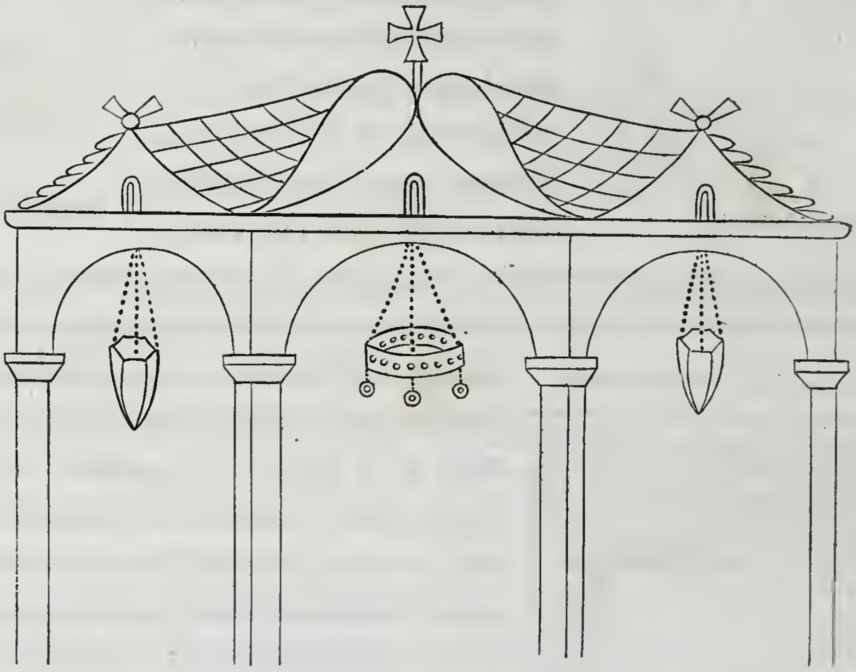

[1] Anast., *in Leon. IV* (p. 361) : « fecit coronas ex argento purissimo... cum gemmis et bullis deauratis. » — Id., *ibid.* (p. 378) : « ... regnum ex argento intrinsecus, bullis aureis circumdatum. » — Etc.

[2] Anastas., *in Steph. V* (p. 316) : « Fecit coronam de argento cum pendentibus suis. » On trouve ces pendeloques appelées *clamacterii*, *clamasterii* (κρεμαστήριος?), comme dans ce passage d'Anastase, qui en compte un nombre considérable (*in Leon. IV*, p. 361) : « Ad honorem prædictæ ecclesiæ (*B. Petri*) fecit coronas ex argento purissimo... duas..., pensantes una libras centum triginta et duas, et alia centum et triginta (Cf. *supra*, p. 24, note 4) ; habentes una clamacterios (*al.* clamasterios) argenteos subter pendentes triginta et septem, et aliam simili modo habentem quadraginta. » Nous verrons bientôt n° 12 (p. 28, note 1 ; et p. 29) que ces pendeloques étaient quelquefois soit des files de perles ou de pierres précieuses, soit même des sonnettes, etc.

[3] Cette espèce de coupe hexagone peut mettre sur la voie de ce qu'auront été les calices polygones dont parle Anastase, (*in Gregor. IV*, etc.; p. 339, etc.) : « Calicem octogoni fundatum, cum foliis exauratum. »

Le mot *fundatus*, assez embarrassant au premier aspect, parcequ'on le trouve employé pour l'orfévrerie et pour les tissus, conduit naturellement à remarquer qu'aujourd'hui encore ces deux arts ont bien des expressions communes ou fort semblables. Le *fondè* en Lombardie (où cette expression a persisté, et qui a quelque droit d'être consultée en fait de moyen âge) est, je crois, notre *lamé d'or* ou *d'argent.*

Il est tiré d'un manuscrit d'Othon II, que mon collaborateur a pu étudier à Aix-la-Chapelle chez M. de Horsbach, chanoine de Notre-Dame; mais des couronnes à pendeloques plus nombreuses se voient dans les miniatures antérieures et postérieures. Ainsi la planche II, fig. E, calque un manuscrit de S. Henri à Bamberg (aujourd'hui à Munich); et nous en publierons d'autres ailleurs qui appartiennent à des peintures carlovingiennes.

Un vitrail de Cantorbéry (treizième siècle) nous a donné cette couronne sans pendeloques, mais bien mieux ornée de ses fleurons gracieux, qui domine l'autel derrière lequel une châsse est portée sur des colonnettes ; espèce de décoration où l'on reconnaît sans peine comment les reliques pouvaient être placées dans le sanctuaire sans surcharger ni effacer l'autel, et sans gêner en rien la circulation ; si bien que les fidèles passaient aisément sous la châsse en se courbant un peu, pour rendre hommage au saint et s'attirer sa protection par cet acte de piété publique [1]. Cela se rencontre plus ou moins vaguement indiqué dans bien des textes; mais un monument résout au premier coup d'œil les difficultés que la simple lecture avait laissées dans l'esprit.

12. Les combinaisons de la croix suspendue et de la couronne doivent trouver place dans les ornements qu'il s'agit de signaler avant de passer outre. Ne répétons pas ce qui a été doctement exposé par plusieurs, et spécialement par le P. Gretscher sur les marques d'honneur qui ont toujours entouré la croix dès les premiers temps du christianisme [2]. Dans l'application particulière qui se présente en ce moment, on ne peut guère citer de monument plus célèbre que la grande couronne de Monza, puisqu'elle avait survécu jusqu'au commencement de ce siècle-ci à tant de désastres dont la Lombardie a été le théâtre. Il est donc juste de laisser aux savants lombards l'honneur des recherches faites à cette occasion, et de ne point paraître refaire ce qu'ils ont fort bien fait avant nous. J. Fontanini, dans sa dissertation latine sur la *Couronne de fer* [3], a très pertinemment exposé combien l'usage de suspendre de riches croix

[1] C'est bien le cas de rappeler cet ancien rite à propos de la cathédrale de Cantorbéry, où se montre encore sur le pavé l'espèce de sillon tracé dans la pierre par les files de pélerins qui se rendaient au sanctuaire pour vénérer la châsse de S. Thomas Becket.

[2] Paulin. Nolan., *Nat. XI*, v. 674 sqq. (p. 485) :

« Parva corona subest variis circumdata gemmis.
Hæc quoque crux Domini tamquam diademate cincta,
Emicat, etc. » Cf. not. *in h. l.*

Id. *ibid.* v. 692 (p. 487) : « . . . . . .
In cruce consertam socia compage coronam. »

[3] J. Fontanini, p. 72, sqq. — Cf. Frisi, *Memorie della*

couronnées était cher à la piété du moyen âge ; et ajouter quelques citations à celles qu'il rassemble n'avancerait pas la question conduite à bon terme par cet habile homme[1]. La couronne d'or d'Agilulf (qui ne doit pas être confondue avec la *couronne de fer*) est regardée comme une offrande de ce puissant prince à S. Jean-Baptiste, patron de Monza ; et l'inscription semble en faire foi[2]. On prétend que les douze apôtres y étaient représentés, ce qui

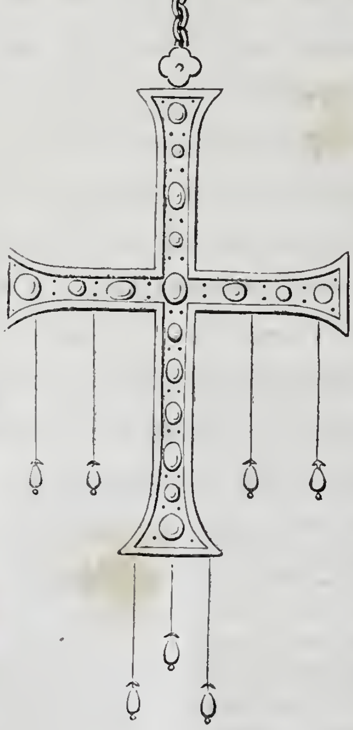

chiesa monzese, dissert. I, p. 42, sq. ; et dissert. II, p. 76. — Borgia, *De cruce vatican.*, p. 7, 11, 29, 50. — Gori, *symbol.*, dec. florent. t. III, p. 171. — Etc.

[1] L'unique chose qu'il puisse être utile de faire, parceque tous nos lecteurs n'auront pas sous la main l'ouvrage de Fontanini, c'est de puiser encore une fois à l'intarissable source d'Anastase-le-Bibliothécaire. *In Gregor. III* (p. 179) : « contulit... coronulam auream cum cruce, pendentem super altare. » — *In Gregor. IV* (p. 337) : « obtulit... regnum aureum unum quod usque hodie super altare dependet, cum gemmis valde optimis ; habens in medio auream crucem, cum gemmis pariter pretiosis. » — *In Leon. IV* (p. 372) : « obtulit regnum de argento purissimo,... habens in medio crucem, quod usque nunc super eodem pendere altari conspicitur. » — *Ibid.* (p. 383) : « fecit.... regnum quod pendet super altare majus, ex auro purissimo sculptile, sine gemmis ; habens in medio crucem de auro, cum gemmis fixis in eadem cruce etc. » — *In Bened. III* (p. 402) : « Fecit... regnum de auro purissimo spanoclistum, cum catenulis suis, habens in medio crucem auream. » — *In Steph. VI* (p. 442) : « Fecit regnum ex auro purissimo unum, cum diversis gemmis......, et in medio regni cruciculam auream pendentem unam, cum catenulis suis. » — *In Serg. II* (p. 355) : « ... regnum de argento cum tintinnabulis (*voilà les pendeloques qui deviennent des sonnettes*), habens in medio crucem cum palumba, unum, » - Etc. Un inventaire de Benedictbeuern en 813 (*Monum. boica*, t. VII, p. 83) renferme cet article : « Pendet super idem altare corona argentea, per loca deaurata, una ; pensans libras II. Et in medio illius pendet crux parva cuprina deaurata una, et pomum crystallinum ; et in eadem corona per gyrum pendent ordines margaritarum diversis coloribus XXXV. » Cf. *supra*, p. 26, note 2.

[2] La voici, pour mieux faire comprendre la gravure : AGILULF GRAT[IA] DEI VIR GLORIOSUS, REX TOTIUS ITAL[IÆ], OFFERT (*sic*) SANCTO JOHANNI BAPTISTE IN ECCL[ESI]A MODICIA. Cela était tracé en caractères émaillés, sous les pieds des personnages.

supposerait que le cercle total était divisé en quinze arceaux, puisque notre Seigneur s'y voit au centre avec deux anges. Le poids de la couronne était (j'emploie les estimations italiennes, où le *denier* doit équivaloir à 24 grains, un tiers du *gros*) de 21 onces et 12 deniers ; et les dimensions, à peu près doubles de celles que donne notre dessin. La croix (probablement avec ses pendeloques) [1] pesait 24 onces et 14 deniers ; mais je pense que dans ces désignations de poids étaient comprises les pierreries (améthystes, émeraudes, turquoises, perles et cornalines). Un voleur a converti tout cela en matières brutes, pendant que les dépouilles étrangères s'étageaient au Cabinet de France ; et l'église de Monza n'a vu revenir après 1815 qu'une autre couronne attribuée à la reine Théodelinde, femme d'Agilulf, mais qui est beaucoup moindre (poids : 14 onces et 19 deniers, pour la couronne ; et 15 onces 7 deniers, pour la croix ; diamètre : 17 centimètres) et sans inscription, ni figures, ni pendeloques à la croix.

À propos des pendeloques de la croix d'Agilulf, ne serait-ce pas là quelque chose comme ce que la Biographie des papes nomme des *anguilles* ou des murènes [2] ? Une imagination quelque peu complaisante pouvait absolument voir une tête d'anguille dans l'espèce de gland qui termine ces appendices ; et pour peu que la torsade (cordon, tresse, chaîne, etc.) qui les soutenait fût forte, rien ne manquait plus à cette assimilation. Du reste, je n'y tiens pas, et ne m'oppose point à une explication meilleure. Mais, si la mienne passait, il resterait toujours assez d'autres difficultés dans Anastase pour occuper les *Saumaises futurs*.

Disons en terminant ceci que ces croix (couronnées ou non) qui étaient souvent suspendues au dessus de l'autel semblent avoir tenu lieu du crucifix que l'on place aujourd'hui sur l'autel. Car l'autel fut longtemps d'une simplicité presque sévère (sans exclure pourtant la magnificence du lieu saint) ; et nous, au contraire, nous poussons bien des fois l'enjolivement de nos autels jusqu'à l'extrémité opposée sans trop prendre conseil ni du goût ni des rubriques les plus claires.

13. Mais nous rentrons dans notre véritable sujet en recherchant les combinaisons de la croix et de la couronne avec les lampes, car les croix ont été accompagnées de lumières dans les églises en plus d'une façon. Nous en avons publié un exemple, p. 18, d'après un manuscrit carlovingien, et nous aurions pu en donner d'autres encore ; mais avant et après cette époque les descriptions s'en rencontrent sans peine [3], et cela n'a point échappé à notre sa-

[1] Pour les pendeloques des croix, il peut suffire de citer une fois l'intarissable Anastase (*in Leon. IV*, p. 385, sq.) : « fecit... regnum ex auro purissimo unum, pendens super altare majus, cum catenulis aureis, sculptilem ; habens in medio crucem auream habentem gemmas quatuordecim, ex quibus quinque in eadem cruce fixas, et alias quæ ibidem pendent novem. Etc. »

[2] *Morenæ, murenæ* ; Cf. Anast. *in Gregor. IV* (p.342).

[3] On dirait que S. Paulin (*Natal.* XI, v. 460, sqq.) veut peindre notre croix à lumières de la page 18, quand il dit :

« . . . . , ...
Qua crucis instar erat, quod est modo, perpete virga
Directum geminos transverso limite gestans
Cantharulos ; unum de calce catenula pendens
Sustinet in tribus. Etc. »

Cf. not. *in h. l;* et Bottari, *Roma Sotteran*, t. I, tav. XLIV, p. 201.

vant Du Cange, qui croit pouvoir ranger souvent parmi les croix éclairées ce que les écrivains ecclésiastiques nomment *signum Christi*, *signochristum*, etc. [1] Anastase ne nous fait pas défaut en ceci [2]; et, ce point suffisamment mis en saillie, nous pouvons en venir à l'association des lampes avec les couronnes.

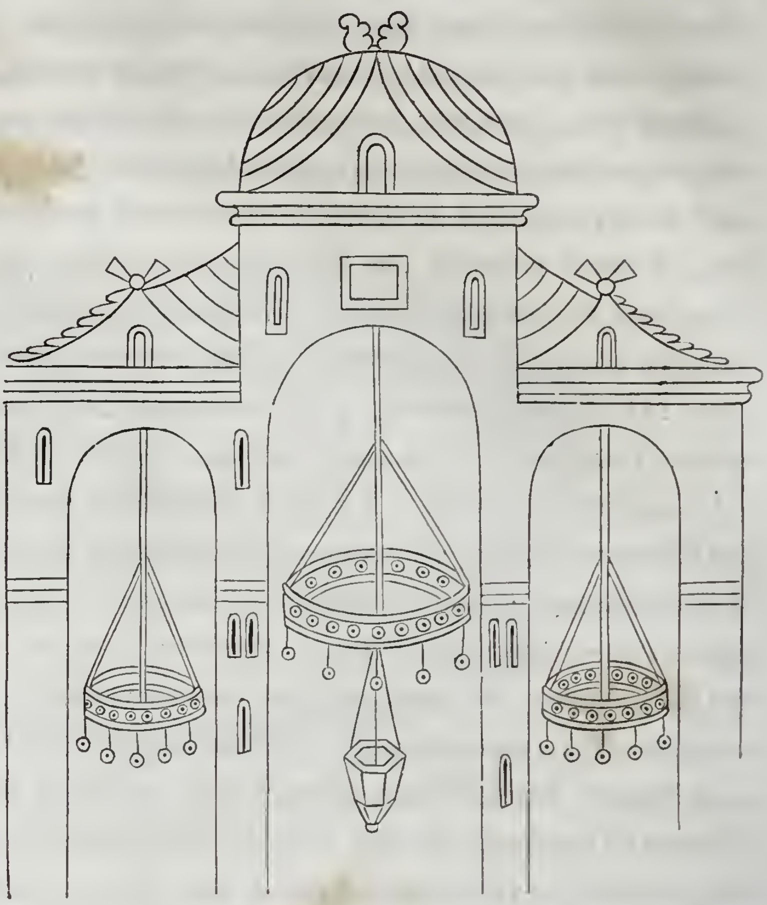

Que ce fût du symbolisme, ou simplement de la fantaisie, ou un peu de l'un et de l'autre [3], le fait est que le moyen âge a couronné volontiers ses lampes, ou si l'on veut a éclairé les couronnes. Le même manuscrit d'Aix-la-Chapelle qui nous a montré (n° 11, p. 26) deux lampes et une couronne séparées, nous donnera ici un exemple de la couronne et de la lampe réunies en un seul appareil [4]. On les verra de même dans une miniature du manuscrit de Bamberg (pl. II, fig. D) que nous avons déjà mis à contribution, et les textes sont en cela d'accord avec les monuments; car, malgré bien des obscurités dans les expressions relatives aux renseignements de ce genre (entre autres), je crois hors de doute que c'est là ce qu'il faut entendre par les *phara coronata* dont il est fait mention dans les vieux inventaires [5]. Il doit être pourtant bien

[1] In Paul. Silentiar. *Descript. S. Sophiæ*, not. (Bonn, t. II. p. 104, sq.). Il en cite une qui portait 1370 lumières à elle seule (Anast. *in S. Hadrian.*: p. 251, sq.).

[2] In Leon. *III* (p. 291) : « Super (*altare*) fecit gabathas sex, cum cruce ex argento purissimo, quæ pendent ante arcum majorem dextra lævaque, pensantes simul libras XII et semis. » —Ibid. : « Fecit crucem anaglypham intersatilem (*al.* intersasilem) ex auro mundissimo, pendentem in pergula ante altare, cum candelis duodecim, pensantem libras XIII. »

[3] Je citerai plus bas (n° 18) divers textes où le symbolisme coule à pleins bords; et, quoiqu'on en ait un peu abusé, nous verrons que cela avait fini par prescrire, au moins pour certains points.

[4] Faisons toutefois observer que la gravure sur bois a négligé de marquer les cordons de perles qui formaient les cercles supérieur et inférieur de ces trois couronnes. Car c'est chose remarquable combien ces âges taxés de grossièreté par tant d'écrivains avaient compris que les œuvres de Dieu les les plus belles étaient assez mal employées si elles ne contribuaient pas directement à la gloire de leur auteur. Cf. Suger.. *De consecrat. eccl. S. Dionysii* (ap. Duchesne, *Hist. Francor. scriptt.* t. IV, 355. 356).

[5] Anastas. *in Sylvestr.* (p. 34) : « Phara coronata x, pensantes singula libras octonas. » On trouve également dans Anastase (in Sixt. III ; p. 70) *coronaphara*, et *corona pharalis*. Si l'on récusait l'application que je fais ici de ces mots, il faudrait bien du moins admettre comme concluant ce passage de la vie de S. Ansegise (ap. Mabillon, *Annal. O. S. B.*, sæc. IV, P. I, p. 633) : ... coronam majorem argenteam, cum lampada sua argentea, optimam unam. »

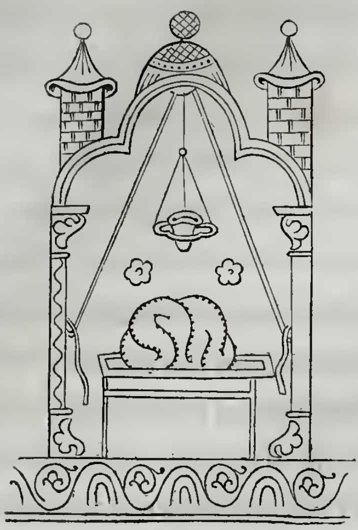

(Email.)

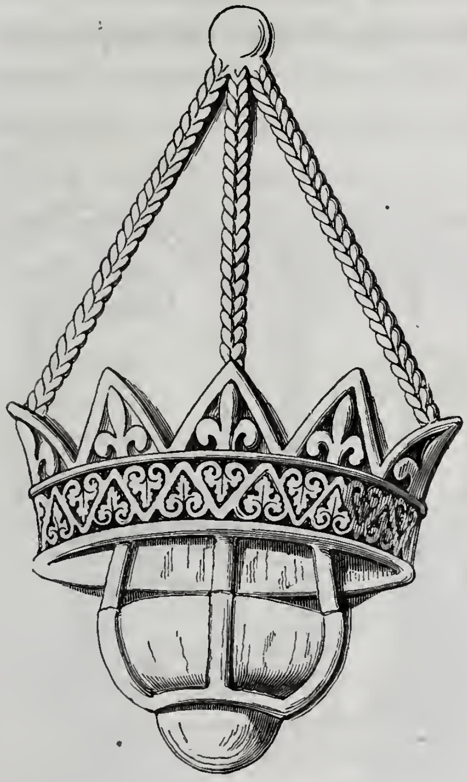

(Sculpture à Chartres.)

entendu que la forme de cet appareil a passé par diverses mutations sous l'influence variée du goût personnel des artistes et des développements apportés à l'art par la succession des temps. C'est ce qui me fait présumer qu'on a voulu représenter une lampe à couronne dans cette peinture du saint Sépulcre prise d'une châsse émaillée qui appartient à M. le prince Soltykoff[1], Mais il n'y a pas le moindre sujet de doute soit pour la lampe du quinzième siècle que nous a conservée Basaïti (*supra*, p. 22), soit surtout quant à cet autre modèle du treizième que nous prenons dans un bas-relief de la cathédrale de Chartres (portail septentrional). Cela peut se rapprocher avantageusement de la couronne copiée précédemment (n° 11, p. 27) sur un vitrail de Cantorbéry ; nous n'avons pas désormais à chercher ailleurs, il ne se présenterait rien de plus noble et de plus élégant pour donner une idée de ce qu'a su réaliser le treizième siècle avec cette donnée ancienne, mais transformée peu à peu, et venue là, ce semble, à sa maturité parfaite.

Mais tandis que ce type atteignait pour ainsi dire la perfection dont il était susceptible, l'association des lampes et des couronnes avait suivi en même temps une direction différente, dont il est indispensable de tenir compte dans le développement des faits qui font le sujet de ce mémoire. Cela nous conduira de plus en plus au principal objet de nos recherches, qui est proprement la couronne de lumières (*Kronleuchter*).

[1] Dans l'appréciation des anciens émaux, pour être bien renseigné, comme pour être équitable, il faut savoir tenir compte des difficultés de la palette. Cette espèce de nuée qui sort ici du sépulcre n'était rien moins qu'une nuée aux yeux du peintre ; mais il maniait de son mieux un instrument rebelle dans l'émail dont les résistances n'avaient pas encore été domptées, comme on le fit plus tard. Je tiens pour indubitable que l'artiste prétendait exprimer ainsi les plis des linceuls (Joann. xx, 5-7. —Luc. xxiv, 12), sorte de formule convenue dans une certaine école orientale du moyen âge (Cf. *infra*, n° 22) ; c'était, je l'ai déjà dit ailleurs (*supra*, t. II. p. 74) une façon d'exprimer aux yeux ce que dit encore l'ancienne séquence de Pâques :

« Sepulcrum Christi viventis
Et gloriam vidi resurgentis ;
Angelicos testes,
Sudarium et vestes.
Surrexit Christus, spes mea ! »

IV.

LAMPES EN COURONNE.

14. Avec l'affection qu'avaient les âges de foi pour la multiplication du luminaire dans les églises, on dut trouver qu'une seule lampe pour une couronne était bien peu de chose. Et soit que l'on ait prétendu grouper plusieurs godets sous une couronne plus ou moins riche, comme dans la peinture chrétienne de Rome[1] dont nous donnons un fragment, soit que (sans chercher autre chose qu'un système quelconque d'assemblage) l'on ait voulu simplement disposer en cercle des lampes suspendues, comme je crois le voir dans le fragment d'un vitrail de Clermont qui est gravé pl. II (fig. A), ou dans un vitrail de Laon[2], dont voici la partie qui

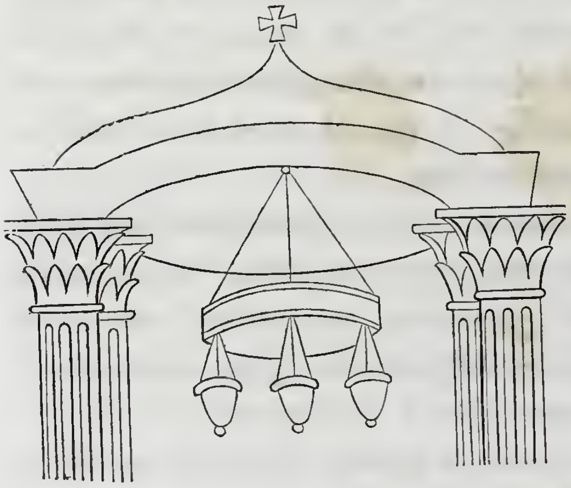

(Peinture murale à Rome.)

(Vitrail de Laon.)

[1] Arringhi, *Roma subterran.*; et Bottari, t. I, tav. XIV, p. 34; peinture des anciens portiques de la basilique vaticane. Cette fresque (?) n'existe plus; mais Arringhi pensait qu'elle pouvait être attribuée au septième siècle.

[2] Ce vitrail de la cathédrale de Laon est consacré à la légende de Théophile, et notre médaillon représente son repentir. Le graveur a négligé d'exprimer la torsade qui fait reconnaître une corde bifurquée dans le soutien des couronnes.

Que si quelqu'un, remarquant la perspective observée dans la couronne qui surmonte l'autel, en concluait que l'autre appareil doit être une simple tringle ou baguette, je ne puis évoquer le peintre verrier du treizième siècle pour obtenir des éclaircissements authentiques qui décident entre nous. Mais ce monument aurait toujours une valeur dans les questions qui nous occupent, et devrait tout au plus être classé à un autre endroit. En ce cas le vitrail de Clermont (Pl. II, fig. A) aurait à suivre la même fortune; mais je crois que celui-ci est bien une couronne (ou *rota*).

revient à notre sujet; nous pouvons appeler cela sans grand inconvénient des *lampes en couronne*, toutes les fois qu'elles formeront un appareil unique.

Je pourrais bien ici, et je voudrais même citer des documents anciens; mais ils sont presque toujours mêlés d'expressions si mal déterminées pour nous autres trop éloignés du temps où les textes ont été écrits, que le véritable sens nous échappe quand nous croyons le saisir [1]. Les termes employés dans les descriptions présentent des difficultés de plus d'un genre, et lorsque l'on croit en avoir percé l'étymologie pour se guider au moins par quelque fil, on se trouve arrêté dans ses conclusions par quelque autre emploi du même mot qui reparaît ailleurs avec des modificatifs dont ne s'accommode plus la version première. Au point où nous voici arrivés, la plupart des inventaires auxquels j'aurais recours se servent de mots qui conviendraient également aux lampes en couronne et à plusieurs des appareils qu'il s'agit de décrire encore.

15. Bien que les auteurs ecclésiastiques fassent mention de lampes à plusieurs becs (*polymyxes*) [2], ma mémoire ne me rappelle aucun monument chrétien qui en représente une dans le genre de celles dont l'antiquité classique avait dû léguer la forme aux siècles chrétiens. C'est pourquoi j'en emprunte deux à l'art de Pompéi et d'Herculanum, afin de faire comprendre ce qu'auront pu être, au moins sous les premiers empereurs chrétiens, les lampes à six, neuf, dix et douze becs, ou davantage.

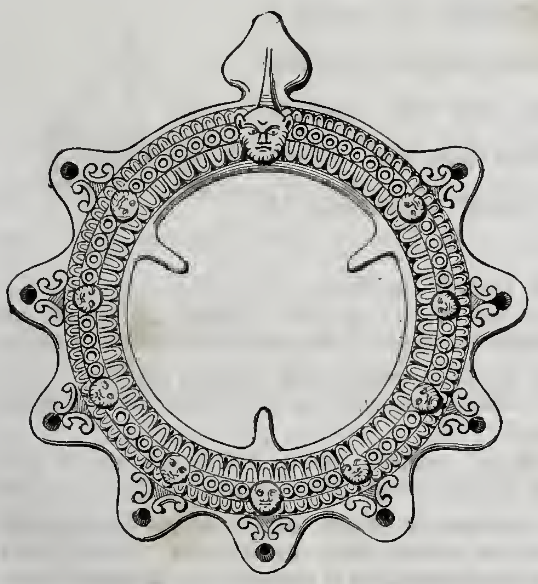

(Vue horizontale).

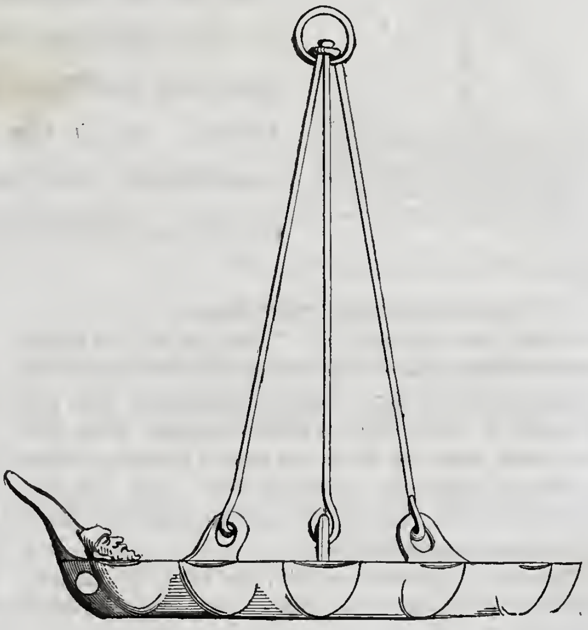

(Vue verticale).

[1] Ainsi je citerais bien à ce propos, si je pouvais dire à coup sûr ce qu'était une *gabatha*, des textes d'Anastase comme celui-ci (*in Leon.* III, p. 276) : « Fecit.... farum argenteum.... cum gabatis argenteis XXX, et canistrum octogoni in medio. » Mais il y a là plusieurs expressions qui sont des pierres d'achoppement pour moi et pour bien d'autres.

[2] Paulin., *Natal.* VI, v. 36 (p. 427) :

« Multiforesque cavis lychnos laquearibus aptant

Celle-ci (p. 33), qui porte neuf becs, vient de Pompéi [1], et est de terre cuite, si je ne me trompe ; son plus grand diamètre est de 14 centimètres, si les académiciens d'Herculanum l'ont fait graver de la grandeur de l'original, comme je le crois. L'autre (Pl. II, fig. B) est copiée sur une des peintures murales dont nous devons la conservation au Vésuve [2]; et nous suivons les académiciens d'Herculanum, qui donnent pour une lampe, sans hésiter, cette couronne surmontée d'un génie ailé. La tige qui la suspend au plafond et les guirlandes qui s'y rattachent n'ont rien qui ait pu sembler trop étrange dans une basilique des premiers siècles ; ce pourra donc être une indication supplémentaire pour reconnaître quelque monument chrétien de ce genre qui viendrait à être signalé un jour.

16. Je ne me rappelle pas non plus avoir rencontré de figure authentique ou de monument que je puisse placer avec une certaine assurance sous les noms *polycandela* et *turres*, lesquels peuvent néanmoins avoir indiqué souvent quelque chose de semblable aux appareils dont il est question en ce moment [3]. Je trouve dans Anastase [4] un *polycandilum* de porphyre suspendu par Léon III devant la Confession de S. Paul, ce n'était donc pas un candélabre à plusieurs branches (d'autant que *candela* ne signifiait point chandelle ni bougie) ; mais je ne m'explique pas très bien l'emploi que recevait là le porphyre, non plus que dans certaines couronnes suspendues ornées de lampes [5]. Quant aux *tours*, je n'oserais affirmer si ce nom leur sera

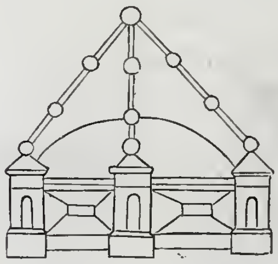

venu des ornements qui leur auront donné l'aspect d'une couronne tourrelée [6], à la manière de celles que nous reproduisons en marge et dont nous voudrions pouvoir garantir l'entière vérité [7] ; ou si l'on aura cru voir quelque ressemblance avec une tour dans un système de cercles parallèles qui étaient maintenus les

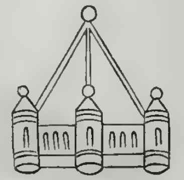

Ut vibrent tremulas funalia pendula flammas. »

Anastase parle souvent (p. 47, 77, 339, 401, etc.) de lampes à plusieurs mèches (*lucernam auream mixorum duodecim, canistra ennafotia duo, canistra exafoci duo*, etc.); et il est permis de penser que ces mèches indiquent divers becs d'une même lampe, ne fût-ce que pour la première, qui est du temps de Constantin. Ailleurs (*in Leon.* III, p. 276, sq.) un *canistrum ex cede cafoti*, pourrait bien avoir été à dix-neuf becs (*enneadecafoti*).

[1] Antichità di Ercolano, *Lucerne*, tab. 16 (p. 97). Cf. Ibid. tab. 13-15 (p. 85-94). — S. Bartoli, *Le antiche lucerne;* P. III, luc. 21.

[2] Elle provient des fouilles de Portici. Cf. Ercolano, *Pitture*, t. IV, p. 275—279 (tav. 56).

[3] On rencontre plus d'une fois dans Anastase le mot *turris* avec des expressions qui semblent annoncer un système de lampes; mais il n'est pas évident que ce soit l'unique sens admissible.

[4] In Leon. III, p. 293.

[5] Id. *in Leon. IV* (p. 379) : « obtulit...... coronas porphyreticas (Cf. *infra*, p. 36, note 1) miræ magnitudinis, ornatas ex auro purissimo, cum delphinis duodecim. » Il est assez reçu que ces *delfini* ont l'air d'avoir formé les becs de lampes.

[6] Chronic. cassinens. *libr.* III, cap. 33 (ed. Ang. de Nuce, 1668; p. 362) : « Fecit (*Desiderius*) et pharum, id est coronam maximam de argento, librarum circiter centum, habens in circuitu cubitos viginti, cum duodecim turribus extrinsecus prominentibus, sex et triginta ex ea lampadibus dependentibus; eamque extra chorum ante crucem majorem satis firma ferrea catena, septem deauratis malis distincta, suspendit. » Cela ressemble fort au sujet de nos prochains articles V, VI et VII (*infra*, p. 35, svv.).

[7] Spalart (*Versuch üb. d. Kostum*, Atlas, pl. XX) les emprunte à Strutt. Elles ornent toutes deux un même sanctuaire.

uns au dessus des autres, en décroissant toujours de diamètre depuis la base de cette espèce d'*if* circulaire jusqu'au sommet. Il ne m'en est point tombé d'exemple sous la main, mais les documents ne laissent aucun doute sur cette invention. Essayons de transporter en français quelque chose du style descriptif mis en œuvre par Paul-le-Silentiaire à ce sujet[1]. Après avoir parlé de *corymbes lumineux* et d'appareils qu'il caractérise plus ou moins clairement : « Il en est, dit-il, qui, semblables aux pommes de pin, pourraient emprunter le nom du cyprès à l'épaisse chevelure, terminés qu'ils sont par un sommet aigu d'où descendent des cercles qui s'élargissent de plus en plus à mesure qu'ils s'approchent du cercle inférieur ; une floraison de feux les couronne, et leurs feuillages enflammés ont pour racine des coupes d'argent qui les alimentent; » etc.

Mais tout cela nous ramène définitivement à ce que nous avons appelé *couronne de lumière*, en imitant le mot allemand *Kronleuchter*, qu'emploient encore les habitants d'Aix-la-Chapelle pour nommer l'appareil dont la description a occasionné les recherches précédentes, et qui ne subsiste plus guère que chez eux et à Hildesheim. Ce nom même (mais par abus, je crois), a passé aux lustres modernes dans la langue allemande.

V.

COURONNES DE LUMIÈRE.

17. Maintenant nous ne serons plus réduits presque uniquement à feuilleter les historiens des siècles reculés ou les inventaires de trésors anéantis, dont il faille *restituer* les débris à force de conjectures et de confrontations laborieuses ; il s'agit d'un monument que bon nombre d'églises pouvaient montrer encore vers la fin du siècle passé, et dont on rencontre les vestiges dans quelques sanctuaires. Cependant, pour reconnaître combien haut remonte cet usage, quelles formes il revêtit, et quelles pensées s'y étaient associées, mettons encore un peu à contribution les renseignements du temps passé.

Je ne sais s'il faut compter comme *couronne de lumière* cette *roue* de bronze garnie de lampes qui pendait au septième siècle sur le sommet du Calvaire[2] pour marquer le lieu où avait été opéré le salut du monde. Le fait est que le mot *rota* paraît souvent avec la signification d'une

[1] Paul. Silent., v. 873 (*al.* 456). sqq.; et not. in h. l. (p. 41, sq.; 103, sqq.)

[2] Bed., *De locis sanctis,* cap. 2 (ed. Giles, t. IV, 404) : « Rupes apparet illa quæ quondam ipsam, affixo Domini corpore, crucem pertulit; argenteam modo pergrandem sustinens crucem, pendente magna desuper ærea rota cum lampadibus. »

Cela rappelle les *phares* dont Bède parle ailleurs comme d'un spectacle que chacun a dû rencontrer (Cf. *supra,* p. 5, note 3).

sorte de lustre, chez les écrivains du moyen âge[1], et il figure à ce titre en une de ces sorties où S. Bernard déploie sa *furia francese* contre ce qu'un zèle un peu aigre lui faisait appeler abus[2]. Peut-être la France avait-elle particulièrement adopté cette expression, qui se retrouve dans des chartes rédigées en langage populaire. A des autorités déjà citées par le *Glossaire* de M. Pugin joignons celle des archives de Poitiers[3], où l'on voit qu'en 1552, pour les solennités de Pâques, on fit exécuter en bois une *roue*, comme j'en trouve d'autres ailleurs pour la Fête-Dieu. Mais, ces roues n'étant probablement que temporaires, je m'explique ainsi qu'on y ait employé une matière si peu durable, et qu'il n'y soit question que de cierges ; car la plupart des couronnes de lumière dont il nous est resté des indications précises paraissent avoir réuni des lampes et des cierges dans un même appareil commun[4].

18. C'est que, après les simples lampes, les couronnes, les lampes ou les croix couronnées, etc., la couronne de lumière était comme le dernier terme des efforts tentés pour donner au luminaire des églises une forme définitive qui satisfît le goût populaire en fait d'art et de mysticisme à la fois. Aussi, outre l'unité qui se reconnaît dans la variété des inventions imaginées par les artistes de différents siècles et de différents pays pour réaliser cet ornement des églises, on rencontre un accord bien plus constant entre les écrivains pour en caractériser l'intention symbolique. Car le moyen âge manquait rarement de couronner un fait matériel par des pensées d'un ordre supérieur ; et quand ces idées n'avaient pas été le point de départ dans l'exécution, elles survenaient bientôt pour donner une sorte de consécration à

[1] Je sais que l'on trouve çà et là des *roues* de marbre ou de porphyre qui ne paraissent être prises que pour des disques encastrés dans le pavé des églises afin de désigner certaines places ; cependant, comme nous avons vu (p. 34, notes 4 et 5) un *polycandelum* de porphyre, il se pourrait que le sens de ces roues ne fût pas toujours facile à déterminer (Cf. Reiske, *l. cit.* (t. II. 178, 607).

[2] Bernard. Apolog. *ad. Guill. abbat.*, cap. 12 (1690, t. I, p. 539) : « Ponuntur dehinc in ecclesia gemmatæ non coronæ, sed rotæ, circumseptæ lampadibus, sed non minus fulgentes insertis lapidibus. Cernimus et pro candelabris arbores quasdam erectas multo æris pondere, multo artificis opere fabricatas ; nec magis coruscantes superpositis lucernis quam suis gemmis. Quid putas in his omnibus quæritur ? Pœnitentium compunctio, an intuentium admiratio ? O vanitas vanitatum ! Etc., etc. » Tout cela n'est pas sans une certaine éloquence, qui plaît surtout aux esprits chagrins ; mais d'autres saints et l'Église ont pensé autrement. Quant à S. Bernard, c'est un grand homme, mais pourtant un homme ; et ses invectives, pour être véhémentes, ne sont pas des jugements irréfragables. On pourrait citer S. Bernward d'Hildesheim, ou S. Meinwerk, qui serviraient de correctif à l'amertume de l'abbé de Clairvaux, par une exagération en sens contraire.

[3] Bibliothèque de l'École des Chartes, 1re *série*, t. I, 231 :

	l.	s.	d.
« Item à Étienne Brigon, menuisier, pour avoir fait la roue devant Notre-Dame.		X	X
« Item à Champdiver pour avoir paint lad. roue.	»	VIII	X
« Item à Jehan Lequex, sergier (*cirier*, ou *ciergier*), pour demy cent de cire, laquelle fut mise en ladite roue. . . .	VIII	»	X

Je dois à M. l'abbé Barraud, directeur au séminaire de Beauvais, l'indication d'un autre nom assez bizarre donné à une couronne ou *roue* en fer par les gens d'Hermenonville. Il a bien voulu nous apprendre qu'on lit dans le registre de fabrique de cette église, à la date de 1514 : « Les marguilliers reçurent 15 deniers pour la *ceinture dépiautée* de S. Sébastien, » et que cette ceinture était tout simplement un cercle de fer suspendu, et garni de cierges.

[4] J'ai déjà fait observer (n° 16, p. 34) et nous reverrons encore (n° 29) que *candela*, dans le latin ecclésiatique, indique plus ordinairement une lampe qu'un cierge. Je ne saurais donc dire bien au juste ce qu'était la couronne de Spire désignée par un chroniqueur de cette ville (ap. J. Geissel, *Der Kaiser-Dom zu Speyer*, t, I, p. 22) en ces termes : « Coronam insignem candeliferam cupream, auro subductam. » D'ailleurs cet auteur songeait-il à donner un signalement complet ? Évidemment non. Il ne prétendait que rappeler ce que tous ses compatriotes connaissaient fort bien.

l'œuvre achevée. Que certains esprits et certains âges même en aient fait abus au point d'arriver à un mysticisme tantôt guindé, tantôt voisin de l'enfantillage (surtout vers le quinzième siècle), je n'en disconviendrai point ; je signale cette tendance, et je la trouve grande en principe, quoi qu'il en puisse être de bien des applications. La question actuelle est que le symbolisme des couronnes de lumière semble fixé de bonne heure dans l'estime du moyen âge, et règne à peu près partout sans contestation. En pareille matière, on avait beau champ avec les paroles de l'Écriture qui appellent Jésus-Christ la *lumière du monde* [1] ; et comme S. Jean dit que la Jérusalem céleste est éclairée par l'Agneau [2], on jugea (non certes sans fondement) que lumière, Église et couronne étaient des objets au sujet de quoi la contemplation ne pouvait risquer de s'engager trop haut.

La couronne de lumière devint donc pour l'artiste et pour le fidèle un souvenir ou même une figure de la Jérusalem céleste [3], qui couronne pour l'éternité les œuvres accomplies par

[1] Joann. I, 9; III, 19; VIII, 12; IX, 5; XII, 46.—Matth. IV, 16. —Luc. XVI, 8. — Etc., etc.

[2] Apoc. XXI, 23.

[3] Laissons Siméon de Thessalonique et les Grecs du Bas-Empire; voici les paroles de Sichardus (*Mitrale*, libr. I, cap. 13) : « Pluralitas in ecclesia lucernarum, pluralitatem significat gratiarum; vel luminaria sunt illi quorum doctrina fulget Ecclesia ut sol et (*sole?*) luna, quibus dicitur (Matth. v, 14) : *Vos estis lux mundi.* Singularis vero lucerna Christus est qui *illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Joann. I, 9).

« Apud modernos in coronis lucernæ ponuntur; coronæ vero tribus de causis in ecclesiis suspenduntur : primo, vel ad decorem, vel ad utilitatem; secundo ad significandum quod ii qui permanent in unitate Ecclesiæ, si Deo devote servierint, coronam vitæ percipient; tertio vero cœlestis Hierusalem nobis ad memoriam revocatur, ad cujus figuram facta videtur; constat enim ex auro, argento, ære, ferro, catenis, et lapidibus pretiosis. Aurum sunt martyres, argentum sunt virgines; æs, doctores; ferrum, continentes; gemmæ, quique virtutibus coruscantes; catena, contemplatio quæ semper eos ad Dominum erigit; supremus circulus est Deus, qui omnia continet et comprehendit. »

Je n'aurais point connu ce passage sans l'obligeante prévenance de M. le comte de l'Escalopier, qui a pris la peine de me l'indiquer et de le faire transcrire sur son exemplaire (Cf. t. I, p. 42, note 4) ; mais nous possédons d'ailleurs des documents bien autrement irréfragables, dans les inscriptions mêmes de plusieurs couronnes anciennes. Voici, par exemple, ce qu'on lisait sur la couronne donnée à Saint-Pantaléon de Cologne, par son fondateur, l'abbé Hermann I, sur la fin du onzième siècle (*Necrolog. abbatum... S. Panthaleonis*, ap. Würdtwein, *op. cit.*, t. IV, 6) :

« Has inter gemmas Herimannus fulgeat abbas
Hoc opus ecclesiæ qui mira condidit arte
(Nam muros, portas et turres atque plateas),
Quæ dilecta Deo, gemmis ornatur et auro.
Huic lapides vivi pressura, cæde, politi
Aptantur merito virtutis ordine certo.
Surgit in excelsis urbs inclyta, visio pacis :
Sorte locis (*locos?*) justa Christus disponit in illâ ;
Ipsaque pulcra fide, dives spe, fortis amore,
Sicut sponsa viro, cœlesti jungitur agno.
Hinc stabiles muri lapides ejus pretiosi,
Structuræ ratio loquitur præsentis et ordo.
Hæc est illa fide quàm fundavere prophetæ,
Quæ per apostolicas pandit sua mœnia gemmas,
Hierusalem structam sanctis in montibus urbem (Ps. LXXXVI, 1).
Huic superaptantur vigiles, urbemque tuentur (Is. LXII, 6). »

Nous voyons là mentionnés les anges et les apôtres qui figuraient en effet sur la couronne d'Agilulf (*supra*, p. 28), et sur celles d'Aix-la-Chapelle, d'Hildesheim, etc. Il devait en être de même pour celle de Spire, qui était plus ancienne (vers 1038) que celles de Cologne et d'Aix, et où se lisaient ces vers (Cf. J. Geissel, *op. cit.*, t. I, p. 23-26) :

« Cernitur in medio Seraphim celsissimus ordo
Eximius merito, qui præsidet altus olympo ;
Et cherubim dictus clarissimus ordo secundus,
Hinc angelis similis (*oculis....?*) consistere laude Tonantis.
Cœtus et angelicus, reliquis sanctis venerandus,
Collaudat Dominum propria deitate respectum.
Formantur vere post almi quinque prophetæ,
Spem magnam nobis qui prædixere salutis.
Hinc atrio coram devotum cerne senatum
Hospitio Dominum qui sæpe recepit alendum (Matth. xxv, 35);
Hinc duodenus apex, æquo discrimine judex,
Secernit justos ab iniquis igne cremandis (Matth. XIX, 28).
Virgo, Dei genitrix, spes mundi, gloria, nutrix,
Gemma pudicitiæ, regali nota radice,
Quæ regem regum generans sub tempore legum,
Virgineo Verbum portasti corpore sacrum,
Istud non magnum dignanter suscipe donum
Quod Reginbaldus tibi præsul reddo misellus.
Etc. »

On reconnaît tout de suite qu'il s'agit de la cour céleste.

Un annaliste d'Hildesheim, à l'an 1054, parlant de l'évêque Hetzilon (*Ethylo*), dit de lui (ap. Leibnitz, *Scriptt. rer. Bruns-*

Dieu dans le temps en faveur de ses élus, et où tout mérite de la créature est couronné d'une immortelle gloire[1]. Je ne serais même pas surpris que des couronnes étagées l'une au dessus de l'autre (comme celles dont j'ai parlé ci-dessus, n°16; p. 34, sv.) eussent été tout exprès composées de trois cercles parallèles pour exprimer les *auréoles* des trois principaux ordres de saints[2] ; mais, encore une fois, je ne connais nul monument bien authentique de cet appareil à couronnes superposées, dont les textes seuls témoignent aujourd'hui l'existence.

Quoi qu'il en soit, l'empereur Frédéric Barberousse, prince peu mystique assurément, ne parle pas autrement que son siècle dans l'inscription de la couronne donnée par lui à l'église d'Aix-la-Chapelle. C'est bien l'image de la cité sainte vue par S. Jean, que le *farouche gibelin* prétend faire retracer par son orfèvre aux regards des fidèles, et il demande à la Mère de Dieu d'être reçu un jour dans le royaume éternel, lui et Béatrice de Bourgogne, sa deuxième femme, sur la légitimité de laquelle il ne laisse pas percer le moindre scrupule ; car il la proclame sans façon sa co-impératrice[3] (à moins qu'il ne s'agisse uniquement de la faire régner avec lui au ciel).

Aussi à travers le pathos officiel du secrétaire impérial, ce qu'il y a de plus clair c'est ce langage du temps, qui ne supposait pas un doute sur l'analogie entre la couronne lumineuse des églises et la vision de la Jérusalem céleste aperçue par l'écrivain inspiré de l'Apocalypse[4]. Cela bien constaté, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour saisir quelque parenté entre ce symbolisme et la grande image de Dante, qui, un siècle plus tard, peint le cercle bienheureux de la milice immortelle sous l'aspect d'une rose immense formée par le bel ordre échelonné des groupes conquis au Calvaire ; les chœurs des anges, heureux eux-mêmes de la

wic., t. I, 745) : « Antiquo capiti ecclesiæ... novum corpus adjunxit ; quod postea donatum palliis, calicibus, corona imaginem cœlestis Jerusalem præsentante...,.. decoravit. » Nous verrons que la couronne d'Aix-la-Chapelle annonce la même intention très formellement.

[1] Cf. I Cor. IX, 25. — II Tim. IV, 8. — Jac. I, 12. — I Petr. V, 4. — Apoc. II, 10; III, 11; etc.

[2] Pour vider par un grand témoignage la question des trois auréoles, que bien des gens n'iraient pas chercher dans les scolastiques, recourons à S. Thomas (*in IV Sententiar.*, dist. XLIX, quæst. V, art. 5). « Aurolea est quoddam privilegiatum præmium privilegiatæ victoriæ respondens ; et ideo, secundum privilegiatas victorias in tribus pugnis quæ cuilibet homini imminent, tres aureolæ sumuntur. In pugna enim quæ est contra carnem ille potissimum victoriam obtinet qui a delectabilibus venereis, quæ sunt præcipua in hoc genere, omnino abstinet; et ideo virginitati aureola debetur. In pugna vero qua contra mundum pugnatur, illa est præcipua quum a mundo persecutionem usque ad mortem sustinemus; unde et martyribus, qui in ista pugna victoriam obtinent, secunda aureola debetur. In pugna vero qua contra diabolum pugnamus, illa est præcipua victoria quum aliquis hostem non solum a se, sed a cordibus aliorum removet : quod fit per prædicationem et doctrinam ; et ideo doctoribus et prædicatoribus tertia aureola debetur. Etc. » Cf. *ibid.*, art. 1.

[3] Voici cette inscription :

« Celica Iherusalem signatur imagine tali,
Visio pacis, certa quietis spes ibi nobis ;
Ille Joannes gratia Christi preco salutis,
— Quam prophetavit, quamque prophete, denique virtus
Lucis apostolice fundavit dogmate vitam, —
Urbem syderea labentem vidit in æthra
Auro ridentem mundo, gemmisque nitentem.
Qua nos in patria precibus pia siste Maria.
Cesar catholicus romanorum Fridericus
Cum specie munerum (*al.* numerum) cogens attendere clerum,
Ad templi normam sua sumant munia formam, *
Istius octogene (*sic*) donum regale corone
Rex pius ipse pie vovit solvitque Marie.
Ergo, Stella maris, astris prefulgida claris,
Suscipe munificum prece devota Fridericum ;
Conregnaticem sibi junge suam Beatricem. »

* L'église est octogone, et la couronne a huit lobes.

Cf. Quix, *Histor. Beschreib. d. Münsterkirche.... in Aachen* (1825), p. 10. — Nolten, *Archæolog. Beschreib. d. Münster-oder Kronungskirche in Aachen* (1818), p. 21.

[4] Apoc. XXI, sq.; et III, 2.

joie des élus et s'enivrant à la même source, plongent dans la fleur radieuse comme un essaim d'abeilles qui se précipitent et s'ébattent dans les corolles entr'ouvertes. Mais ce sont des paroles qu'il faut laisser dire à l'Exilé de Florence[1], d'autant que c'est du moyen âge qui vaut bien le *poeta cesareo* de Barberousse; cependant c'est toujours du moyen âge, et qui montre comme les esprits d'alors se portaient avidement aux pensers du ciel. Quelque chose de l'extase de Dante devait rayonner dans les imaginations et les cœurs du *populaire* lorsque ces hommes à la vie si rude et à l'âme si pénétrée de foi passaient de leurs demeures simples et sans *comfort* à tout ce que l'art et l'enthousiasme du temps savaient dépenser de splendeurs pour Dieu dans les plus grands jours de l'Église.

Mais revenons à l'empereur et à son *ex voto*, pour le mieux comprendre.

[1] Paradiso, XXXI, v. 1, svv.
« In forma dunque di candida rosa
Mi si mostrava la milizia santa
Che nel suo sangue Cristo fece sposa.
Ma l'altra (*milizia*), che volando vede e canta
La gloria di Colui che la innamora,
E la bontà che la fece cotanta,
— Sì come schiera d'api che s'infiora
Una fiata, et altra si ritorna
Là dove suo lavoro s'insapora, —
Nel gran fior discendeva, che s'adorna
Di tante foglie, e quindi risaliva
Là dove il suo amor sempre soggiorna.
Le facce tutte avean di fiamma viva,
E l'ale d'oro, et l'altro (*il rimanente*) tanto bianco
Che nulla neve a quel termine arriva.
Quando scendean nel fior di banco in banco,
Porgevan della pace e dell'ardore
Ch'egli acquistavan ventilando il fianco.
Nè l'interporsi tra'l disopra e il fiore
Di tanta moltitudine volante
Impediva la vista e lo splendore :
Chè la luce divina è penetrante
Per l'universo, secondo ch'è degno.
Sì che nulla le puote esser ostante.
Questo sicuro e gaudioso regno,
Frequente in gente antica et in novella,
Viso et amore avea tutto ad un segno.
O trina Luce, che in unica stella
Scintillando a lor vista sì gli appaga,
Guarda quaggiuso alla nostra procella !
. . . .
. . . .
. . . .
Io che era al divino dall'umano,
Et all'eterno dal tempo venuto :
E di Fiorenza, in popol giusto e sano ;
Di che stupor doveva esser compiuto !
Certo tra esso e'l gaudio me facea
Libito non udire, e starmi muto.
E quasi peregrin che si ricrea
Nel tempio del suo voto, riguardando,
E spera già ridir com'ello stea ;
Sì per la viva luce passeggiando,
Menava io gli occhi per li gradi,
Mo sù, mo giù, e mo ricirculando.
Vedeva visi a carità suadi,
D'altrui lume fregiati e del suo riso,
E d'atti ornati di tutte onestadi.
La forma general di Paradiso
Giù tutta il mio sguardo avea compresa,
In nulla parte ancor fermato fiso :
E volgeami con voglia riaccesa
Per dimandar la mia Donna di cose
Di che la mente mia era sospesa.
Etc. »

Je suis si peu disposé à faire des excuses pour la longueur de cette citation, que je ne puis pas même obtenir de moi de ne point la compléter par une autre. Donc (*ibid.*, XXX, v. 61, svv) :

« . . . .
E vidi lume in forma di rivera
Fluvido di fulgòre intra due rive
Dipinte di mirabil primavera.
Di tal fiumana uscian faville vive,
E d'ogni parte si mettean ne' fiori,
Quasi rubin che oro circonscrive.
Poi, come inebriate dagli odori,
Riprofondavan sè nel miro gurge ;
E s'una entrava, un'altra n'uscia fiori.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . mi si cambiaro in maggior feste
Li fiori e le faville, sì ch'io vidi
Ambe le corti del ciel manifeste.
O isplendor di Dio, per cu'io vidi
L'alto trionfo del regno verace,
Dammi virtù a dir com'io lo vidi.
Lume è lassù che visibile face
Lo creatore a quella creatura
Che solo in lui vedere ha la sua pace ;
E si distende in circular figura
In tanto che la sua circonferenza
Sarebbe al sol troppo larga cintura.

VI.

COURONNE D'AIX-LA-CHAPELLE.

19. Frédéric Barberousse, espèce de Charlemagne à la manière de celui que nous avons vu de nos jours, aimait lui aussi à rappeler un peu son *prédécesseur*, et lui devait d'ailleurs une dévotion d'autant plus particulière qu'il l'avait fait canoniser par un de ses antipapes [1]. Son affection pour Aix-la-Chapelle s'explique encore par un autre motif, qui est qu'un sien neveu ou petit cousin (Othon) avait été accepté pour prevôt par le chapitre de Notre-Dame. En somme il ne manque pas de chartes données par ce prince au sujet d'affaires concernant la ville de Charlemagne [2], et l'impératrice Béatrix est citée dans l'obituaire comme bienfaitrice

. . . .
. . . Soprastando al lume intorno intorno
Vidi specchiarsi in più di mille soglie
Quanto da noi lassù fatto ha ritorno.
E se l'infimo grado in se raccoglie
Sì grande lume, quanta è la larghezza
Di questa rosa nell' estreme foglie!
. . . .
. . . .
. . . .
Nel giallo della rosa sempiterna
Che si dilata, digrada (*al.* rigrada) e ridole
Odor di lode al Sol che sempre verna,
. . . .
Mi trasse Beatrice, e disse : Mira
Quant'è il convento delle bianche stole,
Vedi nostra città quanto ella gira!
Vedi li nostri scanni sì ripieni,
Che poca gente omai ci si disira. »

Cette réunion des idées de la cité céleste, des figures qui sont baignées de lumière, de la forme circulaire (ou à peu près) qui encadre, pour ainsi dire, toute l'apparition, me paraît tellement commune à Dante et à ceux qui parlent des *couronnes* du moyen âge, que je ne crois pas me tromper en établissant une parenté étroite entre la vision du poète gibelin et le symbolisme retracé par son Barberousse après bien d'autres. D'ailleurs nous allons voir que, géométriquement, notre couronne conduit au tracé d'une rose.

Et puis S. Ambroise avait dit (*Hexaemer.* 48; cap. XI; t. I, p. 51) que cette belle fleur est le portrait de la vie humaine où, depuis le péché, il ne se rencontre pas de plaisir, d'éclat, de vertu, qui n'ait tout près de là ses épines. Aussi veut-il que la rose soit née primitivement sans cette espèce de tare; de façon que la rose sans épines serait la figure d'une félicité à l'abri de toutes les misères qui nous assiègent ici-bas. (Cf. *infra*, p. 42, sv.)

Rapprochez aussi de tout ce langage du haut moyen âge, sur les couronnes de lumière, cet autre passage du même S. Ambroise (*in Luc.* XI, 33; t. 1, p. 1434) lorsqu'il explique les paroles de notre Seigneur : *Nemo lucernam accendit et in abscondito ponit,.. sed supra candelabrum :* «... Denique lucerna illa quam matutinis vespertinisque temporibus, ritu veteri Judæorum, princeps sacerdotum solebat accendere, velut sub modio sita Legis evanuit; et civitas illa Hierusalem quæ in terris est, quæ occidit prophetas, quasi in convalle fletus posita delitescit. Illa autem Hierusalem quæ in cœlo est (Gal. IV, 26), in qua militat fides nostra, in illo altissimo omnium locata monte, — hoc est in Christo, — Ecclesia non potest tenebris et ruinis hujus mundi abscondi; sed fulgens candore solis æterni, luce nos gratiæ spiritalis illuminat. »

Or ces textes ne sont pas les seuls qu'on puisse invoquer; j'en citerai bien d'autres, quoiqu'en me restreignant avec une économie que je pourrais appeler stricte (dût-on en sourire).

[1] On peut penser si à cette occasion la ville d'Aix-la-Chapelle dut se rengorger et faire sonner tous ses souvenirs, elle qui n'était déjà pas très modeste, et qui d'ailleurs avait bien ses raisons pour s'estimer un peu. Mais, comme il arrive (même hors de l'Allemagne) on ne s'y contentait pas d'un peu. C'était, par exemple, sur des monnaies : *Aquisgranum caput orbis*; et sur le palais cette petite pièce de poésie :

« Karolus insignem reddens hanc condidit urbem,
Quam libertavit post Romam constituendo
Quod sit trans Alpes hic semper regia sedes.
Ut caput urbs cuncta colat hanc, et Gallia tota.
Etc. »

A l'église on était beaucoup plus raisonnable quand on chantait dans la prose pour la fête du grand empereur :

« Urbs aquensis, urbs regalis,
Regni sedes principalis,
Prima regum curia. »

[2] Cf. Quix, *Gesch. der Stadt Aachen nach Quellen*, t. I, p. 64-72, etc.

de l'église [1]. Mais de la Couronne qui nous occupe, à peine un mot que je connaisse [2]; si ce n'est l'inscription, laquelle a bien sa valeur. Toutefois, à défaut de documents, nous avons le monument; décrivons-le au lieu de le discuter : il parlera lui-même, ce qui est un pis-aller très passable.

ASPECT GÉNÉRAL.

Les planches III et IV donnent une vue de l'ensemble : il est facile d'y reconnaître que quand l'inscription parle d'une forme *octogone* (p. 38, not 3) c'est une manière de s'exprimer qui demande à être aidée par l'aspect même du monument; avis à ceux qui voudraient refaire des monuments avec des textes. Les angles sont rentrants au lieu d'être saillants comme on eût pu se le figurer d'après le texte, s'il nous était seul parvenu; en sorte que ce polygone est formé par huit arcs de cercle, et non par huit lignes droites. La figure, si elle était reproduite avec toute la précision désirable, serait déterminée par un grand cercle dans lequel sont inscrits huit autres cercles qui se coupent successivement l'un l'autre et qui sont tangents deux à deux; d'où il résulte le tracé géométrique qui représente le mieux une rose. Cela sautera aux yeux si l'on veut prendre la peine d'exécuter cette construction sur la planche IV rectifiée jusqu'à une certaine minutie que nous ne nous étions pas absolument imposée dans notre projection horizontale.

Au risque de paraître pousser bien loin la poésie du compas (dont ne s'effaroucheront point ceux qui connaissent bien le moyen âge), constatons encore d'autres propriétés fondamentales de cette figure. Les points de contact entre les petits cercles et le grand étant réunis de deux en deux par des droites, on obtient deux carrés inscrits, dont les angles déterminent le point d'insertion de chaque grand médaillon sur un des petits cercles; deux autres carrés également, de même dimension, au moyen de droites réunissant de deux en deux les points de rencontre entre les médaillons circulaires (intérieurs) et le cercle circonscrit. En quoi (sans préjudice pour d'autres conséquences) je ne serais pas surpris que l'artiste eût prétendu retracer la donnée de l'Apocalypse (XXI, 16) : *Et civitas in quadro posita est.* Quatre carrés! quel thème! si toutefois on n'en faisait pas encore entrer en ligne de compte deux autres (quoique un peu plus grands) au moyen de droites réunissant de deux en deux les centres des grands médaillons,

[1] Quix, *necrologium ecclesiæ B. M. V. aquensis*, p. 63 : « *XVIII Kalendas decembris.* Obiit Beatrix imperatrix quæ dedit ecclesiæ coronam auream et vas aureum, et casulam magnam, et pallium de examita rufa, et partem de ligno Domini. » Cette *couronne d'or* (dorée?) est-elle la Couronne de lumière? Le fait est que, sauf l'inscription, dans laquelle Frédéric semble indiqué comme donateur, je ne connais aucun acte qui parle de cette offrande comme faite par lui. Il se pourrait que l'impératrice eût fait à son rude mari la politesse de s'effacer presque entièrement derrière lui dans l'inscription destinée au public, et que le chapitre connût la princesse pour la véritable donatrice.

[2] Cette malheureuse couronne se dérobe singulièrement aux recherches des curieux. Je ne saurais dire non plus si ce serait le nom de l'orfèvre (dessinateur, architecte, etc., artiste enfin) qu'on lit en un autre endroit de l'obituaire (p. 18) : « *IX Kalendas aprilis.* — Wibertus frater Stephani (*fratris nostri*)... maximam operam et maximum laborem ad opus coronæ, ad tectum totius ecclesiæ, ad crucem deauratam in turri, ad campanas adhibuit, et omnia feliciter consumpsit. »

hors du cercle circonscrit. En ce cas, on arrivait au cube (*secundum quid*), et cela valait bien la peine de négliger quelques erreurs. Le cube et le cercle ! figurez-vous le bonheur de pouvoir combiner avec une forme assez riche ces deux grands éléments de symbolisme. C'est ce qui passe toute expression.

Puis la variété symétrique des formes affectées aux médaillons qui dessinent la base des tourelles ne contribuera pas simplement à l'élégance de la couronne ; elle fixera de plus les points de repère qui servent à la construction géométrique (j'ai besoin de supposer que mon lecteur a exécuté son tracé pour mieux suivre ces considérations), et partant elle fixera aussi, sauf erreur de ma part, les éléments fondamentaux qui doivent aider à saisir le symbolisme. Que si, par exemple, on choisit le grand carré qui a ses angles dans les quatre-feuilles, chaque face présentera au milieu une tour quadrangulaire flanquée de deux tours cylindriques ; et ne serait-ce pas une allusion à cet autre texte de S. Jean (Apoc. XXI, 13) : *ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres, et ab austro portæ tres, et ab occasu portæ tres?* Chaque porte principale (pour suivre cette pensée) montre un ange (Cf. *infra*, p. 45), ce qui n'est pas scrupuleusement la donnée de l'Apocalypse (XXI, 12 : *et in portis angelos duodecim*) ; mais on est sur la voie, et je propose une conciliation pour satisfaire les esprits exigeants. A chacun des angles est un autre ange, qui par conséquent peut compter pour un côté comme pour l'autre ; ainsi les quatre anges des angles peuvent compter pour huit ; $8 + 4 = 12$. C. Q. F. D. Sans même recourir à cette ressource un peu précaire, quelque manipulation de mysticisme dans le genre de celles que plus d'un écrivain ecclésiastique fait parfois subir aux nombres pourrait certainement amener une honnête excuse de cette anomalie. Néanmoins je m'arrête sur ce terrain glissant, où un pied plus sûr que le mien ira peut-être retrouver les vestiges bien caractérisés de la pensée mère, en faisant ressortir les deux (ou trois) étoiles à huit pointes qui naissent de l'intersection des quatre (ou six) carrés (*et civitas in quadro posita est*), et autres propriétés (Dieu sait lesquelles!) de cette féconde figure ; car le moyen âge est étonnant sur ces applications pythagorico-platonico-cabalistiques de la géométrie à la théologie. J'en pourrais apporter, même sans sortir du Bréviaire, des exemples étourdissants pour ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Ce qui est certain et assez clair, c'est que les couronnes de lumière étaient généralement regardées comme figurant la Jérusalem céleste (*supra*, n° 18 ; p. 37, sv., not.3, etc.); et qu'au commencement du quatorzième siècle Dante peignait avec une complaisance toute particulière l'assemblée des saints sous la figure d'une rose [1] ; or ici nous trouvons la rose et des allusions

[1] Cf. Dante, *supra*, n. 18 (p. 39, note 1) ; et *Paradiso*, XXXII, 4, svv.

Je pourrais, si ce n'était ouvrir un trop large espace à un accessoire, rappeler avec quelque étendue les *roses*, des églises, qui généralement montrent le ciel ouvert : Règne (ou triomphe) de Jésus-Christ, triomphe de la Mère de Dieu, assises célestes pour le jugement général ; c'est à quoi presque toutes se peuvent ramener. Car qui ne voit, par exemple, que

à la cité bienheureuse de l'Apocalypse dans le tracé de notre couronne, qui prétend, entre toutes, être fidèle au symbolisme des couronnes, puisque son inscription débute par l'annoncer en toutes lettres pour que nul n'en ignore :

« Cœlica Jerusalem signatur imagine tali. »

Reste à savoir si ces coïncidences sont fortuites. Je crois que non ; et sans imposer cette conjecture au lecteur, je passe outre à la description.

20. Tous les médaillons dessinés en petit dans le plan horizontal (pl. IV) forment la base d'une tourelle dont ils indiquent la forme, et les scènes qu'ils représentent sont gravées dans le cuivre, mais jamais ciselées. Les médaillons carrés et en quatre-feuilles sont en outre percés à jour (pl. IV, V, VII et X), sauf celui où est figuré S. Michel sous la grosse pomme d'où partent les rameaux de la chaîne (pl. III, IV et VIII). Ce dernier, dont le diamètre réel est de 41 centimètres, n'est que peint en brun, or et noir [1], et dans chacun des quatre lobes qui environnent le buste de l'archange on a repoussé en arrière la partie du métal qui correspond aux petits cercles, sans doute pour obtenir un noir plus vigoureux.

l'homme relevé par l'Incarnation au dessus de l'état qui avait précédé le péché (*Vitraux de Bourges*, Etude XX, fig. C), ou l'Eglise comblant les vides laissés dans le ciel par l'apostasie de Lucifer (*ibid.*, fig. A), ce sont des formes du *règne de Jésus-Christ*? Mais pour qu'on ne nous soupçonne pas d'être réduits à un aperçu poétique qui serait né dans le cerveau de Dante sans avoir de racines dans l'âge auquel appartient notre monument, voici le témoignage du grand Innocent III, copié maintes fois par Durand de Mende et autres. Cet illustre pape, expliquant au peuple romain le rite de la rose d'or (Sermo in Dominica *Lætare*, ap. C. Cartari, *La rosa d'oro pontificia*, p. 167, sq.), fait bien voir que notre symbolisme était reçu de son temps : « Hunc ergo florem romanus pontifex repræsentat non in omni tempore, sed in hac tantum dominica quæ septima est ab illâ quæ *septuagesima* nuncupatur ; quia Christus non qualibet hora, sed septima tantum ætate videtur ab illis qui beata requie consolantur. In sexta namque cernitur Christus per fidem (*il s'agit de l'âge actuel du monde, dans un système fort accrédité*), in septima vero (*après la fin du monde, selon le même ordre d'idées*) cernitur Christus per speciem... Nam videtur in vita beata....

« Sex dies sunt in quibus licet homini operari, in septimo vero die requievit Deus ab omni opere quod patrarat; et ideo septenarius requiem significat. Unde septimus dies, septima hebdomada, septimus mensis, septimus annus est feriatus in Lege (Gen. VIII, 4. — Exod. XVI, 26; XXIII, 11.—Levit. XXV, 4. — Etc.); præsertim autem qui post septenarium sequitur jubileus (Levit. XXV, 8, sqq.). Recte igitur in septima tantum dominica flos iste fidelibus demonstratur, quia Christus in septima tantum ætate ab animabus sanctis videtur. Quocirca flos iste non in quolibet loco, sed in hac recte basilica (*S^a croce in Gerusalemme*) videndus ostenditur, quæ sanctæ crucis in Hierusalem appellatur : supernæ Hierusalem typum obtinens et speciem repræsentans, de qua dicit Apostolus in epistola quam audistis (Galat. IV, 26) : « Illa quæ sursum est Hierusalem, libera est, quæ est mater nostra ; » in qua Christum angeli sancti et beatæ animæ contemplantur. Etc.

« Petamus ergo, fratres et filii, petamus in oratione credentes.... ut de sacramento rei quam celebramus, perducat nos Deus ad rem sacramenti quam exspectamus ; ubi vita sine morte, dies sine nocte, certe sine forte ; ubi erit securitas sine timore, jucunditas sine dolore, tranquillitas sine labore ; ubi erit pulcritudo sine deformitate, fortitudo sine debilitate, rectitudo sine perversitate ; ubi erit caritas sine malitia, etc. »

Si quelqu'un imaginait qu'un témoignage comme celui d'Innocent III (transcrit, du reste, par quantité de liturgistes *à la suite*) peut absolument se résoudre en une autorité personnelle, pour haute qu'elle soit, nous lui citerons le formulaire même employé depuis je ne sais combien de temps pour la bénédiction papale de la rose d'or. On y verra que ce sont toujours les mêmes idées, consacrées par un emploi si grave qu'il devait leur donner force de loi (*ibid.*, p. 25) : « Oremus. Deus..... qui es lætitia et gaudium omnium fidelium, majestatem tuam suppliciter exoramus ut hanc rosam odore visuque gratissimam, quam hodierna die in signum spiritualis lætitiæ in manibus gestamus, benedicere et sanctificare tua pietate digneris ; ut plebs tibi dicata, ex jugo Babylonicæ captivitatis educta,.. illius Hierusalem quæ sursum est mater nostra, sinceris cordibus gaudium repræsentet, etc. » Il faut bien que l'on se contente de tout cela, car vraiment en dire plus serait greffer un mémoire sur un autre mémoire.

[1] Cette peinture sur métal, dont nous avons à peu près perdu l'entente (si ce n'est même le secret), était fréquemment employée d'une manière fort heureuse à cette époque. Il doit suffire, ce semble, d'indiquer à l'appui de cette assertion les planches VII et VIII de ce volume ; et les XIII^e, XXIV^e, XXV^e, XXVI^e, XXVII^e, XXVIII^e, XXIX^e du premier volume.

Les tours, dans leur hauteur, sont percées de larges vides en manière de portes, jadis fermées par des vitres, et qui (jusqu'à l'invasion française) servaient de niches à des statuettes d'argent aujourd'hui détruites. Les découpures des grands médaillons de la base donnent lieu de croire que ces tours recevaient aussi des lampes dont la lumière étincelait sans doute à travers cette espèce de dentelle ménagée autour des figures. C'était aussi indubitablement le but des lanternins qui forment le troisième étage des grandes tours, et dont les ornements (pl. III, IX et X) nous ont paru dignes d'être développés avec quelque soin.

L'invasion française (à la fin du siècle dernier) n'a pas seulement fait disparaître les statuettes des tourelles, elle a arraché le réseau d'argent qui courait entre les deux lignes de l'inscription (pl. XI) ; en sorte que pour remplir ce vide aujourd'hui béant il nous a fallu appeler à notre secours une gravure ancienne dont la fidélité n'était pas bien constatée (quoique les *motifs* indiqués par ce témoin nous aient paru convenir à l'époque de Barberousse). C'est pourquoi nous avons adopté modestement un ton pâle pour cette partie de notre planche, qui peut n'être prise que comme une *restitution.*

Quant à l'inscription, elle est peinte sur les deux plates-bandes aujourd'hui séparées par le vide qu'a laissé l'arrachement de la zone centrale; et pour compléter l'échantillon paléographique que formaient les trois ou quatre mots copiés ici en entier, nous avons tracé en marge le calque de plusieurs lettres qui aideront à compléter un alphabet monumental du douzième siècle.

La crête, d'une ornementation un peu lourde, mais fière et relevée par des cordons perlés, est ornée de verroteries, et surmontée de bobèches (pl. XI et III) distribuées trois par trois dans chaque travée, pour ainsi dire (c'est à dire d'une tourelle à l'autre) ; ce qui fait six cierges sur chacun des lobes, et conséquemment quarante-huit en tout.

Une forte chaîne de fer qui soutient cet appareil est entremêlée de globes (ou *pommes*) et de polyèdres en cuivre, à partir du point où elle commence à se ramifier pour aller saisir par huit subdivisions les angles rentrants de la couronne. Un cercle de fer, qui forme comme l'âme de la couronne, est masqué à l'extérieur par la bande qui porte l'inscription; et à l'intérieur il est recouvert par une grecque peinte à la manière des médaillons que nous reproduisons ici (pl. VII et VIII) et des brun-et-or dont nous avons donné plusieurs spécimens dans notre tome premier d'après divers monuments (Cf. *supra,* p. 43, note 1).

Je ne parle pas de l'ampleur et de la fécondité d'imagination qui se déploie dans les ornements : c'est là une qualité si éminente de tout le douzième siècle que vraiment on ferait tort à cette époque si puissante en ayant l'air de supposer qu'un seul monument pût en donner une idée suffisante. Je ne puis que renvoyer aux pages écrites précédemment par mon confrère (t. I, p. 245, svv.) et à celles qu'ameneront d'autres emprunts faits au même art.

MÉDAILLONS.

21. Au faîte, et dominant toute la composition, apparaît S. Michel comme pour ne pas permettre de douter qu'il s'agisse de rappeler la cour céleste. Il déroule un bandeau (pl. VIII) qui annonce le terme des travaux endurés par les élus pour parvenir à la gloire : *Nunc facta est salus et virtus* [*et regnum Dei nostri et potestas Christi ejus*] (Apoc. XII, 10).

Cette peinture ne permet pas la moindre hésitation sur l'intention de l'artiste : les ailes de l'archange, son nom tracé en toutes lettres autour du nimbe qui ceint sa tête, sont des indices trop certains. Mais les personnages qui occupent le centre des carrés et des quatre-feuilles à la base des grandes tours sont-ils bien des anges? Je le pense sans pouvoir l'affirmer ni surtout le prouver, si on le conteste. Ils n'ont certainement pas d'ailes, et je ne trouverais pas une réfutation parfaitement péremptoire à l'opinion de qui croirait y voir des figures de femmes personnifiant les huit béatitudes ; car le douzième siècle a des replis difficiles à sonder, si bien qu'on y trouverait ailleurs les vertus cardinales représentées par des anges très caractérisés. Mais enfin quelque chose me dit que ce sont ici des anges ; et je crois pouvoir citer avec une certaine confiance à l'appui de cette opinion celle de mon collaborateur, qui la partageait avec moi avant que nous nous fussions consultés sur ce point. Sa grande habitude des monuments chrétiens et la diversité même de nos esprits fort indépendants en une même étude commune, me paraît avoir son poids quand nous nous rencontrons dans un même avis à l'insu l'un de l'autre.

Bref, que ce soit anges ou n'importe quoi, il est du moins parfaitement clair que ce sont les huit béatitudes : cette sorte de décret divin de toute canonisation passée ou à venir (Matth. V, 3-12.—Luc. VI 20-23), et que pour cela l'Église répète chaque jour aux fidèles durant l'octave de la Toussaint. Chacun des huit anges (car je les prends décidément pour des anges) présente sur sa poitrine un des articles de ce décret (pl. IV, V, VII) ; et trois seulement sont entourés d'auditeurs, mais avec une différence d'attitudes ou même d'expressions qui est assez habilement distribuée. Autour d'*heureux ceux qui pleurent* (pl. IV), ce sont des figures agenouillées ou assises à terre, dont la contenance n'exprime pas mal l'affliction. Près d'*heureux ceux qui ont faim et soif de la justice* (pl. V), se pressent des disciples chez qui la démarche, les gestes et les airs de têtes semblent indiquer l'avidité ; et de plus un oiseau de proie perche au dessus d'eux d'un air inquiet, comme pour dénoter l'aiguillon d'une faim toujours renaissante. S'agit-il au contraire d'*heureux ceux qui sont doux*, vous voyez le petit auditoire se tenir à distance d'un air modeste, et avançant timidement la tête vers l'enceinte occupée par l'ange sans se hasarder à la franchir.

22. Les scènes du nouveau Testament (pl. VI) prêteront à quelques comparaisons avec

d'autres représentations des mêmes mystères et en particulier avec la lampe historiée de M. Carrand (*supra*, p. 20 et 21). L'Annonciation d'Aix-la-Chapelle est à peu près ce que répète l'art latin de tout le treizième siècle [1], sauf que nos artistes de France y introduisent fréquemment le vase de fleurs [2] qui devint comme indispensable dans la suite, et qui peut bien avoir été une allusion au texte d'Isaïe (XI, 1) : *Un rejeton sortira de la racine de Jessé, et une fleur s'élevera de sa tige.* Mais sur la lampe de M. Carrand la très sainte Vierge déroule un fuseau (assez grossièrement représenté), et l'archange semble s'être arrêté à la porte pour lui parler sans pénétrer dans la chambre. C'est une donnée grecque ou plutôt orientale, qui a pour point de départ les Évangiles apocryphes [3] ; aussi ne paraît-elle guère dans l'Église latine que là où le contact plus ou moins immédiat des Grecs influence les artistes, comme par exemple (en partie, du moin) sur les portes de la cathédrale de Bénévent [4]. De part et d'autre le geste qui répond à la salutation de l'ange me paraît être un signe d'humble acquiescement exprimant aux yeux le *fiat mihi secundum verbum tuum.*

La Visitation n'a pas été figurée sur la couronne de Barberousse, et dans les mystères de l'enfance de notre Seigneur elle est souvent omise ; mais on peut en comparer la représentation sur la lampe de bronze avec le bas-relief de la châsse d'Aix-la-Chapelle [5]. La nôtre a cela de caractéristique que sainte Elisabeth, venant au devant de la mère de Dieu, se voile les mains par une sorte de cérémonial ancien dont les traces sont fréquentes dans l'art des pays rattachés par quelque lien à l'Orient chrétien [6]. Quant à la naissance de notre Seigneur, c'est un des tableaux les plus stéréotypés, pour ainsi dire, de l'art chrétien aux âges de foi. Inévitablement on y voit la mère de Dieu couchée ou sur son séant, mais dans un lit (ou du moins sur une sorte de matelas), et communément appuyant la tête sur une de ses mains. S. Joseph,

[1] Cf. *supra*, t. I, pl. II (Châsse d'Aix-la-Chapelle, *bas-reliefs du toit*). — Vitraux de Bourges, pl. XIX ; *Etudes* XII, fig. II. (vitrail de Cologne) ; XIII (abside de Troyes) fig. A ; XX, fig. C (rose de Lyon). — Etc. Pas plus ici qu'au saint Sépulcre on ne dira, je pense, que l'ange donne sa bénédiction ; tout comme dans les miniatures de l'Iliade publiées par le cardinal Maï (Milan, 1819) les héros d'Homère ne bénissent sûrement pas les gens auxquels ils parlent. Cf. *supra*, t. I, p. 214, not. 4 ; etc.

[2] Cf. Vitraux de Bourges, *Etude* XV (abside de Sens).

[3] Cf. Evang. de nativ. Mariæ, *cap.* IX ; Protevangel. Jacobi Minoris, cap. XI (ap. Thilo, p. 366, sq. ; 214-216). — Etc. J'en ai parlé quelque peu au long il y a plusieurs années dans un travail sur les miniatures, qui n'a été tiré à part qu'à une trentaine d'exemplaires, et qu'on m'a fait l'honneur de me redemander quelquefois. En exprimant ici mes remerciements au R. P. abbé de Solesmes, qui a publiquement répété ce ce même désir dans son 3e volume des *Institutions liturgiques*, je dois avouer que je ne prévois pas bien quand je pourrai faire honneur à cette invitation bienveillante. Il faudrait terminer un essai qui fut mon début, bien hâté, sur le terrain du moyen âge ; et, pour ne pas demeurer trop au dessous de témoignages si flatteurs, quelque loisir serait nécessaire.

[4] Cf. De Vita, *Antiquitt. Beneventan.* t. II, p. 420. — Abside de Lyon, dans les *Vitraux de Bourges* (Etude VIII, n. 4). Nous avons eu occasion de faire remarquer (*Bourges*, n° 155 ; p. 248) que les verrières de Lyon conservaient au treizième siècle la trace d'un art qui n'est pas celui du nord de la France à cette même époque. Nous en verrons d'autres preuves encore. C'était comme le point de rencontre entre les écoles séparées à peu près par la Loire.

[5] *Supra*, t. I, pl. II.

[6] Cf. Bourges, *Etudes* VIII (abside de Lyon), n° 4 (ascension) ; et IV, fig. D. (*Hortus deliciarum*). — Costadoni, *Osservazioni intorno alla chiesa di Torcello* (ap. Calogerà, *opuscoli*, t. XLIII, p. 323). — Engelhardt, *Herrad von Landsperg*, p. 94. — Buonarruoti, *Vetri*, p. 7, 78. — Reiske, *in Constantin.*, t. II, p. 65, sq. — Etc.

Nous l'avons vu plus d'une fois dans ces *Mélanges ;* par exemple t. II, p. 52 (sacramentaire de Metz) et pl. IV (ivoire de Bamberg).

assis près d'elle (quelquefois coiffé d'un bonnet de Juif) fait presque toujours un geste assez semblable, en signe de douleur ou d'inquiétude. L'enfant Jésus emmailloté repose dans la mangeoire des animaux, où le bœuf et l'âne le réchauffent de leur haleine tandis que (le plus souvent) il tourne la tête vers sa sainte mère [1]. La lampe de bronze y fait paraître de plus l'étoile entre les têtes des deux animaux, et ne la répète plus dans la scène de l'Épiphanie.

Dans l'adoration des mages, celui qui s'agenouille le premier nous offre encore cette *étiquette* byzantine des mains voilées (Cf. *supra*, p. 46, note 6) ; et ici, comme le plus souvent jusqu'à la fin du moyen âge, les trois adorateurs sont des rois bien caractérisés par leurs couronnes [2], tandis que la lampe de M. Carrand, à la façon des monuments carlovingiens et des âges antérieurs, leur donne tout simplement le costume classique des barbares d'Asie.

Nous ne répéterons pas au sujet du Calvaire diverses observations qui ont passé déjà sous les yeux de nos lecteurs quand nous expliquions le *crucifix de Lothaire* [3] et les *cinq plaques d'ivoire sculpté représentant la mort de Jésus-Christ* [4] ; après ces mémoires on remarquera bien sans nous la persistance de l'escabeau (*suppedaneum*) et des quatre clous, la situation et la forme de l'inscription (*titulus*), l'ampleur de la ceinture (*perizonium*), la personnification et la place invariable du soleil et de la lune, etc. J'en pourrais dire autant des saintes femmes au tombeau [5]. Quelques remarques seulement sur ce sujet : Quoique bien des traces byzantines se fassent reconnaître dans toutes ces compositions, les linceuls du saint sépulcre n'y affectent pas sensiblement le pli convenu que nous signalions dans les pages précédentes [6] et que les verrières de Lyon reproduisent plus d'une fois [7]. J'ajoute, comme singularité qui peut avoir son prix, que les ailes ébouriffées de l'ange dans ce petit tableau ressemblent beaucoup à la manière dont il est représenté dans le manuscrit byzantino-syrien de la Grande Chartreuse cédé par M. Comarmont à M. Libri, et par ce dernier au *British Museum*.

Le saint sépulcre vide tient lieu de la Résurrection, qui sur le cul-de-lampe est rappelée par S. Thomas guéri de son incrédulité. Rien là d'insolite; mais l'Ascension a, de part et d'autre, des traits que l'art du treizième siècle a laissés presque entièrement tomber [8] en

[1] Cf. *supra*, t. I, pl. II. – Bourges, *Etudes* VIII, fig. 4 ; XII, fig. H; XIII, fig. A; XV et XVI; XX, fig. C. Un vitrail de Fribourg en Brisgau joint à tous ces détails consacrés la drôlerie de faire soutenir au bœuf et à l'âne, entre leurs dents, les extrémités d'un linge qui forme une manière d'escarpolette sur laquelle est bercé le divin enfant.

[2] Cf. *supra*, t. I, pl. II. — Bourges, *Etudes* VIII, fig. 2 ; XII, fig. A; XV et XVI ; XX, fig. C.

[3] *Supra*, t. I, p. 207—238.

[4] *Supra*, t. II, p. 39-76. Cf. *supra*, t. I, pl. I. — Bourges, pl. I, V et VI; Etudes II, IV, VI, VIII, XII, XIII-XVIII, XX.

[5] *Supra*, t. II, p. 73, sv. J'ai dit que les *myrophores* portent parfois des encensoirs grecs. Dans une miniature du *British Museum* que je citerai bientôt, Ste Madeleine tient une *almarrache* (sorte d'aspersoir oriental pour répandre des parfums).

[6] A propos de l'émail du prince Soltykok, p. 31.

[7] Vitraux de Bourges, *Etudes* VIII, fig. 4 ; et XX, fig. C. Les *Etudes* XIII (Troyes), XIV et XX, fig. B (Sens) ne tiennent point compte de ce système exotique.

[8] Cf. Bourges, *Etude* VIII, fig. 4. Ici se présente une remarque semblable à celle qui a été faite plus haut sur *l'Art des Catacombes* (p. 19). On peut avoir fait, et l'on a fait certainement, au treizième siècle quelques représentations guidées par des types généralement désertés alors ; mais c'était une queue du douzième siècle (si l'on veut bien me passer cette expression) qui se perdait dans un isolement relatif. C'était œuvre d'artistes ou de pays dissidents, qui protestaient à leur façon (souvent à leur insu), sans enrayer le mouvement général qui court décidément dans une autre direction.

désuétude. Après que l'Occident latin s'est un peu débarrassé des langes byzantins (sans néanmoins quitter toute discipline pour s'abandonner à la fantaisie pure que le moyen âge n'admet pas dans la représentation des mystères), on ne voit plus, que je sache, notre Seigneur tenant sa croix lorsqu'il monte au ciel. L'orfèvre de Barberousse n'avait pas encore franchi ce pas ; mais il s'écarte un peu déjà d'une pragmatique assez établie en Allemagne avant lui. La droite divine qui annonce l'intervention du Pères célete [1] ne fait ici que bénir (si l'on veut que ce soit un geste de bénédiction), tandis que sur des monuments antérieurs elle saisit la main de Jésus-Christ comme pour l'enlever au ciel ; forme qui rendrait plutôt le mot *assomption* ou *susception* que celui d'*ascension*, et qui répond ainsi assez bien à l'ἀνάληψις des Grecs [2]. Mais qu'est-ce que ces flammes qui flottent ou descendent dans l'air autour de notre Seigneur? On serait porté à croire qu'un même médaillon réunit l'Ascension et la Pentecôte, si ce n'était que la descente du Saint-Esprit sur les apôtres est très clairement représentée dans le médaillon le plus proche. C'est une particularité que je ne me rappelle pas avoir rencontrée ailleurs, et elle pourrait bien exprimer cet enseignement de S. Paul (Eph. IV, 7, 8) qui semble montrer l'Ascension du Sauveur comme la source de tous ses dons [3].

Les deux scènes suivantes ne me paraissent pas appeler d'éclaircissements opportuns cette fois. La dernière, que j'appelle *Jésus-Christ législateur*, domine presque tous les portails des églises construites aux hautes époques ; et je n'y vois guère à remarquer pour le moment que ces deux anges agenouillés qui élèvent leurs mains en les voilant, conformément à un cérémonial byzantin rappelé tout à l'heure. L'inscription tracée le plus souvent sur le livre que notre Seigneur ouvre à tous les regards, *Ego sum lux mundi* [4], et qui est exprimée quelquefois par la représentation du chandelier à sept branches, ne pouvait trouver place en un si petit espace; mais, répétée aux yeux aussi souvent qu'elle l'était alors, elle devait être présente à tous les esprits ; et c'est, à mon sens, le vrai motif qui explique la réunion de ces mystères du nouveau Testament dans la composition d'un lustre monumental (puisque ce mot *lustre* est comme inévitable, malgré son appropriation aux fêtes séculières). J'y vois une application du langage tenu aux fidèles par l'Église lors des commémoraisons les plus solennelles de l'Incarnation et de la Rédemption [5] ; comme seraient ces mots de la préface de l'Epiphanie :... *quum*

[1] Cf. *supra* t. I, p. 212, svv.

[2] C'est le nom que porte cette scène sur plus d'un monument grec ; mais je ne pense pas que ce soit ici le lieu de s'étendre sur un sujet qui pourra trouver mieux sa place ailleurs.

[3] « Unicuique autem nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi. Propter quod dicit (Ps. LXVII, 19) : *Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem; dedit dona hominibus.* »

La forme suivie par l'orfèvre qui a modelé le cul-de-lampe me semble inspirée par le premier chapitre de l'épître aux Hébreux, où S. Paul met les anges aux pieds du Verbe incarné (v. 8) : « Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi; etc. »

[4] Joann. VIII, 12 ; IX, 5 ; XII, 46. — Etc.

[5] Il ne faut point là de grands efforts de mysticisme. On n'a qu'à prendre ou le Missel ou le Bréviaire (romains, bien entendu), manuels nécessaires de qui veut comprendre les fêtes et les mystères à la façon de l'Eglise. — *In advent.*, Antiph. major. d. 21 : « O Oriens, splendor lucis æternæ et sol justitiæ, veni et illumina sedentes in tenebris et umbra

Unigenitus tuus in substantia nostræ mortalitatis apparuit, nova nos immortalitatis suæ luce reparavit. Le Fils de Dieu nous apporte la lumière de ses exemples aussi bien que de sa doctrine, en trouvant le moyen de rendre sa personne divine visible aux yeux mortels pour nous élever à l'amour de ce que les sens ne peuvent saisir.

DÉTAILS HISTORIQUES.

23. Sur l'ornementation, je me tais ; on a déjà plus d'une fois mis en relief (et l'on y reviendra) mieux que je ne saurais le faire, la rare habileté du douzième siècle en ce genre et l'étonnante variété que savait y répandre une imagination féconde en ressources toujours nouvelles. Mais il ne faut pas quitter notre Couronne sans avoir dit quelle part lui donnait la piété publique dans les solennités chrétiennes.

Ce *phare* était devenu comme l'annonce des grands jours, puisqu'un article de l'obituaire fait voir que, de fondation, il devait être éclairé aux matines des fêtes[1] ; mais si la dévotion portait quelque fidèle à faire élever le rite de l'office en l'honneur d'un saint qu'il affectionnait, il ne manquait pas de faire les fonds en particulier pour qu'on *allumât la couronne.* Nous trouvons ces établissements pour sainte Cécile[2], pour la Transfiguration (renvoyée au di-

mortis. » — *In vigil. nativit. Domini,* ad *Benedictus :* « Orietur sicut sol Salvator mundi, etc. » — *In nativit. D.,* Hymn. :

« Tu lumen et splendor Patris. »

— Ibid., *ad Matutin.* Anitph. 2 : « Tanquam sponsus Dominus procedens de thalamo suo (Cf. Ps. XVIII, 6) . » — *Ibid.*, it., respons. 2 : « Hodie illuxit nobis dies redemptionis novæ, reparationis antiquæ, felicitatis æternæ. » — *It.* Lect. 2 : « Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. » — Ib. *ad* 1 *miss.*, orat. : « Deus, qui hanc sacratissimam noctem veri luminis fecisti illustratione clarescere, da, quæsumus, ut cujus lucis mysteria in terra cognovimus, ejus quoque gaudiis in cœlo perfruamur. ». — It. *gradual.* : « Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum.... » — It., *Commun.* : « In splendoribus sanctorum, ex utero ante luciferum genui te. » — It. *ad* 2 *miss.*, introit. : « Lux fulgebit hodie super nos.... ». — It. *ibid.*, orat. : Da nobis, quæsumus, omnipotens Deus, ut qui nova incarnati Verbi tui luce perfundimur, hoc in nostro resplendeat opere quod per fidem fulget in mente. » — It. *ad* 3 *miss.*, gradual. : « Hodie descendit lux magna super terram. » — Ibid., *evangel.* : « Lux in tenebris lucet.... non erat ille (*Joannes*) Lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem.... » — It. *præfat.* : « Per incarnati Verbi mysterium nova mentis nostræ oculis lux tuæ claritatis infulsit.... » — Etc.

Si nous ouvrions l'Office de Pâques, ce serait bien autre chose, pour la bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal, par exemple.

[1] Necrol. aq., p. 65. Nous laisserons cette indication à la suite du texte curieux qui la contient et qui formera la note suivante.

[2] Ibid. « X Kl. (*Decembr.*) Obiit Martinus de Kudenchoven clericus B. Mariæ Virginis in Aquis. Contulit fratribus canonicis existentibus XIX solidos aquenses.... annis singulis persolvendos et distribuendos in festo S. Ceciliæ virginis, sub solemnitate festi duplicis celebrando : quorum solidos IX, et VI denarios, solvit domus quæ dicitur *luna*, sita in foro, in nativitate Domini ; et eadem domus solvit solidos IX et VI denarios de prædictis solidis, in nativitate S. Johannis Baptistæ. Item in dicto festo distribuentur IV solidi census fundi qui recipientur a domo Gerardi pellificis, extra acutam portam manentis ; qui solidi sic distribuentur, videlicet : Duo decano, cujus interest missam celebrare, dabuntur VI denarii ; — diacono, III ; subdiacono, III ; — item cantori cujus interest in dicto, festo custodire chorum, VI denarii ; dentur et III denarii cuilibet suo collaterali ; quos solidos distribuat cellerarius.... De quibus etiam IV solidis prædictis habebit custos (*le sacristain*, Cf. *infra*, n° 29) qui pro tempore fuerit, II solidos ut coronam accendat in primis vesperis et ad summam missam ; nam in matutinis, sicut in aliis festis, id facere tenetur. Etc. »

Toutefois l'usage signalé par les dernières expressions de ce texte ne devait pas remonter jusqu'au temps de Barberousse, puisqu'en 1236 le prévôt Othon d'Everstein établissait que la mense prévôtale supporterait les frais nécessaires pour éclairer la Couronne aux matines de certaines fêtes. Voici l'acte de cette fondation (ap. Quix, *Codex diplomaticus aquensis*, n° 158 ; t. I, P. II, p. 109) : « Otto, Dei gratia aquensis et trajectensis præpositus, universis et singulis Christi fidelibus ad quos præsens scriptum pervenerit, in Domino salutem. Quum, sicut Propheta testatur, decor domus

manche qui suivait la Saint-Pierre-ès-liens)[1], pour le jour de sainte Ursule et de ses compagnes[2], de sainte Catherine[3] et de sainte Barbe[4]; à quoi un chanoine d'Aix, natif de Maëstricht, fit joindre (ou peut-être est-il un des premiers qui introduisirent ce genre de dévotion au milieu du treizième siècle) la fête de S. Servais[5], patron de son pays.

Je suis trop peu au fait de l'histoire d'Aix-la-Chapelle pour pouvoir éclaircir les époques de ces fondations diverses, ou les valeurs variables du sou d'Aix; autrement il pourrait être bon de rechercher par quels motifs les frais alloués pour l'éclairage de la couronne flottent dans

Domini diligendus et amplectendus sit ab omnibus orthodoxæ fidei cultoribus; nos prædecessorum nostrorum venerabilium aquensis ecclesiæ præpositorum vestigiis inhærentes, decori domus Domini et maxime aquensis ecclesiæ tot et tantis ornatibus et decoribus insignitæ et magnificis privilegiis sublimatæ cupientes intendere; concedimus et præsenti scripto perpetuo stabilimus ut in festivitatibus Philippi et Jacobi apostolorum, B[i]. Ægidii confessoris, et S. Thomæ cantuariensis archiepiscopi et martyris, in prædicta ecclesia in matutinis corona de præpositura sumptibus solemniter accendatur. Et ut hoc factum nostrum ad honorem Dei et gloriosisimæ matris ejus felicissimæ Virginis Mariæ, et prænominatorum sanctorum etiam perpetuum robur obtineat, præsens scriptum sigillo nostro dignum duximus communire.

« Acta sunt hæc anno Domini MCCXXXVI, regnante gloriosissimo Friderico Romanorum imperatore secundo. »

Je supposose, à défaut de documents qui me soient connus, que la couronne de Barberousse (ou de Béatrice) aura d'abord été destinée à n'éclairer que les offices des plus grandes solennités; et que peu à peu le désir d'en jouir dans toute sa splendeur en aura fait étendre l'usage à la nuit de toutes les fêtes. Le grand *phare* donné à Saint-Pierre par le pape Hadrien (huitième siècle) n'était destiné à luire qu'aux quatre principales fêtes de l'année (Anast., p. 251, sq.) : « Fecit et pharum majorem in eadem B. Petri ecclesia in typum crucis, qui pendet ante presbyterium, habentem candelas mille trecentas et septuaginta; et constituit ut quatuor vicibus in anno ipsum pharum accendatur : id est in nativitate Domini, in Pascha, in natali apostolorum, et in natali Pontificis. »

[1] Necrol. aq., p. 44 : « Nonas (*Augusti*). Festum transfigurationis Domini celebratur proxima dominica post Petri ad Vincula; pro quo dedit Dnus Heribertus de Hergenrot fratribus præsentibus II marcas, sociis I marcam, organistæ II denarios, campanatoribus item de incensione coronæ. »

On verra au dernier article de ce Mémoire pourquoi les *sonneurs* figurent à propos de luminaire.

[2] Necrol. aqu., p. 58. « XIII Kl. (*Januar.*) Matthias de Colonia, canonicus S. Mariæ aquensis, et camerarius ejusdem pro tempore, constituit solemnitatem XI millium virginum sub festo triplici in eadem ecclesia celebrari. Ordinavit igitur, ad id solemnius celebrandum, III marcas et VI denarios cum uno canone annui census tali ordine distribuendas in eadem solemnitate : Canonicis præsentibus in primis vesperis, VI solidos; et sociis cuilibet obolum; item in missa, canonicis VI olidos; et sociis cuilibet obolum; — item in secundis vesperis, cuilibet sociorum obolum. — Item cantori cum suis adstantibus, cuilibet VIII denarios ad custodiendum chorum; item missam celebranti, VI denarios; — diacono legenti, IIII denarios; et subdiacono legenti, IIII denarios; — item magistro scholarium, ut cogat scholares ad chorum, et ut ludendi licentiam habeant, III denarios; — item, ad idem, succentori III denarios; — ad coronam in matutinis et in missa incendendam, IIII solidos, quos camerarius dabit custodi altaris B. Virginis; — item incensori, III denarios; item campanatori cujus septimana fuerit, ut solemnius pulset, III denarios; item cantanti in organis, unum caponem.... Item in matutinis, invitatorium cantantibus, cuilibet II denarios. »

Je ne sais si quelqu'un ne tiendra pas toutes ces citations pour un peu longues, quant à moi j'y trouve un certain *bouquet* de bonhomie, et de bonne administration (mot terriblement gâté depuis ce temps-là); si bien que je continuerai encore à l'occasion, sans nul remords.

[3] Necrol., p. 66 : « VII Kl (*Decembr.*). Willelmus de Pomerio, canonicus aquensis, constituit celebrari festum B. Catherinæ sub triplici festo. Ordinavit igitur... IV marcas annui census... (*tarif à peu près semblable au précédent*)... — item ad coronam incendendam in matutinis et in missa, IV solidos quos cellerarius dabit custodi altaris B. Virginis; — item incensori III denarios; — item socio suo cujus septimana fuerit, ut solemnius pulset, III denarios;.... cantanti in organis, VI denarios....; et quod superest dabitur primis, in matutinis. »

[4] Necrol., p. 68 : « II nonas (*Decembr.*) Dnus Reinardus dictus Dunkel, decanus S. Adalberti et canonicus ecclesiæ S. Mariæ aquensis, et Dnus Ar. de Dermunde, vicarius Dni regis, pariter constituerunt solemnitatem S. Barbaræ virginis sub festo triplici in ecclesia prædicta celebrari. Ordinaverunt igitur, ad id solemnius peragendum, III marc. XVIII den. annui census tali ordine in eadem solemnitate distribuendas; videlicet : ..... — rectori scholarium et succentori, ut cogant scholares ad chorum, cuilibet III denarios; — item campanario cujus septimana est, ut solemnius pulset, III denarios; — cantanti in organis, XII denarios; — item ad coronam in matutinis et in missa accendendam, IIII solidos; et accendenti, III denarios.... — item scholaribus ad matutinum existentibus, ad focas (*galettes*, fouaces), VI denarios. »

[5] Necrol., p. 29 : « IV idus (*Mai.*). Ego Garsilius de Trajecto, canonicus aquensis, feci fieri festum S. Servatii et celebrare cum tribus cappis ut consuetum est in festis triplicibus; et dedi ..... Custodi, qui pro tempore fuerit, IV solidos de incensione coronæ in matutinis et in summa missa; etc. »

les divers documents entre deux, quatre et six sous. Cela peut d'ailleurs avoir sa source dans des faits très divers, dont la véritable appréciation m'échappe tout à fait. Il faut donc passer à des sujets où je voie un peu plus clair.

VII.

DIVERSES COURONNES SEMBLABLES A CELLE D'AIX-LA-CHAPELLE.

24. On se rappelle, je le suppose, qu'il a été fait mention précédemment de quelques couronnes de lumière (n^{os} 17 et 18 ; p. 36-38) dont s'est conservée au moins une mention irrécusable. Pour n'y ajouter que des lieux et des dates quelconques, ce n'était pas la peine de fureter laborieusement dans les collections de chartes et les histoires locales, puisque les critiques de S. Bernard (*supra*, p. 36, note 2) permettent de conclure que ces *roues*, l'un de ses cauchemars, étaient plutôt une mode assez répandue qu'une singularité clairsemée. Aussi, sans la fièvre de vandalisme qui s'empara de la France à la fin du siècle dernier, nous posséderions encore plus d'une de ces couronnes de lumière, dont les chaudronniers ont fait seuls leur profit ; car nous savons que jusque là plusieurs cathédrales avaient protégé ces vieux témoins de l'ancienne piété contre l'envahissement d'un goût nouveau, qui déjà sans doute en avait fait disparaître quelques vingtaines avant que le grand tourbillon vînt balayer les derniers. La cathédrale de Toul en conservait une énorme, qu'on faisait remonter jusqu'aux premières années du douzième siècle (pour le moins)[1] ; et l'église abbatiale de Reims avait *remis à neuf* en 1733 sa couronne dorée *de fer et d'airain*, qui fut fondue en 1793 comme tant d'autres œuvres d'un art dont il nous faut chercher aujourd'hui les vestiges quasi comme pour l'Assyrie ou l'Égypte, tant le ravage s'y est cordialement appliqué !

De ce monument-là, toutefois, nous pouvons dire quelque chose de plus que sur les autres, grâce à certaines traces qu'il a laissées après lui. Nous en donnons même une gravure (pl. XII, fig. A) ; mais il en existe une autre estampe[2] qui a paru presque en même temps

[1] Morel, *Notice.... de la cathédrale de Toul*, p. 40 : « En avant de l'ancien maître-autel était suspendue, à peu près à 7 mètres du sol, une couronne en argent et or (?) d'environ 20 mètres de circonférence, dont l'évêque Pibon avait fait présent à la cathédrale. La bande circulaire de la couronne, haute de 22 centimètres environ, était garnie des statuettes des douze apôtres, ayant entre chacune d'elles huit candélabres (*flambeaux?*) ; et Pibon y avait fait graver plusieurs vers de sa composition. Douze chaînes en cuivre la réunissaient à une chaîne plus forte, qui était également en cuivre, et suspendue à la voûte. On raconte qu'en 1784 un juif de Metz, nommé Mayeur, offrit mille francs au chapitre pour avoir la permission de nettoyer cette couronne (*Si le digne Israélite n'était pas un amateur renforcé, cela donne tout lieu de croire que les matières précieuses étaient vraiment considérables dans ce gigantesque bijou*) ; mais M. Tardif, alors promoteur, s'y opposa. On n'illuminait la couronne qu'à la messe de minuit, et aux secondes vêpres du jour de S. Etienne (*patron de l'église*). » Cette citation de la *Notice* est tout ce que je puis dire de la Couronne de Toul, et j'ignore à quelle source on en a puisé les détails.

[2] Pr. Tarbé, *Trésor des églises de Reims*, p. 214, sv.

que mon collaborateur mettait la sienne au net sur l'acier; et elles se ressemblent bien plus qu'elles ne se répètent, divergence qui demande à être expliquée. L'éditeur rémois de la lithographie qui a précédé la publication de notre pl. XII déclare s'être servi d'un *dessin fidèle;* l'intention était fort bonne, et la confiance un peu grande peut-être envers un artiste dont le modèle n'existe plus pour prêter au collationnement. Quant à nous, qui ne connaissions pas alors ce *dessin fidèle* (conservé peut-être à Reims, mais non autrement signalé par M. Tarbé), nous avons suivi avec quelque scrupule un autre original dont nous devions la connaissance à un savant rémois, M. L. Paris. C'est l'œuvre d'un calligraphe plutôt que d'un dessinateur [1]; mais elle remonte au seizième siècle, et peut conserver le souvenir de formes qui auraient été en partie altérées plus tard. Il se pourrait donc que les deux estampes fussent vraies, et que celle de M. Tarbé dût ses créneaux, ses pignons à bannières (ou girouettes), ses meurtrières, ses chaînes, etc., à une restauration du dix-huitième siècle (peut-être la *remise à neuf* de 1733) ou du dix-septième, dont nous n'avons rien à dire. En ce cas, M Prosper Tarbé remonterait trop haut pour la justification de ses tourelles quand il dit (p, 214) : « Au « moyen âge tout revêtait la forme des fortifications; les églises même étaient parfois cré- « nelées et flanquées de tours (*ce qui ne me paraît pas très applicable à la France septen- « trionale*) : il est possible (*pas probable, du moins,*) que la mode ait donné une forme analogue « à des objets dont la destination était toute pacifique. »

Pour moi, qui n'ai pas à défendre la gravure comme mienne, et qui en dirais mon avis sans balancer si j'avais trouvé qu'elle interprétât trop librement son modèle, je déclare, vérification faite, que j'y vois une reproduction presque scrupuleuse de la *pourtraicture* exécutée par Jacques Cellier à la fin du seizième siècle; et que, sans être un calque, elle peut être prise comme copie fidèle jusqu'à une sorte de sévérité [2]. Car, avec la grande habitude qu'a du moyen âge le P. Arthur Martin, il eût été fort excusable de vouloir interpréter plusieurs

[1] Voici le titre du manuscrit qui porte à la Bibliothèque nationale l'indication : *Suppl. franç.*, n° 153 : « Recherche de plusieurs singularités par Francoys Merlin controlleur général de la maison de feu Mme Marie Elizabeth, fille unique de feu roy Charles dernier, que Dieu absolve. — Portraictes et escrites par Jacques Cellier demourant à Reims. — Commencé le 3e jour de mars 1583, et achevé le 10e septembre mil ve quatrevingtz et sept. »

Après plusieurs dessins d'architecture retraçant un peu librement les monuments de Reims, et avant d'autres pages semblables sur les monuments de Paris, le feuillet 86 (notre original) porte ce titre : « C'est le portraict de la couronne qui est au meilleux du cœur de ladicte église Sainct Remy, laquelle a esté mise en cest endroict en l'honneur et souvenance de l'aage dudict patron qui vescut IIIIxx et xvj ans; partant il y a allentours IIIIxx et vxj chierges. »

Tout en traitant Cellier de calligraphe, je ne voudrais pas laisser croire que ses pages fussent sans une vraie valeur. Outre le monument que nous lui empruntons, il est des indications (par exemple pour le sanctuaire de Notre-Dame de Paris) où une restauration l'utiliserait fort bien.

[2] J'aurais voulu rencontrer quelques détails dans un autre manuscrit de la première partie du dix-septième siècle, où je trouve cinquante-cinq pages in-4° consacrées à la Couronne de Saint-Remi. Mais le pieux auteur, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (D. Marcelin Ferey), était beaucoup trop enclin à une mysticité un peu guindée, pour aborder ces descriptions minutieuses qu'un antiquaire aimerait à recueillir; d'autant que la *couronne* était pour lui un thème inévitable d'applications qui emportent le fonds; car il a laissé manuscrites des *Couronnes du Verbe incarné, Couronnes de la Mère de Dieu, Couronnes de S. Joseph* (si j'ai bonne mémoire). C'est encore à peu près la veine qu'il suit dans le volume presque entier (du *résidu S. Germain*, à la Biblio-

traits vagues et comme tremblés, dont il ne s'est écarté que par une précision plus ferme que sa main hardie ne lui permettait pas d'éviter.

De l'*échelle* du dessin je ne trouve pas un mot, ni même un indice quelconque[1] dans le manuscrit du bonhomme Cellier, qui ne songe guère à cela.

25. Je ne puis pas réussir à croire ce que l'on raconte des motifs pour lesquels cette couronne de lumière serait circulaire, — et elle ne l'est vraiment pas, — ou compterait quatre-vingt-seize flambeaux au lieu d'un autre nombre. Sa vraie forme (selon la *pourtraicture* de Cellier) peut s'exprimer ainsi : Elle se compose de douze arcs égaux, qui appartiendraient à douze cercles égaux eux-mêmes, inscrits dans un cercle qui les embrasserait tous ; de manière que ces petits cercles, qui se coupent successivement, seraient tangents de deux en deux (et conséquemment sécants de deux en deux). A l'intersection des arcs se trouve placée une tour qui est tangente aux deux petits cercles, et qui serait tangente au cercle circonscrit. On peut la considérer comme occupant l'angle d'un carré inscrit à la circonférence, et dont chaque côté couperait trois des petits cercles. Trois carrés répondant à ces données marqueront (avec l'intersection des arcs) la place des douze tours. Ainsi la couronne sera vingt-quatre fois tangente au cercle circonscrit, comme celle d'Aix-la-Chapelle l'est seize fois ; c'est à dire

thèque nationale, paquet 19, n° 2) que je consultais pour l'affaire présente, et qui a pour titre : « Les excellences et « grandeurs de S. Remy archevesque de Rheims, par rapport « aux grandeurs du Verbe incarné, divisées en quatre parties : « — La 1re comprend tous les estats de sa vie ; — La 2e propose et expose ses vertus ; — La 3e contient ses principales « qualitez et tiltres d'honneur ; — La 4e explique toutes les « parties du temple dédié à S. Remy, qui représentent les « perfections de cet incomparable prélat. » L'écrivain, se ravisant après ce titre et la table qui le suit, annonce une partie spéciale sur notre monument ; voici les propres paroles de son avant-propos (Dessein de l'autheur) : « La cinquième partie contient l'explication de la couronne de S. Remy, qui est devant le grand autel, qui est composée de douze tours avec autant de pyramides, et de 96 chandeliers qui marquent et figurent autant de perfections de nostre saint prélat. »

Tout cela peut être fort édifiant ; mais l'archéologie est le moindre souci du respectable moine, qui nous donne très peu à glaner dans ses cinquante et quelques pages ; car chaque tour lui est tout simplement l'occasion, si ce n'est le prétexte, d'exposer une prérogative de son héros : les pyramides sont des grandeurs du saint, et les huit chandeliers qui garnissent les arcs de cercle d'une tour à l'autre figurent huit traits de sa vie ou des faveurs qu'il a reçues de Dieu.

Si nous ne possédions aucun autre renseignement, ceux-là auraient de l'intérêt ; mais je ne parviens pas à y rencontrer une indication monumentale que le calligraphe Jacques Cellier ne nous ait transmise avec son dessin, sauf qu'il nous donne la couronne comme étant de cuivre doré. Puis il ne traite que comme un *on dit* de *quelques-uns* ce prétendu choix du nombre 96 pour exprimer le chiffre des années qu'avait vécu S. Remi ; à quoi il ajoute cette autre opinion, rapportée avec quelque inexactitude par M. Tarbé (p. 214), qu'on avait voulu rappeler par la forme circulaire de cet ornement un *mezzo termine* imaginé par le pape S. Léon IX, dans un concile de Reims, pour couper court aux contestations de préséance en faisant former un cercle au milieu. Mais cela ne me fait pas l'effet de rien valoir (Cf. Marlot, à la note suivante).

[1] Marlot (*Metrop. remensis*, libr. III, cap. 7 ; t. 1, p. 330 sq.) nous livre quelques renseignements de plus : « Chori medium, juxta Aquilam, corona occupat ingentis magnitudinis, et a fornice catenis ferreis suspensa ; cujus diametrum est decem et octo pedum, circumferentia vero quinquaginta quatuor. In ea 96 sunt candelabra, parva quidem, sed totidem crystallis distincta, quæ felices hos annos repræsentant quos B. Remigius in hac vita complevit. Sunt quoque duodecim turriculæ, quibus circumferentiæ partes nectuntur ; et in limbo aureo (?) qui coronam ambit, legitur B. Joannis evangelium de Verbi æternitate, uncialibus literis conscriptum. Totum hoc opus ex æreis laminis confectum est, quas a turricula in turriculam clathra ferrea sustentant. An ut splendorem chori augeat, ab abbatibus positum sit, vel in æternum sancti Leonis IX monumentum, qui litem inter remensem et trevirensem archiepiscopos exortam... sopire cupiens, episcopos in modum coronæ sedere jussit, non ausim asserere. » Ainsi, 18 pieds de diamètre à Reims, à peu près autant à Toul, 10 pieds *du Rhin* (plus de 3 mètres) à Aix-la-Chapelle ; ce sont des indices de l'ampleur avec laquelle on entendait traiter ces couronnes vraiment monumentales, pour qu'elles pussent figurer tout de bon dans une église comme celles que l'on construisait alors.

que dans chacune de ces deux couronnes le nombre des points tangents au cercle circonscrit est double du nombre des arcs qui la composent.

Fera cette construction qui voudra, pour suivre plus sûrement le procédé de détermination et les corollaires qui en dérivent ; je ne la note pas seulement pour l'acquit de ma conscience, mais parcequ'elle peut conduire à l'appréciation des raisons géométriques et mystiques qui ont donné naissance au tracé des roses exécutées dans les grandes églises du moyen âge ; à quoi on n'a pas assez fait attention, ce me semble. Et si l'on venait à me chercher querelle sur ces esquisses, j'en dirais bien d'autres ; car, encore une fois, il s'en faut de beaucoup que j'aie épuisé mes munitions. Il y a là le germe d'une théorie que l'auteur allemand de l'*A. B. C. gothique* n'a pas assez creusée, outre que ses études sur l'emploi du compas sont trop restreintes à l'époque de la décadence. M. Sulpice Boisserée l'avait pris de plus haut ; mais il laisse encore bien à faire pour les esprits qui sauront unir à la connaissance des auteurs ecclésiastiques une certaine trempe d'esprit ferme, où l'amour du symbolisme n'excluera pas le calme qui sait vérifier les données des livres et du crayon sans s'éprendre de résultats trop hâtés.

Pour nous, qui n'avons jusqu'à présent à juger que deux couronnes un peu fidèlement reproduites, comment y méconnaître une parenté d'idées d'autant plus saillante qu'elle se montre à travers les différences bien sensibles de ces deux monuments? De part et d'autre une rose obtenue par un procédé évidemment commun, de part et d'autre l'équerre combinée avec le compas (le carré avec le cercle), de part et d'autre le nombre des flambeaux (48 à Aix, 96 à Reims) produit des facteurs 2 et 3 (ou, si l'on veut, 4 et 12) qui peuvent exprimer les données essentielles de la construction. A Reims : 3 carrés [1], 12 arcs de petits cercles, 12 tourelles, 24 personnages dans les tourelles, 96 chandeliers ; à Aix : 8 arcs de petits cercles, 4 carrés qui déterminent la place des tours, 4 tours carrées, 4 tours en forme de quatre-feuille, 8 tourelles cylindriques, 48 chandeliers. On doit pressentir en tout ceci une influence de symbolisme puisée ailleurs que dans l'histoire de S. Remi (Cf. *supra*, p. 53) ; d'autant que nous avons vu le moyen âge assez d'accord à mettre dans ses couronnes de lumière l'idée de la Jérusalem céleste. Celle de Reims suivait sûrement le même système, bien que son inscription semble avoir été tout simplement le commencement de l'Évangile de S. Jean ; à quoi, du moins, le souvenir de S. Remi ne se rattachait pas d'une façon bien étroite. Sans grande tension d'esprit on relierait cela au souvenir de l'Église triomphante ; mais tenons-nous au certain, qui suffit abondamment.

[1] On peut en supposer un quatrième qui, au lieu d'aboutir par les angles au-delà des points d'intersection des cercles, serait tout entier compris dans la couronne. Il appuierait ses quatre angles au milieu de quatre arcs, et couperait par chacun de ses côtés quatre des petits cercles, marquant ainsi dans la couronne quatre faces égales, flanquées chacune de trois tours, et qui répondraient au texte : *Ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres*, etc. Cf. *supra*, p. 42.

Je ne mentionne point la couronne du Mont-Cassin (ci-dessus, p. 34, note 6), parceque les trente-six lampes suspendues qui la complétaient ont l'air d'en faire une transition entre la couronne romaine de la page 32 et nos couronnes de lumière d'Aix, de Reims, etc.

26. La cathédrale d'Hildesheim, parmi tant d'autres précieuses reliques des siècles de foi qu'elle a pieusement conservées jusqu'à nos jours, possède encore deux couronnes de lumière que nous ne renonçons pas à reproduire ; mais Dieu sait quand ce pourra être. Aujourd'hui nous n'en pouvons parler que sur la foi d'autrui, et d'après la description verbale d'un auteur moderne [1]. Telle qu'on nous décrit la plus grande (qui est de la fin du onzième siècle), elle ressemble un peu à la lithographie de celle de Reims, et se résout aussi peut-être dans la réalité en douze arcs de petits cercles, au lieu de former un cercle continu. Les douze tours sont ouvertes en manière de portes triomphales, comme à Aix-la-Chapelle, et logeaient jadis chacune quatre statuettes d'argent représentant les grands personnages de l'ancien Testament et les personnifications des vertus. Les noms qui se lisent encore sur les arceaux des tours conservent du moins la pensée de l'auteur; je les traduis, en employant le caractère italique pour séparer des personnages historiques les vertus qui les accompagnent [2] (par où l'on apercevra tout d'un coup qu'ils alternent dans l'ordre 3 - et - 1) :

Abstinence. JÉRÉMIE. *Douceur. Sainteté.*
OSÉE. MOÏSE. JOEL. *Modestie.*
Foi. ISAÏE. *Vérité. Espérance.*
HABACUC. ELIE. ZACHARIE. *Paix.*
Prudence. DANIEL. *Bénignité. Continence.*
NAHUM. DAVID. SOPHONIE. *Piété.*
Patience. ÉLISÉE. *Persévérance. Sobriété.*
AGGÉE. NATHAN. MALACHIE. *Charité.*
Tempérance. JOB. *Force. Humilité.*
JONAS. SAMUEL. MICHÉE. *Chasteté.*
Grâce. EZÉCHIEL. *Miséricorde. Justice.*
AMOS. AARON. ABDIAS. *Prudence.*

Je pense que les petits donjons qui couronnent chaque tour servaient de lanternins pour des lampes; mais en outre, d'une tour à l'autre, six flambeaux portent des cierges dont le nombre total monte ainsi à soixante-douze. De plus, au milieu des arcs compris entre deux tours, douze niches portent encore les noms des douze apôtres [3], dont elles contenaient les statuettes. Ainsi les statuettes étaient, en tout, au nombre de soixante.

[1] J. M. Kratz, *Der Dom zu Hildelsheim*, 2r Theil; Text., p. 78, svv. La gravure d'une couronne plus petite, publiée dans l'atlas du même ouvrage (pl. 8), permet de s'en former une idée approximative.

Je ne sais si la grande couronne d'Hildesheim n'a pas été publiée par M. de Gudenau, chanoine de cette église, il y a quelque trente ans; mais ses travaux ne me sont connus que par des indications très vagues, et je crains qu'ils ne soient pas tout à fait dignes d'une cathédrale si importante.

[2] On pourrait s'essayer à reconstituer la série primitive de cette nomenclature, en s'aidant de l'ordre observé par S. Paul (Gal. v, 22, sq.) dans l'énumération des *fruits du Saint-Esprit*, ou de la succession historique des personnages énoncés, etc.; mais il faudrait savoir jusqu'à quel point ce redressement est autorisé par la condition matérielle des *pièces*. Car malgré les remaniements bien constatés de cette couronne, l'inspection attentive des morceaux qui la composaient dès l'origine pourrait seule légitimer une accusation d'inintelligence contre les orfèvres du seizième siècle et du dix-septième qui ont eu à la retoucher en diverses occasions

« Pour réparer des ans l'irréparable outrage. »

[3] Je ferai sur les inscriptions de ces niches la même observation que sur celles des tours; car les apôtres ne me semblent pas avoir dû être placés dans l'ordre qu'indique M. J. M. Kratz. Ce n'est pas, du reste, que j'y attache une grande importance pour une époque et une contrée où l'on sait très bien qu'il n'y avait nul lieu à controverse. Lorsqu'expliquant les *Vitraux de Bourges* (n° 208, p. 229) je dispo-

Cette couronne, la plus grande des deux qui existent encore à Hildesheim, est un présent de l'évêque Hézilon au onzième siècle [1], et semble avoir été commencée par S. Bernward. Les membres essentiels sont de cuivre doré, et la dentelle du pourtour était jadis en argent. L'inscription tracée sur les cercles supérieur et inférieur qui maintenaient cette dentelle annonce, comme à Aix et à Spire, qu'on y a prétendu retracer la Jérusalem céleste [2]. Le système de suspension, tout semblable à celui de la couronne de Reims dans notre planche XII, peut même servir à expliquer le dessin que nous donnons de celle-ci d'après le calligraphe du seizième siècle; car la rigidité des lignes dans cet appareil (que l'estampe de M. Tarbé remplace par des chaînes) répond fort bien à ce que dit M. Kratz pour Hildesheim, que la couronne y est soutenue par des tringles de fer qui se réunissent à une grosse pomme dorée [3], où aboutit la chaîne de fer descendant de la voûte. Peut-être Marlot voulait-il exprimer cela par les *clathra ferrea a turricula in turriculam* (p. 53, ci-dessus, note 1).

On prétend qu'au milieu de cette couronne pendait jadis une lampe d'argent toujours allumée, et pour l'entretien de laquelle un chanoine d'Hildesheim donna 66 florins en 1442.

27. Une autre couronne beaucoup plus petite (*corona parva Azelini*) existe encore dans la même cathédrale, et a été privée aussi de quarante-huit statuettes en bronze qui l'ornaient. Elle remonte au milieu du onzième siècle; mais on ne s'accorde pas sur son véritable donateur, ni même sur la réalité d'une inscription qu'elle aurait portée. Aussi, ne la connaissant que par quelques lignes de M. Kratz et par une gravure dont rien ne nous garantit l'exacti-

sais en un tableau les divers rangs donnés aux apôtres dans les séries les plus anciennes et les plus graves, ou dans les œuvres même un peu modernes de l'Église grecque, je ne pouvais me proposer d'entasser des listes quelconques dont la quantité aurait pu croître indéfiniment sans accroître le résultat. M. Ed. Melly, qui m'a fait l'honneur de transcrire ce tableau (*D. Westportal des Domes zu Wien...*, p. 53), a donc fort bien agi en supprimant mon nom, car les trois ou quatre additions qu'il a introduites suffisent pour en détourner presque entièrement la portée primitive; s'il s'agissait de témoignages théologiques, c'est trop d'indications, et trop peu si l'on visait à une énumération archéologique. Dans ce nouvel état, on perd comme inévitablement de vue le but qui avait dicté la rédaction première.

[1] Cf. *supra*, note de la p. 37 et suivante.

[2] Sur le cercle supérieur on lit (Cf. Kratz, p. 80, sv.) :

« Urbs est sublimis miris fabricata figuris,
Undique perfecta fidei compagine juncta,
Cujus vestibulo vetus et novus excubat ordo.
Germine virtutum quæ mire surgit in altum.
Floribus hic vivis animarum, curia lucis
Ante Dei faciem divinum spirat odorem.
Auctores operis toga vestit candida pacis ;
Hos Pater et Verbum cives, et Spiritus horum
Unus et ipse regit, qui quod sunt ipse creavit.
In virtute sua, solis sol lucet in illa ;
Mystica discernit, tenet, aspicit, omnia novit ;
Et solium regni cordis locat in penetrali. »

Sur le cercle inférieur, c'est l'offrande et la prière du donateur, telles à peu près qu'il s'en pourrait trouver sur tout monument. Les transcrire n'avancerait donc en rien nos recherches actuelles.

[3] Lorsqu'on répara cette couronne en 1818, on trouva dans le globe doré un acte qui annonçait que déjà une restauration avait été jugée urgente et exécutée en 1601.

Ce zèle du chapitre de l'unique siége épiscopal ancien qui fût demeuré fidèle à l'Église dans le bassin du Wéser, ne dut pas laisser de faire subir quelque altération au vieux monument de l'évêque Hézilo; mais entre ces deux époques le dix-huitième siècle faillit tracer bien autrement son triste passage dans l'église de Saint-Bernward. De 1735 à 1755, les chanoines, un peu éblouis par la vogue du style Pompadour, ballottèrent la question de faire disparaître l'antiquaille du onzième siècle pour lui substituer huit beaux lustres à la façon des salons Louis XV. Par bonheur, on leur demanda 320 louis pour cette emplète qu'ils poussaient si chaudement; et grâce à la guerre de sept ans qui fit mettre à l'ordre du jour bien d'autres économies, la vénérable couronne conserva provisoirement sa place, où il faut espérer qu'elle sera maintenue longtemps encore pour tempérer l'ardeur des chapitres (de là et d'ailleurs) présents et futurs en matière de modes séculières.

tude scrupuleuse [1], tout ce que nous en savons dire, c'est qu'elle semble pouvoir être considérée comme une sorte de modèle en petit, dont l'autre serait quasi la reproduction développée sur une plus grande échelle. Mais les espaces entre les tours n'étant garnis que de trois flambeaux, le nombre total des cierges n'y monte qu'à trente-six. Douze tringles de fer, qui à une certaine hauteur se réduisent à quatre réunies en un point commun de convergence, aboutissant à une chaîne, suspendent ce monument devant l'autel, où son effet est encore remarquable en dépit des mutilations que le temps et les hommes lui ont infligées.

Dans l'incertitude où nous laisse le défaut de dessins très sûrs, il serait malavisé de risquer sur le symbolisme de ces couronnes des aperçus qui pourraient bien ne pas tenir devant la première vérification ; il est du moins assez clair et peut-être assez digne de remarque que le nombre 12 y joue un rôle tout à fait saillant (soit en lui-même comme forme fondamentale, soit dans ses multiples pour les détails). Mais laissons désormais ces vues [2], où tel trouve peut-être que j'ai déjà un peu franchi les bornes, et passons outre.

[1] Kratz, *l. cit.*, atlas., pl. 8.

[2] En note, cependant, où l'on peut ne s'adresser qu'aux amateurs, il doit être permis d'être moins esclave d'une certaine popularité dont la science s'accommode assez mal ; et pour ceux qui ne cherchent point des conclusions toutes faites, joignons à ces premières vues générales quelques passages du grave abbé Rupert, que nous pourrons développer en une autre circonstance.

Rupert. *in Apocalyps.* XXI (libr. XII) : « ..... *ostendit mihi civitatem sanctam descendentem de cœlo a Deo, habentem claritatem Dei*... ... omnis ædificatio, cuncta ædificia civitatum sive domorum quæcumque in hoc mundo sunt, lapidem fundamenti habent deorsum infimum, et parietem sursum. Hæc autem ædificatio vel civitas quæ hic in spiritu ostenditur, fundamentum sursum habet altissimum unde pendet omnis structura parietum..... Eam dicit *descendentem de cœlo a Deo*.... Descendentem, inquam, non cadentem.... Cadere namque, superbiæ est ; descendere, humilitatis : in quo semper descensu se continens illa Hierusalem, æternum stabit : sciens quia quod est, non suis viribus est aut meritis, sed gratia Dei quæ cum Christo de cælo descendit. Talis descensus gloriosus est, et in magna claritate sublimis.

« Quum ergo dixisset *descendentem de cœlo*, recte subjunxit *habentem claritatem Dei*. Pulchre nimirum descendit quæ in ipso descensu, in ipsa humilitate descensus, sui claritatem habet Dei, id est similis est claritati Dei. Clarissimum quippe Deum videndo, ipsa quoque secundum similitudinem ejus resplendet et clarissima est.... »

« *Et habebat murum magnum et altum, habens portas duodecim*.... Murus magnus et altus est illi æterna firmitas incorruptibilis præsidii ubi suos quisque fidelium thesauros securus reponere possit. Unde ipse Dominus et rex civitatis hujus dicit in evangelio (Matth. VI, 20) : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo*, quo fur non appropinquat ; etc.—Porro XII portæ ejus, XII apostoli sunt, qui pro officio quo hic nobis regnum Dei prædicando aperuerunt, et januæ nobis ad vitam exstiterunt, honorem illic ampliorem habebunt ; quanto ampliorem in civitatibus habent portæ honorem, sive pulchritudinem a cætero ambitu murorum. Etc. »

— « *Et murus civitatis habens fundamenta* XII, *et in ipsis* XII *nomina* XII *apostolorum et Agni*.... Ista sunt fundamenta et istæ portæ de quibus Spiritus sanctus in psalmo (LXXXVI, 1) dicit *Fundamenta ejus in montibus sanctis, diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob*.... Portas istas diligit Dominus super..., id est plus quam omnes militantes sibi in priori populo. Licet enim Moyses et alii prophetæ sancte et juste vixerint, et nimiæ sanctitatis et fidei fuerint, eorum tamen merita apostolorum dignitas excellit, qui non solum recte vixerunt, sed etiam ipsum Dominum (quem illi a longe prædixerant) corporali præsentia viderunt, ac dulcissimæ prædicationis ejus interiori pastu refici meruerunt ; suam quoque crucem tollentes, ejus vestigia secuti sunt, nuntiantes pacem in morte ejus hominibus datam ubique terrarum. Quamvis autem hic in his fundamentis nomina tantum apostolorum scripta dicantur, et non etiam prophetarum, tamen et prophetæ civitatis hujus fundamenta sunt. Sic enim in uno ex istis fundamentis, scilicet Paulo apostolo (Eph. II, 19-22) legimus scriptum : *Jam non estis hospites et advenæ, sed estis cives sanctorum et domestici Dei, superædificati super fundamenta apostolorum et prophetarum*.... Ergo etiam prophetæ fundamenta quidem sunt ; sed apostoli, fundamenta fundamentorum. Etc. »

— « *Et civitas in quadro posita est ;* id est summa omnium illic pax et concordia est.... Omnes sponte quasi naturaliter ibi sunt concordes ; sicut in quadro ædificio parietes, sive anguli, omnes sunt æquales. »

— *Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide* (serait-ce là un des motifs de ces couronnes ou *roues* de porphyre que nous avons vues, p. 34, dans les inventaires italiens ?) *ipsa vero civitas aurum mundum simile vitro mundo*

VIII.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.

28. J'avais voulu terminer ce mémoire par l'essai d'une explication des mots plus ou moins étranges qui se rencontrent dans les écrivains ecclésiastiques lorsqu'il est question des lampes; comme *Buuca*, *Butro* (*Butio* ou *Butto*), *Cucumellus*, *Leones*, *Lilia*, etc., etc. [1] Cependant je m'aperçois que tout ceci devient un peu long, et je ne me fie pas assez à ma façon de traiter les matières d'érudition pour oser espérer que cet appendice aride puisse être fort agréé de la plupart des lecteurs après les épines qu'il leur a déjà fallu traverser pour arriver jusqu'ici. Trève donc de citations, sauf pour un ou deux faits qui réclament place avant la clôture définitive.

Nous avons laissé planer une espèce de doute sur ce qu'il fallait entendre par un appareil de luminaire ecclésiastique cité à l'article des lampes en couronne (p. 52) ; et le sort que l'on ferait au système de lampes retracé dans le vitrail de Théophile à Laon rejaillirait nécessairement sur le fragment d'une verrière de Clermont gravé dans la planche II (fig. A). Ce sera

(transparent? ou percé à jour, pour suppléer à l'impuissance de notre art terrestre. Cf, pl. XI, sv.)... *Et plateæ civitatis aurum mundum tamquam vitrum perlucidum.* Etc., etc.

« *Et templum non vidi in ea; Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, et Agnus. Et civitas non eget sole neque luna, ut luceat in ea; nam claritas Dei illuminat eam, et lucerna ejus est Agnus.* Etc. » Cf. *supra*, p. 37; 48, sv.; etc.

Id., *ibid.*, in cap. VII (libr. IV) : « *Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati ex omni tribu filiorum Israel.......* Porro numeri hujus, centum quadraginta quatuor millia, generationem sive compositionem si rite perspicias, pulchrum tibi atque præclarum ex eo mysterium elucescit. Dicamus ergo aliquid quod forte simplicioribus minus planum sit aut intelligibile (sed causa præsens ita postulat) ; Arithmeticis vero, qui maxime rationes noverunt abaci (Cf. *Explication des traités de l'Abacus, par M. Chasles*), rationabile atque jucundum continuo apparebit. Duodenarius, qui numerus erat primorum filiorum Israel, ita disponitur ut in deceno unitas, in singulari vero limite binarius constituatur. Ut autem isti duodecim primogeniti in totidem (id est XII) millia succrescant, unitas illa decena unum et alterum limitem transit, et in tertio consistit (*Nous dirions aujourd'hui qu'elle reçoit à sa droite trois zéros*); et decem millia sunt. Item, binarius singularis (*le chiffre* 2, *à la colonne des unités*) qui, conjunctus eidem decenæ unitati, duodecim perficiebat, unum et alterum limitem transit, et in tertio consistit (*il recule à la colonne des mille*) ; et duo millia sunt.... Qui videlicet numerus ita disponitur ut tribus limitibus distinguatur. Nam, etc... Nota diligenter.... »

Je m'arrête, certes, en beau chemin; mais sans plus de citations (et il ne serait pas malaisé d'en trouver d'autres) on peut juger si je m'avançais trop quand j'indiquais (*supra*, p. 41, sv.; 53, sv.; etc.) une veine mystique, courant aux siècles de S. Henri ou même de Barberousse, sous une surface d'arithmétique et de géométrie; surtout à propos de la Jérusalem céleste.

[1] Il ne s'agit pas de faire croire que tout ceci soit absolument neuf et parfaitement intact. Cependant après Ducange, Giorgi, Fanciulli, et les commentateurs d'Anastase-le-Bibliothécaire, il y aurait vraiment encore quelque chose à dire si l'érudition était de mise dans une génération préoccupée de constitutions, de journaux et d'avenir, comme l'est la nôtre. Mais il s'agit bien, vraiment, du passé pour les gens d'aujourd'hui, et surtout d'un passé comme celui des lampes ecclésiastiques! Du reste la postérité songera bien à d'autres affaires dans les œuvres de décembre 1851, qu'à la perte d'un glossaire liturgique sur le luminaire des basiliques du moyen âge. Ainsi, patience! Ce n'est point là le plus grand de nos intérêts, il nous manque bien autre chose :

« Et faute de servir ce plat
Rarement un festin demeure. »

bien plus encore le cas de ce petit sanctuaire représenté dans la planche XII (fig. B) d'après une autre peinture sur verre de Clermont. Si donc l'on refuse d'admettre ces groupements de godets comme des projections plus ou moins maladroites de lampes en couronne, ils devront être rangés dans la classe qu'indique souvent Anastase-le-Bibliothécaire sous le nom de *trabes* [1], et dont nous avons donné déjà un échantillon d'après la Bible de Charles-le-Chauve (ci-dessus, p. 17, sous les lettres T, U, V). On y reconnaît sans peine une barre de métal destinée à soutenir plusieurs lampes, à peu près comme dans le détail que nous donnons ici d'après un vitrail de Beauvais consacré à la légende de Théophile. Mais si je me reporte à mes lectures, quelle que soit la variété des expressions qui accompagnent la mention de ces traverses de métal, je n'ai pas souvenance d'avoir rien rencontré qui les montrât suspendues à la voûte. Aussi, malgré la petitesse de l'appareil que nous reproduisons pl. XII (fig. B), je penche très fort à le classer parmi les lampes en couronne, ou *rotæ*, dont la représentation aurait été marquée par une perspective un peu gauche.

Quant aux *trabes* des auteurs ecclésiastiques, on en trouve en bronze et en argent, et elles ont l'air d'avoir ordinairement couru d'un pilier ou d'un mur à l'autre, pour orner l'arc qu'elles sous-tendaient. J'emploie ce mot technique à dessein, parcequ'il me paraît que certains auteurs l'avaient en vue.

Toute addition ultérieure entreprendrait sur la tâche de celui qui voudrait compléter ce que je laisse interrompu ; et, puisque je suis incomplet, il est bon de réserver du moins la cause entière à celui qui pourra la traiter avec l'ampleur dont elle est digne.

29. Pour l'intelligence de divers textes cités dans ce mémoire, ou que l'on peut rencontrer

[1] Anastas., *in Serg.* (p. 153) : « Hic fecit in basilica suprascripta (*B. Petri*) faros argenteos sex, pensantes singuli libras xxx, qui sunt super trabes ad ingressum Confessionis. » — *In Leon III* (p. 294) : « Hic... investivit trabem majorem, quæ est sub arca principali, ex argento mundissimo, pensantem libras mille trecentas quinquaginta et duas. » — *In S. Hormisda* (p. 93) : « Fecit Papa Hormisda, apud B. Petrum apostolum, trabem quam ex argento cooperuit, quæ pens. libras mille et quadraginta. » — Etc.

Ces *poutres*, ou traverses de métal, reparaissent accompagnées de diverses expressions qui donnent lieu de croire que ce n'était pas toujours de simples barres sous-tendant un arc de voûte, en manière de corde (Cf. Reiske, *in Constantin.* libr. II; t. II, 682, sq.). Mais j'imagine qu'elles faisaient à peu près la figure (un peu plus déguisée pourtant, et excusée par la richesse) de ces tirants de fer qui enlaidissent une grande partie des édifices italiens, où l'on dirait que l'architecte a regardé l'arceau ou la voûte comme un tour de force hasardeux, dont la stabilité est purement précaire. On aura du moins tourné en ornementation, par un tel expédient, cette prétendue nécessité dont l'effet le plus clair est de gâter les lignes de la construction.

en poussant plus loin ces études, il convient de dire quels furent, selon les temps et les lieux, les fonctionnaires ecclésiastiques auxquels le soin du luminaire fut dévolu.

Malgré l'affection du *pro domo sua* qui entraîne tout auteur, s'il n'est pas sur ses gardes, à placer en un rang élevé le sujet de ses études, je croirais malhonnête d'exagérer la portée de certains faits exceptionnels. Lorsqu'on trouve, par exemple, des évêques prenant soin des lampes de l'église [1], cela prouve tout uniment que les saints n'ont jamais rien méprisé de ce qui appartient à l'honneur et au culte de Dieu ; aussi rencontre-t-on ces récits donnés comme exemples d'humilité ou de dévotion plus admirable qu'imitable, et pour des églises extrêmement pauvres. Mais la loi commune était que, tout en demeurant une charge cléricale, et non pas abandonnée à des laïques mercenaires, cette fonction fût remplie par un clerc de ces ordres inférieurs où les noms et la forme de collation conservent encore la trace bien claire d'offices aujourd'hui devenus presque uniquement nominaux [2]. Il est donc tout simple que les acolythes soient marqués comme chargés de ce soin par les réglements d'un concile d'Afrique [3], puisque la principale attribution de leur ministère était d'accompagner avec des flambeaux les cérémonies ecclésiastiques, et partant de préparer comme d'allumer les cierges ou les lampes destinées au service divin. Ailleurs ce n'est plus que l'un des emplois confiés au *mansionaire* (mansionarius, æditus) ou gardien de l'église [4], espèce de bénéficier qui répondait de la conservation et de la tenue d'une chapelle que quelquefois il desservait en même temps. Mais dans les églises plus considérables et pourvues d'un clergé nombreux, la somme des offices imposée au mansionnaire était nécessairement démembrée entre plusieurs personnes, et alors la dignité (car c'en était une, et considérable) de prêtre sacristain (parfois c'était un diacre) se trouve communément désignée par le titre de *custos* [5] (conservateur), d'où nous avions fait jadis le mot *coûtre*, comme les Flamands en ont dérivé *coster* sacris-

[1] Cassiodor. *Hist. tripart.*, VIII, 1 : « Fertur Melas, episcopus (*Rinocoruræ*), hujus modi fuisse benignitatis : Dum missi fuissent qui episcopos resistentes Ario deportarent exilio, venerunt ad hujus ecclesiam. Quem dum invenissent, veluti ultimum ministrum (*Ceci fait bien voir que c'était affaire d'humilité.*) candelas ecclesiæ præparantem, interrogaverunt ubi esset episcopus. Etc. »

Cf. Sozom. *Hist. Eccl.* VI, 31 (ed. Val., p. 688).

Pour qui douterait de l'interprétation que j'ai donnée précédemment à *candela*, je ferai observer que Cassiodore emploie ce mot comme traduction de λύχνος.

[2] Les portiers, lecteurs, acolythes. Pontifical., *De minorib. ordinib.* : « Ostiarium oportet percutere cymbalum et campanam, aperire ecclesiam et sacrarium, etc. » — « Acolythum oportet ceroferarium ferre, luminaria ecclesiæ accendere, etc. — Accipite ceroferarium cum cereo, et sciatis vos ad accendenda ecclesiæ luminaria mancipatos in nomine Domini. »

[3] Concil. Carthag. IV (A. 398) cap. 6 (t. I, 1437) : « Acolythus... ab archidiacono accipiat ceroferarium cum cereo, ut sciat se ad accendenda ecclesiæ luminaria mancipari. »

On voit que ce sont les propres paroles de la liturgie romaine, qui est un musée d'antiquités ecclesiastiques choisies.

[4] Cf. Foggini, *De primis Florentinorum apostolis*, p. 45 sqq. — Labus, *Fasti della Chiesa*, t. IX, p. 526; etc.

[5] Dans les dialogues de S. Grégoire (libr. III, cap. 24, t. VI, 222) le récit qualifie Théodore de *custos* (La version grecque dit : φύλαξ) de Saint-Pierre; et dans le titre du chapitre il est dit *mansionarius* (παραμονάριος), comme dénominations équivalentes. Du reste ses fonctions sont tout autre chose qu'une simple inspection, comme on pourrait se l'imaginer : S. Grégoire nous peint ce saint homme travaillant à ses lampes, monté sur un escabeau : « Quadam nocte dum citius ad melioranda juxta januam luminaria surrexisset, ex more in ligneis gradibus sub lampade positis stabat, et lampadis refovebat lumen. Etc. »

Decretal. libr. I, tit. XXVII : « *De officio custodis....* in

tain), qu'ils conservent encore. Au lieu du *custos*, c'est d'après divers actes le *cantor* qui a le luminaire dans son département [1], parceque le chantre (autre dignité que nous avons laissé bien déchoir presque partout) a été dans beaucoup d'endroits comme qui dirait un *préfet d'église*.

Mais il faut toujours tenir compte des coutumes locales qui ne manquent guère de modifier le droit commun çà et là, souvent même d'une façon fort bizarre [2]. On doit donc s'attendre à rencontrer quelques dénominations plus ou moins propres à une seule contrée : tels sont les *cicendelarii* de la liturgie milanaise [3]; ou *sonneur* (*campanarius*) employé dans certains Chapitres comme synonyme de *coûtre* (*custos*), parceque le soin de sonner les cloches (pour l'Office canonial) était du ressort des chanoines-sacristains [4].

DIXI.

Charles CAHIER.

canonicis horis signa tintinnabulorum pulsanda, ipso archidiacono jubente, ab eo... pulsentur.... Lampades et laternas in accendendo seu extinguendo pervigil existat; ne aut supra modum lucendo oleum depereat, aut minus lucendo obscurior sit ecclesia. Etc. »

Le titre XXVI du même livre montre comment le *sacristain* et le *coûtre* ont pu se confondre, à cause des points de contact qui unissaient les fonctions de ces deux offices : « Sciat sacrista... ad ejus curam pertinere custodiam... totius thesauri ecclesiastici; nec non quæ ad luminaria pertinent, sive in cera, sive in oleo. »

[1] Gesta Trevirens. archiepiscopor. (ap. Martène, *Ampliss. collect.*, t. IV, 237) : « Idem archiepiscopus (*Johannes*) de suo proprio ordinavit quod ampulla cum oleo coram altari S. Maximini die ac nocte debeat indesinenter ardere. Ad quod consummandum, XX solidi .... solventur; ita quod cantor illius loci, quicumque fuerit, eos recipiet, et inde ampullam illam indesinenter ardere faciat. Si quid vero superfuerit ad candelas ardentes ante sepulcrum S. Maximini, ipse cantor ordinabit. »

On ne s'attend pas apparemment à me voir rédiger ici des traités sur tout cela. Quelques traits peuvent bien suffire.

[2] Qui rendra raison, par exemple, de cette attribution (si le texte n'a pas été altéré ou mal lu) donnée à l'infirmier du Chapitre de Ségorbe par les statuts du quatorzième siècle (ap. Villanueva, *Viage literario*, tom. III, p. 13)? « Habeat videre de campanis ecclesiarum, qualiter sunt situatæ; et providere de funibus pro ipsis trahendis. » Était-ce pour qu'il n'arrivât points d'accidents? J'aime mieux déclarer franchement que je n'y comprends rien.

[3] Fumagalli, *Antichità Longobardico-Milanesi*, t. III, p. 7 et 226.

Je ne pense pas que ce soit le cas de faire remonter l'étymologie de ce mot au *kiki* (ricin) de l'Egypte.

[4] Statuta eccl. collegiatæ ad S. Andream Colon. (ap. Würdtwein, *op. cit.*, t. II, 177) : « *De officio custodum et campanariorum.* Custodes, communi vocabulo campanarii nuncupati,.... debent et tenentur singulis diebus portam seu januam in ambitu claudere;... canonicos et ordinarios vicarios.... celebrare... cupientes, diligenter et honeste juvare, pari modo lampades omnes in ecclesia pendentes debitis temporibus incendere, ut incensæ solito tempore semper ardeant operam adhibere. »

Cf. *supra*, p. 60, sv.; not. 5 (Décrétales).

P. S. Comme tout ceci était achevé (tellement quellement) et déjà *composé* par l'imprimeur, on m'a fait observer que la dissection géométrique des couronnes d'Aix-la-Chapelle et de Reims exposée dans les pages précédentes (p. 41, svv. ; 53, sv.) pourrait bien paraître un pur jeu d'esprit, ou passer presque entièrement inaperçue si l'on n'en voyait pas l'expres-

sion graphique. Voici donc l'analyse palpable de la couronne d'Aix, dont je fais choix parce-que la multiplicité des formes s'y joint à la simplicité des nombres. On verra que je n'ai rien prêté à l'artiste, qui a dû certainement passer par ces combinaisons du compas et de la règle pour arriver à son résultat. C'est une tentative que l'on pourra pousser plus loin, en l'appliquant aux roses des églises ; j'aime à croire même que ce tracé éveillera chez quelqu'un l'idée d'une série de recherches qui avanceraient cet ordre d'études fort aride en apparence, mais plus fécond qu'il n'en a l'air au premier abord.

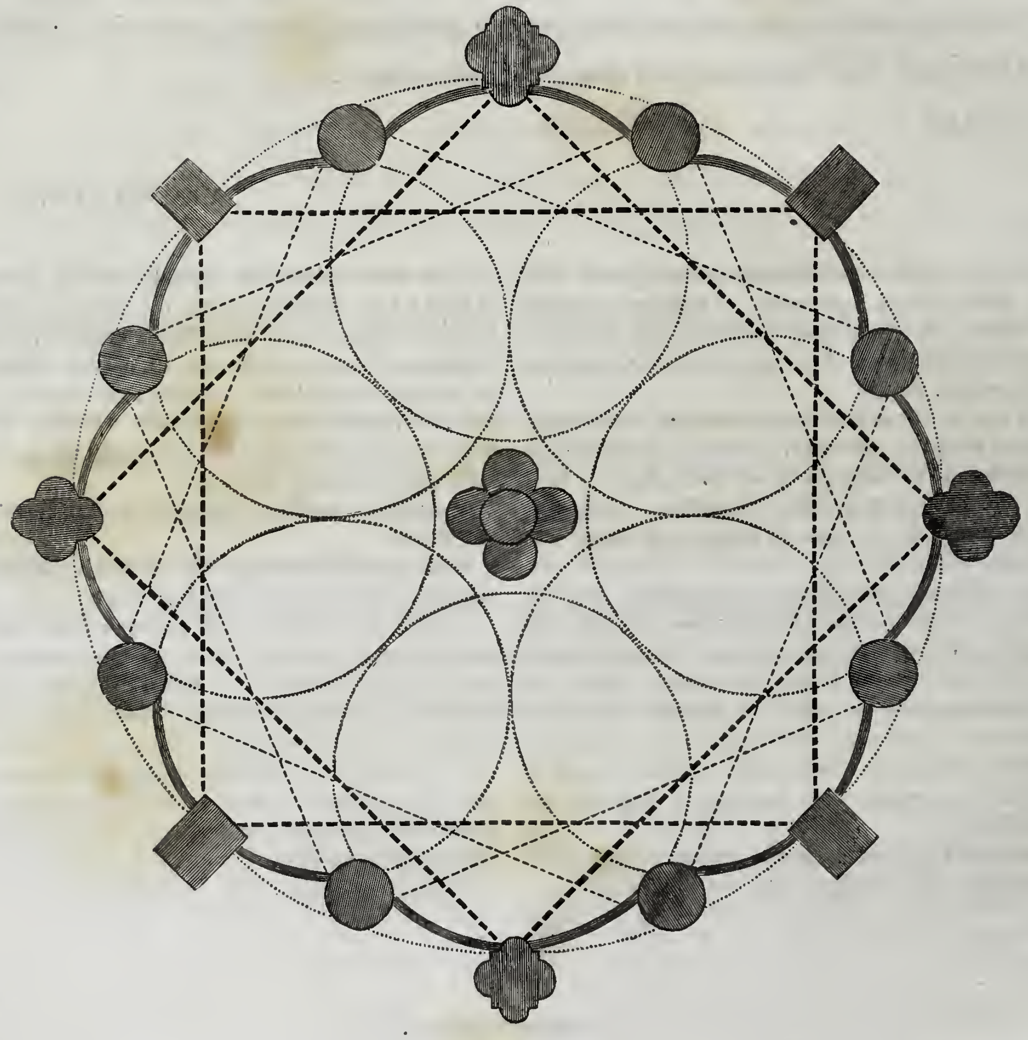

ANTIQUITÉS

DE

LA CATHÉDRALE DE FRISINGUE.

Près des bords de l'Isar, et seulement à quelques lieues au dessous de l'endroit où cette rivière voit se déployer les modernes splendeurs de Munich, est assise entre deux collines une petite ville quelque peu oubliée, mais qui eut, elle aussi, en d'autres temps son éclat : je parle de Frisingue.

La principale des collines qui protègent la ville domine un horizon immense, et ne semble s'élever ainsi que pour faire apercevoir de plus loin l'antique église dont elle est couronnée. Cette église, imposante par son aspect, intéressante sous le rapport de l'art, est surtout vénérable par ses souvenirs : ce fut le berceau du christianisme en Bavière; la foi chrétienne est descendue de là dans toute la contrée, et là repose la dépouille mortelle d'un des principaux apôtres de l'Allemagne.

Lorsque je visitai Frisingue les vieillards se rappelaient encore les anciens jours de ce que l'on continue d'appeler la *Sainte Colline ;* ils aimaient à parler de la beauté des nombreuses chapelles semées autour du plateau, de l'ancienne pompe des cérémonies religieuses, de la richesse du trésor de la cathédrale et de la petite cour du prince évêque. La prospérité de

la montagne était celle de la ville, le bien-être découlait de là et s'étendait au loin sur les campagnes environnantes.

Mais depuis près d'un demi-siècle cette prospérité n'était plus. L'esprit niveleur des temps modernes n'a en effet laissé à Frisingue que des monuments qui menacent ruine et des souvenirs qui s'effacent. Le palais n'abrite plus de princes, et la cathédrale voit rarement ses évêques fixés à Munich. Avec les grands a disparu la foule. De pauvres étudiants remplacent dans des habitations délabrées les hauts barons de l'altesse sérénissime, et aujourd'hui la large voie qui mène de la ville au haut de la colline n'est plus guère fréquentée que par le chrétien qui va prier ou l'archéologue qui va s'instruire.

Ce double motif m'amenait au pied de la vieille cathédrale. J'étais d'autant plus désireux de la voir que des observateurs tels que M. Fourtoul[1] n'avaient pas eu l'occasion de l'étudier. Je comptais y trouver au moins des débris échappés soit aux ravages des guerres de religion, soit aux dilapidations du mauvais goût, ennemi domestique d'autant plus redoutable qu'on s'en défie moins, et qu'il s'imagine enrichir l'avenir en le condamnant à l'irrévocable perte des monuments du passé. Mon espoir ne fut pas tout à fait déçu.

La façade, flanquée de deux tours carrées à flèches quadrangulaires, n'a rien de très remarquable; mais en entrant on reste frappé de la grandeur et de la majesté du vestibule, qui embrasse dans sa longueur toute la largeur de la basilique. Sa propre largeur a rendu nécessaires deux piliers d'un jet hardi, qui reçoivent la retombée des voûtes d'arrête à une assez grande hauteur pour que la porte principale de l'église puisse se développer avec toute l'ampleur convenable à la belle époque romane (Pl. XIV). Dans cette porte, où les retraits de l'évasement reçoivent des colonnes isolées, où de magnifiques anneaux et des cannelures variées embellissent les colonnes, où de rondes arrêtes terminent élégamment les angles saillants des pleins cintres, on reconnaît sans peine le siècle de Frédéric I^{er}. N'eussé-je rencontré aucun document positif, il eût suffi de me rappeler les premiers principes de l'archéologie comparée pour attribuer ce morceau d'architecture à l'époque où la forme romane atteignait sa perfection. Ici au reste point d'erreur possible au sujet de la date écrite en toutes lettres des deux côtés de la porte, sur deux petits bas-reliefs placés proche de la corniche. On lit à gauche en entrant :

FREDERICUS. ROM. IMPR. AUGUST.

Et vis-à-vis :

CONJUX BEATRIX COMITISSA BURGUNDIÆ A M CLXI.

L'empereur, assis sur un *faldistorium*, porte une couronne royale à rayons triangulaires[2].

[1] *De l'Art en Allemagne. Paris, Labitte*, 1842.

[2] Cette couronne a de curieux rapports avec celle que nous avons publiée dans ce volume (page 31) d'après un bas-relief de Chartres à peu près contemporain.

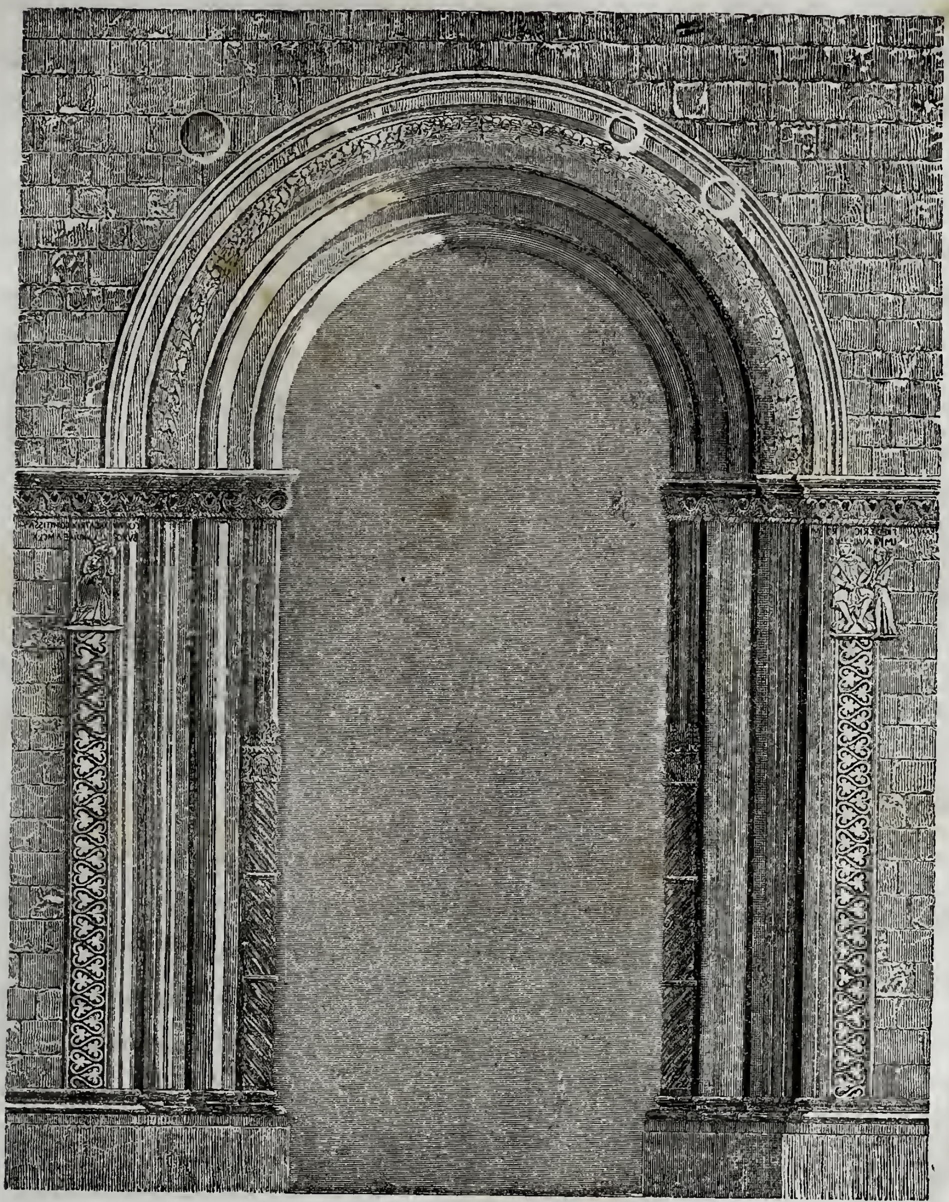

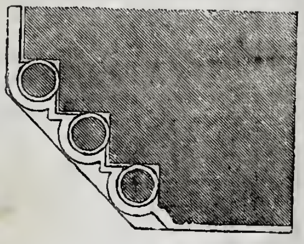

De chaque côté descendent des oreillettes tréflées qui rappellent les pendants de perles des couronnes byzantines [1]. Il tient de la main gauche un sceptre à fleur de lis, et appuie la main droite sur la cuisse. Une armure

[1] *Mélanges*, etc. T. II, pl. 32. Nos clichés remplacent la planche XIV annoncée à la page 64. Je dois avertir qu'il y a inversion dans la gravure de la porte. L'empereur doit être à gauche du lecteur.

défend sa poitrine et ses bras ; au dessous tombe une courte tunique. Derrière Frédéric se tient debout un personnage où la tradition locale voit l'évêque Albert en costume de cour. La forme de la crosse fait craindre que la sculpture ait été altérée au dix-huitième siècle pour le désespoir des antiquaires. Béatrix, couronnée comme Frédéric, sauf les oreillettes, offre à Dieu de la main droite le globe du monde, et témoigne de sa piété la main gauche sur la poitrine[1]. Son surtout est à peu près pareil à celui des deux reines sur l'étoffe de Gunther. On ne peut guère douter de l'authenticité des principales parties de ces deux bas-reliefs. La tête de Frédéric en particulier pourrait être regardée comme un portrait, tant on y voit percer l'intention d'une ressemblance. Les traits de l'empereur indiquent la force de l'âge ; en effet il n'avait que quarante ans en 1161. Tout l'ensemble

[1] Cette main m'a paru presser quelque chose ; serait-ce la coupe de chrysolithe dont nous parlerons plus bas ?

de sa physionomie revient d'ailleurs aux descriptions que nous avons de sa personne[1] et à ce que nous savons des hautes qualités de son esprit et de l'énergie de caractère mise en lui au service d'un immense besoin de domination[2].

On ne doit pas être surpris de voir des personnages politiques représentés contre la porte d'une cathédrale. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire voir que les grands bienfaiteurs des églises obtenaient cet honneur de la reconnaissance des peuples. Non seulement on sculptait leur image à l'extérieur des murs, comme à Paris, à Strasbourg, à Bâle, etc., mais à l'intérieur, comme à Reims, à Bamberg, etc. La peinture sur verre suivait le même principe en représentant à Reims l'assemblée des rois de France, et à Strasbourg celle des empereurs. Ainsi l'art vivant d'harmonie conciliait-il à sa manière devant Dieu le sacerdoce et l'empire.

Après avoir vu au dehors les murs de la cathédrale dans l'austérité de leur nudité primitive, on s'attendrait en entrant à l'aspect d'une ordonnance grave et imposante. On n'aperçoit au contraire de toutes parts, et dans la grande nef, et dans les nefs latérales, et dans les chapelles, et dans les tribunes, que les fantaisies capricieuses de l'école de Bernini. Des mains, d'ailleurs habiles, de décorateurs formés en Italie ont impitoyablement couvert les vénérables murs d'une couche de plâtre où se jouent dans les fleurs de frais génies descendus de l'olympe plutôt que du ciel. Des encadrements de toutes les dimensions entourent partout de leurs lignes onduleuses, droites ou tourmentées, des peintures d'un coloris vermeil mises en harmonie sur le fond blanc de neige avec des arabesques dorées et des ornements en couleur. La vue est charmée par l'éclat de l'ensemble, par la grâce des détails, par l'aspect d'une nature de printemps sous un soleil du midi ; mais ce charme est-il bien celui qui fait passer l'homme des impressions du monde visible au sentiment de son néant et au souvenir de la majesté divine? En présence de ces pompes folâtres se trouve-t-on dans la maison de prière? se sent-on plus près de Dieu? L'art religieux qui ne recueille pas l'âme, qui ne dirige pas *les cœurs en haut*, qui ne fait pas oublier un moment la patrie passagère pour celle de l'avenir éternel, est un art dévoyé. Les talents qui l'emploient ne sont guère plus coupables que les générations qui l'approuvent.

L'Église m'arrêta peu ; mais j'avais appris de quelques professeurs de l'université de Munich qu'au dessous du chœur se conservait encore une crypte dont les sculptures étaient restées jusqu'alors des énigmes. Ma curiosité étaient vivement piquée : je me trouvai bientôt en face du problème.

[1] « Fridericus fuit miles strenuus et magnanimus, mitis, affabilis, illiteratus, sed morali experientia doctus (Sicardi ep. cremon. Chron.) » On voit que c'est un ami qui parle.

[2] Ces curieux bas-reliefs ont été publiés par M. de Hefner dans son ouvrage sur les costumes du moyen-âge (*Trachten des christlichen mittelalters. Mannheim, H. Hoff. Taf. XXIII*); mais je dois dire que le caractère de la sculpture ne me semble pas avoir été saisi. L'auteur du texte n'a pas eu connaissance de l'inscription oubliée dans le dessin, et voit sans doute à tort à côté de l'empereur l'évêque Othon de Frisingue au lieu d'Albert, qui a reconstruit la cathédrale. Ces mêmes bas-reliefs sont reproduits dans une Monographie de la cathédrale que vient de publier le docteur Sighart : *Der dom zu Freising von J. Sighart, Landshut*, 1852.

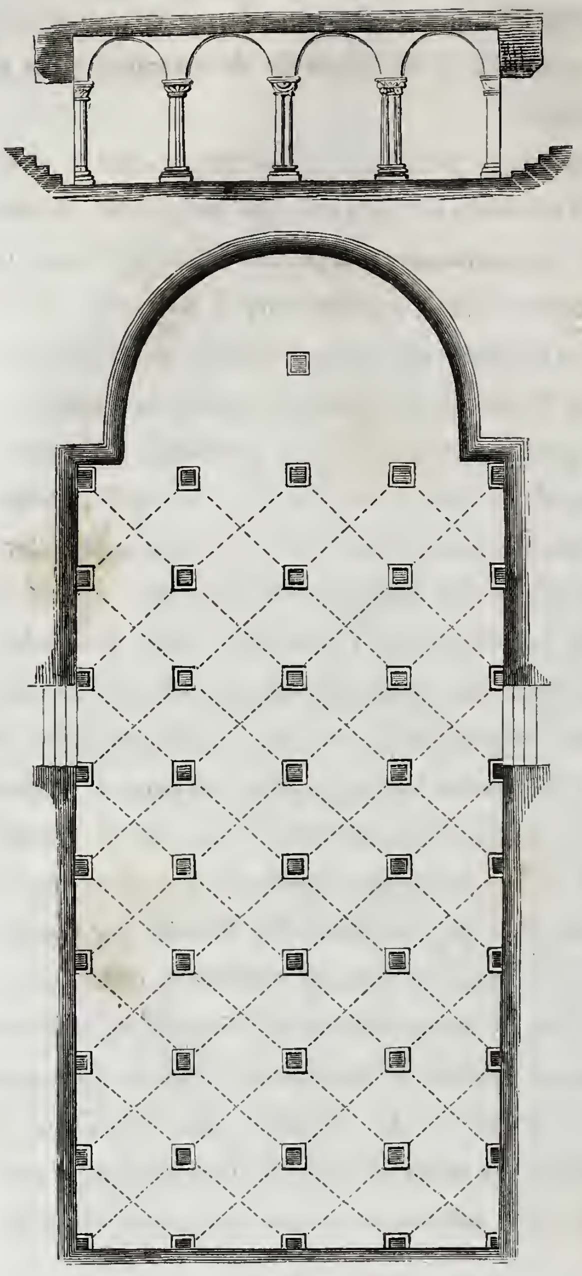

5 cent. par mètre.

On peut voir par le plan de la crypte qu'elle est d'assez grande dimension. On y descend par deux petits escaliers ouverts au nord et au midi vers le centre de sa longueur. Par une bizarrerie remarquable, cette longueur se partage en quatre nefs, qui finissent à la base d'un large hémicycle formé par le mur d'enceinte. Les anciens autels ont disparu; quelques tombes se voient encore çà et là enclavées dans le pavé; mais l'attention est d'abord absorbée par les piliers, où l'architecte s'est plu à introduire toutes les formes imaginables. Les uns sont carrés, d'autres sont octogones, ceux-là sont circulaires. On voit les angles des carrés s'arrondir en boudins, ou se creuser en cavets, les fûts cylindriques se grouper, se pénétrer, se séparer au moyen d'un angle saillant, ou bien

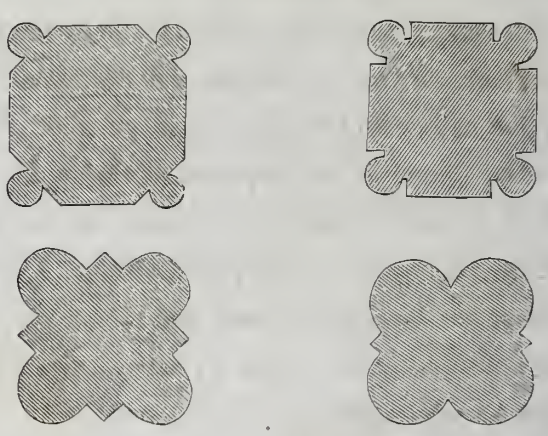

se marier sur une face et se disjoindre sur l'autre. Même variété dans les chapiteaux et dans les bases. Une de ces bases, la plus ornée, représente des têtes d'hommes opposées à des têtes d'animaux; un des chapiteaux, des bustes d'hommes ou d'anges opposés à des bustes de démons, contrastes souvent reproduits, qui exprimaient la dignité et la beauté de la vertu, l'abjection et la laideur du vice par une leçon facilement comprise[1]. Un autre chapiteau offre un sujet plus compliqué. Un homme et une femme rapprochés portent l'un et

[1] *Voir* le Mémoire sur la châsse de S. Taurin, au commencement de notre deuxième volume.

l'autre sur la tête des cornes de bouc. L'homme, reconnaissable à sa barbe touffue, tient de chaque côté une longue moustache tressée, et la femme saisit de chaque main un serpent à deux têtes qui la mord à l'épaule et se mord lui-même.

Cette sculpture évidemment symbolique fait face au nord à un pilier qui se trouve près de l'escalier du sud et ne forme tout entier qu'un seul groupe, groupe étrange s'il en fut, où l'on voit des combats de chevaliers et de dragons, au milieu une femme aux cheveux épars, au dessus des oiseaux. C'est sur ce bas-relief mystérieux que je me propose d'appeler plus spécialement l'attention des lecteurs; mais, avant d'en venir au développement nécessairement un peu étendu de l'explication que je dois offrir, il ne sera pas inutile de réunir ici quelques aperçus sur l'origine de la crypte, les monuments de la cathédrale ou les faits de son histoire qu'un monumentaliste peut aimer à retenir.

On ne saurait préciser à quelle époque a été fondée Frisingue. Les plus vieux souvenirs des larges vallées qui séparent le Danube supérieur de la mer Adriatique rappellent une race énergique qui sut longtemps défendre son indépendance contre les Romains, bien qu'elle se trouvât placée sur le passage de leurs légions. Les Boïens ou Bavarois ne subirent le joug déjà imposé à la Gaule que dans les premières années de notre ère. Le premier soin des nouveaux maîtres fut d'établir sur la lisière du pays conquis des colonies militaires destinées à comprimer les peuples soumis et à servir d'appui contre les agressions étrangères. On vit donc surgir immédiatement des camps ou des villes et sur la rive droite du Danube et sur les bords de ses affluents descendant des Alpes rhétiennes ; mais, malgré le poste avantageux qu'offrait la colline de Frisingue au milieu des plaines arrosées par l'Isar, il est douteux que les conquérants y aient fixé leur séjour. Du moins les cartes romaines n'en font pas mention, et aucune ruine n'en a offert de trace. Frisingue paraît sous le nom de Frixinia dans la vie d'un évêque du troisième siècle, S. Maximilien de Laureacum (aujourd'hui Lorch en Autriche) [1]. D'après l'auteur, qui écrivait au treizième siècle, Frixinia était l'une des vingt-deux villes que l'empereur Philippe avait données en héritage à son fils Quirinus,

[1] D. Pez, t. I. Script. rer. Austr. col. 34, ap. D. Meikelbeck : Histor. Frisingensis, t. I, Diss. I.

et que celui-ci, devenu chrétien et sur le point de devenir martyr, avait léguées à la métropole de Laureacum : malheureusement ces détails de la légende soutiennent mal l'épreuve de la critique. Frisiginga ou Frisigengum ne se montre dans l'histoire qu'au commencement du huitième siècle, époque de l'arrivée de S. Corbinien [1] ; mais dès lors Frisingue était un poste important, chef-lieu de la Bavière supérieure et résidence du duc Grimoald ; la foi y avait été prêchée, et une église, peut-être depuis longtemps fondée [2], s'élevait sur la prin-

[1] Aribo, Vita S. Corbiniani, ap. Meik. T. I, pars altera, p. 3.

[2] Puisque la fondation de l'église de Frisingue se perd dans la même obscurité que l'origine du christianisme en Bavière, il ne sera pas hors de propos de rappeler ici les faits qui pourraient, à la rigueur, permettre de reculer l'origine de notre basilique. Sans parler de la prédication probable de S. Marc et de S. Luc, les évangélistes, et de Tite, le disciple de S. Paul, prédication qui a fait dire au pape Symmaque, dès le cinquième siècle, que la métropole de Laureacum avait été établie par les apôtres, je ferai observer qu'il était presque impossible que de l'église d'Aquilée, qui compte avec certitude pour ses fondateurs S. Marc et S. Hermagoras, l'Evangile ne se soit pas répandu de bonne heure dans les colonies de la frontière germanique. Après un séjour de six ans en Pannonie, l'armée que Trajan conduit contre les Daces contient un grand nombre de chrétiens, et dans celle que Marc-Aurèle mène contre les Marcomans, riverains du Danube supérieur, c'est aux chrétiens de la légion fulminante que de graves historiens attribuent la victoire. Au troisième siècle, les hommes évangéliques se multiplient, les chrétientés se consolident et s'étendent au nord de la mer Adriatique. S. Maximilien est envoyé dans le Norique par le pape Xiste II pour y soutenir l'effort des persécutions, et il meurt martyr à Lauréacum, vers 257. Sous Galère, au quatrième siècle, un évêque, S. Quirin, et un officier du prétoire de Pannonie, S. Florien, annoncent l'évangile dans les mêmes contrées et également au prix de leur sang. Peu après, la paix due au séjour de Constantin dans l'Illyricum allait permettre aux pays voisins de recueillir le fruit des persécutions récentes, lorsque l'arianisme, intronisé sur les siéges d'Aquilée et de Sirmium, étend ses ravages entre les Alpes et la Pannonie. Mais le secours vient encore de Rome, et c'est à trois reprises que le pape S. Léon, qui a régné de 440 à 461, envoie dans le Norique et dans les deux Rhéties l'évêque S. Valentin, qui meurt à Maie (Alpes-Maiæ), dans la première Rhétie, aujourd'hui le Tyrol, épuisé de travaux et d'épreuves. La mort de S. Valentin devient pour la Bavière le signal de longues calamités. Mal défendues par la main défaillante des derniers empereurs, les barrières de l'empire, aux bords du Danube, fléchissent sous le poids des barbares, et la deuxième Rhétie, où se trouve Frisingue, est envahie par les Allemands à la fin du cinquième siècle, en même temps que Odoacre, marchant sur l'Italie à la tête des Hérules, met tout à feu et à sang en traversant le Norique. On vit alors ce que Dieu donne de puissance à la la foi d'une grande âme. Un pauvre moine, S. Séverin (m. 482), vit se courber devant lui le front du conquérant, et devint le consolateur aussi bien que le guide des Romains, dont le nom était dès lors l'équivalent du nom de chrétiens.

Le cinquième siècle n'était pas achevé lorsque Clovis écrasait les Allemands à Tolbiac (en 496), délivrait les Bavarois, et devenait moins leur souverain que leur protecteur contre les nouveaux flots de barbares prêts à inonder l'Italie.

Une tradition constante attribue aux Romains et fait remonter aux premiers siècles l'introduction du christianisme en Bavière, et la vraisemblance de cette tradition a été démontrée par le savant D. Pez ; mais il faut que la propagation de l'Evangile ait été arrêtée dans ses développements par les longs malheurs d'une lutte inégale contre les invasions du Nord, puisque presque tout se trouvait à faire au moment où s'écroulait l'empire romain. On n'a pas assez remarqué que c'est après les pontifes Romains, à l'influence des princes francs, au zèle de l'épiscopat franc et à des hommes apostoliques, originaires de l'empire franc, que les Bavarois ont dû en grande partie leur entrée définitive dans la famille chrétienne.

Nous voyons, en effet, par trois fois les rois d'Austrasie s'occuper de la réforme des lois bavaroises. Au commencement du sixième siècle Thierri rassemble à Châlons les hommes les plus distingués des trois nations soumises à son obéissance, les Francs, les Allemands et les Bavarois, pour recueillir leurs coutumes et les fixer par des lois écrites, en les affranchissant des superstitions les plus grossières ; son œuvre, restée imparfaite, est reprise vers la fin du même siècle par Childebert II, et est enfin achevée par Clotaire et Dagobert dans le siècle suivant. Or l'esprit du christianisme s'y fait partout sentir, et que cet esprit se soit insinué parmi les princes, en même temps que parmi le peuple, on peut aisément le conclure de leurs rapports particuliers avec les rois d'Austrasie, qui s'étaient réservé le droit de les choisir à leur gré, et ne pouvaient compromettre leur leur œuvre de prosélytisme et d'unité en confiant le pouvoir à des ennemis des chrétiens. Le premier duc connu des Bavarois, Garibald I, avait vécu à la cour de Thierri et épousé sa veuve, Valdotrade. C'est à la cour de Bavière que cette princesse forma à la piété la célèbre reine Théodelinde.

Non content de cette alliance, Clotaire fait en Bourgogne un appel aux évêques de France en faveur des Bavarois, et les évêques leur envoient, en 616, deux hommes à œuvres fécondes, S. Eustase et Agile. Dès lors l'élan imprimé aux esprits ne s'arrêta plus. S. Emmeran, né en Aquitaine, se

cipale colline dans l'intérieur du château. En effet Corbinien ne bâtit point d'église [1]; il établit son siége dans celle des ducs, et y fut enseveli. Son corps, transféré en Méranie, fut reporté dans l'endroit où on l'avait d'abord inhumé.

Je me demande ici quel est cet endroit sacré si ce n'est le sol actuel de la crypte, puisqu'à partir de ce moment il n'est plus question de translation nouvelle, et que le sépulcre dont il est fait partout mention dans la série ininterrompue des actes de la cathédrale se trouve dans la crypte auprès de l'autel de la sainte Vierge. Cependant, si le sol actuel est celui que foulait

rendant auprès des Slaves pour les évangéliser, le duc Théodon I le retient en 649 à Ratisbonne, dont il devient le premier évêque. De pareilles instances de Théodon II, qui commença à régner en 680, procurent pour premier évêque à l'église de Salzbourg S. Rupert, issu du sang des rois francs. Enfin c'est peu de temps après que S. Corbinien, également né en France, fonde l'évêché de Frisingue.

[1] S. Corbinien reçut le jour dans les environs de Melun, où il embrassa de bonne heure la vie solitaire. Retiré dans une de ces cellules que l'on aimait alors à joindre aux églises pour y perpétuer la prière, il mérita que ses vertus excitassent l'émulation des âmes généreuses et, jeune encore, il se vit père d'une nombreuse famille d'aspirants à la perfection chrétienne. Bientôt, au bruit de son pouvoir auprès de Dieu, les peuples accoururent pour jouir de sa vue, implorer ses prières et recueillir ses leçons. Le puissant maire du palais Pépin d'Héristal vint lui-même invoquer son appui auprès de Dieu. C'était trop d'éclat et aussi trop d'agitation pour celui qui avait goûté la paix de la solitude. Corbinien part pour Rome; mais tandis qu'il y rêve quelque désert inconnu, son mérite le trahit auprès du chef de l'Église, et il est élevé à l'épiscopat. « En effet, dit l'auteur contemporain de sa vie, l'é- « vêque Aribon, son second successeur à Frisingue, l'homme « de Dieu était d'une rare éloquence, d'une bienveillance in- « signe et d'une distinction de manières sans égale. Prompt « à s'enflammer contre le vice, il était toujours prêt à par- « donner au repentir; ardent au travail, assidu à la contem- « plation, affectionné à la psalmodie, exercé aux veilles et aux « jeûnes, il était généreux, doux, modeste et d'une piété in- « comparable. » Après avoir été honoré du pallium, signe de la plénitude de la juridiction, Corbinien eut à accomplir divers voyages apostoliques dans les Gaules et en Italie et fut amené comme malgré lui à fixer sa tente d'évêque régionnaire sur la colline de Frisingue.

Théodon II vivait encore; mais s'étant réservé Ratisbonne, il avait partagé entre ses trois fils le reste de ses états. Hugobert avait eu Passaû et Salzbourg, la vallée de Winschgau avait été donnée à Theodebert, et Grimoald avait obtenu Frisingue. Ce dernier prince alliait à un certain amour de la foi chrétienne l'oubli de ses premiers devoirs, et s'était marié, à la veuve d'un de ses frères, la princesse Piltrude. Pourtant à la nouvelle des grandes choses que l'on publiait de Corbinien, il n'en fut pas moins désireux de l'attirer auprès de lui.

Le saint évêque était alors retiré au fond d'une solitude pleine de charmes dans les environs de l'ancienne Méranie, auprès du tombeau de S. Valentin, son prédécesseur, dans l'apostolat de la Bavière. Le biographe Aribon nous le peint isolé au milieu des forêts, caché en un lieu inconnu que deux ruisseaux éloignaient du passage des hommes. Il ne songeait qu'à s'y construire un petit ermitage pour y finir ses jours, lorsque des envoyés de Grimoald, l'ayant découvert, lui firent part des vœux de leur maître.

Corbinien éprouva un moment d'hésitation en songeant à la faiblesse du duc et à l'ambition de Piltrude. Il partit néanmoins, et put d'abord croire au repentir des coupables; car à son arrivée on les vit se jeter à ses pieds pour implorer la pénitence publique. Ce fut alors qu'il établit son siége dans la chapelle du château, au sommet de la colline.

Cependant la flamme qui paraissait éteinte brûlait dans l'ombre; Piltrude, restée sous le toit de Grimoald, songea à se débarrasser, par tous les moyens, d'un censeur incommode, et, pour fuir des assassins soudoyés par elle, Corbinien dut retourner dans sa solitude de Maie. Il n'en revint qu'après la mort de Grimoald et le départ de Piltrude; mais ce fut pour mourir.

Le moment annoncé huit jours d'avance à ses disciples étant venu, « le saint vieillard, c'est Aribon qui parle, com- « manda de préparer un bain, et, s'étant lavé selon l'usage, il « se fit couper les cheveux, raser la tête et la barbe; puis, re- « vêtu de ses habits, il offrit le saint sacrifice, s'administra le « viatique et ne quitta l'église que quand l'office fut achevé. « De retour chez lui, il se fit apporter un peu de vin, en prit « quelques gouttes, et sans donner aucun signe de douleur, « ayant formé sur son front le signe de la croix, il rendit son « âme à Dieu (en 730). Ses clercs l'ensevelirent dans l'église « de la bienheureuse mère de Dieu, Marie. » Son corps fut ensuite transporté, d'après ses désirs souvent exprimés, auprès des cendres de S. Valentin, où il resta pendant quarante ans.

Dans cet intervalle, les reliques de S. Valentin, enlevées d'abord par les rois lombards, vers 739, en faveur de la ville de Trente, avaient été transportées, vers 770, à Passau, par le duc de Bavière Tassilon. Dès lors rien ne s'opposait plus à ce que celles de S. Corbinien fussent reportées à Frisingue. Leur translation se fit avec une grande solennité, et fut présidée par Aribon, l'évêque qui la raconte. Nous apprenons de lui que le corps fut déposé, en présence du duc Tassilon, à l'endroit même où il avait précédemment reposé. « In ecclesia S. Mariæ, ubi primitus erat humatus... pro cujus meritis et precibus magnas ibi virtutes divina virtus operari dignatur. »

S. Corbinien, ces murs, ces piliers, ces voûtes dont nous avons présenté la forme sont-ils restés les mêmes ? Voyons-nous là l'ouvrage de Grimoald, celui de ses pères ou des légions romaines? Le monument lui-même peut seul répondre à cette demande. Il n'est pas improbable que plusieurs piliers appartiennent à l'époque mérovingienne ; mais les combinaisons compliquées des fûts, le feuillage de plusieurs chapiteaux, les pattes originales de plusieurs socles de bases indiquent à mon avis une époque plus rapprochée[1]. D'après ce que l'on sait

[1] Je ferai remarquer en particulier la base suivante dont

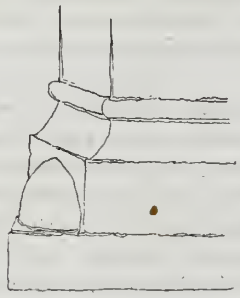

l'appendice en ove a de si grands rapports avec celui des bases de la cathédrale de Spire, dont voici la forme :

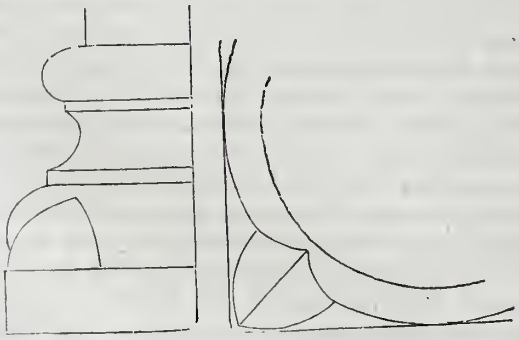

Comme cette forme se trouve encore, entre autres monuments, au milieu de la crypte à Strasbourg, il n'est pas douteux pour moi qu'elle n'ait appartenu à toute une école d'art à la même époque. Les moindres produits de l'activité humaine, envisagés dans leurs phases successives, ont de l'intérêt pour l'observateur, qui voit s'y réfléchir en quelque sorte le mouvement de la civilisation. Je ne renonce pas à présenter quelque jour par des esquisses rapprochées la modeste histoire des pattes de socles dans l'architecture romane et ogivale. Leur origine remonte au moins au huitième siècle. On peut voir à Aix-la-Chapelle, parmi les débris antiques, des socles de bases au moins carlovingiennes dont les angles supérieurs sont déprimés, sans doute afin de ne rien laisser perdre à la vue des tores si richement ornés sous la décadence romaine. En parant à un inconvénient, cette dépression en faisait naître un autre. La partie déprimée était peu agréable à voir : on lui substitua son contraire, c'est à dire des ornements en saillie. Les espèces d'oves que nous voyons ici sont certainement une des formes les plus élémentaires du nouveau système; mais ces oves étaient lourds, sans mouvement. L'art en se développant y insinua la vie et bientôt avec la vie ses caprices les plus désordonnés. A la transition du roman à l'ogival un goût plus sage revêtit ces petites surfaces, comme eût fait la nature, d'une végétation complaisante descendant du gros tore et s'accommodant au terrain. Au commencement du treizième siècle ces feuilles ont emprunté dans nos cathédrales le galbe le plus élégant et le mouvement le plus varié. Arrivé là, le progrès avait atteint son terme. Il fallut bien suivre la dure loi des choses d'ici-bas, et n'avancer plus que pour descendre.

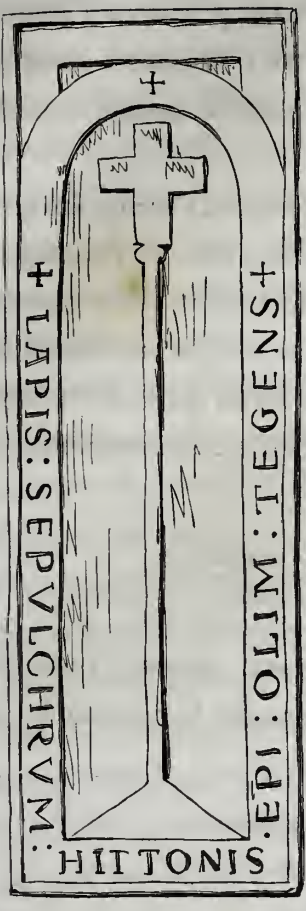

des successeurs immédiats de S. Corbinien, il ne paraît pas qu'aucun d'eux ait songé à modifier la première basilique, ni son frère Erembert, établi à Frisingue par S. Boniface lorsque ce dernier constitua canoniquement les quatre évêchés de Bavière, ni le bienheureux Joseph, ni le biographe Aribon, ni Atto, le contemporain de Charlemagne. Il n'en est pas de même d'Hitto, élu en 811 et mort en 836, le seul de tous les évêques de Frisingue non canonisés qui ait joui du privilége d'être enseveli au milieu des corps saints dans la crypte où sa pierre tumulaire, malheureusement retouchée, se trouve encore. A cette distinction, qui s'explique si naturellement en le supposant fondateur de l'édifice, se joignent d'autres indices. Dans le plus ancien des manuscrits de la cathédrale écrit d'après ses ordres par le prêtre Cozroh, au milieu des nombreux actes de donations faites et par lui et par les fidèles en faveur de l'église de Notre-Dame, il y est fait mention d'ouvrages en précieux métaux et d'admirable beauté dus à sa piété et de magnifiques constructions qu'il éleva ou qu'il enrichit pour témoigner de son zèle envers la maison de Sainte-Marie[1]. Nulle part la crypte n'est formellement désignée, mais un

rapprochement assez curieux me porterait à croire qu'il en est question. Sur un chapiteau, où se trouve représenté un personnage que je suppose le maître de l'œuvre, on lit le nom de Luiprecht. Or ce même nom, assez rare dans les actes contemporains, je le retrouve à la même époque parmi les habitants ou les affiliés du monastère de Frisingue. C'est sur un document de l'abbaye de Reichnau, dépouillé par Dom Pez et renfermant les noms des

[1] Voici les premières paroles du *Liber traditionum antiquus*, écrit par Cozroh (*Meik. t.* 1, *p.* 116) : Dum divina providentia Domino favente Hitto, episcopus Domini dispensatione in cathedram episcopalem Frisingensi sedis honorifice provectus esse comprobatur, omnia instrumenta divinarum scripturarum novi et veteris Testamenti in melius reparari non desistit, et quicquid defuisse sacrorum voluminum repperit, sudanti labore flosculos de pratis amplis decerpens, quasi avide fontem vitæ æternæ sitiens, doctrinæ fluenta omni conamine adgregari studuit, ut omnes christiani populi ad se pertinentes, quos exemplo sanctitatis vitæ suæ inspectionis lautissimis refocillaret dapibus, quasi de rivulo fontis sacrarum scripturarum dulcia mella fluens doctrina lucidissimis ac saluberrimis satiaret potibus, pariterque cantilenis et omnium divinarum documentorum officiis suæ vigore disciplinæ ipsam domum sanctæ Mariæ, cui præesse dignoscitur, quasi mirifici odoris suavitate adimplevit, miræque pulchritudinis opere pretiosorum metallorum, et aliorum ædificiorum, ædificationum decoratibus in omnibus honorifice adornavit, etc. (*sic.*)

clercs ou moines de Frisingue unis de prières avec ceux de Reichnau ; si le nom d'Hitto n'y figure pas, ou du moins n'y figure pas avec le titre d'évêque, ce titre y est donné à son prédécesseur Hatto, et à son successeur Erchambert ; on y trouve les noms de sa sœur Cotezdiu, et de son annaliste Cozroh, ainsi que celui d'un Luitpreht[1].

Erchambert, que je viens de nommer, s'occupe des écoles de sa cathédrale et élève auprès d'elle, en l'honneur de S. Pierre, une petite église qui n'existe plus. Son tombeau, transféré de là à Notre-Dame, se voit encore dans la nef ; mais il est évident que la figure est du quatorzième siècle, et peut-être a-t-elle a été retouchée au dix-septième. On lit autour :

> Est Erchampertus hac presul in ede sepultus
> Atque coopertus saxo de paupere natus [2].

L'épitaphe de l'évêque suivant, nommé Anno (855 — 875), nous apprend qu'il agrandit le vaisseau de son église :

> Junxit oves agno commissas septimus Anno
> Auxit et hanc autam primitus exiguam.

Cet Anno paraît avoir été un protecteur distingué des arts : c'est à lui que s'adresse le pape Jean VIII pour avoir des orgues et un artiste habile à les toucher[3].

L'évêque Arnould (875 — 883) eut à terminer les travaux d'Anno dans sa cathédrale ; mais à peine cette reconstruction était-elle achevée qu'un incendie détruisait l'édifice. Valdo (883 — 906) le releva et l'enrichit. On lui doit un livre d'évangiles écrit en langue théotisque par le prêtre Sigefrid.

[1] *Meichelbeck*, *l. c.* T. II. *Diss.* I, p. XI : *Instrum. ult.* : Nomina fratrum de Frisingum.

[2] Cette pierre a été publiée par M. de Hefner, *l. c.* Pl. x, sous le titre de : Tracht eines bischofs um 1200. On lit aujourd'hui au lieu d'Erchampertus *Erfenbertus*, et au lieu de natus *Sculpto. s. tullo.* Est-ce Tutilo le nom du sculpteur?

[3] *Mabillon, Act. ss. Ben. sæc.* III. *p.* I. *Præf.* LXXXII. La première mention qui ait été faite des orgues de métal remonte à l'an 757. « Constantinus imperator, rapporte Eginhard, Pipino regi multa missit munera, inter quæ et organa, quæ ad eum in compendio villa pervenerunt. —Walafrid Strabon confirme que cet instrument fut apporté en France de l'Orient, qui se faisait gloire de l'avoir inventé :

> Est alia de parte nitens fulgore corusco
> Auratus discurrit eques, comitante pedestri
> Agmine : tintinnum quidam, quidam organa pulsant.
> Dulce melos tantum vanas deludere mentes
> Cœpit, ut una suis decedens sensibus, ipsam
> Femina perdiderit vocum dulcedine vitam.
> Cedant magna tui super hæc figmenta colossi,

En même temps une ère de calamités s'ouvrait pour la Bavière et en particulier pour Frisingue. Uto à peine élu (906 — 907) court défendre son pays contre l'invasion des Hongrois, et meurt dans la défaite de Presbourg. Aux maux dont on est menacé par les barbares se joignent les violences d'un prince ennemi de Dieu et des hommes. Arnould de Bavière, surnommé le Mauvais, rivalise de rapacité avec les Hongrois, et pour comble de désolation Frisingue trouve dans un indigne évêque un fléau plus intolérable que les deux autres. L'évêque Dracholf (907—926) arrachait impitoyablement aux églises ce qui avait échappé aux déprédations d'Arnould.

Cependant les Hongrois poursuivaient leur marche et leurs ravages. Entrés dans Frisingue, ils passèrent six jours à la livrer au pillage; mais, par une visible protection du ciel attribuée aux prières de l'évêque S. Lanspert (928 — 995), la basilique enveloppée d'un nuage resta invisible aux barbares.

Dans ce même siècle, et malgré l'extrême difficulté des temps, l'évêque Abraham (957—994) mérita une place distinguée parmi les bienfaiteurs de la cathédrale et de son monastère. On lui doit la construction d'une tour et des dons précieux[1].

Nous ne savons de Gothescalc (995—1005) qu'un événement qui fait l'éloge de son cœur. Aimé de l'empereur S. Henri, il l'accompagnait dans l'expédition de Pologne, où ce prince allait relever le trône de Jaromir, lorsqu'un jour de la nativité de la sainte Vierge, officiant à Prague devant la cour, il eut le courage de braver publiquement le ressentiment qu'il est si difficile à un prince de sacrifier à l'égard d'un ancien compétiteur. Henri, dans les premières

Roma : velit Cæsar Magnus; migrabit ad arces
Francorum quocumque miser conflaverit orbis.
En quis præcipue jactabat Græcia sese,
Organa rex magnus non inter maxima ponit.

Le moine de Saint-Gal ajoute que les artistes attachés à la cour s'appliquèrent à reproduire la merveille orientale : Adduxerunt etiam iidem missi omne genus organorum, sed et variarum rerum secum, quæ cuncta ab opificibus sagacissimi Caroli quasi dissimulanter adspecta, accuratissime sunt in opus conversa : et præcipue illud musicorum organum præstantissimum, quod doliis ex ære conflatis, follibusque taurinis per fistulas æreas mire perflantibus, rugitu quidem tonitrui boatum, garrulitatem vero liræ vel cymbali dulcedinem coæquabat.

On croit que ces orgues furent placées dans la chapelle d'Aix, où elles furent détruites par les Normands. Heureusement les imitations dont parle le moine de Saint-Gal survécurent au modèle, et se répandirent peu à peu dans les grandes cathédrales et dans les riches monastères. Il semble qu'au milieu du neuvième siècle les organistes de Frisingue se fissent remarquer parmi tous les autres : » Precamur autem, écrit le pape Jean VIII à l'évêque Annon, ut optimum organum cum artifice qui hoc moderari et facere ad omnem modulationis efficaciam possit, ad instructionem musicæ disciplinæ nobis aut cum eisdem redditibus mittas. »

[1] Le sacriste de Frisingue Conrad, dans le *Liber traditionum magnus* écrit par lui en 1187 (ap. Meichelbeck, *l. c.* Diss. vi, p. 35 et Hist. p. 188, et 189), dit d'Abraham : turre quadam monasterium adauxit et diversis ornamentis ecclesiarum in plenariis (*Missels*) et tapetibus diligenter ac devote adornavit.

Conrad ajoute en marge : Commemoratio rerum ecclesiasticarum et amictuum cum quibus Abraham hanc ecclesiam decoravit et dotavit; imprimis cappæ cum aureis fibulis paratæ.
Aliæ cappæ de probatissimis palliis 16.
Planetæ auro paratæ 6.
Stolæ cum auro paratæ 5. Cum totidem fanonibus (*manipules*) et cingulis.
Calix unus magnus aureus et argenteus et fistula argentea.
Alter vero aureus cum patenis.
Humerale cum solido auro unum.
Alia auro parata 4.
Item planetæ sine auro 5.
Dalmaticæ auro paratæ 3. Aliæ duæ sine auro.
Pallium sacrum 1.
Cortinam de pallio uno.
Galeta (?) argentea 1.
Pixis argentea 1.
Albam auro paratam unam.

années de son règne, avait eu à comprimer l'ambition du comte Hézilon, et n'en avait triomphé qu'avec peine. En ce moment le comte, renfermé dans la forteresse de Witgenstein, n'était plus à craindre ; mais en cessant d'être un rival il était resté un ennemi, et qui eût osé prononcer son nom en présence du jeune vainqueur ? Gothescalc eut ce courage. Au milieu du saint sacrifice, s'adressant inopinément au monarque, il le supplie au nom de celui qui a pardonné au monde de pardonner lui-même, et de faire plus, de rendre ses bonnes grâces au coupable humilié. On écoutait avec anxiété, les yeux étaient fixés sur Henri, surpris et combattu par des sentiments contraires ; bientôt la magnanimité l'emporte ; l'empereur se lève, et prend Dieu à témoin du pardon qu'il accorde.

A la même époque Henri-le-Batailleur, duc de Bavière, donnait à la cathédrale un buste en argent doré de S. Corbinien [1].

Le règne de S. Henri a été pour l'Allemagne, sous le rapport de l'art religieux, ce qu'a été à la même époque pour la France celui du roi Robert. Parmi les populations affranchies de la peur des Hongrois comme parmi celles qui venaient d'être délivrées de la fureur des Normands, un immense enthousiasme s'était emparé des âmes et s'épanchait de toutes parts en œuvres imposantes. Nous ne voyons pourtant pas qu'on ait refait à cette époque de rénovation l'œuvre d'Hitto, d'Anno ou de Valdo. L'évêque Egilbert se borne à les embellir. (1005—1041.)

Homme d'un esprit distingué, élevé à la cour de S. Henri, chancelier sous le célèbre Willigis et chargé par Conrad II de l'éducation d'Henri-le-Noir, Egilbert devait comprendre le mouvement d'art qui allait renouveler la face des pays chrétiens. On peut présumer que l'autel de la cathédrale possédait déjà un ciborium, puisque c'était une décoration voulue par l'ancienne liturgie : il nous en reste encore des souvenirs dans les baldaquins à ciel ouvert de quelques églises. Egilbert en fit élever un nouveau, où resplendissaient l'or, l'argent et les pierres précieuses. Un devant d'autel d'or pur et ciselé par des mains habiles faisait étinceler aux jours de fête la base du somptueux édifice, tandis qu'entre les dernières colonnes apparaissait une châsse telle que l'orfévrerie savait alors les faire [2]. De nombreux candélabres furent disposés autour du chœur et autour de l'estrade où se lisait l'Évangile.

[1] *Ex hujus ducis donatione*, dit Aremberg au liv. IV des Chroniques de Bavière (*ap. Meik.* l. c.) *caput argenteum deauratum S. Corbiniani, quod hactenus habetur in ecclesia Frigensi, factum est. De hoc sunt metra :*

Dum jubet Hainricus quam sanctus Corbinianus
Splendet in argento, quod dedit ille Deo'
Præsulis Abrammi fulgescit imago benigna.
Omnipotens animam salvet in arce suam.

[2] (*Conradus sacrista in magno libro traditionum, ap. Meikelbeck, t.* I. *p.* 233.) Ecclesiam istam diversis et optimis ut pro parte in præsentiarum (en 1187) cernitur, decoravit ornamentis. Cyborium enim quod erat ante ignis vastationem (de l'an 1159) super majus altare expansum, auro et argento et lapidibus pretiosis erat intextum, tabulam quoque ex auro purissimo, quæ in diebus festis ante ipsum altare deponitur, fabrili opere compegit. Sarcophagum majus et duos lapides itinerarios et libros auro et argento et lapidibus intextos et cappas et casulas, quæ hic habentur meliores, cum calicibus optimis ecclesiæ contulit. Plura candelabra circa chorum, et pulpitum in quo legebatur Evangelium (usage, ajoute Don Meikebeck, encore conservé parmi les bénédictins) et duas coronas, unam in choro dependentem, alteram ad S. Crucem, miro opere, ut merito de ipso dici possit : domine, dilexi decorem domus tuæ, præparaverat. Cætera quoque altaria, videlicet S. Crucis et S. Stephani tabulis et sarcophagis auro et argento coopertis ornaverat. Crucem majorem, ut hodie vide-

Au milieu du chœur descendit une de ces couronnes de lumière que nous avons décrites au commencement de ce volume; une autre fut suspendue devant l'autel de la sainte Croix, toutes deux d'un précieux travail, *miro opere*. Cet autel de la Croix ainsi que celui de S. Étienne eurent, comme le grand autel, leur *antependium* et leurs châsses couverts d'or et d'argent. Les livres au service des autels furent revêtus des mêmes métaux et ornés de pierreries. Les vases sacrés répondirent au reste. Egilbert fit faire deux autels portatifs et trois croix de diverses grandeurs, des calices, des vases pour le saint chrême, sept candélabres, trois siéges épiscopaux en fer argenté. Quant aux chapes et aux chasubles, celles qui venaient de lui se trouvaient au douzième siècle les meilleures du vestiaire de la cathédrale. Nous pouvons encore juger jusqu'à un certain point de l'état des arts du dessin à Frisingue vers le milieu du onzième siècle, puisqu'il nous reste du moins une gravure d'un monument contemporain et peut-être d'un de ces *lapides itinerarios* dus à la munificence d'Egilbert. Je parle de la châsse qui renfermait la célèbre relique de la sainte Larme à Vendôme.

J'ai pensé que l'on verrait ici avec plaisir ce monument, qui n'existe plus. Les bénédictins de Vendôme étaient depuis de longs siècles en possession de leur relique, lorsque son authenticité fut violemment attaquée par un critique quelque peu frondeur, Thiers, curé de Vibraye. Mabillon répondit en 1700 à ce qu'il appelle un libelle scandaleux, et donna dans sa réponse une gravure de la châsse ainsi que de l'arcade historiée au dessous de laquelle on la conservait. La première gravure fut insérée quelques années après par le même auteur dans le quatrième volume de ses *Annales Bénédictines* (p. 532), et fut reproduite par Meikelbeck dans son *Histoire de Frisingue* (T. I, p. 245).

« Il y a, dit Mabillon, quatre coffres d'or pour conserver la sainte Larme. Le premier est « long d'environ un pied, de six pouces de largeur et de quatre de hauteur. A la première face « sont représentés en bosse les prophètes Isaïe, Ezéchiel, Jérémie et Daniel, avec ces mots « AGNUS DEI. Au dessous on lit ce vers :

ASPICE LÆTA TUOS FELIX FRIGISINGA PATRONOS

« A l'autre face sont représentés les quatre saints patrons de Frisingue avec une aigle au « milieu dans un cercle, et au dessus :

S. TERTULINUS . S. CORBINIANUS . S. MAURICIUS . S. GEORGIUS :

« et au dessous de l'aigle S. EUTROPIUS, qui y a été ajouté. Au dessous on lit ce vers :

BIS DUO SYMNISTÆ TUA PANDUNT TEMPORA CHRISTE

« A l'un des côtés est l'image de notre Seigneur, qui donne la bénédiction d'une main et

tur, argento cooperuit. Minorem quoque auro et margaritis cooperuit. Parvam quæ assidue defertur, de puro argento fabricari constituit. Ampullas in cœna domini deferendas cum septem candelabris et sedes ferreas tres episcopales, argento coopertas, præparari jussit.

« tient un globe de l'autre, avec une croix au milieu; aux quatre coins sont les quatre évan-
« gélistes. De l'autre côté est un cristal dans lequel on voit un œil pleurant, et au dessous
« ces mots en lettres capitales :

HENRICUS REX. NITKERUS EPISCOPUS.

« La couverture ou coulisse de ce coffre est de bois couvert de cuivre, sur lequel sont
« représentés Abraham et Melchisedech, offrant le sacrifice sur un autel avec un calice, et

RELIQUAIRE DE LA SAINTE LARME DE VENDOME.

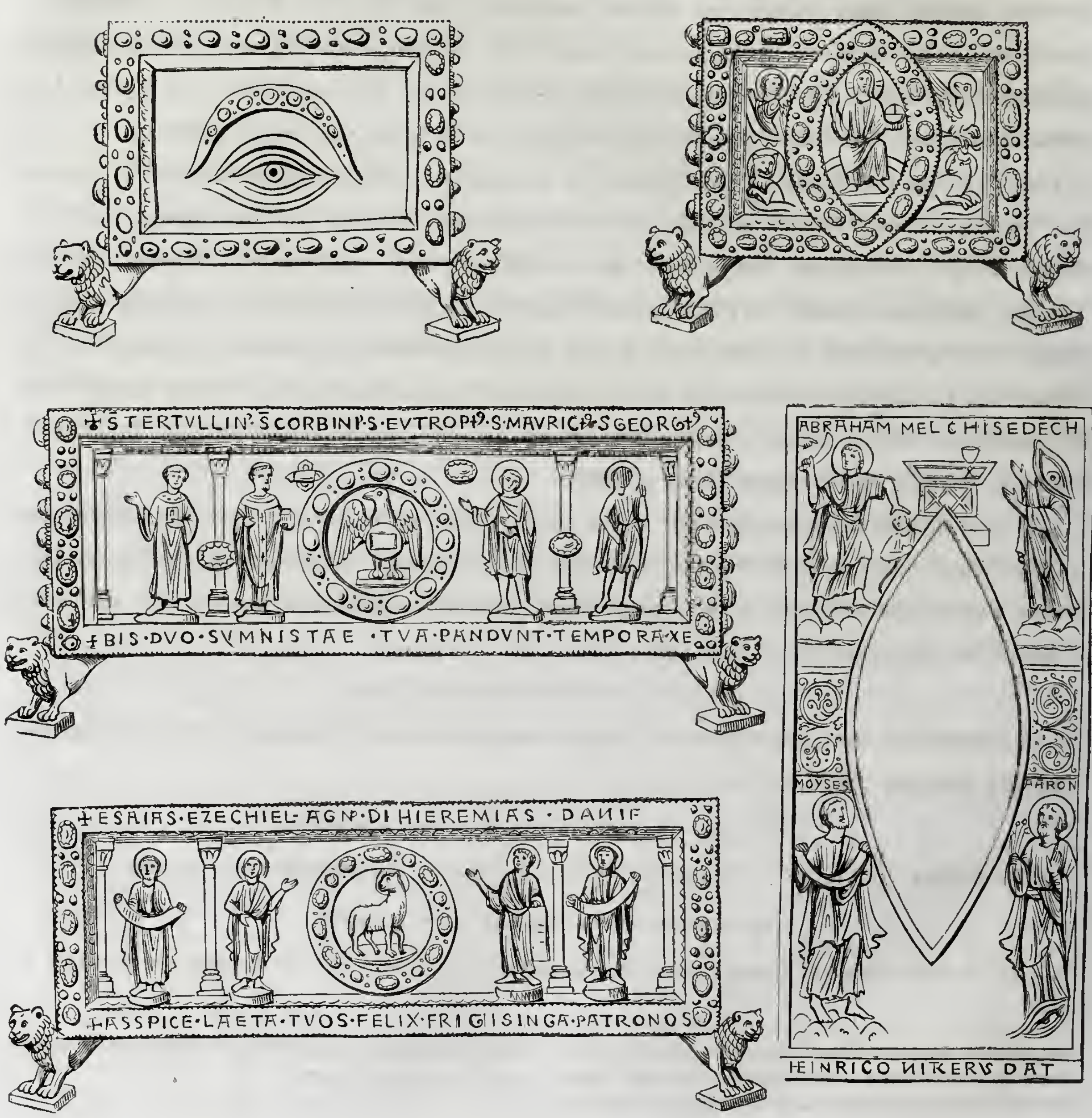

« Moïse et Aaron avec leurs noms. A l'un des côtés de cette coulisse on lit ces mots :

HEINRICO NITKERUS DAT.

Aux quatre coins du coffre sont représentés des yeux qui semblent y avoir été ajoutés. [1] »

[1] Le savant bénédictin omet de remarquer que les inscriptions ne sont pas à leur place. Il est clair que la première : « Heureuse Frisingue, contemple avec joie tes protecteurs, » devrait se trouver au dessous des saints patrons de la ville. La seconde, : « O Christ, quatre ministres sacrés racontent ta vie mortelle, » est relative aux quatre évangélistes indiqués autour du Sauveur par les animaux symboliques : mais cette inscription n'était pas moins bien placée au dessous des quatre grands prophètes, qui ne formaient, d'après le symbolisme établi, qu'un seul tout avec les évangélistes, ainsi qu'on peut le voir dans la magnifique verrière du transept sud à Chartres, où les quatre évangélistes sont portés par les quatre grands prophètes, historiens avant eux des mêmes événements. Le nom de S. Eutrope, qui ne répond à aucun personnage et détruit les rapports du nombre quatre, n'a pu être ajouté qu'à Vendôme, où on se flattait de posséder le corps de S. Eutrope de Saintes, donné par Geoffroi Martel. Ce nom a remplacé, sans aucun doute, une inscription correspondante à celle : AGNUS DEI de la face opposée, et c'était, si je ne me trompe, les mots : SPIRITUS DEI. Le symbole où Mabillon a cru voir un aigle était plutôt une colombe représentant au milieu des saints l'esprit sanctificateur. L'agneau verse son son sang, la colombe étend ses ailes : l'agneau expie les péchés, et la colombe inspire les vertus. Celle-ci a un rapport de forme assez frappant avec les colombes eucharistiques, où s'unissaient également les deux idées.

Oserons-nous expliquer par quelque inattention ce que Mabillon ajoute des « yeux » représentés aux quatre coins et qu'il croit « y avoir été ajoutés? » L'étude des monuments figurés du moyen âge était moins familière à l'illustre savant que celle des monuments littéraires, et il ne serait pas étonnant que l'étrangeté de la représentation ne lui eût pas permis de croire à un travail primitif et réfléchi. A ses paroles nous opposerons sa planche, où le dessinateur, tout en laissant désirer le sentiment du style, fait apercevoir l'intention de l'exactitude.

Historiam pictura refert,

dirons-nous avec Prudence. Grâce à la fidélité ingénue de l'artiste, ce qui présente d'abord l'aspect d'une bizarrerie inexplicable, c'est à dire l'œil remplaçant la tête de Melchisedech et l'œil jeté aux pieds d'Aaron, devient une variante peu gracieuse, il est vrai, mais très curieuse d'un type symbolique que nous avons eu l'avantage de mettre ailleurs en lumière. Si je ne m'abuse, la châsse que nous avons devant les yeux est un autel portatif : sa dimension et sa forme rappellent de tout point ceux qui se voient notamment à Bamberg. Toute la face supérieure est une table d'autel, où les gravures ne font qu'exprimer l'opposition entre l'ancienne loi et la loi nouvelle, entre les sacrifices figuratifs et le sacrifice du Calvaire, continué dans le sacrifice eucharistique. Que Moïse représente l'ancienne loi promulguée par lui au peuple élu, le rouleau déployé entre ses mains le dit assez; et qu'Aaron, tenant en main la verge miraculeuse, indique le sacerdoce auquel il a donné son nom, la chose parle d'elle-même. Mais comment Abraham et Melchisedech sont-ils opposés à Moïse et à Aaron pour figurer la loi nouvelle, son sacerdoce et son holocauste. La réponse se trouve dans l'invocation de ces grands noms joints à celui d'Abel au milieu du canon de la messe. Peu après la consécration, le prêtre prie Dieu au nom de Jésus-Christ de bénir son sacrifice :

« Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris et accepta habere sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium patriarchæ nostri Abrahæ et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam. »

Il est évident que, malgré leur valeur figurative hautement enseignée par S. Paul, les sacrifices lévitiques sont omis à dessein dans ces paroles solennelles. N'est-ce pas parceque, depuis le déicide, ils ne se présentent plus à la pensée du nouveau peuple élu que frappés de l'anathème tombé sur l'ancien peuple? Si leur représentation avait trouvé place ici, c'eût été, d'après l'esprit de la liturgie, entre Moïse et Aaron; il se pourrait, en effet, que leur image altérée par le temps ait jadis rempli le vide qui correspond à l'autel de Melchisedech. C'est ainsi que nous voyons ailleurs la synagogue tenir en main la tête d'une victime légale. Au contraire, les sacrifices qui ont précédé la loi mosaïque et que l'Écriture sainte célèbre sont exaltés par l'art antique aussi bien que par la liturgie, comme les vives images de l'oblation du Sauveur. Celui d'Abel, qui manque ici, se voit sur un des autels portatifs de Bamberg. En se bornant aux deux autres sacrifices, notre artiste semble vouloir rendre plus saillante la double allusion au mystère de la croix et à celui de l'Eucharistie. Qu'est-ce en effet qu'Isaac dans le sens allégorique pour toute la tradition chrétienne, sinon le fils de Dieu sacrifié par son père. Le bois que l'enfant porte au sommet de la colline, c'est la croix que Jésus porte au haut du Calvaire : le bélier substitué à Isaac et immolé à sa place, c'est encore Jésus au dessus, duquel l'ange n'a pu suspendre cette fois le bras paternel. Enfin la récompense de la foi d'Abraham est précisément la gloire pour sa postérité de donner naissance au Messie et à son nouveau peuple. Abraham sera le *père des croyants*, les fidèles seront les *enfants d'Abraham.*

Ainsi que le sacrifice d'Isaac, offert par Abraham, est la figure la plus solennelle de celui du Calvaire, le sacrifice de Melchisedech est l'image la plus parfaite de celui de l'autel.

Ipse est, dit S. Léon parlant de notre Seigneur (Serm. V, alias IV, opp. ed Ballerini, t. I, p. 21), cujus formam Melchisedech pontifex præferebat, non judaïcas hostias offerens Deo, sed illius sacramenti immolans sacrificium, quod redemptor noster in suo corpore et sanguine consecravit.

Toute la tradition des Pères est unanime à signaler les mêmes rapports. (*S. Cyprien, ad Cæcilium, opp. ex ed. Baluz*, p. 105, — *Eusèbe, Demonstrat. évangel.* L. V, c. 3. —*S. Jérome, ad Marcellam, ep.* 44. *ed. Martianay*, t. IV. — *S. Augustin, ed. Maur.*, t. III, p. 83, t. VII, p. 435. —

La châsse que l'on vient de voir en contenait trois autres. « Le second coffre, qui est ren- « fermé dans ce premier, ajoute Mabillon, est de grand prix. Il est couvert d'or et de fili-

S. Epiphan. l. II, *hæres.* 55. — *S. J. Damascène, de la foi orthodoxe,* L. 4, c. 13.) C'est par la ressemblance des deux sacrifices qu'ils expliquent la parole solennelle du ps. 109, où Dieu, s'adressant au Messie à venir, lui dit au milieu de la période mosaïque : Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisedech.

Cependant cet ordre de Melchisedech ne consistait pas seulement dans la nature du sacrifice, mais aussi, d'après S. Paul (*Ep. ad Hebræ. passim*), dans les circonstances du sacerdoce. Melchisedech était un type tout particulier du Messie, parceque le Messie devait être tout ensemble roi et prêtre comme le roi de Salem, et prêtre d'un peuple formé des Gentils aussi bien que des Hébreux, à l'opposé d'Aaron. Ordinem... interpretantur, dit S. Jérome (*ad Evangelum,* ep. crit. III ed. Martianay, t. II, p. 167. Dans les vieilles éditions *ad Evagrium,* 126), quod solus et rex fuerit et sacerdos et ante circumcisionem functus sacerdotio : ut non gentes ex Judæis, sed Judæi a gentibus sacerdotium acceperint... Et un peu plus loin : Affirmat autem apostolus quod Aaron sacerdotium, id est populi Judæorum, et principium habuerit et finem Melchisedech autem, id est Christi et Ecclesiæ, et in præteritum et in futurum æternum sit. D'après ce dernier rapprochement Melchisedech représentait en même temps le Messie et l'Eglise, et type de l'Eglise ainsi qu'Abraham il était supérieur au *Père des croyants,* parcequ'il l'avait béni. (Gen., XVI.) Ceci nous amène à expliquer la singulière représentation de l'œil qui remplace la tête du prêtre-roi. C'est en effet la loi nouvelle, l'Église que je crois signalée par cet l'œil mystérieux : œil ouvert du côté du ciel et mis en contraste avec l'œil blessé et éteint qui gît aux pieds du grand prêtre judaïque.

Non content, en effet, de représenter la divine économie de la rédemption sous le voile des personnages et des événements bibliques, l'art ancien aimait à la figurer sous les traits d'êtres purement symboliques. Nous avons eu dans les *Vitraux de Bourges* p. 7-9, 42-72, 104-110, 113-121, 123-127, etc.) l'occasion d'étudier les types curieux de l'Église et de la Synagogue; nous avons eu à revenir sur le même sujet dans ces *Mélanges* (t. II, *p.* 50 *et seq.*), et voici dans mon opinion de nouvelles variantes de ces types aimés. La Synagogue se présente ordinairement comme une reine déchue; son corps défaille, sa tête se penche, sa couronne tombe, son étendard est brisé, elle tient quelquefois le couteau désormais inutile de la circoncision; plus fréquemment les tables de la loi ou la tête des victimes légales s'échappent de ses mains; elle s'évanouit dans les bras de son père Aaron. Mais parmi ces signes il en est un qui la caractérise davantage, c'est l'aveuglement : un large bandeau couvre ses yeux et ses yeux ne sont pas seulement couverts; l'esprit de tenèbres les a frappés de ses flèches, le serpent antique leur a imprimé sa morsure empoisonnée. Ce que les peintres ou les sculpteurs figurent, les poètes le chantent :

Hæc, Judæa, tuas vox non pervenit ad aures!
Pervenit, mentem sed non penetravit egenam
Lucis..

Prudent. Apotheosis, v. 421 (*ed. Arev.*, t. I. 441).

Judæa claram cæcitas
Viam veritatis repulit.

(Ap. *Daniel. Thesaurus hymn.* I, 90.)

Isaias cecinit,
Synagoga meminit,
Nunquam tamen desinit
Esse cæca.

Prose attribuée à S Bernard (*ed. Mabillon,* 1690, t. II, 904, et ap. *Vitraux de Bourges, p.* 66).

La voix des théologiens s'unit aux témoignages des peintres et des poètes, et applique à la Synagogue ces mots de Jérémie (Thren. v. 16, 17) : « Væ nobis quia peccavimus! ideo obtenebrati sunt oculi nostri. » Ici, dans un caprice moins inspiré par le bon goût que par la science, l'art a voulu réunir en un seul personnage l'allégorie historique et l'allégorie pure. Cet œil tombé est celui d'Aaron. Il éclairait jadis la Synagogue, il brillait sur la face du grand prêtre mosaïque, comme le miroir de son intelligence illuminée des clartés du ciel; mais aujourd'hui, blessé par la prévention, éteint par l'endurcissement, il est tombé aux pieds du sacerdoce égaré.

Au contraire, dans tous les types de l'Église que nous avons étudiés, celle-ci, jeune reine, couverte de magnifiques parures, le front ceint du diadème et d'un diadème qu'elle a reçu de la main pontificale de Pierre, s'avance tenant d'une main son étendard victorieux et de l'autre le calice d'or, où coule le sang régénérateur des âmes, et toujours sa tête est droite, ses yeux se lèvent, ses regards se fixent sur celui qui est la *lumière du monde,* et dont les enfants sont des *fils de lumière :*

At nos detecto Christum velamine coram
Cernimus

(*Prudent, Apotheos., v.* 327.)

Ce trait particulier de la vue lumineuse de l'Église, opposée à l'aveuglement de la Synagogue, faisait comparer la première à Rachel et la seconde à Lia.

« Rachel clara aspectu, ecclesiæ typum tenuit,
Quia contemplationis acie Christi mysteria cernit.

(*Isidor. Alleg.* 28, 29. T. v, p. 122.).

D'après ces rapports établis, donner au sacerdoce, à l'Église de Jésus-Christ, au lieu de tête, un œil ouvert du côté du ciel, c'était dire que son intelligence est inondée des rayons de la vérité. Tout en résumant les caractères de l'Église, le symbole avait l'avantage de rappeler l'auguste relique de la châsse de la sainte Larme, à moins pourtant que tout le contraire n'ait eu lieu et que l'idée de la relique ne soit venue du symbole. Car je me demande s'il est bien sûr que les moines de Vendôme ne se soient pas ingénument mépris. Quand ils devinrent possesseurs d'un monument si riche et venant de si loin, à l'aspect de ce grand œil ouvert, de cet œil insolite qu'il leur était permis de ne pas comprendre, puisque le grand Mabillon ne l'a pas compris,

« granes, enrichi de plusieurs pierres précieuses. On tient que c'est un présent de la comtesse « Agnès, fondatrice de cette abbaye.

« Le troisième coffre enfermé dans ce second n'a rien de particulier. Il est simple, sans « gravure ni inscription, enrichi de quelques perles et pierres précieuses.

« Le quatrième, qui est plus petit, est gravé aux quatre faces, où sont représentés par « forme de tableaux grossiers et mal faits, la résurrection de Lazare, avec des paroles tirées « de l'Évangile, dont le caractère est d'environ trois cents ans.

« La sainte Larme, qui est dans ce quatrième coffret, est enfermée dans deux petits vais- « seaux l'un dans l'autre. Le premier est une espèce de verre, dans lequel on voit une petite « fiole bleue : c'est dans celui-ci que l'on croit être contenue la sainte Larme.

« A ce reliquaire sont attachées deux chaînes d'or au bout desquelles sont deux bagues

puisqu'un critique aussi investigateur et aussi hardi que Thiers ne paraît pas s'en être douté, moines et peuples auront bien pu se figurer un œil du Sauveur et conclure de sa représentation que la châsse renfermait une de ses larmes. Comme on l'a vu, l'inscription de Nitker ne dit rien, sinon que le monument a passé de ses mains dans celles de l'empereur. Quant à l'œil de cristal, nous ignorons s'il n'a pas été ajouté à Vendôme.

Le docte auteur que nous citons dans sa réponse à Thiers déclare qu'il « eût peut-être dissimulé la critique de son adversaire, pour éviter les contestations, si celui-ci s'était contenté de faire voir la difficulté qu'il y a de croire que les saintes larmes que notre Seigneur a versées à la résurrection de Lazare se soient conservées miraculeusement jusqu'à nos jours ; » mais il défend la bonne foi de ses confrères, appuyés sur une possession de plusieurs siècles, et réfute les fausses règles de critique que Thiers s'efforce de faire prévaloir. Pour ne citer que les documents les plus anciens, les archives de l'abbaye conservaient deux chartes du douzième siècle. Dans l'une, datée de 1195, Burcard, comte de Vendôme, donnait à l'abbaye 40 sols de rente, à la charge d'entretenir une lampe perpétuelle devant la sainte Larme et une autre devant l'autel de Sainte-Marie-Madeleine. La charte la plus ancienne était signée par le prieur Guérin, contemporain de l'abbé Girard, qui gouverna l'abbaye de 1160 à 1186. On y constatait le miracle d'un mal d'yeux guéri devant le sanctuaire de la sainte Larme. Au-delà il n'y a plus d'autres documents que les inscriptions de la châsse, dues à Nitker, qui a gouverné l'église de Frisingue de 1039 à 1052. Nitker eut à Frisingue d'intimes relations avec l'empereur Henri III, à la faveur duquel il dut son élévation. Tombé pendant quelque temps en disgrâce, à cause de la trahison de ses deux frères, qui s'étaient vendus aux Hongrois, il rentra depuis en faveur auprès du prince, et embrassa ses intérêts en courtisan si dévoué qu'il mourut à Ravenne hostile à S. Léon IX et odieux à la population. On soupçonne que la châsse offerte à Henri avant son couronnement aura été, pour Nitker, un gage de réconciliation. Des mains de Henri III, le monument aura passé sans peine à Vendôme. L'empereur avait, en effet, épousé, en 1043, Agnès, fille d'une autre Agnès, qui devint, à la mort de Guillaume, duc d'Aquitaine, son premier mari, femme de Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Le comte et la comtesse d'Anjou se rendirent en 1046 à Goslar, accompagnés d'une suite brillante, pour saluer leur beau-père et l'accompagner en Italie, où il devait recevoir la couronne impériale ; ils revinrent la même année en Anjou. Dans un livre écrit à la fin du même siècle, Johel, moine de la Couture au Mans, parle des reliques de S. Nicolas, que Geoffroi « avait, dit-il, entre autres présents, reçues de l'empereur à cause de sa bravoure et en reconnaissance de ses loyaux services. » (Ap. *Mabillon, Annales*, l. 61, n. 5, t. IV p. 574.) Il est tout naturel de penser que notre châsse fut un de ces dons, et qu'ayant offert les reliques de S. Nicolas à l'abbaye du même nom, fondée par son père à Angers, Geoffroy offrit la châsse à l'abbaye de Vendôme, fondée par lui en 1033 et dédiée en 1040.

Je ne m'arrête pas sur les vagues souvenirs consacrés par les sculptures de l'ancien portail de Vendôme, aujourd'hui détruit. Recueillie par un ange sur le tombeau de Lazare, la sainte Larme était confiée à Marie-Madeleine. Dans la suite elle était remise à un patriarche de Constantinople et donnée un jour par un empereur à des chevaliers allemands, qui la déposaient entre les mains de l'évêque de Frisingue.

La gravure du portail donnée par Mabillon est très imparfaite ; mais il reste de ces sculptures un dessin assez étudié dans le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale (*Topographie de la France*). Aux chartes et aux sculptures nous pourrions ajouter les médailles, en suivant l'ingénieuse opinion de M. Et. Cartier sur la petite rose des monnaies de Vendôme (*Mélanges*, Ier vol. p. 69).

Si ces traditions ont été loin de produire la certitude, elles ont pu suffire à la bonne foi. Qu'il y ait eu erreur, l'erreur involontaire n'a pas été un crime. La vue pouvait être trompée, le cœur ne l'était pas. Ce que le fidèle vénérait, ce qu'il aimait à Vendôme, n'était-ce pas dans les larmes de Béthanie l'amitié divine de celui qui a été non seulement généreux jusqu'à verser son sang pour les hommes, mais *doux de cœur* jusqu'à répandre sur ses amis des larmes.

« d'or, dans l'une desquelles est enchâssé un très beau diamant et ne porte aucune inscription;
« on tient qu'elle est de la comtesse Agnès : l'autre, qui n'est pas si grande, est enrichie d'un ru-
« bis, et autour de la bague on lit cette inscription : I. DE ROTELLE M'A DONNÉ A LA SAINTE LARME. »

Si cette châsse n'est pas d'Egilbert, elle est du moins de son successeur Nitker (1041-1057), puisqu'elle porte son nom. Alors comme toujours, quand le sentiment du beau devient un besoin des esprits, les diverses industries luttaient d'efforts et de fécondité, et la calligraphie, la peinture, la broderie rivalisaient avec l'orfévrerie et l'architecture : témoin les présents laissés par Ellenhard (1057—1078) à l'église collégiale de Saint-André [1] et que l'on y voyait encore au commencement de ce siècle.

C'était un Missel, un livre d'évangiles et un livre d'épîtres; un calice avec sa patène; une chasuble, une Dalmatique et une Aube.

Sur une miniature de l'Évangéliaire, Ellenhard était représenté offrant son livre à Jésus-Christ par les mains de S. André :

Hunc Ellenhardus — offert presul venerandus
Andree librum,—sed enim tibi, Christe, per ipsum.

Le Sauveur lui répondait :

Summum presto bonum — pensando vices meritorum.
Ne dubites, in me—retinet te — pagina vite

Le Missel commençait par la préface écrite en lettres d'or et accompagnée d'une miniature où l'on voyait les anges chantant le *sanctus* au dessus de la communauté des fidèles, présidée par l'évêque,

Nos pater eterne laudi conjunge superne.

Venait immédiatement après un calendrier très altéré par l'usage. Les seules fêtes de saints qui fussent indiquées par des majuscules étaient celles de S. Grégoire, S. Benoît, sainte Marie-Madeleine, S. Laurent, S. Lambert, S. Hubert, S. Nicolas et S. Sylvestre. La fête de S. Corbinien se trouvait unie à une fête de la sainte Vierge. Sur la couverture on voyait de nouveau un *agnus Dei* entouré des animaux évangéliques.

Le calice d'argent, trois fois plus grand que les calices ordinaires (*calix ministerialis*), était en partie doré ; son pied était orné de feuillages et de figures d'animaux. Une longue fistule d'argent devait servir à l'usage de la communion du peuple sous les deux espèces.

La chasuble d'Ellenhard descendait de tous les côtés jusqu'aux pieds. Sa dalmatique était peu différente des nôtres, si ce n'est par sa grande dimension. Sur son huméral on voyait de nouveau l'*Agnus Dei* et les animaux symboliques, brodés avec des perles et des pierreries.

[1] Meichelbeck (*l. c.* p. 255.) cite les paroles de Scherer, doyen de Saint-André :
« Ejusdem fundatoris Ellenhardi habemus albam, casulam cum duabus dalmaticis. Adest quoque ipsius calix cum patena, triplo fere majoris magnitudinis et capacitatis quam moderni calices esse solent. Adsunt quoque missale in pergameno elegantissimo charactere scriptum una cum libris Evangeliorum et epistolarum. »

Le vêtement le plus intéressant était l'aube d'une laine très fine et d'une grande dimension. Sur la poitrine était brodée en or et en soie une descente de croix; sur le devant, au dessus des pieds, une broderie semblable représentait Jésus-Christ assis au milieu des douze apôtres debout. Au même endroit, par derrière, était assise une femme tenant un couteau de la main droite et un rouleau de la main gauche. On lisait au dessus de la tête : *Sinagoga*. A sa droite se tenait le roi David, Isaïe à sa gauche. Douze prophètes correspondaient aux douze apôtres. C'était un magnifique spécimen de ce que l'on appelait l'*alba parata*, *albæ paratura* et ailleurs *alba plagata*. De tout cela il ne reste plus que des souvenirs. L'administration stupidement cupide ou plutôt systématiquement impie qui a désolé la catholique Bavière sous le ministère Montgelas a fait fondre le calice et les fils d'or des broderies. Le Missel seul existe probablement encore à la Bibliothèque royale de Munich.

Au siècle suivant un autre genre d'éclat devait rejaillir sur l'église de Frisingue. Après Méginhart (1078—1098), homme de foi et de zèle qui fut prêcher en Bohème, et Henri (1098—1137), homme de cour voué à l'antipape Guibert, Frisingue eut pour évêque un prince dont le mérite personnel a effacé l'honneur de la naissance.

Othon, connu sous le nom d'Othon de Frisingue, était neveu de Henri IV, beau-frère de Henri V, frère utérin de Conrad III, oncle de Frédéric Barberousse; de ses trois frères, Conrad, Léopold et Henri, le premier fut archevêque de Salzbourg, le second duc de Bavière et le troisième duc d'Autriche; sa sœur Gertrude devint duchesse de Bohème et sa sœur Berthe duchesse de Pologne.

Destiné de bonne heure aux autels, il fut envoyé dès sa première jeunesse dans la célèbre université de Paris, où sa piété ne trouva pas moins d'aliment que son intelligence. Au milieu des études, désenchanté du monde, il s'était retiré à l'abbaye de Morimont, dépendance de Citeaux, et il y vivait heureux de son obscurité quand la mort de l'évêque Henri vint délivrer Frisingue d'un courtisan odieux à son peuple. Il fallait tout à la fois à l'église de Frisingue un réformateur exemplaire et un protecteur puissant : elle trouva l'un et l'autre dans Othon. Après avoir rétabli la discipline dans son clergé et réveillé l'esprit religieux parmi les peuples, le nouvel évêque, enflammé par les paroles de S. Bernard à Spire, voulut accompagner l'empereur Conrad en Palestine, et il fut, dans cette croisade malheureuse, un de ceux qu'un courage inébranlable conduisit jusqu'à Jérusalem.

De retour au milieu des siens, il eut le bonheur de réconcilier avec le pape Adrien IV son terrible neveu Frédéric, qui avait consenti à le prendre pour arbitre; mais comment la paix eût-elle pu durer entre l'homme chargé de défendre l'affranchissement de l'ordre spirituel ainsi que les droits des peuples et celui qui entendait pressurer sous sa main de fer les âmes aussi bien que les corps?

Retiré auprès de son église, Othon passa les dernières années de sa vie à écrire les annales

du monde et l'histoire contemporaine. Ce dernier travail était, ce semble, d'une difficulté insurmontable pour un évêque catholique qui devait l'offrir à un prince tel que Barberousse, et pourtant il a valu à son auteur cet éminent éloge d'Œneas Silvius, qu'en racontant l'histoire de son frère et celle de son neveu, l'un et l'autre hostiles à l'Eglise, il a tellement su remplir ses devoirs d'historien que ses affections de famille ne l'ont jamais fait altérer la vérité et que son respect de la vérité ne l'a jamais fait oublier ses liens de famille. Sentant sa mort prochaine, il voulut se retrouver à Morimont, l'asile de sa jeunesse, et là, après avoir recommandé de corriger les involontaires erreurs de ses livres, il s'endormit du sommeil des justes, et fut enseveli non, comme il l'avait demandé, en dehors de l'église, pour être foulé sous les pieds des passants, mais dans le sanctuaire, près de l'autel principal.

Peu après la mort d'Othon eut lieu la catastrophe à laquelle nous devons la plus grande partie de la cathédrale actuelle : ce fut l'incendie de 1159. Deux chroniqueurs contemporains, Radevic, le continuateur d'Othon, et le sacriste Conrad, nous en ont laissé une description empreinte de la terreur dont cet événement avait frappé les imaginations. Depuis un certain temps de sinistres pronostics faisaient pressentir des malheurs lorsque le dimanche des Rameaux, quelques instants avant le lever du jour, une flamme s'élance on ne sait comment, on ne sait d'où ; elle grandit, vole le long des murs, serpente à travers les toits : ce sont des vagues qui se roulent, se pressent, envahissent l'édifice entier. En même temps un vent violent se lève et porte l'incendie sur le palais épiscopal, sur les églises voisines et bientôt à travers toute la ville. Les charbons brûlants lancés dans toutes les directions sur les têtes laissent à peine une issue pour fuir la mort.

Dans la cathédrale, le ciborium tombe, les stalles d'un travail admirable et presque en entier dorées sont réduites en cendres. Les autels couverts de sculptures et de peintures sont calcinés. Le grand candélabre dressé devant le maître-autel, et également précieux à cause de la matière et de l'art, les couronnes de lumière suspendues devant les autels et les poutres dorées qui soutenaient les chaînes disparaissent dans les flammes. Bientôt sont fondus les tuyaux des orgues et les cloches. Les tours, les piliers, les murs s'écroulent avec un horrible fracas. Il en est ainsi de toutes les églises, et à peine reste-t-il quelques maisons debout dans la ville[1].

Au milieu de la désolation universelle, l'évêque Albert sut (1158—1183) relever les courages par l'énergie du sien, et ne songea plus qu'à tirer parti du désastre pour donner à la ville une basilique plus belle. Aidé des largesses de l'empereur, il mit lui-même la main à

[1] Je cite la précieuse description de Meichelbeck (l. c. p. 351) empruntée aux auteurs contemporains Radevic et Conrad : « Periit primo ciborium... secutæ sunt sedes canonicorum atque clericorum, mirabili artificio fabricatæ et magna sui parte inauratæ. Cecidere altaria cum picturis atque sculpturis. Ruit candelabrum, seu polycandelum, plures nempe candelas habens et ante aram principem pendulum, materia et artificio nobilissimum. Coronæ, ante aras ex antiquorum more suspensæ, ac miro opere fabricatæ, uti et laquearia item inaurata, in pavimentum ingenti fragore præcipitata fuerunt, etc.

l'œuvre, et se mêla nuit et jour aux ouvriers. Comme l'édifice fut repris par les fondements, il est à croire que la crypte reçut alors sa forme actuelle, et j'expliquerais volontiers par le besoin d'élargir la nef supérieure l'anomalie d'une quatrième nef ainsi que le mur en hémicycle tracé sans correspondance avec les nefs : les plus ornés des piliers doivent appartenir à la même époque[1].

Deux ans après l'incendie, la reconstruction était assez avancée pour que l'on ait pu exécuter les deux bas-reliefs de la porte principale, ainsi que l'inscription de MCLXI en fait foi.

C'est vers ce même temps que la cathédrale aura reçu le vase précieux dont nous offrons le dessin d'après Meichelbeck. Il était formé d'une énorme chrysolithe montée en argent doré[2].

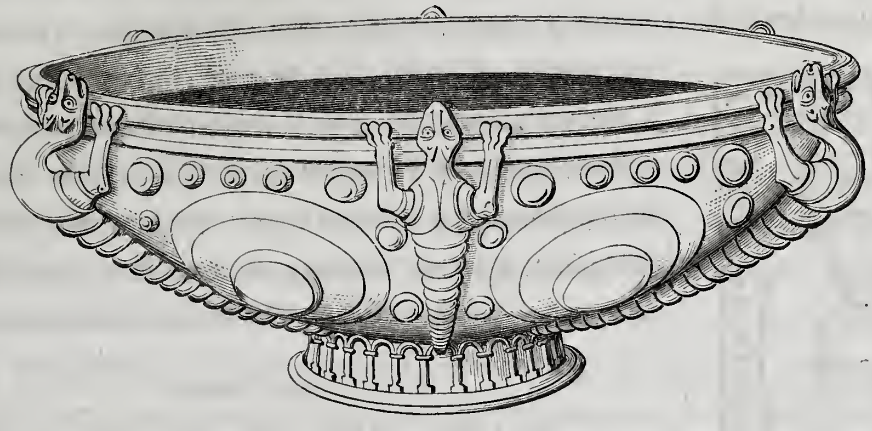

Demi-grandeur naturelle.

De nouveaux incendies désolèrent la cathédrale et la ville sous l'évêque Othon II (1184—1220) et sous son successeur Gérold (1224—1231); mais un fléau plus cruel que ces désastres fut Gérold lui-même, entré dans l'épiscopat par la simonie. Sa conduite scandaleuse fut dénoncée par cinq chanoines au pape Grégoire IX, qui commit deux prélats à l'examen de sa cause, Eberhard de Salzbourg et Sifrid de Ratisbonne. Gérold fut déposé, et sa mémoire resta flétrie. Il paraît que l'horreur des fidèles le suivit jusque dans sa tombe, puisque l'on raconte qu'ayant été enseveli d'abord dans l'église on trouva le lendemain son tombeau ou-

[1] Un fait prouve qu'alors la crypte resta quelque temps à découvert et insinue qu'elle fut remaniée. En effet on trouva, au rapport des chroniqueurs, en ouvrant les fondations, trois corps que les vieillards jugèrent être ceux de S. Alexandre, pape, de S. Justin et S. Nonnose, portés de Rome précisément par l'évêque Hitto, le même auquel nous avons attribué en partie la crypte. Il fallut abriter pendant quelque temps les reliques sous un toit de planches; puis elles furent placées dans la crypte, où vraisemblablement elles avaient été déposées d'abord et où on les retrouva en 1780.

[2] A en croire la tradition locale, Béatrix de Bourgogne, frappée de lèpre, avait dû sa guérison à l'intercession de S. Corbinien, et cette coupe fut un gage de sa reconnaissance. Quoi qu'il en soit, le monument remontait certainement au douzième siècle. Frisingue l'a possédé jusqu'en 1795, époque où il fut porté à Vienne avec d'autres trésors. D'humbles besoins d'argent et probablement l'esprit du siècle avaient porté le chapitre à s'en dessaisir. On sait, en effet, que l'ambassadeur de Russie Rasunowski fut sur le point d'acheter la belle coupe pour l'impératrice Catherine. La mort de cette princesse arrêta la négociation et rendit la coupe à Frisingue; mais en 1803 elle fut enlevée par les ordres du gouvernement et portée à Munich, où elle a, dit on, disparu. *Der dom zu Freising von Dr Sighart*, p. 57.

vert. Je ne sais quelles mains terribles en avaient arraché son cadavre pour le jeter devant la porte d'une étable. Il fallut enterrer ses restes hors de l'église, et son ignominie fut gravée sur sa tombe.

Par un contraste où se montre dans son naturel l'esprit de foi et de liberté du moyen âge, en même temps que la dépouille d'un prince évêque était repoussée du lieu saint, celle d'un pauvre, d'un simple portier y était reçue avec pompe et obtenait l'honneur d'une effigie en pierre avec une inscription. Otto Semoser était précisément le portier de Gérold, et ressentait pour les pauvres autant d'amour que son maître en avait peu. Un jour, dit la légende, le bon Otto s'avançait vers la porte tenant cachés dans son tablier quelques pains avidement attendus. Tout à coup Gérold le rencontre, et son regard de feu annonce qu'il a deviné : « Que portes-tu là? s'écrie-t-il d'une voix effrayante. Des pierres, » répond Otto dans son trouble. Gérold veut ne s'en rapporter qu'à ses yeux, il regarde ; mais voici que la toute-puissance n'a pas dédaigné d'intervenir pour épargner un affront au juste : les pains s'étaient changés en pierres. Cette anecdote fait comprendre la sculpture, le pli du manteau, le geste de la main droite et les trois orbes disposés à terre. On lit autour de la figure :

OTTO SEMOSER.
HOC TUMULO, VIRTUTIS HOMO, JACET OTTO : QUIESCUNT
OSSA SOLI GREMIO, SPIRITUS IN DOMINO.

Le principal bienfaiteur de la cathédrale depuis Albert fut Sixte de Tamberg, mort en 1487. C'est à lui que l'on doit les stalles en bois du chœur. Cet ouvrage rappelle les plus belles compositions de ce genre, celles de Lausanne, d'Estavayer sur le lac de Neufchâtel, de Munich, d'Ulm. Au dessous d'un large ciel relevé par des pignons en accolades sont sculptés en relief les bustes des évêques à partir de S. Corbinien et de son frère Erembert. En parcourant la série plus d'un problème se présente aux yeux de l'archéologue. Pourquoi S. Corbinien a-t-il un ours pour attribut et son frère une paire de ciseaux? L'ours est sans aucun doute une allusion à un miracle raconté par Aribon. Lorsque le saint accomplissait son second voyage d'Italie, on vint un matin lui dire qu'un ours sorti du bois durant la nuit avait tué son cheval et le dévorait dans le voisinage. Corbinien sans se troubler donna l'ordre de châtier le coupable et de lui imposer la charge de la victime. Il fut obéi, et trouva n'avoir fait que changer de serviteur. Quant aux ciseaux d'Erembert, je

n'en vois nulle part l'explication; mais je soupçonne qu'ils rappellent le soin que prit S. Corbinien de se préparer à la mort comme à une solennité sainte en se faisant couper les cheveux et la barbe. Il était naturel d'attribuer en un tel moment ce service aux mains de son frère.

Jusqu'à cette époque la cathédrale avait été couverte par une charpente apparente; le même évêque y substitua des voûtes en pierre : c'est également à lui ou du moins à son siècle que je serais porté à attribuer les anciennes peintures murales dont il reste des vestiges auprès de l'apside et une partie assez considérable au dessus du portail à la naissance des voûtes. On reconnaît près de l'apside quelques traits des mystères de l'enfance, et sur le mur occidental sept ou huit personnages des grandes scènes du jugement. Le juge et son cortége d'anges n'existent plus, et il en est de même de la foule attendant l'arrêt suprême; mais entre les cieux et la terre qui viennent de s'ouvrir pour les grandes assises du genre humain on voit encore la sainte vierge les yeux et les mains élevés vers son fils comme pour l'attendrir une dernière fois en faveur des coupables. S. Jean-Baptiste est auprès d'elle, vis-à-vis se trouvent S. Pierre et S. Jean, le premier dans la majesté du lieutenant de Jésus-Christ sur la terre, le second dans l'attitude compatissante digne du disciple bien aimé. Sur les côtés les anges embouchent les trompettes dont la voix réveille les morts : ô morts, levez-vous, venez au jugement. En même temps que ceux-ci répondent sur la terre à l'appel du Tout-Puissant, l'ange des justes accourt des cieux et l'ange des pécheurs du fond des enfers, et ils viennent devant le tribunal sans appel servir aux humains d'avocat et d'accusateur [1].

[1] L'ange gardien est revêtu de la robe de gloire; il porte la croix pour diadème; il tient ouvert un grand livre où pendent six sceaux. Ce livre n'est pas celui que S. Jean vit fermé sur l'autel et que nul ne pouvait ouvrir, si ce n'est l'agneau immolé. (Apoc. c. v.) Le livre fermé et scellé des sept sceaux était celui des destinées de l'Église : les sept sceaux étaient les sept âges connus du seul Rédempteur. Ici nous voyons un autre livre, celui des vies mortelles, un de ces livres que le même S. Jean aperçut ouverts devant le juge. (Apoc. c. xx, v. 11, etc.)

« Et je vis un grand trône d'éclatante blancheur et sur ce trône un monarque assis. A son aspect la terre et le ciel s'enfuirent, et leur trace disparut. Et je vis les morts grands et petits, debout en face du trône, et les livres furent ouverts et un autre livre s'ouvrit, qui était celui de la vie, et les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans les livres, chacun d'eux selon ses œuvres. »

C'est donc là que sont écrites les actions que l'amour de Dieu rendit saintes et que l'éternelle justice rétribue non d'après leur valeur propre, mais d'après la valeur qu'elles reçoivent de leur union avec les mérites du Sauveur. Les six sceaux vous indiquent les grandes divisions du livre, et expriment, par un simple trait, toutes les paroles bénies que Jésus-Christ, d'après son propre témoignage, adressera à ses convives de l'éternité : ce sont, en un mot, les œuvres de miséricorde prises comme les plus saillantes pour toutes les bonnes œuvres. Elles ne sont qu'au nombre de six dans l'Évangile et longtemps n'ont été que six dans la formule populaire de l'Église. (Matt. xxv. v. 34, etc.) « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé depuis l'établissement du monde.

« Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais un voyageur, et vous m'avez abrité.

« J'étais nu, et vous m'avez couvert; infirme, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venu à moi.

« Alors les justes répondront : Seigneur, quand est-ce que vous voyant dans la faim nous vous avons donné à manger, que vous voyant dans la soif nous vous avons donné à boire?

« Et quand vous voyant pélerin vous avons-nous abrité, ou vous voyant nu vous avons-nous couvert?

« Ou quand vous voyant infirme ou en prison, sommes-nous allés vers vous?

« Et le roi répondra : En vérité je vous le dis, quand vous avez fait cela envers les plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »

Mais tandis que l'ange protecteur s'avance triomphant le

Aux jours où Tamberg achevait d'embellir la cathédrale, l'agitation sourde des esprits annonçait partout de prochaines tempêtes où l'édifice catholique, attaqué par le doute et miné par l'esprit du monde, allait éprouver plus que jamais le besoin d'être défendu par de bons évêques. Frisingue fut alors favorisée du ciel. Ce sera dans le monde catholique l'éternelle gloire de la maison aujourd'hui royale de Wittelsbach de s'être placée en ce siècle au premier rang parmi les défenseurs de l'Église et d'avoir, pour la mieux servir, offert dans ses princes des hommes de bien et quelquefois des hommes illustres à l'épiscopat. Le siége de Frisingue fut occupé pendant presque tout le seizième siècle par des ducs de Bavière. Ce furent d'abord trois frères : Rupert, qui résigna son bénéfice sans avoir été sacré ; Philippe, qui compta quarante années de laborieux apostolat, et Henri, qui continua les œuvres de son prédécesseur (1497—1551). Peu d'années après, l'illustre duc Albert devenait père de deux princes qui ont également mérité de l'Église par leur foi et leurs grands services. L'un fut le duc Guillaume V, surnommé le Pieux, père du grand Maximilien, et l'autre fut l'évêque Ernest.

Ernest avait été élevé dans l'université d'Ingolstadt, fondée par son père et confiée à la naissante Compagnie de Jésus comme une redoute à défendre contre les envahissements du protestantisme. Il n'avait que treize ans quand le chapitre l'appela à l'évêché de Frisingue.

contradicteur (διάβολος), celui qui fut homicide dès le commencement, vient triomphant lui-même pour réclamer auprès du juste juge les humains qui l'ont pris pour modèle et doivent le conserver pour maître : ange déchu, il exprime en ses traits le mal dont il a fait son bien, et joint à l'expression des vices de sa nature angélique celle des autres vices qu'il inspire à ses esclaves humains. Ces cornes de cerf vous disent son orgueil, ces yeux de reptile sa haine astucieuse, ces dents d'hyène sa fureur dévorante, ce nez de chien son impudence. Les passions d'ignominie qu'il impose sans les partager sont dépeintes dans ces innombrables seins prêts à allaiter les pécheurs et dans la dégoûtante figure, image de ceux qui ont pour ciel la fange et leur ventre pour Dieu. L'œil désormais inutile de l'intelligence est à peu près, éteint et la bouche reste ouverte désormais comme pour demander à la terre ces aliments immondes dont l'enfant prodigue était affamé sans pouvoir se rassasier. Avez-vous remarqué le pied droit du monstre? Ce pied contrefait n'a jamais marché droit, jamais marché *dans la voie des commandements divins* et ne peut plus le faire depuis que la réprobation l'a frappé. Dans un curieux bas-relief de Bamberg, datant du treizième siècle, cette dernière image est plus expressive encore : tandis que le pied droit s'est amoindri et déformé, le pied gauche, par un exercice incessant, a pris un développement énorme, et, comme si c'était trop peu, la jambe s'est armée d'une aile pour courir plus vite dans la voie de perdition. Les ailes que nous voyons ici à l'esprit du mal sont des ailes de chauves-souris, oiseaux de ténèbres. C'est qu'à jamais loin du séjour où Dieu *habite sa lumière inaccessible* et inonde ses amis de gloire, l'ange déchu s'était fait *le gouverneur des ténèbres d'ici-bas* et va rester le *prince des ténèbres éternelles*. Du reste, ses ailes en l'emportant au-delà de son royaume ne le ravissent pas à son supplice. A la vue des flammes qui s'échappent de sa bouche vous pouvez juger du feu intérieur qui le consume. En face du livre de vie présenté par le bon ange, quel est cet autre livre que Satan tient ouvert entre ses ongles de tigre. C'est le livre de la mort, où nul péché n'est oublié, nul de ceux que n'a pas lavés le sang de Jésus-Christ mêlé aux larmes du pécheur. Sur ce livre voyez-vous monter une oreille d'âne? C'est celle du pécheur qui n'aura plus désormais qu'à répéter dans l'enfer l'*o nos insensati !* l'*ergo erravimus !* Et pourquoi les cinq sceaux? parcequ'il était cinq entrées par où la mort pénétrait dans l'âme. Parcequ'il était cinq espèces de fautes sur lesquelles l'Église faisait descendre la miséricorde divine lorsqu'elle préparait par l'extrême onction le fidèle à son dernier combat, parcequ'il est cinq points sur lesquels roule l'interrogatoire du dernier jour. (S. Cyrille d'Alexandrie, serm. sur la sortie de l'âme, opp. ed, Aubert, t. I, pars II, hom. div. p. 404.) De quelle épouvante, de quelle terreur ne pensez-vous pas que l'âme sera saisie en ce jour, lorsqu'elle verra devant elle, dans leur aspect horrible, ses atroces et noirs ennemis. Dans son effroi elle se précipite dans le sein des bons anges ; accueillie par eux, elle va régler cinq comptes... celui de la langue... ceux de la vue... de l'ouie... de l'odorat et du toucher... heure douloureuse, heure terrible, heure de deuil inconsolable jusqu'à ce que l'arrêt soit porté ; car les divines puissances et les esprits impurs sont là présentant à Dieu, ceux-la les bonnes œuvres, ceux-ci les mauvaises... pendant que, debout entre eux, l'âme attend, tremblante, épouvantée, sa condamnation ou sa délivrance.

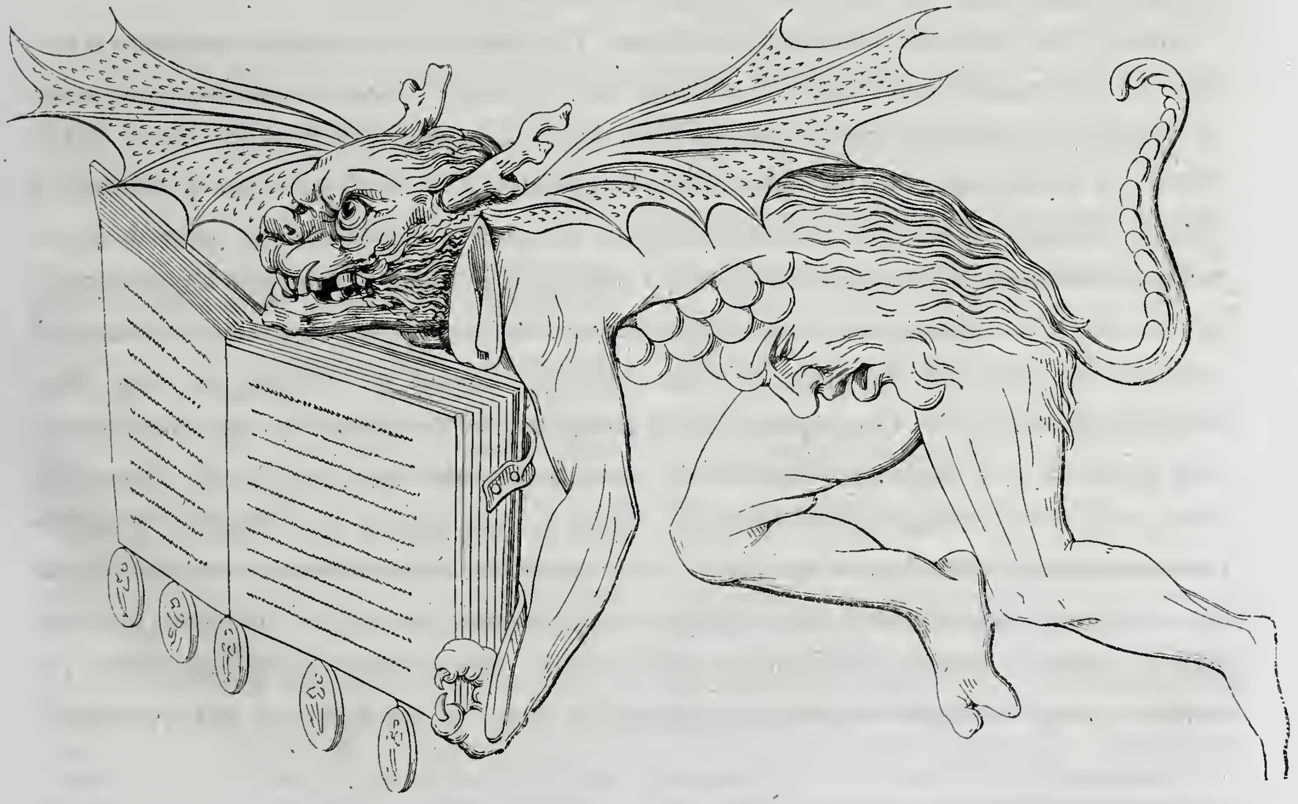

A dix-neuf ans on lui offrit en outre le siége de Hildesheim, à vingt-sept ans on ajouta celui de Liége, à vingt-neuf ans il devint archevêque-électeur de Cologne. Son mérite aussi bien que les espérances inspirées par le dévouement de sa famille expliquent ce qu'a d'étrange cette accumulation d'honneurs. Dans ces jours difficiles les chapitres libres de leurs choix imploraient des appuis, et adopter plusieurs églises c'était surtout multiplier des devoirs. En effet, le long pontificat d'Ernest ne fut qu'une suite de luttes difficiles, mais dont il sortit vainqueur. A Cologne, après avoir échappé presque miraculeusement aux assassins apostés par l'archevêque déposé Ghebhard Truchsès, il vit deux fois la ville de Bonn au pouvoir de la révolte, et deux fois son habile activité la sauva et préserva Cologne. Le protestantisme s'avançait vers Frisingue par la basse Autriche; Ernest sut arrêter sa marche, et mourut après quarante-quatre ans d'épiscopat (en 1612), sans qu'un seul de ses nombreux diocèses eût trahi l'unité catholique. On lui doit l'excellent tableau de Rubens qui décore le grand autel[1]. La femme ailée de l'Apocalypse emporte son enfant dans le désert pour le soustraire à la morsure du dragon déchaîné. Image des épreuves contemporaines où l'on aurait pu voir un pronostic de celles qui devaient suivre; car l'invasion des Suédois était proche, et trois fois la ville fut envahie par les troupes de Gustave-Adolphe; mais, comme au passage des Hongrois, une main protectrice sauva de la dévastation la vieille basilique de S. Corbinien. Depuis lors elle n'a plus eu à craindre que le zèle moins éclairé qui devait dénaturer son aspect vénérable pour lui imprimer le sceau du dix-huitième siècle.

L'année 1724 était une époque solennelle pour Frisingue. Par un singulier concours d'événements l'église avait à célébrer son millénaire et le prince-évêque sa cinquantième année de sacerdoce. Il fallait au pays de magnifiques fêtes. L'évêque Jean-François Ecker eut la pensée de les utiliser pour un long avenir en confiant à la sculpture et à la peinture le soin de couvrir de leurs œuvres la vaste étendue des murs intérieurs et des voûtes de sa cathédrale. Malheureusement ils étaient loin les jours où l'art pouvait répondre à un tel projet par des effets en rapport avec l'idéal chrétien et où les inspirations trouvaient le secret de recueillir les esprits en charmant les yeux, d'élever les âmes en parlant aux sens. Deux frères Cosme et Eloi Asa, l'un peintre, l'autre sculpteur, furent chargés de cette belle œuvre : ils la traiterent à la manière de Bernini, et en outre ils oublièrent que les arts accessoires n'ont pas le droit de déguiser l'architecture. Ici la transformation fut complète; pourtant, hâtons-nous de le dire, dans la voie fausse où le génie du siècle entraînait les deux frères ils ont su atteindre un vrai mérite d'exécution, et à ce premier mérite ils en ont joint un autre malheureusement trop rare en France jusqu'à présent, celui d'offrir dans la composition générale un large ensemble d'idées où la variété des motifs et des formes ne fait qu'embellir

[1] Il lui coûta 3,000 florins.

l'unité [1]. Après ce coup d'œil général sur l'histoire et les monuments de la cathédrale de Frisingue, nous avons à donner une attention particulière au pilier mystérieux de la crypte, resté jusqu'à ce moment incompris [2].

[1] En entrant sous le large portique on aperçoit sous les trois voûtes trois scènes de l'ancienne loi, où sont symbolisées les vertus suprêmes de la loi nouvelle. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob dispose les âmes à connaître le Dieu du Calvaire. Abraham enseigne la foi, Isaac l'espérance et Jacob la charité. Quand s'ouvre devant les yeux la porte de Frédéric, l'on a devant soi cinq nefs et au dessus des quatre basses nefs deux hautes et larges galeries. Tout y est bas-relief et peinture, histoire et emblèmes. Sous les voûtes des basses nefs se déroulent les principaux événements de la vie de S. Corbinien, expliqués par des inscriptions latines.

Voici ces inscriptions. A gauche en entrant :

S. CORBINIANUS PRÆDICAT IN CELLULA.
SILENTIO VINUM EFFERVESCENS SERVAT.
PRECANDO MULAM RECUPERAT.
A PROREGE IMPLORATUR.
MITRA ET PALLIO EXORNATUR.
LATRONEM PRODIGIOSE TUETUR.
URSUM CICURAT.
A LUITPRANDO REGE EXCIPITUR.
PISCES PRODIGIIS OBTINET.
EPISCOPI MUNUS PROSEQUI JUBETUR.

A droite, en descendant du chœur :

COMES TICINI PUNITUR.
MAJIS FRISINGAM VENIRE COMPELLITUR.
GRIMOALDUM ET PILITRUDEM ABSOLVIT.
ECCLESIA S. STEPHANI COELITUS SPLENDESCIT.
FONTEM SUSCITAT.
VENEFICAM DEPALMAT.
SANCTE DEFUNGITUR.
FRISINGA MAJAS TRANSFERTUR.
MAJIS INCORRUPTUS REPORTATUR.
FRISINGÆ FESTIVE RECIPITUR.

L'épopée du fondateur se termine sous la voûte de la grande nef, image du ciel, où il a conduit les pères et où il appelle les enfants.

Sous le premier berceau de la voûte, le soleil de l'éternelle vérité resplendit dans le miroir de la prédication évangélique, qui renvoie ses rayons vers la terre. A leur lumière les brebis fidèles se rassemblent et se pressent autour du bon pasteur, pendant que la Vierge, appui des faibles, repousse au loin les loups dévorants de l'erreur.

Plus loin, Corbinien, triomphant dans la gloire, reçoit les hommages des saints dont les corps sont abrités à l'ombre de sa maison. Le roi S. Sigismond lui remet son sceptre, le martyr S. Nonnose sa palme, le pape S. Alexandre, le confesseur S. Justin et l'évêque S. Lanspert s'inclinent devant lui; le Sauveur, entouré de ses anges, dépose sur son front l'éternelle couronne.

Sous le berceau suivant, toutes les armoiries réunies des évêques de Frisingue symbolisent la majestueuse assemblée des pasteurs qui ont tenu tour à tour, depuis mille ans, la houlette de S. Corbinien. La Foi, l'Espérance et la Charité, qui n'étaient qu'annoncées au monde sous le portique, se dévoilent ici dans leurs œuvres. La Foi fait brûler devant Dieu l'encens de l'adoration et de la louange; l'Espérance s'appuie, consolée, sur l'ancre qu'elle attache au sol éternel, et la Charité rend à l'amour infini les cœurs qu'il a embrasés d'amour.

Au-delà l'auguste Vierge, première et principale patrone de la basilique, est assise aux cieux, sur son trône; son divin Fils est dans ses bras, et les anges sont à ses pieds. On lit plus bas :

ANNO A PARTU VIRGINIS MDCCXXIV CATHEDRALIS ECCLESIÆ
M SACERDOTII JOANNIS FRANCISCI EPISCOPI S.
R. I PRINCIPIS L.

Le dernier berceau couronne le sanctuaire. Au dessus de l'autel terrestre où se rassemblent les hommes aux pieds de l'Agneau immolé, s'élève l'autel céleste, où l'agneau vainqueur est entouré des anges et des élus.

Des deux galeries latérales, l'une est consacrée aux trois rois et l'autre à S. Sigismond. Comme les reliques de S. Sigismond étaient un présent de l'impératrice Béatrix, on peut supposer que celles des trois rois étaient un don de Frédéric, une portion du trésor enlevé par lui à Milan, et confié à Cologne. Peut-être faudrait-il chercher dans cette dernière circonstance l'explication de l'emblème héraldique de l'évêché de Frisingue. Cet emblème, qui apparaît pour la première fois sur le tombeau de l'évêque Jean, mort en 1323, est une tête de roi maure. On sait que dans les siècles précédents on ne représentait pas de nègre parmi les trois rois.

Enfin, sur les dix piliers de la nef centrale sont représentés par des symboles les dix siècles prêts à finir en 1724 et les faveurs descendues du ciel au milieu des vicissitudes de cette longue existence. De courtes inscriptions les rappellent en résumant l'histoire de la cathédrale de Frisingue; on lit :

I ECCLESIA CATHEDRALIS FUNDATUR.
II A FIDELIBUS DOTATUR.
III INTER IGNES SERVATUR.
IV FORTUNIS LOCUPLETATUR.
V SCIENTIIS EMINET.
VI LAUDES DIVINAS EXAUGET.
VII COELITUS PROPUGNATUR.
VIII HÆRESES ARCET.
IX FIDEM SERVAT.
X FESTIVITATIS SPLENDORE ILLUSTRATUR.

[2] J'ai exprimé tout à l'heure le regret de ce que les vues d'ensemble aient été trop négligées de nos jours dans la décoration des églises. Cette réflexion ne tombait pas sur les écoles de peinture religieuse formées en Allemagne depuis l'impulsion donnée par Overbeck et Cornélius. M. Fortoul, dans son beau livre sur l'art en Allemagne, et M. Didron, en divers endroits, ont développé les larges programmes suivis par M. Henri Hess dans son église de la cour et dans sa

Basilica à Munich. Aujourd'hui le touriste archéologue aurait à décrire les suaves poèmes de M. Deger, à Apollinarisberg, et de M. Jean Shraudolf, dans l'immense cathédrale de Spire. Quelle supériorité dans ces conceptions contemporaines sur celles que nous venons d'exposer! et en même temps comme l'inspiration religieuse est autrement vraie et forte, combien l'impression sur les âmes est plus pénétrante et plus féconde. Longtemps en France nous avons été privés de cette inspiration qui se puise dans la foi et l'amour des choses divines, et par conséquent nous n'avons pas eu de véritable école de peinture religieuse. Malgré l'incontestable valeur de nos artistes, le genre d'éducation qui leur était donnée pouvait difficilement leur faire deviner l'idéal divin et les porter à entrevoir les profonds horizons de la foi. Dans l'impuissance d'exprimer des sentiments en général trop peu partagés, notre école devait enfanter ce que nous avons vu, c'est à dire des efforts isolés, des compositions où le genre envahit l'histoire, des scènes disposées pour le plaisir des yeux, mais qui ne pouvaient ni éclairer ni ennoblir les âmes, et n'ont pas même donné au peuple, dont l'esprit est si positif et si net, la satisfaction de voir un peu d'unité dans la variété. Un grand progrès s'est accompli depuis quelques années, et tend tous les jours à se développer. Sans parler du regrettable M. Orsel et de plusieurs autres qui, comme son ami M. Perrin, s'avancent par la même voie où les accueillent les sympathies des âmes chrétiennes, un artiste éminent que je suis heureux d'appeler un ami, M. Hippolyte Flandrin, a su concevoir avec une largeur inaccoutumée les peintures commencées de la belle église romane bâtie à Nîmes par M. Questel. Le premier en France il a bien senti ce que les mosaïques romaines, malgré leurs incorrections; la peinture byzantine, malgré son convenu, ont de majesté et de puissance; et, s'inspirant aux mêmes sources d'éternelle fécondité, il a trouvé le secret de concilier avec la science moderne la poésie primitive. Au moment où j'écris ces lignes, c'est à dire au commencement de 1852, M. Flandrin se dispose à terminer, dans la longue frise de la nouvelle église de Saint-Vincent de Paul, à Paris, une magnifique série de personnages. C'est l'assemblée des élus divisée en groupes et s'avançant vers le ciel représenté dans l'abside, malheureusement par une autre main. L'abside montre le but du pélerinage, et le bas de l'église présente l'école où l'on apprend à l'accomplir. Cette école, c'est l'Église catholique. Au centre s'élève l'autel primitif portant le calice autour duquel tout rayonne dans la liturgie et d'où découlent pour l'humanité les grandes vertus et les grandes consolations. Des deux côtés de l'autel les deux apôtres Pierre et Paul appellent à l'adoration du Dieu caché les multitudes accourant de toutes les contrées du monde.

Nos églises ogivales prêtent peu à la peinture murale; mais en revanche elles offrent dans leurs verrières une suite de cadres qu'il est facile à l'art de montrer unis par la pensée. Un effet de ce genre se poursuit à Sainte-Clotilde de Paris, et, dans l'espoir d'inspirer ailleurs aux puissants et aux habiles des projets analogues et plus heureux, j'oserai dire quelques mots de celui-ci, en demandant pardon de me mettre en scène. La construction terminée, l'architecte, M. Gau, s'est adressé à monseigneur l'Archevêque de Paris pour obtenir un programme général touchant la sculpture et la peinture. Des fonds abondants étaient votés, de nombreux artistes attendaient; sur tous les points les travaux devaient marcher de front. Chargé dans une commission archiépiscopale de présenter un programme, j'eus l'honneur d'offrir celui-ci, dont quelques parties seront peut-être adoptées.

FAÇADE ET PORCHE.

Quatre statues doivent orner la porte d'entrée. Il était, je crois, dans le génie de l'art chrétien antique de résumer sur les façades les enseignements développés dans l'intérieur. Ici, où l'ornementation architecturale s'est emparée de toutes les surfaces, les quatres statues indiqueront du moins les saints titulaires des principaux autels, sainte Clotilde et sainte Valère, l'ancienne et la nouvelle patrone de la paroisse, S. Rémi et S. Louis.

Dans le porche, formant narthex comme celui de Frisingue, doivent prendre place huit personnages : ils représenteront l'Église des patriarches et des prophètes, portique divin de l'Église chrétienne. D'un côté Abraham et Melchisedech, le père des croyants et le prêtre-roi primitif; au centre, Moïse et Aaron, plus loin Elie et David, la loi et les prophètes. Aux deux flancs de la seconde porte, et comme pour ouvrir le sanctuaire aux fidèles, S. Pierre et S. Paul.

Trois portes correspondent aux trois nefs, et offriront des tympans sculptés. Au centre, Jésus-Christ crucifié entre la sainte Vierge et S. Jean; sur les deux autres tympans, le baptême de Clovis et le martyre de sainte Valère.

BASSES NEFS.

Nous entrons. Deux petites chapelles sont mises en regard au bas de la nef, et opposent le contraste de la vie et de la mort, qui est elle-même pour le chrétien une nouvelle vie. D'un côté les fonts du baptême, la naissance à la grâce, et de l'autre la chapelle mortuaire, la naissance au ciel. Dans la première chapelle, S. Jean-Baptiste porte dans son disque *l'agneau qui efface les péchés du monde;* dans la seconde, Jésus-Christ fait lire son Évangile : *Je suis la résurrection et la vie.*

A partir des deux chapelles, rien n'interrompt jusqu'au transept la ligne des bas-côtés de la nef et la suite des fenêtres à deux baies. Ici s'avanceront dans l'ordre des temps les grands personnages qui ont brillé dans les Gaules par leur sainteté avant sainte Clotide et qui ont après elle continué les traditions des vertus héroïques jusqu'à nos jours. On commence à gauche, en entrant, suivant l'ancien usage.

S. Trophime d'Arles, envoyé par S. Pierre du centre de l'unité, dès le commencement de la nouvelle ère, ouvre la marche avec S. Denys de Paris, qu'il soit l'aréopagite ou un martyr des premiers siècles.

Dans les deux lancettes suivantes S. Irénée de Lyon, à la fois père de l'Église et martyr, est suivi de S. Martin, le plus célèbre des pontifes qui ont fait en quelque sorte l'éducation de notre race.

Viennent ensuite deux docteurs, S. Hilaire de Poitiers et S. Eucher de Lyon.

Après deux grands docteurs, deux poètes, S. Prosper d'Aquitaine et S. Sidoine Apollinaire de Clermont.

La dernière fenêtre du bas-côté nord montre unis deux

noms inséparables, S. Germain d'Auxerre et sainte Geneviève de Paris.

L'humble vierge conduit à l'autel de la reine qui fut son amie. L'autel de sainte Clotilde est placé contre la paroi orientale du transept nord, place d'honneur par rapport au grand autel. Vis-à-vis, au transept sud, se trouve l'autel de sainte Valère, martyre.

Avec sainte Clotilde, nous sommes sortis de l'ère gallo-romaine. Clotilde, en amenant à Jésus-Christ le chef des Sicambres, a introduit une nouvelle sève de vie dans le catholicisme de la France. Le trône qu'elle a sanctifié sera propice à la foi : l'hérésie ne s'y reposera jamais, et d'autres saintes s'y assoieront après elle.

La première des fenêtres en retour de la basse nef méridionale réunit deux reines, sainte Radegonde et sainte Bathilde.

L'esprit de pénitence et l'esprit de zèle, l'exemple et la parole, ces deux grands instruments de l'action de Dieu sur les hommes, sont représentés par S. Bruno et S. Bernard.

Sous la même ogive se rencontrent plus loin deux saintes venues des deux extrémités de l'ordre social, sainte Colette, fille d'un pauvre chapelier, et sainte Jeanne de Valois, femme de Louis XII.

Un saint et une sainte dont les noms sont encore plus inséparables que ceux de S. Germain et sainte Geneviève, S. François de Salles et sainte Françoise de Chantal, personnifient ce qui est en France l'idéal de la vertu, c'est à dire l'amabilité dans l'abnégation.

Les deux derniers saints français canonisés ont répondu par le don qui leur fut propre aux deux grands besoins de la société humaine dévorée par les vices et par les douleurs. S. Vincent-de Paul, n'est-ce pas dans son degré le plus héroïque la commisération pour les maux du monde, et S. François-Régis, n'est-ce pas le zèle le plus dévoué pour la conversion des âmes, surtout des pauvres. Le cortége des saints français canonisés rendant hommage à Clotilde se clôt à l'apôtre du Vivarais.

Beaucoup d'autres personnages illustres en sainteté dans les âges précédents, tels que S. Grégoire de Tours, S. Léger, S. Vast, S. Colomban, etc., n'ont pu trouver place ici, et figureraient dans les roses portées par les lancettes géminées.

Passant des bas-côtés au haut de la grande nef, à l'intersection des transepts, nous avons devant les yeux trois scènes. Au fond du transept sud Jésus-Christ législateur vis-à-vis, au transept nord Jésus-Christ juge, et devant nous, dans les hautes baies de l'abside, Jésus-Christ triomphant dans l'éternité.

TRANSEPT SUD.

J'ai dit tout à l'heure que le transept nord était pour l'autel de sainte Clotilde le lieu le plus honorable comme étant la droite du grand autel; mais l'édifice envisagé en son ensemble n'obéit pas à la même loi; ses principales parties sont mises en rapport par la pensée avec les points cardinaux, dont elles empruntent le symbolisme : moins favorisés de la lumière, le nord et le couchant étaient sensés le séjour préféré des puissances de ténèbres, ambitieuses, d'après l'Ecriture, de s'asseoir *aux flancs de l'aquilon* : l'orient et le midi rappelaient par leur éclat celui du *soleil de justice, splendeur du Père* et *lumière du monde*.

Au fond des transepts s'ouvrent trois fenêtres surmontées d'une rose. La fenêtre centrale est à deux baies. Dans l'une de ses deux lancettes Moïse incline son front rayonnant, et rend hommage à Jésus-Christ, debout à sa droite dans la baie voisine. Le premier tient les deux tables du Sinaï, et le Sauveur l'Evangile, où se trouve la réalisation des figures, la plénitude de la vérité.

Chacune des deux lancettes adjointes se divise dans sa hauteur pour donner place aux quatre évangélistes accompagnés de leurs symboles.

Dans la grande rose supérieure sont personnifiées les vertus filles de la parole et de la grâce divines : la Foi, l'Espérance et la Charité; la Force, la Justice, la Tempérance et la Prudence. Au centre, l'Église couronnée continue le long des siècles l'école de sainteté ouverte par Jésus-Christ.

Sur les murs, en retour du transept, montent huit lancettes dans quatre fenêtrages. Du côté de Moïse sont les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, et du côté du Sauveur les quatre grands docteurs latins : S. Grégoire-le-Grand, S. Jérome, S. Ambroise et S. Augustin.

TRANSEPT NORD.

Au midi la vérité triomphe, au nord c'est la puissance. Dans les deux baies centrales le fils de Dieu est assis sur son trône de nuées, et près de lui son auguste Mère l'implore. Le juge ne sera pas cet athlète de Michel-Ange prêt à frapper ses ennemis de sa main musculeuse ; ce doit être le juge impassible de l'ancien art chrétien qui montre aux humains ses plaies ouvertes pour le salut de tous, plaies ruisselantes encore du sang qui protège les élus, comme faisait en Egypte le sang de l'agneau, contre les coups de l'exterminateur, mais qui crie vengeance comme celui d'Abel contre les réprouvés. Les quatre anges sonnant de la trompette sont superposés dans les deux lancettes voisines. Un plan inférieur dans les quatre baies laisse apercevoir les tombes ouvertes et la mort rendant sa proie temporaire à celui qui vit dans les siècles des siècles. Aux deux extrémités s'entr'ouvrent les deux cités éternelles du bonheur et du désespoir.

Dans la rose correspondant à celle des vertus chrétiennes, la parabole des dix vierges. L'époux au centre est couronné de roses et invite à sa fête éternelle. Cinq vierges sages montent joyeuses, la lampe allumée à la main, vers la salle du banquet nuptial, et cinq vierges folles, tenant la lampe renversée, se détournent désolées et descendent en entendant ces mots : Je ne vous connais pas.

Les huit lancettes en retour recevront huit béatitudes, écrites, comme sur la couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle, sur des symboles portés par des anges : la forme des ouvertures n'eût pas permis d'y introduire les œuvres de miséricorde.

Jésus-Christ a enseigné les hommes durant sa vie mortelle, il les a jugés au dernier jour du monde, il triomphe dans l'éternité avec ses élus.

ABSIDE.

Debout, au centre de l'abside, Jésus-Christ porte le globe du monde et le bénit. La sainte Vierge se tient à sa droite, et présente au maître suprême les deux titulaires de l'église, sainte Clotilde et sainte Valère. A la gauche du Sauveur,

S. Pierre représente le collége apostolique, et les deux évêques de Paris, S. Denis et S. Marcel, la chaîne ininterrompue du ministère apostolique.

Ce serait par trop exercer la patience du lecteur que de le faire s'arrêter devant chacune des cinq chapelles de l'abside, celle de la sainte Vierge, de la sainte Croix, de S. Joseph, de S. Rémi et de S. Louis, où je voudrais que des médaillons semés sur un fond en mosaïque permissent de développer les légendes en rapport avec le titre des chapelles.

Par exemple, dans la chapelle de la sainte Vierge les mystères joyeux, douloureux et glorieux ; dans celle de la croix, ses figures, ses gloires et ses triomphes; dans celle de S. Joseph, les saints ouvriers, S. Eloi l'orfèvre, S. Luc le peintre, S. Fiacre le jardinier, etc. ; dans celle de S. Rémi, les vies des grands pontifes S. Denis, S. Martin, etc.; dans celle de S. Louis, les membres canonisés de nos familles royales, S. Sigismond, S. Cloud, S. Félix de Valois, etc.

A la naissance des chapelles de l'abside se trouvent de grandes surfaces réservées à la peinture murale; on ne peut les consacrer qu'à l'histoire de sainte Clotilde et aux souvenirs de la conversion des Francs.

Appelé à Bayonne, en 1850, par son vénérable évêque, pour disposer le programme et tracer les croquis d'une décoration générale de la cathédrale, j'eus l'honneur de soumettre à la fabrique un vaste projet d'ensemble que ses richesses permettaient de réaliser; mais l'exécution est restée incertaine. Plus heureux, mon collaborateur et moi, pour le plan iconographique de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Rouen, nous avons vu le travail achevé en quelques années, grâce au zèle infatigable de son fondateur, M. l'abbé Godefroi ; car un pauvre pasteur de campagne, uniquement appuyé sur la piété populaire, a pu faire avec du dévouement ce que la ville de Paris essaie en ce moment avec ses trésors.

PILIER MYSTÉRIEUX DE LA CRYPTE

DANS LA CATHÉDRALE DE FRISINGUE.

I.

Le monument que nous allons essayer d'interpréter est d'un travail trop grossier pour appartenir à la reconstruction de la cathédrale due à l'évêque Albert vers la fin du douzième siècle : j'y trouve au contraire quelques détails de nature à le faire remonter au onzième; ce sont les appendices du second socle protégeant les angles du premier. Leur forme, sans être identique avec celle des bases de Spire, présente des points de ressemblance où j'ai cru reconnaître le passage d'une même école. Si cette observation est juste, le pilier de Frisingue aurait été sculpté à l'époque où Ellenhard éleva le ciborium de l'autel. D'autres pourront trouver plus vraisemblable que la sculpture remonte jusqu'à l'époque d'Hitto ou de Valdo. Au reste, en ajoutant à son âge on ne fera que rendre plus vraisemblable l'opinion que nous allons exposer sur le sens du bas-relief.

On remarque sur la première face, A, deux dragons et deux guerriers. Un de ces guerriers

perce le monstre de son épée, l'autre le tient embrassé, et ce dernier est menacé par un dragon placé sous ses pieds. Sur la deuxième face, B, reparaissent un dragon et un homme nu : celui-ci présente cela d'étrange qu'il semble à moitié englouti par le dragon et qu'il n'en tient pas moins la mâchoire inférieure du monstre d'une main victorieuse. Des rameaux touffus garnissent le bas de la scène. Sur la troisième face, C, un animal inconnu est dévoré par un serpent. Enfin sur la quatrième face, D, se voit une femme, aux longs cheveux bou-

A B C D

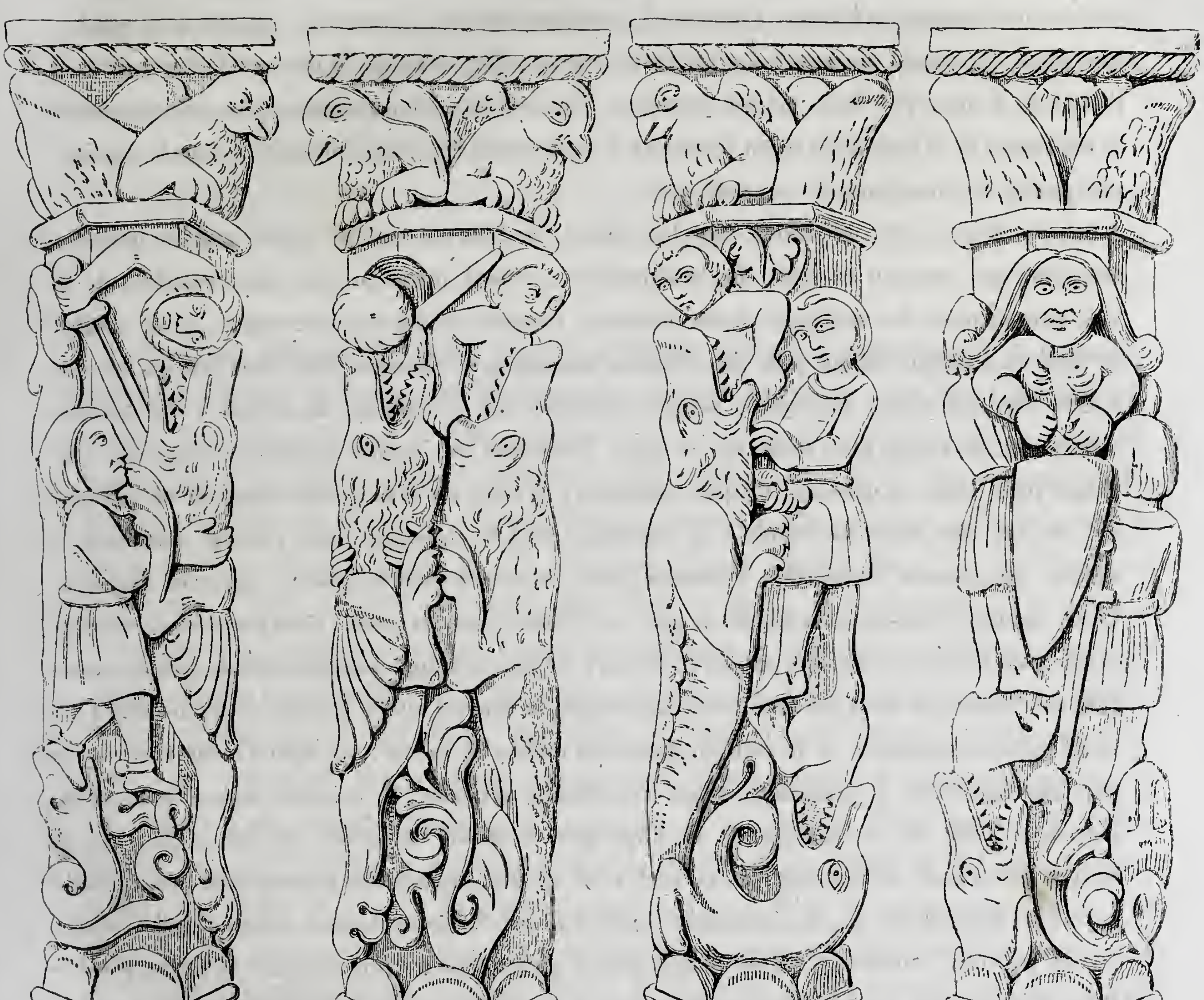

clés, qui tient entre les mains un objet de forme indécise. Deux gros oiseaux ornent le chapiteau et paraissent appartenir au même drame.

Au premier aspect d'un combat contre un dragon, représenté dans un lieu aussi saint, le souvenir qui s'offre le plus naturellement à l'esprit est celui de la légende de S. Georges. S. Georges se trouverait ici d'autant mieux à sa place que l'église paroissiale de Frisingue, dont on fait remonter la fondation jusqu'à S. Corbinien, est consacrée à ce martyr, et qu'il est placé parmi les protecteurs particuliers de la cathédrale sur le célèbre reliquaire de la sainte Larme. Nous savons qu'à une époque plus récente on voyait dans la crypte les statues de tous les patrons de l'église. Celle de S. Georges devait s'y trouver : ne serait-ce pas l'équivalent que nous aurions sous les yeux ? notre pilier n'aurait-il pas servi d'ornement à l'autel du S. martyr ? Telle fut ma première pensée ; mais en examinant plus attentivement le bas-relief et la légende il fallut renoncer à cette interprétation. Où trouver dans la légende une partie des incidents de la sculpture?

Auprès d'une ville de Libye, appelée Silène, se trouvait un lac habité par un monstre amphibie qui mettait en fuite des multitudes et venait jusqu'au pied des remparts de la ville empoisonner les habitants de son haleine. Comme à l'ancien minotaure, pour apaiser sa voracité il fallait chaque jour des victimes humaines. Le moment vint où la fille du roi dut à son tour lui servir d'horrible pâture. Arrachée par la violence du peuple à des parents désespérés, la vierge était seule sur la rive, attendant son heure dernière, lorsqu'elle voit passer près d'elle un jeune et brillant chevalier ; et c'est en vain qu'elle voudrait lui persuader de fuir une mort inévitable : ce chevalier était S. Georges. Une victime innocente à sauver, un monstre formidable à vaincre, était un double attrait pour le guerrier chrétien. En ce moment le dragon sortait de la mer, et s'élançait sur sa proie ; Georges vole au devant, la lance en arrêt, et le dragon est percé de part en part aux applaudissements du peuple assistant au combat du haut des remparts. Cependant le dragon vivait encore : la jeune fille l'attache avec sa ceinture, et le conduit docile au milieu de la cité, où, après avoir reçu de la part des habitants la promesse d'une conversion générale, S. Georges donne la mort au monstre. Telle est la légende : il ne s'agit pas le moins du monde ici d'en rechercher la source historique, de montrer que ce récit n'est qu'une explication populaire et poétique des peintures byzantines, où la Cappadoce, convertie par S. Georges, était, selon l'usage, représentée par une femme en même temps que le paganisme détruit revêtait la forme symbolique d'un dragon. La question est de savoir si les traits du bas-relief reproduisent ceux de la légende : or le moindre examen convaincra du contraire. Nous trouvons bien ici, comme dans la légende, une femme, un dragon et un guerrier vainqueur. Les deux coups d'épée de la première et de la troisième face pourraient s'expliquer par la première blessure et la mort du monstre ; mais nul moyen de donner raison de la situation du personnage à moitié

englouti, impossible de se rendre compte des oiseaux du chapiteau. L'artiste a donc eu autre chose en vue.

C'est ici qu'inévitablement on se rappelle le souvenir du Sigurd de l'Edda, du Siegfried des Nibelungen, c'est à dire du héros d'un des cycles poétiques les plus célèbres dans l'Europe scandinave et germanique. Le dragon ne serait-il pas Fafnir, un des guerriers, Reging, la femme aux longs cheveux, la Valkyrie Sigurdrifa, la belle mais vindicative Brynhild? Les regards fixés sur le monument, nous allons analyser avec soin les traditions populaires, rapprocher les principaux traits des diverses époques et par conséquent des diverses phases de la fable épique, et, les pièces du procès rassemblées, le lecteur prononcera.

Avant d'en venir aux applications, un mot sur les héros du drame, sur les sources et sur les transformations de leur histoire.

II.

Il n'est pas question de Sigurd dans la *Voluspa*, regardée comme un des plus anciens poèmes de l'Edda, et attribuée par M. Bergmann au neuvième siècle[1]. Il n'en est fait mention ni dans le *Vafthrudnismal* ni dans le *Lokasenna*, que le même critique juge de la fin du dixième siècle; les poèmes qui le concernent n'apparaissent qu'à la fin du douzième siècle, dans la collection de Sœmund[2]. Il n'en faudrait pourtant pas conclure qu'ils en soient la partie la plus récente, puisqu'on n'y rencontre encore aucune trace de christianisme, bien que le *Chant du Soleil* qui les précède dans la même collection soit d'un chrétien et peut-être de Sœmund lui-même. Quant aux traditions qui forment dans l'Edda le cycle de Sigurd, si elles appartiennent généralement à un âge héroïque plutôt qu'à un état primitif, si elles ne font que se rattacher à l'Odinisme, au lieu d'en exprimer le système, évidemment elles remontent par plusieurs endroits aux premiers âges, et laissent apparaître de vifs reflets d'une origine orientale, de sorte que le silence des autres poèmes de l'Edda indique peut-être moins leur antériorité que la différence des tribus où ils ont pris naissance. De l'Edda le mythe de Sigurd a passé dans les Sagas, où il s'est peu à peu dépouillé de ce que son écorce avait de rudesse presque sauvage. Dans les Nibelungen de la fin du douzième siècle, l'ancien Sigurd, le Siegfried des Allemands, n'est plus qu'un chevalier chrétien. Quant à notre monument, antérieur au poème des Nibelungen, contemporain des Sagas, dont on n'a plus que des débris, ne tiendrait-il pas tout à la fois et

[1] *Poèmes Islandais*, Paris, 1838.

[2] *Edda Sæmundar*, *Hauniæ* 1818, *Pars II*, *Sigurdarquida fafnisbana*, I, II, III, et *Brynhildarquida*.

de la première forme de la tradition et de son expression mourante? L'examen des faits nous le dira.

Et d'abord qu'était Sigurd? L'Edda lui donne pour père Sigmund, de la famille des Voëlsungs (fils de la splendeur), souche des Sicambres. Sigmund était roi de Franconie, s'unit au Danemarck par une première alliance, et prit pour seconde femme Hjoerdis, fille d'Eylime. C'est de Hjoerdis que naquit Sigurd-le-Rapide, l'Achille du Nord, le type des héros. Sigurd avait perdu son père avant de naître. D'après la Volsunga Saga, Odin lui-même était descendu au milieu d'une bataille pour combattre Sigmund, et sa lance divine avait fait voler en éclats l'épée du roi mortel. Quand la nuit eut couvert de ses ombres le champ de carnage, Hjoerdis avait cherché son époux parmi les cadavres, et l'avait trouvé expirant. Il n'eut que le temps de faire à sa femme une recommandation suprême; c'était de recueillir les fragments du glaive qui avait combattu Odin et de les remettre un jour au fils qu'elle portait *sous son cœur*, pour qu'il s'en fît une épée invincible. Presque au même instant Hjoerdis est enlevée par Alfr, fils du roi Hialprekur, et le jeune Sigurd grandit à la cour du ravisseur de sa mère.

A cette cour se trouvait déjà le personnage qui doit jouer le second rôle dans notre drame, Reginn, fils du géant Hreidmar. Nain habile dans toutes les œuvres d'art, instruit dans toutes les sciences, magicien puissant, Reginn est chargé de l'éducation du jeune Voëlsung : il l'aime et lui enseigne, dit la Volsunga, le jeu des échecs, les lettres runiques, les diverses langues : mais ses services ne sont pas gratuits. Aussi cruel qu'il est intelligent, il songe à se servir du courage de son royal élève pour accomplir sur un frère les plus noirs desseins d'avarice et de vengeance, et pour disposer l'esprit de Sigurd il raconte ainsi son histoire.

Son père, le géant Hreidmar, avait trois enfants, Otur, Fafnir et lui. Ils habitaient ensemble auprès d'une cascade où Otur se rendait souvent pour la pêche. Un jour que, transformé en loutre (c'est le nom d'Otur presque conservé en français), il mangeait un saumon, tranquillement couché au bord de l'eau, trois Ases vinrent eux-mêmes pêcher dans la rivière poissonneuse : Odin, Haener et Loki. Loki, le dieu du mal, tue Otur d'un coup de pierre, l'écorche et porte fièrement sa dépouille dans la demeure de Hreidmar, auquel il demande, ainsi que les deux autres dieux, le privilége de l'hospitalité : mais Hreidmar a reconnu son fils ; Reginn et Fafnir ont reconnu leur frère. Dans leur ressentiment, ils s'emparent des trois dieux, et en exigent le prix du sang, peine qui devait consister à remplir la peau de la loutre et à la couvrir d'or rouge. Où rencontrer le précieux métal? Le méchant Loki, envoyé à sa recherche, songe à s'emparer des trésors du nain Anduari, qui vivait dans la cascade sous la forme d'un brochet. Armé d'un filet qu'il obtint de Rana, la déesse de la mer, il saisit en effet le brochet demi-dieu et lui arrache par la peur ses secrets et son or. Mais avant de perdre cet or bien aimé, le nain prononce sur lui une malédiction qui frappera tous ses possesseurs futurs : « Cet or

deviendra une cause de mort pour deux frères et un sujet d'inimitié entre huit princes. Que personne ne jouisse de mon bien. » Et Loki, comptant au géant la rançon des dieux, n'a garde d'oublier l'anathème du nain : « Le bonheur ne sera pas le partage de ton fils ; ce métal causera votre mort à tous les deux. »

En effet, le bien si convoité des mortels aveugles ne tarde pas à porter de premiers fruits de discorde et de deuil. La soif de l'or va tourner contre un père la main de ses enfants, et faire jurer à un frère la mort de son frère.

Reginn et Fafnir se sont unis pour réclamer auprès de Hreidmar une part du trésor. Hreidmar refuse et tombe mortellement blessé par Fafnir. On l'entend chanter à ses filles son chant de mort : « Lyngheidr et Lofnheidr, c'en est fait de mes jours. Je dois subir l'arrêt du sort ; » et Lyngheidr lui promet vengeance : peu de femmes ont, en perdant leur père, à venger sa mort sur leur frère. Le mourant répond : « Si tu n'as pas de fils, femme chérie de la race des loups, donne à ta fille un appui ; car le fils qui naîtra d'elle vengera tes douleurs.

Hreidmar n'est plus : mais son égoïsme a passé au fils parricide, qui refuse à son tour de céder à Reginn une seule parcelle du trésor acheté si cher. Ce trésor, il le cache au fond d'une caverne, et pour garder l'entrée il se transforme en dragon.

De là l'inimitié mortelle de Reginn. En vain sa sœur Lyngheidr lui a-t-elle adressé de pacifiques conseils : « Réclame de ton frère avec douceur et justice ta portion d'héritage. Il serait peu convenable d'exiger de Fafnir avec le glaive l'or qui te revient. »

Il faut à Reginn du sang, comme il lui faut de l'or, et son espoir est en Sigurd. Des débris du glaive de Sigmund il a fabriqué pour le jeune héros l'épée Grani, merveilleuse épée qui tranchait un flocon de laine, comme elle eût fendu l'eau.

Le descendant de Sigmund, chante-t-il, le prince aux déterminations promptes est venu dans nos salles ; il a plus de courage que les vieillards : il m'aidera à prendre le loup féroce ; car je l'ai élevé, ce roi hardi, pour les combats. Le descendant d'Ingné est venu vers nous ; il deviendra le plus riche souverain de la terre, et par tous les pays on parlera de sa brillante destinée.

Sigurd, qui s'est laissé gagner par Reginn, veut avant de combattre Fafnir consulter le plus habile des devins. Monté sur le cheval Grann, il est allé trouver le griffon Griper, fils d'Eylime ainsi qu'Hjoerdis : l'avenir ne saurait avoir de secrets pour Griper. Alors se déroule aux yeux du jeune héros la série de ses exploits futurs et aussi celle des malheurs de sa courte carrière.

Le jour vient où les prédictions s'accomplissent, et ici s'ouvre le drame représenté sur notre pilier.

III.

Sigurd et Reginn se rendirent dans la bruyère de Gnita, et y découvrirent le sentier sur lequel Fafnir se glissait pour descendre vers la rivière.

On sait que, dans les idées antiques, les dragons étaient d'une nature tellement enflammée qu'ils avaient à craindre d'être consumés par leurs propres ardeurs.

Sigurd fit là un grand trou, où il se blottit. Fafnir, en se glissant du haut de son trésor, lança son venin, et passa par dessus la tête de Sigurd : celui-ci lui donna un coup d'épée dans le cœur.

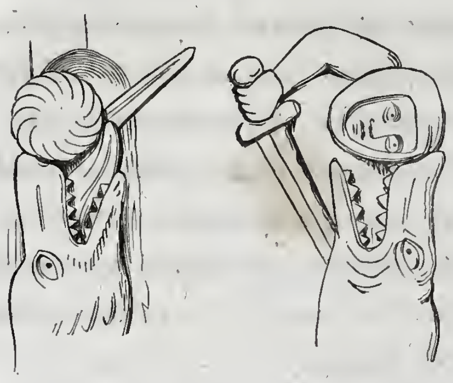

Qu'on veuille bien maintenant jeter les yeux sur l'angle supérieur des faces A et B. Rien manque-t-il à la scène. Ce guerrier dont la tête est entourée de la cotte de mailles et qui perce le dragon n'est-il pas en effet caché dans une fosse? Telle est, du moins, l'explication naturelle de l'espèce de niche arrondie au dessus de la tête et du fourreau de l'épée. Le souffle du dragon est lui-même indiqué par la langue tirée contre le héros [1].

[1] Je crois devoir rapprocher de cette première scène du drame le chapiteau suivant, dessiné dans la cathédrale d'Autun. On voit à Bourges la vertu militaire de l'adresse représentée dans une attitude presque semblable; mais le guerrier

est protégé par un long bouclier dont la présence explique la supériorité que l'intelligence donne à la faiblesse sur la force. Ici, au contraire, le combattant n'a d'autre défense que sa cotte de mailles. Il s'agit donc d'un héros : mais dans un héros l'attitude choquerait la vue si elle n'était un souvenir. Il ne me paraît pas douteux qu'il s'agisse à Autun de Siegfried.

«Fafnir se secoua, frappa la terre avec sa tête et sa queue : Sigurd sortit du trou, et ils se virent face à face. » Je vois cette seconde scène au dessous de la première. Tout à l'heure le guerrier se montrait placé transversalement pour arrêter le monstre dans sa marche ; il est ici debout, et le tient embrassé pour mieux le contraindre à révéler ses secrets avant de mourir. C'est dans cette situation que s'établit entre eux ce dialogue, empreint d'une poésie primitive et grandiose.

« Fafnir chanta :

Jeune homme, ô jeune homme, quelle est donc ta mère ? De quel héros es-tu donc fils ? toi qui as pu rougir ta lame étincelante dans le sang de Fafnir, toi qui as pu percer son cœur ?»

Sigurd cache d'abord son nom, parcequ'on croyait dans les anciens jours que si, en maudissant un ennemi, on l'appelait par son nom, c'était attirer sur lui d'inévitables malheurs.

SIGURD.

On me nomme le loup de la forêt. J'ai marché dans la vie privé de mère, et je n'ai pas eu de père comme les autres fils des hommes. Je suis seul.

FAFNIR.

Si tu n'as pas eu de père comme les autres fils des hommes, quel miracle donc t'a donné la vie ?

SIGURD.

Ma race ne t'est pas plus connue que moi. Mon père s'appelait Sigmund (celui qui tient la victoire, d'où l'on a fait Sigismond) ; moi ton vainqueur, je suis Sigurd.

FAFNIR.

Qui t'a poussé à me donner la mort, jeune homme aux yeux brillants ? Tu es donc le fils d'un homme farouche ? Les oiseaux de proie se seront réjouis à ta naissance.

SIGURD.

Mon cœur a excité ma main, et mon glaive tranchant a fait le reste. On ne trouve pas les hommes capables de braver un sort terrible parmi ceux qui furent lâches dans leur enfance.

FAFNIR.

Je le sais, tu avais grandi dans le sein d'une famille, pressé dans des bras amis; on t'eût vu combattre en héros; mais tu as été jeté dans une ignoble prison : les prisonniers, dit-on, tremblent toujours.

SIGURD.

Comment, Fafnir, oses-tu me reprocher d'être loin de la demeure des miens ? Suis-je enchaîné, bien que prisonnier de guerre ? Tu aurais dû t'apercevoir que j'étais libre ?

FAFNIR.

Mes paroles étaient méchantes : je vais t'en dire une qui est vraie : l'or qui raisonne, l'or rouge comme le feu, les bagues d'or causeront ta perte.

SIGURD.

Tout homme veut dominer par le moyen de l'or, jusqu'à ce que vienne la dernière heure. Il est dit que chacun des hommes ira quelque jour trouver Hel. (La déesse de la mort.)

FAFNIR.

Veux-tu tourner en dérision l'oracle des nornes ? (des parques). Si tu vas sur mer durant la tempête, tu te noieras : tout porte malheur à l'homme condamné par le sort.

SIGURD.

Dis-moi, Fafnir, toi qu'on appelle sage et qui sais tant de choses, quelles sont les nornes qui nous soulagent dans nos peines, celles qui délivrent une mère dans les douleurs.

FAFNIR.

Les nornes sont d'origine diverse : elles n'appartiennent pas toutes à une même race : les unes descendent des Ases ; d'autres proviennent des Alfes, quelques-unes sont filles des nains.

SIGURD.

Dis-moi, Fafnir, toi que l'on appelle sage et qui sais tant de choses, quel est le nom du champ où les Ases et Surtur (Dieu du feu) mêleront ensemble l'eau de l'épée (le sang).

FAFNIR.

Il s'appelle Oscopnir (lieu auquel on n'échappe pas), le champ où les dieux jouteront avec leurs lances. Baefroest (l'arc-en-ciel pont des dieux joignant le ciel et la terre) brisera

son arche après qu'ils auront passé, et leurs chevaux nageront dans le fleuve infernal.

Quand j'étais couché sur mon trésor parmi les enfants des hommes, je portais le casque d'Aegir ; je me croyais le plus fort de tous ; car sur mon chemin il se rencontrait peu d'hommes.

SIGURD.

Le casque d'Aegir ne préserve personne en face des héros qui combattent courroucés. On reconnaît alors qu'on n'est pas le plus fort de tous.

FAFNIR.

Quand je reposais sur l'héritage de mon père, je vomissais le poison contre ceux qui m'attaquaient.

SIGURD.

Eblouissant dragon, tu inspirais une crainte horrible; ton cœur était dur comme le rocher, et c'est ce qui enflammait de fureur les enfants des hommes.

FAFNIR.

Maintenant, Sigurd, je te donne un bon conseil, sache en profiter. Remonte sur ton coursier, retourne dans ta demeure ; car l'or qui raisonne, l'or rouge comme le feu, les bagues d'or causeront ta perte.

SIGURD.

Assez de ton conseil ! Je veux remonter sur mon coursier pour me diriger vers la bruyère où tu as caché ton or. Quant à toi, Fafnir, reste couché dans les angoisses de l'agonie, en attendant que tu deviennes la proie de Hel.

FAFNIR.

Reginn m'a trahi : il te trahira de même, et causera notre mort à tous les deux : mais je sais que Fafnir doit abandonner la vie : je sens que ta force a prévalu.

Le dragon expire. C'est le moment que choisit, pour entrer en scène, un troisième interlocuteur plus distingué par son habileté et sa prudence que par sa générosité et sa bravoure. Tant qu'à vécu Fafnir, Reginn s'est tenu à une respectueuse distance : le dragon mort, il s'avance avide de recueillir le fruit du dévouement d'un autre.

REGINN.

Honneur à toi, Sigurd! tu as remporté la victoire, tu as immolé Fafnir. De tous les hommes vivants, je le déclare, le plus intrépide c'est toi !

SIGURD.

Quand nous autres, fils de la victoire, nous serons un jour rassemblés, on saura lequel naquit le plus valeureux ; mais il est ici des hommes qui prennent le le nom de braves et qui n'ont jamais enfoncé le fer dans le flanc d'un ennemi.

REGINN.

Te voilà joyeux, Sigurd, joyeux de la prouesse de ton bras, tandis que tu essuies dans l'herbe ton épée Grani. La mort de mon frère est bien ton œuvre ; pourtant j'y suis aussi pour quelque chose.

SIGURD.

Tu m'as conseillé de galoper jusqu'ici, par dessus la cime des hautes montagnes. Le brillant dragon serait encore vivant, le trésor serait encore à lui si tu ne m'avais pas excité à tenter l'aventure.

Reginn alors s'approcha de Fafnir, et lui ouvrit le sein avec son épée Ridill.

Voilà, si je ne me trompe, la scène retracée sur la face C. Si maladroit que fût le vieil artiste de Frisingue, il a su établir entre ce nouveau personnage et celui des deux scènes

précédentes des différences qui les caractérisent. Le premier est un guerrier, un héros. On le reconnaît à sa cotte de mailles et à ses éperons; et il est évident que le second ne l'est pas. On en voit la preuve dans l'absence de la cotte de mailles et d'un fourreau d'épée et dans la fente de la chaussure. J'ajoute què Reginn ne perce une seconde fois le sein de son frère que pour arracher son cœur :

Il lui ôta le cœur et but le sang de la plaie.

Or que veut dire la main gauche avancée vers la plaie, sinon cette dernière circonstance du sombre drame. Cette paume qui se redresse, ces doigts qui se courbent n'indiquent-ils pas au mieux l'action de s'emparer violemment d'un objet désiré? Manger le cœur, boire le sang d'un dragon, c'était se pénétrer de son courage. Enhardi par le sang qu'il vient de boire, Reginn feint de vouloir prendre quelque repos : c'est pour ourdir une trahison. En même temps recommencent des altercations indices d'une catastrophe prochaine.

REGINN.

Assieds-toi là, Sigur; moi je vais aller dormir. Tiens le cœur de Fafnir auprès du feu : je veux manger son cœur après avoir bu son sang.

SIGURD.

Tu restais à l'écart, tandis que je teignais mon glaive affilé dans le sang de Fafnir; tandis que je combattais dans ma force le vigoureux dragon, tu étais caché dans la bruyère!

REGINN.

Il serait resté longtemps couché sur son or, le vieux géant, si tu n'avais pas eu en main le glaive affilé que j'ai forgé pour toi.

SIGURD.

Mieux vaut le courage du guerrier courroucé que la pointe du glaive aigu. Souvent j'ai vu dans la main du brave l'arme émoussée gagner la victoire.

Les jeux de Hildur conviennent mieux à l'audacieux qu'au lâche. L'homme joyeux sait mieux braver le sort que l'homme triste.

Pendant le sommeil feint de Reginn, Sigurd rôtit le cœur du dragon, et, comme le sang sort en bouillonnant, il avance le doigt pour en goûter et éprouver si le mets est assez cuit; mais il se brûle, et porte à sa langue le doigt endolori. A l'instant s'opère une merveille. Une vertu secrète du sang des dragons était de donner aux hommes l'intelligence du chant des oiseaux. Le héros entend tout surpris des voix qui sortent du feuillage; il prête l'oreille : des aigles causaient ensemble et parlaient de lui et de Rgeinn.

Une aigle chanta.

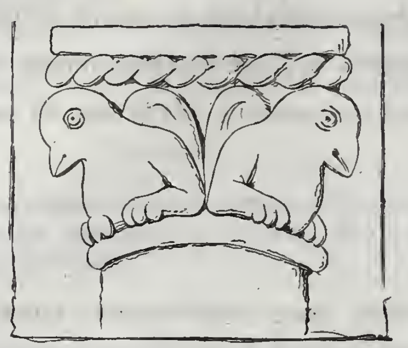

Voilà Sigurd taché de sang; le voilà qui rôtit le cœur de Fafnir. Il ferait plus sagement, je pense, le ravisseur de l'or, s'il mangeait lui-même ce brillant nerf de la vie.

LA SECONDE CHANTA.

Voilà Reginn étendu sur la bruyère, le voilà méditant la trahison du héros qui s'est fié en lui. Dans sa colère, il arrange des paroles accusatrices. Cet artisan de malheur veut maintenant venger son frère.

LA TROISIÈME CHANTA.

Que Sigurd envoie aux enfers ce vieillard aux cheveux gris, en lui abattant la tête! Et Sigurd possédera seul tout l'or qui servait de couche à Fafnir.

LA QUATRIÈME CHANTA.

Sigurd serait prudent, mes sœurs, s'il suivait votre conseil. Il devrait songer à réjouir les corbeaux. Le loup n'est pas loin quand on voit ses oreilles.

LA CINQUIÈME CHANTA.

Le jeune héros n'est pas aussi prudent que je l'avais présumé du chef des armées, s'il laisse échapper un des deux frères après avoir tué l'autre.

LA SIXIÈME CHANTA.

Il hésite sur le parti à prendre à l'égard de son ennemi; il laisse étendu là-bas le traître Reginn, Reginn auquel il n'échappera pas s'il ne prévient ses coups.

LA SEPTIÈME CHANTA.

Que le géant au flanc glacé soit raccourci de la tête et jeté loin de cet or. Alors, ô Sigurd, tu jouiras seul des trésors de Fafnir.

Le héros cède aux conseils, moins sans doute pour s'enrichir que pour sauver ses jours.

SIGURD.

Le sort ne sera pas assez puissant pour soustraire Reginn à son arrêt de mort. Les deux frères vont bientôt se trouver réunis dans l'abîme.

Si la sculpture ne reproduit pas le meurtre de Reginn, elle rend assez bien la conversation qui l'amène. Les oiseaux prophétiques devant dominer le drame, l'artiste ne pouvait mieux les placer que dans le chapiteau. Et n'est-il pas remarquable qu'il les ait tournés précisément au dessus des scènes sanglantes dont ils s'entretenaient? Quant au nombre de deux au lieu de sept, si l'on trouvait qu'il fût trop hardi de supposer que les titres du texte de l'Edda ne font pas autorité, ou sont mal-rendus, nous aurions encore à faire observer que ce nombre de deux oiseaux est formellement indiqué dans les Sagas.

Ceci, au reste, n'est pas le seul indice de l'influence des variantes conservées par les Sagas postérieures à l'Edda. Il est clair que l'artiste de Frisingue a dû s'inspirer des traditions orales ou écrites telles que les avaient modifiées la race dont il faisait partie, le peuple auquel il s'adressait, c'est à dire qu'il puisait à la source même d'où sont sortis les poèmes moins anciens, et qu'on peut s'attendre à rencontrer dans ceux-ci les détails dont l'Edda ne rendrait pas compte. C'est précisément ce qui a eu lieu ici.

Que fait le personnage de l'angle supérieur, B C? Est-il dévoré par le dragon? En ce cas, comment des deux mains tient-il en respect les mâchoires du monstre. Est-il maître du dragon? Pourquoi se trouve-t-il introduit dans sa gueule? Enfin, par quel motif est-il sans vêtements? la Vilkina Saga et le Hürnin Siegfried révèlent le mystère. Dans le premier poème Siegfried (le Sigurd Germanique) prend le sang du dragon pour se rendre invulnérable; il s'en frotte les mains, qui deviennent dures comme de la corne; il ôte ses habits, et se frotte le corps entier. Dans le second, s'étant mis à cuire le dragon, un ruisseau de graisse et de sang en découle. Etonné, il y plonge le doigt, et son doigt acquiert la consistance de la corne. Puis il se baigne tout nu dans cette rivière enflammée, où toute sa peau devint impénétrable. C'est ce bain que nous avons devant les yeux. Pour rendre sa pensée sans équivoque possible et sous une forme plus naïve, par conséquent plus populaire, le sculpteur, resserré d'ailleurs par l'espace, fait prendre à Sigurd son bain dans le sein même du dragon. L'attitude s'explique d'elle-même ainsi que la nudité.

Derrière l'épaule de Siegfried on aperçoit une feuille recourbée : aurait-elle aussi sa raison? Le moyen d'en douter? Tout auprès, sur les autres faces du pilier, sont des plans qu'il était aussi naturel d'orner de feuillage et que l'artiste a affecté de laisser lisses : il y a donc ici une intention spéciale. Heureusement nous n'en sommes pas réduits pour la reconnaître à l'incertitude des conjectures. Les Sagas que nous venons de citer racontent en effet que, quand Siegfried se frotta le corps avec le sang du dragon, il y eut entre les épaules une petite place que sa main ne put toucher. Une feuille de tilleul détachée de l'arbre qui le couvrait vint s'y poser, et ce fut le seul endroit où le héros ne fut pas invulnérable : c'est par là qu'il périra trahi, à la fleur de ses années.

Mais pourquoi les serpents qui s'agitent au bas de nos scènes et les rameaux touffus qui les séparent? recourons aux mêmes sources, et tout s'éclaicira. Dans la Vilkina le dragon repose au milieu d'une forêt épaisse, à l'ombre d'un tilleul; c'est là qu'il dévore tous ceux qui l'approchent, à l'exception de son frère. Dans l'Hürnin Siegfried les détails sont encore mieux précisés. Apres avoir tué le dragon sous le tilleul de la forêt, Siegfried pénètre dans l'intérieur des bois à la poursuite de Reginn. Il découvre un lieu sauvage où fourmillent les dragons enlacés autour des tilleuls :

On y voyait d'affreux serpents, des crapauds hideux. C'était au fond d'une vallée, entre deux gorges de montagnes. Il arracha les plus hauts arbres, les jeta pêle-mêle en cet endroit, les précipitant sur les monstres d'un bras si vigoureux qu'ils y demeurèrent tous ensevelis.

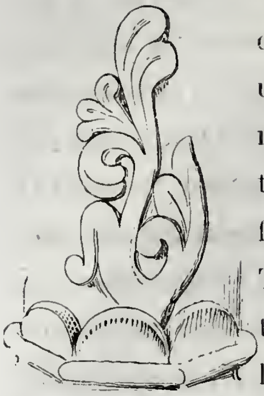

Au dessous des serpents et des dragons s'appuient sur la base du pilier des espèces de plateaux semi-circulaires. Leur trouverons-nous aussi une signification? Il se peut qu'ils ne soient destinés qu'à enrichir la base; mais on ne trouvera peut-être pas invraisemblable qu'ils représentent le trésor lui-même, les pièces, les bagues d'or cachées dans la forêt, défendues par le dragon, entourées des serpents et conquises par Siegfried. Toujours est-il que cette dernière circonstance compléterait toutes les autres. L'Edda raconte qu'aussitôt après sa victoire Sigurd suivit à cheval les traces de Fafnir jusqu'à son gîte : il y vit entr'ouvertes les portes de fer de la caverne, et trouva enfoui dans le terreau le trésor, dont il s'empara.

II.

Avant de quitter les ombrages de la forêt témoin de sa valeur, le héros entend de nouveau des voix mystérieuses au dessus de sa tête, et prête encore l'oreille au chant des oiseaux prophétiques.

Les aigles chantent :

Sigurd, attache ensemble les anneaux d'or : il n'est pas royal de gémir sur beaucoup de choses. Nous connaissons une vierge, la plus belle des belles; elle est richement parée d'ornements en or : tu serais heureux si tu pouvais l'obtenir.

Il y a chez Gjuke des sentiers verts; le destin montre la route au voyageur. C'est là que ce roi sage a élevé sa fille; tu pourrais, Sigurd, l'obtenir avec bonne dot.

Sur la haute montagne du cerf est un édifice environné de flammes; des êtres habiles l'ont bâti avec la splendeur éclatante des ondes (l'or recueilli dans les fleuves).

Je sais que sur la montagne dort une femme exercée à la guerre; le feu joue au dessus de sa tête. Igger (Odin) a autrefois piqué de l'épine du sommeil la vierge couchée sur les peaux d'ours, la vierge qui se plaisait à frapper les guerriers dans les combats.

Jeune homme, tu verras le visage de cette jeune fille, qui était montée sur le cheval Vingskorn en sortant des batailles; mais il n'est pas permis au fils des rois de rompre le sommeil de Sigurdrifa d'après le décret des nornes.

On le voit, le drame entre ici dans une voie nouvelle, et rapproche de la conquête de l'or la conquête de la femme, double objet des brûlants désirs de la plupart des hommes et double source pour un grand nombre de chagrins et de malheurs inattendus. Ici l'espace va faire défaut au sculpteur : il faudra que les souvenirs des poèmes populaires suppléent à ce que le pilier se refuse à reproduire, et néanmoins dans le seul buste de femme de la face D le malhabile, mais intelligent artiste a trouvé le secret de dire beaucoup.

Quelle est donc cette femme annoncée de loin par Griper et tout récemment par les augures, rejetée par le sculpteur aussi loin que possible des scènes de combat comme pour

faire sentir qu'elle leur est étrangère? placée au haut du pilier comme pour indiquer qu'elle réside sur une hauteur? Cette femme, aux longs cheveux bouclés tombant sur les épaules est une Valkyrie : on l'appelait Sigurdrifa parmi les dieux, et Brynhild parmi les hommes.

Les Valkyries étaient les nymphes des peuples du Nord, les vierges de leur Valhalla. Êtres célestes bien qu'inférieurs aux Asinies, épouses des Ases, elles étaient chargées d'offrir les cornes à boire aux convives de la table du ciel, et servaient de messagères à Odin auprès des héros. Pour se mêler aux choses humaines, elles aimaient à revêtir les gracieuses formes et la blanche parure des cygnes, ou bien elles se couvraient d'une armure et traversaient les airs sur des coursiers ailés pour assister aux jeux sanglants des combats. Il leur appartenait de protéger contre les génies du mal les guerriers destinés à la victoire, et de conduire par la main au Valhalla ceux qui avaient mérité l'honneur envié de mourir sur le champ de bataille. Dans leur vol puissant. de la crinière de leurs chevaux la pluie découlait sur l'herbe des vallées, la grêle descendait sur les arbres des collines, la fertilité se répandait dans les campagnes. A la valeur guerrière elles joignaient le profond savoir, et découvraient à leurs favoris les mystères de la magie et les secrets de l'avenir. Plus tard les traditions vieillies altérèrent leur caractère primitif, et rapprochèrent leur destinée de celle des hommes. On vit des filles de mortels élevées, par une poétique apothéose, au rang des Valkyries, et au contraire des vierges célestes condamnées à perdre en même temps que la virginité leurs divines prérogatives et cesser d'être inaccessibles aux malheurs en même temps qu'aux passions de la terre. Telle fut l'héroïne du mythe de Sigurd.

La Valkyrie Sigurdrifa [1] avait présidé à un combat entre deux rois, le vieux Hialmi Gunnar (guerrier au casque) et le jeune Agnar, que nulle divinité ne voulait exaucer ; et bien qu'Odin eût promis la victoire au vieillard, la Valkyrie avait fait pencher la balance du côté du jeune combattant. Sa désobéissance fut cruellement punie. Le chef des dieux l'endormit en la touchant de l'épine magique et la condamna à une double peine, à ne jamais plus décider de la victoire dans les combats et à devenir l'épouse d'un mortel. Au moment où les yeux appesantis de Sigurdrifa se fermaient sous le charme, elle n'eut que le temps de prononcer ce vœu que jamais, du moins, elle n'accepterait pour époux un homme capable d'éprouver la peur.

C'est à la recherche de la Valkyrie que Sigurd s'élance, monté sur Gram, l'émule de Gleipner, le coursier des dieux ; il gravit l'Hindarfiall (le Mont du Cerf) et se dirige au sud vers la Franconie. Soudain il aperçoit sur la montagne une grande lumière pareille à celle d'un incendie lançant ses flammes dans les cieux. En approchant, il découvre un retran-

[1] Celle qui pousse à la victoire? ou bien la tempête victorieuse?

chement formé de boucliers[1] au milieu duquel se dressait un étendard. Il entre : un guerrier, le corps entier couvert de son armure, était étendu sur sa couche et endormi. Sigurd en détachant son casque reconnaît une femme. Il essaie d'enlever la cuirasse; mais elle adhérait fortement au corps : il saisit Gram, et tranche la cotte de mailles du haut en bas et le long des bras jusqu'au poignet. Dès qu'elle est dépouillée de ses armes, la femme s'éveille, s'assied sur son lit, regarde le héros, et dit :

Qui donc a coupé ma cotte de mailles? Qui m'a troublée dans mon sommeil? Qui m'a enlevé mes tristes chaînes?

SIGURD.

Celui qui vient de déchirer ce sombre vêtement, c'est le fils de Sigmund. Le glaive dont il s'est servi est le glaive de Sigurd.

SIGURDRIFA.

J'ai dormi longtemps, bien longtemps : les souffrances des hommes sont longues. Odin m'avait empêchée de rompre le charme des runes du Sommeil.

Salut, ô jour! et vous, (rayons) enfants du jour, salut! Salut, ô nuit, et toi, (ô lune?) sœur de la nuit!

Jetez ici sur nous des regards propices : donnez la félicité à ceux que vous voyez assis en ce lieu.

Salut, ô Ases! et vous, Asinies, salut! Salut, ô terre, riche de tous les biens!

Donnez-nous l'éloquence et la sagesse, à nous dont la naissance est haute; donnez-nous, pour tout le cours de notre vie, des mains habiles à guérir.

Sigurd met à profit le précieux moment pour obtenir de la Valkyrie les leçons des sciences secrètes, afin de connaître tous les événements du monde. Elle lui répond :

Je t'offre un breuvage, ô belliqueux héros! un breuvage mélangé de force et de divine gloire, rempli de poésie et de baumes, de chants de fête et de joyeux discours.

Puis commence l'exposé de la haute philosophie scandinave, qui répond quelque peu, il faut l'avouer, aux recettes de nos sorcières, indignes descendantes des antiques fées, comme celles-ci l'étaient des Valkyries. Sigurdrifa recommande les formules magiques toutes puissantes sur la nature : la rune de la victoire, celle de la fidélité conjugale, celle de la délivrance d'une femme enceinte, celle du navigateur, celle du blessé, celle de l'esprit et du beau langage : à ces premières leçons elle en ajoute de plus utiles, et résume dans onze conseils toute la sagesse des vieux âges. Vénérer ses parents, abhorrer le parjure, éviter les contestations sans négliger la défense de son propre honneur, fuir la femme vicieuse et respecter la vierge, honorer les morts et se défier d'un ennemi, telle est en abrégé sa morale. Son dernier conseil fait présager au héros un triste avenir :

Cherche à découvrir d'où vient le danger et le but de l'ennemi. Une longue vie était destinée au roi; mais une embûche est dressée. »

Sigurd dit :

Il n'est pas de fille des hommes aussi savante que toi, et tu m'appartiendras, je le jure; car tu es selon mon esprit.

[1] Ou bien une forteresse couverte d'un dôme.

Elle répondit :

Je te préfère à tous les hommes. Et ils confirmèrent ceci par serment.

Voilà le moment où, d'après la Volsunga Saga, Sigurd remet à sa fiancée une bague trouvée par lui dans le trésor de Fafnir. Et voilà aussi, à moins que je ne m'abuse étrangement, la circonstance retracée dans la sculpture (D). La Valkyrie est au haut de sa montagne : le rempart de feu a été franchi, le casque de la vierge vient de lui être enlevé, et de sa tête découverte descend sur ses épaules une longue chevelure, signe de sa virginité. Son armure de fer a disparu, et l'on remarque son vêtement et ses formes de femme ; ses grands yeux viennent de s'ouvrir après le long sommeil, et ses deux mains se rapprochent et se ferment pour saisir quelque chose de petite dimension. Quel est cet objet, sinon l'anneau qu'elle vient de recevoir pour gage de la foi de Sigurd, le magique anneau auquel Anduari attacha jadis une malédiction éternelle, anneau fatal d'où descend la longue chaîne des infortunes chantées dans les Nibelungen. Il y a, pour ainsi dire, dans tout ce petit détail une épopée entière, et rien ne saurait donner une plus juste idée de la largeur de conception habituelle aux artistes du moyen âge.

Je ne fais plus qu'indiquer les événements que l'anneau fait entrevoir. Après les fiançailles. Sigurd quitte la montagne pour revenir, après de plus grands exploits, célébrer ses noces avec la Valkyrie. A la cour du roi Giuki, son cœur reste fidèle jusqu'à ce qu'un breuvage magique le prive de ses souvenirs. Il épouse alors Gudruna, la fille du roi Gudrunur, et s'offre à conquérir pour Gunnar, frère de Gudruna, sa propre fiancée Brynhild (l'ancienne Sigurdrifa). Une seconde fois, il pénètre à travers l'enceinte de feu inaccessible à Gunnar, et se montre sous les traits de ce dernier à la vierge de la montagne. Soit que Brynhild eût perdu la mémoire ainsi que son fiancé, soit qu'un arrêt d'Odin lui défendît de repousser le vainqueur des flammes, les noces se célèbrent ; mais le faux Gunnar place une épée brûlante entre Brynhild et lui, et se contente de détacher de son doigt l'anneau magique, qu'il offre à sa femme Gudruna. Puis les deux princesses vivent à la même cour, où bientôt la jalousie les divise. Qui marchera la première ? Laquelle abaissera sa fierté devant une rivale ? Brynhild ne saurait céder le pas, puisque, Giuki étant mort, Gunnar est roi de la contrée. Mais comment Gudruna s'humilierait-elle devant sa belle-sœur, qui ne doit son trône qu'à Siegfried? La preuve, elle la possède, et pour triompher elle n'aurait qu'à montrer l'anneau fatal. Certes, si garder un secret de cette nature est, en tout cas, une rude épreuve pour la malignité, qu'est-ce donc quand l'amour-propre blessé conseille de le trahir? « Es-tu bien sûre, s'écrie Gudruna avec un amer sourire, es-tu bien sûre que ce soit Gunnar qui ait traversé les flammes? moi je penserais que celui qui m'a remis cette bague a dû partager ton lit. Cette bague était celle d'Anduari.

et je doute que ce soit Gunnar qui l'ait prise au désert de Gnita, dans la couche de Fafnir. Brynhild se tut, et retourna dans son palais : un poids écrasant était tombé sur son cœur.

Les poèmes des diverses époques varient sur les circonstances de l'altercation des reines : mais dans tous l'anneau maudit, auquel les Nibelungen joignent la ceinture, sert à dénouer le drame par une suite ininterrompue de scènes sanglantes.

Dans la honte de la défaite, dans le réveil d'un amour qui se transforme en rage de vengeance, Brynhild jure la mort de Sigurd : il meurt frappé en trahison à l'endroit resté seul vulnérable, et elle-même se déchire le sein et se jette dans les flammes sur le bûcher du héros.

Cependant l'héritage de Fafnir (le trésor) passe entre les mains des Niflungen, Gunnar et Haugni : la malédiction d'Anduari l'accompagne. Les deux frères sont invités à un festin par Atli (Attila), le frère de Brynhild; c'était pour leur faire souffrir d'horribles morts. L'intrépide Haugni mutilé sourit avec dédain au moment où on lui arrache le cœur. Gunnar, jeté dans un puits rempli de serpents, les endormait en jouant de la harpe, lorsqu'une vipère lui dévore le foie. Atli, à son tour, expie sa cruauté par d'indicibles douleurs. Gudruna, après l'avoir épousé, égorge les enfants qu'elle lui a donnés, et fait manger leur cœur à leur père. C'était trop peu, lui-même, d'après la Vilkina, meurt de faim et de soif emprisonné au milieu des monceaux d'or et de diamants du trésor maudit. Enfin Gudruna ne survit que pour voir se prolonger et se multiplier ses maux. Des enfants d'un second mariage, sa fille bien aimée Swantil, dans la fraîcheur de son adolescence, est foulée aux pieds des chevaux, au milieu du chemin, et ses trois fils périssent comme leur sœur à la fleur de leur âge : elle ne vit plus que pour pleurer.

III.

Le pilier de Frisingue me paraît expliqué. Après l'explication du monument par la légende, on me demandera peut-être l'explication de la légende elle-même, c'est à dire l'analyse des éléments mythologiques, historiques et poétiques entrés dans sa composition. Ce travail, à peine possible dans l'état de la science, n'est pas fort heureusement un devoir pour l'humble monumentaliste. Aussi me bornerai-je à présenter quelques aperçus sans la moindre prétention d'exposer un système.

Il est d'abord évident qu'ici, comme presque partout ailleurs dans la poésie épique, deux

sortes de traditions se trouvent confondues, les traditions mythologiques appartenant aux premiers souvenirs des peuples, et les traditions héroïques écloses avec l'aurore de leur civilisation. Il reste peu de chose des premières, et le peu qui en reste annonce une époque assez avancée ; car les trois dieux prisonniers du géant se montrent presque aussi faibles que des hommes, et la Valkyrie exilée par Odin sur la terre s'élève peu au dessus d'une simple femme. Quant au personnage principal de la légende, le modèle des guerriers francs est moins un demi-dieu qu'un héros, et si le merveilleux féerique l'entoure, ce n'est aucunement dans ses priviléges surhumains et en son bras vigoureux, mais en son cœur intrépide que réside surtout sa gloire. Cependant cette poétique réalisation de l'idéal de la bravoure se réduit à deux faits dont l'origine peut être différente. L'un est la conquête de l'or par la mort du dragon, et l'autre est la destinée du héros condamné à mourir trahi après n'avoir fait qu'entrevoir le bonheur.

Il est impossible de ne pas être frappé du rapport entre la destinée de Sigurd et celle d'un être mythologique, dont la conception est certainement antérieure : je parle du dieu Balder. Balder était parmi les Ases ce que Sigurd est devenu parmi les héros. Balder était le plus éloquent, le meilleur des dieux et aussi le plus aimé. Pourtant de sombres rêves inquiètent son sommeil, et lui parlent d'une mort prochaine. Effrayés de ses appréhensions, les dieux obtiennent de toutes les créatures l'engagement que nulle ne nuira à Balder. Une toute petite plante a été seule oubliée, et servira d'instrument de meurtre à Loki. Il place la gui sur l'arc de Hœnir, l'Ase aveugle, et dirige le coup : Balder tombe, et les larmes de tout ce qui peut aimer dans l'univers accompagnent Balder dans sa descente vers la sombre demeure de Hel. Je n'ai pas à exposer ici les rapports de ce mythe avec les fêtes de l'équinoxe d'hiver, ni à examiner s'il tient par quelques liens traditionnels aux mythes correspondants de l'Asie et de l'Égypte, ou bien s'il a été, au milieu des races germaniques, le développement spontané de la poésie populaire. Il me suffira de faire remarquer qu'il ne paraît pas douteux que, sur la légende peut-être historique d'abord de Sigurd, la poésie a fait briller plus d'un reflet du mythe de Balder. Et lui aussi, comme Balder, il était brillant de jeunesse, de force, de beauté; et lui aussi il entend des voix qui prophétisent sa gloire et son malheur; et lui aussi il se croyait à l'abri de tous les maux : une seule créature pouvait nuire à Balder, un seul endroit du corps était resté vulnérable dans Sigurd; tous les deux succombent par trahison, et sont amèrement pleurés; ainsi que la mort de Balder pronostique le crépuscule des dieux, la mort de Sigurd annonce la destruction de la race des héros. Enfin les vieux scaldes semblent reconnaître ces rapports en appelant Sigurd le Balder des armées.

Quant au combat contre le dragon, plusieurs en cherchent l'origine non dans la mythologie, mais dans l'histoire; j'entends l'histoire transfigurée par l'imagination d'une race

poétique. On sait qu'il est beaucoup de peuples chez qui les dragons étaient envisagés comme les gardiens des trésors. Ce qui a fait dire à Martial, parlant d'un avare (XII, 53) :

Largiris nihil, incubasque gazæ
Ut magnus draco quem canunt poetæ
Custodem Scythici fuisse luci.

Dans les premiers âges, l'or se recueillait dans les fleuves, et se retirait des mines. De là ces trésors d'Anduari, le nain de la cascade, et ces trésors cachés au milieu des forêts dans les cavernes des montagnes. Après les avoir péniblement amassés, il fallait encore les défendre par une vigilance incessante contre les violences des envieux. Or n'était-il pas naturel à la cupidité impuissante de regarder comme d'odieux reptiles les gardiens armés de l'or. [1] Cette métaphore était d'autant plus facile que, les pierres précieuses et une partie des riches métaux se trouvant enfouis sous la terre, les serpents qui habitent ses entrailles s'unissaient naturellement dans la pensée avec ses richesses. Ainsi s'expliquent les images du Plutus indien Cuvera, entouré de serpents au fond d'une caverne; à cela revient la fable également indienne du roi des serpents, qui distribue à son gré des richesses à ses adorateurs; et surtout c'est ce qui nous donne la raison des serpents représentés sur d'anciennes monnaies en or du nord de l'Europe, et de ces innombrables dragons qui garnissent les serrures des cassettes et qui se tiennent en arrêt ou grimpent, s'entrelacent, se tordent, se combattent, attaquent leur proie et la dévorent sur les meubles du moyen âge. En suivant la même idée, on pourrait avoir dans les guerriers vainqueurs des dragons la personnification des races conquérantes qui soumirent et dépouillèrent, à une époque inconnue les races industrielles. Et ici l'enlèvement de la Valkyrie se confondrait avec la prise du trésor; car deux passions brûlantes poussaient les vainqueurs, et leur poésie aimait à glorifier deux sortes de conquêtes.

Ce système d'interprétation présente-t-il assez de profondeur, rend-il suffisamment compte de tous les éléments du mythe et de ses variantes chez les divers peuples qui eurent avec les races scandinaves et germaniques des liens aujourd'hui constatés de parenté ou de voisinage? nous ne le pensons pas, et il nous semblerait plus vraisemblable que si le dragon a jamais été pris par les vaincus pour le symbole des races conquérantes c'est parcequ'il était déjà celui des puissances mauvaises. Tandis qu'au nord de l'Europe on chantait Sigurd ou Siegfried, sous d'autres climats on chantait les combats de dragons d'Hercule, de Cadmus, de Bellérophon, de Jason, de Persée, de Dchemchid, de Chrichna. C'étaient des souvenirs recueillis à une source commune. En remontant à la première origine, on voit se dégager plus nettement la grande lutte de la lumière et des ténèbres, lutte envisagée surtout dans les phénomènes de la nature par les peuples tombés dans la nuit de l'idolâtrie, mais que la

révélation primitive avait montrée dans le monde des esprits supérieurs où Lucifer et ses anges furent transformés en démons [1].

VI.

Le combat de Sigurd était, selon Magnüssen, le sujet traité de préférence par les anciens artistes sur les boucliers, sur les tentures, etc. [2] Et cela se conçoit. Ce qui se conçoit moins aisément, c'est qu'une fable si complétement, ce semble, empreinte de paganisme ait trouvé place dans un lieu tel que la crypte de la cathédrale de Frisingue, tout auprès des cendres d'un des plus grands apôtres de la Bavière. On sait assez combien il est difficile d'extirper de vieilles superstitions favorisées par l'ignorance. On n'ignore pas avec quelle persistance il a fallu que les conciles revinssent à l'œuvre pour abolir certains usages antichrétiens consacrés par les siècles; mais ici, au dessous du sanctuaire, au milieu des dépouilles des saints, comment supposer qu'un évêque ait abandonné, sans réserve, un artiste à ses souvenirs les plus profanes? Dira-t-on que les traditions païennes ne sont exposées ici que comme des sujets de contraste, des objets de mépris, en vertu du principe qui faisait exiger de la race saxonne, dans le baptême, la renonciation formelle à Wodan (Odin). Cette opinion est inadmissible. Une pensée sarcastique ne se serait pas développée avec tant de complaisance dans un monument sérieux, et n'aurait pas pris tant d'importance relative. On trouvera plutôt la vérité dans l'opinion contraire. Oui, en effet, il y a ici selon moi une vue de contraste, mais de contraste où Sigurd tient la place d'honneur, sans qu'aucune bienséance rigoureuse soit peut-être trop

compromise. Qu'on veuille bien se rappeler le chapiteau où l'on voit deux bustes comme écrasés sous le tailloir : celui d'un homme passant la main dans sa barbe et celui d'une femme dévorée par des serpents à deux têtes. Voilà, si je ne m'abuse, l'objet du contraste sur lequel est appelée l'horreur du spectateur, tandis que la scène du pilier s'adresse à son émulation. En un mot, la signification du chapiteau donne par antithèse celle du pilier, qui exprime l'idée de la vertu, si le chapiteau rend celle du vice. Or le moyen de douter que ce soit là le sens

[1] M. Ozanam, dans ses *Études germaniques*, T. I, ch. V, a fait un intéressant dépouillement des opinions de J. Grimm, de Lachmann et de W. Muller sur la fable de Siegfried. Elle avait été précédemment étudiée par M. le baron d'Eichstein, dans *le Catholique*, et par M. Ampère, dans *la Revue des Deux-Mondes*, 1832. Voyez aussi M. Edelestand Duméril dans ses *Études scandinaves*.

[2] Hoc Sigurdi facinus prisci artifices in scutis, aulæis, etc., frequenter repræsentare solebant. (*V. Fafnir.*)

du chapiteau. Si le serpent à deux têtes dévore l'épaule de la femme au lieu de son sein, comme dans un grand nombre d'autres monuments, cette variante est suffisamment motivée par le défaut d'espace; mais le serpent à deux têtes n'en est pas moins de la famille de tous ces serpents qui se tordent en tant de manières autour des membres nus de femmes avilies, à Montmorillon, à La Charité-sur-Loire, à Vezelai, à Chartres, etc. Et quels sont tous ces serpents, si ce n'est l'image de celui qui a séduit la première femme et qui continue de séduire tant de filles d'Eve? qui les désole par ses tortures après les avoir trompées par ses séductions? Ver rongeur qui ne meurt pas pour que le châtiment dure autant que la flétrissure. Quant au geste de l'homme, nous aurons ailleurs l'occasion d'établir qu'il rend d'une autre manière l'idée des mêmes souillures: la barbe des idoles gnostiques peut mettre sur la voie du vrai sens.

En opposition avec ce chapiteau, le pilier représente donc la vertu, la vertu, qui pour les peuples simples s'offre surtout sous les traits de la force: elle emprunte ici ceux de Sigurd, comme elle prend ailleurs ceux de Samson ou de David. On se demande comment des chrétiens ont pu représenter dans un lieu aussi saint des fables toutes païennes. Je demanderai à mon tour s'il est certain que ces fables aient eu, dans la pensée de l'artiste et du peuple, un caractère païen; et, de ce que le sujet de la sculpture est pris en bonne part, je conclurais au contraire que le vieux mythe, en passant à travers les siècles et les imaginations chrétiennes, s'est modifié sous leur influence, et que le Sigurd ou le Siegfried de la crypte est un guerrier chrétien. Au reste il y a ici plus qu'une présomption, plus qu'une probabilité, puisque dans l'Hürnin Siegfried (composition du quinzième siècle, mais incontestablement formée d'éléments anciens) le victorieux fils d'Odin est devenu tout simplement un preux chevalier de Franconie, défenseur invincible de l'innocence opprimée[1], et la Valkyrie du Valhalla une fille du roi bourguignon Gibich de Worms, enlevée par un infâme géant transformé en dragon. Criemhild, c'est le nom de la vierge, transportée sur un roc inaccessible comme un château de Burgrave, invoque notre Dame par de naïves prières, et Siegfried en face d'une mort presque inévitable, sans trembler plus que les héros païens, met humblement tout son espoir dans le secours de Dieu. Ajoutez que, d'après les mêmes traditions, si le dragon est condamné à vivre sous une forme odieuse, c'est à cause de sa lubricité; et si le chevalier chrétien frappe ses terribles coups, c'est pour sauver l'honneur d'une vierge; de

[1] Aussi le nom de Siegfrid était-il en grand honneur. On en trouve bon nombre dans les documents diplomatiques recueillis par Meikelbeck dans son *Histoire de Frisingue*: c'est *Sigur*, *Sigibert*, *Sighar*, *Sikihart*, *Sigiperht*, *Sigo*, *Sigihilt*, *Sikifrid*, *Sifrid*, *Sigehart*, *Seyfrid*. On reconnait aisément le même nom sous ces variantes : ainsi le chancelier de Henri IV qui signe Sigefrid est appelé dans Ughelli (*Italia sacra*, t. V., n. 1248) Singifred, Sigeard et Sigheard. On a pu remarquer (p. 74) que sous l'évêque Valdo il y avait à Frisingue un prêtre de quelque renom appelé Sigefrid. Notre pilier ne serait-il pas de son temps, peut-être son ouvrage et sa signature parlante. Nul n'ignore les faits analogues de l'art grec.

sorte que la force merveilleuse exprimée sur le pilier exalte précisément la vertu, opposée au vice, symbolisé sur le chapiteau.

Si jamais quelque philologue entreprend, comme j'en forme le vœu, de publier dans notre langue le *Romancero* de Siefgried, ce *Cid campeador* des Francs d'Austrasie, en réunissant d'une manière plus complète que je n'ai dû le faire les fragments de son cycle poétique depuis les chants de l'Edda jusqu'aux dernières légendes germaniques, il trouvera que le pilier de Frisingue forme comme un anneau central dans la chaîne des transformations du premier mythe. Les serpents multipliés, les arbres touffus figurent surtout dans les derniers poëmes; l'anneau ou la ceinture appartiennent principalement aux poëmes intermédiaires; le reste descend de l'Edda. Ainsi se réunissent le génie semi-barbare de la haute antiquité et le génie chevaleresque du moyen âge, qui devait, aux approches de la renaissance, subir l'empreinte de l'esprit bourgeois, puis mourir sous les coups du ridicule dans ces contes où l'héroïque Sigurdrifa n'est plus que la Belle au bois dormant.

Arthur MARTIN.

ANCIENNES ÉTOFFES.

DE L'ÉTOFFE CONSERVÉE A LA COUTURE DU MANS. — DE L'ÉTOFFE DITE DE S. MESME, A CHINON.

(VOL. II, PL. XXXIX; VOL. III, PL. X.)

Il y a quatre ans, M. de Caumont m'ayant communiqué le dessin de plusieurs anciennes étoffes qu'il avait l'intention de publier dans son *Bulletin monumental*, je lui fis connaître le résultat de mes observations par une lettre qu'il eut la bonté de publier peu de temps après. Aujourd'hui le R. P. Martin, qui a repris, avec son zèle et son érudition accoutumés, le vaste et intéressant sujet des étoffes du moyen âge, m'apporte des calques pris sur la chape de S. Mesme et sur le voile conservé dans l'église de la Couture au Mans. Le nouvel examen auquel je me livre, d'après des communications beaucoup plus précises que les premières, m'a conduit à modifier et à rectifier quelques-unes des opinions que j'avais exprimées dans ma lettre à M. de Caumont. Je commence par reproduire cette lettre, en corrigeant quelques fautes d'impression qui ne laissaient pas de rendre obscure, sur quelques points, l'expression de ma pensée.

A M. A. DE CAUMONT.

« Mon cher Monsieur,

« Je réponds en peu de mots aux questions que vous avez bien voulu m'adresser relativement aux précieuses étoffes de soie signalées par vous à l'attention des antiquaires. J'avais vu la chape de S. Mesme entre les mains de M. Godard Faultrier, à Angers, dans le cours du printemps dernier; dès lors je crus pouvoir faire remonter ce tissu à une époque extrêmement ancienne, et j'y reconnus des indications positives d'une origine sassanide. La

seconde pièce (provenant d'un reliquaire du Mans), que M. Hucher a figurée l'année dernière dans le *Bulletin monumental*, est encore plus remarquable sous ce double rapport. Quant à la troisième (la chape de Charlemagne), elle me semble appartenir à une époque un peu moins reculée : quoique les emblèmes empruntés aux anciennes religions de l'Asie, tels que l'*arbre sacré* appelé *Hom* et les *lions ailés*, y soient reconnaissables, on y aperçoit cependant l'influence arabe, et je n'éprouverais aucune répugnance à admettre que ce tissu ait fait partie des objets envoyés par Haroun-al-Raschid à Charlemagne, selon le témoignage d'Eginhart. On sait qu'il entrait dans la politique du célèbre khalife de cultiver l'amitié du puissant empereur d'Occident, et les *aïgles* qui forment le principal ornement du tissu en question peuvent avoir été indiqués à l'ouvrier persan chargé de l'exécuter, comme un emblème tout à fait approprié au souverain qui devait le recevoir en présent. Jamais le prestige de l'aigle romaine ne s'est effacé aux yeux des Orientaux, et je l'ai vue, en 1841, déployée sur le Bosphore, à la proue de la barque d'honneur du sultan Abd-ul-Medjid, comme une marque de l'héritage des empereurs de Byzance.

« Le tissu conservé au Mans n'offre que des emblèmes de la religion de Zoroastre. L'objet placé entre les deux lions est un *pyrée* ou autel du feu. Les *deux lions* eux-mêmes se distinguent par une particularité qu'on retrouve sur les monuments sassanides : je veux parler de ces signes en forme d'*astre* ou d'*étoile* qu'on voit imprimés au haut de la cuisse de chacun de ces animaux.

« Voici le croquis d'un groupe de *deux lions* qui se croisent pour s'élancer en sens contraire et qu'on remarque sur un vase d'argent, repoussé et doré, de travail sassanide, probablement du quatrième siècle de notre ère, dont le Cabinet des Médailles et Antiques a fait récemment l'acquisition.

« Vous remarquerez des *étoiles* semblables aux épaules de ces lions, dont le dessin et le style rappellent d'ailleurs l'étoffe du Mans d'une manière frappante. Un autre rapprochement non moins remarquable nous est offert par le fameux bas-relief des *lions* qu'on voit au dessus de la principale porte de Mycènes. J'en mets sous vos yeux un croquis tiré du second volume de l'ouvrage de Morée.

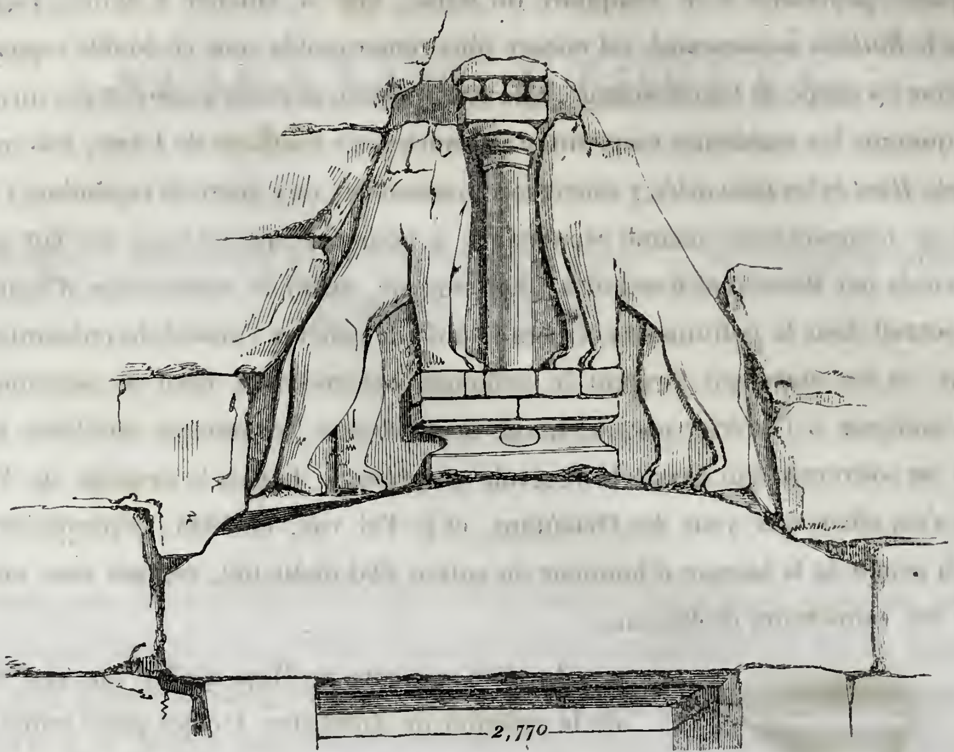

« Vous y reconnaîtrez sans doute, comme M. Creuzer l'avait fait depuis longtemps, un *pyrée* entre *deux lions*, avec le *bois* disposé sur l'autel pour entretenir le feu sacré, au lieu de la *flamme* qu'on voit figurée sur l'étoffe du Mans. La représentation du *pyrée* et des *lions* à l'entrée de la ville d'Agamemnon ne peut plus nous étonner depuis que les dessins recueillis en Assyrie par M. Layard, l'heureux et habile émule de notre compatriote M. Botta, nous ont appris qu'aucun des emblèmes de la religion de Zoroastre n'était étranger au culte professé par les Assyriens à une époque antérieure. C'était à la même source que les Pélopides, originaires de l'Asie mineure, contrée dont une partie, au moins, dut figurer parmi les dépendances du grand empire d'Assyrie, avaient puisé la connaissance et l'usage de ces emblèmes religieux.

« A côté des *deux lions croisés* de notre vase d'argent se trouve la fidèle représentation du *Hom*, telle que vous l'avez vue tant de fois répétée dans les dessins de M. Layard. [1]

« C'est aussi le *Hom* qu'il faut reconnaître, sur la chape de S. Mesme, dans la plante allongée, placée entre deux animaux de race féline, à la peau mouchetée, au cou mince et à la tête comparativement petite, qui ne peuvent être que des *guépards*, sorte de panthère assez facile à apprivoiser et dont les Indiens se servent encore à la chasse. Ces animaux sont enchaînés

[1] M. de Caumont était présent lorsque M. Layard apporta à Paris et fit voir à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le recueil de ses dessins d'antiquités assyriennes. Depuis lors ces dessins ont été publiés à Londres en un beau volume in-folio.

par le cou à un autre objet dont la forme rappelle celle d'un *pyrée*. L'ensemble de ces représentations offre donc un mélange d'emblèmes religieux et d'usages propres à la vie des princes de l'Asie, mélange qui atteste la même origine et la même époque que celles du tissu conservé au Mans. Or la tradition veut que l'étoffe de Chinon ait servi de vêtement sacerdotal à S. Mesme (*Maximus*), disciple de S. Martin de Tours, lequel, après avoir dirigé le monastère de l'île Barbe, auprès de Lyon, revint à Chinon, sa patrie, et y accepta la direction d'un autre établissement monastique. S. Mesme était encore fort jeune lorsque son maître mourut, l'an 400 de notre ère. En supposant qu'il ait prolongé son existence jusqu'à la seconde moitié du cinquième siècle, ce serait vers cette dernière époque qu'il faudrait placer l'exécution en Perse et le transport dans l'Occident de l'étoffe en question. Le tissu, en lui-même, justifie parfaitement la tradition que nous venons de rapporter. Ainsi le pieux respect de l'Église catholique pour les reliques de ses héros nous a conservé un tissu fragile, vieux d'au moins quatorze siècles, et qui, dans sa décoration, reproduit des emblèmes déjà employés du temps des Patriarches.

« Agréez, etc. »

1848.

Depuis que j'ai écrit cette lettre, les choses ne sont pas restées entières : à l'époque où j'avais vu la chape de Chinon entre les mains de M. Godard Faultrier, l'extrémité supérieure de l'étoffe était recouverte d'une bordure cousue qu'on a fait disparaître depuis, et sous laquelle on a retrouvé le *chef* du tissu; il se compose d'une inscription en caractères cufiques et en langue arabe. Cette découverte a donné lieu à une publication de M. Victor Luzarche dont voici le titre : *La chape de S. Mexme de Chinon. Note lue dans la séance de la Société Archéologique de Touraine du* 28 *mars* 1851. Tours, 1851, in-8°.

Dans cet écrit, M. Luzarche établit d'abord sa compétence pour juger de l'âge des étoffes de soie. Il raconte qu'en 1843 il passa un jour entier « dans un magasin de curiosités à Gênes, qu'il y trouva une collection de soieries anciennes, » et que « le résultat de son examen le conduisit à cette règle générale, que les étoffes de soie les plus anciennes sont aussi les plus lourdes, celles dans lesquelles il est entré une plus grande quantité de matière première. » Fort de cette observation « peut-être applicable à toute industrie humaine, » M. Luzarche entreprend de fixer l'âge de la chape de S. Mesme (ou *S. Mexme*, comme il l'appelle,) contre l'opinion de M. l'abbé Bourassé, qui, malgré la découverte de l'inscription arabe, continuait de soutenir l'authenticité de la tradition suivant laquelle ce vêtement aurait appartenu au disciple de S. Martin.

Cette réfutation n'offrait pas de sérieuses difficultés, et je ne sais comment il serait désor-

mais possible de rapporter à S. Mesme, qui vivait au commencement du cinquième siècle, une étoffe nécessairement postérieure à l'Hégyre et même à la conquête de la Perse par les Arabes, laquelle eut lieu l'an 652 de notre ère; mais je pense qu'il aurait fallu s'en tenir là, et ne pas s'imaginer qu'il fût nécessaire de placer après la première croisade l'introduction en Europe et, comme conséquence de cette donnée, l'exécution dans une fabrique musulmane d'une pièce de soierie comme celle que l'on conserve à Chinon. Il n'existe, à ce que je crois, rien de positif sur l'époque de l'introduction des fabriques de soie parmi les Arabes. Tout ce qu'on sait, c'est que ces fabriques étaient déjà florissantes dans le huitième siècle. La paléographie ne fournit pas de lumières plus précises à ce sujet. Le caractère de l'écriture a varié dans les pays musulmans dès le premier siècle de l'Hégyre, et l'on aurait tort de considérer comme un type invariable celui que fournissent les légendes cufiques des monnaies frappées par les premiers khalifes; car des monuments incontestables prouvent qu'on employait simultanément dans les contrats une écriture qui ne diffère pas notablement du *neschki*, bien que les auteurs arabes eux-mêmes attestent que le *neschki* n'a été introduit qu'au dixième siècle. C'est ce qu'a prouvé Sylvestre de Sacy dans des Mémoires connus de tous les orientalistes, et M. Salmon a donc commis une erreur évidente en écrivant à M. Luzarche que « l'écriture arabe ne remontait qu'au huitième siècle, et qu'en fait de « monuments écrits de cette époque on ne connaissait que des monnaies. [1] » S'il est donc vrai de dire que les lettres cufiques tissées dans la bordure de la chape de S. Mesme n'offrent point les traits anguleux de cette écriture, telle qu'on la trouve sur les plus anciennes monnaies des khalifes et sur les premiers en date des monuments musulmans de l'Egypte, il n'y a pas de raison péremptoire pour penser que les tisserands aient adopté un type absolument semblable à celui qu'observaient les monétaires et les sculpteurs, puisque ceux qui écrivaient sur le papyrus s'en éloignaient complétement. Le texte arabe lui-même, n'offrant aucun nom propre, aucune date, et ne renfermant, dans ce qu'on peut en lire, qu'un vœu banal en faveur du possesseur de l'étoffe, ne fournit par conséquent aucune donnée chronologique.

Il ne faut pas non plus s'imaginer, comme M. Luzarche paraît le faire, qu'une soierie de ce genre n'a pu être rapportée en Europe que « par quelque croisé » (p. 13). Comme c'est précisément après la première des grandes expéditions d'outre-mer que Roger, roi de Sicile, transporta, ou plutôt rétablit dans cette île le tissage des étoffes de soie, jusqu'alors propre aux Grecs de Constantinople et aux Musulmans, du moment que l'occident chrétien posséda des manufactures de ce genre, il y eut moins de chance pour qu'on importât du Levant ou de l'Espagne des produits semblables, tandis que c'est un fait notoire que, depuis le huitième siècle

[1] M. de Sacy a publié dans le *Journal asiatique* (T. X, p. 209 et suiv.) un *contrat arabe* de l'an 48 de l'Hégyre, et l'on vient de découvrir en Egypte une lettre autographe de *Mahomet*. Le caractère de ces deux documents se rapproche notablement du *Neschki*. Je parle du dernier sur la foi de mon savant confrère M. Caussin de Perceval.

jusqu'au commencement du douzième, l'Europe chrétienne a payé à l'Orient un impôt de luxe extrêmement onéreux, surtout en ce qui concerne les soieries, d'autant plus recherchées que les moyens de s'en approvisionner étaient plus difficiles. On sait l'antiquité des foires de Lyon : c'était principalement par l'intermédiaire de cette ville que les tissus de soie arrivaient en France, et rien n'empêche de croire que les moines de l'île Barbe, située à la porte de Lyon, aient envoyé cette chape, comme un hommage, au tombeau de leur ancien abbé. C'est ainsi que le nom de S. Mesme se sera attaché à ce vêtement, et que, par une confusion facile à comprendre, on aura cru plus tard que S. Mesme l'avait effectivement porté. L'idée qu'un abbé de l'île Barbe ou de Chinon eût fait usage d'une chape de soie, même au cinquième siècle, n'a rien de contraire aux souvenirs de la simplicité chrétienne des premiers religieux; et de ce que Sulpice Sévère nous dépeint, suivant M. Luzarche, les disciples de S. Martin « vêtus des plus grossières « étoffes de poil de chameau, et poussant le mépris des soins du corps jusqu'à la malpro- « preté [1], » il ne s'ensuit pas que ce qui tenait à la majesté du culte ait souffert de ces austérités. Sous ce rapport comme sous les autres, on ne peut affirmer qu'il y ait eu « entre « l'Église du cinquième siècle et celle du neuvième une différence, un contraste immense, » et c'est ce dont M. Luzarche se convaincra sans peine quand il aura mis le temps nécessaire à l'étude des antiquités chrétiennes.

Pourquoi donc emprunter avec tant de solennité à Innocent III l'anathème que ce grand pontife prononce contre les fraudes pieuses : *falsitas tolerari non debet sub velamine pietatis?* La *fraude*, *falsitas*, est évidemment étrangère à tout ceci, et l'erreur qui s'est introduite dans la tradition relative à la chape de S. Mesme n'a d'importance qu'au point de vue de l'archéologie, nullement à celui de la morale ou de la religion.

D'un autre côté, la présence de symboles empruntés aux doctrines de Zoroastre sur une étoffe exécutée au plus tôt vers la fin du septième siècle, par des Arabes ou par des ouvriers persans engagés à leur service, montre d'une manière beaucoup plus frappante que je ne l'avais cru d'abord l'étonnante persistance de traditions et d'emblèmes qu'on peut maintenant faire remonter avec certitude jusqu'à l'époque antérieure à Cyrus où florissaient l'empire assyrien et le sacerdoce chaldéen de la Babylonie.

Quelques explications sont nécessaires à ce sujet.

Les monuments découverts sur les bords du Tigre joints aux *cylindres* et aux *cones* de pierre dure rassemblés aujourd'hui dans les principaux musées de l'Europe exigent impérieusement qu'on renonce à chercher l'origine du culte d'Ormuzd ailleurs que dans les grands centres religieux des contrées situées entre le Tigre et l'Euphrate. Nous n'avons pas à rechercher ici

[1] La *malpropreté* est ici un enjolivement de M. Luzarche ; dans le chap. VIII de la *Vie de S. Martin*, qu'il cite, on lit seulement : *Plerique camelorum setis vestiebantur, mollior ibi habitus pro crimine erat.*

quelle sorte de modification et de réforme le vrai Zoroastre, qui vivait très probablement dans la Bactriane sous le gouvernement d'Hystaspe, père de Darius, avait fait subir aux dogmes et au culte des Chaldéens. Il nous suffit de savoir que, dans leurs éléments et leurs emblèmes, ces dogmes et ce culte existaient déjà à Babylone et à Ninive, longtemps avant que les Perses et même que les Mèdes aspirassent à la domination de l'Asie. Les symboles représentés sur l'étoffe de Chinon, dont le R. P. Martin a pris soin de faire un calque exact, et que nous reproduisons ici,

remontent *tous* sans exception à l'origine antique que je viens de rappeler. On y voit :

1° L'arbre sacré, appelé *Hom*, dont j'ai parlé dans ma lettre à M. de Caumont ;

2° Les *lions*, transformés en *guépards* par l'ouvrier arabe ;

3° Les *aigles*, qu'on retrouve comme un emblème de victoire sur les monuments assyriens [1] ;

4° Un animal qu'on prendrait pour un *chien*, mais qui dérive, comme il me sera facile d'en fournir la preuve [2] , du *cercopithèque*, tel qu'on le trouve représenté sur les cylindres ;

[1] M. Layard, Pl. 14, 18, 20, 23, 26, 64. L'Aigle figure sur un cylindre, Lajard, *Recherches sur Mithra*, Pl. LVIII, n° 8. On le voit aussi sur le *Caillou Michaux*, Millin, *Monuments antiques inédits*, T. I, Pl. 9. Munter, *Religion der Babylonier*, Pl. III.

[2] Lajard, Pl. XXVI, n° 2, 5. Pl. XXVII, n° 3, 8, 10. Pl. XXVIII, n° 6. Pl. XL, n° 7.

5° Enfin un *pyrée*, ou autel de feu, auquel se rejoignent les chaînes passées au cou des guépards. Ce pyrée est très déformé : il y manque la partie supérieure et essentielle. Mais après avoir suivi le dessin de cet objet sacré à travers toutes les modifications qu'il avait subies, même antérieurement au premier empire des Perses, je suis en mesure de démontrer matériellement l'exactitude de l'opinion que je viens d'émettre.

Il n'est donc plus téméraire de faire remonter à la source des idées orientales *l'aigle* de la chape de Charlemagne, comme du tissu de S. Germain d'Auxerre [1], et même celle de la chasuble de sainte Aldegonde [2].

Le R. P. Martin a eu également la bonté de me remettre un calque fidèle des emblèmes que l'étoffe du Mans représente.

Je n'ai rien à ajouter sur ce sujet, si ce n'est qu'il est tout à fait impossible de chercher dans cette composition une allusion à un texte de l'Écriture, comme l'a fait M. Hucher, du Mans, dans un article du *Bulletin monumental* de M. de Caumont [3]. Rien n'est plus assuré que l'origine orientale de ces diverses étoffes, soit qu'elles aient été fabriquées en Asie, soit qu'elles proviennent des métiers transportés par les musulmans dans l'occident de l'Europe. Qu'est-ce qui d'ailleurs empêche de croire que dans les manufactures de soie établies par le roi Roger en Sicile, vers le commencement du douzième siècle, ainsi qu'à Constantinople, on ait continué de même à reproduire, par pur esprit d'imitation, des emblèmes déjà em-

[1] M. de Caumont, *Bulletin mon.*, T. XIV, p. 413.
[2] *Ibid*, p. 419.
[3] T. XIV, p. 582.

pruntés avec aussi peu de réflexion, par les tisserands arabes, aux monuments et surtout aux étoffes de la Perse?

Il ne me reste qu'à corroborer ce que j'ai dit dans ma lettre à M. de Caumont, de l'origine positivement assyrienne et chaldéenne des symboles qui se retrouvent sur les étoffes transmises de l'orient musulman à l'Europe chrétienne, avant l'introduction des manufactures de soieries dans l'occident catholique. Je reviens sur ce sujet, d'abord parceque la publication de l'ouvrage de M. Layard a mis à la disposition du public une partie des preuves sur lesquelles je m'appuie, et ensuite parceque j'ai vu récemment, avec chagrin, mon savant ami, M. Ed. Gerhard, contester l'origine orientale des symboles figurés sur la porte des Lions à Mycènes.

Pour le *Hom* et pour les *lions*, on ne peut avoir aucun doute. Le *Hom* n'est nulle part mieux figuré que sur le vase sassanide d'argent qui fait partie de notre Cabinet des Médailles et Antiques, et dont j'ai déjà fait usage dans ma lettre à M. de Caumont, pour le groupe des deux lions croisés. Cette figure du *Hom*, que je reproduis ici avec le reste de la décoration qui se déroule autour du vase[1],

se retrouve identiquement sur les broderies des étoffes dont étaient revêtus les personnages dessinés par M. Layard, à Nimroud[2], et elle sert à interpréter les arbres sacrés gravés avec

[1] Ce vase est, pour la forme, une imitation peu adroite d'une *œnochoë* grecque ou d'un *præfericulum* romain. L'anse, qui sans doute n'avait été qu'imparfaitement soudée, a disparu. Derrière l'anse étaient les deux tiges séchées du *Hom*; sur la partie antérieure du vase on voyait d'un côté les deux lions croisés, et de l'autre la tige du *Hom*, chargée de feuilles et de fruits.

[2] Atlas, Pl. 6 - 10, 43 — 45, 47, 50 - 52, etc. Pl. 25, Pl. 39 *b*.

plus ou moins d'exactitude sur les cylindres [1]. Les deux tiges desséchées du *Hom* qu'on voit au revers du vase d'argent se retrouvent moins distinctement sur les monuments plus anciens, quoique je ne puisse affirmer qu'on ne les y rencontre pas [2]. Quant aux *deux lions croisés*, c'est un groupe fréquent sur les cylindres. Je puis citer pour exemple un de ces objets qui a fait partie de la collection Landseer [3], et un autre qu'on peut voir dans notre

Cabinet des Antiques. Le premier de ces monuments nous montre les deux lions debout, qui en se croisant attaquent chacun un bubale. Le reste de la décoration assez compliquée de ce cylindre se compose d'une figure de *guerrier* tenant à la main la *Harpé*, (חֶרֶב) et monté sur une pyramide de briques à trois degrés, d'une autre figure de face de *Venus-Anaïtis* [4], et de dix globules représentant sans doute des astres. Derrière le guerrier sont inscrits verticalement les caractères cunéïformes du système babylonien : 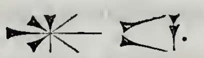.

Le second cylindre nous montre également *deux lions croisés*, chacun prêt à dévorer un bubale. A gauche un *personnage nu et barbu*, tenant un glaive ; entre les deux lions, une *flèche* la pointe dirigée contre terre, à l'extrémité de droite, un *luth égyptien*, surmonté d'une *étoile*, qui sans doute désigne la planète de Vénus.

A côté de ces monuments d'origine orientale, dont les uns, c'est à dire les deux cylindres, remontent à l'époque où la religion des Chaldéens était encore florissante, et dont l'autre, c'est à dire le vase sassanide, n'a pas moins de quinze cents ans d'existence, le droit que le R. P. Martin nous a donné de puiser dans ses inépuisables cartons nous permet de placer un vase d'or, orné d'émaux cloisonnés très délicats, que ce religieux a dessiné dans le

[1] Cullimore, *Oriental cylinders*, nos 14, 16, 145, 153, 157, 161. Les nos 153 et 157 n'offrent que la moitié du *Hom*. Lajard, *Recherches sur Mithra*, Pl. XVI, nos 4, 7 *l.* Planch. XVII, nos 5, 25, Pl. XXVI, n° 8. Pl. XXVII, n° 2. Pl. XXVIII, n° 1, Pl. XXX, n° 7. Pl. XXXI, n° 1. Pl. XXXII, n° 3. Pl. Pl. XXXIII, n° 9, Pl. XXXIV, nos 4, 8. XXXVII, n° 2. Pl. XXXIX, n° 38. Pl XLIX, n° 9. Pl. LIV, *b*, nos 3, 9. Pl. LVII, nos 1, 8. Botta et Flandin, *Monument de Ninive*, Pl. CL.

[2] Le *Hom* dépouillé de ses feuilles se voit, à ce qu'il semble, sur un cylindre publié par M. Lajard, Pl. LIV B. n° 9.

[3] Cullimore, n° 35. Lajard, *l. l.* Pl. XXXIV, n° 3.

[4] Les dieux *Patèques* ont à peu près le même aspect. Cf. Lajard, *l. l.* pl. XII, n° 16, Pl. XXVII, n. 3. Pour la *Vénus Anaïtis*, v. Lajard, *l. l.* Pl. XXVI, n° 1, Pl. XXVIII, nos 6, 9. Pl. XXX, n° 1. Pl. XXXII, nos 9, 11. Pl. LIV, n° 12. La double Anaïtis et les deux Patèques se montrent réunis sur un cylindre publié Pl. XL, n° 9 du même ouvrage.

trésor de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais. Ce vase est regardé comme un don de Charlemagne, et passe pour avoir fait partie des objets envoyés à cet empereur par le khalife Haroun-al-Raschid. C'est encore le *Hom* entre *deux lions* debout qui fait le principal ornement de l'une et l'autre face. Or, ou ce vase était persan d'origine, ou les Arabes y avaient imité, comme sur leurs étoffes de soie, les emblèmes religieux de la Perse; ou bien encore, ce qui est plus difficile à admettre, on avait copié en Occident des figures d'origine orientale. Ce qui me fait considérer cette dernière hypothèse comme la moins vraisemblable, c'est plutôt le style du monument (dont je n'ai d'ailleurs eu connaissance que par le dessin du R. P. Martin) que l'origine chaldéenne et mazdesnienne[1] des symboles qui y sont représentés; car nous retrouvons, avec une évidence qui me paraît incontestable, le *Hom* entre *deux lions* dans le tympan de l'église de Marigny (Calvados) dont M. de Caumont a donné le dessin. (*Rudiments d'Archéologie*, p. 128).

Le *Pyrée* est beaucoup plus rare que le *Hom* sur les monuments assyriens. Dans le plan du palais de Khorsabad, découvert par M. Botta, on retrouve d'une manière à peu près certaine l'emplacement de l'autel du feu[2]. Mais les sculptures de ce palais n'en offrent que deux exemples, et dont le premier même semble se rapporter à un peuple combattu par les Assyriens[3]. Dans une des expéditions dont les bas-reliefs de cet édifice montrent l'histoire, les Assyriens traversent un pays boisé, où se voit un temple sans idoles, soutenu par deux colonnes dont le chapiteau est ionique, et une colline au sommet de laquelle se montre un autel du feu.

[1] Les *Mazdesniens* sont ceux qui professsent à un certain degré de pureté la religion de Zoroastre.

[2] Atlas, Pl. VI, n° 6, CXLVIII.

[3] Atlas, Pl. CXIV.

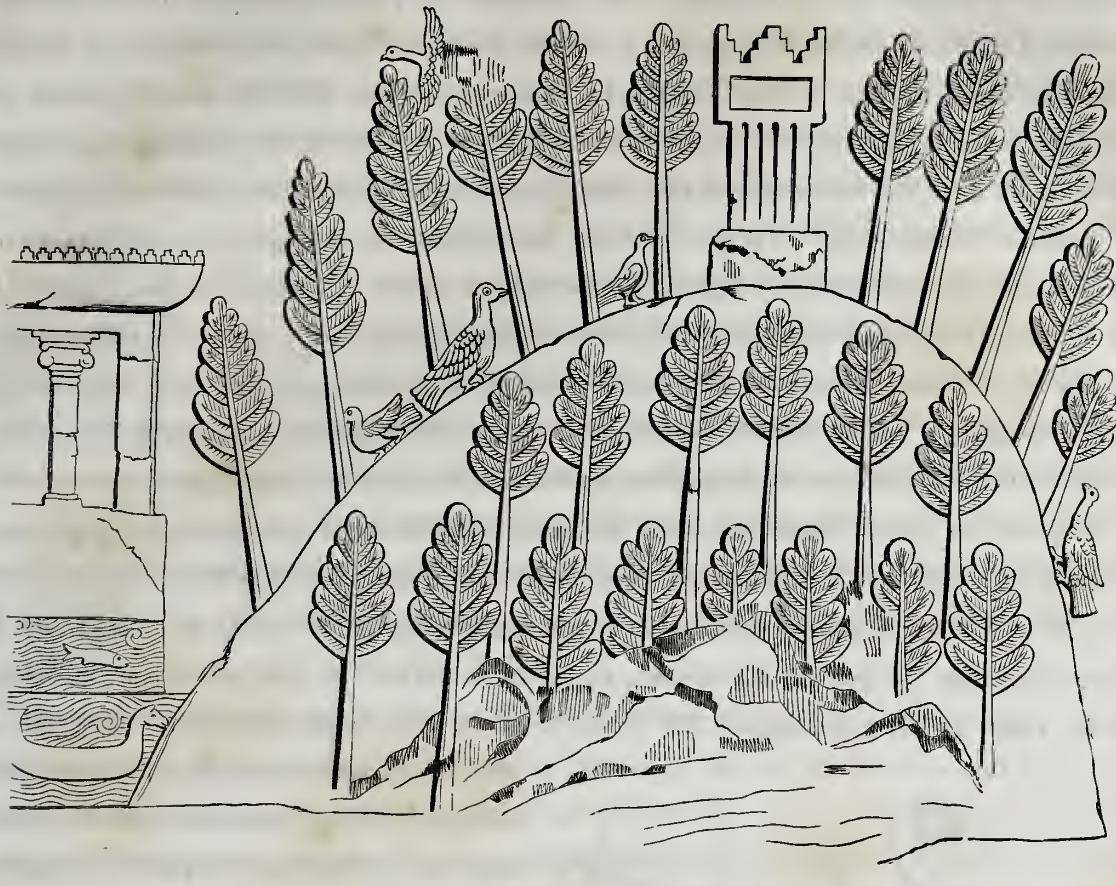

Nous reviendrons plus bas sur les particularités qu'offre la forme de ce pyrée.

Parmi les détails que M. Layard a donnés sur la religion et le culte des Assyriens, nous trouvons gravées en bois et intercalées dans le texte deux scènes, dont l'une a été tirée des dessins de Khorsabad [2], et l'autre appartient à un bas-relief du palais de Koïondjouk.

Voici d'abord deux eunuques qui s'approchent d'un *pyrée* de forme allongée, surmonté d'un cône dont la couleur rouge, encore visible sur l'original, indiquait qu'on avait voulu ainsi représenter la flamme. L'un de ces eunuques tient un vase à libations, l'autre paraît attiser la flamme ou déposer un grain d'encens sur le foyer. Derrière l'autel du feu est un trépied que surmonte une offrande empruntée au règne végétal. Ces deux objets, le pyrée et le trépied, sont placés devant deux enseignes sacrées, portées chacune sur un pied de forme différente, et surmontées l'une et l'autre d'un disque ou d'un globe, d'un anneau et d'une frange.

[1] *Niniveh and its remains*, tom. II, p. 468 et 469. Cette scène religieuse est représentée comme un des détails de la vie dans l'intérieur d'un camp fortifié.

[2] Botta et Flandrin, *Monument de Ninive*, Pl. CXLVI.

Deux personnages du même genre offrent, dans la seconde scène, un sacrifice presque semblable. Derrière eux est un ministre d'un rang inférieur, qui amène une chèvre destinée sans doute à servir de victime. Le pyrée, de forme allongée comme le précédent, ne montre ici que le récipient du feu, sans la flamme. Le trépied porte une offrande dont la nature est moins facile à déterminer que sur le précédent bas-relief. Les enseignes, également au nombre de deux, et cette fois fixées dans le sol, sans support particulier, offrent, au lieu des disques de la première scène, deux serpents à tête de lion cornu qui rappellent les reptiles qu'on voyait à Babylone, auprès de la figure de Bélus [1], et même les monstres qui, suivant le *Schah-Nameh* [2], s'élevant au dessus des épaules de Zohac, venaient y recueillir chaque jour la cervelle de victimes humaines ; car, dans les légendes poétiques de la Perse moderne, on retrouve l'empreinte à peine altérée des anciennes traditions religieuses, et l'empire de Zohac, représenté sous des couleurs odieuses dans les souvenirs des tribus Iraniennes, est certainement celui des Assyriens. Quant aux deux serpents, portés sur des enseignes, on remarquera l'analogie de ces idoles avec le signe que Dieu ordonna à Moïse d'élever dans le désert. Le *serpent* (שָׂרָף *Num.* XX. 8), appelé *serpent d'airain* (הַנְחֻשְׁתָּן נחש) dans le IV[e] *Livre des Rois* (XVIII, 4) était porté sur une *Virga* ou *Vexillum* (נֵס) dont la forme ne doit pas avoir beaucoup différé de celle qu'offre le support des deux serpents, sur le bas-relief de Nimroud [3]. Il faut observer encore que, si les deux serpents du second bas-relief sont des idoles assyriennes, les *disques* ou *globes* du premier sont nécessairement aussi des emblèmes de la divinité. Or, les Chaldéens avaient l'habitude de représenter les principaux astres sous la figure d'un disque [4].

Les collections de cylindres et de cônes complètent le témoignage des sculptures de Khorsabad et de Koïondjouk. Je citerai d'abord un beau cylindre du Musée britannique, que je crois de travail assyrien. On y voit le dieu Bélus assis sur son trône, et devant lui un prêtre ou un

[1] Diod. II, 9.

[2] Tom. I[er], p. 66, 69, de la traduction de M. J. Mohl. Cf. les deux serpents à tête de lion et de coq, sur le *Caillou Michaux*, Millin, *M. A. I.* T. I, Pl. 9. Munter, *Religion der Babylonier*, Pl. III.

[3] Ainsi se résoudrait la difficulté qu'offre le texte du IV[e] *Livre des Rois*. Il y est dit qu'Ezéchias, dans son zèle pour la pureté de la loi, en même temps qu'il faisait disparaître tous les signes de l'idolâtrie, détruisit aussi le *serpent d'airain* de Moïse, en l'honneur duquel les Hébreux brûlaient de l'encens. Soit qu'en effet le *serpent* détruit par l'ordre d'Ezéchias fût celui que Moïse avait fait élever dans le désert, soit que les Juifs en eussent reproduit l'image, une superstition idolâtrique qui s'attachait à ce symbole offrait d'autant plus de danger qu'il différait moins pour la forme des idoles assyriennes, et c'est sans doute cette considération qui justifie Ezéchias d'avoir fait anéantir un emblème qui devait reparaître dans la loi nouvelle comme une figure de la croix. (Joann., III, 4.) Le support assyrien a lui-même la forme de la croix.

[4] V. le cylindre de la collection Landseer figuré et décrit plus haut, p. 125 ; sur le *Caillou Michaux*, le soleil, la planète de Vénus et la lune apparaissent sous la figure de trois disques, le premier tout enflammé, le second orné de quelques rayons, le troisième sans aucun signe de ce genre. V. Millin, *M. A. I.* Pl. 9. Munter, *Religion der Babylonier* Pl. III.

roi qui l'invoque. Derrière ce second personnage est une espèce de guéridon portant deux vases destinés à contenir l'eau ou le vin, de la forme du vase à boire que j'ai signalé sur un monument céramographique du *Museo Gregoriano*, qui représente le retour de Xerxès dans son palais après sa défaite de Salamine [1]. Celui qui fait l'offrande porte suspendu à son poignet gauche un emblème composé des *deux tresses antérieures* d'une coiffure de femme, emblème qui a sa place parmi ceux dont le *Caillou Michaux* est décoré [2]; le pyrée qui s'élève entre le

dieu et son adorateur est de la même forme que ceux des bas-reliefs de Nimroud, quoiqu'un peu moins allongé. La flamme s'en élève distinctement en forme de cône, et les traits qui la divisent remplissent la même destination que la couleur rouge sur le premier des bas-reliefs ci-dessus reproduits. [3]

Ce monument, d'une exécution très finie, peut servir à expliquer une quantité considérable

de cônes assez grossièrement travaillés, sur le plat desquels est représenté d'ordinaire un sacrifice ou une invocation du même genre. Je reproduis ici un des plus complets dans ce genre, de ceux que possède notre Cabinet des antiques.

On reconnaîtra tout aussitôt dans ce tableau le prêtre ou le roi debout qui fait le sacrifice. Au dessus de sa tête est le disque du soleil associé au croissant de la lune ; devant lui est un animal aux jambes repliées, dans lequel il faut reconnaître ou la *Chimère*, sur laquelle se voit si souvent monté le dieu qui (les monuments et les cérémonies de la Cilicie l'attestent) se confondit avec Sardanapale, ou bien la *chèvre céleste*, l'un des principaux emblèmes dont le *Caillou Michaux* soit décoré : en tous cas, cet animal occupe ici la place de la divinité. Je laisse pour le moment de côté l'objet surmonté d'un globe, qu'on voit derrière l'adorant, et j'appelle surtout l'attention de mon lecteur sur les deux autres objets qui s'élèvent au dessus de la *chèvre céleste*. Dans l'un je reconnais, réduit à la forme la plus sommaire, le guéridon chargé de deux vases du précédent cylindre ; dans l'autre on ne peut se refuser à voir le *pyrée*, dont la flamme prend décidément la forme d'un triangle, et devient ainsi l'un des principaux emblèmes de la religion chaldéenne, l'*étincelle* (כִּידוֹן), analogue pour le nom et pour la forme au *fer de flèche* (כִּידוֹר, *jaculum*), et qui, plutôt que l'*hydrie* (כַּד), me paraît être entrée dans la composition du nom du roi babylonien *Nabuchodonosor* (נְבוּכַדְנֶאצַּר). On trouvera aussi l'*étincelle* sur le *Caillou Michaux*.

C'est ici l'occasion de citer un remarquable cylindre babylonien, qui de la collection Rich

[1] *Mus. Etr. Greg.* Pl. II, Tab. IV, p. 2. *Ann. de l'Inst. Archéol.* t. XIX, p. 372 et 386.

[2] Millin, *M. A. I.* Pl. IX. Munter. l. c. Pl. III.

[3] J'omets de décrire les attributs qui figurent dans les mains de Bélus, à cause de la mutilation du monument, et faute des points de comparaison qui pourraient éclaircir la difficulté.

a passé dans le *Musée Britannique*[1]; je laisse de côté le long texte cunéiforme dont ce monument est accompagné[2], et je me restreins au sujet très simple qui s'y déroule; ce sujet consiste dans la figure de Bélus, assis sur son trône, ayant devant lui un *pyrée*, qu'on ne reconnaîtrait pas pour tel si l'on n'avait pour termes de comparaison les objets du même genre qui décorent les autres monuments. On remarquera surtout le triangle dans lequel s'absorbent, pour ainsi dire, et le foyer et la flamme, ce qui donne à l'*étincelle* toute sa signification emblématique. C'est d'après le même principe qu'il faut interpréter, ce me semble, l'objet placé au dessus du pyrée. J'y reconnais la réduction très sommaire des éléments dont se compose le symbole sacré, auquel M. Lajard a jugé à propos d'attribuer le nom comparativement très récent de *mir*, symbole qui n'est peut-être pas, comme l'a soutenu ce savant, la

figure de la triade chaldéenne, et qui en réalité se compose d'un disque ou d'un anneau porté sur les ailes, les pennes de la queue et les pattes étendues d'un oiseau, aigle ou colombe. Je ne parle pas des trois *croix grecques* qui forment une espèce de frise au dessus de ce tableau, et je n'ai pas besoin de dire que ces figures n'ont aucun rapport d'origine ou d'idée avec l'emblème de la Rédemption. [3]

On trouvera une figure bien complète et bien claire du *mir* de M. Lajard sur un cylindre très fin du *Musée Britannique*, dont je donne ici la figure[4]. Cet emblème domine un *pyrée* presque en tout semblable à celui qu'on voit sur le cylindre de la même collection dessiné et décrit pages 128 et 129 de ce Mémoire[5]. Je laisse provisoirement de côté les figures monstrueuses qui accompagnent le *pyrée* sur le cylindre que je viens de reproduire en dernier lieu : j'y reviendrai bientôt à une place plus favorable. Comme le travail de ce monument est aussi assyrien, on doit conclure de toutes les preuves que j'ai alléguées jusqu'ici que la forme du *pyrée* chez ce dernier peuple était à peu près toujours la même que nous l'avons trouvée, soit sur les objets de petite dimension, soit sur les bas-reliefs de Khorsabad et de Koïondjouk. D'autres fois au contraire, et probablement dans

[1] Cullimore, Pl. V, n° 22; Lajard, Pl. XXXVI, n° 2.

[2] On n'en a reproduit ici qu'une partie.

[3] Quelques personnes s'étonneront peut-être de me voir alléguer comme des *pyrées* les *autels à parfums* qui, sur les monuments de la Chaldée et de l'Assyrie, sont placés devant les dieux, tandis que, dans le système religieux de Zoroastre, le feu de l'autel était le symbole même de la divinité, laquelle en principe rigoureux ne devait jamais être représentée sous des traits humains. Mais de ce que le feu de l'autel brûle devant un dieu, il ne s'ensuit pas que ce feu ne soit pas en même temps l'image de la divinité. C'est alors une combinaison de l'anthropomorphisme avec des symboles d'une autre nature. Je n'oserais affirmer (quoique j'en aie depuis longtemps le soupçon) que le *Jupiter Ercéus* dont il est question dans l'*Odyssée* (XXII, 335) n'avait pas d'autre simulacre que l'autel même placé dans le vestibule du palais; mais quand les Grecs représentaient le *Jupiter Ceraunius* de Séleucie de Syrie sous la figure d'un *foudre* (*Nouv. Gal. Myth.* Pl. v, N° 17, p. 30) n'associaient-ils pas aussi à leur anthropomorphisme habituel l'usage non moins ancien dans l'Asie de présenter le *feu* comme l'emblème de la divinité dans sa plus haute expression?

[4] Cullimore, Pl. XXX, n° 160.

[5] Un pyrée sans la flamme, entre deux figures chimériques en tout semblables, se voit sur un cylindre publié par M. Lajard, Pl. LIV B, n° 2.

d'autres contrées de la région euphratique, le *pyrée* devenait, par ses proportions grêles et les anneaux dont sa tige était ornée, un véritable candélabre[1], comme par exemple sur un cône de

notre Cabinet des Antiques[2] dont il serait peut-être long et difficile d'étudier tous les détails, mais sur lequel on ne saurait méconnaître une nouvelle variante de la scène de sacrifice ou d'adoration, déjà signalée à plusieurs reprises dans le courant de ce Mémoire. Ici le prêtre ou le roi a devant lui, outre le *pyrée* en forme de candélabre, un cratère posé sur une courte colonne, qui doit remplacer le guéridon chargé de deux vases du bas-relief et du cône figurés et décrits ci-dessus, pages 128 et 129.

J'appelle maintenant l'attention de mon lecteur sur un *scarabéoïde* de jaspe vert de notre Cabinet des Antiques, dont la forme et le style indiquent plutôt un monument phénicien qu'un objet de provenance babylonienne ou assyrienne. La scène ressemble à celle du cylindre babylonien qu'on vient de voir page 130. Mais le costume et les attributs moitié égyptiens, moitié chaldéens du dieu qu'on y trouve représenté démontrent, ce me semble, que ce n'est pas *Bélus* qu'on doit y reconnaître, mais *Baal*, dieu suprême des contrées intermédiaires entre le Nil et l'Euphrate. Outre la combinaison du disque solaire et du croissant de la lune, commune à l'Egypte et à la Chaldée, ce joli monument se distingue par la forme et par les détails du *pyrée* qu'on y voit placé devant Baal : c'est un objet de forme modérément allongée, muni de trois anneaux à moitié de sa hauteur, et surmonté d'un réchaud enflammé. Jusqu'ici aucun monument ne nous avait fait voir le réchaud distinct du récipient dans lequel il est placé. Mais cette circonstance se représentera de nouveau sur des monuments d'un âge plus récent.

Tel est le cylindre de travail persique dont nous reproduisons ici la décoration ; ce cylindre fait partie du cabinet de M. le duc de Luynes[3]. On y voit le *pyrée* placé entre deux personnages : à droite est le *roi*, tenant de la main gauche les *deux tresses* que nous avons déjà signalées sur le cylindre assyrien figuré page 129. Il élève la main droite vers Ormuzd, identifié avec le *ferouer* du monarque lui-même[4]. A droite, le *mobed* attise la flamme du *pyrée* avec les baguettes, nommées *barsom* dans le Zendavesta, et qu'il tient à la main. Ici le *pyrée* offre un contraste complet avec le candélabre ou *thymiaterium* des cônes figurés page 129 et

[1] Dans la procession des Panathénées que Phidias avait sculptée sur la frise du Parthénon, on trouve, porté par une des jeunes Athéniennes, un *thymiaterium*, qui rappelle d'une manière frappante les *pyrées* de forme allongée que font connaître les monuments asiatiques; ces autels à parfum sont souvent représentés sur les peintures des vases. V. *Ancient marbles in the Brit. Mus.*, Pl. VIII, Pl. 7 et 8, *Bas-reliefs du Parthénon et de Phigalie* (ed. in-4°). Pl. XII, n^{os} 2 et 3.

[2] Lajard, Pl. XVII, n° 1 *a*.

[3] Ce monument est inédit, ainsi que le précédent.

[4] Sur le *ferouer*, V. Creuzer, *Religions de l'antiquité*, II, 3. (T. I^{er}, p. 342 de la Traduction de M. Guigniaut, et les notes de ce dernier, *Ibid.* p. 722, T. II, p. 917.)

au sommet de cette page. Il se compose d'une courte colonne posée sur trois degrés et surmontée d'un récipient d'où s'élève un réchaud enflammé; les ondulations de la flamme, nettement indiquées, sont en outre renfermées dans un triangle qui reproduit la forme de l'*étincelle*, autrement dit la *pointe de la foudre*.

De ce dernier cylindre nous passons, pour ainsi dire, sans intermédiaire aux monnaies des rois de Perse de la nouvelle dynastie, monnaies qui offrent constamment, dans l'or comme dans l'argent, d'un côté le buste du prince régnant, de l'autre le *pyrée* entre deux *mobeds* ou prêtres du culte de Zoroastre. Je reproduis ici un beau médaillon d'argent de Sapor Ier [1]. Le lecteur y distinguera plus clairement encore que sur le précédent cylindre les diverses parties dont le *pyrée* se composait, c'est à dire la base sur laquelle il repose, le fût de la colonne, son chapiteau, son entablement, le récipient d'où sort le réchaud et la flamme qui s'en élève. On reconnaît que, dans l'intervalle de plus de cinq siècles qui s'étaient écoulés entre la chute du trône des Achéménides et la fondation de la monarchie sassanide, il ne s'était introduit aucune modification dans la forme de cet objet essentiel de la religion de Zoroastre, objet qui remplissait à la fois l'office de l'autel et le rôle de la divinité; ou plutôt on trouve ici une nouvelle preuve de la fidélité avec laquelle les Sassanides restaurèrent et les usages primitifs et les anciens emblèmes du culte national.

Le lecteur attentif remarquera sans doute qu'entre les divers *pyrées* qui ont jusqu'ici passé sous ses yeux l'autel dont la forme se rapproche le plus du type propre à l'ancienne Perse renouvelé par les Sassanides est celui qui figure sur un *haut lieu* dans le bas-relief de Khorsabad, reproduit page 127 de ce Mémoire. C'est presque le même galbe; au lieu de la courte colonne, il semble qu'on doive reconnaître un pilastre cannelé : mais peut-être l'artiste a-t-il éprouvé quelque difficulté à rendre l'arrondissement du fût de la colonne. C'est aussi l'inexpérience évidente de l'artiste monétaire qui empêche de décider si le *pyrée* des Perses offrait un fût de colonne surmonté d'un récipient quadrangulaire, ou si cette dernière partie était ronde comme la colonne elle-même. La particularité la plus curieuse du *pyrée* de Korsabad, ce sont les échancrures ou créneaux à gradins que présente le bord du réchaud : pour trouver quelque chose d'analogue sur les monuments d'un autre genre, il faut recourir à un cône magnifique de notre Cabinet des médailles, dont voici la figure fidèlement reproduite. [2]

Si l'on compare avec ce cône le cylindre dessiné page 130, on n'hésitera pas à reconnaître

[1] De Longperier, *Monnaies Sassanides*, Pl. III, n° 3.

[2] Lajard, Pl. LVII, n° 3.

que l'objet placé entre les deux sphinx est un pyrée. Il existe, en effet, une analogie incontestable entre l'une et l'autre scène; le globe ailé qui les domine complète la ressemblance. Il est vrai que sur le cône nous voyons en face l'un de l'autre *des lions ailés à tête humaine*, tandis que le cylindre nous montre un composé de têtes humaines que surmonte un bonnet conique, d'ailes d'oiseau, de pattes de lion et de queues de scorpion, assemblage bizarre et qui n'est pas sans rapport avec les figures chimériques qu'on rencontre sur quelques médailles d'Himéra de Sicile [1] ; mais ce ne sont là que des variantes d'une seule et même idée: les deux sphinx, plus ou moins compliqués de formes et d'attributs, doivent être considérés comme la représentation des deux principes opposés, que la religion de Zoroastre personnifiait sous les noms d'Ormuzd et d'Ahrimane, et leurs têtes affrontées montrent l'équilibre de leurs forces, qui, dans la doctrine plus ancienne, était indiqué d'une manière moins réservée que dans la réforme religieuse du contemporain d'Hystaspe.

Puisque c'est un pyrée qui se trouve placé entre les deux sphinx sur l'un et l'autre objet, il faut constater sur le cône l'échancrure du réchaud; il faut reconnaître aussi que la flamme y est remplacée par un globe : la seule particularité analogue que nous ayons rencontrée jusqu'ici se trouve sur le cône de travail négligé que nous avons reproduit page 129. L'objet placé derrière le prêtre ou le roi semble être un pyrée à réchaud échancré, surmonté d'un globe comme sur l'autre cône qui nous occupe en ce moment : mais l'*adorant* du premier cône a devant lui un autre pyrée surmonté de l'étincelle, et la présence sur un même monument de deux autels du feu est une circonstance difficile à expliquer; tandis que, pour ce qui concerne le second cône, on n'a pas de peine à comprendre que la figure ordinairement triangulaire de la flamme ait été remplacée par une forme circulaire que la flamme affecte également : *flammarumque globos*, dit Virgile.

Pour trouver une ressemblance plus frappante encore avec les bords crénelés du réchaud que nous avons remarqués dans le pyrée de Korsabad, il faut recourir aux coiffures des rois sassanides; mais je ne pourrais justifier un tel rapprochement sans expliquer avec quelque développement la nature symbolique de ces coiffures composées exclusivement d'emblèmes religieux, et variant à tous les règnes, de façon que chaque combinaison différente écrit, pour ainsi dire, le nom du prince qui la montre sur sa tête. Un globe au dessus du récipient destiné à contenir le foyer, est l'emblème du feu sacré, tout à la fois sur la terre et dans le ciel; c'est la concentration de ce que la doctrine de Zoroastre renferme de plus vénéré : car la flamme du pyrée se confond avec Ormuzd lui-même, et c'est ce que démontrent les médailles assez

[1] Torremuzza, *Siciliæ veteres nummi*, Pl. XXXV, n[os] 1 et 12, Eckhel, *D. N.* T. I, p. 213. Mionnet, *Descr.* T. I, p. 240, n° 265.

nombreuses sur lesquelles on voit la tête d'Ormuzd s'élever au milieu des flammes du pyrée [1].

J'en reproduis ici un bel exemple, d'après une monnaie d'or de Sapor II, où l'on voit d'un côté le roi portant sur la tête le réchaud du pyrée [2] avec le globe de feu, et de l'autre le buste d'Ormuzd sur le pyrée entre les deux *mobeds*.

Après cette longue digression, revenons à nos étoffes orientales, et surtout à celle du Mans, où les souvenirs de la Chaldée et de la Perse ont subi le moins d'altération. Le pyrée y est frappant de ressemblance : la colonne-balustre qui le supporte a des ornements comme sur plusieurs des monuments de la haute antiquité ; il est annelé à la hauteur du chapiteau : les bords du réchaud sont échancrés comme sur le cône de la page 132 ; la flamme s'en élève comme sur le cylindre de la page 129 ; enfin les deux lions qui l'accostent rappellent les sphinx plus compliqués du cône page 132 et du cylindre page 130 ; ils sont donc aussi la personnification des deux principes égaux en puissance qui, suivant la doctrine de l'Orient, s'équilibrent en se combattant dans le monde ; et le pyrée, placé entre les deux, représente l'unité divine qui rapproche et confond ces deux forces ennemies ; en sorte qu'on peut dire une seconde fois que la réunion de ces emblèmes offre le résumé des dogmes les plus essentiels de la religion.

Tout le monde sera frappé au premier abord de l'identité du sujet représenté sur la porte de Mycènes et de celui qui décore l'étoffe du Mans. Je n'avais jamais hésité pour mon compte à reconnaître dans la décoration de la porte de Mycènes un sujet de la religion orientale : cette explication, soupçonnée par William Gell, exposée par Hirt, confirmée par M. Creuzer, me semblait si bien établie que je n'aurais jamais pensé à en chercher une autre. Il y aurait eu sans doute une objection insurmontable à l'encontre, si la religion du feu et des deux principes n'avait pas eu une plus haute antiquité que l'époque de Cambyse et d'Hystaspe ; mais depuis longtemps j'avais acquis la conviction que la doctrine religieuse embrassée par les Perses, à

[1] Sur le cône dessiné page 131, le pyrée candélabre montre clairement au dessus de son réchaud un globe : mais ce globe est aligné avec le croissant de la lune : il remplit ainsi à la fois les rôles de la *flamme* et du *soleil*.

[2] Ces couronnes crénelées qui ressemblent au réchaud du pyrée qu'on voit sur le bas-relief de Khorsabad sont antérieures à l'époque des Sassanides, ainsi que le prouve une curieuse monnaie d'argent dont M. le duc de Luynes a bien voulu me communiquer l'empreinte et dont je reproduis ici la face et le revers. C'est une imitation évidente des drachmes arsacides, et même il est à présumer que le prince dont on voit ici le buste appartenait à cette dynastie ; mais la pièce a dû être frappée dans une province où le culte d'Ormuzd avait gardé toute sa ferveur, et c'est pourquoi d'un côté le roi se montre avec une coiffure vraiment mazdesnienne (le réchaud du pyrée sans le globe), tandis que de l'autre, au lieu de la figure assise d'Arsace Ier, on voit le *mobed* attisant la flamme du pyrée, entre quatre lignes de caractères orientaux rangés exactement comme les légendes des drachmes arsacides.

partir du règne de Darius Ier, n'était qu'une réforme d'un culte plus ancien dont il ne fallait pas chercher l'origine parmi les nomades de l'Asie, mais dans l'antique berceau de la civilisation qui avait flori entre le Tigre et l'Euphrate. Les découvertes de M. Botta et surtout celles de M. Layard (dont la moisson a été plus grande sous le rapport des sujets religieux que celle de notre compatriote) ont démontré surabondamment l'exactitude des principes que j'avais posés à cet égard, dès l'année 1835, dans mon cours de la Faculté des Lettres, et je n'aurais pas eu besoin de l'étoffe du Mans pour rattacher d'une manière définitive le bas-relief de Mycènes à la source orientale. Mais cette étoffe, qui reproduit presque identiquement le sujet figuré à l'entrée de la ville des Pélopides, sans qu'on puisse admettre un seul instant que l'auteur d'un tel tissu ait connu les monuments de la Grèce, ou, en supposant cette connaissance, qu'il ait songé à en tirer parti pour la décoration d'un objet à l'usage des Persans ou des Arabes ; cette étoffe, dis-je, me parut démontrer invinciblement que le sujet du pyrée entre les deux lions était un vieux type oriental, renouvelé comme tant d'autres à l'époque des Sassanides. C'était, par conséquent, le moyen de combler la lacune qui existait, à l'égard de ce type, dans la série des modèles primitifs, résultat nécessaire si l'on veut convaincre ceux qui refusent de se laisser guider par les lois de l'analogie, et qui pour se prononcer demandent, au lieu de ressemblances, des choses identiques.

J'ignorais alors que l'opinion de Gell, de Hirt et de M. Creuzer eût été attaquée en Allemagne, et c'est ce que m'apprit mon savant ami M. Ed. Gerhard, en m'envoyant son *dixième Programme pour la fête de Winlkelmann à Berlin*. Dans ce programme, consacré aux *antiquités de Mycènes* [1], je vis qu'un savant professeur d'Iéna, M. Gœttling, avait à diverses reprises cherché à démontrer que l'origine et la signification du bas-relief de Mycènes sont exclusivement grecques. Or c'est aussi l'opinion que M. Gerhard exprime dans son *Programme*. Depuis lors, M. Gœttling a réuni dans un volume qui a paru l'année dernière à Halle [2] plusieurs dissertations, entre lesquelles se trouve reproduit son travail sur Mycènes. C'est en lisant ce Mémoire et la préface du volume dont il fait partie qu'on peut se faire une idée de la passion avec laquelle un certain nombre d'érudits allemands s'obstine à contester les rapports des monuments de la Grèce avec ceux de l'Orient, aimant mieux quelquefois se livrer aux conjectures les plus étranges que d'admettre la moindre modification à l'idée qu'ils se font, en faveur de la civilisation grecque, d'une originalité parfaite et, pour ainsi dire, d'une autonomie absolue.

La plus singulière de ces explications est celle qu'un savant célèbre, M. Fr. Thiersch, a proposée dans sa seconde dissertation *sur l'Erechtheum de l'Acropole d'Athènes*. A ses yeux, le

[1] *Mykenische Alterthümer*, 1850, in-4°.

[2] *Gesammelte Abhandlungen aus dem classicnem Alterthume*, Ier Band, 1851, in-8°.

retrait qu'on remarque dans le galbe de la colonne (qui,en effet, va se rétrécissant par en bas, ce qui n'arriverait pas s'il s'agissait en effet d'une véritable colonne) prouve qu'on a voulu représenter à Mycènes le fragment d'un *antique monument pélasgique renversé sens dessus dessous*, de façon que ce qui paraît au sommet désigne la partie inférieure, et réciproquement. C'est ainsi qu'il nous faudrait reconnaître dans cette figure retournée, sous le stylobate proprement dit, « une rangée de poutres cylindriques » supportée par une large pierre ou par un lit de maçonnerie ; à l'opposé, c'est l'architrave et la frise du monument détruit. « Deux lions, ajoute M. Thiersch, qui, comme symbole d'une force victorieuse, appuient leurs pattes sur la ruine d'un édifice mis à l'envers, doivent être pris pour l'emblème de la conquête d'une ville ennemie (ou pour mieux dire de sa *catastrophe*, *καταστροφή*, à proprement parler *action de mettre les choses sens dessus dessous*), et comme tels ils sont très convenablement placés à l'entrée du château que le vainqueur habite. »[1]

M. Gœttling, qui rejette avec raison cette manière d'interpréter la porte de Mycènes, et qui trouve que M. Thiersch fait tort aux Pélasges en supposant qu'ils mettaient des lits de bûches entre deux assises de pierre dans le soubassement de leurs édifices, n'est lui-même guère plus fidèle aux lois de la critique qui préside à l'interprétation des monuments figurés. S'autorisant de la conjecture d'un voyageur anglais, le colonel W. Mure [2], qui avait pensé que la *colonne* du bas-relief de Mycènes devait être l'image d'un de ces dieux primitifs que les Grecs représentaient sous forme de *colonne*, il veut que ce soit la figure de l'Hermès pélasgique, divinité protectrice du peuple auquel on devait la construction de l'enceinte cyclopéenne de Mycènes. Mercure était représenté avec deux têtes et même quelquefois avec quatre : les quatre disques qu'on voit au dessus du chapiteau de la colonne sont les quatre têtes de Mercure. Le bandeau placé au dessus de ces quatre têtes pourrait embarrasser ; mais le savant professeur d'Iéna tranche la difficulté en soutenant que ce n'est autre chose, à cette place, que la superficie de la pierre à laquelle on a laissé toute son épaisseur, afin que le bloc du bas-relief soutînt mieux la masse de la construction. Jusqu'ici on n'avait vu dans le soubassement de la colonne qu'un socle plus ou moins orné : mais M. Gœttling, qui a visité Mycènes et observé minutieusement tous les détails de la pierre, M. Gœttling a remarqué que le trait de scie qui existe au centre du bas-relief et à la partie inférieure n'était pas un éclat du bloc, mais une rainure régulière et tracée avec intention. Aussi voit-il sous les pattes des lions et sous la colonne *les deux battants d'une porte de ville soigneusement fermée.* Quant aux lions eux-mêmes, qui ne vont pourtant guère avec Mercure, ce sont tout simplement « les robustes et « menaçants défenseurs de la citadelle et de ses portes, qui, pour seconder Mercure, mon-

[1] *Ueber das Erechtheum auf der Burg von Athen;* Zweite Abhandlung, S. 149 ff.

[2] *Rheinisches Museum*, VI Iahrg. S. 266.

« trent leurs griffes à ceux qui s'approchent dans une intention hostile. » Pour trouver d'autres lions que ceux de Mycènes avec une fonction analogue, il suffit à M. Gœttling de rappeler ceux que les Athéniens avaient placés à l'entrée du Pirée « comme les défenseurs symboliques de ce port, et qui maintenant remplissent la même destination devant la porte de « l'arsenal de Venise [1]. »

Nous regrettons d'avoir à le dire, l'opinion d'un homme tel que M. Ed. Gerhard, dont l'expérience archéologique a tant de poids, ne diffère que sur quelques points peu essentiels de celle de M. Gœttling. M. Gerhard propose de reconnaître dans la colonne du centre du bas-relief, au lieu de l'Hermès pélasgique, Apollon Agyéus, le dieu qui présidait à l'entrée des villes ; il remarque comme une preuve à l'appui de son opinion que, dans Sophocle, Oreste et Électre invoquent Apollon au moment d'entrer dans le palais paternel. Quant aux quatre disques qui surmontent la colonne, il trouve *ingénieuse* (*scharfsinnig*) l'interprétation de M. Gœttling, et cherche à prouver, assez timidement d'ailleurs, qu'elle peut aussi bien se rattacher à l'Apollon Agyéus qu'à l'Hermès pélasgique. Le seul avantage évident qui reste à M. Gerhard, c'est d'abord de ne rien dire de la prétendue « porte » que M. Gœttling voit au dessous de la colonne et des lions, et ensuite de reconnaître dans les lions qui accompagnent, selon lui, la figure d'Apollon la trace des animaux dédiés à Cybèle, divinité qui, avec les Pélopides, passa d'Asie dans la Grèce, et finit par se transformer dans la Junon de Mycènes.

En vérité, ce n'était pas la peine que tant d'habiles gens se missent l'esprit à la torture pour que la force des choses obligeât ainsi d'en revenir à la seule explication raisonnable, celle que les premiers interprètes avaient touchée du premier coup, c'est à dire à la preuve que donne le bas-relief de Mycènes de la transmission à la Grèce primitive des symboles et, par conséquent, des dogmes propres aux plus anciennes religions de l'Asie. La conclusion de tout ceci est donc évidente : les Pélopides avaient importé dans la Grèce le culte du feu et la croyance aux deux principes. Historiquement, si l'on manque de preuves directes, il n'y a, du moins, rien d'impossible, et même il est permis de dire que toutes les vraisemblances sont en faveur de cette opinion. La Lydie, d'où la famille de Pélops tirait son origine, avait été une dépendance du grand empire dont Ninive était la capitale, et la domination en Asie ne s'est jamais établie sans la religion. Le génie grec, sans abolir (M. Gerhard le reconnaît lui-même) cette ancienne empreinte asiatique, lui fit subir une transformation qui la rend méconnaissable à la première vue : mais la science doit traverser cette enveloppe superficielle, et la preuve que ce n'est pas là une vaine recherche, c'est qu'en Italie, où l'hellénisme fut moins dominateur, le culte transmis aux Romains par les

[1] Gœttling, *l. l.*, p. 66.

Etrusques, Lydiens d'origine, laissa subsister presque sans altération les dogmes et les symboles de l'Asie. Le feu de Vesta, dans son temple sans idoles, est le pyrée ; les licteurs avec leurs faisceaux sont encore des *mobeds* armés du *barsom*.

Ce qui frappe dans les monuments de Mycènes, c'est l'absence de tout élément hellénique. Les débris qu'on a recueillis de la décoration de la porte du Trésor d'Atrée et l'architecture même de ce tombeau sont aussi différents de l'art qui commença à se développer en Grèce après le retour des Héraclides que la *porte des lions* elle-même. Vous chercheriez en vain dans tout l'art proprement grec quelque chose de semblable à la tournure *héraldique* de ces lions, et c'est pourquoi je m'explique, (en même temps que j'en ris de souvenir) la bizarre méprise de quelques officiers du corps d'armée français qui occupa le Péloponèse en 1829, lesquels, arrivés à l'entrée de Mycènes, prenaient en pitié l'erreur des savants, assez sots pour ne pas reconnaître dans le bas-relief des lions les armes d'un baron du moyen âge. En effet, quand l'usage des armoiries commença à se développer dans l'Occident, l'Europe était inondée de produits des manufactures de l'Asie, et les premiers lions qu'on dessina sur les écus furent certainement copiés d'après des tissus persans ou arabes : ces tissus eux-mêmes remontaient d'imitation en imitation jusqu'aux modèles dont s'inspira, plus de mille ans peut-être avant Jésus-Christ, le *cyclope*, auteur du bas-relief de Mycènes.

Je trouve tout simple qu'un colonel anglais, si bon *scholar* qu'il ait pu être d'ailleurs, ayant lu dans ses auteurs que les premiers Grecs avaient représenté leurs dieux sous forme de *colonne* (στήλη), se soit mis dans l'esprit que la *colonne* de la porte de Mycènes pouvait bien être un de ces dieux : mais j'ai droit de m'étonner que des érudits de profession aient assez peu profité de l'expérience qu'on a aujourd'hui de l'extension donnée par les Grecs au mot de στήλη, pour admettre un seul instant que ces prétendues *colonnes* aient pu être munies d'un stylobate, d'un chapiteau et même d'un entablement, comme celles qui servaient à soutenir les monuments de l'architecture. Avant Zoëga, les savants qui trouvaient la mention des στῆλαι de l'Egypte traduisaient invariablement ce mot par *colonnes;* mais depuis les progrès qu'a faits l'archéologie égyptienne il a fallu introduire dans notre langue le mot de *stèle* pour rendre des objets qui n'avaient presque rien de commun avec des colonnes. Il en est, à peu de chose près, de même des dieux en forme de στῆλαι. Les *stèles*, quand elles étaient rondes (ce qui n'arrivait pas toujours), ressemblaient au fût d'une colonne : mais elles se terminaient en cône lorsqu'elles n'étaient pas surmontées d'une grossière imitation de la tête humaine, et c'est certainement ainsi qu'il faut entendre les figures de l'Apollon Agyéus,

Je suis également surpris qu'un homme aussi instruit que M. Gœttling ait pu affirmer, d'après la comparaison « des autels du feu qui se trouvent sur les monnaies sassanides, » que « ces pyrées avaient une forme totalement différente » de la prétendue co-

lonne de Mycènes. Il faut se tenir dans une ignorance systématique des monuments orientaux pour se permettre une pareille assertion. Les *pyrées* des monnaies sassanides sont précisément au nombre de ceux qui ressemblent le plus à celui de Mycènes. Ce dernier autel porte, il est vrai, sur une base qui semble s'ouvrir par le milieu [1]; mais on a pu remarquer sur ces monuments que plusieurs des pyrées figurés dans le cours de ce Mémoire avaient une base également fourchue [2], et il en est de même de toutes les colonnes destinées à porter divers objets que nous avons passées en revue : ces colonnes reposent, tantôt sur une base pleine, tantôt sur trois ou quatre pieds [3]. Si la colonne du pyrée va en s'amoindrissant par le bas, c'est une conséquence assez directe de la destination d'un tel support, pour ne pas attacher à cette particularité une importance exagérée [4].

Restent les objets placés au dessus de l'abaque du chapiteau, ces quatre disques dont M. Thiersch et M. Gœttling ont donné à l'envi des explications si bizarres. Il est vrai que ce détail doit embarrasser, dans les diverses hypothèses où les partisans *quand même* de l'autonomie hellénique se sont placés; mais lorsque l'idée de l'autel du feu s'était offerte à l'esprit de leurs devanciers, l'intelligence de ces objets dérivait si naturellement d'une telle interprétation qu'il n'y a rien de surprenant à ce que je leur en aie fait honneur d'une manière, pour ainsi dire, implicite. C'est ainsi que, dans ma lettre à M. de Caumont, j'ai invité le lecteur à reconnaître dans le bas-relief de Mycènes, « comme M. Creuzer l'avait fait depuis longtemps, « un pyrée entre deux lions, avec *le bois disposé sur l'autel pour entretenir le feu sacré*, au lieu « de la flamme qu'on voit figurée sur l'étoffe du Mans; » et pourtant j'avais eu tort d'écrire cette phrase seulement de souvenir, et de ne pas vérifier mon auteur; en effet, aucun des partisans du pyrée, ni W. Gell, ni Hirt, ni M. Creuzer, n'ont reconnu une *strues lignorum* sur l'autel du feu, quoique l'opération dont cette figure est la conséquence soit décrite, pour ainsi dire, à chaque page du Zendavesta [5]; et il a fallu que M. Thiersch appliquât au monument de Mycènes la pensée certes de toutes la plus extraordinaire pour imaginer cette *rangée de bûches* qui occupe une place si originale dans son architecture pélasgique. M. Thiersch a pourtant raison sur un point; ce sont bien des bûches dessinées de face, et la traverse qui les surmonte, et qui termine le bas-relief dans son état actuel, indique un autre lit de bois combustible vu de profil.

[1] Cette séparation que M. Gœttling croit avoir signalée le premier est bien marquée dans un dessin de la Porte des Lions qui sert de cul-de-lampe à la préface du volume intitulé : *Specimens of ancient sculpture, by the Society of Dilettantis*, in-f°.

[2] V. plus haut, p. 130 et 131.

[3] P. 127 et 128.

[4] M. Gerhard, *Metroon zu Athen*, p. 31, fait remarquer que la *colonne* de la Porte des Lions se rétrécit par le bas comme les figures de la Diane d'Ephèse; mais cette déesse, sous sa forme asiatique, n'a point de stylobate comme une colonne; on lui voit constamment les pieds au dessous de la tunique qui l'enveloppe : le rétrécissement observé par M. Gerhard est donc alors le résultat de l'imitation du corps humain; il n'en est pas de même du *pyrée* de Mycènes, qui n'a d'ailleurs aucun rapport avec la figure humaine.

[5] V. Anquetil Duperron, *Zendavesta*, T. I, 2e partie, pages 389, 405, et surtout p. 245, n° 2.

Il faut remarquer que le bas-relief devait se terminer en pointe. Ces frontons formant un triangle équilatéral sont bien le type asiatique, encore brutalement régulier, si je puis m'exprimer ainsi, d'où les Grecs tirèrent plus tard la forme élégamment surbaissée de leurs *ἀετώματα*. Au dessus du bas-relief, l'espace est aujourd'hui vide, et laisse toute liberté de restituer, comme je viens de le faire, la forme originaire de cette partie du monument. Il y restait donc tout l'espace nécessaire pour figurer la flamme triangulaire que nous rencontrons sur les cylindres. Peut-être même était-ce en bronze que cette flamme était représentée. Les vestiges découverts dans le commencement de ce siècle à l'entrée du trésor d'Atrée[1] ont donné là preuve que les ornements de bronze en applique avaient été usités dans l'architecture des Pélopides. La manière singulière dont se termine le corps des lions de Mycènes, les deux trous et l'espèce d'entaille que l'on voit au cou de celui de droite[2], le peu de place qui reste à la pointe du fronton pour la tête de ces animaux, tout me porte à croire que leurs têtes devaient être en bronze appliqué, et que l'artiste leur avait donné le *méplat* qu'on remarque sur les cylindres.

Quoi qu'il en soit de cette dernière opinion, une seule chose pourrait encore étonner les lecteurs peu initiés à l'archéologie orientale. Comment l'autel du feu, qui n'était qu'un meuble, avait-il été figuré dans une place qui, je le reconnais avec MM. Gœttling et Gerhard, ne pouvait en effet convenir qu'à la figure de la divinité protectrice? mais j'ai répondu d'avance à cette objection quand j'ai fait voir que le feu sur l'autel était, dans les idées chaldéennes, le symbole même de la divinité. Les monuments à la main, j'ai démontré ce caractère divin du pyrée; et c'est ainsi que mon explication, si opposée d'ailleurs à celles de MM. Mure, Gœttling et Gerhard, se rejoint avec elles sur un point dont, moins que personne, je serais disposé à nier l'importance.

Je regrette d'avoir été obligé d'accumuler dans ce Mémoire tant de notions sur un sujet jusqu'ici peu exploré. En terminant, établissons une distinction nécessaire entre la transmission des *idées* et celle des *formes*. Quand il s'agit des Grecs ou des autres peuples de l'antiquité chez lesquels on retrouve des vestiges du culte asiatique, les symboles orientaux sont alors la preuve que les *idées* religieuses y avaient pénétré en même temps. Il n'en est pas de même des Arabes copiant les Perses, ou des chrétiens imitant à leur tour les Arabes. Les figures empruntées par eux à la religion de Zoroastre n'avaient pas à leurs yeux une signification plus précise que n'en ont pour nous les dessins des cachemires de l'Inde ; c'était pour eux pure ornementation, pure magnificence.

[1] Donaldson, *Antiquities of Athens, etc.*, Supplément de l'ouvrage de Stuart. 1830, in-f° Pl. LXXXI.

[1] Le dessin signé de MM. Blouet, Ravoisié, Poirot et Trézel, dans l'*Ouvrage de Morée*, tom. II, est sous ce rapport entièrement d'accord avec mes souvenirs personnels.

[1] Au commencement du règne de Louis-Philippe, un artiste distingué, Chenavard (l'architecte), fut chargé de divers dessins pour l'Imprimerie Royale; on lui demanda un écusson pour

Je n'oserais décider si une étoffe est persane ou arabe d'après le plus ou moins de fidélité qu'on y constate dans la reproduction des symboles de la religion de Zoroastre : je ferai remarquer seulement qu'un tissu qui, comme celui du Mans, reproduit les anciens types avec une fidélité scrupuleuse (sauf peut-être l'ornementation insignifiante qu'on voit sur le fût de la colonne) a plus de chances pour remonter jusqu'aux fabriques de la Perse que la chape de S. Mesme, où les emblèmes empruntés à la même source sont notablement défigurés. C'est, je l'avoue, une observation que j'aurais dû faire, et dont le résultat aurait été de me tenir en défiance contre la haute antiquité que j'attribuais à ce tissu, avant de savoir que le *chef* en était décoré d'une inscription arabe. En effet les *aigles* y ressemblent à des *geais*, les *cercopithèques* à des *lapins;* le pyrée est divisé par étages comme une tour de porcelaine chinoise ; le *hom* a perdu la plupart de ses feuilles et de ses fruits ; les *lions* y sont devenus d'innocents *guépards*, enchaînés par le cou, suivant l'usage encore pratiqué par les chasseurs indiens, et pour comble d'inconvenance ces chaînes vont se rejoindre à la figure du pyrée, si auguste aux yeux d'un Perse.

Dans le *Mémoire sur le fauteuil de Dagobert*, qui fait partie du premier volume de ces *Mélanges*, j'ai fait voir que S. Eloi avait devancé l'erreur des héraldistes du moyen âge en confondant la *panthère* d'un trépied bachique avec les *lions* d'un siége consulaire romain. La substitution du *guépard* au *lion* sur l'étoffe de Chinon est le résultat d'une confusion du même genre, et c'est une preuve de plus à l'appui de ce que je disais tout à l'heure. Quand les archéologues sont appelés à traiter des questions mixtes comme celle qui m'a occupé dans le présent Mémoire, ils ne sauraient, à mon sens, trop se préoccuper de la nécessité de distinguer les circonstances où les *emblèmes* ont été transmis sans les *idées* de celles où les *idées* et les *emblèmes* ont suivi de compagnie la même route.

CH. LENORMANT

le titre des volumes de la collection orientale. Chenavard avait vu des armoiries de la couronne d'Angleterre entourées de la *Jarretière;* il trouva que cette jarretière faisait bien et en décora l'écusson de la France. Cette confusion a duré jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet, sans qu'à ma connaissance aucune réclamation se soit jamais élevée.

ANCIENNES ÉTOFFES.

(SUITE.)

(PLANCHES XIX. — XXVIII.)

Aux précieux développements suggérés par l'étoffe de Chinon j'ajouterai seulement quelques mots sur les nombreux tissus qui suivent. Chaque branche de l'industrie ayant eu ses traditions et son faire propre dans les diverses contrées, il n'est pas toujours aisé d'assigner à un produit son époque et sa provenance, tout en s'appuyant, à défaut de renseignements positifs, sur les analogies fournies par les industries rivales. Nos incertitudes n'étonneront donc personne en présence de monuments si peu nombreux, remontant quelquefois si haut, venant ordinairement de si loin et si peu étudiés jusqu'ici. En jetant un grand jour sur l'histoire de l'industrie textrine, dans le remarquable travail qu'il vient de faire paraître, M. Francisque Michel [1] aurait désiré pouvoir comparer aux textes un plus grand nombre de spécimens. C'est ce vide que nous voulons continuer de combler, dans le double intérêt des antiquaires et des artistes.

PL. XIV ET XV.

Les trois tissus reproduits sur ces deux planches se trouvent dans le cabinet de M. le comte de L'Escalopier. Ils ont appartenu à l'église de Saint-Leu, à Paris, et enveloppé des reliques apportées d'Orient à l'époque des croisades. Parmi ces reliques se remarque le chef de Sainte-Hélène. On ne trouvera peut-être pas invraisemblable que les deux tissus de la planche XIV soient contemporains de l'illustre impératrice. Le tissu violet est encore tout imprégné de baume. C'est une sorte de taffetas dont les losanges me porteraient à supposer une origine byzantine. Quant à l'autre tissu, ses formes bizarres nous transportent au sein d'une civilisation différente; mais à quelle race attribuer un dessin dont la raison m'échappe? les points de repaire me manquent pour le dire. Le seul trait qui semble fournir quelque indication sur la provenance est l'étoile rouge à huit pointes, formant en quelque sorte la tête de la

[1] *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en occident, principalement en France pendant le moyen âge*, par Francisque Michel, t. 1, Paris, Leleux, 1852.

figure étrange où se trouve peut-être intentionnellement un personnage accroupi. Cette étoile, en effet, est-elle sans rapport avec celle que M. Lenormand nous a montrée sur les lions de l'étoffe du Mans et sur ceux du vase persan conservé au Cabinet des médailles ? Le tissu est croisé, et la soie fort belle ; plus le dessin est barbare, plus il était à propos de le produire pour attirer l'attention et appeler la lumière.

PL. XV.

On trouvera dans le beau tissu croisé et épais de cette planche plus d'un point de ressemblance avec l'étoffe de Charlemagne (t. II, pl. IX, X,) et celle d'Eichstaëdt (*id.*, pl. XVIII) ; mais cette dernière a dans son ornementation une largeur et une élégance qui sentent la belle époque byzantine et romane, au lieu qu'ici, plus encore que sur l'étoffe de Charlemagne, la finesse des détails, la maigreur et le style des découpures accusent le voisinage de l'art arabe. N'ayant à émettre que des conjectures timides, j'attribuerais volontiers cette étoffe aux manufactures de Sicile, où sont venus en quelque sorte confluer les grands courants d'art de l'orient et de l'occident, du nord et du midi. Bien que les monstres fantastiques soient de tous les temps et de tous les pays, on se rend d'autant mieux raison de leur présence dans des ouvrages exécutés sous l'influence arabe que produire des êtres en dehors de la nature c'était éluder la défense empruntée par le Coran au Pentateuque. La queue de paon de notre dragon ne tiendrait-elle pas au même ordre d'idées que celle de la jument de Mahomet célébrée par Orientaux ?

PL. XVI.

En décrivant l'étoffe de Charlemagne nous avons eu l'occasion de mentionner celle-ci, qui aurait droit au même titre, puisque nous l'avons également trouvée dans l'intérieur de la châsse du grand empereur. Ainsi que l'étoffe violette de M. de L'Escalopier, celle-ci se trouve très altérée par suite de son contact avec le corps. Il a fallu une patiente étude pour se rendre compte du dessin et des couleurs. Les couleurs, dont nous sommes loin de rendre l'éclat, devaient former un harmonieux ensemble. Dans le dessin on reconnaît tout d'abord le génie arabe, ami des fines découpures, des fonds vermiculés, des enlacements inattendus, enlacements qui devaient de plus en plus se compliquer dans l'avenir. Je maintiens l'opinion déjà émise que ce precieux tissu est celui que le ménologe d'Aix-la-Chapelle attribue à l'impératrice Béatrix et nomme l'*examita rufa*.

PL. XVII.

Nous revenons ici sur quelques détails de l'étoffe de Gunther à Bamberg. Ces détails avaient paru d'une manière trop incomplète dans nos planches du deuxième volume, et méritaient

d'autant plus d'être étudiés à part et de grandeur naturelle qu'outre l'avantage du style et du coloris ils ont celui d'offrir des points sûrs de comparaison en signalant le faire des manufactures byzantines au commencement du onzième siècle. Le premier fragment appartient à la selle de l'empereur, le second à sa robe et le troisième à l'aigrette aux plumes de paon du casque appartenant au personnage symbolique, où nous avons cru reconnaître Rome et l'empire d'occident.

PL. XVIII.

Nous sommes encore ici, si je ne me trompe, à Constantinople et durant les beaux jours de ses manufactures de soieries. Le tissu rouge a été trouvé sur les bords du Rhin par M. le comte de Vielcastel, sous-directeur du Musée du Louvre, et appartient à nos collections nationales.

On remarquera les carreaux et les cœurs, motifs aimés des artistes byzantins et dont nous avons déjà fourni plusieurs variantes. C'est à l'évêché d'Autun que nous avons copié le second fragment, tissu d'un dessin à la fois simple et distingué, où il est présumable que l'on a eu l'intention de représenter la figure de la Croix. Cette figure éclate des plus vives couleurs sur le troisième fragment, étoffe magnifique où il me semble voir un reflet de l'enthousiasme des croisades. Il n'en existe malheureusement que quelques centimètres garnissant le dos d'un manuscrit célèbre, ravi à notre pays, ainsi que tant d'autres trésors, par nos judicieux et riches voisins d'outre-Manche. Je parle du livre d'Heures conservé jadis à la Grande Chartreuse de Grenoble, possédé depuis par M. Commarmont de Lyon et par M. Libri, et acheté huit mille francs par le British-Museum. Il est gardé maintenant avec un soin si jaloux que pour l'ouvrir il faut un privilége que les *trustées* royaux se sont réservé d'accorder. L'*Obit* de Beaudouin II, roi de Jérusalem (1131), et celui de la reine, Emorfie, sa femme, autorisent à penser que le monument a été exécuté en faveur de la reine Melisende, femme de Foulques d'Anjou, qui succéda à Baudoin et mourut en 1144. Nous aurons à revenir sur ce beau livre pour faire connaître quelque jour ses ivoires et ses miniatures.

PL. XIX.

J'ai découvert à Aix-la-Chapelle, au fond des vieilles armoires de Notre-Dame, le modeste tissu où des roses blanches, que l'on dirait du treizième siècle, se détachent sur un fond jaune sombre. On sent une époque autrement primitive à la vue du tissu bleu appartenant à une chape de l'abbaye de Saint-Emmeran, à Ratisbonne, monument que l'on croit avec raison du onzième ou douzième siècle. Si les croix semées au milieu des *ramages* n'avaient pas accusé une œuvre chrétienne, on aurait pu supposer un travail arabe. Peut-être faudrait-il voir ici un nouveau produit du rapprochement de deux races et de leurs arts.

PL. XX.

Que ce brillant tissu vienne de Palerme ou de Constantinople, sa date, en tout cas, ne peut pas s'éloigner de celle de nos grands monuments en style ogival primitif. Ne dirait-on pas le dessin de ces belles briques émaillées, où la fermeté du trait s'alliait à la grâce et où la simplicité des conceptions s'unissait à la richesse des effets. Il n'est pas besoin de rappeler la persévérance du type de l'arbre au pied duquel deux paons sont affrontés. Ce type, dont M. Lenormant nous a fait rechercher l'origine jusque dans les plus mystérieuses profondeurs de l'antiquité orientale, nous l'avons vu se produire sur les étoffes précédentes, et nous allons le retrouver sur celles qui vont suivre. Ici, au lieu des lions, des guépards, des canards, des aigles ou des dragons, on voit des paons s'abriter sous le feuillage de l'arbre adoré. Longtemps après qu'un symbole a perdu sa signification, il reste, à titre de forme usitée, dans les traditions de l'art imitateur; mais il est rare que l'imitation ne se manifeste pas par quelque infidélité au *convenu* primitif, et ne trahisse ainsi un autre peuple et un autre âge. Cette étoffe m'a été communiquée par M. Dugué de Paris.

PL. XXI.

Un petit tableau sur bois, de la collection du très honorable Sidney Herbert, frère du comte de Pembrocke, nous a fourni les dessins des deux tissus dont la planche rend trop mal la grâce et la fraîcheur. Invité, en 1849, par la Société archéologique de Londres à un *meeting* tenu à Salisbury, je dus la connaissance de ce tableau à la bienveillance d'un homme que la science et le monde regretteront longtemps en Angleterre, l'illustre marquis de Northampton, et je pus, grâce à l'accueil des nobles maîtres de *Wilton-House*, étudier ce monument et beaucoup d'autres dans le vieux manoir illustré par le séjour des Philippe Sidney et des Shakespeare.

Le tableau représente un roi d'Angleterre agenouillé devant la Reine du ciel, qui tient en ses bras l'enfant Jésus. Celle-ci est assise sur un trône et entourée de charmants anges couronnés de roses. Il m'a semblé que le travail était de main anglaise, et même de celle qui a peint les murs malheureusement presque invisibles de cette belle salle du chapitre de Westminster, où sont entassées les archives publiques, en attendant qu'elles trouvent place dans le nouveau palais du Parlement. Dans le jeune roi en prière on reconnaît Richard II, qui succéda à Edouard III, en 1377. L'amour du luxe et le goût délicat qui caractérisèrent ce prince et son siècle se révèlent dans la splendeur des tissus et la grâce des compositions. Je ne pense pas avoir rien vu de plus suave que l'étoffe où les oiseaux d'or du paradis sont enchaînés par de royales couronnes au sein du céleste azur. Quelle parure con-

cevoir plus digne de la reine des anges? En voyant ces tissus, on peut se faire une idée de la magnificence déployée par Richard II et Charles VI dans leur célèbre entrevue qui eut lieu au même endroit où, cent vingt-quatre ans plus tard, François Ier et Henri VIII devaient de nouveau faire succéder à la rivalité de la bravoure militaire celle de l'élégance et de la splendeur. Le *camp du drap d'or* de la renaissance put respendir de plus grandes richesses; mais assurément il ne se vit pas émaillé de fleurs d'art plus riantes et plus belles. On voudrait, en les admirant, pouvoir oublier une partie des souvenirs qu'elles rappellent, les exactions odieuses employées par Richard pour entretenir son faste oriental et les malheurs mérités de sa courte carrière.

PL. XXII.

Nous restons en présence du même pays, du même siècle et du même prince. J'ai copié les deux étoffes de cette planche sur un portrait en pied de Richard II, peint sur bois par une main contemporaine, et conservé dans le vieux palais de Westminster. On en peut voir une bonne gravure dans les *Vetusta Monumenta.*

PL. XXIII.

C'est encore à la peinture sur bois que j'ai emprunté les deux tissus de cette planche et ceux de la suivante. L'étoffe rouge, ainsi que le second fragment de la planche XXIV, se voient sur un tableau italien du quatorzième siècle, où j'ai cru reconnaître l'école mystique de l'Ombrie. Ce tableau se trouvait en 1847 chez M. Webb, commerçant de la rue d'Old-Bund à Londres. Ici, comme dans nos bas-reliefs romans, comme sur nos étoffes orientales, les purs oiseaux du ciel et les dragons immondes de la terre sont tour à tour affrontés des deux côtés de l'arbre mystérieux. Les écoles respectaient encore les symboles antiques qu'elles ne pouvaient plus comprendre, ou plutôt ces symboles étaient probablement devenus l'expression d'une autre idée, la représentation de l'arbre de vie dans le paradis terrestre. Peut-être la science nous montrera-t-elle un jour dans le *Hom* oriental un rejeton de l'arbre de l'Eden ; peut-être l'instinct de l'art chrétien n'a-t-il fait que devancer la science.

Londres nous a encore procuré le second tissu, copié sur un tableau de Simon Memmi, possédé par un amateur, M. Baxter, à Piccadilly. La grâce et l'enjouement font de ce dessin, dont je n'ai pu reproduire toutes les fraîches couleurs, une composition charmante.

PL. XXIV.

Il m'a semblé retrouver encore l'art italien dans un tableau de la sainte Vierge, connu, dans la cathédrale de Séville, sous le doux nom de *Nuestra senora de los Remedios*. Toujours est-il que les physionomies offrent un mélange de suavité et de noblesse surhumaines dont rien n'approche, à mon avis, dans la grande école classique de l'Andalousie. Si le tableau est espagnol, il faut en conclure que l'Espagne a eu ses frère Ange et ses Van-Eck avant que l'esprit de la renaissance eût imprimé à son art une direction plus humaine, en lui faisant perdre du côté de l'idéal chrétien ce qu'il lui faisait gagner en science et en sentiment de la vie physique. C'est à ce tableau qu'appartiennent les deux morceaux de la planche XXIV.

PL. XXV A XXVI.

De la peinture sur bois nous passons ici à la peinture sur verre, qui, à partir du quatorzième siècle, a traité les détails avec d'autant plus d'amour qu'elle cessait davantage de connaître les secrets et d'apprécier la valeur des effets d'ensemble. On me pardonnera d'avoir produit en or des dessins que les exigences de la peinture sur verre ont fait rendre en couleur sur couleur. Les broderies sentent encore le mouvement, la délicatesse et la grâce du quatorzième siècle près de finir ou depuis peu expiré. Il faut sans doute remonter beaucoup plus haut pour établir la date du petit morceau d'étoffe rose sur violet trouvé en Allemagne par M. le comte de Vielcastel et conservé au Louvre. Je ne puis m'empêcher d'y voir un travail italien, contemporain de la belle étoffe qui forme la chape dite de S. Dominique à Toulouse (Pl. XXXVI et XXXVII.)

PL. XXVII.

Dans ses courtes notices sur l'histoire des tissus, M. de Caumont a fait connaître, par un croquis gravé sur bois, une étoffe de soie blanche, brochée d'or, qui devait avoir appartenu au célèbre Charles de Blois. Je dois à M. Ramé d'avoir retrouvé cette étoffe entre les mains d'un marchand costumier de la rue des Saints-Pères. Elle forme un pourpoint complet, auquel se trouve cousue une inscription sur vélin, conçue de la sorte : *C'est le pourpoint et de la haire de Mons. Charles de Blois tué à la bataille d'Auray par Jean de Montfort son compétiteur au duché de Bretagne le 17 septembre 1364*. Je ne voudrais pas dire que l'inscription remontât jusqu'à l'événement : elle est du moins fort ancienne, et n'est aucunement démentie par le style du tissu et la forme du pourpoint. Cette forme est entièrement semblable

à celle d'un vêtement conservé à la bibliothèque de Chartres et que la tradition locale rapporte à Philippe-le-Bel. [1]

Comment le gambeson de Charles de Blois est-il parvenu jusqu'à nos jours? où était-il conservé avant la révolution? Je n'ai pu le découvrir : mais cette conservation n'a rien que de vraisemblable, puisque Charles fut doublement cher aux Bretons, comme le représentant malheureux du parti national contre l'influence anglaise et comme un saint. Ses vertus chrétiennes jetèrent un tel éclat que, malgré le triomphe de ses ennemis, des instances furent faites, dès 1368, auprès d'Urbain V, par un grand nombre de prélats et de hauts barons, pour que le Saint-Siége fît procéder aux informations touchant la vie et les miracles de Charles. L'évêque de Bayeux et les abbés de Marmoutiers et de Saint-Aubin d'Angers furent en effet chargés de cet office par un rescrit d'Urbain V, renouvelé peu après par Grégoire IX, malgré les oppositions de Montfort. L'enquête se poursuivit à Angers, dans l'église des Frères Mineurs, et confirma l'opinion générale, en produisant soixante témoignages concernant les vertus héroïques et cent cinquante-huit concernant les miracles du duc Charles. Il semble que la politique de la maison de Montfort ait pu seule empêcher la décision du Saint-Siége [2].

PL. XXVIII.

Nous empruntons enfin à la peinture murale nos deux derniers tissus dessinés, non sans peine, d'après un tableau des plus célèbres et des moins accessibles de la cathédrale de Séville: *Nuestra senora dell'antigua.* Je n'ai pas à tracer ici l'intéressante légende de Notre-Dame-l'Antique ou Notre-Dame-des-Merveilles, vénérée depuis le temps des Goths, respectée sous la longue domination des Maures, miraculeusement visitée par le roi S. Ferdinand, pendant le célèbre siége de Séville et gardée depuis lors comme le *palladium* de la contrée. L'histoire de Notre-Dame-des-Merveilles est comme le résumé de celle du christianisme espagnol.

[1] Dans un article de la *Revue archéologique* (t. XV, p. 297), M. Doublet de Boisthibault fait remarquer que le Gambeson de Chartres n'a pu appartenir qu'à un enfant; il cite Souchet (*Histoire de Chartres*, Ms), et Pintard (*Hist. chron. de la ville de Chartres*, Ms), qui supposent que les armures conservées à Chartres pouvaient n'être que des monuments commémoratifs du vœu fait par Philippe à la bataille de Mons en Puelle, puis il conclut que Philippe fit réellement don de son armure à l'église de Chartres, et que le Trésor de Notre-Dame en fut d'abord dépositaire, mais que perdue ou détériorée à la suite des temps, on aura remplacé différentes parties de cette armure par d'autres plus ou moins ressemblantes aux proportions près. M. Gilbert, dans sa *Cathédrale de Chartres*, et auparavant, Jouet, dans son *Voyage à Munster*, avaient préféré voir dans l'armure faite pour un enfant celle de Charles de Valois, troisième fils de Philippe le-Bel, envoyé tout exprès à Chartres par le roi pour accomplir son vœu. Il n'y a rien, si je ne me trompe, d'invraisemblable dans cette opinion que rejette M. de Boisthibault. On sait qu'à la bataille de Mons en Puelle, Philippe avait voué ses armes à Notre-Dame de Paris aussi bien qu'à Notre-Dame de Chartres, et qu'à son arrivée dans la capitale il voulut descendre dans l'église même pour accomplir immédiatement une partie de son vœu. Il est clair qu'il ne pouvait plus offrir au Trésor de Chartres qu'un simulacre de son armure, et quoi de plus naturel que son fils chargé de ce message se dépouillât de sa propre armure à l'exemple de son père, pour la remettre en souvenir de celle du roi. Je ne parle que d'une partie des vêtements royaux de Chartres, puisqu'il en est d'évidemment plus récents.

[2] Les Saints de Bretagne, par Dom Lobineau.

Que l'image contemporaine des Goths ait subi d'intelligentes retouches en des jours plus rapprochés de la belle peinture mystique d'Italie, la vue de nos étoffes le fera supposer sans peine malgré le silence des chroniqueurs andalous. On sait que, quand nos pères reconstruisaient leurs cathédrales sur les mêmes assises ou seulement sur le même sol, ces nouveaux édifices s'identifiaient tellement pour eux avec le monument primitif, que nul témoignage direct ne constate ordinairement le renouvellement de l'œuvre. Je m'imagine qu'il en aura été de même du tableau de Séville, repeint peut-être plutôt que retouché, mais repeint sur la même pierre et en conservant sans doute une partie des mêmes traits. Le divin enfant tient en main un de ces oiseaux symboliques que l'on aimait à lui confier aux treizième et quatorzième siècles, petits oiseaux bien aimés qui se montraient quelquefois recueillis doucement sous la main divine, mais plus fréquemment dissipés ou mutins, et souvent revêches et impatients pour leur malheur d'abandonner leur asile. Il y a certes de grands rapports entre cette belle Vierge et les Vierges d'ivoire laissées par S. Ferdinand à la cathédrale de Séville, Notre-Dame-des-Rois, Notre-Dame-des-Batailles et Notre-Dame-du-Trône, si ce n'est que ces dernières ont plus de majesté, et l'autre plus de douceur et de grâce. L'expression semblerait de frère Ange et le dessin du Ghirlandaio. Qu'est-ce qu'une Vierge de Murillo lui-même, malgré la grâce des poses, la transparence de l'air et le velouté du coloris, auprès de ces créations moins savantes pour les habiles, moins séduisantes pour les sensuels, mais où le chrétien s'imaginerait voir soulevé un coin du voile qui lui dérobe le monde supérieur de ses affections et de ses espérances?

Arthur MARTIN.

NOTE

SUR

UN AMULETTE CHRÉTIEN

CONSERVÉ

AU CABINET DES MÉDAILLES.

L'Église, dans sa profonde sagesse, a toujours eu pour principe de purifier, en les rendant chrétiens, les usages païens qu'elle ne pouvait pas déraciner des habitudes du peuple[1]. C'est ainsi que dans nos pays les missionnaires plantèrent la croix sur les monuments druidiques, et sanctifièrent par l'établissement de temples dédiés au vrai Dieu toutes les sources, tous les lieux consacrés dans l'esprit du peuple par des superstitions qui remontent évidemment jusqu'aux plus anciennes époques gauloises.

Au nombre de ces habitudes que l'Église sanctifia en les rendant chrétiennes, parcequ'elle ne pouvait les déraciner, fut celle de porter des amulettes. Pour remplacer les bulles et les autres amulettes païens de cette forme dont l'usage était extrêmement répandu dans les populations romaines[2], l'Église institua les *Agnus Dei*, ou morceaux de cire bénis et moulés en forme de bulles portant la figure de l'Agneau pascal et des inscriptions chré-

[1] *Stimò suo impegno la Chiesa di santificare quegli usi profani e gentileschi, che difficilmente potevano svellersi dalle menti del popolo, con opporre ad essi altri usi simili, ma giustied onesti, ed indirizzati al culto legittimo del vero Dio.* P. Bernardin Vestrini, *Dissertazione sopra l'uso sacro e profano degli agnelli*, dans les Mémoires de l'Académie de Cortone, T. VI, p. 154.

[2] C'est contre ces amulettes païens et non contre les *Agnus Dei* et autres objets chrétiens du même genre que s'élèvent les Pères. (S. Augustin, *in Psalm.* LXX, *in Psalm*. LXXXVIII, *in Psalm.* XXXXI. — S. Jean Chrysostome, *in Ep. Thess.*, *Hom.* 3; *in Jud.*, Or. V; *Orat. de laude Dei*; *in Ep. col. III*, *Hom.* 8. — S. Basile, *Epist. ad Amphil.*)

S. Jean Chrysostome (*ad Illum. Cathech. II*) reprend aussi avec vigueur l'usage des médailles d'Alexandre comme amulettes : Τί ἄν τις εἴποι περὶ τῶν... νομίσματα χαλκᾶ Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνος ταῖς κεφαλαῖς καὶ τοῖς ποσὶ περιδεσμούντων.

tiennes[1]; cette coutume remonte à une époque très ancienne[2]. Elle inventa aussi les bulles d'or ornées d'une croix, de la forme exacte des bulles antiques, et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours en Italie[3].

Parmi les amulettes païens se trouvaient également des feuilles d'or minces portant, écrites à la pointe, des formules magiques, et servant soit à préserver de maléfices celui qui les possédait, soit à guérir des maladies. A cette catégorie appartiennent les deux plaques d'or données au Cabinet des Médailles par MM. Rochette et Letronne. Sur l'une sont gravées, au pointillé, une vingtaine de lignes très effacées de caractères grecs, parmi lesquels on distingue le mot XONC plusieurs fois répété. L'autre, qui provient d'Athènes, présente d'une façon très claire les mots magiques suivants, dont la signification nous est tout à fait inconnue :

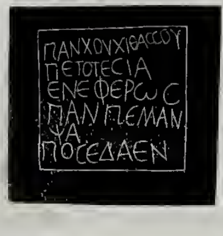

ΠΑΝΧΟΥΧΙΘΑCCΟΥ
ΠΕΤΟΤΕCΙ
ΕΝΕΦΕΡΩC
ΠΑΜΠΕΜΑΜ
ΨΑ
ΠΟCΕΔΑΕΝ

Nous devons rapprocher de ces objets un monument du même genre trouvé dans un tombeau de Vulci, et actuellement dans la collection Capranesi, et un autre, découvert à *Hipponium*, sur lequel M. Rochette a lu, entre autres choses, la formule fort curieuse Ο ΟCΙΡΙC ΔΟΙ ΟΙ CΟΙ ΤΟ ΨΥΧΡΟΝ ΥΔΩΡ[4]. Il est probable que la plaque d'or trouvée sur un

Le Cabinet national possède plusieurs de ces médailles qui portent d'un côté la tête d'Alexandre en Hercule, et son nom; de l'autre une ânesse avec son poulain, et au dessus une écrevisse avec le nom de Jésus-Christ.

Cf. Vettori, *De vetustate et forma monogrammatis sanctissimi nominis Jesu dissertatio.* Rom. 1747, in-4°, p. 60. — *Epistola ad Paulum Mariam Paciaudi.* Rom. 1747, in-4°, p. 15. — *Dissertatio apologetica de quibusdam Alexandri Severi numismatibus.* Rom. in-3°, p. 6. Voyez encore, *Osservazioni di Paolo Maria Paciaudi, teatino, sovra alcune singolari e strane medaglie.* Naples, 1748, p. 48. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II. part. 2, pl. 168.

[1] *Però prima che fossero in uso le monete cristiane e le medaglie de' Santi istituì queste cere benedette, ove l'imagine consueta di Cristo serve di migliore amuleto di quella degl'Idoli e degl'Imperadori.* P. Bernardin Vestrini, *loc. cit.*

[2] On en trouva dans le tombeau de Flavius Clemens et dans celui de l'impératrice Marie, fille de Stilicon et femme d'Honorius. Ce dernier amulette mérite que je cite ce qu'en dit le P. Vestrini, tant il était extraordinaire : *Nel sepolcro di Maria, figlia di Stilicone moglie d'Onorio Imperadore, fù ritrovato un* Agnus Dei *di cera, legato in un cerchio d'oro con le parole, d'una parte Maria nostra clementissima, e dell'altra Michael, Gabriel, Raphael, Uriel, come riferiscono il Marliano e Surio, benchè il Bosio voglia che fosse una medaglia.* (*Op. laud.*, p. 153.)

On voit des personnages portant des bulles sur quelques peintures des catacombes, et enfin l'exemple le plus connu est le beau sarcophage de S. Constance hors les murs à Rome, où les figures ailées qui portent le cartouche contenant l'inscription ont à leur cou des amulettes en forme de bulles.

Le P. Vestrini (p. 152-153) cite d'autres exemples de l'usage de ces *Agnus Dei*, exemples qui remontent à l'époque carlovingienne, et réfutent victorieusement, ainsi que les précédents, l'opinion qui les fait instituer en 1370 par le pape Urbain V.

[3] *Noi gli attachiamo ai fanciulli, come facevano gli antichi, e glieli lasciamo visibili, fino che portano una veste alla muliebre, conforme o propria della loro età.* (P. Vestrini, p. 154).

[4] Rochette, *Monuments chrétiens*, Mém. III, p. 50.

cadavre, à Angoulême, dans le seizième siècle, et décrite par Kirchmann [1] comme portant des caractères grecs illisibles en carré, était du genre de celles dont nous venons de parler.

Ces feuilles d'or se trouvent le plus souvent roulées dans des bulles, quelquefois aussi elles sont renfermées dans des étuis d'une forme particulière ; j'en ai fait graver un charmant exemple tiré de la collection de M. le duc de Luynes, qui, avec son obligeance habituelle, a bien voulu me permettre de le publier [2].

Il faudrait s'étonner que l'Église n'eût pas cherché à christianiser un usage aussi répandu dans les populations païennes. Jusqu'ici on en pouvait douter, car on ne possédait aucun monument qui prouvât le contraire; mais aujourd'hui je crois combler cette lacune en démontrant, par un exemple convaincant, que la religion chrétienne s'appropria cet usage comme tous ceux du paganisme qui ne lui étaient pas entièrement incompatibles.

Le monument que je fais ici connaître consiste en une mince feuille d'or de mètr. 0,029 de longueur, et de mètr. 0,021 de largeur, sur laquelle on voit gravées avec une pointe dix lignes de caractères d'un côté et trois de l'autre, en tout 13 lignes :

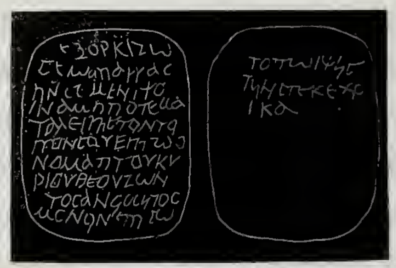

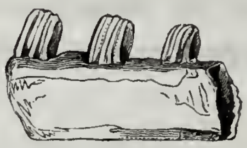

Cette petite plaque, qui provient des environs de Beirouth, a été trouvée roulée dans un étui aussi en or, long de mètr, 0,028 et large de mètr. 0,010, destiné à être porté au cou et dont la forme est à peu près celle de l'objet dessiné sur cette même page, seulement sans rien de païen ni de magique.

En examinant avec soin les caractères qui composent les 13 lignes, on y reconnaîtra bientôt du grec cursif et une étude attentive y distinguera les lettres suivantes :

[1] *De funeribus*, L. III, § XXIV.

[2] Ce petit étui trouvé dans les environs de Beirouth, en Syrie, porte sur une de ses faces, comme on peut le voir sur le bois, la ligne de caractères suivante ΕΡΧΕΖΥΕΕ. Le sens nous en est entièrement inconnu. Quant au premier caractère, il est impossible à déterminer.

(*Première face.*)

ΕΞΟΡΚΙΖΩ
CΕΩCΑΤΑΝΝΑC
ΚΑΙCΤΜΕΝΙΨΟ
ΙΝΑΜΗΠΟΤΕΚΑ
ΤΑΛΕΙΠΗCΤΟΝΤΟ
ΠΟΝCΟΥΕΠΙΤΩΟ
ΝΟΜΑΤΙΤΟΥΚΥ
ΡΙΟΥΘΕΟΥΖΩΝ
ΤΟCΑΝΕΓΝΩC
ΜΕΝΟΝΕΠΙΤΩ

(*Deuxième face.*)

ΤΟΠΩΙΤΗC
ΤΗΝΕΠΕΚΕΧΡ
ΙΚΑ

La lecture de cette inscription n'offre pas de difficulté sérieuse. Ce n'est pas en effet CATANNAC pour CATANAC ou ΝΙΨΟ pour ΝΙΨΟΝ, soit parceque le second N a été effacé par un pli, soit par oubli de celui qui a écrit, qui peuvent nous arrêter. Nous ne sommes pas non plus étonnés d'ΕΠΕΚΕΧΡΙΚΑ pour ΕΠΙΚΕΧΡΙΚΑ, résultat de la confusion du plusqueparfait ἐπεκεχρίκειν avec le parfait ἐπικέχρικα.

Il ne reste donc qu'un point dont la lecture puisse, au premier abord, présenter quelques doutes : c'est la troisième ligne, ΚΑΙCΤΜΕΝΙΨΟ[Ν]. Le premier mot et les deux derniers se lisent facilement. Il ne reste donc que les deux lettres CT qui soient embarrassantes. Pour nous, nous ne pouvons y voir que le vocatif σταυρὲ, *ô croix!* ce qui nous fournit une fin de vers évidemment empruntée à quelque poète chrétien plus ancien, comme le

Νίψον ἀνομήματα μὴ μόναν ὄψιν

qu'on trouve dans l'Anthologie palatine [1] :

. . . . καὶ σταυρὲ με νίψον.

Ce vers se rapproche tout à fait d'un ἐπίγραμμα de Nilus le Scolastique, cité dans la même Anthologie [2] ;

Ω πάθος, ὦ σταυρὸς, παθέων ἐλατήριον αἷμα,
Πλῦνον ἐμῆς ψυχῆς πᾶσαν ἀτασθαλίην.

[1] III, 5. Ce vers, où on retrouve les mêmes mots quand on le lit à rebours, est peut-être l'exemble le plus curieux qu'on connaisse d'un vers rétrograde.

[2] T. I, p. 18, n° 54.

Cette lecture s'accorde d'ailleurs parfaitement avec le reste du texte, qui ne peut être que chrétien, puisqu'on n'y trouve pas la mention de Salomon que nous devrions y voir, d'après la formule donnée par Josèphe [1], si l'exorcisme que nous avons sous les yeux était juif. Nous verrons un peu plus loin les raisons qui ont pu porter à écrire le nom de la croix, σταυρὸς, par les simples lettres CT.

Les formules de cet exorcisme sont, comme on le voit, parfaitement orthodoxes et semblables à celles dont l'Église fait encore usage. Tous les exorcismes se font en effet comme ici : *Per Deum vivum, per Deum verum, per Deum sanctum.* De plus, comme l'ordonnent les Pères, ils se font au signe de la croix sur les objets qu'on exorcise, ce que semble ici remplacer et indiquer la phrase : Καὶ Σταυρέ με νίψον

C'est donc ainsi que notre texte doit se rendre en caractères courants :

Ἐξορκίζω
σε, ὦ Σαταννᾶς,
(καὶ Σταυρέ με νίψον)
ἵνα μήποτε κα-
ταλείπῃς τὸν τό-
πόν σου, ἐπὶ τῷ ὀ-
νόματι τοῦ κυ-
ρίου Θεοῦ ζῶν-
τος. Ἀνεγνωσ-
μένον ἐπὶ τῷ
τόπῳ τῆς
τὴν ἐπικέχρ-
ικα.

Je t'exorcise, ô Satan (ô croix, purifie-moi !) afin que tu n'abandonnes jamais ta demeure, au nom du Seigneur Dieu vivant.

Suit comme le certificat d'authenticité :

Prononcé dans la demeure de celle sur laquelle [2] j'ai fait l'onction.

Ce dernier mot, ἐπικέχρικα, ne peut s'appliquer ici qu'à l'*onction sainte*, à l'*extrême-onction*, et parmi les prières de la bénédiction des saintes huiles, citées par Dom Martène [3], d'après un manuscrit du dixième siècle, nous trouvons un exorcisme qui a les plus grands rapports avec celui de notre petite plaque : *Exorciso te, immundissime et refuga Spiritus, omnisque incursio Satanæ ac omne phantasma nefandorum inimicorum per Dei omnipotentis Patris majestatem, qui cœlum, terram, mare et omnia quæ in eis continentur admirabili sua condidit potentia ut cum omni falsitatis tuæ veneno procul recedas ab hujus olei creatura ad superventuram benedictionem, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.*

[1] Ant. Jud., VIII, 2.

[2] Je n'insiste pas sur la forme écourtée et presque grecque moderne : Τῆς τὴν ἐπικέχρικα.

[3] *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. III, p. 250.

De plus, si par suite des changements que la liturgie latine a éprouvés dans les formes à diverses époques, nous ne trouvons rien d'analogue dans les prières de l'extrême-onction, nous invoquons encore le Seigneur dans la prière des agonisants, pour lui demander de contenir le démon dans l'enfer, afin qu'il ne vienne pas troubler le mourant à ses derniers moments : *Exurgat Deus, et dissipentur omnes potestates tenebrarum : fugiant cuncta spiritualia nequitiæ in cœlestibus, et ovem pretioso Christi sanguine redemptam violare non audeant.*

Mais toute l'importance de ce monument est dans son antiquité. Si nous devions l'attribuer au sixième siècle, toutes les particularités qu'il présente, quoique assurément curieuses, seraient bien loin de présenter un aussi grande intérêt; mais il n'en est pas ainsi, et les caractères paléographiques de l'inscription nous donnent le droit de la faire hardiment remonter quatre siècles plus haut.

Ces caractères appartiennent, en effet, à l'écriture cursive en usage pendant le deuxième siècle, et qui cessa complétement dans les premières années du troisième siècle. L'époque florissante de ce genre d'écriture est l'époque des Antonins, et nous ne la voyons pas se prolonger au-delà de celle de Septime-Sévère. L'inscription de notre plaque est, avec l'écriture des papyrus du temps des Antonins, dans le même rapport que celle de Canope avec l'écriture cursive des papyrus de l'époque Ptolémaïque [1].

Nous avons donc sous les yeux le monument épigraphique chrétien incontestablement le plus ancien, puisque les inscriptions datées ne se rencontrent jamais avant le troisième siècle [2]. Quant à celles qui ne portent pas de dates, elles sont aussi toutes postérieures au monument que je publie; car des deux qu'on a voulu faire remonter plus haut, l'épitaphe de Flavius Clemens donnée au premier siècle par quelques auteurs est évidemment du quatrième [3], et le *titulus* d'Autun nous paraît ne pas pouvoir remonter à une époque anté-

[1] Les exemples d'écriture cursive sur métal sont extrêmement rares; je n'en connais qu'un autre, c'est une bague de la collection de M. le duc de Luynes, provenant de la Cyrénaïque, qui porte sous le chaton une mince feuille d'or sur laquelle on lit distinctement :

MIMAKI
ON ΦΙΛΟΝ
XAIPEI
MΑΛΚΙΟΥ
ΑΝΚΑ....

Anca,.. fils de Malcius, salue son ami Mimacius.

Quelquefois les capitales écrites rapidement et avec un stylet qui glissait sur le métal prennent un faux air de cursif; tel est le cas des plaques de plomb portant des imprécations, trouvées à Athènes.

[2] La plus ancienne inscription datée que je connaisse m'a été communiquée par mon savant ami M. Edm. Le Blant. d'après une copie conservée à la custode des Reliques. Elle porte la date de la deuxième année d'Elagabale, DN MA AVRELIO AVG II.

L'impression de ce travail était déjà commencée quand j'ai trouvé dans Boldetti (*Osservaz.* p. 79.) (cité par M. R. Rochette, *Mém. chrét.* p.) une inscription portant simplement un numéro d'ordre de la catacombe et la mention d'une des premières années du second siècle :

NXXXSVRRAETSENECACOSS.

Le consulat de Sura et de Seneca appelé par d'autres *Senecio* répond à l'an 102, avant la persécution de Trajan.

[3] C'est ce que prouve invinciblement la troisième ligne,

LEOIDOCTXISCŌVIASPEG

où on est obligé de reconnaître la mention du pontificat de Léon Ier, soit qu'on y lise comme Mariani (P. de Vitry, *Titi Flavii Clementis tumulus illustratus,* dans le recueil de Calogera, t. XXXIII, p. 260): *Leo primus, doctor Christi, concilium sextum auctoritate Sancti Petri egit,* lecture qui nous plairait assez, soit qu'on y voie toute autre chose.

rieure à la dernière moitié du troisième [1]. L'inscription que nous publions appartient, au contraire, à un temps voisin de la persécution de Marc-Aurèle, et se trouve ainsi contemporaine de ces innombrables inscriptions de la Gaule lyonnaise portant la formule si diversement interprétée : SVB ASCIA DEDICAVIT, dans laquelle M. Lenormant et M. l'abbé Greppo reconnaissent une formule secrète des premiers chrétiens.

La coïncidence de la sanglante persécution de Marc-Aurèle et de celles que les préteurs suscitèrent à chaque instant dans leurs provinces, ainsi que le soin que les chrétiens des premiers siècles ont toujours eu de ne pas afficher les symboles apparents de leur foi, suffisent, je crois, pour expliquer comment σταυρέ est écrit sur notre monument par les seules lettres CT.

L'antiquité de cet amulette et l'inscription qui y est gravée en font donc, à nos yeux, un monument de la plus grande importance pour l'étude de l'archéologie chrétienne, car elle établit invinciblement chez les chrétiens de la fin du deuxième siècle, à l'époque des Antonins :

1° La croyance à la puissance du signe de la croix pour mettre en fuite les démons.

2° L'usage du sacrement de l'extrême-onction [2].

3° L'usage d'exorcismes conçus dans les mêmes formules que ceux dont se sert encore l'Église catholique.

François LENORMANT.

Je sais bien que l'opinion généralement reçue et adoptée encore dernièrement par le savant abbé Greppo tend à faire considérer cette troisième ligne comme rajoutée postérieurement aux deux autres. Cette opinion se fonde principalement sur la différence de forme des *e* qui dans les deux premières lignes sont lunaires, et dans la troisième carrés, E. Mais d'abord nous ferons observer que, pour écrire FE dans *feliciter*, ils se sont servis d'un E carré qu'ils ont lié à l'F. De plus, à l'époque de Léon Ier, les caractères onciaux d'une introduction encore récente, ne régnaient pas encore sans partage dans les inscriptions latines, mais s'employaient concurremment avec les anciennes capitales carrées. Enfin les deux premières lignes, par la multiplicité des ligatures, la mauvaise forme des caractères et enfin la présence de l'*e* oncial, ne peuvent pas être antérieures au sixième siècle.

Si on voulait faire l'inscription de deux époques, on devrait considérer la troisième ligne comme antérieure aux deux premières, ce qui est impossible.

[1] Dom Pitra et le P. Secchi font remonter cette inscription aux premières années du troisième siècle; ils y reconnaissent l'influence de la colonie chrétienne des disciples de S. Polycarpe, venus à cette époque de la Syrie, sous la conduite de S. Irénée. Mais malheureusement nous ne croyons pas qu'il soit possible d'adopter l'opinion fort ingénieuse de ces deux savants ecclésiastiques, à cause des difficultés paléographiques vraiment insurmontables qui s'y opposent.

L'allongement des caractères onciaux que nous remarquons dans l'inscription de Pectorius règne partout dans l'écriture grecque soignée du sixième siècle; moins abondant au cinquième, il est très rare au quatrième, et reste complétement étranger au troisième, excepté dans le dernier quart, et cette seule observation suffirait pour ne pas faire remonter plus haut le *titulus* d'Autun.

De plus, les vers très élégants et formant un acrostiche, le style, enfin tout dans cette inscription dénote la main d'un homme habile et familier avec l'art de la versification grecque. Ces circonstances, jointes au caractère paléographique de l'inscription, confirment de plus en plus notre opinion sur sa date. A la fin du troisième siècle, époque de Constance Chlore, le christianisme était encore militant, ce qui explique pourquoi nous trouvons Jésus-Christ désigné par le mot IXΘYC dans toute l'inscription, mais la paix dont il jouissait en Gaule était déjà sensible; nous voyons coïncider alors à Autun même la restauration de la célèbre et florissante école de rhéteurs grecs, qui fournit à l'empire quelques hommes d'une grande éloquence. Parmi ces rhéteurs rien ne nous empêche de penser qu'il ait pu se trouver des chrétiens.

Pour un monument où l'on trouve une expression si claire des dogmes de l'Eglise catholique, c'est encore une respectable et belle antiquité, et l'on ne s'éloigne pas tant ainsi des âges apostoliques. En faisant redescendre cette inscription à la seconde moitié du troisième siècle, nous ne croyons donc nullement en diminuer l'importance.

[2] L'usage du sacrement de l'extrême-onction, dès le temps des apôtres, est prouvé d'une manière indubitable par un passage de l'Épitre de Saint-Jacques. (Chap. V, v. 14-15.)

PUPITRE

DE SAINTE RADEGONDE

CONSERVÉ

DANS LE COUVENT DE SAINTE-CROIX A POITIERS.

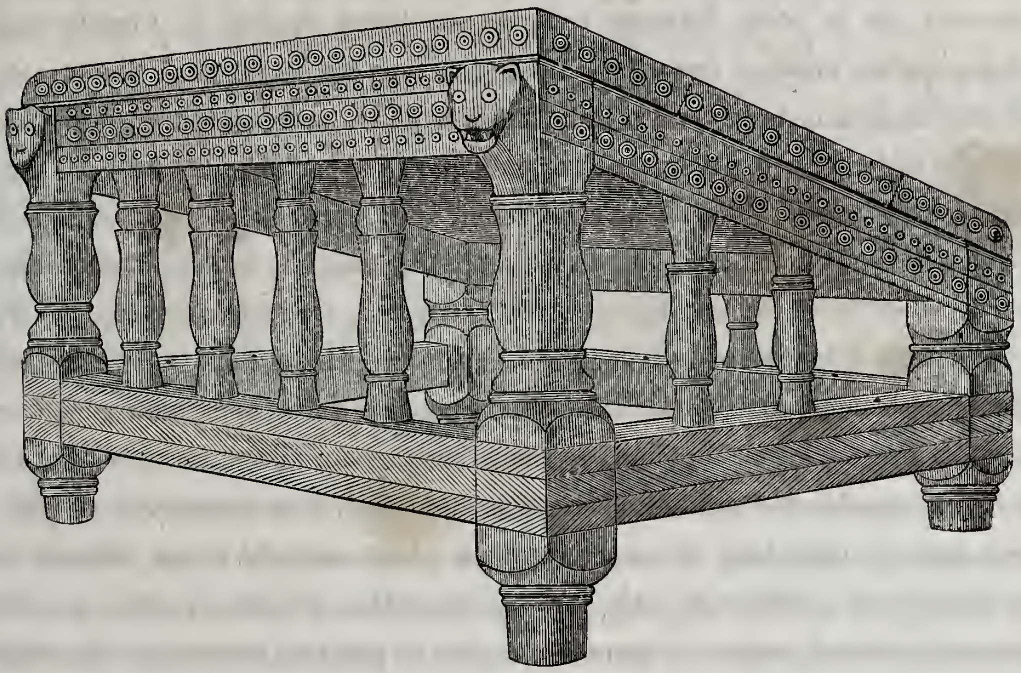

Le petit meuble dont nous offrons ici la figure est bien probablement l'ouvrage en bois de *travail chrétien* le plus ancien qu'il y ait en France. L'étonnement de plus d'un lecteur, à une pareille assertion, se mêlera d'un certain sentiment de doute, nous nous y attendons; que sera-ce lorsque j'aurai ajouté, avec non moins de hardiesse, que ce meuble a appartenu à un personnage célèbre du sixième siècle, à sainte Radegonde, femme de Clotaire I^{er}, fils de Clovis.

Nous allons raconter simplement comment un objet aussi précieux et aussi curieux est

venu à notre connaissance, et l'on comprendra pourquoi il est resté si longtemps ignoré du public.

Au mois de mars 1851, nous étions allé rendre visite à Monseigneur Pie, évêque de Poitiers. La protection affectueuse de ce prélat nous mit à même de visiter avec fruit cette ville antique et remplie de souvenirs. Voulant favoriser notre goût pour la recherche et l'étude des choses anciennes, Monseigneur prit la peine d'écrire à la supérieure du monastère de Sainte-Croix, pour nous recommander à elle d'une manière toute particulière. On ne sera donc pas étonné qu'avec un pareil appui nous ayons été accueillis avec une extrême complaisance. Admis dans la chapelle du couvent, Madame la supérieure nous fit montrer à travers la grille de clôture les objets conservés dans le Trésor. Elle exposa d'abord à notre vénération la célèbre relique de la vraie croix, qui a donné son nom au monastère. Suivant une tradition incontestable, ce morceau considérable du bois de la croix fut envoyé de Constantinople à sainte Radegonde, par l'empereur Justin-le-Jeune et sa femme l'impératrice Sophie. Cette relique fut reçue à Poitiers avec de grandes cérémonies et des transports de joie. Ce fut à cette occasion que le poète Fortunat composa ses belles hymnes du *Vexilla regis* et du *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*. Il faut lire tous ces détails dans Grégoire de Tours, et les anciens historiens de la vie de sainte Radegonde. On nous montra ensuite d'autres reliquaires, des tableaux et des objets intéressants que nous passons aujourd'hui sous silence. Madame la supérieure termina en nous adressant ainsi la parole : « Monseigneur l'évêque « nous ayant recommandé, Monsieur, de vous montrer tous nos trésors, nous avons encore « apporté ici, pour lui obéir, un objet que voici. Vous ne le trouverez peut-être pas très beau, « mais pour nous, filles de sainte Radegonde, il est sans prix, et nous le conservons avec un « grand respect comme une relique, car c'est un meuble qui a appartenu et qui a servi à « notre sainte mère. » En même temps madame la supérieure débarrassait de son enveloppe d'étoffe le petit meuble et l'offrait à nos regards étonnés. Il était impossible, en effet, de méconnaître dans cet objet tous les caractères d'une haute antiquité et une analogie frappante avec les monuments chrétiens les plus anciens. Cependant, n'osant en croire nos yeux, nous sollicitâmes de pouvoir toucher et examiner de près ce précieux monument. On eut la bonté de le passer à travers le petit guichet pratiqué au bas de la grille et de nous le remettre entre les mains. Mais plus nous l'examinâmes, plus nous restâmes convaincu que ce meuble était du cinquième ou du sixième siècle.

Ce meuble est un petit pupitre sur lequel on peut placer un livre ouvert. Ses dimensions ne sont pas considérables. La partie supérieure a environ 17 centimètres de haut ; la hauteur de la partie antérieure n'est que de 10 centimètres, d'où il résulte que la face supérieure s'incline en avant. Cette face supérieure est formée de cinq petites plaques de bois,

assemblées d'une manière fort simple : elle offre des sculptures d'un style un peu lourd et aujourd'hui un peu frustes : l'ensemble de ces sculptures forme le bas-relief que voici : ses dimensions sont de 26 centimètres 1/2 sur 21 1/2.

Nous avons offert dans le premier dessin l'ensemble du meuble. On peut s'en faire une idée assez précise en le comparant aux petits tabourets qui se font aujourd'hui pour poser les pieds. Les quatre angles sont formés par quatre montants carrés en partie, et en partie arrondis au tour, ils se terminent inférieurement en formant les pieds du meuble. Ces quatre montants sont reliés en haut et en bas par des traverses entre lesquelles sont placés des petits balustres formant un système d'assemblage solide et léger à la fois. La partie postérieure a conservé tous ses balustres, qui sont au nombre de quatre : la partie antérieure n'en a plus qu'un seul, trois manquent ; les deux faces latérales en avaient chacune trois ; le côté droit les a tous perdus, le côté gauche en a encore deux. Il faut remarquer aussi sur ces quatre faces perpendiculaires la simplicité un peu rude de l'ornementation ; ce sont d'abord deux têtes de lion qui se voient au sommet des deux montants postérieurs ; puis, sur les traverses, une suite de petits cercles en haut, et de simples entailles en zig-zag en bas. Toutes ces ciselures sont d'un travail très simple et presque grossier.

Quant au bas-relief qui occupe toute la face supérieure, on reconnaît au premier coup d'œil le sujet mystique qu'il représente pour l'avoir vu figuré ainsi ou d'une manière analogue sur un grand nombre de monuments des premiers siècles chrétiens. Les peintures des voûtes ou les mosaïques, les retables d'autels, les miniatures des manuscrits, les sarcophages d'Italie ou du midi de la France offrent de nombreux exemples de cette composition hiératique représentant, sous les voiles du symbolisme, Jésus-Christ, la croix et les quatre évangélistes.

Il faut remarquer que l'agneau figurant Jésus-Christ au milieu de notre bas-relief n'a ni nimbe ni croix ; l'absence de ces signes est d'une grande importance, et nous indique une époque reculée. Des arbres ou des palmes, grossièrement indiqués, sont auprès de cet agneau : Ciampini, Aringhi et d'autres auteurs ont expliqué ces symboles.

Les quatre têtes des signes évangéliques manquent également ici de nimbes proprement dits, mais elles se trouvent circonscrites par des couronnes de feuillage : cela vient à l'appui des auteurs anciens qui ont avancé que le nimbe dérive de la couronne.

En regardant les parties supérieure et inférieure du bas-relief, où des colombes supportent dans des couronnes le monogramme du Christ et la croix, on se rappelle aussitôt les vers de S. Paulin, si souvent cités :

Ardua floriferæ crux cingitur orbe coronæ,
Et Domini fuso tincta cruore rubet :
Quæque super signum resident cœleste columbæ,
Simplicibus produnt regna patere Dei.

Enfin, les deux croix qui se voient à droite et à gauche ne sont pas placées là en regard par suite d'une stérile symétrie : nous pensons que cette *répétition* a été employée ici par l'artiste comme elle l'est souvent par les écrivains. Nous ne citerons que deux exemples qui se présentent à notre mémoire en ce moment. On trouve dans S. Jean Chrysostome : *Crux voluntas Patris, crux gloria Unigeniti*, et dans le livre de l'Imitation de Jésus-Christ : *In cruce salus, in cruce vita*. Ces deux croix sont ornées comme les faces latérales décrites plus haut par une suite de petits cercles concentriques avec un point au milieu. C'est une grossière imitation des perles qui ornaient toujours les croix dans les époques anciennes. L'extrémité supérieure de chacune de ces croix se recourbe de manière à former la lettre grecque Rho, c'est encore un signe d'ancienneté, à cause de son allusion au Chrisme.

Maintenant on attend peut-être de nous des preuves de l'antiquité et de l'authenticité du meuble que nous venons de décrire; mais cela nous entraînerait bien au delà des bornes que nous nous sommes imposées. Nous n'avons ici d'autre but que de signaler l'existence de ce petit monument. Quoique parfaitement convaincu pour notre propre compte, nous ne prétendons en aucune façon imposer rigoureusement notre opinion à personne. Nous osons seu-

lement espérer que tous ceux qui pourront voir le monument lui-même, se rangeront à notre avis.

Le monastère de Sainte-Croix, fondé à Poitiers par sainte Radegonde, a toujours et sans interruption existé dans cette ville. En 1793, il est vrai, les religieuses qui l'occupaient en furent chassées; mais au bout d'un petit nombre d'années, les mêmes religieuses purent rentrer dans leur cloître. On les avait dépouillées de leurs reliquaires enrichis d'or et de pierreries; mais il y avait d'autres trésors plus précieux à leurs yeux qui ne furent pas arrachés de leurs mains. C'étaient des ossements et des reliques de saints, c'étaient plusieurs objets considérés de tout temps dans le monastère comme ayant appartenu à la sainte fondatrice : une croix pastorale en bronze, une coupe et le pupitre qui nous occupe. Le peu de valeur de la matière, la simplicité du travail, étaient loin d'attirer les regards et la cupidité des spoliateurs. Des considérations et des sentiments d'un ordre plus élevé les faisaient considérer avec respect et conserver avec soin.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'étonnement et de vénération en voyant ce frêle monument de bois qui a traversé un si grand nombre d'années. Les siècles qui ont passé sur lui l'ont, pour ainsi dire, revêtu d'une enveloppe de vétusté si évidente, que l'imagination en est vivement frappée. Comme toutes les œuvres exécutées à une époque reculée, il ne s'offre pas seulement à nos regards surpris comme un objet de curiosité, mais encore comme un sujet d'étude et une source de réflexions utiles.

Il ne reste, comme on sait, qu'un bien petit nombre d'objets ayant appartenu à des princes de la première race. Les armes trouvées dans un tombeau qui passe pour avoir été celui de Childéric, père de Clovis, sont plus anciennes que notre pupitre. On ne trouve plus ensuite que le fauteuil de Dagobert, dont une partie seulement est du temps de ce roi, le reste ayant été refait au XII^{e} siècle, ainsi que l'a prouvé savamment, dans ce recueil même, M. Lenormant.

Le pupitre de sainte Radegonde va donc venir prendre une place honorable parmi les vestiges remontant jusqu'aux origines de la monarchie française.

Nous ne pouvons nous empêcher, en terminant cette notice, de laisser échapper l'expression d'une crainte. N'avons-nous pas été imprudents de soulever le voile qui a si longtemps conservé dans l'obscurité cette relique des anciens temps et d'une sainte reine? En révélant des monuments inconnus pour donner une utile satisfaction au public instruit et sérieux, que de fois en même temps on a éveillé des intentions funestes à ces monuments! Quelque chose cependant nous rassure ici : nous savons d'une manière certaine que Monseigneur Pie, dont le zèle éclairé s'étend jusque sur les moindres choses de son diocèse, a pris des mesures efficaces

pour la conservation du pupitre de sainte Radegonde. Ce ne sera donc pas en vain que nous formerons des vœux afin que jamais ce précieux objet ne sorte du couvent de Poitiers, où il a été si religieusement conservé. Les faibles mains des pieuses filles de Radegonde en ont été les fidèles dépositaires pendant plus de douze siècles et demi. Quelle collection privée ou publique, quel musée pourrait offrir une pareille garantie de stabilité ?

PAUL DURAND.

Chartres, le 15 avril 1852.

DU CHRISTIANISME

DE QUELQUES IMPÉRATRICES ROMAINES

AVANT CONSTANTIN.

C'est à peine si l'histoire profane fait mention des commencements de l'Église; on y trouve bien quelques passages relatifs aux premiers chrétiens, mais on désirerait avoir des détails plus étendus, plus circonstanciés. Deux faits rendent suffisamment raison de cette pénurie de documents historiques; d'une part, l'humble et obscure origine du christianisme; de l'autre, l'orgueil des païens qui confondaient dans un mépris commun les Juifs et les disciples de Jésus-Christ.

Cependant pour peu qu'on étudie avec soin, dans les anciens auteurs ecclésiastiques, les progrès du christianisme dans les trois siècles qui précédèrent l'avénement de Constantin au trône, on voit la religion chrétienne faire des prosélytes, non-seulement dans les classes pauvres et obscures de la société païenne, mais même parmi les grands et jusque parmi les personnages les plus illustres qui, de loin ou de près, tenaient à la famille des Césars.

Grâces aux remarquables recherches de M. l'abbé Greppo sur l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, nous possédons un ensemble de documents sur les chrétiens de la maison de Néron, sur les chrétiens de la famille de Domitien et sur le christianisme de quelques empereurs avant Constantin [1].

Dans les derniers siècles de l'existence de la religion païenne comme culte public, les esprits en général étaient portés vers les idées syncrétiques; à Rome, du moins à l'époque impériale, on ne faisait aucune difficulté de recevoir le culte de divinités étrangères et de l'admettre au même rang, aux mêmes honneurs que le culte des divinités nationales, et comme le dit M. l'abbé

[1] *Trois mémoires relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premiers siècles*, Lyon, 1840; *Notes historiques, biographiques, archéologiques et littéraires, concernant les premiers siècles chrétiens*, Lyon, 1841.

Greppo [1] : « Si le christianisme, de même que les religions idolâtres des nations soumises par le « peuple-roi, avait pu s'allier, se fondre en quelque sorte avec la religion des maîtres du monde, « il eût été reçu sans aucun doute, soit comme une secte philosophique dont on eût vanté la « belle morale, sauf à la laisser, quant à la pratique, à ceux qui s'en seraient accommodés, soit « comme un nouveau culte sans inconvénient, propre à satisfaire par la variété les personnes « portées à la superstition ; rien n'eût été changé dans les institutions de l'empire ; il n'y aurait « eu qu'un dieu de plus au Panthéon romain. Mais il n'en pouvait être ainsi, parce que le « christianisme était essentiellement exclusif : les païens ne tardèrent pas à le reconnaître, « quand ils eurent vu de plus près les adorateurs du Dieu crucifié ; et c'est alors que ceux-ci « furent signalés à la haine publique, mis hors la loi et persécutés de la manière la plus cruelle, « comme ennemis irréconciliables des dieux de l'empire. »

Telles sont les réflexions du savant ecclésiastique, et plus on étudie l'histoire de la primitive Église et les historiens profanes contemporains, plus on est pénétré de la vérité et de la justesse de ces réflexions. Les polythéistes acceptaient avec la plus grande facilité toutes les religions par cela même que leurs dogmes s'y prêtaient merveilleusement bien. A l'époque d'Alexandre-le-Grand et de ses successeurs, les Grecs avaient déjà cherché à fondre et à identifier avec leurs divinités les dieux adorés par les peuples de l'Asie [2]. Les maîtres du monde ne faisaient que suivre l'exemple des Grecs et continuaient de recevoir chez eux les divinités des peuples barbares soumis par leurs armes. On a souvent cité l'idée de Tibère de mettre Jésus-Christ au rang des dieux [3], le projet qu'avait eu Hadrien d'élever des temples au Sauveur [4], projet qu'on prête également à Sévère Alexandre qui, dans son Laraire, au milieu de ses dieux domestiques, avait placé l'image du Christ [5].

La société païenne ne repoussait donc pas d'une manière absolue la nouvelle religion ; ses tendances lui étaient, sous un certain rapport, plutôt favorables qu'hostiles, mais elle cherchait des moyens pour concilier le culte du vrai Dieu avec les idées polythéistes. C'est pour cette raison qu'à l'époque de la décadence de l'empire romain, on voit naître ou du moins se développer une quantité de sectes, les Basilidiens, les Gnostiques, les Ophites, etc., qui, à quelques dogmes empruntés au christianisme, réunissaient les superstitions païennes, surtout celles de l'Asie et de l'Égypte. On a généralement attribué à ces sectes les nombreuses pierres gravées connues sous le nom d'*Abraxas*, presque toutes d'un travail très-médiocre et sur lesquelles sont tracées des figures monstrueuses, accompagnées de symboles bizarres et de lé-

[1] *Mémoires relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premiers siècles*, p. 236-237.

[2] Cf. Lenormant, *Nouvelle Galerie myth.*, p. 21 ; mon *Mémoire sur Géryon* dans les *Nouv. Annales de l'Institut archéologique*, tom. II, p. 274.

[3] Tertullian. *Apolog.* V ; Oros. *Hist.* VII, 4.

[4] Lamprid. *in Alex. Sev.*, 43.

[5] Lamprid. *l. cit.*, et *ibid.* 29. Cf. la *Dissertation* de M. l'abbé Greppo, *sur les Laraires de l'empereur Sévère Alexandre*, Belley, 1834.

gendes où les idées chrétiennes sont travesties, mêlées et associées aux superstitions des idolâtres [1]. Il faut néanmoins remarquer que la plupart de ces monuments, employés principalement comme amulettes à la guérison des maladies, ne semblent pas avoir commencé à se répandre dans l'empire romain avant la fin du IIIe siècle de notre ère.

De tout temps et à toutes les époques, chez les peuples civilisés comme chez les peuples barbares, les femmes ont exercé une grande influence sur les hommes et sur les événements. On sait la part qu'eut sainte Clotilde à la conversion de Clovis, et l'histoire des premiers siècles de l'Église nous a conservé plus d'un trait semblable. Souvent la conversion d'une femme païenne amenait à la vraie foi toute une famille. Si, dans certaines circonstances, l'exemple donné par une femme n'opérait pas le changement de religion de tous les membres d'une famille, du moins, quand son mari était un homme puissant, l'influence de la femme faisait obtenir des bienfaits aux chrétiens ou adoucissait leur sort dans les temps de persécution. Je citerai ici un fait qui était connu, mais auquel l'ouvrage d'Origène *contre les hérétiques*, récemment publié par M. E. Miller [2], vient d'ajouter une nouvelle autorité, en fournissant de nouveaux détails. Marcia, la concubine de Commode, protégeait les chrétiens et se servait de son ascendant sur l'esprit de ce prince pour leur obtenir divers bienfaits [3]. Origène donne à Marcia l'épithète de φιλόθεος et raconte comment furent délivrés par cette femme plusieurs chrétiens qui avaient été relégués et retenus captifs dans l'île de Sardaigne et qui sont qualifiés de martyrs, entre autres saint Calliste qui monta peu de temps après sur la chaire de saint Pierre. Les traits de Marcia nous ont été conservés sur quelques médailles du règne de Commode, où son buste paraît à côté de celui de l'empereur, avec les armes et les attributs de la déesse Rome [4]; le nom de Marcia prêtait naturellement à ce rapprochement. Cette femme, qui plus tard brisa par un crime les liens qui l'attachaient au tyran, était-elle chrétienne, ou montrait-elle seulement de l'inclination pour les adorateurs du Christ? L'histoire ne nous fournit aucun moyen de décider cette question. Seulement l'expression φιλόθεος paraît indiquer, avec la réserve habituelle du langage de la primitive Église, que Marcia professait en effet la foi en Jésus-Christ. Ce qui est certain, c'est qu'en prêtant son concours à la délivrance des martyrs, cette femme montrait des sentiments chrétiens : aussi Origène ajoute-t-il, qu'en agissant ainsi, elle voulait faire une bonne action (ἔργον τι ἀγαθὸν ἐργάσασθαι).

Eusèbe [5] fait allusion au christianisme de quelques impératrices avant Constantin. Mais comme l'évêque de Césarée ne s'exprime qu'en termes généraux, sans désigner par leurs noms les personnes auxquelles il fait allusion, on ne peut que faire de simples conjectures à

[1] Voyez Jablonski, *Opuscula*, tom. IV, p. 38 ; Heyne, *Opuscula academica*, tom. VI, p. 169 sqq.

[2] Origenis *Philosophumena sive omnium Hæresium Refutatio*, IX, 12, p. 287-288, Oxon., 1851.

[3] Dion. Cass. *Hist. rom.*, LXXII, 4.

[4] Eckhel, *D. N.*, VII, p. 128.

[5] *Hist. eccl.*, VIII, 1.

l'égard de ce passage. Les recherches qui vont suivre ont pour objet de faire connaître quelques faits peu connus ou mal appréciés par les critiques, faute d'avoir négligé de les rapprocher de faits analogues mieux appuyés par des documents historiques.

§ I. Julia Mamæa.

On possède des données certaines sur le christianisme de Julia Mamæa, mère de l'empereur Sévère Alexandre. Comme M. l'abbé Greppo [1] a rassemblé et examiné les passages qui donnent à connaître que Julia Mamæa professait la foi en Jésus-Christ, je ne ferai qu'indiquer ici les principaux arguments sur lesquels repose cette opinion qui n'a jamais été sérieusement contestée. Aussi le savant ecclésiastique n'hésite-t-il pas à déclarer que les données historiques ne permettent guère de révoquer en doute, avec quelque apparence de raison, le christianisme de cette princesse.

Le témoignage le plus imposant et le plus formel est celui d'Orose [2] qui, en parlant de Sévère Alexandre, dit : *Cujus mater Mammæa, christiana, Origenem presbyterum audire curavit.* Eusèbe [3] qualifie Mamée, de femme très-pieuse, θεοσεβεστάτη, mais cette épithète et quelques autres, comme celles de φιλόθεος, φιλοθεώτερος, ὁσιώτερος, etc., qui souvent, dans le langage de la primitive Église, servent à indiquer les fidèles, sont aussi appliquées quelquefois à des païens, même chez les écrivains ecclésiastiques [4]. On aurait donc tort d'attacher une trop grande importance à ces qualifications, quand on manque de données plus certaines. Mais comme Eusèbe [5] ajoute que l'impératrice avait désiré voir Origène, afin de profiter de sa profonde connaissance des saintes Écritures et qu'il demeura quelque temps auprès d'elle pour l'instruire des choses de Dieu, il n'y a pas moyen de se refuser à reconnaître qu'il s'agit ici de la religion chrétienne. Saint Jérôme [6], saint Vincent de Lérins [7], Georges le Syncelle [8] et quelques auteurs postérieurs parlent aussi de ces conférences de Julia Mamæa avec Origène. Je me contenterai de citer ici le passage de saint Jérôme : *Sed et illud quod ad Mammæam, matrem Alexandri Imperatoris, religiosam feminam, rogatus venit Antiochiam, et summo honore habitus est.*

[1] *Notes historiques, biographiques, archéologiques et littéraires concernant les premiers siècles chrétiens*, p. 130 et suiv. Cf. Tillemont, *Hist. des empereurs romains*, t. III, p. 179 et 621.

[2] *Hist.*, VII, 18.

[3] *Hist. eccl.*, VI, 21.

[4] Saint Denis d'Alexandrie, cité par Eusèbe (*Hist. eccl.*, VII, 23), donne à Gallien, qui certainement n'était pas chrétien, les épithètes de ὁσιώτερος et de φιλοθεώτερος. Josephe (*Ant. Jud.*, XX, 8, 11) donne à la fameuse Poppée, femme de Néron, l'épithète de θεοσεβής.

[5] *Hist. eccl.*, VI, 21.

[6] *De vir. illustr.*, dans la *Bibl. ecclesiastica* de Fabricius, LIV, p. 128.

[7] *Commonit.* XVII, p. 343, ed. Baluz.

[8] *Chronograph.*, p. 358.

Tillemont [1] place ces conférences à l'an 218 de J.-C., quatre ans avant l'avénement du fils de Mamée à l'empire, et M. l'abbé Greppo ajoute que, si aucun des auteurs que je viens de citer ne dit d'une manière précise que ces conférences amenèrent Julia Mamæa à la vraie foi, tout semble du moins donner lieu de le présumer.

Ni les historiens profanes, ni les médailles frappées à l'effigie de Julia Mamæa, ne fournissent aucun argument en faveur du christianisme de cette princesse. Les monnaies, comme toutes celles de cette époque, portent sans exception des types païens; on retrouve au revers du buste de l'impératrice les divinités du paganisme accompagnées des légendes : IVNO AVGVSTAE, IVNO CONSERVATRIX, PROVIDENTIA DEORVM, VENERI FELICI, VENVS GENETRIX, VENVS VICTRIX, VESTA, etc. Je ne parle ici que des médailles latines; mais les mêmes représentations et bien d'autres encore se voient sur les médailles à légendes grecques frappées en Asie ou dans les autres provinces de l'empire.

Les historiens et les monuments, il est vrai, donnent des éloges aux vertus de cette princesse et M. l'abbé Greppo fait remarquer que Lampride [2] la qualifie de *mulier sancta,* en ajoutant que c'est là peut-être une allusion pour ne pas prononcer le nom de *chrétienne,* odieux, comme on sait, aux écrivains païens. Mais *sancta, sanctissima,* comme je l'ai fait observer ailleurs [3], sont des épithètes souvent employées dans les inscriptions et chez les auteurs profanes, avec la signification de *chasteté,* de *pureté.* Isolée, l'épithète de *sancta,* comme celle de θεοσεβεστάτη employée par Eusèbe, ne fournirait pas un argument solide en faveur du christianisme de Julia Mamæa; mais cette épithète indiquant toujours une vie pure et intègre, elle sert à corroborer les preuves fournies par des témoignages plus clairs et plus précis.

Julia Mamæa périt avec son fils l'an 235 après J.-C., aux environs de Mayence.

§ II. OTACILIA SEVERA.

On sait peu de chose d'Otacilia Severa, femme de l'empereur Philippe. La lacune qui existe chez les écrivains de l'*Histoire Auguste,* depuis Gordien jusqu'à Valérien, fait que nous ne possédons pas de narration suivie des règnes ni de Philippe, ni de Trajan Dèce, ni des autres Césars qui se succédèrent rapidement sur le trône; les seuls documents que nous ayons se bornent à des détails épars conservés par des chronographes d'une médiocre autorité.

On croit assez généralement que Philippe l'Arabe, son fils et toute sa famille étaient chré-

[1] *Hist. des Empereurs romains,* t. III, p. 180; *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique,* t. III, p. 763.

[2] *In Alex. Sev.,* 14.

[3] *Mémoire sur l'impératrice Salonine,* p. 15, dans le XXVI^e volume des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique.*

tiens. Les assertions positives des anciens écrivains ecclésiastiques[1], le témoignage formel de saint Jérôme[2], sont favorables à cette opinion. Cependant, plusieurs modernes ont prétendu que l'empereur Philippe n'avait jamais été chrétien[3]; ils rejettent sans hésiter les témoignages contraires des historiens. La bienveillance que Philippe, durant son règne, montra pour les chrétiens aurait donné lieu de penser que lui-même avait abandonné le culte des fausses divinités pour embrasser la vraie foi. Mais est-il juste de rejeter des témoignages formels? Les savants modernes sont-ils en état de fournir des preuves solides pour étayer leurs hypothèses, qui tendent à mettre en doute la véracité des plus graves écrivains ecclésiastiques? Je ne le pense pas. Et d'ailleurs, pourquoi les chrétiens devaient-ils tenir à revendiquer comme un des leurs un homme qui, certes, n'était pas recommandable par ses vertus? Philippe était un prince souillé de crimes, qui n'était parvenu au trône que par la trahison, l'assassinat et l'usurpation. Si, pendant son règne, il semble n'avoir donné aucune marque extérieure de sa croyance aux dogmes chrétiens, si, au contraire, on le voit rendre des honneurs aux divinités du paganisme, on peut croire que les exigences de la politique l'obligeaient à cacher sa religion aux yeux du peuple, et à se conformer, pour les sacrifices et les cérémonies extérieures, aux usages de l'empire. D'ailleurs, un prince qui n'avait pas reculé devant les plus horribles forfaits pour satisfaire son ambition, ne devait pas avoir de scrupules, ni tenir beaucoup de compte des croyances religieuses. Les témoignages des écrivains anciens doivent, sans le moindre doute, être préférés à ce que disent les modernes, surtout quand ces témoignages s'accordent tous à nous présenter Philippe et sa famille comme chrétiens, et que ce sont des auteurs graves et sérieux qui attestent le fait. C'est là aussi l'opinion de M. l'abbé Greppo[4], qui, après avoir examiné et pesé toutes les objections faites contre les écrivains ecclésiastiques, n'hésite pas à déclarer que tout cela n'infirme en rien les assertions positives de ces écrivains. Puis le savant archéologue ajoute: « Les crimes odieux de Philippe, qui révoltent toute âme honnête, ne prouvent qu'une chose, « qu'il fut un scélérat, indigne de la qualité de chrétien dont il portait le nom. Les monuments « et les particularités historiques relatives aux jeux séculaires, à l'apothéose de son père, à des « actes de paganisme en prouvent une autre: c'est qu'il n'eut pas le courage de se montrer chré- « tien sur le trône qu'il avait obtenu d'une manière si criminelle. L'histoire n'offre que trop « d'exemples semblables, et le nombre des chrétiens aurait été fort réduit dans tous les temps, « si la vertu et la piété donnaient seules un droit rigoureux à ce titre. Mais conclure de ces « données que Philippe n'était pas chrétien, au moins par sa croyance, c'est, à mon avis, pous-

[1] Oros., *Hist.* VII, 20; Zonar., *Annal.* XII, 19; *Chron. Pasch.*, p. 270; Syncell., *Chron.*, p. 362; Euseb., *Hist. eccl.*, VI, 34.

[2] *De viris illustr.*, LIV, p. 128. *Qui primus de regibus romanis christianus fuit.*

[3] On peut voir surtout Moniglia, *de annis Jesu Christi Servatoris et de religione utriusque Philippi Aug. diss. duæ*, Romæ, 1741, in-4°.

[4] *Notes historiques, biographiques, archéologiques et littéraires, concernant les premiers siècles chrétiens*, p. 163 et 164.

« ser trop loin la sévérité de la critique, et traiter avec trop peu de considération les autorités « respectables qui l'affirment en termes aussi clairs et aussi formels. »

Une fois le christianisme de Philippe reconnu et admis comme un fait suffisamment prouvé, et je m'incline devant les graves et respectables autorités qui l'attestent, on peut facilement supposer que sa femme, Otacilia Severa, partageait sa croyance. Si le christianisme de cette princesse n'est pas aussi positivement établi par des témoignages historiques que celui de Julia Mamæa, du moins nous apprenons de saint Jérôme[1] et d'Eusèbe[2] que l'impératrice, femme de Philippe, avait aussi eu des rapports avec Origène et avait été en correspondance avec ce docte personnage. Plusieurs historiens[3] ont parlé de la pénitence publique imposée par saint Babylas, évêque d'Antioche, à l'empereur Philippe, auquel il refusa l'entrée de l'église une veille de la fête de Pâques; un seul témoignage, celui de la Chronique Paschale ou Alexandrine[4], associe à cette pénitence Otacilia Severa, et cependant l'histoire ne reproche à cette princesse aucune complicité dans le meurtre de Gordien et dans les autres crimes dont Philippe s'était rendu coupable. Quoi qu'il en soit, de ce fait seul que l'empereur et l'impératrice se soumirent humblement à une pénitence ordonnée par un évêque, on peut admettre, avec toute espèce de vraisemblance et de fondement, qu'Otacilia Severa était chrétienne.

Du reste, quant aux monnaies qui portent l'effigie d'Otacilia Severa, toutes sans exception, comme celles de Julia Mamæa, montrent des types païens; on y lit les légendes de : IVNO CONSERVAT. ROMAE AETERNAE, etc.

Au règne de Philippe appartient une médaille fort singulière, frappée à Apamée de Phrygie; mais comme le même revers se retrouve déjà, à une époque antérieure, sur des médailles de Septime Sévère et de Macrin, on ne peut en tirer aucune conséquence par rapport au christianisme de Philippe. Je veux parler du beau médaillon au type de l'arche carrée flottant sur les eaux et dans laquelle sont placés un homme et une emme. vus à mi-corps; au dessus de l'arche est un oiseau, et un second oiseau, portant une orancne dans ses pattes, dirige son vol vers les personnages enfermés dans l'arche. En dehors, un homme et une femme debout sont représentés levant la main droite, comme dans un acte d'adoration. Les lettres ΝΩΕ tracées sur le coffre carré (κιβωτός) ne sauraient, d'après l'avis des meilleurs critiques, désigner autre chose que le nom du patriarche *Noé*[5]. Ce type offre donc un souvenir du déluge, tel qu'il est raconté dans la Genèse, et la représentation de l'arche, tout en fournissant une allu-

[1] *De viris illustr.*, LIV, p. 128. Saint Jérôme dit la mère de l'empereur, mais il est évident qu'il y a ici une erreur.

[2] *Hist. eccl.* VI, 36.

[3] Euseb., *Hist. eccl.*, VI, 34; Zonar., *Annal.*, XII, 19; S. Joan. Chrysost., *de S. Babyla contra Julianum et Gentiles*, *Opera*, tom. II, p. 544 sqq. Cf. Tillemont, *Hist. des Empereurs romains*, t. III, p. 303 et 645; *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, t. III, p. 401.

[4] P. 270.

[5] Voyez les autorités citées par M. l'abbé Greppo, *loc. cit.*, p. 149 et suiv.

sion au nom de la ville d'Apamée, surnommée κιβωτός, cachait une intention secrète. On ne peut se refuser, en effet, à reconnaître dans ce médaillon le travail d'un monétaire chrétien, qui aura voulu figurer un des symboles de sa religion, emprunté aux livres saints, symbole de rédemption si souvent reproduit dans les catacombes et sur les sarcophages des premiers chrétiens. On n'a qu'à ouvrir les recueils de la *Rome souterraine* pour retrouver à chaque instant la représentation de l'arche de Noé[1].

Otacilia Severa paraît avoir survécu à son mari, l'empereur Philippe, tué à Vérone en 241 après J.-C. et à son fils, mis à mort à Rome, par les prétoriens, dans la même année.

§ III. Sainte Tryphonia.

Les médailles ne nous ont transmis ni les traits, ni les noms de la femme d'Herennius Etruscus, fils de Trajan Dèce et d'Herennia Etruscilla.

Si nous pouvons ajouter foi à ce que rapportent d'anciens martyrologes, le nom de la femme du fils de Trajan Dèce aurait été *Tryphonia* ou *Cephinia.*

Au 18 octobre, le martyrologe romain, d'accord avec ceux de Bède, d'Usuard et d'Adon, fait mention de sainte Tryphonia, avec la qualification d'épouse de l'empereur Decius. *Item Romæ sanctæ Tryphoniæ uxoris quondam Decii Cæsaris.*

Dans les *Auctaria* du martyrologe d'Usuard[2], se trouvent rassemblés quelques détails sur cette sainte.

Romæ, natale sanctæ Triphoniæ (sic) *seu Cephiniæ, uxoris Decii Cæsaris. Quæ, viro suo, post interfectionem beatorum Sixti et Laurentii, divinitus punito, petiit cum filia Decii Cyrilla, a Justino presbytero baptizari, et sequenti die defuncta, migravit ad Dominum, et apud sanctum Ypolitum* (sic) *in cripta sepulta est.*

Romæ depositio sanctæ Triphoniæ (sic), *uxoris minoris Decii imperatoris. Quæ satis erat crudelis, et tamen arguit eum de nece Sanctorum. Hæc, post mortem viri sui, cum filia sua Cyrilla, per beatum Justinum, christiana est effecta, et sequenti die, orans ad confessiones Sanctorum, migravit ad Dominum.*

Nous apprenons de ces textes que Tryphonia ou Cephinia, après la mort de son mari, Herennius Etruscus qui s'appelait également *Messius Decius*, comme son père, se présenta à saint Justin et demanda à être baptisée avec sa fille Cyrille, et que le lendemain, pendant qu'elle était en prières à la confession des saints, elle trépassa. On ajoute que cette princesse était

[1] Voyez plus loin la note de M. Ch. Lenormant.

[2] Ed. Sollerio, Antuerp., 1714, in-fol.

d'un caractère cruel, et que cependant elle reprocha à l'empereur le meurtre des saints qu'il avait fait périr dans les tourments.

Au 28 octobre, on lit dans le martyrologe romain : *Romæ sanctæ Cyrillæ virginis, filiæ sanctæ Tryphoniæ, quæ sub Claudio principe pro Christo jugulata est.*

Le martyrologe d'Usuard ajoute quelques détails : *Romæ beatæ Cyrillæ virginis, filiæ Decii junioris Cæsaris, quæ, cum matre sua Typhonia* (sic) *post mortem patris sui, christiana effecta est; et sub Claudio imperatore, pro fide Christi decollata est...... et sepulta a Justino presbytero, cum matre sua, juxta sanctum Hyppolitum* (sic).

D'après ces textes, *sainte Cyrille* vierge, fille d'Herennius Etruscus et de Tryphonia, qui avait reçu le baptême en même temps que sa mère, comme nous venons de le voir, aurait souffert le martyre sous le règne de Claude le Gothique, vers l'an 268 ou 269 de J.-C.

Il y a des savants, et le père Oderico[1] entre autres, qui refusent à sainte Tryphonia la qualité d'impératrice; ils prétendent que Tryphonia n'était qu'une esclave ou une affranchie, attachée au service de la femme de Trajan Dèce, Herennia Etruscilla. Le savant jésuite s'appuie surtout, pour justifier son opinion, sur certaines formules qu'on retrouve dans les inscriptions; il en cite plusieurs exemples tirés du recueil de Fabretti : *Cimber Liviæ, Philadelphus Cæsaris, Pythion Germanici Cæsaris, Artemisia Cæsaris,* etc. On se servait de ces formules pour indiquer que ces personnes de profession servile étaient au service des empereurs et des impératrices. On lit dans le martyrologe dit *Romanum parvum,* d'où l'ont pris Adon, Usuard, Bède et d'autres : *Romæ Tryphoniæ uxoris quondam Decii Cæsaris.* Cette manière d'écrire devrait, d'après le père Oderico, donner à entendre que Tryphonia n'était pas la femme de Decius, mais une esclave de la femme de cet empereur. Cette façon de parler mal comprise aurait donné lieu à écrire : *Tryphonia uxor Decii,* au lieu de *Tryphonia uxoris Decii.* Ce serait le mot *serva,* ou celui de *liberta,* ou encore celui de *famula* qui serait sous-entendu dans ces sortes de phrases. Enfin, de cette manière vicieuse d'interpréter le sens de ces formules serait venue l'erreur de considérer comme appartenant aux femmes elles-mêmes des empereurs les noms d'esclaves ou d'affranchies attachées au service de leur maison.

Quoi qu'il en soit de l'opinion du père Oderico et de ceux qui partagent cette manière de voir, il me semble que l'on peut embrasser avec quelque apparence de raison, le sentiment contraire, c'est-à-dire, considérer sainte Tryphonia comme la femme de l'empereur Herennius Etruscus. Les historiens, tant s'en faut, ne nous ont pas transmis les noms de toutes les impératrices romaines; on en connaît plusieurs uniquement par les médailles. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que les traditions chrétiennes consignées dans les martyrologes

[1] Gasparis Aloysii Oderici *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata,* Romæ, 1765, in-4°, p. 212-213.

eussent conservé les noms de quelques princesses qui n'ont joué aucun rôle important sur la scène du monde. Ces considérations me portent à ranger sainte Tryphonia parmi les impératrices qui ont embrassé le christianisme, et cette opinion acquiert quelque vraisemblance, si l'on se reporte à l'époque de Trajan Dèce. Nous avons vu que deux impératrices, Julia Mamæa et Otacilia Severa, avaient déjà, auparavant, professé la religion chrétienne et que toute la famille de l'empereur Philippe avait partagé la croyance aux dogmes chrétiens.

J'ai déjà parlé du type chrétien des médailles d'Apamée de Phrygie. Au règne de Trajan Dèce, appartient une médaille très-singulière frappée à Mæonia, ville de Lydie. Un exemplaire de cette médaille, extrêmement rare, est conservé au Cabinet de France. On y voit, au revers de l'effigie de l'empereur, un triomphe de Bacchus, accompagné de la légende : ΕΠΙ ΑΥΡ. ΑΦΦΙΑΝΟΥ Β. ΑΡΧ. Α ΤΟ Β ΣΤΕΦΑΝΗ., et à l'exergue : ΜΑΙΟΝΩΝ[1]. Or, on remarque dans cette légende que les lettres Ρ et Χ dans le mot ΑΡΧοντος sont liées ensemble de façon à figurer de la manière la plus parfaite le monogramme si connu du Christ, ☧. Ce monogramme, ainsi dissimulé et caché pour ainsi dire dans un titre, est placé tout à fait au milieu et au sommet du type de la médaille, comme dominant toute la composition. Il n'est peut-être pas trop téméraire d'attribuer au graveur de cette monnaie, qui nécessairement a dû être chrétien, comme celui qui a gravé le type des médailles d'Apamée, l'intention de représenter le triomphe futur de la religion chrétienne sur les superstitions païennes, malgré les sanglantes persécutions que les chrétiens avaient à souffrir sous le règne de Trajan Dèce; et le titre ἄρχων choisi par l'artiste pour y introduire le monogramme sacré du Christ, semble offrir une allusion directe à la domination et au règne du Sauveur.

Le médaillon de bronze que je viens de décrire est d'une authenticité indubitable; la légende qui se lit sur cette pièce ne saurait être ni plus nette ni plus distincte; elle est incontestablement antique et n'a jamais été altérée ni retouchée par une main moderne; en un mot, le médaillon de Mæonia est irréprochable sous tous les rapports.

Si l'on doit reconnaître ici incontestablement le travail d'un monétaire chrétien, ne peut-on pas dire que l'artiste dans la ferveur de sa foi a cherché à protester, en quelque sorte, contre la tyrannie des persécuteurs de l'Église, en mettant au-dessus d'une composition toute païenne le glorieux monogramme du Christ? C'est là, ce me semble, l'explication la plus naturelle qu'on puisse donner de la légende gravée sur le médaillon de Mæonia. Le monogramme du Christ s'y trouve introduit subrepticement, sans altération sensible de la légende consacrée par l'usage[2].

D'après les données que j'ai rassemblées, sainte Tryphonia aurait vécu plusieurs années

[1] Sestini, *Museo Hedervariano*, parte seconda, tav. VII, add., n° 4 et p. 309.

[2] Voyez plus loin la note de M. Ch. Lenormant.

après la mort d'Herennius Etruscus, tué, l'an 251 de J.-C., dans une bataille contre les Goths, livrée près d'Abricium, en Thrace. Cette princesse serait morte vers l'an 258. Dans les souvenirs des chrétiens, on tenait peu compte des dates. Ainsi ce serait une erreur de placer le martyre de saint Sixte et de saint Laurent sous le règne de Trajan Dèce, comme le marque le martyrologe d'Usuard, dans le passage transcrit plus haut. Ces deux saints souffrirent le martyre en 258, sous le règne de Valérien et sous le consulat de Tuscus et de Bassus. C'est ainsi qu'il convient d'interpréter ce qui est dit dans les anciens martyrologes [1]. Il y a, par conséquent, un intervalle de sept à huit ans entre la mort d'Herennius Etruscus et la conversion de sa femme, sainte Tryphonia.

§ IV. — Salonine.

Le règne de Gallien est une des époques les plus obscures des annales de l'empire romain. On ne possède, pour l'histoire de ce règne, que des fragments sans suite, des documents qui, au lieu de fournir des lumières, ne donnent souvent que des détails contradictoires. Les historiens de ces temps ont presque tous péri ; le seul écrivain qu'on peut considérer, à peu près, comme contemporain, est Trebellius Pollion, biographe de peu de valeur, dont le texte incorrect ne nous est parvenu que tronqué et altéré dans un grand nombre d'endroits. Les chronographes byzantins qui ont conservé la mémoire des événements de la seconde moitié du troisième siècle de notre ère ont tous vécu à une époque trop éloignée des faits qu'ils racontent, pour qu'on puisse avoir une confiance entière dans leurs récits. Confondant les dates, n'ayant aucun égard à la suite des événements, ils transposent les faits, les dénaturent ou les racontent en termes tellement abrégés qu'on ne sait comment s'y prendre pour les replacer à leur rang et dans leur ordre chronologique.

On ne possède donc que fort peu de documents sur l'impératrice *Salonine*, femme de Gallien. Dans un mémoire particulier [2], où j'ai tâché de rassembler ce que l'histoire et les monuments nous apprennent sur Salonine, j'ai cru pouvoir ranger cette princesse parmi celles qui, soit ouvertement, soit secrètement, avaient professé la foi en J.-C. Je me suis fondé, pour établir cette opinion, sur deux arguments principaux : sur la légende extraordinaire d'une médaille, et sur les édits donnés par Gallien en faveur des chrétiens.

La médaille dont je parle montre l'impératrice assise, avec les attributs de la déesse *Pax*,

[1] *Acta Sanctorum*, 6 Aug., p. 129, § 25, et p. 140, § 69. Cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 39, et p. 596 et 597 ; t. III, p. 325 et suiv.

[2] Ce mémoire a été imprimé dans le XXVI[e] volume des *Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*.

le sceptre et la branche d'olivier; mais la légende, tout à fait insolite dans la suite impériale, sans analogie aucune avec les légendes usitées sur les monnaies frappées aux effigies des Césars et de leurs femmes, ne se rencontre sur aucune autre pièce, ni avant le règne de Gallien, ni après.

Voici la description de cette médaille :

SALONINA AVG. Buste de Salonine à droite sur un croissant.

℟. AVGVSTA IN PACE. L'impératrice assise à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre. Denier de bronze saucé.

D'autres pièces au même revers portent la légende abrégée : AVG. IN PACE, et à l'exergue les deux lettres M. S ou les lettres isolées P ou S.

Cette médaille a été publiée et commentée bien des fois. Vaillant [1], Banduri [2], Rasche [3], le P. Lupi [4], regardent la légende AVGVSTA IN PACE comme *ironique* et destinée à tourner en ridicule la femme de Gallien. Ils comparent le type de Salonine assise à celui où, au droit, autour de la tête de Gallien, barbu et couronné d'épis, on lit : GALLIENAE AVGVSTAE et au revers la légende VBIQVE PAX, tracée près d'un bige, guidé par la Victoire [5].

Si Gallien a pu faire frapper des monnaies à son effigie, sur lesquelles on lit : VBIQVE PAX, si Gallien paraît avoir sérieusement adopté cette légende [6], cela n'a pu être que dans les rares intervalles où les soulèvements, les séditions et les révoltes ont pu être domptés pour un instant par lui ou par un de ses lieutenants. Tout le règne de Gallien n'offre qu'une suite continuelle de troubles, d'usurpations et de guerres civiles. Un passage d'Aurelius Victor et une inscription du recueil de Gruter font connaître que Gallien avait eu réellement la prétention d'avoir rétabli la paix dans tout l'empire. L'historien latin s'exprime ainsi : *At Romae Gallienus,* PACATA OMNIA, *ignarus publici mali*, *inprobe suadebat.*

Aurel. Victor, *de Caesaribus.* XXXIII, 15.

Quant à l'inscription de Bénévent, publiée par Gruter, et qui se rapporte à l'année 265 de notre ère, la voici :

MAGNO ET INVICTO
GALLIENO
AVG XI COS VI
DESIGNATO VII
PACIS R[*estitutori*]
. . . .

[1] *Num. Imp. Rom.*, t. II, p. 375 et 376.
[2] *Num. Imp. Rom.*, t. I, p. 236, not. 3.
[3] *Lexicon universæ rei nummariæ*, t. I, p. 1279.
[4] *Dissertatio et animadversiones in Severæ martyris epitaphium*, p. 104, n. 2, Panorm. 1784, in-folio.
[5] Eckhel, *D. N.* VII, p. 411.
[6] Eckhel, *l. cit.*; Banduri, *Num. Imp. Rom.*, t. I, p. 155. Voyez *Numismata Cimelii Vindobonensis*, tab. XII n° 19.

Gruter, *Corpus Inscript.*, p. CCLXXIV, 6; Donati, I, p. 182, 1; Orell. *Inscript. Lat. selectæ*, 1005; Th. Mommsen, *Inscriptiones regni napolitani latinae*, 1412.

Cette inscription, rapprochée de ce que dit Aurelius Victor, rend parfaitement compte du type de la Victoire dans un bige, accompagnée de la légende : VBIQVE PAX.

Mais le rare *aureus*, sur lequel on lit : GALLIENAE AVGVSTAE, avec une intention ironique, rappelle trop bien ce que les historiens disent de la mollesse et de l'indolence de Gallien, pour qu'on se refuse à regarder cette pièce comme une médaille satirique destinée à insulter au courage de l'empereur romain [1]. Aussi peut-on considérer cet aureus comme ayant été frappé dans les Gaules, à l'époque où Postume avait pris la pourpre et cherchait à anéantir, par tous les moyens possibles, l'autorité de Gallien [2].

Eckhel [3] avoue que le type des médailles de Salonine, accompagné de la légende AVGVSTA IN PACE est un type sérieux, que la légende, quoique inusitée, n'a pas été inscrite sur les monnaies de la femme de Gallien pour porter atteinte à son honneur; enfin que ces pièces n'ont pas été frappées comme celles sur lesquelles on lit : VBIQVE PAX, par quelque tyran qui cherchait à insulter Gallien.

Le baron Marchant [4] veut que la légende IN PACE indique la publicité du double fait de la paix conclue avec Attale, roi des Marcomans, et du mariage de Gallien avec Pipara qu'il croit être la même que Salonine [5]; il reconnaît, dans la femme assise du revers, l'impératrice *Pacifère*, et non l'image de la paix personnifiée. Le baron Marchant ajoute : « Il s'agis-« sait de faire connaître que, par un traité conclu dans de graves circonstances, les Romains « avaient obtenu la *paix* et l'empereur une *épouse*, que cet événement et ses conséquences « utiles, précieuses, devaient rendre chère à l'empire. »

Cette explication singulière ne peut pas se soutenir, pas plus que celle qui s'attache à présenter comme satirique une représentation grave et sérieuse. La légende AVGVSTA IN PACE n'a pas été gravée sur une monnaie pour indiquer la paix conclue entre deux peuples, les Romains et les Marcomans, au moyen d'un contrat de mariage entre l'empereur et la fille d'un roi barbare; cette légende n'a pas cette signification et ne peut pas l'avoir; pour la comprendre, il faut en chercher l'explication dans un tout autre ordre d'idées.

[1] Cette légende rappelle aussi la manière dont Julien, dans ses *Césars*, traite Gallien qu'il fait entrer au banquet des dieux avec une robe et une démarche de femme. Voyez les Observations de Spanheim sur *Les Césars de l'empereur Julien*, p. 92-93.

[2] Voyez Lenormant, *Iconographie des empereurs romains*, p. 100.

[3] *D. N.* VII, p 419.

[4] *Mélanges de numismatique et d'histoire*, lettre XXXI, p. 33, et dans la nouvelle édition de Leleux, p. 525.

[5] Dans mon *Mémoire sur l'impératrice Salonine*, p. 4 et suiv., je crois avoir démontré par des preuves solides, puisées dans les faits historiques et dans la chronologie, qu'il est impossible de confondre Salonine, la femme légitime de Gallien, mariée à ce prince au moins dix ans avant son avénement au trône, qu'il est impossible de confondre, dis-je, Salonine avec Pipa ou Pipara, fille du roi des Marcomans qui était une des nombreuses concubines du même Gallien.

J'ai déjà dit que cette légende est unique dans la suite impériale, qu'on ne la lit sur aucune monnaie ni avant Salonine ni après.

Maintenant prétendre que le type de la médaille de Salonine ressemble au type banal de la Paix personnifiée qu'on trouve si souvent sur les médailles impériales latines de tous les Césars, c'est, à mon avis, méconnaître tout à fait l'intention et le sens qu'indique la légende IN PACE. Confondre cette légende avec celles de PAX AVG. PAX AETERNA, PAX PVBLICA qui se lisent sur une foule de monnaies impériales, c'est confondre des légendes qui n'ont aucun rapport entre elles, qui ont une signification propre et distincte. La Paix assise, tenant comme Salonine une branche d'olivier et un sceptre et accompagnée de la légende PACI AETERNAE, est représentée au revers d'un médaillon d'or de Commode [1]. Comparer ce type à celui que nous avons sous les yeux, c'est confondre deux types au premier aspect semblables, mais distingués par des légendes bien différentes. *Paci æternæ* n'est pas la même chose qu'*Augusta in Pace*.

La formule EN EIPHNH, IN PACE se lit sur un grand nombre de monuments, tous funéraires; ces monuments sont des épitaphes chrétiennes; il n'y a qu'une seule classe de monuments également funéraires qui fasse exception à cette règle; nous en parlerons tout à l'heure. On n'a qu'à ouvrir les recueils de monuments chrétiens tels que ceux de Bosio, d'Aringhi, de Boldetti, de Bottari, etc., et les grands recueils d'inscriptions, tels que ceux de Gudius, de Fabretti, de Donati, de Muratori, de Gruter, etc., pour se convaincre que cette formule n'a été employée que par les chrétiens et qu'on la retrouve sur les pierres sépulcrales, dès les premiers temps du christianisme.

Dans mon *Mémoire sur l'impératrice Salonine* [2], j'ai cité quelques exemples de ces inscriptions. Mais cette formule est si commune, si fréquente, qu'il est parfaitement inutile d'en mettre des exemples sous les yeux des lecteurs. Je me bornerai donc ici à faire observer que souvent ces inscriptions funéraires ne se composent uniquement que du nom propre du défunt suivi des mots *in pace;* d'autres fois elles sont surmontées ou accompagnées du monogramme du Christ ☧. Cette formule IN PACE était si généralement en usage chez les premiers chrétiens, que dans des inscriptions en langue grecque, on lit : EIN ΠAKAI ou EIN ΠAKE au lieu de EN EIPHNH [3]. Le plus souvent les épitaphes ne portent que : IN PACE; quelquefois on lit : IN PACE ☧, DORMIT IN PACE, REQVIESCIT IN PACE, etc. [4]. On cite à propos de cette formule consacrée par les rites chrétiens les paroles du Psalmiste [5] : *In pace in idipsum dormiam et requiescam*, et ces expressions consacrées par l'Église : *Corpora Sanctorum in pace sepulta*

[1] Mionnet, *Rareté des médailles romaines*, t. I, p. 245.

[2] P. 40 et suiv.

[3] Bottari, *Roma sotterranea*, t. III, p. 116; B. Passionei, *Iscrizioni antiche*, p. 111.

[4] Voyez Steph. Ant. Morcelli *Operum epigraph.*, vol. II, p. 76. Cf. Marini, *Atti de' Fratelli Arvali*, p. 422.

[5] IV, 9.

sunt[1]. Mais le passage le plus formel et le plus remarquable est celui qu'on lit dans le troisième livre de la Sagesse :

1. *Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.*
2. *Visi sunt oculis insipientium mori : et æstimata est afflictio exitus illorum.*
3. *Et quod a nobis est iter, exterminium : illi autem sunt* IN PACE.
4. *Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est.*

Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, on entendait par la formule *avoir la paix du Seigneur,* être dans la communion de l'Église, laquelle communion se nommait par excellence *la paix* (PAX); c'est pour cette raison que, dans les épitaphes chrétiennes, la formule *in pace* signifie que le défunt est mort dans la communion de l'Église. Dans la mosaïque de l'église de Sainte-Constance, à Rome, le Sauveur du monde est représenté donnant à un apôtre, probablement saint Pierre, un volume sur lequel on lit ces mots : DOMINVS PACEM DAT ☧[2].

Les juifs ont quelquefois employé, dans leurs épitaphes, la formule : EN EIPHNH, IN PACE, et c'est là la seule et unique classe de monuments funéraires non chrétiens sur lesquels on retrouve cette formule. On comprend facilement que la source commune où les juifs et les chrétiens ont été chercher ces expressions se trouve dans les Psaumes et dans les autres passages de l'Écriture Sainte dont je viens de rappeler le texte, d'après la version de la Vulgate ; mais rien n'est plus facile que de distinguer un tombeau juif d'un monument chrétien, à cause de la représentation du chandelier à sept branches, symbole de la loi mosaïque, et du mot ΣΥΝΑΓΩΓΗ qu'on retrouve constamment sur les épitaphes juives[3].

Je sais bien, et le savant Morcelli en a fait l'observation avant moi, que les païens ont aussi consacré, mais très-rarement, des monuments funéraires *à la paix et au repos,* PACI ET QVIETI, des morts[4]. Cette dernière formule diffère essentiellement de celle qui est employée dans les monuments chrétiens. PACI ET QVIETI est une formule qui se rapproche beaucoup de celles de SOMNO AETERNO, et de MEMORIAE AETERNAE, si souvent tracées sur les urnes cinéraires et les sarcophages des païens. Je n'ignore pas que plusieurs archéologues ont soutenu une opinion contraire à celle que je produis ici; ils ont prétendu que les païens s'étaient quelquefois servis, dans leurs monuments funéraires, de la formule : IN PACE. Ainsi on a rangé au nombre des monuments païens le sarcophage d'une femme nommée Artemidora[5]. Ce sarcophage publié

[1] *Eccl.* XLIV, 14. *Corpora ipsorum in pace sepulta sunt.*

[2] Voyez Buonarotti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure trovati ne' cimeterj di Roma*, p. 29. Cf. ces paroles de Jésus-Christ : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; non quomodo mundus dat, ego do vobis.* St. Joan. XIV, 27.

[3] Voyez une savante dissertation de M. l'abbé Greppo : *Notice sur des inscriptions antiques, tirées de quelques tombeaux juifs à Rome*, Lyon, 1835. Cf. Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 236 ; Oderici, *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata*, p. 253.

[4] Orell., *Inscript. lat. select.*, n° 4866. La formule QVIETI AETERNAE ou QVIETI PERPETVAE se rencontre aussi quelquefois dans les épitaphes païennes. Voy. Artaud, *Inscriptions de Lyon*, Lyon, 1816.

[5] Raoul Rochette, *Deuxième mémoire sur les antiquités chrétiennes*, dans le tome XIII de la nouvelle série des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 196.

par Guattani [1] est enrichi d'un bas-relief sur lequel sont représentés des enfants et des génies nus et ailés qui jouent à divers jeux. L'inscription est de la teneur suivante :

ΕΝ ΘΑΔΕ
ΚΟΙΜΑΤΑΙ
ΑΡΤΕΜΙΔΩ
ΡΑ ΕΝ ΕΙ
ΡΗΝΗ

On voit assez souvent sur les sarcophages chrétiens des représentations de ce genre, et il suffirait peut-être de citer le célèbre sarcophage de porphyre de sainte Constance [2]. Sur ce monument sont représentés des enfants nus et ailés qui foulent le raisin et sont occupés aux travaux de la vendange, sujets semblables à ceux qui sont figurés dans la voûte en mosaïque du mausolée de cette princesse. On pourrait nous objecter que les représentations de la vendange et les emblèmes bachiques ont été souvent employés dans les monuments chrétiens avec une intention mystique; c'est pourquoi je me hâte d'ajouter que sur plusieurs sarcophages indubitablement chrétiens, on voit deux *enfants ailés et complétement nus* qui sont dans l'attitude de soutenir avec les mains le cartel ou tablette sur laquelle est tracée l'épitaphe [3]. Sur le sarcophage de porphyre, dans lequel on croit que furent renfermés les restes de l'impératrice sainte Hélène, on voit également des enfants nus entre les guirlandes de feuillage, sculptés sur le couvercle de ce précieux monument [4]. D'ailleurs on sait que le plus grand nombre des sarcophages étaient fabriqués d'avance et exposés en vente dans les ateliers des sculpteurs qui étaient comme de véritables magasins où tout le monde pouvait aller voir, choisir et acheter à son gré et à sa convenance une tombe, plus ou moins riche, pour y déposer les restes de ses parents ou de ses amis. Les chrétiens ont pu souvent employer des sarcophages sculptés et préparés d'avance, sur lesquels se trouvaient représentés des sujets indifférents, des enfants ou des génies occupés à différents jeux, et c'est à cette classe de sujets qu'appartiennent ceux sculptés sur le sarcophage d'Artemidora.

M. Raoul Rochette [5], pour confirmer ce qu'il dit au sujet de l'origine païenne de la formule IN PACE, cite une inscription de *teneur profane* (ce sont ses expressions) appartenant à l'ancien pays des Marses et dans laquelle on retrouve cette formule sous la forme suivante : QVESQN PACE pour QVIESCAT IN PACE [6].

[1] *Monum. ined. per l'anno* 1786, Maggio, tav. III, p. XLI seg.

[2] Visconti, *Museo Pio Clem.* VII, tav. XI, XII; Bottari, *Roma sotterranea*, t. III, tav. CXXXII.

[3] Maffei, *Mus. Veron.*, p. CCCCLXXXIV; *Verona illustrata*, p. III, c. 3, p. 57; *Monumenti di S. Ambrogio*, tav. XIV, p. 99. Cf. les autres monuments cités par M. Raoul Rochette, dans son *troisième Mémoire sur les antiquités chrétiennes*, t. XIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 709.

[4] Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 22; Bottari, *Roma sotterranea*, t. III, tav. CXCVI.

[5] *L. cit.*, p. 195.

[6] Voyez De Sanctis, *Dissertazione sopra la villa d'Orazio Flacco*, p. 54, ed. 2, Roma, 1768, in-4°.

Je donne ici d'après Nibby [1] le texte complet de l'inscription :

VAL. MAXIMA MATER
DOMNI PREDIA VAL.
DVLCISSIMA FILIA
QVE VIXIT ANNIS XXX
VI MEN. II D. XII IN PRE
DIIS SVIS MASSE MAN
DELANE SEPRETORVM
HERCVLES QVESQN PACE [2].

J'avoue que, pour ma part, je ne trouve, dans l'inscription de Massa Mandelana dont je viens de reproduire le texte complet, aucune trace, aucune marque, aucune expression propre au paganisme. Et quoique M. Raoul Rochette [3] attribue à *l'autorité de longues habitudes et à l'influence de vieux préjugés,* l'opinion de considérer comme chrétiens tous les monuments qui portent le formule IN PACE, je crois qu'on doit soutenir avec Mabillon [4] que cette formule est exclusivement chrétienne.

C'est aussi l'avis de M. l'abbé Celestino Cavedoni [5] qui, au sujet de la formule : ΕΝ ΕΙΡΗΝΗ, IN PACE, dit que cette formule appartient en propre au christianisme et qu'on doit regarder comme des monuments funéraires indubitablement chrétiens tous ceux qui portent cette formule, jusqu'à ce qu'on puisse produire un exemple certain de la formule IN PACE sur un monument païen. Ainsi d'après l'illustre archéologue de Modène, les polythéistes n'ont jamais employé dans leurs épitaphes l'expression *in pace;* on aurait tort d'attribuer à un personnage païen un tombeau sur lequel on lirait ces mots. On vient de voir que les deux seuls exemples qu'on a cités comme appartenant aux païens, le sarcophage d'Artemidora et l'inscription de Massa Mandelana, sont des épitaphes chrétiennes comme toutes les autres qui portent les mots IN

[1] *Dintorni di Roma*, vol. I, p. 295. Cf. la troisième édition de la *Dissertation* de De Sanctis, p. 53, Ravenn., 1784, in-4°.

[2] Dans le *Lexique* de Forcellini, au mot *Domniprædius,* on cite aussi cette inscription et on fait remarquer l'absence de la diphthongue *æ* dans plusieurs des mots, ce qui doit nécessairement faire attribuer cette épitaphe à l'âge de la basse latinité. En effet, on observe cette suppression des diphthongues dans un grand nombre d'autres inscriptions chrétiennes.

[3] *L. cit.*, p. 196.

[4] *De cultu Sanctorum ignotorum*, § VI, *Vetera Analecta*, p. 557.

[5] *Ragguaglio critico dei monumenti delle arte cristiane primitive nella metropoli del cristianesimo disegnati ed illustrati per cura* di G. M. D. C. D. G., Modena, 1849. Je cite ici les expressions dont se sert l'illustre numismatiste de Modène, p. 33 et 34 : *La formola degli epitafi cristiani* QUIESCIT IN PACE, REQUIESCIT IN PACE, *sebbene anche ne' gentilesche s'incontri talora la voce* REQUIESCIT (voyez Raoul Rochette, *l. cit.*, p. 192-196) *parmi* UNICAMENTE PROPRIA DEL CRISTIANESIMO *segnatamente riguardo alla parola* IN PACE, *e ritratta da fonti Biblici.* Ici M. l'abbé Cavedoni cite les textes que j'ai transcrits plus haut, puis il ajoute : *Il sarcofago pubblicato dal Guattani. . . . . dovrà fermamente tenersi per monumento cristiano fino a che non si produca qualche esempio non dubbio della formola* ΕΝ ΕΙΡΗΝΗ, IN PACE, *in monumento pagano.* Cf. Steph. Ant. Morcelli, *Operum epigraph.*, vol II, p. 77. *At dictio illa,* IN PACE, *christiana est tota : ut jam viri eruditi, quum oculis usurpaverint, nullum aliud requirere vestigium soleant quo vetus epitaphium inscriptionibus christianis adnumerent.*

PACE[1]. Mais c'est uniquement aux *épitaphes* que M. l'abbé Cavedoni borne cette application. On ne devrait donc pas conclure de ce que le savant ecclésiastique dit au sujet de cette formule que dans une légende monétaire les mots *in pace* aient été employés avec le sens que les inscriptions chrétiennes leur donnent.

Si sur les monnaies de Salonine les mots *in pace* n'avaient réellement pas le sens que les chrétiens de la primitive Église y attachaient, quand ils plaçaient ces mots sur leurs épitaphes, je n'aurais pas été fondé à dire que Salonine était morte chrétienne. En effet, si on pouvait donner une explication satisfaisante de ces deux mots, ce que j'ai dit à ce sujet se réduirait à une simple conjecture sans la moindre valeur, sans la moindre autorité.

Mais d'autres objections m'ont été faites quant à mon opinion sur ces médailles et quant aux inductions que j'ai cherché à tirer de la légende : AVGVSTA IN PACE.

D'abord on a prétendu que si on avait trouvé la formule IN PACE inscrite sur le tombeau même de Salonine, on aurait pu être fondé avec assez de raison à penser que la femme de Gallien était morte chrétienne. Mais que l'on doit se garder d'assimiler une légende monétaire à une formule lapidaire, employée dans les épitaphes chrétiennes avec un sens tout particulier. Qu'une monnaie frappée du vivant de l'impératrice ne peut signifier autre chose, si ce n'est que la princesse jouissait de la paix : *Augusta* (*degebat*) *in pace.*

On a dit que les lettres M. S. placées à l'exergue se retrouvent non-seulement sur la pièce qui porte : AVG. IN PACE, mais encore sur des monnaies qui montrent les images des divinités du paganisme : IVNO AVG. VENVS VICT. etc. Que la lettre S placée à l'exergue de quelques monnaies portant également la légende : AVG. IN PACE se rencontre sur d'autres pièces de Salonine qui montrent Vesta assise, accompagnée de la légende : VESTA FELIX. Que par conséquent toutes les pièces qui portent les sigles M. S. sont sorties d'un seul et même atelier monétaire, comme aussi toutes celles ayant à l'exergue la lettre S qui servait à indiquer une autre officine. Et comme celles de ces pièces sur lesquelles on voit des divinités païennes ont sans aucun doute été frappées quand Salonine occupait le trône, il s'ensuivrait assez naturellement que la légende : AVG. IN PACE se rapporte non à Salonine morte, mais à Salonine vivante, représentée assise dans une pose tranquille et jouissant de la paix. Cette paix à laquelle ferait allusion la légende de la monnaie de Salonine serait la paix que Gallien avait la prétention d'avoir rétablie dans toutes les provinces de l'empire, fait qui lui avait valu le titre de restaurateur de la paix, *Restitutor pacis*[2].

On allègue aussi plusieurs passages tirés des auteurs anciens qui auraient employé la locu-

[1] J'ai parlé ailleurs (*Revue de la numismatique belge*, 2e série, t. II, p. 335 et suiv.) d'une autre inscription évidemment païenne dans laquelle on avait cru retrouver la formule IN PACE, tandis qu'il y est question d'une *trirème* nommée *Pax*.

[2] *Supra*, p. 174.

tion *in pace* avec la signification de *paix*, de *repos*, de *quiétude*, appliquée à des personnes vivantes.

On pourait m'objecter encore que si plusieurs types et légendes monétaires sont communes à la plupart des Césars, d'autres n'appartiennent en propre qu'à un seul règne en particulier; qu'on aurait tort d'attribuer une intention toute spéciale et contraire aux usages à une légende, uniquement par la raison qu'elle ne se rencontre que sur les monnaies d'une seule princesse.

Je crois avoir réuni ici, sans en dissimuler aucune, les objections qui m'ont été faites par rapport à mon opinion sur la monnaie de Salonine qui, à mes yeux, semble prouver le christianisme de cette princesse.

D'abord je suis obligé de dire que ce n'est pas par une idée préconçue que j'ai rangé Salonine parmi les impératrices romaines qui, ouvertement ou secrètement, ont professé le christianisme avant Constantin. Que ce n'est pas en accumulant des textes plus ou moins spécieux, plus ou moins favorables à mon opinion et en torturant le sens d'une légende monétaire, que j'aurais forcément détournée de sa signification originelle pour la faire concorder avec le plan que je m'étais tracé, que j'ai voulu établir et prouver le fait que j'avance. Bien au contraire, mon point de départ a été cette légende même : AVGVSTA IN PACE, unique dans la suite impériale. Cette légende singulière m'a frappé, et comme je n'ai rien trouvé de semblable, sinon dans les épitaphes chrétiennes, j'en ai conclu que cette légende devait avoir le sens que ces épitaphes lui donnent et que la monnaie de Salonine sur laquelle cette légende est inscrite, venant à nous révéler un fait jusqu'ici inconnu, était une monnaie commémorative frappée en l'honneur de Salonine, après sa mort.

Je suis persuadé, d'un autre côté, que si on possédait le sarcophage dans lequel furent déposés les restes de l'impératrice Salonine, après sa mort, on n'y lirait sûrement qu'une épitaphe toute païenne, précédée de la formule ordinaire D. M. (*Diis Manibus*). On conçoit facilement que le tombeau consacré publiquement à la mémoire d'une princesse, femme d'un empereur romain, ne pouvait et ne devait porter pour épitaphe officielle, si je puis m'exprimer ainsi, qu'une inscription dans laquelle étaient employées les formules usitées et prescrites par les lois et la religion de l'empire. Autre chose est le tombeau érigé à une princesse, aux frais et avec le concours de l'État, et autre chose une médaille frappée, sinon secrètement, du moins avec une formule secrète destinée à honorer la mémoire d'une chrétienne. Pour admettre la présence d'une inscription chrétienne sur le tombeau même de Salonine, il faudrait supposer qu'après la catastrophe de Milan, dans laquelle périt Gallien avec sa famille, les chrétiens eussent eux-mêmes élevé un monument à Salonine. Or, cette supposition n'est guère admissible, puisque, sous le règne de Claude le Gothique et sous celui d'Aurélien, successeurs immédiats de Gallien, nous voyons se renouveler les édits de persécution contre les chrétiens. Si un prince chrétien était monté sur le trône immédiatement après Gallien, on pourrait dire

que sous son règne on avait voulu honorer la mémoire d'une princesse qui avait embrassé la même religion, en lui élevant un tombeau aux frais du trésor public. Mais il en est tout autrement et un hommage public ne pouvait pas être rendu à une princesse chrétienne, dans un temps où les disciples du Dieu Sauveur étaient obligés de fuir et de se cacher pour se soustraire aux tourments et à la mort.

C'était un usage chez les Romains de frapper des monnaies en l'honneur des princes après leur mort. On possède un grand nombre de pièces qui rappellent les honneurs de l'apothéose décernés aux Césars, à leurs femmes et aux membres de leur famille. On connaît aussi des pièces qui ne sont que des médailles commémoratives, frappées en l'honneur de quelques princesses qui n'ont pas été divinisées. Telles sont les médailles de bronze frappées à la mémoire d'Agrippine, femme de Germanicus et de Domitille, fille de Vespasien, après leur mort, et sur lesquelles on voit le *Carpentum* traîné par deux mules [1]. Le Sénat fit mettre Constantin au rang des dieux, malgré sa profession de chrétien et on frappa des monnaies pour célébrer son apothéose [2]. On connaît des monnaies de petit bronze, frappées, comme tout porte à le croire, après la mort de l'impératrice sainte Hélène, mère de Constantin ; ces pièces portent une légende dédicatoire : FL. IVL. HELENAE AVG. ; au revers, on lit : PAX PVBLICA, et à l'exergue, TRS. [3]. Cette forme d'apothéose avec une modification dans le ton de la dédicace qui faisait supprimer l'adjectif *diva*, la rendait, comme le fait observer M. Lenormant [4], *à peu près chrétienne*. La commémoration en l'honneur de Salonine, que nous révèle la monnaie sur laquelle on lit : AVGVSTA IN PACE, est *tout à fait chrétienne* et tellement conforme à la simplicité des épitaphes des premiers siècles, que cette conformité doit exciter l'étonnement.

Si des païens ont pu mettre au rang de leurs dieux un empereur chrétien, qui avait ouvertement embrassé la foi, qui avait protégé et comblé de faveurs les chrétiens, et cela immédiatement après sa mort et pendant que l'autorité de ses fils, également chrétiens, était reconnue; si des païens, dans tout l'empire, ont pu faire frapper des médailles pour célébrer cette apothéose et en consacrer la mémoire [5], ne peut-on pas conjecturer que des artistes chrétiens, en secret et dans quelque coin de l'empire, ont usé de ce même moyen pour rendre hommage à la mémoire d'une princesse chrétienne? Il est vrai que l'autorité du Sénat sanctionnait l'apothéose de Constantin, tandis qu'aucune loi ne pouvait autoriser l'altération des types ou des légendes des monnaies pour y introduire des signes chrétiens.

[1] MEMORIAE AGRIPPINAE ou MEMORIAE DOMITILLAE. S. P. Q. R. Eckhel, *D. N.* VI, p. 213, 346. Le *Carpentum* n'était pas un signe d'apothéose ou de consécration. Voyez Eckhel, *D. N. l. cit.*, p. 347,

[2] Eutrop., *Hist.* X, 8 ; Eckhel, *D. N.* VIII, p. 92.

[3] Eckhel, *l. cit* , VIII, p. 34.

[4] *Revue numismatique*, année 1843, p. 101. Cf. les *Annotations* de la lettre XVII du baron Marchant, dans la nouvelle édition de Leleux, p. 243.

[5] Les médailles frappées en l'honneur de Constantin, après sa mort, offrent un mélange de symboles païens et d'emblèmes chrétiens qui laisse l'esprit dans le doute par rapport au motif qui a pu présider à leur émission. Eusèbe (*Vita Constantini*, IV, 73) a parlé de ces pièces.

Plusieurs médailles frappées sous les règnes précédents nous ont montré des emblèmes chrétiens, cachés d'une manière subreptice dans une légende ou dans un type. La médaille commémorative de Salonine serait un exemple de plus de ces licences que se permettaient les monétaires. J'ai tâché de démontrer, dans mon *Mémoire sur l'impératrice Salonine*[1], que ces licences s'expliquaient assez naturellement par les troubles continuels de ces temps. On a parlé de l'altération des monnaies, si sensible sur les pièces frappées à Rome depuis Valérien. Ne peut-on pas croire, d'après les exemples que j'ai cités, que les monétaires ne se bornaient pas seulement à altérer et à diminuer le poids de la monnaie, à y introduire un alliage de métaux de moindre valeur, mais encore que cette licence allait jusqu'à altérer les types et à y introduire des détails ou insolites ou contraires même aux lois? Et remarquons-le bien, que c'est toujours d'une manière détournée et avec une certaine timidité que les légendes ou les types sont altérés.

Ainsi, si la médaille de Salonine nous montre dans la légende du revers une formule chrétienne qui donne à connaître que la princesse est morte dans la communion de l'Église, au droit le monétaire a conservé le buste de Salonine, placé sur un croissant, représentation adoptée à cette époque pour les effigies des impératrices romaines, et consacrée par les dogmes et l'usage des païens qui, par adulation, cherchaient toujours à identifier les princes et les princesses aux divinités; au revers, le type de l'impératrice assise, tenant le sceptre et la branche d'olivier, attributs ordinaires de la déesse *Pax*, s'assimilait, du moins extérieurement, au type de la Paix si fréquent sur les monnaies impériales. On représentait donc l'impératrice avec des attributs vagues ou indifférents aux yeux des chrétiens, on conservait les formes extérieures admises sur les monnaies publiques, mais la légende, assez explicite pour un chrétien, suffisait au but qu'on s'était proposé.

Et remarquons que la même observation s'applique aux médaillons d'Apamée et de Mæonia, que j'ai décrits plus haut[2]; sur l'un, le triomphe de Bacchus est conservé, mais il est surmonté du monogramme du Christ ☧; sur l'autre, l'arche de Noé (κιβωτὸς) fait allusion au surnom de la ville, Apamée, Κιβωτὸς, mais le nom de ΝΩΕ inscrit sur l'arche ne permet pas de confondre cette représentation avec le déluge de Deucalion ou avec celui de Xisuthrus.

J'ai rappelé dans mon *Mémoire*[3] la révolte des monétaires, sous Aurélien, l'an 274 après J.-C., six ans à peine après la mort de Gallien[4]. La coïncidence de ce fait avec l'altération des types et des légendes mérite une sérieuse considération. Cette révolte, provoquée par les réformes qu'Aurélien voulait introduire dans la fabrication des monnaies, prouve l'indé-

[1] P. 50 et suiv.
[2] *Supra*, p. 169 et 172.
[3] P. 53.
[4] Vopisc. *in Aureliano*, 38; Aurel. Victor, *de Cæsaribus*, XXXV, 6; *Epit.*, XXXV, 4; Eutrop., *Hist.*, IX, 14; Suid., *v.* Μονιτάριοι.

pendance de ces monétaires, leur puissance et la liberté extrême dont ils jouissaient et dont ils abusaient. J'ajouterai que quoique Aurélien vint à bout de vaincre les monétaires et ceux sans doute qui s'étaient joints à leur révolte, comme il arrive toujours dans des cas pareils, la réforme monétaire d'Aurélien fut loin d'être complète ; les pièces d'or frappées après cet événement se distinguent par le mérite de la fabrication et le poids[1], mais quant à la monnaie d'argent, ce n'est qu'à la neuvième ou dixième année de Dioclétien que les pièces de bronze saucé disparaissent pour faire place aux nouveaux deniers d'argent pur portant les sigles XCVI, marque du poids légal du denier d'argent[2].

Maintenant, si les lettres M. S. se lisent non-seulement sur la médaille à laquelle j'attribue une intention secrète, mais encore sur des pièces qui ont pour type des divinités du paganisme, il ne s'ensuit pas d'une manière rigoureuse que les unes et les autres aient été frappées du vivant de Salonine. Les monétaires chrétiens auxquels j'attribue la fabrication des pièces en question avaient tout intérêt à dissimuler sous des formes avouées et consacrées par les usages païens une formule gravée d'une manière subreptice sur une monnaie qui allait entrer en circulation avec les autres monnaies publiques de l'empire. De là, comme je l'ai déjà fait observer, la forme et les attributs de la déesse *Pax*, sous lesquels l'impératrice est ici représentée ; de là, les lettres qui se retrouvent sur des monnaies à l'effigie de Salonine et portant des types païens. Et d'ailleurs, pourquoi ne pas admettre que dans les ateliers monétaires qui étaient indiqués par les différents M. S. P. ou S. et qui avaient émis, du vivant de Gallien et de Salonine, des pièces à types païens, il ne se trouvait pas des chrétiens qui, après la mort de Salonine, voulurent honorer une princesse qui, en secret ou en public, avait professé la foi en Jésus-Christ[3] ? Il me semble que la présence d'un différent monétaire identique ne doit pas faire attribuer toutes les pièces sur lesquelles il se trouve gravé à une seule et même émission de numéraire.

On cite plusieurs passages tirés des auteurs de la bonne latinité, tant en prose qu'en vers, pour prouver que les mots *in pace* ont été appliqués à des personnages vivants, avec la signification de repos après le travail. Il me semble nécessaire de soumettre ces passages à un nouvel examen avant de prononcer d'une manière définitive sur le sens que j'attribue à la légende monétaire : AVGVSTA IN PACE.

Il est certain que les anciens honoraient d'un culte une déesse qui était la personnification

[1] Lenormant, *Iconographie des Empereurs romains*, p. 106.

[2] Voyez mes *Annotations* de la lettre XXVII du baron Marchant, dans la nouvelle édition de Leleux, p. 416 et suiv. Cf. Th. Mommsen, Ueber den Verfall des römischen Münzwesens in der Kaiserzeit, dans les Berichte über die Verhandlungen der Königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, 1851, S. 264 u. folg.

[3] M. Anatole Barthélemy (*Revue numismatique*, année 1853, p. 67), a cité quelques passages historiques qui viennent à l'appui de mes remarques, et qui prouvent, quoique ces textes se rapportent à une époque postérieure au règne de Gallien, que le christianisme comptait de nombreux prosélytes parmi les ouvriers monétaires.

de la paix. Εἰρήνη, représentée sous les traits d'une femme assise, portant le caducée, est figurée sur les médailles des Locriens, accompagnée de la légende ΕΙΡΗΝΗ[1]. Les nombreuses monnaies latines que nous possédons reproduisent à tous les règnes l'image de la déesse *Pax*, accompagnée de plusieurs épithètes : PAX AVG., PAX PVBLICA, PAX AETERNA, PAX PERPETVA, etc.

Juvénal a dit :

Ut colitur PAX, *atque Fides.*

Sat. I, 115.

Dans les calamités publiques, on demandait la paix des dieux. *T. Sulpicio Petico et C. Licinio Stolone Coss. pestilentia fuit, et* PACIS *deûm exposcendæ causa tertio, post conditam urbem, lectisternium fuit.* T. Liv. VII, 2.

Sed votis precibusque jubent exposcere PACEM.

VIRG., *Æn.* III, 261.

Hostia cæsa PACEM *deûm adorare.* T. Liv. VI, 12.

Je pourrais multiplier les citations au sujet du culte rendu par les anciens à la déesse *Pax ;* mais les textes que je viens de citer me paraissent suffire.

Il est certain aussi qu'on s'est servi de l'expression *quiescere pace*, pour indiquer le repos que prend un homme après de rudes travaux, qu'on a pu dire *in pace*, pour régner en paix, être en paix, tenir en paix, préparer quelque chose pendant la paix, etc. On a souvent cité, et précisément à l'occasion de la médaille de Salonine portant la légende : AVGVSTA IN PACE[2], le vers de Virgile relatif à Anténor :

. . . . . *Nunc placida compostus* PACE *quiescit.*

VIRG. *Æn.*, I, 249.

Le poëte a pu dire, en parlant du règne de Latinus ou de celui de Saturne,

. . . . . . *Rex arva Latinus et urbes*
Jam senior longa placidas IN PACE *regebat.*

VIRG. *Æn.*, VII, 45-46.

. . . . . . *Sic placida populos* IN PACE *regebat.*

VIRG. *Æn.*, VIII, 325.

En parlant de l'avenir des Troyens et des Rutules, peuples destinés à vivre dans une paix éternelle, Virgile a dit :

. . . . . . *Tanton' placuit concurrere motu,*
Juppiter, æterna gentes IN PACE *futuras?*

VIRG. *Æn.*, XII, 503-504.

Ovide loue L. Pomponius Flaccus de tenir en paix les peuples Mysiens :

Hic tenuit Mysas gentes IN PACE *fideli.*

OVID. *Ex Ponto*, IV, *Epist.* IX, 77.

[1] Eckhel, *D. N.*, I, p. 176; Mionnet, I, p. 195, n° 914.

[2] A. M. Lupi, *Dissertatio et animadversiones in Severæ martyris epitaphium*, p. 104, n. 2.

Cicéron parle de préparatifs de guerre faits dans la paix et le loisir : *Audire cupio : qui* IN PACE *et otio, quum manum fecerit, copias pararit, multitudinem hominum coegerit, armarit, instruxerit*, etc. Cic. *Pro A. Cæc.* XII.

Mais tous ces passages, et quelques autres qu'on pourrait peut-être y joindre, ont-ils quelque rapport, quelque ressemblance avec la formule elliptique *Augusta in pace?* Cette forme n'est-elle pas exactement celle des épitaphes chrétiennes ? C'est sur ces épitaphes qu'on trouve une quantité d'exemples du nom propre du défunt, seul, isolé, sans être accompagné d'un verbe, suivi simplement des mots *in pace.* Pour attribuer à Salonine vivante la légende monétaire que j'examine, il faut nécessairement sous-entendre un verbe, *degere, vivere, quiescere,* etc. Mais peut-on citer un seul exemple analogue de cette forme elliptique, tiré de quelque écrivain latin ? Je ne le pense pas. Et puis les mots *Augusta in pace* peuvent-ils avoir le sens qu'on leur attribue? Peuvent-ils s'entendre de la paix qui règne entre les vivants ou entre les peuples ? Ce serait une chose étrange que sous aucun autre règne on n'eût employé cette locution, tandis que les exemples d'allusion à la paix surabondent dans la suite impériale latine. C'est toujours PAX AVG. ou AVGG. (*Pax Augusti*, *Augustæ* ou *Augustorum*) qui est la forme habituelle des légendes tracées près de la figure de la *Paix* personnifiée.

Comme les Romains n'ont jamais employé l'expression *in pace* dans le sens que les inscriptions chrétiennes lui donnent, c'est-à-dire de *repos paisible* dans la tombe, on ne peut guère se refuser, ce me semble, à adopter l'explication que j'ai proposée.

Et d'ailleurs, le souhait de la paix, adressé aux vivants comme aux morts, est une expression si éminemment chrétienne, si éminemment biblique qu'à chaque instant on en trouve des exemples dans l'ancien comme dans le nouveau Testament. L'ange dit à Tobie : *Ne craignez point, la paix soit avec vous*[1]. Dans l'Évangile, à la naissance de Notre-Seigneur, les anges chantent l'hymne : *Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*[2]. Quand Jésus-Christ, après sa résurrection, apparaît aux apôtres assemblés, la première parole qu'il leur dit est: *La paix soit avec vous*[3]. Je pourrais multiplier ces citations, mais les passages que je viens de rappeler suffisent surabondamment pour faire apprécier la valeur du mot *paix* dans le langage chrétien, surtout si on rapproche ces passages de ce que j'ai dit plus haut[4], à savoir que le mot *pax* indiquait formellement la communion de l'Église. Aussi, dans les épitaphes chrétiennes, trouve-t-on non-seulement DORMIT IN PACE, mais aussi quelquefois ces expressions : QVI VIXIT IN PACE.

Je persiste donc à regarder la monnaie de Salonine portant la légende : AVGVSTA IN PACE, comme une monnaie commémorative frappée en l'honneur de Salonine après sa mort, par

[1] *Pax vobis, nolite timere.* *Tob.* XII, 17,
[2] S. Luc., II, 14.
[3] S. Luc., XXIV, 36; S. Joann., XX, 19.
[4] *Supra*, p. 177.

des monétaires chrétiens, et à reconnaître dans la légende : AVGVSTA IN PACE un de ces signes secrets au moyen desquels les chrétiens se reconnaissaient entre eux sans révéler leur profession à leurs ennemis.

Le mot MEMORIAE chez les païens est employé, tant sur les tombes que sur les monnaies commémoratives, comme une marque d'affection envers les morts, qui n'implique pas l'idée d'apothéose[1]. Pourquoi les chrétiens n'auraient-ils pas pu également employer sur une monnaie une formule propre aux monuments funéraires?

Un autre argument dont je me suis servi dans mon *Mémoire*[2] pour corroborer ce que je dis du christianisme de Salonine, ce sont les édits de Gallien en faveur des chrétiens. En effet, et ceci mérite quelque considération, à peine Valérien, qui avait cruellement persécuté l'Église, est-il fait captif par les Perses, que son fils donne des ordres pour apaiser la persécution. Eusèbe[3] nous a conservé le texte même d'un de ces édits, adressé aux évêques d'Orient et d'Égypte[4].

On a dit que ce serait deviner que de vouloir assigner à quelque motif particulier les dispositions bienveillantes de Gallien pour les chrétiens. On a voulu attribuer ces dispositions à la haine que Gallien portait à Macrien, qui, fort puissant sous Valérien, s'était révolté aussitôt après le malheur arrivé à ce prince, et s'était déclaré empereur en Orient[5].

C'est à l'influence de Salonine que j'attribue la promulgation de ces édits en faveur des chrétiens. Nous avons vu plus haut[6] que, sous le règne de Commode et de Sévère Alexandre, deux femmes, Marcia, la concubine du tyran, et Julia Mamæa, la mère de l'empereur, avaient su, par leur ascendant, concilier aux chrétiens la protection de ces princes. Gallien, malgré les débordements de ses mœurs, avait conservé des sentiments d'estime, de respect et d'amour pour sa femme[7]. Le palais de Valérien, au dire d'Eusèbe, était rempli de gens pieux (θεοσεβεῖς) et craignant Dieu[8], et, ce qui est remarquable, c'est que l'évêque de Césarée tient le même langage en parlant de la cour de Constance Chlore[9]. L'écrivain ecclésiastique a, sans aucun doute, voulu donner à entendre, par ces expressions, qu'il y avait des chrétiens parmi les gens de la cour de Valérien, et cette opinion acquiert d'autant plus de force et d'autorité et de ce que je viens de faire remarquer relativement au langage d'Eusèbe en parlant de la maison de Constance Chlore, où nous savons positivement qu'il y avait des chrétiens, et de ce que l'historien ajoute que le palais de Valérien avait l'apparence d'un oratoire (καὶ ἦν ἐκκλησία Θεοῦ). Salonine, aussi bien que les autres princesses qui avaient occupé le trône avant elle, a pu entendre parler de

[1] Eckhel, *D. N.* VIII, p. 465.

[2] P. 33 et suiv.

[3] *Hist. eccl.*, VII, 13.

[4] C'est ce qui résulte clairement du texte de cet édit, comme l'a fait observer Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 23.

[5] Crévier, *Histoire des empereurs romains*, l. XXVI, § 6.

[6] *Supra*, p. 165 et 166.

[7] Voyez mon *Mémoire*, p. 11, 12, 16, 34.

[8] *Hist. eccl.*, VII, 10. Καὶ πᾶς ὁ οἶκος αὐτοῦ θεοσεβῶν πεπλήρωτο, καὶ ἦν ἐκκλησία Θεοῦ.

[9] *Vita Constantini*, I, 17.

la religion chrétienne; elle a pu se faire instruire dans les dogmes chrétiens. Mais l'histoire, qui ne parle qu'en passant de Salonine, garde le silence le plus absolu sur la religion qu'elle professait. Nous avons déjà fait observer[1], d'après M. l'abbé Greppo, que sur les médailles aux effigies de Mamæa et d'Otacilia Severa, on ne trouvait aucun signe qui rappelât la religion chrétienne. Il en est de même, abstraction faite de la médaille sur laquelle nous croyons reconnaître un signe chrétien secret, il en est de même, dis-je, des types gravés au revers des pièces qui portent l'effigie de Salonine. On voit sur ces pièces plusieurs divinités païennes, accompagnées des légendes : CERERI AVG., IVNO AVG., IVNO CONSERVAT., IVNONI CONS., IVNO REGINA, IVNO VICTRIX, DEAE SEGETIAE, ROMAE AETERNAE, VENVS AVG., VENVS FELIX, OU VENERI FELICI, VENVS GENETRIX, VENERI OU BENERI GENETRICI, VENVS VICTRIX, VESTA OU VESTA FELIX, etc.

J'ai rappelé dans mon *Mémoire*[2] les circonstances dans lesquelles se trouvait l'empire romain, au moment où l'on peut présumer que Salonine se convertit à la vraie foi. Le malheur de Valérien, fait inouï dans les annales du peuple roi, qui n'avait jamais vu tomber son chef entre les mains des ennemis, la peste, la famine, les tremblements de terre, la guerre civile, les invasions des Barbares, etc., toutes ces calamités réunies étaient bien capables de frapper de terreur les païens et surtout les Romains, peuple superstitieux, s'il en fut jamais. Si Salonine n'avait pas encore renoncé au culte des fausses divinités à l'époque où Eusèbe signale la présence de chrétiens à la cour de Valérien, on peut, avec quelque vraisemblance, placer la conversion de la femme de Gallien quelques années plus tard, quand tous les désastres que je viens de rappeler vinrent fondre sur l'empire.

Ce que les historiens nous apprennent du caractère de Salonine ne dément en aucune façon ce que l'on peut dire en faveur de sa conversion à la foi chrétienne. Les marbres et les médailles célèbrent à l'envi sa *sainteté*, sa *chasteté*, sa *piété*[3]. Et quoique les inscriptions et les légendes monétaires donnent souvent des éloges à des personnages qui en sont peu dignes, d'après ce que l'on connaît de leurs actions, de leurs mœurs et de leur caractère, il n'est guère permis d'élever des doutes sur les vertus de Salonine. C'est là l'avis des critiques les plus graves[4]. Aucune donnée historique ne justifierait d'ailleurs ces doutes.

Je suis entré dans des détails assez étendus sur Salonine, et surtout sur le fait qui me paraît résulter de l'interprétation des mots : AVGVSTA IN PACE, tracés sur une médaille à l'effigie de cette princesse. Je me suis cru obligé d'insister sur le sens qui, à mon avis, appartient à ces mots. Les recherches qui précèdent me semblent justifier la place que je donne à Salonine parmi les princesses chrétiennes, avant Constantin. J'ai tâché d'exposer, avec autant de clarté et d'exactitude qu'il m'a été possible, les raisons qui me font croire au christianisme de Salonine.

[1] *Supra*, p. 167 et 169.
[2] P. 35 et suiv.
[3] Voyez les inscriptions et les médailles citées dans mon *Mémoire*, p. 15.
[4] Voyez les réflexions de M. Creuzer, *Notæ ad Porphyr. Vit. Plotini*, p. CVII, sqq.

Le fait me paraît suffisamment prouvé par la médaille. Si l'histoire n'en parle pas, du moins, indépendamment de la médaille, il existe certains faits moins positifs, il est vrai, qui viennent jeter quelque jour sur cette question, si on les rapproche d'autres faits antérieurs. En effet, plusieurs impératrices avaient professé, plus ou moins ouvertement, le christianisme avant le règne de Gallien. On ne peut élever aucun doute à cet égard. Il n'y a aucune invraisemblance non plus à reporter à Salonine l'honneur des édits rendus par Gallien en faveur des chrétiens. Les règnes précédents nous ont habitué en quelque sorte à voir se renouveler des traits de cette nature; j'ai cité l'exemple de plusieurs femmes qui, animées de sentiments d'humanité et de charité, avaient profité de leur haute position pour rendre des princes païens favorables aux disciples du Christ. Mais mon hypothèse se change en certitude, si on admet le seul sens vrai et raisonnable de la légende gravée sur la médaille de Salonine; AVGVSTA IN PACE est une formule chrétienne, éminemment et exclusivement chrétienne, les monuments l'attestent; rien de pareil ne se trouve chez les polythéistes; cette formule a été employée par les seuls chrétiens, sur leurs épitaphes, pour indiquer que le défunt était mort dans la communion de l'Église; la médaille sur laquelle cette même formule se retrouve est une médaille commémorative destinée à honorer la mémoire d'une impératrice chrétienne.

Du reste, la conviction que j'ai acquise en faisant ces recherches, est sincère et dégagée de toute espèce de préoccupation. C'est avec le désir de trouver la vérité, au point de vue scientifique, que je me suis livré à une nouvelle étude de la locution *in pace*. Je n'ai pas d'autre but en soumettant ces recherches à l'appréciation et au jugement des savants qui se sont occupés de ces matières.

§ V. — SAINTE SERENA.

Les historiens du règne de Dioclétien ont péri. On cite les commentaires d'un certain Claudius Eusthénius [1], qui avait conservé la mémoire des gestes de Dioclétien; mais aucun fragment de ces commentaires n'est parvenu jusqu'à nous. On en est donc réduit à l'autorité d'écrivains d'une époque plus récente, pour connaître les événements de ce règne.

Aucun monument ne fait mention de la femme de Dioclétien, et jusqu'au XVII[e] siècle, époque à laquelle Baluze publia pour la première fois le traité de Lactance, intitulé : *De Mortibus Persecutorum*, on ne connaissait même pas le nom de cette princesse, ou du moins on ne la connaissait pas sous le nom que Lactance lui donne.

On sait d'une manière certaine que Dioclétien, pendant toute la durée de son règne, n'a eu

[1] Fl. Vopisc. *in Carino*, XVIII. Cf. Baron., *Annales eccl. ad ann. Christi* 295.

qu'une seule femme; les érudits s'accordent tous à cet égard[1]. D'après Lactance[2], le nom de cette princesse aurait été *Prisca*. On ne possède aucune médaille à l'effigie et au nom de Prisca; son nom ne paraît pas non plus dans aucun monument épigraphique; on n'a aucun renseignement particulier sur cette princesse; Lactance, enfin, est le seul auteur qui en parle; encore ne la désigne-t-il par son nom propre qu'une seule fois et dans un seul endroit de son livre de la *Mort des Persécuteurs*.

Cependant, il existe d'autres documents auxquels on n'a accordé jusqu'ici que peu ou point d'attention, faute d'en avoir bien apprécié la valeur.

Au 16 août, le martyrologe d'Usuard, d'accord avec celui d'Adon, fait mention de *sainte Serena*, qualifiée de femme de l'empereur Dioclétien. *Romæ sanctæ Serenæ uxoris quondam Diocletiani Augusti*. Plus loin, on lit dans les *Auctaria : Romæ, depositio sanctæ Serenæ imperatricis, uxoris Dyocletiani* (sic) *imperatoris, quæ christianis, suo in tempore, multum utilis fuit, et multis christianis vitam istam prolongavit ne punirentur.*

Romæ, passio sanctæ Serenæ martyris, uxoris quondam Diocletiani Augusti.

D'après ces textes, *Serena* aurait été le nom de la femme de Dioclétien; elle aurait rendu de grands services aux chrétiens, aurait sauvé la vie à un grand nombre d'entre eux, pendant la sanglante persécution qui s'éleva dans la dix-neuvième année du règne de Dioclétien (303 de J.-C.), et plus tard elle aurait reçu la palme du martyre.

Au même jour, on fait mention de *sainte Artemia*, vierge et martyre, fille de Dioclétien et de sainte Serena. Voici ce qu'on lit au sujet de cette sainte dans les *Auctaria* du martyrologe d'Usuard : *Artemiæ virginis et martyris, filiæ sanctæ Serenæ et Diocletiani imperatoris. Quæ per beatum Ciriacum* (sic) *a demonio liberata et baptizata, a Galerio Maximino* (sic), *fratre suo, post mortem patris, imperante, martyrio coronata est.*

Nous apprenons par ce texte qu'Artemia fut convertie et baptisée par saint Cyriaque et qu'elle souffrit le martyre, après la mort de son père, par ordre de Galère Maximien, qui est qualifié ici de frère d'Artemia, parce qu'il avait été adopté par Dioclétien, dont il était devenu le gendre par son mariage avec Galeria Valeria, fille de ce prince, qu'il avait épousée en l'an 292 de J.-C. Il y a ici un anachronisme évident. Dioclétien ne mourut à Salone qu'en 313, tandis que Galère Maximien était déjà mort deux ans auparavant, en 311.

Les actes de sainte Susanne et ceux du pape saint Marcel semblent être les documents les plus anciens que nous possédions, qui donnent à sainte Serena le titre d'impératrice et la qualification de femme de Dioclétien. Ce serait de ces actes que les auteurs des anciens martyrologes auraient tiré ce qu'ils disent de sainte Serena et de sa fille, sainte Artemia. Malheureuse-

[1] Steph. Baluz., *Annotat. ad* Lactant. *de Mortibus Persecut.*, p. 296, ed. Lenglet Dufresnoy.

[2] *De Mortibus Persecut.*, XV.

ment, ces actes, d'après les autorités les plus graves, ne méritent que peu de confiance; Tillemont [1] dit qu'ils sont absolument insoutenables. Mais tout en n'attachant pas une grande importance à l'autorité de ces actes (je laisse entièrement de côté la question de leur authenticité), ne serait-on pas fondé à penser que c'est d'après quelque tradition plus ancienne que, dans ces actes, on a donné à sainte Serena la qualification d'impératrice et de femme de Dioclétien, et à sainte Artemia celle de fille de ce prince [2]?

Dans les actes du martyre de saint Georges [3], il est question d'une *Alexandra*, impératrice, femme de Dioclétien. Cette Alexandra accompagne l'empereur dans un voyage de Rome à Nicomédie, dans le dessein d'aller voir sa fille, mariée à Galère Maximien; un miracle arrivé pendant le martyre de saint Georges est cause de sa conversion à la foi chrétienne.

Dans les *Acta Sanctorum* [4], les Bollandistes ont rassemblé ce qu'on sait sur sainte Serena et sur sa fille sainte Artemia. Les savants hagiographes n'admettent pas que la femme de Dioclétien ait pu avoir plusieurs noms. Dire que Serena et Alexandra ont été des concubines de Dioclétien, ne serait pas exact. Les Bollandistes préfèrent reconnaître dans sainte Serena une matrone respectable, peut-être attachée à la cour impériale, qui aura embrassé le christianisme avec sa fille Artemia.

Le père Oderico [5] regarde *Serena* comme une esclave ou une affranchie attachée au service de l'impératrice Prisca et la joint à *Tryphonia* pour lui refuser, ainsi qu'à cette dernière, le titre d'impératrice.

Ce que j'ai déjà dit [6] de sainte Tryphonia, la femme d'Herennius Etruscus, peut s'appliquer également à sainte Serena. Les martyrologes ont pu conserver et transmettre à la postérité les noms de quelques princesses qui n'ont joué aucun rôle important sur la scène du monde et de plus, qui, à cause de leur changement de religion, ont dû être méprisées par les historiens païens.

On a dit que Prisca et sa fille Valeria avaient l'une et l'autre embrassé le christianisme, mais que plus tard, sur les menaces de Dioclétien, elles avaient abandonné la religion chrétienne pour retourner au culte des idoles. Et comme Lactance, qui semble faire allusion à la conversion de ces deux princesses ainsi qu'à leur faiblesse, n'indique nulle part qu'elles soient revenues de leur erreur et aient fait pénitence, on met en doute qu'elles aient réellement professé la foi en Jésus-Christ, ou du moins qu'après avoir offert de l'encens aux idoles, elles aient expié leur faute. On en conclut que certainement on doit se garder de confondre Prisca avec sainte

[1] *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 760 et suiv.

[2] Voyez les controverses auxquelles ont donné lieu ces qualifications dans les *Acta Sanctorum*, 16 Febr., p. 64; § 22 sqq. ; 11 Aug., p. 629; 16 Jan.; p. 7, § 10; 16 Aug., p. 263-265. Cf. Baron. *Annales eccl. ad ann. Christi* 295.

[3] *Acta Sanctorum*, 23 April., p. 103, § 11; p. 119, § 9.

[4] 16 Aug., p. 263 sqq. ; 8 Aug., p. 331 sqq. ; 11 Aug., p. 629 sqq. ; 16 Jan., p. 7 sqq. ; 16 Febr., p. 66 sqq.

[5] *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata*, p. 212, 213.

[6] *Supra*, p. 171 et 172.

Serena. Je suis loin de me dissimuler les graves difficultés qui se présentent à l'égard de cette question. Mais examinons de nouveau le texte de Lactance et voyons si les expressions dont se sert cet auteur ne sont pas, au contraire, très-favorables à l'opinion de ceux qui se prononcent pour le christianisme de Prisca et de Valeria.

Furebat ergo imperator non jam in domesticos tantum, sed in omnes, et primam omnium filiam Valeriam, conjugemque Priscam sacrificio pollui coegit.

Lactant., *de Mortibus Persecut.* XV.

« L'empereur était en fureur non-seulement contre ses serviteurs, mais contre tout le « monde, et il obligea, avant tous les autres, sa fille *Valeria* et sa femme *Prisca à se souiller* « *par un sacrifice.* »

J'ai souligné à dessein les mots *à se souiller par un sacrifice*, car ne peut-on pas conclure d'une manière sûre de ces mots : *sacrificio pollui,* que Valeria et Prisca professaient l'une et l'autre la foi en Jésus-Christ? Si ces princesses n'avaient pas été converties, l'action d'offrir un sacrifice aux dieux n'aurait pu les souiller! Et, d'ailleurs, si elles avaient été païennes, pourquoi l'empereur les aurait-il obligées, par contrainte, à donner l'exemple aux gens de sa maison? Une païenne n'aurait fait aucune difficulté de s'acquitter d'un acte religieux qu'elle était habituée à considérer comme une action louable, comme un devoir. De plus, Lactance, quand il raconte la fin tragique de ces deux princesses, se garde bien de se servir d'expressions blessantes; il déplore le sort affreux que Licinius leur avait réservé; il n'a pour leur mémoire ni la moindre parole de blâme, ni le moindre reproche, ni la moindre expression d'aigreur.

Valeria quoque per varias provincias quindecim mensibus plebeio cultu pervagata, postremo apud Thessalonicam cognita, comprehensa cum matre pœnas dedit. Ductæ igitur mulieres cum ingenti spectaculo et miseratione tanti casus ad supplicium, et amputatis capitibus corpora earum in mare abjecta sunt. Ita illis pudicitia et conditio exitio fuit.

Lactant., *l. cit.* LI.

« *Valeria*, après avoir erré pendant quinze mois dans plusieurs provinces, vêtue comme « une femme du peuple, fut enfin reconnue aux environs de Thessalonique; ayant été arrêtée « elle fut condamnée avec sa mère, à perdre la vie. Les deux femmes étant donc conduites « au supplice, le spectacle de leurs malheurs excita une grande pitié. On leur trancha la tête, « et leurs corps furent jetés dans la mer. Ainsi leur chasteté et leur condition furent la cause « de leur perte[1]. »

La femme de Dioclétien a pu avoir plusieurs noms [2], et ceci ne serait nullement contraire aux usages romains. Pourquoi n'admettrait-on pas que cette princesse s'appelait

[1] Cf. Tillemont, *Histoire des empereurs romains,* t. IV, p. 157.

[2] C'est aussi l'avis du savant Tillemont, *Histoire des empereurs romains,* t. IV, p. 3 ; *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique,* t. IV, p. 761. Cf. Banduri, *Num. Imp. Rom.*, t. II, p. 43.

Serena Alexandra Prisca[1]? Toutes les impératrices romaines portaient plus d'un seul nom, les historiens et les médailles l'attestent. Sallustia Barbia Orbiana, la femme de Sévère Alexandre, n'est connue que par la numismatique; encore les monnaies à son effigie, frappées en Égypte, portent-elles quelques noms qui ne se lisent pas sur les monnaies à légendes latines[2]. Il en est de même des médailles de Salonine à légendes grecques qui ajoutent aux noms de ΚΟΡΝΗΛΙΑ CΑΛΩΝΕΙΝΑ celui de ΧΡΥCΟΓΟΝΗ[3]. Si le nom de *Chrysogone* s'était trouvé seul dans quelque historien, sans que les médailles en eussent conservé le souvenir, personne n'eût pu se douter qu'il appartînt à Salonine; on aurait pu penser soit à une seconde femme de Gallien, soit à une concubine de ce prince. Il en est de même du nom de *Cupressenia*, qui est un des noms propres d'Herennia Etruscilla, la femme de Trajan Dèce. Un marbre publié par Muratori[4] est le seul monument qui fasse mention de ce nom.

Maintenant, dire que Galeria Valeria, dont on a des médailles[5], est la même qu'Artemia ne serait peut-être pas exact, puisque sainte Artemia est qualifiée de *vierge* dans les anciens martyrologes. Valeria, comme je l'ai dit plus haut, avait été la femme de Galère Maximien; elle ne fut condamnée à perdre la vie que sous le règne de Licinius, en 315, tandis qu'Artemia vierge, qui a pu être sa sœur, souffrit le martyre par ordre de Galère Maximien lui-même, s'il faut en croire les actes de saint Marcel[6]. Il est vrai que Lactance[7] parle de la *chasteté* de la fille de Dioclétien, mais ceci se rapporte au refus qu'avait fait Valeria de prendre pour second mari Maximin, après la mort de Galère Maximien[8].

Les faits racontés dans les anciens martyrologes acquièrent une autorité et un intérêt vraiment historiques, si on a soin de les rapprocher d'autres données. Je crois avoir restitué au texte de Lactance sa véritable signification. La femme de Dioclétien a pu non-seulement être chrétienne, mais encore avoir été mise après sa mort au nombre des saints. J'ai eu occasion de citer dans ce travail les noms de plusieurs princesses honorées du titre de saintes par l'Église. D'ailleurs le pape saint Caïus qui vivait à cette époque était lui-même proche parent de l'empereur Dioclétien[9].

[1] Je ne parle pas ici du nom d'*Eleutheria* qu'Anastase le Bibliothécaire, dans la Vie du pape Vigile (*Vit. Pont. Rom.*, 60, p. 41 B), semble attribuer à la femme de Dioclétien. Voyez Tillemont, *Histoire des empereurs romains*, t. IV, p. 3; Steph. Baluz., *Annotat. ad* Lactant., *de Mort. Persecut.*, p. 296.

[2] ΓΝ. CΕΙ. ΕΡΕ. ΒΑΡΒ. ΟΡΒΙΑΝ. CΕ. Eckhel, *D. N.*, VII, p. 286.

[3] Eckhel, *D. N.*, VII, p. 410.

[4] P. MXXXVI, 4.; Maffei, *Mus. Veronense*, p. CII. Cf. Eckhel, *D. N.* VII, p. 346.

[5] Mionnet, *Rareté des médailles romaines*, t. II, p. 187.

[6] *Acta Sanctorum*, 16 Jan., p 8, § 20.

[7] *De Mort. Persecut.*, LI.

[8] Lactant., *de Mort. Persecut.*, XXXIX. Cf. Tillemont, *Hist. des empereurs romains*, t. IV, p. 117, 118. On rapporte une inscription tracée sur une lame de plomb et trouvée en 1726 sous le maître-autel de l'église de saint Celse, à Rome:

ARTEMIA. VIRG. FILIA. DIOCLETIANI.

Si cette inscription est authentique, mais les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, 8 Aug. p. 331, § 24) semblent en douter, elle confirmerait entièrement la qualification que les actes de sainte Susanne et ceux de saint Marcel, d'accord avec les martyrologes, donnent à sainte Artemia.

[9] *Acta Sanctorum*, 22 April., p. 13, sqq. Saint Caïus gouverna l'Église jusqu'en 296 après J.-C.

D'après les réflexions qui précèdent ne peut-on pas croire avec quelque probabilité que Prisca et Valeria, la femme et la fille de Dioclétien, avaient embrassé le christianisme, que contraintes et forcées elles eurent la faiblesse de céder aux menaces de l'empereur et de prendre part ou du moins d'assister à un sacrifice solennel offert aux dieux? Si Lactance ne dit pas d'une manière formelle que les deux princesses étaient chrétiennes, les termes dont il se sert suffisent pour donner à entendre que Prisca et Valeria avaient changé de religion. Et d'ailleurs, le fait était encore tout récent; il était sans doute trop connu de son temps pour qu'il se soit cru obligé de le préciser davantage, en entrant dans des détails ou des développements qui l'éloignaient du sujet de son livre. On a prétendu que si la femme de Dioclétien avait été réellement chrétienne, si elle avait souffert la mort en confessant la foi, ces circonstances étaient trop glorieuses, trop favorables à la cause des chrétiens pour qu'un écrivain tel que Lactance se fût permis de les passer sous silence[1]. Mais tout ceci n'est fondé que sur des conjectures et sur des inductions négatives, et si Lactance ne dit pas non plus d'une manière expresse que ces deux malheureuses femmes firent pénitence, afin d'expier la faute qu'elles avaient commise, le récit de leurs longues infortunes pouvait suffire pour donner à entendre qu'elles avaient souffert une dure punition du ciel. En effet, l'exil auquel Maximin les condamna en les reléguant dans les déserts de la Syrie[2], les vexations de toute espèce auxquelles elles furent exposées pendant nombre d'années, et enfin leur mort tragique sont des faits qui peuvent bien être considérés, ce me semble, comme des moyens d'expiation.

On pourrait objecter, d'un autre côté, à ceux qui ne veulent pas reconnaître que Prisca et sa fille aient fait pénitence, que si Lactance ne dit pas qu'elles périrent par le glaive, à cause de leur religion, et en confessant la foi en Jésus-Christ, il ne dit pas non plus que le dernier supplice auquel elles furent condamnées doit être considéré comme la punition de leur apostasie. Pourquoi n'admettrait-on donc pas, avec Lebeau[3], que les malheurs de ces princesses ont pu être le moyen le plus efficace pour expier la faiblesse avec laquelle elles avaient trahi leur religion? Les hagiographes nous ont conservé plus d'un récit analogue relatif à de saints personnages qui avaient eu la faiblesse de céder aux instances et aux menaces des païens et de renier leur foi, effrayés ou vaincus qu'ils étaient par la force des tourments; mais souvent, après un premier moment de faiblesse, ces personnages venaient hardiment confesser qu'ils étaient chrétiens; on les condamnait à mort, et le martyre effaçait les fautes, les faiblesses, les erreurs dans lesquelles ils étaient tombés. Il est nécessaire aussi de considérer que les empereurs, les impératrices et leur famille étaient souvent obligés, bien plus que les simples particuliers, pour se conformer à des usages établis, de

[1] Voyez Gisberti Cuperi *Annotationes ad* Lactant., *de Mort. Persecut.*, p. 509.

[2] Lactant. *de Mortibus Persecut.*, XXXIX-XLI.

[3] *Histoire du Bas-Empire*, l. II, § 53.

prendre part à des cérémonies que leur conscience pouvait réprouver. Sans parler des actes de paganisme qu'on peut reprocher aux empereurs et aux princesses qui semblent avoir professé le christianisme avant Constantin, sans rappeler encore une fois les types païens empreints sur les monnaies de ces princes et princesses, ne voit-on pas ces mêmes types se perpétuer pendant très-longtemps sur les monnaies des successeurs de Constantin? La religion officielle, le paganisme, professée par un nombre immense de sujets de l'empire, imposait certains ménagements au souverain, et d'après la remarque de M. l'abbé Greppo [1], les princes qui montèrent sur le trône après Constantin n'étaient encore chrétiens que de nom.

Mais il est temps de mettre fin à ces recherches Nous voici arrivés à l'époque où la religion chrétienne va être ouvertement protégée. La fin des persécutions approche et en même temps le triomphe de la Croix. Constance Chlore, dans les Gaules, traite avec faveur les chrétiens. Sainte Hélène va paraître et bientôt son fils, le grand Constantin, converti à la foi chrétienne, fera porter le labarum surmonté du glorieux monogramme du Christ à la tête des légions, et c'est sous la protection de ce signe sacré qu'il les conduira à la victoire et à la conquête de Rome.

J. DE WITTE.

[1] *Mémoires relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premiers siècles*, p. 299. Voyez aussi un article de M. Senckler sur les types des monnaies romaines au temps et sous l'influence du christianisme, dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, XVII, S. 75 folg.

DES

SIGNES DE CHRISTIANISME

QU'ON TROUVE

SUR QUELQUES MONUMENTS NUMISMATIQUES DU III^e SIÈCLE.

PL. XXIX ET XXX.

La discussion imprévue soulevée dans une des séances de l'Académie, à propos du Mémoire que M. J. de Witte avait lu à la compagnie, semble rendre nécessaires de ma part quelques explications sur un point accessoire à l'objet principal de cet écrit. Je veux parler des médailles de Mæonia de Lydie et d'Apamée de Phrygie, sur lesquelles M. de Witte, de concert avec d'autres antiquaires, a vu des signes d'une influence chrétienne. Je laisse à ce savant la responsabilité de son opinion sur la médaille de Salonine, et le soin de la défendre. Mais comme, ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de le dire à la compagnie, j'avais été consulté sur le caractère des autres médailles dont il vient d'être question, et comme il s'en fallait que j'eusse détourné M. de Witte d'en faire usage dans l'intérêt de sa cause, il doit paraître convenable que je donne les raisons qui motivent ma conviction. Je le ferai succinctement, et en évitant toute controverse personnelle.

La première pièce dont je parle est un médaillon à l'effigie de Trajan Dèce, au revers duquel est représenté « Bacchus dans un char traîné par deux panthères. » La légende de ce revers se compose des mots suivants : ΕΠΙ AVP A·|··|·IANOY B. A☧ A TO B CTE·|·ANH, c'est-à-dire : ἐπὶ Αὐρηλίου Ἀππιάνου δὶς ἄρχοντος, ἀγωνοθέτου τὸ δεύτερον, στεφανηφόρου [1] ; on lit à l'exergue : ΜΑΙΟΝΩΝ. Ce monument, d'une

[1] L'ordre régulier aurait été : ἄρχοντος δὶς, ἀγωνοθέτου τὸ δεύτερον. Un autre médaillon de bronze de la même ville, frappé sous le même empereur et représentant au revers le même sujet, a pour légende : ΕΠΙ ΑΥΡ. ΑΠΦΙΑΝΟΥ.ΤΟΥ. Κ.

parfaite conservation, a passé du cabinet de Hedervar dans celui de la Bibliothèque impériale. Les rédacteurs du catalogue de D'Ennery [1], qui avaient sous les yeux, ou la même pièce ou un médaillon semblable, firent remarquer les premiers que le P et le X du mot APX étaient combinés de manière à former le monogramme ☧ qui est, comme on sait, le plus fréquemment et le plus anciennement employé de ceux qui servent à désigner le nom du Sauveur sur les monuments des premiers siècles du christianisme. J'ajouterai qu'au moyen d'une perturbation évidente dans les éléments constitutifs de la légende, le graveur a pu placer ce monogramme entre deux A (*sic* A☧A) au sommet de la médaille, comme pour dominer le tableau qu'il surmonte. Cette particularité me fait penser qu'en effet un monétaire chrétien a eu l'intention d'introduire sur la pièce qu'il gravait le signe encore mystérieux de la foi nouvelle, sans s'arrêter à ce que le sujet représenté au-dessous offrait de contraire aux dogmes de l'Évangile. Les emblèmes bachiques, appropriés à l'institution de l'Eucharistie, couvrent et le sarcophage de sainte Constance, et les mosaïques qui décorent le mausolée de cette princesse. Si l'on ne savait, à n'en pouvoir douter, par le témoignage des monuments, que le symbole d'Orphée avait été adopté par les premiers chrétiens, qui ne serait disposé à refuser toute créance à une telle opinion ?

Afin de révoquer en doute cette introduction subreptice du monogramme du Christ dans un monument païen, on a rappelé que des sigles semblables se trouvaient déjà sur des monnaies évidemment antérieures au christianisme. Cette circonstance n'aurait rien de surprenant : car les noms qui commencent par XP ne sont pas rares en grec, et de ce qu'on aurait ainsi exprimé, par exemple, le nom de XPυσιππος, il ne s'ensuivrait pas que les chrétiens auraient dû s'interdire la combinaison des mêmes lettres pour rendre le nom sacré de XPιστος. Mais cette coïncidence, toute possible qu'elle est, repose jusqu'ici sur des observations inexactes. Il n'est pas vrai que le monogramme ☧ figure sur des médailles en bronze des Ptolémées ou sur les tétradrachmes d'Athènes. Le monogramme 1182 que Mionnet a signalé sur des Ptolémées incer-

ΑΘΗΝΑΙΟΥ. ΑΡΧ. Α. ΚΑΙ. ΣΤΕΦΑΝΗ. Cette légende, qui indique une année antérieure à celle du premier mé-

daillon, doit se lire : ἐπὶ Αὐρηλίου Ἀππιάνου τοῦ καὶ Ἀθηναίου ἄρχοντος, ἀγωνοθέτου καὶ στεφανηφόρου. Il faut remarquer de plus que le sujet du *triomphe de Bacchus* est traité tout autrement sur le second médaillon que sur le premier. Ici le dieu se montrait sur un char, formant un groupe voluptueux avec Ariadne qu'il tenait embrassée ; l'Amour, son flambeau à la main, volait devant le char. Là, l'héroïne est réduite au rôle d'une Ménade qui court devant le char, un long pampre à la main ; l'Amour a disparu, et l'on remarque, dans la main de Bacchus, un vase renversé comme pendant une libation. On dirait que le monétaire qui a gravé le monogramme du Christ au-dessus de cette scène s'est attaché à écarter du tableau ce qui pouvait offusquer la modestie chrétienne, et à y faire prédominer les emblèmes qui n'étaient pas incompatibles avec la nouvelle religion.

[1] P. 433, n° 2430.

tains, de différents modules, depuis le plus grand (mod. 13) jusqu'au plus petit (mod. 2), présente une différence notable avec celui du Christ (⳩ au lieu de ☧). On y voit de plus un T [1]

Æ

Æ

AR

et probablement un K et un Γ. Le tétradrachme d'Athènes gravé dans Hunter [2], auquel l'auteur de la Doctrine a certainement fait allusion, présente aussi, plus que les éléments propres au monogramme du Christ, une barre horizontale (*sic* ⳩) qui, sur les exemplaires mieux conservés, comme ceux du cabinet de France, devient un Γ très-distinct (*sic* ⳩). Ce n'est donc pas encore le sigle qui plus tard désigna le nom du Sauveur [3]. Il n'en est pas de même du monogramme gravé sur une monnaie de Tigrane : au revers de l'effigie de ce prince, on voit une ville assise sur un rocher, du pied duquel la figure d'un fleuve semble sortir : sur ce rocher, est inscrit le monogramme ⳨, tout à fait semblable à celui qu'adoptèrent les chrétiens d'Alexandrie pour rendre le nom du Christ, après qu'en détruisant le Serapeum de cette ville, on eut remarqué dans les décorations sculptées de cet édifice des signes pres-

AR

que semblables que l'on considéra comme une figure anticipée de la croix [4]. Ce monogramme semblerait indiquer que la ville représentée sur ces monnaies serait, au lieu d'Antioche, comme on l'a cru jusqu'ici, *Tigranocerte*, fondée par le puissant roi d'Arménie et dont le fleuve *Nicephorus* baignait les murailles. On y retrouve, en effet, les éléments des quatre premières lettres de *Tigranocerte* ΤΙΓΡ [5].

[1] Sur un précieux saphir de la collection de pierres chrétiennes de M. James Hamilton, le nom de ΧΡΙCΤΟC se voit exprimé tout entier par le monogramme suivant ☧.

[2] Tab. X, 5.

[3] Une monnaie d'argent de Mithridate, roi de Pont,

AR

montre derrière le cheval Pégase le monogramme ☧, dans lequel on reconnaît aisément la présence d'un A, d'un P et d'un X.

[4] Lactance *de Mort.* (*Persec.*, 44), décrit le *chrisme* adopté par Constantin comme offrant, avec les initiales du mot Χριστὸς, la forme de la croix ; mais les monuments de Constantin lui-même n'offrent que le monogramme primitif.

[5] Mionnet, t. V, p. 108, n° 939, monogramme n° 1151.
La conjecture que je produis ici ne saurait s'établir d'une manière vraisemblable, sans une discussion développée sur le monument d'Antioche qui servit de type à presque toutes ces représentations d'une ville assise sur le rocher; mais l'espace me manque pour un tel examen.

Quant à l'explication du type extraordinaire que présentent certaines médailles d'Apamée de Phrygie, j'aurai peu d'observations à présenter de mon chef, la question de fait me paraissant résolue depuis une soixantaine d'années. Sans doute l'autorité des devanciers les plus illustres ne nous dispense pas d'un nouvel examen : mais autant nous devons nous défendre de céder à une autorité antérieure, quand celle-ci n'a pas eu à sa disposition tous les renseignements qui pouvaient l'éclairer, autant nous nous sentons peu disposés à soulever inutilement de nouveaux doutes, alors qu'un homme d'un jugement sûr a prononcé en connaissance de cause. Tel est le cas, à ce qu'il me semble, pour les médaillons d'Apamée qui offrent, au revers de Septime Sévère, de Macrin et de Philippe le père, une double scène qui, de l'aveu de tout le monde, se rattache à la tradition du Déluge Comme, sur ces médaillons, il y a, soit dans l'arche (κιβωτός), soit hors de l'arche, deux personnages, un homme et une femme, les noms qui se présentent le plus naturellement à l'esprit sont ceux de Deucalion et de Pyrrha, et au premier abord, cette explication semble mieux convenir que toute autre à un monument d'une

telle époque et d'une telle origine. Mais le sujet, ainsi qu'il est représenté, offre des particularités qu'on ne retrouve pas dans les traditions relatives à Deucalion et à Pyrrha. D'un côté, se montre un oiseau perché sur l'arche, probablement un corbeau[1]; de

[1] Malgré l'exiguïté des détails on distingue, sur les médaillons d'Apamée, la forme du corbeau de celle de la colombe. La tradition biblique rend d'ailleurs seule raison de la présence de ces deux oiseaux; on doit même remarquer que la manière dont l'artiste a conçu le tableau s'accorde mieux avec le texte hébreu qu'avec celui des Septante ou avec la Vulgate. On lit en effet dans le grec, à propos du corbeau (VIII, 7.) : καὶ ἐξελθὼν οὐκ ἀνέστρεψεν ἕως τοῦ ξηρανθῆναι τὸ ὕδωρ ἀπὸ τῆς γῆς, « et étant sorti, il ne revint pas que la terre ne fût séchée, » et la Vulgate est d'accord avec cette manière de traduire. L'hébreu dit au contraire : « Et exiit egrediendo et redeundo, usque dum « siccarentur aquæ super terram. »

וַיֵּצֵא יָצוֹא וָשׁוֹב עַד־יְבֹשֶׁת הַמַּיִם מֵעַל הָאָרֶץ

ce qui veut dire que le corbeau, sans s'aventurer très-loin, se mit à voltiger autour de l'arche : c'était un mauvais messager, et Noé en prit un autre. C'est pourquoi on voit le premier perché sur le toit de l'arche, tandis que la colombe revient vers le patriarche avec la branche d'olivier, signe que les arbres avaient commencé à sortir de l'eau. On a rappelé, à propos de cette colombe, qu'il en était question dans une des formes du mythe de Deucalion. (*Plut. de sol. anim.*, t. X, p. 37, ed. Reiske) οἱ μὲν οὖν μυθολόγοι τῷ Δευκαλίωνί φασι περιστερὰν ἐκ τῆς λάρνακος ἀφιεμένην δήλωμα γενέσθαι, χειμῶνος μὲν εἴσω πάλιν ἐνδυημένην, εὐδίας δ'ἀποπτᾶσαν. Mais dans ce récit, ou plutôt dans cette assertion, il n'est nullement question de la branche d'olivier, non plus que du second oiseau, double circonstance de la tradition biblique que les médaillons d'Apamée rappellent. Dans le mythe chaldéen du déluge, tel qu'il était rapporté par Bérose, par Moïse de Chorène et par Abydénus, Xisuthrus (dont le nom conviendrait mieux en Asie que celui de Deucalion, si l'on ne savait, par le témoignage de Lucien, *de dea Syria*, 12, que ce dernier nom avait été naturalisé par les Grecs à peu de distance des bords de l'Euphrate), Xisuthrus envoie, à deux reprises, *des oiseaux* pour savoir si les eaux sont retirées; et cette mention de plusieurs oiseaux irait assez bien au sujet représenté sur les médaillons d'Apamée; mais, dans ce récit, ce n'est pas une branche d'olivier qu'ils rapportent à Xisuthrus, c'est de la boue à leurs pieds, πόδας πεπηλωμένους, (Berosi *Fragmenta*, p. 57, éd. Richter), et ce détail contraire nous éloigne de nouveau du but que nous poursuivons. On est donc forcé de s'en tenir aux indications que corrobore la mention expresse et indubitable de *Noé*.

l'autre, on voit une colombe tenant dans ses pattes une branche d'olivier et qui vole vers le personnage enfermé dans la κιβωτός. Outre cela, des lettres tracées en relief sur le corps de l'arche ont fourni depuis longtemps aux érudits qui se sont occupés de ces médailles le nom de *Noé*, ΝΩΕ, écrit exactement de la même manière que dans la version des Septante. L'opinion s'est donc établie de bonne heure que le type des médaillons d'Apamée se rapportait à la version biblique de *Noé* et du Déluge universel.

Mais l'apparition insolite d'un sujet judaïque sur des médailles grecques ne pouvait immédiatement concilier tous les suffrages : aussi, pour écarter le nom et le personnage de *Noé*, proposa-t-on diverses explications que je crois inutile de rappeler ici. Eckhel trouva la question déjà longuement débattue, et dans le troisième volume de sa Doctrine, il crut devoir discuter le problème avec d'assez grands développements. On pourra lire avec fruit cette dissertation dont je me contente de donner ici les conclusions. Eckhel se prononce sans hésitation pour le déluge de *Noé*. Quoiqu'il n'ait vu sur les deux médaillons qu'il avait pu étudier, l'un de Vienne et l'autre de Florence, que les lettres ΝΩ, il y reconnaît l'indication du principal personnage de la tradition biblique. Selon lui, le tableau se divise en deux scènes; dans l'une, Noé et sa femme (dont parle aussi la Genèse), encore renfermés dans l'arche dont le couvercle est soulevé, reçoivent avec joie le message de paix de la colombe; dans l'autre, les mêmes personnages s'avancent sur la terre, et expriment par leurs gestes la reconnaissance et l'admiration.

J'ai voulu vérifier sur les médailles de notre Cabinet les assertions d'Eckhel. Nous en possédons trois où les scènes du Déluge se trouvent représentées; les deux premières frappées sous Septime Sevère, la troisième appartenant au règne de Philippe. Je mets sous les yeux de la compagnie l'empreinte d'un des médaillons de Septime Sevère, dont la conservation ne laisse rien à désirer. La légende du revers est complète, et très-claire : on y lit ΕΠΙ. ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ. ΑΡΤΕΜΑ. Γ. ΑΠΑΜΕΩΝ. *Sous Artemas, agonothète pour la troisième fois, (monnaie) des Apaméens.* Le médaillon du règne de Philippe, qui reproduit le même type, offre également une légende à laquelle on n'a pas un mot, pas une lettre à ajouter : ΕΠ. Μ. ΑΥΡ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Β. ΑΡΧΙ. ΑΠΑΜΕΩΝ : *Sous M. Aurélius Alexandre, grand-prêtre pour la seconde fois, (monnaie) des Apaméens.* Le médaillon de Septime Sévère montre très-nettement sur l'arche les deux lettres ΝΩ, et en outre le demi-cercle de l'E arrondi de cette époque, ce qui justifie la leçon ΝΩΕ que Falconieri a le premier trouvée sur le médaillon de Florence. La constance de ces initiales ΝΩ, et la place qu'elles occupent sur l'arche, au-dessous du personnage de *Noé*, montrent surabondamment qu'il ne peut être question d'un titre de *Néocore*, que d'ailleurs Apamée n'a jamais porté. C'est l'opinion d'Eckhel, et nous la croyons bien fondée sur ce point comme sur tous les autres. Vaillant proposait seul de lire ΝΕΩΚ sur une pièce où il est certain qu'il n'y avait qu'un N de visible[1].

[1] Le médaillon sur lequel Vaillant a indiqué la légende ΝΕΩΚ, est celui qui, dans le XVIIe siècle, appartenait au car-

Si ces données matérielles ne suffisaient pas pour forcer la conviction, j'apporterais (non le premier, car je n'ai nullement en ceci le mérite de l'initiative), j'apporterais, dis-je, un argument tiré de la manière dont l'histoire de Noë se trouve représentée dans les peintures des catacombes et sur les sarcophages chrétiens. M. Savinien Petit a bien voulu me communiquer les beaux dessins qu'il a faits récemment dans la Rome souterraine, et je mets sous les yeux de l'Académie, à côté d'un dessin grandi de la double scène des médaillons d'Apamée, celui de plusieurs peintures des hypogées chrétiens (V. Pl. XXIX et XXX). On sera frappé, j'en suis convaincu, de la similitude qui existe dans la manière de concevoir et de représenter cette scène. Nous ne trouvons pas, il est vrai, sur les monuments chrétiens, la femme de Noë dans la κιδωτός; le *corbeau* manque également : mais la forme de cette arche, son couvercle, la figure de Noë, la colombe, et la branche d'olivier qu'elle porte, tout cela constitue un ensemble d'analogies, qui ne peut être le résultat du hasard. Le mérite éminent sous le rapport de l'art des peintures exécutées dans les catacombes, telles qu'on peut les étudier pour la première fois dans les beaux dessins de M. Savinien Petit, la tradition purement romaine qu'on remarque dans ces peintures, et qui les lie presque sans intermédiaire aux monuments de la fin du premier siècle, me semblent donner une grande vraisemblance à l'opinion suivant laquelle les plus anciennes de ces décorations auraient été exécutées dans le cours du IIIe siècle de notre ère, pendant les intervalles de paix dont jouit alors l'Église romaine. Si cette opinion était admise, les médaillons d'Apamée seraient contemporains des peintures des catacombes qui montrent le même sujet, représenté à très-peu de chose près de la même manière.

Il resterait à expliquer comment un sujet judaïque et rendu chrétien par l'idée symbolique de la Rédemption qu'y attachaient les fidèles de la primitive Église, a pu s'introduire sur les médaillons d'Apamée, et même y être répété sous plusieurs règnes. Bien qu'Eckhel ait produit à ce sujet plusieurs bons arguments, entre autres une précieuse citation des vers sybillins, il s'en faut qu'il ait épuisé la question, et toutes les raisons qu'il donne ne lui paraissent pas à

dinal Pierre Ottoboni, devenu ensuite pape sous le nom d'Alexandre VIII. Or Falconieri, qui le premier décrivit cette pièce, atteste qu'on n'y distinguait qu'un N (V. *Numismata sel. Seguini*, p. 251). Quant à la leçon ΝΩΕ sur le médaillon de Florence (à l'effigie de Philippe), où Eckhel n'a vu que ΝΩ, Falconieri, qui le premier donna le dessin de cette pièce avec la légende complète, appelle en témoignage de cette lecture, et Séguin auquel il s'adresse, et tous les amateurs qui de longtemps se trouvaient à Rome. Séguin lui avait envoyé l'empreinte d'un autre médaillon de sa propre collection, à l'effigie de Septime Sévère, semblable à celui dont nous mettons l'empreinte sous les yeux de l'Académie, mais moins bien conservé. Quoique le savant italien eût été frappé de la présence du nom de Noë sur le médaillon de Florence, il n'en proposait pas moins de lire sur la pièce de Séguin, ΕΠΙ. ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ ΑΡΤΕΜΑΓΝΗΤΩΝ, comme si le nom de l'agonothète n'avait été mis qu'en abrégé, et comme si les lettres inscrites sur la κιδωτός n'avaient été que la fin du nom des *Magnètes*, présentés comme formant une ὁμόνοια avec les habitants d'Apamée. Le médaillon de Séguin a été réuni au cabinet de France avec le reste de la collection de ce numismatiste distingué, et je puis attester, *de visu*, qu'au lieu de ΝΗΤΩΝ, on n'y voit sur la κιδωτός que la trace presque effacée du mot de ΝΩΕ comme sur les médaillons à l'effigie de Philippe et de Macrin (ce dernier, qui nous manque, fait partie du cabinet de Vienne). Enfin un médaillon de Philippe, parfaitement conservé, qui d'une collection de Metz a passé récemment dans le cabinet de M. Waddington, offre les trois lettres ΝΩΕ avec une netteté et une évidence qui ne laissent rien à désirer.

lui-même également concluantes. Je m'abstiendrai, comme je l'ai fait pour le reste, de reproduire ses raisonnements; mais il me semble que je ne puis mieux terminer cette note, qu'en empruntant textuellement à ce grand numismatiste les réflexions suivantes, dont la justesse m'a beaucoup frappé : « At quæ causa, cur Apamenses Phrygiæ, neque recutiti, neque « tum adhuc Christiani, peregrinum et a sacris suis alienum typum arcesserent? Aio, nemi- « nem fore tantum sibi tribuentem, ut quæ privatim civitatibus fuere placita creditaque, « speret se causas et originem posse quocumque studio reperire, aut tam morosum, ut factum « quodpiam certum, et monumentorum auctoritate confirmatum credere nolit, propterea, « quia causas ignorat. » D. N. t. III, p. 137.

CH. LENORMANT.

BESTIAIRES

Suite du tome II (p. 106-232).

40 (Fig. AR).

UNE BESTE QUI EST APELÉE HIENNE[1].

Une beste est qui est apelée hienne[2]. Cèle beste est de corsage del ours, mais il est d'autre color, et si a coe com un goupils; et adès siet en ordure. La lois desfent que on ne mangue de lui, porce qu'èle est moult orde beste. De li dist[3] Jérémies li philosophe[4] : *Li abit*[5] *de le hienne est iretages* à celui qui ordement vit. Phisiologes dit que li hienne a II natures : à la fois se contient comme malle, et[6] à la fois comme femèle ; et por ce est orde beste.

Cestui samblent[7] les fils Israel, qui en commencement servirent Dieu, et après se donèrent as délices et à luxure, et cotivèrent[8] les mahomeries[9]. Et por ce dist li prophètes que Sinagoghe resamble ceste orde beste.

On puet ben dire[10] par droit qu'èle est orde beste. Car en quel lieu qu'il puet avenir en lieu où mort home est enfois[11], èle le grate hors de la tombe et le mangue; et l'aime plus et covoite plus à mangier que nule autre cose qu'èle puisse trover.

Et tu hom[12], quiconques tu es, se tu as avarice en toi, resambles ceste orde beste. Service *d'avarice est rachine de tos mals*, selonc l'Apostre quil[13] dist. Et tuit cil qui avarisce maintiènent, resamblent cèle orde beste, et sont autretel, et son (*sont?*) samblable à lui; car il n'est hom ne feme, ne loial ne trécceor[14]. Ains sont de cels dont Salemons dist[15] : *Homes dobles de corages*[16] *qui n'est estables en*[17] *oevres* ne en ses voies plus que li hienne en abit de malle, ne de femèle. Nostre Sire dist en l'Ewangile à cels[18] : *Vos ne poes servir à Dieu ne al déable ensamble.* Ce que[19] cèle orde beste se contient comme malle et comme femèle, sénéfie II langhes en une

[1] R. *Hyène*; S. *yenne*.
[2] Toute la phrase suivante a été retranchée dans R et S.
[3] S. *De ce dist le prophètes : Li habit de l'yenne est héritaiges...*
[4] R. *Li prophètes.* Jerem., XII, 9 (selon les LXX); la Vulgate suit un sens fort différent : nouvelle preuve, entre cent, de l'origine grecque du Bestiaire.
[5] R. *Habis del hyène éritages à celui qui ordenéement* (sic) *vit.*
[6] S. *Autrefois comme femelle.*
[7] R. *Cesti sanble les fius Israel*, etc. S. *Ceste semblance eurent les enfans d'Israel.*
[8] S. *Cultivèrent.*
[9] Honorèrent les idoles, pratiquèrent les rites païens. Mahomerie, payennie, etc., s'emploient au moyen âge comme synonymes d'idolâtrie.
[10] Ce qui suit, jusqu'à la moralité (*Et tu hom*), est un véritable hors d'œuvre ; aussi les mss. R et S, en le retranchant, ont très-légitimement usé des droits d'un abréviateur.
[11] Enfoui, enterré.
[12] *Tu crestiens, queconque tu soies.*
[13] Qui le? R et S *qui dit* (II Tim. VI, 10).
[14] R. *Trecheor;* ANGL. treacherous. S. *Tricheur.*
[15] Quoique les trois mss. s'accordent à citer Salomon, le texte a bien l'air d'être emprunté à saint Jacques (I, 8). Le bestiaire rimé en fait autant, et tout cela doit remonter aux vieux bestiaires latins (Cf. *infra*, p. 205), que D. n'a point copié en ceci, et que H. corrige.
[16] De cœur.
[17] S. *Ne en oeuvres, ne en ses voies; ne plus que l'yenne.*
[18] Matth. VI, 24.
[19] Les deux phrases suivantes ne se trouvent point dans R ni dans S, et il n'y a pas de quoi blâmer ces mss. qui se tiennent d'autant plus près des textes latins.

bouce, et li doubles cors; c'est beax sanblant devant, et pus trair (*trair?*) en derrière. Qui tels est, il est de II natures comme li hienne est; et por ce dist Dex que il ne poent mie servir à Deu ne al deable.

BESTIAIRE LATIN.

A. B.

XVIII. DE HYENA QUE BELUA [1].

(*Point d'hyène dans C.*)

Est animal [2] qui graece [3] dicitur hyena, latine belua. De qua lex [4] praecepit [5] : *Non manducabis hyaenam* [6], *neque quod simile est illi* [7] *; quoniam immundum est.* De quo [8] etiam per Hieremiam [9] prophetam dictum est (Jerem. XII, 9) : *Spelunca hyaenae* [10] *hereditas mea facta est.* Physiologus [11] dicit [12] de ea quoniam duas naturas habet hyena [13]; et [14] aliquando quidem masculus est [15], aliquando autem femina; et ideo immundum animal [16] est.

Cui [17] similes aestimati sunt filii Israel, quoniam [18] ab initio quidem servierunt Deo vivo [19]; postea vero delitiis [20] et luxuriae [21] dediti, idola coluerunt. Propter hoc [22] propheta animali [23] comparavit Synagogam; sed et nunc [24] quicunque sunt inter nos circa cupiditatem [25] et avaritiam studium habentes, quae est [26] secundum Apostolum (I Tim. VI, 10), *radix omnium malorum*, sive [27] *idolorum servitus* (Eph. v, 5); huic ipse (*sic*) inmunde [28] beluae comparantur [29], quum nec viri nec feminae sint [30], id est nec [31] fideles [32] nec

[1] *Quae belua?* A. point de titre; D. *de pastore et ejus tugurio*, titre occasionné par une propriété (Cf. Observations) dont il n'est rien dit dans les vieux bestiaires que j'ai vus, et dont l'exposé modifie beaucoup la première partie de cet article dans H et D.

[2] A. *item est.*

[3] B. omis..... *quod dicitur.*

[4] M (p. 593). *Hyaena graecum est, quod latine dicitur belua.* Le texte du Pentateuque allégué par le Physiologus, comme par saint Barnabé (*Epist.* 10) et Clément d'Alexandrie (*Paedag.*, II, 10), semble être pris dans le Deutéronome (XIV, 7). Les uns y ont vu le lapin ou la gerboise; selon d'autres ce serait le Χοιρογρύλλιος, dont je ne me charge point de donner la synonymie.

[5] B. *dicit;* M. omis.

[6] A et B. *hyenam.*

[7] B. *ei.*

[8] M. *qua.*

[9] A et B. *Hyeremiam.*

[10] A et B. *hyenae;* D et H. *facta est mihi hereditas mea quasi spelunca hyenae.*

[11] B. *Fisiolocus;* D et H. *cujus natura est ut aliquando masculus sit, aliquando femina, et ideo est immundum animal.*

[12] A. *dixit.*

[13] M. omis.

[14] B. omis.

[15] B. omis.

[16] A. *est animal.*

[17] D et H. *huic belluae* (D. omis) *assimilantur filii Israel, qui ab initio quidem* (H. omis) *Deo vivo servierunt; postea divitiis.*

[18] A. *quum.*

[19] B. omis.

[20] B. *diliciis;* D et H. *divitiis.*

[21] B. *luxoriae.*

[22] B. omis.

[23] A. *immundum animal;* D. *inmundo et crudeli animali sinagogam comparavit.*

[24] B. omis. C'est à cet endroit que D et H citent le passage de Jérémie, placé par A et B dans la première partie de cet article. Après quoi vient : *Quicumque igitur inter nos luxuriae et avariciae inserviunt, huic bestiae* (D. *beluae*) *comparantur,* etc.

[25] B. *nos circa nos capite* (sic) *et avaritia.*

[26] B. omis..... *habentes secundum.*

[27] B. omis. A. écrit *sine*, j'y ai changé une lettre.

[28] B. *inmundo.*

[29] B. répète une seconde fois *conparantur.*

[30] B. *sunt.*

[31] B. omis; D. *neque calidi, neque frigidi; sed tepidi,* etc. (tout différent).

[32] H. *plene fideles, nec perfidi; sed sunt sine dubio de quibus ait Jacobus apostolus : Vir duplex animo, inconstans.* Dans les bestiaires allemands publiés par M. Hoffmann (*l. cit.*, p. 26), ce même texte, avec quelque changement, se trouve encore attribué à Salomon par un article où la *fulica* figure à la suite de l'hyène, avec un symbolisme tout différent de celui que représente cet oiseau, non-seulement dans nos bestiaires, mais même dans

perfidi, sed dubii [33]. De quibus ait Salomon (*sic.* Iacob. I, 8): *Vir duplex inconstans* [34] *est in omnibus viis suis;* et [35] Salvator (Matth., VI, 24) in evangelio ait [36] ad discipulos suos: *Non potestis duobus dominis servire, id est Deo et mammonae* [37].

celui-là, où il reparaît quelques feuillets plus loin (p. 34) avec ses véritables attributions. Aussi présumé-je que ce prétendu premier article sur la *fulica* n'est, dans le fait, qu'un démembrement maladroit du texte destiné à l'hyène.

[33] B. *sed sunt sub* (H. *sine*) *dubio.*

[34] B. *et inconstans in.*

[35] H. *de quibus et Dominus: Non potestis.*

[36] B. *dicit ad eos: Non*, etc.

[37] D et H. ajoutent, au sujet de la pierre *hyaenium*, quelques phrases qui ne mènent à rien pour la moralité. On en trouvera l'indication dans le bestiaire rimé (note 20) sans plus d'application.

BESTIAIRE RIMÉ.

XVIII. Mult ad à dire et à retraire
Ès essamples del bestiaire
Que [1] sunt de bestes et d'oisels.
Profitables [2] et bons et bels
Est li livres, car il enseinne
En quel guise li mals remeinne [3],
Et la veie que deit tenir
Cil qui à Deu velt revenir.
Le bestiaire nus recorde
D'une beste malveise et orde
Qui ad non YEINE [4] en griseis [5];
Ne la sai nomer en franceis,
Mès la Lei devie [6] et défent
Que l'em ne la mainjust [7] naient,
Ne chose que li seit semblable;
Car el [8] n'est mie covenable,
Einz [9] est tote malveise et orz,
Car èle manjue [10] les morz
Et [11] en lor sépulcres habite.
Trestoz cels dévore et subite [12]
A qui èle poet avenir;
Pur ceo s'en fait mult bon tenir
De ceste beste si aïe [13].
Dist le prophète Jérémie:
La fosse [14] *à l'yaine salvage,*
Ceo est, dit-il, *mon héritage* [15].
Une père [16] porte en son oil [17]
Ceste beste dunt dire voil;
Que [18] suz la langue [19] la tendroit,
L'em dit que il devineroit
Les choses que à venir sunt
Des [20] aventures qu'el mond sunt.
Ceste beste ad dous [21] natures,
Que [22] si habite ès sépultures;
Jà de tèles parler n'orrez:
L'em dit que vus la troverez
Une feiz masle, altre femèle
Et od traianz et od mamèle.

[1] X et Y. *qui*

[2] X. *Mult profitables, boens et beaus.*

[3] Y. *remaigne* et *ensaigne*; X. *remaigne* et *enseigne*. *Remaindre* semble prendre ici, non plus la signification du latin *remanere*, mais le sens transitif de *relinquere*.

[4] Z. *yeule*, et dans le titre c'était *yelve*; X. *yenne*; Y. *yainne*.

[5] X. *grèzeis*; Y. *grejois*; Z. *grigois*; ESP. griego. Il serait possible que le *feu grisou* des mineurs wallons eût pris son nom du feu grégeois, à raison de ses effets redoutables et de sa nature longtemps inconnue.

[6] X et Y. *devée*, défend; ITAL. divieto.

[7] X et Y. *menjue.*

[8] V et Y. *èle.*

[9] V. *car èle est malveise;* Y *qu'èle est tote mauvaise.*

[10] X et Y. *menjue.*

[11] V. *en lor sépultures;* Y. *sépoutures.*

[12] X. *sobite;* ce mot appartiendrait-il à la même famille que le *sobissare* (engloutir) des Italiens?

[13] X et Z. *haïe.*

[14] X. *la fole yenne la salvage.*

[15] Y. *iretaige.*

[16] X et Y. *pierre.*

[17] Y. *oel*, et *voel.*

[18] X et Y. *qui.*

[19] Y. *sor sa laingue.*

[20] Y et V. *les.* Cette pierre *hyaenium*, sorte de bézoar magique, ne donne lieu à aucune application morale; aussi n'est-elle point mentionnée dans les vieux bestiaires latins. Mais H et D en parlent avec plus de détails encore que Guilliame. Cf. Albert., *infra* (Observations), p. 207.

[21] X. *deus.*

[22] X et Y. *qui.*

Granz merveille est estrangement
Que si[23] change son vestement.
Ceste beste, n'en dotez mie,
Les fiz[24] d'Israel signefie :
Que ben créurent veraiment[25]
El verrai Père omnipotent,
Et léalment[26] à lui se tindrent;
Mès après, femèles devindrent.
Quant il furent suef norri
Et as délices adenti[27],
A la char et à la luxure;
Pois n'orent de Dampnedeu cure,
Ainz le guerpirent, si folèrent[28]
Si que les idres[29] aourèrent.
Mult i ad gent, si cum mei semble
Que à ceste beste resemble;
Si vus dirrai quel gent ceo sunt.
Trop grand planté[30] i ad el mond
Qui ne sunt madles ne femèles :
En dit, en oevre, sunt novèles,
Doblez[31], feinz, et naient créables.
Ne en nul lieu[32] ne sunt estables.
De cels parole[33] Salemon
Qui fist le livre del sermon[34] :
Home doble, fals, et feingnant[35]
Que nule hore n'est parmeinant.
En ren qu'il face ne qu'il die.
Mult parest de malveise vie,
Servir volt à vus et à mei;
A nul de nus ne porte fei.
Ihu Crist nostre verai Sire
Dist tel parole en le vangire[36] :
Nuls hom à dous seigneurs servir
Ne poet sofire[37] *ne fornir;*
L'un amera, u[38] *l'un harra.*
Ce que Dex dist jà ne faldra;
L'un voldrat[39] despire et haïr,
L'altre[40] amer et sostenir.

[23] Y et Z. *qu'ensi;* X. *qui si.*
[24] Z. *fix..... sénefie.*
[25] X. *qui bien crurent premièrement;* Z. *qui ben querurent vraiement.*
[26] X. *léaument;* Z. *loiaument.*
[27] Y. *adeuti;* adonnés.
[28] Est-ce *folâtrer*, ou le *folgar* (holgar) des Espagnols?
[29] X. *et les ydoles aourèrent;* Y. *ydres;* on trouve aussi *idles.* Z. change ces deux vers, et dit :

Ains le guerpirent folement,
Et firent fol aourement.

[30] X. *plenté en a.*
[31] Y. *doubles... et nient* etc.; X. *lerres et faus, et non créables.*
[32] X et Y. *leu.*
[33] Parle.
[34] X et Y. *sarmon.* On pourrait croire qu'il s'agit de l'Ecclésiaste; mais Salomon est cité à tort, si je ne me trompe beaucoup (Cf. *supra*, p. 203, not. 15; et p. 206, not. 32).
[35] X. *faus et vagant.*
[36] X et Y. *le vangile*, malgré la rime en *ire*.
[37] X. *soufère.*
[38] X. *l'autre harra;* Y. *ou l'un.*
[39] X. *voudra;* Y. *vodra.* X termine ainsi ce chapitre, en ajoutant un vers :

L'un voudra amer et chiérir,
L'autre despire et vil tenir;
N'en puet à nul boen chef venir.

[40] Z. *L'autre amer et cier tenir;* Y. *Et l'autre amer et sotenir.*

OBSERVATIONS.

L'hyène avait été chargée par les anciens d'un véritable bagage de propriétés toutes plus merveilleuses les unes que les autres (Beckmann, *in pseudo-Aristot.*, *De mirabil.*, c. 157, al. 155; p. 325. — Bochart, P. I, lib. II, cap. 56; p. 692, sq.; et P. II, lib. III, cap. 7; p. 396, sq. — Saumaise, *in Solin.*, t. I, p. 238, sq. — Leemans, *in Horapoll.*, lib. II, 69-72; p. 360-362. — Liceti, *De reconditis antiq. lucern.*, lib. II, cap. 37; p. 122, sq. — Etc.); et notre auteur a fait preuve d'une grande retenue quand il s'est réduit à une seule de ces singularités. Le ms. D, copié dans l'édition d'Hugues de Saint-Victor (t. II, p. 421), n'a pas été si modeste : il y ajoute que l'hyène possède le secret d'appeler les bergers par leur nom; en sorte que les faisant ainsi

sortir de leur chaumière durant la nuit, elle les croque à son loisir : ce curieux renseignement, dont il rapporte du reste l'honneur à Solin (*Polyhist.*, c. 27), il le résume en deux vers techniques qui paraissent avoir eu cours dans le moyen âge, et que je transcris parce qu'ils ne sont pas copiés exactement dans l'imprimé :

> *De pastore et ejus tugurio* (en titre, au lieu de *De hyaena*, comme *légende* d'une miniature) :
> Hunc vocat ex cavea noctu per nomen hyaena,
> Acceptumque rapit, et saevo vulnere carpit.

Solin fait part de la même distinction aux animaux nommés *crocotta* ou *crocuta*, et *leucrocotta* (Cf. Solin. *Polyhist.*, cap. 27, 52. — Cuvier, *in Plin.*, VIII, 30; al. 21), d'après Ctésias, sans doute (Cf. Ctes. fragm., ed. Car. Müller, p. 105. — Fragment. historic. graecor., t. III, p. 205). Si l'on pouvait réduire ce beau récit à dire, comme Aristote, que l'hyène attire les chiens près d'elle en imitant le vomissement d'un homme (Arist., *De animal.*, VIII, 5), ce serait déjà quelque chose. Mais, pour nous borner à ce que raconte le véritable bestiaire primitif après maint auteur classique, on a dit surabondamment déjà que cette prétendue singularité n'était fondée que sur une sorte d'anomalie anatomique que l'hyène partage avec les viverrides, et dont on a quelquefois gratifié le lièvre ou le lapin, en les confondant avec la gerboise peut-être. Cf. Tychsen, *l. cit.*, 21-30. — Ælian., I, 25; VI, 14; VII, 22; XIII, 12; — Plin., VIII, 44, 45 (al. 30); et XXVIII, 27, 29 (al. 8). — Etc., etc.

Albert le Grand, parlant de l'*iona* (loup cervier ?), en raconte plusieurs curiosités qu'il ne garantit point, mais que les vieux auteurs d'histoire naturelle attribuent soit à l'hyène, soit au loup, soit même au dragon. Voici ses paroles (*De animalib.*, XXII, tract. II, cap. 1; Opp. t. VI, 599) : « Iona animal est ad quantitatem lupi fere, in sepulcris mortuorum frequenter habitans; stabula autem libenter sequitur equorum. Auditu frequenti discit et nominat homines et canes; et vocatos, deceptos occidit et devorat. Vomitus etiam, singultiendo ut homines, aliquando mentitur. Dicitur quod canes venatici umbra ejus contacti latratum perdunt. Dicitur etiam quod colorem variat ad libitum. Dicunt etiam quidam quod omne animal quod lustraverit, haeret vestigio ejus. Germanorum etiam artifices narrant hanc bestiam in oculis, vel verius in fronte, gestare lapidem pretiosum (Cf. *supra*, p. 24, note 3)... Dicunt quidam quod ita rigent sibi spondylia, quod collum flectere nequit nisi toto rotato corpore. Jorach (*al.* Jorath) etiam dicit quod aliquando est mas, et aliquando foemina; et quod in cauda virus colligit. Sed iste Jorach frequenter mentitur.» Cf. Mizald. *Memorabilium, utilium,... centuriae...* (Lutet., 1566); cent. II, 97; IX, 28 (fol. 29, 125).

41 (Fig. A S.)

UNS OISEAU QUE ON APÈLE ULICA [1].

Uns oiseax est qui est apelés ulica [2]. Cis oiseax es entendans et sages sor tos autres oiseax. Il ne gouste de caroigne ne [*en ?*] nul liu [3] ne vole; ains demore et est desi [4] à la fin en I liu, et ilüeques a sa viande [5]. Cis oiseax est si simples que nus n'est tant simples; et si n'est mie grans. Et si est de diverses colors tachelé chà et là; et si a le teste et le bec altretel comme un aigle, et cors de paon, et les piés d'aigle. Et le col et la keue se porsieut à la samblance de faucon, mais il l'a plus grant et d'autre color. Cis oiseaus est parfais de III grans vertus : li premiers est savoirs, li secons que il est si net plus que nus oiseax, li tiers que il est cois en un liu et vit simplement avoec sa viande.

Tot altresi li bon hom [6] qui gardent la volenté de Deu, et nient [7] ne vont chà ne là mal oevre faisant si comme cil qui sont contre foi; cil ne se raemplisent des séculers désiriers. Ne que [8] li oiseax ne mangue de nule char, mais en un lieu se tient; c'est à entendre en sainte Yglise, et iluec permaignent [9] dusca la fin. Dont Dex dist en l'ewangile [10] : *Qui de ci en la fin se tenra o moi, il sera saus.* Et cil qui en sainte Yglise recevront le pain de vie, il èrent refait [11] de saintes viandes; c'est des doces paroles à Deu, dont l'Escriture dit [12] : *Del seul pain* [13] *ne vit mie li hom, mais de la parole de Deu* [14].

[1] S. *fulica;* R. *felica.*

[2] R et S. *fulica.*

[3] R. *Ne nuliu* (nului ?)... S. *cil oisiaux ne mangue de charongne, en nul lieu ne volt* (sic), *ains demeure et vole jusques à la fin...*

[4] R. *demore de ci en la fin en* I *seul liu.*

[5] Nourriture; ITAL. vivanda (vivres), FRANC. vivandière.

Tout ce qui suit jusqu'à la moralité, manque dans R et S.

[6] S. *Tout aussi le prodome...* Les soi-disant *bons hommes* (manichéens) du moyen âge, pourraient bien avoir tourné à leur profit les enseignements du *Bestiaire*, qui, dès son origine, avait probablement reçu quelque empreinte de gnosticisme. Mais cette question, avec plusieurs autres, sa présentera plus à propos quand nous publierons le texte grec, dont les matériaux nous arrivent peu à peu, et qui nous conduira à parler de l'auteur.

[7] S. *et vivent en lui, et ne vont ça ne la errant si comme cil font qui vont contre la foy...* R. *et vivent en* I *liu, et ne vont...*

[8] S. *que li oisel ne mangue de nulle charongne...*

[9] S. *permaint jusques à* (R. *de ci qu'en*) *la fin.*

[10] Matth. XXIV, 13.

[11] R. *Il est refais;* S. *il seront repeu et refait.*

[12] Matth., IV, 4.

[13] S. *de pain seulement ne vit mye hom.*

[14] S. *la parole Damedieu.*

BESTIAIRE LATIN.

B

XXII. DE FOLICA [1].

Est volatile quod dicitur fulica [2], satis intelligibile [3], et prudentissimum super omnia volatilia [4]; non ca[da]veribus [5] vescitur, non devacabunda [6] alibi pervolans atque oberrans; sed in uno loco commoratur et permanet usque in [7] finem, et ibi escam sibi [8] habet et ibi [9] requiescit; sicut [10] dicit David (Ps. CIII, 17): *Folice domus dux est eorum.*

Sed [11] ergo omnis homo fidelis secundum Dei [12] voluntatem conversatur [13] et vivit. Non huc [14] atque illuc aut [15] per diversa oberrans circumvolat, sicut faciunt haeretici; nec saecularibus desideriis, ac voluptatibus delectatur [16] corporalibus, sicut illae volucres [17] quae carnibus vescuntur. Sed semper in uno eodemque loco [18] continet [se] et requiescit, id est in Ecclesia catholica; et [19] ibi permanet usque in finem: sicut Dominus [20] dicit in evangelio (Matth., x, 22): *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Ibi ergo se contineant [21], ibi Dominus *inhabitare facit*

A.

XXXV. DE HERODIO [27].

(*Rien dans le ms. C.*)

Est volatile qui vocatur herodius, David dicente: *Fulicae domus dux est eorum.* Est autem volatile prudentissimum prae omnibus volatilibus, non multa copia (*sic*) quaerens, sed moratur ubi et dormit; neque morticinum manducat, nec volat in multis locis.

Ita et tu, homo, una tibi sit nutrix, et sempiterna, Ecclesia catholica; ut spiritalis esca et caelestis panis vitae digestibilis fiat tibi. Noli quaerere alienam gloriam per multa loca, hoc est per multa [28] haereticorum.

[1] H (p. 418) et D. *de fulica.* Cet article manque dans M. et C.

[2] B. *folica.*

[3] B. *terribile.*

[4] D. ajoute: *quae volant super terram. Nam nec ullo cadavere vescitur, neque aliunde volans vel oberrans, sed in loco uno commoratur; ibique permanens usque in finem, in eodem escam loco et quietem habens. Sicut et David dicit: Fulicae domus,* etc.

[5] H. *cadaveribus non.*

[6] H. *aliunde alio pervolans.*

[7] H. *ad.*

[8] H. *suam.*

[9] H. omis.

[10] H. omis..... *requiescit. Sic ergo omnis,* etc. Cette suppression du verset des Psaumes pourrait bien avoir été suggérée au compilateur (ou à l'éditeur) par l'impossibilité de rencontrer la *fulica* dans la Vulgate, pas plus que dans le psautier de saint Jérôme ou dans les LXX.

[11] H. *sic;* D. *sic quoque ergo omnis fidelis habet* (debet?) *agere; id est ut non oberret cibum haereticorum quaerens, neque saecularibus desideriis inhaereat sicut aves avidae quae carnibus vescuntur. Semper in uno loco, id est in Ecclesiae catholicae domo, cum omni puritate usque in finem permaneat; ibique pascitur non in solo pane, sed et in omni verbo Dei.*

[12] B. *Deum.*

[13] H. *conservatur,* peut-être par erreur typographique.

[14] B. *hunc.*

[15] H. omis.

[16] B. *delectantur convalibus* (carnalibus?)...

[17] H *Illa volucris, quae carnalibus non vescitur, semper in.*

[18] H. *Se continet et requiescit loco, id est.*

[19] H. *et apostolica; et ibi.*

[20] H. *dicitur in.*

[21] H. *continet, et ibi.*

[27] Malgré la différence du titre, cet article a le même sujet que le n° XXII de A. Dans le fait, le texte (Ps. CIII, 17) cité dès la première ligne, pouvait bien mieux servir ici en suivant la Vulgate et les LXX, qui ont *Herodii domus,* etc.; mais tout en changeant le nom de l'oiseau, on a conservé la même version qu'alléguait B: ce qui s'explique à peine, puisqu'il en résulte une contradiction toute gratuite.

Le ms. D a fait autrement: bien qu'il ait un assez long article sur la *fulica,* il en consacre un autre de quelques lignes à l'*herodius,* que voici: DE HERODIO. *Herodius marina avis est, et nidificat in petra; et significat illos quorum Christus est dux et morum institutor, et qui eum imitantur.*

[28] Pour trouver un sens à ces mots, on pourrait y voir un hellénisme; à moins qu'il ne faille lire: *multa loca haereticorum.*

B.

unianimis[22] *in domo* (Ps. LXVII, 7); et ibi habet quotidianum[23] panem immortalitatis, potum vero pretiosum[24] sanguinem Christi; reficiens se sanctis epulis[25] et super mel et favum suavissimis eloquiis Domini[26]. *Non enim in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei* (Matth., IV, 4).

[22] H. *unanimes.*
[23] B. *cotidie unum panem.*
[24] B. *preciosum.*
[25] B. omis.
[26] B. *Dominum.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXIII. Or vus conterom d'un oisel[1]
Qui parest mult[2] corteis et bel
Et mult sage et ben entendable;
Tot dis est en yaue manable,
En ses estancs adès sojorne.
En mi[3] l'iaue son ni atorne,
U entre pères[4] en la mer
U nuls hom ne poet habiter;
Toz jors meint assiduèlement.
En une place solement,
Nule feiz ne s'en quiert mover[5],
Car tot i ad son estover.
Et ne porquant, quant èle sent
Que il deit estre alkon torment,
Dont s'en vait à un gué baigner
Et déduire et esbanéier[6];
Et[7] pois revent en sa meison.
Toz jorz manjue bon peison[8],
De nule charoine ne vit;
Et savez que li livres[9] dit
Que sa chair est de tel manère
Cum est d'un lèvre[10] de bruière.
Icest[11] oisel, ceo est la some,
Signefie le bon prodome
Que en seinte église demore,
Et iluec veille[12] et prie et plore,
Et vit de pein cotidien
A guise de bon cristien:
Ceo est de la parole Deu
Que il retent et met en leu[13];
Son cors manjue, et son sanc beit,
Dignement le garde et receit[14];
Et bon[15] meint de si qu'à sa fin,
Come bon cristien et fin[16];
Ne vait pas sus ne jus folant,
Ne as viandes aerdant
Que[17] font l'alme[18] à dolur périr
Pur le cors à aise servir;
En seinte esglise meint adès
En joie, en amor et en pès.
Ceo est la bone viande pure
Que[19] l'alme garde et asséure,
Que[20] est dulce et savorée

[1] Y et Z. *une oisèle*, et *cortoise et bèle* (Z. *oisièle*, *bièle*). Ce féminin est maintenu dans tout l'article, et certains vers en ont besoin pour la mesure. Le nom de l'oiseau ne paraît pas une seule fois dans tout l'article, et le *rubricateur* n'a su quoi mettre en titre; mais c'est le *fullica* de Philippe de Thaun. Par une singularité qui pourrait n'être pas due au hasard, l'*f* qui manque à ce nom dans le ms. de l'Arsenal, y manque également dans le texte publié par M. Wright.
[2] X, Y, Z. *Mult parest.*
[3] Z. *èmi l'eve sen ni*; Y. *aigue*; X. *ève.*
[4] Z. *pières*; X et Y. *pierres.*
[5] X. *Moveir*, et *estoveir*; Y et Z. *movoir*, et *estevoir* (Z. *estovoir*).
[6] Y. *esbanier*; Z. *esbanoyer*; se récréer.
[7] X. *puis se remet.*
[8] X, *peisson*; Y. *poison*; Z. *pisson.*
[9] X. *la lètre.*
[10] X, Y, Z. *lièvre.*
[11] Z et Y. *Ceste oisèle* (Z. *oisièle*).
[12] Y. *illuques veille*; X. *et ilec prie et velle, et ore.*
[13] X. *à preu.*
[14] Y et Z. *reçoit*, et *boit.*
[15] X, Y, Z. *bien maint*; Y. *jusqu'à*; Z. *dusques en*; X. Y. Z. *la fin.*
[16] Z. *et en vient à très boene fin*; X. *comme boen*; Y. *comment bon*; X et Y. *crestien.*
[17] X et Y. *qui.*
[18] X. *l'âme*; Y. *l'arme*; X et Y. *dolor.*
[19] X. Y. Z. *qui.*
[20] X. *plus très douce est et meins salée*; Y. *qui est douce et assavourée.*

Plus que n'est miel ne nule rée[21].
Oez que li psalmistres dist,
Davit qui le psalter escrist:
Plus me sont dulz tes parlemens
A mes joes[22] *et à mes denz,*
Beal[23] sire Deu qui meins el ciel,
Que n'est la rée ne le miel[24].
Seignors, pur Deu le rei de glorie[25],
Metez en oes[26] et en memorie
Les essamples que vous oez;
En seinte Eglise demorez
En bone fei et en créance,
Et en bone persévérance.
Car si vus persévéreiz ben
Levangire vus promet ben
Que vus serez à la fin salfs[27]
Cum bon cristiens et léals.
N'avez mère fors seinte Eglise,
Que[28] par amor et par franchise
Vus amoneste et vus chastie
Que vus meiniez[29] en bone vie.

[21] Rayon de miel. Ps. XVIII, 11.
[22] Z. *joies;* X. *orelles, à* etc.
[23] X. *beau;* Y. *biex;* Z. *biax.*
[24] Ps. CXVIII, 103.
[25] X et Y. *gloire;* Z. *glore,* et *mémore.*
[26] Y. *oez;* X. *à ovre, et à* etc.; Z. *ocvre.*
[27] X. *saus,* et *léaus;* Y. *saus,* et *loiaus.*
[28] X et Y. *qui.*
[29] X. *maigniez;* Z. *magniez.*

OBSERVATIONS.

Quel que soit l'oiseau qu'ait eu en vue le Psalmiste (Cf. Bochart, P. II, lib. II, cap. 28; p. 321, sqq.), ce qui importe uniquement ici, c'est de savoir ce que le *Physiologus* avait vu dans le texte du psaume CIII qui est l'origine de cet article. Indépendamment du nom de l'oiseau, qui varie ou même manque absolument dans les divers textes, il convient de se guider surtout d'après les qualités qui lui sont attribuées. Or elles sont trop vagues pour qu'on en puisse tirer une détermination bien précise. Cependant, malgré le nom de la foulque (poule d'eau, macreuse, etc.) qui semble dominer dans nos mss., le véritable objet de ce chapitre paraît avoir été le héron, si ce n'est peut-être la cigogne. C'est bien le héron, en effet, qui se tient grave et calme dans une sorte de recueillement solennel, comme s'il ne prenait nul soin de pourvoir à sa subsistance; vivant volontiers séparé des autres espèces, et nichant souvent sur les plus hauts arbres ou dans les rochers les plus élevés du bord de la mer. C'est ce que l'on peut absolument arranger avec ces paroles de Vincent de Beauvais (*specul. natural.* XVI, 76; p. 1202): « Glossa super Ps. CIII : *Fulicae domus est fortis, sed non in excelsis.* Unde *fulicae*, inquit, vel *Herodii domus,* etc. Fulica enim est avis marina vel stagnensis; cujus domus, id est nidus, est petra in aqua : quae tusa fluctibus, frangit eos, sed non frangitur. »

Quelques traits des traducteurs français annonceraient qu'ils prétendaient peindre un goëland ou un martin-pêcheur; mais si nous remontons au texte latin, je crois que le héron satisfait assez bien aux données principales. Cf. Tychsen, p. 99-101.—Ælian., I, 1, 35; VII, 7. — Plin. XVIII, 87; al. 35; et *nott. in h. l.* — Etc.

42 (Fig. A T).

LA COCODRILLE [1].

Une beste est que [2] on apèle cocodrille, et une autre beste que on apèle ydres; et cèle converse en l'aighe de Nill. Phisiologes dist qu'èle het moult le cocodrille; et si a ceste nature et ceste costume que il se [3] partot où il puet de traïr [4] la cocodrille. Li ydres est I serpent lonc et graille [5], et la cocodrille est I serpent marage [6]. Quant li hydres veit la cocodrille sor la rive de l'aighe dormant, lors va l'ydre, et si se loe [7] de boe [8] que il puisse légièrement colér [9] par les joes [10] de la cocodrille; si se met en l'encontre de la cocodrille, porce qu'il vielt estre transglouti de lui. Car alsi tost comme la cocodrille le voit, ele le transgloute tot vif. Et l'ydres qui est engloutis tot vif, dépèche [11] totes les entrailles de la cocodrille, et li deschire tot le ventre as piés et as ongles qu'il a grans et agus; et si s'en ist [12] fors tot vif, et la cocodrille demore mors.

Enfers porte la figure de la cocodrille; l'ydre sénéfie nostre Salvère. Car nostre sire Jhésu Crist, quant il prist char en la virge Marie, il fu penés en la crois; lors entra il en la cocodrille, ce fu enfers, et desronpi [13] tot, et en jeta tot ses amis. Dont li ewangelistres dist [14]: *Enfers, je serai tes mors* [15].

[1] Crocodile; ITAL. cocodrillo. Cet article, dans R et S, ainsi que dans les bestiaires les plus anciens, est intitulé *ydre* (ou *ichneumon*). Comme la description de l'un des deux animaux entraîne nécessairement celle de l'autre, j'emploierai parfois le nom de l'animal le plus connu quand j'aurai à désigner cet article.

[2] R. *est en l'ève, qui est apelée ydres. Phisiologes dit de cestui qu'èle het moult le cocodrile; et si a*, etc.

[3] Un verbe (comme, par exemple, *il s'ingénie*) a sans doute été oublié en cet endroit; mais R ne nous aidera point à le restituer, car il suit une autre marche : ... *que quant li ydre voit le cocodrile sor la rive de l'ève dormant, il va, et si se loie de soie* (boe) *qui* (qu'il) *puisse légièrement corre par ses èves* (joes).

[4] Tromper, trahir.

[5] Fluet; l'orthographe moderne *grêle*, est bien moins conforme au latin *gracilis*.

[6] Aquatique, de marais; amphibie?

[7] Cela veut-il dire *se salir, se crotter* (ESP. lodo)? ou bien serait-ce notre *délayer*, détremper?

[8] Boue.

[9] Glisser, couler.

[10] *Joe, jou*, etc., à cette époque signifie souvent le visage, la bouche, les mâchoires.

Le ms. R n'aurait pas besoin de toutes ces explications, il va bien plus droit au but : ... *ses èves. Quant li cocodriles voit l'ydre, il li cort seure et l'englout tout vif. Li ydres qui est engloutiz toz vis*, etc.

[11] Déchire, met en pièces, dépèce; R. *depièce*; S. *despice*.

[12] Échappe, sort; FRANÇ. issue.

[13] Brisa; LAT. disrumpere. Allusion au Ps. CVI, 16, qui semble avoir guidé les artistes du moyen âge quand ils représentaient Notre-Seigneur descendant aux limbes. Cf. Vitraux de Bourges, pl. V.

[14] Ce texte est tiré de la prophétie d'Osée (XIII, 14), et non pas de l'Évangile.

[15] S. *ta mort* (morsus tuus ero, Inferne).

BESTIAIRE LATIN.

A. B.

XIX. DE HILDRIS [1].

(*Point d'ichneumon dans* C.)

Aliud [2] animal est in Nilo flumine quod [3] dicitur ydris [4]. Physiologus dicit de eo quoniam satis hoc animal inimicum [5] est crocodilo [6], et hanc habet [7] naturam et consuetudinem : quum [8] viderit crocodilum [9] in littore [10] fluminis [11] dormientem aperto [12] ore, vadit et involvit se in [13] limum [14] luti, quod possit facilius inlabi in [15] faucibus [16] ejus ; et veniens [17] insilit in ore [18] ejus. Crocodilus [19] vero desubitatus [20], vivum transglutit eum. Ille autem, dilanians omnia [21] viscera ejus [22], exit [23] vivus de visceribus corchodrilli [24] jam mortui, ac disruptis omnibus [25] intraneis ejus [26].

Sic ergo mors atque [27] infernus figuram habent crocodili [28], qui [29] inimicus Domini et [30] Salvatoris nostri est [31]. Ideoque et [32] Dominus noster Jesus Christus [33], adsumens [34] terrenam naturam [35] carnem nostram, descendit in [36] infernum ; et disrumpens omnia [37] viscera ejus, eduxit [38] omnes qui ab eo [39] devorati detinebantur in mortem; sicut testatur evangelista (Matth. XXVII, 52) : *Et monumenta aperta sunt, et resurrexerunt multa corpora sanctorum.* Mortificavit igitur ipsam mortem et [40] ipse vivus resurrexit a mortuis, sicut [41]

[1] A. point de titre; D. *de ydro.* Un autre article dans D, est intitulé *de crocodrillo;* mais le contenu est tout différent de ceci. H (p. 420), *de hydro.*

[2] D et H. *est animal in Nilo;* A. *item est animal in*, etc.

[3] A. *qui.*

[4] B. *hildris. Fisiolocus dixit*, etc. D et H. *hydrus* (D. *ydrus*). Pour cet article, entre autres, les analogies que je signalerai dans D et H ne doivent pas faire conclure que les autres parties sont conformes aux textes de Bruxelles et de Berne. Le compilateur y a fait entrer plusieurs détails puisés à diverses sources.

[5] B. *inimicus;* D et H... *hic jam* (H. *hydrus praefatus*) *dictus ydrus est... nimiam* (H. omis) *inimicus crocodrillo* (H. *crocodilo*) *et hanc.*

[6] A. *corchodrillo;* B. *corcodrillo.* Dans A, la première *r* de ce mot est souvent traversée par un trait oblique qui paraît l'œuvre d'un correcteur. De cette façon l'on avait à peu près la forme italienne *cocodrillo.*

[7] A. *habere naturae consuetudinem.*

[8] D et H. *ut quum viderit* (H. *venerit et viderit crocodilum*) *crocodrillum.*

[9] A. *corchodrillum;* B. *corcodrillum.*

[10] A et B. *litore.*

[11] D et H. omis.

[12] H. omis., *dormientem, vadit.*

[13] D et H. *luto, quo possit.*

[14] B. *linum.*

[15] B. omis.

[16] H. *fauces crocodili.*

[17] A. *venit et:* D et H. omettent cette dernière partie de la phrase.

[18] B. *faciem.*

[19]. A. *corchodrillus;* B. *corcodrillus;* D. *crocodrillus igitur sentiens ydram* (sic), *subito vivum eum transglutit. Ille vero dilanians;* H. diffère peu de D.

[20] B. *desubmatus intrans glutit.* Ce *desubitatus* voudrait-il dire *pris au dépourvu ?*

[21] B. *eum.*

[22] D et H. *crocodrilli* (H. *ejus*), *non solum vivus, sed etiam illaesus exit. Sic ergo* (H. *igitur*) *mors*, etc.

[23] A. *et exiens.*

[24] B. *corcodrili* (sic), *corcordrillo jam mortuo, ac disruptis interamis* (sic), etc.

[25] B. omis; voyez note précédente.

[26] B. omis.

[27] D et H. *et;* B, *moratque.*

[28] A. *corchodrilli;* B. *corcodrillo;* D. *cocodrilli.*

[29] B. omis; D et H, *quorum inimicus est Salvator* (H. *Dominus noster*, etc.), *et Redemptor noster Jesus Christus. Nam sumens* (H. *assumens*) *humanam carnem ex* (H. *descendit*, etc.) *Maria virgine, descendit ad infernum.*

[30] B. omis.

[31] B. omis.

[32] A. omis.

[33] B. omis.

[34] A et H. *assumens.*

[35] A. omis.

[36] B, D, H. *ad.*

[37] D. *vincula, et confringens portas mortis et Inferni, eduxit omnes suos qui injuste detinebantur apud inferos; sicut per prophetam suum promiserat, dicens : O mors, ero mors tua, morsus tuus ero, Inferne; et cetera.* Là s'arrête l'article de l'ichneumon dans D.

[38] B. *et ducens.*

[39] B. *ab ea tenebantur*, etc. ; H. *eduxit eos qui injuste ab eo detinebantur in morte.*

[40] B. omis.

[41] H et B. *et.*

insultat illi propheta[42] dicens (Osee, XIII, 14) : *O mors ero mors tua*, et[43] reliqua. Et alibi (I Cor. XV, 54) : *Absorta* (sic) *est mors contentio*[44] *tua, ubi est, mors, aculeus tuus*[45]?

[42] H, D, B. *per prophetam.*

[43] A. *ero morsus tuus, Inferne;* H et D. *morsus tuus ero*, etc.

[44] B. *in victoria; ubi est, mors, contentio*, etc. A. suit de nouveau son habitude de supprimer tout ce qui sépare un mot de sa répétition (Cf. *supra*, t. II, p. 132, note 50; p. 230, note 47 ; et C. Cavedoni, *memorie... di Modena*, serie III, p. 352, svv.).

[45] H. termine par le passage de saint Matthieu (XXVII, 52) que A et B ont cité deux phrases plus haut.

BESTIAIRE RIMÉ.

XIX. Une manère est de serpent
Que en yaive[1] ad habitement;
YDRUS ad non, si est salvage,
Et mult ben set faire dammage[2]
Al COCADRILLE[3] qu'èle het;
Sagement enginner le set.
Ben vus dirrai avant coment
Ceste l'engine cointement.

La cocadrille est beste fère,
Et vait adès en la rivère[4]
De[5] cest fluvie que Nil a non;
Boef[6] resemble alques de façon.
Vint cotées[7] ad ben de long,
Si est si gros come fust[8] un trong;
Quatre pez[9] ad, et ungles granz,
Et dens agües[10] et tranchanz;
De ceo est-il mult ben armé.
Tant ad le quir[11] dur et serré
Que grant cops de père cornue[12]
Ne prise un ramet de ségüe[13].
Unques hom tel beste ne vist,
Car en terre et en yaue[14] vit;
La noit[15] se tient en l'iave[16] clos,
Et en terre ad le jor repos.
S'il encontre home, et il le veint[17]
Manjue le[18], ren n'i remeint;
Mès toz jorz après pois[19] le plore
Tant dis[20] cum en vie demore.
De ceste sole beste[21] avent
Que les gencives[22] de suz tent
Tot en pès[23] quant èle mangue,
Et icèle de sor[24] remue;
Ceste nature n'est donée
A altre créature née.

[1] X. *qui en lève a*, etc.; Y. *en aigue ; Z. cn iaue.*

[2] X. *demage ;* Y. *domage.*

[3] X. *au coquatriz que èle ;* Y. *quocadrille qui le ;* Z. *cochadrille qu'èle.* Je laisse aux hommes spéciaux le soin de chercher l'origine du nom donné à la rue *Cocatrix* par les Parisiens; quand même cela remonterait à une famille nommée ainsi.

[4] X. *rivière ;* Y. *revière.*

[5] X. *de cel flueve ;* Y. *en cest fluive.*

[6] X et Y. *buef ;* Z. *bos.* Comme *bos* signifiait *bois* et *serpent*, la dernière variante sort du domaine de la simple orthographe; mais le ms. Z se donne des licences qui peuvent infirmer beaucoup son témoignage.

[7] Z. *si a ben XX costes;* X. *coutes;* ESP. codo; FRANÇ. coude, et coudée.

[8] X. *est un tronc.*

[9] X et Y. *piez ;* Z. *piés.*

[10] X et Y. *denz ;* Z. *agus et ben trencans;* Y. *tranchanz.*

[11] X et Y. *cuer ;* Z. *cuir*; ESP. cuero.

[12] X. *nule beste, tant seit cornue;* Y et Z. *pierre cornue.* S'agit-il du hornstein, ou silex?

[13] Z. *ne doute fuelle de céue ;* X. *un grain* (rain ?) *de cégüe.*

[14] X et Z. *ève;* Y. *en aigue et en terre.*

[15] X et Y. *nuit.*

[16] X. *ève;* Y. *aigue.*

[17] Y *vaint.*

[18] X. *menjue lei, riens n'i remaint;* Y. *si le menjut, rien*, etc.

[19] Y. *pus après.* Nous avons eu déjà (*supra*, t. II, p. 157, suiv.) un article consacré à cette propriété, sous le nom de la *harpie.*

[20] Y. *tandiz.* L'orthographe des mss. V et X valait bien la nôtre, pour exprimer l'étymologie ; ITAL. tanti giorni.

[21] Z. *seule ;* X. *de ceste beste sole avient*, et *tient.*

[22] Y. *jancives.* Ce mot exprime ici la même chose que mâchoires. Z. *les gens (!) que desous lui tient.* Voilà ce que c'est que les copistes gens d'esprit ! Les textes sortent de leurs mains dans un état à ne plus s'y reconnaître.

[23] Y et Z. *pais ;* Z. *et èle;* etc.

[24] Trois mss. sont contre moi ; mais je passe outre avec X. V. *suz;* X. *sus ;* Y. *jus ;* Z. *sous*, qui n'est que la traduction de V. en orthographe plus moderne. (Cf. *infra*, observations, p. 216.)

De sa coue [ne?] veirement [25]
Soleit l'em faire un oignement [26],
Les vieilles femmes s'en oigneient [27];
Par cel oinnement s'estendeient
Les ronces [28] del vis et del front,
Et plosurs encore [29] le font.
Mès pois que la suur [30] survent,
Sachez que nul preu [31] ne lor tent.

L'altre beste dont [32] vus ai dite,
Que [33] en yaue [34] toz jorz habite,
Het le cocadrille [35] de mort;
Et il lui [36], si n'ad mie tort.
Mult s'entreheinnent [37] de grant heine,
Mès cèle seit plus de traïne.
Quant à terre [38] le voit dormir
Et en dormant la gule [39] ovrir,
En tai et en limon se moille [40],
Iloc se dévoltre et soille [41]
Pur estre plus escororiable [42];
Pois veit tot dreit à ces dé[a]ble,
Très parmi sa gule se lance,
Et cil la transglute [43] en sa pance.
Si n'i ad mie esté grant pièce
Qu'èle li desront [44] et despièce
Del ventre totes les entrailles [45]
Et les boels [46] et les corailles;
Issue quiert délivrement,
Si s'en ist fors tot [47] suavement,
Et cil moert, car morir l'estuet,
Car des plaies garir ne poet [48].

Ici poet [49] l'om ensample prendre
Et [50] grant signefiance aprendre.
Li kocadrille [51] signefie
Mort et enfern [52] ne dotez mie.
Altresi come la serpent
Dunt jo vus dis primèrement [53],
Occist le kocadrille et tue,
Et sagement [54] purchace issue,
Fist Nostre Seignor Ihu-Crist:
En la char que il pur nus prist,
Si sagement s'envolupa [55],
Que mort et enfern estrangla
Et d'iloc osta ses amis
Que [56] remés i èrent cheitifs [57],
Si come li prophète dist
Quant [58] il prophetiza de Crist:
O tu, mort, je serrai ta mort.
Deus, qui est nostre léon [59] fort,
Destruist nostre mort en morant,
Dunt toz jorz est enfern plorant;
Et resordant, reparilla [60]
Nostre vie qui ne faldra [61].

[25] X. *coaue solement*; Y. *coue voirement*; Z. *keue veraiement.*
[26] Z. *ongement.*
[27] Ce vers manque dans X et V.
[28] X et Z. *fronces*. Cet ancien substantif explique notre verbe *froncer*; ANGL. furrow?
[29] X. *plusors uncore.*
[30] X et Y. *suor.*
[31] Y. *sachez, nul porfit.*
[32] X. *que*; Y. *don.*
[33] X et Y. *qui.*
[34] X. *ève*; Y. *aigue.*
[35] X. *cocatrix*; Y. *cocadrille.*
[36] Y. *li*; X. *et cil, cèle.*
[37] X et Z. *se héent de grant haïne*; Y. *munt se hahent.*
[38] X. *quant le coquatriz veit*; Z. *quant èle voit l'autre.*
[39] X. *gole*; Y. *goule*; Z. *bouce.*
[40] X et Y *molle.*
[41] X. *solle*; Y. *soulle.*
[42] Z. *oscuriable*; X. *escoloriable*; Y. *escolurable*; glissant; FRANÇ. écouler.
[43] Z. *transglout*; X. *transglot*, Y. *tranglot.*

Les deux vers suivants manquent dans X.
[44] Z. *descent*; Y. *déront*; LAT. disrumpere.
[45] Y. *ventrailles*; X. *el ventre cerche les entralles.*
[46] X. *boiaus*; Y. *bouèles*. Nous avons donc eu les formes des deux genres pour ce mot qui n'est que féminin en Italie (*budelle*).
[47] Y. *à sauvement*; X. *isnèlement.*
[48] X et Y. *puet.*
[49] X. *puet*; Y. *puit.*
[50] X. *cil qui à Deu se veulent rendre*; Y. *sénéfiance autandre.*
[51] Y. *cocadrilles*; X. *le cocatriz.*
[52] X et Y. *enfer*; et de même quelques vers plus bas.
[53] X et Y. *premièrement.*
[54] V, X, Y. *sauvement*. J'ai suivi Z à tout hasard.
[55] X et Y. *s'envelopa.*
[56] X et Y. *qui.*
[57] X. *cheitis*, captifs. Cf. *supra*, t. II, p. 129, not. 14, etc.
[58] X. *bien devant la mort Ihu-Crist.*
[59] X. *lion*; Y. *li hom.*
[60] X. *aparella*; Y. *raparilla.*
[61] X et Y. *faudra.*

OBSERVATIONS.

Le bestiaire de l'Arsenal s'écarte autant de l'ordre des idées que de la marche de ses devanciers, quand il donne à penser par son titre que le crocodile figure ici au premier plan. Les rôles partagés entre l'ichneumon et son redoutable ennemi, montrent bien que le plus petit animal est cependant le principal aux yeux du *Physiologus.* Mais venons-en à ce qu'il y a de réel dans l'exposé de nos divers textes.

Comme Pline n'a jamais été plus fidèle à copier Aristote que quand ce grand observateur avait été trompé, il a contribué par son influence à faire croire bien longtemps que la mâchoire supérieure du crocodile se mouvait sans que l'inférieure fît autre chose que de lui opposer une surface fixe (Cf. *Revue des Deux-Mondes,* XXV, 904). D'où il est arrivé qu'afin de donner au crocodile une mastication normale, les artistes du moyen âge lui ont ajusté la tête à peu près à l'envers, comme pour tourner la difficulté.

C'est de la fiente du crocodile, et non pas de sa graisse, que l'on faisait, ou que l'on prétendait faire usage à Rome pour la toilette des femmes élégantes (Cf. Horat., *Epod.*, XII. — Lacépède, *quadrup. ovip.*, Stellion); en quoi il paraît que la graisse de vipère supplanta plus tard ce curieux cosmétique (Cf. Lacépède, *serpents*, vipère commune). Quant aux larmes répandues par le crocodile après avoir dévoré un homme, nous en avons parlé à propos de la prétendue harpie.

L'histoire de l'hydre ou de l'ichneumon doit s'être formée de plusieurs éléments réels fondus en un composé fabuleux. C'est d'abord l'inépuisable belette (Cf. Tychsen, *l. cit.*, 47-49) qui, faisant la guerre à plusieurs reptiles, a passé, grâce au nom générique ἀσπὶς, pour l'ennemie mortelle de toute la race des serpents en général, et des plus redoutables en particulier. Puis c'est le squale vanté par Pline et Sénèque (Cf. Plin., VIII, 38; Hard. et Cuvier, *in h. l.* — Lacépède, *quadrup. ovip.*, crocodile) comme un adversaire acharné de cet énorme lézard dont il perce le ventre, trouvant ainsi, dans un corps si bien armé, le défaut de la cuirasse. L'oiseau appelé *trochile* par Aristote, y a aussi sa part, lui qui pénètre impunément dans la bouche du monstre pour la débarrasser des sangsues que son séjour dans l'eau y a réunies. La symbolique de l'ancienne Egypte (Cf. Horapoll., *Hierogl.*, II, 81; et Leemans, *in h. l.*, p. 368), du moins telle que nous la présente Horapollon, porterait à croire que cet opérateur, si confiant et si privilégié, était précisément l'ibis; mais les modernes ont adjugé l'honneur de cette cure à un petit pluvier. Enfin, la principale portion dans tout ceci doit revenir à la mangouste (*ichneumon* des anciens), espèce de viverride; et dont la gloire, par conséquent, a rejailli sur la belette (Cf. *supra,* t. II, p. 150, not. 10; et p. 153, sv.) comme type privilégié de cette famille ou tribu, que les anciens ne circonscrivaient pas avec une

grande rigueur. La mangouste recherchant ordinairement les rats, les souris, les volailles, les œufs du crocodile et des serpents, ces habitudes la rapprochent sensiblement de la *mutoile;* et G. Cuvier (in Plin. VIII, 35; al. 24), avec cette sagacité qui le distinguait, a fait voir comment a pu naître l'histoire de cette cuirasse de boue, dont la mangouste était censée couvrir son corps pour voler à la grande lutte contre l'aspic (qui s'est d'abord changé en saurien, puis en basilic, chez les compilateurs). Je pense qu'il faut en outre admettre aussi le tupinambis pour une répartition exacte des propriétés accumulées sur la tête de l'ichneumon par Hérodote et ses successeurs (Cf. Leemans, *in Horapoll.*, p. 330, sq. — Plin., VIII, 35-37, al. 34-35; et not. *in h. l.* — Antigon. Caryst., 32, al. 38; p. 70, sq. — Etc.). Les goûts de ce reptile sont assez semblables à ceux de la mangouste; et le sifflement que l'effroi lui arrache quand il aperçoit son ennemi mortel, a bien pu être pris par les Egyptiens comme un cri de combat destiné à convoquer des auxiliaires (Cf. Leemans, *l. cit.* p. 331).

Il me semble que par cette réunion d'actionnaires, pour ainsi dire, que l'antiquité aura donnés à l'ichneumon, la plupart des attributions contradictoires qu'il avait reçues trouvent leur explication. Il sera donc vrai, jusqu'à un certain point, de dire que c'est un animal aquatique et une sorte de chien (*chien de mer*) et de mammifère carnassier, un oiseau (Cf. Berger, *l. cit.*, 527, 531, sv.), un serpent (reptile saurien), etc. Il est inutile de développer les autres conséquences, puisqu'il ne s'agit pas de faire un mémoire sur cette question, mais seulement de présenter un aperçu qui puisse conduire à des explications satisfaisantes (Cf. Bochart, *l. cit.*, P. II, lib. V, cap. 16-18, t. II, 769-795. — Tychsen, *l. cit.*, p. 170-172. — Berger, *l. cit.*, p. 526-533). M. de Blainville, dans son grand ouvrage d'*ostéographie* (mammifères carnassiers, *mustelas*, p. 51), a fait observer que l'*enhydris* de l'antiquité désigne la *loutre;* autre source de confusion.

Je dois avouer que presque toute l'histoire du crocodile, telle que la donnent nos bestiaires, se trouve dans les œuvres d'Albert-le-Grand (*De animalib.* XXIV, t. VI, 52) qui n'avait pu observer par lui-même cet animal : « Quum sint multa genera crocodilorum, omnia movent mandibulam inferiorem (*superiorem?*), praeter tencheam (*scincum?*); et ideo hoc animal est fortissimi morsus. Adeo jacet immobile ad solem, quod videtur esse mortuum; et tunc magno hiatu os aperit, et aviculae venientes purgant ei dentes, quas etiam, os concludens, deglutit... De stercoribus ejus meretrices faciunt unguentum quo rugas faciei extendunt, sed tota facies deterius in pristinas convertitur rugas... Avis autem quae sibi dentes purgat, et quam aliquando glutit, crochilos (*trochilos*) graece, latine *regulus* (le roitelet?) dicitur. » A cet endroit, il n'est rien dit de l'ichneumon, que l'oiseau semble remplacer; mais nous retrouvons notre petit quadrupède au livre XXV[e] (Opp. t. VI, p. 669) : Hidra, vel hydrus, serpens est omnium serpentum pulcherrimus... Apparet autem in Nilo flumine; et quum croco-

codilus dormit super ripam ore aperto, involvit se luto lubrico ut facilius illabatur in eum; et sic immergit se faucibus crocodili quem evigilans crocodilus transglutit; et tunc viscera crocodili serpens lacerat, et exit. »

43 (Fig. A U).

LA CHIÈVRE [1].

Une beste est que on apèle en grieu Dorcon [2], c'est [3] chièvre en françois. Phisiologes dist qu'il aime moult les hals [4] mons, et paist volentiers ès pendans [5] des mons. Ceste beste est moult cler véans, et molt voit de loing; et s'èle voist en altre région, èle i conistra bien les mons [6]; et saura ben s'il i sont veneor ou [7] errant.

Tot altresi aime nostre Sire les haus mons; ce sont li apostre et li prophète, et li patriarce, et les bons homes [8]. Dont ès canticles est escrit [9] : *Il vint saillant sor les mons.* Et si comme [10] la chièvre paist ès pendans des mons, tot altresi est nostre Sire peu [11] en sainte Yglise; car les bones oevres des crestiens et les almosnes des felons [12] sont viande de Deu. Dont il dist [13] : *Jo fameillai* [14] *et vous me donastes à mangier* [15], *j'ou oi soif et vous me donastes à boire.* Par les pendans des mons, poons entendre sainte Yglise qui est establie par les divers lieus du monde. Si comme la beste voit loins et conoist, tot altresi, comme l'Escriture dist [16] : *Est Dex sire de tot science*, et totes les devines coses cria il et fist; il governe tot et [17] voit et esgarde devant ce que on le pense, et le voit dedens le cuer, le dit et le fait, et le conoist clèrement tot en apert et anchois. Nostre Sire sot et conut la traïson de Judas devant ce que il la pensast; li dist Dex [18] : *Tu traïras* [19] *par le baisier le fils à la vierge* [20]. Ben devons entendre ceste samblance.

[1] Outre l'article correspondant à celui-ci, le ms. R en a un autre intitulé : *De la chièvre sauvage*, mais qui répond au n° 61 du Bestiaire de l'Arsenal.

[2] R. *en griu dragon;* S. *draconce.* Ce sont là des modifications un peu trop fortes de *dorcas.*

[3] S. *et en latin cheièvre.* Le titre portait tout simplement *chèvre*, mais dans le cours de l'article on retrouve *chièvre.*

[4] R. *haus;* S. *hauls.*

[5] Pentes, ITAL. pendio.

[6] R... *conoistra bien s'il sont veneor*, etc. S. *se ilz sont veneurs.*

[7] Si ce sont des chasseurs ou des voyageurs.

[8] R... *prophètes et les apostres, et les patriarches et les homes bons.* Peut-être dès le temps de Pierre le Picard le mot *bons hommes* avait-il été gâté par l'emploi qu'en firent les manichéens de l'Occident. Cf. *supra*, p. 208, not. 6.

[9] Cant. II, 8.

[10] De même que; ITAL. siccome.

[11] Nous n'avons plus que *repû;* S. *est repeus nostre sire.*

[12] R. *feus;* on disait alors *féel*, *feal;* ITAL. fedele; ESP. fiel; S. *des bonnes gens.*

[13] Matth. XXV, 35.

[14] J'ai eu faim.

[15] R. *mengier; j'oi soif*, etc.

[16] I Reg. II, 3.

[17] R. *voit tout et garde tout; et devant ce que nos connaisse aucune chose en dit ou en fait, ou en pensée, le cognoist Diex et voit ançois.*

[18] Luc. XXII, 48.

[19] R. *traïs.*

[20] Les mss. sont d'accord : L'auteur primitif aurait-il lu παρθένου *au lieu d'*ἀνθρώπου ?

BESTIAIRE LATIN.

A. B.

XX. DE CORCON [1].

(*Point de Dorças dans* C.)

Item [2] est animal qui [3] graece dicitur dorcas, latine vero caprea. De hac Physiologus[4] dicit quia amat altos montes, pascitur [5] autem in [6] convallibus montium. Est vero [7] satis perspicuum animal et nimis de longe praevidens; ita ut si viderit [8] subito in [9] alia regione homines ambulantes, statim agnoscit an viatores [10] sint an venatores [11].

Sic et Dominus Iesus [12] Christus amat excelsos [13] montes : hoc est prophetas [14] et apostolos et patriarchas; et [15] sic in canticis [16] canticorum (Cant. II, 8, 9) dicit [17] : *Ecce fratruelis* [18] *meus sicut* [19] *caprea venit* [20] *saliens* [21] *super* [22] *montes* [23]; *transsiliens super colles* [24], *et sicut caprea in convallibus pascitur montium* [25]. Sic [26] et Dominus noster Iesus Christus in [27] Ecclesia pascitur, quoniam [28] bona opera vesce [29] sunt Christi qui dicit (Matth. XXV, 35) : *Esurivi enim et dedistis mihi manducare, sitivi* [30] *et dedistis* [31] *mihi potum*; et reliqua quae sequuntur. Convallia vero [32] montium [33] qui [34] sunt per universum mundum, Ecclesiae per diversa loca intelliguntur [35]; sicut dicit in canticis canticorum (Cantic. VIII, 14) : *Convertere fratruelis* [36] *meus, et similis esto capreae aut* [37] *hinnulo cervorum supra* [38] *montes convallium*. Quoniam [39] autem

[1] Ce même titre reparaît dans la table générale de A. B, point de titre; D. *de capra;* H. *de capri natura* (lib. II, cap. 13, p. 422). Rien sur ce sujet dans M.

[2] B omet toute cette première phrase, et ne commence qu'à *de hac;* D. *est et animal;* H. *est animal quod dicitur caper...* (une phrase évidemment moderne). *Has* (agrestes capras) *Graeci, eo quod acute vident, dorcades appellaverunt. De quibus Physiologus dicit quod amant montes altos,* etc.

[3] D. *quod Graece dorcon dicitur, latine autem capra.*

[4] B. *fisiolocus.*

[5] D et H. *et pascitur* (H. *pascuntur*) *in*, etc.

[6] B. omis.

[7] B. *autem praescium animal;* D. *autem satis preciosum* (sic) *animal, providens omnia a longe nimis bene : ita ut;* etc. H. *enim valde providum animal, praevidens omnia,* etc. (comme D).

[8] D et H. *si in alia* (H. *aliqua*) *regione viderit homines* (H. *homines viderit*) *ambulantes, mox cognoscit si sint venatores vel viatores* (H. *internoscit utrum sint venatores nec ne*).

[9] B. *homines in alia regione.*

[10] B. *venatores.*

[11] B. *viatores.*

[12] D et H. *noster Iesus.*

[13] B. *altos.*

[14] A. *prophetas, apostolos,* etc.; D. *patriarchas et prophetas et apostolos, omnesque sanctos, ut in,* etc.; H. *et patriarchas, et apostolos, omnesque sanctos; et ut in.*

[15] B. *sicut in.*

[16] D. *cantica.*

[17] H. *dicitur.*

[18] A. *patruelis.*

[19] H. *venit sicut caprea.*

[20] D. *veniens; hoc est Dominus noster Ihs Xpc qui pascitur in Ecclesia per opera pietatis quae faciunt fideles; ut in evangelio suo dicit: Esurivi et dedistis mihi cibum, et reliqua quae ibidem numerantur laudabilia. Convallia,* etc.

[21] B. *salliens.*

[22] H. *in montibus. Hic est Dominus noster.*

[23] A. *colles, et sicut caprea.* Encore une fois, il saute d'un *super* à l'autre, comme nous l'avons déjà observé fréquemment. Cf. *supra*, p. 214, not. 44.

[24] Réellement le copiste a écrit *transsiliens super montes transiliens* (sic) *super colles;* mais j'ai modifié ce qui semblait l'effet d'une erreur évidente.

[25] B. omis.

[26] H. *hic est,* etc.

[27] H. *qui pascitur... ut... dicit* (comme D).

[28] A. *in his qui christiani boni sunt; sicut ipse dicit.*

[29] Le copiste a-t-il estropié *escae;* ou bien *vescae* était-il pour lui un synonyme *d'edulia?* Ce mot reparaîtra encore dans l'article de l'onagre.

[30] H. omis.... *manducare, et reliqua... laudabilia* (comme D).

[31] B. *non dedistis.*

[32] B. omis.

[33] A. *muntium.*

[34] D et H. omis :... *montium, Ecclesiam per diversa loca figurant, ut in cantica* (H. *canticis*) *canticorum : Convertere,* etc.

[35] A. *intelleguntur.*

[36] A. *patruelis.*

[37] B, D, H. *hinnuloque.*

[38] D. *super.*

[39] D. *Quoniam igitur acutissimam oculorum aciem habet capra, prospiciensque a longe venatorum insidias;*

acutissimam [40] habet aciem oculorum caprea, et procul omnia prospicit, et [41] a longe omnia cognoscit; significat Salvatorem nostrum, dicente Scriptura (I Reg. II, 3): *Deus* [42] *scientiae Dominus est.* Et in psalmo centesimo trigesimo septimo [43] dicit [44] : *Quoniam Deus excelsus Dominus et* [45] *humilia respicit, et alta a longe cognoscit.* Et [46] omnia quae divina maiestate sua creavit et condidit, regit et videt [47] et prospicit; et antequam in cordibus nostris dicto [48], facto aut cogitatu aliquid oriatur, ille [49] tanquam Deus longe ante praescivit [50] et praevidit et recognovit. Denique [51] sicut caprea a [52] longe cognoscit venantium dolos [53], ita [54] Dominus noster Iesus Christus providit et praescivit dolus (*sic*) diaboli et proditoris sui Iudae [55] : *Et dixit* (Luc. XXII, 48) *illi Iesus : Judas* (sic) *osculatum* (sic) *tradis filium hominis.* Bene ergo de corcone (*sic*) exposuit fisiolocus.

significans Christum Dominum Nostrum, ut Scriptura dicit : Quoniam Deus scientiarum dominus est ; et alibi : Excelsus Dominus, etc. ; H. *caprea igitur acutissimam habens aciem oculorum, aspiciensque a longe venatorum insidias, significat Dominum Nostrum Jesum Christum; quoniam ut Scriptura dicit : Deus scientiarum... excelsus Dominus*, etc. (comme D).

40 D. *agutissimam.*

41 B. omis :.... *prospicit, significat.*

42 B. *quoniam Deus.*

43 B. CXXXVII.

44 A. omis.

45 B. omis.

46 D et H changent la phrase suivante en une sorte de période énorme qui est toute de façon moderne.

47 B. *vidit.*

48 B. *dicito, factu, hac cogitatu.*

49 B. *illico ante, Deus longe ante.*

50 A. *ante praevidet et recognoscit venantium*, etc. ; double omission qui tronque deux phrases consécutives. Cf. *supra*, p. 214, not. 44.

51 D et H. *nam.* Ici ces deux textes recommencent à suivre le nôtre d'assez près. Voici comment D. termine cet article : *Sicut capra venatorem, ita Dominus N. J. C. longe ante prospiciens Judam proditorem, sic aiebat* (Matth. XXVI, 21) : *Unus ex vobis me traditurus est ; et manifestius : Juda osculo tradis Filium hominis.*

52 H. *Venatorem praevidet, ita.* Tout le reste, comme D.

53 B. *esse dolus.*

54 A. nouvelle omission :... *dolos proditoris sui.*

55 Eloigné de Bruxelles, je ne trouve point dans mes notes le collationnement de ce qui suit. Je pense que le ms. A s'arrête à *Judae ;* mais le peu d'importance d'une semblable vérification ne m'a pas semblé mériter une information bien précise. —D, outre l'article *De capra,* en a un autre *De capro* (entre le singe et la panthère) qui pourrait fournir quelques autres variantes ; mais le texte de ce ms. a généralement un caractère de remaniement si prononcé, que l'on ne peut lui accorder qu'une médiocre confiance. Quoi qu'il en soit, en cet endroit il termine ainsi : *Praescivit insidias sui proditoris ; et dixit* (Matth. XXV, 46) : *Ecce appropinquat qui me tradet.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XX. Bestes sunt mult, foles et sages,
Des [1] privées et des salvages:
Vus tenez pur [2] coard le lièvre,
Et pur fole tenez la CHÈVRE [3] ;
Mès de la chèvre ne porquant [4]
Avom ensample [5] bel et grant.
Buc [6] ad non le madle [7] en remanz,
Barbes ont longues et pendanz,
Et cornes longues et agües,
Et les peals [8] durement velues.
En [9] granz mons mainnent [10] volonters
Es plus [11] hals et ès plus pleners ;
Es valeies [12] d'entor se poissent [13],
Et se norrissent et encreissent.

1 X. *de privées et de sauvages.*

2 X, Y, Z. *por ;* Z *couart ;* X. *coart.*

3 X. *chièvre ;* Z. *le kièvre.*

4 Y. *non porquant.*

5 X et Y. *essample.*

6 X. *boc a ;* Y. *bouc a.*

7 X. *malle en romanz ;* Y. *li mâle*, etc.

8 X. *peaus ;* Y. *peax.*

9 X et Y. *ès.*

10 X. *maignent volentiers*, et *planiers ;* Y. *veinent volunters*, et *pléniers.*

11 Y. *vus haut ;* X. *hauz.*

12 X et Y. *valées.*

13 X. *peissent* et *engressent ;* Y. *paissent* et *engraissent.*

Mès de clère véue sont :
Quant sont la suz el som del mont,
Mult veient halt et loin et cler :
Se veient home trespasser,
De vérité, errant [14] sauront
Si veneor u errant [15] sont.
 Ceste beste qui si cleir veit
Et que [16] de si loin aperceit [17]
Son enemi qui mal li quert,
A l'ensample de Deu afert [18].
Car Deus qui est sire del mond,
Meint là desuz el plus halt mont ;
De loing esgarde, et veit et sent
Quanque font çà et là la gent.
Si veit et sent come veir [19] sire
Quanque l'em poet penser et dire ;
Ainz qu'en le quer [20] seit concéu [21]
Le penser, ad le il connu.
Es églises [22] que sues sont
Establies parmi cest mond
Est Deus péus et abévrés [23]
Des almosnes, des charités
Que font li cristien féel
Qui ont sa grâce et son conseil.
Quant nus, por amor Deus, peissom [24]
Un povre, u quant [25] le vestom ;
Quant en chartre [26] le visitom,
En maladie [27] u en prison ;
Quant un pélerin herbergom [28]
Qui n'a ne bordel [29] ne meson ;
A Deu le faimes [30] purement
Qui le receit [31] bénignament.
Car, sicom il méismes dit
En levangelie [32] ù est escrit :
Quant tot le mond juger vendra,
A cels de destre part dirra :
Venez les bonurez [33] mon Père
En la [34] méson halte et clère
Que aparillée [35] vus fu
Ainz que home [36] fust concéu.
Quant nu et povre me veistes,
Dunt me péustes et vestistes ;
Quant jo ou seif [37] vus m'enbevrastes,
Et en chartre [38] me visitastes ;
Pur ceo [39] en avez déservie [40]
Joie de [41] pardurable vie.
Ceste bone parole orront
Cil qui de [42] destre part serront ;
Cil de la senestre partie
Itel promesse n'orront mie,
Anceis orront tot le contraire.
Deu lor dirra : *Gent de maleire [43]*
Alez el fu qui ne faldra,
Mès pardurablement durra ;
Car unc n'eustes pité de mei [44] :
Quant jo avaie [45] et feim et sei,

[14] X. *demeintenant, por veir.*
[15] X. *ou erranz ;* Z. *ou autre.*
[16] X, Y, Z. *qui.*
[17] V. *se porveit ;* Y et Z. *se porvoit.*
[18] X et Y *afiert ;* convient, appartient, se rapporte,
[19] Y. *voir ;* X. *com verai.*
[20] X. et Y. *cuer.*
[21] X. *einz que el cuer seit concéue*
La pensée, l'a il véue.
[22] X. *yglises qui ici,* etc. ; Y. *iglises qui soies sunt.*
[23] Y. *abeuvres ;* Z. *abevrés ;* ITAL. abbeverare.
[24] X. *por amor repesson ;* Y. *por amor Dieu paisson.*
[25] X. *ou nos le reveston.*
[26] Z. *cartre ;* prison.
[27] X. *ou quant de dras le recovrons.*
[28] Y *aberjou ;* X. *le pelerin herberjon ;* ALLEM. herberg.
[29] X et Y. *borde ;* chaumière. Bordier signifiait : colon, métayer.
[30] Y. *fames ;* X. *feson ;* ITAL. femmo.
[31] Y. *reçoit ;* X et Y. *benignement.*
[32] X et Y. *levangile.*
[33] Y et Z. *boneuré ;* X. *veuez eu la meson mon Père,*
Qui tant parest et bèle et clère.
[34] Y. *sa maison haute,* Z. *ens en sa maison haute.*
[35] X. *aparellie ;* Z. *aparillie.*
[36] X. *einceis que hom.*
[37] Y. *cant je ou soi, vos m'abeuvrastes ;* Z. *jou eue soif, vous m'abrévastes.* Ce vers est remplacé dans X par deux autres :

Hostes fui, vos me herbergastes ;
Enferm fui, vos me visitastes.

[38] X. *en cherité ;* Z. *et en cartre.*
[39] X et Y. *por ce ;* Z. *por çou.*
[40] Z. *desservie ;* mérité.
[41] X. *et.*
[42] X et Y. *à.*
[43] X et Y. *malaire.*
[44] X et Y. *pitié ;* Y. *moi,* et *soi.*
[45] X. *je aveie ;* Y. *je avoie fain.*

Ne me volsistes herberger [46],
Ne doner beivre [47] *ne manger;*
Visiter, ne ensevelir,
Ne mei chalcer [48] *ne revestir*,
Dunt dirront cil : Sire, merci !
Quant vus véismes nus issi [49]?
Deu respondra à la persomme [50] :
Quant vus véistes le povre home
U povre femme [51] u orphanin,
U le mésaisé [52] pélerin
Qui por m'amor quereit del ben,
Et vus ne l'en féistes ren [53].
Dunt me véistes pain querant,
Et povre pélerin errant.
Pur ceo [54] irrez el val parfond
U Sathan [55] é si angle sont;
Cel leu vus est aparillé
Dès que li mond fu commencié.
Pur Deu, seignors, entendez ci,
Que tantes feiz avez oï.
Que almosne [56] *esteint péché;*
Faites [la ?] dunt [57] al mésaisé
Quant il por Deu vus requerra.
Oez cum ben [58] il vus valdra :
Deu vus enmerra [59] à sa destre,
Amont à sa [60] glorie célestre [61];
A la joie qui ne faldra,
Mès sanz fin toz jorz dur[e]ra.
Et Deu nus doint [62] issi ovrer
Que là poissom [63] sanz fin régner
U il vit et il règnera
Per seculorum secula.
Amen.

46 Y. *volistes aberger;* X. *vousistes herbergier.*
47 Y. *doner à boivre, n'a mengier.*
48 X. *chaucier;* V. *e mei vestir;* Y. *moi chaucier.*
49 Y. *ensi.*
50 X. *parsumme;* pour conclurre (en somme).
51 X et Y. *ou... fame, ou,* etc.; X. *orfelin;* Y et Z. *orfenin.*
52 X. *méseasié;* Y. *mésasié;* Z. *mésaisié.*
53 X et Y. *rien,* et *bien.*
54 X et Y. *por ce.*
55 Y. *satanz et si ange sunt;* X... *et ses angres.*
56 X et Z. *l'aumône;* Y. *amone.*
57 Y. *faites donques au mésasié;* X. *aidiés donc au mesaisié,* et *péchié.*
58 X et Y. *combien.*
59 Y et Z. *enmenra.*
60 X. *en la joie,* etc.; et à ce vers finit l'article du ms. X. Y. *an sa gloire;* Z. *en sa glore.*
61 Les Italiens se servent encore de *cilestre* pour nommer le *bleu-de-ciel.*
62 Z. *Dix nos doinst... ouvrer.*
63 Z. *que sans fin pussons là régner.* Ce ms. ne pousse pas l'article *chèvre* au delà de ce vers.

OBSERVATIONS.

Les noms de *Dorcas* et de *capra* ainsi que l'origine asiatique du bestiaire, annoncent qu'il doit être question de quelque bisulque à cornes permanentes, et probablement de la gazelle, ou du chamois. Ces animaux sont en effet extrêmement timides et défiants, et font sans cesse une surveillance qu'il est difficile de mettre en défaut; secondés qu'ils sont par une rare finesse de l'odorat, de la vue et de l'ouïe. Il n'est donc pas besoin de recourir aux habitudes du chevreuil qui aime les collines élevées et les revers des montagnes, et qui évente aussi le chasseur de fort loin.

Du reste, l'auteur de ce traité a réservé en cet endroit toutes les ressources de son esprit pour faire arriver d'un peu loin une moralité presque imprévue, et qu'il développe avec une affection marquée. Nous n'aurons donc point à parcourir les écrivains de l'antiquité pour expliquer ses assertions.

44 (Fig. A V).

LA CENTICORE [1].

Une beste qui converse ès deserf (*désers*) d'Inde; si est nomée centicore. Phisiologes nos dist qu'éle est tote noire, et c'est une des plus cruels bestes qui soit. Et si a II cornes en la teste, alsi droit com une ligne, et plus agu devant que nus espiés [2]. Quant èle se combat contre autre beste, si met l'un de ses cornes en lonc outre [3] son dos; et de l'autre corne se deffent qu'il samble qu'il soit enmi son front quant èle se combat. Et est la corne plus longhe de IIII coltes [4], et en abat et tue quant quèle ataint à cop. La teste de ceste beste est moult diverse; si a un roont [5] musel comme le fons d'un tonel. Si a quisses et pis comme de lion, et piés et cors tels comme de ceval, et keue comme un olifant. Et sa vois porsieut près à vois d'ome. Et li basilecoc le het plus de nule autre beste. Quant il le puest trover dormant, si le point entre II ex; et s'en passe avant quant il l'a pointie. Et lors enfle la centicore si que li oeil li saillent de la teste, et si muert par le venin del pasilecoc (*sic*).

La centicore est example de nos meimes. La corne dont il combat sénéfie les ex del cief, qui tot covoitent; par coi li cors a adès bataille par la novèle qu'il portent al covoitous cuer. Et la corne qui gist coie en lonc parmi son dos, qui nient ne se conbat, sénéfie les ex de l'âme qui n'a cure de bataille, ne de covoitise ne de nule desraison. Et li basilecoc qui la pointie et envenime, nos sénéfie diable qui par son art done à l'ome male temptation en mainte guise, par coi il le fait péchier. Ce que la beste enfle par le venim, ce sénéfie les péciés mortels. Ce que les ex saillent à la beste fors du cief, nos senéfie la mort qui li fait les ex avugler par la force du mort. Dont s'esjoissent li diable de lui, et enporte l'âme el fu de covoitise où èle art sans estaindre, et vit à tos jours en mort sans morir.

[1] Rien sur ceci dans R et S.
[2] Pique, épieu; ITAL. spiede.
[3] Par dessus.
[4] Coudées?
[5] Rond; LAT. rotundus. Ailleurs nous trouverons *réont*, qui rappelle les formes *redondo*, *rededor*, etc., conservées en Espagne.

(*Point de centicore dans mes mss. latins.*)

OBSERVATIONS.

Comme on pourrait penser que le nom de cette étrange bête n'est qu'une altération de celui de la *manticore* (on martichore), voici la description de ces deux monstres telle que la donne (dans le même ms. P., fol. clxxj, r°) l'*Image du monde* sous la rubrique *des serpens d'Ynde*:

En Ynde a serpens de tel force
Qui (*que ?*) les cers dévorent à force.
Si r'a une autre beste encore
Qui (*sic*) on apèle CENTICORE ;
Com faite èle est jo vous dirai,
Car sa faiture en escrit ai.
Corne a de cerf desor le vis,
Et de lion quisses et pis,
Piés de ceval, oreilles grans
Qui li croissent en lieu de dens ;
Bouche réonde, et le musel
Ensi comme (*com ?*) le chief d'un tonel ;
Les ex l'un de l'autre ben près,
Et la vois d'un home ben près ;
Cors de ceval, de senglier teste,
— Mult a en lui orible beste ;—
Et la coe d'un olifant,
II cornes d'une onde (*aune?*) de grant,
Dont l'une sor son dos abat
Tant com de l'autre se combat.
Noirs est, et beste mult orible,
En aighe et en terre pénible
. . . .
. . . .
En Yndes autre beste i a
C'on apèle MANTOCORA (*sic*) :
Vis d'ome, et III oreilles ens
Li sont en la bouche de dens (*sic*).
Ex de chièvre, cors de lion,
La coe d'un escorpion,
Voix de serpent, qui par sous cans
Atrait et dévore les gens ;
Et est plus isnèle d'aler
Que n'est uns oisieaus de voler.
Etc.

Si ce n'était donc faire beaucoup d'honneur à cette fable sans portée, on pourrait se donner la tâche de montrer que la centicore est l'*eale* de Solin (cap. 52. Cf. Hug. a s. Vict. Opp., t. II, p. 435) et de Pline (VIII, 30; al. 21), qui aura dû ce nom, à quelque mauvaise leçon de mss. En examinant attentivement le texte de Solin, on se convaincra sans peine que tout ce passage de l'*Image du monde* lui a été emprunté presque littéralement, et que la *centicore* représente à peu près la *leucrocotta* et l'*eale* réunies.

Cet aperçu peut suffire pour un point de si mince importance; mais pour l'apprécier à sa juste valeur il faut se rappeler que Solin était le manuel scientifique des écoles au moyen âge, où presque tous les catalogues de bibliothèques accusent un exemplaire de ce triste compilateur.

45 (Fig. A X).

LI ASNES SAUVAGES.

Une beste est, que on apèle asne salvages; dont Phisiologes dist que al XXV^{isme} [1] jor del mois de march, muit [2] XII fois en la nuit, et el sesime [3] jor. Por ce poes [4] estre coneus li quinsimes [5]. Car li asnes salvages conoist ben le nombre [6] par lor mujemes (mujemens?)

[1] R. *c'à* XXV *jours du mois de mars.*
[2] Il mugit.
[3] R. *et ensement ou jor ;* S. *et* XII *fois ou jour.*
[4] H et S. puet.
[5] R. *li équinoxes ;* S. *li équinoction.*
[6] R. *les nombres des ores par lor mujemens.*

Li asnes salvages [a la figure al deable [7] et] si est la beste del monde qui plus s'esforce de braire, et qui plus a laide vois et orible. Car sa nature est tels que il ne racane [8] onques, fors quant il a très esragié fain, et que il ne poet trover en nule manière de coi il se puist saoler. Mais adont met il si grant paine à racaner, que a poi [9] que il ne se déront trestot.

Li asnes salvage a la figure al deable. Car quant il sent le jor et la nuit oel [10] estre; ce [11] sénéfie que li poples qui maint [12] en la nuit de cest monde, est en péchié convertis [13]. Dont muit li asnes et quiert la viande, qu'il ne le perde. Et quant li poples qui maint en la nuit de cest monde se tient ès oevres Dieu, et se retraient des délis del monde; dont brait et crie li asnes salvages, que lors pert il sa pasture. C'est li diables qui crie et brait porce qu'il voit que hom se reconnoist qu'il quida ben avoir pasture en lui. Dont Job dist [14] : *Ja li asnes salvages ne criera s'il ne désire pasture.* En autre liu dist S. Pière del diable [15] : *Nostre aversaire nos avirone* [16] *si comme li lions qui quiert que il devort* [17].

[7] Les mots que j'ai renfermés entre deux traits verticaux m'ont paru n'avoir pris place ici que par une inattention du copiste. Il ne s'agit pas encore de la moralisation, mais l'histoire naturelle de l'âne sauvage continue. Aussi retrouvons-nous à quelques lignes de là ce même début que je crois être ici de trop. Quant aux mss. R et S, ils se sont debarrassés de ces trois phrases qui, dans le fait, ne mènent à rien pour le résultat symbolique.

[8] Brait? chante.

[9] Peu s'en faut qu'il ne crève; ITAL, a poco che non...

[10] Egaux; ESP. igual; ITAL. uguale. R. *célestre* (oel estre?); si je n'ai pas mal lu, ce serait une bévue énorme pour un copiste qui avait si bien commencé, et qui nous dirigera encore plus d'une fois. S. *la nuit et le jour estre égal.*

[11] R. *c'est quant il voit le pueple, qui maint en la nuit, — c'est en péchié, — convertir à Dieu, et estre oel à la foi des patriarches et des prophètes. Dont muit li ânes; — c'est li deables, — qui quiert la viande qui* (que?) *perdi. Dont Jacob* (sic) *dit : Ja li ânes*, etc.

[12] Habita, résida; LAT. mansit.

[13] S. *ce est quant le pueple qui est en la nuit, — c'est en péchié, — se convertit a Dieu : a la foy des patriarches et des prophettes; lors muist l'asne, ce est le diable, qui quiert la viande que perdi. Dont Job dist : L'asne sauvage...*

[14] Job VI, 5.

[15] I Petr. V, 8.

[16] Rôde, tourne autour de nous; FRANÇ. environne.

[17] R. *que il quiert qui dévore;* S. *qu'il puisse dévourer.*

BESTIAIRE LATIN.

A, B.

XXI. DE ONAGRO [1].

Physiologus [2] dicit de onagro [3] quia vigesimo quinto [4] die mensis faminoth [5], qui [6] est martius,

[1] A, sans titre, *item est animal qui dicitur onager. Phisyologus* (sic) *dicit.*

[2] B. *Fisiolocus.*

[3] B. *Honagro.*

[4] B. *XXV;* H. (p. 421) *quod undecimo die;* D. *quia vicesimo primo die mensis martii, id est duodecimo kalendas aprilis, duodecies.*

[5] A. *famoth;* H. *famochi, id est martii.*

[6] B. *quem martius.*

A.

XXVI. DE ONAGRO [36].

In Iob (XXXIX, 5) dicit (*sic*) : *Quis dimisit onagrum liberum?* [Masculus] est gregis primus in

[36] A. consacre à l'*onagre* ce second article tout différent du premier, et qui en est séparé par huit autres. Mais Guillaume le Normand, comme D et H, débute par exposer cette jalousie de l'onagre sans en tirer aucune moralisation; c'est là tout simplement un luxe d'histoire naturelle pour embellir (à ce qu'ils pensaient, sans doute) la collection. Quant à M, cet animal n'y paraît à aucun titre. On voit pourtant, par le ms. de Bruxelles, que la jalousie de l'onagre n'est pas seulement chez Guillaume

A, B.

duodecies in [7] nocte rugit. Similiter et in die [8]; et [9] ex hoc agnoscitur [10] quia [11] aequinoctium [12] est diei [13] vel noctis, ex numero horarum rugitus [14] onagri per singulas oras (*sic*) semel [15] rugientis.

Onager [16] igitur figuram habet diaboli qui [17] quum scierit noctes [18] et dies aequari [19], hoc est quum viderit diabolus [20] Gentium [21] populum, qui ambulabat [22] in tenebris et umbra [23] mortis, modo converti ad Deum vivum, et coaequari [24] fidei patriarcharum et prophetarum sicut coaequatur [25] nox diei [26]; idcirco [27] rugit [28] die noctuque per singulas horas [29], quaerens escam [30] suam quam [31] perdidit. Neque enim rugit onager nisi [32] quando escam sibi quaerit; sicut dicit Iob (Job vi, 5) : *Numquid sine* [33] *causa clamavit onager agrestis , nisi pabulum desiderans?* Similiter et apostolus Petrus [34] de diabolo dicit (I, Petr. v, 8) : *Adversarius noster* [35] *circuit, tamquam leo rugiens quaerit quem devoret.*

A.

eos (sic); et si genuerit grex masculos, pater eorum confringit necessaria eorum uti ne faciant semen.

Patriarchæ semen carnale quaerebant creare ; apostoli autem carnales filios per abstinentiam non genuerunt , ut semen caeleste possiderent. Sic, ut dicit Spiritus Sanctus per Prophetam (Is. liv, 1) : *Laetare sterilis quae non paris*, et cetera.

une de ces surcharges qui ont grossi le bestiaire de détails oiseux; ce pouvait être le reste d'un texte ancien où cette propriété avait sa moralisation qui la complétait. Aussi retrouvons-nous cette circonstance dans l'histoire de l'onagre exposée par Albert le Grand (*De animal* xxii, tract. II, cap. 1 ; opp. VI, 604) : « Onager est asinus ferus. qui, ut dicunt quidam, xv (xxv?) die martis duodecies rudit in nocte; et duodecies in die : aequinoctium indicans. Sunt autem masculi sylvestres, et singuli masculi praesunt singulis gregibus foeminarum , et foeminae valde sunt libidinosae, ita quod ex hoc odiosae masculis efficiuntur. Dicitur etiam mas esse zelotypus, et ideo filio nato cupit truncare dentibus testiculos, propter quod a matribus absconduntur in occultis, etc. « Cf. *infra*, p. 228, sv. (*observations*).

[7] D. *rugit in nocte, totidem vero in die; et ex hoc cognoscitur.*

[8] B. *diem.*

A. omis.

[10] B, D, H. *cognoscitur.*

[11] H. *quod.*

[12] B. *equinoctiae diei.*

[13] D et H. omis :... *est, et numerum horarum diei et noctis a rugitibus onagri semel rugientis distingunt* (H. *per singulas cognoscunt*, etc.), *et cognoscunt horas. Figuram hujus diabolus tenet* (H. *habet*) , *qui quum scierit noctem et diem coaequare* (H. *coaequari*), *id est quum viderit populum qui ambulabant* (H. *ambulabat*) *in tenebris converti ad Dominum, et coaequari fidei justorum, sicut coaequatur nox cum die, idcirco* (H. *illico*) *magis* (H. omis) *rugit nocte ac die per singulas horas*, etc.

[14] B. *et rugitu.*

[15] B. *simul rugiens.*

[16] A. *Honager.*

[17] B. *quia.*

[18] B. *noctis* (sic) *diebus.*

[19] A et D. *coaequare.*

[20] D et H. omis :... *quum viderit populum qui*, etc., voyez note 13.

[21] A. *gentilium.*

[22] A. *ambulat.*

[23] B. *umbrae*, D et H. omis; voyez note 13.

[24] A, *coaequare; B. quo aequari fide.*

[25] B. *coaequat.*

[26] A. *et dies;* D et H. *cum die.*

[27] H. *illico.*

[28] A. *die noctuque rugiens.*

[29] B. *oras.*

[30] B. *vescam;* voyez l'article *Dorcas*, note 28.

[31] D et H. omis :... *escam sibi* (H. *suam*). *Neque enim* (D. omis) *rugit onager nisi quando quaerit escam sibi*, *sicut legitur* (H. *dicit Job*) *in beato Iob : Numquid clamabit* (H. *rugiet*) *onager nisi* (H. *quum habuerit herbam. Similiter et apostolus : Adversarius*, etc.) *papulum* (sic) *desirans. Unde et beatus Petrus apostolus : Adversarius, inquit* (H. omis), *vester diabolus* (D. omis) *tamquam leo rugiens circuit quaerens quem devoret. Africa hos* (H. *habet hos*) *habet magnos.* Ainsi finit l'article *Onagre* dans H et D.

[32] B. *sine pabulo, desiderans illud. Similiter et apostolus.* Ainsi les deux membres de cette phrase, qui se répètent à peu de chose près, ont été réduits à un seul par B.

[33] D et H. voyez note 31.

[34] B et H. omis.

[35] B, D, H. *vester.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXI. Del ASNE SALVAGE [1] dirom
Le veir [2], que ja ne mentirom,
Sicum li livres nus aprent
Que [3] pas ne falt, ne ne mesprent
De mostrer essamples resnables [4]
Et veraies [5] et délitables.
Li livres n'est mie d'oisuses [6]
Essamples; ad [7] mult dilituses;
U il ad mult riche mistère [8];
Dunt nus fesom [9] la lètre clère,
Que l'em porra en descovert
Véer le mistère [10] en apert.
En déserz d'Aufrike [11] la grant
Trove l'em [12], qui les va querrant,
Ices asnes dunt jo vus cont;
Si n'a si grant en tot le mont,
Et si ne sont mie dantez [13].
Es desers et ès bois [14] ramez
Es valées et es montainnes
Sont les harraz à granz compainnes;
En chescon harraz finement
N'ad fors un madle [15] solement,
Et si les femèles mestreie
En la plaine [16] et en l'erbreie [17].
El harraz n'ad qu'un estalon;
Et quant la femèle ad féon [18],
Si femèle est, femèle seit [19];
Mès si [20] li pères s'aparceit
Qu'il seit madles, ne targe [21] gaires
Qu'il ne li (*n'i?*) coipe [22] les génitaires
Od ses dens, que il ne volt mie
(Et quid que ceo seit gelosie) [23]
Que od ces membres tant créust
Que le harraz saillir [24] péust.
Quant le mois de marz [25] est entré,
Et quinze jorz [26] en sont passé,
Dunt rechane [27] l'asne [28] salvage
U en plaine [29] u en boscage;
Le jor rechane dozze [30] feiz,
Et la noit dozze, ceo sacheiz.
Dunt sèvent ben li païsant
Que [31] près de iloc sunt manant,
Que dunt sont la noit et le jor
D'un estat et d'une longor [32].
Pur ceo que dozze feiz s'escrie
Dès le jornant [33] dusqu'à complie,
Dozze feiz la noit ensement,
Conoissent il verraiement

[1] X. *arne;* X et Y. *sauvage;* Y. *vus diron.*
[2] Y et Z. *voir;* X et Z. *n'en mentiron.*
[3] X. *qui ne faut pas;* Y. *qui pas ne faut.*
[4] Z. *raisnables;* Y. *raisenables.*
[5] Z. *et ben vraies.*
[6] X. *de oisouses,* et *delitoses;* Y. *d'oiseuses et déliteuses;* ITAL. dilettoso.
[7] X, Y, Z. *i a,* et *mult* est supprimé.
[8] Y. *matière.*
[9] Y. *faisons.*
[10] Y. *voir la matière en espert.*
[11] X et Y. *ès... d'Aufrique.*
[12] Z. *en treuve on.*
[13] Domptés. Ce vers et le suivant manquent dans X.
[14] Z. *bos ramés.* Peut-être devrait-il y avoir *remés* (retiré, solitaire).
[15] X. *malle;* Y. *masle.*
[16] X. *pleigne;* Y. *plainne;* Z *plaigne.*
[17] X. *arbreie;* Y. *arberie,* et *maistrie;* Z. *herboie,* et *maistroie.*
[18] X. *foon.*
[19] Y. *soit,* et *aparçoit.*
[20] X et Y. *se,* et de même au vers précédent.
[21] Y *n'atarge gaire,* et *génitères;* X. *guères,* et *génetaires.*
[22] X et Y. *qui li* (qu'il i?); X. *coupe;* Y. *cope;* Z. *qu'il les tue, tant parest maires!*
[23] Y et Z. *jalousie;* ITAL. gelosia.
[24] X et Y. *sallir.*
[25] V. *mai;* Y. *li moys de may;* Z. *mai est passé,* et *entré* y termine le vers suivant.
[26] X. *quint* (vint?) *et cinq jors sunt,* etc.; Y. XXV *jor sunt;* Z. XV *jors i sont.* On a vu les mêmes différences entre les textes latins.
[27] X et Z, *recane;* Y. *rechaigne.*
[28] X. *l'arne sauvage.*
[29] X. *plaigne, ou bochage;* Y. *plainne ou bochages.*
[30] X. *douze,* et de même aux vers suivants.
[31] X. *qui..... d'ilèques;* Y. *d'illuques.*
[32] X. *longuor.*
[33] X. *de l'ajornant si qu'à;* Z. *de jor mouvant dusqu'à;* Y. *jusqu'à;* V. *juste complie.*

Que donc est la quinoce[34] dreit
En tel termine[35] et en tel dreit.
Iceste beste par dreiture[36]
Porte del marfé[37] la figure.
Job reconte, que[38] ne ment mie,
Que l'*asne salvage ne crie*
Nule feiz si[39] *faim ne l'espreie*[40];
Altresi cil qui nus guerreie,
Nostre énemi[41], nostre adversaire,
Il ne fine de nus malfaire.
Pur quei[42] seint Père nus chastie[43]
Que nus *ne nus endormom mie,*
Mès que nus *en veillant*[44] *orom;*
Car[45] *toz jorz nus vait environ*
Come léon[46] *pur dévorer*,
Se il sanz ceo nus poet trover.
Quant il vist le pople venir
En la Deu lei[47] et convertir,
Qui séeit[48] en l'ombre de mort
Et en ténèbres sanz confort,
Dunt ot doel[49], et si rechana[50].
Et uncor plus rechanera
Quand il verra tote la gent
Venir à Deu comunement;
Quant il verra les Sarazins[51]
Et les Gieus[52] qui or sunt frarins[53],
En la lei Dieu à égailler[54],
Dunt porra de faim baailler[55]:
Car sa viande aura perdue,
Que ad tant longement éue.
Quant les verra en bone fei[56],
Dunt averat et feim et sei.
Ausi cum li asne rechane
A mie noit[57] et à mériane[58],
A vinte (*vint é?*) quatre oures[59] qui sont,
Que[60] un jor et une noit font;
Avra le sathan doel[61] et ire
Quant verra del mond tot l'empire
Venir en créance et en fei[62].
A Ihu Crist nostre vrai[63] rei
Que tot deit salver et juger[64].
Dunt avra[65] grant doel l'adverser,
Et cil doel ne faldra ja mès;
Dont[66] porra rechaner adès.

[34] X. *est équinoce;* Y. *l'équinoce droit*, et *tel droit.*
[35] X. *terme*, et *en tel endreit;* Y. *manière.*
[36] Y. *droiture;* ITAL. a dirittura (exactement).
[37] *Malfé?;* Y et Z. *maufé.*
[38] Y. *récite, qui;* Z. *raconte, qui.*
[39] X, Y, Z. *se fain.*
[40] X et Z. *asproie*, et *guerroie.*
[41] Y. *anemi;* X et Y. *aversaire.*
[42] Z. *por cui sains Pières nos castie;* X et Y. *saint Pierre nos*, etc.
[43] Admoneste.
[44] Z. *nos en ovrant villon;* X. *nos vellon et oron.*
[45] X. *quer... nos vet;* Y. *nos va;* Z. *nos waite.*
[46] X. *lion por;* Y. *com vient lions.*
[47] Y. *la loy Dieu;* X. *à la lei Deu.*
[48] Y. *séoit:* X. *se sist.*
[49] X, Y, Z. *out duel, et si.*
[50] Y. *rechagna;* Z. *recana.*
[51] Ce vers et le suivant sont placés dans un ordre inverse par V, Y et Z.
[52] Z. *juis;* X et Y. *gens.*
[53] Gens de peu, sans honneur, perfides.
[54] X. ... *Deu esbaléier;* Z. *égillier.* J'imagine que cela veut dire : devenir égaux, s'unir, se confondre (se fondre).
[55] Z *de fain baellier.*
[56] Y. *foi*, et *soi.*
[57] X. *mèe nuit;* Y et Z. *mie nuit.*
[58] Y. *méraine* (méridienne), et *rechaigne.*
[59] X. *vint et quatre hores;* Y. XXIIII *ores;* Z. *et* XXIIII *eures.*
[60] X. *qui une nuit et un jour font.*
[61] X et Y. *duel.*
[62] Z. *foy*, et *roi.*
[63] X. *le verai rei.*
[64] X et Y. *qui... sauver et jugier* (Y. *jujer*), et *aversier.*
[65] Y. *don ara..... duel.*
[66] L'orthographe *dunt* et *sunt*, assez constamment maintenue jusqu'ici par le ms. V, commence à se démentir dans cet article.

OBSERVATIONS.

La jalousie des onagres est un fait dont la responsabilité pèse sur Pline (VIII, 46; al. 30) et sur Solin (c. 27); pour ne pas parler d'Oppien (*Cyneg.* III, v. 101, sqq.) qui parlait sans

doute d'après ces autorités, et d'Élien (IV, 52) qui semble s'arrêter juste au moment où il allait faire le même récit. Peut-être le texte de ce dernier représente-t-il une narration primitive qui aura été amplifiée avec le temps.

Que si l'on cherche dans l'antiquité classique quelque chose de semblable à cette histoire de l'âne sauvage qui brait à chaque heure du jour vers l'équinoxe du printemps, j'ignore où l'on en trouvera la trace bien sensible. Cependant, comme l'emploi des noms de mois égyptiens, dans l'ancien texte latin (de même que pour l'article du phénix, *supra*, t. II, p. 183), annonce un emprunt fait aux traditions de l'Egypte, et peut-être à l'hiéroglyphique, voici matière à conjecture pour les Saumaises. *L'onocéphale* d'Horapollon (Cf. Leemans, p. 32, 231) n'a-t-il pas été confondu avec le *cynocéphale* (ibid. p. 25, sq.; 209, 215) qui indiquait précisément les équinoxes, quoique par une autre propriété, en vertu de laquelle cet animal faisait à peu près la fonction d'une clepsydre? Ce ne serait assurément pas le plus étrange exemple des altérations produites par une lecture ou une copie fautive. Ce point accordé, un seul pas de plus rendrait raison de l'échange; et ici encore la substitution n'aurait rien de bien improbable. Il ne s'agirait que de supposer ὄγκημα ou quelque autre mot de cette famille, substitué à οὔρημα, οὔρησις, etc. (ὀγκησόμενος pour οὐρησόμενος, etc.). Moyennant ces permutations, véritablement assez peu hardies, on expliquera ce dont je ne sais point rendre raison autrement. D'ailleurs Horapollon raconte au même endroit que le cynocéphale seul, entre tous les animaux, marque aussi chaque heure du jour et de la nuit par ses cris à l'époque des équinoxes. Dans un texte plus court que celui d'Horapollon, la confusion de l'onagre (ou de l'onocéphale) avec le cynocéphale, s'expliquerait sans difficulté. Que les philologues en décident; pour moi, je me trouve avoir assez d'autres affaires sur les bras : surtout depuis qu'absent de Paris, je n'ai plus sous la main une foule de ressources qui me seraient nécessaires pour éclaircir mainte question. Je m'en console en songeant que le monde n'y perdra pas grand'chose, au moins cette fois-ci.

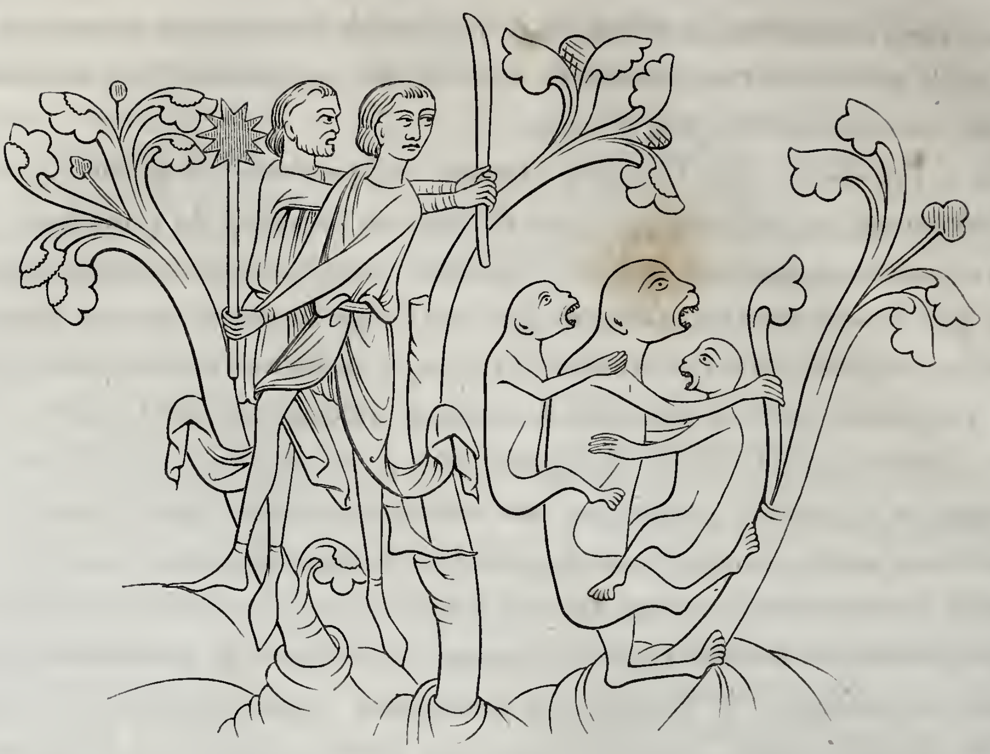

46 (Fig. A Y).

LI SIGNES [1].

Une beste est qui est apelée signes [2]. Phisiologes nos dist de sa nature que il est tels que il velt contrefaire ce qu'il voit faire devant lui. Et si aime les petis enfanchons moult plus qu'il ne fait les grans gens. Et quant il faone, si a II faons par droite nature ; et si aime l'un asés plus que l'autre. Et s'il avient que on le cace, il porte l'un en ses bras, et l'autre jète sor son dos detriés [3] soi. Mais en nule manière se délivrera de celi qu'il porte en ses bras ; c'est cil qu'il aime le plus. Et quant il ne puet [4] en avant, si laist celui qu'il porte derière soi. Tel nature à li singes.

[1] R et S. *singe.*

[2] R. *singes. Phisiologes dit que li singes a la figure du deable. Sicomme li singe a chief et nient de queue... Tout autresi*, etc. Voilà tout d'un coup neuf ou dix lignes retranchées sans que l'article y perde rien de ce qui mène au but. S. en fait autant ; et c'est également la marche que suit Richard de Fournival dans son *Bestiaire d'amour*, sotte imitation du vrai *Bestiaire*, qui n'a guère de valeur que comme témoin du rôle joué par le *Physiologus* au XIII[e] siècle (c'est à un ms. de Richard que sont empruntées les miniatures reproduites par la planche XXV) : « Li nature de li singesse si est tèl que èle... a II faons à une litée... Ele aime l'un, et l'autre heit ; si ke quant on le cache (*chasse*) pour prendre, toutes voies (*toutefois*) ne vuelt èle ne l'un ne l'autre perdre, comme mère. Mais èle giète celui ke èle heit, derière li sus ses épaules ; et se il se puet tenir, si se tieigne. Et l'autre ke èle aime mius, porte devant li entre ses bras. »

[3] Derrière ; ESP. detras.

[4] Il doit manquer ici quelque mot comme *courrir ;* car le ms. D. dit : « Sed dum fuerit bipes eundo lassa (H. « *lapsa*), projicit volens ex industria (H. *nolens, quem...*) « quem diligit, et quem odit simulat se retinere et portare « quasi cariorem. » Cette phrase latine ne s'accorde pas mal avec nos miniatures, où la mère laisse exposé aux coups du chasseur le petit qu'elle porte sur son dos. Ce serait donc chez le singe une preuve de malice, et non pas de sottise ; de même que dans la narration d'Oppien (*Cyneg.*, II, v. 608, sqq.). Ainsi, quand les faiseurs d'emblèmes ont représenté le singe embrassant son petit, avec le mot : *Caecus amor prolis*, ils auront eu probablement en vue bien moins le texte de Solin (cap. 27) qui

Et Amon [5] li prophètes dist que li signes a la figure al diable. Il a cief comme signes, et il n'a point de koe. Et tot est lais devant et deriers et de tot [6] oribles. Tot altresi a li deables cief, et si n'a point de coe [7], c'est qu'il ot commencement avoec les angles. Mais porce qu'il fu ypocrites et tréchières dedens [8], perdi il le cief. La coe qu'il n'a mie, c'est qu'il perira tot en la fin; si comme il fist [9] al commencement ès ciels [10]. Dont S. Pol [11] dist [12] : *Cestui ocira Nostre Sires par l'esperit de sa bouche.*

est assez peu intelligible (sauf commentaire), que ce passage de Pline (VIII, 80; al. 54) : *Simiarum generi praecipua erga foetum affectio; gestant catulos... Itaque magna ex parte complectendo necant.* Elien (VII, 21) raconte un fait isolé, à la vérité, mais qui aura pu contribuer, pour sa part, à confirmer la réputation du sot amour des singes. Cela s'explique un peu mieux dans le récit que donne Vincent de Beauvais (*Spec. nat.* XIX, 108, p. 1442) en l'attribuant à notre auteur : « *Physiologus.* Simia quum geminos pepererit, unum diligit et alterum odit. Si quando autem a venatoribus quaeritur, ante se illum quem diligit amplectitur; et alterum quem odit, collo portat. Sed quum bipes eundo lassa fuerit, projicit volens quem diligebat; servatque nolens quem odio habebat. » Cf. *infra*, p. 233 (*observations*).

[5] On ne parvient pas aisément à s'expliquer comment le prophète Amos a pu mériter la réputation physiologique que lui fait notre prosateur du XIII[e] siècle. Cependant Pierre le Picard y tient, et se réclame d'Amos plus de cinq fois dans son bestiaire. Cf. *supra*, t. II, p. 141, not. 7; p. 147, not. 3; p. 162, note 13; p. 197, note 10; et *infra*, article 61.

[6] Tout à fait; ITAL. del tutto, FRANÇ. du tout (absolument).

[7] S. *queue.*

[8] R. *par dedans.*

[9] R. *il perdi* (S. *péri*) *el commencement*, etc.

[10] S. *ès ciex.*

[11] R. *sains Pous.*

[12] II Thess. II, 8.

BESTIAIRE LATIN.

A, B.

XXX. DE SIOMA [1].

(*Point de singe dans* M et C.)

Similiter [2] et simia figuram [3] habet diaboli [4]. Simia enim caput quidem habet, caudam vero non habet; et [5] licet totus turpis sit, tamen posteriora ejus satis [6] turpiora [7] et horribiliora [8] sunt. Sic [9] et [10] diabolus caput quidem [11] habuit [12], caudam vero non habuit [13]; hoc est initium [14], quum esset archangelus, in caelis [habuit]; sed quia hypocrita et dolosus erat [15] intrin-

[1] A. point de titre; B. table générale, *simia.*

[2] D et H, après avoir énuméré diverses espèces de singes, racontent, comme Guillaume le Normand, la préférence que montre la femelle pour l'un de ses petits. Mais c'est encore une de ces surcharges disparates qui n'entraînent aucune leçon morale. Après cela, sans aucune description préliminaire, ils arrivent au fait, de la façon suivante : *Hujus* (H. *cujus*) *figuram diabolus imitatur* (H. *habet*), *qui caput habet, caudam vero non habet. Et licet simia* (H. *totus turpis*, etc.) *tota turpis sit, tamen*, etc. A. commence immédiatement par *simia*, etc.

[3] B. *figura.*

[4] B. effacé par l'altération de l'encre jusqu'à *non habet.* Cet effet de la vétusté se reproduit jusqu'à huit fois dans ce seul article, et le rendrait inintelligible si nous n'avions le secours d'autres mss.

[5] B. effacé jusqu'à *tamen.*

[6] B. omis; H. *impense turpia.*

[7] B et H. *turpia.*

[8] B, D, H. *horribilia.*

[9] D et H. omis... *sunt. Diabolus enim inicium* (H. *initium*) *habuit quum* (H. *cum angelis in coelis, sed quia hypocrita fuit et dolosus intrinsecus, perdidit*, etc.) *esset angelus in caelo; sed superbus, ypocrita et dolosus, perdidit caudam quia in* (H. *totus in fine peribit, sicut dicit Apostolus: Quem Dominus*, etc.) *veritate non stetit; et ideo finem bonae actionis, qui cauda figuratur, non accepit. De eo quod in fine seculi adhuc sit gravius contempnendus a Domino, manifestat Apostolus quia Dominus, inquit Ihs interficiet eum spiritu oris sui.* Puis vient, dans D et H, une phrase sur l'étymologie du mot *simia*, qui est évidemment d'un travail postérieur à la rédaction primitive des bestiaires.

[10] B. omis.

[11] A. omis.

[12] B. *babet* (sic); puis, deux mots effacés.

[13] B. effacé : .... *bet* (non habet ?).

[14] B. effacé jusqu'à *angelus*; puis, de nouveau, jusqu'à..., [*hypo*]*crita et dolosus.*

[15] B. omis.

secus, perdidit caput [16]. Et nec caudam habet; id est sicut periit [17] ab initio in [18] caelum (*sic*), ita et in finem totus peribit : sicut dicit praeco veritatis Paulus (II Thess. II, 8) : *Quem* [19] *Dominus Iesus Christus*, inquit [20], *interficiet spiritu* [21] *oris sui.*

[16] B. effacé jusqu'à *habet.*
[17] B. *per...* (effacé).
[18] B. effacé jusqu'à *totus.*
[19] B. effacé jusqu'à *inquid* (sic).
[20] H et D. omis.
[21] H. *spiritui*, sans doute par faute d'impression; car l'éditeur ne paraît pas s'être rendu esclave des manuscrits. A. omis; B. *spiritum.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXII. Une altre beste est mult vilaine,
De laidure et d'ordure pleine [1];
C'est li SYNGE que vus véez,
Dont les hals homes funt chertez [2].
Li synge est laiz et malostru,
Soventes feiz l'avez véu;
Ja seit [3] ceo qu'il seit laiz devant,
De rère [4] est trop mésavenant.
Chef [5] ad, mès de coue n'ad mie.
Tot adès pense félonie.
Quant la mère ses féons a,
Cil que [6] plus aime portera
Entre ses braz pardevant sei;
Et l'altre, dont ne prent conrei [7]
Par derère s'ahert [8] à li (*lei?*),
Ambedeis [9] les porte issi.
Ceste beste, sicum mei semble,
Al dé[a]ble afert et resemble :
Li dé[a]bles primèrement
Out chef, car al comencement
Fu angle el cel [10]; mès par envie,
Par orgoil [11] et par présompcie,
Pardi [12] le chef; ceo est ben voir.
Si chaï [13] en enfern le noir,
Dont ja mès ne retornera [14];
Mès sans fin en dolur meindra [15].
Al synge de ren ne m'acort [16],
Car il est tot malveis et ort.
Plus de tres manères en sont :
Tels i ad que [17] grant coes ont,
Et plosors testes come chen [18].
Des altres synges savons ben,
Qui habitent ci entre nus;
Qui sont mult mélancolius [19].
Tant come dure le creissant [20],
Sunt il mult haitez [21] et joiant;
Mès pois que au decors [22] atorne
Sunt il dolent, triste [23] et morne.

[1] X, Y, Z. *plainc* et *vilaine.*
[2] Soit dépenses, soit estime (grand cas).
[3] Z. *ja soit.* Plus tard on a écrit *jaçoit.*
[4] X, *desrière; Z. derriere; X. trop est darers* (d'arers?). Trop, avec le sens d'*extraordinairement*, paraît emprunté au langage de la Vulgate.
[5] X. *chief a, mès de coe n'a; Z. cief a, mais de keue n'a; Y. chiez a, mais de c[o]e n'a.*
[6] V *celi qui plus; X. cel que; Y. celui que; Z. celui que plus aime, porra.*
[7] Y et Z. *conroi*, et *li;* ITAL. corredo : approvisionnement, bagage, trousseau, etc.; c'est-à-dire : ... *dont elle ne s'embarrasse pas.*
[8] X. *se preut; V et Z. s'aert.* Cette expression correspond exactement à *se saisir; aherdre* (ITAL. afferrare), en Picardie, signifie *empoigner.*
[9] Y. *ambedex; Z. ambe II; X. et amedeus;* ITAL. amendue.
[10] X. *fu angre el ciel; Y. fu angèle ou ciel.*
[11] X et Y. *orguel; X. presumpcie; Y. présoucie.*
[12] X. *perdi le chief que il aveit*, et *eu enfer tot dreit.*
[13] Z. *caï en enfer; Y. se chéi en enfer.*
[14] X. *dom il... ne resordra; Y. don il sen fin ne retorra.*
[15] X. *en delor maindra; Y. en dolor vendra.*
[16] Ne me plaît, ne m'attire.
[17] Z. *teus i a qui grans keucs; X. tex i a qui granz coes; Y. tez i a qui grant coues.*
[18] Z. *cien; X et Y. chien*, et *bien.*
[19] X. *qu'il sunt... mélancolios*, et *nos; Y. que il sunt... malacios*, et *nos; Z. mélancolious*, et *nous.*
[20] La croissance; Y. *li cressant*, et *joant* (enjoué); Z. *li croissans* et *joians.*
[21] Z. *haitié; Y. haiti; X. hétié;* gais; ALLEM. heiter? FLAM. geestig?
[22] Si ce n'était que quatre mss. s'accordent à employer ces deux expressions, d'ailleurs tout à fait corrélatives, *croissant* et *décours*, que nous avons conservées pour les phases de la lune; il y aurait quelque motif de présumer une variante : *pois que kaudecors* (quand ils entre t en chaleur).
[23] X Y, Z. *et triste et morne.*

OBSERVATIONS.

Les additions que renferment les Bestiaires français, paraissent empruntées à Solin (c. 27) et à Pline (VIII, 80; al. 54). Quant à la laideur d'une foule de singes, le *Physiologus* n'a pas besoin d'être justifié ou expliqué sur ce point; il n'est même pas aussi sévère qu'Oppien (*Cyneg.* II, v. 605, 607) qui semble traiter ces animaux comme le rebut de la création.

Relativement à l'embarras qu'ont éprouvé les auteurs du moyen âge lorsqu'ils ont voulu expliquer la préférence du singe pour l'un de ses petits, et les effets de cette particularité, il faut convenir que Solin avait besoin de commentaire quand il dit : *Immoderate foetus amant, adeo ut catulos facilius amittant quos impendio* (*impensius*) *diligunt et ante se gestant, quoniam neglecti pone matrem semper haerent.* Saumaise a sans doute compris cela; pour moi, je ne suis pas encore bien sûr d'y avoir tout à fait réussi. Cf. fabul. Æsop. quales ante Planud. fereb. ed. F. de Furia (Flor. 1809) fab. 182 (t. I, p. 288).

---

47 (Fig. A Z).

LI CHINES [1].

(Point de Cygne ni d'effraie dans mss. mss.)

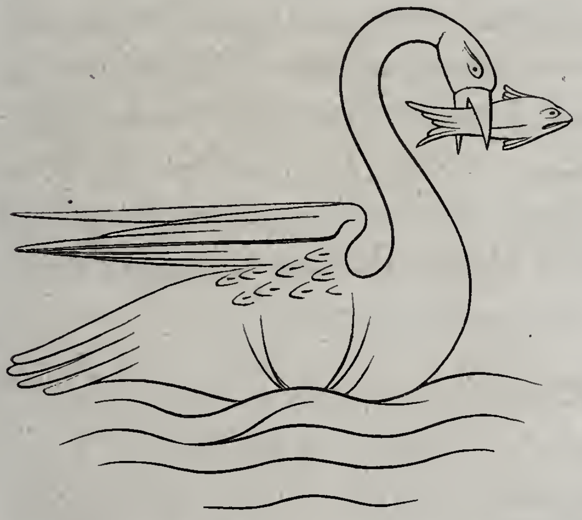

Uns oiseax est qui est apelés chisnes. Phisiologes dist qu'il est I païs où il cantent si ben et si bel que ce est I droite mélodie d'oïr; que quant on herpe [2] devant ax, il s'acordent à la harpe tot en tel manière comme tamburs s'acorde al flagol. Et noméement en l'an que il doivent morir, si cantent le mieus. Si que la gent du païs quant il en oent I bien cantant, si dient: Cist mora o an [3]. Tot altresi comme on dit de un joene enfant quant on le trueve de bon engien; si dit-on : Cis enfés ne vivra pas longement.

Cest chine qui si bien cante encontre sa mort, sénéfie l'âme qui a joie en tribulation. Quer *li apostre menoient grant joie quant il issoient des consilles où on les avoit batus, porce qu'il estoient digne de sofrir honte por le nom de Nostre Segnor* [4]. Car Dex dit ès cantiques : *Ensi*

[1] L'orthographe *chisnes* (ESP. cisne), que nous avons déjà pu observer, se représentera encore. R et S n'ont rien sur le cygne.

[2] On joue de la harpe.

[3] Dans l'année, avec l'année.

[4] Act. V, 41.

comme li lis est entre les espines, ensi est m'amie entre les filles del monde [5]. Coment est li lis entre les espines? Eles les (*le?*) poignent, et èle ne les repoint [6] mie; ains rent bone odor. Ensidoit faire li sainte ame: èle ne doit mie respondre aspres paroles, ains doit bone odor rendre par pacience à ceux qui mal li font; si qu'èle puist dire avoec saint Pol [7]. *Nos somes bone odor Jhésu Crist en tos lius.* Mais cèles qui rendent mal por mal, et repoignent par signes ou par paroles; qui ne poent oblier une parolète s'on lor a dite, ou fait alcun tort; cèles ne resamblent mie la flor de lis, ne le chine qui si bien chantre (*chante*) contre sa mort. Mais qui l'amor de Deu velt à avoir, il covient qu'il soit droituriers en tos ses oevres; et sans envie, et sans covoitise, et sans orgoeil, et humbles de cuer contre [8] son proisme, et charitables de ses biens. Dont rendra il bone odor à Jhésu Crist.

[5] Cant. II, 2.

[6] Ces formes diverses du verbe *poindre*, maintenant réduit presque à rien, rappellent le vieux proverbe : « Oignez vilain, et vous poindra; poignez vilain et vous oindra. »

[7] II Cor. II, 15.

[8] Envers, à l'encontre de...

OBSERVATIONS.

Le savant éditeur d'Horapollon (*l. cit.*, p. 337) a réuni, avec son érudition ordinaire un grand nombre des témoignages classiques qui appuyaient cette vieille renommée du cygne. Mais tout le monde sait bien que le moyen âge n'était point l'inventeur de cette fable. Là, comme dans presque toute son histoire naturelle, il n'a guère eu que le tort de s'abandonner avec une probité trop confiante aux assertions de Solin en particulier. Le guide n'était pas fort bien choisi, j'en conviens; cependant il serait injuste d'oublier que les erreurs puisées aux sources antiques par saint Isidore et autres, sont l'effet de la bonhomie plutôt que de l'ignorance proprement dite. L'observation était devenue difficile, et les assertions résolues de Solin ou de Pline donnaient lieu de croire que l'examen des faits avait eu sa part dans le travail de ces compilateurs.

48.

LI HUERANS [1].

Uns oiseax est qui est apelés huerans. Phisiologes dit qu'il est de tel nature que il se tient volentiers entor [2] les sépultures des mors. Et si a tel nature : Quant alcons est près de mort, il le sent de lonc, et si crie par grant dolor.

[1] Ce nom ferait penser au chat-huant, mais on n'a accordé à cet article, ni miniature dans P, ni texte dans R et S.

[2] Autour des..., aux environs; ITAL. intorno.

Cis oiseax sénéfie l'âme compacience [3] qui doit demorer entor ceaus qui sont en mort de péchié, por ax [4] convertir et ramener à voie de salu. Et quant èle aperchoit qu'il aproisme [5] le mort par mortel péchié, si doit crier à grant destroit à Deu, et en lermes et en orisons; por coi il aproisme Dieu, et eslonge la mort d'enfer.

[3] *Compatiente?* compatissante.
[4] Eux, les.
[5] Approche; LAT. approximare; comme *proisme* (supra, p. 234), de *proximus*.

OBSERVATIONS.

Cet oiseau doit être, si je ne me trompe, l'effraie qui, se logeant volontiers dans les clochers afin d'y être solitaire et de dominer facilement un grand espace, s'est fait ainsi la réputation d'aimer les cimetières. D'ailleurs son cri, comme celui du chat-huant ou de la hulotte, et l'heure où elle le fait entendre, ont quelque chose de sinistre qui a occasionné bien des appréhensions superstitieuses. Ainsi cet animal, utile d'ailleurs, est devenu un objet d'effroi comme le témoigne son nom français; et bien des campagnes ont conservé intact, ou à peu près, le récit de Pierre le Picard sur l'oiseau de proie nocturne dont il s'agit. Dès les temps classiques Pline croyait déjà utile de faire remarquer (X, 16; al. 12) que la présence du duc ou de l'effraie sur une maison n'était pas toujours suivie de la mort de quelqu'un des habitants; mais les augures romains n'en mettaient pas moins la rencontre de cet oiseau au nombre des présages les plus funestes, et Virgile n'a pas cru déroger à l'épopée en faisant annoncer ainsi la mort de Turnus (Æneid. XII, 862, sqq.) dans le tableau qui termine son poëme.

49 (Fig. B A).

UNE BESTE QUI EST NOMÉE PANTÈRE [1].

Une beste qui est nomée panterre (*sic*), colorée [2] de moult diverses colors, bèle de grant beauté, et moult soef. Phisiologes dist de ceste beste que li dragons le het mult [3] et fuit partot, por la grant odor qu'èle a en soi. Quant la pantère trueve sa proie, èle s'en saole [4] de diverses viandes; et après se repont en sa fosse. Et dont dort III jors tot entièrement, tèle est sa nature. Et après s'esveille et liève soi, et lors rent si grant odor et si doce, que l'odor s'espant près et loing par la forest; et jète un grant mujement. Si [5] que les bestes qui sont el

[1] R. *penthère; S. panthère.*
[2] S. *coulorée de maintes couleurs diverses; elle est de grant beauté, et moult souef flère.*
[3] S... *le dragon la het. Quant le penthère menjue, èle se saoule.*
[4] Rassasie; ITAL. satollo, LAT. satur, FRANÇ. saoul.
[5] S. *quant les bestes oient sa voix, elles se assamblent toutes de près et de loing, et ensuivent la souève odor qui ist de sa bouche. Mais le dragon quant il oit....*

bos environ lui, oent sa vois de mult loing. Lors s'asamblent totes les bestes qui sont et près et loing, qui [6] ont sentu la soé odor qui ist de sa boce; et se traient vers lui par la vois et par l'odor. Mais li dragons quant il ot sa vois, il en fremist tot de poor [7] et se repont [8] ès fosses de la terre; por ce que il ne puet soffrir l'odor de sa boche [9] que si parest doce et soef. Ains remaint iluec enpérécis [10] et vains [11], ensi comme s'il fust mors. Et les autres bestes sièvent la panterre par sa douce odor de sa boucc, en quel [12] liu qu'èle onques va, si espessement que nus nel poroit penser. Quer plus que la beste vait par la forest, plus de bestes le sièvent : que par droite nature le sièvent totes qui sa vois oent, et qui s'odor sentent; fors seulement li dragons, il fuit partot la pantère.

Nostre Sire Jhésu Crist, il est vraie pantère; quer tot altresi atrait il par sa sainte incarnation l'umain lignage que li dragons,—c'est li diables,—tenoit en mort. Dont David dist li prophètes [13] : *Il monta ès* [14] *ciels, et prist et mena nostre chaitiveté, et mist dons en homes.* La pantère, qui totes diverses viandes usse [15], sénéfie ce que Nostre Sire tot l'umain lignage et totes les gens et les pueples osta del lieu [16] al diable; quant il descendi des ciels et acompaigna à sa bonté [17], et fist de nos ses fils, et raempli ce que li prophètes [18] avoit dit devant : *Jo sui ensi comme la pantère.* La panterre est de diverses colors colorée, si comme Salemons dist de Nostre Segnor Jhésu Crist [19] : *Il est sapience de Deu, esperis véritables* [20], *sains hom, seus* [21], *monteploians* [22], *soutis* [23], *movables, certains, purs, verrais, ses* [24], *amans ben, covenables; quer* [25] *nule cose de ben ne devée* [26] *à faire ; pitieus* [27], *fers* (*fermes ?*), *estables, seurs, tos poissans* [28], *esgardans totes coses, faisans tot, plus movables de* [29] *sapience.* Ce qu'il dit ci, *Cris est sapience de Deu*, tesmoins [30] li maistres de vérité S. Pols [31] qui dist [32] : *Nos préechons Jhesum Xpistum crucifijé.* Ce que la pantère est moult privée, de ce dist Ysaies li prophètes [33] : *Esjoisse toi ès léèce, fille de Sion; fillę de Jherusalem precche* [34], *car tes rois vient à toi qui te salvera.* Ce que la panterre mangue, dont èle sa

[6] R. *qui loins sont et près, et suient la soef odor.*
[7] R. *paor ;* S. *paour.*
[8] Se blottit, se cache; LAT. reponit.
[9] R et S. *bouche.*
[10] Engourdi, abattu, paresseux ; ESP. pereza; S. *foibles.*
[11] Sans force, incapable d'agir.
[12] S. *en quelque lieu que il va.*
[13] Ps. LXVII, 19.
[14] R. *ès haus* (S. *haulz*), *cieus.*
[15] R et S. *use.* Emploie, met en usage; ITAL. usar.
[16] S. *de la main au diable.*
[17] S. *et si acompaigna à nous sa bonté.*
[18] S. *les prophètes avoient dit devant;* R. *li primerains.* Dans le fait, c'est Osée (V, 14) ; bien que la Vulgate substitue *leæna* à πάνθηρ.
[19] Sap. VII, 21-24. La traduction est un peu libre.
[20] R. *entendables.*
[21] R. *sains, un seus.*
[22] S. *multiplians, soutilz.*
[23] R. *soutius.*
[24] R. *souès ;* S... *purs, vrais bons et convenables.*
[25] R et S. *qui.*
[26] Interdit, empêche, défend; ITAL. divieto.
[27] R et S. *pius.*
[28] R. *sor toz poissans.*
[29] Cette forme serait aujourd'hui un italicisme.
[30] S. *tesmoing;* R. *tesmoigne.*
[31] R. *sainz Pous.*
[32] I Cor. I, 24.
[33] Ps. XII, 6. — Zach. IX, 9. Avant ce texte, les mss. R et S. en citent un autre : « *Ce que la penthère est bèle, dist David* (Ps. XLIV, 3) *de Crist* (S. *Ihucrist*) : *Il est biaux* (S. *beaux*) *de forme, devant* (S. *desur tous*) *les fiux* (S. *filz*) *des homes. Ce que la penthère est moult privée.*
[34] S. *presche.* « Exulta et lauda,... jubila satis. » Le ms.

seolle (se saolle?), et enraument se repose et dort; tot altre[si] Nostre Sire Jhésu Cris puis qu'il fut saollés des escharnissemens [35] des Juis, des tormens, des bufes [36], des torchèneries [37], des espines, des escopemens [38], des clous fichiès en ses mains : quant il le pendirent en crois et il l'abévrèrent de fiel et d'aisill [39], et tresperchièrent [40] ses côtés de la lance. Jhésu Cris de tos ces dons fu saollés, et s'endormi et reposa el sépulcre III jors; et descendi en enfer, et loia [41] iluec le grant dragon : ce est li diables qui est anemis a nos tos. Ce que la pantère s'esveille al tierc jor, et èle jète grant mujement don (dont) la douchor [42] de sa boche espant; altresi Jhésu Cris resuscita al tiers jor de mort, enraument s'escria si que li sons, *issans de lui fu oïs en tot tères, et la parole de lui escoltée* [43] *de la réondèche* [44] *de la terre*, dissans [45] : *Esjoissiés vous, et ne dotés mie, car jo ai vencu le monde.* En autre lieu redit [46] : *Je vois à mon Père et vostre père, mon Dieu et vostre Dieu;* et [47] *si venrai à vous et ne lairai mie les orfelins* [48]. En altre livre dist [49] : *Père ce que tu me donas ai gardé, et nus n'en péri fors les fis de perdicion.* En la fin de l'évangille redit [50] : *Jo sui à vos tos jors de si en la fin del siècle.* Ce que de la bouce la pantère ist la doce odors, par coi totes les bestes qui sont près et loins la sièvent; ce est ce que nos tot [51] somes loing et près. Si comme li Jui à la fois avoient sens de bestes qui près èrent, par la loi qu'il avoient; et les Gens qui loing èrent [52], por ce qu'il èrent sans loi. Nos qui oons sa vois [53] et somes raempli de sa très doce odor, c'est de ses commandemens, que [54] nos l'ensiévons. Si comme li prophètes dist [55] : *Sire, desor la dolçor de miel sont tes paroles douces en ma bouce et en mes joes* [56]. De ces odors, c'est des commandemens Deu. Des commandemens Dieu dist David [57] : *Sire, grâce est espandue en tes lèvres* [58]*; por ce te bénéit Dex perdurablement.* Et Salemons dist és cantiques [59] : *L'odors de tes oignemens est odorables sor tos laituaires.* Li oignement de Cris sont li commandement de Deu, qui sont sor tous aromaciemens [60] odorables; car les paroles de Dieu esléècent [61] les cuers de cels qui l'oent [62], et ensièvent. Si comme la présente odors des

R. dit *piéça,* qui ne peut être que l'effet d'une distraction.

[35] Insultes; ITAL. scherno.

[36] Soufflets; ESP. bofetada.

[37] Mauvais traitements, violences, sévices.

[38] R. *escopissemens,* crachats; ESP. escupir.

[39] Aujourd'hui, encore, en Piémont, ce mot signifie vinaigre. — S. *Aisiel.*

[40] R et S. *trespercièrent ;* transpercèrent.

[41] Lia, enchaîna. Le ms R. porte *tua,* qui doit être le résultat d'une inadvertance.

[42] R. *douce odor* (S. *odour*).

[43] S. *les paroles de lui escoutées;* ITAL. ascoltar; LAT. auscultare.

[44] S. *rondesce;* R. *la réonde terre :* le globe.

[45] Joann. XVI, 33.

[46] Joann. XX, 17.

[47] Joann. XIV, 18.

[48] S. *ainsi vendray-je à vous, et ne vous lairay mie orphelins.*

[49] Joann. XVIII, 9.

[50] Matth. XXVIII, 20.

[51] R. *nos toz et près et loins* [S. *devons à Nostre Seigneur ensuïr*]*, sicomme lis Jui à la fois avoient sens de bestes qui péchièrent* (S. *qui près estoient*) *par la Loy qu'il tenoient; et les Gens...*

[52] S. *estoient.*

[53] S. omis.

[54] R. omis. — S. *se nous les ensuivons.*

[55] Ps. XVIII, 11; CXVIII, 103.

[56] S. *et en mes lieffres.*

[57] Ps. XLIV, 3.

[58] S. *lieffres.*

[59] Cant. IV, 10.

[60] R et S. *aromatisemens.*

[61] Réjouissent; FRANÇ. liesse, ITAL. lieto.

[62] S. *les oient.*

fins aromatisemens raemplit les narines de cels qui le reçoivent. *Sire tes nons est dous sor tos aromatisemens, et por ce covint nos jovenceaux core après tes commandemens*[63]; c'est les âmes renovelées par baptesmes[64]. Que li rois nos enmaint en Jhérusalem; cités de Deu est, et mons de tos sains[65] !

[63] Cant. I, 2.
[64] R. *bautesme.*
[65] Ces dernières phrases se lient assez mal ensemble; mais les mss. ne donnent pas de variantes quant au sens, et cela n'est qu'une traduction bien libre du latin.

BESTIAIRE LATIN

C, A.

XIV. DE ANIMALE QUI DICITUR PANTHERA [1].

Propheta sic [2] dicit (Osee, v, 14) : *Factus sum sicut leo* [3] *domui Iuda, et sicut pantera* (sic) *domui Effraim.* Panthera[4] hanc naturam habet : omnium animalium amicus est, inimicus autem est [5] draconis [6]. Omni[7] modo varius est sicut tunica Ioseph, et[8] spetiosus[9]. Panthera quietum animal est et mitissimum. Si autem manducaverit et [10] saci[a]tus fuerit, dormit in sua spe-

[1] A. *de leone et pantera.* Mais le lion ne figure à peu près que dans cette ligne, où il a pris place peut-être à cause de la citation d'Osée. Dans le titre de C, la dernière syllabe de *panther* est surmontée d'un tiret : sorte d'abréviation un peu vague, quoi que puissent dire les paléographes qui ont fait des recueils d'abréviations en prétendant assigner une valeur propre à chacune d'elles.
[2] A. omis.
[3] C. escalade tout ce qui venait après *sicut*, jusqu'à sa répétition inclusivement : *sum sicut panter in domo Effrem.*
[4] C. *Phisiolocus sic testificat de panterio quoniam talis est natura ejus ut omnium animalium sit amicus*, etc.
[5] A. omis.
[6] A. *draconi.*
[7] C. *varium est enim aspectus illius sicut tonica* (sic).
[8] C. *etiam et totus varius est. Taciturnum est animal et mansuetus* (sic) *valde.*
[9] A. insère à cet endroit une phrase qui a bien l'air d'y être hors de sa place : *Etenim dicit* (Ps. XLIV, 10) : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, operta varietate.* L'entrelacement de la moralisation dans l'exposé n'est pas conforme à la marche habituelle du Bestiaire. Les autres articles racontent d'abord la *nature* tout au long, avant de donner place à l'application mystique.
[10] A. omis : ... *manducaverit, subito dormit in foveam* (sic), *et tertia die.*

B.

XXIII DE PATERA [21].

Est animal quod dicitur panthera [22], vario [23] quidem colore, sed speciosum nimis et mansuetum valde. Physiologus [24] dicit de [25] eo quoniam inimicus [26] est draconis solum. Quum ergo comederit et satiaverit [27] se de diversis [28] venationibus; recondit [29] se et dormit. Post triduum exsurgit de somno, et [30] statim emittit [31] rugitum magnum [32]; simul [33] autem cum

[21] B, dans la table, *pantera ;* D. *panthera.*
[22] B. *patera ;* M, sans plus de préliminaires (p. 593) : *panther, animal varium habens colorem, sed speciosum valde. Physiologus*, etc.
[23] D. *coloribus varium, sed nimis speciosum et valde mansuetum;* B. *varium quidem colore* (sic) *habet, sed spetiosum valde, nimis consuetum* (sic).
[24] B. *Fisiolocus.*
[25] H (p. 426). omis :... *dicit quod inimicum est solis draconibus;* M. *de hoc quoniam.*
[26] D. *Nullum animal inimicum habet praeter draconem;* B. *inimicum draconem habet, quum ergo.*
[27] D. *saciaverit se diversis cibis, recondens se in spelunca sua ponit et dormit. Post triduum autem surgit a somno*, etc. ; M. *satiatus fuerit diversis.*
[28] H. *universis.*
[29] M et H. *revertitur* (M. *recipit se*), *in speluncam suam ; ponensque* (M. *et poneus*) *se, obdormit* (*H. dormit per triduum. Surgens autem a somno*, etc.). *Post triduum vero.*
[30] H et B. omis.
[31] M. *mittit.*
[32] H. *per altum.*
[33] B. *semel ;* H. *simulque odorem nimiae suavitatis, cum rugitu ; ita ut*, etc. ; D. *quum autem rugitus ab ore*

C A.

lunca ; et tercia (*sic*) die exsurget [11] de somno, et quum surrexerit de loco suo et foris exierit, vociferat [12] voce magna, et de voce ejus omnis [13] odor bonus procedit aromatum ; et [14] qui sunt [15] longe, et qui [16] prope, audientes ejus [17] vocem, secuntur [18] ut odore ejus repleantur.

Ita et Salvator meus Iesus Christus tercia die resurrexit a mortuis : [et] *omnes qui longe et qui prope sunt*, sicut dixit Apostolus (Eph. II, 17), replevit suavitatem (*sic*) fidei. Varius [est?] autem, in eo quod multipliciter gentes terrae adquesierit [19]. Ipse est torris (*sic*) fortitudinis [20], pax (*pacis?*), misericordiae, et virtus (*sic*), et gloriae. Draconem antiquum, diabolum valedissimum (*sic*) ut Dominus persequitur. Nam nihil Scripturae sine similitudine nobis dixerunt.

B.

rugitu [34] exit de ore ejus odor suavissimus [35], ita ut super [36] omnia aromata redoleat. Quum ergo audierint vocem ejus omnes bestiae, et [37] qui (*sic*) prope sunt et qui longe sunt, congregant [38] se omnes et sequuntur post [39] odorem suavitatis qui exit [40] de ore ejus. Solus draco, quum audierit vocem ejus, timore contrahitur [41] et fulcit [42] se in subterraneis [43] cavernis terrae; ibique, non [44] ferens vim odoris suavitatis [45] ejus, in semetipso [46] contractus [47] obtorpescit, et remanet ibi immobilis atque inanis, tamquam mortuus. Cetera vero animalia sequuntur eam [48] quocumque vadit.

Sic et Dominus Noster Iesus Christus, verus [49]

[11] A. *surgit a sumno* (sic) *sic et Salvator noster pariter surrexit a sumno tertia die.* Nouvelle intercalation mystique, étrangère au ms. C, et qui s'écarte du genre propre à tout le reste de la série.

[12] A. *et clamavit* (clamat). Il se peut qu'à force d'entremêler la panthère et Notre-Seigneur, le copiste ou le rédacteur du ms. A ait fini par ne plus distinguer le véritable sujet des paroles qu'il transcrivait ou arrangeait.

[13] C. *exiit* (sic) *suavitas aromatum.*

[14] A. omis.

[15] A. *longe sunt.*

[16] C. omis.

[17] C. omis.

[18] A. *adsecuntur* (sic) *bonum odorem. Surgens enim Salvator Noster Iesus Christus a mortuis, omnibus bonus odor* (II Cor. II, 15, 16) *factus est : his qui longe erant et his qui prope pax* (Ephes. II, 17), *sicut Apostolus dicit.* Au milieu de ce remaniement, le dragon a disparu ; en sorte qu'après avoir enrichi son titre assez peu légitimement, le rédacteur a, dans le fait, appauvri sa matière.

[19] A termine par ces lignes que je ponctue comme lui, pour ne pas les embrouiller davantage par une tentative d'éclaircissement : *Multifariae sapientiae. hoc est virginitas omni amore varia est. caelestis sapientia Dominus Noster Iesus Christus Filius Dei.* Décidément, cet article qui termine le Bestiaire de Bruxelles, le termine mal.

[20] Aurait-on prétendu faire allusion à quelque passage de l'Écriture, par exemple au chapitre XXVI[e] d'Isaïe ?

ejus exierit, post rugitum statim odor suavitatis exit sicut odor aromatum. Quum autem audiunt vocem.

[34] B. *rugitus, exiit.*

[35] M. *tantae suavitatis, ut superet omnia aromata. Quum ergo.*

[36] H. *odor hujus praecellat omnia aromata et pigmenta. Quum ergo.*

[37] H et D. omis :... *bestiae quae prope* (H. *longe vel prope sunt*) *sunt et quae longe, sequuntur* (H. *congregantes se, nimiam suavitatem ejus sequuntur. Solus autem draco...*) *eam ;* D. *solus autem draco, audiens vocem rugitus ejus, perterritus fugit in cavernis terrae. Ibi, non ferens odorem suavitatis, torpescit in semetipso ; et, tamquam mortuus, immobilis permanet. Sic et Dominus,* etc. ; M. *quaecumque prope sunt, et quae longe.*

[38] H. *congregantes...* (voyez note 37)... *sequuntur. Solus... draco quum audierit.*

[39] B. omis.

[40] M. *exiit.*

[41] H. *perterritus abscondit se sub terrenis speluncis ; ibi autem, non ferens vim odoris ejus, in semetipso contractus obstupescit, et manet immobilis exanimusque, velut mortuus ; caetera.*

[42] Le verbe *fulcire* exprime-t-il ici *s'enfoncer*, ou *se retrancher ?*

[43] B. *interamis* (in terraneis?) *et cavernis.* Terraneis, s'il faut lire ainsi, signifierait la même chose que notre mot *terrier.*

[44] B. *conferem vim.*

[45] B. *Succutiatis.*

[46] M. *semetipsum.*

[47] B. *contraitur obturbescit remanebit ibi immobile usque inanis.* Les bizarreries de ce copiste sont d'une espèce si compliquée, que l'on dirait parfois d'un homme quelque peu sourd écrivant sous la dictée.

[48] M. *pantherum ;* B. *patera quaecunque vadit.*

[49] B. *verum pateram ;* D. omis :... *Christus, resuscitans*

B.

panther omne [50] genus quod a diabolo captum fuerat, et morti erat [51] obnoxium, per incarnationem suam [52] ad se adtraxit [53]; *captivam duxit captivitatem* (Eph. IV, 8), sicut dicit David propheta (Ps. LXVII, 19) : *Ascendens in altum coepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus.* Panthera [54] enim omnis [55] fera, quasi omne animal odore capiens, interpretatur. Sic [56] et Dominus [57] noster ut iudaeus (*ut Deus?*), videns humanum genus a daemonibus captum et idolis mancipatum, atque omnes Gentes et populus (*populos*) praeda diaboli affectus (*effectos*); descendens de caelis eripuit nos de potestate diaboli, et sociavit nos bonitati suae ac pietati. Adfuit Filius, adoptavit et implevit illud quod propheta unde (*ante?*) praedixerat (Osee, V, 14) : *Ego*, inquid (sic), *factus sum sicut patera* (sic) *Effrem, et sicut leo domui Iuda.* Hoc est dictum quoniam illa tribus Effrem idolis serviebat, ergo jam tunc vocatum est (*vocationem*) gentium et

B.

Iudaeorum significabat. Et animal [58] varium est patera, sicut dictum est per Salomonem (Sap. VII, 22, sqq. per (*propter?*) Dominum Nostrum Iesum Christum qui est Dei sapientia, *intelligibilis*, *sanctus*, *unicum* (sic), *multiplex*, *subtilis*, *mobilis*, *certus* (*disertus?*) *incontaminatus*, *verum* (*verus?*), *suavis*, *amans bonum*, *apertum* [59], *qui nihil vetat fieri bonum*, *clemens*, *firmus*, *superabilis* (stabilis? ἀσφαλὲς) *scim*(sic, securum? ἀμέριμνον), *omnia faciens*, *movilior* (omnibus mobilior? πάσης κινήσεως κινητικώτερον) *sapientia*. Quod divina [60] sapientia Christus sit, testatur doctor veritatis Paulus (I Cor. I, 23) : *Nos autem praedicamus Christum crucifixum, Iudaeis scandalum, gentibus O* (vero?) *stultitiam; ipsis autem vocatis, Judaeis atque gentibus, Christum Dominum* (Domini?) *virtutem et Dei sapientiam.* Quia spetiosum (*sic*) animal est patera quod [61] David de Christo (Ps. XLIV, 3) : *Speciosus forma prae filiis hominum.* — Et [62] quia

seipsum a mortuis, per rugitum evangelicae praedicationis in unitate suae dilectionis omnes sui veri Israelis dispersos congregavit, sibique in filios et cohaeredes adoptavit. — Quod varium coloribus est animal, significat sicut dictum est per Salomonem de Christo qui est sapientia Dei Patris; — sanctus, unicus, multiplex, verus, suavis, aptus (sic), *clemens, firmus, stabilis, securus, omnipotens, omnia prospiciens. — Quod speciosum sit panther, vel panthera, David de Christo, mystico intellectu, concinit : Speciosus est, inquit, forma prae*, etc.

[50] B. *ommen* (sic) *humanum genus quis* (sic) *a diabolo captus fuerat.*

[51] B. *tenebantur obnoxii.*

[52] B. omis.

[53] H. *trahens eripuit; et captivam ducens captivitatem, dedit dona hominibus.*

[54] B. *Patera enim omnia capiens interpretatur.*

[55] B. omis; voyez la note précédente.

[56] B. *sicut.*

[57] H. *Deus, ut diximus, videns omne genus humanum daemonibus captum, idolisque mancipatum, omneque simul praedam diaboli factum; descendit de caelo cum nimio incarnationis suae odore, et eripuit nos; sequimurque Dominum et Agnum quoquo ierit, impleturque prophetia : Factus sum, inquit huic* (sicut) *panthera Ephraïm, et sicut leo domui Juda. Ac per hoc significabatur jam tunc (quia Ephraïm idolis serviebat) quod vocatio gentium et plebis Judaeorum debuerat per adventum Christi impleri.*

[58] H. *et quia panthera varium est animal, significat Christum qui est incomprehensibilis sapientia, totus simplex, bonus, clemens, firmus et stabilis, et diversa sapientia fulgens. Et etiam quia speciosum est animal panthera*, etc.

[59] Ce retour fréquent du neutre ne s'expliquerait-il pas encore par le texte grec, où tous ces adjectifs auront suivi le genre de πνεῦμα ?

[60] J'ai cru pouvoir transcrire ainsi un mot presque inexplicable, qui ressemblait à *quodicitie* (quod dicitur ?).

[61] H. *sic enim est Christus, veluti David dicit in spiritu. Speciosus.* Peut-être devait-il y avoir dans B, *quomodo* (ou *audi quod*) *David.*

[62] H. *Item quia mansuetum est animal sicut dicit Esaias de Christo : Gaude;* D. *Mansuetum est animal, sicut Ysaias testatur de Domino : Gaude... Syon,... Ierusalem, quia rex... mansuetus. — Quum auter panther satiatus fuerit, statim requiescit et dormit; quia D. I. C. quum saciatus fuerit judaicis illusionibus, id est flagris, alapis, injuriis, ... , sputis, manibus in crucem suspensis, clavis confixus, felle et aceto potatus, insuper lancea latus perforatus; obdormiens requievit....... ad infernum, illic draconem magnum ligans. — Die autem tertio surgit a sompno, et emittit magnum clamorem fraglantem et spirantem aromatum odorem.* Suivent plusieurs lignes merveilleusement hors de propos, sur le nom et la nature des aromates (remplissage évidemment dû à une main postérieure); après quoi : *Sic et D. N. resurgens a mortuis*, etc.

B.

mansuetum animal est nimis, Esaias (Is. LXII, 11; Zachar. IX, 9; Matth. XXI, 5): *Gaude et laetare, filia Sion, predica*[63] *filia Hyerusalem* (sic) *quoniam rex tuus venit tibi mansuetus et*[64] *salvans te.* Et quia [quum] manducaverit et satiatus (*sic*) fuerit illud animal, statim quiescit et dormit; et[65] Dominus Iesus Christus postquam satiatus est judaicis inlusionibus[66]; id est flagellis, alapis, injuriis, contumeliis, spinis, sputamentibus[67], in cruce suspensus[68], clavis configitus[69], vero (*sic.* myrrha?) et aceto potatus, insuper[70] et lancea transfigitis (*sic*); his igitur tot tantisque[a] iudaeis satiatus Christus, obdormivit[71] et requievit in sepulchro. Et[72] descendit in infernum, religavit[73] illic draconem illum[74] et inimicum nostrorum. — Quod autem tertia die exsurgit[75] a somno illum (*sic*) animal et mittit rugitum grande[m], et flagrat (*sic*) odor[76] suavitatis ex ore ejus; sic[77] et Dominus noster Iesus Christus tertia die resurgens[78] a mortuis, sicut[79]

B.

dicit Psalmista (Ps. LXXVII, 65), *suscitatus est tanquam dormiens Dominus, tanquam potans*[80] *crapulatus a vino.* Et[81] statim[82] exclamavit voce[83] magna, ita ut audi[r]etur[84]: *In omnem terram exiit sonus ejus* (Ps. XVIII, 5), [*et*] *in finis* (sic) *orbis terrae verba illius* dicent[is]: *Gaudete etiam*[85] *et noli*[*te*] *timere quoniam*[86] *ego vici mundum* (Ioann. XVI, 33). Et ita[87]: *Pater sancte*[88] *quos dedisti mihi custodivi, ut*[89] *nemo ex eis perierat* (periret?) *nisi filius perditionis* (Ioann XVII, 12). Et ita (Ioann. XX, 17): *Vado*[90] *ad Patrem meum et ad*[91] *Patrem vestrum, et*[92] *ad Deum meum et Deum vestrum.* Et[93]: *Iterum veni*[94] *ad vos* (Ioann. XIV, 3); et (Ioann. XIV, 18): *Non dimittam*[95] *vos orphanos.* Et[96] in fine[97] Evangelii (Matth. XXVIII, 20) ait[98]: *Et ego vobiscum sum*[99] *omnibus diebus usque ad consummationem seculi.* — Et sicut[100] de ore patere (*pantherae*) odore (*odor*) suavitatis egredietur (*egreditur*) [de ore Christi?],

[63] H. omis :... *quia rex.*
[64] H. omis : *mansuetus salvans. — Etiam quia sicut panthera quum satiata fuerit, statim,* etc.
[65] H. *ita et D. N. Iesus.*
[66] H. *illusionibus et flagellis.*
[67] H. *sputaminibus, ad ultimum in cruce.*
[68] B. *suspendentes.*
[69] H. *Affixus, felle et aceto.*
[70] H. omis :... *potatus, lancea perforatus; his, inquam, violentiis Judaeorum satiatus.*
[71] H. *Dormivit et quievit.*
[72] H. *Descendensque.*
[73] B. *religa(ns?).*
[74] H. *magnum, generis humani maximum inimicum; antiquum videlicet serpentem. — Quod autem.*
[75] H. *istud animal post satietatem et somnum surgit, et rugitum magnum emittit, et fragrat.*
[76] B. *odorem.*
[77] H. *significat quod Dominus.*
[78] H. *surgens.*
[79] H. *implevit prophetiam de eo David dicentis : Excitatus est;* D. *sicut David sanctissimus testatur : Excitatus tanquam.*
[80] H et D. *potens*, comme la Vulgate.
[81] H. omis.
[82] D. omis.
[83] H. omis : .. *exclamavit ita ut in omnem terram exaudiretur vox ejus, et in fines orbis terrae verba ejus, dicendo : Gaudete.*

[84] J'ai mis cette ponctuation comme unique moyen qui se présentât à mon esprit pour donner un sens à cette phrase; supposant que la pensée de l'auteur était :..... *en sorte que l'on a pu dire,* etc.; D est plus clair, mais rien ne garantit l'antiquité de sa leçon : *Ita ut audiretur in omnem terram sonus ejus, et in fines..... illius. — Et sicut de ore pantherae odor suavissimus exit, et post effusum odorem statim sequuntur eam omnes bestiae : et quae prope sunt et quae longe; id est Judaei,* etc.
[85] H. *jam et confidite, et nolite timere; ego.*
[86] H. omis, comme la Vulgate.
[87] H. *iterum.*
[88] H. omis.
[89] H. omis :... *custodivi; vado ad Patrem.*
[90] B. *videat ad,* etc.
[91] H. omis, comme la Vulgate.
[92] H. omis :... *vestrum, Deum meum et Deum,* etc.
[93] H. omis.
[94] H. *veniam.*
[95] B. *demittam vos orfanus* (sic). Au lieu d'avoir puisé à deux endroits du XIV^e chapitre de saint Jean, cette phrase pourrait bien ne faire que changer l'ordre du 18^e verset; dans ce cas, il faudrait que le second *et* fût en italique, et que la ponctuation changeât.
[96] H. *item.*
[97] B. *finem.*
[98] H. *sic dicebat : Ecce ego.*
[99] B. omis.
[100] H. *quid suavius aut dulcius esse potest odore D. N.*

B.

ut omnes qui prope erant et qui longe, et qui aliquando bestiarum sensum habebant, id est Iudaei qui prope[101] erant per Legem, et Gentes[102] qui (*sic*) longe erant sine Lege, audientes vocem ejus repleti sunt; et [re]-creati suavissimo odore mandatorum ejus, sequimur[103] eum clamantes, et cum Propheta et (*sic*) dicentes (Ps. cxviii, 103) : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, Domine*[104] ! *Super mel ori nostro*[105]. De his odoribus mandatorum ejus et David dicit (Ps. xliv, 3) : *Diffusa est gratia in labiis tuis, propterea benedixit te Deus in aeternum.* Et Salomon in canticis canticorum (Cant. iv, 10) dixit[106] : *Odor unguentorum tuorum super omnia aromatha*[107]. Ung[u]entum enim Christi quae alia esse possunt nisi mandata ejus ? quae [fragrant] super omnia aromata. Sicut enim praesentia[108] aromatum aspicit (*sic ;* ac specierum ?) reddent (*sic*) odorem suavitatis; sicut (*sic et*) verba Domini quae de ore ejus

B.

exeunt, laetificant corda his qui audiunt ea. Et sequuntur (*sequitur ?*) : *Ungentum* (sic) *effusum nomen tuum* (Cant. i, 2, 3), *propterea adolescentulae dilexeram* (dilexerunt) *te;* et : *Atraxeram te* (attraxisti me ?), *post* [*te*] *in odore ungentorum* (sic) *tuorum currimus.* Et paulo[109] post (Cant. i, 3) : *introduxit*[110] *me rex in cubiculum suum*[111]. Oportet ergo[112] nos quantocius, sicut et adolescentulas, idem[113] revocatas[114] in baptismo animas, post ungenta[115] mandatorum Christi currere; et de terrenis ad caelestia transmigrare, ut nos introducat rex in palatium suum : id[116] est in Hyerusalem[117] civitatem Dei et montem omnium sanctorum; et commeruerimus (*sic*, ut quum meruerimus) intrare illic (*sic*) dicamus (Ps. lxxxvi, 3) : *Gloriosa dicta sunt de te civitas Dei; sicut audivimus, ita*[118] *et vidimus in civitate*[119] *Domini virtutum* (Ps. xlvii, 9). Bene[120] de patera (*sic*) Fisiolocus dicit.

I. C.? Ita enim suavis est ut omnes qui prope per fidem et per opera sunt, et qui adhuc fragilitate gravati longe sunt, audiant vocem ejus. Repleti enim et recreati, etc. Voilà un reflet bien pâle de la couleur primitive, on sent qu'une main étrangère s'est emparée du texte pour le façonner.

[101] D. *quodammodo prope erant.*

[102] D. *Gentiles qui alieni erant a lege, recipiunt fidem Ihu Xpi per evangelium. Unde et Salomon,* etc.

[103] H. *requirimus eum semper sequentes eum clamando.*

[104] B. omis.
cum propheta : Quam dulcia.

[105] H. *meo. Et cum sapiente in canticis.*

[106] D. omis; H supprime toute cette phrase.

[107] D. *aromata; oleum effusum nomen tuum. Rursumque : In odorem unguentorum tuorum currimus. Itemque : Adolescentulae dilexerunt te. Et rursum : Introduxit me rex in cellam vinariam, et in palacium suum. Oportet nos quantocius sicut adolescentulas ;* H, au lieu du passage des Cantiques, cité ici par B, prend celui qui ne venait qu'après quelques lignes :... *canticorum : In odore* (sic) *unguentorum tuorum currimus. Et paulo post.* Plusieurs phrases ont disparu dans ce déplacement, et sans doute par inadvertance : car la suite fait allusion à des mots que cette suppression avait atteints.

[108] D'après le Bestiaire français en prose, je hasarde cette interprétation d'une abréviation fort confuse qui semble équivaloir à *praesens.* Cependant *fragrantia* pourrait bien être le vrai mot.

[109] B. *palilo.*

[110] B. *introduxerit.*

[111] H ajoute *exultabimus et laetabimur cum eo.*

[112] H. *itaque nos quanto citius detur, sicut adolescentulas in Christo renatas animas, et per baptismum ad novitatem vitae venientes, post unguenta,* etc.

[113] D. *id est.*

[114] D. *renovatas baptismo animas.*

[115] D. *ungentum* (sic).

[116] D. *videlicet ;* H. omis :... *suum, Hierusalem civitatem Domini virtutum, et montem sanctorum omnium ; ibique exultantes dicamus : Gloriosa,* etc.

[117] D. *Iherusalem caelestem, civitatem sanctam Domini virtutum, et in montem omnium sanctorum.* Une phrase qui suit, dans D, n'est qu'une addition parasite.

[118] H. *sic,* comme la Vulgate.

[119] B. *civitatem.*

[120] H omet cette phrase et lui substitue un long paragraphe d'histoire naturelle et d'étymologie dont le *Physiologus* n'a que faire. Car cette édition du *Physiologus* renferme, avec d'excellentes données pour le texte primitif, une quantité de hors d'œuvre tout à fait impatientante; on a pu l'observer déjà plus d'une fois. (Cf. *supra,* p. 240, note 62).

BESTIAIRE RIMÉ.

XXIV. La beste qui ad non PANTÈRE,
En dreit romanz loue cervère [1],
Deit ben ci estre ameintéue [2].
Unques sa per [3] ne fut véue,
Ne plus dulce, ne plus sueue;
Et si est blanche [4] et ynde, et bleue,
Et jaune et verte [5], et rose et bise,
Et colorée [6] en meinte guise.
Totes bestes comunement,
Fors le dragon tant solement,
Aiment tot dis sa compainnie;
Mès cil la het tote sa vie.
Quant ceste beste est saulée,
U en montainne u en valée,
De bones viandes plosors,
Nule beste ne quiert meillors;
En sa foisse [7] s'en entre et pose,
Desqu'al tierz jor dort et repose.
Al tierz jor, quant est relevée,
Et de sa fosse fors alée,
Dunt gette un grant mugissement [8]
C'om la poet oïr clèrement
De trestot le païs entor.
Dunt ist une si bonne odor
De sa boche, por vérité,
Qu'en l'aviron [9], sanz falseté,
N'a nule beste qui s'en rage [10]
Que demaneis [11] à li ne auge.
A li vènent totes ensemble
Pur l'odor que bone lor semble;
Et totes sivent [12] la pantère,
Mès li dragon s'en trait à rère.
Si tost come la voiz entent,
Et la dulçor de l'odor sent,
Ne la pot longement soffrir;
Ainz l'estoet à terre flatir [13],
Et enfuir sei si el parfont,
Qu'il ne s'en poet pur tot le mond
En nule guise pois moveir;
Iloc li convent remaneir.
En ceste beste, sanz dotance,
Ad mult bèle signefiance :
Pantère dit, qui ben entent,
Tant come *chose qui tot prent* [14];
Et signefie, sanz error,
Ihu Crist Nostre Senneor [15],
Qui, par sa grant humilité
Vesti nostre charnelité,
Et traist tot le sècle [16] à sei.
Pur nus soffri et feim et sei,
Et mort en [la ?] croiz al derein [17];
Cum verais Deus et soverain,
Al terz jor de mort releva,
Et tot le monde degainna [18];
Cum il mêmes ot dit devant
Quant il al monde alot [19] prêchant :

[1] Y. *cervière*, et *pantière* ; Z. *en droit remans le lison fière.*
[2] Mentionnée ; ITAL. mentovare.
[3] Sa pareille (la paire).
[4] X. *rouse ;* Z. *blance. Inde* désignait l'azur (indigo).
[5] Y et Z. *verde ;* X. *noire et bise.*
[6] X. *colorée est de mainte.*
[7] X, Y, Z. *fosse.*
[8] Y. *jemissement ;* X. *donc gièle un si grand mujement.*
[9] Y et Z. *que environ, sans fausseté ;* X. *que tote la veisinité ;* ESP. vecindad.
[10] *Rauge?* ou *range* (qui se puisse retenir); X. *se tienge*, et *à le ne viengc ;* Y. *se taigne*, et *à lui ne touche* (sic) ; Z. *se tiègne*, et *à lui ne viegne.*
[11] X. *maintenant ;* Y et Z. *demanois.*
[12] X. *sèvent* (sièvent?); Y. *sèguent* (ITAL. *seguire*); *la pantière*, et *arière.*
[13] Appliquer, aplatir, forte pression ; d'où : *flétrir* (marquer d'un fer chaud, froisser), etc.
[14] Z. *tant con cose qui tout porprent ;* Y. *tant com cose qui tot porprent ;* V. *tant cum chose cum porpent.* J'ai suivi X, qui se rapproche beaucoup de H dont voici les expressions (p. 426) : « Pan-« thera enim *omnis fera*, quasi omne animal odore capiens, inter-« pretatur. »
[15] Y. *salveor ;* X. *sauveor.*
[16] X. *trest toz les siècles :* Y. *le seigle ;* Z. *trait trestot le siècle à soi*, et *por nos soufri et fain et soi.*
[17] Y. *en darien ;* X. *au desrain ;* Z. *en crois, au daerain.*
[18] X. *gaaigna.*
[19] Y. *cant au monde aloit ;* X. *il méismes premièrement*
En dist, quant alout préechant.

Quant de terre éshalcié serrai,
Totes choses à mei trerrai[20].
Aillors redit la lettre itant,
Que *Ihu Crist en halt montant,*
Mena nostre chaitiveté;
Et as homes a dons doné.
Et un altre prophète dist
De Nostre Seignor Ihu Crist :
Jo sus[21] *en la Judas* (sic) *meison*
La seignorie et le lion;
En la meson Effrem, pantère.
Issi[22] est en meinte manère
Nostre Salvéor[23] figuré;
Pur ceo est pantère apelé
De meinte guise colorée :
Car il ad à sei apelée
Gent paène[24] et gent judaïsme
Que[25] creient une lei méisme.
Salemon dit en sa sentence
Que Crist *est de Deu sapience,*
Un esperit multipliable[26],
Sotil, moveant[27], *et entendable,*
Certeins, verreis[28] *sur tote ren,*
Suef et nés[29], *et amant ben;*
Plen[30] *de pité et amiable*
Et séur[31] *et ferm, et estable;*
Que nul ben ne destorbe[32] *à faire*
Dulz et léals, et débonaire;
Qui tot esgarde et tot[33] *vait,*
Et par qui[34] *tot le mond estait.*

Seint Pol nus dit en altre liu[35] :
Crist est la sapience Deu.
Sur la Pantère qui est bèle,
Redist Davi altre novèle
Quant de la belté Crist parla
El vers *Speciosus forma* (Ps. XLIV, 3).
De la beste qui suef ert
Ravom l'ensample tot apert,
Sor Deu fert la suavité[36].
Ysaias, por vérité,
Dist la prophétie pur quei[37] :
Fille Sion, esjoïs tei,
Ton rei vendra suef et dulz,
Qui n'est mie felz ne estolz (sic).
La beste, quant est replénie,
Et pois repose, signefie
Ihu Crist Nostre Salvéor
Qui à Judas le baiséor[38]
Se lessa et livrer et vendre;
Et as Gieus lier et prendre,
Batre, bander et escopir,
Et tormenter et escharnir (Cf. not. 39).
Quant il fu saul des laidures[39],
Et des tormenz et des batures,
En la seinte croiz s'endormi;
Pois demora desqu'al terz di
El cher sépulcre glorios[40]
Dunt ala briser a estrois[41]
Enfern, et lia le dragon,
Qui teneit sa gent en prison;

[20] Y et Z. *trairai.*

[21] X et Y. *je suis*; Z. *je sui signerie et* (el?) *lion ens en enfer, en la maison là où sires est li pantère.* Voilà, sans contredit, un texte bien moins traduit qu'estropié avec une sorte d'art. V, au troisième vers, se trompait sans tant de confusion quand il écrivait : *Et la meson enfern* (X. *en la maison enfer*); mais X rétablit le vrai sens, et m'a servi de guide.

[22] Z. *ensi.*

[23] V. *seignor*; Y. *sires Diex*; Z. *sire Dix.*

[24] X et Z. *paiène*; Y. *paienne*; Z. *juisme.*

[25] X et Z. *qui*; Y. *et*; Y et Z. *croient une loi.*

[26] X. *moutepliable.*

[27] Z. *mouvant.* Ce vers et les trois suivants manquent dans X.

[28] Y. *verais*; Z. *et vrais.*

[29] Pur, net.

[30] Y et Z. *plains de pitié.*

[31] Y. *séur et fer* (sic), *et bien estable*; Z. *séur en infer, et estable.*

[32] X. *destorne.*

[33] Z. *tout.., et qui tout*; Y et Z. *voit et estoit.* Ce vers et les quarante-sept suivants manquent dans X.

[34] Y et Z. *cui.*

[35] Y. *leu*; Z. *liu*, et *Crist est sapience de Diu.*

[36] Z. *Por Dieu suir la*, etc. Si celle variante ne devait pas être adoptée, je verrais à peine ce que voulait dire le trouvère; à moins que ce vers ne fût une allusion au *propterea benedixit te Deus*, etc., qui suit la phrase *speciosus forma*, etc., dans le psaume XLIV.

[37] Y. *por coi.*

[38] Y. *boiseor.* Ce vers et les quinze suivants sont omis dans Z.

[39] ITAL. laidura (laidezza); et *scherno*, analogue d'*escharnir.*

[40] Y. *gloriox*, et *estrox.*

[41] Avec fracas; allusion, sans doute, à la manière dont la descente de N.-S. aux limbes était représentée durant tout le moyen âge.

Et quant il fu de mort resors,
Tant issirent bones odors
De sa parole et de son non,
Et tant en ala loin li son ;
Tant s'espandi sa bone odor
Qu'en tot le mond n'en fu meillor.
L'odor del résuscitement
Odora si très dulcement
Que tot li mond en fu gari,
Qui devant ceo esteit péri.
L'odor de l'incarnacion,
De sa mort, de sa passion,
Si le resordement ne fust,
Ja nul mester ne nus estut [42];
Tot fu el resuscitement
Acompli nostre salvement.
Dunt dist Nostre Seignor Ihu
Qu'il aveit le monde vencu,
Et que grant joie en feisom ;
Et dist si come nus lisom :
Beal Père, jo ai ben gardé
Ceo que tu m'avcies livré ;
Si que unques un n'en perdi
Fors celui qui par dreit péri.
Et ceo dist-il, n'en dotez pas,
Pur le maléuré Judas ;
A ses disciples s'aparut,
Et à Thomas, qui ceo mescrut,
Mustra les lius, ceo dist la lettre,
Et li fist uncor [43] son dei mettre
U les clous [44] aveient esté ;
Et pois dit quant furent osté [45]
Trestoz ensemble li apostre :
Jo vois [46] à mon Père et al vostre ;
Et quant à lui venu serrai,
L'Esperit vus envoirrai [47]
Qui vus enseignera trestot.
Que vus devrez fère de bot [48].
Icestes parole lor dist,
Ben avenra ceo qu'il promist.
Seignors, pur Deu le verrai rei,
Car pensom et prenom conrei
Coment et en quèle manère
Sièverom le verrai pantère ;
Pur Deu, et por la verrai croiz,
Oiom sa parole et sa voiz.
Car de sa boche ist une odor,
Onques hom ne senti meillor ;
Plus sunt dols ses comandemens
Qu'aromates [49] ne oinnemens.
Se ces comandemens fesoms (*sic*),
Riches en sera le guerdons :
Deus nus merra en son palès,
En sa bèle cité de pez ;
En Jerusalem la célestre,
El halt mont ù tant feit bel estre,
U nul ne sera jamès tristre,
Dunt porrom dire od le psalmistre :
Cité de Deu, glorieus dis
Sont de tei contez et escriz ;
Issi cum nus oï l'avom,
En tel manère le verrom [50],
En tel guise l'avom véu
En la cité le rei Ihu [51].
Seignors entendez son sermon,
Ne semblez mie le DRAGON
Qui ne poet la dolcor soffrir
Ne la parole Deu oïr.
C'est li malveis home, pur veir,
Qui ne poet mie remaneir

[42] Y et Z. *eust. Mestieri*, en italien, a parfois le sens d'utilité.
[43] Y. *au fort.*
[44] Z. *où li claus avoient.*
[45] Réunis dans un même logis? Z. *puis dit, quant furent ostelé.*
[46] Z. *je vois à men Père.*
[47] Z. *envoierai.*
[48] Cette expression indiquait souvent promptitude et fermeté.
[49] Y et Z, *que romates ;* X, *que n'est miel, ne nul oignement.*
[50] X. *veon*, et *avon*. Ni l'un ni l'autre ne suit le *vidimus* du psaume.
[51] Y et Y. *de vertu ;* Z comble cette fois la mesure de ses améliorations, quand il fait de ce vers ce que voici :

En la chité le roi Artu !

Vraiment

« On ne s'attendait guère
« A voir *Arthur* en cette affaire. »

En place ù l'en espant l'odor
De la parole al Salveor.
En muster u en cimitère [52]
U il oie bon sermon dire,
Ne poet arester ne atendre;
Einz dit que aillors va entendre.
La bone odor est fais et some
Al dragon et al malveis home [53].
Mès dreiz est que nus vus diom
De la faiture del dragon.
De totes les bestes rampanz
Est li dragons tot li plus granz.
Le dreit dragon si est trové [54]
En Ethiope le régné [55].
Boche ad petite, et grant le cors,
En l'air reluit come fin ors:
Longe ad cue [56], et creste grant.
Grant ennui fait a l'olifant:
Car od sa cue le débat
Par les jambes, si qu'il l'abat.
Ne porte pas venin de mort,
Mès durement est grant et fort:
Et od sa cue discipline [57]
Tot ceo qu'il ad en sa seisine.
Ne fait mie grant nuisement
Fors od sa cue solement.

[52] Z. *mostier*, *u en cimentire.* Notez le sermon entendu dans le cimetière.

[53] X ajoute deux vers pour lesquels ce n'était pas la peine de se mettre en dépense de rimes:

Del sarmon, ce vos di je bien,
Si lor semble cstront de chien.

[54] Ce vers et le suivant sont remplacés dans X par ceux-ci:

Et en grant chalor engendrez,
En Ethiope sunt il nez.

[55] Mot formé à la manière de l'espagnol *reinado.*

[56] Z. *longhe a la keue;* X et Y. *longue a la coue;* X. *ungles granz* et *olifanz;* Y. *teste gran*, et *oriflan.*

[57] X. *et ove sa coue asouplie*

Toz ceus qui sont en sa baillie; Y. *et ou sa coue décépline*
Tot ce qu'il a, etc., Z. *et de sa keue dessépline*
Tous ciax qu'il a, etc.

OBSERVATIONS.

Cette singulière propriété de la panthère, d'attirer à elle les autres animaux par l'odeur qu'elle exhale, pourrait nous faire remonter bien haut le cours des temps s'il s'agissait d'en découvrir l'origine. Le fait est qu'Aristote lui-même a joint le poids de son autorité aux récits qui couraient sur ce sujet; et quand ce grand observateur s'égare, on peut bien s'attendre à voir les compilateurs fourvoyés au moins autant que lui. Aussi Bochart aurait-il pu grossir encore la liste des témoignages réunis dans l'*Hierozoicon* (P. I, libr. III, cap. 7 et 8; p. 790, 802, 803). Cf. Plin. VIII, 23; al. 17; et XXI, 18 (al. 7). — Antigon., *Hist. mirab.*, 31 (al. 37); ed. Westermann, p. 70. — Etc. Mais l'antiquité ne parle pas, que je sache, de l'antipathie qu'éprouve le dragon pour ce parfum; et chose qui gâte un peu les beaux détails qu'on nous donne sur la panthère, c'est qu'elle se servait, dit-on, de cet appât pour faire sa proie des animaux les plus inoffensifs. Quoi qu'il en soit, les anciens avaient déjà tenté de mettre leur récit à l'abri de nos observations, en faisant remarquer que cette exhalaison si suave ne pouvait être perçue que par les bêtes. A défaut de plus grands éclaircissements, on m'excusera peut-être de mentionner un aperçu philologique de J.-C. de Pauw; cet helléniste, se prévalant de la forme πόρδαλις (au lieu de πάρδαλις) soupçonne que le parfum répandu par la panthère ne devait point s'échapper de la bouche, mais *de la partie opposée* (Cf. Phile, *De animal. proprietate,* Utrecht, 1370; p. 146, sq.). Autre manière de rebuter les observateurs.

50 (Fig. B B.)

UNS OISEAUS QUE ON NOME PERTRIS [1].

Uns oiseax qui est apelés pertris; si est moult triecresse [2], si con dist Jérémies li prophètes [3] : *La pertris cria* (éleva) *et asembla ce qu'èle n'enfanta mie.* Phisiologes dist que la pertris est moult sage, et est de tel nature qu'èle prent les oes estranges [4]; ee sont les oes des autres perdris (*sic*). Et norist [5] ainsi, et n'a point de fruit par sa boisdie [6]; car quant èle amaine les estranges pocins, èle les pert. Car si tost com il oent la vois de lor mère qui les ponst [7], erraument s'en revolent à lui, et repairent à lor natures pères [8]. Et dont travaille en vain d'estranges poehins [9], et remaint seule et vaine.

Ceste example sieut [10] li diables qui les générations del soverain Criator s'esforee tos jors de ravir. Quant diables puet trover les nonsaehans [11] et eels qui vigor ne sens, ne [12] n'ont. Il les norist des eorporels [13] viandes, c'est de tos mals viees qui à l'âme puet nuire et gréver. Et li petit pochin, ee sont cil qui sont sans triecrie; quant il oent la parole de Deu, il prennent par la force de foi [14] esperitels, et volent à lor père [15] — c'est à Deu. Et commandent [16] soi à lui et donent, si comme li pochin à lor natures pères [17]. Ensi faitement [18] reçoit Dex por s'amor, eels qui sos l'ombre des èles [19] sont nori; e'est sos [20] sainte Iglise, à qui il les done à voir [21].

[1] S. *perdris*, ANGL. partridge.

[2] R. *trécheresse, sicom...* S. *tricheresse, sicomme*.

[3] Jerem. XVII, 11.

[4] S. *les estranges œfs.*

[5] R. *pertris, et norrit. Ainsi n'a point*, etc,

[6] Ruse, mauvais procédé; ailleurs (t. II, p, 129, note 12) nous avons vu *voisdie ;* S. *par sa tricherie.*

[7] R. *poust ;* S. *pous ;* qui les a pondus; LAT. posuit.

[8] R. *naturel mère* (S. *père*).

[9] R et S. *poucins ;* FRANÇ. poussin, ITAL. pulcino.

[10] R... *essample ensièvent li déable* (S. *ensuivent li diable*).

[11] Les inconsidérés; LAT. insipiens (non sapiens). — S. *nonchalans ;* erreur du copiste, peut-être.

[12] R. *vigor et sens n'ont;* S. *sens ne povoir n'ont.*

[13] R. *corporeus délites. Et li petit poucin, ce sont cil qui sont sans tricherie.*

[14] R n'éclaircit point cette phrase, mais S dit très-bien *espéritex èles.*

[15] S. *lor droit père, ce est à Dieu.*

[16] Confient, recommandent ; LAT. commendare.

[17] R. *naturel mère* (S. *père*). Cf. *supra*, not. 8.

[18] Expression qui rappelle notre *si fait!* seul conservé aujourd'hui.

[19] R et S. *de ses èles.*

[20] R. *sous*; S. *dessous.*

[21] R et S. *norrir.*

BESTIAIRE LATIN.

A. B.

XXV. DE PERDICAE [1].

(*Point de perdrix dans* C.)

Item [2] est animal quod dicitur perdix, fraudulentum [3] nimis, sicut sanctus [4] Hieremias propheta dicit de eo (Ierem. XVII, 11) : *Clamavit perdix et congregavit* [5] *quae non peperit, faciens* [6] *sibi divitias non cum judicio; in dimidio* [7] *autem* [8] *dierum ejus* [9] *relinquent eam* [10] *et in novissimis suis erit stultus.* Physiologus [11] satis astutam esse dixit perdicem; quia aliena ova [12] diripit, hoc est perdicis [13] alterius, et [14] corpore fovet suo [15], sed fraudis suae fructum [16] habere non potest [17] quia quum ederit [18] pullos alienos, amittit eos; quoniam ubi vocem suae [19] matris audierint quae ova generavit [20], statim evolant et conferunt se ad suos parentes naturales, quodam [21] munere atque amore, derelicto illo qui [22] in casu (*incassum?*) in alienos pullos suos infudit labores, et [*in?*] fraudis suae [23] precium (*sic*) multatur [24] et remanet [25] solus inanis.

Hujus [26] stultissimi imitator est diabolus, qui generationes Creatoris [27] aeterni rapere contendit; et si [28] quos insipientes et sensu [29] proprii vigoris carentes, quocumque modo [30] potuerit congregare, forens (*fovet?*) eos inlecebris [31] et corporalibus voluptatibus. Sed [32] ubi vox Christi a parvulis fuerit audita, sumentes [33] sibi alas spiritales per fidem, evolant et se Christo commendant; qui statim eos potissimum [34] paterno quodam munere et amore sub umbra alarum suarum ipse suscipit [35], et matri dat Ecclesiae nutriendos.

[1] B. dans la table, *perdice;* A. point de titre. Cet article manque dans M, et est complétement remanié dans H (p. 414).

[2] B. omis; D. *est item volatile quod.*

[3] B. *fraudolentum.*

[4] B. *dicit sanctus Hyeronimus* (sic) *de ea;* D. *et Spiritus Sanctus per Hieremiam prophetam dixit : Clamabit.*

[5] D. *congregabit ea quae.*

[6] D. *faciet.*

[7] D. *medio antem dierum derelinquent eum* (sic); B. et H. *medio.*

[8] H. *enim.*

[9] H. *suorum.*

[10] B. *relinquens ea;* H. *derelinquet eas,* comme la Vulgate.

[11] D. *Phisiologus dicit satis astutam esse perdicem, quae aliena... diripiat;* B. *Fisiolocus dicit satis statutam* (sic) *esse...* (comme D)... *diripias* (sic).

[12] A. omis.

[13] B. *perdices.*

[14] D. *quae corpore fovit* (sic) *proprio. Sed quum ad lumen perducuntur pulli, audiuntque vocem matris, recedunt ab ea [a?] qua foti sunt, et veniunt ad proprios parentes, amore scilicet quodam instincti; illa vero perdice a qua foti sunt nichilominus inani et stulti* (sic) *remanente.*

Sic et diabolus nimis fraudulentus, dum Creatori omnium creaturarum ad imaginem suam formatam (sic) *rapere conatus est, eosque aliquo modo rapiens qui sensu carebant spirituali, fovit eos in diversis divitiis* (deliciis?). *Sed mox ut vocem praedicantis audierunt, redierunt ad proprios parentes, ad Xpum et Ecclesiam; ibique aeterno amore complexi, diabolo stulto et inani ab hac praeda relicta,* (relicto?) *foventur.*

[15] B. omis... *fovet; sed.*

[16] B. *fructus.*

[17] B. *posse.*

[18] B, *duxerit.* Je proposerais pour A, *eduxerit* (ou *ediderit*).

[19] B. *matris suæ.*

[20] B. *generaverit.*

[21] H. *naturali quodam instinctu;* B. *quo autem numerum.* Le texte grec se servait probablemnent de δῶρον (don de la nature, propriété naturelle), et le latin devrait probablement avoir *naturali quodam munere.*

[22] B. *quem incausum* (sic) *alienis pullus* (sic) *infundit,* etc.

[23] B. *sui.*

[24] B. *multarum.*

[25] B. *remanit.*

[26] B. *et stultus cujus imitatur est.*

[27] B. *creationis aeternae.*

[28] A. omis.

[29] B. *sensum proprio vigore.*

[30] B. *quo modo potuerat.*

[31] A. *in tenebris corporalibus, sed,* etc.

[32] B. *et ubi vero* (verba?) *Christi a parvolis.*

[33] B. *sumentis.*

[34] B. *potissimo.*

[35] B. *suscepit.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXVI. Plest mei [1] que dès hormès [2] vus die
D'un oisel ù mult ad voisdie [3],
C'est la PERDRIZ [4] que nus véom,
Que nus si volonters mangom [5].
Si n'est pas necte [6] ne porquant,
Anceis est orde et méfesant [7].
Si i ad un mult malveis point :
Que le madle al madle se joint,
Tant est ardante lur [8] luxure
Qu'il oblient dreite nature.
La perdriz est mult traiteresce :
Car, à guise de laronesce [9],
Emble et cove [10] les altrui oes ;
Mès li pocin ne li unt [11] oes
Por le larecin qu'èle fet,
Ore entendez coment ceo vait.
Quant les altrui oes ad covés
Et les pocinès ad levez,
En tant cum il volent [12] et vont,
Et que apercéus se sont
Quant il oent [13] crier lor mère
Od sa voiz qui n'est mie clère,
De cèle part aler s'angoissent ;
Car par nature la conoissent,
Et ben entendent par le cri.
Cèle lessent [14] qui les nori ;
A lor dreite mère s'en vènent,
Et tot adès à lui [15] se tènent.
La false mère remeint sole ;
Por son tripot [16] et por sa bole
Pert la meité de son éage [17].
Si ne se tent mie pur sage
De la peine que èle ad mise
Longement en altri [18] servise ;
Car dunt veit que tot son travail
Ne li ad pas valu un ail [19].
Seignors, çi a [20] ensample bèle
Qui tot li [21] quers [22] me renovèle.
Altresi come la perdriz
Qu'altrui enfanz [23] ad noriz,
Et pois al daerein le pert ;
Avent il trestot en apert
Al dé[a]ble, et ben est reson,
Quant il la géneracion
De Deu nostre soverein père
Emble ; et norit, come fel [24] lière,
En malveistés, en lécheries [25],
En luxure et en béveries,
Si en quide fère ses fils.
Quant longement les ad noriz,
Et il oient la voiz lor père
En l'église lor dreite mère ;
Dunt sèvent que trahiz les a
Qui à lor père les enbla.
Mais pois que sa parole entendent,
A lui vènent, à lui se rendent ;
Et il [26] les resceit é norrist,
Soz ses èles les garantist.
Seignors, por fei, ce n'est pas dote,
Jà n'ert en si malveise rote

[1] Y et Z. *plait moi.*
[2] Y. *huimais ;* X. *de ymès ;* Z. *des humais.*
[3] X. *boidie ;* Z. *boisdie ;* ITAL. bugia?
[4] Y. *pardriz.*
[5] X. *menjon,* et *véon ;* Y. *menjons,* et *véons.*
[6] X, Y, Z. *nète.*
[7] X. *mesfisant ;* Y. *méfaissant.*
[8] Y. *lor ;* X. *tant sunt ardant de grant luxure.*
[9] X. *larronesse ;* Y. *larenesse.*
[10] Z. *keuve les autres œus ;* Y. *autruiz oez.*
[11] Z. *sont ;* Y. *ont ;* X. *mès cest preu ne li vient à oes* (utilité).
[12] X. *quant oient, et veient, et vont.*
[13] X et Y. *oient.*
[14] Y. *laissent.*
[15] X. *à le ;* Y et Z. *à li.*
[16] X. *barat.* Ce mot, aussi bien que l'autre, indique des manœuvres déloyales ; ITAL. baratto.
[17] Y. *la moitié ;* Z. *la merci ;* X. *la meitié de son aage* (de son temps).
[18] X. *autri ;* Y et Z. *autrui.*
[19] X. *all,* et *traval.*
[20] V. *de ceste.*
[21] V. *trestoz li quers.*
[22] Y et Z. *cuers ;* X. *le cuer.*
[23] X. *qui a autrui effanz ;* Y. *qui autrui ;* Z. *ki autrui.*
[24] Y. *coment fax lerre.*
[25] Cf. *infra,* p. 252, note 22.
[26] Z. *cil les reçoit.*

Nul pecheor dolent chaitif,
Si tost [27] cum il est seins et vif
Se volt retraire et repentir,
Qu'il ne poisse à Deu revenir.
Seinte Église le recevra,
Soz ses èles le défendra,
Quant à lui vendra à garant;
Et li angle [28] sunt plus joiant
D'un pécheor qui merci crie
Et se repent de sa folie
(Si com tesmoigne li escriz),
Que de nonante noef [29] esliz
Que n'ont mester [30] de pénitance,
Ceo dit la lettre sans dotance.

[27] X. *se tant ;* tant qu'il est en vie et santé.
[28] X. *angres.*
[29] Z. *nonante boins eslis;* X. *nonante juste;* Y. *sovante nuif.*
[30] X et Z. *mestier;* Y. *métier;* ITAL. non fa mestiere.

OBSERVATIONS.

La perdrix ne jouissait pas d'une bonne réputation chez les anciens (Cf. Horapoll. II, 95; et Leemans, *in h. l.*, p. 380), et le larcin eût été son moindre défaut à leurs yeux; aussi n'est-ce pas celui que les auteurs grecs et latins lui reprochent le plus. Cependant c'est surtout comme voleuse qu'elle est citée par les auteurs ecclésiastiques dès les premiers siècles du christianisme; et cette imputation paraît avoir sa source dans les livres rabbiniques, où il semble qu'elle soit née du désir d'expliquer un texte assez obscur de Jérémie (Cf. Bochart, P. II, lib. I, cap. 12; p. 80, sqq. — Tychsen, *l. cit.*, 123, sqq., et 179). Mais comme cet oiseau détruit plutôt les couvées d'autrui qu'il ne les dérobe, la première origine de ce conte pourrait bien n'être que le renversement, pour ainsi dire, d'un récit véritable. On sait que les œufs de perdrix sauvages couvées par des poules réussissent sans grande difficulté, mais que les perdreaux ainsi éclos ne reconnaissent pas si bien la voix de leur nourrice qu'ils auraient fait celle de leur véritable mère. J'imagine que dans une exposition maladroite ou mal comprise de ce fait, on aura transformé le poussin en couveuse, et le reste à l'avenant. A celui que cette supposition ne satisferait pas entièrement, et qui pourtant n'aurait pas pris le parti de condamner absolument les commentateurs comme ayant fait de l'histoire naturelle *a priori*, indiquons un dernier refuge qui leur reste. La perdrix captive a été employée depuis longtemps à tendre des piéges aux mâles; cette prisonnière, dont le chasseur se sert comme d'un appeau naturel (*chanterelle*), fait accourir ainsi ses congénères, mais pour son maître et non pour elle-même. Telle est la dernière excuse que je réussirais à alléguer pour les Orientaux qui nous ont transmis la fable de la perdrix voleuse; si l'on trouve que cette double apologie est sans valeur, je les abandonne définitivement à leur malheureux sort.

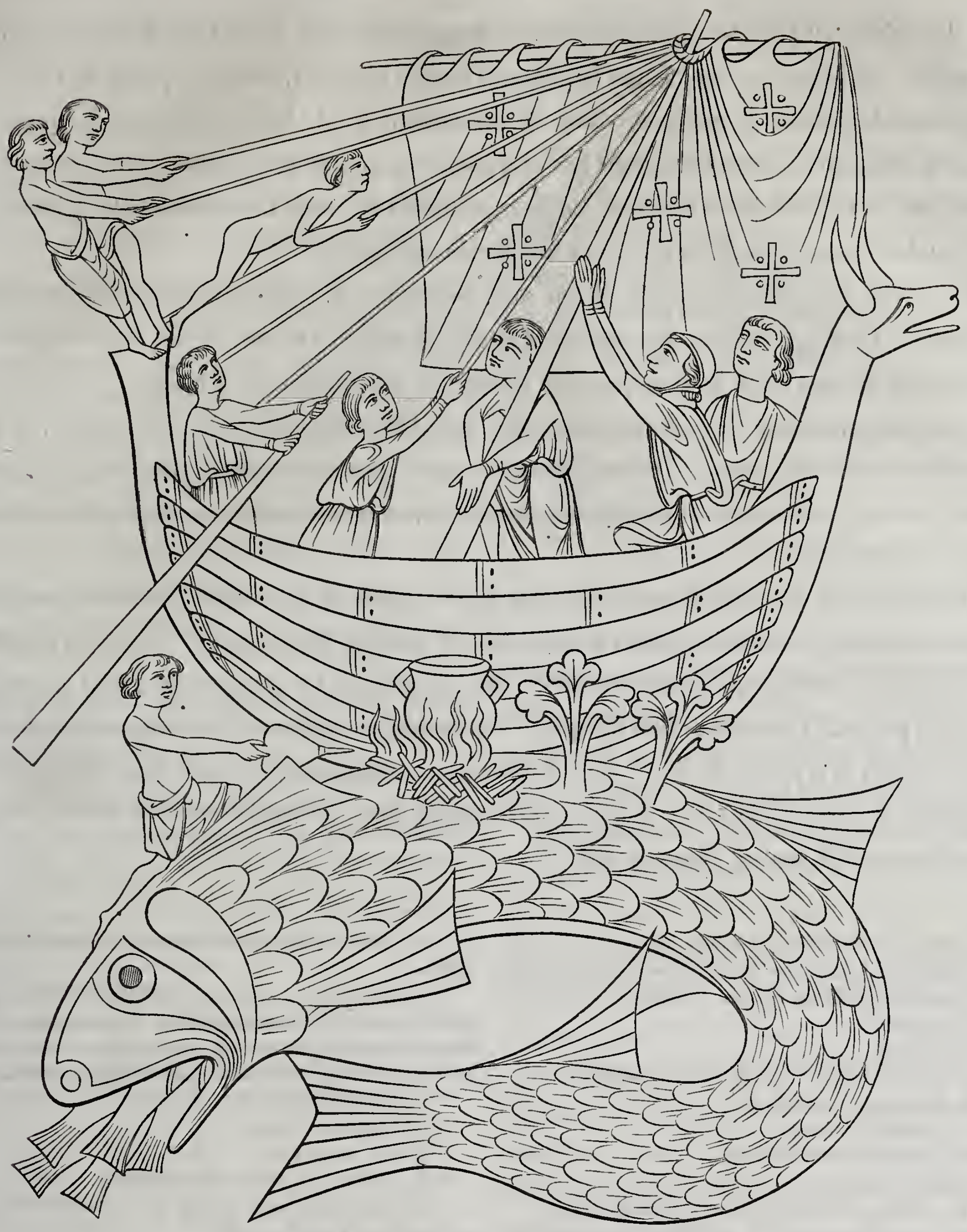

51 (Fig. BC).

UNE BESTE QUI EST APELÉE LACOVIE[1].

Une beste est qui est apelée lacovie[2], moult est grans[3] et est en semblance de balaine. Et a sor

[1] R. *la coine*, mais ce pourrait bien n'être qu'une mauvaise variante. En adoptant *lacovie*, s'il s'agissait d'expliquer comment ce mot a pu désigner une baleine, je hasarderais d'y voir une altération du mot *maclovia* (bête de S. Malo, ou Maclou). Il se peut que ce nom ait été donné à l'énorme cétacé en mémoire de la légende qui racontait que saint Malo avait célébré la messe sur le dos d'une baleine.

[2] R. *la coines, et la terre la coigne* (sic). *Moult est grans, et a sor son cuir sablon*, etc.

[3] S. *si est moult grant, et a sur lui sablon autre tel...*

son dos sablon tot altre tel come celui sor le rivage de la mer. Ceste beste liève[4] sor son dos les ondes[5] de la mer amont; si que la gent qui les nès mainent, croient[6] que ce soit ille[7] qui soit plaine de sablon. Lors arivent iluec et descendent sor la beste, et fichent lor pieus[8] et lient lor nès entor. Après, font grant fu[9] et quisent lor viande sor le sablon altresi comme se ce fust sor terre. Et la beste est de tel nature que quant èle sent la chalor, èle se plonge[10] el parfont de la mer; et trait les nès après lui, et ensi sont péries[11].

Tot altresi sont livré[12] à mort cil qui sont mescréant, et qui ne reconnoissent les giens[13] del diable. Et cil qui mètent lor espérance en lui, il salent[14] en ses oevres si come cil firent qui lièrent lor nés sor à la beste; et sont plongié el pardurable fu d'infer.

La seconde manière[15] de cèle beste est tels : quant èle a fain, elle béée[16] la gole[17], et rent une odor moult soef olant[18]. Si tost comme li menu poisson sentent cèle odor, il s'ansenblent[19] en sa goule; et quant èle est bien emplie de ces menus poissons, èle clot sa bouche[20] et les engloutist tos.

Altresi sont cil qui sont de povre foi, que par lor délit de lor ordes[21] lècceries[22] sont englouti del deable, si comme li menu poisson sont de lacovie. Li greignor[23] poisson s'eschivent de lui et ne le voelent aprochier ; altresi cil qui ont Deu en lor pensée sont grant envers lui, et si sont parfait. Il conoissent ben les agais[24] del diable, et se gaitent[25] de li aprochier. Li doutons[26] homes et li povre de foi[27] et li luxurious, en dementiers[28] qu'il vont après les délis del diable[29], il sont décheu[30]; sicomme l'Escripture dist[31] : *Cil qui se délite ès odors*[32] *séculers* qui vaines sont, il maine s'âme en enfer[33].

[4] R. *beste est liie* (léée?) *et eslièvе*, etc.

[5] Malgré l'accord de deux mss., il faut évidemment suivre S. qui écrit *liève son dos sur les ondes.*

[6] S. *cuident.*

[7] R et S. *isle.*

[8] R. *peus* (S. *pex*), *et loient lor nés* (nefs), etc.

[9] R et S. *feu, et cuisent*, etc.

[10] R. *plunge ou parfont.*

[11] S. *perillécz. Ainsi sont mené...*

[12] R et S. *mené.*

[13] R. *l'engien du deable ;* S. *les engins au diable.*

[14] R... *en li, et saillent ;* S. *et se lient en ces œuvres.*

[15] R et S. *nature.*

[16] S. *bée*, ouvre. On a vu plus haut (t. II, p. 207, not. 10) *goule baée*, et nous disons encore *gueule béante.*

[17] R. *goule ;* S. *gueule*,

[18] R. *oillant ;* LAT. olet, ESP. uele; S. *flérant.*

[19] S. *s'asemblent en sa gueule.*

[20] R. *goule.*

[21] R. *par les délis et par les odors* (S. *odours*) *des lecheries.*

[22] Ce mot, où l'on a cru reconnaître une trace du latin *luxuria*, avait pris une signification beaucoup plus étendue que celui de *luxure.* Il désignait les divers plaisirs des sens, et particulièrement ceux de la gourmandise.

[23] S. *les plus grans.*

[24] S. *engins au diable.*

[25] R et S. *se gardent.*

[26] R. *douteus;* S. *doutex* (sans énergie).

[27] Les *luxurious*, omis ici dans R, reparaissent à la ligne suivante avec plus d'à-propos.

[28] S. *Dementières.*

[29] R. *déliz du deable ès luxures, il sont déceu.*

[30] S. *déceu.*

[31] Prov. XXVII, 9; mais il s'agit des LXX.

[32] S. *délis séculiers.*

[33] S. *il mainent lor armes en perdurable trébuchement.*

BESTIAIRE LATIN.

B.

XXIV. DE ASPEDOCALONE [1].

Est belua [2] in mari, quae dicitur aspido [3] testudo. Caetus [4] autem est magnus, habens super corium suum tanquam [5] sabulones [6] sicut [7] juxta littore (*sic*) maris. Hic [8] in medio pelago elevat dorsum suum [9] super undas maris sursum [10], ita ut a [11] navigantibus nautis [12] non aliud credatur esse quam insula; praecipue quum viderint totum locum illum, sicut in omnibus [13] littoribus maris, sabulonibus [14] esse repletum. Putantes autem [15] insulam esse, applicant [16] navem suam juxta [17] eam; et descendentes [18], figunt palos [19] et alligant [20] navem. Deinde, ut coquant sibi cibos [21] post laborem, faciunt sibi focum [22] super arenam quasi su-

[1] B, dans la table, *aspido. Calone* (sic). A et D n'ont rien sur ce sujet, mais H (p. 433) et M (p. 590) y suppléeront en quelque chose.

[2] B. *bellua in mare; M. aspis chelone belua est inmanis, quae a latinis aspis testudo nominari potest. Hujus naturam Physiologus disseruit, si tamen ita credendum est : Aspis, inquit, chelone cetus marinus est magnus, habens super corium.*

[3] H. *graece aspido chelone, latine autem aspido testudo;* B. *aspido testugo* (testudo).

[4] B. *caecus ergo est magna.*

[5] H et B. *tanquam.*

[6] B. *sabolones;* M. (première main), *sablones;* H. *sabuli seu arenae aggerem, juxta maris littus frequenter victitans.* Le compilateur aura trouvé plus court de commenter l'auteur primitif, que de le comprendre.

[7] M. *qui sunt juxta litora*, etc.

[8] H. *haec in medio maris.*

[9] B. omis.

[10] M. omis.

[11] H et B. omis.

[12] B. omis.

[13] M. *omni litore.*

[14] H. *sabulo esse obtectum.*

[15] M. *ergo.*

[16] B. *adplicantes.*

[17] B. *justa eam esse.*

[18] B. *discendentes.*

[19] H. *illic palos.*

[20] B. *adligant.*

[21] M. *cibum.*

[22] H. *focos et ignes super.*

C.

XV. DE CETO MAGNO ASPIDOHELUNES.

Est caetus (*sic*) in mare, aspido helune; duas naturas habet . Prima haec est : Si [48] esurierit, aperit os suum, et maximus odor exiit (*sic*) de os (*sic*) suum; et suavis ita ut in ora piscis (*minores pisces?*) jungantur [49] et sequantur ejus suavitatem, et congantur (*condantur?*) omnes in ore ipsius. Et cum impletus (*sic*) fuerit os ejus, claudet (*sic*) omnes pisces et gluttit eos. Magna (*sic*) autem pisces et perfecti non adpropinquant ad ore (*sic*) ipsius.

DE NATURA SECUNDA PISCIS.

Quia talis tot exhibeat ei in modico insule (*sic*). Navigantes autem suspicantur insulam esse; et post flagitium tempestatis ligant naves suas ad eam. Et dum accenderint ignem super eam ad coquendum aut calefaciendum, et si (*ista?*) sentiens ignem demergit se in profundum et trahit post se omnes naves ligatas.

Huic animal (*sic*) similabitur mulieres fornicariae; de qua (*sic*) dicit Salomon (Prov. v, 3-5) : *Mel enim stillat de labiis meretricis, quae proscurio* [50] *unguet* (sic) *tuas fauces; postea autem amarius* (sic) *felle invenitur, et cautior* (acutior?) *magis quam gladius bis acutus, qui* (sic) *demergit in tenebris* (sic) *peccatorem.* Perfecti autem et cauti non adpropinquant ei : qualis erat Ioseph apud mulierem aegyptiam, qualis erat Helias Zezabel (*sic*) arguens, qualis erat Susanna in medio seniorum. Bene ergo simulata (*similata*) est mulier huic pisce (*sic*).

[48] On voit que l'ordre des *natures* (propriétés) est renversé dans ce ms.

[49] Il s'agissait probablement de rendre le verbe συνιέναι (*jungi, congregari, concurrere*).

[50] Voici un indice bien marqué de l'origine grecque du Bestiaire. Le traducteur a dû prendre le πρὸς καιρὸν de l'original (ἣ πρὸς καιρὸν λιπαίνει σὸν φάρυγγα) pour une espèce de liqueur dont il ne connaissait pas le nom latin ; et, en conséquence, il l'a transporté tout d'une pièce dans sa version.

B.

per terram. Illa vero belua [23] quum [24] senserit ardorem ignis, subito mergit se in [25] aqua [26] et navem secum trahit in profundum maris [27].

Sic patiuntur omnes qui increduli sunt, et quicumque ignorant diaboli [28] astutias; spem suam ponentes in eum, et operibus ejus se obligantes, simul cum [29] illo merguntur in gehennam ignis ardentis [30].

Item [31] astutia ejusdem beluae haec est : Quando esurit [32] aperit os suum et quasi quendam odorem [33] bene [34] olentem exhalat [35] de ore suo; cujus [36] mox odorem [37] ut senserint minores pisces, congregant se [38] intra os ipsius. Quum autem repletum fuerit os ejus diversis piscibus pusillis, subito [39] claudit os suum, et transglutit [40] eos.

B.

Sic patiuntur omnes qui sunt modicae fidei; voluptatibus [41] enim ac lenociniis quasi quibusdam odoribus diabolicis inescati, subito absorbentur ab eo sicut pisciculi minuti. Majores enim se continent ab illo, neque appropiant ei. Sic etiam qui Christum semper in sua mente habent, magni sunt apud Deum [42]; et quum sunt perfecti, agnoscunt multiformes astutias diaboli et custodiunt se ab eo; et magis resistunt illi [43], et fugit ab eis. Dubii autem et modicae fidei homines, dum vadunt post voluntates et luxorias [44], a diabolo decipiuntur; dicente Scriptura (Prov. XXVII, 9) : *Unguentis* [45] *et variis odoribus delectatur* [46], *confrangitur* [47] [autem] *a ruinis anima.*

[23] H. omis.
[24] H. *ut.*
[25] M. *sub.*
[26] H. *aquam.*
[27] B. omis.
[28] H. *astutias diaboli, qui spem.*
[29] H. *merguntur cum illo in.*
[30] B. *ardentes.*
[31] H. *Ita est astutia ejus. Secunda hujus belluae natura est haec : quando;* B. *ita astucias ejus. secunda. belua. haec. est* (sic).
[32] M. *esurierit.*
[33] B. omis.
[34] H. *suave.*
[35] B. *exalat ex ore.*
[36] H. *quem mox ut senserint.*
[37] M. *ut odorem senserint.*
[38] B. omis.
[39] B. *subdito.*
[40] H et M. *transgluttit.*
[41] B. omis :... *fidei, lenocineis* (sic) *quasi quibusdam odoribus diabolicis ad scati* (sic). *Minores enim* (maiores autem) *cavent se ab illo, et neque aspitiunt ei* (sic). *Sic ergo qui Christum.* J'ai rejeté en note le texte B, parce qu'il me paraît tronqué en cet endroit.
[42] H. *eum; et si sunt.*
[43] H. omis :... *resistunt; ille vero fugit.*
[44] H. *luxurias diaboli, decipiuntur.*
[45] B. *ungentes vanis* (unguentis, vinis) *et odoribus.*
[46] H. *delectantur.* L'éditeur, qui en souligne bien d'autres, n'a pas souligné ce qui suit : n'y reconnaissant pas, sans doute, le livre des Proverbes. Mais, quoi qu'il en soit de l'application plus ou moins opportune qu'en fait l'auteur du Bestiaire, c'est la version (plus ou moins exacte) des LXX : Μύροις κὰι οἴνοις, κὰι θιμιάμασι τέρπεται καρδία, καταῤῥήγγυται δὲ ὑπὸ συμπτωμάτων ψυχή.
[47] H. *et sic confringitur a ruinis.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXV. Huimès [1] vus volom conter
D'une grant merveille de mer.
En mer sunt les pessons divers
Come en terre sunt les [2] vers,
Et li oisel amont en l'eir;
Li un sunt blanc, li altre neir,
Li un veir [3], et li altre bis;
Ausi en mer, jol [4] vus plévis,
Sont li peison diversement.
Mès l'en [5] ne poet mie ensement

[1] Z. *humais vous vaurai je conter;* Y. *huimais vus vodrons*, etc.; Y *imès vos voudrom raconter;* FRANÇ. aujourd'hui, ESP. *hoy*, ITAL. oggimai, oggidi, oggigiorno.
[2] Y et Z. *li.*
[3] Y. *verz;* X et Z. *vair;* couleur mélangée (pommelé, changeant, moucheté, etc.); LAT. varius.
[4] X. *ce vos;* Y, *ce vus;* Z. *je vos.*
[5] Z. *mais on ne puet.*

De cels les natures saveir
Cum l'en poet des altres pur veir.
En la mer, qui est grande et pleine;
Est l'estorgun [6] et la baleine,
Et le turbot, et le porpeis [7],
Et un altre qu'ad non gras peis
Mès un munstre i ad merveillos,
Trop culvert et trop périllos;
Cetus ad non, solonc latins.
As mariners [8] est malveisins :
Altretel est come sablon
L'eskerdes [9] de son dos en som;
Quant il se lève en cèle mer,
Cil qui par là suelent [10] sigler
Quident ben que une ydles [11] seit,
Mès esperance les deceit.
Por le [12] grandor que est en li,
Iloques vènent à refui
Pur la tormente qui les chace;
Estre quident en bone place :
Lor ancres gettent et [13] lor pont,
Lor manger quisent [14], lor feu font;
Et pur lor nef ben atacher,
Font grans pels [15] el sablon ficher
Qui semble terre à lor avis;
Pois font lor [16] feu, jol vus plévis.
Quant le monstre la chalor sent
Del feu que desor li s'esprent,
Dunt se plonge par grant reddor [17]
A val en la grant parfondor [18];
Et fait od sei la nef plonger,
Et tote la gent périller.
Tot altresi sunt décéus
Les cheitifs dolenz mescréus
Qui el déable unt lor fiance,
Et font délai et demorance
Es ovrainnes que péché volt,
Dunt la chaitive alme se dolt:
Là ù il meins se donent garde,
Vent li lères (que mal feu arde!);
Quant ben les sent à sei aers,
Od els se plonge tot envers [19].
Dreit en enfern el plus parfond;
Cil sunt periz qui là enz [20] vont,
Icest peisson, quant feim l'esprent,
Bée la gole durement;
Dunt ist de sa boche un odor
Qui mult est de bone savor.
Cèle part vènent de randon [21]
Meintenant li petit peisson :
Si se lancent à mult grant fole
Trestot ensemble en mi sa gole,
Pur l'odor qui bone lor semble.
Et cil [22] clot les joues ensemble
Quant il sent si sa gole pleine;
Toz les transglote à une aleine
En sa pance qui mult est lée [23]
Come serreit une valée.

[6] X et Y. *esturjon.*

[7] X. *gras peis*, et *porpeis*; X. *porpois*, et *gras pois*; Z. *porpois* et *cras pois*. Quant à la signification de ces mots, *porpois* était le nom du marsouin; et *graspois* indiquait sans doute le cachalot ou le phoque, car on voit que notre poëte normand le distingue de la baleine. Je ne sais où j'ai vu que ce mot aurait eu pour origine l'usage de fricasser des pois avec l'huile ou la graisse de l'animal ainsi nommé; mais cela ressemble extraordinairement à une satire contre les étymologistes. Qui ne voit tout d'abord que le *gras pois* est un poisson gras (*poisson-à-lard*), et le porpois un poisson-porc (marsouin)? Albert le Grand, qui avait évidemment consulté les baleiniers de Gascogne ou de Hollande, dit, en parlant d'une baleine qui semble être le cachalot (*De animalib.* xxiv; Opp. t. vi, 650) : « Hujus piscis lardum est quod *graspois* vocatur. » Il avait écrit précédemment, au sujet des cétacés, mais sans distinction bien précise : « Lardum habet hic piscis in dorso sicut porcus. »

[8] X. *maroners*; Z. *romaniers.*

[9] X. *escherde*; Y. *escharde.* Je ne connais point ce mot, mais le contexte fait voir qu'il signifie le dos d'un poisson.

[10] X. *deivent.*

[11] Une île; X. *ille*; Z. *ydres.*

[12] X et Y. *la.*

[13] X. *gièteut, lor feu font; lor mangier cuisent sor cel mont.*

[14] Z. *cuisent, lor fu font.*

[15] X et Z. *peus*; Y. *piez*; pieus.

[16] X. *puis font grant feu, ce vos plévis.*

[17] X *plunge... rador*; Y. *roidor*; Z. *roidour.*

[18] Z. *a val el plus parfont grandor*; Y. *tot a val ou parfont grandor.*

[19] A la renverse; *praeceps?*

[20] Y. *laiens.* C'est l'ancienne forme de *léans*, l'opposé de *céans* (*ça enz*).

[21] Brusquement, avec impétuosité; ANGL. at random.

[22] X. *si les transglotit toz ensemble*; et les deux vers suivants sont omis.

[23] Large; LAT. latus. Cf. *supra*, p. 252, note 4.

Li déable fait ensement :
La gole bée durement
Vers la gent de petite fei,
Tant que il les atrait à sei.
Car cil qui petite fei unt
Et de fèble creance sunt,
Sunt mult leger à acrocher
De celi qui les sait aschier [24].
Il lor fait un aaschement
Qui primes oelt mult dulcement :
Come d'alcon charnel délit [25],
De bèle femme aver en lit,
De ben beivre et de ben manger,
U de richesces coveiter ;
Qui primes oelt [26] mult docement,
Et pois define amèrement.
Quant de ceo les ad achiez
Tant que les sent ben acrochez,
Bée la gole, s'es transglot;
Jà n'est saüls, tant parest glot [27].

Li grant peisson se gardent ben,
Que il ne lor meffait de ren ;
Et savez vos que [28] li grant sunt?
Li bon qui créance bone unt,
Qui adès sunt ferm et estable
En Deu le Père espéritable ;
A cels qui en lui ont mémorie [29]
N'avra jà li dèbles victorie.
Mès li dolent, li mescréant
Que [30] vont en la fei Deu dotant,
Et sont en créance petiz,
Cest [31] corent après les déliz ;
Et li dèbles qui les desceit,
Bée la gole, s'es [32] receit.
Mès Dampne Deu omnipotent
Nus mète en son salvement,
Qui vit et règne, et règnera
In seculorum secula.

Amen (*sic*).

[24] X. *de celui qui set aachier;* atrapper, LAT. adescare?
[25] Les quatre vers suivants ne se trouvent point dans X.
[26] Z. *flairent doucement.*
[27] Glouton; ITAL. ghiotto.
[28] X et Y. *qui.*
[29] X et Y. *mémoire* et *victoire* (Y. *vitoire*).
[30] X. *qui.*
[31] Z. *cist keurent;* X. *si courent.*
[32] X. *sies* (si les) *receit;* et là se termine cet article dans X. Le ms. Z ne retranche que les deux derniers vers.

OBSERVATIONS.

Quelle que pût être la confiance et le caractère endurant des baleines dans des temps où elles n'étaient point pourchassées avec l'acharnement qu'on a mis de nos jours à leur destruction, et malgré plusieurs légendes de saints qui semblent donner raison à notre *Physiologus,* il est difficile d'accepter comme un fait qui se soit répété fréquemment, cette illusion des matelots et ce tranquille sommeil du redoutable cétacé jusqu'au moment où il perd patience en sentant le feu allumé par les nautonniers qui ont pris terre sur son dos. Le témoignage d'Olaus Magnus (ap. Tychsen, p. 164, sq.) n'avance pas beaucoup les informations, puisqu'il a tout l'air de transcrire assez fidèlement le Bestiaire qui existait longtemps avant lui. Nous avons donc besoin de renvoyer cette question aux baleiniers, avant d'ouvrir un avis; car une interprétation que propose Tychsen (p. 166) ne paraît pas satisfaisante.

Pline ne parle point de baleines prises pour une île; mais il prêtait à une invention de

ce genre quand il donnait à certains cétacés quelque trois cents mètres de longueur (IX, 2; al. 3). L'historien de *Sindebâd le marin* avait évidemment des données plus avancées que Pline, et qui appuieraient, au besoin, plusieurs des renseignements assemblés dans le Bestiaire. Mais Albert le Grand, qui ne se payait pas de contes, dit (Opp. VI, 650) : « Quod autem quidam dicunt quod... cetus... tantum crescat et impinguetur, quod insulis maris aequiparetur in quantitate; non puto esse verum, nec talia referant experti. »

Quant à l'odeur qui attirerait dans la bouche de la baleine les milliers de petits animaux dont elle fait sa proie, cela rappelle la panthère; mais par le fait, les mollusques qui sont sa principale nourriture se réunissent en si grand nombre dans les mers qu'elle fréquente de préférence, qu'il lui suffit d'ouvrir ses vastes mâchoires et de les refermer pour en engloutir des myriades dans le gouffre de sa gueule.

52 (Fig. B D).

UNS OISEAX QUI EST APELÉS ASSIDA [1].

Uns oiseax qui est apélés Assida. De ce dist Jérémies li prophètes [2] que cèle beste a le col et la teste comme chisnes, et grosses jambes cortes, et les piés fendus come une vache; et le cors de lui est tels come d'une grue, et la coe ensement. Et si a èles, mais ne vole mie comme un altre oisel. Jérémies nos dist [3] que *assida*, ceste beste, *conut son tans el ciel;* et Phisiologes nos dist : Quant tans vient que ceste beste a [4] oes, èle lève ses ex vers le ciel, et esgarde se l'estoile qui est apelée Virgile est ou ciel. Car la beste est de tel nature que èle ne pont ses oes devant ce que cele estoile est née [5]; c'est quant blé florissent, que esteys est, vers el mois de jung [6]. Adont cèle beste assida, quant èle voit cèle estoile, èle feut [7] en tère et met [8] iluec ses oes, et cuèvre [9] les de sablon. Quant èle s'en [10] part del liu, erraument les oblie et n'i repaire plus;

[1] R. *acida.* L'auteur ou compilateur français du XIII[e] siècle, dans son désir d'ajouter quelque chose à sa collection, n'a pas pris le temps de s'apercevoir que l'*assida* du n° 52 (miniature B D) et l'*ostrische* du n° 29 (miniature AF), étaient une seule et même bête. Mais c'est ici (n° 52) le véritable article inspiré par l'ancien bestiaire.

[2] Comme Jérémie ne fait point du tout la description de l'autruche, il faudrait peut-être lire : *De ce dist* (parle) *Jérémies li prophètes. Cele beste*, etc. Les manuscrits R et S paraissent beaucoup plus raisonnables quand ils disposent ainsi l'ordre des phrases : *De ceste dit... li prophètes :* ASSIDA... *connut el ciel son tans. Phisiologes dit que ceste beste assida a èles,* etc.

[3] Jerem. VIII, 7; toujours d'après les LXX.

[4] R. *doit avoir èles et iex.* Ainsi les deux rédactions ont sans cesse besoin d'être redressées l'une par l'autre.

[5] S. *soit au ciel.*

[6] R. *joing;* l'autre forme était plus voisine de l'italien *giugno.*

[7] R et S. *fuet,* fouit.

[8] S. *repont illec ses oefs, et les commande à ceste estoile. Quant elle s'en part, si les oblie...*

[9] R. *covre.*

[10] R. *se.*

car èle est naturelement oblieuse. Et por ce pont [11] èle ses oes en cel tans, et cuèvre del sablon [12] et regarde en l'estoile; et lors meuvent [13] si oef. Par nature del regart que la beste regarde en l'estoille, et par la chalor del tans, et par la temprance del air, et par le grant eschaufement del sablon, et par nature que Dex li a doné en son regart [14], amaine en ses oes pochins tot altresi comme se la beste les covast.

Ensi faitement [15] ceste beste assida conoist son tens, et eslièvе ses ex vers le ciel; et oblie sa lignie [16] et les terriènes coses où on fuit [17] les célestiens biens. Dont li Apostre dist [18] : *Je obli cé qui est arière*, ce sont les coses teriènes; *et estrive* [19] *avenir, al soverain liu où nos somes rapelé* [20]. Et Nostre Sire dist en l'Évangile [21] : *Qui aime père et mère* [22] *plus que moi, il n'est mie dignes de moi.*

[11] R. *repont;* LAT. reponit.

[12] R... *de sablon, que la chalors du tans et tempérance de l'air, par le grant eschaufement du sablon, amaint en ses oes poucins; autresi comme èle fesist s'èle les covast;* S. *de la gravele; ainsi sont les oefs couvé, et viennent les poucins en vie,* etc.

[13] *Meurent?* ITAL. maturano (mûrissent).

[14] Ces paroles, qui ne se retrouvent point dans R ni dans S, paraissent vouloir rappeler une propriété mise sur le compte de l'autruche par quelques auteurs, comme le dit Vincent de Beauvais (*Spec. nat.*, lib. XVI, cap. 139; ed. de Douai, p. 1232), qui allègue le *Physiologus* comme garant de cette assertion. Albert le Grand (*De animalib.*, libr. XXIII, Opp. t. VI, 645) traite cela de conte populaire. Cf. *Revue des Deux-Mondes*, année 1841, t. XXVII, p. 756.

[15] Malgré la conformité des deux mss., le seul texte français suffirait à faire conjecturer qu'il devait y avoir ici *que* ou *comme;* et que cette phrase devait être suivie d'une application au chrétien. Cf. *supra*, p. 247, note 18.

[16] S. *et oblie sa porteure, ainsi les predomes loiaux doivent oblier les terriennes choses et ensièvre les celestiaux.*

[17] R... *choses, et ensuit,* etc.

[18] Philipp. III, 13.

[19] R. *estre*, bévue incontestable.

[20] R. *apelé.*

[21] Matth. X, 37.

[22] R. *et mère et enfans;* S. *et mère, femme et enfens.*

BESTIAIRE LATIN.

A B.

XXVII. DE ASIDA [1].

(*Rien sur l'autruche dans C.*)

Item [2] est [3] animal quod [4] dicitur asida [5] quod graece struthiocamelon [6], latine [7] strutionem [8] vocant [9]. De [10] isto animale [11] Hieremias propheta dicit (JER., VIII, 7) : *Et asida* [12] *in caelo* [13] *cognovit tempus suum.* Physiologus [14] dicit hoc [15] quasi volatile [16] esse. Habet quidem [17] pennas, sed non volat sicut ceterae aves; pe-

[1] A. point de titre.

[2] M (p. 589), omis : *Asida animal est quod Graeci* struthiocamelon, *Latini* struthionem.

[3] B. omis.

[4] A. *qui.* Le ms. de Bruxelles construit fréquemment *animal* avec *qui*, sans toutefois cesser de considérer ce nom comme neutre pour le reste.

[5] A. *isida;* D. *asida dicitur, quodque Graeci structionem nominant, Latini autem camelum vocant. De structione isto Iheremias propheta dicit,* etc.

[6] A. *dicitur structo camelon.*

[7] B. *Latini.*

[8] A. *structio.*

[9] A. omis; M. *dicunt.*

[10] M. *Physiologus dicit, si creditur, hoc animal quasi*, etc.

[11] B. *animal.*

[12] A. *Isida.* A vrai dire, l'*asida* de Jérémie ne paraît pas être précisément une autruche, mais plutôt un oiseau voyageur (cigogne ?); et la Vulgate en a fait un milan. Mais ce mot, avec sa forme hébraïque, empruntée peut-être au grec des LXX, règne dans les bestiaires comme équivalent de *struthio.*

[13] B. *ma celo.*

[14] B. *Fisiolocus.*

[15] B. *de animal;* D. *quod volatile sit, sed non volans : pedes quidem habet similes camelo; ideoque Graeci nominant structionem; latine* (latini ?) *camelum. Hoc ergo animal..*

[16] B. *volatarium;* M. *volturium;* H (p. 407) compare l'autruche au héron et à l'épervier, et consacre l'article suivant au vautour. Serait-ce quelque idée d'une association semblable, qui aurait donné lieu à cette altération du mot *volatile?*

[17] M. omis.

A B.

des vero habet similes camelo[18], et ideo graece struto[19] camelon dicitur. Hoc[20] ergo[21] animal quum[22] venerit illi tempus suum[23] ut ova pariat[24], elevat oculos suos in caelum si viderit[25] stellam illam[26] quae[27] dicitur Vergilia[28] ascendentem[29]; non enim[30] ponit[31] ova sua in terra antequam stella[32] illa oriatur in caelo. De qua[33] stella dicit Iob (IX, 9) : *Qui facit Vergiliam*[34] *et dextrum*[35], *et septentrionalem et promptuaria austri.* Tempore[36] enim suo oritur[37] Vergilia[38] stella in caelo ; id est quando[39] messes florent[40], et aestas[41] est, circa mense iunio[42]. Tunc asida[43] quum viderit Vergiliam[44] ascendisse in caelo[45], fodit in terra, et ibi ponit ova sua, et cooperit ea de sablone[46] in heremo[47]. Quum autem abscesserit[48] de loco illo, statim obliviscitur, et non redit ad[49] ova sua. Est enim hoc[50] animal naturaliter[51] obliviosum ; et ideo tempore aestatis generat ova et obruit illa[52] sub[53] arena, ut quod illa[54] factura erat sedens super ova sua ut[55] fotu[56] suo[57] educeret pullos[58] suos, hoc[59] ei temporis tranquillitas et aëris[60] temperies praestare videatur[61], ut statim[62] calefacta arena excoquat[63] ova et[64] excludat pullos illius[65].

Si ergo[66] asida[67] agnoscit[68] tempus suum et elevat oculos suos in[69] caelum, et obliviscitur posteritatis

[18] M. omis ;... *similes. Hoc vero amimal, quum.*

[19] A. omis :..... *graece camelon.* Guilliame a traduit comme s'il eût suivi cette leçon.

[20] B. *est.*

[21] M. *vero.*

[22] D. *Ita facit ut quum tempus venerit ut ova pariat, elevat... in caelum, et intendit diligenter stellas illas quae dicuntur Virgiliae, vidensque eas ascendit* (ascendisse ?), *sic ponit ova sua. De his stellis dicit et Iob : Quae fecit Virgilias ad dextrum, et septentrionalem*, etc.

[23] B. *suus.*

[24] B. *pariad.*

[25] B. *et vidit ;* M. *et videt num*

[26] A. omis, B. *illa.*

[27] B. *quum.*

[28] B. *Virgilia* (les pléiades ?) ; A. *Virgiliaca.*

[29] A. *jam ascendisse ;* M. *jam ascendat.*

[30] M. omis.

[31] B. *imponat.*

[32] A. omis.

[33] B. omis :... *in caelo. Tempore enim.*

[34] A. *Virgilia.*

[35] M. *arcturum.*

[36] D. *eo tempore enim, id est quando segetes florent et aestus est nimius, apparent stellae istae. Tuncque asida videns Virgilias ascendisse, fodit in terram et abscondit ova sua sub sabula illius heremi. Quum vero secesserit a loco illo, obliviscitur*, etc.

[37] B, omis

[38] A. *Virgilia ;* B. *stella Virgilia.*

[39] M. *tunc quando jam.*

[40] B. *floriunt.*

[41] B. *state circa.*

[42] M. *mensem iunium.*

[43] A. *isida.*

[44] A et B. *Virgiliam.*

[45] M. *caelum.*

[46] B. *sabolone ;* M. *sabulone*, et *sablone.* Cf. *supra*, p. 253, note 6.

[47] M. *eremo.*

[48] B. *ascenderit.*

[49] B. *ab.*

[50] A. omis.

[51] A. omis.

[52] B. omis ; D, *ea arenis, ut.*

[53] B. *de.*

[54] D. *ille facere debuerat, id est sedere super ova sua, et flatu* (sic) *proprio pullos eorum ante producere, hoc tempus tranquilli aeris praestare videatur : videlicet ut ab aestu calefacta arena excoquat ova et excludat pullos. Si ergo asida cognoscit tempus*, etc.

[55] B. omis.

[56] B. *foetu ;* A. *foetus.*

[57] A. omis.

[58] B. *populos ;* A. omis :... *educeret, hoc ei tempus tranquillitatis, et aeris.*

[59] B. *haec.*

[60] B. *heries.*

[61] B. *videtur.*

[62] B. *state ;* M. *aestate.*

[63] A. *exquoquat ;* B. *exquoquia.*

[64] B. *ut.*

[65] B. *illos ;* A. *suos.*

[66] Le texte M, qui écarte soigneusement toute application morale, transporte à cet endroit le passage de l'Écriture qu'il avait supprimé précédemment, et substitue des citations à la moralité : *Quia ergo asida cognoscit tempus suum et elevat oculos suos in caelum, Hieremias propheta dicit :* « Et asida in caelo agnovit tempus suum. » *Quod vero obliviscitur posteritatis suae, Dominus loquitur ad Iob* (XXXIX, 13-15), *dicens :* « Pinna struthionis similis « est pinnis herodii et accipitris ; quae derelinquit in « terra ova sua. — Tu forsitan in pulvere calefacis ea. — « Obliviscitur enim quod pes conculcat ea, aut bestiae « agri conterant. » *Bene ergo de asida et Physiologus dixit.* Cela ressemble fort à un texte remanié.

[67] A. *isida.*

[68] D. *cognoscit.*

[69] A. *ad ;* D. omis :... *suos, obliviscitur.*

A B.

suae; quanto magis nos oportet agnoscere tempus nostrum [70], et [71] elevare oculos cordis nostri [72] semper ad caelum, obliviscereque [73] terrena et [74] sequere (*sic*) caelestia? dicente Apostolo (Philipp. III, 13) : *Quae retro sunt obliviscens* [75], *persequor ad bravium destinatum supernae vocationis*. Et Dominus in Evan-

A B.

gelio (Matth. X, 37) : *Qui diligit* [76] *patrem aut matrem aut* [77] *filium* [78] *plus quam me, non est me dignus*. Et qui [79] excusat se propter sepulturam patris (Matth. VIII, 22) dicit [80] : *Dimitte mortuos sepelire mortuos suos; tu autem veni* [81], *sequere me* [82].

[70] B. *vestrum.*

[71] D. *elevatisque oculis cordis nostri, quae retro sunt obliviscentes, juxta Apostolum, ad destinatum tendamus bravium supernae vocationis.*

[72] B. *vestri.*

[73] B. *et obliviscitur.*

[74] B. *esse caelestia.*

[75] B. *Obliviscent a destinatum contendo bradium* (sic) *superbiae* (sic) *vocationis.*

[76] D. *amat.*

[77] D. *inquit, aut fratres sororesque, uxorem aut filios plus...*

[78] B. *filius.*

[79] Il s'agissait, sans doute de traduire τῷ παραιτουμένῳ (excusanti, ei qui excusabat) ; D. alibi : *Sine mortuos*, etc.

[80] B. *dicitur.*

[81] D. *annuncia regnum Dei;* B. *venies sequemine* (sic).

[82] D, qui avait pris cet article dans les vieux bestiaires, ne s'en est plus souvenu, lorsque, plus tard, il a voulu (en suivant la Vulgate) traiter du milan avec le même texte de l'Écriture : *Milvus in caelo cognovit tempus suum.* Voilà le résultat des remaniements : souvent au lieu d'embellir un texte, ils l'embrouillent.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXVIII. De l'OSTRICE [1] ne lerrai mie
Que la nature ne vus die :
C'est une oisèle merveillose
Que par nature est obliose.
Asida l'apèlent hébreu [2],
Et camelon [3] ad non en greu ;
Itels pez [4] ad comme cameil
De sa nature m'esmerveil :
Car plomes [6] ad et èles granz,
Et si n'est nule feiz volanz.
En la saison que èle pont,
Enz el sablon ses oes repont ;
Et là les guerpist et oblie.
Et [7] sachez qu'èle ne pont mie,
Fors entor joing [8], el tens d'esté
Quant son terme ad esgardé.
Quant ele veit [9] al ciel lever
Une esteille qui raie [10] cler,
Que l'*esteille* [11] *Virgille* [12] ad non.
Donques pont en cèle saison
Et [13] en sablon ses oes enfoet [14];
Que plus n'es cove ne ne moet.
A ses oes ne retorne mès [15];
A cèle esteille muse [16] adès,
Et ses oes oblie et guerpist.
Mès Deus, qui tot le monde fist,

[1] X et Y. *l'ostruce* (autruche); Z. *octrisse;* X. *larrai;* Y et Z. *lairai;* comme dit la chanson : *Te lairas-tu mourir?*

[2] X. *ybreu;* Y. *ébreu* et *grieu;* Z. *ébriu* et *griu.*

[3] V et Y. *calemon* (struthio camelus); Z. *thalamon.*

[4] X. *Itéus piés.*

[5] X et Y. *chamel*, et *me mervel.*

[6] X, Y, Z. *plumes.*

[7] X. *me sachiez.*

[8] X. *juing.*

[9] Y et Z. *voit.*

[10] X et Z. *reluist.*

[11] Peut-être faudrait il transcrire *quel esteille?* mais X et Y justifient la leçon que j'adopte; car ils ont : *Qui l'esteille*, etc. *Que* est donc ici, comme bien d'autres fois, l'équivalent de *qui.*

[12] Y et Z. *Vergile.* C'est le vrai nom latin de cette constellation (et non pas étoile). Cf. *supra*, p. 259, note 28.

[13] V et Y. omis.

[14] X et Y. *enfuet* et *muet.*

[15] Plus, davantage ; ESP. mas, LAT. magis.

[16] Il faut se rappeler, pour l'honneur des muses, ou pour celui de nos pères, que les Latins employaient aussi *otium* et *otiari* pour désigner l'état d'un homme qui est maître de son temps et l'emploie *à sa fantaisie;* par opposition au *negotium*, que l'on ne diffère pas à son choix.

Li aide par tèle devise [17]
Que el sablon et enz la lise [18]
Par l'air que est dulz et serain,
Et li tens al seir et al main [19]
Soef et de bone manère,
Dedenz la moiste sablonère
Gierment [20] li oefs et pocins font.
C'est une merveille del mond [21].
Icest oisel nos sénefie
Li prodome de seinte vie
Qui laist les choses terriens [22]
Et se prent as célestiens.
De ceste qui ses oes oblie
Dist le prophète Jérémie
Que èle estoit de si granz sens
Qu'èle conuit [23] el cel [24] son tens.
Quant li oisels guerpist arière
S'engendreure en la poldrière
Pur ceo que al cel apartient [25],
Sire Deu ! pur que ne sovient
A home que Deu fist resnable
Et conoissant et entendable,
D'oblier les choses terrestres
Pur aveir les gloires célestres !
Ne poet mie à Deu venir
Qui ne volt lesser [26] et guerpir
Les falses joies de cest mond ;
Jà n'ataindra [27] al cel amont.
Nostre Sires méismes dit,
Et en l'Evangile [28] est escrit :
Qui plus de [29] *mei aime son frère,*
Son filz, u sa soer, u sa mère,
N'est pas digne de mei avoir.
Issi dist [30] Deu, issi est voir.

17 Y. *Itèle guisse* et *lisse.*
18 X. *glise*, gravier ; ITAL. ghiaja?
19 Soir et matin ; FRANÇ. demain.
20 X et Y. *germent.*
21 X et Y. *mont.*
22 X, Y, Z. *terriènes*, et *célestiènes.*
23 Y. *connut ;* X. *quenoist.*
24 X et Y. *ciel.*
25 V. *apartent* et *sovent.*
26 Y. *laisser ;* X. *lessier.*
27 V. *n'atendra.*
28 V. *l'Évangelie.*
29 Z. *que moi.*
30 Y. *le dist, issi,* etc.

OBSERVATIONS.

L'autruche (supposé qu'elle mérite la réputation qu'on lui a faite) n'est point le seul animal qui confie ses œufs à la Providence avec un certain abandon suspect d'insensibilité; et il n'est même pas bien prouvé qu'on puisse la ranger, sans calomnie, parmi ces mères oublieuses qui désertent leur famille, laissant leurs enfants en garde au Créateur. Mais le *Physiologus* a pris ce fait dans un passage du livre de Job, sur lequel les hébraïsants n'ont pas encore réussi à s'entendre; et comme cet oiseau singulier, outre qu'il habite volontiers les lieux déserts, se laisse difficilement approcher, l'observation a dû faire souvent place à l'invention quand on a voulu décrire ses habitudes. Or, pour un animal si étrange, rien n'aura semblé trop extraordinaire, et les curiosités de tout genre ont embelli de bonne heure son histoire. Quant à l'oubli de ses œufs, je ne crois pas qu'il lui ait été attribué par aucun écrivain classique.

53 (Fig. B E).

UNS OISEAUS QUI EST APELÉS TOURTERELLE [1].

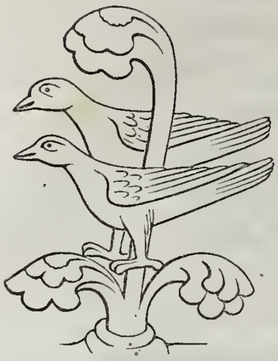

Uns oiseaus qui est apelé tortre, dont l'Escripture dist [2] : *La vois de la tortre est joie* [3] *en nostre terre.* Phisiologes dit que la tortre aime moult son malle [4] et vit chastement avec lui, et à lui seul garde sa foi. S'il avient que li malle soit pris d'ostoir [5] ou de faucon, èle ne se joint ja puis à altre malle, mais tostans [6] désire celui qu'èle a perdu ; et a l'espérance [7] en lui, et sen [8] recordement; et el désirier de lui permaint dusque [9] la mort.

Vos totes [10], ames des féeus, oiés [11] : si grant castés [12] est trovée en si petit oisel. Quiconques prendra [13] la persone de la torte, et velt la soe ame meisme governer à droit port, il li covient qu'il ensiéve castée de la torte (*sic*). Tels [14] est sainte Yglise. Car aine puis [15] que ses sires fu crucéfiés et il suscita [16] al tiers jor et monta ès ciels, ne s'ajoinst puis onques à nul autre; mais lui désire et lui espoire [17], et en l'amor de lui et en la carité permaint dusqu'en la fin. Dont Nostre Sire Jhésu-Crist dist [18] : *Qui parmandra en moi de si en la fin, il ert saus.* Et David li prophètes dist en une seaume [19] : *Tien toi com hom, et conforte ton cuer et aten Dam el Deu.*

La tortre fuit [20] les maisons des homes; altresi devons nos fuir les délis del monde et demorer [21] esperitels biens.

[1] Une main beaucoup plus récente a complété à l'encre noire ce titre qui n'avait pas été terminé par le *rubricateur.* Il semblerait que celui-ci eût reculé devant le mot *tortre,* employé dans le texte. *Tourterelle,* qui se retrouve dans S, appartient, si je ne me trompe, à un langage beaucoup plus moderne que celui de Pierre le Picard.

[2] Cant. II, 12.

[3] R et S. *oïe.*

[4] S. *elle aime à merveille son malle.*

[5] R. *d'otoir:* FRANÇ. autour, ESP. azor, ITAL. astore (LAT. du moyen âge : astur). Le copiste S, qui transcrivait peut-être un exemplaire où ce mot était devenu *vautour,* en a fait... *par aucune aventure.*

[6] Sans cesse, en tous temps : comme nous disons *toujours ;* S. *ains le désirre et espeire chascun jour que reviengne. Cèle espérance et se* (sic) *desir li dure jusques à la mort.*

[7] R. *a espérance.* Aujourd'hui encore en Normandie, comme en Espagne, *espérer* a presque le même sens qu'attendre.

[8] R. *son.*

[9] R. *dusques en la fin.*

[10] S. *Oez bon crestien, se il a grant casteté, et en si petit oisel. Tenez la loiauté de la tourterelle, et l'ensuiés. Itez* (itex ?) *est sainte Eglise.*

[11] R. *armes des feuz, oiez si grant chastée.*

[12] Chasteté.

[13] R. *tenra la persono* (sic) *de la tortre ou non de l'arme* (en son âme ?), *il ensevra la chastée de lui.*

[14] R. *Tieux est sainte Eglise.*

[15] Jamais depuis que...

[16] R. *résuscita.*

[17] Attend, espère.

[18] Matth. X, 22 ; XXIV, 13.

[19] R. *dit ou siaume* (Ps. XXVI, 14).

[20] S s'écarte ici entièrement des deux autres textes. Voici comment il termine cet article : *La torterelle* (sic) *est chaste oisel, et si demeure tousjours ès montaignes; et si fuit les maisons et les conversations des hommes. Mais le coulon fait le contraire : car il aime les maisons des hommes, et si hante voulentiers.*

[21] R. *és espéritueus biens.*

BESTIAIRE LATIN.

A B.

XXVIII. DE TURTURA [1].

(Point de tourterelle dans C.)

Item [2] est volatile quod dicitur turtur [3]. Scriptum est de ea (Cant. II, 12) : *Vox turturis* [4] *audita est in terra nostra* [5]. Physiologus dicit de turture quia [6] valde virum suum diligit [7], et caste cum illo vivit [8] : et ipsi soli servat fidem : ita ut si quando evenerit ut masculus [9] aut ab accepitre (*sic*) aut ab accipe (*aucupe*) capiatur, alteri [10] masculo non se conjungat ; sed ipsum semper desideret [11], et ipsum per singula momenta exspectat [12], et in ipsius recordatione ac [13] desiderio usque [14] ad mortem perseverat [15].

Audistis [16] itaque omnes, animae fidelium, quanta castitas in modica avicula invenitur. Quicumque tamen personam turturis in vultu [17] portatis [18], animi [19] quoque hujus castitatis (*sic*) castitatem imitamini [20]. Talis [21] est [22] enim sancta Ecclesia, quae [23] postquam vidit virum suum crucifixum, Christum, et tertia die resurrexisse et in caelis (*sic*) ascendisse, alio (*sic*) viro non conjungitur, sed ipsum desiderat [24] et ipsum expectat, et in ipsius amore et karitate (*sic*) usque ad mortem perseverat ; dicente ipso Domino nostro Iesu Christo (Matth. x, 22) : *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Similiter etiam et [25] propheta David hortatur et dicit ad animam fidelem (Ps. XXVI, 14) : *Exspecta Dominum, viriliter age et confortetur cor tuum, et sustine* [26] *Dominum.*

[1] B, dans la table, *turture ;* A. point de titre ; D et M. point de tourterelle ; H suit une rédaction différente.
[2] B. omis.
[3] B. *turtura.*
[4] B. *turturae.*
[5] B. omis :... *terra. Fisiolocus.*
[6] B. omis.
[7] B. *diligere.*
[8] B. *vivere et ipse* (sic) *soli fidem servare.*
[9] A. *accipiter masculum suum aut aucupis* (sic) *capiat.*
[10] B. *hanc altero* (sic) *masculo dicit non conjugii* (conjungi).
[11] B. *desiderare.*
[12] B. *sperare, ex ipsius.*
[13] B. *et.*
[14] B. *susque.*
[15] B. *perseverare.*
[16] B. *Audientes.*
[17] Ce mot n'est pas lisible dans B, mais on y ajoute *et animo.*
[18] A. *portaverit.*
[19] B. omis :... *portatis, hujus castitate* (sic), etc.
[20] A. *immitetur* (sic).
[21] B. *tales.*
[22] A. omis.
[23] B. *qui.*
[24] B. *sperat, et alius a morte* (in ejus amore?) *et caritatem* (sic) *usque*, etc.
[25] B. omis :... *etiam David ortatur* (sic) *in psalmo dicens.*
[26] B. *spera ad Dominum.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXIX. Or vus dirrai d'un altre oisel
Que mult parest corteis et bel,
Et mult aime et mult est amé;
Le plus [1] sojorne en bois ramé.
C'est la TURTRE dont nus parlon,
Qui tant aime son compainnon [2]
La femèle al madle se semble [3],
Toz jors sont dui [4] et dui ensemble
U en montainne u en désert;
Et si par aventure pert
La femèle son compainnon,
N'est hore qu'èle ne s'en doille [5].

[1] Dans l'état actuel de notre langue, c'est un italicisme : *per lo più.*
[2] X, Y, Z. *compaignon.* Les quatre vers suivants sont omis dans X.
[3] Z. *s'assanle.*
[4] Z. *d'une vie.*
[5] Y. *duille,* et *fuille ;* X et Z. *duelle, et fuelle.*

Jamès sor verdor ne sor foille,
Qu'èle poisse [6], ne s'asserrat ;
Toz jorz son parail [7] atendrat,
Saver [8] s'à lui [9] retorneroit.
A altre ne s'ajusteroit
Pur ren qui péust avenir,
Tant li volt léalté tenir.
Quant ceste maintient chastéé [10],
Et se garde tot son aé [11]
En léalté vers son pareil [12],
D'ome et de femme me merveil
Que chastéé [13] à Deu promet,
Et pois après son veu malmet.
Mult i ad de la gent vileine
Qui n'aiment pas d'amor certeine
Issi cum feit la turturelle
Qui ses amors ne renovèle
Aillors qu'à son premer ami :
Jamès nel mettra en obli,
Et se cil muert [14] d'altre n'a cure.
Ne sont mie de tel nature
Plosors genz qui el sècle [15] sont
Que jà à un ne se tendront [16]
Espos ne espose [17] à son per [18].
Quant l'un vent de l'altre enterrer,
Ainz que mangié ait II repaz,
Volt altre aveir entre ses braz.
La turtre ne fait mie issi :
Toz jorz esgarde à son ami ;
Toz jorz esgarde [19] qu'il revigne [20]
Et que compainie lui tinne.
La turtre que se ben se garde
Que chaste et nette adès se garde,
Si signefie seinte Esglise ;
Si vus dirrai par quel devise [21] :
Quant seinte Esglise vit lier [22]
Batre et prendre et crucifier
Ihu XPist son leal espos [23],
Mult en ot le quer [24] angoissos.
Toz jorz s'est pois à li tenue,
Ne se volt faire à altre drue [25],
Ne joindre ne acompainner [26]
A lui est tot son désirer [27],
Toz jorz se tent à son parel [28]
Ihu Xpist son léal féel.
Quant l'auctor qui rima cest livre
Deveit issi entor escrivre,
Mult esteit tristes et dolenz ;
Car jà avoit esté dous [29] anz
Seinte Esglise si dolerose
Et si mate et si paurose [30]
Que mainz quidoient par folie
Que son espos l'éust guerpie ;
Qu'èle [31] n'osoit le chef lever.
Poi i entrout [32] gent pur orer
En trestot l'isle d'Engletère.

[6] X, Y, Z. *puisse.*

[7] Z. *pareil;* X, *compaing.*

[8] Y et Z. *savoir;* X. *saveir.*

[9] Y et Z. *s'à il;* X. *se il.*

[10] Z. *castéé.*

[11] Age, durée, vie. On disait aussi *aaige.*

[12] X et Z. *parel*, et *me mervel;* V. *parail* (sic), et *m'esmerveil.*

[13] Y. *chasteté.*

[14] V. *moert.*

[15] X. *siècle ;* Y. *seigle ;* ESP. siglo.

[16] Z. *tenront.*

[17] Y. *espouse.*

[18] V et Y. *pier.*

[19] Ce verbe semble être ici un équivalent complet d'*exspectare* (sous le rapport de la formation et du sens).

[20] X. *revienge*, et *tienge ;* Y. *reveigne*, et *taigne*,

[21] Nous avons rencontré souvent ce mot comme synonyme de *guise*.

[22] Y. *loier*

[23] X. *espous*, et *angoissous.*

[24] X et Y. *cuer.*

[25] Amante d'un autre ; ITAL. drudo, druda.

[26] X ajoute deux vers entre celui-ci et le précédent. Les voici, quoi qu'ils vaillent :

Toz jorz le creit, toz jorz l'espeire,
Ne se veut o autre contraire ;
A autre ne veut compaignier,
Etc.

[27] X et Z. *désirier.*

[28] Y. *pareil ;* V. *paral* (sic) ; l'un et l'autre avec la rime *féel.*

[29] Y. *Deus ;* Z. *II ;* X. *treis.* De tout cela il semble résulter que l'interdit de l'Angleterre (Cf. *supra*, t. II, p. 111, notes 10 et 12) était levé quand Guilliame achevait cet ouvrage, ce qui ne conduit pas à une date bien précise. Son travail lui aurait-il pris plusieurs années?

[30] X. *péritose ;* Y. *périlleuse*, et *délereuse.*

[31] V. *car èle ;* X. *quer el.* C'est bien le même sens, au fond.

[32] Forme correspondante à l'italien *entrò ;* Z. *entroit.*

Mult ert la dame en dore guère
Par tot le réalme en tel jor,
Et en péril et en dolor;
Car si enfant demêmement
Li movoient tornoiement[33],
Li plus de la chivalerie
Plus qu'en une mahomerie[34]
N'i entrassent[35] en cel termine.
Mult estoit en grant discipline[36]
Torneie, et en cheitiveison;
N'aveit mès gent, se petit non[37],
En tote Britainne la grant,
Que ne fut false et mescréaut;
Por l'avoir que il gaainnoent
Des esglises que il gardoent[38],
Ièrent li plus halt à devise[39]
Contre la pès[40] de seinte Esglise.

[33] Lutte, résistance, combat; FRANÇ. tournoi.
[34] Temple d'idoles. Le mahométisme et le paganisme différaient fort peu l'un de l'autre aux yeux de la chrétienté du moyen âge.
[35] Y. *entresient*. Ceci doit équivaloir *à n'y seraient pas entrés*.
[36] X. *décepline*; Z. *desseplinc*; douleur, affliction, souffrance. Le moyen âge ne croyait pas que l'homme s'améliorât sans douleur.
[37] Il est assez clair, ce semble, que si Guilliame fait ici de l'opposition, c'est contre le parti des barons anglais, et non pas certes contre le Pape, puisqu'il dit en toutes lettres que le petit peuple seul (ou du moins un très-petit nombre de gens) était dans la bonne et droite voie. A un sujet des rois d'Angleterre qui parle ainsi, c'est donc bien étourdiment que l'on a prêté l'intention de blâmer Rome. Car il est plus consolant de penser que ce soit simple étourderie; mais l'étourderie était-elle permise au *vénérable* Daunou? (Cf. *supra*, p. 264, not. 29.)
[38] X. *robeient*, et *gaagneient*.
[39] Comme nous dirions : *par excellence*; et en latin de la Vulgate : *supra modum*.
[40] Y et Z. *pais*.

OBSERVATIONS.

Dans le *Physiologus Syrus* publié par Tychsen (p. 130, sq.), le fonds de cet article est le même que chez nos auteurs, mais sous le nom de la corneille; singularité qui pourrait servir à expliquer Horapollon (II, 32), citant la *colombe noire* comme symbole de fidélité conjugale, en quoi M. Leemans croit pouvoir soupçonner une interpolation.

Pour la tourterelle, les observateurs modernes lui ont fait perdre la belle réputation dont elle paraît avoir joui assez paisiblement dans l'antiquité, et qui avait été cautionnée par Aristote (*Hist. anim.* IX, 7; al. 11); Cf. Horap., *ed. cit.*, p. 73; 329, sq.; 55, sq.; 285, sq.—Antigon., *Hist. mirabil.*, 38; al. 44 (ed. Westerm., p. 72).—Etc.

54.

UNS OISELÈS QUE ON APÈLE MASENGE[1].

Uns oiselès est que on apèle masenge. Beax est de plume, noir et jaune est desous le ventre, et vert sor le dos; et blanc entor les ex, et noir et vert et jaune la teste. Il est de tel nature que il se laise prendre par siffrer[2], et vole sor un brill[3] la on tent por lui. Il est si fols que quant il voit I autretel oiselet com il est, soit mort soit vif, que il le velt veoir de près; et

[1] La description qui suit, montre qu'il s'agit des mésanges. Cet oiseau n'a point trouvé place dans R, pas plus que dans les Bestiaires latins. Point de miniature.
[2] Nous verrons bientôt *siffler*.
[3] Ce mot m'est inconnu, mais il doit indiquer des gluaux; car il ne peut être question de recourir à l'éty-

eiels qui son brill a fichié por prendre, il siffle. Et li oiselet qui l'oent sont de tel nature qu'il resifflent encontre, et volent vers celui qui les gaite à prendre. Ciels qui les a apelés par son siffler, il lor mostre I altretel oiselet, soit mort ou vif, près de son brill. Et il sont si fol qu'il volent sor le brill, et lors les prent ciels qui por lui a sifflé. Dont erie li oiselès quant est pris al brill par les piés. Et li autre qui l'oent sont de tel nature que porce ne s'en voelent fuir; ains si asamblent plus tost cil qui l'oent, et volent sor le bril là où il ont veu leur conpaignon prendre, et sont alsi pris et tué comme li autre sont.

Cist oiselès est example de nos meisme. Li oiselères est example del diable qui adès siffle por nos faire voler en son brill, por eoi il nos puist prendre. Li siffler sénéfie male temptation, dont il fait maintes à maint home : et eonvoitise et haine et envie et gloutonie, et altres mals viees; por coi li hom vole sor le brill, et est pris com la masenge. Li brill sénéfie la mort, et dont le dévore diables. Nos véons nos ancisors [4] morir devant nos, et les ainsnés [5] et les plus jocnes de nos ensement; ja por ee nus de nos ne se velt garder que il soit servisables à s'âme, ains servent lor eors et sont pris al brill por siffler. C'est à entendre que por les desirs qu'il mètent as cors, perdent lor âmes.

Et tu hom qui as ton cuer et ta pensée à conquerre les terriens ricoises, por coi que tu pues sievir grant feste et grant compaignie, por l'onor del monde conquerre, por boban [6] de ton avoir. C'est example del oiselet qui tos dis vielt (*vait?*) là [où?] il ot siffler, avoec la compaignie des altres; et quant il i vient, si le prent li oiselères, et dont est il mors et perdus. Et tot ensement est li hom mors et perdus, qui est pris ès mals vices et ès délis du monde.

mologie de *briller*, pour y voir un miroir à prendre les alouettes. Tout annonce ici un autre oiseau et une autre chasse.

[4] Devanciers, ancêtres; LAT. antecessor

[5] Ceux qui sont nés avant nous; LAT. ante natus.

[6] Faste; LAT. pompa? FRANÇ. bombance?

OBSERVATIONS.

Outre que la mésange n'appartient point au Bestiaire primitif, on ne lui prête iei aucune propriété singulière qui ait besoin d'explication.

55 (Fig. B F).

LI CHERS [1].

Phisiologes dist [2] : *Si comme li chers désire as fontaines corre, altresi désire m'ame à toi Dex.* Et por ce le dist, que li eers aime et désire les fontaines; et si nos fait à entendre (*sic*) que c'est

[1] R. *du cerf.* Le même ms. dit *cers* dans la suite de cet article. — S. n'a point de titre en cet endroit et semble confondre cet article avec celui de la tourterelle : comme si le copiste n'eût pas vu que le texte du psaume se rapportait à un autre animal.

[2] S. *David dist ou XLI*[e] *siaume.* Phisiologe n'avait

une beste de grant sans, par nature, et légière. Et si est de tel nature : se il trovast un serpent en une fosse, il iroit et enpleroit sa boce plaine d'aighe et l'espandroit el pertuis où li serpens seroit ens; et lors s'en ist li serpens por l'esperit que li cers a en sa bouche, et le trait fors, et defoule à ses piés et ocist.

Tot altresi Nostres Sires Jhésu Crist, quant il vit le diable habitant en l'umaine nation, il espandi la fontaine de sapience en nos; la quèle [3] li ancien diable ne poent soffrir. Et quant diables vit Jhésu à l'encontre [4] de Géraséniens, il corut à (*avec*) tot s'ost de deables en home [5] et il i abita ens; et dist [6] : *Que il* [7] *a entre moi et toi, Fils de Deu? tu nos viens tormenter devant le tens.* Dont li demanda Dex : *Comment as-tu non?* Il li respondi : *Legio est mes nons.* Il proia [8] à Nostre Segnor que il ne li commandast mie qu'il alast en abisme. Iluec avoit I grant foc [9] de pors pesans [10]; li diables disoient : *Se tu nos jetes, met nos à I* [11] *ces pors. Et* Nostre Sires *les commanda erraument issir del home et entrer ès pors. Lors trébucièrent en la mer, et tot li porc furent noié.* Mult fui li diables la vois de Deu; dont li Apostre dist [12] : *Lui ocira Jhésu Crist por l'esperit de ma* [13] *boce.*

Les cers hantent volentiers ès mons. Li mons sénéfient les apostles [14]; ce dit l'Escriture, et li prophète. Et li cers sont li bon home et li féel qui, par les apostres et par les prophètes et par les prestres, viènent à la conissance de Deu. Dont il est escrit en le siaume [15] : *Je levai mes ex ès monts, dont aide me vendra* [16].

que faire en cette citation; aussi, sans nommer personne, R commence immédiatement par : *Sicomme li cers desirre... aussi desirre m'arme à toi Diex. Phisiologes dist que là où li cers set le serpent, il va et emple sa bouche d'ève; et espant la ès pertuis là où li serpens est. Et par l'espirement de sa bouche le traist fors...* S abrége à peu près de la même manière.

[3] S. *de laquelle li ancien serpent ne pot soustenir les paroles.*

[4] R. *Ihm en la contrée des Gerasseniens.* — S. *quant le diable le vit sur la géneracion des anges...* Une erreur de lecture a fait imaginer un contre-sens pour corriger ce que l'on n'avait pas compris; et voilà ce que les textes deviennent sous la main des copistes gens d'esprit!

[5] R. *en home habitant;* S. *en I homme.*

[6] Matth. VIII, 29. — S. *O tu, Filz de Dieu, que est-il à moy et à toy?* Probablement que l'*ost des deables* est une allusion au récit de ce même fait dans l'Évangile de S. Marc (V, 9) et de St. Luc (VIII, 30), où le démon dit : « Legio mihi nomen est, quia multi sumus. » Aussi l'auteur du Bestiaire français cite-t il ces mots à quelques lignes de là.

[7] R. *c'a il entre...*

[8] R. *pria.*

[9] R. *fouc,* troupeau; S. *une porcherie de porceaux.*

[10] R. *paissans.*

[11] R. *nos en ses* (sic) *pors.*

[12] II Thess. II, 8.

[13] R et S. *sa bouche.*

[14] R. *l'Escriture dit que li mont sont li apostre et li prophète.* — S. *Les montaignes signifient les patriarches, les prophettes et les apôtres. Li cers signifient les martirs et les confessors qui* [par] *lor preschemens... parvindrent à la congnoissance de Jhucrist.*

[15] Ps. CXX, 1. — S. *el siaume.*

[16] R. *venra.*

BESTIAIRE LATIN

B.

XXIX. DE CERVO [1].

Item in psalmo (Ps. XLI, 2) : *Sicut cervus desiderat*

[1] A et M nous font ici défaut tout à la fois; et la ré-

C.

XVII. DE CERVO.

Physiolocus dicit quia inimicus est draconis, et persequitur [et ?] occidere eum vult. Dum fugerit draco

B.

ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. Fisiolocus dicit quoniam ubi agnoverit cervus serpentem esse[2], implet ventrem suum aqua et effundit in foramine, et cum quodam spiramine oris suis (*sic*) adtrahit serpentem foris; et conculcans eum pedibus, interficit.

Ita et Dominus nostert (*sic*) Iesus Christus videns inimicum diabolum in omni humano (*sic*) generis natione [quasi] in quodam speleo (*sic*) inhabitantem, [venit?] habens in semetipso divini (*sic*) sapientiae fontem cujus non potest ille antiquus draco sufferre sermones. Quum enim vidisset (venisset?) in regione Gero se non (*sic*; Gerasenorum) ultro [cu]currit ille cum omnes (*sic*) exercitus daemonum, [et?] in homine uno habitans dicit (Matth. VIII, 29, sqq.; Marc. V, 7, sqq.) : *Quid mihi et ubi* (tibi), *Fili Dei? Ante tempus venisti torquere nos. Et interrogavit eum Dominus : Qui diceris? Et ille respondit : Legio. Et rogabant illum ne imper*[*ar*]*et illis ut irent in abissum* (sic). *Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium ; daemones autem rogabant eum dicentes : Si ejicis nos, mitte nos in gregem. Ait illi* (sic) *Iesus : Ite. At illi exeuntes ab hominibus, introierunt in porcos; et ecce magnum impetum* (sic) *cebiit* (abiit) *totum* (sic) *grex per praeceps in mare, quasi duo millia; et effocati* (sic) *sunt in aquis.* Ecce quomodo audiens vocem diaboli, inpavedus (*sic*) sit cum omnibus angelis suis; quem[ad modum?] in novissimis diebus testatur apostolus Paulus, dicens (II Thess. II, 8) : *Quem Dominus Iesus Christus interficit* (sic) *spiritum* (sic) *oris sui.* Et David dicit (Ps. CIII, 18) : *Montes excelsi cervis.* Montes, apostoli et prophetus (*sic*) et sacerdotes[3], perveniunt ad agnitionem Christi; sicut scriptum est in psalmo (Ps. CXX, 1) : *Levavi oculos meos ad montes unde veniet auxilium mihi.*

C.

ante eum et absconderit se in scissuris, velociter cervus vadit ad fontem; et implet viscera sua aqua multa, et veniens vomens (*vomit?*) post eum. Turbatur (*turbatus?*) draco ab aqua, exiit (*sic*) et absorbet eum cervus.

[Cervus] itaque Dominus Iesus Christus est, [qui odit?] draconem magnum, diabolum[4], et in inferiora terrae persecutus est eum. Et effundens de latere suo sanguinem et aquam, et (*sic*) effugavit draconem per lavacrum regenerationis; et diaboli opera amputavit.

daction que suivent H (p. 422, sv.) et D, est fort différente de celle que donnent les deux mss. de Berne.

[2] Le docteur Mizauld (*Memorabil...* centur. I, 70), voulant trouver à cela une raison médicale, expliquait ainsi l'*idiosyncrasie* du cerf : « Tradunt seduli rerum naturalium perscrutatores, coacervari vermes in involucris intestinorum cervi, et serpentium esu necari quos spiritu narium ex cavernis elicit (*on voit ici, comme dans le Bestiaire rimé, que les procédés de chasse prêtés au cerf, varient selon les narrateurs*). Ne vero illorum virus ei obsit, ad fontes aquarum properat; in quibus, dum ad labia usque mergitur, ex oculis lentae distillant lacrymae, etc. » Puis, vient une théorie de la formation du bézoard de cerf; dont l'omission ne me sera sûrement pas reprochée (voici, du reste, la page : *l. cit.*, fol. 11, v°).

[3] A l'aide d'une phrase où H se rapproche quelque peu de B, on pourrait proposer de lire : *Montes apostolos et prophetas... dicit, qui*, etc. D, étendant beaucoup plus le symbolisme du cerf, termine ainsi : *Per cervos ergo, et bonos in sancta Dei Ecclesia praelatos, et subditos fideles significari memento.*

[4] Le sens général de cette phrase n'est point douteux; mais pour suppléer le verbe qui manque (si *et* n'est pas de trop), il faudrait d'autres guides que ceux dont je me suis servi; car le vieux texte allemand de M. Hoffmann n'est conforme à aucun des mss. de Berne. Le cerf n'y paraît que comme symbole de la conversion du chrétien; ce qui n'est ni le symbolisme de l'Église, ni celui de nos Bestiaires latins.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXX. Ne devom mettre en obliance
Le dist ne la signifiance
Del CERF, qui estrangement oevre
Quant il mangüe la colevre [1];
Ceo est quant il est enveilliz,
Pois est tot sain et refreschiz.
Quant viel et endeblé [2] se sent,
Si va quère tot bèlement
La fosse ù la coleovre dort;
Que mult le crient et het de mort.
La lettre nus testimonie
Qu'il ad d'evve la boche emplie:
A l'entrée del croes [3] l'espant,
Et la coleovre maintenant
S'en ist; que remaindre n'i poet.
Car des narilles al [4] cerf moet
Et de sa boche ist une aleine
Que [5] par force hors [6] l'en amène;
Tot hors [7] s'en ist, baant la gole,
Et li cerf l'occist et défole [8].
Autresi fist Nostre Seignor
Ihu Xpist nostre Salveor,
Quant les portes d'enfern brisa
Et le déable défola.
En lui sort [9] la clère fontainne
Qui est de sapience plainne,
Dont déable ne poet soffrir
La parole, ne sostenir.
Quant par terre alout préechant
Et comme verrai Deu ovrant,
Un déable en [10] un home esteit
Que durement le tormenteit;
Et quant Nostre Sire vint là,
Li déables lui [11] demanda:
Filz Deu, pur quei venis si tost
Pur tormenter nus et nostre ost?
Ceste parole en oiant, dist
Et Nostre Sire [12] lui enquist
(Non pas pur ceo qu'il nel séust)
Quel non li déables éust.
Et cil respondi: *Légion;*
Mil somes qui de ceo servon.
Dunt préièrent Ihu méismes
Qu'il n'es envoiast en abismes;
Mès se d'illuques [13] les getast [14],
Qu'en une fole [15] les envoiast
De porcs qui près d'iloc esteient
Enz un plesseis [16] ù ils peisseient,
Nostre Sire lor dist: Alez.
Atant sont cist as porcs entrez.
Dous milliers en i out ben,
Qui pois n'orent mester à ren:
Mès dreit à la mer s'avancèrent,
Et el mileu se trébochèrent [17].
Seignors, de ceo n'estoet doter:
Déables ne pot [18] esculter [19]

[1] Y. *coleuvre*, et *euvre*; X. *colovre*, et *ovre*.

[2] *affaibli*, ITAL. indebolito. Le copiste de Y, trompé par l'analogie de ce mot avec *dèble* (deable), en a fait *endiablé*.

[3] X. *crues*; cavité, creux, trou.

[4] On reconnaît sans peine que cette locution équivaut à *del cerf*.

[5] X et Y. *qui*.

[6] Y. *fors*.

[7] Y. *fors*.

[8] Écrase, foule aux pieds.

[9] Surgit, sourt.

[10] V et Y, *dedenz*.

[11] X. *li*.

[12] Je suppose que le sens est: *dist Nostre Sire, et...*

[13] V. *iloc*; X. *ilèques*.

[14] Cette influence de *se* (si) sur le verbe, serait pour nous un italicisme.

[15] Malgré l'accord de V et d'Y, le rhythme demande: *Que en un foc*.

X. prend une autre route en modifiant ainsi ce vers:

Dedenz les cors les envéiast
Etc.

[16] Plessis, enclos; Y, *plaseiz*; Z. *plasseis*. V substitue à ce mot celui de *pastis*, encore usité dans quelques provinces, et qui s'est changé çà et là en *pasquier*; LAT. pascere, pascua, pastor, etc.

[17] Y. *trabuchèrent*, se précipitèrent. L'italien *traboccare* a plus retenu l'ancien sens que notre *trébucher*, quoique *trébuchet* témoigne de la signification précédente.

[18] X et Y. *puet*.

[19] X et Y. *escouter*; ITAL ascoltare; LAT. auscultare.

La parole Nostre Seignor,
Qu'il ne ait torment et dolor.
L'Apostle dit verreiement
Que Nostre Sire al finement
Le félon déable osciral
Par la parole [20] que fors istrat
De sa boce benéurée.
Ceo est la chose aséurée.
Li cerf, si comme vus ai dit,
Se réforme et longement vit.
Del son del frestel [21] s'esmerveille ;
Quant il [i?] a drescé l'oreille [22],
Si ot cler ; et quant il la baisse,
Si vus di que l'oïe cesse.
A besoin puet ben [23] trespasser
Un grant fluvie [24] u braz de mer.
Es montainnes est volenters,
Ceo sunt les lius qu'il a plus chers.
Par les monts entendre devom
Les prophètes de grant renom
Que l'avènement Deu conurent,
Et les apostles qui od Deu furent [25];
Et par les cerfs devom entendre
Cels qui à Deu se volent rendre,
Car ils trovent en la montainne
Qui salvacion lor ensainne.
Si come le psalmistre dist
Enz un psalme qui est petit,
Es monts, fait-il, *levai mes oils* [26];
Aï[e?] en oi, si me fu miels.

[20] X. *l'esperit qui hors istra*. Le vers est plus régulier, en même temps que plus conforme à l'Écriture.
[21] De la flûte, ou flageolet.
[22] Ce vers est faux également dans les autres mss.; à moins que *drécié*, dans X, ne comptât pour trois syllabes.
[23] V et Y. omis.
[24] Y. *fluive*; X. *fleuve*.
[25] Comme trois mss. s'accordent, on devait, en prononçant, tronquer un mot que l'orthographe n'entame pas. Z écrit cette élision : *K'a* (qu'o ?) *Diu furent*.
[26] Y. *ooz*, et *meoz*; V. *euz*, et *Dez*.

OBSERVATIONS.

Le cerf a reçu de bonne heure un rôle important dans la symbolique chrétienne ; et l'emploi fréquent que l'art et la littérature (y compris la liturgie) en ont fait dès les premiers siècles de l'Église, le ramèneront fréquemment sous divers points de vue qu'il nous faudra exposer plus tard. Cette fois nous nous en tiendrons aux termes du *Physiologus*, sans étendre le sujet hors de ses limites présentes.

Plusieurs assertions des Bestiaires sur le cerf sont confirmées par l'expérience, et une lettre récente d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus dans l'Orégon annonçait (*Annales de la propagation de la foi*, t. XVIII, 1846, p. 507) que le serpent à sonnettes a pour ennemis tous les animaux du genre cerf. Ceux-ci, à la rencontre du reptile, se dressent pour retomber ensuite sur lui; et de leurs pieds de devant, le partagent en tronçons. La guerre entre le cerf et le serpent a été retracée de différentes façons, plus ou moins exactes, par les auteurs grecs et latins ; bon nombre de leurs témoignages sont indiqués dans la belle édition d'Horapollon (p. 372, sq.) que j'ai citée plus d'une fois. On y verra également (p. 377) que les anciens avaient remarqué avant nous combien le cerf est sensible au son du chalumeau ou même à un simple coup de sifflet; détail d'érudition parasite (entre autres), dont Guilliame a cru devoir enrichir ses vers.

56 (Fig. B G).

LA SALEMANDRE [1].

Une beste est, rampans [2], que on apèle salemandre en grieu; et en latin stellio. Iceste beste a la teste tèle comme serpent, et de tote autre faiture [3] resamble à laisarde, fors que ceste beste a moult plus de diverses colors [4]. Phisiologes nos dist qu'èle est de tel nature qu'èle vit de pur fu, et si s'en paist. Et de lui naist une cose qui n'est ne soie, ne lin, ne laine [5]; et de ce fait on chaintures et dras que les hautes gens portent. Et quant cil drap sont soillié, on les met el fu; et iluec s'enpurgent et lèvent [6] et sont tot net. Et si n'ardent point el fu, ne enpirent; tels est la nature que sans les mètre el fu ne les puet on net faire, nient plus que on puet ci un drap faire net sans aighe. Se ceste beste chaist en un fu [7] ardant, il estaindroit maintenant par la vertu qu'il a en lui meisme.

Ceste beste senefie les justes et les homes de Deu, sicomme Ananias et Azarias et Misael qui furent en la fornaisse [8] ardant; que li fus nes [9] atocha onques, ains s'en issirent tot sain et pou ne grant bruillé [10], sicomme Daniel li prophètes [11]. Et saint Pol li apostre [12]: *tot li sain estaindrent le feu et estopèrent* [13] *les bouches des lions;* ce est qu'il sormontèrent les cruels tirans.

[1] La salamandre reparaîtra parmi les singularités que réunit le n° 67, miniature B P.

[2] Reptile. R... *est qui est apelée en grieu salemandre,* (S. *et*) *en latin stelio. Ceste beste est samblans à laisarde* (S. *resamble lesarde*), *et colorée de moult de colors. Phisiologes dit que cèle* (s'èle) *chiet par aventure en ung grant feu bien ardent, il estaindra erraument. Ceste beste sénéfie les justes...* L'auteur du Bestiaire dit avec raison que la salamandre ressemble au lézard, mais le lézard (*stellio* ou *lacerta*) proprement dit, a sa place ailleurs, s'il faut en croire les diverses indications des Bestiaires. Ainsi, l'*æsura* (σαύρα) du ms. C (ci-dessus n° 36), ou *serpent tiris* (miniature A N), est appelé *lacerta* dans les deux Bestiaires allemands publiés par M. H. Hoffmann (*Fundgruben*,... t. I, p. 21, 22, 29, 30). Cf. Isidor. *Etymol.* XII, cap. 4 (ed. Arevalo, t. IV, p. 70).

[3] *Faiture* signifie communément quelque chose comme *mine, allure, tournure.*

[4] S. *Couleurs. De laquelle Salemon dist* (Prov. XXX, 28) : *Aussi comme li stilions qui habite en la maison des rois. Phisiologes dist de ceste beste que cele* (sic) *chiet...*

[5] Dans cette digression, qu'il eût bien pu s'épargner, l'auteur paraît avoir eu en vue l'amianthe, et peut-être aussi le byssus que produit la *pinna marina.* Il semble que de ces deux souvenirs combinés se soit formée l'attribution merveilleuse dont la salamandre est décorée par l'auteur français, et dont il fait même la toison de cet animal, au n° 67. R et S ont omis ces détails, en quoi ils n'ont été que plus fidèles au Bestiaire primitif.

[6] Lavent.

[7] S. *en aucun embrasement de feu, le feu estaint maintenant. Ele signifie les droituriers hommes et les plains de pitié,* etc.

[8] S. *en la cheminée de feu ardent.*

[9] *N'es* (ne les)? R. *n'atoucha.*

[10] Brûlés ni peu ni prou, comme parle Lafontaine.

[11] S. *Des ques Daniel le prophètes dist* (Dan. III, 50) : *Noient atouchié ne touchié. Dont S. Pol li apostres...*

[12] Saint Paul paraît ici parce qu'on va citer ses paroles (Hebr. XI, 33); mais la phrase du ms. de l'Arsenal demeurerait tronquée si on ne la complétait comme dans S, ou à l'aide de R :... *Sicomme Daniel li prophètes esclaire* (le montre, *declarat*), *et sains Pous li apostres.*

[13] R et S. *estoupèrent.*

Altresi cil qui créra [14] en Deu fermement et parmaindra en bonnes oevres, altresi passera la force del fu; dont Ysaie li prophètes dist [15] : *Se tu* hom bons en Dieu *trespasses par le fu, la flambe ne te tochera mie* [16]; car li soverains roi qui (*que?*) t'as aimé et crému et servi, te conduira parmi, sans atouchement de calor et de flambe.

[14] S. *croit;* R. *querra en Dieu féelment.*
[15] Is. XLIII. 2.
[16] Cet article se termine là dans R, d'autant plus conforme encore aux textes anciens.

BESTIAIRE LATIN.

A B.

XXX. DE SALAMANDRA [1].

Item [2] est quoddam reptile quod graece [3] dicitur salamandra, latine autem stellio [4]. Hoc simile est lacertulae [5] pusillae colore vario; de quo Salomon dicit (Prov. XXX, 28); *sicut* [6] *stellio* [7] *habitans in domibus regum.* Physiologus [8] dicit de eo quoniam si casu [9] undecunque ceciderit in camino [10] ignis vel in fornacem [11] ardentem, aut in quocumque incendio, statim extinguitur ignis.

Ita [12] sunt justi mirabiles [13] omnibus hominibus; sicut fuerunt in camino ignis ardentis [14] Ananias, Azarias et Misael [15], et non tetigit eos omnino ignis: quos [16] intactos [17] atque incontaminatos [18] exisse de camino ignis ardentis [19] Danihel (*sic*) propheta declarat. Et [20] Paulus apostolus testatur dicens : *Fide omnes sancti extinxerunt* [21] *virtutem ignis, obstruxerunt ora leonum.* Ita et omnis [22] quicumque ex tota fide sua crediderit in Domino, et in operibus bonis perseveraverit, transit gehennam ignis ardentis [23] et non tangit eum [24] flamma. De quo scriptum est in [25] Isaia propheta (Is. XLIII, 2) : *Et* [26] *si transieris* [27] *per ignes* [28], *flamma non te comburet* [29].

[1] A. point de titre. D et M n'ont pas de salamandre; mais H (p. 423) suit A et B. d'assez près.
[2] H et B. omis; H. *est reptile quoddam quod ab aliis putatur salamandra, ab aliis stellio.*
[3] B. *grecae.*
[4] B. *stilio.*
[5] B. omis :... *simile est sicut stilio habitans,* etc.; A. *lacerto lepus ille est* (lacertolae pusillae, et) *colore,* etc.
[6] H. omis.

C.

XVIII. DE NATURA ANIMALIS QUI DICITUR SALAMANDRA.

Hic si introierit in fornacem ignis, extinguitur ignis; aut in balneo (*sic*) si introierit totus balneus (*sic*) frigidus efficitur.

Ita erant corpora trium puerorum, quos ignis non laesit, sed magis adversarios tetigit; qui[a] eos in fornacem (*sic*) Christus sua virtute roboravit.

[7] B. *stilio;* H. *stellio manibus nititur, et moratur in domibus regum.*
[8] B. *Fisiolocus.*
[9] B. *case.*
[10] B. *cammino;* H. *caminum vel fornacem ignis.*
[11] B. *fornace a* (effacé)... *tiquocumque,* etc.
[12] B. *iste.*
[13] B. *et mirabiles ab omnibus.*
[14] B. *ardentes.*
[15] A. *Mizahel;* B. *Misahel.*
[16] H. *justos autem intactos et... exire posse de camino... evidentius declarat et Paulus apostolus dicens* (II Cor. IV, 8) *: Tribulationem patimur sed non angustamur* (sic); *dejicimur, sed non perimus. Item* (Hebr. XI, 33) : *Obstruxerunt ora leonum. Ita et omnis,* etc.
[17] B. *instatis.*
[18] B. *incontaminatis.*
[19] B. *videntes, Daniel.*
[20] B. omis.
[21] B. *extinexerunt* (extincxerunt?).
[22] B. *omnes.*
[23] B. omis.
[24] B. omis.
[25] B. *de Isaias.*
[26] H. omis
[27] B. *transierit igne* (sic) *in flamma te non*, etc.
[28] H. *ignem.*
[29] A. *conburet.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XXXI. La salemondre[1] est une beste
Que de la coue et de la teste,
Et del cors resemble lésarde;
Si n'a paor que nul fu l'arde,
De feu (*sic*) ne crient[2] nule chalor.
Mult est de diverse color.
Se en feu vent par aventure,
Li feus[3] esteindra à dreiture[4];
Jà ne serrat tant alumez
Que tant tost se seit esclassez[5]
Venim[6] porte de grant vertu
Qui mult ad tost home abatu;
Et si fait si grand destorber,
Que s'èle monte en un pomer,
Qui en mangüe, il est fini.
Et si en un grant puis chaeit,
Tot[e] l'evve envenimereit
Que nul n'en bevereit sanz mort;
Tant est le venim de lui fort[7].
Iceste beste signefie
Le prodome de seinte vie,
Qui tant est de parfeite fei
Que[8] il esteint environ sei
Le feu et l'ardor de luxure,
Et des vices la grant ardure.
Ne quidez[9] vus que jo vus mente:
Le feu que les almes tormente
Ne pot aveir vers cels vigor
Qui ben servent Nostre Seignor
De bone fei parfitement;
Ne crèment nul embrasement
Que li dèbles leur poisse fère
Qui tant est fels[10] et deputaire.
En fu furent Ananias,
Misael e Azarias;
Onques de ren malmis ne furent,
Pur ceo qu'en bone fei esturent.
Seignors, ceo n'est mie dotance,
Par fei et par bone créance
Poet l'om veincre séurement
Tote manère de torment.
La Lètre nus testimonie,
Si est escrit en Isaïe
Que par fei unt trestot li saint
Péché vencu et feu esteint.
Qui bone créance averoit
Et ferme fei cum il devroit,
Les mons fereit par comander
De lius en altres remuer.
Certes qui est féel en fei,
Mult ad riche vertu en sei;
Totes veies[11] al desus vent
Qui fei et charité meintent.
Mais se il charité n'avoit,
Nule vertu ne li valdroit.
Seint Pol nus dist que ne valt ren
Ne almosne ne altre ben,
Ne créance, ne léauté.
Se ovèques n'est charité.
(I Cor. XIII, 1-4.)

[1] Y. *salemendre*; X. *salemandre*; Z. *psalemande*.

[2] V et Y. *dote*.

[3] Y. *fex*.

[4] Exactement, tout juste; ITAL. a dirittura.

[5] Serait-ce là un analogue de l'italien *schiacciato* (écrasé, repoussé, comprimé, réduit à rien), et du picard *écaché?* Mais d'après Y, *achasez*, et X. *achassez*, on pourrait croire qu'il s'agit d'*acoisé* (apaisé). Cependant je maintiens ma première conjecture jusqu'à preuve contraire.

[6] Malgré Y. qui écrit *vanain*, l'ancienne orthograghe telle que la donnent V et X est attestée par nos dérivés actuels *venimeux* et *envenimer*.

[7] Toute cette addition sur le venin de la salamandre, ne reçoit aucune application mystique dans la moralité; et outre que l'expérience dément ces assertions effrayantes, elles grossissent assez mal à propos le portrait d'un animal qu'on va nous donner comme figure de l'homme juste, après en avoir fait une peinture si repoussante.

[8] X. *qu'il esteint tot environ sei.*

[9] X et Y. *ne cuidez pas que je.*

[10] X. *fel*; Y. *fax*; Z. *faus*.

[11] Toutefois; ESP. todavia; ITAL. tuttavia.

OBSERVATIONS.

Celui qui se serait attendu à trouver ici une *salamandrologie* complète, sera trompé dans son attente; assez d'autres ont eu cette prétention, avant et après je ne sais plus quel auteur allemand qui a fait presque un livre sur ce sujet;

« Cui non dictus Hylas ! »

Mais on trouvera plusieurs renseignements curieux réunis dans l'ouvrage déjà cité de M. Berger (*Trad. tératol.*, 460-463). Cf. Tychsen, *l. cit.*, p. 66-68. — Leemans, *in Horapoll.*, p. 354-356. — De Pauw, *l. cit.*, 65-68.

L'amianthe donnée pour toison à la salamandre est un embellissement qu'il ne faut point porter au compte du *Physiologus* primitif, ni de S. Isidore; et qui doit être à la charge de Pierre le Picard. Vincent de Beauvais, du reste, est encore bien plus affirmatif quand, après avoir raconté cette propriété imaginaire de la salamandre, il ajoute (*Spec. nat.* XX, 63; p. 1495) que le Pape Alexandre (III, sans doute) portait un vêtement tissu de cette laine précieuse.

57.

LA TALPE [1].

Une beste est qui est apelée talpe. Phisiologes nos dist que c'est une des bestes del monde qui plus clèrement ot; et si nos fait à entendre quèle vit de pure terre, et si a les ex desous le quir [2]. Mais il ot si cler que nule riens ne le puet sorprendre quèle ne le proisme [3], por que sons en isse [4]; et si est de tel nature qu'èle feut en terre, et honist [5] la terre où èle converse, et enpirent les erbes.

Ceste beste a une example de deable, que il est tels que il enpire en tous lieus cels là il hante. Et si ne puet nus hom si coiement péchier que il ne l'ot et aproisme. Et si a les ex desous le quir encontre [6] tous biens fais; car il ne peut conostre les justes, et les péceors ot si

[1] La taupe a été laissée de côté par tous les autres Bestiaires, et celui-ci même ne lui a pas accordé l'honneur d'une miniature; omission réparée au n° 67.

[2] La peau, le cuir.

[3] S'il n'y a pas quelque erreur de copiste, ce verbe dont le sens propre est *approcher*, signifierait plutôt cette fois *devancer, prévenir*.

[4] Pourvu (ou pour peu) qu'il fasse quelque bruit. ITAL. purchè...

[5] Cette expression dont nous n'avons pas de véritable équivalent, correspond jusqu'à un certain point à notre *perdu d'honneur, taré*. On serait tenté de lui attribuer le sens de *vilipender, déprécier;* quelque chose de semblable au latin *infamare*. Mais il ne s'agit pas seulement d'une valeur d'opinion, c'est la valeur réelle qui est altérée. *Honnir* pourrait donc se rendre ici par *dégrader gâter*.

[6] *Relativement à*..

clèrement que il set totes lor oevres qu'il font por les délis del monde. La terre où la talpe hante, sénéfie l'ome qui de terre est fais. Ce que la talpe feut en terre, et honist les herbes qui sont environ lui, sénéfie diables qui enorte l'ome à faire les males oevres qui l'âme empire et honist, et trait à la mort perdurable sans fin.

OBSERVATIONS.

La taupe a été considérée très-longtemps comme aveugle, mais l'observation a transporté ce triste privilége à un genre de rongeurs dans lequel une espèce est bien réellement dépourvue d'yeux, et qui a reçu pour cela le nom grec de la taupe (*spalax*, ou *aspalax*). Cf. Leemans, *l. cit.*, p. 356. — Beckmann, *in Pseudo Aristot.* De mirabil., p. 363, sq. — Etc.

58 (Fig. B H.).

LI COLONS [1].

Phisiologes dist que li colons est de moult diverses colors [2] : l'une color est tortine [3], l'autre noire, l'autre blance, l'autre stephanine [4], l'autre aorine [5], l'autre chendrouse [6], l'autre rosaine. Totes ces samblances porte li colons, qui est simples.

La simplèce sénéfie les bons et les simples. Quer li governères qui tot governe et apaisse [7],

[1] S. *Des diverses couleurs des coulons.* R prend ici pour titre : *De la taurine coulor*, et commence immédiatement par *Taurine color sénéfie les III enfans.* C'est entrer en matière un peu trop brusquement, d'autant que l'explication des autres couleurs vient à la suite sans que l'on ait été le moins du monde averti.

[2] Le texte est expliqué par la miniature qui représente divers pigeons (ou colombes) chacun d'une seule couleur, mais tous différents l'un de l'autre. — S... *diverses couleurs : c'est assavoir couleur de terre noire* (sic), *couleur blanche, estéphaine, cinérine, aurine, melaine, et rousse. Cil est doncques premiers sur tons, qui tout governe, c'assamble chascun jour les estranges en son colombier. Cil est....* [Nostre Sire ?] *qui nous raint* [raaint ?] *de son précieux sanc, et nous assamble des diverses nacions. Moïses, ne Elyes, ne les autres prophètes ne nous assamblèrent mye; mais Il, venans à son Père, nous raaint* (sic) *par sa Passion, de mort perdurable. Sicomme saint Jehan dist* : Je vy le ciel ouvert, etc.

[3] La couleur *tortine* (ou *tortrine*) est apparemment la teinte chatoyante irisée qu'on appelle *gorge de pigeon.*

[4] Si j'avais jamais vu des pigeons verts, je proposerais d'entendre ainsi ce mot (ςέφανος) dont le sens m'échappe. Mais j'ai grand'peur que son auteur n'y ait cherché tout simplement l'occasion d'un calembour, une espèce de rébus picard, au lieu d'un sens véritable et bien net.

[5] *Aorine*, *taurine*, *laurine*, et plus bas *araine* (aérienne), tout cela est-il synonyme, et quelle serait la vraie leçon ? S'il fallait adopter *taurine*, et se guider d'après le symbolisme qu'y rattache la moralisation, l'on pourrait se croire fondé à l'expliquer par *roussâtre* ou fauve (couleur de taureau). Que de plus habiles décident ! J'opinerais pour *aurine ;* mais je n'ose pas affirmer qu'*aorine* soit une faute de copiste, c'était un si beau moyen de transition pour arriver au mot *aorer* (adorer) qui conduisait tout droit au fait des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise à cause de leur refus d'*adorer* autre chose que Dieu !

[6] Cendrée, peut-être gris-de-perle. Du reste, il ne m'est pas bien démontré que l'auteur, ou du moins le traducteur français, se comprît toujours lui-même dans cette description si minutieuse. Je suis plutôt porté à croire que ce dernier visait surtout à jeter une sorte de pont, au moyen d'un jeu de mots, entre un nom de couleur quelconque et un fait de la Bible.

[7] Cette traduction confirme la leçon *placat*, que l'on aurait pu prendre pour une faute dans le texte latin ; car la généalogie de ces singularités a son importance.

il est qui nos rachata de son précious sanc; et cascun jor nos assamble en son colombier, c'est en sainte Yglise, les diverses nations. Il meisme nos salva quant il nos rachata de sa passion de la mort perpétuel, comme verrais colons, — dont S. Johans dist [8] : *Je vi le ciel overt, et l'Esperit descendre du ciel,* — ensi comme tos homes qu'il volt faire venir ceax (*saux*, *et*) à conissance de vérité [9]. Il qui volt l'umain lignage asambler en sainte Yglise, envoia par les prophètes ès Gens son saint Esperit *parlant en moult de manières* [10]; si comme la color del colon est diverse par les obscures paroles, et par les sens qui est entendus par exposition. La color tuirine (*sic*) est la color de tortre, si sénéfie la diversité des apostles. La color araine, c'est la color del air; ce sénéfie Hélye qui fu ravis el curre (*carre?*) par l'air de si al ciel. La colors de cendre sénéfie Jonain le prophète, qui par sa prédication fist cels de Ninive vestir sas, et seoir en la cendre por faire lor pénitance; por coi Dex lor perdonast lor meffais. Et la colors laurine [11] sénéfie les III enfans qui avoient le [12] verrai Esperit Deu, quant il distrent à Nabugodonosor [13] : *Saces, rois, que nos ne coltiverons* [14] *mie tes dex, et que nous n'aorrerons mie l'ymage d'or.* La color meline [15] sénéfie Helyseum [16] qui rechut de son maistre Hélye qui est (*ert?*) ravis [17] ès ciels, son mantel qui est d'une beste qui avoit à non [18] melote, c'est chièvre. La color blance sénéfie saint Johan Baptiste qui avoit la blanchor del saint baptesme. Dont Ysaies dist, li prophètes [19] : *Lavés vos, soiés net, ostés les males cogitations de mes ex, aprennés à ben faire; et se vostre pécié sont noir* [20], *il érent blanc comme noif* [21]. De saint Johan dist Nostre Sire [22]: *Entre les homes nés des femes, ne fu graindre de Johan Baptiste.* Car il mostra Nostre Segnor al doi [23], quant il dist [24] : *Véés ci l'aignel de Deu qui*

[8] Marc I, 10. —Joann. I, 32. Cette phrase et cette citation de saint Jean-Baptiste sembleraient bien parasites si, pour les expliquer, on n'avoit le texte latin et le ms. S.

[9] S... *l'Esperit de Dieu descendant en samblance de coulon, envoiés de Dieu qui tous les hommes vient* (vieut, vielt?) *faire saus et faire venir à voie de vrai. Donques quant il voult assambler...* A l'aide de cette rectification donnée par S, et de la correction proposée pour P, toute cette phrase ferait allusion au passage de saint Paul qui se lit précisément dans le texte latin (*infra*, p. 278).

[10] Hebr. I, 1. — S... *parlant en maintes manières à l'umain lignaige, par la Loy et par les prophètes; aussi comme la diversité des coulons : c'est assavoir par les oscures paroles et par la science néant* (nient?) *comparable. La couleur turtrine signifie la diversité des prophètes. La couleur aérine signifie Hélye qui fu ravis en l'air jusques au ciel. La couleur cendrine signifie Jonas.*

[11] R. *taurine;* S. *aurine.*

[12] R... *qui aimèrent moult l'Esperit de Dieu;* S. *qui plains estoient de veray esperit de Dieu.*

[13] Dan. III, 18.

[14] Nous avons déjà rencontré ce verbe exprimant, comme le latin *colere*, la notion *de culte.*

[15] J'ai déclaré que ces désignations de couleurs dépassaient de beaucoup mon savoir. Il faut avouer néanmoins que quelques-unes ont leur analogue dans la langue latine. — S. *melaine.*

[16] R. *Hélyne un qui reçut...* C'est là embrouiller les choses les plus claires, lorsque nous avons assez de difficultés sérieuses sur les bras.

[17] R. *qui ravis fu el ciel.* — S. *fu ravis au ciel.*

[18] R. *qui ot à non molète.* Comme le latin ne dit rien de cette pauvre étymologie, elle est toute à la charge du traducteur picard; et S n'a pas été mal avisé quand il l'a supprimée.

[19] Is. I, 16-18.

[20] S. *ors* (sales) *et noir comme boe.* L'accord des trois mss. français ne suffit pas pour légitimer la traduction de *phoenicium* par le mot *noir.*

[21] Neige, ITAL. neve, LAT. nivis.

[22] Matth. XI, 11.

[23] R. *au doit.* — S. *car les prophètes preschèrent jusques à tant que saint Jehan-Baptiste fu nez; cil monstra Nostre-Seigneur au doy, et si dist : Veci l'angneil,* etc.

[24] Joann. I, 29.

oste les péchiés du monde. La color stéphanine sénéfie S. Estevène [25], le premier martir qui, puisque [26] li apostle reehurent [27] les v (*le saint?*) Esperis, deservi [28] primes por martyre d'avoir la destre del Soverain Père. La rouge color sénéfie la passion Nostre Segnor, dont [29] li éwangelistre dist [30] : *Li jui vestirent Dam el Dieu vermeil mantel.* Et Ysaies en altre liu redit [31] : *Qui est cil qui cha vient dom del monde* [32], *taint ses vestimens de bora*, c'est de sane. Et és quanticles (*sic*) redit [33] : *Mes sires est rouges et blans;* blans en virgineté, et rouge en martyrre por coi il raeata tos les créans en lieu [34] de son préeious sanc. El non del Père et del Fil et del S. Espérit, *qui vivit et regnat per omnia saecula saeculorum. Amen* [35].

[25] R. *Estiène.*

[26] S. *Estienne le premier martir, qui déserva à veoir J.-C. à la destre de Dieu son père, après...*

[27] R. *puis* (après) *que li apostre reçurent mort* (sic), *le S. Esperit.*

[28] Mérita. Quant au reste de la phrase, elle ne s'explique bien qu'à l'aide du ms. S (ci-dessus, note 26).

[29] S. *pour laquelle chose, Raab la fole femme envoya signe vermeil* (Jos. II, VI) *del quel ele est sauvée en Jéricho*, etc.

[30] Joann. XIX, 2.

[31] Is. LXIII, 1.

[32] Ce *dom del monde* aura été suggéré au copiste (car rien n'autorise à charger de ce méfait le traducteur) par les mots *de Edom;* et cette version singulière annonce un esprit fécond en ressources. Mais R justifie la bienveillance qui nous a fait excuser Pierre le Picard, en nous offrant cette phrase tout à fait tolérable : *Qui est cil qui vient de Edom, — ce est du monde, — tainz ses vestemens de Bosra? — c'est de sanc.* S...... *cist qui vient de Edom, vestu de porpre rouge?*

[33] Cant. V, 10.

[34] R. *en lui.*

[35] R. *ou nom du Père,.... Esperit, qui vit et règne ou siècle des siècles.* Mais P s'en tient à la formule liturgique toute pure, sans nulle traduction.

BESTIAIRE LATIN.

A.

XXIV. DE NATURA COLUMBARUM [1].

Physiologus dicit de multis ac diversis coloribus esse columbas : id est color sturninus [2], niger, albus, stefanites [3], bracatus [4], erenus [5], cernereus (*cinereus?*), aurosus [6], melenus [7]. Rufus ergo (*autem?*) est super omnes primus qui omnes regit et placat [8], et cotidie (*sic*) etiam agrestes congregat in columbario suo.

Ipse [9] est ergo primus, qui nos pretioso sanguine redemit, et in unius Ecclesiae suae domum de diversis nationibus congregavit; non Moyses, non Isayas (*sic*), non aliqui patriarcharum aut prophetarum ; sed ipse, a Patre veniens, salvavit nos, et per passionem suam nos redemit a morte perpetua. Sicut Iohannes dicit (Marc. I, 10. — Joann. I, 32) : *Vidi caelum apertum, et Spiritum Dei descendentem tanquam colum-*

[1] Aucun autre ms. n'offre son secours pour collationner ce texte; il nous faudra consulter la traduction française en prose, qui se guidait évidemment sur un texte assez conforme au ms. de Bruxelles, je la désignerai par la lettre P. (ms. de l'Arsenal), ou R. (ms. de la Bibliothèque du roi).

[2] *Sturninus* reparaît encore clairement écrit, bien que P. donne lieu de supposer *turturinus.* Il semble donc que ce pourrait être un plumage semblable à celui de l'étourneau, c'est-à-dire mêlé de noir et de gris.

[3] J'ose à peine proposer de voir dans cette désignation une couleur analogue à celle de la plante *stephanitis.*

[4] Serait-ce *baccatus*, pour dire *ponctué* ou *pommelé ?* ou bien *badius* (*badiatus*), c'est-à-dire bai ?

[5] Je proposerais *aërinus* ou *aëreus.*

[6] *Auratus?*

[7] *Melinus?* S. Isidore (*Etymol.*, libr. XIX, cap. 17, t. IV, 440), d'après Pline, parle du *melinum* comme d'une substance colorante, d'un blanc éclatant.

[8] Cette expression doit équivaloir ici à *maintenir l'ordre.* Cf. *supra*, p. 275, note 7.

[9] Si je ne me trompe, cet *ipse* aura été substitué par inadvertance à l'abbréviation *xps;* et il faudrait lire *Christus est.*

bam, missum a Domino *qui vult omnes homines salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire* (I Tim. II, 4). Ipse ergo volens humanum genus congregare in Ecclesiam sanctam catholicam et apostolicam, misit Spiritum sanctum *multifariae* (sic) *multisque modis loquentem* (Hebr. I, 1),—Leges (*sic*) et prophetas—ad omne humanum... [10], sicut per diversas (*sic*) colores columbarum (*diversorum colorum columbas*).

Primum quidem significat Legem quasi nigro colore, id est propter obscuros sermones et vix intelligibiles sententias. Deinde sturninum colorem, diversitatem prophetarum. Aëreus vero color Heliam significat, qui raptus est per aerem in currum (*sic*) usque ad caelum. Cineritius (*sic*) autem color signat [11] populum Ninivitarum, propheta praedicans (*praedicante*) eis in cilitio (*sic*) et cinere poenitentiam agendam; quo facto concessa est eis a Domino praesens vita. Aurosus color non nisi tres pueros significat, qui Spiritu Dei tamquam auro fulgentes, responderunt regi Nabuchodonosor, dicentes (Dan. III, 18) : *Scito, rex, quia nos deos tuos non colimus ; neque imaginem tuam auream, quam statuisti, non adoramus.* Melenus color est Eliseus qui suscepit melotem magistri sui Eliae euntem (*sic*) in caelum, et dupliciter spiritui (*sic*) ejus honorari meruit. Albus autem color est beatus Iohannes praecursor Christi, habens candorem sacri baptismatis, de quo propheta Esaias ait (Is. I, 16-18) : *Lavamini mundi estote, auferte iniquitates vestras ante conspectu* (sic) *oculorum* [*meorum*]; *discite benefacere ; et si fuerint peccata vestra ut fenitium* (phoenicium), *ut nix dealbabuntur.* Et de eodem Iohanne Dominus testatur (Matth. XI, 11) : *Amen dico vobis, non fuit inter natos mulierum major Johanne Baptista. Lex enim et prophetae usque ad Johannem* (Luc. XVI, 16) praedicaverunt; iste digito demonstravit agnum *qui tollit peccata mundi* (Ioann. I, 29). Stephanites vero, Stephanus; est enim primus martyr Christi, qui glorioso Christi martyrio coronatus est.

Una sola stola (*Synagoga stulta*) et insipiens hac de genere (*ac degener?*), decoloratus (*decolorata*) est; quoniam noluit illis sectam (*sc tam ?*) spetiosis (*sic*) sotiare columbis [12]. De qua dicit[ur], in Osee (Os. VII, 11) : *Erat Efraim columba non habens sensum ; AEgyptum invocabat et Assyrios ;* quoniam AEgyptios divisi (*dixit?*) et Assyrios et (*eos ?*) qui idola colunt [et ?] daemonibus serviunt. Assyrii enim, secundum Scripturas, daemones intelleguntur; sicut Davit (*sic*) dicit (Ps. XCV, 5) : *Omnes dii gentium daemonia ;* et Moyses testatur, dicens (Deuter. XXXII, 17) : *Sacrificaverunt daemoniis et non Deo.*

Denique neque Lex neque prophetae potuerunt genus humanum in unitate fidei congregare, nisi quando missus est a Deo Dominus Noster Iesus Christus qui est vera et rufa columba; super quem descendit ignitus ille a Patre missus septiformis Spiritus, in spetie (*sic*) columbae. Rubeus color significat Domini passionem. Propter quod et Raab meretrix jam tunc per coccineum signum de Hiericho est salvator (*salvata ?*) ; *sicut spartum rubicundum*, dicit (Cant. IV, 3), *labia tua:* et in Evangelio (Ioann. XIX, 2) induerunt Iudaei Dominum clamide (*sic*) coccinea. Et Esaias dicit (Is. LXIII, 1) : *Quis est iste qui ascendit ex Edum* (sic), *rufum vestimentum ejus ex Bosor?* Et coccinum ligatum est ab obstetrice in manu Zarae filii Iudae, cum adhuc in utero matris esset. Et in canticis canticorum (Cant. v, 10) ; *Patruelis* (fratruelis?) *meus candidus et rubicundus ;* candidus in virginitate, ru-

[10] Un espace de trois ou quatre lettres est demeuré blanc; le mot devait être *genus*, quoique P ne nous le montre pas clairement.

[11] On peut choisir entre *signat* et *significat;* A écrit *sig* surmonté d'un tiret.

[12] P, R et S nous abandonnent à cet endroit. Peut-être cette phrase se trouvait-elle altérée dans plusieurs mss. ; on s'expliquerait alors aisément que le prosateur français eût choisi pour sa tâche de traducteur le parti le plus court, en retranchant tout d'un coup plusieurs lignes qui ne lui présentaient aucun sens. A vrai dire, A donne assez l'idée de ce que peut être un texte indéchiffrable.

bicondus (*sic*) in martyrio per quod omnes credentes in eum pretioso sanguine redempti sumus, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, qui est benedictus in saecula saeculorum.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXXII. Entre toz les altres oisels
Est li COLONS corteis et bels,
Et en bone signifiance;
Seinz Espiriz en sa semblance
Descendi al baptizement [1]
De Ihu Xpist verreiement;
Et meintes feiz est avenu
Que en sa semblance est venu
Seinz Espiriz por conforter
Cels que om soleit tormenter
Pur lor faire icel Deu guerpir
Que tot deit salver et garir.
Jadis chescun an soleit l'em [2]
En la cité Ihérusalem
La veille de la Paske veir
Un colomb blanc venir pur ver
Qui aportot le feu novel [3].
En colomb ad mult dols [4] oisel
Et sanz fel et sanz amertume;
S'unt [5] une mult bèle costume :
Car en beisant s'entrecompainnent,
Et en beisant d'amor esprainnent.
Quant ils sunt enz un colomber [6]
Deuz cenz u treis, u un moiller,
Un i en ait qui plus est pruz :
Quant il s'en moet [7], si movent tuz.
Cil les meine de totes parz :
Es montainnes et ès assarz [8]
Et ès plains champs, et ès arrez [9],
Es gaainnes [10], et ès semez.
Et quant il trove les salvages,
Il est tant veziés [11] et sages,
Qu'il les trait à son colomber;
Si lor fait toz le bois lesser [12].
Icest oisel nos signefie
Ihu qui tot ad en baillie,
Qui tot governe et tot atrait;
Et qui de tantes parz atrait
Les colombs à son colomber,
Et le salvage [13] et le ramer [14];
Son colomber est seinte Esglise
U il atrait à son servise,
Par bone prédicacion,
Nus qui salvages esteiom [15].
De sarazins et de païens
Ad sovent fait bons crestiens;
Et fera vers le finement
Tote la gent communement
Assembler en la fei commune,
Dunt vendront les dous Leis [16] à une.
Deus est esperitel colombs :

[1] X. *bautismement.*

[2] Cette forme (pour *on*, *l'on*) est la plus usitée dans les vers de Guillaume, quoiqu'*om* s'y trouve quelquefois, peut-être par erreur du copiste.

[3] Le miracle du feu nouveau à Jérusalem est raconté par beaucoup d'anciens auteurs; mais quoi qu'il en fût jadis, il a été reconnu depuis, que la supercherie avait grande part à la reproduction de ce spectacle que les Grecs prétendaient exploiter pour la justification de leur schisme. Du reste, Guillaume en parle déjà comme d'une chose qui ne se voyait plus de son temps.

[4] Y. *douz;* Z. *douc.*

[5] V. *si unt.*

[6] X, Y, Z. *columbier* et *millier* (Y. *miller*).

[7] Z... *se muet, si muevent tous.*

[8] Z. *essars;* terres défrichées récemment, ou taillis éclaircis par la cognée, etc.

[9] X e Y. *arez :* labourés.

[10] X. *gaaigniez;* Y. *gaignajes;* Z. *gaagnages :* terres de rapport, métairies,

[11] Y. *avisez;* Z. *viseus.*

[12] Y. *laisser;* X. *lessier;* Z. *laissier;* ITAL. lasciare.

[13] X. *champestre.*

[14] X. *ramier,* et *columbier.*

[15] Dans bien des campagnes on peut encore entendre parfois *j'étiomes.*

[16] C'est-à-dire que, par la conversion des derniers juifs, la Loi de Moïse cessera de se déclarer contre la Loi de Jésus-Christ. L'idée des deux *Lois* était singulièrement familière et présente à tous les esprits durant le cours du moyen âge. Les monuments retracent presque constamment cette grande pensée dès que l'art chrétien se développe, et jusqu'à l'instant où les artistes renoncent à être populaires. Nous l'avons montré ailleurs (*Vitraux de Bourges*, n°s 28-30, 32-41, 67, etc.; p. 42-49, 51-72, 123-125. etc., etc.), et dans ces *mélanges*, t. II, p. 50, svv.

Bons[17] est, et bels, et léz[18] et longs;
Et ses èles si larges sont
Qu'ele coevrent trestot le mond.
La veie[19] que il nus anseinne
Devom aler, nuls ne se fainne[20].
Se ceo feissoms, séurement
Toz nus menra à salvement.
Vus ne devez espérer mie
Que Moïses ne Ysaïe,
Ne prophète, ne messager
Qui[21] unques Deus éust tant cher,
Nus méinst[22] à salvacion;
Mès cil par s'incarnacion
Que del halt Père descendi,
Salut et vie nus rendi[23].
Deu qui voleit humain lignage
Raendre[24] et oster de servage
Et assembler en seinte Esglise,
Envoia einz[25] en meinte guise
Ça jus en terre por prêcher
Meint prophète, meint messager
U le seinz Espiriz parleit;
Et en meinte guise diseit
Coment Nostre Sire vendroit
Salver le mond que périssoit.
  Encor avoms asez à dire
. . . .
. . . .[26]
. . . .
Uncor[27] m'estuet que vus devis
Des colombs qui sunt blans et bis;
Li un unt color aermine[28],
Et li altre unt[29] stéphanine,
Li un sont vermeil, l'altre ros,
Li un sont veir[30], l'altre cendros:
Et des colombs i ad plosors
Qui unt trestotes ces[31] colors.
  Cil qui est en color divers,
Ceo dit ma lettre et mon vers,
Démustre la diversité
Des prophètes, por vérité:
Des dozze qui diversement
Annoncièrent l'avènement
Nostre Seignor[32]: mès, ne porquant,
Trestoz sont à un acordant;
Qui de chescon saureit entendre
La parole, et reson rendre;
Mès il covendreit en la lettre
Dreite interprètacion mettre.
  El colomb qui resemble cendre
Devom certeinement entendre
Li corteis prophète Ihonas[33]
(Ceo ne devez mescrère pas),
Qui en haire et en cendre alat
As Ninivens[34], et prééchat
Nostre Seignor, comme léals,

17 Y. *grans est et biax.*

18 Large; Z. *lés.* Ce mot n'est demeuré dans notre langue que pour quelques expressions techniques. Cf. *supra*, p. 255, note 23.

19 Y. *voie.*

20 Que nul ne se fasse illusion. Y. *s'en faigne;* X. *feigne;* LAT. fingere; FRANC. feindre.

21 X. Y, Z. *que.*

22 Y. *méist;* Z. *mésist.* Ce vers et les deux suivants manquent dans X.

23 X *nos rendist,*

Fors le Sauveor Ihu Crist.

Par l'addition de ce dernier vers qui complète une paire de rimes, X répare l'omission de trois vers précédents.

24 X. *réendre* (redimere). Arrivé à cette forme, le verbe *raendre* a été confondu avec *rendre* par plusieurs mss.

25 Avant. Dans le français du XV[e] siècle, ce mot avait fini par correspondre à *plutôt* ou *bien plus.* Mais ce n'était qu'une acception secondaire; et la trace du sens primitif ainsi que de l'origine, est évidente dans l'espagnol *antes bien.*

26 J'écarte ici cent quarante vers qui composeront à part l'article suivant, et que la coupe des mss. en prose (latine et française) écartait à bon droit.

27 Y. *encor.*

28 Le sens et la suite du texte indique qu'il devrait y avoir *aérine;* mais X, qui s'en rapproche le plus, a *aiérine;* et Z va jusqu'à écrire

Li un en ont colour ermine.

29 Z. *d'estamine.*

30 Y. *voir;* Z. *vair.*

31 X. *les.*

32 C'est-à-dire: *de Notre-Seigneur;* locution qui a repris faveur dans le langage parlementaire.

33 X et Y. *Jonas.* On voit que l'épithète *corteis* avait un sens fort étendu qui permettait de l'accoler à bien des noms. J'ai entendu, dans la Suisse romande faire un emploi fort semblable de l'adjectif *joli.* On y dit, par exemple, *un joli homme* pour désigner un caractère obligeant, courtois (ITAL. cortese, galantuomo), etc.

34 X. *niniveis.*

Al pople mescréant et feals,
Et Deus l'en [35] rendi gueredon
Quant il el ventre del peisson
Le salva et gari [36] de mort,
Et pois le mena à dreit port.
Li colombs qui al eir [37] resemble,
Signefie, si cum mei semble,
Li prophète qui fust ravi ;
C'est Hélias dunt jo vus di,
Qui [38] nus quidoms uncore en vie.
Et li blancs colombs signefie
Seint Johans qui primèrement
Començat le baptismement [39]
El non de celui qui veneit,
Qui uncore à venir esteit.
El [40] baptisme, ben le sacez,
Est li hom lavez de pecchez ;
Li prophète Isaïe dist
Long temps ainz que Johan venist :
Lavez vus et seiez mondez,
Mals [41] pensers de vos cuers ostez ;
Car si devant estoiez neir,
Trestot [42] serrez dunt blanc por veir.
Li roges [43] colombs, par reison,
Signefie la Passion
U Jhu son sanc espandi
Qui vie et veie [44] nus rendi ;
Altrement foissom [45] mort sanz fin.
Li colomb qui est stéphanin [46]
Nus deit seint Estevène [47] noter
Qui por Deu se lessa péner ;
Et premèrement déservi [48],
Par le martire qu'il soffri ,
Véer [49] le Fiz Deu à sa destre
Estant en la joie célestre.
Ore avez oï des colombs
Le chapitle [50] qui en est longs ;
Et si [51] ben l'avez retenu,
Mult vus en est miels [52] avenu.
Car bone ensample poez prendre,
Si [53] la réson volez entendre [54],
Et en après voillez ovrer ;
Granz bens i porrez recovrer.

[35] Y. *li en rendi guerdon.*
[36] Nos prétérits pouvaient donc prendre alors la forme du *tronco* italien : *salvò, guarì.*
[37] X et Y. *l'air.*
[38] X et Y. *que.*
[39] X. *baptesmement ;* Y. *bautisement.*
[40] X. *en* , Y, *ou.*
[41] Y. *maupensers.*
[42] X et Y. *se.*
[43] Cette forme est bien voisine de la *città roggia* de Dante.
[44] X. *joie.*
[45] Y. *fuisson ;* X. *fussun.* CATALAN, fossom.
[46] Z. *estamin.* Cela est au moins d'accord avec les précédents (note 29).
[47] Le rhythme exigerait *Estève*, mais *Estiévène* est dans Z. X et Y *Estiène.*
[48] Ce mot s'est représenté plusieurs fois avec le sens de *mériter, être jugé digne.* Cf. *supra,* p. 277, not. 28.
[49] Cette forme rappelle plus l'italien *vedere*, que le latin. ESP. veer.
[50] X et Y. *chapistre ;* Z. *capitel.* Dans Z l'article se termine avec ce vers.
[51] X et Y. *se.*
[52] X et Y. *bien.*
[53] X et Y *se.*
[55] X s'arrête à cet endroit, et omet les deux vers suivants. Nous n'y perdons, après tout, qu'une sorte de péroraison par laquelle le trouvère prend congé de ses lecteurs, faute de savoir finir simplement.

OBSERVATIONS.

Cet article prête peu à des détails d'histoire naturelle qui puissent avancer aucune question du Bestiaire. Un examen rapide des divers textes que nous avons ici sous les yeux, sera plus utile. La marche habituelle du trouvère Guilliame, qui semble déserter en cet endroit les pas de son guide accoutumé, autorise à soupçonner que si ces vers s'écartent à ce point de la prose latine et française, c'est qu'il aura eu sous les yeux quelque modèle différent de

ceux que nous avons découverts. D'ailleurs, en y regardant de près, on conviendra, je pense, que de part et d'autre se rencontrent des traits dépareillés qui ont besoin de se compléter réciproquement pour former un ensemble bien lié. Ce chef de colombier dont parle Guilliame, et qui est là visiblement comme une pierre d'attente pour préparer l'application morale à N.-S. Jésus-Christ, devait manifestement se trouver dans les textes anciens. De même, les diverses couleurs dont parlent dès le commencement nos textes latins et français en prose, et qui ne sont mentionnées par Guilliame qu'après une sorte d'interruption fort longue, avaient sans doute pour but d'amener l'énumération des principaux prophètes; et cela étant, il n'est pas aisé de comprendre pourquoi notre versificateur a renvoyé si loin ce détail avec son explication mystique. Philippe de Thaun (*l. cit.*, p. 116) est, en cet endroit, plus court à la fois, et plus complet, mais sans se conformer absolument à aucun des textes réunis ici; et il indique une meilleure leçon quand il aborde ainsi sa matière : (*De columba*) *quae etiam alias columbas ad se remeare facit, et haec columba Christum significat.*

Uns coluns est, ceo dit
Ysidre ([1]) en sun escrit,
Ki à sun columber
Altres fait repairer;
Et quant sunt asemblez,
Tut unt lur volentez.
De plusieurs colurs sunt
Li columb ki là sunt.
Or oez senz dutance
De tut signefiance.
Li colums signefie
Jhésu le Fiz Marie,
E nus ses colums sumes, Etc.

[1] Saint Isidore (en espagnol, encore aujourd'hui, *Isidro*) n'a pas, que je sache, donné ces détails; mais, outre qu'il a évidemment connu le *Physiologus*, dont on peut facilement reconnaître des lambeaux dans ses écrits (si bien que j'aurais pu m'en aider parfois pour les variantes du texte latin), l'autorité de ce grand compilateur était invoquée volontiers au moyen âge par les séculiers qui prétendaient se donner un vernis de science : ils le tenaient pour une sorte d'encyclopédie où tout devait (*a priori*) se rencontrer d'une façon plus ou moins complète. Et ce n'était vraiment pas sans quelque fondement qu'on l'avait en telle estime.

Voilà une exposition franche et complète. Puis quand Philippe de Thaun énumère les diverses couleurs, et en fait l'application aux prophètes, il ne parle que du bis (Elie), du bleu (Jonas), de l'or (Ananias, Azarias et Misael), et du blanc (St. Jean-Baptiste). La pourpre, enfin, ou rouge vermeil, désigne Notre-Seigneur. Mais pas un mot ne laisse conjecturer que Philippe ait connu le misérable calembour (si obscur d'ailleurs quant à un sens quelconque) de la couleur *stéphanine* appliquée à St. Étienne, lequel se trouve, par ce beau moyen, mis au nombre des prophètes sans qu'on puisse en justifier le pourquoi ni le comment. Si, chez Philippe de Thaun, le symbolisme est pourtant étrange et un peu forcé) comme, du

reste, dans presque tout ce livre), au moins est-il exempt (en cet endroit) de froid remplissage et de détails embarrassés, dont l'éclaircissement (fût-il possible) ne payerait point par ses résultats la peine qu'on se serait donnée à percer les ténèbres. Cf. Tychsen, *l. cit.*, 137, sqq.

59 (Fig. B I).

DEL DRAGON, DEL ARBRE DE JUDÉE (*sic*) ET DEL COLON [1].

Une autre [2] samblance est de [3] colons. Uns arbres est en Judée [4] qui est apelés en grieu *peredixion* [5] et en latin *environ destre*. Li fruis de cel arbre est moult douz et soef; li colon se délitent moult en l'arbre, car il se refont [6] del fruit de lui, et reposent sos l'onbre. Uns dragons est là, mult cruels; et het moult les colons, et li colon lui. Et autretant comme li colon héent [7] le dragon et fuient de lui, altretant het [8] li dragons l'arbre; qu'il ne l'ose [9] aprochier de l'ombre. Quant li dragons agaitte [10] un des colons à prendre, il l'agaite [11] de loins l'arbre; et en quelconques partie l'ombre s'estent [12], il l'eschiève totes oeres. Li colons qui sèvent bien que li dragon het l'arbre et l'ombre et n'i ose aprochier, il conversent et demorent sor l'arbre por les agais del dragon. Car tant com il sont de sor [13] l'arbre, n'en puet nul prendre. Sil avient que alcuns des colons soit sevrés [14] del arbre et li dragons le trueve hors del arbre, enraument [15] le ravit et dévore.

Nos [16], crestien, qui savons de cest arbre qui est apelé *environ destre*, sénéfie [17] ce que nule cose senestre n'i est; c'est que il est tos plains de bien. La destre del arbre nos sénéfie le Fils Dieu, dont il meismes dist [18]: *Li arbres est coneus par le fruit.* Li ombre del arbre est example del Saint Esperit, si comme sains Gabriels dist à Nostre Dame Sainte Marie [19] : *Li Sains Es-*

[1] R. Nul autre titre que *Du coulon.* — S. *du dragon annemi des coulons.*

[2] S. *encore dist-on autre chose des coulons; car il est un arbre en Ynde, que on apelle perexedion* (sic), *et en latin destre*, etc.

[3] R. *si mostrée du coulon.*

[4] R. *Inde.*

[5] R. *paredixion;* S. *perexidion.*

[6] Se nourrissent; mot de la famille de *réfectoire*, qui est demeuré isolé dans notre langue.

[7] S. *erièment.*

[8] S. *crient.*

[9] R. *qu'il n'ose passer, ne aprochier l'onbre.* — S... *cel arbre et l'eschiève, si qu'il nose aproucher de l'ombre.*

[10] R et S. *a agaitié.*

[11] R et S. *il agaite.*

[12] R... *s'estent, ou à destre ou à senestre, il eschiève toutes eures l'onbre.* — S. *et se l'ombre de cel arbre est en la destre partie, si se torne en la cenestre* (sic), etc.

[13] R. *Sont sous* (S. *soubz*) *l'arbre, n'en puet il nus prendre.*

[14] R. *dessevrés;* séparés, éloignés. Nous disons encore sevrer pour *écarter du sein* (separatus ab ubere).

[15] S. *maintenant le prent et déveure.*

[16] S. *Ces choses raconte Phisiologes des coulons. Doncques nous, crestiens, savons l'arbre de perdicion; le devons fuir, et torner à bon arbre. Le arbre ce est le Filz de Dieu, si comme* l'*euvangelistre dist: Le arbre est congneus*, etc.

[17] R... *destre, por ce que.*

[18] Matth. VII, 16. sq.

[19] Luc. I, 35.

peris vendra en toi. Li colon ce sont li feeil [20] Deu, sicomme Dex dist en l'Évangile [21] : *Soiés simple comme colon, et sage comme serpent;* simple [22], que vous ne fachiez nul mal; sages, que vos ne soiez prin [23] par le dragon, c'est del déable. Hom [24] de Deu esgarde toi, parmaing en foi commune; tien toi et demore et abite en la foi del Père et del Fils et del Saint Esperit, en la vertu de sainte Yglise. Dont li Salmistres dit [25] : *Moult est bone* [26] *cose et joiouse d'abiter gent ensemble en une volenté.* Hom de Deu eschive toi quan que tu pues [27] que tu ne soies trovés dehors [28] ceste maison; nient plus que li colons fors de l'ombre, que li dragons ne le devort [29]. C'est à entendre li diables par coi Judas fu dévorés si tost comme il issi [30] de Deu.,

[20] R. *li féel; sicomme...* — S. *le coulon signifie les loiaux crestiens, sicomme...*
[21] Matth. x, 16.
[22] S. *soiés simple et ne faites tricherie à neluy, soiés saiges, que vous ne soiés prins...*
[23] Ce mot manque dans P. — R. *pris.*
[24] S. *O tu, crestien, enten donques à toy et permain en bonne foy et sainte : ce est en la foy du Père...*
[25] Ps. CXXXII, 1.
[26] S. *joieuse chose, frères habiter en I lieu. Et ailleurs dist-il* (Ps. LXVII, 7) : *Qui fait habiter ceulx d'un courage en une maison. O tu, hom, garde que tu n'isses hors de celle maison,* etc.
[27] R. *tant comme tu puez.*
[28] R. *Defors ceste maison, ne que li coulons.*
[29] R. *ne te devort.* — S. *ne te preigne et qu'il ne te déveure.*
[30] R. *oissi.*

BESTIAIRE LATIN.

A.

XXX. DE ARBORE PERINDEX [1].

Haec [2] arbor invenitur in India, fructus autem arboris hujus dulcis est totus et valde suavis; columbae autem delectantur in fructu [3] arboris illius, habitant autem in ea pascentes [4] fructus ejus. Inimicus [5] est autem draco columbis, timet autem arborem illam et umbram ejus ubi columbae demorantur [6], et non potest draco appropiare arbori neque umbrae ejus. Si enim umbra arboris venerit [8] ad Occidentem, fugit

[1] Nous avons en face une autre forme qui n'est pas aussi éloignée du véritable mot. Mais à force de mutations, παράδεξιον en est arrivé à devenir *pendens* dans H (p. 443); et ce n'est point par faute d'impression, car E maintient cette leçon. Rien sur ce sujet dans B, D, M.
[2] H. *de arbore quadam in India.* H et E, *pendens est arbor in India; est* (E. *fructus*) *autem hujus arboris fructus* (E omis) *dulcis totus.*
[3] H et E. *fructibus hujus arboris, habitantque.*
[4] A. *fascentes* (sic) *fructum.*
[5] H et E. *draco autem est* (E. *inimicus est*) *inimicus columbis, timetque arborem et umbram.*
[6] H et E. *morantur.*
[7] H et E. *appropinquare.*

C.

XIX. DE ARBORE QUI DICITUR PEREDEXION [1].

Haec arbor in India est, fructus dulcissimus est et suavis valde; columbas (*sic*) autem delectantur nimium (*nimis in?*) fructum illius, et habitant in ramis ejus. Inimicus est draco columba (*sic*), et timet draco adpropinquare ad arborem. Si enim umbra arboris ad Orientem declinaverit, fugit draco ad Occidentem; si enim (*autem*) ad Occidentem venerit umbra, fugit draco ad Occidentem (*Orientem*). Et si occasu (*casu?*) operuerit (*sic*) columba, occidit ea[m] draco.

Arborem istum (*sic*), Salvatorem ponimus, qui est lignum vitae omnibus credentibus eum. In umbra ejus omnis merito (*omne est meritum*); et clamat Apostolus dicens (Galat. vi, 14) : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini, per quem mihi mundus crucifixus est et ego in* (sic) *mundo.*

[21] Ce nom n'a pas réussi à trouver une forme que respectassent les copistes. Dans le *Speculum naturale* (comme chez Pierre *le Picard*) il devient *peredixion*, et *hyperdyxion* chez Albert-le-Grand. Ailleurs, c'est *péréxédion*, et *perdicion*.

A.

draco ad Orientem; si iterum venerit umbra ejus ad Orientem, fugit ad Occidentem. Si autem fiat ut columba inveniatur foris [9] arborem aut [10] umbrae (*sic*) ejus, et inveniat eam draco, occidit eam.

Arborem [11], Patrem omnipotentem dic [12]; umbram, Filium. Sicut dixit Gabrihel (*sic*) ad Mariam (Luc. I, 35): *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus altissimi obumbrabit tibi.* Fructum autem [13], caelestem Sapientiam dic [14]; columbam, Spiritum

A.

Sanctum. Vide ergo, homo [15], ne postquam acceperis Spiritum Sanctum, hoc est [16] columbam intelligibilem (*sic*) de caelo descendentem et manentem super te, fias [17] foris ab aeternitate, alienus a Patre et Filio et Spiritu Sancto; et [18] draco te interimat, hoc [19] est diabolus. Non [20] potest draco adpropiare arbori, neque umbrae, neque fructu[i] arboris; et si tu habeas caelestem Spiritum Sanctum, non potest draco tibi appropiare, hoc est diabolus.

[8] H. *ad Occidentem venerit, fugit ipse ad Orientem, et e converso. Si autem evenerit ut columba...* — E. *venerit ad Orientem, fugit draco ad Occidentem, et e converso. Si autem fiat...*

[9] H et E. *extra.*

[10] H et E. *vel* (E. *aut*) *umbram ejus, occidit eam draco.*

[11] H et E. *arborem hanc* (E. omis) *Deum Patrem intellige; umbram, Filium ejus, sicut Gabriel dicit.*

[12] A. porte *dic* surmonté d'un tiret. Fallait-il lire : *dicito, dicimus*, etc. ?

[13] H et E. omis.

[14] A, comme précédemment; voyez note 12.—H et E. *sapientiam Domini, scilicet Spiritum Sanctum.*

[15] H et E. *o homo.*

[16] H et E. *id est spiritualem columbam et* (E. omis) *intelligibilem, et manentem super te, foris fias ab...*

[17] A. *ne fias.*

[18] H et E. *ne.*

[19] H et E. *id.*

[20] H et E. *nam si tu habes* (E. *habeas*) *Spiritum Sanctum, non potest tibi appropinquare draco. Attende* (E. omis : *Et permane*, etc.) *ergo, o homo, et permane in fide catholica, ibique* (H. omis : *Cave quantum potes*, etc.) *habita ibique persevera in una Ecclesia catholica. Cave quantum potes, ne extra domum inveniaris; et comprehendat te ille draco, serpens antiquus, foris; et devoret te sicut Judam qui, mox ut exiit a domo Domino? Cf. supra*, p. 284, note 30) *foras et a fratribus apostolis, statim a daemone devoratus est et periit.* Il ne faut pas dissimuler un fait qui pourra infirmer plusieurs conséquences où semblerait conduire la similitude fréquente d'H et E. Ce dernier ms. provient, si je ne me trompe, de l'abbaye de Saint-Victor, près Paris, et pourrait bien avoir servi à l'édition du traité *de bestiis* que les chanoines Victorins ont joint aux œuvres d'Hugues. Je soupçonne que notre ms. a surtout été employé pour la publication du troisième livre, qui est du reste une sorte de complément boiteux fort peu en harmonie avec les parties précédentes.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXXIII. Encor avoms asez à dire
Des coloms et de lor martire [1].
Un ARBRE ad en Ynde la grant
Bel et foillu et umbrajant [2];
Froit [3] porte bon, et duls et cher,
Et si vus pois ben aficher,
Si cum li livres le m'aprent,
Que grant est l'ombre que il rent.
Bels est dedens et environ,
Et si dient que il ad non
PARADIXCION en griseis;
Ceo sone altretant en franceis
Comme dire *environ la destre.*
Soz cel arbre fait mult bel estre;
Là dedenz mainnent et habitent
Li colombs qui mult se délitent :

[1] De même qu'*agoniser* et *lapider* ont fini par exprimer en picard la notion de *tourment, fatigue, ennui, vexation*, etc.; *martyrium* (*martroi*, etc.) en était venu dans le vieux français à signifier presque toute espèce de torture, d'angoisse et de violent malaise (appréhension, gêne, contrainte).

[2] Y. *onbraent*; Z. *umbroiant*. CATALAN, umbrejant.

[3] Y. *fruit*. Cf. *infra*, p. 286, not. 5, 21, 27, etc.

Car [4] il sout del froit [5] saulez,
Et desuz [6] l'ombre reposez.
Jà d'iloc n'es estot [7] mover
Pur aver tot lor estover [8].
Uns DRAGONS est en cel païz
Qui as colombs est enemiz,
Car il les mangüe et dévore.
Mès cil qui suz [9] l'arbre demore
Et desuz l'arbre adès se tent,
Ren ne le dote ne nel le crient.
Li colombs qui conneissent ben [10]
Que cil les het sor tote ren,
Se tènent sor [11] l'arbre tot dis;
S'il [12] n'est alcon fols et jolis [13]
Que d'iloc isse folement;
Quant il s'en ist, tost s'en repent.
Le dragon crèment li colombs,
Et altretant crient li dragons
De prismer [14] à l'arbre et à l'ombre;
Nule feiz les colombs n'encombre
S'il n'es trove de l'ombre issuz.
Si les trove, si sunt perdus,
Car il est tot dis en aguait.
Quant cel arbre son ombre fait
En la partie devers destre,
Dunt est li dragons à senestre;
Quant l'ombre vers sinestre [15] torne,
Li dragons arère retorne.
Il ne porreit l'ombre soffrir,
Que lui n'esteut [16] errant morir,
Li colombs qui sunt pruz et sage
Se tènent adès suz [17] l'ombrage
De l'arbre, qui [18] lor adversaire
Encombrer ne lor poisse faire.
Mès s'alcons folement se moet,
Cil le prent, qui [19] faire le poet;
Isnèlement l'ad dévoré,
Et mult li semble savoré.
Nos, crestien, qui ben savom
Qui est cel arbre, et cum ad non,
Nus devriom toz jorz tenir
Desuz l'ombre, et à li venir.
Car d'iloc vent et moet [20] tot ben,
De male cose n'i ad ren.
C'est nostre Père omnipotent
Qui son ombre et ses rains estent
Sor toz ceus qui vènent à lui
Por aver garant et refui.
Le froit [21] del arbre, signefie
Ihu le filz seinte Marie.
Ceo est le froit qui nus gari
Quant estéoms mort et trahi :
Par le froit que Adam gosta,
De joie nus désérita;
Le Filz Deu, qui gosta le fel,
Nus rendi la joie del cel.
Le fruit (*sic*) del arbre nus trahi [22],
Le Filz Deu [23] nus raenst et gari
Qui el fust [24] pendre se lessa;
L'aisil [25] but, et le fel gosta.
Or devom ben entendre tut
Quel est l'arbre, quel est le frut :
L'arbre est Père [26], le frut [27] est Fiz,
Et l'ombre est li Seinz Espiriz;

[4] X et Z. *quant.*
[5] X, Y, Z. *fruit.*
[6] X et Y. *de soz*; Z. *desous.*
[7] X et Z. *estuet*; Y. *estuit.*
[8] Tout ce qu'il leur faut.
[9] Y. *soz*; Z. *sous.*
[10] Ce vers et le suivant manquent dans V et Z.
[11] Z. *sous.*
[12] X. *se*; Y. *si*; Z. *si ce n'est aucuns faus jolis.*
[13] Folâtre; ITAL. giulivo.
[14] *Proismer?* Y. *d'aprocher.*
[15] X et Y. *sénestre.*
[16] X. *que il ne l'estéust morir*; Z. *kil ne l'estéut errant morir.*
[17] Y. *sor*; X. *en.*
[18] X. *que*; Z. *por lor aversaire*; *k'encombrier*, etc.
[19] Y. *que.*
[20] Dépend, descend. Ce mot rappelle le style du droit féodal (*mouvance*, etc.).
[21] X. *fruit*; Y. *fruiz.*
[22] Y. *li fruiz... traï.*
[23] X. omet ce mot qui brise la mesure du vers dans V et Y.
[24] *super lignum*, comme parle la Vulgate. Nous ne disons plus guères que *futaie*, *futaille.*
[25] Vinaigre; mot conservé en piémontais.
[26] X. *le Père*; mais de cette façon le vers est faux.
[27] X. maintient constamment la forme actuelle *fruit*; et au vers précédent, il le faisait rimer avec *tuit* (tout). Nous reverrons pourtant encore l'orthographe *froit.*

Sicum l'angle dist à Marie
La seinte Réine florie :
Le Seinz Espiriz sorvendra
Eñ tei[28], *en qui s'aumbrera*
La vertu del très halt Seingnor ;
De tei nestra le Salveor :
  En l'arbre devom, sanz mesprendre,
La personne del Père entendre ;
El fruit, la personne del Fiz ;
Et l'ombre[29] est li Seinz Espiriz
Que[30] de l'un et de l'altre vent.
Issi creire le nus covient
Se nos almes volom salver.
Se hors de ceo nus poet trover
Li mals dragons que nus défie,
Meintenant nus toldra la vie.
  Seignors, de ceo nus porpensom,
Desus cest arbre nus tenom :
Car nus sumes del froit péuz
Et par l'ombre ben défenduz ;
Que jà n'aprismerat[31] à nos
Li felon dragon envios.
Tenom nus dedenz seinte Esglise
Qui ceste créance devise ;
Se hors de créance[32] issom,
Nus serrom livré al dragon
Qui n'atent[33] fors que hors s'en isse
Le fol dolent que il saisisse.
De ceo séoms séurs et fiz[34] :
Si el non del Père et del Fiz,
Et del Seinz Espiriz tenom
En la seinte religion
Que seinte Eglise[35] nus enseigne,
Et al duz Criz[36], et à l'enseigne
De la seinte croiz aorée,
Nostre vie iert[37] benurée.
Et sachez ben : qui ceo ne creit
Que un Deus treis persone seit,
Qui tot créa et qui tot fist,
Il est de la gent Antecrist.
Nus sumes li colombs féeil
Qui de la grâce et del conseil
Nostre Seignor vivre porrom
Tant comme suz l'arbre serrom.
Ihu méismes, nostre Sire,
Nus amoneste en levangire[38],
Dunt nus ben creire le devoms :
Seiom simples cum li colombs,
Et si sages cum li serpens,
Et quels est li entendemens
De ceste parole coverte?
Jo la vus musterrai aperte.
C'est-à-dire que nus séom
Si simples que nus n'enginnom[39]
Vers nostre presme[40] félonie ;
Et si sages, que la voisdie[41]
Ne l'aguait[42] de nostre adversaire,
Ne nus poisse nulli[43] malfaire.
  Seignors, por Deu l'hal.isme[44] rei,
A seinte Eglise et à la fei
Demorom et perséverom.
Car en la fin salf en serom.
  Uncor m'estuet que vus devis
Etc.[45].

[28] Y. *sus toi.*
[29] V. *li terz ;* Y. *li tiers.*
[30] X et Y. *qui.*
[31] X et Y. *n'aprochera.*
[32] V et Y. *ceste créance.*
[33] Y. *n'atant ;* V. *n'ateint,* mais la phrase deviendrait inintelligible s'il fallait lire *atteindre* au lieu d'*attendre.*
[34] Ce mot signifie sans doute *assuré,* de même qu'*afficher* signifiait *affirmer.*
[35] X et Y. *iglise.*
[36] X. *douz cri ;* Z. *Dieu Crist ;* Y. *Crist Dieu.*
[37] Z. *ert ;* X et Y. *est beneürée.*
[38] J'ignore comment il faudrait couper ce mot : fallait-il lire *vangire,* à la manière de l'italien *vangelo,* ou *évangire ;* comme simple variante d'*évangile,* modifié pour la rime? Pareilles licences se rencontrent plus d'une fois à cette époque.
[39] Ce verbe doit avoir ici le sens de *trame pernicieuse, complot, combinaison rusée,* etc.
[40] Y et Z. *proisme.*
[41] X. *boidie.* Cf. *supra,* t. II, p. 129, not. 12.
[42] Nous avons conservé l'expression *être aux aguets,* et *guetter ;* ITAL. agguato.
[43] Y *nelui* (nului ?) *maufère.*
[44] X et Y. *l'autisme ;* LAT. altissimus.
[45] J'ai transporté à la fin de l'article précédent (p. 280) les vers qui se trouvaient ici dans tous mes mss., mais qui réellement complètent la première partie, en exposant le symbolisme de la couleur des colombes.

OBSERVATIONS.

Dans le *Physiologus* syriaque publié par Tychsen (p. 137, sq.), c'est tout simplement l'épervier, et non pas un dragon, qui dévore les colombes quand elles se séparent de la troupe de leurs compagnes ; car il ne peut rien contre elles lorsqu'elles sont réunies. Mais le dragon et l'arbre reparaissent, quoique sans colombes, dans la lettre attribuée au Prestre-Jean (F. Denis, *Le Monde enchanté*, p. 200). Il ne s'agit plus de guerre entre le dragon et les oiseaux, dans ce bizarre document sur les merveilles indiennes ; tout le souci du monstre est tourné vers le soin d'interdire l'approche de son arbre aux chrétiens qui viennent y recueillir le baume pour la préparation du chrême (*voyez*, ci-dessus, l'article 13, *De l'aspis*, t. II, p. 147-155). Malgré cette différence, il se pourrait que le récit prêté au prince-évêque d'Asie eût été puisé primitivement à la même source que le *Physiologus*, si ce n'est dans le *Physiologus* même. Cet arbre qui, selon le soi-disant *Prestre-Jean*, croît dans le voisinage du paradis terrestre, sans doute), ne devrait-il pas cette indication de localité à une interprétation maladroite du mot *paradexion* que nous avons vu passer à diverses formes plus ou moins insignifiantes dans les textes latins et français ? Il y aurait là matière à des recherches qui pourraient nous entraîner un peu loin, sans que les lecteurs fussent bien empressés de nous suivre dans une telle excursion. Cf. Mizald. *centur.* IX, § 97 ; fol. 135, v°.

ANCIENNES ÉTOFFES.

TROISIÈME MÉMOIRE.

PL. XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV.

Nous sommes contraints de suspendre ici la publication des Bestiaires pour ne pas trop grossir ce volume, déjà plus considérable que les premiers. La fin du *Physiologus* paraîtra dans le suivant et n'en occupera que quelques feuilles. Nous profiterons de l'espace qui nous sera laissé pour développer nos études précédentes sur l'orfévrerie, la sculpture, la peinture, et en particulier sur les tissus anciens : branche de l'archéologie, si négligée jusqu'à ce jour, et qui captive enfin l'attention.

Nous avons appris par un membre distingué de l'Académie de Berlin, M. le conseiller d'Olfers, directeur général des musées royaux de Prusse, que dans un congrès tenu à Nuremberg, dans l'automne dernier, les archéologues allemands ont exprimé hautement le vœu qu'on recueillît de toutes parts, avec soin, les anciens tissus de nature à faire mieux connaître l'histoire de l'industrie et de l'art. Nous nous félicitons de ce que l'abondante récolte qu'il nous a été donné de faire à Aix-la-Chapelle, à Ratisbonne, à Bamberg, à Eichstaed, ait pu contribuer à réveiller un zèle qui nous promet beaucoup. En France aussi notre collection commencée paraît avoir excité une heureuse émulation. Le public a été averti qu'un archéologue distingué, M. le chevalier de Linas, consacre les loisirs que permet sa fortune, à voyager à la recherche des mêmes monuments. Ces efforts nous confirment dans la pensée qu'au sein des inépuisables mines des antiquités chrétiennes, nous avons rencontré là un filon précieux. Nous le suivrons donc encore, et d'autant plus volontiers que nos propres voyages nous ont procuré récemment de bonnes rencontres.

Nous finissons ce volume en réunissant quatre étoffes espagnoles d'une époque dont nous n'avons pas encore publié de spécimens.

Le tissu de la planche XXXI a été dessiné sur des vitraux de Bourges, exécutés vers le

commencement du XV^e siècle. La composition, pleine de verve et de fantaisie, s'éloigne de plus en plus des traditions de simplicité et de grandeur sereine du XIII^e. Nous ne retrouvons même plus toute la grâce charmante et la haute distinction de certains dessins du XIV^e; mais pourtant quelle supériorité sur les compositions suivantes! Désormais, on le voit, l'imagination s'épuise, le goût perd sa finesse, l'art ogival décline et le moment approche où un rival plein de vie le rejettera dans le passé. Nous suivons les phases de cette décadence dans les trois dernières planches, dessinées en Espagne. La planche XXXII représente une riche étoffe de la cathédrale de Tolède, du milieu, à peu près, du XV^e siècle. Celle de la planche XXXIII, dans le trésor de la même cathédrale, affecte des formes qui ne peuvent appartenir, si j'en crois de nombreuses analogies, qu'à la fin du même siècle, au temps de Ferdinand et d'Isabelle. Enfin la planche XXXIV, tirée de nos souvenirs de Sarragosse, nous fait franchir les dernières années du XV^e siècle et entrevoir la molle et riche élégance de la Renaissance italienne.

Le quatrième volume des Mélanges s'ouvrira par un Mémoire de notre confrère et ami le P. Garrucci, Napolitain, de l'Académie d'Herculanum, sur les célèbres tombeaux païens trouvés dans les catacombes de Prétextat à Rome. Si ce travail n'est pas inédit, il est resté presque inconnu dans nos contrées, où la grande œuvre de M. Perret doit rendre sa connaissance plus importante. D'ailleurs des aperçus nouveaux nous sont offerts par l'auteur actuellement à Paris, et feront de l'édition française une œuvre à peu près nouvelle.

ARTHUR MARTIN.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES RENFERMÉS DANS LE TOME III ET PLANCHES QUI S'Y RAPPORTENT.

I. COURONNE DE LUMIÈRE D'AIX-LA-CHAPELLE ET MONUMENTS ANALOGUES DU MOYEN AGE.

Luxe du luminaire dans les églises. . . . P. 1
Diverses formes des lampes ecclésiastiques. . 12
Vases et ornements suspendus dans les églises à la manière des lampes. 22
Lampes en couronne. 33
Couronnes de lumière. 35
Couronne d'Aix-la-Chapelle. 40
Diverses couronnes semblables à celle d'Aix-la-Chapelle. 51

Estampes.

Lampes chrétiennes de Florence et de Rome. . Pl. I
Lampes et couronnes suspendues d'après d'anciennes peintures. II
Couronne de la lumière donnée par Frédéric Barberousse à Aix-la-Chapelle, vue verticale. III
Plan horizontal et détails. IV
Médaillons des huit béatitudes. V
Médaillons des grands mystères. VI
Fac-simile d'un médaillon à jour des béatitudes. VII
Fac-simile du médaillon central. S. Michel. . VIII
Détails des tourelles à jour. IX
Ornements gravés sur les tourelles. X
Dentelles à jour entre les tours. XI
Ancienne couronne de lumière à Rheims. . . XII

II. ANTIQUITÉS DE LA CATHÉDRALE DE FRISINGUE.

Le portail de l'empereur Frédéric et de Béatrix de Bourgogne. . . . . P. 63
La crypte, ses bas-reliefs et ses tombeaux. . 68
L'ancien reliquaire de la Sainte Larme de Vendôme, envoyé de Frisingue. 77
Peintures du bon et du mauvais ange au jugement dernier. 89
Pilier mystérieux. Sigfried et la Valkyrie enchantée. 94

III. ANCIENNES ÉTOFFES. II^e^ Mémoire.

Représentations empruntées à la mythologie persane et dessins divers . . . . P. 116

Estampes.

Etoffe de la chappe de S. Mesme à Chinon. . Pl. XIII
Etoffe conservée dans le cabinet de M. le comte de Lescalopier. XIV
Autres étoffes appartenant à la même collection. XV
Seconde étoffe trouvée dans l'intérieur de la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. . XVI
Nouveaux détails de l'étoffe trouvée dans le tombeau de Gunther à Munich. XVII
Etoffes conservées au Louvre, à Autun, au British-Museum XVIII

Etoffes d'Aix-la-Chapelle et de Ratisbonne. . Pl. XIX
Etoffe faisant autrefois partie de la collection de M. Dugué, à Paris. XX
Etoffes copiées sur un tableau de Wilton-House près de Salisbury. XXI
Etoffes d'après un tableau du palais de Westminster. XXII
Etoffes d'après des tableaux italiens à Londres. XXIII
Etoffes peintes sur bois dans la cathédrale de Séville. XXIV
Etoffes, l'une peinte sur verre, l'autre conservée au Louvre XXV
Etoffe peinte sur verre à Bourges. XXVI
Etoffe du pourpoint de Charles de Blois tué à la bataille d'Auray et autre dessin pris sur un tableau anglais. XXVII
Etoffe peinte sur pierre dans la cathédrale de Séville. XXVIII

IV. NOTE SUR UN AMULETTE CHRÉTIEN CONSERVÉ AU CABINET DES MÉDAILLES. . . P. 150

V. PUPITRE DE SAINTE RADEGONDE CONSERVÉ DANS LE COUVENT DE SAINTE-CROIX, A POITIERS. 157

VI. DU CHRISTIANISME DE QUELQUES IMPÉRATRICES ROMAINES AVANT CONSTANTIN. . . 163

Julia Manæa. — Otacilia Severa. — Sainte Tryphonia. — Salonine, sainte Serena.

VII. DES SIGNES DE CHRISTIANISME SUR QUELQUES MONUMENTS NUMISMATIQUES DU III^e SIÈCLE.

Médaillon de Trajan. — Médaille d'Apamée. 196

Estampes.

Noé dans l'arche, peinture dans les Catacombes de Rome. . . . . Pl. XXIX
Noé sortant de l'arche, bas-relief des premiers siècles. XXX

VIII. BESTIAIRES.

Suite du tome II, p. 106-232.

Hyène . . . . P. 203
Fulica, herodius, héron?. 208
Crocodille et ichneumon. 212
Chèvre. 218
Centicore. 223
Ane sauvage. 224
Singe. 230
Cygne. 233
Huéran (effraie?). 234
Panthère. 235
Perdrix. 247
Lacovie, baleine. 251
Assida, autruche. 257
Tourterelle. 262
Mésange. 265
Cerfs. 266
Salamandre. 271
Taupe. 274
Colombe. 275
Dragon, l'arbre peredexion et les colombes. . 283

IX. ANCIENNES ÉTOFFES. 3^e Mémoire.

Estampes.

Etoffe dessinée sur des vitraux de Bourges. Pl. XXXI
Etoffe conservée à Tolède. XXXII
Etoffe conservée à Tolède. XXXIII
Etoffe dessinée à Sarragosse XXXIV

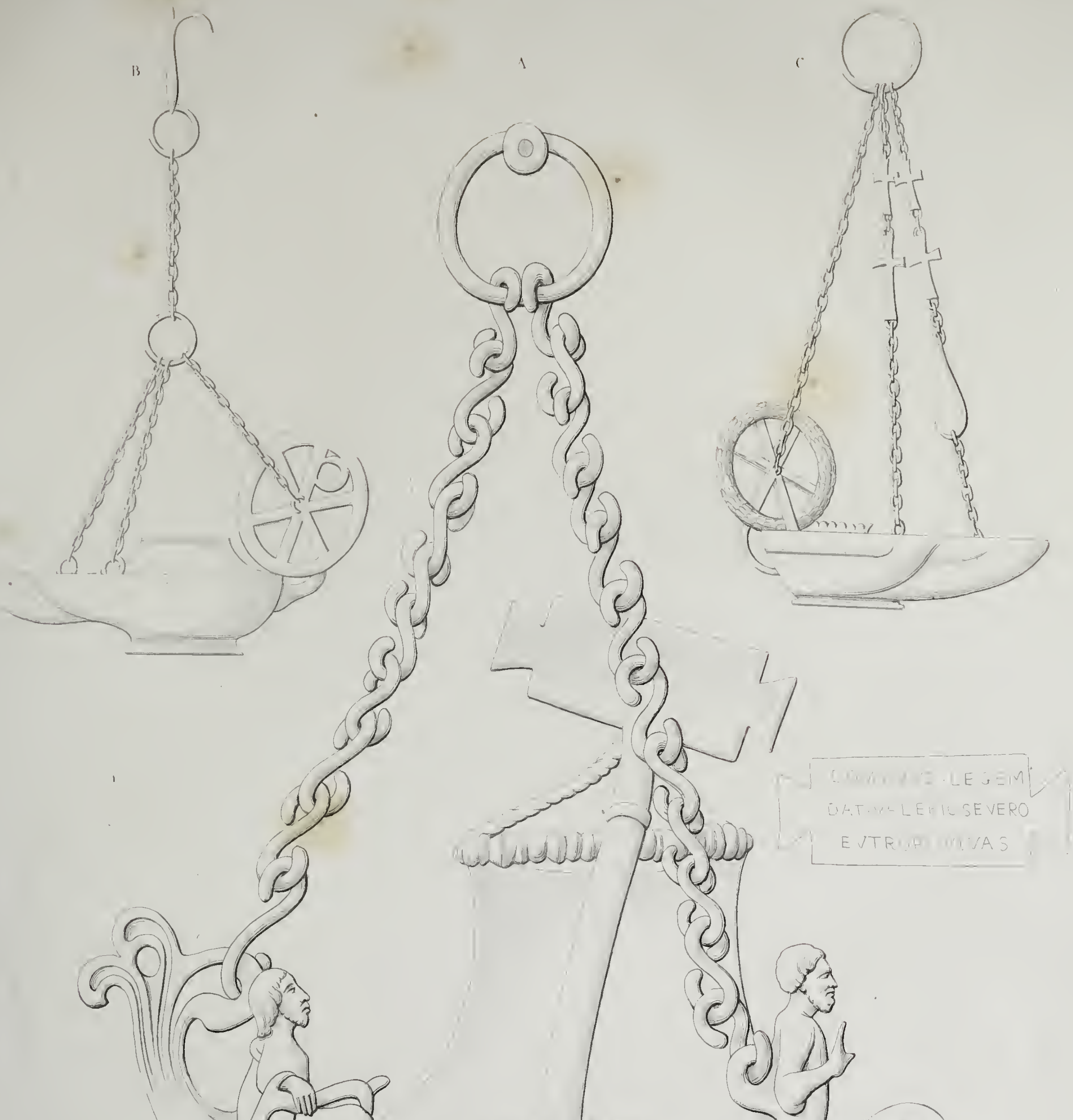

LAMPES CHRETIENNES

A. MUSÉE DE FLORENCE. B. C. MUSÉE DU VATICAN.

Impʳ par F. Don 3, r. Hautefeuille, Paris

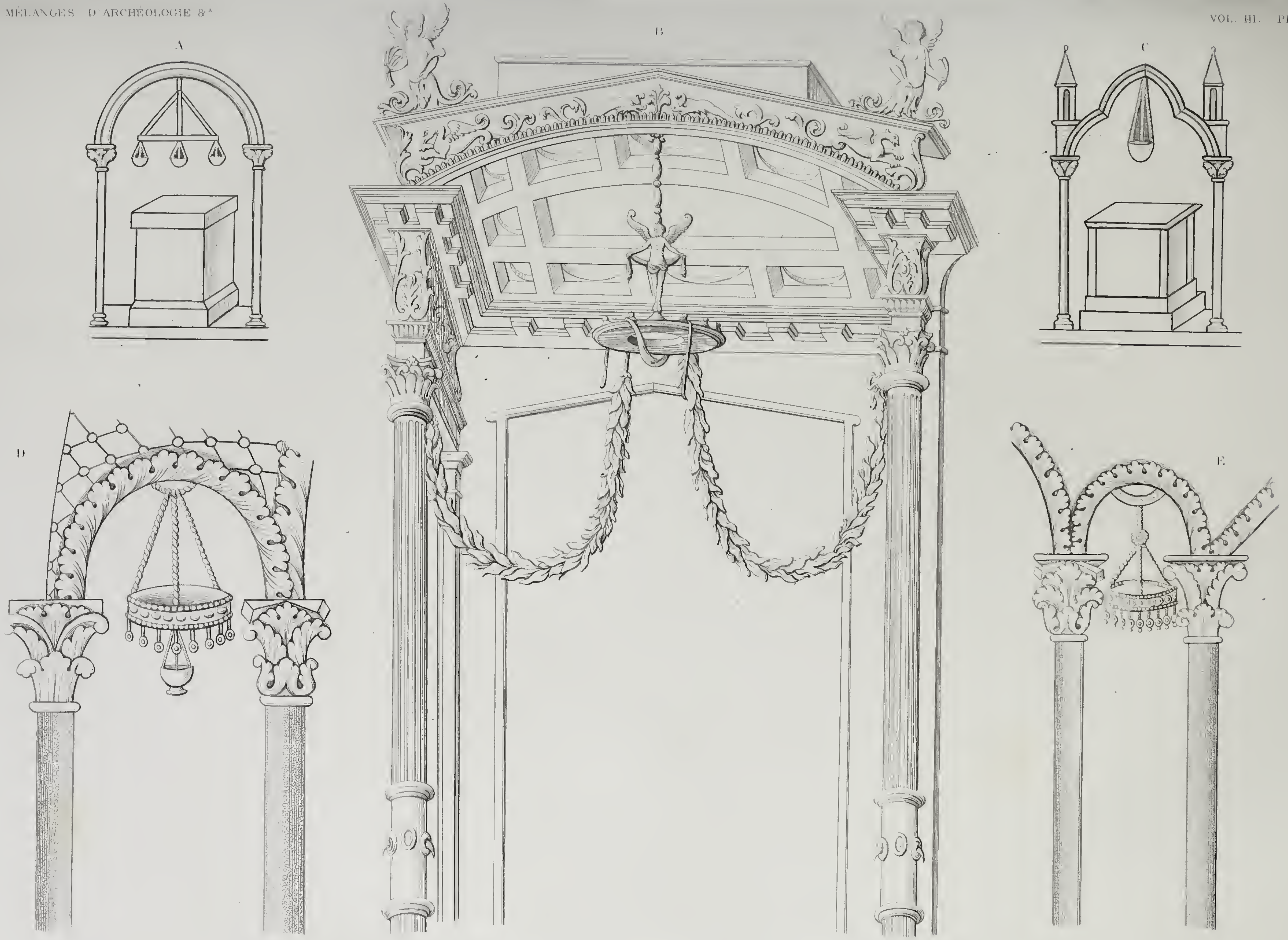

LAMPES ET COURONNES SUSPENDUES

A. C. VITRAUX DE CLERMONT B. PEINTURE DE PORTICI D. E. MSS. DE BAMBERG (À MUNICH)

Imp. par l'Hen ... Paris

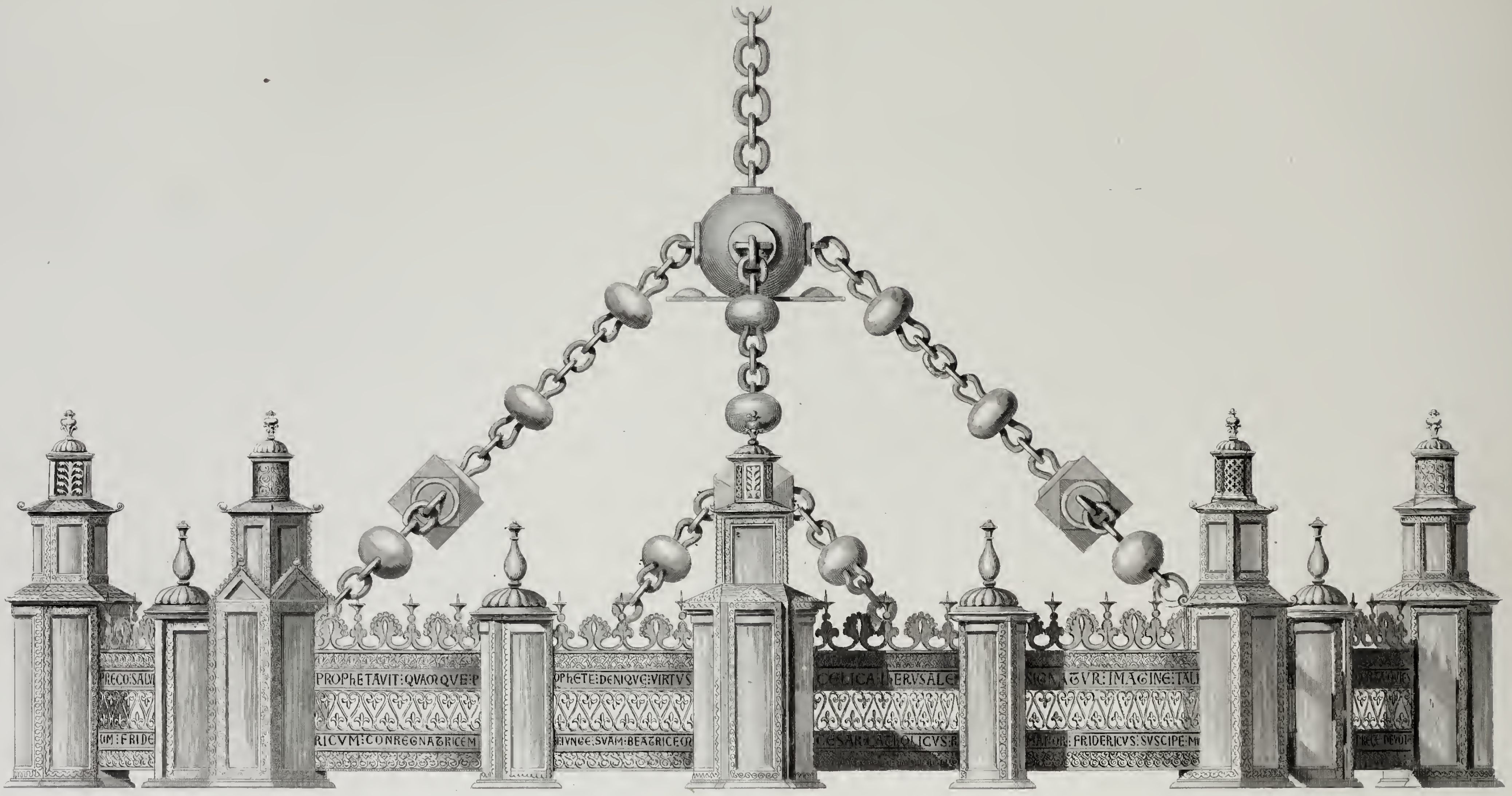

Échelle de 10 cent. pour 1 mèt.

COURONNE D'AIX-LA-CHAPELLE

VUE VERTICALE.

Imp.r par P. Dien, 32, r. Hautefeuille, Paris.

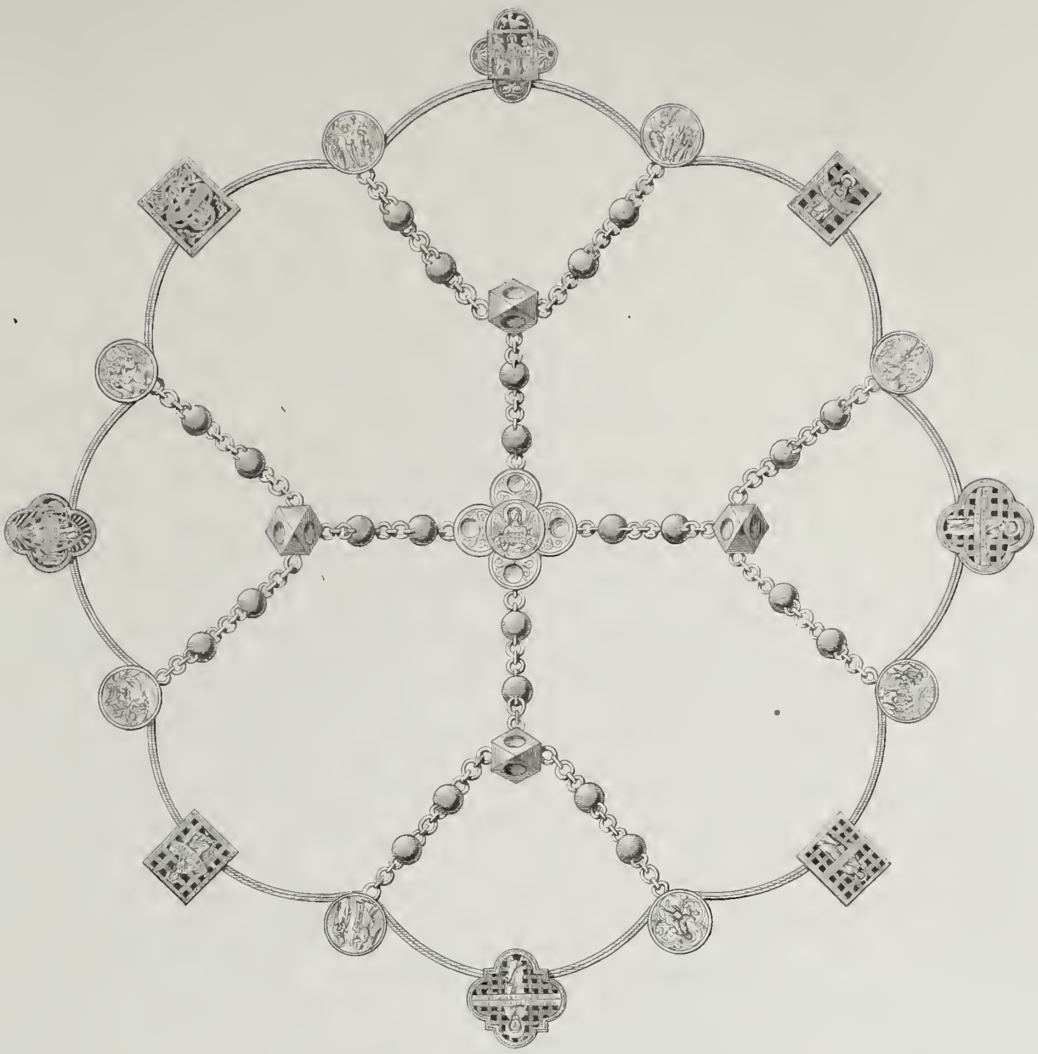

5 centimetres pour metre

COURONNE DE LUMIÈRE À AIX-LA-CHAPELLE

PLAN HORIZONTAL, ET DÉTAILS

Impr par P Dien 32 r Hautefeuille Paris.

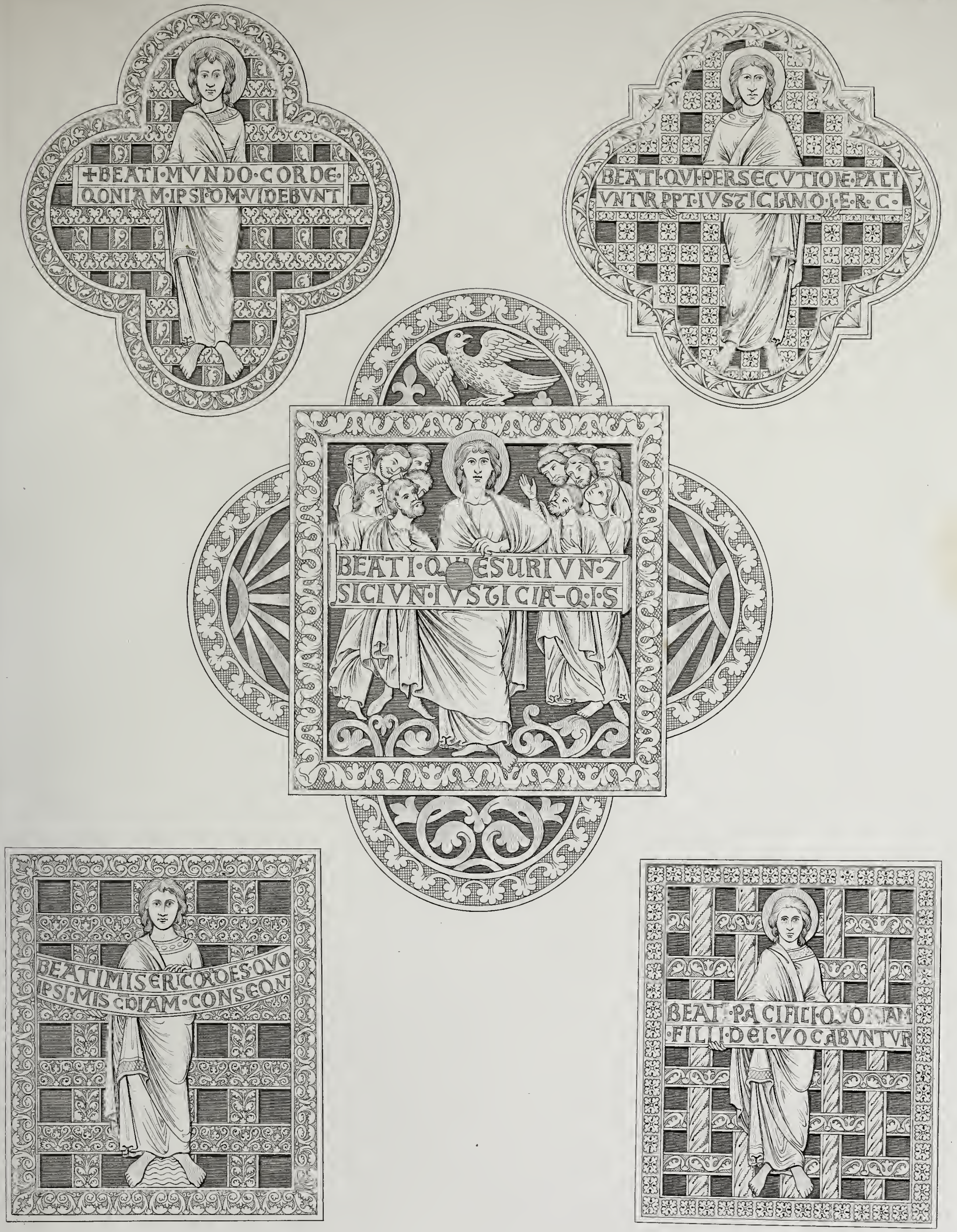

COURONNE D'AIX-LA-CHAPELLE

DÉTAILS DES MÉDAILLONS.

Imp. par P. Dien 3, r. Hautefeuille Paris

COURONNE D'AIX-LA-CHAPELLE

DÉTAILS DES MÉDAILLONS

Impᵉ par P. Dien 30, Hautefeuille Paris

ÉGLISE DE N D A AIX LA CHAPELLE

COURONNE DE LUMIÈRE

Gr NAT

AUX 3/4

ÉGLISE DE N. D. A AIX LA CHAPELLE

COURONNE DE LUMIÈRE.

Imprimé en Couleurs par Lemercier

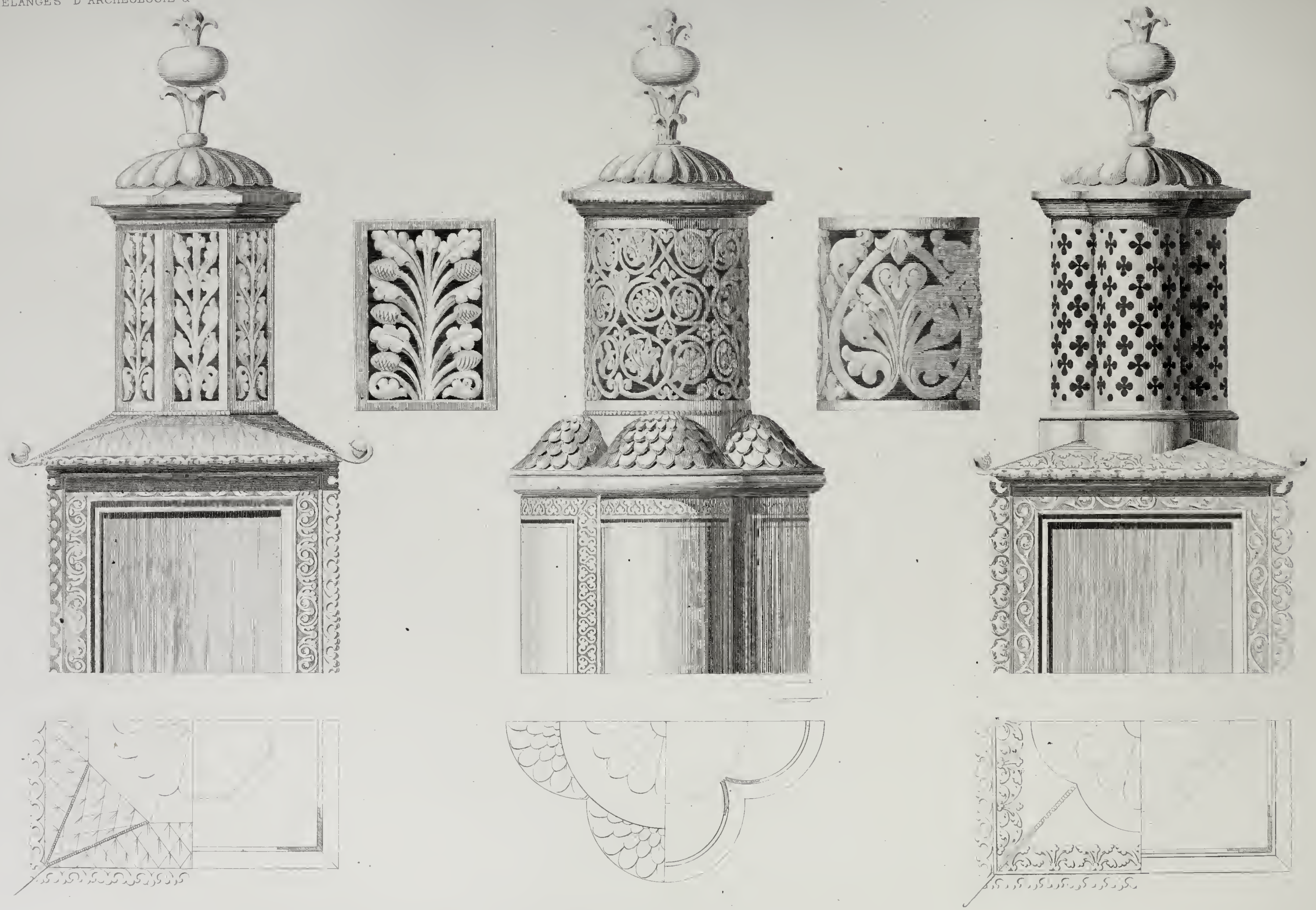

COURONNE D'AIX-LA-CHAPELLE

DÉTAILS DES TOURELLES A JOUR

Imp. par P. Dien 3, r. Hautefeuille, Paris

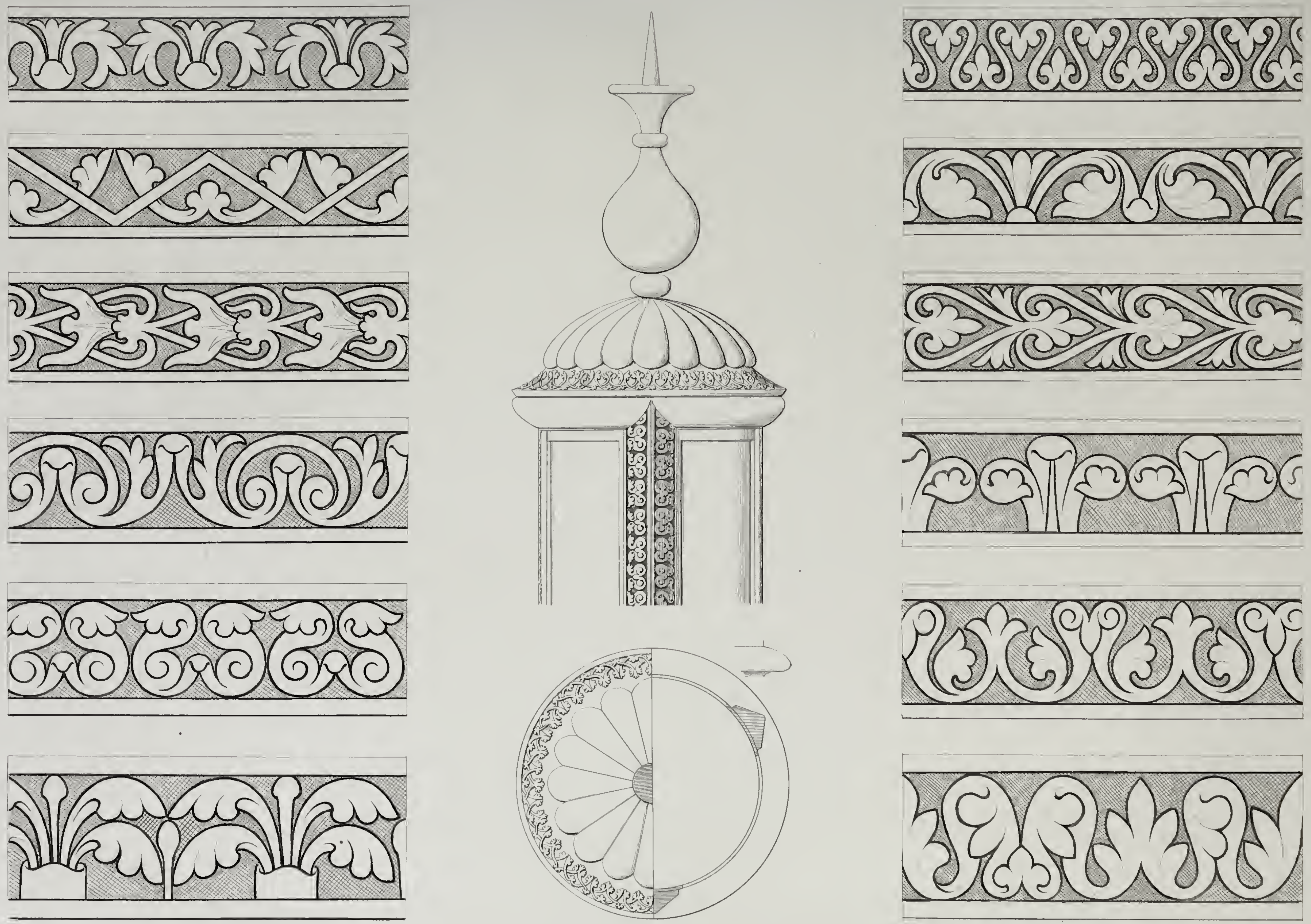

EGLISE DE N.D. A AIX-LA-CHAPELLE

COURONNE DE LUMIÈRE.

Imp. par l' Dien 3, r. Hautefeuille, Paris

COURONNE D'AIX-LA-CHAPELLE

DÉTAILS DE LA DENTELLE ENTRE LES TOURS

Impʳ par P. Dien, 3. r. Hautefeuille Par.

B

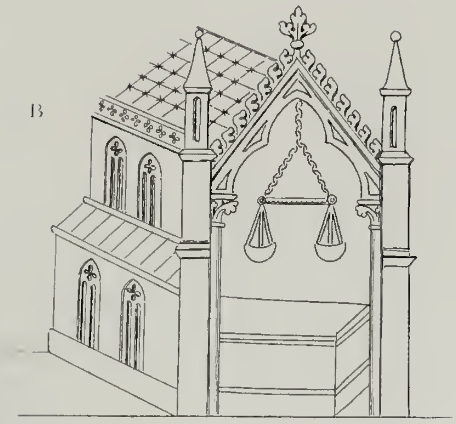

A

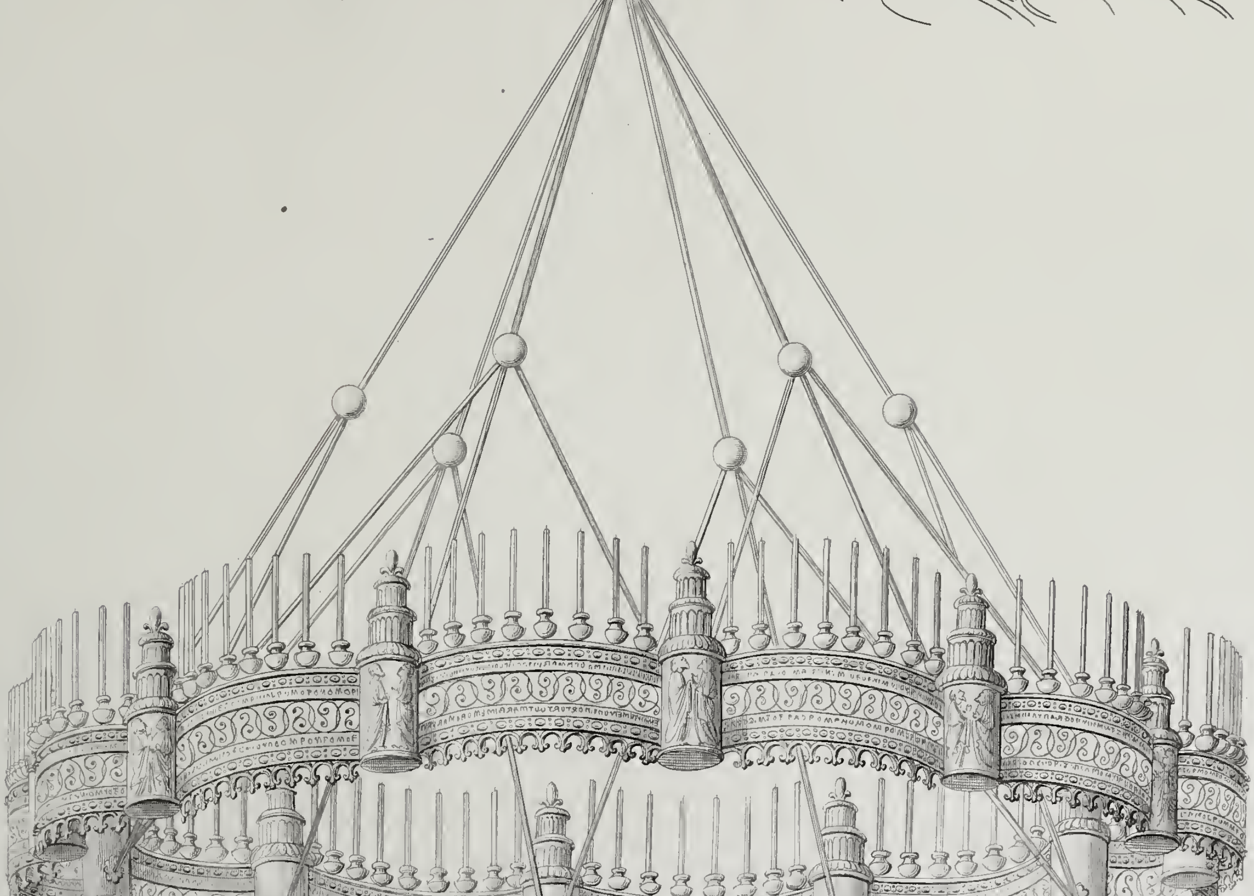

C

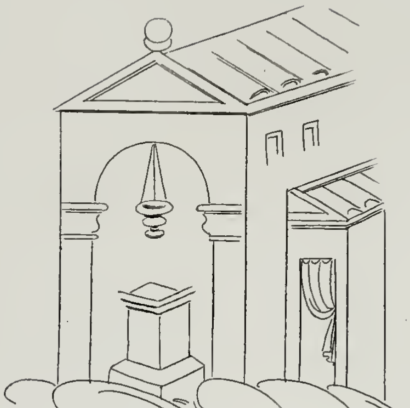

A. COURONNE DE REIMS

B. VITRAIL DE CLERMONT.   C. MINIATURE DE LONDRES

Impr par C. Dion r. Hautefeuille, 32 Paris

ÉTOFFE

DE LA CHAPPE DE S. MESME À CHINON

ÉTOFFE DU CABINET DE M. LE Cte DE LESCALOPIER

Chromolith. Lemercier, Paris

A.B ÉTOFFES DU CABINET DE M. LE C^TE DE LESCALOPIER

A

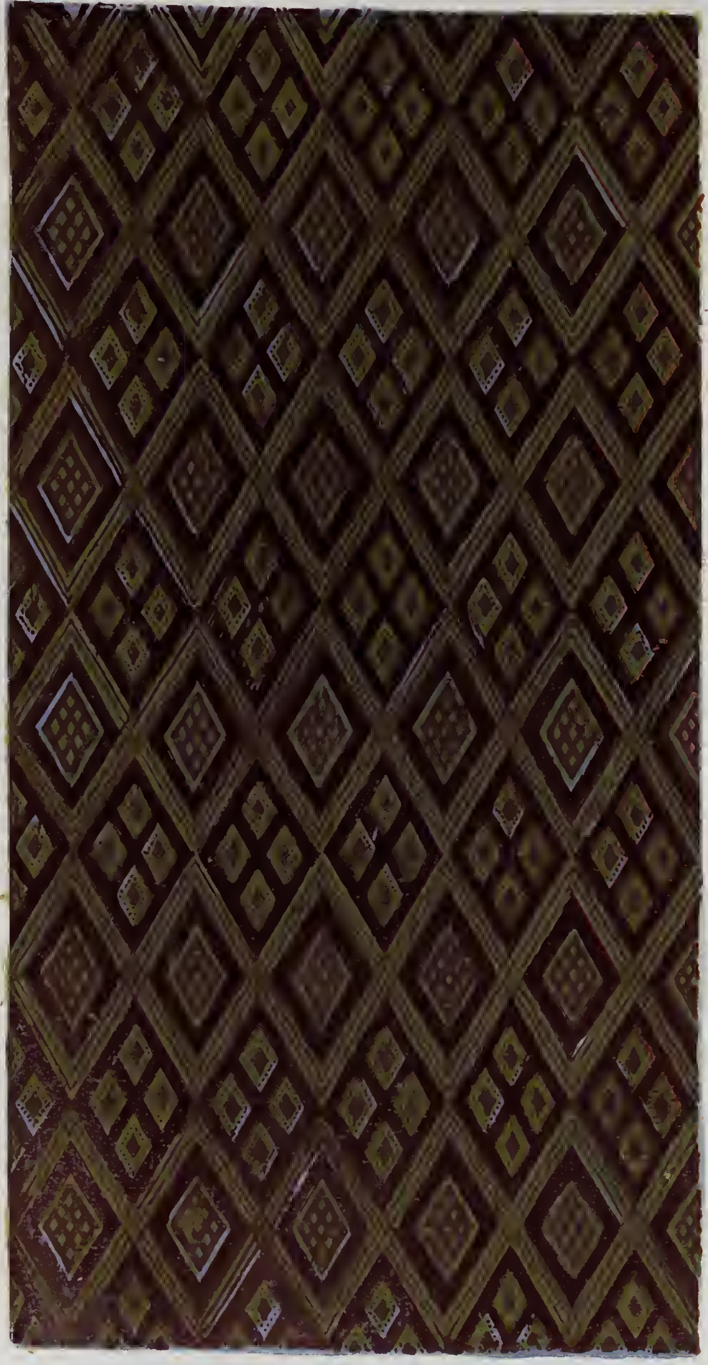

B

Chromolith. Lemercier, Paris.

ÉTOFFE DE GUNTHER (VOL II). DÉTAILS

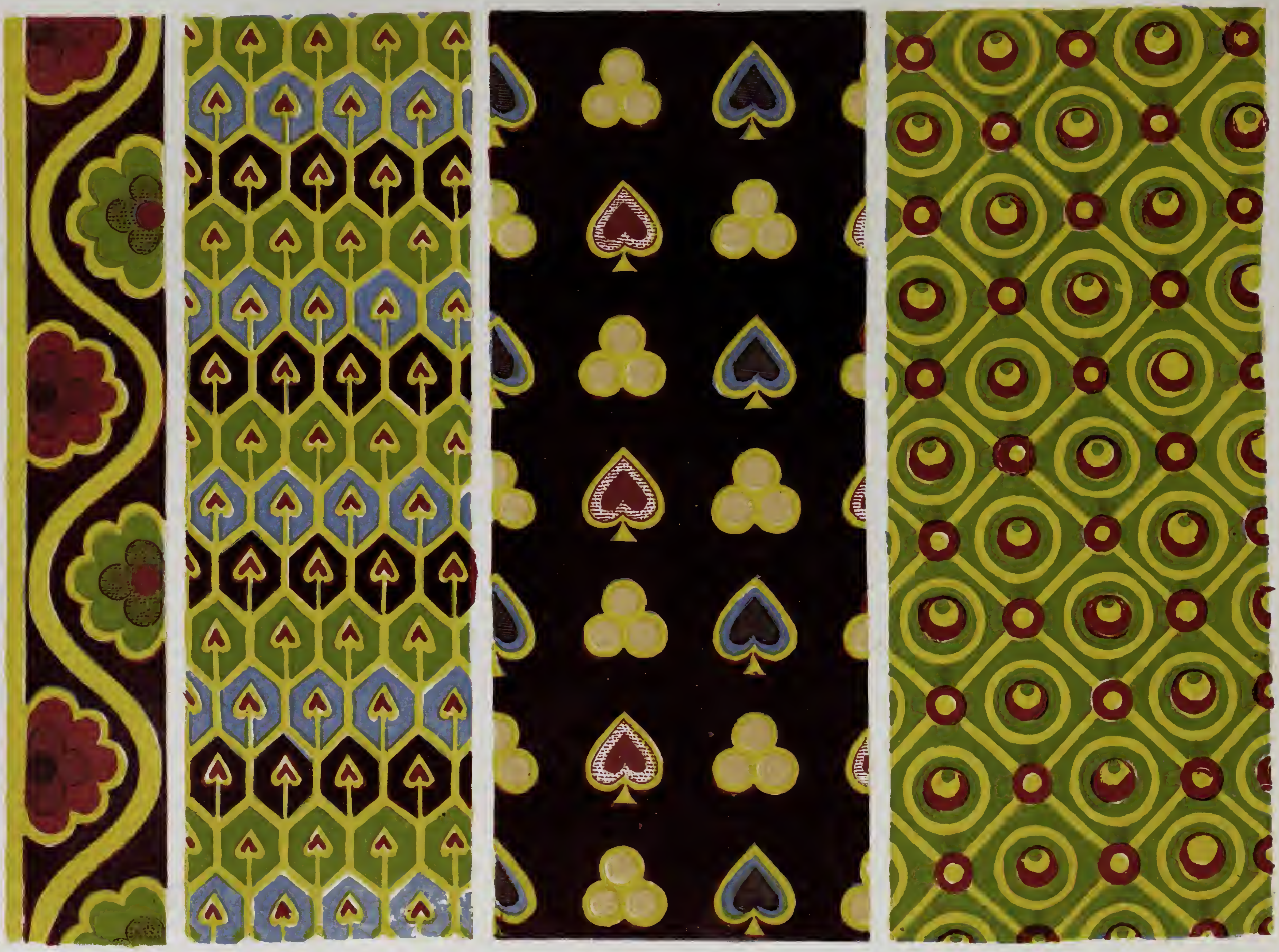

Chromolith. Lemercier, Paris

ÉTOFFES CONSERVÉES A AU LOUVRE. B A AUTUN C. AU BRITISH MUSÉUM

A B C

Chromolith Lemercier, Paris.

ÉTOFFES

A D'AIX LA CHAPELLE B DE S^T EMMERAN A RATISBONNE

A

B

Chromolith Lemercier Paris

ÉTOFFE

APPARTENANT AU CABINET DE M. [illegible] À PARIS

Chrom. lith. Lemercier Paris

A.B ÉTOFFES PRISES SUR UN TABLEAU A WILTON HOUSE PRÈS DE SALISBURY

A

B

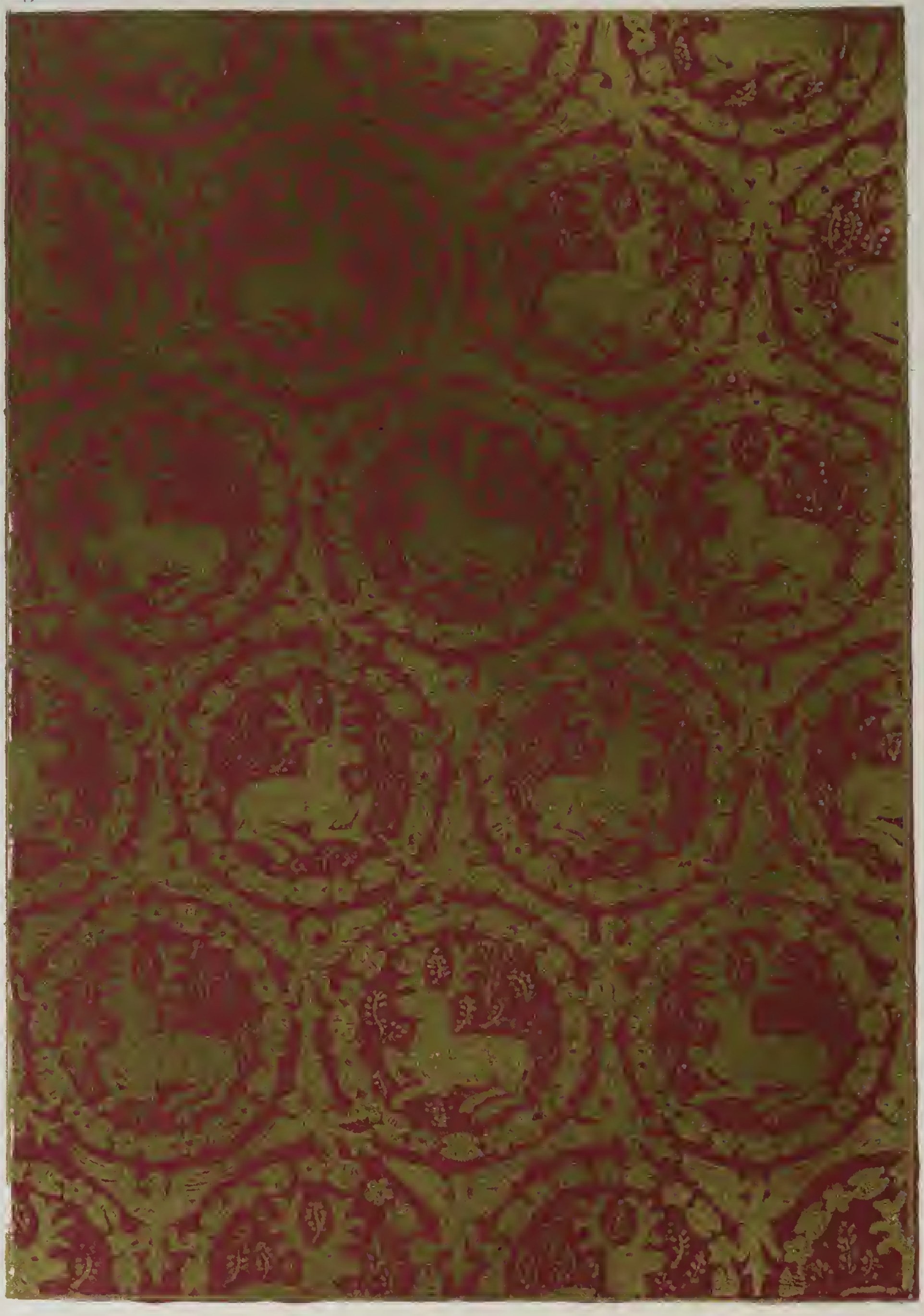

Chromolith. Lemercier, r. de Seine 57, Paris

A B. ÉTOFFES PRISES SUR UN TABLEAU A WESTMINSTER

A

B

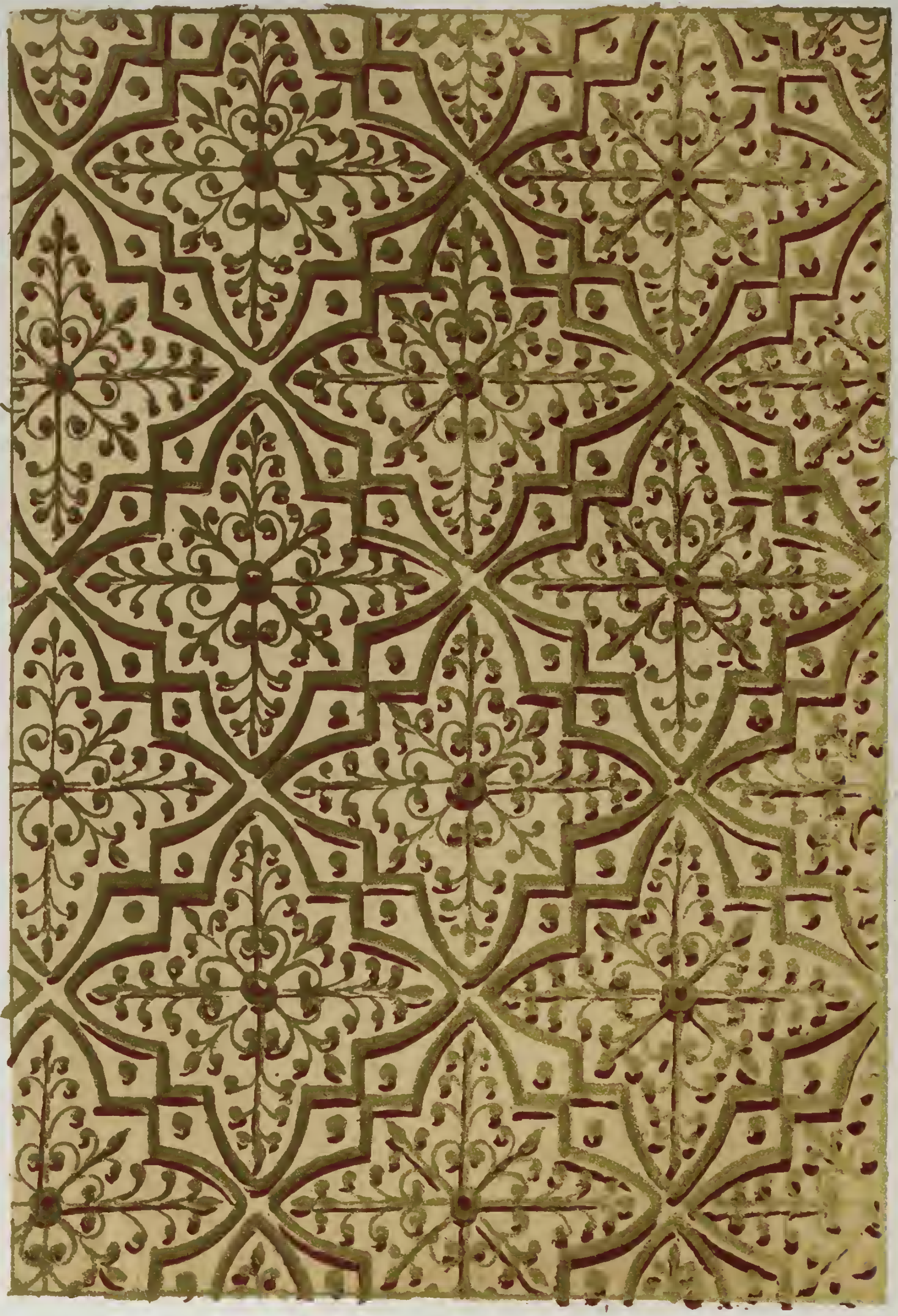

Chromolith. Lemercier, r. de Seine 57, Paris

ÉTOFFES

D'APRÈS DES TABLEAUX ITALIENS A LONDRES

Chromolith. Lemercier, 57 r de Seine, Paris.

ÉTOFFES
PEINTES SUR BOIS DANS LA CATHÉDRALE DE SÉVILLE

A. ÉTOFFE PEINTE SUR VERRE A BOURGES
B. ÉTOFFE CONSERVÉE AU LOUVRE

A

B

Chromolith Lemercier r. de Seine à Paris

ÉTOFFE
PEINTE SUR VERRE A BOURGES

Chromolith Lemercier & Cie r. de Seine Paris

A. POURPOINT DE CHARLES DE BLOIS.

B. ÉTOFFE PRISE SUR UN TABLEAU A LONDRES.

A

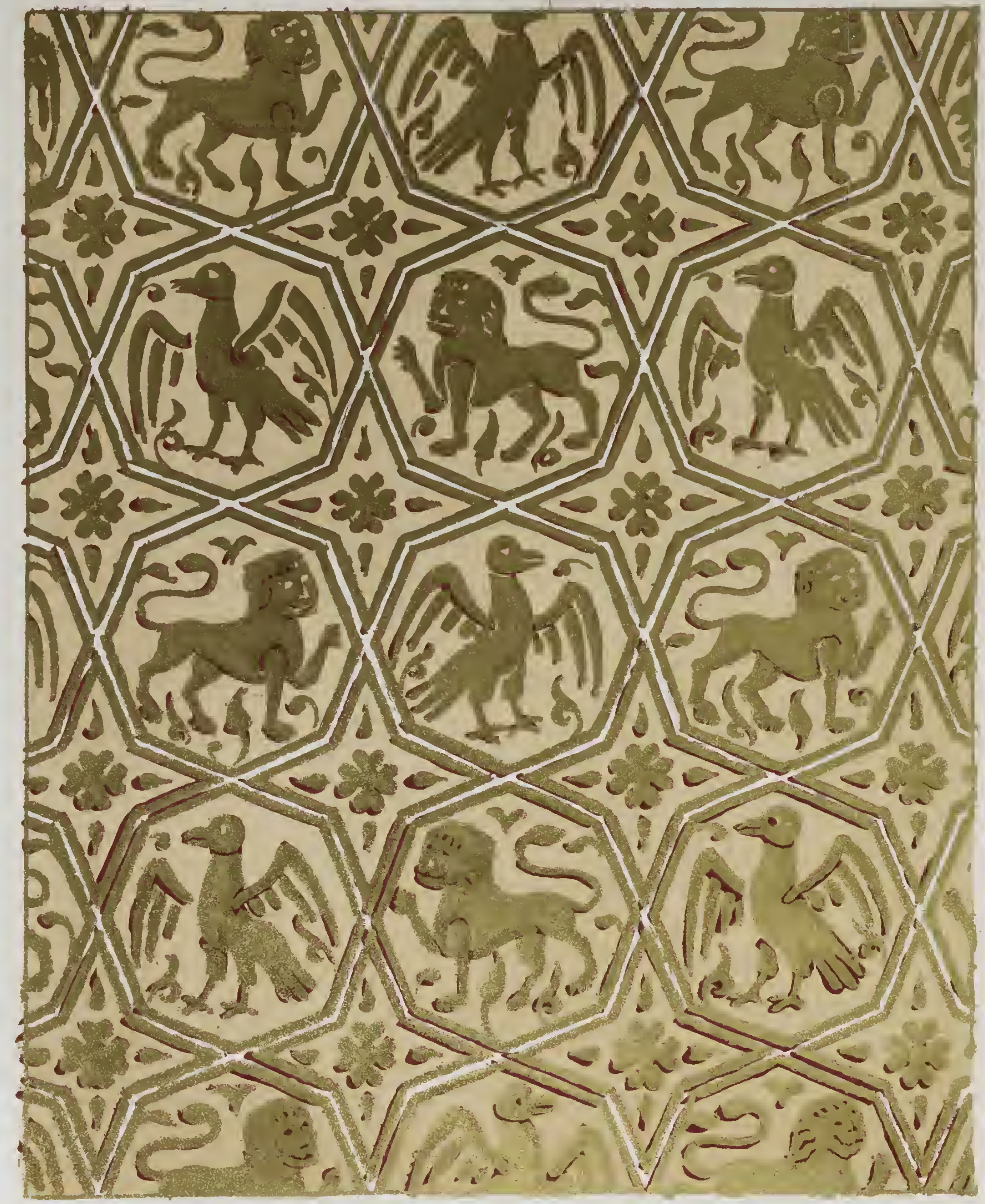

B

Chromolith. Lemercier, r. de Seine 57, Paris

A.B. ÉTOFFES PRISES SUR UN TABLEAU DANS LA CATHÉDRALE DE SÉVILLE

A

B

Chromolith. Lemercier, r. de Seine 57, Paris

Savinien Petit

Emile Beau

Dessiné par Savinien Petit · Lith. Hangard Maugé Paris · Lith par Emile Beau

A. M., del.

Typogr. Ernest Meyer, 3, rue de l'Abbaye à Paris.

ÉTOFFE

DESSINÉE SUR DES VITRAUX DE BOURGES.

A. M. del.

Typogr. Ernest Meyer, rue de l'Abbaye à Paris.

ÉTOFFE

DANS LA CATHÉDRALE DE TOLÈDE

A. M. del

Typogr. Ernest Meyer, 3 rue de l'Abbaye, à Paris.

ÉTOFFE

DANS LA CATHEDRALE DE TOLEDE.

V. M., del

Typogr. Ernest Meyer, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

ÉTOFFE A SARAGOSSE

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE.

IV.

SE VEND AUSSI :

A Paris, Chez DUMOULIN, quai des Augustins ;
VICTOR DIDRON, place Saint-André-des-Arcs, 30 ;
A. FRANCK, rue Richelieu, 67 ;
JULES RENOUARD ET Cie, rue de Tournon, 6.

A Londres, Chez MM. DOLMAN, New-Bond street, 61 ;
BARTHÈS ET LOVELL, Great Malborough street, 14 ;
BURNS, 17, Portman street, Portman square.

A Bruxelles, Chez M. DEWAGENEER.

A Saint-Pétersbourg, Chez M. FERDINAND BELLIZARD.

A Moscou, Chez MM. GAUTIER ET MONIGHETTI.

A Manheim, Chez MM. ARTARIA ET FONTAINE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

MÉLANGES
D'ARCHÉOLOGIE,
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,

RÉDIGÉS OU RECUEILLIS

PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

(CHARLES CAHIER ET ARTHUR MARTIN).

COLLECTION DE MÉMOIRES

sur l'Orfévrerie ecclésiastique du moyen âge, etc.;
sur les Miniatures et les anciens Ivoires sculptés de Bamberg, Ratisbonne, Munich, Paris, Londres, etc.;
sur des Étoffes byzantines, arabes, etc.;
sur des Peintures et Bas-Reliefs mystérieux de l'époque carlovingienne, romane, etc.

VOLUME IV.

A PARIS,
CHEZ M^ME^ V^E^ POUSSIELGUE-RUSAND, ÉDITEUR,
Rue Saint-Sulpice, n. 23.
1856

« Facta veterum, exclusis defectibus, innovemus : et nova vetustatis gloria vestiamus. »

CASSIDOR. *Epist.*, VII, 15 (ed. Garet, t. I, 110).

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

LES MYSTÈRES

DU SYNCRÉTISME PHRYGIEN

DANS LES CATACOMBES ROMAINES DE PRÉTEXTAT.

(*NOUVELLE INTERPRÉTATION.*)

On découvrit, au siècle passé, dans les catacombes de Prétextat, des peintures en complet contraste avec celles des tombeaux ordinaires de la primitive Église. Sur ces peintures, d'ailleurs étranges, se lisaient les noms de *Mercure,* de *Pluton,* des *Destins,* d'*Alceste.* Était-ce une œuvre chrétienne? Était-ce le fruit d'une invasion du polythéisme dans le sanctuaire des martyrs? Chacune de ces opinions avait ses difficultés à résoudre. Admettre que les premiers fidèles eussent toléré auprès des ossements sacrés de leurs frères, ceux des ennemis de leur foi, n'était-ce pas contredire les antiques traditions romaines, et attaquer l'honneur des catacombes? Soutenir, au contraire, que des symboles tout païens eussent été représentés par des mains chrétiennes et envisagés par les fidèles comme des images indifférentes ou l'expression de leurs propres croyances, n'était-ce pas renverser ce que nous savons de leur invincible horreur pour les pratiques de l'idolâtrie? Encore une fois, quelque parti que l'on prît, la question était embarrassante; mais, avant tout, il fallait constater sérieusement les faits, et chercher la vérité. L'Église ne l'a jamais redoutée et ne saurait la craindre, puisque les vérités sont sœurs.

Le premier qui ait abordé le sujet dont nous traitons, est Bottari (*Rom. sott.*, t. III, p. 111 et 218), mais cet habile homme a été trop mal servi par son dessinateur pour se faire une juste idée du monument que, sans doute, il aura négligé de voir par lui-même. Selon lui, le personnage nommé Vibia (*V.* p 5, 7 et 8) est une vierge chrétienne dont un peintre ignorant a représenté la mort d'après les symboles reçus dans l'art païen. La scène du jugement est, à ses yeux, l'image de la parabole des cinq vierges sages assistées d'un ange et accueillies par l'époux et l'épouse de l'Évangile. Plus loin, se célèbre la fête des noces éternelles où Vibia est introduite par son bon ange. Vivement intéressé par les souvenirs classiques dont la présence était avouée par Bottari, le savant M. Raoul Rochette a fait du même monument l'objet d'une attention spéciale dans son premier Mémoire sur les antiquités chrétiennes (*Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII), et ne craint pas d'appeler nos tableaux (p. 158) « une des peintures des catacombes la plus complète, la plus riche en détails curieux et intéressants, et, sans doute aussi, la plus voisine du berceau du christianisme. » L'interprétation de Bottari, qui lui « paraît infiniment plausible, » ne s'éloignerait de son idée (p. 147) « qu'en un point essentiel : c'est que la représentation du banquet céleste a dû être empruntée, dans tous ses détails (et non en quelques-uns seulement), d'une composition antique; » à plus forte raison les autres sujets. D'où il conclut que notre tombeau montre « de quelle manière une foule d'images et de symboles du paganisme avaient pu se glisser sur les monuments de cet âge, par l'effet d'une longue habitude des artistes chargés de ces travaux, ou par suite d'une sage condescendance. »

Ni l'une ni l'autre de ces opinions ne purent satisfaire l'auteur des *Monuments du christianisme primitif*. Aussi, chargé du soin des catacombes, il n'eut longtemps rien plus à cœur que de retrouver les peintures, objets de ces discussions. Une nouvelle étude des figures et des inscriptions pouvait seule fournir une base certaine d'appréciation; mais dans le dédale infini des voies souterraines, comment retrouver ces peintures dont la place n'était plus connue? Enfin, après cinq années d'exploration, la torche des gardiens vint à leur rendre le jour. Le P. Marchi put enfin satisfaire son impatiente curiosité, et tenir la preuve des convictions qu'il s'était faites, convictions que M. Raoul Rochette partage aujourd'hui. Il m'a été donné, à mon tour, de voir les originaux de mes yeux, et je puis par conséquent garantir la fidélité des dessins confiés au crayon exercé et sûr de M. Ruspi. Ce sont ces dessins que j'offre ici au public savant, avec les observations qu'une étude attentive m'a suggérées.

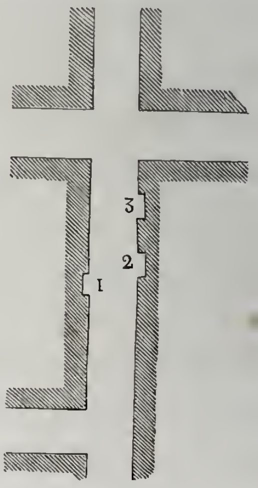

Les trois tombeaux dont nous allons réunir les inscriptions et les peintures, se trouvent rapprochés dans un petit corridor creusé presque au-dessous de l'antique chapelle : *Domine, quò vadis?* J'en donne ici le plan avec l'indication des tombeaux dans l'ordre que

nous allons suivre. Les trois monuments sont des *arcosolium,* espèce de tombeau formé d'un cercueil (*solium*) renfermant le corps, et d'une arcade appuyée sur le cercueil et de la même profondeur [1].

I

PREMIER TOMBEAU.

VINCENTIUS ET VIBIA. — DESCRIPTION.

Le premier *arcosolium* est orné de peintures à l'extérieur et à l'intérieur de l'arcade. A l'extérieur, on lit au-dessus du cintre l'inscription suivante, que je coupe ici en deux parties pour la donner en *fac simile :*

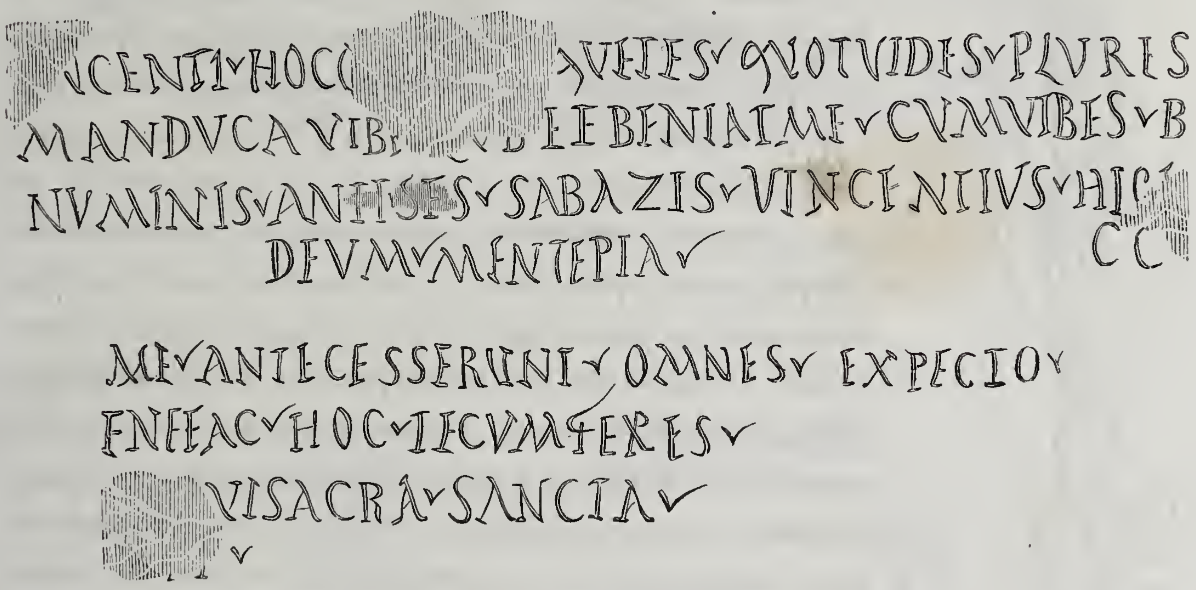

. . . . ncenti - hoc o . . . . qnetes - quot vides - plures me - antecesserunt - omnes - expecto.
manduca vibe lude et beni at me - cum vibes - benefac - hoc - tecum feres.
Numinis - antistes - Sabazis - Vincentius - hic - est qui sacra - sancta.
deum.- mente pia - coluit.

[1] Le P. Marchi a le mérite d'avoir fait connaître cette ancienne expression d'après une inscription chrétienne du musée Kircher, inscription que j'ai lue de la sorte :

DOMVS ETERNALIS
AVR CELSI ET AVRILAR
ITATIS CONPARI M
EĒS FECIMVS NOBIS
ET NOSTRIS ET AMIC
IS ARCOSOLIO CVM P
ARETICVLO SVO IN PACEM.

c'est-à-dire : *Domus æternalis Aurelii Celsi et Aureliæ Hilaritatis comparis meæ. Fecimus nobis et nostris et amicis arcosolium cum parieticulo suo. In pace.*

Au-dessous de l'inscription, et des deux côtés de l'ouverture, montent deux plantes en partie fantastiques; mais qui ne sont pas sans rapport avec le palmier. Autour d'elles grimpe en spirale une branche légère qui pourrait indiquer l'amandier. Le palmier était consacré à Bacchus Sabazius et à Mithras; et l'amandier, à la déesse de la nature, la Cybèle phrygienne. Ce dernier arbrisseau tirait son origine du sang impur d'Agdestis, et Attis était né de son fruit.

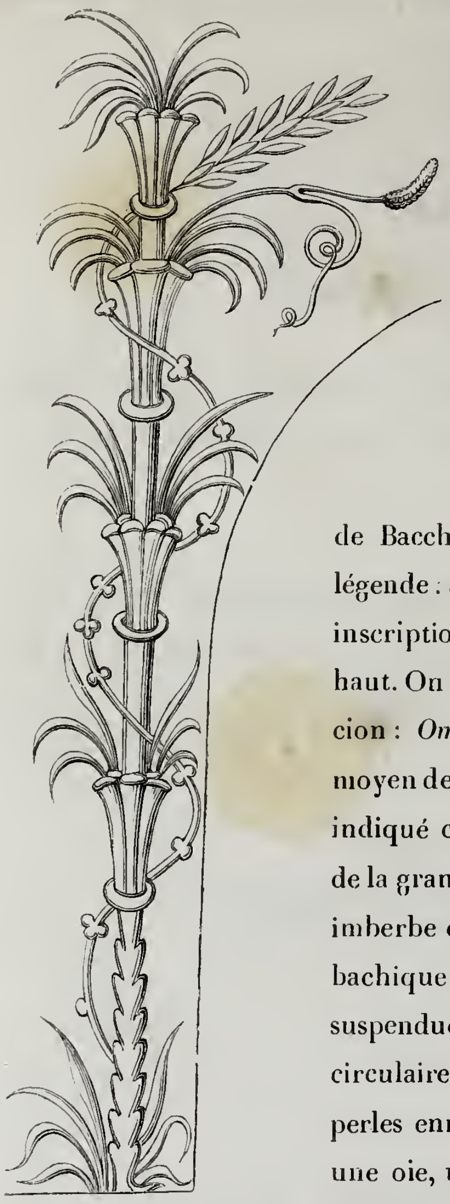

On voit, dans l'intérieur de l'arcade, quatre peintures : l'une en face sur le mur du fond, et les autres contre l'intrados de la voûte suspendue sur le cercueil. Nous commencerons par le sujet placé sous la voûte, à droite du spectateur.

Nous avons devant les yeux un banquet de sept prêtres de Bacchus : le peintre a eu soin de nous l'apprendre dans la légende : SEPTEM PII SACERDOTES. L'usage d'ajouter aux tableaux des inscriptions explicatives aujourd'hui si précieuses, remonte assez haut. On lit dans Pétrone (Amstel. 1669, p. 80), que chez Trimalcion : *Omnia diligenter curiosus pictor cum inscriptione reddiderat.* Au moyen de la nôtre VINCENTIVS, nous savons que le pontife sabazien, indiqué comme le propriétaire du tombeau dans la partie métrique de la grande inscription, figure ici sous les traits d'un jeune homme imberbe et couvert d'un haut bonnet phrygien. La salle du banquet bachique est embellie, comme pour une fête, de guirlandes de fleurs suspendues au plafond, et le coussin d'appui autour de la table semi-circulaire (σῖγμα) est splendidement brodé de perles. Des rangées de perles enrichissent aussi les quatre plats où l'on a servi aux pontifes une oie, un lièvre, un pâté et un poisson. Huit pains ronds et divisés par des raies croisées et peintes en rouge accompagnent les plats. Tous les convives portent la tunique et le manteau, mais de diverses manières. L'un des prêtres tient un pain, trois autres des vases à boire. Deux sont imberbes et trois seulement ont la tête couverte d'une coiffure conique recourbée au sommet et descendant sur l'épaule gauche. Ces thiares et le manteau des mêmes personnages sont de pourpre.

Vis-à-vis ce premier tableau, à gauche du spectateur, se voit le suivant :

Une jeune femme du nom de Vibia est ravie par Pluton et entraînée sous terre : **ABREPTIO VIBIES ET DISCENSIO.** Le dieu des morts couronné de lauriers vient de saisir sa proie et de monter sur son char traîné par quatre chevaux bai-foncé, guidés par Mercure. Une barbe épaisse tombe sur la poitrine nue de Pluton et son manteau de pourpre flotte au vent. La longue robe blanche de Vibia a d'étroites manches et est recouverte en partie par un manteau vert. Le dieu psycopompe tient son caducée de la main droite, et de la gauche les rênes du quatrième cheval à gauche, pour diriger le char vers le lieu où doit s'opérer la descente aux enfers. Déjà son pied gauche a quitté le sol terrestre et s'avance vers un grand vase renversé, l'ouverture en avant. Mercure porte une courte tunique verte et un manteau de pourpre agrafé au-dessous de l'épaule gauche. Entre les deux sujets précédents se développe la grande scène du jugement.

Le Dieu père, **DISPATER**, est assis sur un trône de pierre avec sa compagne **ABRACVRA.** A leur gauche, l'envoyé infernal **MERCVRIVS NVNTIVS**, armé du caducée et de la verge[1], précède deux femmes où nous reconnaissons Vibia, suivie d'Alceste : **VIBIA. ALCESTIS.** Il les présente aux deux divinités assises, et aux trois destins divins : **FATA DIVINA.** Pluton, couronné de lauriers dans son rapt de Vibia, est ici couronné de fleurs. Il porte le même manteau de pourpre, et sur les genoux une bande d'étoffe bleue. La déesse est vêtue en vert de mer. Les vêtements de Mercure sont de la même couleur que précédemment, et les cinq autres personnages sont peints, en y comprenant le visage, d'un vert pâle qui semble indiquer des ombres. On remarquera, parmi les **FATA** deux femmes séparées par un homme barbu[2] : tous les trois ont la tête

[1] *Quem caduceum et virgula Mercurium indicant* (*Apul. Miles.*, L. X., p. 346, Paris, 1688). C'était la manière ordinaire de représenter Mercure à l'époque de nos monuments.

[2] Ici, comme dans plusieurs autres détails de ces peintures, M. Perret présente, dans son grand et bel ouvrage sur les Catacombes, des dessins un peu différents des nôtres. Je ne puis me dispenser de m'en expliquer devant le public. L'auteur a consacré sept planches de son Ier volume à nos monuments. Voici les titres :

Pl. LXVIII. *Plan de deux arcosolium. Élévation d'un arcosolium.* C'est la peinture extérieure de notre deuxième tombeau et la scène du fond.

Pl. LXIX. *Une femme couronnée.* Détail de la deuxième scène de notre deuxième tombeau.

Pl. LXX. *Le Banquet mystique.* Quatrième scène de notre premier tombeau.

Pl. LXXI. *Le Banquet mystique.* Première scène de notre premier tombeau.

Pl. LXXII. *La Mort.* Deuxième scène de notre premier tombeau.

Pl. LXXIII. *Le Jugement.* Troisième scène de notre premier tombeau.

Pl. LXXIV. *Les trois figures à droite du trône.* Détail de la scène précédente.

Voici les principales différences :

Pl. LXVIII. Point de guirlande supérieure ni de feuilles de laurier au-dessus de la porte.

Pl. LXX. Le deuxième convive tient une grappe. Point d'arbres verts. Deux plats seulement.

Pl. LXXI. Ni plats, ni pains, ni verres, ni guirlandes. L'inscription VINCENTIUS est plus rapprochée du centre. Le cinquième convive, que je crois Vincentius, a de la barbe, le sixième n'en a pas.

Pl. LXXII. DESCENSIO au lieu de DISCENTIO. Pluton porte un bonnet et une tunique dont le cou est carré. Le crater ne projette pas d'ombre.

Pl. LXXIII. Mercure est sans caducée et sans baguette, le trône n'a pas d'assises.

Pl. LXXIV. Les trois fata sont trois femmes.

M. Perret a omis de donner les peintures placées sous l'arcade du deuxième tombeau, excepté un détail, la figure de la prêtresse. Je dois ajouter ici que je n'ai pas à changer mes dessins.

couverte d'un voile, le front grave, abaissé vers le sol, et les mains mystérieusement enveloppées sous les vêtements.

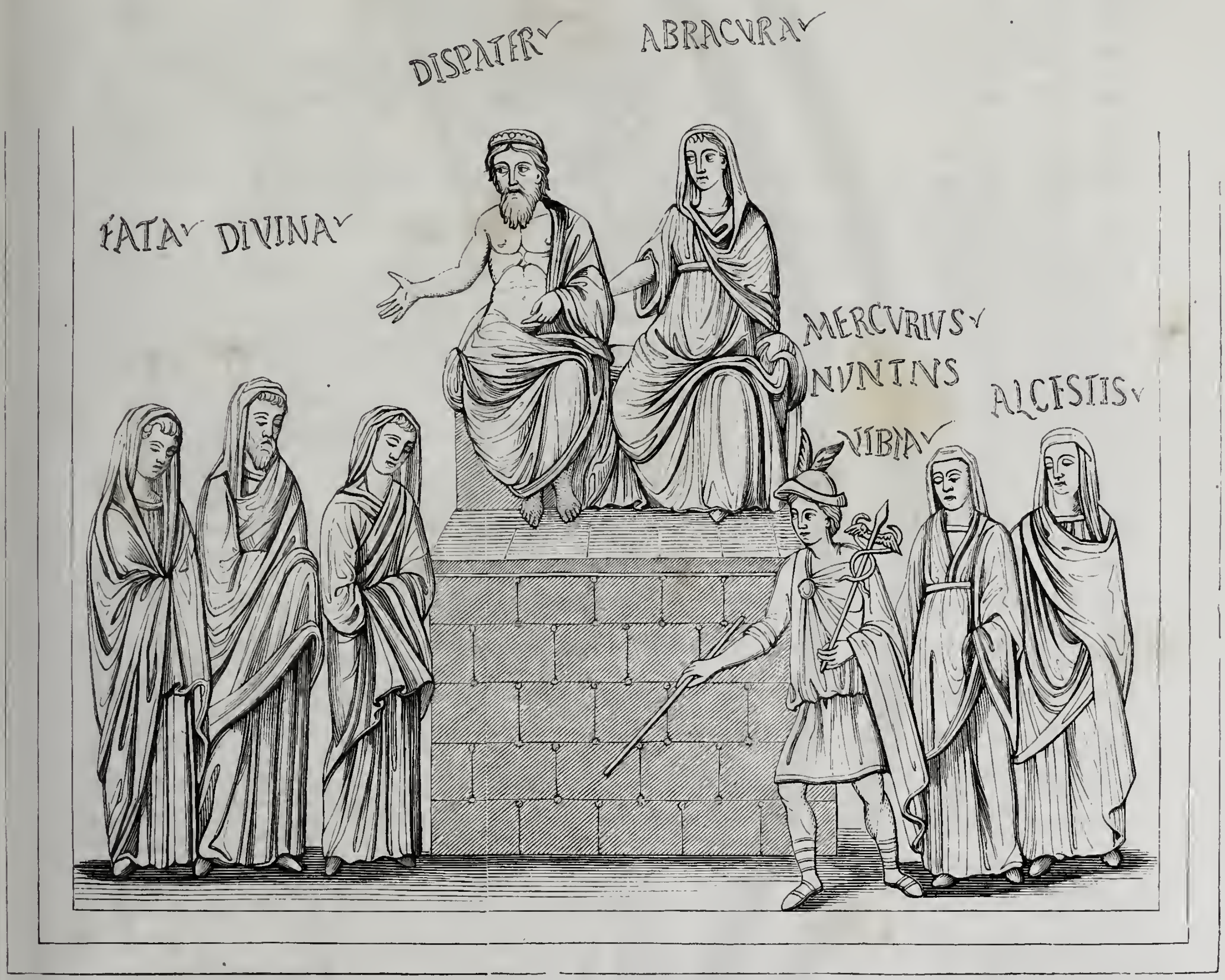

Un dernier tableau sur le mur du fond complète les précédents.

Du tribunal suprême, nous passons au sein d'une campagne couverte de fleurs et ombragée d'arbres. Ici se réunissent deux scènes différentes, et Vibia figure dans l'une et dans l'autre.

CENTI HOCC AVETES QVOTVIDES PLVRISME ANTECESSERUNT OMNES EXPECTO
MANDVCA VIB EBENIATME CVMVIBES BENEFAC HOC TECVMFERES
NVMINIS ANTISTES SABAZIS VINCENTIVS HIC VISACRA SANCTA
DEVM MENTEPIA
CC
BONORVM IVDICIO
VIBIA
IVDICATI
INDVCTIO
ANGELVS BONVS
VIBIE S

A gauche du spectateur, elle franchit le seuil du séjour des heureux, où elle est introduite par son bon ange, beau jeune homme qui porte sur la tête une couronne d'or, a autour du cou un collier de fleurs et tient une autre couronne de fleurs à la main. L'inscription est INDVCTIO-VIBIES, ANGELVS BONVS. La longue robe de Vibia, ainsi que la tunique ouverte du génie, est d'un vert pâle. Le manteau de celui-ci est bleu, et celui de Vibia est jaune. Cette première scène est, comme on le voit souvent sur les bas-reliefs et dans les peintures, une sorte d'introduction à la composition principale. En effet, la même Vibia, dont nous venons de voir l'entrée solennelle, se montre de nouveau, un peu plus loin, à nos regards. Un banquet joyeux est servi à l'ombre des bosquets toujours verts. Six convives y sont assis, après avoir, comme Vibia, soutenu avec bonheur l'examen des derniers juges (BONORVM-IVDICIO-IVDICATI-) et la nouvelle venue occupe parmi eux une place d'honneur où une inscription la signale : VIBIA, comme nous l'avons vu, pour Vincentius.

Le bras gauche appuyé sur le coussin, les convives ont devant eux trois plats ornés de perles et renfermant une volaille, un poisson et, au centre, une sorte de pâtisserie. A leur gauche une amphore est soutenue sur son trépied ordinaire (*encitheca*), et trois serviteurs occupent le premier plan. Toutes les attitudes sont à considérer. Le premier personnage à gauche est une femme dont la robe verdâtre, à larges manches, est décorée de bandes de pourpre et flotte sans ceinture. Cette femme porte une couronne et un collier de fleurs; et tenant de la main gauche un vase à boire, elle indique qu'elle va prendre la parole en formant le geste si nettement décrit par Apulée (*Metamorph.*, L. II, p. 39, Bip.): *Porrigit dexteram, et ad instar oratorum conformat articulum : duobusque infimis conclusis digitis, cæteros eminentes porrigit, et infesto pollice infit.* Près de cette femme est assis un homme vêtu de la même manière et qui, outre ses deux couronnes ou guirlandes, en élève une troisième de la main droite. Vibia vient ensuite, le front également couronné de roses, la robe verdâtre également sans ceinture. Elle n'a pas de collier de fleurs non plus que les convives suivants; mais deux larges bandes de couleur blanche descendent de ses épaules. A sa gauche est un homme en tunique jaune, une draperie blanche s'appuie sur son épaule droite, et il porte la main fermée sur son front sans couronne. Plus loin, au contraire, une jeune femme, vêtue de vert pâle, pose une de ses deux mains sur sa tête. A côté d'elle, un jeune homme en robe jaune à longues manches, le front et le cou sans parure, paraît adresser une demande aux serviteurs. De ceux-ci, l'un sert la volaille, un autre, un genou en terre, avance une main vers les fleurs de la prairie et porte l'autre à ses lèvres. Le dernier a les deux genoux en terre et étend la main vers son compagnon.

II

L'INSCRIPTION.

Avant d'entrer dans l'examen des peintures, nous avons à étudier la principale inscription qui renferme d'abord des sentences morales en prose, puis dans un distique le nom et le rang du mort. La leeture offre quelque diffieulté. Peintes sur la ehaux, plusieurs lettres ont été enlevées par une percée dans la muraille; les restes de la première ligne sont :

.... ENTI-HOC O... QVETES-QVOT VIDES.

Après y avoir réfléehi [1], mon dernier avis est que les sentenees s'adressaient au passant ,et

[1] Voici quels ont été mes premiers tâtonnements. J'ai cru d'abord pouvoir suppléer : *Vincenti hoc cubiclum quetes quot* (*cubiculum quietis quod*) *vides;* mais on m'a fait observer avec raison que le mot *cubiclum* eût été trop improbre, et j'ai vu, en examinant de près, que la lettre qui suit *hoc* ne peut être qu'un *o*. Quant à *quetes,* j'aurais eu en ma faveur le dialecte qui emploie *ques* et *quesco* au lieu de *quies* et *quiesco,* ainsi que le changement de l'*I* en *E* au génitif. Le génitif *es* de la troisième déclinaison n'est pas introuvable pour être rare; témoin le SALVTES POCOLOM lu par le P. Secchi sur une tasse du Musée Grégorien (*Mosaico Antoniniano,* p. 47, n. 5); le SERAPES d'une inscription de Pouzzoles; le PRÆSENTIIS remarqué par Lanzi; le MOSCIONES d'une belle inscription archaïque où je n'adopte pas les corrections de M. Mommsen (I. R. N. n° 3215). Et à côté de ces exemples tirés de la langue archaïque, je puis citer, au V[e] siècle, *Reges,* sur les médailles de Richiarius : IUSSU RICHIARII REGES. Ce qui permet de conclure que les races ne changent guère de prononciation. Quatre siècles auparavant, Paccius Thurarius écrivait sur l'urne où devaient reposer ses cendres : EGO SVM PACCIVS THVRARIVS DE FAMILIA REGE*s* MITHRIDATIS. L'urne est à Rome, dans le Musée Campana. Je n'ajoutais pas à ces exemples le génitif *quetes* (Mommsen, *Inscr. Nap.,* 1848), parce qu'il provient probablement d'un nom propre au nominatif en *e : Quete, Quetes* à désinence grecque, au lieu de *Quieta, Quietæ.*

Au reste, ne pouvant retenir *cubiculum,* je dus abandonner *quetes,* et me suis demandé si *Vincenti* n'était pas au génitif et régi par *hoc.* QVETES eût appartenu au verbe *inqueto* [inquieto], et le sens eût été : *Vincenti hoc oro ne iuquetes quo*[*d*] *vides.* Phrase analogue aux formules connues : NE LAESERIS MANES. — NE VELITIS OSSA MEA VIOLARE. —L'équivalent de cette expression recueillie dernièrement sur un monument de Cumes, par M. Fiorelli : QUISQVE MANES INQVETABERIT HABEBIT ILLAS IRATAS (*Monet. ined.,* p. 2, n. 3); et de ces autres publiées par Orelli (*Inscr. sel.,* n. 4395 et 4787) : PETIMVS NE QVIS NOS INQVIETET EX ARCA NOSTRA — TV NE VELLIS ALIENA MEMBRA INQVIETARE IACENTIS. Mais dans une inscription comme celle-ci, où le style n'est pas sans distinction, il m'a semblé que l'écrivain aurait trouvé trop rude de dire : *hoc quod vides,* pour exprimer : *hoc quod remanet — has reliquias.*

Je savais que d'autres lisaient : *Vinc*ENTI, HOC O*ro, tu*QVE DES, en supposant que Vibia avertît le pontife survivant de léguer à sa mort de quoi faire célébrer, à son exemple, le repas funèbre : mais la transmutation du T en D (*des* pour *tes*) ne s'opérait pas si indifféremment dans l'orthographe de cette époque.

J'ai supposé ensuite un dialogue où Vibia aurait inculqué à Vincentius les maximes morales qu'il avait à enseigner aux siens. Elle lui aurait dit, en montrant en quelque sorte sa tombe : Ceci, ô Vincentius! est la porte d'entrée au séjour du repos : VINCENTI HOC O*stium* QVETIS QVO*d* VIDES. La difficulté d'admettre ce supplément ne provenait pas de l'apostrophe; car il n'est pas rare, dans les inscriptions, d'entendre les morts adresser la parole aux vivants. On lit sur un monument bien connu : TYCHENIANVS DICIT, FATIS ABREPTVS HIC IACEO, etc. ; et sur un autre du Musée Kircher, qui a été mal lu par Marini (*Fr. arv.,* 564) : SOCE, AIS, LVDAS, HORTOR, etc. ; et dans Orelli (*L. c.,* n. 71) : TITVLVM POSIT ANTE ÆTERNAM DOMVM IVLIA AVGVSTA TAVRINORVM, DICIT : QVÆRE CESSAVI, etc. Mais l'ensemble de l'explication ne se soutenait pas. Vibia ne serait plus : PLVRES ME ANTECESSERVNT, etc. ; Vincentius serait également mort : HIC EST. Ce serait donc un dialogue des morts, et l'un des deux donnerait à l'autre des conseils qui concernent la vie : MANDVCA, BIBE, etc., TECVM FERES.

J'ai préféré supposer que les sentences étaient adressées au passant, ce qui est naturel et d'ailleurs ordinaire dans la phraséologie épigraphique des tombeaux.

analysaient en quelques mots la doctrine et l'enseignement du pontife sabazien, enterré au même endroit. Le premier mot *Vinc*ENTI se détacherait des autres et formerait, comme on le voit ailleurs, une sorte de titre. On pourrait lire *locus Vinc*ENTI comme on lira sur le troisième tombeau LOCUS CARICI. Rien de plus commun que de trouver le nom du mort au génitif, et l'on supplée, selon les occurrences, *locus sepulturæ*, ou bien *Dis manibus*, ou, quand ce sont des sentences, comme dans les épitaphes connues qui commencent par Ιουνίωρος, Μαρκέλλου. Je passe aux paroles suivantes :

HOC O... QVETES-QVOT VIDES-PLVRES ME-ANTECESSERVNT-OMNES-EXPECTO-
MANDVCA-VIBE-LVDE-ET VENI AT ME

Figurons-nous un moment que les premiers mots n'existassent plus. A en juger par le sens du contexte, il serait assurément naturel de supposer quelque chose d'analogue à ceci : *Souviens-toi, passant, que tu viendras ici* : beaucoup m'ont précédé, tous me suivront. En attendant, mange, bois, jouis, et viens me rejoindre. D'après ces données, je remplis ainsi le vide de la première ligne : HOC O*lim fre*QVE*n*TES-QVOT VIDES. *Frequentare* était à cette époque un synonyme de *venire, ingredi. Hoc sepulcrum a me frequentent* est une phrase epigraphique bien connue.

Les mots MANDVCA, BIBE, sont des maximes répétées par les païens, sous toutes les formes pour exhorter les vivants à jouir de la vie. Après VIBE je supplée sans crainte LVDE d'après les traces encore visibles, et je ne doute pas que les trois plaisirs recommandés ne le soient dans le sens ordinaire aux anciens.

AMICE, LVDE, IOCARE, VENI : ainsi se termine l'épitaphe de Modius et de Gemina (De Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 493).

Es, bibe, animo obsequere mecum, atque onera te hilaritudine, dit quelque part dans Plaute le vieux Périplectemène (*Mil. glor.*, III, I, 83).

« Pardalas, dit une inscription grecque du colombarium de Livia, mange, bois, jouis des délices et des voluptés, car il faut mourir, et le temps est court[1].

Axiomes immondes servant d'écho à celui de Sardanapale : « Mange, bois, amuse-toi ; tout le reste ne vaut pas un claquement des doigts[2]. »

C'est assez de ces exemples pour déterminer le sens du mot LVDE, sens d'ailleurs adopté le plus

[1] ΠΑΡΔΑΛΑ ΕΣΘΙΕ ΠΙΝΕ ΤΡΥΦΑ ΠΕΡΙΛΑΜΒΑΝΕ ΘΑΝΕΙΝ CΕ ΔΕΙ Ο ΓΑΡ ΧΡΟΝΟC ΟΛΙΓΟC. Ainsi lit Salvini, qui l'explique par *deliciare, amplectere*. Je propose ΤΡΥΦΑC ΠΕΡΙΛΑΜΒΑΝΕ, c'est-à-dire *delicias amplectere*.

[2] (Athen. *Dipnos.*, XII, 7.) Ἔσθιε, πίνε, παίζε. Ce que le Scholiaste d'Aristophane explique par Ἔσθιε, πίνε, ὄχευε. Cf. *Herculan. Bronzi*, t. II, p. 170, n. 5.

souvent par les poëtes latins[1]. Je ne serais pourtant pas surpris qu'il fût rejeté par certains critiques, qu'une je ne sais quelle indulgence porte habituellement à excuser les païens. Pour prendre **LVDE** dans un sens honnête, ils pourraient ici s'appuyer sur les mots suivants :

CVM VIBES-BENEFAC-HOC-TECVM-FERES.

Je crois au contraire que ces derniers mots, tout en paraissant contenir une maxime morale, ne signifient, à bien les entendre, rien de moins mauvais que les précédents. Qu'était-ce que *bien faire* sinon *bien jouir*, pour des sectes si profondément perverses, que l'initié tenait, comme nous le verrons plus bas, des écoles de volupté, et pouvait s'en applaudir[2]? Eussent-elles été pures à leur origine, les institutions des mystères ont dégénéré avec le temps, et enchéri, nous le croyons, sur la corruption universelle. Pouvait-il être surprenant que pour des initiés surtout : *bene vivere, beate vivere, bene tibi facere* et aussi *benefacere,* fussent l'équivalent de *animo obsequi, genio obsequi, onerare se hilaritudine?* Rapprochez de l'expression : *Dum vives benefac, hoc tecum feres,* l'inscription athénienne : « Pour les jours qui te restent, vis d'une belle vie[3]. » Qu'on se rappelle encore cette autre formule publiée par Marini : «*Qui sibi dum vixit fecit ubique bene,* » et l'explication que peut fournir Pétrone : *Ego sic semper et ubique vixi ut ultimam quamque lucem tanquam non redituram consumerem, id est in tranquillitate.* Ajoutez les remarques d'Avellino sur le *Vixi dum vixi bene*[4]; enfin ces deux vers de Térence[5] :

Fuit dum vixit, et qui sic sunt, haud multùm heredem juvant.
Sibi hanc laudem relinquunt : vixit dum vixit bene.

Sur quoi Donat dit précisément : *Sententia est hortantis ad delicate vivendum.* Réunissez tous ces textes, et vous croirez sans peine qu'après **MANDVCA-BIBE-LVDE,** le mot **BENEFAC** signifie tout simplement : *et hoc benefac.* Je sais que mon savant ami le chevalier de Rossi a exprimé une opinion contraire dans le *Bulletin de l'Institut archéologique,* et qu'à ses yeux le sens est : Jouissez; mais en même temps faites le bien : vous n'emporterez que vos bonnes œuvres. C'est une version que je ne saurais accepter. Rien d'analogue à de telles conclusions morales ne se rencontre dans les monuments païens, où c'est toujours le désir d'une vie de plaisir qu'éveille l'idée de la vie. Reproduite ailleurs sous tant de formes, cette pensée est visible ici, selon moi, malgré

[1] Catull. *Manlii Epithal.,* 212. — Petron. *Satyr,* p. 34, n. 4, *Amstel.* 1669, etc.

[2] Je n'insiste pas ici sur le système commode de la purification des âmes au moyen de la παιδία et de l'ἡδόνη, d'après Musée et Eumolpe, dans Platon (Polit. II, 364); j'en parlerai plus loin.

[3] ΖΗΘΙ ΤΟΝ ΕΠΙΛΕΙΠΟΝ ΒΙΟΝ ΚΑΛΩΣ. Bœck, c. 1, 469. — Furlanetto, *Lap. Patav.*, p. 489, n. 800. Sur le sens du mot Ζῆν. Cf. Letronne, *Revue archéol,* T. V, 360, 61. — Quintilien, *Inst. orat.*, VIII, n. 440, éd. Capperon.

[4] *Bullet. arch. Nap.,* II, 56. — Cf. Petr., 35, 197, Bachmann. — Buonar. *Vetri*, p. 205.

[5] *Hecyra,* III, v. 10, 11.

l'absence du jeu de mots; et CVM VIVES-BENEFAC me paraît l'équivalent de *dum vives bene vive.*

Dira-t-on que dans le syncrétisme des Sabaziens quelque souvenir des maximes évangéliques peut s'être mêlé à celles du vice? C'est ce qu'il faudrait bien établir. Citerait-on Julien l'Apostat et sa lettre à Arsace, prêtre païen en Galatie? Cette lettre n'a que faire ici. Outre qu'elle est, selon nous, postérieure de près de deux cents ans, l'empereur ne recommande aucunement la décence et la charité en vue de la vie future, mais uniquement pour rivaliser avec les chrétiens[1]. Bref, que les mots : HOC-TECVM FERES concernent MANDVCA et BIBE, aussi bien que BENEFAC, et soient également pris dans un sens épicurien, nous le voyons par tous les textes si connus où la vanité de la vie est présentée comme une raison d'en jouir : *Dum vivimus vivamus. — Ergo vivamus dum licet esse bene. — Vivamus, moriendum est.* Etc., etc.

Et ne sera-t-on pas frappé du rapport entre les mots HOC-TECVM FERES, et l'épitaphe de Sardanapale traduite par Cicéron (*Tuscul.* V. 9)?

Hæc habeo quæ edi, quaeque exsaturata libido
Hausit, at illa jacent multa ac præclara relicta.

Comment ne pas voir qu'ils rappellent singulièrement l'inscription de Patron, publiée par le P. Secchi et par M. Welcker[2] : « Tout ce que les hommes trouvent agréable je l'ai goûté, et tout ce que j'ai possédé dans ma jeunesse je l'ai perdu, excepté les plaisirs dont j'ai joui en vivant bien? » C'est la morale des anciens mystères et de nos tombeaux; c'était la religion de Martial (VIII, 50) :

Exhilarant ipsos gaudia nostra Deos.

Tibulle ne parle pas autrement (L. I, el. 3) :

Sed me quod facilis tenero sim semper amori,
Ipsa Venus campos ducet ad Elysios.
Hic juvenum series teneris immixta puellis
Ludit, et assidue prælia miscet amor.

L'inscription finit par ce distique :

NVMINIS - ANTISTES - SABAZIS - VINCENTIVS - HIC - EST
QVI SACRA - SANCTA - DEVM - MENTE PIA - CO*luit.*

[1] *Epist.*, XLIX, p. 90, éd. Heyler, Mogunt. 1828. Τί οὖν ἡμεῖς οἰόμεθα ταῦτα ἀρχεῖν, οὐδὲ ἀποβλέπομεν ὡς μάλιστα τὴν ἀθεότητα συνηύξηθεν ἡ περὶ τοὺς ξένους φιλανθρωπία, καὶ ἡ περὶ τὰς ταφὰς τῶν νεκρῶν προμήθεια, καὶ ἡ πεπλασμένη σεμνότης κατὰ τὸν βίον; ὧν ἕκαστον οἴομαι χρῆναι παρ' ἡμῶν ἀληθῶς ἐπιτηδεύεσθαι.

[2] ΟΣΣΑ ΒΡΟΤΟΙΣΙΝ ΕΡΑΣΜΙΑ ΠΑΝΤ'ΕΤΕΛΕΣΣΑ
ΟΦΡΑ ΚΑΙ ΕΝ ΑΙΔΗ ΤΕΠΝΟΝ ΕΧΟΙΜΙ ΤΟΠΟΝ,
ΚΑΙ (ΟΣΑ) ΕΝ ΝΕΟΤΗΤΙ ΚΑΤΕΚΤΗΝ ΟΧΗΤΑΙ
ΠΑΗΝ Α ΠΡΙΝ ΖΩΝ ΑΠΕΚΑΡΠΙΣΑΜΕΝ.

Le sens des deux premiers vers se retrouve ainsi exprimé par C. Domitius Primus (Momms. I. N. 3099) :

BALNEA, VINA, VENVS, MECVM SENVERE PER ANNOS.
HÆC EGO SI POTVI, SIT MIHI TERRA LEVIS.

Colere sacra est un mot d'Ovide (*Amor.* L. III, el. 9). *Colere* mis tout seul est employé dans l'ancienne version du Nouveau Testament et a le même sens que σέϐεσθαί (*Act. Ap.*, XV, 43; XVII, 4). Quant aux louanges adressées à Vincentius, elles ont beaucoup de rapport avec celles qu'une autre inscription, recueillie par le F. Oderico, donne à un autre prêtre sabazien. On le félicite d'avoir saintement initié les adeptes à tous les mystères[1].

Bien que le titre de *sacrosancta* se donnât généralement aux mystères, il indiquait d'une manière spéciale ceux de Phrygie. L'épitaphe de Marcus Philonius Philomusus les nomme *sacratissima* (De Hammer, *Mithr.*, p. 99). Le grand-prêtre était le *pater sacrorum*, le *sacrum tagma;* les prêtres ordinaires, les prêtres *sacrés*[2]; les sectaires étaient les *sacrati*. Mithras et Sabazius sont le *sanctus Deus* dans une inscription (Cardinali, *Iscriz. ant. ined.*, Bologn. 1819, 102), le *sanctus invictus* dans une autre (Gruter, 342).

Je vois dans la désinence en *is* du nom de Sabazius une forme à la fois asiatique et alexandrine qui se retrouve dans les dialectes antiques de l'Italie, d'où elle est descendue jusqu'au latin vulgaire[3].

Et ce ne serait pas ici l'unique nom grécisé. Comme nous avons vu deux fois *Vibies* pour *Vibiæ*, nous aurions ici *Sabazis* pour *Sabazii*. Ce nom de *Sabazius* donné à Bacchus-Soleil se trouve écrit ailleurs Σαϐϐάδιος[4], *Sebadius*[5] et enfin *Sebesius* sur le bas-relief du Capitole. Cette dernière forme se rapproche beaucoup de *Sabis*, nom arabe du soleil d'après Pline (*H. N.*, XII, 14) et Théophraste (*H. Plant.*, IX, 4)[6]. Mais le mot de *Sabasius* est le plus en usage parmi les anciens auteurs[7].

---

[1] *Syll. p.* 177 ΤΟΥΤΟΙϹ ΕΚΤΕΛΕϹΑϹ ΜΥϹΤΗΡΙΑ ΠΑΝΤΟΤΕ ϹΕΜΝΩϹ.

[2] J'ai copié, à Misène, l'inscription suivante :

IVSSV . I . O . M. D
P. COSSVTIO P. F
P. N. AMATO
IEROTO
SACERD....
....

[3] J'en ai recueilli plusieurs exemples dans l'*Histoire d'Isernia.*

[4] Orig. c. *Cels.*, l. 9. Apul. *Met.*, 8, 170.

[5] Macrob. *Saturn.*, I, 18. Arnob. c. *Gent.*, *Jul. Firmicus de err. pr. rel.*

[6] *Sabis* équivaut à *Samis*, de là les Σαμψαῖοι, (S. Epiph. *hær.* 53, n. 2), par le changement du *b* en *m*, changement usité chez les Orientaux, et notamment chez les Arabes, qui prononcent indifféremment *Becca* et *Mecca, Bagdad* et *Magdad*, comme on voit Γνουμίς et Γνουβίς sur les Abraxas. Cf. Lobeck, *Aglaoph.*, p. 296, n. 1.

[7] *Voyez* Diodor. Sic., III, 4. — Strabon, X, 476. — Josephe, Fabricii, *Pseudo Epigr.*, 143, 327. — Porphyre, ep. *ad Aneb.*, p. 3. — Jambl., *de Myst.*, III, 10, p. 71. — Photius, *Lex.*, V, Εὐοι σαϐοῖ. — Aristoph. et son Scholiast. *Av.*, 873. — L'anonyme de Beeck. p. 203, *Anecd.* — Proclus, *In Tim.*, IV, 251. — Hesychius, *Lex.*, V. Ὕης.

III.

LES PEINTURES. — VUES GÉNÉRALES.

Si nous ne connaissions de notre tombeau que l'épitaphe, nous l'attribuerions sans hésiter à Vincentius et à lui seul; mais voici que dans les inscriptions jointes aux peintures, Vincentius ne paraît qu'une seule fois, et partout ailleurs figure un nouveau personnage nommé Vibia, dont il nous faut expliquer l'apparition.

J'ai d'abord supposé, et beaucoup l'ont fait avec moi, que le sépulcre était *bisomum;* que Vibia, femme de Vincentius, y était descendue la première, et que son époux, après avoir orné sa tombe, était venu l'y rejoindre. En y réfléchissant, j'ai changé d'avis. Si le tombeau eût renfermé la dépouille de Vibia, comment son nom eût-il été oublié dans l'inscription du pontife? Comment l'épouse n'eût-elle pas été l'objet d'un souvenir dans le banquet de son époux, que ce banquet rappelât ceux de la vie, ou bien le festin funèbre célébré par l'époux survivant? Comment d'ailleurs supposer Vincentius survivant à l'époque d'une partie des peintures, quand toutes paraissent de la même main, ainsi que les inscriptions qui le déclarent décédé? Voici à quoi je me suis arrêté.

Le tombeau est à mes yeux celui de Vincentius: *Locus Vinc*ENTI, VINCENTIVS HIC EST; et la série des tableaux commence à droite, où le pontife sabazien assiste à un banquet sacré, dans l'exercice des fonctions de sa charge. Aussi bien, nul parmi les convives qui ne soit associé

à son ministère : **SEPTEM-PII-SACERDOTES**. On sait que les anciens représentaient volontiers les morts dans les occupations les plus caractéristiques de leur profession. Il est donc naturel qu'on ait choisi pour un pontife sabazien les banquets religieux au sein de sa famille sacerdotale; d'autant que Vincentius, l'un des initiateurs aux mystères sabaziens, parait précisément dans l'exercice de son ministère.

Cela posé, la suite des aventures de Vibia ne se rattacherait à la personne de Vincentius que comme l'expression de sa doctrine et de ses espérances. La Vibia sabazienne pourrait bien n'être qu'une allégorie du sort de l'âme[1]. Cependant la compagnie d'Alceste me fait croire à un être réel, à une femme qui a existé; et si elle joue dans nos peintures le rôle d'un être mythique, c'est plutôt parce qu'elle aura compté dans la secte particulière dont il s'agit, comme un personnage capital, type des parfaits adeptes : c'est qu'elle aura joué parmi nos Sabaziens un rôle analogue à celui d'Hélène dans la secte de Simon, ou de Prisca et de Maximilla dans celle de Montan ; ou que, non contente d'être comme celles-ci un instrument de perversion, elle aura inspiré elle-même les sectaires, comme firent la prophétesse de Marcion, la Philumène d'Apelle, et cette Agapé de Marc, qui faisait dire à saint Jérôme (*Ep. ad Ctesiph.*) : *In Hispania Agape Helpidium, mulier virum, cæcum cæca duxit in foveam*[1].

Le sort de l'âme après la mort dut être exprimé de diverses manières dans les diverses sectes ou écoles, selon qu'il fut exposé par des philosophes ou par des poëtes, et c'est ainsi que, pour les premiers, dans le monde grec et romain, le cercle de la lune était le séjour des heureux, et l'enfer n'était autre que les régions sublunaires[1], où nos âmes sont comme enchainées dans des organes terrestres et mortels. Pour les poëtes, l'enfer était au centre de la terre où nous vivons, et le séjour des récompenses était dans des îles fortunées cachées au sein des mers. Cette dernière image avait aussi sa raison philosophique, et laissait entrevoir la doctrine de la *genèse* des choses[2]. La dissolution des liens terrestres était symbolisée par une descente sous terre à travers les lacs ou les sources, et le passage de l'âme à une vie meilleure était indiqué par un voyage à travers les eaux de l'Océan. Il pouvait être bon de rappeler ces idées avant d'entrer dans l'explication des scènes suivantes.

---

[1] On pourrait aller plus loin et trouver du mystère jusque dans le nom de *Vibia*, en le formant de *Viva*. Le changement du *v* en *b*, alors commun, se retrouve ici dans VIBE pour BIBE, et dans VIBES et BENI, pour VIVES et VENI ; mais je ne saurais adopter cette conjecture.

[2] Orph. H. 83, *in Ocean :* Ἀθανάτων τε θεῶν γένεσιν θνητῶν τ', ἀνθρωπῶν. Cf. Athenag., *Legat.*, c. 15.

Cf. Heracl. Pont., *Alleg. Homer.*, p. 492-93. Hale : Ἡμέρης ἁρπάγη.

IV.

PREMIÈRE SCÈNE.

LE BANQUET DE VINCENTIUS.

Ce tableau nous montre VINCENTIVS dans la compagnie de ses collègues, assis, non au milieu d'un jardin céleste, comme les Sabaziens bienheureux que nous verrons tout à l'heure, mais dans une scène empruntée à la vie ordinaire. Pour peu que nous ayons présente la grande inscription déjà étudiée, nous comprendrons qu'un *antistes sabazis* ne pouvait guère se représenter mieux qu'à un repas. Il était tout simple que celui qui avait pour principes fondamentaux de morale : *Manduca, bibe, lude,* passât sa vie au sein des délices de la table et de tous les plaisirs des sens. Parmi les six convives qui partagent ses fêtes : SEPTE-PII-SACERDOTES, on observera des différences remarquables de costume; et la place qu'il occupe parmi eux ne semble pas répondre à ce qu'eût fait supposer le titre d'*antistes.* Il paraît étrange en outre que le personnage assis à la place d'honneur soit beaucoup moins richement vêtu que notre Vincentius, puisqu'il n'a pas comme lui de manteau et de *pileus* de pourpre. Mais voici les raisons que j'en donnerais. Dans les associations syncrétistes, on conservait l'ancien culte de chacune des divinités réunies et, par conséquent, les prêtres de

chaque culte et leur costume aussi bien que leurs rites particuliers. D'après les vêtements de Vincentius, je crois reconnaître des prêtres sabaziens dans les deux autres qui portent le *pileus* et le manteau de pourpre. Au contraire, comme dans l'*arcosolium* suivant, l'hiérophante, servant d'initiateur au *miles* de Cotytto, ne porte aucun ornement de tête; on serait autorisé à penser qu'ici les convives dont la tête est nue appartiennent au même culte. D'ailleurs, si M. Aurelius, que nous rencontrerons dans le troisième *arcosolium*, sous le nom de prêtre de l'*invincible dieu Soleil-Mithras,* avait rempli dans la secte les fonctions de chef, comme son épitaphe semble l'insinuer, il ne serait pas improbable qu'il occupât dans notre banquet la place d'honneur, et qu'il fût dans le second tombeau l'initiateur du *miles* de Cotytto; car Mithras-Soleil et Bacchus-Sabazius ne sont que des noms différents d'un même être, de même que la Vénus céleste se confond avec Proserpine, avec Cybèle et Cotytto, ainsi que nous le développerons tout à l'heure. Il y a plus, si nous observons bien le geste de Vincentius, nous aurons lieu de croire que ce geste a pour objet d'exprimer que dans son voisin de droite il reconnaît son maître. Vincentius est jeune, et le dernier prêtre à sa gauche l'est encore plus que lui : on dirait un adolescent. Cette circonstance nous rappelle la célèbre inscription d'Aurelius Antonius fait prêtre, à peine âgé de sept ans, et précisément prêtre de Bacchus et de Cybèle[1].

[1] *Puerum septennem Deum matris et Bacchi mysteriis initiatum,* dit Oderico (*Syll. Inscr. vet.*, p. 178); mais le texte porte : ΚΕΙΜΑΙ ΑΥΡΗΛΙΟϹ ΑΝΤΩΝΙΟϹ Ο ΚΑΙ ΙΕΡΕΥϹ, ce qui indique quelque chose de plus qu'une simple initiation. J'avais mis à la cinquième ligne : ΔΙΗϹ ΕΙΤΑ, au lieu de ΔΙΗϹΕΙΙΑ que Odérico lit : αδιησεια; mais, depuis lors, j'ai remarqué que Marini a lu sur le marbre réellement ΕΙΤΑ (*Inscr. alb.*, p. 180). Du reste, le texte présente plusieurs erreurs, sans qu'il soit toujours aisé de décider si ces erreurs sont le fait du sculpteur. Par exemple, Antoine inculquant les maximes de sa secte, dit :

ΛΟΙΠΟΝ ΜΥΣΤΑΙ ΕΙΤΕ ΦΙΛΟΙ ΒΙΟΤΗΤΟΣ ΕΚΑΣΤΗΣ ΠΑΝΘΥΠΟΛΑΝΘΑΝΕΤΕ ΤΑ ΒΙΟΥ ΣΥΝΕΧΩΣ ΜΥΣΤΗΡΙΑ ΣΕΜΝΑ ΟΥΔΕΙΣ ΓΑΡ ΔΥΝΑΤΑΙ ΜΟΙΡΟΝ ΜΙΤΟΝ ΕΞΑΝΑΛΥΣΑΙ.

Il est clair que ΜΟΙΡΟΝ est ici pour ΜΟΙΡΩΝ. Quant à ΥΠΟΛΑΝΘΑΝΕΤΕ, je ne vois aucune observation ni dans Odérico, ni dans Marini, ni dans Morcelli, ni même dans Lobeck, qui se sont tous occupés de cette inscription. Odérico traduit : « Cæterum mystæ estote amantes vitae quotidianae, omnino obliviscimini mysteria veneranda vitæ; » Morcelli (ap. Marini, l. c., p. 180) : « Vestram, quod superest, vos o vitam vivite, sacrorum socii, hinc et curare mittite istius adsiduæ vitæ omnia mysteria; » Marini : « Vestram vivite vitam, vosque continuo ab omnibus vitae sanctis mysteriis subducite. » Chacun peut juger combien ces interprétations sont peu conformes à l'esprit des doctrines païennes et aux intérêts de secte. Je propose donc de corriger ΥΠΟΛΑΝΘΑΝΕΤΕ par ΥΠΟΛΑΜΒΑΝΕΤΕ : rien n'étant plus facile que le changement d'un B en Θ. Il en résulte le sens suivant :

Cæterum, mystae sive amici, vitae vestrae
Cuncta suscipite, vitae, inquam, continenter mysteria magna :
Nemo enim potest fatorum filum vitare.

Les μυστήρια σεμνὰ βίου, auxquels Antoine invite les adeptes, ne sont certainement pas les initiations; car on n'y eût pas exhorté ceux qui étaient déjà initiés. Le discours ne pouvait pas, d'ailleurs, s'adresser en même temps aux μύσται et aux φίλοι. Bref, si l'auteur avait eu en vue les initiations, il aurait dit μυστήρια πάντα θέων, et non βιότητος ἑκάστης. Le vrai sens est que le passant est ici exhorté *à vivre une bonne vie*, comme l'entendait le paganisme.

On retrouve, dans l'inscription de Fontecchio, le sens assez bien exprimé de l'épitaphe d'Antonius (Momms. I. N. 6058), selon ma transcription :

VOLVPTATIS SECVTI SIMVS VITAE NOSTRE A NOBIS NVMQVAM QVITQVAM NEGATVM EST ITA TV QVI LEGIS BONA VITA VIVE SODALIS QVARE POST OBITVM NEC RISVS NEC LVSVS NEC VLLA (VITA, Momms.) VOLVPTAS ERIT.

Les idolâtres sont toujours les mêmes, et il n'est pas malaisé de les comprendre pour peu qu'on ne soit pas trop prévenu en leur faveur. Si au milieu même des lumières de l'Évangile et au sein d'une civilisation portée si haut par le Christianisme, nous avons la honte d'entendre tous les jours exalter, dans une certaine littérature, des maximes non moins matérialistes, le moyen de s'étonner qu'elles fussent à la mode dans cette ancienne civilisation dont le culte déifiait tous les vices?

V.

SECONDE SCÈNE.

LE RAPT DE VIBIA.

Il n'est plus question de Vincentius, mais de scènes où Vibia joue le rôle principal. La série des représentations s'ouvre par un enlèvement; et ce n'est pas celui de Proserpine, sujet reproduit fréquemment sur les sarcophages, le peintre a eu soin de nous l'apprendre en écrivant le nom de VIBIA. Quoi qu'il en soit de ce personnage, l'enlèvement de cette femme nous semble représenter les deux idées qui ont fait adopter si souvent celui de Proserpine. C'était, d'une part, le coup subit et imprévu de la mort au moment où souriait la vie; et, de l'autre, les noces de la jeune fille avec le Jupiter infernal.

L'allégorie du rapt de Proserpine se voit en effet figurée de préférence sur la tombe des jeunes gens (*rapti*), et dont la mort est appelée *rapina*. « Roi Pluton, s'écrie une enfant, dans une épitaphe du recueil de Muratori (p. 1202), n'est-ce pas inique à toi de ravir une épouse de cinq

ans? » Cecinia Bassa gémit dans une inscription du musée Kircher de ce que Pluton l'a enlevée violemment avant qu'elle eût atteint sa onzième année :

CVM MIHI BIS QVINOS ANNOS MEA FATA DEDISSENT.
VNDECVMVM ME NON LICVIT PERDVCERE ANNVM
AT SÆVOS PLVTO RAPVIT ME AD INFERA TEMPLA.

Et quand, dans Euripide, on appelle Iphigénie une vierge infortunée, une voix est là pour répondre : « Que dites-vous, une vierge? Dans quelques instants Pluton va en faire son épouse[1]. » Ainsi que les jeunes filles, les épouses se lamentent : « O Pluton! c'était m'arracher trop tôt, jeune épouse, au rideau et à la couche nuptiale, » dit une jeune femme dans Muratori[2]. Et au musée Kircher, Octavia Arbuscula reproche avec la même amertume à Pluton son choix fatal et son impitoyable rigueur :

TERMINVS EST VITÆ NOSTRÆ TERTIVS ET VICENSIMVS ANNVS
CVM ME FLORENTEM MEI COMBVSSERE PARENTES ;
CRVDELIS PLVTO NIMIO SÆVITE RAPINÆ.

La poésie devait aimer ces images qui jetaient un lugubre charme sur des scènes de deuil. L'eau et le feu portés devant les époux dans la cérémonie des noces, prenaient le nom de *feu fatal, eau du Styx,* quand on y faisait allusion en parlant de ces morts prématurées. Dans l'élégante épitaphe gravée sur sa tombe, Elvia Prima parle de son union avec Pluton, comme l'Aréthuse de Properce le fait de son mariage malheureux avec Lycotas. L'eau lustrale de ses noces est aussi odieuse à Aréthuse que celle du Styx, et le flambeau d'hyménée lui semble allumé à la flamme de son bûcher (l. IV, *El.* 3).

Quæ mihi deductæ fax omen prætulit, illa
Traxit ab everso lumino nigra rogo ;
Et stygio sum sparsa lacu.

Ainsi parle Aréthuse; et voici les plaintes d'Elvia :

CONIVGE SVM CADMO FRVCTA SCRATEIO (*sic*),
CONCORDES QUE PARI VIXIMVS INGENIO ;
NVNC DATA SVM DITI LONGVM MANSVRA PER ÆVVM
DEDVCTA ET FATALI IGNE ET AQVA STYGIA[4].

[1] *Iphig. Aul.*, 460. Τήν δ' αἶ τάλαιναν παρθένον, τὶ παρθένον; Ἅιδης νιν ὡς ἔοικε νυμφεύσει τάχα.

[2] (p. 1727, 4) :
ΕΚ ΜΕ ΠΑΣΤΩΝ ΝΥΜΗΗΝ ΚΑΙ'Κ ΘΑΛΑΜΩΝ
ΗΡΠΑΣ' ΑΦΝΩ Γ'ΑΙΔΑΣ.

[3] Cf. Cavedoni, *Museo del Cataio,* p. 26, n. 20, et p. 100. — Visconti M. P. C., T. V, pl. 5.

[4] Sur le *longus ævus* de cette inscription cf. *Horace,* L. III, od. XI :

Surge ne longus tibi somnus
Unde non times detur.

Et sur l'*ignis fatalis,* voir Ovide, *Met.*, l. VI, v. 430 :

Eumenides tenuere faces de funere raptas.

Les allégories s'enchaînent, et de l'union du Jupiter infernal avec les jeunes femmes, quelque imagination aventureuse de poëte aura conclu l'union de Proserpine avec les jeunes gens. Ainsi, dans une inscription publiée par Cantini, des parents reprochent à Perséphoné et à son amour jaloux la perte d'un fils bien aimé [1].

PERPEPHONE VOTIS INVIDIT PALLIDA NOSTRIS
ET PRÆMATURO FUNERE TE RAPUIT [2].

S'il est établi, par les citations précédentes, que les scènes d'enlèvement expriment une mort prématurée, nous devons conclure que Vibia mourut jeune, ce qui est confirmé par l'inscription : ABREPTIO VIBIES. Mais cette explication générale ne saurait suffire ici où, comme nous l'avons dit, il est moins question d'une mort que de scènes mystiques. N'oublions pas que dans le mythe sabazien on célébrait le rapt de Proserpine devenue, sous le nom d'Hécate, femme de Sabazius, c'est-à-dire du Jupiter infernal. Mais l'enlèvement n'est que la moitié de notre scène, qui se complète par la représentation du dieu psychopompe et par l'inscription DISCENSIO.

Mercure, servant de guide aux chevaux de la mort, n'offre rien de nouveau ; mais le vase renversé, derrière le pied gauche du messager des dieux, est un fait des plus curieux. M. Raoul Rochette, préoccupé de l'idée que les peintures étaient chrétiennes, a eu recours ici à l'analogie des tonneaux souvent reproduits dans les peintures des catacombes, et que plusieurs ont pris pour symbole du sang des martyrs. Mais ici, où le vase est d'argile, ouvert et renversé, l'explication tombe d'elle-même si l'on admet que le tombeau soit païen. Je proposerais donc de donner au *crater* renversé la même signification qu'aux urnes, soit renversées, soit droites, si souvent figurées sur les anciens monuments, pour exprimer l'élément de l'eau. Qui ne se rappelle les fleuves et les fontaines représentés dans les bas-reliefs, au-dessous du rapt de Proserpine (et souvent entre Mercure et les chevaux), par des personnages appuyés sur leur urne ou tenant une pelle creuse (d'arrosement) sur l'épaule? Ne sait-on pas, d'ailleurs, que, dans son rapt célèbre, Pluton s'ouvrit un passage au milieu du bassin de la fontaine Cyane? (Ovid., *Met.*, V., 424) :

Et medios currus medio cratere recepit.

Dans la mosaïque de la villa Corsini [3], la nymphe de cette source se montre telle que la décrit Ovide, le corps à moitié découvert, les bras en avant pour arrêter le ravisseur :

Gurgite quæ medio summa tenus extitit alvo.

Et afin que nul ne se méprenne sur son rôle dans cette scène, elle tient une coupe à la main.

[1] *Atti della soc. Colomb.*, p. 118. — Fabretti, p. 188. Marini, *Fr. arv.* p. 635.

[2] Ainsi est-il dit de Phanagoras (Janssen, *Mus. Lugd. Bat. inf.* 44) :
ΦΑΝΑΓΟΡΑΝ ΚΑΤΕΧΕΙ ΦΕΡΣΕΦΟΝΗΣ ΘΑΛΑΜΟΣ.

[3] Bellori, *Vet. sepulc. Rom.*, fig. XVII, c. 413.

Je me figure quelque chose de semblable ici. Le *crater* ouvert, et en même temps couché pour indiquer une eau courante, est à mes yeux l'emblème des eaux de l'Achéron, où vont se précipiter les chevaux et le char, Mercure, Pluton et Vibia.

Je n'ignore pas que, dans les doctrines orphiques et sabaziennes, le symbole du *crater* a toujours joui d'une grande importance[1], et que la forme donnée ailleurs à ce vase n'est pas sans rapport avec celle du nôtre. Je n'ignore pas non plus que les peines destinées aux méchants se réduisaient, d'après Musée, au châtiment des Danaïdes[2] : ce qui a fait donner par les Pythagoriciens le nom de vase (*πίθον*) à l'âme, en tant qu'elle est sensible à la douleur. Je sais bien aussi que Macrobe[3] compare l'âme au vase à boire de Bacchus, et que ce même nom était donné au Léthé, parce que le vin du vase et les eaux du fleuve avaient également la vertu de faire oublier le passé[4]. Je sais encore que la vie humaine, fugitive comme les flots d'un fleuve, avaient pour symbole naturel une eau courante. Mais, laissant de côté ces idées réflexes moins applicables à l'ensemble de la scène, je m'en tiens au premier sens comme le plus naturel, et je regarde le vase renversé comme l'emblème d'une descente aux enfers par la voie des eaux.

Si le peintre, au lieu de se contenter d'un vase renversé, avait figuré une naïade ou un fleuve, la coupe à la main ou l'urne sous le bras, il aurait rendu la même pensée avec moins de concision. Représenter l'eau courante par son hiéroglyphe ordinaire, ce n'est pas montrer pauvreté d'imagination, mais faire un emploi sobre d'un langage artistique intelligible pour tous[5].

[1] Cf. le κρατὴρ τοῦ Διονύσου, πηγὴ τῶν ψυχῶν, et les κρατῆρες d'Orphée. Creutzer, *Dionys.*, p. 19. — Lobeck, *Aglaoph.*, p. 731-736.

[2] Plat., *Rep.*, II, 363 : ὕδωρ φέρειν.

[3] *In somm. Scipion*, I, 12.

[4] Creutzer, *Dionys.*, p. 82, sqq.

[5] Je doute fort que la pensée de l'artiste soit allée au delà, et qu'il ait songé à déterminer une localité d'après les doctrines orphiques. Car on disait que Proserpine fut enlevée par Pluton Ἐκ τῶν περὶ ὠκεάνον τόπων. *Schol. in Hesiod. theog.*, 915. Cf. Argon. *Orph.*, 1195. sqq., et notamment 1201, Ἁρπάξας δ' ἔφερεν διὰ κύματος ἀτρυγέτοιο, *et Hymn.* XVIII, v. 17, 18, ed. Herm.

VI.

TROISIÈME SCÈNE.

LE JUGEMENT DE VIBIA.

La seconde scène nous a fait assister à la descente aux enfers; dans la troisième, nous suivons Vibia au tribunal de Pluton.

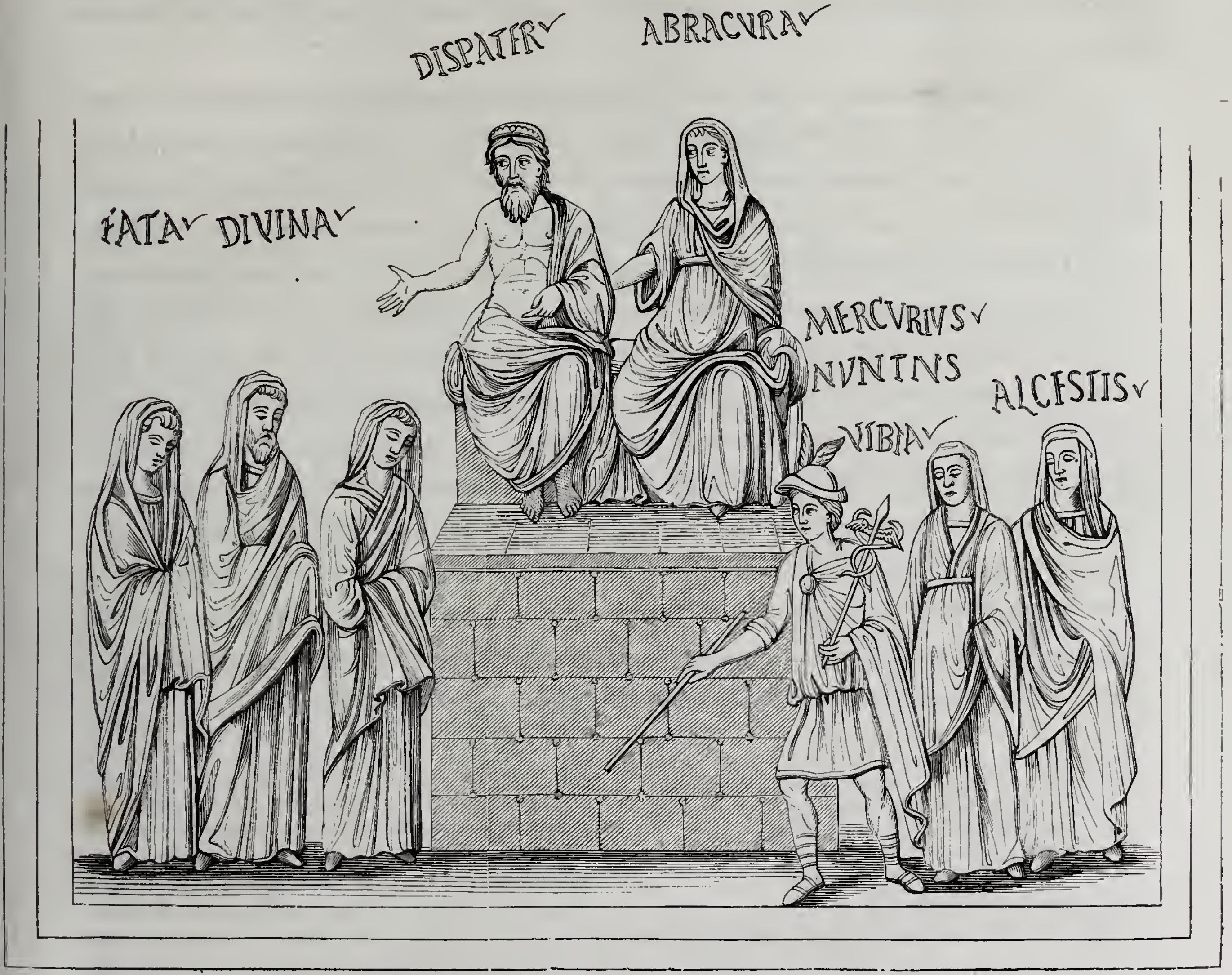

Du haut de son trône de pierre, Pluton semble, à l'approche de Vibia, interroger les Destins. Nous touchons ici un point où les anciens ont singulièrement varié, tantôt en assujettissant les Destins à Jupiter, tantôt en les élevant au-dessus, en quelque sorte, de son pouvoir. Mais, dans notre peinture, la prééminence du dieu n'est pas douteuse; puisque debout, près du trône élevé où il siége, les Destins se tiennent dans l'attitude de serviteurs

timides, prêts à recevoir les ordres d'un maître redouté. Or, c'est précisément le rôle que Claudien fait jouer à Pluton, lorsqu'il le représente essayant de consoler Proserpine. Le dieu promet à sa nouvelle épouse, en échange des joies terrestres, l'honneur de s'asseoir sur son trône de juge, de prononcer sur le sort des bons et des méchants, et d'avoir, dans l'empire du Léthé, les Parques pour servantes[1]. Ce sont, en effet, les Parques que nous croyons voir dans les deux jeunes femmes voilées : on sait qu'elles ne figuraient quelquefois qu'au nombre de deux. Quant à leur compagnon, ce sera, je pense, le *Fatum,* fils de l'Érèbe et de la Nuit[2], présenté quelque part comme le guide, l'introducteur des Parques (Μοιραγέτης δαίμων).

Entre les faits nouveaux et curieux révélés par notre monument, nous signalerons le nom inouï jusqu'à ce jour de la compagne de Pluton, ABRACVRA. Où en trouver l'étymologie et le sens? On a eu recours au grec pour l'expliquer par *délicate jeune fille:* Ἄβρα et Κούρα (κόρη dans le langage ordinaire); mais ces expressions indiqueraient une condition servile[3], qui convient mal à l'épouse du juge des morts. Pour supposer une signification plus noble, il faudrait que l'expression eût été reçue par emphase dans le culte de Proserpine, comme l'étaient celles d'Ἁγνή et d'Ἐπαινή. Cherchons donc ailleurs, et n'oublions pas dans cette recherche que, si les croyances représentées devant nous sont en partie grecques et romaines, il s'y trouve évidemment des emprunts faits aux dogmes et aux pratiques de l'Asie; témoin le titre de pontife sabazien, les vêtements orientaux, la tiare phrygienne. De tels rapprochements n'autorisent-ils pas à chercher dans les langues asiatiques l'étymologie de ce nom, ABRACVRA, inconnu dans les mythologies de l'Occident? Nous aurons d'autant plus droit de le faire que le nom même de Proserpine, ou Perséphoné, est d'origine orientale, et vient, selon moi, des mystères où elle était appelée ΠΕΡΟΦΑΤΑ, expression archaïque équivalente à la forme postérieure ΠΕΡΡΟΦΑΤΤΑ et ΠΕΡΣΟΦΑΤΤΑ : *colombe persane.* La déesse était signalée par son symbole[4].

[1] *De rapt. Proserp.*, l. II, v. 302:

Tu damnatura nocentes,
Tu requiem latura piis; te judice, sortes
Improba cogentur vitæ commissa fateri.
Accipe lethæo famulas cum gurgite Parcas;
Sit fatum quodcumque voles.

[2] Hygin., *Praef.* Le *Fatum* était un serviteur de Pluton, Πρόπολος Πλούτωνος, comme les Parques étaient les servantes de Proserpine, Πρόπολοι τῆς θεᾶς. Cf. Alciphron, I, ep. 20. On lit dans l'hymne orphique à la Vénus céleste, la Proserpine de Phrygie : Καὶ κρατέεις τρισσῶν μοῖρων. hymn. V, v. 5, ed. Hermann.

[3] Ἅβρα correspondrait à τερπνή dont Visconti a déterminé le sens (*Op. var.*, T. II, p. 72, éd. Mil.), évidemment d'après les observations recueillies par les académiciens d'Herculanum (T. I, *Bronzi*, p. 246).

[4] En Persan, le mot فارس (*Pars*) signifie la nation, et فاختة (*faghta*) colombe. Les mots grecs φάσσα et φάττα n'ont pas d'autre origine, et peut-être Servius, employait-il le même mot dans *Itys in phassam* (d'après quelques manuscrits). Si Wilford et Koeppen sont ici désapprouvés par Ouvaroff (*Essai sur les myst. d'Eleusis*, p. 114) et M. Lajard (T. XIV, *M. Acad. des Insc.*, p. 97), c'est uniquement parce qu'ils faisaient à tort dériver *Proserpina* du mot sanscrit *Prosarparni,* qui n'a jamais été appliqué à une divinité des mystères. Creutzer (368, *Guigniaut*) pense que l'unique racine de Perse phone est *Peres* ou *Pars,* lumière, d'où l'on a fait *Parsi*, *clair, pur*, *brillant*, et le nom de la Perse : *pays de la lumière.* Le reste du mot ne serait qu'une terminaison, comme celle de *Persidicus.* C'est qu'il n'a pas rapproché *Persephone* de *Persophatta*, d'où il me semble découler, comme *Proserpina* de *Persephone.*

Pour appuyer ce que nous venons de dire des emprunts

Ce rapprochement me frayant la voie, je reviens au nom d'ABRACVRA. Il me semblerait expliqué d'une manière plausible par les mots orientaux d'*abra* (élevée) et de *ghura* (lumière de la raison)[1]. *La haute lumière de la raison* serait un digne titre de celle qui aurait mission de

faits à l'Asie dans la célébration des mystères, principalement à l'époque du syncrétisme des divers cultes, je puis citer deux noms de Mithras écrits sur des marbres de l'Occident, à l'époque à peu près de nos peintures.

On lit dans une inscription romaine publiée par le P. Oderico (*Sylloge Inscr.*, p. 181) :

INVICTO D · NAVAR · ZE
TERENTIVS PRISCVS
P. F :
EVCHETA CVRANTE
ET SACRATIS
D · D · C · B · I

Le P. F est pour *ProFeta*, et D · E · C · B · I · pour *Dedicabit* (*Dedicavit*).

Le savant éditeur proposa de lire : *Invicto Deo navarchorum Zephyriensium*, et son explication eut l'approbation de Zaccaria (*Institut. lapid.*, p. 319). Marini a bon droit se montra plus sévère (*Iscr. Alb.*, n. 16) et déclara qu'il restait toujours à découvrir ce que signifiait *Navarzes*. Il l'écrit en même temps d'un seul mot et l'applique avec justesse à Mithras. Il aurait pu appuyer sa conjecture sur un précieux rapprochement, si cette fois une inscription donnée par Reinesius n'avait échappé à sa profonde érudition. Dans cette inscription (p. 243), le même dieu, c'est-à-dire ΗΛΙΟϹ ΜΙΘΡΑϹ ΑϹΤΡΟΒΡΟΝΤΟϹ est appelé, avec une variante légère, ΝΑΒΑΡΔΗΣ. Reinesius s'est donné un peu trop de liberté en changeant Ναβαρδης en Καβαρδικα, nom d'une Minerve indiquée dans Gruter (p. 81, n. 8, — p. 106, 93).

A mes yeux, la découverte de l'identité du NAVAR-ZES et du Mithras ΝΑΒΑΡΔΗΣ me fournit un puissant motif de supposer à NAVAR-ZES une provenance orientale. Et, pour pousser plus loin la conjecture, je soupçonne que ce mot est tiré du nom du mois consacré plus spécialement à Mithras. Rien de plus conforme aux habitudes orientales. Ainsi, chez les Syriens et les Hébreux, le mot *Tamus* indique à la fois le mois et le Dieu ; Dieu vénéré peut-être même en Etrurie, où l'on trouve un dieu VHIAO. En Perse, le mois de Mithras était le deuxième mois de l'année, avril, comme nous l'enseignent les nombreuses initiations célébrées à cette époque de l'année ; or avril s'appelait en persan, نو بهار (*nau bahar*), *nouveau printemps*. Il ne serait pas étrange que l'on eût quelquefois uni à ce nom le nom hébreu du même mois זיו abrégé, selon les rabbins, de יְרַח זִיו נִיצָנַיָּא *mois de la splendeur des fleurs*, prononcé par les Syriens *zijo* et par les Arabes زو. Si nous rapprochons de ces racines le nom mithriaque de NAVARZES ou ΝΑΒΑΡΔΗΣ des Persans, nous devrons l'écrire نو بهارزو, *nouveau printemps de la splendeur*, *splendide printemps nouveau*. A moins qu'on ne préfère voir dans ce mot l'acclamation (*namberzin*), *louange à Berzin*, ce qui correspondrait à *NamZad* et *NamaSebesio*. (*Varezem*) est, en persan, le feu, symbole solaire, image de Mithras. Le changement du Z en D n'a rien que d'ordinaire dans ces langues où l'on prononce indifféremment *adur* et *azur* (Cf. Lobeck, *Aglaoph.*, 296, note 2).

Le second nom de Mithras, auquel j'ai fait allusion, est celui de CAVTO PATE, qui a fait dire à un insigne philologue, Labus (*Lett. all' Orelli, Inscrip. latin.*, p. 447) : « Ce dieu *Cauto pate* m'a presque rendu fou ; je le retrouve à Aquilée, à Rome, ailleurs encore, etc. » A force de recherches, Labus finit par se convaincre que ce nom indiquait le soleil (*Ann. dell' Istit.*, a. 1840, p. 248, et *Bibl. Ital.*, t. XIV, p. 224). *Voyez* aussi les *Marmi antichi Bresciani*, p. 58, où il est question de l'inscription découverte dans le duché d'Assia : D · I · M. CAVTO PAT. : ce qui nous autorise à nous demander si ce Dieu ne se confondrait pas avec Mithras. *Deo invicto Mithræ cauto pati*. Les monuments recueillis par Labus offrent des variantes. On y voit CAVTO. PATI, CAVTI tout seul, DEO. CAVTO. PAT. et DEO CAVTE. Ce n'est pas autre chose, bien probablement, que خدا پط (*ghoda pat*), *Dieu tout-puissant et roi*, titres donnés ailleurs au soleil. La locution emphatique *Deus cautus* ou *Cautes pates*, correspond exactement aux mots orientaux de *Malachbelus*, de *Chrormihr*, de *Mihrmatoum*, composés de la même manière et dans le même but.

[1] Le mot *abra* est assez connu par les noms mystérieux, d'*Abraxas*, d'*Abracadabra*, d'*Abravand*, sur lesquels il serait hors de propos de nous étendre ici, et le mot *ghura* vient de اجو *s'élever, surpasser*. L'aile se dit, en hébreu, אֲבָרָה ; la force et l'énergie, אָבִיר

Bien que la Proserpine de Phrygie, épouse de Bacchus Sabazius, se confonde avec Cybèle, comme Sabazius le fait avec Mithras, je ne puis pas m'appuyer ici sur un rapprochement épigraphique où, d'après l'ingénieuse explication de M. Léon Renier (*Mélanges épigr.*, Paris 1852, p. 30, 31), le nom d'ABRACVRA de notre Proserpine serait donné à Cybèle. A mes yeux, l'inscription votive d'Announah, conservée au Louvre, dans le Musée Africain, présente cette lecture très-certaine :

TERRAE · MATR
AERECVRAE · MA
TRI · DEVM · MAG
NAE · IDEAE
POPILIA · M · F.L
MAXIMA · TAVRO
BOLIVM · ARAM
POSVIT · MOVIT
FE CIT

Il est, dans mon opinion, bien probable que le nom

juger les actions des hommes d'après leurs rapports avec les principes éternels de la sagesse inaccessibles à l'influence des intérêts et des penchants. Et ici se retrouverait le fond de la doctrine de Platon touchant l'imputabilité des actions humaines[1]. Mais un tel sens serait-il bien conforme au génie de notre secte? J'ai peine à le croire, et je préférerais faire dériver *Abracura* de l'arabe *abra,* belle, et *cura,* nymphe. Cette seconde opinion me sourirait d'autant plus que, dans les mystères, les initiés prenaient le nom d'époux (νυμφίοι, νύμφαι). L'acclamation reçue dans les mystéres était : Salut, nymphe; salut, nouvelle lumière[2]. Ce qu'on représentait dans ceux de Sabazius était précisément des noces, celles de Jupiter et de Cybèle, ou de Pluton et de Proserpine, et comme les acteurs du drame ne s'en tenaient pas à une simple représentation[3], ces orgies (*Nyctelia sacra*) furent interdites par les Romains, à cause de leurs turpitudes[4]. Voilà ce que des sectes gnostiques, comme celles de Carpocrate et de Marc, eurent l'impudence de vouloir combiner avec des vérités et des rites chrétiens. Les noces de Sabazius s'appelèrent parmi eux les noces spirituelles (πνευματικὸς γαμὸς. S. Irénée, I, 18).

Nous comprenons maintenant de quels mystères Vincentius était le pontife *pieux,* et à combien de titres le nom de nymphe convenait à la déesse, type des initiées (*nymphæ*). J'irai jusqu'à exprimer la pensée que Vibia pouvait avoir été la nymphe de Vincentius. Ce genre de relations permettrait d'expliquer et l'absence du nom de Vibia dans l'inscription de Vincentius et la présence ici de l'Alceste, dont nous avons maintenant à parler.

En face des deux Parques, conduites par le *Fatum,* s'avancent deux femmes, guidées par Mercure: MERCVRIVS NVNTIVS, VIBIA, ALCESTIS. Ici, point d'incertitude. On a célébré dans tous les temps, et dans les chants et sur la scène, l'héroïsme conjugal de cette belle épouse d'Admète, modèle accompli d'une fidélité difficile à imiter, ainsi que s'exprime Valère Maxime,

d'*Aerecura* provient du lieu particulier où l'on honorait cette Cybèle. Cette opinion aurait pour elle l'analogie de quelques autres villes terminées de la même manière, comme : *Amaccura* (S. Aug., *c. Donat.*, VI, 40) ; *Ascurum,* en Mauritanie (Hirt., *de B. Afr.*, 23) ; *Ausocurro,* en Numidie. Des noms propres avaient aussi en Afrique la même désinence. Plaute nous donne une *Ampsigura* (Poenul., V, 2, 105, 108). Je ne crois pas devoir rejeter tout à fait une autre pensée, celle de donner à *aerecura* une origine toute latine. Les poëtes appellent *aera* tout l'attirail de cymbales et de clochettes que les Galles de la *grande Mère* agitaient dans leur délire fanatique. *Aere* se retrouve dans *aerefodina, aerenervus, aerescriptura.* Je ne parle pas d'*aër,* parce que ses composés sont formés en *o* et ne se combinent pas avec des mots latins : *aerophobus, aeroïdes, aeromantia.* Quant à la terminaison, le mot *viocurus,* admis par Varron et confirmé par les inscriptions de Sora et d'Aufina, serait un composé analogue.

[1] On connaît sa formule célèbre : ΑΙΤΙΑ ΕΛΟΜΕΝΩ *sic* ΘΕΟΣ ΑΝΑΙΤΙΟΣ. *Voyez* mes observations dans les *Monum. Reip. Ligurum*, p. 18, n. 27, et ma dissertation sur l'*Hermas* de Platon dans l'ouvrage de Viola : *Tivoli nel decennio, Roma,* 1848, p. 290-298. Mon explication a précédé celle de M. Boëckh.

[2] (Firmicus, *de err. prof. Rel.*, p. 38) Χαῖρε νυμφίε, χαῖρε νέον φῶς.

[3] Diod., Sic., L. IV, 15. — Val., *Max.*, I, 3, 2.

[4] Servius, *Æn.*, IV, 303. — Cf. Διὰ τὴν ἠχύνην ἐκ τῆς συνουσίας, de l'endroit de Diodore déjà cité. Dans les mystères phrygiens de Cybèle et d'Attis, la formule des initiés: ὑπὸ τόν παστὸν ὑπέδυον, ne renfermait pas un autre sens (Clem.. *Alex. Cohort.*, I, 2, 13. — Cf. Lobeck, *Aglaoph.*, 25.)

l. IX, cap. 9 : *Inter stabilitæ fidei opera ardua imitatu.* Femme, dit Ovide à la sienne, digne d'être comparée à Pénélope, à Evadne, à Léodamie (*Epist. ex Pont.*, l. III, v. 105, etc.) :

Si mea mors redimenda tua, quod abominor esset
    Admeti conjux quam sequereris erat.
Æmula Penelopes fieres, si fraude pudica
    Instantes velles fallere nupta procos.
Si comes extincti manes sequerere mariti,
    Esset dux facti Laodamia tui.
Iphias ante oculos tibi erat ponenda volenti
    Corpus in accensos mittere forte rogos.

ou plutôt femme unique en son genre, selon Quintilien (*Decl.*, IX), *Una fingitur conjux, quæ jam perituri vitam conjugis vicaria morte sua redemit*; et tellement surhumaine en son héroïsme, pour le médisant Juvénal, qu'il le croit impossible (*Sat.*, VI, 151, Seq.) :

..... Spectant subeuntia fata mariti
Alcestim, et similis si permutatio detur,
Morte viri cupient animam servare catellæ.

bien qu'il ne manque pas, parmi les femmes de l'antiquité, de prétentions rivales [1].

On s'est beaucoup occupé des deux ombres de femmes conduites par Mercure devant Pluton et Proserpine, dans une peinture du tombeau des Nasons [2]. Pour les uns, la seconde femme est *Naenia*, déesse de la mort; pour d'autres, c'est *Télète*, l'initiation personnifiée, la déesse des mystères [3]. Désormais les doutes ne seront plus possibles. L'ombre bleuâtre et mystérieuse ne peut être qu'une Alceste, et c'est là une des connaissances que l'on devra à nos peintures.

---

[1] Promptilla, d'après son épitaphe grecque, se serait donnée en rançon pour son mari : ΓΛΥΚΕΡΟΥ ΛΥΤΡΟΝ ΥΠΕΡ ΓΑΜΕΤΟΥ : ce qui se trouve répété sur le même tombeau dans une inscription latine ainsi complétée par M. Lebas (*Restitution et explic. des Inscr. grecq. de la grotte de la Vipère, à Cagliari*, 1840) :

TEMPLA *viri pietas* FECIT PRO FUNERE MAGNO
    PROMPTILLÆ MERUIT *victi*MA CASTA COLI :
NAM SE DEVOVIT *jam defi*CIENTE MARITO
    RAPTA VIRO *semper flebi*TUR ILLA SUO.

Dans une gracieuse épigramme de l'anthologie palatine (VII, 191), citée par le même auteur, Callicratée reçoit le glorieux nom de nouvelle Alceste : Ἄλκεστις νέη εἰμὶ, θάνον δ'ὑπὲρ ἀνέρος εσθλοῦ· Ζήνωνος... κ. λ.

Cf. l. c. 6336 : ΑΛΚΗΣΤΙΣ ΓΕΓΟΡΑ. ΑΛΚΗΣΤΙΣ ΕΚΕΙΝΗ Η ΠΑΛΑΙ ΦΙΛΑΝΔΡΟΣ ΗΝ, ΚΑΙ ΘΕΟΙ ΚΑΙ ΒΡΟΤΟΙ ΕΜΑΡΤΥΡΗΣΑΝ ΣΩΦΡΟΣΥΝΗΣ ΕΝΕΚΑ.

[2] Ottf. Mul. *Manuel.*, III, p. 32, fig. CXIX *bis*. La peinture est prise, par erreur, pour un bas-relief du Capitole.

[3] Creutzer, pl. CIII, n. 421.

VII.

QUATRIÈME SCÈNE.

L'ENTRÉE DE VIBIA.

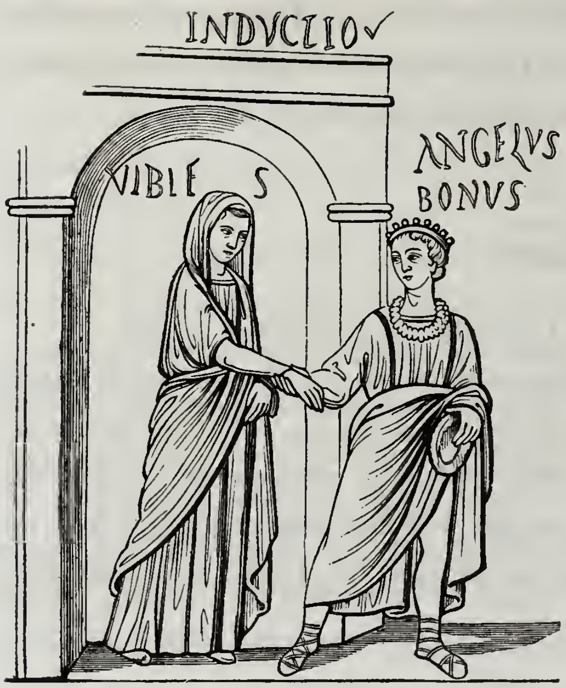

Le jugement a eu lieu dans la scène précédente, et nous en contemplons le résultat dans celle-ci, où Vibia est introduite au banquet céleste : INDVCTIO-VIBIES. Ce n'est plus le psychopompe Mercure qui l'accompagne, bien qu'une de ses fonctions fût de conduire les âmes pieuses jusqu'au séjour du bonheur.

Qui pias lætis animas reponis sedibus.

Il est ici remplacé par le *bon ange,* ANGELVS BONVS. Je n'ai pas besoin de rappeler que dans la mythologie orientale, notamment en Perse, on distinguait les bons et les mauvais Génies, c'est à-dire les *Ized,* les *Spénto mèny* (les saints intelligents), et les *Darugi*, les *Angrò mèny* (les intelligents trompeurs) : doctrine partagée par les Grecs, qui reconnaissaient des Ἀγαθοὶ et des Πονηροὶ, des Φαῦλοι Δαίμονες. Les bons Génies s'appelaient aussi des anges (Ἄγγελοι), parce qu'ils manifestaient aux hommes les volontés des dieux [1]. Messager de l'Olympe, Mercure prenait en conséquence le titre de d'Ἄγγελος οὐρανιώνων. Cependant, si divulguées que fussent les doctrines platoniciennes dans le monde romain, surtout au temps de nos peintures, il ne paraît pas que le nom d'ange soit passé dans la mythologie romaine, où l'on se servait, pour rendre la même idée, du mot de *Genius,* appelé *sanctus,* sans qu'il soit jamais question de Génies portant au mal. Si Servius fait allusion à ces derniers [2], il

[1] Ὡς ἐκφαίνοντας καὶ διαγγέλλοντας ἡμίν τοὺς πρὸς εὐζωΐαν κάνονας. — Cf. Plut., *de Is. et Osir.* Cornutus, *de Nat. Deor.,* p. 65. Osann. Sur l'emploi du mot Ange chez les Grecs et les Romains, voyez Lobeck, *Aglaoph.*

[2] *Ad Æneid.*, VI, 943.

faut qu'il ait emprunté cette idée aux mythes grecs, alors si confondus avec les mythes romains primitifs. Les mots de *Genius* et de *Nuntius* passèrent ainsi dans les traductions des premiers chrétiens, telles que l'ancienne version du *Pasteur* d'Hermas[1]. A part un passage de Labéon, cité par Kopp dans ses notes sur Martianus Capella (15, 3), un des plus vieux exemples de l'emploi du mot d'ange en latin par des païens, est l'endroit du même Martianus Capella, où, parlant des génies dans le sens des doctrines platoniciennes, il dit : *Et quoniam cogitationum arcana supernæ annuntiat potestati, etiam Angelus poterit nuncupari.*

A ces deux anciens témoignages on joindra désormais celui de nos peintures : ANGELVS BONVS. Mais, si je ne m'abuse, on ne fera pas mal de regarder cet *Angelus bonus* comme un emprunt fait aux croyances chrétiennes, et une vérité confondue par les syncrétistes avec le souvenir païen du *Mercurius nuntius.* La connaissance des bons et des mauvais anges était familière aux chrétiens instruits par l'Évangile. Dès le premier siècle, ils pouvaient étudier dans Hermas la différence entre les deux anges, celui de la vertu et celui du vice, qui servent de compagnons de voyage à l'homme sur la terre. L'Ἄγγελος ἐκ δικαὶων ou τῆς δικαιοσύνης, et l'Ἄγγελος τῆς πονηρὶας. J'ajoute que, dans la mythologie grecque, on ne rencontre pas d'Ἀγαθὸς ἄγγελος correspondant à notre *Angelus bonus* et au *Nuntius bonus* de l'antique version d'Hermas. L'esprit inférieur à Dieu et supérieur à l'homme est toujours appelé chez les Grecs, *la bonne, la chaste intelligence,* Ἀγαθὸς δαίμων, Ἁγνὸς δαίμων. C'est, je pense, parce qu'ils entendaient ce mot Δαίμων sortir des bouches païennes, que les premiers fidèles, dans leur horreur pour l'idolâtrie, l'ont appliqué exclusivement aux esprits pervers qu'ils nommaient aussi Δαίμώνιοι et Διάϐολοι, réservant le nom d'*ange* pour le bon et fidèle gardien des âmes.

L'ANGELVS BONVS, qui introduit ici Vibia au banquet des heureux, porte autour du cou une guirlande de fleurs, sur la tête une couronne d'or, et tient une couronne de fleurs à la main. Moins riche était le Génie de Messala, que Tibulle invitait à se parer seulement d'une double couronne de fleurs (L. I, el. VII, v. 51, sq.):

> Illius e nitido stillent unguenta capillo,
> Et capite et collo mollia serta gerat.

[1] V. Rich. Russel, *Notes sur le* L. II, ch. VI, des SS. *PP. Apostol. opp. genuina,* Londini, 1746.

VIII.

CINQUIÈME SCÈNE.

VIBIA AU BANQUET ÉTERNEL.

Nous avons devant les yeux le banquet éternel. Trois des convives ont ici les deux couronnes décrites par Tibulle, et l'un d'eux, le voisin de Vibia, tient à la main une troisième, ce que faisait aussi l'Ange introducteur. Dans l'un et l'autre endroit, cette troisième couronne est probablement celle de Vibia, puisque chaque fois son front en est privé. Comme deux autres personnages ont également la tête nue, il n'est pas présumable que toutes ces couronnes indiquent uniquement celles dont les anciens avaient coutume de se parer dans les banquets[1], et cette circonstance me fait songer à un sens plus profond et plus mystique. Si sur le seuil éternel le bon Ange tient en main la couronne réservée

[1] Plutarch., III, *Symp.* — Athen., *Dipnos*, XV, 5. — Lanzoni, *de Cor. et unguentis.* — Herculan., T. III, *Pitt.*, p. 123, n. 2.

à sa protégée; si au banquet céleste la couronne est élevée à la vue de tous par celui des convives qui siége à la droite de Vibia, comme pour exalter la valeur de la récompense; et si d'autres convives paraissent regretter de n'en pas jouir, n'est-ce pas que la couronne indique ici un degré spécial d'initiation, celui que l'on appelait l'imposition des couronnes (Ἀνάδεσις, στεμμάτων ἐπίθεσις); degré suprême des purifications et de l'honneur, où l'initié était censé obtenir la plus parfaite intelligence des choses divines[1], et acquérait le droit d'initier à son tour les adeptes. Devenu de la sorte *porte-flambeau* (Δᾳδοῦχος), hiérophante, il ne lui restait plus, dans sa gloire, qu'à partager la vie des dieux. Dans cette hypothèse, tout présente un sens naturel. L'Ange introducteur entre avec la couronne que Vibia a mérité de porter désormais. Cette couronne est élevée devant les heureux, pour que tous apprécient la récompense. A cette vue, le convive placé à la gauche de Vibia témoigne ses regrets de n'avoir pas su, quand il en était temps, s'assurer un tel honneur, et porte la main sur sa tête, geste antique de douleur[2]. Plus loin, une jeune femme semble assujettir sur son front avec complaisance la guirlande qui lui sert de couronne; tandis que le dernier convive à gauche de Vibia fait un appel aux serviteurs agenouillés au milieu des fleurs. Celui qui tient un genou en terre semble répondre aux demandes du dernier convive. Les cheveux courts et crépus, et la tunique sans ceinture, ainsi que les Africains décrits par Plaute[3], il approche la main de la bouche comme pour presser un baiser sur ses lèvres, ainsi que parle Minucius[4], et il montre les fleurs qu'il va cueillir. On remarquera que les plus avantagés par le juge sont à la droite de Vibia, et l'on se rappellera les paroles d'Hermas (*Vis.*, III, c. I, cc. II): *Utrisque eis et qui ad dexteram et qui ad sinistram sedent, sunt dona et promissiones, tantùm quod ad dexteram sedentes habent gloriam quandam,* etc. Je ne veux pas omettre que par le collier de fleurs on aurait pu vouloir indiquer des fonctions de prophétesse exercées par Vibia : Eschyle peint ainsi Cassandre[5]. (*Agamemn.*, 1274.)

La légende commune à tous les convives les déclare jugés par les bons : BONORVM IVDICIO IVDICATI. Il en faut conclure que, dans les mythes sabaziens, les juges des âmes recevaient l'attribution solennelle de *bons*. Nous savons que, dans la mythologie romaine, le nom de *bonus* était donné à Pluton : il s'appelait, dans le vieil idiome latin, *Kerus manus*[6]; Pro-

[1] Theon de Smyrne, *Mathes*, I, p. 18. Εὐδαιμονία κατὰ τὸ θεοφιλὲς καὶ θεοῖς συνδιαιτόν.

[2] Quand Jérémie veut faire comprendre à Jérusalem l'excès de sa désolation future, il lui dit (c. II, v. 37) : *Manus tuæ erunt super caput tuum.*

[3] *Pœnul.*, V, 5.
Tunica discincta et demissitia.

[4] Minut. *Octav.* 2 : *Manum ori admovens osculum labiis pressit.*

[5] Aeschyl. *Agamemn.*, 1274. Μαντεῖα περὶ δέρῃ στέφη.

[6] D'autres, appuyés sur les anciens grammairiens, traduisent KERUS MANUS par le *bon créateur.* Mais qui ne connaît le peu d'exactitude des anciens quand ils traitent des origines de leur langue? KERI POCOLOM est, selon moi, la tasse de Pluton, appelée ΚΗΡΟ par les Éoliens. MANUS est une version de ΚΡΗΣΤΟΣ correspondant au latin *manis*, et donné, comme ce dernier, aux morts en signe de consécration; par conséquent bien convenable au dieu des enfers *Summanus.* J'ai lu sur un autre vase : KOERE POCOLO, coupe de Proserpine.

serpine était *bona dea;* le Destin, *bonum fatum*[1]. Mais ici, où il s'agit de mythes et de rites asiatiques, nous devons surtout consulter l'Orient, où le titre de bon était attribué par excellence à la divinité. Dans les livres saints des Hébreux, le mot טוב est pris dans le sens de bénigne, de bénévole[2] ou pour la bonté même[3]; et nous voyons Notre-Seigneur Jésus-Christ répondre au jeune homme qui venait de l'appeler bon : *Quid me interrogas de bono? unus est bonus Deus,* pour amener par là un esprit faible encore à reconnaître sa divinité. Ce titre solennel de *bon* n'étant donné, chez les Romains, qu'aux Dieux infernaux, Pluton, Proserpine et les Destins; au lieu qu'il s'applique ici à l'Ange introducteur, et tout l'ensemble des peintures étant d'ailleurs relatif aux mythes orientaux, je crois l'expression dérivée de ces derniers, et avec d'autant plus de vraisemblance, que l'on ne peut attribuer à une autre source le *Bonus Deus bronto,* si commun dans les inscriptions romaines[4].

Je résume la discussion. Nous avons vu que Vincentius était un prêtre sabazien d'un rang élevé, que notre *arcosolium* est son tombeau, et que les maximes de sa secte étaient : MANDVCA, BIBE, LVDE, BENEFAC; puis une promesse : HOC TECVM FERES. C'est-à-dire que les joies des banquets étaient à la fois pour l'adepte le premier des devoirs de la vie et la première des récompenses immortelles. Car cette promesse doit s'expliquer par les doctrines sabaziennes de Musée et d'Eumolpe, qui annonçaient aux initiés dans l'avenir un banquet où, couronnés de fleurs, ils couleraient dans des joies inaltérables des jours éternels. Cette Vibia, la fondatrice ou le modèle des Sabaziens de Rome, avait atteint le grade suprême de l'initiation phrygienne, elle avait célébré le γάμος; elle avait montré la fidélité d'*Alceste;* elle avait mérité les éloges des *Bons,* c'est-à-dire du *Dieu Père Sabazius,* de la *belle Nymphe Abracura,* et des *Destins. Mercure l'envoyé* l'avait conduite au jugement infernal, et le *bon Ange* l'a introduite au symposium divin, où elle s'asseoit glorieuse au milieu des autres âmes jugées comme elle, et saintes à sa manière (ὅσιοι) (Plat., l. c.). Ne dirait-on pas le récit illustré de ces drames mystiques qui se déroulaient en grand secret dans la célébration des mystères sous les yeux des époptes, et qui charmaient leur imagination par le mélange bizarre et séduisant de hautes pensées et de pratiques corruptrices?

[1] V. Herculan., T. V, *Pitture,* p. 263, n. 2. — Marini, *Fr. arv.,* p. 235.
[2] V. Gesenius, *Thes. Philol.,* p. 545.
[3] V. Fuerst, *Concord. Vet. Test.,* p. 452, col. 2.
[4] Ajoutez au *bonus Deus Bronto*, le ΘΕΟΣ ΕΠΗΚΟΟΣ adressé à Mithras par Lucius Pison, sur une tablette votive du Musée Kircher.

IX.

DEUXIÈME TOMBEAU.

DESCRIPTION.

Vis-à-vis de Vincentius s'ouvre un autre *arcosolium* où il est impossible de ne pas reconnaître une œuvre païenne et des allusions aux mystérieuses initiations des sectes orientales.

Sur le mur extérieur, au-dessus de l'arcade, se tient debout, à gauche du spectateur, un homme barbu, revêtu d'une courte tunique à manches longues (χειρίδωτος χίτων). Un manteau carré (καυνάκη) est agrafé sur l'épaule droite et orné, à la hauteur de la cuisse, d'une large

pièce d'une autre étoffe (*clavus*, πλατύσημος). Un pareil ornement se remarque sur le bras droit. Sous ce bras passe une corde qui entoure le corps et passe par-dessus le bras gauche caché sous le manteau. Ce personnage porte de larges pantalons (ἀναξυρίδες, *saraballi*). Ses souliers de peau montent jusqu'aux talons : *talos ad usque* (Sidon. Ap., ep. IV, 20). De la main gauche enveloppée, il tient une longue hampe dont le couronnement a disparu, et de la droite il semble inviter à le suivre un jeune guerrier placé plus loin. Celui-ci, à l'autre extrémité de l'arcade, n'est vêtu

que du manteau militaire. Il a le casque en tête, les *caligæ* aux pieds, la lance à la main et tient un vase à deux anses d'où sort une longue et large guirlande de fleurs. Au centre et par-dessus la guirlande s'appuie une tablette restée vide.

Enfin, au-dessous de l'arcade, sur le mur du fond, le peintre a représenté une porte surmontée de douze feuilles de laurier inclinées les unes vers les autres, et des deux côtés de la porte, deux génies qui montrent les feuilles aux spectateurs: l'un à droite laisse pencher des branches d'amandier ou de saule, l'autre, paré d'un collier de perles, élève une branche de laurier.

L'intrados de l'arcade est orné de trois tableaux. A gauche du spectateur est assis le même guerrier que nous venons de voir debout à l'extérieur, et devant lui se retrouve le même personnage barbu que tout à l'heure. Celui-ci est près d'une montagne couverte de plantes, et où l'on peut distinguer cinq zones. Au-dessus de la montagne, une sorte de chemin se trouve tracé par des feuilles de laurier. Au delà brillent cinq étoiles. C'est du côté de ces diverses figures que le personnage élève un agneau immolé.

Dans le tableau correspondant à droite du spectateur, le guerrier reparaît, et cette fois entièrement équipé pour le combat. Il a rabbatu les mentonnières de son casque, des défenses protégent ses épaules et ses jambes, son manteau lui sert de ceinture, et à l'abri de son bouclier, un genou en terre, il tient son épée dégaînée comme pour se défendre. Au lieu de l'homme qui l'accompagnait, une femme est devant lui, et celle-ci, vêtue d'une tunique sans manches agraffée sur les épaules (μονοχίτων, ἔξωμις χίτων), porte une couronne de feuillage. L'un et l'autre ont un genou en terre et les pieds nus.

Au centre de l'arcade se montre seule, dans un cercle inséré dans un carré, une Vénus *aversa,* sans autre vêtement qu'un voile d'or qu'elle tient suspendu devant elle. Aux angles du carré sont groupés divers symboles, une tête d'Océan et des dauphins, une corbeille de fruits, un paon, un serpent, un perroquet et un phénix avec son œuf de myrrhe.

X.

VUES GÉNÉRALES.

Si j'ose essayer ici une interprétation, ce n'est pas que je puisse me promettre d'apporter

beaucoup de lumière en un sujet aussi obscur. Nous sommes réduits à trop peu de monuments écrits et figurés pour former l'espoir de soulever tous les voiles des anciens mystères du paganisme; mais plus ces mystères se sont enveloppés d'ombre, plus la curiosité est avide de recueillir les indiscrétions de l'art, les vestiges oubliés par le temps et les renseignements fournis par l'analogie. Ce que je puis d'abord dire avec fondement, c'est que les scènes retracées sous nos yeux appartiennent aux pratiques d'une secte orientale. Outre que la forme des vêtements de l'hiérophante revient à ce que Strabon nous a laissé du costume des Persans [1], et à ce que nous savons des Phrygiens, des Arméniens et des Parthes, etc. [2]; le voisinage du tombeau sabazien de Vincentius et du tombeau mithriaque d'Aurélius nous indique ici des superstitions analogues ou même identiques sous des images différentes; car dans le syncrétisme du second siècle de notre ère, époque présumée de nos peintures, les mystères de Sabazius et de Mithras ne se distinguaient plus par rien d'essentiel, spécialement en Phrygie, et se confondaient avec les cultes où le rit capital était l'expiation solennelle du *taurobolium* et du *criobolium*, c'est-à-dire avec ceux de Diane d'Ephèse, de Cybèle, d'Attis, de Mithras et de la Vénus céleste.

Une figure domine dans les peintures du second tombeau, c'est celle d'un guerrier représenté debout, assis et à genoux, deux fois en présence d'un hiérophante, une troisième fois derrière une prêtresse. Cette image doit être, à mon avis, celle du mort. Si les peintures intérieures ne suffisent pas pour l'établir, puisqu'elles pourraient être indépendantes du personnage enseveli, comme dans l'*arcosolium* précédent, on peut le conclure de ce que le guerrier est peint à l'extérieur de l'arcade et à l'endroit même où l'on a vu l'épitaphe de Vincentius. S'il en était autrement, rien ne rappellerait le mort sur son tombeau, ce qui est tout à fait improbable. Mais, posé que ce tombeau est celui d'un guerrier, de quel guerrier s'agit-il? Qu'il ne soit pas ici question d'un soldat de la milice romaine, le mysticisme général des peintures le dit assez, et nous en aurions d'ailleurs une preuve palpable dans l'impropriété de l'armure [3]. Tout nous invite à recourir aux pratiques des sectes orientales, et ici revient immédiatement à la pensée le texte où saint Jérôme parle des antres de Mithras détruits à Rome par Gracchus : un des grades des initiations était celui de guerrier [4]: *Gracchus nonne specum Mithræ, et omnia portentosa simulacra, quibus corax, nymphus, miles, perses, helios, leo,*

[1] XI, 13, 9. Cf. Brisson, *De regn. Pers.*, p. 250, etc., Commelin, 1695.

[2] Ov. *Pont.*, ep. IV, 3; Appian., *Tact.*, 49.

[3] Entre autres observations, notre soldat porte une double *ocrea*, ce qui n'était en usage ni parmi les Romains, ni parmi les Grecs, à l'époque de notre peinture. Nous ne pourrions concevoir de doutes qu'à l'égard des soldats thraces, parce que les gladiateurs *Threces*, ainsi nommés probablement parce qu'ils portaient l'armure de la Thrace, sont toujours munis de la double *ocrea* sur les monuments. Mais ne manquons pas de faire remarquer que ce qu'il faut voir dans les armes des gladiateurs, ce sont les anciens usages et non les contemporains. On en a la preuve dans le *Samnis* et le *Myrmillo*. Ici, d'ailleurs, pour représenter le *Threx*, il faudrait le poignard au lieu de l'épée, la *parma* au lieu du grand bouclier.

[4] *Ep. ad Læt.*, T. I, 672, Vallarsi.

bromius, pater initiantur, subvertit, fregit, exussit? Tertullien parle également des guerriers de Mithras comme d'un grade bien connu (*De cor. mil.*, — Id., *De præscr.*) : *Erubescite romani commilitones ejus tam non ab ipso judicandi, sed ab aliquo Mithræ milite.*

Il est vraisemblable que le grade des guerriers (στρατωτικοί), signalé parmi les Gnostiques de l'Égypte par saint Épiphane [1] et saint Jean Damascène, n'était pas sans rapport avec celui des sectateurs de Mithras, et nous ne devons pas oublier ici les Galles de Cybèle, armés, eux aussi, de même que les Corybantes, ni perdre de vue le caractère fanatique des religions de la Thrace et de la Phrygie [2]. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici d'un costume militaire porté dans des solennités connues, mais de vêtements qui se modifient selon différentes cérémonies mystérieuses, et s'unissent à des attitudes relatives, ce semble, à une initiation. Ces circonstances nous portent à reconnaître ici le *miles* mythriaque.

Cependant, si nous avons devant les yeux le guerrier de Mithras, pourquoi, au lieu du dieu persan, une Vénus *aversa* au sommet de l'arcade? Représentation qui ne s'est encore vue dans aucun monument mithriaque. Quelle est cette Vénus, et quels rapports aurait-elle avec le guerrier mystique? Je ne désespère pas d'en donner une raison satisfaisante en m'appuyant sur l'ensemble des scènes. Rappelons-nous d'abord qu'à l'époque d'Hérodote (I, 131), le célèbre Mithras persan était adoré sous des traits de femme, soit que cette forme d'un être androgyne eût prévalu d'elle-même, soit que le mythe de Mithras eût été absorbé quelque part par celui de la Vénus babylonienne Mylitta. Je n'entends certes pas décider cette question restée obscure malgré tous les éléments recueillis par M. Lajard. En tout cas, il y avait en Perse une déesse qu'Hérodote pouvait appeler Mithra et comparer à Vénus. Nous avons droit, dès lors, de nous demander si Vénus-Mithra ne figurait pas, sous la forme suivie dans notre peinture, parmi les sectaires auteurs de nos monuments et dans le grade particulier de *miles*. Il est vrai que nous sommes ici à une époque postérieure de près de dix siècles à celle de Zoroastre, dont parle Hérodote; mais nous n'avons aucune raison de croire que le culte antique ait disparu depuis lors, tout en subissant d'inévitables modifications, et rien ne s'oppose à ce que nous le retrouvions au second siècle de notre ère, puisque ce fut éminemment une époque de syncrétisme pour les vieilles traditions idolâtriques. Quand bien même l'Artémis du Pont, l'Anaïtis d'Arménie, la Cybèle de Phrygie, la Diane d'Éphèse et la Vénus de Babylone n'eussent pas été primitivement le même mythe sous des noms divers, une œuvre de fusion s'était lentement élaborée entre ces divers cultes, à la suite des rapports sociaux plus multipliés, et à force de s'attacher, dans les contrées envahies par un culte vainqueur, aux analogies offertes par les cultes vaincus. Ainsi facilité, le travail d'assimilation s'opéra sur une large échelle, et, quand vinrent les Romains, il s'achevait.

[1] *Hæres*, XXVI. Cf. Filastr., *de Hæres.*, p. 116.

[2] On trouvera des renseignements sur la longue lance des Corybantes, dans les discours de Julien (V, p. 168) et dans Pausanias (VI, 25); sur leur poignard dans Lucien (*Dial. Deor.*, XII, 37), et sur leur casque dans Arnobe (III, 474). Cf. Lobeck, *Aglaoph.*, 1152.

Aussi les témoignages des Grecs postérieurs à Auguste sont unanimes à rapporter les cultes dont je parle à la même Vénus-Uranie. Ils nous la montrent connue sous différents noms et par des récits divers, mais toujours la fécondatrice de la nature, la mère des dieux et des hommes.

Conformément à ces idées, M. Lajard reconnaît une Vénus substituée à Mithras dans les monuments où l'opinion générale supposait jusqu'ici une Victoire sacrifiant un taureau devant un autel. Si cette substitution ne s'est pas encore montrée dans les représentations de l'antre mithriaque (bien que l'on trouve dans les planches de M. Lajard (LXXXIV, 1) une Vénus à côté d'un Mithras), c'est que les sectes particulières avaient leurs symboles convenus. Mais sous des symboles différents respiraient souvent des croyances à peu près les mêmes, et sous ce point de vue je ne m'opposerais pas à ceux qui ont proposé de signaler nos trois tombeaux par un nom commun, et de les appeler mithriaques, en ce sens que la Vénus babylonienne du second tombeau est la même au fond que la Mithra persane, et le Bacchus-Sabazius du premier le même que le Mithras persan.

L'essentiel est de distinguer ici les idées spéciales qui ont inspiré nos monuments. Or, sans remonter aux sources primitives pour y trouver dans le Mithras et le Sabazius hermaphrodites la raison de la posture donnée à la déesse, les prêtres de la secte dont il s'agit pouvaient avoir leurs motifs particuliers pour la choisir dans l'initiation au grade de *miles*. Si, en d'autres occasions, ce serait une vaine curiosité de vouloir approfondir les raisons secrètes de ces honteux sectaires, il est nécessaire de le faire ici pour comprendre le monument et ajouter à la gloire du christianisme. Nous ne marchons en cela qu'à la suite des Pères de l'Église, et nos motifs seront les mêmes. Ils voulaient confondre le paganisme en révélant ses infamies, et nous avons, nous, à répondre aux auteurs modernes qui se sont faits les patrons de sa morale.

Que veut donc dire le médaillon central? On peut désormais s'en douter en se rappelant la Cybèle phrygienne et le culte de son fils Sabazius propagé par Orphée. Ignore-t-on quels ignominieux souvenirs le nom du propagateur rappelait à Ovide (*Met.* l. x, v. 83)? Et certes, il n'y avait pas d'invraisemblance à reprocher les vices sans nom de la civilisation païenne au personnage supposé le chantre des aventures de Junon (ἀρρητοποιοῦσα) avec Jupiter (Lobeck, 606 *seq.*), et de Cérès (ἀθέσμως συγγενομένη) avec Celeus et Triptolème (*Ib.*, 824); mais je mettrai, si l'on veut, Orphée hors de cause, pour n'accuser que les sectaires sabaziens formés à l'école de leur Bacchus et de leur Prosymnus, dont Arnobe a parlé. Quant à la Cybèle phrygienne, il y aurait à dépouiller ici plus d'une page du recueil où Lobeck (p. 1007-1020) a transcrit avec sagacité ce qu'ont écrit les anciens sur le culte de cette immonde divinité. Qu'il suffise de dire que Clément d'Alexandrie a pu donner au philosophe Anacharsis une épithète infamante[1], uniquement parce qu'il s'était fait initier aux mystères de Cybèle[2]. Le culte de la

[1] *Protrept.*, 20. Διδάσκαλον τῆς θηλείας νόσου.

[2] Le scholiaste d'Aristoph. dit (*Av.* 876) : Ἐν τοῖς μυστηρίοις τῆς θεᾶς μαλακοὶ πάρεισι, c'est-à-dire ἡταιρηκότες, ἀρσενοκοῖται (Cf. Suet., *Oct.*, 68).

Vénus céleste n'avait rien de moins odieux, à s'en rapporter aux témoignages de Lucien[1] et d'Eusèbe[2]. Et comment les cultes ne se seraient-ils pas ressemblés, puisque au fond les deux noms désignaient le même être? Outre tout ce que nous avons dit sur cette identité, je ferai remarquer qu'elle résulte avec évidence de quelques inscriptions trouvées à Bénévent. Sur une pierre sépulcrale consacrée à *Perennia Fortunata,* le *taurobolium* et le *criobolium* sont offerts à la Vénus céleste de la même manière que sur le tombeau de *M. Philonius Philomosus* ils le sont à Mithras (Lajard, pl. LXXXVIII). Qui ne connaît, d'ailleurs, le grand nombre des bas-reliefs où les mêmes sacrifices s'accomplissent en l'honneur d'Attis et de Cybèle[3]?

On pourrait opposer à ce que je viens de dire une difficulté qui ne doit pas rester sans réponse. Si la Vénus *aversa* de nos peintures n'est pas autre que la Vénus céleste de Babylone, la Mithra persane, la Cybèle phrygienne, comment se fait-il que, parmi tant de représentations de ces Vénus, il ne s'en soit pas encore trouvé de semblables à la nôtre, bien que j'emprunte à leur culte l'explication de notre figure? Ma réponse consistera à rappeler la distinction, présentée plus haut, entre le culte public et le culte privé d'une secte particulière. J'ajoute que quiconque connaît les infamies offertes en hommage dans les villes les plus cultivées de l'Asie et même de l'Europe, à la Cybèle phrygienne, sous le nom de Cotys ou Cotytto, ne peut plus s'étonner de notre peinture. Peut-être avons-nous devant les yeux, pour la première fois, l'image de l'impure Cotytto[4].

Une aussi brutale immoralité trouvera peut-être des incrédules; mais le moyen de récuser les témoignages si nombreux des écrivains païens aussi bien que des chrétiens, qu'il serait trop long de citer ici? Nous conviendrons du reste, avec Lobeck, que les plus odieuses turpitudes étaient réservées pour les mystères privés; mais tout porte à croire que ceux de la secte dont nous parlons étaient précisément de cette nature.

Ainsi donc, dans ma conviction, les scènes de notre *arcosolium* sont relatives au culte de la Cybèle phrygienne, et nous avons devant les yeux l'initiation d'un adepte au grade de *miles.* S'il en est ainsi, les diverses scènes où le guerrier paraît sont les principales cérémonies de son initiation.

[1] *Asin.*, 1, 35 : Κίναιδος τῶν τὴν θεὸν τὴν Συρίαν περιφερόντων. Cf. Lobeck, *Aglaoph.* 1015, et Apulée, *Métam.*, VIII, p. 361 et 362. *Paris,* 1851, *Garnier :* Cinædum unum de triviali popularium fece, qui per plateas et oppida cymbalis et crotalis personantes, deamque syriam circumferentes, mendicare compellunt. Et plus loin : Sed illae puellae chorus erat cinædorum, etc.

[2] *Vit.*, *Const.,* III, 45. Γυννίδες ἀνδρὲς θηλείᾳ νόσῳ τὴν θεὸν ἱλεοῦντο.

[3] On trouve aussi, et assez souvent, le taurobolium offert à Minerve *Paracinthia,* ou *Berecinthia.* Cette Minerve était Cybèle sous un autre nom. Plusieurs inscriptions sont connues (Mommsen, *Insc. R. Neap.*, 1398, 99, 1400, 1401). Une autre, que j'ai copiée à Bénévent, est encore inédite. On y lit :

ATTINI SACR.
ET MINERVAE
PARACVNTIAE
MVMMEIA C·F
ATTICILLA · SACER
DOS · OB · TAVROBOLIVM

[4] Je ne pourrai citer qu'un autre exemple de la même figure, d'après une pâte antique d'un bon style, qui est encore inédite. La déesse s'y trouve représentée absolument de la même manière.

XI.

PEINTURE AU-DESSUS DE L'ARCADE.

LE MILES ET LA GUIRLANDE DE FLEURS.

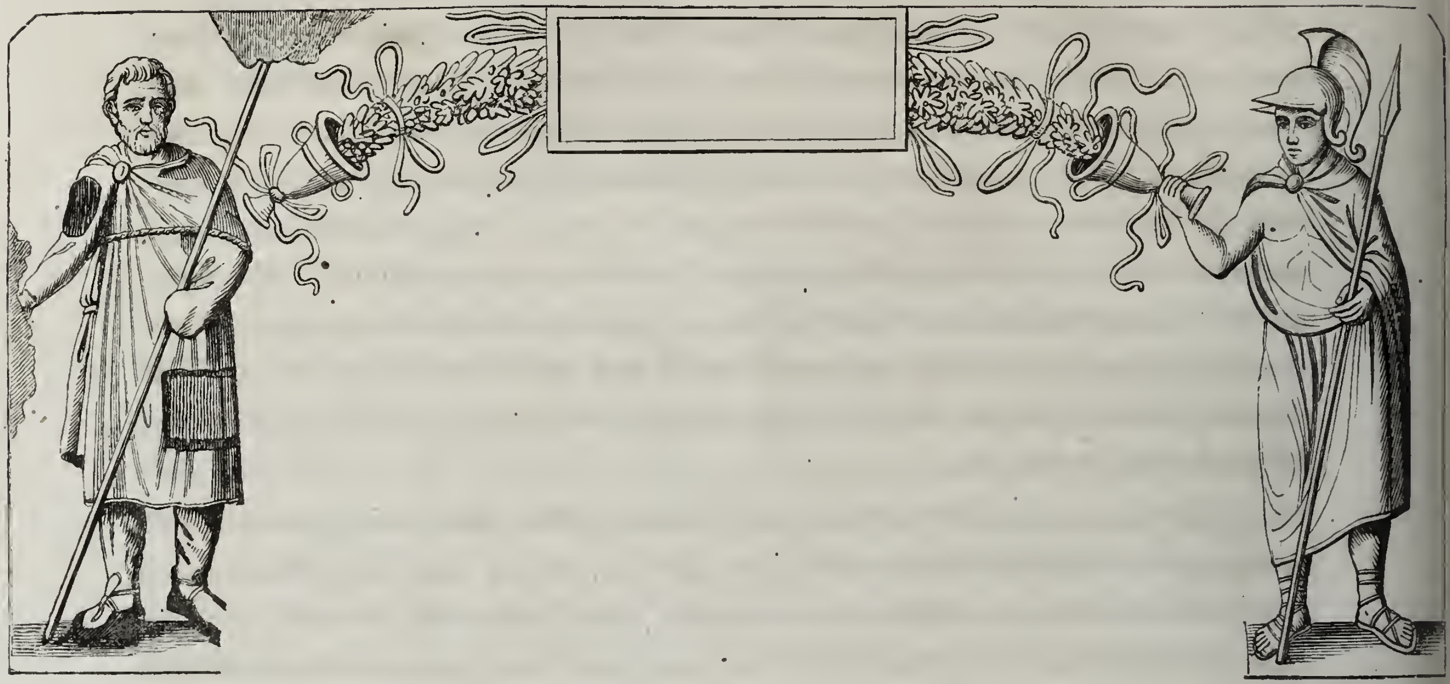

A voir, au-dessus de l'arcade, la peinture où l'adepte armé tient, vis-à-vis le prêtre, un vase d'où sort une large guirlande de fleurs, ne dirait-on pas la scène que décrit Tertullien lorsque, parlant précisément du guerrier mithriaque, il fait la remarque suivante : *Numquam coronatur, idque in signum habet ad probationem sui, sicubi tentatus fuerit de sacramento : statimque creditur Mithrae miles si dejecerit coronam, si eam in deo suo esse dixerit* (*De cor. mil.*, 15)? Ne semble-t-il pas que notre *miles* prononce, dans cette attitude, la parole mystique : « Mithras seul est ma couronne? » Cette scène est à mes yeux la formule générale du monument, et nous met sur la voie pour l'interprétation des scènes suivantes. Dès que nous supposons ici un degré d'initiation mithriaque, on ne doit plus s'attendre à trouver des représentations d'épreuves, puisque les épreuves précédaient l'initiation (Nonn. *schol. ap. Greg. Naz. or. in Jul.*, 1, 47), et que les degrés ne se conféraient qu'aux initiés.

Il nous reste à établir l'ordre des tableaux, et à étudier de plus près leurs détails.

Nous commencerons par la peinture extérieure :

Passant maintenant de l'extérieur de l'*arcosolium* à l'intérieur, et d'abord aux tableaux peints sur l'intrados de l'arcade, nous procéderons de gauche à droite. Dans l'*arcosolium* précédent, nous avons commencé à droite, parce que la dernière scène de ce côté offrait un sujet à part, le banquet des sept prêtres; mais l'ordre le plus naturel est le contraire, quand il s'agit d'une série de scènes, et si le banquet de Vincentius a été peint à droite, c'est, selon nous, pour que la mort de Vibia précédât à gauche du spectateur la grande scène du jugement, plus convenablement placée au centre.

XII.

PREMIÈRE SCÈNE INTÉRIEURE.

LE MILES ET SON INITIATEUR.

Dans la première peinture intérieure, à gauche, l'adepte admis au degré de *miles* reçoit, selon moi, l'enseignement de son initiateur, touchant la doctrine de la descente (ἀπόϐασις) et du retour (ἀνάϐασις) de l'âme (ψυχή). Cette pensée m'est suggérée par les symboles, où j'entrevois, malgré de grandes modifications, la fable célèbre de la Psyché, c'est-à-dire la chute de l'âme du ciel sur la terre et son retour aux régions supérieures d'où elle était tombée. Quoi qu'il en soit de la contexture de ce poeme si riche en versions parmi les sectaires de l'Asie, et chemin faisant, embelli par les poëtes, transformé par les explications allégoriques des philosophes éclectiques et platoniciens, le fait est qu'il était de croyance générale que les âmes avaient à passer dans leurs migrations à venir par le ciel des étoiles mobiles, les planètes, pour se rendre dans les

régions supérieures des étoiles fixes. Sans recourir ici à tous les commentaires de Jamblique et de Porphyre, et sans suivre M. Lajard dans ses récents développements touchant le culte de Vénus et de Mithras, je me bornerai à faire observer que la montagne représentée dans notre mystérieux tableau se voit également sur plusieurs bas-reliefs mithriaques (Lajard, *le culte de Mithras*, pl. XC, XCV, XCVI), et que sur ces monuments, ainsi que sur beaucoup d'autres, on remarque comme ici des étoiles, au nombre de tantôt sept, tantôt neuf. On aperçoit de plus, dans notre peinture, une espèce de bande formée de feuilles de laurier; cette bande sert de limite à la scène céleste. Il est impossible de songer à la signification possible de ces symboles sans se rappeler le mont sacré des Orientaux, le Gorotman, l'Albordji, qui mit quinze ans à se soulever de terre, et crut ensuite jusqu'au ciel des étoiles dans l'espace de deux cents ans. Deux cents nouvelles années lui permirent de s'élever jusqu'au ciel de la lune, deux cents autres de parvenir jusqu'au soleil; et enfin il cessa de croître lorsque, deux cents ans après, il eut pu atteindre de sa cime le séjour de la suprême lumière (*Boundehesch*, § XII; *Zend-Avesta*, t. II, p. 364; Lajard, *Mithr.*, *Mém. de l'Inst.*, t. XIV, p. 106). La croissance totale du mont fabuleux se divise donc en cinq âges : le premier de quinze ans, et les quatre autres de deux cents ans chacun. Conformément à ce récit, le mont figuré dans notre tableau se divise en cinq grandes zônes. Si l'âme dans ces théories orientales devait, en quittant la vie mortelle, traverser successivement les cieux divers des planètes pour parvenir à celui des étoiles fixes, il est clair que son mouvement ascensionnel correspondait à celui du fabuleux Gorotman.

D'après un autre système, l'âme échappée aux liens terrestres avait à passer par sept portes : c'étaient les sept planètes[1]; elle atteignait ensuite une huitième station, qui était la résidence de la pure lumière, le lieu de l'infinie félicité. D'autres enseignaient que les âmes, pour descendre ici-bas, traversaient les six signes inférieurs du zodiaque en passant par les six planètes qui ont là leur domicile, et qu'elles remontaient ensuite par les signes ascendants, pour accomplir leur destinée. Dans cette version, la septième station était celle du soleil, et la huitième le séjour de la bienheureuse lumière. Le livre intitulé *Viraf namèh*, livre de Viraf, a conservé, touchant l'échelle des âmes, une autre tradition, d'après laquelle les stations des âmes sont d'abord l'*Hamistan-Behescht*, la terre, selon M. Lajard (*l. c.*, p. 104), ou plutôt, selon moi, le premier degré du Gorotman; puis, le ciel des étoiles mobiles, le ciel de la lune, le ciel du soleil, le *Gorotman*, l'*Azer-Rouschna*, et enfin l'*Anna-Gourra-Rouschna*. Le Gorotman se trouve ici au cinquième rang, ce qui s'accorde avec ce que nous avons dit plus haut. Cependant, dans le livre de *Zerduscht*, comparativement récent, on ne

[1] On en voit sept autour du croissant sur le manteau de Mithras sacrificateur (l. c., pl. LXXX, 1, 2), ainsi qu'au fond de l'antre (*ib.* pl. LXXIX, 2) et sur des gravures d'incises (*ib.* pl. CII, 7 et 5) où elles sont de plus surmontées d'un croissant. Le lion est substitué au croissant (pl. CII, 7, a). On compte neuf étoiles autour d'un adepte agenouillé (pl. CII, 11). Sur plusieurs cylindres babyloniens, on aperçoit réunis le soleil, la lune et sept petits globes; par exemple, pl. LIV, 5, — XXVI, 8, 5, etc.

voit mentionné ni l'*Azer-Rouschna* ni l'*Anna-Gourra-Rouschna*. Ces deux derniers cieux appartiennent, je pense, à une doctrine plus ancienne, d'après laquelle le Gorotman, ou le séjour de la lumière, se divisait en trois degrés, dont le premier était appelé *Gorotman*, le second *Azer-Rouschna*, et le troisième *Anna-Gourra-Rouschna*. Les livres plus récents ne parlent plus que de cinq cieux. Si les cinq étoiles peintes sur l'azur de notre peinture n'avaient pas pour fonction d'indiquer le ciel des étoiles fixes[1], on pourrait penser qu'elles ont rapport à cette dernière version de l'enseignement anagogique, et que leur nombre aurait son mystère. Les cinq astres dominant la scène rappelleraient les cinq lumières douées de l'intelligence[2].

Je me souviens d'avoir lu, parmi les anathèmes prononcés contre les Manichéens et publiés par Tollius, qu'après leur avoir fait abjurer le culte du soleil et de la lune, on devait encore exiger des convertis à la vraie foi qu'ils abjurassent les cinq lumières intelligentes (πεντέ νοετερὰ — *lisez* νοερὰ — φεγγή). Fauste les appelait des corps de feu (*ignea corpora*), et saint Augustin remarque que cet hérétique entendait par là des êtres animés et vivants[3]. Ces cinq substances empoisonnant la terre (*naturæ quinque terrarum pestiferæ*) étaient les ténèbres, les eaux, les vents, le feu et la fumée (*tenebræ, aquæ, venti, ignis, fumus*).

Aux symboles de la montagne et des étoiles se trouve joint celui d'une bande formée de feuilles de laurier, vertes à l'extérieur, et rouges du côté des étoiles. Je l'avais d'abord prise pour la voie lactée ; mais, frappé aujourd'hui du nombre des feuilles, il me semble plus vraisemblable que ce chemin céleste est l'emblème de l'échelle mystique ou des sept portes par lesquelles l'âme doit passer en descendant sur la terre et en retournant aux cieux, avant d'arriver au sommet du Gorotman, type de l'ascension des âmes. De la sorte, les sept feuilles vertes indiqueraient l'ascension, et les sept feuilles rouges la descente. Les Égyptiens peignaient le ciel en bleu et la terre en rouge (Champ., *G. Égypt.*, p. 7). Le dernier symbole de notre tableau paraît d'une grande importance dans la pensée de l'initiateur : c'est l'agneau déjà mort qu'il tient de la main droite, et qu'il élève du côté des autres emblèmes comme pour en exalter le prix devant son disciple. Quel sens devons-nous voir ici? Ma première pensée a été de recourir au *criobolium*, et le changement du bélier en mouton me paraissait suffisamment justifié par le besoin d'imiter en quelque chose les symboles du christianisme, dont l'influence tendait alors à devenir prépondérante. Sans abandonner aujourd'hui le point de vue principal, je n'oserais plus insister sur l'allusion possible à l'Agneau de Dieu venu pour laver dans son sang

[1] Les Égyptiens représentaient le ciel au moyen d'une longue bande supportée à ses deux extrémités par une espèce de pied, et au milieu de laquelle on peignait des étoiles.

[2] Cf. Orph., *ap.* Procl., *in Tim.*, p. 3, p. 155 : — Μηδὲ πέση τὰ πατρὸς νοερῶς ὑφασμένα φεγγή. Le texte a πάση et φέγγει, je conserve πέση avec Hermann, et je substitue : φεγγή à φέγγει : νοερῶς ὑφασμενα φεγγὴ sont les νοερὰ φεγγή des Manichéens. Dans les actes apocryphes de saint Thomas apôtre, l'Enfant divin est appelé ὁ πρεσβύτερος τῶν πεντέ μελῶν, Νοός, Ἐννοίας, φρονήσεως, Ἐνθυμήσεως, Λογισμοῦ : et la très-sainte Vierge est dite Μήτηρ τῶν ἑπτὰ οἴκων, πεντὲ μελῶν (Acta Apost. apocrypha, ed. Tischendorff, p. 213).

[3] *Epist. Manichæi*, c. 28. Cf. Cotelier, *PP. apost.*, 537. Il n'est sûrement pas nécessaire d'avertir que Manès fut élevé par les mages de Perse, et qu'il adopta presque tout le fond de leur doctrine.

les péchés du monde. Il se peut fort bien que, en dehors de tout rapport avec le christianisme, les cérémonies du *criobolium* et du *taurobolium* soient nées des idées païennes, selon lesquelles non-seulement le sang des victimes, mais l'eau même avait la vertu de nettoyer les âmes de leurs fautes. D'après cette explication, nous nous rapprochons davantage de la Cybèle phrygienne et d'Attis, de la Vénus céleste et de Mithras, honorés tous, comme on le sait, par le *criobolium* et le *taurobolium*. Dans les rapprochements que nous venons de voir entre le guerrier mithriaque, les fables zendiques sur la descente et le retour des âmes aux célestes sphères, nous avons pu nous faire une idée de la fusion opérée, dans la secte qui nous occupe, des cultes orientaux de Cybèle et de son fils Sabazius [1], de la Vénus céleste et de Mithras. Nous allons maintenant voir dans Aurelius un prêtre de cette dernière divinité, et son épitaphe nous fournira un dernier trait de lumière sur le syncrétisme que nous venons d'exposer.

XIII.

SECONDE SCÈNE INTÉRIEURE.

LE MILES ET LA PRÊTRESSE.

Dans la scène précédente, l'adepte a reçu les leçons de l'hiérophante. Il vient, dans celle-ci, faire de toute sa personne à la divinité des mystères la consécration qui doit lui valoir les destinées mises devant ses yeux. Ici un fait doit d'abord surprendre. Pourquoi le ministre

[1] Cf. Jos., *Hypomn. epigr.*, 143; *in Fabric. Pseudo-epigr.*, p. 327 : Οἱ διὰ Σαβασίου μητρίζοντες.

de Cotytto n'accompagne-t-il plus son protégé et comment est-il remplacé par une prêtresse? Dans les rites grecs et romains, une telle confusion serait tout à fait insolite. Aussi s'agit-il de mystères orientaux. Or, dans ceux de la *grande Déesse* de Phrygie, les cérémonies avaient précisément cela de remarquable qu'elles s'accomplissaient par le ministère uni d'un prêtre et d'une prêtresse. Nous apprenons ce fait par un précieux passage de Denys d'Halicarnasse [1]. Ce double mystère donné, on conçoit sans peine que, dans les fonctions de l'initiation, l'enseignement appartînt au prêtre, et que l'acte de consécration à une divinité de forme féminine fût réservé à la prêtresse. Celle-ci est couronnée de feuilles, peut-être de ces feuilles d'amandier qui rappellent Attis et Agdestis. Un genou en terre et la main gauche étendue, elle semble prononcer la formule que doit répéter l'adepte, agenouillé derrière elle. On trouve sur les bas-reliefs mithriaques des détails qui rappellent l'attitude de nos deux personnages. Le mythe se montre à genoux devant le Gorotman, quelquefois seul, et quelquefois dans la compagnie d'un jeune homme couvert du bonnet phrygien, et que M. Lajard croit être Mithras ou l'*amker*, l'assesseur de Mithras. Celui-ci semble montrer à son élève, par un geste assez semblable à celui de notre prêtresse, le séjour de la félicité future. Ici, l'adepte est armé de toutes pièces et tient l'épée dégaînée, comme pour le combat, ainsi qu'il convenait au *miles* par excellence. Mais il a les pieds nus, ainsi que la prêtresse. C'était les pieds nus que l'on suivait dans les rues les processions de la Cérès, que Callimaque prend pour *la grande déesse, la reine des dieux* [2] : ainsi suivait-on surtout les images de la déesse de Phrygie (Prudent, *Peristeph.*, X, 156):

Nudare plantas ante carpentum scio
Proceres togatos matris Idææ sacris.
Lapis nigellus evehendus essedo.
Muliebris oris clausus argento sedet,
Quem dum ad lavacrum præundo ducitis,
Pedes remotis atterentes calceis,
Almonis usque pervenitis rivulum.

Après avoir étudié le premier et le dernier des trois tableaux peints sous la voûte, nous laisserons un moment de côté la scène centrale, pour examiner celle que l'on a peinte sur la paroi verticale du fond.

[1] *His. Rom.*, II, c. 19, Ἱερᾶται δὲ αὐτῆς (θεᾶς φρυγίας) ἀνὴρ φρὺξ καὶ γυνὴ φρυγία.

[2] Ὑμν. εἰς Δήμητραν. 125, 126. (Cf. Spanheim l. c.)
Ὡς δ' ἀπεδίλωτοι καὶ ἀνάμπυκες ἄστυ πατεῦμες
Ὣς πόδας, ὣς κεφαλὰς παναπηρέας ἕξομες αἰεί.

XIV.

TROISIÈME SCÈNE INTÉRIEURE.

LES DEUX GÉNIES.

Simple en apparence, la scène du fond est réellement assez compliquée. Deux petits Génies appartenant, ce semble, aux deux sexes, s'avancent des deux côtés d'une sorte d'entrée, en tenant à la main des plantes mystiques et montrent avec un visible intérêt, sur l'architrave de la porte, douze feuilles de laurier inclinées les unes vers les autres. Il est impossible de n'être pas ici frappé de l'analogie de ces jeunes Génies avec ceux également des deux sexes qui figurent dans le culte de l'Astarté babylonienne et syrienne. L'auteur des recherches sur le culte de Vénus en a produit beaucoup d'exemples (*Acad. d. Inscr.*, t. XV, p. 290), et l'on sait, d'ailleurs, que l'Orient en attribuait deux semblables à chaque planète. Quant aux douze feuilles penchées vers le centre, six d'un côté et six de l'autre, il eût peut-être été difficile d'en dire quelque chose de positif, sans un rapprochement tiré d'un bas-relief mithriaque (pl. XC), où le même nombre se retrouve dans la représentation des douze signes du zodiaque. Il résulte pour moi de cette observation que très-probablement notre porte peinte est l'image de l'antre mithriaque. Nos deux Génies remplaceraient les deux lampadophores qui assistent ordinairement au sacrifice de Mithras. Ils tiennent, en effet, leurs branches sacrées comme les lampadophores tiennent leurs flambeaux, l'un élevé vers le ciel, l'autre abaissé vers la terre. Les lampadophores sont tous deux sans ailes ; mais

ou voit ailleurs, au-dessus de l'antre, un génie ailé au milieu des autels du feu et sans ailes à l'extrémité de la scène. Nous attendrons de nouvelles confrontations pour dire si les ailes ont rapport aux signes de l'hémisphère supérieur. Quant aux douze feuilles, très-vraisemblablement elles rappellent les douze signes du zodiaque. J'ai cru reconnaître plus haut, dans les sept feuilles disposées au-dessous des étoiles, les sept portes célestes, les sept planètes, or, les constellations du zodiaque sont aussi, dans les idées orientales, des portes de descente et d'ascension pour les âmes. Ne trouvera-t-on pas que ce nouvel ensemble de rapprochements confirme singulièrement les autres analogies, qui nous ont porté à envisager notre monument comme une œuvre mithriaque? L'antre de Mithras était précisément l'image du monde créé, comme se plaît à le répéter Porphyre (*De antro nymph.*), comment eût-on oublié, dans une suite de scènes relatives à une initiation du *miles*, l'antre sacré où l'adepte apprenait les secrets de l'origine des choses (*τὴν γένεσιν λελκλοτως ἀκούων*). Je ne m'étendrai pas sur l'étoile à huit pans, ou plutôt le soleil peint devant le tombeau. Après tout ce que nous avons vu, il ne faudra pas un grand effort pour supposer le signe de l'*invincible soleil Mithras*, signe toujours dessiné à huit pans sur les bas-reliefs mithriaques, comme sur les cylindres et en particulier sur les étoffes orientales inédites publiées dans ces *Mélanges* (T. III, p. 123, 124, et Pl. XV).

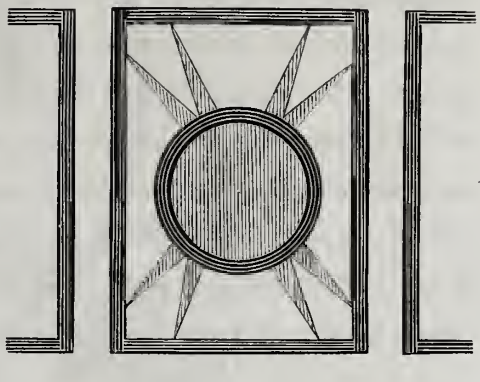

XV.

QUATRIÈME SCÈNE INTÉRIEURE AU SOMMET DE L'ARCADE.

COTYTTO ET LES ÉLÉMENTS.

Au centre de l'arcade, au milieu des cérémonies de l'initiation, et au-dessus de l'antre où elles donnent le droit de pénétrer, apparaît dans toute son impudeur la *grande déesse,* qui résume et explique toutes les scènes environnantes. Reine du monde, elle est mystérieusement isolée dans un cercle, image de son empire (*Orbis*), et le cercle est lui-même renfermé dans un carré, symbole des quatre éléments du monde [1] et des quatre principes de l'âme, et par cela même consacré à la Vénus, mère des choses [2].

Ce sont, en effet, les éléments qu'il est aisé de reconnaître aux angles du carré. La grande figure de l'Océan se fait remarquer par ses cornes formées de pattes de cancre et par les dauphins qui l'accompagnent. Vis-à-vis l'Océan, la terre est représentée par une corbeille fantastique qui remplace la corne d'abondance ordinaire. La corbeille est remplie des fleurs

[1] Walckenaër, *ad Herod.*, III, 28. Lydus, *de Mens.*, 87. [2] Lydus, L. c.

et des fruits qui réjouissent et alimentent tous les êtres [1]. A droite, du côté de l'Océan, le reptile qui habite les secrètes entrailles de la terre vient, en déroulant ses anneaux, chercher sa nourriture dans la ciste féconde, comme on le voyait, dans le culte phénicien, sucer les mamelles d'Astarté, comme on le voit ailleurs prêt à se désaltérer dans une coupe (Creutzer, pl. 27), et comme on l'a vu dans les ivoires chrétiens, publiés dans ces *Mélanges*, t. II, s'attacher au sein de la figure symbolique de la terre. De l'autre côté de la corbeille, s'avance le paon, l'attribut de la Junon Cybèle, l'image des riches parures que la terre déploie aux regards de l'homme. L'instrument penché derrière le cou du paon rappelle l'espèce de sceptre donné à l'Astarté phénicienne pour signaler son autorité sur la terre (Creutzer, pl. 51, 178), et je ne serais pas surpris que dans les enroulements tracés derrière le paon, on eût eu en vue de représenter l'*Aplustris* donné à la même déesse, sur les médailles de la Phénicie, comme un emblème de son domaine sur les eaux. Dans les deux angles supérieurs, le perroquet, au plumage d'azur, de pourpre et d'or [2], indiquerait l'air et les aspects célestes. Enfin, le phénix, reconnaissable à son œuf de myrrhe, est un symbole évident du feu. Je n'ai qu'à citer ici Hérodote, traduit par Tacite, au 6e livre des Annales (c. 28): *Confecto annorum numero ubi mors propinquat, suis in terris struere nidum, eique vim genitalem adfundere, ex qua fetum oriri, et primam adulto curam sepeliendi patris, neque id temere, sed sublato myrrhæ pondere, tentatoque per longum iter, ubi par oneri, par meatui sit, subire* (*subjicere*, selon Saumaise) *patrium corpus, inque solis aram perferre atque adolere.* A la couronne de rayons dont on entoure ordinairement la tête de l'oiseau solaire [3], a été substitué ici un cercle de points lumineux autour de l'œil.

L'interprétation que je propose peut se fortifier de quelques rapprochements. Je rappellerai la mosaïque de Poggio Mirteto, où la Vénus assyrienne, l'Astarté *polymastos* occupe le milieu d'une couronne de lauriers, au centre d'un cadre carré comme le nôtre, et occupé, aux quatre angles, par des arbres et des oiseaux. Visconti [4] reconnaît, dans ces accessoires, les quatre éléments. Dans une autre mosaïque publiée par Bellori, la Vénus assyrienne est remplacée par le Bacchus phrygien, expression différente d'une idée semblable, autre emblème du principe vivifiant et fécondé, du soleil et de la nature [5].

[1] Le bas-relief mithriaque de L. Aurelius Severus (Lajard, pl. LXXXII, 1) représente, dans une scène analogue, un coq tenant au bec deux épis, et un bœuf à la pâture.

[2] Le perroquet, venu des Indes, était encore rare en Europe du temps des Romains, aussi bien que le paon. Le premier sert, dans les Indes, à porter Maya et son fils Cama, l'Amour; le second, porte Scanda, le héros du soleil et de l'année.

[3] Spanheim, *De usu et præstantia Num. ed* in-4., p. 244.

[4] Dans ses opuscules.

[5] Callimaque ne s'écarte pas de ces idées quand il voit sa μεγάλα θεὸς εὐρυάνασσα apporter les saisons aux hommes. *H. in C.*, v. 123, 124.

Λευκὸν ἔαρ, λευκὸν δε θέρος καὶ χεῖμα φέροισα,
Ἥξεῖ, καὶ φθινόπωρον, ἔτος δ' ἐις ἄλλο φυλαξεῖ.

Cf. Apulée (*Métam. XI*): *Tibi.. serviunt elementa.*

TROISIÈME TOMBEAU.

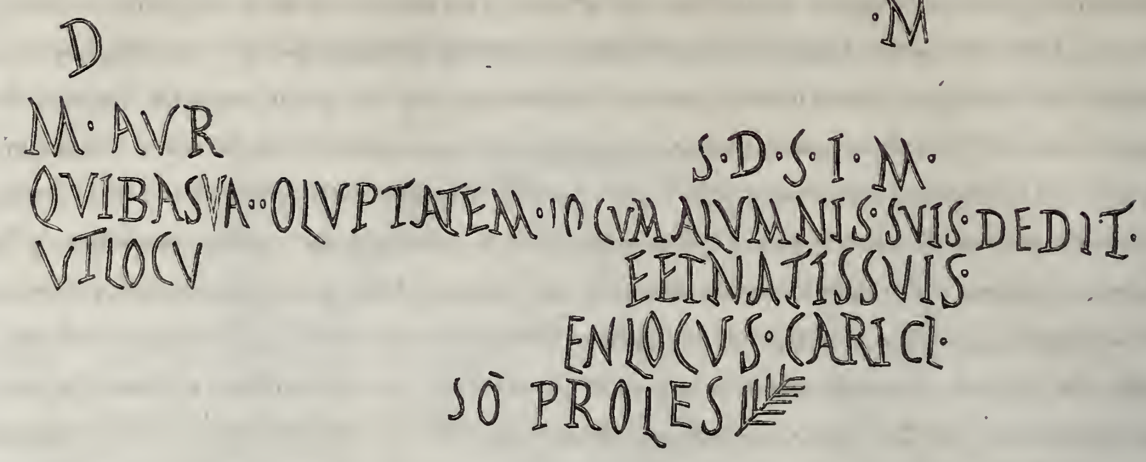

Le troisième *arcosolium* est resté sans peintures ; on n'y trouve qu'une épitaphe.

Dans cette épitaphe, qui ne s'éloigne pas, par ses formules étranges, du style de la première, nous n'avons pas à commenter le mot *locus* expliqué suffisamment par le P. Lupi [1]. Celui d'*alumnus* équivaut, dans les inscriptions chrétiennes, à celui de *servus,* qui répugnait à la délicatesse des premiers chrétiens ; mais ici, à moins qu'il n'ait eu pour la secte une acception toute particulière, il doit être pris, ce me semble, dans le sens ordinaire dont le P. Morcelli a dit quelque chose (*De Stylo,* CLXIV), et indiquer le τερπνὸς, l'ἀθύρμα, *puer delicatus,* soit ceux que l'on appelait *nutriti,* soit ceux qui étaient de condition libre [2].

Je trouve dans le nom du mort, M. AVRELIVS, une preuve que le monument n'est pas antérieur à l'époque de l'empereur Marc-Aurèle, et l'indication du prénom me porte à croire que ce bras des catacombes n'est pas beaucoup plus récent. Il aura été creusé, selon moi, entre le second et le troisième siècle, et peut-être à l'époque d'Élagabale. Ce serait peut-être le moyen d'expliquer l'abandon dans lequel cette catacombe est tombée bientôt après avoir été ouverte : Élagabale ayant eu pour successeur le sage Alexandre Sévère, qui se hâta de détruire dans Rome, autant

[1] *Epit. s. Severæ*, p. 4, seq.

[2] Il existe un exemple du *servus alumnus* dans un épitaphe publiée par Lupoli. Le tombeau est consacré par Gascia à Silvain : *Suo nutrito et vernacio suo.* Il en est également question dans cette inscription inédite qui me vient de Ponte Landolfo :

D M.
PRIME NVTRI
TE FECERVNT PRI
MIO ET VENERI
AQV AN XVIM. II

qu'il le put, toutes les sociétés impures établies ou protégées par ce prêtre immonde du Soleil (Lampr., *Alexandr.* c. VII).

Le M. AVRELIVS de notre inscription ne porte qu'un titre, celui de *prêtre du dieu Soleil, l'invincible Mithras*, S. D. S. I. M. comme Vincentius n'en portait pas d'autre que celui de prêtre de Sabazius; mais, que le syncrétisme de ces temps leur permît, sous des noms si différents, d'appartenir à une même secte avec le mort enseveli sous la protection de la Vénus céleste, je ne le crois pas douteux. Une pareille secte pouvait avoir autant de prêtres différents qu'elle réunissait de diverses sociétés de même nature. De même que nous avons trouvé dans le culte de Cotytto les symboles et les initiations mithriaques, nous rencontrons ici dans le culte de Mithras l'enseignement orphique et sabazien touchant la purification des âmes par les plaisirs. Cet enseignement, recueilli par Platon[1], est ce qu'il y a de plus remarquable dans l'épitaphe de M. Aurelius. Il faut savoir gré à ses amis de nous avoir informés en deux mots et fort utilement des infamies pratiquées comme des devoirs et des moyens de purification dans leur société secrète. Nouvel argument en faveur de l'interprétation donnée plus haut aux paroles de Vincentius. Nous avons vu par quel genre d'hommages les sectateurs de Sabazius et de la Vénus phrygienne honoraient la mère des choses. Voilà ce qu'indiquaient avec une certaine réserve les expressions : MANDVCA, BIBE, LVDE, etc., et voilà ce qu'expriment plus effrontément ici les paroles : VOLVPTATEM, IOCVM ALVMNIS SVIS DEDIT.

Le prêtre de Mithras fait nettement comprendre par l'addition de VOLVPTATEM, que le mot IOCVS ne peut avoir le sens innocent de παίγνιον, *joculum*, jeu d'enfant, développé par Saumaise (*Exerc.*, *Plin.*, p. 790), mais plutôt le sens qu'Ovide adopte en plusieurs endroits[2], et qui a donné naissance au mot *jocosus*, employé par Catulle (*Carm.*, VIII, 6). Quant à supposer au mot IOCVS le sens funèbre de *nugæ, neniæ, mortualia*, comme dans Plaute[3], le mot précédent ne le permet assurément pas, et il semble que l'impudent sectaire Aurelius n'a pas voulu qu'on pût s'y méprendre. Il ne trouve à vanter dans sa vie que le double soin d'avoir enseigné le plaisir à ses élèves et préparé un tombeau pour lui et pour ses enfants.

Quant au premier mot, que la vétusté rend peu visible, et où j'avais d'abord vu QVI BASIA, M. de Rossi, dans une dernière révision, croit reconnaître CVIBASVA. Il serait difficile de tirer quelque parti de cette dernière lecture. Pour m'en écarter le moins possible, je proposerai de

[1] *Polit.* II, 364. θυηπολοῦσι πείθοντες ὡς ἄρα λύσεις τε και καθαρμοὶ ἀδικημάτων διὰ θυσιῶν καί παιδιῶν καὶ ἡδονῶν εἰσὶ μὲν ἔτι ὦσιν, εἰσὶ δὲ καὶ τελευτήσασιν, ἃς δὴ τελετὰς καλοῦσιν.

Je soutiens avec Lennep (*ad Phalar.*, p. 131) la lecture Παιδιῶν καὶ Ἡδονῶν appuyée sur le rapprochement qu'il établit avec un autre endroit de Platon (*Leg.*, VII, 819). Lobeck (p. 645) ne paraît pas y adhérer : mais les mots *voluptatem, jocum*, de notre inscription, me semblent la confirmer.

[2] Par exemple dans l'*Épit. de Sapho à Phaon*, v. 48, et A. A. III, 796.

[3] *Bacchides*, III, 20-21.

Cum mea illud nihilo pluris referat,
Quam si ad sepulcrum mortuo dicat jocum.

lire CVrBASiA, et de supposer les degrés supérieurs du sacerdoce conférés par M. Aurelіu, par l'imposition de la *curbasia*. Nous avons vu, dans le premier tableau du premier *arcosolium*, que, sur sept prêtres, trois seulement jouissaient de l'honneur du bonnet phrygien.

Concluons de notre précieuse découverte que les tombeaux païens du cimetière de Prétextat mettent à néant tout ce qui s'est dit en faveur de l'innocence du culte de Mithras par ceux qui voient dans les Porphyre, les Jamblique, les Plotin, des interprètes vrais et sincères de l'ancienne idolâtrie, et qui défendent avec eux la pureté du culte symbolique de la nature. Il se peut sans doute que, dans le principe, les idées et les pratiques s'éloignassent moins de la vérité religieuse et de la dignité morale; cependant, nous savons par les saints livres à quelle haute antiquité remontent les erreurs et les vices légitimés par les croyances aux lieux mêmes qui ont servi de berceau à la race humaine, et jusqu'ici, loin d'infirmer ce fait, les incessantes découvertes de la science n'ont fait que le confirmer. Les monuments primitifs de l'Asie ou de l'Égypte offrant un pur monothéisme sont encore à rencontrer. Dépravés en Orient dans leurs cérémonies publiques, comment les cultes idolatriques ne le seraient-ils pas devenus plus encore en s'exerçant dans l'ombre des sociétés secrètes, au milieu de la corruption croissante de Rome en décadence? On objectera les austérités, les épreuves, les lois de virginité ou de continence des sectateurs de Mithras. Apparences trompeuses! Sans doute qu'en se répandant dans l'empire romain, ceux-ci sentirent le besoin d'adapter quelque peu leur culte à l'esprit des peuples, aux traditions et aux habitudes locales. Sans doute que l'immense influence exercée de toutes parts par la religion du Calvaire, les vertus nouvelles, qui répondaient si merveilleusement aux aspirations de toutes les âmes d'élite, durent frapper les sectaires, et modifier leurs rites et leur langage. Ajoutez l'action nécessaire de la philosophie qui, dans la grande lutte entre le christianisme et le paganisme expirant, s'attacha à donner aux vieilles superstitions un sens moins déraisonnable pour fournir des réponses aux objections des chrétiens. De là l'imitation de certaines cérémonies et de certaines expressions chrétiennes, et le retour à une sorte de monothéisme en ranimant les plus anciennes croyances de l'Asie pour les fondre avec les nouvelles doctrines introduites dans le monde romain.

Tel est le sentiment commun des saints Pères, et nulle part on ne trouverait dans l'Église ce qu'on a osé lui reprocher, c'est-à-dire d'avoir fait des emprunts aux mystères de Mithras. *Helleborum hisce hominibus est opus*, a très-bien dit l'illustre Sylvestre de Sacy. On trouvera tout autre chose. On verra des emprunts faits par des novateurs éclectiques que l'Église a précisément repoussés de son sein à cause de ce criminel mélange : je parle des Manichéens et des Gnostiques et de leurs fractions sans nombre. Les comprendre, comme on l'a fait, sous le nom de christianisme pour les confondre avec les catholiques, c'est renouveler pour les esprits inattentifs la vieille calomnie des Celse et des Cœcilius. Au lieu de reconnaître que les chrétiens aient copié les usages des sectateurs

de Mithras, les Pères se plaignent que ceux-ci aient singé les chrétiens, et c'est de la sorte qu'ils expliquent leurs austérités, leurs bains de régénération et leurs symboles de la résurrection des corps[1].

Mais, tandis que la sainteté était l'essence même du christianisme, et que ses pratiques comme son langage découlaient du fond des choses, le fond des choses était tel dans les sectes secrètes venues d'Asie, que les vestiges des rites les plus saints ne pouvaient être que des emprunts et des apparences. Nous n'avons aucun besoin de rappeler les infâmes mariages institués par Zoroastre, et qu'Alexandre ne réussit pas à abolir, puisqu'ils se célébraient encore du temps d'Agathias[2]; nous n'avons pas à rappeler l'importance donnée aux symboles obscènes dans les orgies des mystères, nos deux inscriptions suffisent pour réfuter les Julien, les Jamblique, les métaphysiciens de leur école, et convaincre les sectes orientales d'imposture.

En terminant ces recherches, où nous avons dû donner un si complet démenti au docte Bottari, nous éprouvons une crainte, celle d'encourir les reproches de quelques catholiques timides qui se demanderont peut-être si notre thèse ne favorise pas les calomnies souvent répétées au sujet des reliques tirées des catacombes, et s'il n'eût pas été mieux d'attendre que les fouilles fussent plus avancées et permissent de juger si, dans le souterrain dont il s'agit, ce sont des païens qui ont envahi une catacombe chrétienne, ou des fossoyeurs chrétiens qui se sont rencontrés par hasard sur le terrain des idolâtres. Cette question, je l'avoue, ne m'a pas semblé de grande importance, et, engagé de plusieurs endroits à faire connaître ces mystérieuses peintures, je n'ai trouvé ni nécessaire ni même utile de remettre leur publication à l'époque inconnue et peut-être éloignée où les fouilles seront reprises et complétées.

Quoi qu'il en soit de la priorité de la possession du sol, l'existence des tombeaux païens est indubitable; mais à celui qui verrait ici une occasion de scandale, je dirais qu'on confondrait à tort avec une question de fait le dogme catholique du culte des saints. Que telles ou telles reliques exposées à la vénération des fidèles soient réellement les restes d'hommes en possession du ciel, l'Église n'en a jamais fait un article de foi. Est-il un catholique qui ne le sache et qui ne sache aussi en déférer à l'autorité d'un jugement supérieur

[1] V. Justin., *Dial. cum Tryph.*, c. 70. — Tertull., *Apolog.*, c. 47. Nam quia quædam de nostris habent, eapropter nos comparant illis... Dum ad nostra conantur et homines gloriæ et eloquentiæ solius libidinosi si quid in sanctis offenderant digestis, exinde regestum ad propria verterunt, neque satis credentes divinaque quominus interpolarent. Inventum enim solummodo Deum non ut invenerant disputaverunt, etc. Ex eorum semine et nostram hanc novitiolam paraturam viri quidam piis opinionibus ad philosophicas sententias adulteraverant. Cf. c. XVI, *Apol. ejusd.* Id. *De præscrip. adv. hæret. c.* 40. Diabolus ipsas quoque res sacramentorum divinorum in idolorum mysteriis æmulatur. Fingit et ipsa quosdam utique credentes et fideles suos, expiationem delictorum de lavacro repromittit et sic adhuc initiat Mithræ. Signat illic in frontibus milites suos, celebrat et panis oblationem, et imaginem resurrectionis inducit et sub gladio redimit coronam. Quid quod et summum pontificem unis nuptiis statuit? Habet et virgines, habet et continentes.

[2] Agathias, L. II. Τοῖς νῦν γιγνομένοις πέρσαις τοῖς νῦν. Cf. Brisson, *de Regno Pers.* Elmenhorst, *in Octavium Minucii*, § XXXI. Hyde, *Hist. relig. vet. Pers.*, c. XXXIV.

au sien, lorsqu'après un mur examen, les premiers pasteurs autorisent un culte? Tout homme de bonne foi et au courant des choses reconnaîtra que l'Église apporte dans ces questions le soin le plus scrupuleux, et que dans la recherche des corps saints, Rome suit des règles traditionnelles où des esprits difficiles ont pu trouver matière à discussion, sans avoir pu en démontrer l'inexactitude. Que les fidèles attendent donc en paix que l'avenir décide si les chrétiens sont venus ici les premiers ou les seconds. L'essentiel est que l'on ne regarde pas comme un signe un certain d'une sépulture chrétienne, une forme de tombeau qui n'a pas été exclusivement à l'usage des fidèles. Cette erreur de quelques esprits n'a pu provenir que du manque d'études sérieuses sur ce point, et il importait de la dissiper une bonne fois au profit de la science des antiquités chrétiennes. Nul n'ignore que les juifs de Rome, déjà nombreux du temps de Jules César, avaient une catacombe à leur usage au *Colle Rosato*, hors de la porte *Portuensis*. On sait aussi la coutume parmi les Hébreux, d'inhumer les cadavres dans des cavernes (*Mischna Baun Batra*, c. VI. f. 8). Pour ce qui touche la synagogue de Rome, Benjamin de Tudèle décrit ces souterrains tortueux qui plongent dans le sol à la profondeur de deux milles (Aringhi *Roma subt.* p. 401). Aussi n'est-il pas douteux que les catacombes chétiennes ne doivent leur origine au juifs convertis à la foi par saint Paul. Si les juifs ont eu à Rome des catacombes afin de conserver, relativement aux sépultures, leurs usages orientaux, il est tout simple que d'autres corporations, venues de l'Orient comme les juifs, aient également disposé leurs tombeaux conformément aux usages de leur patrie; j'ajoute seulement, et ceci est le point capital, que jamais les chrétiens n'eussent consenti à se servir d'une catacombe païenne, ni souffert qne les restes sacrés des enfants de la foi fussent mêlés avec ceux des païens ou des juifs. En douter, serait montrer une complète ignorance des mœurs de l'Église primitive. Les souterrains pouvaient se rencontrer; de pareilles rencontres ont eu lieu plusieurs fois, au témoignage du P. Marchi (*Mon. dei christ. prim.* p. 5., sqq.); mais ils ne pouvaient pas se confondre. Loin de contredire ce principe, les lieux dont nous parlons le confirment. La petite catacombe Sabazienne et Mithriaque est en effet un endroit à part, dont le sol est inférieur à celui du cimetière voisin, et dont l'accès avait été interdit aux fidèles, ainsi que des indices sûrs le font connaître. On remarque, lorsqu'on descend vers les trois *arcosolium* païens, des trous creusés dans les murs et en face l'un de l'autre, soit en deçà du tombeau de Vincentius, soit au delà de celui d'Aurélius. C'était évidemment pour recevoir les solives d'une cloison; au-dessous de ces enfoncements se trouvaient de gros moellons transportés d'ailleurs. On ne peut douter que ce ne fût pour fermer, même aux regards, le lieu profané où dormaient les adorateurs des idoles.

RAPHAEL GARRUCCI, S. J.

BESTIAIRES,

Suite du tome III (p. 203-288).

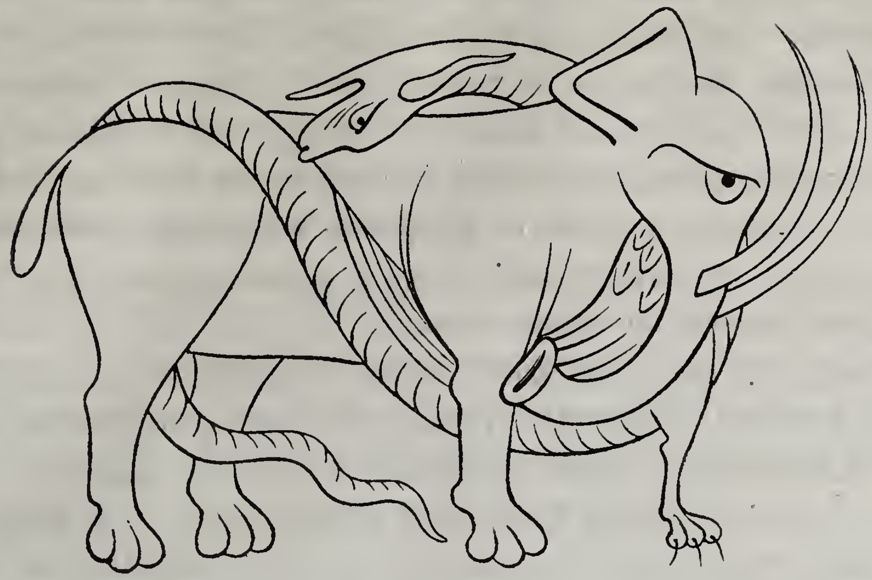

60 (Fig. BK).

UNE BESTE QUI EST APELÉS OLIFANS [1].

Une beste est qui est apelée olifans [2]; si est une grant beste, et fort et poissans de nature. Phisiologes nos dit que il porte bien une tor de fust sor son dos, et la gent armée avoec en la tor, quant on li a fermée [3] par engien sor son dos. Ceste beste porte I boel [4] par devant, dont il mangue. Et si est de tel nature que il vit $_{\text{III}}^{\text{C}}$ [5] ans, et si portent II ans lor faons en lor ventre. Et li dent de ceste beste est de tel vertu : se on i meist sus une linge drap [6], et par desus ardans carbons, il ne poroit ardoir. Se ceste beste chaist à la terre, jamais à nul jor ne seroit relevé par lui meisme por tote la force qu'èle a en soi. Amon [7] li prophètes nos dit del olifant que il a en lui moult de sens. El tans que li malles velt engendrer lignie, il vient vers orient atote [8] sa feme, près d'orient, où Adans fu nés. Iluèques est I abres qui est apelés mande-

[1] R. de la nature *del olifant.*

[2] R. *éléphant* (S. *oliphant*). *Phisiologes dist que moult a en lui grant sens. Ou temps que li males...* Voilà plusieurs lignes supprimées tout d'un coup, et vraiment sans grande perte. S. abrége à peu près autant.

[3] Fixée, assujettie, arrêtée; ITAL. fermare, LAT. firmare.

[4] Boyau, ITAL. budelle; CATAL. budell. On s'aperçoit bien sans doute que ce prétendu boyau est la trompe de l'éléphant. Aussi le miniateur du ms. P n'a pas tenu compte de cette bizarre description, et la peinture corrige le texte. Mais la phrase dont se sert Pierre le Picard a été prise tout à fait au sérieux dans la miniature du ms. français 7534 de la Bibliothèque du roi. Voyez la figure C S (t. II, planche XXV).

[5] Trois cents.

[6] Drap de lin, ITAL. pannolino, pour distinguer entre le drap de laine et les *draps* de toile (drapeau, draperie, etc), ou linge.

[7] Nous verrons ailleurs encore (*infra*, p. 64), que l'on avait cherché à mettre sous le patronage du prophète Amos les doctrines de ce Bestiaire. Mais il me serait malaisé de dire comment le prophète avait mérité cet honneur.

[8] Avec; comme qui dirait : Et la femelle brochant sur le tout. — S. *Si s'en va en Orient entre lui et sa femèle, jusques près du fluve de paradis. Illec est ung arbre...*

gloire [9]; la femèle mangue premièrement de cel fruit de l'arbre, après en done al malle que il en manguche [10] et lors le mangue. Si tost comme il viennent ensamble et il en ont mangié, enraument [11] conchoit la femèle. Et quant li tans vient que èle doit feoner [12], èle vient à un estanc et entre ens [13] desi as mamèles, et iluec enfante sor l'aighe [14]. Et la nature de la beste est tèle que dans aighe faone tos jors. Car si faon sont de tel nature se il chaoit à tere, que relever ne se poroit, que ses os sont droit et roit [15] et entier [16] dès le ventre as piés. Et por le dragon qui tos jors le gaite, faone la beste plus volentiers en aighe; car s'il le trovait de fors l'aighe, il le dévoroit. Li malles ne se départ de la femèle tant com èle faone, ains la garde por le serpent. Et quant la femelle a faoné, si repont sen faon où bot [17] ne culuevre ne sont; que il le tueroient s'il i peusent avenir.

Cil doi [18] olifant, de male et de femèle, portent la samblance de Eve [19] et d'Adam qui èrent en paradis devant le mors [20] de la pomme : avironné de gloire, nient de mal sachant, ne desirant de covoitise ne d'asamblement. Quant la moiller [21] manga de la pomme del devée arbre, èle en dona à Adam. Si tost com il en orent mangié, il furent jeté [22] fors de paradis, et jeté en l'estanc palui [23] de moutes aighes; c'est en cest monde qui est plains de moult de diversités [24] et de mals et de tormens. Dont David dist [25] : *Salve moi, Sire, car les aighes* [26] *entrent dès à m'âme.* Et en altre lieu redit [27] : *Je atendans, je* [28] *atendi Dam el De[u], et il entendi et oï mes proières, et jeta moi fors de laide* [29] *misère.* Quant Adam fut fors de paradis, il conut sa feme et entra [30] en la boe. Et por ce descendi Nostre Sires, comme pis et misericors, del sain de son Père; et prist nostre char, et mena nos fors de l'estanc, et *establi sor pieres nos piés* [31]. *Et envoia en nostre bouche chant novel* quant il nos ensegna à orrer [32], ce est

[9] R. *mandagloire*, S. *mandagoire* (Mandragore).

[10] R. *menjuce*, S. *menjne*.

[11] S. *maintenant conçoit*.

[12] R et S. *faonner*.

[13] S. *y entre*, R. *entre en l'ève de ci c'as*...

[14] S. *faonne dedens l'eaue pour la paour que elle a du dragon qui la gaite. Car se elle faonnoit dehors l'iaue* (sic), *le dragon raviroit son faon et le mengeroit.* — R. *sor l'ève por le dragon qui toz jours la gaite. Car cil* (s'il) *la trovoit fors de l'ève, il la dévorroit.* Ces deux mss. ont évité de donner une double explication d'un fait très-problématique à lui tout seul, et qui ne méritait point, par conséquent, ce luxe de justifications.

[15] Roides.

[16] Tout d'une pièce.

[17] Serpent. Toute cette phrase manque dans R et S, sans que le sujet en souffre rien assurément.

[18] R. *cist* (S. *cil*) *dni.*

[19] R. *d'Adan et de Aive* (sic). — S. *ressamblent Adam et Eve.*

[20] Expression souvent employée au moyen âge quand il s'agit du péché d'Adam, et suggérée par l'hymne *Pange lingua gloriosi lauream certaminis* :

« Quando pomi noxialis
« In necem *morsu* ruit.

[21] Femme; LAT. mulier; ITAL. moglie. — S. *quant Eve menja.*

[22] R et S. *bouté*; ITAL. buttato fuora.

[23] R. *plains.* — S. *getté ausi comme en I estant plain de grant iaues; du quel estanc le monde a la samblance pour les grans fluctuacions*, etc.

[24] J'aurais proposé *adversitez*, si R n'eût été d'accord avec P.

[25] Ps. LXVIII, 2.

[26] R. *les èves entrent de ci c'à m'âme.* —S. *les yaues.., jusques à m'arme.*

[27] Ps. XXXIX, 1.

[28] R. *Je atendens atendi Dame Dieu.*

[29] S. *du lac de misère.* — R. *lai* (lutum ?) *de misère.*

[30] S omet cette phrase. — R. *et engendra Caïn, et por ce descendi nostre Sires, comme pius et misericors.*

[31] Cette phrase et la suivante sont en partie prises du psaume XXXIX qui avait déjà été cité précédemment.

[32] S. *à aourer... disans : Vous orerés en cèle ma-*

à dire *Pater noster qui est in celis*. Et ice meisme ore li Apostles por nos, qui dit [33] : *Dex de pais vous sainte fit* [34] *en parfaite oevre; ét vostre esperis entiers, et vostre cors et vostre âme, soit gardés sans querèle al jor del juise.*

Cist apeaus [35] sénéfie li os del olifant, qui est de tel nature et de tel vertu que se on les art, l'odor encache [36] les serpens; ne nule cose nuisable ne envenimée n'i puet demorer.

Altresi cil qui sont ès oevres Dame Deu et en ses sains commandemens, il tiènent lor cors purs et nès; que nule male cogitations n'i puet entrer [37]. Dont il rechevront tel loier, que il en aront parfaite joie et pardurable sans fin.

nière ; Biaux doulz Pères qui es ès ciex, le tien non soit saintefié; et les autres pétitions qui en la patenostre sont.

Puisque l'occasion s'en présente, on sera peut-être bien aise de lire en entier la *patenôtre* du xv^e^ siècle, je la copie dans un autre opuscule du même ms. S, fol. 2, r°: « Nostre Père qui es ès ciex, sanctifiez soit li tiens non, aviegne li tiens regnes; la toie volentés soit faite en terre, sicomme elest (*sic*) ou ciel faite. Nostre pain de chascun jour nous donnes hui ; et pardonne nous nos meffais, sicomme nous pardonnons à ceulx qui nous ont meffait; et ne sueffre mie que nous soions tempté par la temptacion au diable, ne pour mauvaise chose; mais délivre nous de mal. »

33 Philipp. iv, 7.

34 R et S. *saintifie.*

35 R. *la piaus et li os del elephant sont de tel vertu...* — S. *li os et la pel del oliphant, en quelque lieu qu'il soient, chasse loin d'illec les serpens.*

36 Chasse. En Picardie un fouet s'appelle encore *une cachoire* (chassoire), parce qu'on s'en sert pour chasser les animaux devant soi. Le mot *chassoire* est demeuré dans le langage de la vénerie, qui conserve des vestiges importants de notre ancien idiôme.

37 Ici s'arrête l'article *olifant* dans le ms. R.; mais S le prolonge, comme il l'a fait quelques autres fois, par des détails d'histoire naturelle étrangers au vrai Bestiaire. S. Isidore (*Etymol.*, libr. xii, c. ii, 14; t. iv, 53, sq.), entre autres, semble avoir été mis à contribution par les compilateurs qui ont introduit ces remplissages étrangers au texte primitif du *Physiologus*.

BESTIAIRE LATIN.

A.

XXXI, DE ELIFANTE [1].

Est animal qui [2] dicitur eliphans [3], in quo non est concupiscentia coitus. Si voluerit [4] filios facere, vadit

1 B et M se taisent sur ce sujet, et D ne saurait nous être utile, la perte d'un feuillet (au moins) y tronquant cet article qui commençait par un hors-d'œuvre sur l'histoire naturelle. H (libr. II, cap. 25, 26; p. 427, sq.) se rapproche d'A, mais la rédaction a bien l'air d'avoir été retouchée sans scrupule; nous n'en ferons donc usage que de loin en loin. E offre cette fois un peu plus de ressource; et, s'il a réellement servi aux éditeurs d'Hugues de Saint-Victor, cet endroit aura été rejeté comme tout ce qui, dans le soi-disant troisième livre (p. 433, sqq.) revenait sur quelque titre déjà donné par les livres précédents.

2 E. *quod.*

3 E. *elephans.*

4 E. (après une digression étymologique, etc.) *si autem volunt facere filios, vadunt.*

C.

XXII. DE ELIFANTO ET MANDRAGORA.

Non est coitus concupiscentiae; quando voluerint facere junctionem [36], ambulant super flumen paradysi (*sic*), et inveniunt mandracoram (*sic*) qui et cum (*quae est cur?*) femina discurrit. Accipiens vero femina mandracora[m], praestat masculo et ludit cum eo donec manducet; et quum manducaverit masculus, convenit cum femina, et concipiet. Quum ergo tempus venerit ut generet [37], intrat in stagnum aquae; et fiet (*sic*) aqua ad mamillas ejus, et dimittit natum ut navigando super aquas proximum habeat natem matris suae. Serpens autem (*enim?*) inimicus est aelifanto (*sic*) quia pedibus suis interficiet (*sic*) eum.

36 Probablement συνουσία.

37 Τίκτειν, sans doute (*parere, generare*).

A.

ad Orientem [5] prope Paradysum [6]. Est autem arbor [7] quae vocatur mandragora; et vadit cum femina sua, et [*ea ?*] prior accipit de arbore, et tradidit [8] masculo suo, et seducit eum donec manducet. Statim [9] femina in utero concipit. Quum tempus [10] ut pariat venerit, exit in stagnum, et ipsa [11] aqua venit usque ad ubera matris [12]. Eliphans [13] autem custodit eam parturientem quia inimicus est draco eliphanti. Si autem invenerit serpentem, occidit eum et conculcat donec moriatur. Haec est natura ejus.

Si autem [14] ceciderit, non potest surgere. Quomodo [15] autem cadit? Quando in arbore se declinat (non habet autem conjuncturas geniculorum) ut dormiat si velit. Venator autem qui eum vult venari, incidit arborem modicum ; ut si venerit et inclinaverit se elifans, cadit (*sic*) arbor, et elifans cum eo. Cadens autem clamat flens [16]; statim exit magnus elifans, et non potest eum levare [17]; et iterum clamant ambo, et veniunt duodecim elifantes, et non possunt eum levare qui cecidit. Deinde clamant omnes. Statim venit pusillus elifans, et mittit os suum promuscidem (*cum proboscide*) [18] subtus magnum [19] illum elifantem, et elevat eum.

Habet autem pusillus elifans [20] hoc naturaliter [21] : Ubi incensum de capillis ejus fuerit vel de ossibus ejus, neque aliquid mali ei [22] accidit (*accedit ?*), neque draco.

C.

NATURA AUTEM ELEFANTI TALIS EST. Si ceciderit, jam [*non*] poterit exsurgere. Nam si voluerit dormire, ad arborem inclinato (*inclinatus*) dormit. Venatores autem quando eum adprehendere voluerint, incidunt arborem minus modicum, et dum venerit inclinare (*sic*) et dormire, simul cum arbore cadit. Quum autem ceperit clamare fortiter cum grande gemitu, et quum audierit alius elifans, venit adjuvare eum ; et non poterit (*potest ?*) erigere eum, [*et ?*] vociferant ambo. Et venient (*sic*) alii, et non possunt erigere ; deinde simul clamant. Postea venit minor elifans, et supponit promuscidem (*sic*) suum subtus eum, et erigit eum. Nam signum (*Nunc si unum ?*) de ossibus eius incensum posuerit (*sic*), neque draco neque daemon ibi praevaluit (*praevalebit*).

Elifanti itaque masculi et feminae figuram Adam et Evae (*sic*) intelligimus ; quia dum in paradyso essent, nesciebant coitum concupiscentiae. Quum autem manducaverint de interdicta arbore, eiecti sunt de paradyso, et praevaricantes, mortui sunt. Venit Lex Moysen (*sic*), non elevavit eum. Deinde duodecim prophetas venientes, nec ipsi elevaverunt eum. Novissime venit Iesus, *humiliavit se usque ad mortem* (Phil. II, 7), et suscitavit Adam qui ceciderat.

[5] A écrit *Orient'*.

[6] E. *paradisum, et vadit mas cum femina, quae prior* (ou *prius*).

[7] H. *ibidem herba ;* E. omis, voyez note 6.

[8] A. sic ; E. *dat.*

[9] E. *statimque in utero ;* H. *postquam vero manducaverint ambo, coeunt sibi invicem : statimque foemina concipit.*

[10] E... *vero tempore pariendi venerit, exit.*

[11] E. omis.

[12] H. *et ibidem parturit super aquam ; et hoc propter draconem facit, quia insidiatur pullis ejus, et illi ipsi. Masculus autem non recedit a foemina ; sed custodit eam super stagnum aquarum parturientem, ad arcendum draconem.*

[13] E. *elephans.*

[14] H, comme le Bestiaire français, ne dit rien de cette seconde propriété attribuée à l'éléphant.

[15] E. *cadit autem quum se inclinat in arborem ut dormiat ; non enim habet juncturas genuum.*

[16] E. *fortiter. Et statim.*

[17] E. *liberare.*

[18] E. *cum promulcida* (sic).

[19] E. omis :... *subtus elephantem, et elevat.*

[20] Le copiste d'A s'était oublié jusqu'à écrire *eliphans ;* mais dans la révision, *f* a été écrit en surcharge. E. *elephas hanc naturam.*

[21] La ponctuation que j'adopte est conforme à la division des phrases établie par E ; en vertu de quoi les propriétés suivantes n'appartiendraient qu'au petit éléphant.

[22] Ibi ? E. omis.

A.

Magnus elifans et mulier ejus; personam accipiunt [23] Adam et Evae. Quum autem [24] essent [25] in (*sine?*) carne, hoc est placentes Domino ante ipsorum praevaricationem nesciebant coitum neque intelligentiam habuerunt [26]. Quando autem mulier manducavit de ligno, hoc est intellegibilem [27] mandragoram, deinde dedit viro suo, praegnans facta est; propter quod [28] exierunt de paradyso. Quandiu autem fuerunt in paradyso, non cognovit eam Adam. Hoc manifestum est, quia ita scriptum est (Gen. IV, 1) : *Et cognovit Adam Evam mulierem suam, et concipiens peperit Cain* [29]. Super vituperabiles aquas [30], sicut David dicit (Ps. LXVIII, 2) : *Salvum me fac Deus, quoniam intraverunt aquae usque ad animam meam.* Et statim draco subvertit eos, et alienos eos fecit ab arce sua : hoc est non placendo [31] Dominum (*sic*). Et venit magnus eliphans hoc est Lex, et non eum ele-

A.

vavit; quo modo neque sacerdos eum qui ceciderat [32] in latrones (Luc. X, 30 sqq.). Nec XII elifantes elevaverunt eum, hoc est chorus prophetarum; quo modo [33] hunc nec levita, qui a latronibus fuerat vulneratus [34]. Sed intelligibilis eliphans (*sic*), hoc est Dominus Noster Iesus Christus [levavit eum?]. Et quum omnium major sit, omnium pusillus [35] elifans est. *Humiliavit* [enim] *se, factus oboediens* (sic) *usque ad mortem* (Philipp. II, 8), ut hominem elevaret, intellegibilis Samaritanus; qui imposuit nos super jumentum suum, *ipse enim tulit infirmitates nostras et imbecillitates nostras portavit* (Is. LIII, 4). Interpretatur autem hic Samaritanus hebraiee, custos; de quo dicit David in psalmo (Ps. CXIV, 6) : *Custodiens parvulos Dominus.*

Ubi est Dominus meus praesens, neque draco neque aliquid mali adpropiare poterit.

[23] E. *habent.*

[24] Sans taxer d'inhabileté le traducteur qui aurait mis *autem* pour *enim*, cette substitution s'expliquerait suffisamment par la pratique des auteurs ecclésiastiques latins vers l'époque à laquelle cette version latine peut appartenir. Saint Isidore de Séville, par exemple, confond assez souvent ces deux mots.

[25] E. *in carne essent placentes.*

[26] E. *intelligentiam peccati habebant.* C'est ici un des endroits où l'hétérodoxie se laisse, pour le moins, soupçonner dans le *Physiologus.* L'auteur donne lieu de penser qu'il était du nombre de ces interprètes à l'esprit délicat, dont le goût ne prétend voir dans l'Écriture rien que de recherché. Pour lui, l'histoire du fruit defendu semble n'avoir été qu'un voile (un mythe, diraient les habiles); et il ne s'agirait effectivement que de la convoitise. Tatien pouvait bien parler ainsi, lui qui, condamnant le mariage, à la manière de tant d'hérétiques anciens, voulait que les enfants naquissent coupables en vertu de l'action même qui les avait mis au jour; et que la propagation du genre humain fût précisément le péché originel, dont la responsabilité pesait sur les nouveau-nés. Mais ces recherches sur la doctrine que professait l'auteur du *Physiologus* trouveront place ailleurs, s'il plaît à Dieu. En publiant le texte grec, j'espère pouvoir m'étendre sur ce sujet; et à la fois sur l'emploi que les grands écrivains ecclésiastiques ont fait du Bestiaire dès les premiers siècles.

[27] E. *intelligibili mandagrora* (sic).

[28] Malgré l'accord des mss. on serait tenté de lire *postea quam.*

[29] E. *Chaym.*

[30] H. développe cette figure : *Praecipitati sunt de paradiso in hunc mundum quasi in stagnum aquarum multarum. Quod enim aliquando aqua praesens saeculum significat..... David insinuat,* etc.

[31] E. *placere Domino.*

[32] *Inciderat?* E. *incidit.*

[33] E. *sicut nec levita illum vulneratum quem diximus.*

[34] Bien que la parabole du Samaritain fût chère à plusieurs gnostiques, on pourrait me trouver trop sévère si je prétendais y voir un indice d'hétérodoxie; surtout après avoir montré ailleurs que cette manière d'entendre le bon Samaritain se retrouve chez presque tous les Pères. Cf. *Vitraux de Bourges*, n° 106-127 (p. 191-219).

[35] E. ne confirme pas mes conjectures au sujet de cette phrase. Voici comme il la donne : *Sed intelligibilis elephas, id est D^us N. J. C^us, quum omnibus major sit, omnium pusillus factus est; et humiliavit semetipsum, factus,* etc., etc. On dirait que l'auteur de la version latine a considéré *pusillus* comme un superlatif.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXXIV. Del olifant [1] ne devom pas
La parole tenir en [2] gas.
C'est la greinnor [3] beste que [4] seit,
Et que [5] greinnor fès portereit.
Si est ben sage et entendable,
Et en bataille covenable;
Iloc est à mestier mult grant.
Li Yndien et li Persant (*sic*),
Quant ils vènent en granz estors [6],
Solent desus charger granz tors,
De fust [7] dolez, ben kernelées [8] :
Quant ils vènent ès granz mellées,
Iloc si montent li archer,
Si serjant [9] et li chivaler [10],
Por lancier à lor enemis.
  La femèle, ceo m'est avis,
Porte II anz quant èle est preins [11];
Adonc féone, et naient ainz.
Ne jamès nule, ceo sacez [12],
N'enfantera [13] que une feiz;
Et dont n'aura que un féon.
  Si grant poür [14] a del dragon.
Qu'en une evve [15] vait feoner
Pur son féon de mort garder;
Et le madle dehors atent,
Que [16] andous les garde et défent.
  La lettre dit des élefanz
Que il vivent ben dous cent [17] anz.
En Ynde [18], en Aufrique vont pestre [19],
En ces dous terres solent estre,
En Aufrique ne neissent mès,
Mès en Ynde meinnent [20] adès.
  Quant li madles vait [21] engendrer
En sa compainne et en sa per,
Vers Orient andous [22] s'en vont
Juste [23] Paraïs, en un mont,
Iloc ù creit [24] la mandrogoire [25]
Dunt nus ferom après mémoire.
La femèle del olifant [26]
Aprisme à l'erbe meintenant,
Si mangüe [27] de l'herbe ançois [28];
Et li madle, sanz nul gabois [29],
En mangüe quant il ceo veit [30],
Et la femèle le deceit.
  Quant ambedui [31] en ont mangé,
Et unt dedoit [32] et envoisé [33],
Et asemblé à lor afaire
Si comme bestes deivent faire,
La femèle tantost conceit.
Et le féon qu'èle reçeit

[1] Y. *oriflant.*
[2] X et Z. *à gas*, en raillerie. On trouve aussi *gaps* et *gabs*; ITAL. gabbare.
[3] X. *greignor*; Y. *gregnor*; Z. *grignour*; LAT. grandior. On trouve aussi *graindre*.
[4] X et Y. *qui*; Z. *ki*.
[5] Y. *qui gregnor fais* (fardeau).
[6] Attaque, alarme; ITAL. stormo; ALLEM. sturm; *angl.* storm.
[7] V et X. *fas*; Z. *fus*.
[8] X. *quernelées*; Z. *crènelées*; Y. *travaillées.*
[9] V. *sergant* (servientes in armis).
[10] ANGL. chivalry; X et Y. *chevalier.*
[11] Pleine; LAT. praegnans; ITAL. pregno.
[12] X. *sacheiz*; Y. *sachoiz* et *foiz.*
[13] X. *ne foenera.*
[14] X. *poor*; Y. *paor.*
[15] X. *ève*; Y. *aigue.*
[16] X et Y. *qui andeus.*
[17] X. *deus cenz.*
[18] Y. *Inde.*
[19] Y. *paitre.*
[20] X et Y. *maignent.*
[21] X. *veut*; Y. *veot.*
[22] X et Y. *andui*; Z. *andoi.*
[23] X et Y. *joste*; Z. *jouste*; LAT. juxta. Il n'y a pas deux cents ans que nous disions encore *jouxte.*
[24] X. *creit*; Y. *croit*; Z. *croist.*
[25] X. *mandagloire*; Y. *mandegloire*; mandragore.
[26] Y. *oliflanc.*
[27] X et Y. *menjue.*
[28] V. *anceis*, mais la rime donne raison à Y que j'ai suivi pour ce mot.
[29] Nous avons vu plus haut *gas* (note 2); ici le sens se modifie et paraît équivaloir à *délai*, à peu près comme nous dirions *sans s'amuser à...*, etc.
[30] Y. *voit* et *deçoit.*
[31] X. *emmedui.*
[32] X, Y, Z. *déduit.*
[33] X. *enveisié*; Y et Z *envoisié*; divertis, mis en train.

Porte II anz, cum dit vus ai.
Vers son terme est mult en esmai [34]
Por le dragon qui les espie,
Enz une evve granz réplénie
Vait féoner [35] por le dragon,
Qu'il ne li toille [36] son faon [37];
Car si [38] dehors l'evve la veit [39],
Li dragons le dévorereit.
En ces dous bestes, pur veirté,
Sunt Eve et Adam figuré.
Quant il furent en paraïs
En joie et en plenté assis,
Ne savoient que mals esteit,
Ne dont charnel délit veneit;
Mès quant Eve le froit [40] gosta
Et son Seignor amonesta
Qu'il en mangast [41] sor le défens,
Si furent essilliés par tens [42],
Et gettez en l'estanc parfond
Et ès granz evves de cest mond
Es granz périls et ès tormenz
Qui néer [43] i font meintes genz;
Dont li prophète David dist
En un psalme [44] que il escrit :
Salve mei, Deus, par ta merci,
Des granz perils ù jo sui ci;
Car desqu'à [45] m'alme sunt entrées
Mult granz ewes et desrivées.
Et en un vers redit aillors
Què Dampnedeu le fit socors [46] :
J'atendi, fait-il, *mon Seignor,*
Et il m'oï par sa dulçor [47],
Et m'osta del lac de misère,
Del tai et des fiens [48] ù jo ère.
Quant Adam fu déshérité
Et hors de paraïs getté,
En peine et en perdicion
Fist donc sa géneracion.
Mès Nostre Sire en out pité [49];
Por raençon [50] de cel [51] pecché
Espira un novel Adam
Qui tint pur nus peine et ahan [52],
Qui [53] toz nus mist à raençon.
C'est totes veies ma chançon [54]
Qui adès nus chant et recort :
Par lui fumes gari de mort [55].
Cil qui del sein al Père vint,
Prist char humeine, home devint;
Sor ferme père [56] mist nos pez [57],
En nostre buche [58], ceo sachez,
Mist novels chanz; et nus aprist
La seinte oreison que il dist,
Que *Pater Noster* apelom;
Tot adès dire la devom.
Del olifant dire vus os [59] :
Bone est la pel, bon sont li os,

[34] En grand émoi; X. *en grant effrei.*
[35] X *foünner;* Y. *va faoner.*
[36] X. *tolle;* LAT. tollere; ITAL. togliere, torre.
[37] X. *foün.*
[38] Y. *quer se for de l'aigue.*
[39] J'aurais écrit *l'aveit*, si je ne lisais *le veit* dans X.
[40] X. et Y. *fruit.*
[41] X et Y. *menjast.*
[42] Y. *par tanz* et *deffenz.*
[43] Y. *noier.* On dit encore *néier.*
[44] X. *seaume;* Y. *saume.*
[45] Y. *jusque m'arme;* X. *quer dedenz m'âme.*
[46] X et Y. *secors;* ITAL. soccorso.
[47] J'ai cru pouvoir adoucir le *c* par une cédille, à cause de l'italien *dolzore* ou *dolzura*, et de l'espagnol *dulzor*. Z. *douchour;* X. *douçor.*
[48] Le sens (à peu près), comme la forme, de ce mot subsiste encore dans *fiente.*
[49] X et Y. *pitié.*
[50] X. *raançon;* Y. *reançon;* Z. *raenchon.* (Cf. *supra*, t. III, page 280, not. 24.)
[51] X *son.*
[52] Fatigues; ITAL. affanno.
[53] X, Y, Z. *et.*
[54] Z. *canchon*, qui se dit encore en Picardie.
[55] Si ces paroles sont, comme je le suppose, empruntées à l'Écriture sainte (Ps. LV, 13; CXIV, 8; IX, 15, etc.), on pourrait croire que la *chanson* indique le psautier; cependant les citations qui précèdent et suivent, autoriseraient à penser qu'il s'agit uniquement ou principalement du psaume XXXIX (v. 2-4).
[56] X et Y. *pierre.*
[57] X et Y. *piez.*
[58] Y. *bouche;* X. *boche* (ITAL. bocca).
[59] Guilliame se trompe; on le dispenserait aisément de ce qu'il va dire; car tout ce qu'il ajoute, de son chef, à partir de cet endroit, se résout en détails d'une érudition très-suspecte et de pur hors-d'œuvre. Il eût donc fait tout aussi bien de s'en tenir à son modèle sans prétendre l'embellir par des additions qui en rompent

Et qui en fu [60] le broilleroit [61],
Sachez que l'odor chaceroit
Toz les serpens qui près serreient
Et que [62] venim en els avreient [63];
Nul venim ne seit habiter
Là ù l'em fait les os broiller [64].
Des os fait l'em yvoire chère
Dont l'em oevre en meinte manère.
L'olifant est tant corporu
Que quant il vent el pré herbu,
Hors de sa boche ist un boiel
(Cf. *supra*, p. 55, not. 4.)
Od quei se peist enz el prael [65];
Altrement n'atendreit il pas
Sanz sei agenoiller [66], si bas.
Et si [67] à genillons [68] esteit,
Jà par sei ne relèvereit.
Mandragoire [69] est une erbe chère,
(Cf. not. 74.)
Nule altre n'est de sa manère;
Et vus di que de sa racine
Poet l'em faire meinte mécine [70]:
Et si la racine esgardez,
Une forme [71] i troverez
A la forme d'ome semblable.
L'escorce est mult porfitable:
Quant ben est en ewe boillie,
Mult valt à meinte maladie.

Ceste herbe, quant est de trente anz,
Coillent cil qui sont mécinanz
Si dist l'em, quant èle est coillie,
Qu'èle se pleint et brait, et crie;
Et si alcons oeit le cri,
Mort en serreit et malbailli.
Mès cil qui la coillent, le font
Si sagement, que mal n'en unt.
Quant de terre l'ont mise hors [72],
A meinte chose valt le cors.
Si hom aveit mal en son chef
U en son cors, qui lui fust gref,
U en son pié, u en sa main,
Par cele herbe serreit tot sain.
Là ù li hom mal sentireit,
Si mette l'em iloc [73] endreit,
L'herbe qui ben serreit batue;
Et quant l'home l'areit béue,
Mult dulcement s'endormireit,
Ja pois le mal n'en sentireit.
De ceste herbe, qni si est fère [74],
I a toz jorz doble manère:
L'une est madle, l'altre femèle;
La foille d'ambedous est bèle,
La femèle ad la foille drue
Tèle cum salvage laitue.

l'unité. Du reste, le trouvère normand ne doit pas être seul responsable de ces additions disparates, qui avaient été introduites avant lui dans le texte latin. Qui que ce soit qui en réponde, l'œuvre n'en vaut pas mieux.

[60] X. *el feu.*

[61] X. *brullerait*; Y et Z. *brulereit.*

[62] X et Y. *qui.*

[63] X. *areient*; Y. *arient* et *sarient.*

[64] X. *bruller*; Y. *bruler.*

[65] C'est l'ancienne forme de notre mot *préau.*

[66] Y. *agenouller* (Cf. not. 68).

[67] X, Y, Z. *se.*

[68] X. *agenollons*; Y. *agenellons*; Z. *agenoullons*; ITAL. ginocchioni.

[69] X. *mandagloire*; Y. *mandegloire.* (Cf. *infra* p. 296, not. 74.)

[70] Médecine

[71] Z. *faiture.*

[72] Y. *fors.*

[73] X. *si prendreit l'en d'ilec.*

[74] Cette qualification était déjà donnée à la mandragore dans X dès le premier vers, qui se terminait par *fière* au lieu de chère. Mais ici tous les mss. sont d'accord.

OBSERVATIONS.

Barthélemi de Glanvil, franciscain anglais dont on fait remonter l'époque jusque vers la fin du XIII^e^ siècle, connaissait assurément cet article du *Physiologus*; et il s'en sert pour grossir son chapitre de l'Éléphant, dont le fonds était surtout emprunté aux écrits d'Aristote et de Pline. Ses expressions, tout en alléguant le Bestiaire, ne sont point celles de nos mss.;

mais il ne prétend pas le citer autrement que de mémoire (*in libro Physiologi memini me sic legisse*). Du reste, Barthélémi ne dit pas un mot de ce petit éléphant mentionné dans nos mss. latins, et qui réussit à ce que douze autres, tous plus grands que lui, n'ont pu faire; quant à moi, si quelqu'un me demandait l'origine de ce conte, j'avouerais sans détour que je l'ignore absolument. La littérature orientale recèle peut-être quelque écrit qui nous mettrait sur la trace de cette découverte; mais il semble qu'on puisse attendre patiemment une semblable trouvaille, qui se réalisera quand il plaira à Dieu.

Aristote explique bien comment on a pu imaginer ou hasarder des récits fabuleux sur la reproduction des éléphants, quand il dit : *τοῦ δὲ μὴ ὁμολογεῖσθαι... ἄιτιον τὸ μὴ θεωρεῖσθαι τὴν ὄχειαν*. Les modernes, plus curieux, n'ont pas eu besoin d'aller jusqu'au paradis terrestre afin d'observer ce que l'antiquité tenait à peu près pour chose inaccessible aux observateurs; et même l'auteur allemand, qui prend le nom de F. Nork, doit avoir sans doute vérifié l'usage que l'éléphant est censé faire de la mandragore, puisqu'il parle, à ce sujet (*Etymol... Real-Wœrterbuch*, t. III, 108), comme les Bestiaires. Je déclare que j'aime tout autant laisser la question sur la responsabilité du *Physiologus*, de Pline (XXV, 94, al. 13) et des charlatans qui exploitent depuis des siècles cette pauvre plante. Cf. Gleditsch, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1778, p. 36-61. — Lambec., *Comment. de... Biblioth. Cæsar. Vindobon.* (ed. Kollar), t. VI (1780) p. 452. — Etc.

61 (Fig. B L).

AMON LI PROPHÈTES [1].

Amon [2] li prophètes dist [3] : *Je n'ière mie fils* [4] *de prophètes, mais paistres de chiévres.* Ce est que li Salvères dist de soi par le prophète : *Je n'ière mie prophétes*, mais Dieu engendrés de Deu, Fils ès entrailles del Père. Sicomme Ysaïes dist [5] : *Tu es Dex, et Dex en toi;* ensement dit: Je ne sui mie fils de prophètes, mais Fils de Dieu le verai. Et quant il fu envoiés del sain de son Père et il ot humaine char de ome, il fu paistres de chièvres; ce est paistres del humain lignage conversant en péchié. Les gens qui le rechurent et créirent [6] en lui, il les fist oeilles [7];

[1] Voici enfin le prophète Amos mis ouvertement en scène, au point d'avoir une miniature parmi toutes ces figures d'animaux. Mais R ne lui donne pas même place dans le titre, qui est tout simplement : *De la nature de la chièvre sauvage*. Quoi qu'il en soit, cet article n'a que faire avec les anciens mss. que j'ai pu étudier; et c'est surtout à partir de cet endroit que Pierre le Picard (ou son continuateur, si l'on veut) se donne carrière pour grossir l'œuvre primitive des Bestiaires.

[2] R. Amos.

[3] Am. VII, 14.

[4] R. *fiex des prophètes de chiévres.* Cette fois l'abréviation est par trop condensée. Mais les copistes des mss. latins en font bien d'autres.

[5] Is. XLV, 14. Je hasarde cette indication, parce que les traductions sont parfois un peu libres.

[6] R. *crurent.*

[7] R. *oilles;* ouailles, ESP. ovejas.

cil qui nel créirent [8] ils remestrent [9] en pécié, si comme li bouchet [10] pesant el désert. Ce sont la gent qui Deu despistrent et guerroièrent. Sicomme li bocet pesant ès desers demorer [11], ce sénéfie li cors de Jhésu Crist que Jui mistrent en crois; et il ocist par sa mort tos les péchiés de nostre car, et vivifia nos par son saint sanc. Quant il fut férus el costé de la lance, il en issi sans et aighe qui nos est lavemens de baptesme et rachatemens de nos péchiés.

[8] R. *ne le reçurent.*

[9] Restèrent; ITAL. rimasero, LAT. remanserunt.

[10] R. *li bouquet* (biquet) *peissant ou désert le moierce senefie li cors de Crist qui* (sic) *destrainstrent en la crois.* Le mot *destrainstrent* paraît expliqué par cette phrase du Bréviaire dans l'office de saint Laurent : « Strinxerunt corporis membra posita super craticulam. »

[11] Le mss. R remplace ce mot par *le moierce;* je ne comprends ni l'un ni l'autre, et ne m'explique pas très-bien non plus le rapport que notre auteur a trouvé entre l'humanité de Jésus-Christ et les chevreaux du désert. Peut-être, pour établir cette similitude qu'il développe si peu, s'est-il contenté de se rappeler le chevreau qui pouvait servir au festin pascal (Exod. XII, 5), symbole de la Rédemption. Du reste tout cet article est rédigé d'une façon bizarre qui me déroute.

OBSERVATIONS.

Amos, de pâtre devenu prophète, conserve dans son style une empreinte de la profession où l'inspiration divine était venue le chercher; aussi n'est-il pas peut-être dans toute l'Ecriture un nombre égal de pages où les comparaisons empruntées aux grands spectacles de la nature soient plus multipliées qu'elles le sont dans sa prophétie. C'est le rugissement du lion, l'avidité du lionceau, l'oiseau pris au filet, la fougue de la génisse, les ravages des insectes qui dévastent la récolte, les constellations qui président aux saisons de l'année, l'homme qui fuit devant les bêtes farouches, le torrent qui surmonte tout à coup ses bords, les nuées de sauterelles qui menacent la moisson, le feu qui embrase les campagnes, le soleil qui se dérobe aux regards en plein jour, etc., etc. Tels sont probablement les titres que Pierre le Picard a trouvés au prophète Amos pour le faire figurer à diverses reprises dans l'amplification du Bestiaire. Cf. *supra*, t. II, p. 147, note 3; 141, 161, sv.; 197; it. t. III, p. 231, 239; et t. IV, p. 63. Ici en particulier, il avait un prétexte de plus dans le texte où Amos se déclare pâtre; mais encore faut-il bien convenir que c'est un prétexte, et pas davantage.

62 (Fig. C M).

DE LA PIÈRE D'AIMANT [1].

Phisiologes dist que une pière est qui est apelée aimans, et est en un mont d'Orient. Cèle pière èle luist par nuit [2], et ne mie par jor; car li solaus li tolt sa clarté. Por ce ne poet estre

[1] Pour suppléer au défaut de miniature, nous avons copié (fig. C M, pl. XXV) celle que donne le ms. français 7534 de la Bibliothèque du roi, pour l'article du diamant; car aimant et diamant ont une parenté fort étroite dans la pensée des hommes du moyen âge, qui ne connaissaient bien, à vrai dire, ni l'un ni l'autre.

[2] Durant la nuit; c'est le langage de la Vulgate : *per noctem.*

trovée se par nuit non. Ceste pière ne la puist sormonter ne fust [3], ne fer, ne pière. De cestui dist li Apostres [4] : *Je vi l'ome ester sor le mur d'aimant, et en sa main une pière d'aimant.*

La pière est example de Crist qui estora [5] sor les vives pières dont li célestiels Jherusalem est rédéfiés; ce sont li apostle et li prophète et li martyr que fus [6] ne pière, ne dent de beste ne porent sormonter. De cèle verraie pière d'aimant sont dites les pières [7], altresi comme del non de Crist sont apelé crestien. Ce que li Apostres [8] dit : *Je vi l'ome sor le mur d'aimant, et en sa main une piére d'aimant;* li aimans c'est example qu'il est Fils de Deu et d'ome, qu'il [9] prist en la virge nostre char. Ce qu'il dit qu'il tenoit en sa main la pière d'aimant; c'est qu'il tenoit soi meisme en la gloire de la deité. Li mons d'Orient où la pière d'aimant est trovée, ce est Cris [10] el Père, et li Père el Fil; dont il meismes dit [11] : *Je sui el Père, et li Père en moi.* Et en autre liu redit [12] : *Qui me voit, il voit mon Père.* Ce que la pière n'est trovée de jor, sénéfie qui (*que*) li descendemens de Nostre Ségnor et l'incarnation fu célée as célestiens vertus. Car quant il monta ès ciels après sa resurexion, li angle qui estoient remés ès ciels disoient à cels qui montoient avoec lui [13] : *Que cist est* (qui est cist?) *rois de gloire qui vient atot son vestement rouge de sanc?* Ce que la pière est trovée par nuit, sénéfie que il descendi ès ténèbres de cest monde, et enlumina tot l'umain lignage qu'il [14] seoit en la nuit; c'est en la région de mort. Dont li prophètes dist [15] : *Por ce que tu enlumінas ma lanterne, Sire Dex enlumine mes ténébres.* Nostres Sires voirement enlumina la lanterne, par son S. Sacrement [16], que li diables avait estainte; ce est l'âme et le cors que li Sires vivifia par le mistère de la crois qui salus est à tot le monde. C'est [17] que fers ne pot sormonter la pierre [18], ne nus ne puet encontre Dieu. Car *par lui sont totes coses faites, et sans lui n'est faite nule cose* [19]; car il fist tot et cria de nient, et trestot le desfera alsi légiérement quant li venra à plaisir.

[3] R. *fuz.*
[4] R. *li prophètes.* Amos VII, 7, selon les LXX.
[5] R. *La pierre c'est Cris; c'est li vrais aimans qui esta sor les vivez pierres, — ce sont li apostre,* etc.
[6] R. *fuz, ne pierres, ne fer, ne puet sormonter.*
[7] R. *les autres pierres aimantines, sicomme*, etc.
[8] Cette fois les deux mss. s'accordent à oublier qu'il s'agit du *prophète* Amos.
[9] R. *qui prist en la sainte vierge Marie nostre,* etc.
[10] R... *trovée, sénéfie Dieu le Père de cui tout bien naissant* (sic). *Dont saint Pol dit* (I Tim. VI, 16) : *Il seus est sans mortalité. On quel la pierre est trovée, c'est Cris est el Père,* etc.
[11] Joann. X, 30; XIV, 10, 11.
[12] Joann. XIV, 9.
[13] R. *qui est cis,* etc. Ps. XXIII, 8, 10 ; et Is. LXIII, 1.
[14] R. *qui.*
[15] Ps. XVII, 29.
[16] Il s'agit, d'après le contexte, du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption.
[17] R. *ce que.*
[18] R... *pierre, c'est que nule créature ne puet rien encontre Dieu.*
[19] Joann. I, 3. Là se termine l'article du ms. R.

BESTIAIRE LATIN.

M (p. 589).

Adamans [1] lapis ferro durior, de quo Physiologus ita

A.

XXXIII. DE ADAMONTINO (sic) LAPIDE.

Adamas lapis est qui nec ferrum timet, nec odorem fumi recipit; si autem inventus fuerit in domo,

[1] Le diamant ne paraît point dans B, C, D, E. Au con-

A.

dicit, si tamen credendum est : Est lapis qui dicitur adamans; iste in monte quodam in Oriente invenitur, ita tamen ut noctibus quaeratur non per diem ; quoniam nocte lucet ubi fuerit, per diem autem non lucet quoniam sol obtundit lumen eius.

traire H en parle dans deux articles, mais qui s'écartent l'un et l'autre des textes M et A.

neque daemonium ibi adpropiat, nec aliquod malum. In domibus enim (*vero ?*) regum invenitur; qui autem tenuerit eum, vincet omnem hominem et bestiam.

Lapis adamantinus est Dominus Iesus Christus. Si quis eum habuerit, nihil mali eis (*sic*) eveniet.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXXV. Là sus amont en Orient
Ad un halt mont qui loinz s'estent,
U l'em trove une père dure
Quant l'em la quert por noit oscure;
Mès ele ne luist mie par jor [1],
Car idonc pert sa resplendor :
Li soleils [2] clers, por vérité,
Li reboke [3] sa grant clarté.
Ceo est DIAMANZ dunt jo vus cont.
Si dure père n'ad el mond,
Ne nule altre ne la freint [4],
Ne fer, ne feu ne la destreint [5]:
Mès cil qui depecer la volent,
Od mailz de fer briser la solent
Quant en sanc de buck [6] est temprée [7];
En tèle guise est esgrumée [8].
Mès il covent que li sanc seit [9]
Tot freiz et ne seit mie freit.
Des pères poet l'em entailler [10]
Et gemmes asseer [11] et ascier [12].
Tant nus aprent del diamanz
Que la père n'est mie granz ;
A fer resemble sa color,
Et à cristal sa resplendor [13].
Alcons dient del diamant
Qu'il est contre venim poissant
et qu'il chace vaines poors ;
Ne [14] que l'art des enchanteors
Ne devreit celui enchanter
Qui ceste père solt porter.
Le diamanz, qui ad tel vertu,
Signefie le rei Ihu ;
Sicum li prophète recorde
Qui à ceste lètre s'acorde ;
Jo vi sor un mont diamant,
Fait li prophète, *un hom estant.*
En mi le pople d'Israel
Cel home fu corteis et bel.
Le mont ù la père est trovée
Que tant est dure et esprovée,
Si signefie Deu le Père.
La père que par noit est clère
Deit signefier Ihu Crist,
Qui por nus humanité prist :
En ténèbres nos visita,
De clarté nus enlumina.

[1] Z rétablit la vraie mesure du vers en retranchant *mès.*
[2] Y *solous;* Z. *solans.*
[3] Z. *rebouche;* Y. *rebourse* (rebrousse?).
[4] Rompt; LAT. frangere; FRANÇ. enfreindre.
[5] Dissout, sorte de contraire d'*étreindre.*
[6] Y. *bouc;* ALLEM. bock.
[7] Y. *trempé;* ITAL. temprare.
[8] Résolu, réduit. Nous avons encore les mots *grume, grumeau* (sorte de concrétion) ; ITAL. gruma, gromare.
[9] Y et Z. *soit,* et *froit;* ce qui évite l'équivoque entre *freiz* (frais, c'est-à-dire chaud, récent) et *freit* (froid).
[10] Peut-être aurait-il fallu lire, *en tailler* (ou *poet en l'em tailler*) pour que cette phrase se rattache à la précédente.
[11] Y. *aseir en acier.* Mais le texte s'expliquera passablement si l'on prend *asser* pour un équivalent de l'italien *assettare* (disposer, arranger; mettre en ordre, amener à l'état convenable); c'est-à-dire si je ne me trompe, que la poussière du diamant est propre à polir les gemmes et l'acier.
[12] Y et Z. *acier.*
[13] Ce vers et les trois précédents manquent dans Z.
[14] Dans le vieux français, *ni* a quelquefois un sens disjonctif plutôt qu'exclusif.

En la seinte lettre trovom,
Cel qu'evangelie [15] apelom,
Que li Salvères dit de sei :
Jo sui el Père, et il en mei ;
Et qui me veit, il veit mon Père.
Cil qui nasqui de Virgine mère [16],
Ihu Crist nostre Salveor,
Nus visita en ténébror.
Mult parduit [17] home estre joiant
Quant il trova tel diamant
Que de ténèbres la hors traist ;
C'est li salvères qui s'esteit
Sor les pères fermes et dures,
Qui por cops [18] ne por hortéures [19]
Ne li faillent ne ne faldront,
Mès tot dis fermes se tendront.
En cestes pères entendez
Les apostles benéurez,
Les prophètes et les boins seins (*saints*)
Que unc ne furent fals ne feins ;
Unc por torment ne se fléchirent,
Mès por Deu martire soffrirent,
Et tel travail et si grant peine,
Que ore en ont joie certeine.
Ceo qu'om par noit la père trove,
Signefie par bèle prove
Que nostre Sire se céla
Quant çà jus en terre avala [20].
Les compainnes del halt repaire,
Ne sorent que çà jus vint faire,
Ne coment il prist char humeine ;
Mès quant il ot soffert la peine,
Et de mort fu résucité
Et fu là sus el cel monté
Verrai hom enter [21] et parfet,
Dunt en démenèrent grant plet
La celestien [22] compainnie,
Et demandèrent sanz envie :
Dunt vent ? Qui est cist reis de gloire
Qui tant ad honor et victoire ?
— Que ceo est ? c'est leger à dire ;
C'est li Sires de tot l'empire,
C'est cil qui tot tent à sa destre,
C'est li glorios rei célestre,
Ceo est li sires de vertuz
Qui por nus toz s'est combatuz.
En bataille est poissant et fort,
Car il ad ocise la mort.
Seignors et dames, gent nobire [23]
Boche d'home ne porreit dire
La some de l'umilité,
De la dolçor, de la pité [24]
Que Nostre Sire fist por nus [25]
Quant de son cher sanc precios
Nos raainst [26] et nus rechata [27]
En la bataille que faite a,
U il a enfern despoillé
Et confondu et eissillé [28].
Etc. *Je retranche sept cents vers de pur péroraison ascétique, sans nulle relation avec le bestiaire ancien* [29].

[15] Y. *cèle qu'évangile.*
[16] Y. *verge ;* Z. *virge.*
[17] Y et Z. *pardoit.* Cette particule emphatique, unie ici au verbe *devoir*, s'est rencontrée précédemment bien des fois avec *estre.*
[18] Z. *cous.*
[19] Y et Z. *hurtéures.*
[20] Malgré l'origine *aval*, le peuple ne dit plus que *dévaler.* Cependant *ravaler* est demeuré dans notre langue.
[21] Entier, complet.
[22] Peut-être aurait-il fallu écrire *célestien ;* Y et Z. *célestiau.*
[23] Y et Z *nobile*, sans aucune modification pour la rime correspondante.
[24] Y. *pitié.*
[25] Y. *nos ;* Z. *nous*, et *précious.*
[26] Y. *raient.*
[27] Z. *racata ;* Y. *racheta.*
[28] Y. *essillié*, exterminé ; de même qu'*exterminare* signifiait chez les Romains *bannir* (extra-terminos), et partant, faire disparaître.
[29] La publication du bestiaire rimé, faite récemment par M. Hippeau, m'a encouragé à cette suppression.

OBSERVATIONS.

On pourrait croire que cet article est emprunté à saint Jérôme (*in Amos ;* ed. Martianay,

t. III, P. II, p. 1435); mais ce docteur nous avertit lui-même que ses détails d'histoire naturelle sont pris ici de Xénocrate; et Pline (XXXVII, 15; al. 4. — XX, 1) suffirait à faire voir que telle était en effet la doctrine minéralogique de l'antiquité sur le diamant. Le diamant, outre ses vertus merveilleuses, était si bien l'aimant par excellence, que l'aimant, près de lui, perdait tout son pouvoir sur le fer. Elevé à ce haut degré dans l'estime des anciens, le diamant devenait tout naturellement un symbole de Jésus-Christ, sans qu'il fallût à l'auteur du *Physiologus* un grand effort de cette imagination qui lui faisait si rarement défaut.

N'y a-t-il point là quelque trace du conte arabe sur la fameuse montagne d'aimant redoutable pour les vaisseaux, dont tous les clous s'élancent vers elle? Tradition bizarre dont l'écho se manifeste dans plusieurs poëmes occidentaux du moyen âge.

Tout ce qui suit le diamant dans le Bestiaire français en prose est étranger à mes mss. latins. J'ajouterai donc immédiatement, pour compléter de mon mieux le Physiologus, *quatre articles qui n'ont point été mentionnés par le traducteur picard. Je m'y abstiendrai d'observations, pour aller au plus court en des sujets qui ne paraissent guère avoir passé dans l'art.*

C.

VIII. DE TERTIA NATURA SERPENTIS [1].

Quum venerit bibere aquam de fonte, non adferet (*sic*) venenum; sed in foveam suam (*sic*) haec ut (*hoc est?*) in cubili suo deponet (*sic*) eum.

Debemus et nos qui festinamus super [2] aquam sempiternam, plenum divinarum (*sic*) caelestium sermonum, in ecclesia, non habere nobiscum malitiae venenum, id est pollutas concupiscentias (*conscientias?*); sed perfectissimi praecedere (*procedere?*).

De quarta natura serpentis [3]. Quando venerit homo et voluerit occidere eum, totum corpus tradit, caput autem custodit.

Debemus et nos in tempore temptationis totum

[1] Si les *natures* du serpent n'avaient été réunies par C et D à l'article de la vipère (*supra*, t. II, p. 144, et 218), en manière de continuation, cette troisième propriété ne serait que la seconde. Aussi occupe-t-elle réellement le second rang dans E et H qui traitent du serpent à part.

[2] Ce *super* semble n'être qu'une traduction maladroite du grec ὑπὲρ ou ἐπὶ, prépositions qui équivalent à *super* et à *propter*.

[3] Cette quatrième *nature* du serpent n'est point mentionnée par A, E, H; mais elle est la troisième dans le *Physiologus* attribué à saint Epiphane.

A.

XXVIII.

Secunda natura ejus (*serpentis*) est : quum [5] venerit bibere [6] aquam ad flumen, non portat venenum suum; sed in foveam suam deponit illud.

Debemus autem [7], quum in collectam [8] venemus (*sic*), aquam vivam et [9] sempiternam haurientes, audire [10] divinum sermonem et caelestem in ecclesia; abicere (*sic*) a nobis venenum, hoc [11] est terrestres [12] et malas concupiscentias [13]. Multi enim insipientes non venerunt in spirituali coena (Luc. XIV, 16-24);

[5] H. ... *quod quum venit;* E. *secunda ejus natura : Quum.*

[6] H. et E. *ad flumen, bibere aquam, non portat secum venenum; sed dimittit illud in fovea;* D. *quum pergit ad bibendum, evomit prius venenum in spelunca sua, vel fovea.*

[7] H et E. *itaque et nos*, *quum* (H. *dum*) *in collectam venimus.*

[8] Ce mot, conservé dans la liturgie, indiquait jadis la réunion des fidèles pour l'office divin.

[9] H et E. *atque.*

[10] H. *id est divinum sermonem in ecclesia, abjicere.*

[11] H et E. *id est.*

[12] H. *terrenas.*

[13] Là se termine le texte d'E et d'H sur ce sujet.

C.

corpus tradere, caput autem custodire : id est Christum non negantes; sicut fecerunt sancti martyres. *Omnis* (hominis?) *enim caput Christus* (I Cor. xi, 3) *est* [4].

[4] *Est* semble avoir été ajouté par une main plus récente, peut-être pour plus de conformité avec la Vulgate. En ce cas, il aurait fallu *omnis viri*, etc.

A.

alii quinque juga boum quaerentes, alii mulierem ducentes. Sic Apostolus dicit (Rom. xiii, 17) : *Reddite omibus* (sic) *debita; cui timorem, timorem; cui honorem, honorem; cui tributum, tributum* [14].

[14] Cette dernière citation, que nous avons vue ailleurs (à propos du castor, t. II, 230), pourrait bien n'avoir trouvé place ici que par hasard.

A.

XXXII. DE LAPIDE AGATEN (sic).

Artifices enim [1] qui margaritas inquirunt [2], per hunc [3] lapidem inveniunt. Alligant enim agaten [4] lapidem ad funiculum fortissimum [5] urinatores, et submittunt in mari [6]; et veniens agates [7] lapis usque [8] ad margaritam, statim urinatores adsequentes [9] funiculum, inveniunt margaritam. Quomodo autem nascitur [10] margarita pronuntiabo. Est lapis qui [11] vocatur conchus [12], et venit ad litus [13] maris matutino [14] ante lucanum; et aperit os suum, et deglutit [15] caelestem rorem, et radium solis et quae sursum sunt siderum. Et [16] sic nascitur margarita de superioribus astris.

Sit [17] autem nunc agates lapis Iohannis. Ipse enim

[1] H (p. 452) omis.
[2] H. *quaerunt.*
[3] H. *agathan seu achaten lapidem*, etc.
[4] H. *agatham lapidem.*
[5] H. omis :.... *funiculum urinatoris.*
[6] H. *mare.*
[7] H. *agathos.*
[8] H. omis.
[9] H. *assequentes ad funiculum.*
[10] H. *nascatur.*
[11] H. *vel piscis qui*, etc. Dans la compilation M (p. 592), tout ce que nous venons de voir est omis, et l'article est ainsi rédigé : *Conchus lapis est in mari, graeco vocabulo appellatus hoc quia convexus est et rotundus. Est autem in duas partes divisus, ita ut quum voluerit aperiat se, et quum voluerit claudat. Hic ergo de profundo maris ascendit matutinis horis, habet enim intra se carnem. Quum ergo ascenderit diluculo super mari, aperit os suum et suscipit intra se de rore caeli, et circumfulgetur radiis solis; et sic fit intra eum margarita pretiosa splendida : quippe rori caeli concepta, et est de radio solis clarificata.*
[12] A. *poterus.*
[13] H. *littus.*
[14] H. *per matutinum.*
[15] A. *deguttit.*
[16] H. *sicque.*
[17] H. *sic ergo agathes est Ioannes Baptista. Ioannes enim iste ostendit*, etc. Je ne me rappelle pas avoir vu de monument ancien qui représente saint Jean-Baptiste ayant à la main la coquille ou écaille que les artistes modernes

C.

XXIII. DE LAPIDE ACATO [24].

Quando artifices quaerunt margarita[m], per acatu[m] inveniunt eam. In grossiorem resticulam (*sic*) dimittunt eam in mare; venit ergo acathes (*sic*) super margaretam, et non movetur. Statim ergo orinaturi (*urinatores*) secuntur (*sic*) restem, et inveniunt margaretam. Conchos vocatur pisces (*sic*) qui in mari est; aperit os suum et suscipiet (*sic*) auram et radio[s] simul solis et lunae; et sic concipiet (*sic*) margaretam.

Acates ergo qui invenit margaretam, accipitur Iohannes [qui] ostendit preciosum (*sic*) margaretam Domininum Iesum Christum; de quo dixit : *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Haec est vera margareta; quem (*sic*) tu, homo, si volueris habere, *vende bona tua et da pauperibus* (Matth. xix, 21), et invenies eam.

[24] Il ne faut point confondre l'*agates* ou *acatus* avec le *gagates* (*lapis indicus* ou *sindicus*) qui est l'objet de l'article suivant.

A.

ostendit nobis intellegibilem [18] margaritam Iesum [19] Christum Dominum nostrum; sicut dixit (Ioann. I, 29) : *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Mare autem saeculum [20] dixerim [21]. Urinatores qui [22] sursum fuerunt, chorus sanctorum est. Peccatores deorsum eum fuerunt, propter eorum malitiam,

A.

quantum adversus ipsius (*sic*) est. Medio autem cone vel (*concho, velut?*) duarum alarum [23], in his invenitur meus Salvator, hoc est veteris et novi Testamenti; a superibus (*sic*) habens escam. Dixit enim Dominus (Ioann. XVIII, 36) quia *regnum meum non est de isto saeculo*, sed a sempiterno Patre.

lui ont souvent donnée comme instrument de baptême. Mais cet attribut aurait-il par hasard son origine première dans le symbolisme étrange de l'*achates* et de l'huître à perles, que nous lisons ici?

[18] H. *intelligibilem.*

[19] H. *Dominum Nostrum Jesum Christum, dicens*, etc.

[20] H. *praesens seculum designat.*

[21] Ainsi écrit : *Dix'*. Précédemment, cette même abréviation avait été employée pour *dixit.*

[22] H. *illorum qui sursum sunt comitatem* (sic) *sanctorum signant*, *qui vero deorsum, peccatores.* Là se termine le texte H.

[23] J'imagine que ce symbolisme quintessencié est relatif aux valves de l'huître, que le texte M. décrit minutieusement comme les deux parties d'une pierre habitée par une chair vivante (*supra*, p. 69, not. 11).

A.

XXXIV. DE LAPIDE SINDICO (sic).

Lapis sindicus (*sic*) hanc habet naturam : si [fuerit] homo aliquis hidropicus (*sic*), medicorum est ut inquirant lapidem. Si autem invenerint, eum alligant hydropico (*sic*), et suspendunt lapidem cum homine; et modicus lapis adducit corpus hominis in statera, hoc est in pondere. Si autem dimittitur lapis in sole horis tribus, foetidissimam aquam tollit de corpore hydropici, et effudit (*sic*) eam foris ut sit lapis mundus.

Lapis est Dominus noster Iesus Christus; quoniam hydropici fuimus, habentes aquas diaboli in corde. Et descendens, ligatus est lapis horis tribus circa cor nostrum, karitas ejus. Surgens autem a mortuis, omnem intellegibilem infirmitatem animae nostrae sustulit, *et infirmitates nostras ipse baiulavit* (Is. LIII, 4).

C.

XXIV. DE LAPIDE INDICO [1]

Talem naturam habet iste lapis : est rubicus (*hydropicus*) si fuerit, artifex [2] medicus quaerit hunc lapidem, et ligat eum et propico (*hydropico*) horas trescotas (*tres; totas?*) aquas contaginis sobet het rupici (*contagionis sorbet hydropici?*). Deinde solvit lapidem et ponet (*sic*) eum ad solem horas tres; et omnes humores quos abstulit effundit foras, et fiat (*sic*) mundus lapis [3].

Huic lapidem (*sic*) conparatur Dominus Iesus Christus qui omnem valitudinem peccatorum a nobis, ut bonus medicus, abstulit; et nos adtraxit ad se, excludens omnem languorem a nobis.

[1] Je n'ai que les mss. A et C, sur ce sujet.

[2] Je ne saurais dire si ce mot doit être attribué à une erreur du copiste pour *aliquis;* ou à quelque bévue du traducteur, qui pourrait bien avoir lu τεχνίτης au lieu de τεχνάστης (*artifex medicus*, pour *peritus medicus*).

[3] Cf. Mizald. *Centur.* II, 65 (fol. 25 r°).

63 (Fig. B M).

LI LEUS.

D'une beste qui est apelée leus. Phisiologes nos dist que leus, cis mos, vient de ravisement[1]. Et por ce sont apelées les foles femes louves, qu'èles dégastent les biens de lor amans. Li leus est fors el pis, et foibles ès rains. Et si est de tel nature que il ne puet flécir son cief arière por sen col qu'il est tant roit. Et quant li leus se regarde por veir de rière soi, por alcune cose, il torne tot son cors. Li leus vit sovent de proie[2]. La louve[3] faone el mois de mai quant il tonne, et nient en autre tens. Li sens de li est tels que quant èle a faons, èle ne querra jà proie près[4] ne loins. Et quant il avient qu'èle va par nuit querre proie, èle va tot soavet as brebis, altiesi com un chiens afaitiés[5]; et si va tot dis controvant[6] que chien ne sentent la flor[7] de s'alaine; qu'il n'esveillent le pastor. Et s'il avent si qu'èle marce sor un rainselet[8], et il brise; ne sor nule altre cose qui noise[9] face: èle s'en venge sor son pié, et si le mort moult durement. Et si est de tel nature que s'èle puet sor un home aléner et veir sa boce ovrir, il en pert sa vois[10]. Et sa nature est tels que si œil luisent par nuit comme chandoille.

Nos estièmes[11] en la poesté del diable ançois que Nostre Sires nos rachatast, et avièmes perdu lumerre et la vois dou crier. Car Dex ne nos ooit mie por nos péchiés, ne n'apelions nul

[1] R. *ravissement*. L'étymologie quelconque exposée en cet endroit, est fondée sans doute sur la similitude un peu vague de *lupus* et de λαβεῖν; invention qui n'est ni meilleure ni pire que bien d'autres données par les grammairiens les plus classiques.

[2] R... *vit de proie, à la foie vie de vent.* Ce régime du loup vivant de rapine, de craie (d'argile) et de vent, est indiqué dans la *vision d'Albéric* (ap. Cancellieri, *originalità del Dante*, p. 198).

[3] R. *leuve*.

[4] R... *près de lui, mès loins.*

[5] Nous avons déjà rencontré *faiture* (allure, tournure); [l'adjectif *afaitiés* est remplacé par *apris* dans le ms R. C'est-à-dire que le loup sait employer les ruses d'un chien dressé. *Afaiter* signifie encore, en terme de vénerie, dresser un animal pour la chasse. Cf. t. III, p. 106, note 8.

[6] R. *contre vent*, contre le vent.

[7] R. *le flair*. S'il fallait adopter *flor*, ce serait en lui supposant une signification analogue à celle du mot bouquet appliqué aux vins. Cette propriété, transportée ou empruntée à l'hyène, et passablement changée en route, est ainsi exposée par Mizauld (*Centur.* II, 97; fol. 20): « Si cui saeviens occurrat hyaena, cavendum ne a dextra excipiatur. Nam ita stuporem inducit maximum, cui obsistendi nulla amplius datur facultas. Si vero a laeva aggrediatur, tum stupore oppressa, facile necatur. Ejus umbra canes elingues reddit, et obmutescere cogit. Quare, dum illos persequitur, sideris adverso lumine pergit; oraque infestantium canum verberat umbra. »

[8] Rameau; brindille; nous y trouvons l'ancienne orthographe du mot rinceau (*rainsel*, ITAL. ramoscello), qui n'est plus employé que dans l'architecture. Cf. p. 118, note 20.

[9] Bruit.

[10] Cette phrase n'existe point dans R, qui pourtant y fait allusion dans la moralité.

[11] R. comble une énorme lacune, qui obscurcissait le commencement de cette moralité. *Li leus sénéfie le déable: car il a toutes eures envie sor l'umain lignage, et avironne les cogitacions des féeus, qu'il destine* (sic) *lor âmes. Ce que li leus est fors devans et foibles ès manbres derrière* (ITAL. di retro), *sénéfie li diables meismes qui avant fu ès cieus anges et ore est mauvais defors. Li œil du leu qui luisent par nuit, ce sont les oevres du deable qui font* (sic) *beles et plaisans as foles gens et à ceus qui sont avugles des ieux du cuer. Ce que la leuve ne prent proie fors* (hormis) *loins, quant èle norrist ces* (sic) *faons; c'est que li deables norrist des temporeus biens ceuls qui s'esloignent des bonnes eures* (sic); *si com il fu dit de saint Job à qui li deables toli toutes les corporeuses sus-*

de ses sains en aie[12]. Pus que Dex li pieus nos envoia son Fil, desposames par baptesme l'anchien home, dont [13] nos fu lumerre rendue clère et restinchelans, et vois por crier. Et lors férimes nos les pières de l'une main en l'autre. C'est que nos proions les sains [14] qu'il nos oient et nos aident envers Deu Nostre Segnor, que nos puisson déservir sa gloire.

tances, qui (qu'il) *le peust dessevrer de Dieu. Ce que li leus ne puet fléchier son col sans tout son cors, c'est que li deable ne se puet à nul bien torner.*

Li hom à qui li leus tout (tolt) *sa force toute de crier quant il le voit,* [et?] *il pert laie* (l'aïe?) *d'aucun qui loins est* (sic). *Donc mète li hom ses dras à ses piez, et si les défoult* (défoule), *et fière II pierres en ses II mains; Adonc toudra au leu sa force et son hardement, et fuira, et sis* (si) *remenra seurs.* [L']*espéritel entendement a ci* (est cist?) *et par alégorie coment* (covient?) *le sens dire. Par le leu entendons le deable; par les vestemens que li hom défoule à ses piez, entendons qu'il met jus par confession ses péchiez. Par les pierres qu'il fiert d'une main en autre, entendons les apostres et les autres sains* [et?] *Nostre Seigneur méismes. Nous estions, devant ce que Nostre Sires nasqui por nous de la Vierge, en la poesté au deable, et avions perdu la voiz de crier, — c'est à parler de Dieu; — car Diex ne voit* (ooit) *mie nous pour nos pechiez*, etc. Quant à cette puissance des pierres sur le loup, on en trouvera la trace dans un des textes que renferment les *observations* (p 73, § 1).

[12] R. *aide. Mais puis que Diex nous envoia son saint Fil*, etc.

[13] R. *Dont férimes nous les pierres.*

[13] R. *les sains l'un après l'autre, qu'il nous aident vers Dieu.* Et là se termine cet article dans R.

OBSERVATIONS.

Il n'est presque rien de fabuleux dans tout ceci, que nous ne puissions trouver également (avec bien d'autres d'autres contes encore) dans les écrits des Latins et des Grecs. Car si dans les livres du grave Aristote l'histoire naturelle du loup est moins avancée que celle de l'éléphant, on peut juger combien de latitude se seront donnée les petits écrivains d'un rang fort inférieur et beaucoup moins scrupuleux dans leurs assertions. D'ailleurs les ruses de ce carnassier et les ravages qu'il exerce, en ont fait un objet de conversation fréquente pour le peuple; d'où il est arrivé que la frayeur et l'ignorance se sont donné la main pour travailler à l'embellissement de son portrait. En cela l'Occident s'est acquitté largement envers l'Asie pour les exagérations que celle-ci lui avait transmises au sujet des lions, des tigres, des serpents, et de tant d'autres animaux que nous ne pouvions guère observer de près dans nos climats. On se convaincra facilement que nous ne sommes pas demeurés en reste, si l'on prend la peine de parcourir ce que Pline (VIII, 34; al. 22.—XI, 67.—XXVIII, 44; al. 10.—Ibid. 66, al. 16; et 78, al. 19; etc.), Solin (cap. 2), Elien (x, 26; I, 36; etc.) et autres ont prêté au loup. Cf. Bochart, *Hieroz.* P. I, libr. III, 10 (p. 821-829). — Horapoll. II, 45, 73, 74 (p. 78, 340; 91, sq.; 362, sq.). Comme pour ne point céder le pas aux Orientaux, l'antiquité classique leur avait dérobé au profit du loup plusieurs des fables qu'ils nous avaient contées les premiers sur l'hyène. Cf. Solin., 27. — Beckmann, *l. cit.*, p. 323-325. — Leemans, *l. cit.*, p. 362. — Bochart, P. I, lib. II, c. 56; et libr. III, cap. 11 (p. 692, sq.; 831, 840). — Mizauld, *l. cit.* (*supra*, note 7). — Ego, *supra* (article *hyène*), t. III, p. 207.

C'en est bien assez, ce semble, sur un animal qui ne joue pas un grand rôle dans les monuments. Mais pour ne pas laisser sans une plus ample explication la miniature de l'Arsenal, ajoutons quelques détails sur cette attitude du loup qui porte la patte à sa bouche.

Voici donc les diverses interprétations données à ce fait, dont la réalité semble admise sans contestation par tous les auteurs; car on ne songe qu'à en donner une raison, sans paraître croire qu'il y ait à le constater de nouveau. En somme, cette patte antérieure dans la gueule s'explique de quatre ou cinq manières, tant le fait lui-même était hors de doute. C'était, dit-on en divers lieux (choisira qui voudra) :

1° *Pour se mordre*, par manière de repentir ou de punition, à cause du bruit qu'a fait le pied en foulant des corps retentissants. Cf. Pierre le Picard, *supra*, p. 71. Ce que le curieux Mizauld (*Centur.* IX, 50; fol. 128 r°) complète à sa manière, par cet autre renseignement : « Horus Apollo tradit lupum maximopere lapides pertimescere. Idcirco dum per lapidosa ire cogitur, suspenso pede semper incedit. Laesus enim vel minimo lapidis ictu, vermes gignit a quibus tandem absumitur. Ideo insultante cum lapidibus viatore, aufugit. »

2° *Pour lécher ses pieds*, afin de glisser sans bruit qui trahisse sa marche. C'est l'opinion d'Albert-le-Grand (*De animal*. XXII, tract. II; Opp. t. VI, 601) qui, du reste, se montre plus crédule au sujet du loup que sur bien des animaux étrangers : « .. Vadens lupus per frondes, lambit et lubricos facit pedes, ne incessus audiatur. »

3° *Pour fausser son cri*. Le *trésor* de Brunetto expose ainsi cette singularité (Bibl. R., ms. fr. 7068; fol. 51 :) « ... Quant il ulle de sa vois, il mainne tous jours son pied devant sa bouche, pour moustrer que ce soit de plusieurs lius (*lups?*). Etc. »

4° *Pour tenir sa bouche ouverte*, parce qu'il ne pourrait plus desserrer les mâchoires s'il avait été vu la gueule fermée, par un homme; au contraire, cette mésaventure atteint l'homme que le loup aurait aperçu le premier. Brunetto Latini (*l. cit.*, art. *Dou lup*) répète cette vieille fable du *lupus in fabula* : « ... Là où il voit homme premiers que il lui, li homme ne puet pas crier; mais se li hom voit premiers, il dépose toute fierté, et ne puet courre. Etc. » Cf. Gervas Tilberiens, *Otia imperial*, cap. 120. — Dobeneck, *Mittelalt. Volksglaub.*, t. II, 172, sv. — Mizauld (*Centur.* IX, fol. 125 r°). — Etc.

5° *Pour dégorger*. Cf. Baudrillart, *Dictionn. des chasses*, p. 487. Il semble que ce soit là l'origine de ces récits consignés dans les œuvres d'Albert-le-Grand (*l. cit.*, p. 601) : » Famelici (*lupi*) aliquando terra satiantur quae glis (*glaise?*) vocatur. Hac etiam superimplentur quum equum vel bovem prosternere quaerunt; et quum prostraverint, terram evomunt et ad praedam revertuntur. » — (It., p. 599). « ... Cibo etiam superimpletus (*leo*), praecipue si currendum in fuga praesumpserit, emissis per os unguibus ejicit cibum. »

64 (Fig. BN).

UNS POISSONS EST QUI EST APELÉS ESSINUS [1].

Phisiologes nos dist d'un poisson qui est en la mer d'Ynde, que on apèle essinus. Cis poissons est menres [2] d'un pié. Et si a si grant vertu en lui que il ne trueve nule si grant nef ne si isnèle, se il se prent à la nef, qu'èle se puet ja pus removoir n'arier n'avant. Et quant grant tempeste est en la mer, il avient ben par aventure que il se met de sous alcune nef. Et lors est la nef tote seure; car èle ne puet périr ne enpirier, ne cose nule qui dedens soit. Et alcunes en sont garies [3], des nef et des gens qui dedens ont esté, par la vertu del poison (*sic*) qu'il se prist à la nef.

Cist poissons est example de Nostre Segnor; la mer est example del monde. La nef sénéfie l'ome qui en cest monde est; les ondes de la mer sénéfient les temptations que li justes hom suefre et endure en cest siècle, qui par sa vraie créance et par bone espérance qu'il a en Deu le sostient et governe que il ne périst. Nient plus que la nef ne poet périr (por la vertu del poisson) à qui li poissons se prent en la mer. C'est à entendre qui en Deu met sa cure et qui le sert, que Dex se prent à lui; par coi il en nule manière ne poet périr.

[1] Cet article ne se trouve point dans le ms. R. Le nom semble indiquer que l'on a confondu l'*echinus* (oursin) avec l'*echeneis remora*.

[2] Moindre. S. Isidore (*Etymol.* libr. XII, cap. VI, n° 34; t. IV, p. 81) dit : « Echeneis, parvus et *semipedalis pisciculus*, etc. »

[3] Sauvées, tirées d'affaire.

OBSERVATIONS.

Comme désormais ce n'est plus du véritable *Physiologus* qu'il s'agit, mais d'une compilation arbitraire faite vers le déclin du moyen âge, les observations manqueraient de portée, et nous les supprimerons presque entièrement. Nous nous y étions proposé de faire voir comment, à l'origine de la littérature chrétienne, bon nombre de faits acceptés par la science païenne, sont devenus le thème d'un livre ascétique destiné à l'enseignement (plus ou moins orthodoxe) de l'Évangile; mais dès que nous nous trouvons transportés à d'autres époques, notre tâche cesse, et nous n'en sommes pas assez enthousiastes pour la prolonger au delà de ses bornes naturelles.

Un mot donc seulement sur la *rémore*. Pline montre bien avec quel sérieux il adoptait les idées exposées dans cet article sur l'échénéis, quand il déploie toute l'enflure de son style (XXXII, 1) pour peindre l'impuissance des plus grandes forces contre la résistance invincible d'un si petit poisson. Selon lui ce fut là ce qui décida de la bataille d'Actium : la galère prétorienne d'Antoine se trouva fixée par ce mystérieux obstacle! Elien (II, 17), avec moins

de pompe, est tout aussi explicite; et si l'on veut d'autres témoignages classiques, les commentateurs de Suétone (*in Caio*, XLIX), d'Elien et de Pline en indiqueront plus d'un.

Ce n'est donc pas l'ignorance de la littérature ancienne qui a multiplié les récits apocryphes d'histoire naturelle au moyen âge; c'est au contraire le respect pour ce qu'avait affirmé l'antiquité. Les hommes qui, comme Albert-le-Grand, osèrent accuser Pline de tout croire, ouvraient une voie de progrès qui fut suivie trop tard.

65 (Point de miniature).

LI CHIENS.

Plusors manières sont de chiens; li un prennent les bestes, li autres oiseaux, li autres gaitent[1] les maisons. Et par ce aiment tant lor segnors que il avint jadis c'uns rices hom fu pris de ses anemis, et si chien l'en ramenèrent devant ses anemis. Itel amor a li[2] chiens. Li chiens est de tel nature que se il a plaie sor son cors, et s'il i puet avenir de sa langhe, il saine sa plaie par léchier. Il mangue[3] petit, et se on lit le petit chaiel à ventre qui plaiés soit, moult i valt et moult le sane dedens. Il est de tel nature quant il rent par la bouche, qu'il y repaire et le remangue. Et s'il avient qu'il trespast aighe, et il porte pain ou char en sa bouce et il en voit l'ombre, il quide que ce soit altretel[4] cose comme il porte; lors oevre la bouce, et pert ce que il i tient ens. Sa nature est tèle [que?] se ses sires l'a férus, et il le rapèle et li fait lie chière, il revient à son segnor et s'umélie devant lui[5].

Ce que li chien sane sa plaie par sa langhe, sénéfie[6] che que li apostles sanèrent nos plaies, ce sont nos péciés, par lor langes (*sic*); ce est par lor prècement[7] de confession. Ce que li chiens loiés est sor le ventre qui plaiés est, et lors sane la plaie dedens; c'est que la parole del prestre esvoie[8] les segrés del cuer à l'ome. Ce que li chiens mangue petit, est ce que li hom se doit esciver de trop mangier et de trop boire. Car par nule entrée n'assaut li anemis le crestien si tost comme par gloutenie de la bouce. Et ce que li chiens repaire à ce que il a rendu, sénéfie cels qui repairent folement à lor péciés dont il èrent devant confès. Ce que li chiens lait cheoir en l'aighe ce qu'il tient en sa bouce par la covoitise de

[1] Veiller, surveiller, observer. CATAL. aguaitar; ITAL. guatar, agguato

[2] R. *a eu chiens.*

[3] Cette phrase, quoique la moralité en parle, n'est point dans R:... *par lèchier. Li chiens a tel nature qu'il remenjue ce qu'il rent. S'il avient qu'il trespast ève*, etc.

[4] R. *autre; si oevre la bouche pour prendre, et celi pert qu'il tient. — Ce que li chiens*, etc., etc.

[5] Cette phrase n'est point dans R; et, de fait, elle ne mène à rien pour la moralité.

[6] R. *Ce sont li prestre qui lèchent nos plaies, — ce sont nos péchiez, — por lor langues; ce est*, etc.

[7] R. *prêchement.*

[8] R. *esme les secrez.*

l'ombre qu'il voit; c'est la sénéfiance des non sachans et des fols homes qui par la covoitise des coses que il ne conoissent, laissent [9] ce que lor propres est. Dont il avient qu'il ne poent ateindre ce qu'il covoitent, et ce perdent que il guerpissent [10].

[9] Ce mot a été oublié dans le ms. de l'Arsenal.

[10] Abandonnent, rejettent, laissent; FLAM. Werpen. Nous n'avons plus en français que *déguerpir*. Là se termine le Bestiaire du ms. R.

OBSERVATIONS.

On sera beaucoup plus indulgent pour la thérapeutique professée par notré compilateur picard, si l'on veut bien songer aux innombrables remèdes de bonne femme dont Pline a fait collection au profit de la postérité.

Quant au symbolisme exposé ici, tout bizarre qu'il semblera, c'est celui de plusieurs saints Pères et de quelques grands artistes. Mais comme, à vrai dire, les monuments ne le reproduisent pas souvent, il suffira de renvoyer à ce que nous en avons dit ailleurs. Cf. vitraux de Bourges, n° 143 (p. 238).

66 (Fig. B O).

DEL SAGETAIRE ET DEL SALVAGE HOME [1].

Phisiologe nos dist que en l'une partie des desers d'Ynde sont une gent qui ont une corne ou front [2] et sont homes salvages. Cèle gent guerroient adès contre les sagetaires, et li sagetaires contre eus. Cèle gent se tiènent volentiers sor les arbres en haut, por le sauvagine [3] dont il i a grant plenté [4] entor ax : serpens et dragons, et gripons, et ors et lions, et tot altre manière de vermine [5]. Li hom salvages est tos nus, ne quedent [6] si avient ben alcune fois que il se combat al lion et l'ocist, et se vest de la pel al lion.

Phisiologes dit ke li hom crestiens [7] est example del sagetaire, et li anme est example del

[1] Cet article manque dans R. Le *salvage home* se retrouve avec quelques modifications dans la lettre attribuée au prestre Jean (l. cit., p. 199).

[2] Le *Physiologus* était, fort gratuitement, rendu responsable de toutes les fables zoologiques ou ethnographiques qu'il s'agissait d'accréditer. Cela prouve seulement une chose, le crédit sans bornes dont avait joui l'histoire naturelle exposée par le Bestiaire. Mais, dans le fait, le plus grand nombre des pauvretés qui avaient cours sur l'Inde (la Libye, l'Ethiopie, etc.) reposait primitivement sur les assertions de l'intarissable Solin qui a condensé les contes de Pline en une sorte de manuel classique.

[3] Les animaux farouches; ITAL. salvaggiume.

[4] Abondance; ANGL. plenty.

[5] Il faut se rappeler que la classe des *vermes*, comme celle des insectes (et ces deux classes se confondaient par bien des points) embrassait jadis une énorme étendue dans le partage du règne animal (Cf. Pseudo-Hug. a S. Victore, *De Bestiis*, lib. III, 54; Opp. t. II, p. 446). Et il n'y a pas si longtemps que Réaumur était assez disposé à recevoir le crocodile parmi les insectes; bien que cela dût faire, il en convient, *un furieux insecte*.

[6] Nonobstant. ESP. No quedando.

[7] Si l'on ne remplace *crestiens* par *terriens*, cette phrase sera en contradiction avec tout ce qui suit; mais je n'ai pas voulu modifier le texte.

salvage home; car el guerroie tos jors contre le cors, et li cors contre lui. Tos jors sont en descort [8] entre aus II. Li âme velt estre dame del cors, et li cors il velt estre sires de l'âme parce qu'il est désirans les délis del monde. Ce que li salvages hom se fuit sor l'arbre por la paor des bestes, sénéfie l'âme qui adès est paisible et adès se doute de guerre, et crient et aime son créator. Ce que li hom salvages se combat al lion et ocist, et se vest de la pel al lion; sénéfie l'âme qui tant se combat encontre sen cors, qu'èle le vaint; et que ses cors tue, et ocist tos les vanités et les délis qu'il solôit amer el siècle. Dont escape li âme des mains d'anemi par grasce que Dex li a prestée; si comme li salvages hom vaint le lion par grasce et par sa valor, et par son hardement que Dex a en lui mis.

Et tu hom qui en péchiés vis, despit le monde, pren confession de prestre, fais penanche; et croi que Dex est tant merchiables [9] que il rechoit tos chels qui le proient merchi de bon cuer et de vraie repentance, et les met en joie pardurable. Si le[s] délivre de lor aversaires qui gréver [10] les quide, si comme il délivre le salvage home del lion.

[8] Désaccord, discorde.

[9] Miséricordieux; ANGL. mercy. C'est dans ce sens que nous disions autrefois : *crier merci à Dieu.*

[10] Opprimer, écraser; LAT. gravare. C'est ainsi que *griefs* et *gravamina* (dans l'ancien style de chancellerie) expriment une même chose.

67 (Fig. BP).

DE QUOI LI HOME EST FAIS, ET DE SA NATURE [1].

Phisiologes nos dist que li mondes est une cose tot ensamble, qui est de ciel et de terre, et de IIII éléments; si nos mostre chi que li hom porsient (*porsieut?*) as IIII élémens, et si est fait des IIII élémens.

Li premiers éléments est li fus, dont totes les estoilles luisent. De celui élément vit purement la salemandre, et de nule autre cose; que èle ne puet vivre se de fu non, et en fu; si comme poisson en aighe. Cèle beste si porte un toisson si comme brebis, mais nus ne puet savoir quel cose ce est; que ce n'est ne plume, ne soie, ne lin, ne laine. Si ne [*se?*] puet laver sans fu non. Si en fait-on dras el païs où [*èle est?*], ce est en une partie des désers d'Ynde.

Li airs est li secons élémens dont totes les coses cha aval qui sont vivans ont aspiremens. De celui élément vit I oisel que on apèle gamalien [2], il vit de pur vent; il est plus grant de corneille, si a les plumes com d'ostoir.

Li aighe est li tiers élémens, qui la terre avironne et tresperche et arouse et garnist. De

[1] Rien sur ceci dans R.

[2] Caméléon; singulier oiseau, mais qu'y faire? Le compilateur aura été mené à cette conclusion en vertu d'un raisonnement. L'air étant l'élément, pour ainsi dire, privilégié des oiseaux, un animal pour lequel l'air était tout, devait être oiseau éminemment.

celui élément vit purement li hérens [3], et de nule autre eose car il ne vit se de pure aighe non.

La terre est li quars élémens, qui est enmi le firmament; et pent ilueques, avironées des evves et del air. La forme del monde puet on veoir en un oef : li moiels [4] est la terre; li aubruns [5] est li blans qui avironne le moiel, et est com li airs entor la terre; l'escaille qui est en tor par defors, est li firmamens qui tot enelot et air et terre. Mondes sone altretant come nète cose, et est ensi apelés por son bel atornement. La terre est li daerains élémens des IIII, si com j'ai devant dit. De la terre vit la talpe purement, et de nule altre eose se de pure terre non. Cèle beste èle ot si eler que nule rien ne le puet sosprendre pur que [6] sons en isse; et si a les ex desous le quir. Dont Phisiologes nos dit que totes les eoses qui vivent, si sentent de V sens : se est veoirs, oïrs, flairiers, gosters, et touehiers; et quant ee avient que li uns faut à aleune riens vivant, si restore nature son damage [7] al mieus qu'èle puet por alcun des autres sens. Dont il avient que nus hom ne voit si isnèlement comme sours de nature, ne nus hom n'est si léehières [8] comme li pusnais. Car li ners qui viènent del ehervel as narines et al palais, par ù les vertus del sentir passe, de tant eom il ont mains à faire, de tant eonoissent il plus parfétement ee dont il s'entremètent. Et alsi est des autres sens. Mais en trestos les autres sens, n'est nus si nobles eom li veoirs; ear nus des autres ne fait eonoistre tant de coses, et on ne les reeoevre fors par vois. Si com il est devant dit de la talpe, qui oneques ne voit et si a les ex desous le quir [9], et ot si eler. Dont li restore nature par defaute de vois. Car vois sert à oïe, et odors à flair, et savors à goust. Mais al tast [10] servent plusors coses. Car on en sent caut et froit, et moiste et sec, et aspre et soef, et mult d'autres coses. Et se li restore [11] nature sa defaute par vois. Et si parfaitement que nule riens qui vive n'ot si cler; et si vit del pur élément si eom il est devant dit.

Et tu hom quels qui tu es, erestiens, juis ou paiens, tu es fais des IIII élémens; et li

[3] Hareng. Ces types de la vie puisés exclusivement dans chacun des quatre éléments (Cf. *supra*, p. 48, 49) sont exposés par Barthélemi de Glanvil dans l'article du caméléon, et il en résume la doctrine par ces quatre vers techniques dont il ne se donne pas comme l'inventeur :

> « Quatuor ex puris vitam ducunt elementis :
> Chameleon, talpa, maris halec et salamandra;
> Terra cibat talpam, flammae pascunt salamandram,
> Unda fit haleci cibus, aer chameleonti. »

Le franciscain anglais ne doit cependant pas répondre de la qualité d'oiseau attribuée au caméléon par notre compilateur picard; dans le traité *De proprietatibus rerum*, ce n'est point au livre *De Avibus* que figure ce reptile, mais au livre de *Animalibus*, entre la girafe et la chèvre.

[4] *Moyeu* ne s'emploie aujourd'hui que pour indiquer la pièce centrale d'une roue; mais on comprend sans peine que ce mot ait eu, dans le français du XIII[e] siècle, un sens plus large, et qu'il désigne ici le milieu (le jaune) de l'œuf.

[5] Mot formé sans doute d'*albumen*, à la manière d'*aubier*, *aube*, etc.

[6] Pourvu (pour peu) que...; ITAL. purchè.

[7] Perte, dommage; nous disons encore *la peine du dam*, et *à son dam*.

[8] La phrase suivante fait bien voir que *léchières* s'employait pour exprimer la délicatesse du palais; et se rapporte, par conséquent, au sens du goût.

[9] Telle était alors, et telle a été longtemps la réputation de la taupe. Voyez, ci-dessus, n° 57 (t. III, p. 274).

[10] Au toucher; FRANÇ. tâter; ITAL. tasto; CATAL. tast.

[11] L'auteur, après sa digression, revient à la taupe; et si les redites ne doivent pas être mises sur le compte du copiste, elles ont probablement pour but de ramener l'esprit du lecteur sur un objet qu'il pouvait bien avoir perdu de vue.

mondes des IIII élémens, et si a IIII parties : orient, miédis, occident et septemtrion. Et la complexions del home est des IIII élémens [12], la char d'ome est en liu de terre, li sans en liu d'aighe, li alaine li vient del air, la cole [13] de lui est en liu de fu, li suens chiés [14] est ensement reons comme li firmamens. Et si a II ex comme li ciels a II lumières : ce est la lune et le soleil; et tot altresi comme li ciels a en soi VII planètes, si a li hom en soi VII pertuis. Et tot ensement com li airs a en soi VII vens et les tonoires [15], tot ensement a li hom al pis les grans alaines. Tot ensement comme la mer rechoit totes les aighes, si rechoit li ventre totes les puties [16]. Altresi comme la terre sostient totes les coses, si sostient li cuers tot le cors del home. Li oïe [17] del home li vient del plus haut air, et del plus bas li vient le sofflement; et de l'aighe le goustement, et de la terre le tochement. Li fus est caus et sès, li airs caus et moistes, li aighe froide et moiste, la terre froide et sèche; et de ces IIII élémens est la complexion del home, si comme il est devant dit [18]. D'une partie de la tère et de la durté des pières a li hom les os; la verdor as arbres, ès ongles [19]; la beauté as herbes ès chevels.

Et tu hom qui es el monde, crestiens ou juis ou paiens, qui que tu es, pense à ce que Dex te forma à s'ymage; et pus fus tu perdu par Adan nostre père prèmerain, par le conseil de la feme qui prist la pomme devée. Pense que Dex te rachata et ne volt soffrir que tu fuses perdus. Si dona son précious cors por toi salver, et se laisa mètre en crois où il rechut mort et passion por tos hommes oster des mortels paines de enfer qui en lui ont espérance et vraie créance. Quant Juis orent crucéfiés Jhésu Crist, il pendi par piés et par mains en la crois, et là il ensi pendi por toi en crois. Il fu férus d'une glaive en son saint costé, si que li sans en vint aval le glaive corant. Si aresta li sans sor la main al cevalier qui l'ot férus; si fu només Longis, et il fut awègle de nature. Quant il senti le sanc, il ne sot que ce fu, si tocha sa main à ses ex; et il vit maintenant Nostre Segnor en crois, et ciel et terre.

[12] Cette considération des merveilles de la nature rassemblées comme en miniature dans le *petit monde* (le *macrocosme* dans le *microcosme*) de l'homme, a occupé bien des philosophes depuis fort longtemps (Cf. Lobeck, *Aglaopham.*, p. 921, sqq.). Pour n'en citer qu'un, qui en vaut beaucoup d'autres, saint Bonaventure (*Itiner. mentis in Deum*, cap 2) l'a jugée digne d'occuper une place dans son plus bel ouvrage.

[13] Bile, χολή.

[14] Sa tête, son chef.

[15] Tonnerres. On me pardonnera, sûrement, de ne pas allonger ces détails par une dissertation sur la *rose des vents* usitée au moyen âge; dans le fait, elle se divisait plutôt par nombre pair, à raison des quatre points cardinaux.

[16] Ordures, puanteurs; LAT. putidus.

[17] L'ouïe.

[18] Ceci pourrait, une fois de plus, donner lieu de conjecturer que le livre de Pierre le Picard aurait été allongé par quelque éditeur maladroit qui l'aura voulu grossir en y ajoutant des extraits d'un autre ouvrage dont l'hétérogénéité se trahirait ici. Pour moi, je ne vois pas que le bestiaire picard ait rien dit précédemment sur les complexions; à moins que ce ne fût quand il comparait très-brièvement le sang à l'eau, la bile au feu. Or la rapidité n'est pas le caractère de notre écrivain; ni, à vrai dire, de son époque : on y est, d'ordinaire, plutôt traînant que trop bref. Le copiste, cependant, aurait-il peut-être omis quelque chose? Sa négligence serait, après tout, fort pardonnable, vu le mince intérêt des détails qu'il nous aurait fait perdre.

[19] La similitude est un peu bizarre. Sans doute qu'au lieu de *verdor*, il faudrait quelque autre mot signifiant la crue des végétaux plutôt que leur couleur. Cf. Pseudo-Isidor., t. VII, 398, sq. (*Quot substantiis constet homo.*)

Si sot bien qu'il ot meffait. Il s'en repenti qu'il l'ot féru, et cria merci, et bati sa cope [20]. Nostre sire Dex li pardona por ce que il le vit vrai repentant. Puis li donerent Jui à boivre fiel et aisil, quant il dist [21] : *J'ai soif;* et la soif qu'il ot, ce fu por ses amis oster d'infer si comme il fist quant de Jhésu l'âme parti. Diable le gaitoient, si le quidoient avoir saisie; et al tiers jor quant il resussita de mort à vie, s'en traist fors tos ses amis qui en lui creirent et qui espérance et fiance orent en lui. Lors furent mis en repos et en joie. Tu hom, pense que tot ce a Dex fait por toi, et que il covient que tu faces por lui. Et pense en ton cuer que amors est de corte durée qui tot vient d'une part. C'est à entendre que il te covient pur lui faire, ou il ne metra pas s'amor en toi. Garde toi de péchiés, et fui tos les mals visces del monde. Si poras herbergier en la joie pardurable et permanable sans fin en la compaignie de ses amis.

[20] Se frappa la poitrine, fit sa *coulpe* (son aveu). L'histoire de saint Longin a été si souvent contée (bien ou mal), qu'on ne peut guère, en revenant sur ce sujet, se borner à quelques mots. Il vaut donc mieux, ce semble, ne rien ajouter au récit de notre texte, que de prétendre le compléter par une explication trop hâtée ou trop longue.

[21] Joann. XIX, 28.

68 (Fig. BQ).

DEL VOLTOIR, ET DE UN VER CON APELE LIEUS [1].

Phisiologes nos raconte chi d'un oisel qui est nomé voltoir. Si dist que sa nature est tèle que il sent une caroigne de III jornées de loing. Et si nos dit de I petit blanc ver [2] qui est apelés lieus. Sa nature si est tèle que il voit parmi les parois là ens il gist. Et sa vue par nature de luimeisme passe parmi les parois, où qu'il est ès parois; que ja n'est-èle si espesse, et si légièrement passe sa veue parmi, comme li solaus passe parmi une verrière [3].

[1] Rien sur ce sujet dans R. *Le ver apelé lieus* a bien l'air de n'être que le lynx transformé en ver, par le même privilége qui avait autorisé notre prosateur à faire du caméléon un oiseau, etc.; car pour le fameux ver *samir* des rabbins ou *thamur* de Vincent de Bauvais et d'Albert-le-Grand (Cf. Bochart, P. 11, lib. VI, c. 11; p. 841, sq.), ce n'est ici ni son nom, ni la propriété qu'on lui attribuait. Quant au lynx, au contraire, l'antiquité lui accordait une vue merveilleusement perçante (Cf. Plin. XXVIII, 32; al. 8); assertion qui s'est enflée jusqu'a l'absurde sous la plume des commentateurs. Cf. G. Leopardi, *l. cit.*, cap. 18 (p. 293-296).

Pour qu'on ne nous accuse point de sévérité envers le naturaliste picard, convenons qu'il a pu être induit en erreur par le bestiaire de saint Pierre Damien (cap. 21) où le lynx se trouve placé près de la salamandre et des serpents. Mais comme la chèvre y paraît entre la salamandre et le lynx, un peu d'attention suffisait pour reconnaître que le docteur du XI^e siècle ne prétendait nullement grouper les animaux d'après leurs caractères zoologiques.

[2] L'idiome picard a conservé cette affection pour le placement du modificatif avant le substantif modifié. Ainsi il dira encore du *blanc fer*, etc.; comme nous disons nous-mêmes, à l'exemple de nos pères, une *chauve-souris*, un *rouge-gorge*, les *pâles couleurs*, un *chaufournier*, etc. Aujourd'hui, ce seraient des germanismes.

[3] La représentation d'un fait si peu d'accord avec l'expérience commune, défiait les ressources ordinaires de l'art. Pour résoudre ce problème, le peintre a été obligé d'inventer des moyens insolites. Il fallait faire apercevoir le ver malgré la muraille, et laisser comprendre en même temps que l'animal seul possédait la faculté de percer ainsi la barrière par son regard. Si la réussite n'est pas entière, il faut tenir compte à l'artiste de la difficulté que lui opposant son sujet; ce sera, si l'on veut, un *postulatum* rendu nécessaire par l'insuffisance du dessin dans un sujet trop compliqué :

« In magnis et voluisse sat est. »

Li voltoirs porte la sénéfiance de diable. Car il sent tos les pecheors que ja ne soient si loing, et si les tient por sa caroigne. Si les sieut comme li voltoirs sieut les os et les tornois, que sa nature est tèle que il mangue la caroigne et la morte gent. Et si set tant de sens de sa nature meisme, que il set bien que il i aura homes ochis ès os (*ost*) ou ès tornois; ou que il i aura alcune caroigne à mangier (Cf. *supra*, t. II, pl. XIX, fig. N, p. 146). Car il covoite tote orde cose à mangier, et si ne goste onques de nète cose; tels est sa nature. Alsi ne puet diables onques aprochier à anme de net homme, c'est à entendre l'âme de just homme.

Phisiologes dit que li ver qui si clèrement voit, a une grant vertu de Deu. Et tu, home, pense à che que Dex voit si cler, que il n'est cose nule que il ne voit tot en apert. Pusque Dex a doné al lieus vertu de veir parmi les pairois, ben te dois crémir de tes mesfais; que tot seur soies que Dex voit totes les oevres del home. Avant que il les pense, les voit Dex portraites el cuer. Hom eschiève toi des vanités del monde, travaille ton cors à bones oevres por le Segnor qui te fist, et qui son cors laissa à grant martire traveillier; por coi il rechut mort et passion por toi. Car se tu seras rechut à sa cort, il te coviendra ton service mostrer de coi tu as servi; et selonc ton service avras tes soldées, de bien et de mal.

69 (Fig. BR).

UN OISEL QUI EST APELÉS MERLE [1].

Phisiologes nos dist de la merle, si dit que il est moult deduisans [2] oiseax. Li merles est uns oiseax tos noirs, mais il a le bec tot jaune et moult très beax ex [3]. Il est de tel nature que il chante merveilles haut, et si ne chante que I petit termine [4] l'an, le mois d'avril et de mai. Mais ses chans est si délitables que on l'aime moult à oir, et por che le tient on volentiers en jaiole [5].

Cist oisel est example del poure home qui lais est et mesel [6] ou bochu, ou contrais [7] ou awègle; et Dieu [8] rent grâces de son mahaig [9] et prent en gré la povreté et la dolor qu'il a. Li hom qui la merle tient en jaiole, à qui si bien plaist son chant, nos sénéfie Dieu. Car il n'est si lais hom el monde, ne si povre de teriens biens, ne si bochu contrefais; que s'il sert Dex de tel bien com il a, que il ne plaist à Deu ausi ben comme le service d'un roi; et rechoit son don à

[1] Article omis dans R.

[2] Divertissant, récréatif. Nous avons vu le mot *déduit*, et l'on disait jadis *les déduits de la chasse*.

[3] Il n'est point question des pieds; et si l'on en jugeait par les miniatures de P, cette partie du corps n'aurait compté pour rien dans l'ornithologie du moyen âge.

[4] Durée, terme.

[5] Prison, cage, geôle; ESP. jaula.

[6] Lépreux.

[7] Ce mot est remplacé par *contrefais* dans la suite de l'article; mais le surnom du célèbre *Hermannus contractus* montre que *contrait* a dû être usité anciennement.

[8] S'il ne faut pas lire *à Dieu*, c'est peut-être que *rent grâces* aura été employé comme un seul mot, à la manière de l'italien *ringraziare*.

[9] Peut-être faudrait-il lire *malaige* (malaise).

si grant gré. Le don et li bienfait que li povres fait, nos sénéfie le cant de le merle qui ne chante que I poi de termine en l'an. Car povres hom ne puet gaires doner. De roi doit venir don de roi, et de chascun oisel doit estre sa vois selonc sa nature. C'est à entendre que cascun hom doit avanchier [10] les povres selonc les biens que Dex li a presté en cest mortel siècle. Ce que li chans est si beax de la merle, encore soit ce qu'il est noirs et que il n'est mie si biax comme li autre oisel sont, sénéfie l'âme del povre homme; s'il est mesel ou awègles, ou ja ne soit si lais, bochus, contrefais, s'il a déservie la pardurable joie, que s'anme ne soit alsi clère et ausi bèle que d'un prince de terre; que ja soit li persone si lais ne si desfigurés en cest mortel siècle.

Tu, hom qui alcun grief as en toi, soit de cors ou d'avoir ou d'ami, ja por ce ne fai cose par coi tu aies pis. C'est à entendre que tu te gardes de mesdire, de totes males œvres, et ren graces à Deu de tot ce que il te preste; alsi bien de ta dolor comme de ta joie. Ensi poras tu à Dieu plaire. Garde toi de covoitise, d'envie, de luxure, de glotenie, de tot altres mals visces. Dont seras tu mis en jaiole com la merle por son dous chant; c'est à entendre en pardurable joie, a la compaignie des angles et des amis Nostre Segnor.

[10] Aider, avantager.

70 (Fig. BS).

LI ESCOUFFLES [1].

Uns oiseaus est qui est apelés escoffles, Phisiologes nos raconte chi de sa nature. Si dit que c'est uns moult ort oiseax. Car il vit de moult orde cose : de ras et de soris, et de boiaus de poisons et de bestes, et de tels ordures que on gète hors des maisons des bones gens. Quant cist oiseax vole et quiert sa proie, si crie sovent; et torne son col et regarde tot environ lui sor la terre por veir se il peust trover rát ou boel, ou altre orde caroigne que on eust geté fors, et qu'il peust prendre tot abandonéement. Car c'est li oiseaus del monde qui plus est en espérance de trover sa proie. Quer sa nature est tèle que totes les ores que il vole, si regarde il desous lui, et quide proie trover. Dont il avient sovent que il crie si com il vole, por la fain qui l'argue. Et quant il voit sa proie, si descent et le prend; si s'envole atot [2].

Cis oiseax est example de deable. Li rat et la caroigne c'on gète hors de la maison as bones gens, nos sénéfie cels qui vivent en péchié et ne s'en voelent retraire, ne le conseil croire de sainte Glise (*sic*) [3]. Car sainte Glise nos sénéfie mère et maison à totes bones gens. Car cil qui ne

[1] Ancien nom du milan en français, et qui ne répond, que le sache, à aucun des mots par lesquels on désigne cet oiseau dans les langues voisines de la nôtre.

[2] Avec.

[3] Je me suis laissé dire en Valais que le village de *Glis*, près du Simplon, devait ce nom à son *église*, qui sert de

vit selon le paroles nostre mère sainte Glise, il est getés fors l'amor Nostre Segnor et de tos ses amis. Et quant diables voit l'omme en tèle fin finer, si vole à lui et en prent l'âme. Si l'enporte en perdurable torment où il est cascun jor dévorés, et sueffre mort sans morir; et lors s'en refait [4] diables et saole, si comme li escoffles fait de sa proie.

Tu hom, qui que tu es, comment es tu si hardis que tu oses péchier? Car Dex commande que tu ne faces à nului altre cose que tu ne volsis que on feist à toi. Dex fist por toi servir totes les coses qui sont el monde, et le soleil et la lune; et pus que Dex a tant fait por toi, il te covient faire por li. Use [5] ta vie, ce te commande il, selonc le conseil de sainte Glise; ensi poras tu à lui plaire. Car se tu es geté hors de sainte Glise et de son conseil, tu es li ras et la caroigne que li escoffles prent; c'est à entendre diable qui prent l'âme de toi se tu muers en péchié. Dementres que tu es fors [6] et delivres [7], quier mire [8] à tes plaies; si poras garir et seras saus. Encherche totes les défautes de ton cuer, de coi tu as l'âme plaié; et pren médichine : c'est à entendre confession et penance, et vraie repentance. Ce enségne sainte Glise nostre mère.

paroisse au bourg de Brig, dont la population n'a point de curé propre quoiqu'elle soit plus considérable que celle qui habite près de la cure.

[4] Nourrit, repaît. L'ancienne dérivation est encore visible dans *réfectoire;* LAT. reficere, refectio.

[5] Ce verbe figure ici comme en italien son correspondant *usar* (employer).

[6] Robuste, fort.

[7] Libre, dispos, en état d'agir, comme nous disons *délibérément.*

[8] Cherche un médecin.

71 (Fig. BT).

Phisiologes nos dit qu'il est une beste que on apèle muscaliet [1]. Cèle beste converse en la contrée où li arbre sec sont, les quels III arbres qui parlèrent à Alixandre le poissant roi de Machedoine, et li disent (*distrent?*) le jor de sa mort [2]. Cèle beste si est de cors tels comme I lièvre, mais il

[1] Cet article, qui manque entièrement dans R. et S., n'a point de titre dans P.; et cette lacune pourrait bien être due à une hésitation fort louable du rubricateur; car l'espèce de rongeur qu'on y décrit semble désignée dans les écrits d'Albert-le-Grand (Opp. t. VI, 603) par le nom de *musquelibet :* c'est-à-dire, peut-être, *une espèce de rat indéterminée* ou même *douteuse.* Et ce nom que le grand naturaliste du XIII[e] siècle pourrait bien avoir employé avec quelque intention de faire toutes ses réserves sur le fond du récit, aura été traduit fort sérieusement en *muscaliet* par les candides compilateurs.

Déjà Vincent de Beauvais (*Specul. naturale,* XIX, 93; Duac. p. 1433) parlait d'un *musquelibus*, mais il désignait par ce nom l'animal qui porte le musc.

[2] Parmi les quelques écrits que je connais sur les merveilles vues dans l'Inde par Alexandre (Vinc. Bellov., *Specul. hist.*, IV, 33, 35, 36. — Jul. Valer., *Res gestae Alex. M.*, III, 34, 38-41. — Etc.), il n'est question que de deux arbres, consacrés, l'un au soleil, l'autre à la lune. Mais on peut dire, à la décharge de notre auteur, que, selon la narration transcrite par Vincent de Beauvais, l'arbre du soleil parla deux fois, et l'arbre de la lune seulement une fois. Ce serait donc, sinon trois arbres qui parlent, du moins trois discours d'arbres. Et puis, le plus ou le moins de vérité dans un conte ne saurait prêter à grand scrupule. D'ailleurs il faut aussi faire la part aux inexactitudes du copiste, qui ne doivent point peser sur la conscience de l'auteur (Cf. Pseudo-Callisthen., libr. II, cap. 27, 44; et III, 17; éd. Car. Müller, p. 88, 93, 123, 125; Didot, 1846; Arrian., etc.).

Quoi qu'il en soit, s'il faut s'en rapporter au texte qu'a reproduit Vincent de Beauvais (Cf. *Epist. Alex. M.... de mirabil. Indiae*, Bonon. 1601. — *Spec. hist.*, l. c. cap. 33), et qui semble avoir dirigé le miniateur, voici ce que

est I poi plus petit. Si a piés et jambes et coe comme uns escurels; mais sa coe est plus grande, et si li le porte ensi comme escurels; et envole bien de l'une brance sor autre, par la force qu'il a en la coe qui si est longhe et grande et velue. Il a une teste tote réonde, et les oreilles petite comme une mostoille; et si a le musel lonc et agu com une talpe. Si li pert[3] I dent à cascun lés[4] hors del musel, si comme de sengler. Et si a soie entor musel, si comme porceax a sor le dos. Cèle beste est si damageuse que nule plus de lui. Car èle est de tel nature que il n'est nul arbre qui ja soit si haut ne si fort à monter, que èle ne le rampe amont si isnèlement comme altre beste cort par les cans[5] quant on le cace por prendre. Et quant èle est sor alcun arbre montée, èle en essille les fuelles et les flors et les fruis. Cèle beste a les ongles de ses piés si agus et si tenans que il tiènent en totes les coses où ils tochent, si comme piet de moske font, et plus soutilment, par force de sa nature. Et si a les dens si trenchans que il en cruese les arbres de sous terre en la rachine tot contremont[6] par deseure, tresqu'as branches. Et iluec fait cèle beste son ni et son repaire en quel arbre qu'èle hante. Cèle beste est si calde de nature, que li arbre en covient perdre son fruit par force; et si le covient périr et séchier, parche que il est tot crues[7] et tot rongiés en la rachine et el cuer. Lors chiet li arbres et est tot porris et perdus.

Tu hom, tu es essample del arbre. Ti fait, soient bon ou mal, nos sénéfient les fuelles del arbre et les flors. Li fruit del arbre est example de l'anme. La beste qui tant est damageuse et rampans, et qui l'arbre cruese de la rachine tot contremont el cuer tresqu'as brances, nos sénéfie orgoeil que li hom a el cuer. Li dent de la beste qui tant sont agu et trenchant, sénéfie les aspres paroles que curauté (*cruauté*) fait dire. Les piés qui si sont tenant où que il touchent, est example que crualté ne laira ja escaper qu'èle tient, se force ne li fait faire. C'est à entendre que la mort abat l'orgoeil par force. Dont est li arbres perdus, si porrist par la beste qui si la cruese, et fueille et flor et fruit perdus lonc tans devant; c'est à entendre ke li hom orgoeillous, almones qu'il face, ne juners, ne veilliers, riens ne li profite; et tot si dons et si travail muerent ains de lui, s'il maintient orgoeil en lui tresqu'à sa fin.

devrait être le *musquilibet* : « Mures vulpibus similes, quorum morsu quadrupedia statim exspirabant; hominibus autem non usque ad interitum nocebat idem morsus. » Selon Julius Valerius (*l. cit.*, cap. 34; ed. Maï, p. 167, sq.) ce serait un animal bien autrement redoutable, et il s'appellerait *ynitalopica* (μυαλωπηξ, peut-être, ou νυκταλωπηξ, chez l'auteur primitif). Cf. Berger, *Tradit. tératolog.*, p. 309-312. — Pseudo-Callisth., libr. III, 17 (p. 122).

Faisons observer en finissant, que le *Speculum historiale* ne donne pas à ces rats précisément la taille du renard, mais une ressemblance quelconque (de formes ou de pelage) avec ce carnassier. Pourtant le poëme français que je citerai tout à l'heure (dans lès *observations*) est d'un autre avis.

[3] Pousse, perce.

[4] Côté; LAT. latus.

[5] Champs. Les Picards ont continué à parler comme écrivait, au XIII[e] siècle, l'auteur de ce bestiaire.

[6] De bas en haut. Expression de la même famille que *aval* et *amont*.

[7] Nous avons rencontré, quelques lignes plus haut, *cruese* pour creuse; et cette différence pouvait bien n'être qu'une affaire d'orthographe, à moins que ce ne soit une forme comme celle que je signale p. 86, not. 8.

OBSERVATIONS.

Je ne saurais quelles observations faire sur un sujet où je n'aperçois pas le moindre fondement réel. A défaut d'autres recherches, voici dans le *Romans d'Alixandre* (ed. H. Michelant, Stuttgard, 1846, p. 290) ce qui me paraît ressembler le plus au muscaliet.

« Indiènes soris
Es herbèges se mètent, grignor sunt de houpis (goupis):
Ne mordent riens, fors hommes, sempres ne soit ocis,
Mais li home en sunt tost et sané et garis.
Des somiers et des bestes lor ont mult desgarnis,
Quar por les grans morsures en i ot mult péris,
Et il en i a tant com ce fuscent formis. »

Dans le méme poëme (p. 338, 351-356, 507, etc.) la prophétie des arbres et son exact accomplissement sont relatés en détail. Mais je ne vois pas grande utilité à la reproduire ici.

72 (Fig. BU).

Phisiologes nos raconte chi d'un oisel [1] qui est en la contrée d'Inde. Chis oiseax si hante en la mer darenoise [2]; si est de moult diverses plumes, et moult est de grant beauté. Il a le col et la poitrine tele comme I paons, et la teste del oisel a une creste de sore [3], si comme paons; mais il a le bec tel comme un aigle. Et si est de cors et de coe tels comme une grue. Mais li oiseax est de plus diverse plume; car ses èles sont rouges et blans et noirs. Chis oiseax a les piés

[1] Cet article est sans titre dans P et n'existe pas dans R. Pour retrouver le nom de l'oiseau dont il s'agit (si c'est vraiment un oiseau), la description ne peut pas être d'un grand secours; car à quel résultat les zoologistes ont-ils jamais été conduits par le signalement bien détaillé du phénix que nous ont transmis les anciens auteurs? Ici, certains détails de la narration pourraient absolument faire croire que l'Alcyon a prêté quelques traits au tableau; mais c'est bien peu de chose, si même cette conjecture a quelque fondement. Rappelons-nous que le même écrivain a transformé le caméléon en oiseau (ci-dessus, p. 78; n° 67, note 2), et que Philé place la salamandre entre l'ibis et le rossignol, presque au milieu d'une série formée uniquement d'animaux ailés. Or ce pourrait bien être cette fois encore quelque chose de tout semblable : les œufs de la salamandre aquatique tombent ordinairement sur la vase dès qu'ils sont pondus; mais il arrive parfois qu'ils sont amenés à fleur d'eau, soulevés par des bulles d'air qui entraînent la matière visqueuse dont ils sont entourés. Que si vous voulez bien prendre la salamandre des marais pour un oiseau aquatique, voilà presque toute l'histoire mise à flot par cette seule concession. Elle revêt une autre forme, mais dont je ne suis point responsable, dans la prétendue lettre du Prestre-Jean (*l. cit.*, p. 199).

[2] Si *darenoise*, doit signifier quelque chose, ce pourrait bien être une altération de *tyrrhenum* (ou même *tyrium*) *mare;* quoiqu'il soit difficile de dire par où cette mer touche à l'Inde. Cependant il faut se rappeler qu'*Inde* et *Libye* sont presque synonymes dans bien des passages d'auteurs anciens. Cela tenait à des traditions antiques que les ethnographes éclairciront sans moi, s'ils veulent m'en croire.

[3] Dessus. Précédemment nous avions *deseure*.

fais comme chines. Il est de tel nature, quant il doit ponre, que il pont ses oes en la mer; et al si tost com li oes est hors de son cors, que il l'a pont, alsi tost i a il un pochin tot vif en l'oef dedens l'escaille. Li oisel set tant dè sens de nature de lui meisme, que il voit ben et conoist lequel oef ara le meillor pochin ens. Et li oef par droite nature demostera à la mère en quel manière li pochin se proveront [4]; car li oiseaus est de tel nature et ses oes, que selonc che que li pochin seront bons et amiable, si avalent li oef en la mer petit desous lor mère. Car li oef qui deputaire [5] pochin a en l'escaille, et qui sa mère n'amera, cil oef avale el fons de la mer sor le sablon; et iluec le cache [6] tempeste alcune fois desous le sablon, et altre fois desore. Et li oiseaus par nature de lui meisme se tient tos dis sor l'ewe, droit desor ses oes, que ja par vent ne par orage ne par nul tempeste tant soit fors que li oiseaus ne se remuera de desore ses oes. Ains se tient tos dis en I point trestos cois, droit desore comme une ligne, tant que li tans sera d'esclore. Et quant li tans est d'esclore li oef où li profitable pochin sont ens, il montent amont desous l'èle de la mère, et iluec escloent desous lor mère; et lors enmaine la mère les pochins à grant joie à lor père. Et li oef où le deputaire pochin sont ens, cil escloent el fons de la mer desous l'ewe el sablon. Et par droite nature escloent li oef alsi tost el fons de la mer, ou desous la mer el sablon, comme cil qui (*que*) la mère tient desous ses èles; et tot li oef qui el sablon escloent, il i demorent à tos jors desous en ténèbres. Et iluec a li pochins sa peuture [7] et son vivre par nature, et vit à grant dolor; et ne poet morir par cose que il i endure, ains vit en cèle oscurté et en celes mésaises alsi longement comme cil qui furent esclos desous l'èle de lor mère.

Tu, hom crestiens, chi dois oïr et entendre. La mer nos sénéfie cest mortel siècle, li oisel est example de nostre mère sainte Glise; li oef qui est en la mer nos sénéfie l'ome qui est en cest monde. Li oes est example del home, et li pochins qui est en l'uef [8] est example de l'âme. Quant li hom vient primes en cest mortel siècle et il est en sains fons baptisiés et levés, lors le keuve sainte Glise desous lui, desi à l'ore que il pèche; et quant li hom pèche, alsi tost le cache tempeste amont et aval sur le fons de la mer: c'est à entendre de l'une mal oevre en l'autre en tel siècle, se il ne quiert mire [9], c'est confession et vraie repentanche. Les tempestes de la mer nos sénéfie les temptations del monde. Li hom qui les temptations ne puet contrester [10], ce est li oes qui est cachiés el fons de la mer par tempeste; et li pochins qui est en l'uef si tost com il est pons, sénéfie l'âme del home si comme il est devant [11]. Li pochin qui est esclos el fons de la mer et desous el sablon, sénéfie l'ome qui muert en cest siècle en mortel péchié; et lors vit

[4] Se montreront, se comporteront.
[5] Dégénéré, déloyal.
[6] Le pousse, le chasse.
[7] Nourriture, pâture.
[8] OEuf. Orthographe ou prononciation, cela rappelle la forme espagnole *uevo, muerto*, etc.
[9] Médecin.
[10] Soutenir, repousser; ITAL. contrastare; FRANÇ. contraste (opposition).
[11] Précédemment, plus haut.

li âme de lui en ténèbres d'enfer à tos jors. Li oes qui esclot desous l'èle de sa mère, est example de celui qui trespasse de cest siècle en penance et en vraie repentance par le conseil de nostre mère sainte Glise. C'est à entendre qui ensi muert que il est menés à son père Jhésu Crist, à grant joie et à grant compaignie d'angèles; si comme li oiseaus maine ses pochins à grant joie à lor père, quant ils sont esclos desous son èle.

Tu hom, qui chou [12] as oï, tu ne le dois oblier; mais tu dois chertainement croire que Dex rendra à tos homes lor soldées selonc ce que il aront deservi de bien et de mal.

[12] Cela; ITAL. ciò; PICARD, cho.

P. S. Je m'étais jadis proposé d'ajouter à cette publication des bestiaires une table des mots français les plus éloignés du langage actuel dans les deux textes du prosateur Pierre et du rimeur Guilliame. Il me semblait aussi que les estampes jointes à nos textes pouvaient être l'occasion de quelques remarques utiles à divers égards. Tout cela s'est un peu modifié, depuis quelque dix ans que mes tristes bestiaires ont passé en portefeuille, car ils ont largement suivi le conseil d'Horace :

« Nonumque prematur in annum. »

Aujourd'hui, je suis plus aise encore peut-être que le lecteur lui-même, quand je m'en vois débarrassé, après un si long délai ; d'ailleurs, le loisir et les livres me manquent trop actuellement, pour que je cède le moins du monde à l'envie (que je n'ai plus guère) d'allonger ce travail. Je ne dis pas que si la démangeaison m'en reprenait, je ne m'y laissasse aller un jour, comme à d'autres fantaisies, en publiant ailleurs les textes grecs de cette composition singulière. Au cas où d'autres s'en chargeraient, ainsi qu'on pourrait bien le conjecturer en voyant l'attention qui s'est éveillée sur le *physiologus,* pendant que ce premier essai continuait sa marche à pas lents, qu'ils veuillent bien prendre sur eux le reste de la tâche tout entière, afin qu'une troisième et quatrième reprise ne trouvent pas le public trop saturé d'un ingrédient si insolite.

Charles Cahier.

ORNEMENTS

PEINTS SUR VERRE ET SCULPTÉS.

PLANCHES I — VIII ET IX — XIV.

En publiant dans les huit premières planches de ce volume des ornements de peinture sur verre empruntés aux cathédrales de Strasbourg, de Laon et surtout de Chartres, les auteurs des *Vitraux de Bourges* rentrent dans des études restées pour eux pleines de charme.

Lorsque pour la première fois je contemplai les vitraux de Bourges, qui devaient occuper bientôt quelques années de ma vie, l'attrait dont je me trouvai comme irrésistiblement saisi fut moins causé, je l'avoue, par les scènes peintes dans les médaillons que par les accessoires, c'est-à-dire, la magie des couleurs, le bonheur des combinaisons générales, la beauté et la profusion des ornements semés dans les mosaïques et dans les bordures. Couverts, comme l'étaient les vitraux d'une poussière trois ou quatre fois séculaire, mutilés d'ailleurs un peu partout et restaurés par des mains tout à fait inintelligentes, ils laissaient à peine distinguer à distance, je ne dis pas le mérite, mais le sujet des scènes. Une observation longue et attentive pouvait seule initier à la connaissance de ces grandes pages de théologie, d'histoire ou de poésie symbolique qui formaient jadis le livre des ignorants, selon le vœu des saints Pères, mais que depuis longtemps les plus habiles ne comprenaient guère mieux que la foule. Au contraire, l'ornementation, plus facile à saisir, grâce à ses formes plus larges et souvent répétées, me fit tout d'abord entrevoir un art parvenu à sa perfection relative. C'était l'architecture ogivale dans les richesses inattendues de sa peinture de décoration. Il me sembla, à cette vue, que si nul art n'avait surpassé celui-ci en puissance d'expression religieuse et n'avait mieux répondu à l'élévation surnaturelle du sentiment chrétien, nul aussi n'avait été doué de plus précieuses ressources pour captiver les regards par la beauté des ornements : seulement ces ressources étaient moins connues. A l'opposé de l'art grec et de l'art arabe, qui ont eu l'occasion de déployer leur fécondité dans l'ameublement des palais, l'art ogival a surtout dépensé la sienne au service des temples : son but principal fut donc moins de plaire aux yeux que de parler à l'âme. Aussi, avec le peu

de monuments profanes qui nous restent de notre époque préférée, nous n'aurions jamais su nous faire une juste idée de ses éléments de succès dans la décoration, si la peinture sur verre ne nous l'avait montré sous un aspect nouveau, que la sculpture, la ciselure et les tissus, la peinture en émail, la peinture murale et celle des miniatures ne nous permettaient que d'entrevoir. Il est aisé de se figurer, en étudiant les vitraux peints antiques, gloire privilégiée de notre sol, ce que l'art ogival eût pu introduire de splendeur et de goût distingué dans l'ameublement, si, comme l'art classique des Grecs, ou notre art moderne, il avait eu pour but d'embellir la vie humaine plutôt que d'exalter le sentiment divin. Le premier architecte de la Sainte-Chapelle de Paris, M. Duban, de l'Institut, demandait un jour à une femme d'esprit quelle avait été son impression en entrant dans le sanctuaire de saint Louis. « J'ai cru voir, lui dit-elle, un immense cachemire jeté du ciel sur les épaules de la Vierge. » L'image était flatteuse et vraie. Les verrières de Bourges et de Chartres, celles de Sens et de Cantorbéry semblent de loin des tissus de pierreries suspendus sur les murs, et de près l'on dirait des parterres de fleurs fraîchement écloses.

A mesure que l'on étudie davantage, au milieu des ornements, les scènes renfermées dans les médaillons, l'œil parvient à s'en rendre compte et se familiarise avec ce que la simplicité des procédés primitifs a de trop rude pour des yeux habitués aux effets de la peinture avancée. On sait que le système exclusivement adopté aux XII et XIII^e^ siècles était celui des teintes plates relevées par de simples traits noirs et encadrées dans des résilles de plomb, soutenues par une ossature en fer à compartiments variés. Ce système ne répondait pas seulement à une économie nécessaire, il satisfaisait pleinement au point de vue de l'effet général. Toute peinture architecturale qui reste dans son rôle subalterne, au lieu de devenir son propre but, doit être sobre de réalité et s'exprimer par des profils plutôt que par un modelé visant à l'illusion. Ainsi l'entendait l'art classique des anciens, et leur tact se montra en ceci aussi exquis qu'en tout le reste. Quand le goût public demande autre chose, c'est qu'il s'est affaibli en se raffinant, et que l'amour des détails absorbe l'attention due à l'ensemble. Cependant, tout en reconnaissant la parfaite convenance du système à teintes plates des vitraux peints du XIII^e^ siècle et le bonheur d'un bon nombre de compositions, nous ne dissimulerons pas que les scènes des médaillons laissent souvent à désirer un dessin plus correct, des mouvements plus naturels et une vérité plus sensible. Dans l'ornementation, au contraire, à peine la critique la plus sévère pourrait-elle trouver prise. C'est surtout quand on s'est procuré, comme je l'ai fait, le plaisir de recueillir une à une les charmantes compositions des mosaïques, des fleurons, des roses ou des bordures, et de classer dans ses cartons, comme le naturaliste dans son herbier, les variétés de cette flore éblouissante, que l'on comprend l'inépuisable fécondité des grands artistes auteurs de nos verrières. Pour ma part, lorsque avec une facile persévérance j'eus réuni toutes ces familles et ces genres de fleurs écloses sous le souffle du génie dans la cathédrale de Bourges, je

me pris à douter que l'imagination de nos pères, si riche qu'elle fût, eût su varier dans les autres édifices contemporains les motifs qui me charmaient. J'étais dans l'erreur. Je visitai les principales cathédrales de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et je trouvai partout des combinaisons différentes, malgré l'identité du style, et partout des types rivaux en élégance. Cette découverte me fit concevoir l'idée d'ajouter aux *Vitraux de Bourges* une suite considérable d'*Etudes d'ornementation* recueillies de toutes parts dans la peinture sur verre des XII, XIII et XIV^e^ siècles. Reims et Strasbourg, Le Mans et Angers, Lyon et Châlons-sur-Marne, Sens et Auxerre, Fribourg en Brisgau et Cologne, Salisbury surtout, grossirent mon petit trésor et dépassèrent bientôt les limites que m'opposait une publication restée sans Mécène parmi les riches et devenue inaccessible aux autres. Les monuments recueillis dans ces huit planches sont quelques épis de cette première récolte, négligés dans notre moisson des *Vitraux de Bourges*, sans autre motif que l'embarras de la surabondance. Ils renoueront à notre premier travail ces Mélanges où ont dominé jusqu'ici les études sur l'orfévrerie, la peinture en émail, les miniatures, les anciennes étoffes de l'Orient et de l'Occident.

Nous sommes encouragés à revenir sur ce sujet d'études par les succès croissants de l'art de la peinture sur verre, qui ne saurait trop s'étayer de la connaissance approfondie des formes antiques. Dans son renouvellement à peu près simultané en Allemagne, en Angleterre et en France, cette belle industrie, totalement abandonnée vers le milieu du dernier siècle, et par conséquent, sans traditions d'atelier, a suivi trois voies différentes où le degré de savoir archéologique ne me paraît pas avoir été sans importance.

A Munich, la peinture sur verre, favorisée par le roi Louis et exploitée presque exclusivement par l'Etat, sous la direction d'un peintre habile, M. Henri Hess, a reçu et conservé, si je puis parler ainsi, un caractère tout aristocratique. Trop peu préoccupé, selon moi, des données archéologiques et de l'effet architectural, le directeur n'a guère fait que transporter sur verre les effets de la peinture savante des temps modernes. Qu'au moyen de ce système, l'école de Bavière ait obtenu de très-beaux résultats, ce n'est pas après avoir vu la charmante église de Notre Dame-d'Aau, près de Munich, que l'on en saurait douter. Si la transparence du verre nuit nécessairement à la vérité des clairs obscurs et à la profondeur des perspectives, ces désavantages sont assez heureusement combattus par des empâtements de couleur et compensés en quelque sorte par la beauté des tons et l'harmonie des nuances. Nulle part, que je sache, la peinture avancée exécutée sur verre n'a été traitée avec autant d'habileté qu'à Munich; mais un inconvénient inséparable du procédé est le prix excessif du travail, objet de luxe aussi inabordable pour les particuliers que les grands vases de porcelaine de Sèvres ou les tapisseries des Gobelins. Or, quand on se résigne à une telle dépense, comment ne pas regretter qu'elle s'applique à une matière aussi fragile? Une autre critique, assez grave selon moi, concerne le peu de rapport ordinairement établi dans les peintures sur verre de Munich entre la composition

des scènes et la forme des ouvertures où elles s'encadrent. Quand la peinture monumentale s'émancipe de la tutelle de l'architecture, la nature des choses la porte à oublier son rôle secondaire d'ornement accessoire destiné à faire ressortir la disposition générale de l'édifice non moins qu'à vivifier ses surfaces et le désir d'appeler à soi toute l'attention du spectateur l'empêche de tenir compte de l'ensemble. A Notre-Dame-d'Aau, par exemple, dont les verrières sont connues par la gravure, rien de plus suave que les représentations des mystères de la Sainte-Vierge; mais en suivant des yeux les détails de chaque scène développée dans les trois baies d'un même fenêtrage, le moyen de supporter sans quelque impatience la vue des meneaux traversant deux fois le tableau dans sa largeur? Ces meneaux étaient dans l'intention de l'architecte un élément de beauté aussi bien que de force, et le peintre les a transformés en obstacle : l'unité de l'œuvre est brisée. Ce n'est pas tout : la hauteur des vides au-dessus des personnages embarrassait le peintre. Qu'a-t-il imaginé ? Une architecture peinte, formant un double emploi avec les découpures de l'ogive supérieure, ou plutôt en contradiction complète avec l'architecture réelle, puisque les arcades en accolades, partant des deux extrémités pour se rejoindre au centre, se trouvent deux fois rompues par les meneaux. Le peintre a beau chercher à séduire mes regards par le jeu des formes et des couleurs, ma raison choquée ne lui pardonne pas. Une des œuvres les plus importantes de la manufacture de Munich est sans contredit la décoration du transept sud de l'église de Westminster, construite, on le sait, à la fin du XIII^e^ siècle par Henri III. Au lieu d'entrer dans la pensée de l'architecte, le peintre n'a vu dans les baies allongées que des cadres pour des tableaux de chevalet, et les personnages ont été massés comme dans une scène vivante. Qu'en résulte-t-il? Que l'œil cherche, en quelque sorte au delà des ouvertures, la suite des scènes interrompues par les pleins des murs, et que l'élancement des baies ogivales, ménagé par l'architecte pour donner plus d'élégance à son œuvre, n'offre plus qu'une forme contrariante au spectateur des verrières. Un peintre, architecte et archéologue, aurait compris que les lignes de sa composition devaient obéir à celles de l'édifice et mettre celles-ci en valeur. Il eût en conséquence encadré son tableau dans une bordure fleurie modelée sur les profils de l'ouverture; il eût fait ressortir sur des fonds sombres des personnages composés exprès pour la place; il eût nettement accusé leurs contours pour les faire mieux saisir à distance, et leur eût donné une attitude plutôt grave que mouvementée et noble comme le but et le caractère de l'édifice.

L'école anglaise de peinture sur verre devait rester dans les œuvres de peinture savante à une grande distance de celle de Munich, puisque l'esprit poétique, qui s'est toujours si heureusement formulé en Angleterre dans la littérature, l'a toujours fait avec infiniment moins de succès depuis la réforme dans les arts du dessin ; mais, quant à la direction, celle que cette école a reçue de notre regrettable ami Welby Pugin est bien préférable, selon nous, à celle que l'on a suivie à Munich. L'homme qui a eu l'honneur de faire dans l'art de son pays une

révolution catholique de tendance, avait été élevé par une mère protestante et un père venu de France, imbu des idées philosophiques de son temps. Heureusement, ce père s'était épris de l'architecture ogivale qu'il a été un des premiers à faire connaître dans d'excellents ouvrages, et le jeune Welby trouva dans les études d'art de son père un antidote contre ses principes religieux. A mesure qu'il étudia lui-même davantage, il comprit plus clairement qu'en fait d'art religieux, le protestantisme avait affaibli l'inspiration dans tous les lieux atteints par son souffle, et que le philosophisme, son successeur, l'avait tuée. Indigné de la frivolité des œuvres du siècle passé, et de la froideur de mort qui caractérise celles du commencement du nôtre, il se jeta dans le passé pour échapper au présent, et s'y attacha avec l'énergie tenace de son caractère exclusif. Il étudiait alors à Oxford, et c'était l'époque où les doctrines de Pusey et de Newman dirigeaient précisément les esprits sincères et les âmes d'élite de la jeunesse protestante vers l'étude des traditions chrétiennes. Un mouvement analogue dans deux voies différentes conduisit au même résultat Pugin et ses amis, et tandis que ceux-ci découvraient dans les anciens dépôts de la science catholique des lumières d'une sérénité inattendue, Pugin découvrait de plus en plus dans les monuments des vieux âges un art tout empreint d'un sentiment chrétien, sincère et profond. Son raisonnement fut simple, il conclut que les générations, dont un tel art était l'expression, devaient avoir été animées du véritable esprit de Dieu, et que l'esprit qui avait glacé l'art religieux devait être provenu d'une toute autre source. Il devint catholique et voua son existence, terminée trop tôt, au renouvellement complet de l'art religieux en Angleterre. La Providence vint en aide à ses désirs en lui offrant de nombreuses occasions d'exercer son beau talent, devenu presque aussi sympathique à ses anciens coreligionnaires qu'aux nouveaux. Dans son infatigable activité, il embrassa l'ameublement aussi bien que la construction, les vitraux peints en même temps que l'orfévrerie, les métaux, le bois, les tissus et la céramique. Malheureusement, tout se ressentit du choix de l'époque historique à laquelle il lui plut de s'attacher. Cette époque était l'art anglais du XIV^e^ siècle, qui répond pour nous à celui du XV^e^, art de décadence, particulièrement goûté de nos voisins, peut-être parce qu'il s'éloigne moins du style contemporain de leur révolution religieuse; mais qui ne peut que paraître pauvre dans le voisinage des cathédrales de Cantorbéry, de Salisbury, d'York, etc., monuments rivaux des nôtres en beauté, sinon toujours en grandeur, et comme les nôtres au premier rang parmi les œuvres du XIII^e^ siècle et les monuments religieux du monde. La peinture sur verre, adoptée par Pugin et sa nombreuse école, a réuni les mérites et les défauts de celle du XV^e^ siècle. L'architecture de cette époque avait perdu l'ampleur de ses formes et cherchait une compensation dans la délicatesse des détails. Amincis et multipliés dans les ouvertures, les meneaux eurent à porter des dentelles plus compliquées et n'offrirent plus à la peinture que des baies étroites, où les compartiments du XIII^e^ siècle manquèrent d'espace pour se développer. Une consé-

quence nécessaire de ce système fut l'abandon à peu près général des médaillons, des mosaïques et des bordures pour des niches à dais et à pinacles. Ces édicules se détachèrent en blanc sur des fonds alternativement de pourpre et d'azur et encadrèrent de hauts personnages en pied. Si, dans cette combinaison, l'exiguïté des meneaux satisfait mal la raison en faisant jouer à la pierre un rôle qu'elle ne peut soutenir que d'une manière toute factice, c'est-à-dire au moyen de liens intérieurs en fer, l'architecture peinte ne soutient pas beaucoup mieux l'examen vu son peu d'harmonie avec l'architecture réelle. Ajoutez l'effet des tons pâles des dais et des pinacles, et les larges masses de couleur des vêtements et vous comprendrez tout ce qu'on avait perdu par l'abandon du système antérieur, où les verres de diverses couleurs, divisés en petits fragments et habilement combinés produisaient d'harmonieux ensembles. A l'époque classique du style ogival, les personnages de grande dimension se reléguaient dans les verrières supérieures. Dès que l'usage se fut introduit de les rapprocher des spectateurs dans les basses nefs, la peinture élémentaire ne fut plus tolérable, et dès lors aussi nous voyons les peintres verriers sentir la nécessité d'un modelé plus habile. Mais ce modelé, de plus en plus avancé, rendit la peinture sur verre d'autant moins abordable, et contribua de la sorte à sa décadence et à son complet abandon. Le système du XV^e^ siècle, adopté par Pugin, répondait aux goûts et, j'oserai dire aussi, aux défauts du maître, auquel je serais porté à reprocher une tendance prononcée à la sécheresse et à la maigreur.

En France, la peinture sur verre a dû aux études archéologiques de suivre en général une voie préférable. Ces études, faisant passer successivement sous nos yeux, depuis vingt ans, les monuments du moyen âge, ont fait adopter d'un accord tacite par les principaux représentants de l'opinion en fait d'art chrétien, une même conclusion : c'est que l'art ogival primitif l'emporte autant sur celui des périodes suivantes, que le grec de Phidias sur le grec des Romains. En s'appliquant à comprendre et à reproduire le système du XIII^e^ siècle, nos manufactures ont mérité de rendre de nouveau populaire en France un art qui a laissé sur notre sol des richesses plus abondantes que partout ailleurs. Et bien que les ressources soient si loin d'être parmi nous ce qu'elles sont en Angleterre, les établissements s'y sont beaucoup plus multipliés. Il faudrait certes une partialité trop injuste pour applaudir à tous les efforts; un bon nombre de produits ont été et sont encore déplorables, au triple point de vue de l'architecture, de l'archéologie et de la peinture. On montrait, dit-on, un jour, au doyen de nos grands peintres certaines verrières modernes, de travail avancé, et il aurait dit que leur coloris lui faisait l'effet du vinaigre dans l'œil. Pour ce qui touche la peinture avancée, peut-être nous reste-t-il encore à obtenir en France toute l'harmonieuse suavité du coloris allemand, tout en conservant mieux que l'école de Munich l'éclat et la chaleur du ton des anciennes verrières des XV^e^ et XVI^e^ siècles, et quant à la peinture élémentaire, peut-être les productions de plusieurs de nos manufactures paraîtront-elles inférieures à celles des peintres verriers anglais, formés

en général par de bonnes études archéologiques ; mais, en revanche, dans cette peinture à effet un bon nombre de maisons françaises sont parvenues non-seulement à surpasser les autres manufactures d'Europe, mais même à rivaliser avec les anciens. On en eut la preuve en 1847, dans le concours ouvert par le ministère des Travaux publics à l'occasion de la restauration générale des vitraux de la Sainte-Chapelle. La commission nommée par le gouvernement pour déterminer le choix de l'artiste à qui l'on confierait cette œuvre importante [1] exigea de chaque concurrent, outre des cartons et des vitraux exécutés d'après un programme, la reproduction d'un médaillon des verrières exécutées sous saint Louis. Plusieurs reproductions permirent à peine de distinguer la copie de l'original. Le prix fut remporté par notre excellent ami, Henri Gérente, homme jeune encore, et enlevé peu après à l'industrie renaissante, au moment où s'ouvrait pour lui un brillant avenir. Notre amitié se plaît à consigner ici

[1] La commission était composée de MM. Chevreul, membre de l'académie des sciences, *président;* Ferdinand de Lasteyrie, membre de la chambre des députés; Dumas et Brongniart, membres de l'académie des sciences; Paul Delaroche, membre de l'académie des beaux-arts; le baron de Guilhermy (aujourd'hui référendaire de la cour des comptes); l'abbé Arthur Martin; Hipp. Flandrin (aujourd'hui membre de l'académie des beaux-arts); Caristie, membre de l'académie des beaux-arts (aujourd'hui président du conseil général des bâtiments civils); Debret, membre de l'académie des beaux-arts; Duban (aujourd'hui membre de l'académie des beaux-arts), architecte de la Sainte-Chapelle; Vaudoyer, Victor Baltard, Viollet-Leduc, architectes.

Honoré des fonctions de rapporteur, j'exprimais au nom de la commission des réfléxions applicables à beaucoup de restaurations analogues qui restent encore à faire : après avoir rappelé la double mission de la commission, consistant à faire connaître l'artiste le plus capable d'exécuter ce difficile travail, et à imprimer une heureuse activité à l'art renaissant en France de la peinture sur verre, j'ajoutais : « La ville de Paris, et nous oserions presque dire la France entière, attend, avec un religieux intérêt, le jour où la plus féerique peut-être de toutes les créations dues à l'art du XIII[e] siècle, où le lieu de prière qui répondit à l'âme d'un saint Louis, où l'œuvre favorite du grand Pierre de Montereau reparaîtra, après un deuil si prolongé, dans tout l'éclat de sa magnificence primitive. Commencé depuis plusieurs années, le travail de restauration est aujourd'hui très-avancé, et le goût exquis, le savoir profond, qui ont continué de présider à tout ce qui concerne l'architecture, la sculpture et la peinture murale, réclament une semblable intelligence du génie antique dans le peintre verrier appelé à remplir les larges vides des fenêtres. S'il est vrai qu'à l'époque où ces fenêtres ont été décorées de vitraux peints, la peinture sur verre avait déjà perdu quelque chose de sa première splendeur, si l'on ne trouve pas dans toutes les verrières conservées la richesse de tons et l'habile variété des dispositions d'ensemble que l'on admire dans les larges lancettes de Chartres et de Bourges, l'art s'y montre encore proche de sa perfection, et produit, par la profusion inouïe de ses trésors, un des plus ravissants effets qu'il ait jamais obtenus de la lumière et de la couleur.

« Le restaurateur sur lequel tombera le choix de l'administration devra compléter cet effet en s'identifiant, en quelque sorte, avec l'esprit, le goût et le style des artistes du XIII[e] siècle ; sa tâche sera de se rendre compte, dans le plus minutieux détail, des scènes historiques et légendaires qui s'unissaient dans un vaste plan, et offraient à la pensée un ensemble non moins harmonieux que celui qui charme la vue. Il devra comprendre comme un contemporain de saint Louis le choix des sujets, la composition des médaillons, le caractère des figures, la forme des accessoires, et, par-dessus tout, dans une peinture de décoration, reproduire les vrais tons de couleur des anciens, et les rapprocher avec ce sentiment exquis des lois de l'harmonie qui nous fait pardonner si aisément aux peintres du XIII[e] siècle ce qui pouvait leur manquer de science en dessin. Il faudrait, enfin, que l'œuvre nouvelle se fondît avec l'ancienne, de manière à rendre l'illusion parfaite.

« Si l'appel fait à tous les artistes de talent qui se sont voués parmi nous, depuis quelques années, à ressusciter l'art de la peinture sur verre, venait à obtenir un tel résultat, la commission se féliciterait vivement d'avoir contribué à rendre sa plus radieuse parure à un monument dont la France est fière. Elle s'en féliciterait d'autant plus que, dans sa conviction profonde, ce succès ne saurait manquer d'être fécond en conséquences utiles pour l'avenir des plus beaux édifices religieux de notre pays, aussi bien que pour la prospérité d'une industrie appelée à redevenir une de nos gloires.

« Nulle contrée, en effet, dans toute l'Europe, ne voit briller sur son sol un plus grand nombre de monuments du XIII[e] siècle que la patrie de Philippe-Auguste et de saint Louis. Nos richesses en ce genre sont telles, que leur statistique est devenue l'objet d'une science dont on re-

un souvenir à sa mémoire. Préparé par de longues études d'antiquaire, il s'était tellement familiarisé avec les secrets de l'art classique, qu'en Angleterre, où les connaisseurs abondent si les artistes inspirés sont rares, on demandait ses travaux dans toutes les principales cathédrales. Je citerai ici à sa louange un mot d'un riche chanoine d'Ely, qui venait de faire placer dans le transept roman de cette grande basilique deux larges verrières d'Henri Gérente. Comme je lui demandais son choix entre les deux œuvres d'un dessin et d'un effet différents, il me répondit qu'un jour il préférait l'une, mais que le lendemain il penchait pour l'autre. L'artiste honoré du second prix dans le concours, M. Lusson, devint le successeur de Gérente à la Sainte-Chapelle et vient de terminer cette restauration grandiose, au moment où j'écris ces lignes. Je me plais à lui rendre ici cet hommage, que l'œuvre a été exécutée avec une telle intelligence, qu'il est fort difficile de reconnaître ce qui appartient aux artistes de saint Louis. D'importants travaux d'archéologie sont venus en aide aux artistes. Je dois citer en tête la splendide histoire de la peinture sur verre par mon honorable collègue de la Société des antiquaires de France, M. Ferdinand de Lasteyrie, qui a précédé dans la carrière les auteurs des *Vitraux de Bourges*. Les vitraux de Tours ont été illustrés par MM. Marchand et l'abbé Bourrassé, M. Lassus a commencé à publier dans sa grande monographie de Chartres les vitraux de cette cathédrale, calqués par M. Paul Durand dont on sait la fidélité scrupuleuse, et M. Hucher nous promet une collection de calques pris sur les verrières du Mans. Grâce aux efforts de la science, à l'émulation des manufactures et au réveil du goût chrétien dans notre pays, il n'est pas impossible que notre France retrouve dans ce genre de peinture la supériorité qu'elle sut autrefois conquérir.

Notre planche I réunit quelques bordures de la cathédrale de Strasbourg appartenant aux constructions du XII^e^ siècle, remplacées en grande partie par celles d'Erwin de Steinbach.

cueille les éléments depuis plusieurs années, sans que l'on puisse entrevoir encore le moment où ce travail sera complet.

« Malheureusement, si les injures des siècles ont respecté les murs d'un grand nombre d'églises, la fragile beauté des peintures sur verre n'a résisté qu'en trop peu d'endroits à la puissance de deux agents de destruction rivalisant quelquefois d'hostilité : la violence des orages et la corruption du goût. De nos jours, le goût, plus éclairé, est devenu moins exclusif, et n'entend plus refuser à nos pères le sentiment du beau et le don du génie dans les arts. Aussi, qu'à l'abri de la paix générale, au sein d'une prospérité croissante, la pensée religieuse vienne à redemander aux arts des émotions dont elle a droit d'être avide, la peinture sur verre sera appelée à embellir de nouveau nos églises ogivales, dont les longues et nombreuses lancettes n'ont été ouvertes que pour elle, et, sans elle, blessent la vue qu'elles devaient ravir. N'y a-t-il plus d'ailleurs, pour cette industrie renaissante, d'innovation à tenter et de progrès à faire? Qui peut dire tout le parti que le génie en saura tirer un jour? Est-il difficile à l'architecture religieuse des époques les moins heureusement inspirées de la faire servir à des décorations pleines de goût et de charme? Est-il impossible à l'architecture civile d'embellir de ses effets de lumière les grands édifices publics, les somptueux palais et les habitations privées elles-mêmes, puisque cet art peut s'associer par ses grisailles aux plus chaudes peintures, et s'accommoder à toutes les fortunes par la fécondité de ses ressources?

« Dans cette prévision, il était digne de la haute sollicitude du gouvernement d'entourer de toutes les lumières de la science et de l'art un travail de restauration qui pût servir de modèle.

« L'état actuel de l'art du peintre verrier permettait-il de songer à une œuvre aussi considérable et aussi importante avec l'espoir fondé du succès? La commission n'en a point douté. » Le rapport exposait ensuite les motifs d'espérance que faisait concevoir le résultat du concours. L'espérance est aujourd'hui pleinement réalisée.

On trouvera dans la planche II quelques riches détails tirés des verrières romanes des cathédrales d'Angers et de Chartres. J'ai ajouté aux larges bordures la décoration des angles résultant de la juxtaposition des médaillons circulaires.

Les planches III, IV et V rapprochent des bordures et des mosaïques appartenant aux verrières de Chartres. Le propre des mosaïques est de contraster par un ton local plus sombre avec les bordures qui les entourent et les médaillons dont elles font ressortir la forme, la disposition et les scènes.

J'ai semé dans la planche VI des bordures isolées, recueillies à Chartres et principalement dans la claire-voie.

Enfin, les deux dernières planches, VII et VIII, présentent deux roses de même style, l'une du transept nord de la cathédrale de Laon, l'autre de la haute nef de la cathédrale de Chartres. Pour rendre ces études plus utiles, j'ai rapproché de ces roses un choix de fleurons ornant les lobes des roses voisines. En effet, si la symétrie exigeait de l'art ogival que les fenêtrages fussent de la même forme dans les travées d'une même nef, une autre loi, moins respectée dans les siècles stériles où l'art vit d'imitation, mais de première exigence quand c'est l'heure pour une race où la poésie surabonde, la loi de la variété exigeait que les décorations intérieures fussent toutes différentes.

Les roses de ces deux planches sont à mes yeux l'idéal du genre. L'art auquel elles appartiennent a quelquefois été appelé un art de transition. Je ne saurais pour mon compte admettre une expression qui semblerait supposer un développement incomplet, tandis que ce développement me paraît plutôt parvenu à ce point précis dans l'histoire d'un art où la force et la raison s'allient, dans une juste mesure, avec l'élégance et la richesse. Précédemment les roses architecturales présentaient peu de découpures et tenaient de la pesanteur inhérente peut-être à la majesté hiératique du style roman. Plus tard, c'est-à-dire sous saint Louis, les vides se remplissent de meneaux ployés avec la flexibilité du jonc, pour former de capricieuses dentelles et, en même temps que la pierre perd son caractère propre, les profils des meneaux amincis perdent à distance leur netteté. Ici, au contraire, la pierre accuse sa nature. Moins épaisse dans l'intérieur de l'encadrement circulaire, parce que la force y serait inutile, elle s'ouvre en roses assez séparées les unes des autres pour que la convergence des rayons ne puisse pas de loin affaiblir la précision des contours, et ces riantes fleurs semées dans les massifs sombres se couvrent elles-mêmes, grâce à la peinture sur verre, de fleurs nouvelles étincelantes d'un inaltérable éclat.

J'omets ici de parler des sujets représentés dans les deux roses, parce qu'ils méritent d'être étudiés à part et confrontés avec d'autres monuments.

Aux ornements empruntés à la peinture sur verre, j'en joins quelques autres pris comme au hasard dans la sculpture architecturale du moyen âge. Ces ornements, qu'il m'a paru in-

téressant de rapprocher des premiers, ne sont que des spécimens d'une collection nombreuse que nous nous promettons d'offrir prochainement au public, dans l'intérêt de notre art chrétien renaissant.

La planche IX offre des intérieurs de pilastres appartenant à la porte extérieure du transept septentrional, dans la cathédrale de Bâle, travail du XI^e^ siècle. On trouvera dans la planche X de nouveaux intérieurs de pilastres, dessinés à Arles, dans le cloître de Saint-Trophime; je les attribue aux dernières années du XII^e^ siècle.

J'ai recueilli au bord de la planche X et dans la planche XI, un choix de tailloirs, d'archivoltes ou de corniches fleuries, modèle pour la plupart de la belle ornementation du style ogival primitif, en vigueur sous Philippe-Auguste et jusqu'à la première croisade de saint Louis. L'ornement A de la planche X rappelle seul le roman. Je l'ai pris sur un tailloir de chapiteau dans le Musée de Toulouse. Les autres ornements proviennent de Strasbourg, de Vezelai, de Laon, de Cluny et d'Angers.

Les trois dernières planches XII, XIII et XIV produisent des clefs de voûtes du XIII^e^ siècle, prises à la cathédrale du Mans, à S. Gatien et à S. Julien de Tours. Le trop petit nombre d'ornements qu'il nous a été donné de réunir dans toutes ces planches suffira pour faire suivre, dans leur marche parallèle, la peinture et la sculpture d'ornementation. Si nous devons surtout à la peinture sur verre de connaître, dans leur étendue, les ressources de l'art ogival, ce n'est pas, on peut en juger, que ses produits soient en eux-mêmes supérieurs à ceux de la sculpture, mais uniquement à cause du développement de ses œuvres, de la variété et du jeu des compartiments, du système des fonds en mosaïque ou en grisaille, et enfin, du prestige de la couleur. Plus les trésors de beauté de notre ancien art seront connus et compris, plus on sentira en Europe le besoin de régénérer, en puisant à cette source, l'art religieux abâtardi. Il n'en est pas de l'architecture comme de la peinture ou de la sculpture, qui ont un type immuable dans la nature vivante. L'architecture, de toute nécessité, s'appuie sur des conventions en même temps que sur des nécessités et des convenances; rompre avec le passé lui est impossible. C'est là qu'elle prend inévitablement son point d'appui pour avancer, c'est-à-dire, pour obéir à la loi de l'activité humaine, qui veut que chaque génération soit elle-même et produise dans ses édifices une expression de son savoir et de ses tendances. Au lieu de demander ce point d'appui à des civilisations, brillantes sans doute, mais de principes si différents de la nôtre, n'est-il pas raisonnable de le choisir de préférence sur notre sol national, dans notre histoire chrétienne, au moment où notre race a fait de plus grandes choses dans le monde? Je parle d'un point d'appui ou point de départ; car je ne suppose pas que l'imagination poétique entende laisser couper ses ailes et s'emprisonner à jamais dans une forme donnée. Si le beau absolu est immuable comme le vrai, le beau relatif est soumis aux transformations du temps, des pensées et des goûts. Diriger ces

transformations est chose possible et désirable, les empêcher ne se peut ; mais on peut les prévoir, car elles suivent le développement moral des peuples. Que le respect des vérités religieuses, que l'amour du bien, l'emportent dans la lutte qui se poursuit au milieu de nos sociétés modernes, entre des principes opposés, l'art, l'art religieux surtout, resplendira de nouveau, comme la nature ranimée par la séve du printemps. Le triomphe du mal consommerait l'appauvrissement des esprits et la stérilité de leurs œuvres.

Arthur Martin.

FONTS BAPTISMAUX DE LIÉGE,

AUJOURD'HUI DANS L'ÉGLISE DE SAINT-BARTHÉLÉMI.

Notre gravure de ce beau monument était achevée depuis longtemps, lorsque M. Didron l'a reproduit sur une échelle un peu plus forte dans ses *Annales*[1]; et c'est ce qui nous avait fait ajourner, dès l'origine de notre Recueil, la publication de cette notice, afin que le pre-

[1] T. V, 21, svv.; etc.

mier volume des *Mélanges archéologiques* ne renfermât rien qui ne fût absolument inédit, ou qui semblât inspiré par un sentiment de rivalité tout à fait étranger à nos intentions. D'ailleurs il était bien naturel qu'un reste si important du moyen âge attirât l'attention de plusieurs amateurs. Nous avons appris que M. Achille Jubinal s'était proposé d'en décrire tous les détails, et que M. le baron Xavier van den Steen de Jéhai l'avait déjà prévenu dans l'*Essai historique sur l'ancienne cathédrale de Liége* [1]. Pour nous, l'unique renseignement moderne un peu détaillé que nous ayons pu aborder est un petit mémoire de M. Van Hasselt, membre de l'Académie royale de Bruxelles [2], et c'est là que nous puiserons plusieurs documents historiques sur l'époque et l'artiste qui nous ont donné ce chef-d'œuvre, aujourd'hui un peu mutilé. Le reste était affaire d'inspection attentive et d'études ecclésiastiques, où nous ne cherchions plus si timidement à être guidés ; nous nous sommes donc permis de voir et de penser par nous-mêmes, sans mettre à profit les délais de l'impression pour enlever aux autres l'intérêt de leurs travaux.

I. HISTOIRE ET DESCRIPTION

DES FONTS DE SAINT-BARTHÉLÉMI.

La cuve baptismale, actuellement fermée par un simple couvercle de bois, avait été primitivement exécutée pour l'église de Notre-Dame à Liége; et le bon peuple du temps passé, qui se connaissait assez bien en ouvrages d'art religieux, avait su distinguer celui-ci en donnant à la paroisse qui la possédait le nom de Notre-Dame-aux-Fonts. Lorsque la tourmente de 1794 éclata sur la vieille principauté ecclésiastique de Liége, ce chef-d'œuvre n'avait pas encore changé de place; mais au milieu des troubles de cette époque, des patriotes, beaucoup plus dignes de ce nom que les vandales alors dominants, imaginèrent de sauver au moins ce souvenir d'une église que l'on supprimait. Les fonts de Notre-Dame furent enfouis secrètement dans une cour, et à quelques années de là ils sortirent de cette cachette, pour être donnés à l'ancienne collégiale de Saint-Barthélémi qui venait d'être érigée en paroisse. Bien d'autres trésors ecclésiastiques, des cloches mêmes, évitèrent ainsi en Belgique la fournaise qui les eût convertis en instruments de carnage, et il en est plus d'un qui n'a pas encore revu le jour; mais ne nous occupons que du monument qui est le sujet de notre gravure.

Quoique nulle inscription n'indique l'époque où il a été exécuté, et que la largeur du

[1] Liége, 1846. J'avoue ne connaître de cet ouvrage que son titre.

[2] Mémoire lu à la classe des Beaux-Arts, le 10 juillet 1846, et publié dans le *Moniteur belge* le 13 du même mois. J'en dois la communication à l'amitié de M. Victor Bellefroid, qui a vraiment doublé le prix de ce service par son empressement à me le rendre. Cette rare obligeance a singulièrement allégé mon travail.

style y puisse faire soupçonner la fin du XII^e siècle, il faut remonter plus haut sous peine d'être contredit par d'anciens écrivains liégeois qui vont jusqu'à désigner l'année, le donateur et l'artiste. Par le fait, ces indications s'accordent fort bien avec un certain air de gaucherie un peu rude que présentent les figures; le voisinage du XIII^e siècle aurait assoupli davantage cette rudesse, ce semble.

La chronique de Tongres [1], sous la rubrique 1113 (a. s.), dit : « Helinus, abbas Sanctæ « Mariæ, fontes fecit in eadem ecclesia opere fusili. » Gilles d'Orval, racontant ce qui s'est passé sous l'évêque Otbert (mort en 1118), donne une large part aux pieuses fondations de ce même Helinus, et cite des vers contemporains d'Otbert, où les fonts de Notre-Dame sont décrits à ne pas s'y tromper [2] :

« Fontes fecit opere fusili
Fusos arte vix comparabili.
Duodecim qui fontes sustinent
Boves, typum gratiae continent;
Materia est de mysterio.
Quae tractatur in baptisterio :
Hic baptizat Johannes Dominum,
Hic gentilem Petrus Cornelium;
Baptizatur Craton philosophus,
Ad Johannem confluit populus.
Hoc quod fontes desuper operit,
Apostolos, prophetas exerit. »

La partie complémentaire que les derniers vers décrivent, n'existe plus aujourd'hui.

Jean d'Outremeuse [3] ajoute à ces données une indication précieuse, quand il nous apprend que « Lambert Patras, le batteur de Dinant, les fist en l'an 1112; ils lui avaient « été demandés par Hélin, chanoine de Saint-Laurent et abbé de Sainte-Marie. »

La réputation des ouvrages en cuivre jaune fabriqués à Dinant dura des siècles, si bien que cette industrie spéciale fut nommée *Dinanderie;* cependant, malgré quelques beaux vestiges qui subsistent encore, rien n'en saurait donner une idée plus haute que cet ouvrage de Lambert Patras. Sous Louis XI (13 décembre, 1465), les Dinantais, réclamant une cargaison de leurs produits, du poids de 11,200 livres, que des vaisseaux français avaient saisie avec deux navires allant d'Anvers en Angleterre [4], représentent au roi que de tout temps leur ville a exporté sa *batterie* de cuivre, non-seulement en France, mais en Es-

[1] Chronicon tungrense, ap. Chapeaville, *Gesta pontificum Leodiens.*, t. II, 51.

[2] Chapeaville, ibid., 50. — Biblioth. de l'école des Chartes (2^e série), t. III, 226. D'après ce dernier texte, publié par M. Quicherat, le nom de l'abbé (ou archidiacre) liégeois serait Hillinus.

[3] Ap. Polain, *Liége pittoresque*, 205.

[4] E. C. de Gerlache, *Hist. de Liége*, p. 175.

pagne, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs. Le 14 juin de la même année, dans une lettre au sujet du traité d'alliance offensive et défensive proposé par les ambassadeurs du roi de France à ceux de Liége, Dinant demandait que cette alliance ne fût point hostile aux Anglais, attendu que ses citoyens « *depuis trois siècles et plus* jouissent en Angleterre des « mêmes priviléges et franchises que les villes de la hanse d'Allemagne; qu'ils y exportent « toutes sortes de marchandises, comme batterie, mercerie, etc., pour lesquelles ils payent « gabelles moins fortes que les étrangers et les Anglais eux-mêmes. » Mais alors l'opulence des Dinantais touchait à sa fin : fiers de leurs richesses et de leurs bonnes murailles, un peu trop confiants aussi en la parole du politique Louis XI, ils s'attirèrent le courroux du terrible Charles-le-Téméraire; et le pillage de leur ville, en 1466, fut une des exécutions les plus cruelles qui signalèrent les vengeances de ce prince impitoyable. C'est assez dire que les massacres et la dévastation y furent poussés aux derniers termes; aussi les commerçants et les ouvriers en *batterie* de cuivre qui purent échapper aux farouches soudoyers du duc de Bourgogne, se refugièrent au loin, et plusieurs transportèrent en Angleterre l'industrie qui avait fait fleurir leur cité [1]. Quoi qu'il en soit, nous avons dans la lettre de juin 1465 une sorte de testament des malheureux Dinantais qui établissent comme chose notoire que la renommée de la dinanterie (ou dinanderie) remontait pour le moins au XII^e^ siècle; et l'œuvre de Lambert Patras fait bien voir qu'à cette époque reculée la *batterie* ou la fonderie dinantaise n'en était plus à son berceau. Les Italiens, qui n'ont pas toujours été très-minutieux en fait de géographie, peuvent donc fort bien avoir eu en vue les rives de la Meuse lorsque vers le XI^e^ siècle un de leurs poëtes disait, en vantant les beaux ouvrages de cuivre jaune importés en Italie par les Alpes [2] :

> « O Germania gloriosa,
> Tu vasa ex aurichalco
> Ad nos subinde mittis. »

La vue de la gravure et les vers du Liégeois contemporain de Lambert suffiraient absolument pour se rendre fort bien compte des fonts de Saint-Barthélémi; ajoutons que la cuve a de diamètre total, à la moulure supérieure, m. 1,03
hauteur. . . . . m. 0,625.
Ainsi elle aurait pu servir aisément pour le baptême par immersion.

[1] E. C. de Gerlache, *l. cit.*

Les beaux chandeliers et le lutrin de Tongres-Notre-Dame (près de Chièvres en Hainaut), que signait Jehan Jozes de Dinant, en 1372, montrent que l'art n'avait pas cessé d'inspirer le *bon mestier de la batterie*. Mais, à partir du règne de Charles-le-Téméraire, des ouvrages assez remarquables en cuivre jaune fondu ou battu que l'on rencontre encore dans plusieurs églises de la Belgique (par exemple, un lutrin à Chièvres), semblent avoir été exécutés dans des ateliers de Bruges et d'autres cités enrichies peut-être du désastre de Dinant. Un homme plus au fait que moi des curiosités de Belgique, en citerait bien d'autres.

[2] Cf. J. Chr. W. Augusti, *Beitræge zur christl. Kunstgeschichte*, t. I, 55.

Aujourd'hui elle repose sur des degrés en marbre noir de Dinant ou de Namur (chaux carbonatée bituminifère), dans lequel paraissent être engagés les corps des bœufs qui semblent la soutenir. Mais par le fait ces animaux n'ont été exécutés qu'à mi-corps, et leurs bustes s'appliquent contre le marbre. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'au nombre de dix (plus espacés, par conséquent, qu'ils ne l'étaient dans l'origine), et l'on n'a pas conservé le couvercle élevé en pyramide, qui représentait les prophètes avec les apôtres; j'ignore même si cette partie du monument avait subsisté jusqu'à la destruction de l'église de Notre-Dame. Les scènes représentées en haut relief autour de la cuve ou bassin, sont au nombre de cinq comme l'indique la chronique rimée citée par Gilles d'Orval et publiée en entier par M. Quicherat. Ce sont : 1° la prédication de saint Jean-Baptiste (ci-dessous, p. 104); 2° le baptême préparatoire donné aux pénitents dans le Jourdain, par le Précurseur; 3° Notre-Seigneur lui-même se soumettant au baptême de la pénitence (en tête de ce Mémoire); 4° saint Pierre administrant le sacrement de la régénération spirituelle au centurion Corneille, le premier des gentils qui soit entré dans l'Église (plus bas, p. 106); 5° l'apôtre saint Jean baptisant un philosophe nommé Craton. On ne saurait se tromper sur ces faits qui ont été très-bien précisés (quoique sans s'astreindre exactement à l'ordre des scènes) par le rimeur contemporain (Cf. *supra*, p. 101), mais qui sont accompagnés d'une exposition bien plus authentique sur le cordon supérieur du bassin lui-même, comme pour servir de légende aux figures. Cette légende se compose de quatre vers léonins parfaitement lisibles, sauf cinq ou six lettres seulement qui peuvent avoir été sacrifiées au désir malencontreux de fixer le couvercle à la cuve par des fermoirs ou des cadenas. Je transcris cette inscription en prenant soin de marquer par des points, aussi exactement que possible, le nombre des caractères ou des demi-caractères qui ont disparu, et je proposerai une restitution quelconque dont l'auteur primitif n'est pas responsable.

1° Corda parat plebis Domino doctrina Iohannis.
2° Hos lavat, hinc monstrat quis mundi crimina tollat.
3° Vox Patris hic a . . est (*addest?*); lavat hunc homo, Spiritus implet [1].
4° Hic fidei I . . . n . s [2] est : Petrus hos lavat,
5° hosque Iohannes.

[1] M. Van Hasselt ne paraît pas avoir été heureux pour ce vers; la façon dont il remplit la lacune du milieu ne s'accorde ni avec ce que l'on peut encore lire, ni avec la nature du vers léonin. Quant au second hémistiche, il est certainement tel que je l'ai transcrit, et la lecture en fût-elle difficile, on ne trouverait pas aisément à y substituer quelque chose de plus convenable que ce qui s'y trouve réellement (ou du moins s'y trouvait encore en septembre 1844, quand je l'examinais de mes yeux). On ne saurait donc admettre la *leçon* donnée par le *Moniteur belge* :

« Vox Patris *ad Christum* lavat hunc. *Hos* Spiritus implet. »

[2] Je n'imagine pas aisément quelque chose de préférable au mot *fons* proposé par M. Van Hasselt; toutefois, pour tenir compte exactement de l'espace demeuré vide aujourd'hui, le mot *domus* y correspondrait mieux.

C'est-à-dire : 1° « La prédication de Jean-Baptiste prépare les cœurs du peuple à la venue du Seigneur ; »

2° « Il les plonge dans les eaux, mais il montre quel est celui qui effacera les crimes du monde. » On doit reconnaître tout d'abord, en considérant l'attitude des figures, qu'il ne s'agit pas ici de désigner du doigt le Sauveur comme saint Jean-Baptiste l'a fait en deux autres circonstances [1]; mais simplement d'annoncer sa venue prochaine. C'est ce qu'expliqueraient suffisamment les paroles inscrites au-dessus des hommes qui s'inclinent sous la main de Jean; mais le graveur les a sacrifiées presque entièrement par la suppression des moulures dans les deux scènes détachées : « Ce n'est ici qu'un bain, une simple ablution ; mais « viendra plus puissant que moi, après moi.... [2]. »

3° « Ici le Père céleste fait entendre sa voix; celui que la main de l'homme plonge dans « les eaux, l'Esprit saint l'inonde intérieurement. »

4° et 5° « C'est ici que la foi prend sa source (*ou* c'est ici qu'habite la foi) : les premiers « sont baptisés par Pierre, et les autres par Jean (*infra*, p. 106). »

Ces deux dernières scènes ne sont pas seulement réunies dans un même vers; l'artiste, en évitant de les diviser par le moyen d'un arbre, comme il l'a fait pour les autres, nous fait assez voir que, dans son plan, elles ne devaient point être séparées. On n'en cherchera pas longtemps le motif si l'on songe que là seulement il s'agit du sacrement de baptême, au lieu qu'ailleurs ce sont uniquement des préludes et des figures. A vrai dire, donc, chaque vers correspond à une scène entière, et chaque scène a ses deux limites tracées par un arbre. En

[1] Joann. I, 29, 36.

[2] « Ego vos baptizo in aqua, veniet autem fortior me post me [... Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto]. » Cf. Luc. III, 16.—Matth. III, 11.—Marc. I, 7-9.

sorte qu'on pourrait ainsi résumer tout cet enseignement : La rémission des péchés annoncée par le Précurseur; — la matière même du sacrement prédite et figurée par saint Jean-Baptiste, puis sanctifiée et comme consacrée par le Fils de Dieu; — enfin, le sacrement complet confié aux apôtres, et administré par eux aux Gentils pour former le peuple élu parmi tous les hommes. Ce qui se rapproche assez de ces autres inscriptions que portent des fonts du même siècle, conservés aujourd'hui dans le musée de Bruxelles : « Accedente verbo ad elementum, fit sacramentum (*en vertu de la parole, la matière confère la grâce*); »

> « Christus, fons vitæ, fontem sic condidit; istum
> Ut nisi per medium miseri redeamus ad ipsum [1]; »

c'est-à-dire, autant qu'il est possible de rendre en notre langage moderne, un peu trop exigeant, ces vers où les jeux de mots renferment un sens sérieux : *Jésus-Christ, source de vie, a établi ce bain : unique voie qui nous reste dans notre chute, pour revenir à lui.*

On n'aura sûrement pas attendu une observation de ma part pour comprendre que, quand le vers tracé au-dessus de saint Pierre et de saint Jean l'Évangéliste (p. 106) parle de plusieurs personnes baptisées par chacun de ces apôtres, il s'agit des disciples du philosophe Craton et de la famille du centurion Corneille. C'est du reste ce que prouvent et les deux hommes qui se tiennent près des fonts comme pour attendre leur tour, et le texte qui se lit sur la tête du groupe où figure saint Pierre : « L'Esprit saint descendit sur tous ceux qui « écoutaient la parole de l'apôtre [2]. »

Quant aux autres inscriptions dont nous n'avons pas encore parlé, il en sera question dans la suite. Qu'il suffise pour le moment de dire que l'artiste n'a pas voulu laisser la possibilité d'une erreur sur l'objet de ses représentations. Chaque personnage isolé, et presque chaque groupe, porte sa désignation écrite au-dessus des têtes. C'est, dans la première scène (p. 104) : « Iohannes Baptista » et « Publicani; » dans la seconde : « Iohannes Baptista » encore; dans la troisième (en tête de notre mémoire) : « Iohannes Baptista, Domini Pater, Spiritus Sanctus, Angeli ministrantes; » dans la quatrième (ci-dessous, p. 106) : « Petrus, Cornelius, Craton philosophus, Iohannes ewangelista (*sic*). »

[1] En ponctuant comme je le fais, je suppose *medius* pris comme adjectif en rapport avec *fontem*; ce qui ne gâte rien au latin des deux vers, tout en leur donnant un sens dont ils se trouveront bien.

[2] « Cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum. » Act. X, 44.

II. EXPLICATION

HISTORIQUE ET SYMBOLIQUE.

L'histoire du philosophe Craton est probablement ce que la plupart des lecteurs connaissent le moins dans tous les faits historiques rappelés par l'artiste liégeois ; et, bien qu'on soit assez excusable d'ignorer ce trait, parce qu'il ne repose sur aucun récit authentique, il importe de le connaître, pour comprendre les monuments consacrés durant le moyen âge à la légende de saint Jean l'Évangéliste [1]. Voici, à peu de chose près, ce qu'en dit la *Légénde dorée,* d'après Mellitus dont je donnerai le texte en note [2] : « Un jour (à Éphèse), le phi-

[1] Par exemple dans un vitrail de Chartres.

[2] Je suivrai l'extrait donné par Bernardus Guidonis dans son *Sanctoral* (Bibl. royale, *suppl. lat.*, n° 159) où le texte est parfois préférable à celui que suivait Fabricius (Cod. apocr. N. T., P. III, 607, sq). « ... Altera vero die Craton philosophus in foro proposuerat de contemptu mundi hujusmodi spectaculum. Duos juvenes fratres ditissimos fecerat distracto patrimonio gemmas emere singulas, ut eas in conspectu omnis frangerent populi. Quod quum facerent pueri, contigit inde transitum habere apostolum ; et convocans ad se Cratonem philosophum, ait : Stultus est iste mundi contemptus qui hominum ore laudatur, et condemnatur divino ; sicut vana est medicina in qua non vitia curantur animarum, sed nec corporum. Magister itaque meus juvenem cupientem ad vitam aeternam attingere, his verbis instruxit (Matth. XIX, 21) ut si vellet perfectus esse, venderet omnia sua et daret pauperibus ; quo facto thesaurum in caelo acciperet, et vitam quae finem non habet inveniret. Cui Craton dixit : Humanae cupiditatis fructus in medio hominum positus, confractus est ; sed si vere Deus est magister tuus, et vult hoc fieri ut pauperibus erogetur census pretiosarum duarum gemmarum, fac eas reintegrari ut quod ego feci ad famam hominum, tu facias ad gloriam ejus quem tuum magistrum esse commendas. Tunc beatus Johannes colligens fragmenta gemmarum et ponens ea in unum, elevavit oculos ad caelum et ait : Domine Jesu Christe, cui nihil impossibile est ; qui perditum mundum per lignum concupiscentiae, per lignum crucis tuae tuis fidelibus reparasti ; qui nato caeco oculos quos natura excaecaverat reddidisti ; qui mortuum Lazarum et sepultum post quartum diem ad superos revocasti, et omnes morbos omnemque aegritudinem virtutis tuæ verbo curasti ; adesto, Domine, super istos lapides pretiosos quos, ignorantes fructum eleemosynæ, ad plausus hominum confregerunt. Tu, Domine, per manus angelorum tuorum modo repara ; ut, pretio eorum, misericordiæ usus expletus, faciat credentes tibi ad tuum pervenire imperium ; qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas in sæcula sæculorum. Quumque respondissent fideles qui cum apostolo erant, et dixissent *Amen*, ita sunt solidata

losophe Craton avait rassemblé le peuple pour lui faire voir comment on devait mépriser ce monde. Par ses conseils, deux jeunes gens fort riches venaient d'échanger leur patrimoine contre des pierres précieuses, qu'il leur avait ordonné de briser en présence de la foule. L'apôtre, qui passait par là en ce moment, fit approcher le philosophe et lui montra que cette manière de mépriser le monde était condamnable : c'était s'attirer le blâme de Dieu en même temps que les louanges des hommes, et employer un remède qui n'atteint pas la plaie de l'âme; le mépris des richesses vraiment méritoire était celui qui les distribue aux pauvres, comme Jésus-Christ l'enseigne au jeune homme de l'Évangile. Craton lui répondit : S'il est vrai que ton maître soit Dieu, et s'il veut que le prix de ces pierreries soit donné aux pauvres, fais que leurs fragments se réunissent, pour qu'il soit glorifié dans cette action où j'ai cherché la gloire humaine. Alors saint Jean, recueillant dans sa main les morceaux des pierres précieuses, se mit à prier, et elles reprirent leur première forme; et le philosophe avec les deux jeunes gens crurent en Jésus-Christ. »

Craton et le centurion Corneille peignent donc ici les deux grandes classes d'hommes que le baptême enfanta à Jésus-Christ : l'orgueil qui reconnaît la vanité de ses vertus de parade, et la droiture qui n'attendait que l'instant où la lumière lui montrerait entièrement la voie; les passions qui confessent le vide de leurs désirs, et la simplicité qui se rend au premières invitations de la grâce.

Nous avons dit ce qui doit frapper les yeux presqu'au premier regard; cherchons si quelque pensée moins saillante n'aurait pas eu part au choix des sujets divers rassemblés autour de ces fonts.

Dans les douze bœufs qui paraissent porter la cuve baptismale, il n'est personne qui n'ait dû reconnaître dès le premier moment une allusion à la *mer d'airain* du temple de Salomon [1]. Il ne faut pas une grande connaissance des Pères pour savoir que bien des écrivains ecclésiastiques ont vu dans cette *mer d'airain* une figure du baptême [2]; mais ici

fragmenta gemmarum ut nec signum aliquod de eo quod fractæ fuerant remaneret. Tunc Craton philosophus simul cum his juvenibus, et cum universis discipulis suis, pedibus apostoli advolutus, credidit et baptizatus est cum omnibus; et caepit fidem Domini nostri Jesu Christi publice prædicare. Tunc duo illi fratres, venundantes gemmas quas vendito patrimonio suo emerant, pauperibus tradiderunt; et cæpit multa turba credentium apostolo [adhaerere ?]. » Cf. Abd., *Apost. hist.* libr. V. — Order. Vital. *Hist. eccl.* libr. II, n° 5 (ed. A. Le Prévost, t. I, p. 290, sq.).

[1] III Reg. VII, 23-25 : « Fecit quoque (*Salomon*) mare fusile... ; et stabat super duodecim boves e quibus tres respiciebant ad aquilonem, et tres ad occidentem, et tres ad meridiem, et tres ad orientem. Et mare super eos desuper erat, quorum posteriora universa intrinsecus latitabant. »

[2] Bed., *De templo* (ed. Giles, t. VIII, 330) : « Mare hoc fusile in figuram lavacri salutaris, quo in remissionem peccatorum emundamur, factum est. Etc. » Les paroles de Bède sur ce sujet, répétées exactement par Angelomus (*Strom. in libr. Reg.*), et par Raban Maur (*in h. l.*), ont passé dans la Glose.

Saint Isidore (ed. Arevalo, t. V, 539), expose le même symbolisme avec des détails que nous aurons à rappeler incessamment : « Quod vero Salomon in... templo duodecim boves æreos fecit quos in æreo labro constituit, qui facie quidem per diversas partes attendunt, sed in uno loco per posteriora colliguntur; quid.. aliud..... quam duodecim apostolos credimus designari...... qui in hac praesenti vita ad praedicationis officium in diversis mundi partibus sunt divisi, etc. Per diversum ergo mundum praedicando respiciunt, sed in unum perveniendo consistunt. Ideo au-

nous n'avons nul besoin de conjectures, puisque l'artiste nous a exposé très-nettement sa pensée dans les quatre vers qui se lisent immédiatement au-dessus des bœufs, sur le cordon inférieur du bassin :

« Bis senis bobus pastorum forma notatur
Quos et apostolicae commendat gratia vitae,
Officii que gradus ; quo fluminis impetus hujus
Laetificat sanctam purgatis civibus urbem »

C'est-à-dire, afin de traduire librement une expression un peu contrainte par le rhythme, et d'ailleurs plus claire pour les hommes du XII^e siècle, dans son symbolisme resserré, qu'elle ne le serait pour ceux de notre temps : « Les douze bœufs représentent les pontifes successeurs des apôtres, c'est par leur ministère qu'est répandu dans la cité de Dieu le fleuve qui purifie ses heureux habitants. »

Pour entendre ce langage mystique, il faut songer au Psaume XLV [1], et se rappeler que très-longtemps dans l'Église l'administration du baptême a été réservée aux évêques, sauf les cas d'urgence. Du reste ici comme dans les monuments publics du moyen âge, il n'est aucun emploi figuré de l'Écriture qui ne puisse citer pour garants plusieurs auteurs graves. Telle est, par exemple, cette comparaison, un peu étrange pour nos esprits, qui rappelle les apôtres à propos des bœufs d'airain [2] servant de base au grand bassin de bronze dans le temple de Jérusalem.

tem ærei quia clamor praedicationis eorum in toto mundo insonuit... Labrum autem orbem terrae intelligimus, cujus ambitum lustraverunt apostoli docentes gentes ut baptizarentur. »

[1] Ps. XLV, 5. « Fluminis impetus lætificat civitatem Dei; sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. »

Arnob. *in h. l.* (Bibl. PP. VIII, 262) : « ... Unus impetus Jordanis dat remissam peccatorum, et laetificat civitatem Dei quum sanctificat tabernaculum corporis tui Spiritus Sanctus. »

Hieronym. *in h. l.* (t. II, P. II, 242) : « Post eversos cultus daemoniorum, ablutio baptismi vel irrigatio Spiritus Sancti laetificat animam, civitatem Dei, sive Ecclesiam quae est *civitas* Dei... *super montem posita* (Matth. V, 14 ; Ps. XLV, 1). »

[2] Nous venons de le voir exposé par saint Isidore ; Bède parle comme lui, à la suite du passage que nous indiquions précédemment (ed. Giles, *l. cit.* p. 333) : « Per boves... apostolos et evangelistas, immo omnes verbi ministros debere intelligi..... cognoscimus..... Duodecim ergo boves, duodecim apostoli sunt, et omnes qui vice eorum regendam susceperunt Ecclesiam sanctam ; qui nimirum boves mare sibi superpositum portant, quum apostoli apostolorumque successores injunctum sibi evangelizandi officium prompta implere devotione satagunt..... Nam et apostoli..... sunt electi ut, fidem et confessionem sanctæ Trinitatis per quatuor mundi plagas evangelizantes, baptizarent. Etc. »

Raban Maur (Opp. t. III, 107) ne fait qu'abréger cette interprétation du vénérable Bède, qui n'était d'ailleurs qu'un développement de ce qu'avait dit saint Grégoire (*Reg. pastoral.* P. II, c. 5 ; ed Gallicciolі, t. IV, 22, sq.). Aussi cette comparaison passa-t-elle dans les compositions ecclésiastiques les plus populaires. Honorius d'Autun la rappelle dans son *Speculum Ecclesiae* (in Septuagesima ; 1531, fol. 44), à propos des diverses victimes offertes par Abraham :

« Per bovem quippe, quo terra aratur,
Ordo doctorum insinuatur
Per quem in agro hujus mundi verbum Dei seminatur. »

Et nous la retrouvons réunie à d'autres allusions bibliques dans une ancienne hymne pour la fête de la division des apôtres (*Breviar. S. Servatii;* Colon. 1503 ; *ad matut. et laud.*) :

« Hi vere duodecim cophini fuerunt (Marc. VI, 4 ; Etc.)
Qui fragmenta litterae spiritu legerunt ;

Que si, même pour les personnages dont nous avons motivé précédemment la représentation, nous cherchons de plus quelques raisons propres au temps et au lieu qui les auraient fait choisir, l'histoire ecclésiastique offrira des indications au moins fort plausibles.

Dès le XI^e siècle, le réveil du manichéisme s'était manifesté en plusieurs contrées de l'Occident; mais précisément vers l'époque où les fonts de Liége furent exécutés, la Belgique avait vu de nombreux sectaires prendre parti pour les enseignements de cette doctrine vivace et envahissante.

Reprenons les faits d'un peu plus haut.

En Asie, les disciples de cette secte, quelque temps oubliée, en étaient venus à soutenir des guerres sérieuses contre les empereurs de Constantinople. De la Thrace, où ils avaient été refoulés en grand nombre, ils pénétrèrent chez les populations voisines, mal protégées par l'Église byzantine, qui les disputait à Rome avec des sentiments assez semblables à ceux de la méchante mère que démasqua le jugement de Salomon [1]. Aussi, tandis que Byzance voyait pulluler dans ses murs une nouvelle branche des Messaliens et des Pauliciens, caractérisée par un nom slave [2], le manichéisme prenait dans l'Occident le nom même de ces Bulgares [3], qu'une lettre du patriarche Germain comptait avec complaisance, au XIII^e siècle, parmi les enfants qui honoraient la fécondité de Constantinople chrétienne [4], et professaient la même foi qu'elle. De là, ainsi que d'un foyer pestilentiel, des disciples plus ou moins avoués du manichéisme, se répandant par l'Europe latine, y apparurent d'abord clairsemés et à distance les uns des autres comme des enfants perdus, jusqu'au moment où le fléau sembla près de s'acclimater dans le Languedoc et la Lombardie. Sur la fin du X^e siècle, Leuthard de Châlons n'offre encore les traits du manichéisme que d'une manière un peu vague; toutefois la filiation paulicienne est à peu près manifeste chez les réunions secrètes

Quibus dum Gentilitas
Pasta convalescit,
Judaeorum caecitas
Misere tabescit.

Patriarchae veteris
Populi parentes (*filii Jacob*),
Hos in typo posteris
Erant praetendentes :
Ut ex illis plurimi
Carne propagati,
Sic ex his innumeri
Spiritu renati.

Hi sunt boves æneum
Mare supportantes,
Baptismi mysterium
Mundo praedicantes;
Ad versanda gentium
Corda destinatis,
Jugum est impositum
Suave charitatis. »

Cf. Augustin. *Serm.* CXXIX (Opp. t. V, 976). — Facund. Hermian., *Pro defens. trium capitul.*, libr. XII, c. 3 (Sirmond. Opp., t. II, 576).—Etc.

[1] III Reg. III; 16-28: « Nec mihi nec tibi sit. »

[2] Voyez l'article sur les Bogomiles, n^os V et VII, dans le premier volume de ces *Mélanges*, p. 136, et 141, sv.

[3] L'injure demeurée populaire dans l'Europe latine jusque aujourd'hui, sous diverses formes, et qui n'est devenue un mot grossier qu'à cause des mœurs infâmes de ceux qu'on désignait ainsi primitivement, remonte évidemment aux Cathares et aux Albigeois. On peut s'en convaincre, au besoin, en lisant la *Chante-plore* publiée par M. Jubinal (*OEuvres de Rutebeuf*, t. I, p. 402, svv.). Ce mot y apparaît maintes fois dans sa signification primitive ; mais l'affectation avec laquelle on l'évite dans certains manuscrits de la même pièce (par exemple, Bibl. royale, ms. de Notre-Dame, n° 273 bis), montre que cette expression était promptement devenue une sorte d'épouvantail pour les honnêtes gens (comme elle l'est encore aujourd'hui).

[4] Od. Raynald., *Annal eccles.* ab A. 1198 (Lucc. t. II, p. 72); A. 1232, L.

éventées en 1017, par le roi Robert, à Orléans; puis, vers 1025, par les évêques dans l'Artois, les Flandres, la Zélande et le Piémont tout à la fois. A trente ans de là, quelque chose de semblable éclatait dans la ville de Goslar; mais au commencement du siècle suivant, tandis que le Languedoc commençait à prendre feu à la voix de Pierre de Bruis, le Brabant et les Flandres voyaient la foule suivre Tanchelm avec transport [1]. Ceci nous ramène précisément à l'époque de Lambert Patras, car Tanchelm mourut vers 1120, sans que ses doctrines cessassent pour cela de se propager; et un manichéisme plus discipliné cherchait à s'organiser dans le diocèse de Trèves. Ainsi nous n'avons pas besoin d'évoquer les noms de David de Dinant, ou de l'orfévre Guillaume, son disciple, qui ne parurent que plus tard. Le concile d'Arras (1025) nous suffit pleinement, puisque la préface des actes que nous possédons semble adressée à un évêque de Liége, auquel on reproche de s'être laissé tromper par un air de bonne foi qu'avaient pris les sectaires cités devant lui et qui avaient pourtant séduit bon nombre de gens simples parmi ses diocésains [2]. Une lettre d'un autre évêque de Liége, Wason (vers 1048), au sujet des manichéens de Châlons [3], annonce plus de tolérance que d'exacte appréciation du péril, et montre que le pays de Liége n'était pas un séjour redoutable à ces hommes dangereux, qui probablement le comprirent. D'ailleurs les progrès de leur doctrine durant la seconde moitié du XI[e] siècle explique suffisamment l'intention que l'on aurait eue de les réfuter dans un monument de 1112. Par le fait, si l'on compare les fonts de Lambert Patras aux articles du concile d'Arras, sur le baptême, il semblerait que le modeleur s'était proposé de traduire en formes palpables les enseignements opposés aux doctrines manichéennes par les évêques; en sorte que nous pourrions adopter les actes de Gérard de Cambrai pour commentaire presque unique de notre monument. Nous montrerons néanmoins par d'autres textes encore, combien l'enseignement donné par le *batteur* de Dinant, ou plutôt, sans doute, par l'archidiacre liégeois qui le dirigeait, était approprié aux nécessités du moment [4].

Avant tout, la sainteté du Précurseur et la grandeur de sa mission devaient être établies et

[1] Soit que les sectaires eussent trouvé la voie bien préparée en Belgique par les mauvaises mœurs, soit que le relâchement de la morale fût un effet de ces doctrines désorganisatrices, il paraît que la réputation des Brabançons n'était pas belle au XII[e] siècle. L'auteur du *Reinardus Vulpes* (ed. Mone, p. 4, 5, etc.), leur fait une vilaine part quand il emploie leur nom comme synonyme d'adultère. Cette fâcheuse renommée pouvait avoir en partie son motif dans la vie brutale des bandes indisciplinées qui se recrutaient parmi ces populations belliqueuses et turbulentes; mais comme la théorie ne manque guère de venir prêter secours à la pratique, il ne faut pas s'étonner outre mesure de ce que les désordres de ces troupes sans frein leur attirèrent un anathème tout spécial du concile de Latran (1179) qui les associe aux Cathares de l'Albigeois.

[2] Cf. D'Achery, *Spicileg.*, t. XIII, 1, et iv.

[3] Anselm. Leodiens. ap. Chapeaville, *Gesta pontific.*, t. I, 302.

[4] Nul ne s'attendra sans doute à trouver, au sujet des fonts de Liége, un exposé complet de la doctrine catholique contre les Manichéens. C'est du baptême qu'il s'agit, bien entendu; et c'est ce point qui me paraît avoir été traité par l'artiste, d'après les souvenirs du concile d'Arras où les novateurs, séduits par l'Italien Gondulf (ou Gandulf), furent convaincus de ne point admettre dans l'Eglise la rémission des péchés. — Spicil., *l. cit.*, p. 3. « Ad notitiam « episcopi pervenerat illos sacri baptismatis mysterium pe- « nitus abhorrere, etc., etc. » Cf. *ibid.* p. 4.

professées contre les Cathares [1], qui le regardaient comme un envoyé du mauvais esprit, ou du moins comme un homme dont l'inspiration était fort équivoque. Ce leur était un prétexte de plus pour repousser le baptême usité dans l'Église; aussi prétendaient-ils le remplacer par une cérémonie toute différente, bien que parfois on lui donnât le même nom dans leur langage insidieux [2]. La représentation de saint Jean-Baptiste, répétée jusqu'à trois fois, peut donc être regardée comme une protestation catholique. On y voit la grandeur de Jean attestée par l'humiliation du Sauveur devant lui; la matière du sacrement préparée, pour ainsi dire, par le Préeurseur, puis publiquement approuvée par le Fils de Dieu et par toute la Trinité, après avoir été montrée dès l'origine dans les œuvres de la Création [3]; enfin, la préconisation de la justice du cœur, et non pas de ces dehors affectés que les Manichéens aimaient à prendre [4]. C'est, je pense, dans cette dernière intention que l'on a montré les publicains et les gens de guerre, dont les devoirs sont tracés d'une manière si simple et si indulgente par saint Jean-Baptiste, dans l'évangile de saint Luc.

Le baptême du centurion Corneille par saint Pierre [5] ne figure pas ici uniquement parce qu'il représente le prince des apôtres [6] et la première admission des Gentils dans l'Église [7]; le concile d'Arras nous en indique un autre motif qui a dû guider l'artiste dinantais Les

[1] Cf. Bonacurs. *Manifest. haeres. cathar.*, ap. d'Achery, *Spicileg.* t. XIII, p. 64, 69. — Moneta, *summa adv. cathar.* libr. III, cap. 1. (ed. Ricchini, p. 228).—Rener., ap. Martène, *Thesaur. anecdot.* t. V. p. 1769, 1773. — Photius, *ad Arsen.* n° 5 (Galland, XIII, 664). — Harmenopul. et Theodoret. ap. Toll, *Insign. itiner. ital.*, p. 108, 116.—Euthym. *Panopl.*, tit. XXII, n° 16 (ed. Gieseler, p. 25, sq.).—Etc., etc.

[2] Moneta, l. IV, cap. 1; et Ricchini, *in h. l.* (p. 276, sq.; et 291, sq.).—Ekbert, *serm.* VIII (Galland, XIV, 464, sqq.). — Etc.

[3] *Spicil.*, *l. c.*, p. 5-9. «Talis et tantus Dei Filius, sicut narrat Evangelista, venit in Galilaeam in Jordanem ad Johannem ut baptizaretur ab eo. Cui quum, ex infirmitatis propriae conscientia, ministerium recusaret, ait Dominus (Matth. III, 15) : *Sine modo, sic enim decet nos omnem justitiam implere.* Quid enim? In quo erat totius plenitudo justitiae, et [qui] immutabiliter et incomparabiliter justus et justificans omnia erat; numquid ei aliquid a perfecta justitia deerat ut, ad implendam justitiam, materialis aquae fluentis et baptizantis ministerio indigeret?..... Cur ergo dicebat : *sic decet nos omnem implere justitiam?* qui nec baptizari indigebat, nec justitia qua plenus redundabat quo suppleretur per baptismum habebat. Indigebat certe non sibi sed nobis. Etc., etc.

«Quod autem per materialem aquam baptismum datur, hæc ratio est. Voluit enim Deus ut res illa invisibilis, per congruentem sed profecto tractabilem rem et visibile impenderetur elementum, super quod Spiritus Sanctus ferebatur in principio. Nam sicut per aquam purgatur exterius corpus, ita latenter ejus mysterio purificatur et animus. Invocato enim Deo descendit Spiritus Sanctus de cælis; et medicatis aquis sanctificat eas de semetipso; et accipiunt vim purgationis ut in eis caro et anima delictis inquinata mundetur..... Manus impositio ideo fit ut per benedictionem advocatus invitetur Spiritus Sanctus. Tunc enim Paraclitus post mundata corpora libens a Patre descendit, et quasi super baptismi aquam velut super pristinam sedem recognoscens quiescit. Etc. »

Cf. Ricchini, *in* Monet. *libr.* III, *c.* 1; et *libr.* IV, *cap.* 1 (p. 227-231, 277-279).—Moneta, *ibid.*, 292.

[4] Matth. III, 2, 8-11.—Luc. III, 7-14. Les prétentions à l'air mortifié caractérisaient si bien les Cathares, que les hommes à visage pâle couraient grand risque lorsque le peuple était animé contre la nouvelle secte. Cf. Anselm. leodiens., *l. cit.*

[5] M. A. Le Prévost, dans ses notes sur Orderic Vital (t. I, 209), a fait observer que son historien, comme notre artiste, attribue à saint Pierre le baptême de Corneille, quoique les Actes des apôtres disent seulement : *Jussit eos baptizari.* Mais tout au plus le langage ordinaire des écrivains du moyen âge semble-t-il supposer que saint Pierre, se réservant le baptême du centurion romain, remit à d'autres le soin d'instruire et d'admettre dans l'Eglise le reste des membres de la famille, qui n'avaient point reçu de Dieu les mêmes lumières.

[6] Cf. Spicileg. *l. cit.*, p. 35, 60.

Je n'y cherche pas non plus un témoignage contre la distinction établie par les Manichéens, entre les aliments. Cf. Moneta, *libr.* II, *cap.* 5 (p. 139).

[7] Act. x, 1-48; XI. 1-19.

novateurs affirmaient que l'homme par sa seule justice pouvait se rendre agréable à Dieu; et qu'une conduite humainement irréprochable suffisait pleinement au salut, sans qu'il fût besoin de recourir aux sacrements, mais surtout au baptême [1]. L'évêque Gérard leur oppose l'exemple du centurion romain, dont toutes les bonnes œuvres ont eu besoin d'être couronnées par la foi et par les sacrements [2] de l'Église.

Quant à l'histoire assez peu authenthique du philosophe Craton, qui paraît ici à la suite de scènes données par l'Écriture, rien, que je sache, dans les écrits du XII^e siècle, ne m'autorise à la regarder comme ayant fait partie de la polémique contre les nouveaux Manichéens. Mais je serais très-porté à croire qu'on a eu recours à ce fait pour répondre aux Manichéens qui disaient qu'inutile à l'honnête homme, le baptême était impuissant pour le pécheur [3]. Après avoir donc montré le juste Corneille qui se soumet à la régénération chrétienne par l'ordre de Dieu, il convenait de faire voir le philosophe orgueilleux qui puise dans le même sacrement l'abnégation et l'humilité de l'Évangile. Ainsi seulement, la leçon devenait complète [4].

Dans la main de saint Jean l'Évangéliste est un livre où se lisait autrefois la formule du baptême. Aujourd'hui on ne peut plus y distinguer que les mots :

EGO TE BAPTI.......... PATRIS.................. AMEN.

En toute autre circonstance, la forme prescrite par Notre-Seigneur [5] pouvait sembler indiquée suffisamment par la représentation du baptême de Jésus-Christ, où les trois personnes divines apparaissent consacrant, pour ainsi dire, la fonction que l'eau devait recevoir dans l'Église. C'est aussi à quoi l'on s'est borné dans l'ornementation de plusieurs cuves baptis-

[1] Spicileg. *l. cit.* p. 4.

[2] Spicileg., *l. cit.* p. 9, sq.: « Notandum est quia impossibile est quemquam ad perfectum justitiae sine regenerantis aquae mysterio aspirare; maxime quum opera justitiae hanc gratiam Cornelio caesariensi dare non potuerunt donec eum cum omni familia sua salutari unda Petrus innovavit, super quos Spiritus Sanctus ante baptismum inaudito praeeuntis gratiae exemplo cecidit; ut hac manifesta Dei virtute animatus Petrus regnum Dei gentibus aperiret, quem cum ceteris discipulis ne in viam Gentium abiret, Dominus ante monuerat.

« ..... Unde colligitur quia quamlibet juste et innocenter quis videatur vivere, salvari tamen absque divini fontis lavacro non possit. Etc., etc. » Cf. ibid., p. 57, sqq.; 61.

Ekbert de Schœnau (*serm.* VIII adv. Cathar., 7; ap. Galland, XIV, 465) s'appuie sur le même fait pour reprocher aux Cathares les cérémonies profanes par lesquelles ils prétendaient remplacer le baptême. « ... Quod ergo aliud baptisma requiris, o infidelis Cathare? Si uno Deo potes esse contentus, unum quoque tibi baptisma sufficiat... Tale tibi baptisma sufficiat quale sancti apostoli administraverunt his qui baptizati sunt ab eis. Si ignoras quali baptismate baptizaverint, lege scripturam Lucae evangelistae quae intitulatur *Actus apostolorum;* cui non minus creditur quam evangelio quod scriptum est ab eo. Lege, inquam, in eo loco ubi de conversione Cornelii et amicorum ejus scribit, etc. »

Les paroles inscrites sur le cartouche que tient la main gauche de saint Pierre (*Ego quis eram qui possem prohibere Deum*), sont tirées des *Actes des apôtres* (XI, 17), et semblent rappeler à dessein l'intervention divine dans la conversion de Corneille ; comme pour donner une plus grande autorité à l'action de saint Pierre qui n'agit que par l'ordre immédiat du Ciel.

[3] Spicileg., *l. cit.*, p. 4. *Responsio haeretici:* «... Servata hac justitia nullum opus esse baptismi; praevaricata vero ista, baptismum ad nullam proficere salutem. »

[4] Spicileg., *l. cit.*, p. 10 : « Verum utcumque originalis culpae aut propriae actionis reatu teneatur (*quis*) adstrictus, tamen fonte renatus, mundus et totius peccati sorde purgatus adeo innovatur, ut qui filius diaboli in fonte descenderat, Filius Dei renatus ascendat; qui filius praevaricationis descenderat, filius reconciliationis ascendat. Et ut cuncta colligam, qualem primum hominem ex virginea terrae massa finxit Sapientia creantis, talem etiam hunc ex purificato fontis utero producit clementia Redemptoris. »

[5] Matth. XXVIII, 19.

males [1]. Mais en face des hardis novateurs qui niaient l'efficacité de l'initiation chrétienne, on ne pouvait trop insister sur les moindres détails; et l'artiste l'a fait, comme le firent les docteurs de ce temps [2]. Il fallait d'ailleurs, à cause de ces erreurs nouvelles, faire bien remarquer que, simple symbole sous la main du Précurseur, cette cérémonie avait été élevée à un ordre bien plus haut par le Fils de Dieu [3]. Ce pouvoir nouveau, donné à l'inerte élément par l'institution du Rédempteur, est encore marqué sur les fonts de Liége, par la main divine qui bénit les néophytes plongés dans l'eau par les deux apôtres; vestige du symbolisme des premiers âges chrétiens, qui ne survit guère au XIII[e] siècle, mais que nous retrouvons toujours plus usité en remontant le cours des temps jusqu'aux monuments des catacombes. Le sens de ce signe est bien clairement indiqué par les inscriptions qui l'accompagnent. Au-dessus de Craton, c'est DEXTERA DEI; et sur la tête de Corneille : CECIDIT SPIRITUS SANCTUS SUPER OMNES QUI AUDIEBANT VERBUM. Or, personne n'ignore que le Saint-Esprit est appelé : DIGITUS PATERNÆ DEXTERÆ. Le fidèle le moins lettré reconnaissait donc à cette marque distinctive, dès le premier coup d'œil, de quel côté était le vrai baptême signe sensible d'une grâce certaine, ou le simple rite figuratif et préparatoire dont toute l'efficacité était subordonnée aux dispositions intérieures du pénitent.

Nous avons vu, dans l'inscription du limbe inférieur de la cuve baptismale, que les douze bœufs placés autour de la base désignaient non-seulement les apôtres, mais leurs successeurs dans le ministère ecclésiastique. Cette transmission du pouvoir dans l'Église n'eût pas fait difficulté en tout autre temps; mais on avait à la rappeler tout particulièrement en face des Cathares, qui, en cela d'accord avec les Vaudois, disaient que la vertu des sacrements se perdait entre les mains d'un ministre dont la vie ne serait pas sainte [4]; comme si Dieu, en instituant ces sources permanentes de sanctification, eût fait dépendre leur action de la piété des hommes qu'il en faisait dépositaires [5].

[1] Cf. Messager des sciences et arts historiques de Belgique, 2[e] *série*, 1839, p. 139. — Bulletin monumental, t. XIII, 186.—Etc.

[2] Spicileg., *l. cit.*, p. 6 : « Cujus mysterium non aliter nisi sub Trinitatis designatione, id est Patris et Filii et Spiritus Sancti cognominatione completur. Unde Dominus ad discipulos : *Ite*, inquit, *docete omnes gentes; baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* »

[3] Moneta, *l. cit.*, libr. IV, cap. 1 (p. 281) : « Ecce quod per impositionem manuum descendit Spiritus Sanctus in baptizatos, non per baptismum Johannis. Istam auctoritatem introducunt; credentes baptismum Ecclesiae romanae esse baptismum Johannis, quum Johannes in aqua materiali baptizaverit sicut Ecclesia romana. Hoc autem negamus; non enim credimus aut dicimus quod baptismus quo utitur Ecclesia, sit baptismus Johannis : licet enim conveniat secum in materia, quia in aqua fit, tamen forma verborum ecclesiae nostrae est ista : *Baptizo te in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti;* quam formam Dominus discipulis primo dedit Matthaei ultimo, v. 19 : *Baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* »

It. ibid. § 7 et 8 (p. 288, 289).

[4] Spicileg., *l. cit.*, p. 4. *Responsio haeretici :* « ... Si quis autem in baptismate aliquod dicat latere sacramentum, hoc tribus ex causis evacuatur. Una, quia vita reproba ministrorum baptizandis nullum potest praebere salutis remedium. Etc. »

Cf. Moneta, libr. V, cap. 5 (p. 430-438).

[5] Spicileg., *l. cit.*, p. 6, 7 : « Quod quidem mysterium (*baptismatis*) .... sacramentum dicitur; quod ideo penes Ecclesiam fructuose agitur quia sanctus in eo descendens Spiritus eumdem sacramenti latenter operatur effectum. Unde seu per bonos, seu per malos ministros intra Ecclesiam dispensetur, tamen quia Spiritus Sanctus mystice illud vivificat, nec bonorum meritis amplificatur, nec malorum vitiis attenuatur. Etc., etc.

Il ne faut pas s'étonner de trouver ainsi l'art confondu en quelque façon avec la théologie. C'est précisément ce qui fit sa vie et sa grandeur, tant que cette union fut comprise. Nous le ferons voir plus d'une fois (si Dieu nous prête vie et loisir), en montrant ailleurs que bien souvent le choix ou la forme de certaines représentations furent déterminés par une nécessité ou par une haute opportunité du moment. C'est uniquement sur cette voie que l'art peut arriver à devenir un auxiliaire vraiment utile de l'enseignement ecclésiastique, et s'élever ainsi lui-même non-seulement à une sorte de ministère tout à fait grave, mais à une puissance inespérée. Seulement il est bien clair que c'est à la condition de puiser ses inspirations dans des enseignements plus hauts que ceux de l'atelier. Car la forme, tout importante qu'elle est, vaut surtout par le fonds qu'elle fait ressortir; et le plus grand artiste du monde ne peut manquer de grandir encore, s'il est assez avisé pour mettre son talent au service de pensées déjà grandes par elles-mêmes.

CHARLES CAHIER.

Ekbert., *serm.* VII, 12 (Galland, XIV, 463). « ... Johannes Baptista tale... testimonium pronuntiavit, dicens : ..... *Qui post me venturus est, fortior me est..... Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igne* (Cf. *supra*, p. 104, note 2). Ex his verbis securi sumus ipsum Dominum Jesum Christum esse communem baptistam omnium qui in catholica Ecclesia baptizantur in nomine Sanctae Trinitatis..... Inde est quod dicimus quia sive bonus, sive malus sit ille per cujus manus corpus hominis... aquis visibiliter immergitur; non ex hoc plus vel minus operatur virtus baptismi remissionem peccatorum et invisibilem sanctificationem, in anima ejus qui regeneratur. » — It. Serm. X, 17 (Ibid. 476).

Cf. Augustin., *in Joann.* tract. VI, 7, 8 (Opp. t. III, P. II, 332, sq.). J'abrége les citations là où plusieurs pensent que j'en abuse.

MÉMOIRE

SUR

L'INSCRIPTION D'AUTUN.

I.

Le 25 juin 1839, des ouvriers qui travaillaient sur l'emplacement du polyandre chrétien de Saint-Pierre-l'Estrier, auprès d'Autun [1], mirent à découvert une plaque de marbre, brisée en six morceaux et couverte de caractères grecs. Un heureux hasard amena en ce lieu le jour même de cette trouvaille Mgr du Trousset d'Héricourt, évêque d'Autun, accompagné d'un ecclésiastique, savant et plein de zèle pour les antiquités du pays, M. l'abbé de Voucoux. Dès le premier coup d'œil, l'un et l'autre reconnurent une inscription grecque, métrique et chrétienne. M. l'abbé de Voucoux acheta ce marbre aux ouvriers pour un prix très-modique et le fit aussitôt transporter au petit séminaire, où un septième fragment, retrouvé un peu plus tard, vint rejoindre les six premiers morceaux.

Bientôt après, un article inséré dans l'*Eduen* du 22 décembre 1839, et surtout une lettre de D. Pitra, alors professeur de rhétorique au petit séminaire d'Autun [2], apprirent à l'Europe savante que l'on venait de découvrir une inscription des premiers siècles chrétiens, prouvant d'une manière irréfragable la croyance de l'Église primitive aux dogmes fondamentaux de la religion catholique, particulièrement à celui de la *présence réelle dans le Sacrement de l'Eucharistie.*

[1] Ce polyandre, d'abord occupé par les païens, était devenu dès les premiers siècles du christianisme un cimetière chrétien. Autrefois, il renfermait trois églises très-anciennes dédiées à saint Pierre, à saint Étienne et à saint Amand, un des premiers évêques d'Autun. Avant la découverte qui fait le sujet de ce mémoire, le polyandre de Saint-Pierre-l'Estrier avait déjà fourni quatre inscriptions chrétiennes : celle de *Qnieta*, datée du VI^e consulat de Valens et du II^e de Valentinien, c'est-à-dire de 378 avant Jésus-Christ (*Voyage littéraire de deux bénédictins*, édition de 1717, *première partie*, p. 162. — Muratori, MCMXCVIII, 7, et MMCI, 1); celle d'*Eufronia*, si curieuse sous le rapport philologique, copiée par Edme Thomas (*Histoire de l'antique cité d'Autun*, édition de Voucoux, p. 84); enfin, deux autres épitaphes, l'une d'un lecteur nommé *Tigridius Castus*, l'autre d'un mort dont le nom est effacé, qui ne nous sont connues que par d'informes copies de Beaumesnil, retrouvées par M. Edm. Le Blant, dans un manuscrit de ce comédien archéologue, intitulé : *Antiquités et Monuments anciens du Bourbonnais*, 1781, 4°.

[2] *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XIX, p. 195.

Cette nouvelle eut un grand retentissement. Le R. P. Secchi s'étant procuré une copie imparfaite de l'inscription, publia un travail intéressant, mais malheureusement incomplet, et une restitution nécessairement peu exacte, puisqu'elle s'appuyait sur une base fautive; cette dissertation, insérée dans le *Giornale arcadico*, a été tirée à part sous le titre de *Epigramma greco-christiano de' primi secoli trovato non ha guari presso l'antica Augustoduno, oggi Autun, in Francia, supplito dove era d'uopo e commentato*. Rome, 1840. En même temps, D. Pitra, digne successeur des anciens bénédictins, fit paraître, sous le voile de l'anonyme, dans les tomes I, II et III de la troisième série des *Annales de Philosophie chrétienne*, un mémoire d'un grand intérêt et une restitution bien supérieure à toutes les autres, mais qui ne nous satisfait pas encore entièrement.

Presqu'à la même époque, à Berlin, M. Franz consacra à l'étude de l'inscription d'Autun un travail peu digne, nous devons le dire, du continuateur du *Corpus inscriptionum græcarum*, de l'auteur des *Elementa epigraphices Græcæ* [1]. Il est bien à regretter, en effet, qu'un esprit de controverse religieuse ait entraîné un savant aussi distingué à une restitution inexacte, que plus tard il fut obligé d'abandonner et qu'il proposait afin de diminuer l'importance de ce monument au point de vue théologique et dogmatique.

Peu de temps après, en Bavière, M. Windischmann insérait dans le recueil intitulé *Archiv für theologisches Literatur* [2], un article sur ce monument, et, l'année suivante, *Le Catholique* de Hollande publiait sur le même sujet un mémoire de M. Borret, avec des notes du savant conservateur du musée de Leyde, M. Leemans [3].

Enfin, D. Pitra, reprenant encore une fois l'étude de l'inscription d'Autun, dans le premier volume de son *Spicilegium Solesmense*, a publié une nouvelle restitution de ce texte précieux, et de plus des extraits de lettres de savants éminents d'Allemagne et d'Angleterre, contenant leurs opinions et le texte qu'ils adoptent; on y remarque une nouvelle lecture de Franz bien supérieure à la première et les versions adoptées par MM. Wordsworth et Dübner; à ces nouveaux textes sont joints ceux qu'avaient donnés précédemment le P. Secchi et MM. Windischmann, Borret et Leemans [4].

Cependant, malgré tant de travaux d'hommes d'un mérite éminent, il me semble qu'on n'a pas encore tout dit sur cette inscription, et qu'il y a encore bien des observations à faire, et plus d'une leçon à proposer pour l'intelligence et l'établissement de ce texte. Aussi, sans avoir la prétention de prononcer le dernier mot et de clore toute discussion à ce sujet, je

[1] *Christliches Denkmal von Autun von erklært Johannes Franz*, Berlin, 1841.

[2] Année 1842, p. 387-393.

[3] *Het marmeren opschrift von Autun*, dans *De Katholiek*, 1843, p. 325 et 1844, Maart., p. 165.

[4] De plus, mon savant ami, M. Edm. Le Blant, dans son travail manuscrit couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et intitulé : *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au* VIII^e *siècle*, a donné un commentaire intéressant de certaines parties de l'inscription.

viens aujourd'hui apporter mon faible contingent à l'étude de l'inscription d'Autun. J'espère que mes recherches ne seront pas inutiles aux savants qui voudront désormais s'occuper de ce monument.

II.

Je commence par donner la transcription de ce qu'on voit encore sur le marbre; j'y joins la restitution que je propose, en l'accompagnant de quelques commentaires.

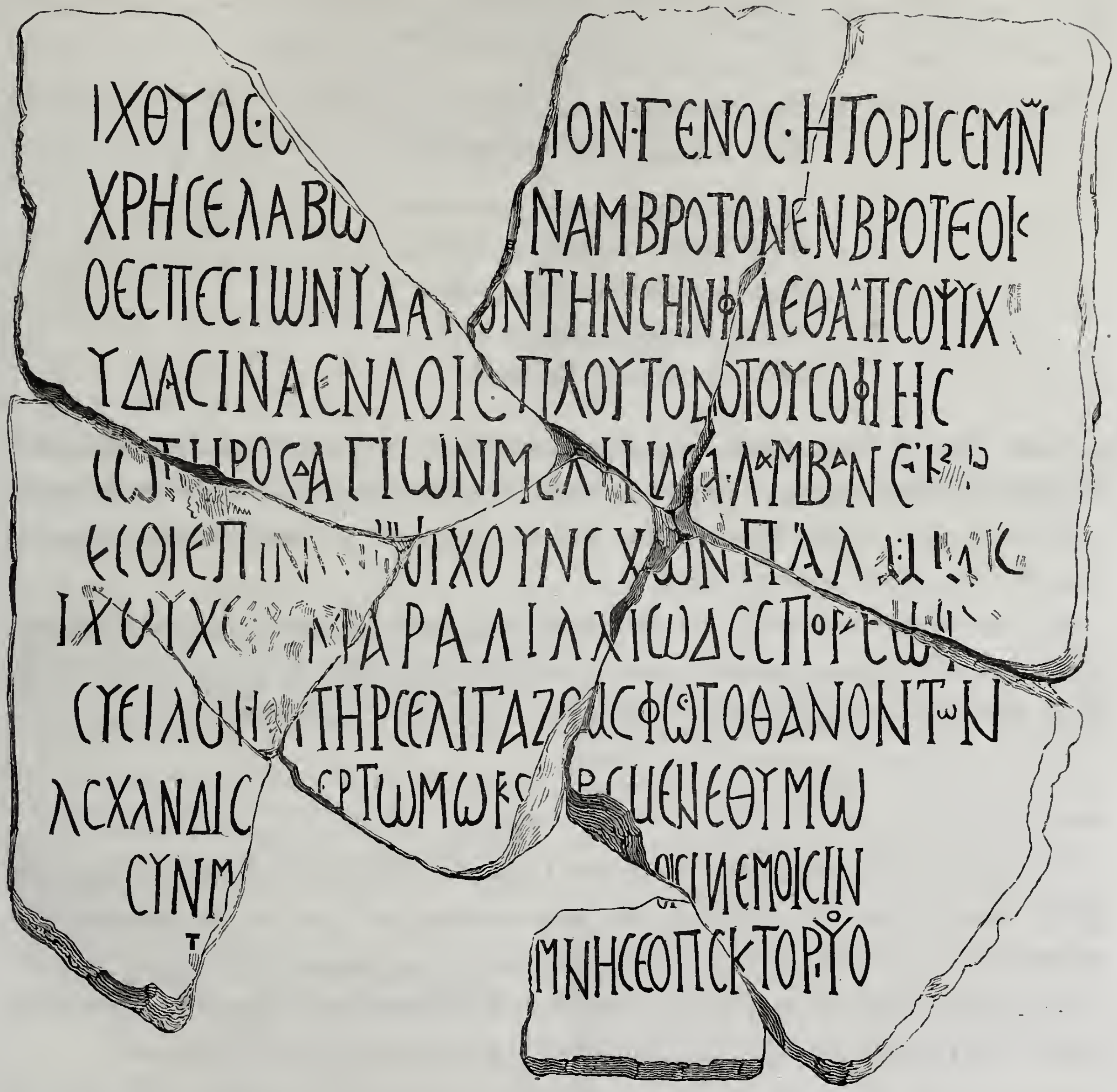

ΙΧΘΥΟCΟ. . . . . .ΙΟΝΓΕΝΟCΗΤΟΡΙCΕΜΝω

ΧΡΗCΕΛΑΒω . . . . ΝΑΜΒΡΟΤΟΝΕΝΒΡΟΤΕΟΙC

ΘΕCΠΕCΙωΝΥΔΑΤωΝΤΗΝCΗΝΦΙΛΕΘΑΛΠΕΟΨΥΧΗ.

ΥΔΑCΙΝΑΕΝΑΟΙCΠΛΟΥΤΟΔΟΤΟΥCΟΦΙΗC
CωΤΗΡΟCΔΑΓΙωΝΜΕΛΙΗΔΕΑΛΑΜΒΑΝΕΒΡ. . .
ΕCΘΙΕΠΙΝΕ. . . .ωΝΙΧΘΥΝΕΧωΝΠΑΛΑΜΑΙC
ΙΧΘΥΧ. . . . . ΜΑΡΑΛΙΛΑΙωΔΕCΠΟΤΑCωΤΕΡ
ΕΥΕΙΔΟΙ . . ΤΗΡCΕΛΙΤΑΖΟΜΕΦωCΤΟΘΑΝΟΝΤωΝ
ΑCΧΑΝΔΙΕ . . ΤΕΡΤωΜωΚ . . . ΡΙCΜΕΝΕΘΥΜω
CΥΝΜ. . . . . .ΟΙCΙΝΕΜΟΙCΙΝ
Ι. . . . . ΜΝΗCΕΟΠΕΚΤΟΡΙΟΥΟ

Ἰ χθύος ο[ὐρανίου θε]ῖον γένος, ἤτορι σεμνῷ
Χ ρῆσαι λαβὼ[ν ζω]ὴν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
Θ εσπεσίων ὑδάτ ων τὴν σὴν, φίλε, θάλπεο ψυχὴν,
Ὑ δασιν ἀενάοις πλουτοδότου Σοφίης:
Σ ωτῆρος δ'ἁγίων μελιηδέα λάμβανε βρ[ῶσιν]
Ἔσθιε, πῖνε,[λαβ]ὼν, Ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.

Ἰχθὺ, χ[άριζόν] μ'ἆρα, λιλαίω, δεσπότα σῶτερ.
Εὖ εὕδοι [μη]τὴρ σὲ λιτάζομαι, φῶς τὸ θανόντων.
Ἀσχανδεῖε [πά]τερ τῷμῷ χ[εχα]ρισμένε θυμῷ,
Σὺν μ[ητρὶ γλυκερῇ, σύν τ'οἰκεί]οισιν ἐμοῖσιν,
Ἰ[χθύος εἰρήνῃ σέο] μνήσεο Πεκτορίουο.

*O race divine de l'*Ἰχθὺς *céleste, reçois avec un cœur plein de respect la vie immortelle parmi les mortels. Rajeunis ton âme, ô mon ami, dans les eaux divines par les flots éternels de la Sagesse qui donne la vraie richesse. Reçois l'aliment délicieux du sauveur des saints;* PRENDS, MANGE ET BOIS, TU TIENS ΙΧΘΥΣ DANS TES MAINS.

Ἰχθὺς, *accorde-moi cette grâce, je la désire ardemment, maître et sauveur; que ma mère repose en paix, je t'en conjure, lumière des morts. Aschandéus, mon père, toi que je chéris, avec ma tendre mère et tous mes parents dans la paix d'*Ἰχθὺς, *souviens-toi de ton Pectorius.*

V. 1. Ἰχθύος.] Le mot Ἰχθὺς, qui commence le premier vers, joue un rôle assez important dans cette inscription et s'y retrouve assez fréquemment pour que j'en dise quelques mots. D'ailleurs, si la valeur du symbole du poisson sur les monuments chrétiens des premiers siècles est bien connue et ne peut pas faire l'objet d'un doute [1], on n'a pas encore parlé d'une manière un peu complète sur le rôle du mot Ἰχθὺς dans les inscriptions chrétiennes.

La valeur que les premiers fidèles attachaient au nom grec du poisson, Ἰχθὺς, nous est

[1] On peut voir sur le symbole du poisson une intéressante dissertation de Costadoni, dans le recueil de Calogera (t. XLI, p. 247.

expliquée par Optat [1] et surtout par saint Augustin [2] : *Græcorum quinque verborum quae sunt* Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ, *quod est latine : Jesus Christus Dei filius salvator, si primas literas jungas erit* ἸΧΘΥΣ, *id est* PISCIS, *in quo nomine mystice intelligitur Christus* [3].

Outre les pierres gravées sur lesquelles il se trouve assez fréquemment, le mot ἰχθὺς figure quelquefois sur les monuments épigraphiques. Nous le trouvons isolé, toutes les lettres séparées par des points, gravé dans une tessère sur un fragment conservé au collége romain :

I . X . Θ . Y . C. [4]

Une autre inscription de la même collection, que ses caractères paléographiques doivent faire remonter vers le III^e siècle, est extrêmement curieuse en ce que, quoique latine et portant la formule *Dis manibus*, signe ordinaire du paganisme, elle présente les mots grecs, ἰχθὺς ζώντων, l'Ἰχθὺς *des vivants*, avec deux poissons :

D couronne M
ΙΧΘΥCΖωΝΤωΝ
poisson . ancre . poisson.

LICINIAEAMIATIBE
NEMERENTIVIXIT [5]

Nous trouvons ce même nom gravé dans une place correspondante à celle qu'occupe d'ordinaire la figure du poisson, soit sur des inscriptions grecques [6], soit sur des inscriptions latines, comme celle-ci :

[1] *Advers. Parm.*, l. III. PISCIS *nomem secundum appellationem Graecam, in uno nomine per singulas literas turbam sanctorum nominum continet.* 'ΙΧΘΥΣ *enim latine est Jesus Christus Dei filius salvator.*

[2] *De civ. Dei.* XVIII, 23.

[3] Cette explication des cinq lettres du mot ἰχθὺς est prouvée par l'inscription d'une pierre gravée, donnée au musée du Vatican par M. de l'Escalopier. Sur cette pierre, le chrisme remplace le χ ordinaire du mot ἰχθὺς.

[4] Perret, *Catacombes de Rome,* t. V, pl. LII.

[5] Perret, t. V, pl. XLIV, n. 1.

[6] ΑΛΚΙΝΟωΝΔΥΟCΗΜΑΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥΤΕCΥΝΕΜωΝ
ΤΡΕΙCΔωΔΕΚΧΕΤΕΙCΠΙCΤΟΥCΓΕΝΕΤΗΠΡΟΕΠΕΝψΑ
ΙΧΘΥC
Γ

P. Lupi, *Epit. Sev. Mart.* p. 103.
Muratori, MDCCCXXXIV, 6.

Αλκινόων δύο σῆμα Ἀλεξάνδρού τε συναίμων.
Τρεῖς δωδεκαετεῖς πιστοὺς γενέτη προέπεμψα.
Ἰχθύς.

γ̀

Le Γ qui suit dans cette inscription le mot ΙΧΘΥC faisait supposer à Franz (*Christliches denkmal*, p. 36 et 37), que ce pourrait bien être *trois chrétiens* qui seraient ainsi désignés d'après un sens particulier du mot ἰχθὺς, dans lequel ce mot est employé par Tertullien (*De Baptism.*, 1. — *De Resurrect.*, 52) et Clément d'Alexandrie (Hymne à l'enfant Jésus, *Paedagog., sub fine*). Mais nous croyons qu'il faut bien plutôt reconnaître ici un numéro d'ordre du cimetière, comme ceux qu'ont déjà reconnu Arringhi (*Rom. sotterr.,* l. III, c, XXII, p. 495), et M. Amati (*Atti dell' Academ. rom. d'Archeolog.*, t. I, p. 83, not. 1. Pl. II, n° 21). Le plus souvent ces numéros sont en chiffres latins, cependant le P. Lupi (*Epit. Sev. Mart.*, p. 102) a publié une inscription sur laquelle nous voyons un Δ qui ne peut être que le chiffre 4 ;

ΕΝΕΙΡΗΝΗΚΟΙ ☧
ΜΗCΕΙCΜΟ
Δ
ΔΕCΤΟΥ

CAECILIVSMARITVSCAECILIAE
PLACIDINAECOIVGIOPTIME
MEMORIAECVMQVAVIXIANNISX
BENESENEVLLAQVERELLAIXΘVC[1]

Ou cette autre, publiée pour la première fois par Marini[2] :

IXΘYC
BONOETINNOCENTIFILIO
PASTORI❦QVXANIIII
MVDXXVIVITALIO
ETMARCELINAPARENT

Fabretti[3] a donné une autre inscription, également latine, le long de laquelle le mot ἰχθὺς est écrit κιονηδὸν, suivi d'un N qui, ainsi que le pensait cet auteur, doit être l'initiale de l'acclamation νίκα[4].

A ces exemples déjà connus, j'ajouterai un fragment d'inscription encore inédit, gravé sur une tuile à rebord découverte dernièrement dans le tombeau d'une jeune fille au cimetière de la Chapelle Saint-Eloi (Eure) :

IXΘ
BA

Cette inscription commençait par le mot ἰχθὺς, et après contenait probablement un nom propre commençant par *Ba*, comme *Balba*, *Basilia*, *Barbara*.

Ibid. θεῖον γένος.] Saint Jérôme dit de Bonosus *sese gerens quasi filius* ἰχθύος[5]. Cette expression, ainsi que celle de notre inscription, a sa source dans les paroles du psaume LXXXI (v. 6), paroles appliquées aux chrétiens par le Sauveur[6] : *Dii estis et filii excelsi omnes.*

V. 3 et 4.] La répétition du même mot deux fois dans le distique à deux cas différents

[1] Maffei, *Mus. Veron.*, CCLXI, 7.
Muratori, MDCCL, 10.
P. Lupi, *Ep. Sev. Mart.*, p. 145.
Perret, t. V, pl. XXX.
Caecilius maritus Caeciliae Placidinae conjugi optimae memoriae, cum qua vixi annis X, bene, sine ulla querela. Ἰχθύς.

[2] *Mon. degl. arv.*, p. 255.
Ἰχθύς. *Bono et innocenti filio Pastori, qui vixit annos IV, menses V, dies XXVI, Vitalio et Marcellina parentes.*

[3] IV, 485, p. 329.

[4] I POSTVMIVSEVTHERIONFIDELIQVIGRATIASANCTACONSECVTVS
X PRIDIENATALISVOSEROTINAHORAREDDITDEBITVMVITAESVAEQVIVIXIT
Θ ANNISSEXETDEPOSITVSVIDVSIVLIASDIEIOVISQVOETNATVSESTCVIVS
Y ANIMACVMSANCTOSINPACEFILIOBENEMERENTIPOSTVMIIFELICISSIMVS
CN ETEVTHENIAFESTAAVIAIPSIVS.

Postumius Eutherion fidelis, qui, gratia sancta consecutus, pridie natali suo serotina hora reddit debitum vitae suae; qui vixit annis sex et depositus V idus Julias, die Jovis, quo et natus est; cujus anima cum sanctos (sic) *in pace. Filio benemerenti Postumii Felicissimus et Euthenia Festa avia ipsius.*

[5] *Epist. ad Chrom.*

[6] Joh. X, 34. — Cf. *Act. Apost.*, XVII, 28.

avec un seul verbe a amené la plupart des interprètes de ce monument à rattacher θεσπεσίων ὑδάτων au distique précédent. Pour nous, nous n'avons pas même besoin de recourir à ces irrégularités de construction qu'on a [1] si bien fait remarquer dans des auteurs de la meilleure grécité. Nous ne trouvons ici qu'un jeu parfaitement dans le goût des Grecs sur les mots ὑδάτων et ὕδασιν, et une phrase assez simple.

V. 3. θάλπεο.] « Θάλπεο ψυχήν, dit D. Pitra, forme un hexamètre spondaïque. Le poëte, par « synizèse, ne compte que deux syllabes dans θάλπεο, comme *Iliade*, I, 1, Πηληϊάδεω Ἀχιλλῆος. — « I, 18, Ὑμῖν μὲν Θεοὶ δοῖεν ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες. — Odyss., XI, 568, χρύσεον σκῆπτρον ἔχοντα. C'est « ainsi que Θεὸς dans les poëtes attiques [2] est toujours d'une seule syllabe. — Quant au sens « de θάλπεσθαι, rien n'est plus commun que de le trouver pris au figuré et signifiant *vivifier*, « *féconder*, *rajeunir* ; θάλπω *quasi* θάλλειν ποιῶ, *florere facio*, dit Schrevelius. Et, pour ne citer « qu'un exemple, saint Denys l'Aréopagite a dit en parlant de la providence [3] : Ἐξ αὐτῆς « ζωοῦται καὶ περιθάλπεται τὰ ζῶα πάντα καὶ φύλλα. »

V. 4. ἀενάοις.] « Ἀενάοις peut très-bien commencer par un dactyle, dit encore le savant « bénédictin que nous venons de citer, Hésiode, Ἔργ., v. 593 : Κρήνης τ' ἀενάου καὶ ἀπορρύτου, ἥτ « ἀθόλωτος. Ce mot rappelle le λόγος ἀενάος de l'*Hymne à l'enfant Jésus*, par Clément d'Alexandrie, « et une inscription des premiers siècles, également grecque, chrétienne et métrique, trouvée « à Saint-Clément de Rome et où le baptême est décrit par l'expression λούτροις ἀενάοις [4]. »

V. 6. Ἔσθιε, πῖνε λαβών.] Sur le monument, il n'y a place que pour deux lettres au commencement du mot qui termine le premier hémistiche et qui ne peut être qu'un participe; aussi nous croyons devoir adopter le πῖνε λαβών proposé dans le premier travail de D. Pitra et adopté par Franz dans sa seconde lecture. Ces mots ne tiennent pas plus de place que les premiers, le Λ et le Β devant seuls être comptés, car l'Α était probablement en beaucoup plus petit caractère, comme dans Λάμβανε (v. 5) et δεσπότα (v. 7). Ils sont d'ailleurs consacrés par les paroles sacramentelles de la Cène : Λαβὼν ὁ Ἰησοῦς τὸν ἄρτον ....εἶπε· Λάβετε, φάγετε τοῦτό ἐστι τὸ σῶμά μου. — Καὶ λαβὼν τὸ ποτήριον... ἔδωκεν αὐτοῖς λέγων· Πίετε ἐξ αὐτοῦ πάντες......τοῦτο γάρ ἐστι τὸ αἷμά μου [5].

V. 7. Ἰχθύ, χάριζόν μ' ἄρα.] Ἴχορι χαίροι γαῖα. Pierquin de Gembloux. — Ἰχῶ χεύοι γαῖα. Franz (1re leçon). — Ἰχθύϊ χηρεῖα γαλιλαίῳ. P. Secchi. — Ἰχθὺς, ἰχθύϊ γὰρ γαλιλαίῳ. Windischmann et Franz (2e leçon). — Ἰχθύϊ (χρειῶ γάρ) Γαλιλαίῳ. Dübner. — Ἰχθὺς χεύοιτ' ἄρα. D. Pitra (1re leçon). — Ἰχθὺς χαῖρέ μοι, ἄρα. Wordsworth. — Ἰχθύϊ χεύοιτ' ἀρά [6]. Borret, Leemans et D. Pitra (2e leçon).

Nous n'avons pas la prétention de donner notre restitution comme certaine pour une

[1] D. Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. I, p. 558.

[2] Cf. Euripid. *Orest.* 393 *et passim.*

[3] *De div. Nom.*, c. VI, § 3.

[4] *Iscrizioni del Marini* dans la *Collezione Vaticana* du cardinal Maï, p. 180, n° 4.

[5] Matth., c. XXVI, v. 26, 27, 28.

[6] Je ne m'arrête pas à faire remarquer ce qu'aurait d'insolite ce sens de prière donné à ἀρά, synonyme du latin *devotio*, qui n'a jamais que le sens d'imprécation, de malédiction.

lacune aussi considérable, mais elle nous semble, de toutes celles qu'on a proposées, la plus vraisemblable. D'ailleurs, nous croyons reconnaître les traces d'un N à la place de l'avant-dernière lettre de la lacune entre ΙΧΘΥΧ et ΑΡΑ, et la haste qui subsiste avant ce dernier mot paraît avoir appartenu à une lettre telle que M.

V. 8. Εὖ εὕδοι μητήρ.] Σῦθι ἀοσσητήρ. Dübner. — Σῦθι μοι ἡγητήρ. D. Pitra (2[e] leçon). — Σὺ εἶ κοιμητήρ. Franz (1[re] leçon)[1]. — Σὺ εἶ δειπνητήρ. Windischmann. — Σοῦ ἔλθ' ἡγητήρ. Wordsworth[2]. — Εὖ εἰδεῖν μητήρ. P. Secchi et D. Pitra (1[re] leçon).

Le marbre portant clairement ΕΥΕΙΔΟΙ..ΤΗΡ, condamne toutes ces lectures et ne nous permet de lire que Εὖ εἴδοι ..τηρ σε. En lisant ainsi on trouverait l'expression d'un dogme de la religion catholique, celui de la vision béatifique des élus dans le ciel. Cependant le premier I d'ΕΙΔΟΙ n'est pas bien certain et il pourrait bien y avoir là un Υ, comme le pensait mon illustre maître, M. Hase; nous trouverions ainsi dans ce passage un analogue du BENE QUIESCAT des inscriptions latines, εὖ εὕδοι μητήρ, qui nous satisferait plus qu'εὖ εἴδοι.

Ibid. φῶς τὸ θανόντων.] On nous permettra de comparer avec l'expression φῶς τὸ θανόντων, le passage suivant de saint Irénée[3] : « Le Verbe a toute puissance sur les lieux inférieurs, car « il a été fait le premier né d'entre les morts ; aussi tout ce qui existe le reconnaît pour « roi ; la lumière divine du Père se réfléchit dans l'humanité du Christ, et de sa chair res-« plendissante rayonne jusqu'à nous, communique à l'homme l'incorruptibilité et l'investit de « toutes parts de la splendeur paternelle. »

V. 9.] Ἀσχανδῖε est ici pour Ἀσχανδεῖε, par une faute due à la prononciation, analogue au χρῆσε pour χρῆσαι et λιτάζομε pour λιτάζομαι que nous trouvons dans cette même inscription :

Ἀσχανδεῖε πάτερ τὠμῷ κεχαρισμένε θυμῷ,

est emprunté en grande partie à Homère[4],

Τυδείδη Διόμηδες ἐμῷ κεχαρισμένε θυμῷ.

Les auteurs des épitaphes chrétiennes des premiers siècles ne se faisaient aucun scrupule d'emprunter des vers aux poëtes du paganisme. Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Perret[5] une inscription métrique des catacombes qui se termine par un vers de Virgile[6] :

HIC IACET INFELIX PROPRIO CICERCVLA NOMEN
INNOCENS QVI VIX SEMPER IN PACE QVIESCAT
QVI CVM BIS BINOS NATVRA VT CONPLIRET ANNOS
ABSTVLIT ATRA DIES ET FVNERE MERSIT ACERBO.

[1] Pour lire ici κοιμητήρ, Franz était obligé de supposer une faute grossière du *quadratarius*, qui aurait mis un Δ pour un K, ΔΟΙΜΗΤΗΡ pour ΚΟΙΜΗΤΗΡ.

[2] M. Wordsworth, à la fin du vers précédent, met à la place du mot σῶτερ, qui est parfaitement clair sur le marbre, σῶμα qu'il lie avec le σοῦ, par lequel il commence celui-ci.

[3] IV, 20, 2.

[4] *Iliad.*, V, 326.

[5] T. V, pl. XXVII.

[6] *Æneid.*, VI, 429, XI, 28.

V. 10.] CYNM. . . . . . . .OICINEMOICIN

Avec aussi peu de lettres, il est bien difficile et même presque impossible d'appuyer ses conjectures par des preuves convaincantes, et on serait disposé à abandonner la partie plutôt qu'à s'avancer hardiment, comme nous l'avons fait jusqu'ici dans nos restitutions.

Cependant, nous devons dire qu'il nous semble évident, d'après la mention de la mère comme morte au vers 8, que nous avons ici un tombeau collectif de la famille d'Aschandéus, élevé par Pectorius. Et, en effet, parmi les épitaphes collectives de toute une famille, si communes chez les païens et chez les chrétiens, nous en trouvons quelquefois qui ne portent que le nom du personnage principal, se bornant à mentionner vaguement le nombre des autres.

Telle est, pour ne prendre mes exemples que chez les chrétiens, cette inscription de Sicile, que nous citerons encore une fois plus loin [1], et où on lit à la dernière ligne :

HIC REQVIESCIT IN PACE EVPHIMIA ET IOH VIR EIVS ET CAETERI FILII EORVM.

Telle est cette autre publiée par le P. Lupi [2] :

IVLIANEQVEVIXITXXXII
DORMETINPACECVFILIAS
SVASDVASVNAANOROII
ETVAANOROVIIETMESE
VNV
ETDIESVII
INPACE
TERTIVSNONASNOVENBRE.

C'est une inscription du même genre qu'a donnée Passionei [3] et où il est dit d'une femme :

FILIOS AVTEM | PROCREAVIT VII EX QVIBVS SECV | ABET AD DOMINVM IIII.

Cette classe d'inscription une fois connue, il nous est impossible de ne pas y rattacher le marbre d'Autun, et alors nous adoptons la restitution de D. Pitra :

Σὺν μητρὶ γλυκερῇ, σὺν τ' οἰκείοισιν ἐμοῖσιν,

Pour la fin du vers, on pourrait aussi accepter καὶ [ἀδελφειοῖσιν ἐμοῖσιν, proposé par Franz dans le *Spicilège*.

[1] Muratori, MDCCCLXV, 1.
Hic requiescit in pace Euphimia et Johannes vir ejus et caeteri filii eorum.

[2] *Ep. sev. Mart.*, p. 145.
Julianae quae vixit [*annos*] *XXXII. Dormit in pace cum filias suas duas* (sic), *una annorum II, et una annorum VII et mensis unius et dies* (sic) *VII. In pace. Tertius nonas novembris.*

[3] VIII, 19.

V. 11.] Pour la première partie de ce vers, le champ reste libre aux conjectures; un fragment de haste qui peut appartenir à un I ou à un H, voilà tout ce qui existe encore.

Les deux derniers mots bien conservés ΜΝΗϹΕΟ ΠΕΚΤΟΡΙΟΥΟ, le dernier Ο étant parfaitement clair, tout en nous fournissant la forme insolite Πεκτορίουο pour Πεκτορίοιο, nous montrent positivement qu'il y avait là un hexamètre et que nous devons repousser toutes les restitutions tendant à trouver ici le pentamètre d'un distique formé par les vers 10 et 11.

Telle est celle de Franz dans son *Christliches Denkmal von Autun*, suivie par MM. Windischmann, Borret et Leemans, celle de Wordsworth, celle de Franz dans le *Spicilège* et celle de D. Pitra dans le même ouvrage.

C'est cependant cette dernière lecture,

Ἰχθύος εἰρήνῃ μνήσεο Πεκτορίου,

qui, de toutes celles qu'on a proposées, nous paraît se rapprocher le plus de la vérité; en effet, il est plus que probable que le nom d'Ἰχθὺς qui se retrouve si souvent dans l'inscription doit avoir sa place à la fin comme au commencement; et, ce point admis, Ἰχθύος εἰρήνῃ est ce qui convient le mieux par son rapport avec la formule IN PACE, IN PACE DEI, IN PACE ☧, EN EIPHNH, si fréquente sur les tombeaux chrétiens. Aussi nous proposons de lire, en ajoutant après εἰρήνῃ le pyrrhique σέο, l'hexamètre suivant dont le sens se lie parfaitement avec celui du reste de l'inscription et particulièrement des vers précédents,

Ἰχθύος εἰρήνῃ σέο μνήσεο Πεκτορίουο,

Dans la paix d'Ἰχθὺς souviens-toi de ton fils Pectorius.

Cette invocation au père mort pour le prier de se souvenir dans le ciel de son fils resté vivant sur la terre, ΜΝΗϹΕΟ ΠΕΚΤΟΡΙΟΥΟ, range le marbre d'Autun dans une classe toute particulière d'inscriptions chrétiennes qui a déjà été signalée par Marini, dans une note de son admirable ouvrage sur les monuments des Frères Arvales [1]. Nous croyons malgré cela devoir, à cause de leur intérêt, rappeler les expressions des différents *tituli* que Marini a signalés:

1

VIBAS IN DEO ET ROGA [2].

2

ORA PRO PARENTIBVS TVIS [3].

3

PETE PRO PARENTES TVOS [4].

[1] *Monumenti degli arvali*, t. I, p. 295, note 12.
[2] Boldetti, p. 418.
[3] Muratori, MDCCCXXXIII, 6. *In cœmeterio Callisti.*
[4] *Mus. Veron.*, CCLXIV, 13.

4

PETE PRO FIL[IIS TVIS][1].

5

PETE PRO CELSINIANV COIVGEM[2].

6

PETAS PRO SORORE TVA[3].

7

PETAT PRO NOBIS[4].

8

PETE PRO NOS VT SALVI SIMVS[5].

9

TV PETE PRO EOS[6].

10

PETE ET ROGA PRO FRATRES ET SODALES TVOS[7].

11

PRO HVNC VNVM ORAS SVBOLEN QVEM SVPERSTITEM RE[LI]QVISTI[8].

12

IN ORATIONIS TVIS ROGES PRO NOBIS[9].

13.

SALTEM QVOD SVPEREST ORO SCIO NAMQVE [BEATAM]
FVNDE PRECES SVBOLVM AC VOTIS VTERE NOSTRI[S]
VT LONGVM VITAE LICEAT TRANSDVCERE TEMPVS[10].

[1] Odericus, *Syllog. Inscr.*, p. 262.

[2] Oderic., *Syllog.*, p. 263.
Muratori, MCCCLXXXVI, 8.
Ces deux savants auteurs ont donné d'une manière assez peu exacte cette curieuse inscription du cimetière de Saint-Thrason. M. Le Blant nous a communiqué la copie suivante, prise par lui-même sur l'original :

AVRELIVSAGAPETVSETAVRELIA
FELICISSIMAALVMNEFELICITATI
DIGNISSIMAEQVEVIC5IT
ANNISXXXETVI
ETPETEPROCELSINIANVCOIVGEM.

Cf. Perret, t. V, pl. XXVII.

[3] Marangoni, *Cose Gent.* p. 159 et 456.
Perret, t. V, pl. LXX, n. 5.

[4] Oderic., *Syllog.*, p. 343.

[5] Marangoni, *De cœmet. SS. Saturn et Thras.*, p. 90.
Muratori, MCMXLV, 8.

[6] Oderic., *Syllog.*, p. 344.
Fabretti, 551, n° 30.

[7] Buonarotti, *Vetri antichi*, p. 167.

SABBATIDVLCIS
ANIMAPETEETRO
GAPROFRATRESET
SODALESTVOS.

C'est évidemment la même inscription que Boldetti (p. 490) publie d'une manière toute différente et probablement moins exacte :

SABBATI DVLCIS ANIMA ROGA ET PETE

[8] Marini, *Iscr. Albane*, p. 189.
Perret, t. V, pl. LXXIII.

[9] *Iscr. Alb.* p. 37.
Mon. degl. arv., p. 362.
Perret, t. V, pl. XX.

[10] Marini, *Mon. degl. Arv.*, t. I, p. 266.
Une inscription aujourd'hui détruite de Narbonne, considérée ordinairement comme païenne, me semble contenir une formule tout à fait analogue. D. Martin (*Religion des Gaules*, t. II, p. 263) en a donné la copie suivante, repro-

On trouve encore dans Cardinali [1] une inscription grecque où on lit : ΕΥΧΟΥ ΥΠΕΡ ΥΜωΝ, et dans Perret [2] une autre qui porte les mots : ΜΝΗCΚΕCΘΕ | ΔΕ ΚΑΙ ΗΜωΝ ΕΝ ΤΑΙ | C ΑΓΙΑΙC ΥΜωΝ ΠΡΕΥΧΑC | ΚΑΙ ΤΟΥ ΓΛΥψΑΤΟC ΚΑΙ ΓΡΑψΑΝ | ΤΟC.

C'est dans la confiance que les premiers chrétiens avaient dans le salut de leurs frères et de leurs parents, qu'ils ont puisé les belles et simples inscriptions, laissant aux païens les formules emphatiques et banales, « qui, fait remarquer M. Le Blant, témoignent souvent moins « de la douleur des survivants que de l'adoption d'un même formulaire par les *quadratarii* « de diverses contrées [3]. » Aussi l'auteur de l'épitaphe de Gentianus Fidelis, que nous venons de citer sous le n° 12, dit-il hardiment, *scimus te in Christo.*

Nous lisons aussi dans une autre inscription :

ATTICE SPIRITVS TVS
IN BONV ORA PROPAREN
TIBVS TVIS [4].

L'épitaphe d'Antonia Severa, que nous avons citée sous le n° 13, présente une restitution certaine de Marini les mots : SCIO NAMQVE [BEATAM].

Eusèbe [5] atteste cette croyance des chrétiens aux prières des morts pour les vivants. Saint Augustin, dans son trente-quatrième traité sur l'Évangile de saint Jean, parle de la même façon : *Ideo ad ipsam mensam non sic commemoramus* (*martyres*), *quemadmodum alios qui in pace requiescunt, ut etiam pro eis oremus, sed magis ut ipsi pro nobis.* Philon Carpasius dit aussi [6] : *Incessabiliter instat saepe rogans atque conjurans animas sanctorum, ut pro nobis ejus filiis intercedant.*

duite par Gruter (693, 1), Muratori (MCCXXXII, 2), Fletwood (246, 3) et Orelli (1755) :

LAGGE FILI
BENE QVIESCAS
MATER TVA ROGAT
TE VT ME AD TE
RECIPIAS VALE
P Q X X.

Les lettres P Q X V, *pedes quadratos* XV, seraient un indice presque certain de paganisme. Mais M. Mérimée (*Voyage dans le Midi de la France*, p. 292) a publié une copie de cette inscription qui semble plus exacte et ne présente pas ces lettres :

LAGGE FILI
BENE QVIESCAS
MATER TVA ROGATTE
VT ME AD TE ACCIPIAS
VALE.

Il me paraît difficile de considérer comme païenne la formule MATER TVA ROGAT TE VT ME AD TE ACCIPIAS, et de ne pas la rapprocher de toutes celles que nous avons citées.

[1] *Iscr. Velit.*, p. 214.

[2] Perret, t. V, pl. XLVI.

[3] A Bénévent et à Rome, on trouve deux inscriptions calquées l'une sur l'autre, et portant un caractère d'exagération inconnu aux chrétiens:

PARENTES INFELICISSIMI AMISSIONE
EIVS PERPETVIS TENEBRIS ET
QVOTIDIANA MISERABILI VLVLATIONE
DAMNATI

Fletwood, 252, 4. *Beneventi.*

PARENTES INFELICISS AMISSIONE EIVS
PERPET TENEB ET QVOTIDIANA
MISERABILI VLVLATIONE DAMNATI.

Fletwood, 254, 2. *Romæ.*

[4] Muratori, MDCCCXXXIII, 6.

[5] *Hist. eccl.*, VI, 5.

[6] Foggini. p. 88.

III.

On doit remarquer dans l'inscription d'Autun deux parties très-distinctes. La première, composée des six premiers vers, est écrite dans le mètre élégiaque, avec le mot IXΘΥC en acrostiche, et comme conclusion le vers sacramentel :

Εσθιε, πῖνε λαϐὼν, Ἰχθὺν ἔχων παλάμαις [1].

La seconde comprend cinq vers hexamètres. Le sens aussi bien que le mètre change entre ces deux parties, car la première se rapporte tout entière à l'Eucharistie et la seconde contient l'épitaphe collective de la famille d'Aschandéus. Enfin la première est fort élégante, et conçue dans une langue très-pure, tandis que la seconde contient des fautes de langue telles que λιλαίω pour λιλαίομαι, Πεκτορίουο pour Πεκτορίοιο, et des formes d'une basse grécité, comme μνήσεο pour μνῆσθι, et porte l'empreinte d'une main moins familiarisée avec la langue grecque [2].

De cela il résulte, ce me semble, que celui qui a composé l'inscription tumulaire d'Aschandéus a cité en tête de cette épitaphe, comme profession de foi contre les païens et les gnostiques, un petit poëme dogmatique renfermant l'expression des vérités les plus augustes du Christianisme et composé par un auteur plus habile, soit contemporain, soit plutôt antérieur.

Que les chrétiens aient plus d'une fois rendu témoignage de leurs croyances sur leurs tombeaux par des inscriptions telles que ΠΙCΤΟC ΕΚ ΠΙCΤωΝ [3], FEDE CVSTITVTVS [4], CREDO RESVSC... [5], ou IN CHRISTVM CREDENS [6], c'est là un fait déjà fort intéressant pour la défense de mon opinion ; mais il est bien plus curieux de voir toute une classe d'inscriptions, particulièrement du royaume de Naples, sur lesquelles mon attention a été appelée par mon savant ami, M. Ed. Le Blant, et qui portent comme profession de foi, soit au commencement, soit à la fin, les fameux versets de Job [7] : *Scio enim quod redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum : — et rursus circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum,* de même qu'ici sont placés en tête les trois distiques contenant l'expression du dogme. Je crois devoir donner le texte de ces inscriptions, car personne n'a signalé jusqu'ici cette formule intéressante; je commencerai par celles qui portent le verset en tête :

[1] On ne doit donc pas, d'après cela, se préoccuper de trouver une fin à l'acrostiche des premiers vers, comme l'ont fait D. Pitra, Franz et M. Dübner.

[2] Cette distinction entre les deux parties de l'inscription d'Autun a été faite pour la première fois par mon père dans le Mémoire encore inédit auquel nous allons tout à l'heure emprunter quelques pages.

[3] Muratori, MCMLXIV, 6.

[4] *Mus. Ver.*, p. 359.

[5] Muratori, MDCCCLVII.

[6] *Id.* MM., 1.

[7] XIX, 26.

1

CREDO QVIA REDEMPTOR MEVS BIBIT ET IN NOBISSIMO DIE
DE TERRA SVSCITABIT ME ET IN CARNE MEA VIDEBO DOMI
NVM MEVM EGO BASILIVS FILIVS SALIBVDI E GREGORIA
CONIVGE VIVVS DVM IREM IN MANDATVM IPSORVM
MALVS HOMO APPREHENDIT ET PORTABIT ME IN
RIBVM ET OCCISIT ME MORTEM CRVDELEM INFAN
TIAE MEAE ANNORVM DVODECIM IND XIV MENSIS
MAGI DIE XXVI[1].

2

CREDO QVIA REDENTOR MEVS VIBIT ET IN NOBISSIMO DIE DE TERRA
SUSCITABIT ME ET IN CARNE MEA VIDEBO DEVM MEVM
HIC REQVIESCIT IN PACE EVPHIMIA ET IOH VIR EIVS ET CAETERI FILII EORVM

3

CREDO QVIA REDEMTOR MS VI
VIT ET IN NOVISSIMO DIE SVSCITA
VIT ME HIC REQVIESCIT IN PA
CE VENERIV PRB QVI VIXI
ANN QVADRAGINTA DVO
DEPOSIT EST DIE XI M FEB
IND VIII QHT.M VIOL HABE
AT ANATHEMA AD CCCXVIII
PAT PVERB DN SERGIV B EPC
PORT CIVD℞ AD DN N IHV XP[3].

Je ne connais qu'une seule inscription terminée par ce verset :

IN SOMNO PACIS LAVRENT SEV QVI VIXIT ANN LX DEP SVB DIE
XXVI MENS MARTII IND V ET IOHANNA CONIVX IVS QVAE VIX PL
M AN LXXV DEP SVB D.... M.... IND.... CREDIMVS
QVIA REDEMPTOR NOSTER VIVIT ET IN NOBISS.... DE TERRA
SVSCIT...... ET IN CARNE NOSTRA DOMINVM NOSTRVM REDEMPTOR[4].

[1] Muratori, MDCCCXLI, 5.

Credo quia redemptor meus vivit et in novissimo die de terra suscitabit me, et in carne mea videbo Dominum meum. Ego Basilius filius Salibudi e Gregoria conjuge, vivus dum irem in mandatum ipsorum, malus homo apprehendit et portavit me in rivum et occisit me, mortem crudelem infantiae meae. Annorum duodecim. Indictione XIV, mensis Maji die XXVI.

[2] Muratori, MDCCCLXV, 1. — Nous avons déjà cité la dernière ligne de cette inscription, p. 123.

[3] Muratori, MCMLV, 1.

Les dernières lignes de l'épitaphe du prêtre Venerius sont fort difficiles à lire ; on y distingue cependant très-clairement une formule comminatoire qui se retrouve sur quelques inscriptions de la même époque, et dans laquelle on menace de l'anathème des Pères du concile de Nicée les violateurs de sépultures : Q*ui* H*unc* T*umulu*M VIOL*abit* HABEAT ANATHEMA AD CCCXVIII PAT*res*.

[4] Muratori, MDCCIC, 1.

In somno pacis Laurentius Severus qui vixit annos LX, depositus sub die XXVI mensis Martii inductione V, et Johanna conjux ejus quae vixit plus minus annos LXXV, deposita sub die... mensis... indictione... Credimus quia redemptor noster vivit, et in novissimo die de terra suscitabit [*nos*], *et in carne nostra dominum nostrum redemptorem* [*videmus*].

IV.

Le choix fait pour graver sur une pierre tumulaire d'une profession de foi chrétienne entièrement relative à l'Eucharistie et au Baptême dans le sens le plus étendu de ce mot, mérite toute notre attention. Souvenons-nous que l'Église a toujours rapproché le dogme eucharistique des espérances chrétiennes et de la croyance à la vie éternelle, et qu'elle a toujours regardé cet auguste sacrement comme le gage de l'immortalité bienheureuse. Cette croyance que l'Évangile nous enseigne par les propres paroles de Jésus-Christ[1] a été admirablement exprimée par saint Irénée dans le passage suivant : « Pour nous, notre doctrine « est en harmonie avec l'Eucharistie et l'Eucharistie confirme notre doctrine; car, en offrant « à Dieu ses propres dons, nous proclamons une communion, une intime union, et nous « confessons la résurrection de la chair et de l'esprit. Et de même que le pain terrestre, en « recevant l'invocation de Dieu, n'est plus un pain commun, mais l'Eucharistie..... de même « nos corps, en recevant l'Eucharistie, ne sont plus corruptibles et possèdent l'espérance de « la résurrection[2]. »

Après ce passage, je n'aurais rien à ajouter, cependant je ne peux résister à mettre en regard de l'inscription d'Autun un des plus curieux monuments des Catacombes. Je veux parler du tombeau de Vincentius et de Vibia au cimetière de Saint-Prétextat[3], tombeau dont il a déjà été question dans les *Mélanges d'Archéologie*. Ce sépulcre bizarre a donné lieu à diverses interprétations, et tout dernièrement encore le R. P. Garrucci a tenté de démontrer le paganisme des peintures qui le décorent. Avant la publication du travail du R. P. Garrucci mon père avait écrit un Mémoire dans le sens contraire, tendant à démontrer le christianisme des mêmes peintures. Ce Mémoire, lu à la Société des Antiquaires de France et à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, est jusqu'ici resté inédit. J'y avais emprunté la partie relative à la composition centrale de l'arcosolium de Vincentius et de Vibia. Aujourd'hui qu'il s'est agi de publier mon *Mémoire sur l'inscription d'Autun*, mon père m'a encouragé à faire encore usage de son travail, et pour m'y autoriser et me soutenir du poids de son opinion, il a bien voulu adresser au R. P. Martin la lettre qu'on lira à la suite de ce Mémoire. Cela suffit pour justifier l'emploi que je fais des peintures du cimetière de Saint-Prétextat; je laisse maintenant la parole à mon père et j'emprunte à sa dissertation les pages suivantes :

[1] *Hic est panis de cœlo descendens : ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur*. Joh., VI, 50.

[2] IV, 34. — La formule PIE ZESES, πίε ζήσεις, ou PIETE ZESETE, πίετε ζήσετε, si commune sur les verres chrétiens des Catacombes, et dont j'ai découvert un fragment indubitable ZES, sur un tesson de poterie dans le baptistère chrétien de la Chapelle-Saint-Éloi (Cf. Ch. Lenormant, *Découverte d'un cimetière mérovingien*, p. 12), est inspirée par les mêmes idées.

[3] Perret, t. I, pl. LXX.

« J'arrive à la partie capitale de la composition, à ce banquet des bienheureux qui n'est « pas, comme l'ont pensé les précédents interprètes, une agape des premiers chrétiens, mais « ce *festin nuptial de l'Agneau,* dont il est dit dans l'Apocalypse[1] : *Beati qui ad coenam nuptiarum* « *Agni vocati sunt*[2]. Dans l'hymne de la fête de Saint-Étienne qui appartient aux plus an« ciennes parties du Bréviaire romain, la béatitude céleste a été désignée par la fête « nuptiale de l'Agneau :

Servire mensis pauperum
Id muneris quondam tui :
Conviva nunc dignus Deo
Mensis supernis adsides.

Tu nuptiali splendidus
Tui cruoris purpura,
Ad immolati transvolas
Admissus Agni nuptias.

« On les voit couchés autour de la table disposée en demi-cercle, désignés par l'inscription « IVDICIO IVDICATI[3]. La première figure, en commençant par la gauche, est celle d'une « femme couronnée de fleurs comme le bon ange de Vibia. L'homme barbu qui vient ensuite « porte, outre la couronne de fleurs, un riche vêtement (la robe nuptiale de la parabole[4]), « un collier ou une guirlande; dans sa main droite élevée est une grappe de raisin. C'est « l'*architriclin* des noces de Cana, ou plutôt c'est le divin Époux dont on célèbre les noces. « Vibia, VIBIA, qui paraît ensuite, a le costume des femmes chrétiennes sur les plus an« ciennes peintures des Catacombes; elle est l'épouse de l'Agneau, ce qui paraît indiquer une « vierge. On a cru discerner des marques de désespoir dans le geste des deux personnages, « un jeune homme et une femme, qui viennent après Vibia; mais le deuil est nécessaire« ment exclu du séjour de la béatitude. La femme pose évidemment une couronne sur sa « tête; le mouvement du jeune homme, qui porte la main à ses cheveux, doit s'expliquer de « la même manière. A l'extrémité de la table est un autre jeune homme qui étend la main « vers un plat qu'on a posé devant lui.

« C'est maintenant l'objet que ce plat supporte qui doit fixer notre attention. A gauche « est un autre plat au milieu duquel est un *pain*. A droite, on voit une *amphore* posée sur son « trépied. L'idée que révèle l'amphore se complète par la grappe de raisin qu'on a pu re« marquer dans la main de l'époux. Le pain et le vin indiquent évidemment les espèces de « l'Eucharistie, et le *poisson* dessiné sur la *paropsis* intermédiaire, ce symbole mystique de

[1] XIX, 9.

[2] Cf. aussi le Ps. XLI, 5. *In voce exultationis et confessionis : sonus epulantis.*

[3] Cf. Matt., VII, 2. *In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini.*

[4] Matt., XXII, 11.

« Jésus-Christ, le sauveur des hommes, achève de déterminer l'intention de la scène que « nous avons sous les yeux.

« Au-devant de la table eucharistique, sont trois personnages imberbes. Le premier, en com- « mençant vers la gauche, étend les bras en signe de désir[1]. Celui de droite, à genoux, indique du « doigt le point central de la scène, et au milieu, est un troisième éphèbe qui, penché vers la « terre, semble boire avec avidité une eau recueillie dans le creux de sa main : du moins est-ce « ainsi que sont représentés les Hébreux qui s'abreuvent, dans les peintures chrétiennes qui « ont pour sujet le frappement du rocher[2]. Le dessin de la source a disparu ; mais les bou- « quets de verdure dont tout le sol est parsemé indiquent la fraîcheur d'un terrain bien arrosé, « et nous n'hésitons pas à restituer ce détail qui manque au dessin dont nous nous occupons.

« Je n'ai pas besoin de rappeler ici tous les textes de l'Écriture où se trouve la métaphore « des *eaux vives* appliquée aux idées de la grâce et de la béatitude. Il me suffit de citer le « verset de l'Apocalypse qui a exercé une si grande influence sur les compositions des artistes « chrétiens primitifs : *Quoniam Agnus qui in medio throni est, reget illos et deducet eos ad vitae* « *fontes aquarum*[3]. Le geste du premier personnage s'explique très-bien par le célèbre verset « du Psalmiste : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum*[4]. Mais ce que j'ai surtout « besoin de mettre sous les yeux du lecteur, c'est l'analogie que présente la composition « qui nous occupe avec l'inscription métrique d'Autun.

« On n'a pas assez remarqué, je pense, que l'inscription d'Autun se compose de deux « parties, l'une plus élégante, et probablement plus ancienne, qui comprend en trois disti- « ques l'acrostiche du mot ΙΧΘΥC avec une conclusion pour le sixième vers, l'autre partie, « plus embarrassée et moins correcte, écrite expressément pour servir d'épitaphe au person- « nage à qui le marbre était dédié.

« Envisagés à ce point de vue, les six premiers vers nous apparaissent comme une pro- « fession complète de la foi chrétienne, exprimée d'une façon mystérieuse, ainsi qu'il « convenait à une époque où la nécessité imposait la discipline du secret. Or, ce qui caractérise « cette profession de foi, c'est l'indication des deux principaux sacrements, le Baptême et « l'Eucharistie, en donnant à la vertu des eaux du baptême toute l'extension symbolique que « comporte la perpétuelle diffusion de la grâce divine.

« Ne dirait-on pas que le peintre du tombeau de Vibia avait sous les yeux ce texte précieux « quand il associait dans sa peinture la source des eaux divines au banquet eucharistique?

[1] D'après la planche du R. P. Garrucci, c'est un ministre du banquet qui apporte une *volaille*. Ce dernier objet est indécis. Ne serait-ce pas plutôt l'agneau de la Pâque?

[2] Perret, t. I, pl. LVII.

[3] Psalm. VII, 17.

[4] XLI, 2. Cf. la parole du Sauveur : *Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.* Johann., VII, 37.

« Après un tel rapprochement, il n'y a plus d'hésitation possible sur le caractère parfaitement « chrétien de cette peinture. »

V.

D. Pitra et le R. P. Secchi, dans leurs intéressantes recherches, se sont efforcés de faire remonter le marbre d'Autun jusqu'au commencement du III^e siècle, lors de la paix dont jouit l'Église pendant le règne d'Alexandre Sévère et de Philippe. MM. Borret et Leemans placent même encore plus haut son exécution; selon eux, on doit la fixer au II^e siècle vers le temps des Antonins.

Franz n'est pas du même avis; selon lui, le petit poëme doit bien être du III^e siècle, mais « on ne peut rien tirer de la langue et de la configuration des lettres pour fixer avec plus de « précision le temps de son origine [1]. »

Le premier, dans une *Note sur un amulette chrétien conservé au Cabinet des Médailles,* insérée dans les *Mélanges d'Archéologie* [2], j'ai émis sur le titulus d'Autun une opinion opposée à celle des premiers commentateurs et dans laquelle je crois devoir persister. Pour moi, ce monument capital ne doit pas être antérieur aux dernières années du III^e siècle ou aux premières années du IV^e, jusqu'en 350, au temps où l'Église commença à jouir de la paix dans les Gaules, sous le gouvernement de Constance Chlore et même sous celui de Constantin.

Recourons d'abord à la paléographie et voyons quelles données nous fournira la forme des lettres employées dans l'inscription :

« L'allongement des caractères onciaux que nous remarquons dans l'inscription de Pecto-« rius, » disais-je dans le travail que je viens de mentionner, « règne partout dans l'écriture « grecque soignée du VI^e siècle; moins abondant au V^e, il est très-rare au IV^e, et reste com-« plétement étranger au III^e, excepté dans le dernier quart, et cette seule observation suffirait « pour ne pas faire remonter plus haut le *titulus* d'Autun. »

Je n'ai que peu de choses à ajouter à ces lignes qui ont obtenu l'approbation de nos épigraphistes et de nos paléographistes les plus éminents. Je me bornerai à faire remarquer des caractères d'une époque assez basse sur lesquels je n'avais pas insisté dans les *Mélanges d'archéologie.* Telle est la forme du ψ, et celle de l'υ, 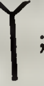 ; telle est cette double manière de figurer soit le μ, 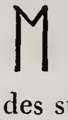 ou .

La multiplicité des suscriptions est aussi très-frappante sur ce monument; et, de même

[1] *Christliches denkmal,* p. 34-35. [2] T. III, p. 156.

que l'allongement du caractère rappelle étonnemment l'écriture de certains manuscrits et aussi de quelques inscriptions de l'époque byzantine. On remarque encore un grand nombre de lettres en plus petit caractère placés entre les autres lettres, l'α 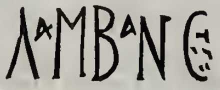 (l. 5), l'η, (l. 3), le δ, 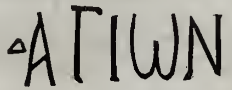 (l. 5), l'ι dans le nom de Pectorius (l. 11), le λ, (l. 13), et l'ο 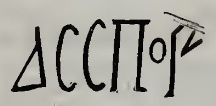 (l. 7), qui, contrairement à l'usage des inscriptions de bonne époque, est partout, excepté en deux endroits, du même corps que les autres lettres. Mais ce qui est encore plus frappant, ce sont les lettres qui sont placées au-dessus des autres, comme dans 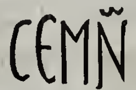 et dans , et surtout celles qui sont dans l'intérieur, comme nous le voyons au mot 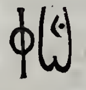 (l. 8). Tout cela dénote une origine assez basse et fournit encore à mon opinion des arguments nouveaux.

L'inscription avec laquelle notre *titulus* d'Autun présente le plus grand rapport pour la forme des caractéres, est celle d'Ὄρριππος, provenant de Mégare, qui est encastrée dans le mur du vestibule des imprimés à la Bibliothèque impériale [1]. Cette inscription agonistique, renouvelée d'une beaucoup plus ancienne et que M. Bœckh considère comme étant environ du V^e ou du VI^e siècle de notre ère, me paraît appartenir au milieu du V^e; mais la forme des lettres, si on l'étudie avec attention, est moins pure et moins belle que dans le *titulus* d'Autun et marque la différence d'environ un siècle que nous plaçons entre ces deux monuments.

Je ne m'arrête pas aux fautes d'orthographe, λιτάζομε, χρῆσε, Ἀσχανδῖε; on en trouve de pareilles à toutes les époques. Ce qui est plus intéressant pour nous, ce sont les fautes de langue, λιλαίω, Πεκτορίουο, qui indiquent une date plus récente que celle que mes prédécesseurs ont assignée à cette inscription, et la forme de mauvaise grécité μνήσεο pour μνῆσθι, qui ne se trouve guère que dans les Pères de l'Église.

[1] Boeckh, *Corpus inscriptionum Græcarum*, n° 1050.

VI.

Le témoignage de l'histoire s'accorde-t-il avec les données que nous a fournies la paléographie? Pour l'examen de cette question, je retracerai en peu de mots les principales époques des annales primitives de l'église Eduenne.

Etabli pour la première fois dans la cité d'Augustodunum, à la suite des prédications de saint Irénée et de ses disciples, le christianisme se trouva bientôt dans le pays des Eduens aux prises avec une terrible persécution dans laquelle saint Symphorien reçut la palme du martyre. Quand, après bien des années de souffrance, l'influence protectrice de Julia Mammaea rendit pour quelque temps la liberté aux chrétiens, l'église d'Autun ne put guère profiter de cette paix universelle; la persécution, plus acharnée et plus sanglante que partout ailleurs, avait presque entièrement déraciné le christianisme dans cette partie de la Gaule lyonnaise. Ce n'est qu'un peu plus tard, lorsqu'au milieu du III^{e} siècle, vers le pontificat de saint Fabien, saint Saturnin, saint Denys et cinq autres évêques vinrent pour évangéliser les Gaules [1], lorsque saint Benigne porta le christianisme à Dijon et dans toute la Bourgogne [2]; c'est alors seulement que la vraie religion refleurit à Augustodunum et que cette cité eut son premier évêque, saint Amator.

Après la persécution de Maximin pendant laquelle le consulaire, *consularis per Galliam*, P. Licinius Valerianus, le même qui fut plus tard empereur, sévit dans la Lyonnaise et fit souffrir le martyre chez les Eburoviques à Eutychia, mère de saint Taurin [3], auquel il infligea aussi le supplice des verges [4]; après cette persécution, qui compta peut-être des victimes chez les Eduens, car on ne sait, bien positivement, si on doit placer saint Floscelle dans la première ou dans la seconde Lyonnaise [5]; après les désastres du temps de Postume et de Tétricus, et les ravages des Bagaudes [6], qui brûlèrent la ville et renversèrent ses édifices; le règne d'Aurélien est signalé par de nouveaux martyrs, dont le plus illustre est l'évêque saint Révérien [7].

Enfin, Constance Chlore monte sur le trône, les Gaules respirent, l'ordre se rétablit partout. Augustodunum, particulièrement cher aux Flaviens par sa constance et sa fidélité inébranlable, voit revenir sa première splendeur, les monuments se relèvent, les écoles Méniennes se rouvrent sous la direction du rhéteur Eumène.

[1] Gregor. Tur., *Hist.*, I, 28. *De glor. conf.*, 30. — *Act. S. Saturn.* — Fortunat., II, 9.

[2] Cf. la belle dissertation de M. Roget de Belloguet *sur les Actes et la Mission de saint Bénigne*, publiée à la suite de ses *Origines dijonnaises*, p. 184 et seqq.

[3] Cf. Ch. Lenormant. *Découverte d'un cimetière mérovingien*, p. 8, 26.

[4] *Vit. S. Taurin*, ap. Bolland.
Cf. Ch. Lenormant. *Op. cit.*, p. 7, 22 et seqq. *et passim.*

[5] Sur le martyre de ce saint, Cf. Ch. Lenormant, *Op. cit.*, p. 30.

[6] Eumen. *Paneg. sec. ad Const. Aug. pro grat. act.* 4; *Orat. pro restaur. schol.*, 4.

[7] Usuard. *Martyrolog.*, a. d. 1 Jun.

En même temps, sous l'influence protectrice de Constance Chlore, le christianisme se développe et se fortifie. De nombreux fidèles se réunissent autour de saint Rhétice, que la famille de Constantin honore du plus grand respect, et pendant la persécution qui éclate bientôt après, grâce à l'influence du saint prélat Rictius, Varus ne peut étendre ses cruautés jusqu'à Autun.

C'est à cette époque seule ou au plus tard au règne de Constantin, qui continua et agrandit encore après sa conversion l'œuvre de protection de son père, qu'on peut rattacher le marbre d'Autun, à cette époque où déjà l'Église jouissait de la paix, mais où le *disciplina arcani* était encore en vigueur et encore nécessaire. Ainsi les données de l'histoire confirment celles de la paléographie.

VII.

Mais, objecte D. Pitra, l'influence des missionnaires du milieu du III^e^ siècle dans les Gaules fut toute latine et dut détruire toute trace de la première église grecque des disciples de saint Irénée. Ainsi on ne peut pas faire descendre l'inscription d'Autun plus bas que 250.

Ces objections ne sont pas, ce me semble, fondées à un certain degré; en effet, nulle part, les nouveaux missionnaires ne cherchèrent à effacer la trace des prédications antérieures; à Vienne même, c'est là un fait dont on doit la première observation à M. Edm. Le Blant, jusqu'à l'époque mérovingienne les inscriptions portent l'empreinte évidente de l'influence de saint Irénée. D'ailleurs, nulle part aussi, les nouveaux apôtres de la Gaule n'ont cherché à changer la nature des populations qu'ils évangélisaient. Or, la population d'Autun était essentiellement hellénique, comme celle de Marseille. Les écoles Méniennes, que l'empereur relevait à l'époque où nous croyons devoir placer Pectorius, dirigées par des rhéteurs venus d'Athènes, donnaient une éducation toute grecque aux nombreux jeunes gens qui se pressaient sur leurs bancs Le grec était même une langue si populaire chez les Eduens [1], qu'un certain nombre de mots de cette langue se sont conservés jusqu'à nos jours dans l'usage du peuple de ce pays. Pour n'en citer qu'un seul exemple, nous rappellerons que le cimetière d'où provient notre monument porte encore aujourd'hui son nom hellénique de *polyandre*, πολυάνδριον.

Nous avons trouvé dans les inscriptions du baptistère de la Chapelle-Saint-Éloi un exemple fort curieux de la persistance de l'hellénisme dans la population et dans les écoles d'Autun. Sur les demi-tambours de colonnes, provenant du monument à Hercule-Mercure, qui recouvraient le mur à hauteur d'appui dont était entourée la cuve elliptique du baptistère, on remarque parmi de nombreuses inscriptions tracées par les pèlerins la suivante, conçue dans un caractère fort curieux, qui tient à la fois de l'écriture des tablettes sous les premiers empe-

[1] L'inscription votive conservée au musée d'Autun en est la preuve. Cf. *Corpus inscriptionum graecarum*, n° 6797.

reurs, écriture dont les *graffiti* de Pompeï nous offrent de si beaux exemples, et du caractère cursif des chartes mérovingiennes sur papyrus :

Germanus hic fui, anno ϛM *regnante Childeberto*[1].

L'habileté de la main qui a tracé cette inscription dénote un personnage instruit, et qui dit un personnage instruit à l'époque mérovingienne dit, avec beaucoup de probabilité, un évêque et un homme important. Or, la date de notre inscription, 46 du règne de Childebert, 557 de notre ère, correspond à l'éclat de la vie de saint Germain, évêque de Paris. Aussi mon père n'a pas hésité à reconnaître une véritable relique de l'écriture du saint prélat, conseiller de Childebert I, qu'il avait accompagné dans son pèlerinage à Gisacus, au lieu où saint Taurin fut battu de verges par Licinius[2]. Saint Germain était né à Autun, où il avait été longtemps abbé de Saint-Symphorien ; il avait dû encore recevoir une éducation grecque dans cette ville, car tout en écrivant en latin la mention de sa venue il écrit en grec la date de son voyage : ANNO ϛM[3].

[1] *Athenæum français*, 7 octobre 1854. — Ch. Lenormant. *Op. cit.*, p. 16 et 68.

[2] Nous avons trouvé sur un autre demi-tambour de colonne le propre monogramme du roi Childebert.

Cf. Ch. Lenormant, *Op. cit.*, p. 34.

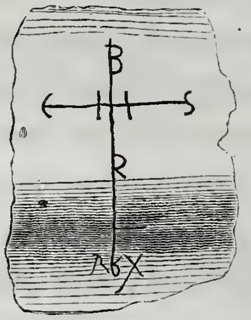

[3] Cette date grecque intercalée dans un texte latin répugne à des personnes fort versées dans l'étude des inscriptions chrétiennes, car jusqu'ici on ne lui connaissait pas d'analogues.

Mon père avait d'abord cru devoir y lire ϛΛ, 36 (547 av. J.-C.), mais cela aurait donné une forme de Λ assez rare, tandis qu'en supposant que le second jambage du M était tracé sur le mortier du joint ou sur la pierre voisine, on obtiendrait une lettre qui, paléographiquement, convient très-bien à cette époque λλ et une date qui concorde bien mieux que celle de l'an 36 avec les événements de l'histoire (Cf. Ch. Lenormant, *Op. cit.*, p. 16) ; l'L de *Childeberto* disparaît à la ligne suivante, comme le second jambage du M.

Maintenant aux personnes à qui cette date grecque, dans un texte latin de l'époque mérovingienne, paraît une chose impossible, nous leur demanderons ce qu'elles pourraient voir à cette fin de ligne. Je sais bien que dans le premier moment quelques-unes, comparant la forme du jambage qui suit le ϛ avec l'R, de *Germanus* et de *Childeberto*, croyaient devoir y reconnaître la première

Cette influence grecque se fit sentir à Autun jusque dans la liturgie, et elle est évidente dans le *missel gothique,* qui remonte à l'époque mérovingienne[1]. Plus tard encore, sous les Carlovingiens, on chantait à Autun, dans quelques cérémonies, le *Gloria* et le *Sanctus* en grec. C'est ce que prouve le dyptique connu sous le nom de *dyptique d'Autun* et conservé au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale[2]. A l'intérieur de ce dyptique, nous voyons écrits sur les deux feuilles d'ivoire en caractères du IX[e] ou X[e] siècle, sur une des feuilles, le *Kyrie,* le *Gloria* et le *Sanctus* en grec, écrits avec des lettres latines[3], et sur l'autre le *Gloria* et le *Sanctus* en latin. Toutes ces prières, tant latines que grecques, sont accompagnées du chant noté en neumes, ce qui montre qu'on les chantait encore à l'époque où elles ont été écrites.

lettre du mot REGNANTE ; mais cette opinion n'est pas soutenable ; on voit clairement la place de cet R, aujourd'hui effacé, au commencement de la troisième ligne dans l'alignement de l'F de FVI et du G de GERMANVS.

Au reste, je ne vois pas ce que cette présence des lettres numérales grecques dans une inscription latine a de si choquant ; le grand argument qu'on nous oppose consiste à dire que c'est sans exemple jusqu'ici dans l'épigraphie. Mais qui peut dire avec certitude qu'une chose est impossible dans les monuments de l'antiquité, parce que jusqu'ici on n'en a pas trouvé d'autres exemples ? Ce serait une bien grande témérité et l'expérience de ces études apprend à se mettre en garde contre de pareilles assurances. D'ailleurs, la présence d'un caractère numéral grec, le ϛ, dans les inscriptions chrétiennes est certaine et ne peut être contestée par personne. Nous savons, de plus, que les chrétiens, en adoptant ce signe, n'ont fait que suivre une habitude de l'épigraphie antique et païenne. Or, nous trouvons parmi les *graffiti* de Pompéi, dans les planches de l'ouvrage du R. P. Garrucci (*Inscriptions gravées au trait sur les murs de Pompéi,* pl. XXVIII, n. 4 et 5) les deux inscriptions suivantes que j'ai expliquées le premier (*Correspondant,* t. XXXIV, p. 721, *Des inscriptions tracées à la pointe sur les murs des maisons de Pompéi,* p. 29), et qui mêlent aux chiffres latins des chiffres purement grecs :

1	2
LX	ϛI
IIII	XI
IIII	VI
VII	III
< ZV	

1° $60 + 4 + 4 + 7 = 75.$
2° $16 = 9 + 4 + 3.$

Pourquoi n'admettrait-on pas que les chrétiens, qui empruntaient à l'épigraphie païenne l'usage du ϛ, ont pu y emprunter aussi cet usage dont les inscriptions que nous venons de citer prouvent l'existence chez les Romains au I[er] siècle de notre ère, et que le R. P. Garrucci a déjà signalé (*Op. laud.,* p. 56) : « Ce me semble un usage introduit même à Rome dès l'époque d'Auguste, de mêler « les éléments numéraux grecs à des signes latins. Ainsi, « on écrivait Iϛ pour XVI. »

Dans le second des *graffiti* que nous avons cité, l'usage essentiellement hellénique de renverser les chiffres et d'écrire les quantités les plus faibles d'abord et les plus fortes à la droite (comme ϛI, ϛM, et mille autres exemples que fourniront les médailles et les inscriptions grecques), a influé sur les chiffres latins qui sont eux aussi placés à l'envers : XI pour IX, VI pour IV. Ce renversement dans les dates latines se trouve assez fréquemment dans les inscriptions chrétiennes, par exemple pour le nombre 14, IIIIX, au lieu de XIIII, et prouve d'une manière certaine l'adoption de tous les usages de l'épigraphie païenne sous ce rapport et la possibilité de l'existence d'une date en lettres grecques dans un texte lapidaire des siècles chrétiens, surtout quand ce texte, comme le nôtre, est tracé par un homme né à Autun, la ville grecque des Gaules.

[1] D. Mab., *De liturg. Gallic.*, Missal. gothic., XXXVI, p. 247.

[2] Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. I, p. 339.

[3] Nous donnerons ici le *Gloria* comme échantillon de ce curieux texte liturgique encore inédit : *Doxa in ipsistis teho kepigis yrini epantropis eudochia. Etumense. Eulogumense. Proschinumense. Doxalogumense. Eucharistumensi charin megalinsu doxan Kyrrie Basileu epouranie tepatir panto kerator. Kyrrie Yemonogeni Isu xpiste agion pneuma Kyrrie Otheos oannos tuthen o ...os tu patros o erontas amartyan tu cosmu eleysonymas Erontas amartyan tu cosmu presdeche tin deysinimon ...menos endechia tupatros eleysonimas. Otyssumonos ....umonos Kyrrios sumonos ipsistos Hisu xpos ke agion pneuma hysdoxan theu patros Amyn.*

On remarquera les mots *Isu Xpiste agion pneuma,* Ἰησοῦ Χριστὲ, ἅγιον πνεῦμα, Jésus-Christ Saint-Esprit, qui rappellent tout à fait la grande inscription dédicatoire du baptistère de la Chapelle-Saint-Eloi :

☧ E SPIR[*itus*] SVS[*cipe*] OR[*ati*]ONE[*m Nostram.*]

Sur ce titre de Jésus Esprit, Cf. Ch. Lenormant, *Op. cit.*, p. 31.

Je n'ai pas besoin d'autres exemples de la persistance de l'influence grecque à Autun pour montrer comment on a pu encore y exécuter, au commencement du IV^{e} siècle, une inscription conçue dans la langue qui y avait si longtemps régné et qui y régnait encore. D'ailleurs ce n'est pas seulement à Autun, c'est aussi à Lyon, à Vienne, à Trèves, c'est dans bien d'autres localités de la Gaule, jusque dans le fond de la Normandie, à la Chapelle-Saint-Éloi, que nous trouvons des inscriptions chrétiennes en langue grecque et souvent postérieures de deux siècles à celle de Pectorius.

VIII.

Mais, si nous plaçons à une époque comparativement récente l'exécution du *titulus* d'Autun, nous avons distingué deux parties bien distinctes dans ce texte, dont l'une forme un petit poëme à part, dogmatique et mystique, qui est indubitablement plus ancien que l'autre partie. Les six premiers vers présentent un rapport si étroit avec la tournure des ouvrages de saint Irénée, avec lesquels ils ont aussi tant d'expressions communes, qu'il nous est presque impossible de ne pas les donner à son école. Rien ne peut empêcher un esprit impartial d'y reconnaître l'œuvre d'un des compagnons, grecs de naissance, de saint Irénée. Ces vers, dont l'origine était si respectable, auront probablement été conservés dans la tradition de l'église Éduenne ; il est ainsi facile de concevoir comment à l'époque de saint Rhétice, qui lutta contre les hérétiques, de même que saint Irénée, un habitant de cette ville d'Autun, si grecque de tendances, ait choisi pour graver sur la tombe de son père cette profession de foi, écrite dans la langue qu'on professait aux écoles Méniennes, et contenant à la fois l'expression des principales vérités de la religion chrétienne et une réfutation éclatante des grossières erreurs des hérétiques contre lesquels les Irénée et les Rhétice combattirent toute leur vie.

Je termine ici ce travail, espérant avoir pu convaincre les esprits sans préventions. Comme on vient de le voir, tout me semble confirmer l'opinion que j'ai émise dans les *Mélanges d'Archéologie* sur la date de ce monument.

Qu'on n'aille pas croire pour cela que je veuille diminuer son importance. Au contraire, j'ai voulu qu'on ne pût plus révoquer en doute l'autorité de cette inscription et profiter contre nous de ce que nous la faisions remonter à une date trop haute. Les dernières années du III^{e} siècle ou les premières années du IV^{e} sont déjà une assez belle antiquité pour un monument de cette importance. C'est une époque assez rapprochée des temps apostoliques pour qu'une preuve aussi éclatante de la perpétuité des croyances de l'Église ait une grande importance historique, surtout si l'on songe que la partie de dogme, qu'elle soit ou non de l'école de saint Irénée, est en tous cas indubitablement plus ancienne que le reste de l'inscription.

François LENORMANT.

LETTRE DE M. CHARLES LENORMANT

AU R. P. MARTIN.

Mon Révérend Père,

Vous pouvez vous souvenir que, sur la communication qui m'avait été faite des dessins recueillis par M. Perret, je m'étais occupé des singulières peintures trouvées dans le cimetière de Saint-Prétextat à Rome, et que j'avais même l'intention d'offrir ce travail au recueil de la Société des Antiquaires de France. J'en avais déjà donné deux fois lecture à cette Société, sans compter une communication précédemment faite à l'Académie des Inscriptions, lorsque j'eus connaissance du premier travail du P. Garrucci au sujet des mêmes peintures. Me trouvant en contradiction avec cet antiquaire éminent, je suspendis toute publication, me réservant d'étudier à loisir les observations qui l'avaient conduit à des conclusions aussi différentes des miennes. Sur ces entrefaites, le R. P. Garrucci vint lui-même à Paris, et j'appris de sa bouche qu'il devait remanier son travail sur les peintures du cimetière de Saint-Prétextat. Le quatrième volume des *Mélanges d'Archéologie* renferme en effet ce second commentaire, et je ne pense pas qu'il reste à l'auteur beaucoup à dire pour prouver sa thèse, après les trésors d'érudition qu'il a versés dans sa nouvelle dissertation.

Le travail de mon fils sur l'*Inscription d'Autun,* que vous avez bien voulu accueillir et qui s'imprime en ce moment, renfermait quelques emprunts faits à mon premier travail. Mon fils y avait puisé surtout, à l'appui de ses propres remarques, la comparaison établie par moi entre le texte de l'inscription et la scène du premier tombeau qui représente *Vibia* admise au banquet, symbole de la béatitude éternelle. Il s'agissait donc en ce moment de savoir si, en restant fidèle à mes idées, mon fils se mettrait en contradiction avec l'opinion si doctement soutenue par le R. P. Garrucci. Pour le guider dans cette circonstance, j'ai dû moi-même faire une dernière comparaison entre les arguments du R. P. Garrucci et les miens, afin de prendre un parti définitif sur le fond de la question.

Avant tout, je m'empresse de reconnaître que le travail du R. P. Garrucci, indépendamment de l'autorité qui appartient à l'auteur, renferme des éléments qui m'étaient d'abord inconnus, et dont il doit résulter une certaine modification dans ma manière de voir. Ainsi, bien qu'incomplète, incertaine et en grande partie inexplicable, l'inscription du troisième tombeau, en cela qu'elle paraît indiquer un *prêtre de Mithra,* jette un jour nouveau sur le

prêtre de Sabazius, enseveli dans le premier et le plus orné de ces tombeaux. On peut faire observer que le *sacerdoce de Mithra*, désigné par de simples initiales, offre un fait extrêmement nouveau ; on s'étonne que le R. P. Garrucci, si expert en matière d'épigraphie latine, n'ait pas été plus surpris lui-même de rencontrer, pour la première fois, un titre de ce genre sur un tombeau romain ; mais comme d'ailleurs les monuments mithriaques du second et du troisième siècle de notre ère sont très-multipliés, et comme on ne peut contester la relation entre Mithra et Sabazius, établie par tant de témoignages de l'antiquité, il y a plus de raison que je ne le croyais d'abord à contester le caractère chrétien des deux premiers tombeaux, même de celui qui ne me laisse, sous ce rapport, que bien peu de doute, c'est-à-dire celui de Vincentius et de Vibia.

Le R. P. Garrucci apporte aussi une lumière nouvelle, par l'étude qu'il a faite lui-même des peintures et des textes originaux. Ses planches et ses copies doivent servir à rectifier et surtout à compléter la publication de M. Perret. Toutefois, je ne puis accorder une adhésion sans réserve à tous les renseignements fournis par le docte religieux. J'ai lieu de considérer comme inexacte et quelque peu arbitraire la manière dont il rapporte la première ligne de l'épitaphe de Vincentius ; je ne puis lui concéder que le personnage placé (pour le spectateur) à la gauche de Vibia dans la peinture du banquet mystique porte une couronne au lieu d'une grappe de raisin ; enfin, je suis loin d'admettre qu'il y ait une figure d'homme barbu dans le groupe des *Fata Divina*. Non-seulement j'ai, pour m'exprimer avec autant d'assurance, le témoignage d'excellents observateurs qui m'ont attesté la parfaite incertitude qu'offre l'original à cet égard, mais encore je puis opposer au R. P. Garrucci la médaille d'or de Domitien, dont il n'a pas fait usage, et qui nous montre, avec la légende FATIS VICTRICIBVS, la figure décidément féminine des trois Parques, dont la place est naturelle dans le jugement de l'âme de Vibia. Permettez-moi d'ajouter, mon révérend Père, que le témoignage de l'habile dessinateur, M. Savinien Petit, des travaux duquel M. Perret a profité, mérite aussi quelque considération, et que le P. Garrucci, malgré sa grande expérience, aurait pu, en puisant à cette source, rectifier lui-même quelques-unes de ses remarques.

Entre ces divers témoignages, que puis-je faire moi-même à la distance où je suis d'originaux que je n'ai point vus? Rectifier mes opinions pour ce qui me semble certain, et suspendre mon jugement quant aux points qui restent indécis à mes yeux : c'est ce que la justice et la prudence me conseillent également.

Cependant, je puis dire dès à présent tout ce dont l'évidence me frappe. Ainsi, il m'est impossible de reconnaître dans les peintures du second tombeau, quel qu'en soit le sujet, des emblèmes empruntés au culte de Mithra. Ce culte tranche sur l'ensemble des monuments figurés de l'époque romaine, par un caractère exclusif. Or, les peintures en question ne m'offrent ni le dieu Mithra, coiffé du bonnet phrygien, ni les génies armés de flambeaux

et portant la même tiare, ni le taureau immolé par Mithra, ni le chien qui en lèche le sang, ni le serpent, ni le crabe, ni le corbeau. On ne saurait comprendre le *miles,* qui représentait un des degrés de l'initiation mythriaque (en supposant qu'il en existe des représentations), autrement qu'avec un costume oriental, et les deux guerriers du premier tombeau, plus différents entre eux qu'il n'a semblé au R. P. Garrucci, se distinguent par une armure grecque ou romaine. En l'absence des traits essentiels qui font reconnaître à la première vue un monument mithriaque, je puis applaudir au travail ingénieux du docte antiquaire napolitain ; mais je ne saurais me résoudre à le suivre dans l'interprétation qu'il donne d'une foule de détails auxquels on connaît un sens différent, ou dont il semble téméraire d'entreprendre isolément l'explication.

Quant au premier tombeau, le plus important sans contredit et le seul dont je m'étais hasardé à faire l'étude complète, il me suffit de lire, dans le commentaire du P. Garrucci, à propos de l'*Angelus bonus* qui introduit Vibia dans la béatitude éternelle, que ce *Bon ange* est « un emprunt fait aux croyances chrétiennes, » pour que la thèse du docte Jésuite me semble fortement ébranlée. N'a-t-on pas dès lors le droit de se demander jusqu'à quel point l'auteur de ces peintures a porté les emprunts de ce genre? Évidemment, il ne s'est pas borné à l'adoption de l'*Angelus bonus;* le P. Garrucci convient lui-même que « des sectes gnostiques, comme celles de Carpocrate et de Marc, eurent l'impudence de vouloir combiner » leurs impures doctrines « avec des VÉRITÉS et des rites chrétiens, » et il cite pour exemple « les noces de *Sabazius* appelées parmi eux les noces spirituelles, πνευματικὸς γαμός » (p. 26). Loin donc de considérer les peintures du premier tombeau comme offrant des sujets en opposition formelle avec les vérités chrétiennes, nous sommes conduits irrésistiblement, ce me semble, à rechercher quelle part il faut faire, soit à la vérité divine, soit à l'erreur idolatrique dans les tableaux que nous avons sous les yeux.

Envisagés sous ce point de vue, les trois sujets qui se rapportent à Vibia offrent entre eux un contraste frappant. Dans les deux premiers, si je ne vois rien de chrétien, je ne vois aussi rien d'oriental. Ce sont des allégories de la mort et du jugement, exprimées par des emblèmes empruntés à la tradition classique, exactement comme dans les tombeaux romains, dont celui des Nasons offre l'exemple le plus complet et le plus célèbre. Le troisième sujet, au contraire, ne m'offre rien d'oriental, et aussi rien de classique. Tout ce qu'on y rencontre s'explique sans difficulté par des textes de l'Écriture sainte, et l'*Angelus bonus* substitué au *Mercurius Nuntius* montre que nous avons passé des emblèmes du paganisme aux allégories chrétiennes. Bottari, qui s'y connaissait, en voyant employer dans ce tombeau le langage de l'art classique, ne s'était nullement étonné ni scandalisé, et ces accessoires ne l'empêchaient pas de conclure au *christianisme* du tombeau de Vibia. Il est vrai qu'il avait formé son opinion d'après des dessins inexacts et incomplets : avec les renseignements que nous possédons aujourd'hui,

aurait-il changé d'avis? C'est ce dont il me sera peut-être encore permis de douter.

Je ne trouve donc, pour expliquer les peintures du tombeau de Vincentius et de Vibia, que deux hypothèses : ou c'est l'œuvre d'un secte gnostique qui mêlait les vérités chrétiennes aux dogmes impies des anciennes religions, ou c'est celle, soit de chrétiens imprudents qui abusaient de l'allégorie païenne, soit de chrétiens timides qui voilaient, même dans les catacombes, leurs véritables opinions sous des couleurs étrangères. Sans me prononcer à ce sujet, je prendrai la liberté, mon révérend Père, de vous faire remarquer à quel point l'allégorie, si audacieuse qu'elle soit dans les trois tableaux, respecte la pureté du dogme, puisqu'elle établit l'immortalité de l'âme, sa responsabilité, et la béatitude à laquelle l'homme est admis après son jugement, sans parler de la doctrine des Anges Gardiens, dont le P. Garrucci n'a pu s'empêcher d'être frappé lui-même. Si j'ajoute qu'avec mon interprétation, le *Baptême* et l'*Eucharistie* viennent se joindre à cet ensemble des vérités de la Rédemption, ne faut-il pas écarter même l'hypothèse d'un tombeau gnostique, surtout quand on se rappelle que l'immoralité était le trait distinctif de ces sectes, et que le petit nombre de monuments qui semblent devoir leur être attribués, n'offrent pas la moindre trace des doctrines morales du christianisme?

Veuillez donc, mon révérend Père, permettre à mon fils d'introduire dans son commentaire de l'Inscription d'Autun un extrait de mon Mémoire sur les peintures de Saint-Prétextat, pour ce qui se rapporte aux points communs, du moins à mon avis, entre le monument de la ville gauloise et celui de Rome. Si cette citation ne suffit pas pour justifier ma résistance à l'imposante autorité du R. P. Garrucci, elle pourra néanmoins préserver d'une condamnation trop rigoureuse un ensemble de décoration qui, quoi qu'il arrive, paraît destiné à former une exception extraordinaire entre les tombeaux incontestablement païens et ceux où l'on reconnaît, avec non moins d'évidence, les caractères de la pure doctrine du christianisme.

Agréez, mon révérend Père, l'hommage de mes sentiments respectueux et bien affectueusement dévoués,

LENORMANT.

Paris, le 9 décembre 1854.

LETTRE DU P. GARRUCCI AU MÊME.

Une communication de M. Lenormant, eût-elle pour objet d'établir quelque dissidence d'opinion, est toujours une bonne fortune pour les *Mélanges*, arène ouverte aux sincères recherches de l'inconnu dans la sphère archéologique. Comment la science n'aurait-elle pas à

gagner dans le débat particulier où se trouvent en présence deux de ses représentants les plus accrédités en Europe? Auprès d'eux, il nous siérait mal d'exposer nos propres convictions, mais le P. Garrucci, auquel j'ai dû communiquer une analyse de la lettre précédente, m'envoie de Bénévent, pour sa défense, quelques courtes observations que je ne puis me dispenser de faire connaître.

ARTHUR MARTIN, S. J.

Bénévent, 24 février 1855.

D'après ce que vous me mandez, les doutes de notre savant ami tombent d'abord sur l'exactitude de mes dessins, puis sur l'origine des peintures, ouvrage qu'il croit pouvoir attribuer soit à des gnostiques, soit à des chrétiens imprudents ou timides. Pour les dessins, je ne puis que redire qu'ils sont l'œuvre d'un artiste de beaucoup d'expérience, le chevalier Ruspi, dirigé dans sa difficile étude, par le P. Marchi, par le chevalier de Rossi et par moi. Quant à l'origine de nos peintures, M. Lenormant estime que j'ai fortement ébranlé ma thèse en entrevoyant dans l'*Angelus bonus* et le πνευματικὸς γαμός des emprunts faits au christianisme. Je réponds que l'*Angelus bonus* peut parfaitement s'expliquer en dehors des idées chrétiennes, bien que je me sois trouvé porté à y soupçonner leur influence, et j'ajoute que Carpocrate et Marc ont pu puiser dans le paganisme, et surtout dans leur propre corruption, leurs représentations des noces spirituelles. Ni l'une ni l'autre de ces expressions ne suffisent à établir une origine gnostique. Saint Irénée a jeté trop de lumière sur cette secte pour qu'il nous soit possible de la retrouver ici.

Un mot seulement sur quelques détails. Si je n'ai pas donné à Prétextat le titre de saint, c'est que tel est de vieille date l'usage romain : Prétextat est un personnage dont on ne connaît que le nom. Mon illustre ami pense que j'aurais pu me rappeler la figure décidément féminine des trois Parques sur une médaille d'or de Domitien ; mais, vraiment, mon but ne pouvait être de reproduire les notions vulgaires touchant les trois Parques; j'avais seulement à appeler l'attention sur un fait singulier, celui d'une figure virile entre deux figures de femmes, sous l'inscription *fata divina*. Autrement, j'aurais eu à citer un monument non moins remarquable que la médaille de Dioclétien, c'est-à-dire, l'inscription de Valence, publiée par Masdeu. (*Hist. critica de España*, Madrid, 1789, T. V, g.) On y lit au-dessous de trois figures de femmes en relief :

FATIS
Q. FABIUS
... NSVS
EX VOTO

Ou plutôt, il m'aurait fallu recueillir tout ce qui a été dit, jusqu'à Welcker et Avellino, sur les Parques, qui ne sont autres que les μοιραί; mais, encore une fois, mon but était tout autre.

M. Lenormant voit sur les épaules du *Miles* une armure grecque ou romaine : je regrette d'ignorer ce qu'il trouve à répondre aux observations de la note 3, p. 36. Le seul monument que l'on puisse comparer aux nôtres est le sépulcre des Nasons, aussi l'ai-je cité, en faisant, toutefois, sentir une différence fondamentale. Car si les costumes et les scènes dans l'histoire psychique de Vibia sont également étrangers au génie oriental, ces mêmes scènes, il est essentiel de ne pas le perdre de vue, sont subordonnées à la présence du prêtre de Sabasius et de ses collègues vêtus à l'orientale. Qu'en conclure, sinon, comme je l'ai fait, qu'il s'agit, dans le premier tombeau aussi bien que dans le suivant, d'une œuvre de synerétisme, c'est-à-dire, de cultes asiatiques transportés sur le sol romain et transformés dans un nouveau milieu. Je ne m'arrête pas sur l'idée du baptême et de l'eucharistie, qui s'évanouiront à une seconde inspection du monument.

En général, si nous ne trouvons ici de mithriaque que le nom, n'oublions pas que Mithras est ici, aussi bien que la déesse de la Nature, entre les mains de prêtres phrygiens, adorateurs avant tout du Phrygien Sabazius qui rappelait le soleil comme le faisait Mithras, mais dont le culte renfermait d'autres cérémonies et d'autres croyances. Et, de fait, depuis Hérodote, ainsi que je l'ai exposé, Mithras se confondait avec Vénus et celle-ci avec la Mère céleste, la Cybèle, l'Astarté, de sorte que saint Ambroise pouvait encore dire de son temps (l. V, *Epist.* 31, *ad Valentin. Aug.*) : *Quam Cœlestem Afri, Mithram Persæ, plerique Venerem colunt pro diversitate nominis, non pro numinis varietate!* Cependant les monuments mithriaques n'ont pas encore offert, avant le nôtre, la déesse Vénus à la place de l'*invincible Mithras*. La seule singularité d'un fait n'est pas une raison suffisante pour rejeter une explication naturelle, alors que le fait en question s'appuie sur de nombreux témoignages historiques à défaut des monuments figurés. Je ne vois pas non plus que j'aie quelque motif d'expliquer, autrement que je l'ai fait, la posture de la Vénus, attitude qu'il est impossible de prendre pour un simple caprice d'artiste, lorsque toutes les scènes environnantes indiquent un rite religieux, et que les quatre éléments rassemblés concourent à supposer la représentation d'un type solennel. Plus j'étudie, plus je trouve de preuves de l'impudicité adorée par les Phrygiens. Je citerai de nouveau saint Ambroise (l. I *de Virginitate*) : *Quid de sacris phrygiis loquar in quibus impudicitia disciplina est, atque utinam sexus fragilioris!* Comment aussi ne pas trouver un frappant rapport entre le *Miles* et la Vénus impudique, quand je lis dans Arnobe (*Adv. nat.* L. I, v. 7 ed. Hildebrand) : *Militaris Venus castrensibus flagitiis præsidet et puerorum stupris.*

Je ne veux pas revenir sur le sujet lui-même, puisque ma thèse n'a pas encore été précisément attaquée, et je me borne à ces quelques observations soit pour me conformer à l'usage, soit pour diminuer le préjudice que pourrait apporter à mon humble travail la haute autorité de notre savant ami.

RAPHAEL GARRUCCI, S. J.

DES CROSSES PASTORALES.

On désigne sous le nom de *crosse pastorale* le *baculus* porté par les dignitaires ecclésiastiques comme un insigne de leur puissance spirituelle, quelles que soient d'ailleurs sa forme et sa matière ; mais on ne comprend pas les simples bâtons d'honneur, tels que celui de grand chantre, et moins encore ceux qui n'indiquent qu'un pouvoir purement temporel.

Nous traiterons d'abord du droit de porter la crosse, puis des substances employées dans leur confection, de leur forme, de leurs ornements aux diverses époques, de leur signification symbolique, de leurs divers noms et de leur origine.

I.

DIGNITAIRES ECCLÉSIASTIQUES AYANT LE DROIT DE PORTER LA CROSSE.

1° Les Papes. — Une première question se présente ici. La crosse, qui ne fait pas aujourd'hui partie des insignes du Souverain Pontife, aurait-elle été primitivement à son usage? C'est une tradition constante, dans l'Église romaine, que les successeurs de saint Pierre ne l'ont jamais portée, et l'histoire nous montre seulement qu'ils se sont longtemps servis de la férule, bâton plus ou moins long, mais toujours droit comme un sceptre[1].

Si les Souverains Pontifes avaient jadis porté la crosse, il en serait fait mention dans les Ordres romains, au lieu que nous y trouvons le contraire. Le cérémonial de Grégoire X (Mabillon, *Ordo XIII,* n° 10) prévoit, en effet, le cas où le nouveau pape ne serait qu'un simple prêtre, et en indiquant les cérémonies de la consécration épiscopale que l'élu aurait à recevoir, il prescrit formellement que l'on n'aurait pas à lui donner le bâton pastoral, ni à prononcer l'oraison : *Accipe baculum.*

[1] *Voyez* le mémoire de Ciampini *De sacris ædificiis, additamentum :* An Romanus Pontifex baculo pastorali utatur?

Le témoignage d'Innocent III devenu pape en 1198 est d'ailleurs formel : il écrit au ch. 62 de son livre : *De mysteriis missæ : Romanus Pontifex pastorali virga non utitur,* et il en donne pour raison l'envoi que saint Pierre aurait fait de son bâton à saint Eucher, premier évêque de Trèves, pour ressusciter Maternus qui devint le successeur d'Eucher. Ce bâton, ajoute le Pontife, a été conservé jusqu'ici avec la plus grande vénération par l'église de Trèves. Saint Thomas d'Aquin, rapportant le même fait pour répondre à la même question (Q. 3, A. 3, D. 24, l. IV, *Sentent.*), termine par cette remarque : *et ideo in diœcesi Treverensi papa baculum portat, et non in aliis.*

Innocent III revient sur le même fait dans une lettre à un patriarche (*Décrétales,* l. I, titre 15), et suppose, outre l'explication historique, une raison mystique qu'il ne fait, d'ailleurs, pas connaître; mais les commentateurs et les auteurs liturgiques ont essayé de suppléer à son silence [1].

Ce n'est pas, ont-ils dit, au maître du troupeau, mais au simple berger qu'il convient de tenir la houlette pastorale. La crosse n'est pas seulement une marque d'autorité, mais le souvenir d'une leçon. En la remettant au nouveau prélat, le consécrateur lui rappelle ses devoirs : *ut sis in corrigendo pie sæviens.* Or, conviendrait-il d'adresser des leçons au Pontife suprême? D'autres motifs sont tirés de la volute du bâton pastoral. La volute leur paraît, dans sa forme circulaire, l'emblème de la juridiction circonscrite des simples évêques. S'il appartient au berger d'un simple troupeau de retenir ou de ramener avec le crochet de sa houlette les brebis fugitives ou rebelles, celui dont l'autorité s'étend sur tous les lieux n'a pas à craindre que ses sujets sortent de son empire.

Quant à l'usage de la férule adopté par les papes, les faits abondent. Une ancienne représentation de saint Grégoire-le-Grand (VI^e^ siècle), communiquée par le savant Alphonse Chacon, l'éditeur d'Anastase, aux frères Magri (*Hierolexicon*, éd. Ven. V. *Baculus et mitra*), représentait l'illustre Pontife ayant en main un bâton surmonté d'une petite croix.

On lit dans Luitprand (X^e^ siècle) que quand le pape Benoît, anti-pape aux yeux de l'historien, comparut, en 964, devant les évêques convoqués pour procéder à sa dégradation, ce Pontife était revêtu de ses ornements, et tenait en main la *férule : Post hæc* (Benedictus) *pallium sibi abstulit quod simul cum pontificali ferula quam manu gestabat Domino Papæ Leoni reddidit; quam ferulam idem Papa fregit et fractam populo ostendit.* (*Hist.*, l. VI, c. 11.)

Dans une miniature du Vatican, contemporaine du pape Gelase II (XII^e^ siècle), et produite par les frères Magri (*l. c.*), ce Pontife, assis sur son trône, tient un bâton droit surmonté d'un ornement ovale.

Baronius raconte de Paschal II, d'après un auteur anonyme, que, après son élection

[1] *Voyez* Gonzalez, Lacoste, Hauteserre, Jean André sur les *Décrétales*, saint Thomas, Durand de Mende, Duranti de Toulouse, etc.

qui eut lieu en 1100, conduit dans le palais patriarchal : *est locatus in utrisque curulibus, sedibus scilicet eburneis, et data est ei ferula in manu.*

Le douzième des Ordres romains publiés par Mabillon renferme des détails semblables (c. 48, n° 79, p. 211) : *Ubi ventum est ante basilicam ipsam..., idem electus sedet ad dexteram in sede porphyrica, ubi Prior basilicæ Sancti Laurentii de palatio dat ei* ferulam *quæ* est signum *regiminis et correctionis, et claves ipsius basilicæ et sacri Lateranensis palatii, quia specialiter Petro, apostolorum Principi, data est potestas claudendi et aperiendi*, etc. L'auteur de cet *Ordo* est le cardinal Censio, devenu pape lui-même, en 1216, sous le nom d'Honorius III. On retrouve les mêmes circonstances au n° 10 du Cérémonial romain de Grégoire X, le treizième dans le Recueil de Mabillon, et au n° 20 de l'*Ordinarium* du cardinal Caëtan qui fait suite au Cérémonial de Grégoire X. Ce dernier est de la fin du XIII^e^ siècle, et celui de Caëtan appartient au commencement du XIV^e^.

On voit enfin, dans le récit de la prise de possession du palais de Latran par Léon X, récit dû au maître des cérémonies Pâris de Crassis, que les mêmes usages s'observaient encore de son temps : *Itum est*, dit-il, *ad capellam Sancti Sylvestri, et primo sedens et quasi jacens, Papa accepit a Priore canonicorum claves primo, deinde ferulam, in quo actu idem Prior, cum daret ferulam, dixit certa verba ad propositum illius actus videlicet : dirigere, sanctificare et regere, ut ego edidi in meo libro ceremoniali*, etc. La cérémonie de la tradition de la férule paraît tombée en désuétude lors de l'élection de Sixte-Quint.

Par l'antique *férule* des papes faut-il entendre un insigne de leur pouvoir spirituel ? Nous ne le pensons pas. On aura pu remarquer, dans les témoignages précédents, que la férule ne figurait que dans la prise de possession du palais de Latran, et jamais dans les fonctions ecclésiastiques. L'autorité qu'elle signalait d'après Censio : *signum regiminis et correctionis*, était vraisemblablement une autorité temporelle, et il est à croire que cette férule des Souverains Pontifes correspondait moins à la crosse des évêques qu'au ναρθηξ, férule portée par les empereurs de Byzance.

2° Les Évêques. — Quelques auteurs ont prétendu que les évêques ne se servirent de crosses qu'au IX^e^ siècle. L'erreur est manifeste. On voit, dans le testament de saint Rémi (V^e^ siècle), rapporté par Flodoard (*Hist. Eccl. Rem.*, l. I, ch. 18 ; Marlot, *Metrop. Rem.*, t. I, p. 183), que le saint lègue, entre autres choses, à son neveu Prétextat *argenteam cabutam figuratam.* Il semble peu probable qu'un bâton aussi orné fût un simple appui. D'après une relation du sacre de Philippe I^er^, publié par Duchesne (t. IV, p. 161), et par Marlot (*l. c.*, p. 118), on voit qu'au XIII^e^ siècle la tradition locale regardait ce bâton comme une crosse pastorale, puisqu'au moment de sacrer le roi, l'archevêque Gervais, le montrant au prince, déclare que ce bâton avait été envoyé à saint Rémi par le pape Hormisdas, en le créant primat des Gaules, et que de là provenait le droit de sacrer les rois,

privilége du siége de Reims. Ce bâton existait encore du temps de Marlot (en 1666), et se voyait couvert de lames d'or dans le tombeau de saint Rémi.

Les textes du VI[e] siècle sont plus formels. Il est question, dans la vie de saint Césaire d'Arles, des miracles opérés par le bâton du saint, et que ce *baculus* fût un insigne sacré, on peut le conclure, ce semble, de ce qu'il le faisait porter devant lui par un clerc du rang des notaires AA. SS. t. VI, *Aug.* p. 79 : *Cum ecce vir Dei... ad aliam ecclesiam pergeret, clericus cui cura erat baculum illius portare* (quod notariorum officium erat) *oblitus erat...* etc.

Plus de doute possible touchant le témoignage d'Isidore de Séville, au commencement du même siècle. Parlant de la consécration des évêques (*De Officiis*, l. II, c. 5) : *Huic*, dit-il, *dum consecratur, datur baculus ut ejus indicio subditam sibi plebem vel regat, vel corrigat, vel infirmitates infirmorum sustineat.*

D'après le quatrième concile de Tolède de l'an 633 (*Can.* 27), en rétablissant dans ses droits un évêque injustement déposé, on devait lui remettre en main trois insignes : *orarium, annulum et baculum.*

Et, en effet, lorsque Ebbon eut repris, en 840, possession de son siége de Reims, trois évêques suffragants, ordonnés pendant son absence et sans son consentement, eurent à le prier de ratifier leur élection, ce qu'il fit en leur rendant à l'autel l'anneau et le bâton pastoral qu'ils avaient dû lui remettre. Nous le lisons dans une lettre de Charles-le-Chauve au pape Nicolas. (Labbe. *Conc.* t. VIII, p. 879, col. 1.)

Si l'usage de la crosse remonte très-haut, il est douteux que la formule liturgique prononcée par le consécrateur ait la même antiquité. *Accipe*, doit-il dire d'après le Pontifical romain, *baculum pastoralis officii, ut sis in corrigendis vitiis pie sæviens, judicium sine ira tenens, in fovendis virtutibus auditorum animas demulcens, in tranquillitate severitatis censuram non deserens.* A la vérité, cette formule se rencontre, ainsi qu'une autre, dans un Mss. du Sacramentaire de saint Grégoire, écrit par Ratolde, abbé de Corbie, en 986 ; mais on ne trouve ni l'une ni l'autre dans les Mss. plus anciens.

Ainsi que les évêques latins, ceux de l'Église grecque portent aussi le bâton pastoral, au témoignage de Goar. (*Not. in Euch. græc.*, p. 313.) L'anneau et la mitre leur sont inconnus ; mais, dans la cérémonie de leur consécration, l'officiant leur donne une croix contenant des reliques, et leur confère, comme principal ornement, le bâton pastoral, en les excitant à conduire, en pasteurs fidèles et bons, les brebis de Jésus-Christ. Ce bâton est appelé πατερνίσσα, pour désigner la sollicitude paternelle, et δικανίκιον, pour indiquer l'amour de la justice. D'après Goar, nul évêque et nul abbé ne se dispensent de le porter, et comme ce bâton est court et rarement d'une matière précieuse, mais plutôt d'ivoire et d'ébène, il leur sert d'appui hors de l'église, aussi bien que d'insigne durant les offices.

Ce témoignage semblerait contredire celui de Balsamon, auteur du XIII[e] siècle, qui range

le bâton pastoral parmi les insignes des patriarches : *Baculus et saccus et polystaurium patriarchalem sanctitatem solam nobilitant* (*Juris orient.*, t. 1, p. 446). On conciliera les deux assertions en admettant ce qui est vrai, à savoir que le bâton patriarcal diffère de celui des évêques par la grandeur, la richesse, le nom et l'usage. La plus grande distinction du patriarche de Constantinople est aujourd'hui de faire porter devant lui, par un prêtre ou un diacre, un grand *tau* orné de compartiments d'ivoire et de nacre.

A l'usage et au caractère religieux du bâton pastoral se rattache, en Occident, la grande question des investitures données par les princes. A s'en rapporter à une ancienne vie de saint Romain, archevêque de Rouen vers 623, dès cette haute époque l'investiture commençait à se donner avec la crosse : *Rex... convocatis tam episcopis quam abbatibus, baculum illi contulit pastoralem.*

3° Les Abbés et les Abbesses. — A défaut de preuves directes on pourrait établir l'antiquité des crosses d'abbés par ce seul fait qu'en accordant à un grand nombre d'abbés le privilége des insignes épiscopaux, les Souverains Pontifes désignent la mitre, l'anneau, les gants, les sandales, et jamais la crosse. Les bulles relatant ces priviléges remontent au XII^e, au XI^e, au X^e siècle : on en peut même citer une du VII^e [1]. Il est clair que s'il n'y est pas fait mention de la crosse, c'est que les abbés la portaient déjà. On le sait d'ailleurs par l'histoire, et les documents remontent au moins au VI^e siècle. Nous lisons, dans la Vie de saint Gal par Walafrid Strabon, que des difficultés s'étant élevées entre ce saint et son abbé, le célèbre saint Colomban, celui-ci se retira en Italie et mourut à l'abbaye de Bobbio, située sur les confins du Milanais. Avant de mourir, Colomban recommanda d'envoyer à son disciple Gal en signe de réconciliation son bâton : *baculum quem vulgo cambottam vocant.* De son côté, S. Gal, averti miraculeusement de la mort de saint Colomban, avait envoyé à Bobbio, en 615, le moine Magnoald, auquel l'insigne relique fut remise. (*A. SS. Ord. S. Ben. Sæc. II*, p. 230.)

Au VII^e siècle, la crosse entrait dans les cérémonies de la consécration abbatiale. On lit dans le Pénitential de Théodore, archevêque de Cantorbéri (l. III, c. 3, *ap. D'Achery Spicil.* t. IX, p. 52) : *In abbatis ordinatione, episcopus debet missam agere et eum benedicere, inclinato capite, cum duobus testibus vel tribus de fratribus suis et dat baculum et pedules.* La collection de Théodore ne renferme pas de formule liturgique non plus que le Sacramentaire de saint Grégoire, le Missel de Gellone (IX^e siècle), et le Pontifical d'Egbert d'York (X^e siècle). La plus ancienne que nous connaissions se trouve dans un Rituel de Moissac du X^e siècle,

[1] Celle de Théodore I^er, de l'an 643, adressée à l'abbé de Bobbio. Il y est dit que le même privilége de la mitre, de l'anneau, etc., avait été précédemment accordé par Honore I^er, fait pape en 626. (*Chronicon*, S. Mon. Casin., p. 445, g.

et est ainsi conçue : *In nomine D. N. J. C. accipe baculum pastoralem ad custodiendos greges et reddendos Pastori pastorum. Amen* [1].

Quelques abbayes faisaient exception à la règle, par exemple celle de Sainte-Geneviève. Dans un MS. de cette abbaye, lu par Martène (*De ant. eccl. rit.*, t. III, p. 4), on lisait : *Sciendum est... quod nostra consuetudo abbatibus nostris baculum nullo modo concedit.*

Ainsi que l'investiture des évêchés, celle des abbayes se donna de bonne heure par le bâton pastoral. En citant, au XI[e] siècle, un fait de cette nature, Orderic Vital (*Hist. Eccl.*, l. VIII, et Du Cange, *Gl.* V. BACULUS) s'expriment ainsi : *Per baculum pastoralem, ut eo tempore moris erat, cœnobii curam commisit.*

Ingulfe, qui écrivait également dans le XI[e] siècle, rapporte, dans son *Histoire du monastère de Croyland en Angleterre*, que l'abbé Brichtmer étant mort en 1048, on porta son bâton au roi Édouard, qui s'en servit immédiatement pour donner à Wlgate l'investiture du même monastère, et l'auteur ajoute : *A multis... annis retroactis nulla electio prælatorum erat more libera et canonica, sed omnes dignitates tam episcoporum quam abbatum per annulum et baculum, regis curia pro sua complacentia conferebat.* (Martène, *De ant. mon. rit.*, l. 5, c. 1, n° 42, p. 663.)

Çà et là se produisaient des efforts d'émancipation que le pouvoir ne repoussait pas toujours. Ainsi voyons-nous, dans la Chronique de Glaber, terminée vers 1045 (l. V, c. 1), qu'un abbé ayant offert un excellent cheval à Robert, roi de Sicile (X[e] siècle), celui-ci le fit venir, prit sa crosse, et la plaçant entre les mains d'une statue du Sauveur : *Vade, lui dit-il, et suscipe illum de manu omnipotentis regis, nec sis ultra pro eo debitor alicujus mortalis, sed libere utere eo, ut decet culmen tanti nominis.*

Signe du pouvoir juridictionnel et instrument reçu des investitures, soit pour les évêques, soit pour les abbés, la crosse devait servir de symbole dans les abdications ou les dépositions des prélats. Dans les abdications, on la remettait entre les mains de ceux dont on la tenait [2], et dans les dépositions ignominieuses on la brisait sur la tête du coupable.

[1] Martène. (*De antiq. eccl. rit.*, t. III, p. 22.) On peut voir, dans la même collection, d'autres formules de haute antiquité (p. 1-49) :

Dans un très-ancien Pontifical de Besançon: *Accipe baculum pastoralem, et animarum tibi commissarum gere sollicitudinem pro quibus Deo redditurus es rationem* (p. 28) ;

Dans un Pontifical de Cueuça (XII[e] siècle) : *Accipe baculum pastoralis officii, ut sis in corrigendis vitiis pie sæviens, judicium sine ira tenens, in fovendis virtutibus auditor, animas demulcens, in tranquillitate severitatis censuram non deserens* (p. 29) ;

Dans un Pontifical de Sens et un autre de saint Rémi de Reims (XII[e] siècle) : *Accipe baculum pastoralem quem præferas catervæ tibi commissæ ad exemplum justæ severitatis et correctionis* (p. 31 et 37) ;

Dans un Pontifical d'Arles : *Accipe baculum pastoralis officii ut sis in corrigendis vitiis pie sæviens, et cum iratus fueris misericordiæ memor eris* (p. 41).

[2] Nous traduirons ici un récit intéressant de l'abbé Ailred : (*De vita et mir. Edwardi, apud: Decem scriptores*, col. 406, éd. Twysden) : Saint Wulstan, évêque de Worcester à l'époque de la conquête normande, était accusé d'incapacité auprès de l'archevêque Lanfranc de Cantorbéry, peut-être à cause de son ignorance de la langue et des usages des vainqueurs. Appelé à un synode tenu à Westminster, il reçoit de l'archevêque l'ordre de déposer sa crosse et son anneau pour subir une déposition autorisée ou plutôt voulue par le monarque; mais dans l'humiliation l'homme de Dieu sent toute sa dignité. Soumis aux volontés du synode, il dépose sa crosse, non entre les mains

L'Eglise faisait partager aux abbesses les privilèges des abbés. Dans le Sacramentaire de Moissac, dont nous avons cité la formule, il est dit en titre que les mêmes cérémonies et les mêmes formules doivent servir pour les abbesses (Martène, *l. c.*, p. 28). On voit, en effet, dans une charte de 915, publiée par Muratori (*Ant. it. med. œvi,* t. V, col. 525) des religieuses en corps remettre à une nouvelle abbesse élue, nommée Atruilda, *la règle et la férule* comme les insignes de son pouvoir, ce qui se trouve répété dans une charte de l'an 960. (*Ibid.*, col. 535.)

Ce n'est plus la communauté, c'est l'évêque qui remet la crosse à la nouvelle abbesse dans la cérémonie de sa bénédiction, d'après un Pontifical de Sens du XIV^e^ siècle et l'ancien Pontifical d'Arles (Martène, *l. c.,* p. 23 et 42). Cette tradition de la crosse était accompagnée d'une formule explicative de son sens symbolique; mais ce rit n'a pas été introduit dans le Pontifical de Clément VIII, ce qui n'a point empêché qu'un grand nombre d'abbesses aient continué depuis à porter la crosse dans les cérémonies religieuses. Dans l'ordre de Cîteaux, elles ne devaient s'en servir que dans les processions, d'après un décret du chapitre de l'an 1251. (*Monasticon Cisterc.,* p. 581.)

De nombreux monuments des derniers siècles du moyen âge nous montrent des voiles, *velum, orarium, sudarium,* attachés à la douille des crosses. Il en existe encore, et l'on en peut voir deux à Cologne dans la collection de M. l'abbé Bock. Ceux-ci ont, au sommet, une partie plus solide, à peu près triangulaire et destinée évidemment à protéger le dessus de la main lorsqu'elle se servait du *velum* pour saisir la crosse. Ce *velum* était-il un attribut exclusif de la crosse abbatiale? On n'en saurait douter à s'en rapporter aux Actes de l'Église de Milan qui ont tant d'autorité : *Orario,* y est-il dit (l. II, *De bac. past.,* p. 627), *aut sudario non ornatur* (baculus)? *si episcopalis est, quo insigni abbatialis ab illo distinguitur.* Cependant des faits qui paraissent contradictoires ne sont pas rares. Le docteur Rock (*The church of our fathers,* t. II, p. 211) cite le tombeau de John Waltham, évêque de Salisbury, à Westminster, celui de l'évêque Branscomb, et celui de l'évêque Oldlam, à Exeter. Sur ces tombeaux les *velum* sont roulés en spirales autour du pied. D'autres tombeaux d'évêques offrent des crosses à *velum* à Winchester, à Salisbury, à Rochester, à York. Pour la France, nous pouvons citer le tombeau d'un évêque du Puy, placé sous la tour de la cathédrale, où le *velum* est également roulé contre la hampe.

de l'archevêque, mais sur le tombeau de saint Édouard, du roi qui l'avait jadis appelé à l'épiscopat malgré sa résistance; puis, dépouillé de tous ses insignes, il se range parmi les simples moines. Cependant la crosse, fixée sur le tombeau par une force miraculeuse, résiste à tous les efforts de ceux qui tentent de l'arracher. Lanfranc fait inviter le roi à venir contempler le prodige, et fait, en sa présence, de nouveaux et toujours d'inutiles efforts. « Viens, mon frère, dit-il alors à saint Wulstan, approche de ton maître et du nôtre ; sa sainte main, qui nous refuse ta crosse, te la rendra sans doute. » Wulstan s'avance : « Me voici, mon roi Édouard, dit-il, c'est moi qui en ai appelé à votre justice, » et sans peine il reprend sa crosse.

La loi n'a donc pas été toujours suivie, surtout dans nos contrées du Nord, à moins de dire que le *velum* n'était donné aux évêques que lorsqu'ils étaient en même temps abbés. Envisagé comme le privilége de ces derniers, on en comprendrait plus aisément l'origine. En effet, lorsque ceux-ci ne jouissaient pas des insignes épiscopaux, parmi lesquels figuraient les gants, ils avaient à tenir de la main nue leur crosse souvent de métal ; on conçoit que le soin de la propreté ou la crainte du froid leur ait conseillé l'usage d'un voile de lin ou de soie interposé entre la main et la hampe.

La plupart des liturgistes ont encore indiqué comme un signe distinctif des crosses d'évêques ou d'abbés la direction donnée à la volute en la portant. Les abbés, a-t-on dit, la portaient tournée en dedans, c'est-à-dire vers l'épaule, parce que leur juridiction ne s'étendait pas au delà de leur monastère, et les évêques, au contraire, la portaient en dehors, vers le peuple de leur diocèse. Et au fait le cérémonial des évêques (l. II, c. 8), recommande aux prélats, en allant à l'autel, de tenir leur crosse *in manu sinistra, parte curva baculi ad populum versa*, en même temps qu'ils doivent bénir de la main droite. Mais ici encore les monuments sont loin de se trouver d'accord avec la théorie des rubricistes modernes. Le docteur Rock, qui s'est donné la peine de la vérifier sur un grand nombre de sculptures et de miniatures anglaises, l'a trouvée souvent en défaut (*l. c.*, p. 208); de semblables observations ne nous manqueraient pas à nous-même.

La position de la crosse à la droite ou à la gauche du prélat n'a pas fait loi davantage dans l'antiquité, bien que, selon Gavantus (*l. c.*, pars II, tit. 1, p. 150), l'évêque doive la porter à gauche, pour qu'elle soit plus proche de son cœur.

II.

DE LA MATIÈRE ET DE LA FORME DES CROSSES.

On s'est servi, dans la confection des crosses, du bois, de la corne, de l'ivoire, du cristal, du fer, du cuivre, du plomb, de l'argent et de l'or.

Crosses en bois. — Pour plusieurs, le mauvais jeu de mots de Guy-Coquille, si souvent redit, fait autorité dans la matière [1] ; cependant, n'en déplaise aux esprits prévenus par le protestantisme contre l'art religieux, les anciens savaient unir à la simplicité des habitudes privées la splendeur dans les cérémonies publiques de la religion ; témoin l'argent ciselé qui ornait la crosse de saint Rémi. Les anciennes hampes étaient ordinairement en bois; mais la

[1] Au temps passé du siècle d'or
Crosse de bois, évêque d'or;
Maintenant, changeant les lois,
Crosse d'or, évêque de bois.

partie supérieure en *tau* ou en volute était d'un plus grand prix. Nous citerons pourtant la crosse de saint Burchard, évêque de Vursbourg, bâton de sureau dépourvu de tout ornement (*Ap. Surium.*, 19 oct., l. II, c. 1), ce que l'ancien historien du saint regarde comme un fait des plus rares. C'est aussi une simple crosse de bois, un bâton de cyprès, que les moines de Saulve-Majeure envoyaient à Étienne de Tournay, en s'excusant sur la pauvreté de leur présent[1]. Le présent ne parut bon, en effet, qu'à passer en d'autres mains, et fut envoyé par Étienne à l'évêque d'Orléans[2].

On connaît aujourd'hui un certain nombre de crosses en bois, celle de Montreuil-sur-Mer, celle de saint Erhard, à Ratisbonne, une crosse d'abbesse faisant partie du trésor de Sainte-Ursule à Cologne, une autre trouvée à Saint-Germain-des-Prés, et conservée par M. le comte de l'Escalopier, etc.

Crosses en corne et en ivoire. — Il existe aussi, et nous ferons connaître des crosses en corne. On en possédait une dans le trésor de Saint-Paul de Londres en 1295[3]. L'ivoire était de meilleur ton, et, comme nous le verrons, d'un assez fréquent usage, surtout pour les *tau*.

Crosses en cristal. — On a aussi employé, malgré la difficulté du travail, le cristal de roche, non-seulement pour les nœuds dont vient de parler Durand, mais pour les volutes mêmes : témoin les deux crosses conservées à la bibliothèque de Versailles.

Crosses en fer et en plomb. — Parmi les métaux, on ne devait guère s'attendre à trouver le plomb. Il est présumable que la crosse qui a été trouvée par M. Deville, à Jumiéges, dans la tombe de l'abbé Guillaume, mort en 1142, a été faite exprès pour accompagner le mort et conserver aux vivants celle que portait le riche abbé. Elle répondait, selon nous, à ces calices de plomb qu'il n'est pas rare de trouver dans les tombes ecclésiastiques. Quant au fer, nous verrons que saint François de Sales ne dédaignait pas d'en porter une faite avec ce métal.

Crosses en cuivre. — La matière le plus communément adoptée, d'après les monuments qui nous restent, était le cuivre, quelquefois doré, fondu ou ciselé, orné de nielles ou d'émaux, et pour les plus riches, de filigranes et de pierreries.

Crosses en argent. — Les crosses en argent sont rares aux hautes époques. Telle était pourtant, outre celle de saint Rémi, celle de Godefroi du Mans[4], celle de l'évêque Richard,

[1] Mittimus... vestræ charissimæ paternitati insignum devotionis et pignoris perpetuæ servitutis munusculum, indignum dignitate vestra, sed officio congruum, baculum videlicet cypressinum, attendentes non quantum, sed ex quanto proferatur, præsumentes de illius exemplo qui plus respexit ad Abel quam ad munera ejus. (*Bibl. vet. PP. de la Bigne*, t. XII, p. 2; epist. 233, p. 542.)

[2] Munusculum vobis mittimus de remotis partibus nobis missum baculum pastoralem cypressinum officio vestro et qualitate mysterii congruum et quantitate ministerii condignum. (*Ibid.*, p. 542.)

[3] Baculus.., cum cambucca cornea, continens interius vineam circumplectentem leonem de cupro deaurato. (Du Cange, *Gl.*, V. *Cambucca*.)

[4] Mabillon. *Analecta*, t. III, p. 390 : Cambutam argenteam magni ponderis deauratam et opere decoram cum baculo pastorali.

dans l'ancien trésor de Londres[1], celle de Didier, abbé de Mont-Cassin et depuis Victor III[2]. Sur celles qui existent encore, il n'est pas rare de trouver des plaques d'argent. Ces plaques, selon saint Charles Borromée, devraient couvrir la hampe et le croisillon, et il conviendrait qu'au croisillon elles fussent ciselées et dorées[3].

Crosses en or. — Quant aux crosses d'or, ou du moins revêtues de lames d'or, il faudrait croire qu'on en portait au XI^e siècle, si l'on devait prendre à la lettre l'éloquente invective de saint Pierre Damien contre les excès du luxe[4]. Ces crosses n'étaient pas de celles qui pouvaient parvenir jusqu'à nous.

Dans l'Église d'Orient, les bâtons pastoraux étaient jadis, autant que nous en pouvons juger, en ivoire et en ébène plutôt qu'en métal, ornés de ciselures et d'incrustations de nacre, c'est-à-dire tels qu'ils sont aujourd'hui.

Forme et Symbolisme des Crosses. — A l'étude de la matière employée dans les crosses nous avons à joindre celle des formes adoptées aux divers âges, et ici, avant d'examiner les monuments eux-mêmes, il est bon de recueillir les témoignages des principaux auteurs liturgiques ou dépositaires des traditions, aussi bien que témoins des faits; et comme, dans leurs témoignages, ils rapprochent habituellement de leurs descriptions les vues symboliques que celles-ci expriment ou font naître, nous réunirons nous-même ce double point de vue dans notre exposé.

La plus ancienne description que nous connaissions est celle du moine de Saint-Denys qui a écrit l'histoire de son patron sous Charles-le-Chauve. Selon lui, c'était, d'après l'antique usage que le bâton se courbait en arc et se repliait vers la terre[5].

Le principal auteur à consulter sur ce point est Honoré d'Autun, mort, selon les auteurs de la *France littéraire*, sous le pontificat d'Innocent II, c'est-à-dire de 1130 à 1143. D'après sa précieuse *Gemma animæ*, la verge de Moïse était une houlette de pasteur recourbée au sommet. Pasteurs comme Moïse, les Apôtres furent autorisés par Jésus-Christ à conserver le bâton dans leurs voyages, et leurs successeurs les imitèrent. Ce bâton est recourbé au sommet pour attirer ceux qui s'égarent, et pointu à l'extrémité pour frapper les rebelles. L'os et le bois qui le composent sont réunis par un pommeau doré ou en cristal; la pointe

[1] Baculus Ricardi tertius cujus cambuca de argento deaurato.

[2] Pastoralem virgam argento vestivit et deauravit. (Leo Osti. *Chron. casin.*, l. III, c. 20.)

[3] Pars recta baculi integitur laminis solidis argenteis nulla cælatura ornatis, retorta laminis etiam argenteis elaboratis et fabri argentarii judicio inauratis (*Act. eccl. Med.*, l. IV, tit. *De supell. miss.*, p. 153.)

[4] *Opp.*, t. III, opusc. 31, p. 236 : Omitto annulos enormibus adhibitos margaritis, præterea virgas non jam *auro* gemmisque conspicuas, *sed sepultas.* Nunquam certe vidisse me memini pontificales baculos tam continuo radiantis metalli nitore contextos sicut erant qui ab Esculano atque Tranensi gestabantur episcopis. Uterque tamen alter in Apulis finibus Nicolao præsidente, alter in Lateranensi ecclesia coram Alexandro, romanis scilicet pontificibus, sunt dejecti.

[5] Mabillon, *Lec. III Ben.*, p. II, p. 244. Videt interea introire senem clericum pontificalibus vestibus exornatum, ferentemque in manu baculum a capite arcuatum, in ima reflexum, qualibus antiquiores pontifices usos fuisse, ad memorias eorum suspensi declarant.

inférieure est en fer. La hampe indique l'appui de la doctrine, la dureté de l'os rappelle celle de la loi, le bois exprime la douceur de l'Évangile, la gemme sphérique du pommeau est un symbole de la divinité du Sauveur. Il voit dans la volute un souvenir du ciel, dans la pointe celui du jugement dernier. On écrit sur la volute : *Dum iratus fueris, misericordiæ recordaberis,* sur l'anneau : *Homo,* et sur la pointe en fer : *Parce,* pour rappeler au pasteur qu'il commande à ses semblables et qu'il ne doit frapper qu'en père. La pointe elle-même doit être émoussée. Nous donnons en note le texte complet à cause de son importance[1].

A l'époque précise où Honorius d'Autun écrivait sa *Gemma,* Hugues de Saint-Victor rédigeait son traité *De Sacramentis,* puisque, entré à Saint-Victor en 1118, il est mort en 1140. Ses idées sur la signification des crosses ne sont pas tout à fait les mêmes que celles d'Honorius, ce qui nous permet de conclure que certaines lois de leur symbolisme commençaient seulement à s'établir. Pour lui, la forme droite de la hampe rappelle au prélat la

[1] *Gemma animæ,* l. I; *Max. bibl. PP.,* Lugd. 1677, t. XX, p. 1075.

CAP. 217. — *De baculo episcopali.*

Baculus, ex autoritate legis et Evangelii, assumitur, qui et *virga pastoralis,* et *capuita,* et *ferula,* et *pedum* dicitur. Moyses quippe, dum oves pavit, virgam manu gestavit. Hanc ex præcepto Domini in Ægyptum pergens secum portavit, hostes signis per eam factis terruit, qui velut lupi oves Domini strangulabant. Gregem Domini de Ægypto per mare Rubrum hac virga eduxit; pastum de cœlo, potum de petra hac virga produxit, ad terram lac et mel fluentem, velut ad pascua, hac virga induxit. Nihil autem hæc virga fuit quam baculus pastoralis, cum quo gregem, utputa, pastor minavit. Hic baculus apud auctores pedum vocatur, eo quod pedes animalium illo retineantur. Est enim lignum recurvum, quo pastores retrahunt pedes gregum.

CAP. 218. — *Item de virga et baculo episcopi.*

In Evangelio quoque Dominus Apostolis præcepit, ut in prædicatione nihil præter virgam tollerent. Et quia episcopi pastores gregis dominici sunt, ut Moyses et Apostoli fuerunt, ideo baculum in custodia præferunt. Per baculum, quo infirmi sustentantur, auctoritas doctrinæ designatur. Per virgam, qua improbi emundantur, potestas regiminis figuratur. Baculum ergo pontifices portant, ut infirmos in fide per doctrinam erigant; virgam bajulant, ut per potestatem inquietos corrigant; quæ virga vel baculus est recurvus, ut aberrantes a grege docendo ad pœnitentiam trahat; in extremo est acutus, ut rebelles excommunicando retrudat, hæreticos velut lupos ab ovili Christi protestative exterreat.

CAP. 219. — *De genere baculi.*

Hic baculus ex osse et ligno efficitur, crystallina vel deaurata sphærula conjunguntur, in supremo capite insignitur, in extremo ferro acuitur. Per baculum, ut dictum est, auctoritas doctrinæ accipitur, qua grex dominicus a pastore reficitur, et ad pascua vitæ compellitur. Per durum os, duritia legis; per lignum, mansuetudo Evangelii insinuatur; per gemmam sphærulæ, divinitas Christi. Per supremum caput, regnum cœlorum; per extremum ferrum, ultimum judicium denotatur. Ex osse ergo baculus inciditur, dum ex dura lege duritia peccantium reprimitur; ex ligno tornatur, dum ex ligno vitæ Christo doctrina formatur et populus in virtutibus roboratur. Os ligno per gemmam connectitur, quia vetus lex novæ per Christi divinitatem contexitur.

CAP. 220. — *De sphærula.*

Per sphærulam enim dilectio intelligitur, qua vel severitas vel lenitas pontificis complectitur. Oportet enim ut doctrina episcopi ex utraque lege sic dilectione copuletur, ut ecclesiam Christo conjungere per charitatem conetur. Hæc autem cuncta sunt rasili arte polita; quia ista sunt omni sanctitate redimita. Os recurvatur, ut populus errans per doctrinam ad Dominum retrahatur. Caput in supremo ponitur, dum conversis vita æterna proponitur. In extremo baculus ferro induratur, dum omnis prædicatio per ultimum judicium terminatur. In curvatura est scriptum : *Dum iratus fueris, misericordiæ recordaberis,* ne ob culpam gregis superet ira mentem pastoris, sed verbo et exemplo revocet peccantes ad misericordiam Redemptoris. In sphærula est scriptum : *Homo,* quatenus se hominem memoretur, ut de potestate collata non elevetur. Juxta ferrum est scriptum : *Parce,* ut subjectis in disciplina parcat, quatenus ipse a summo pastore gratiam inveniat, unde et ferrum debet esse retusum, quia judicium sacerdotis per clementiam debet esse delibutum.

rectitude dans le gouvernement, la pointe est le symbole de la juste sévérité, et la volute est celle de la bonté qui attire les âmes douces par la voie des consolations [1].

A la fin du même siècle, Sychard, évêque de Crémone, écrivait son *Mitrale*, souvent cité, mais resté jusqu'à présent manuscrit. Sous-diacre en 1183, il n'est mort qu'en 1215. On voit que, sur l'article des crosses, le texte de notre Honorius a fait les principaux frais du sien. Nous apprenons seulement de plus que, sur la volute, on écrivait parfois : *Cape*, en faisant allusion à la vie éternelle. Nous devons à Sychard deux formules métriques du symbolisme d'Hugo :

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.
Curva trahit, quos virga regit, pars ultima pungit [2].

Ce dernier vers présentait une variante sur la crosse de saint Saturnin conservée jadis à Toulouse :

Curva trahit quos recta regit, etc.

Durand de Mende est venu assez longtemps après les auteurs précédents, puisqu'il est né en 1232 et mort en 1296 : nous le citons en entier, comme ses prédécesseurs pour que la confrontation soit plus facile [3], Durand a, comme Sychard, ses vers mnémoniques :

[1] *Opp.*, t. III, Rothom. 1648, p. 618. *De sacram.*, l. II, p. V, c. 15 ; *De baculo episcopi :*

Utuntur pontifices baculis et annulis. Baculus, per rectitudinem suam, justitiam significat prælatorum, qua subjectos regere debent. Qui idcirco subtus acumen habet, ut rebelles per increpationem pungat ; desuper recurvus est, ut per consolationem mites trahat.

[2] V. *Ibid.* Notre ami, M. le comte de Lescalopier, l'éditeur de Théophile, se propose de gratifier le monde savant d'une édition complète de Sychard. Nous lui devons la communication du texte suivant (*Mitrale*, l. II, c. 5) :

« Baculus a lege sumitur, et Evangelio, qui et virga pastoralis, et sambuca, et pedum, et ferula nominatur. Moyses ex mandato Domini virgam habuit, qua terribilia fecit in cœlo, in terra et in mari : quia cibum de cœlo, potum de terra produxit, et gregem ad terram fluentem lacte et melle minavit. In Evangelio quoque Dominus præcepit Apostolis ut euntes ad prædicandum virgam tollerent. Hic ergo baculus ex osse et ligno conficitur, quæ cristalina vel aurata sphærula conjunguntur; os superius recurvatur, lignum inferius ferro acuitur, modice tamen retunditur; os et lignum arte rasili poliuntur. Per baculum doctrinæ auctoritas intelligitur ; hac infirmi sustentantur, inquieti corripiuntur, errantes ad pœnitentiam retrahuntur, unde et pedum vocatur ; est enim pedum lignum curvum, quo pastores pedes retrahant animalium. Hic ex osse .i. duritia legis et ligno .i. mansuetudine conficitur Evangelii, quæ duo cincta sunt sphærula divinitatis Jesu Xpi. Vel per os severitatem, per lignum pontificis accipe lenitatem, quas jungit in judicio pontifex per charitatem. Nam severitas, vel misericordia multum destituitur, si una sine altera teneatur, ideoque ferrum obtunditur ; quia judicium clementia temperatur. Baculus recurvatur, cum os prædicationis ad asellam retorquetur operationis, vel cum errantes ad pœnitentiam revocantur. Ferro inferius acuitur, cum prædicatio per ultimum judicium terminatur. Aliquando in curvatura *Cape* ponitur, quoniam ad Dominum conversis vita æterna promittitur. Aliquando in curvatura scribitur : *Cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis,* ne, ob culpam gregis, ira turbet in pastore oculum rationis, sed verbo et exemplo revocet peccantes ad misericordiam Redemptoris. Aliquando in sphærula scribitur : *Homo,* ut se pontifex hominem memoretur, et de potestate collata non elevetur. Aliquando juxta ferrum scribitur : *Parce,* ut in disciplinis subditis parcat, ut misericors a misericorde, misericordiam consequatur ; intelligat ergo pontifex se debere parcere subjectis et debellare superbos ; unde dicitur : *Curva trahit mites pars, pungit acuta rebelles ;* et iterum : *Curva trahit, quos virga regit, pars ultima pungit.* Cuncta sunt rasili arte polita ; quoniam hæc omnia regula sanctitatis debent esse in pontifice redimita. »

[3] *Rationale div. offic.*, Lugd. 1499, l. III, p. 35 : *De baculo pastorali.*

Baculus pastoralis correctionem pastoralem significat propter quod a consecratore dicitur consecrato : *Accipe baculum pastoralis officii ut sis in corrigendis vitiis pie*

Collige, sustenta, stimula : vaga, morbida, lenta.
Attrahe per primum, media rege, punge per imum.

On trouve ces vers légèrement modifiés dans la Glose (c. *Cum venisset. De sacra unctione*):

In baculi forma, præsul, datur hæc tibi forma [norma]
Attrahe per curvum, medio rege, punge per imum;
Attrahe peccantes, rege justos, punge vagantes;
Attrahe, sustenta, stimula : vaga, morbida, lenta.

La crosse en ivoire d'Othon, évêque d'Hildesheim, porte les deux vers suivants :

Attrahe per primum, medio rege, punge per imum
Pasce gregem norma, doce, serva, corrige forma.

A ces formules connues nous en pouvons joindre deux inédites. L'une est gravée sur une plaque d'argent autour d'une crosse d'ivoire du XII^e siècle, trouvée dans un tombeau d'évêque à Metz :

+ GENS · SUBJECTA · PAREM ·
+ TE SENTIAT · EFFERA · GRANDEM.
+ SPE · TRAHE · DILAPSOS
+ PUNGEQUE TARDI GRADOS.

L'autre se trouve placée de la même manière sur la crosse également en ivoire de l'archevêque saint Annon de Cologne :

STERNE RESISTENTES, STANTES REGE, TOLLE JACENTES.

A côté des vues symboliques des liturgistes occidentaux on ne verra pas sans intérêt

sæviens. De quo dicit Apostolus: *In virga veniam ad vos.* Virga igitur pastoralis potestas intelligitur sacerdotalis quam Christus eis contulit quos apostolos ad prædicandum misit, præcipiens eis ut baculos tollerent. Et Moyses cum virga missus est in Ægyptum (de hoc in prima parte dictum, in tit. *De consecrationibus*). Baculus ergo a lege et Evangelio sumitur, quia et virga pastoralis, et sambuca, et pedum, et ferula nuncupatur. Moyses enim ex mandato Domini virgam habuit quæ terribilia fecit in cœlo et in mari, quia cibum de cœlo, potum de petra produxit, et gregem ad terram fluentem lacte et melle minavit. Adhuc per baculum doctrinæ auctoritas intelligitur. Hac enim infirmi sustentantur, inquieti corripiuntur, errantes ad pœnitentiam trahuntur. Unde et pedum vocatur quod est lignum recurvum quo pastores pedes retrahunt animalium. Sane quoque baculus ex osse et ligno conficitur, quæ crystallina et deaurata sperula conjunguntur. Os superius recurvatur, lignum inferius ferro acuitur, modice tamen retunditur. Siquidem os est duritia legis, lignum mansuetudo Evangelii, quæ duo conjuncta sunt sperula divinitatis Jesu Christi. Vel os severitas, lignum pontificis est levitas quas jungit in judicio per charitatem. Nam severitas, vel misericordia multum destituitur si una sine altera teneatur (45, *Di disciplina*). Ad quod significandum ferrum obtunditur, quia judicium misericordia temperatur. Baculus recurvatur cum pœnitentes ad pœnitentiam revocantur. Aliquando in recurvatura caput formatur, quoniam ad Deum conversis vita æterna promittitur. Quandoque etiam in curvatura scribitur : *Cum iratus fueris*, etc., ne, ob culpam gregis, ira turbet in pastore oculos rationis (6 q. tit. *Ex merito*). Aliquando in sperula scribitur: *Homo*, ut pontifex se hominem memoretur, et de potestate collata non elevetur. Aliquando etiam juxta ferrum scribitur : *Parce*, ut in disciplina subditis parcat, et misericors a misericordia misericordiam prosequatur. Quod vero baculus est acutus in fine, rectus in medio, et retortus in summo, designat quod pontifex debet pungere pigros, regere debiles sui rectitudine, et colligere vagos (47, *Di necessi*; 48, *Di disciplina*, et *Et omnis*). Unde versus :

Collige, sustenta, stimula : vaga, morbida, lenta.

Et reddendo singula singulis, versus iste continet omnia præmissa : vel sic :

Attrahe per primum, media rege, punge per imum.

Le reste concerne l'usage du Souverain Pontife.

celles qu'ont émises les orientaux au sujet du *tau* pastoral. La verge que porte le pontife, dit Siméon de Thessalonique (XVᵉ siècle), dans son *Traité des Sacrements* (*Max. Bibl. PP.*, t. XX), figure sa puissance spirituelle, la charge qui lui est imposée de soutenir, de diriger, de nourrir ses sujets, et l'obligation où il est de chasser les rebelles et de réunir ceux qui s'éloignent. Cette verge porte, à son extrémité supérieure, deux anses, une sorte d'ancre, pour rappeler au pasteur qu'il doit mettre en fuite les ennemis furieux qui menacent son troupeau. Enfin elle affecte la forme d'une croix pour qu'il ait constamment devant les yeux ce signe auguste par lequel nous triomphons, par lequel nous sommes dirigés et conduits, comme des brebis, dans de gras pâturages, par lequel nous sommes marqués du sceau des élus et attirés vers Jésus-Christ, par lequel enfin, vainqueurs de nos mauvais penchants, nous poursuivons nos ennemis et recevons des gages continuels de la protection de notre Dieu [1].

Les anciens liturgistes se sont contentés d'indiquer la forme générale des crosses; mais saint Charles, dans ses Actes précieux de l'Église de Milan, entre, à ce sujet, dans de minutieux détails. Il donne à la partie droite à peu près 1 mètre 68 centimètres, à la volute, un peu plus de 24 cent. La hampe doit avoir auprès du nœud 14 cent. de contour et 10 auprès du fer. Il affecte à la douille ou au nœud la forme exagone, et recommande de les orner de figures [2].

Ce serait ici le lieu de produire, après les descriptions, les monuments eux-mêmes dont nous avons pu recueillir les dessins; mais les développements qu'a pris leur étude ont amené à en faire l'objet d'un Mémoire particulier qui suivra celui-ci. Nous terminerons par quelques mots sur les expressions employées au moyen âge pour désigner les crosses.

Un des mots les plus usités a été celui de *cambuta*, riche de variantes dues à la prononciation ou à la négligence des copistes. On a dit : *cambutta, cabuta, cambotta, camboia, cambuca, cambucca, camputa, capuita, combucca, gabuca, sambuta*, etc.[3].

[1] Ἡ ῥάβδος δε ην κατέχει τὴν εξοισιαν δήλοι των πνεύματος, καὶ τὸ στηριχτικον τοῦ λαοῦ καὶ τὸ ποιμαντικὸν καὶ τὸ οδηγεῖν δυνασθαι, καὶ τὸ παιδεύειν τοὺς ἀπείδουντας καὶ συναγεῖν εἰς εαντόν τους μάκράν. Διο καῒ λαβας ωσ ως αγκυρας ανωθεν εχεὶ καὶ διωκεῖν τους θηρίωδεὶς τε καὶ λυμαντικους. καὶ τελευταῖον τον σταυρον του Χρὶστου δήλοι καὶ τὸ τροπαίον εν ῷ νικῶμεν καὶ στηρὶζομεθα και οδηγοῦμεθα, καὶ ποιμαινομεθα, καὶ σφραγιζομεθα, καὶ ελκομεθα εις Χριστου, τα παθη νικωνθες, καὶ τους πολεμιους διωκοκεν καὶ παντοθεν φυλαττομεθα.

[2] *Act. eccl. Med.*, l. IV, tit. *De supell. miss.*, p. 153. Baculus pastoralis a parte ima præacutus, a medio totus rectus, a summo retortus esse debet.

Orario aut sudario non ornatur si episcopalis est; quo insigni abbatialis ab illo distinguitur.

Longitudine recta est cubitorum trium et unciarum duodecim, pars vero illius retorta totidem unciis et paulo altius eminet.

A summa rectitudinis parte est crassitudine orbiculari unciarum circiter septem; quæ prope ad imam partem descendens paulatim diminutam unciis quinque constat; in ipsa vero plane ima parte ferro vel argento, aliove metalli genere præacuitur.

Pars recta baculi integitur laminis solidis argenteis, cælatura ornatis, retorta laminis item argenteis cælatura elaboratis et fabri argentarii judicio inauratis.

Connectitur autem cum ista parte recta, aliquo cœlati argenti opere, certis locis inaurato; quod sexanguli formam exhibens, sacris imaginibus ornatur.

L'once tracée par Gavanti (*Thesaurus SS. Rit.*, pars V, p. 555) est à peu près de 2 centimètres, et il y en a 24 dans la coudée.

[3] On trouve *cambuta* dans un vieux glossaire de Corbie, dans Herluin, Orderic Vital, Théodore de Compiogne, vie de saint Magne, etc.; — *cabuca* se lit dans les visites de Simon, arch. de Bourges (Baluz. *Misc.*, t. IV, p. 208);

Cette expression, usitée dans les Gaules, dit l'auteur de la *Vie de saint Didier de Cahors*, paraît descendue du Nord avec les célèbres missionnaires envoyés par l'Irlande à l'époque des Mérovingiens, et la racine anglo-saxonne indiquant un bâton recourbé nous paraît plus probable que l'étymologie tirée du grec καμπτω, bien que καμπυλη, bâton recourbé, s'éloigne peu de *cambuta*. Le sens de ce dernier mot n'a pas été exclusivement ecclésiastique. On lit dans le *Vocabulaire* de Papias (XI[e] siècle) : *Camputa, sustentamen, vel baculus flexus, pedum, crocia.* Le mot indique des béquilles de boiteux, dans la *Chronique du Mont-Cassin* (l. IV, ch. 74 : *Claudi cambuttas ante fores ecclesiæ suspenderant.* Quand il a l'acception d'une crosse, il désigne quelquefois la crosse entière, quelquefois aussi la seule volute, comme dans ce passage déjà cité : *cambutam argenteam... cum baculo pastorali.*

Le nom de *férule* (de *ferio*), donné à une plante flexible de la famille des ombellifères, parce qu'elle servait à châtier les enfants (Juvénal, *Sat.* 1) :

Et nos ergo manum ferulæ subduximus.....

a désigné plus tard les sceptres les plus simples des empereurs de Bysance, les verges symboles de l'autorité des officiers impériaux, et, comme nous l'avons vu, l'antique insigne des Souverains Pontifes. Que pour ces derniers la férule ait exprimé plutôt leur autorité temporelle que leur juridiction ecclésiastique, les faits déjà cités invitent à le penser ; cependant il ne paraît pas douteux que, dans la haute antiquité, la férule ne s'est souvent distinguée des crosses que par la forme. En effet, le bâton pastoral des patriarches de Constantinople est appelé Ναρθηξ dans Pachymère (*Hist.*, l. II, c. 1). — Celui des évêques est ainsi désigné dans une charte de 829 (*Hist. de S. Emmeran de Ratisbonne*), dans une autre de 898 (*Hist. du Dauphiné,* par Chorier, t. II, p. 227), et dans Durand de Mende (l. III, ch. 15). Ainsi se nomme la crosse des abbés dans la *Chronique du Mont-Cassin* (l. III, ch. 65), et dans Eckeard (*De casib. S. Galli*, ch. dernier). Ajoutons que l'expression de *férule* ne nous garantit pas toujours la forme dont il s'agit, puisqu'elle est appliquée à des béquilles d'infirme dans le *Livre des miracles de Berthold* [1].

Les rapports de forme ou de signification entre la crosse épiscopale et la houlette des bergers ont rendu familiers les mots de *pedum* et *pedalum,* surtout dans les contrées où dominaient les souvenirs romains.

— *camboca* dans Eckeard : *De casibus S Galli*, c. 3 ; — *cambotta* dans Walafrid Strabon, *l. c.*; — *cambuca* dans Hugues de Saint-Victor, *l. c.*; — *cambucca* dans la vie de S. Didier de Cahors, ch. 19 : Baculus, y est-il dit, qui a Gallis *cambucca* vocatur ; et dans l'histoire d'Adam de Brême, c. 102 ; — *camputa* dans la règle de Chrodegand de Metz, ch. 26 ; — *capuita* dans Honorius, *l. c.;* — *combucca* dans la vie de S. Odon de Bamberg, ch. 17 ; — *gabuta* dans la *Chronique de Milan*, par Landulfe ; — *sambuca* dans Durand de Mende, *l. cit.*

[1] *A. SS.*, t. VI. jul., p. 488. Cum diu Luitoldus pauper ferulis sustentantibus se omnibus per cellam notissimus traxisset... dimissis in eodem loco ferulis absque baculorum sustentatione de ecclesia progressus est.

On rencontre peut-être plus souvent encore le mot générique de *baculus*, auquel se joint fréquemment la qualification de *pastoralis* ou *episcopalis*. Il en est de même du mot *virga*, emprunté sans doute au style scriptural. Au mot de *baculus* correspond, chez les Grecs, celui de βακτηριον, employé par Pachymère (l. II, ch. 15).

Enfin le nom de *crocia*, qui a donné naissance à celui de crosse, remonte au moins au XI^e^ siècle, puisque, dans une charte de 1086, dans les archives de Saint-Florent, il est question du *baculus abbatis qui crocia dicitur*. On trouve dans les anciens auteurs tantôt *crochia*, *croqua*, *crocula*, tantôt *crocea*, *crossca*, *croça*, *crossa*.

L'étymologie est controversée et peut-être est-elle complexe. Les premières expressions *crochia* et *croqua* pourraient, comme on l'a pensé, appartenir à la même racine septentrionale que *croc* et *crochet*, tandis que les dernières nous sembleraient, conformément à l'opinion du grammairien Papias, provenir de *crux*, en italien *croce*. Aujourd'hui encore les béquilles portent, dans le midi de la France, le nom de *croce*, expression populaire, dit le vieil auteur de la *Relation des miracles de S. Richarius*. Aussi, bien qu'aujourd'hui la *crosse* indique le bâton à volute, autrefois il désignait plutôt le bâton en *tau*, la béquille des malades, dont la forme est une des formes connues de la croix.

De ce coup d'œil général jeté sur l'histoire des crosses, nous tirerons, en finissant, une conclusion tout opposée à l'opinion soutenue par Thomassin, Grancolas, Claude de Vert et d'autres liturgistes modernes touchant leur origine. D'après eux, cette origine ne serait pas autre que l'usage des bâtons d'appui (*sustentaculum*, *reclinatorium*), d'abord simplement permis aux infirmes et aux vieillards, et peu à peu devenu général. Lorsque les stalles furent introduites dans les chœurs, les *reclinatorium* durent disparaître, et les prélats les auraient seuls conservés à titre d'insignes honorifiques. Ce raisonnement pèche par sa base, s'il est vrai, comme nous l'avons vu, que le *baculus* était un insigne de l'autorité pastorale dès le VI^e^ siècle, et même dès le V^e^ siècle, tandis que l'usage des *reclinatorium* a surtout fleuri durant les siècles suivants. Sans doute que la crosse pastorale, les *tau* surtout, ont dû souvent servir d'appui aux prélats des hautes époques, mais cela sans perdre leur principal caractère. Une critique plus large cherchera de préférence leur origine dans l'instinct qui a de tout temps porté les hommes à donner à l'autorité des symboles analogues. Celui-ci, en se modelant sur la houlette pastorale n'a fait que recevoir l'empreinte d'humilité et de douceur particulière au christianisme.

L'abbé BARRAUD, *Chanoine de Beauvais.*

LE BATON PASTORAL

DANS SES FORMES SUCCESSIVES.

Je joins aux recherches dont notre savant ami, M. le chanoine Barraud, a bien voulu enrichir nos Mélanges, un aperçu général sur les modifications introduites successivement dans la forme des crosses par les idées différentes et le goût changeant des siècles. Dans l'histoire d'un simple meuble, on voit en quelque sorte se réfléchir toute celle d'un art, comme sur une goutte d'eau la nature féconde se plaît à peindre un paysage entier.

§ I.

BATONS PASTORAUX PRIMITIFS. CROSSES, *TAV*, FÉRULES.

La plus ancienne incontestablement des représentations de la crosse ecclésiastique serait celle du verre suivant (*fig.* 1), trouvé dans les catacombes, s'il était vrai que le personnage représenté en or fût un évêque; mais rien n'est moins certain et nous devons plutôt voir avec Buonarotti (*Vetri antichi*, Pl. XVIII, p. 128), entre les mains d'AMACHIUS, le *lituus* augural. Bien

Fig. 1.

Fig. 2.

que l'usage du *baculus* ecclésiastique remonte à une haute antiquité, rien n'établit positi

vement qu'il fût reçu dans la liturgie à l'époque des catacombes. Il est même fort douteux que le souvenir de la forme connue du *lituus* ait été pour quelque chose dans le choix de la forme usitée plus tard par les évêques. Emprunter aux païens un tel symbole était impossible de leur part : tout au plus l'auraient-ils adopté à l'imitation des empereurs de Bysance et comme un emblème de commandement, si ceux-ci l'avaient pris pour sceptre après en avoir hérité comme successeurs du grand Pontife romain ; mais les monuments connus ne nous permettent pas de l'avancer. Le seul que je puisse citer et qui ne présente rien d'assez concluant est le grand disque d'argent d'Almendralejo, conservé à Madrid et publié par M. Delgado (*Madrid*, 1849). Arcade, assis à la droite de Théodose, tient à la main un sceptre terminé par un pommeau recourbé (*fig.* 2). Si d'autres monuments plus significatifs venaient à appuyer la conjecture que j'émets, on y trouverait une nouvelle confirmation d'un fait d'ailleurs avéré, je veux dire, de l'influence de certains usages de la cour bysantine sur ceux de l'Occident.

Un Mss. espagnol des plus curieux, conservé au *Britisch Museum*, et renfermant un commentaire de l'*Apocalypse*, met entre les mains de l'apôtre saint Jean les deux crosses que nous donnons ici comme des spécimens des deux principales formes du bâton devenu insigne ecclésiastique (*fig.* 3, *fig.* 4). Il est vrai que le Mss. ne remonte qu'à l'année 1109, où il fut

Fig. 3. (A. M., *d'après l'original.*)

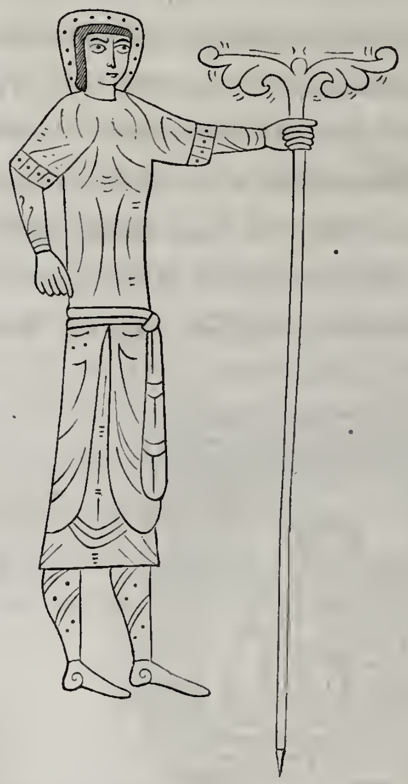

Fig. 4.

Fig. 5.

peint dans le monastère de Silos de la vieille Castille, diocèse de Burgos (*V.* le Catalog. des additions de la Bibl. de Londres, p. 4). Mais nous tenons de MM. les Conservateurs des Mss. du

Britisch Museum que, pour les miniatures comme pour le texte, l'ouvrage est une copie fidèle d'un autre Mss. espagnol possédé par lord Ashburnam et attribué avec fondement à l'époque des Goths. S'il en est ainsi, nous avons devant les yeux quelques-uns des monuments les plus anciens où soient dessinés les bâtons épiscopaux en forme de *tau* ou de crosse. Le *tau* fleuri donné à saint Jean (*fig.* 4) a pu se trouver quelque peu transformé par une intention d'art; on le retrouve sous sa forme classique, dans le même Mss., entre les mains d'un ange (*fig.* 5). Il est à remarquer que le *tau* de saint Jean ne peut s'assimiler à une béquille ni faire l'office de *reclinatorium*, puisqu'il s'élève à la hauteur de la tête, et l'on observera aussi que la volute de la crosse a déjà son développement complet.

Des caractères tout semblables signalent les *tau* et les crosses (*fig.* 6 et 7) publiés par Mabillon (*Annales*, t. I, p. 528), d'après un Mss. de l'abbaye d'Elnon, exécuté dans la seconde moitié du VII^e siècle, à en juger par un nimbe carré donné à saint Amand. Les prélats qui ont souscrit

Fig. 6.

au testament du saint abbé sont représentés les uns avec la crosse, les autres avec le *tau*, comme indifféremment, qu'ils soient simples abbés, évêques ou archevêques. Ainsi, le *tau*

Fig. 7.

Fig. 8.

est porté par l'archevêque de Reims, saint Réol[1], aussi bien que par Jean, abbé de Blandin, et la crosse se voit entre les mains de l'abbé saint Bertin aussi bien qu'entre celles de l'évêque de Noyon, saint Mammolin. Nous noterons en passant que le *tau* de saint Réol rappelait à Mabillon le célèbre bâton de saint Rémi, possédé de son temps à Reims.

De toutes les anciennes crosses aujourd'hui conservées et parvenues à notre connaissance, celle dont la forme nous paraît plus primitive est le bâton largement recourbé que l'on garde dans l'église de Montreuil-sur-Mer (*fig.* 8). Il est en bois, recouvert de lames d'argent et de cuivre doré, orné de pierres de couleur, sans pommeau sous la crosse et sans pointe à la partie inférieure. Quant à l'extrémité de la tête, il nous a semblé, en l'examinant de près,

qu'elle a été mutilée et qu'elle devait se terminer par un ornement, tel qu'une tête de serpent ou une pomme. A l'opposé des crosses précédentes, celle-ci a dû servir d'appui sous la main,

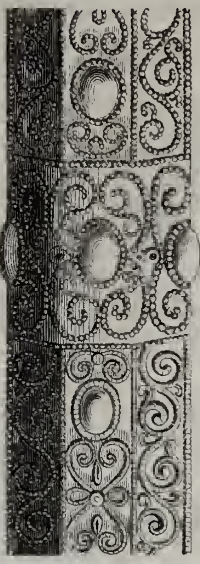

Fig. 9.

puisqu'elle n'a en hauteur que 1 m. 22 c. En publiant l'esquisse de M. Duthoit, d'Amiens, que nous reproduisons, M. le rédacteur du *Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France* (An. 1853, p. 146), estime que les élégants rinceaux accusent évidemment l'époque du XIII[e] siècle (*fig.* 9). J'aurais, je l'avoue, exprimé volontiers une pensée différente en me rappelant les filigranes qui enrichissent les Mss. de Bamberg, aujourd'hui à Munich, œuvres du XI[e] siècle. Mais, quoi qu'il en soit des ornements de métal, il n'est rien dans la forme de la crosse de bois qui ne soit conforme à la haute antiquité attestée par une tradition immémoriale et la constante vénération des peuples [1].

Nous rapprocherons de la crosse de Montreuil celle qui se voit à la main de l'abbé Raganaldus dans un précieux Mss. d'Autun, dont toute l'ornementation accuse l'époque Carlovingienne. Debout sur le marchepied d'un trône découpé en petites arcades qui nous ont rappelé le système des meubles en bois encore à la mode en Bretagne, l'abbé bénit ses moines profondément inclinés (*fig.* 10). Il tient, dans cet acte

Fig. 10. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

solennel de sa juridiction, la crosse qui en est le symbole, et il la tient par un pommeau d'où s'échappe la volute. Telle a dû être, ce nous semble, la raison du pommeau.

Cette dernière crosse, aussi bien que celle de Montreuil, a un grand rapport de forme avec celle que porte un saint évêque sur une ancienne sculpture, qui se voit aujourd'hui à Strasbourg, incrustée dans le mur extérieur de l'église Saint-Thomas (*fig.* 11). Il serait difficile de préciser l'époque du monument. D'après le caractère du travail, il doit être à peu près contemporain du sarcophage de l'évêque Adaloch, conservé dans la même

1 J'apprends de M. Ouis, doyen de Montreuil, que la crosse est attribuée à sainte Julienne, sœur de sainte Austreberthe. L'abbaye de Sainte-Austreberthe fut fondée à Marconne, près Hesdin, sous le règne de Clovis II, par Badefroi et sainte Framechilde, père et mère de sainte Austreberthe. Cette dernière sainte fonda l'abbaye de Pavilly qui se réunit à celle de Marconne à la suite des ravages causés par les Normands, et, quelque temps après, les deux communautés vinrent se réfugier à Montreuil, dans un hospice bâti pour elles par le comte de Ponthieu. Elles durent, en 1042, de nouveaux dons au roi Henri I[er], et leur maison prit le titre d'abbaye royale.

église et fait, selon toute vraisemblance, immédiatement après la mort du prélat, c'est-à-dire

Fig. 11. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

vers 830, date indiquée par une inscription plus récente (*fig.* 12). La crosse d'Adaloch, sur ce dernier monument, est entièrement semblable à la précédente.

Fig. 12. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

On retrouvera dans le célèbre Mss. de Saint-Omer, d'où j'extrais le calque suivant (*fig.* 13), toute la barbarie qu'offraient les miniatures des Visigoths d'Espagne. Ce Mss. (*Mémoires des Ant. de la Morinie. Planches.*) nous transporte, en effet, au milieu du X^e^ siècle, c'est-à-dire à l'époque où s'évanouissaient presque partout, au milieu des invasions sanglantes, les dernières traces de la renaissance des arts due à Charlemagne. Saint Vandrille est ici en dalmatique comme saint Jean dans le Mss. espagnol, et son bâton est des plus curieux. On dirait, au premier abord, une crosse double; mais il ne s'agit que d'un *tau* orné avec quelque prétention, comme celui des figures 4 et 7.

En recueillant les plus anciennes représentations des bâtons pastoraux, nous n'avons encore vu apparaître que deux formes, le bâton à volute et le bâton potencé, la *cambuta* et la *crocia* ou le *tau*. Une troisième forme était pourtant d'un usage assez répandu dans la haute antiquité chrétienne: c'était la férule, le Ναρθηξ. On en trouve un précieux exemple dans le pontifical anglo-saxon de la fin du IX^e^ siècle, appartenant jadis à l'abbaye de Jumièges et aujourd'hui

à la bibliothèque de Rouen. En voici le fac-simile (*fig.* 14), emprunté au docteur Roch (*Church of our fathers*, V. II, p. 24). Cette miniature peut aider à comprendre ce que le moine de Saint-Gal raconte, dans sa *Vie de Charlemagne,* d'un évêque qui voulut, dans l'absence du monarque,

Fig. 13.

Fig. 14.

se servir, pour présider aux offices de l'église, du long sceptre d'or que celui-ci avait fait faire à sa taille. L'Empereur, à son retour, fit sentir au prélat son vif mécontentement de ce qu'il avait eu la pensée d'employer à son usage le signe de l'autorité souveraine [1]. Nous conclurons de ce passage que la férule épiscopale ressemblait au sceptre impérial, et que la férule dans les mains de l'évêque pouvait, à cette haute époque, remplacer la crosse ou le *tau* sans choquer les prescriptions liturgiques ou les exigences de l'opinion.

Ce que nous venons de dire nous laisse quelques doutes sur la signification précise attachée dans le principe à la férule pontificale. Quelques savants ont cru pouvoir envisager comme

[1] *De eccl. cura Caroli* M. L. I, c. 19. Ap. Duchêne, *Hist. franc. script.* T. II, p. 113. Idem quoque episcopus, cum bellicosus Carolus in bello contra Hunos esset occupatus... in tantam progressus est proterviam, ut virgam auream... Caroli, quam ad staturam suam fieri jussit, feriatis diebus vice baculi ferendam pro episcopali ferula improvidus ambiret. L'Empereur le reprit de ce que : Sceptrum nostrum quod pro significatione regiminis nostri aureum ferre solemus, pro pastorali baculo nobis ignorantibus vendicare voluisset.

des *bâtons pastoraux* les anciennes férules portées par les papes [1], et en cela ils s'appuyaient, ce me semble, sur une analogie manifeste. Si dans la main des évêques la férule équivalait à la crosse, pourquoi n'en eût-il pas été de même dans la main des papes? Mais le cardinal Garampi, qui a écrit en 1758 [2], combat cette opinion avec énergie et fait remarquer que quand Innocent III, saint Thomas, Durand et le cardinal Jacques Gaétan déclaraient comme un fait avéré que jamais les papes ne s'étaient servis du bâton pastoral, ils n'ignoraient pas que de leur temps encore la férule était remise au pontife en même temps que les clefs du patriarcat à la prise de possession du palais de Latran, et qu'à leurs yeux elle n'était donc qu'un insigne temporel. Sans nier la valeur de ce raisonnement, je crois qu'on se rapprocherait de la vérité en avançant ce qui est si conforme à la marche des idées hu-

Fig 15.

Fig. 16.

maines, c'est-à-dire qu'une acception d'abord plus large se soit restreinte plus tard. Lorsque Silvestre II, voulant rendre à saint Bernward d'Hildesheim le droit d'investiture enlevé par

[1] Hauteserre sur les Décrétales, L. I. Tit. XV. Ciampini, l. c., Papebrock, l. c., Catalani, *Cærem. rom. eccl.*, T. I, p. 102, et Giorgi, *Liturgia Sum. Pontif.*, T. I, p. 255. Ce dernier s'exprime ainsi : « Subdubitant nonnulli an aliquando romani pontifices baculo *pastorali* usi fuerint. Quod autem eo usi fuerint suadere videntur non improbanda testimonia. »

[2] *Del Sig. della Garfagnana*, Roma, 1759, p. 103. Le cardinal Borgia et Cancellieri sont revenus sur cette question sans beaucoup l'éclaircir.

Willigis, lui remettait en main la *férule apostolique :* cette férule paraît bien avoir eu un caractère pastoral. Ainsi, quand Urbain II, parlant aux moines de la Cava, près Salerne, vers 1022, leur disait : *Quo ego utor aureo baculo, ut magnæ sit dignitatis, est tamen integumentum molestissimarum curarum....*, il semblait bien indiquer ses sollicitudes pastorales et leur emblème. Quoi qu'il en soit du sens précis de ces paroles, nous mettrons sous les yeux du lecteur les représentations les

Fig 17.

plus connues de l'ancienne férule des Souverains Pontifes. D'abord publiées dans l'*Hierolexicon* des frères Magri (*Ed. Ven.* V. *baculus* et V. *mitra*), elles ont été reproduites par le P. Papebrock dans son Propylée de Mai, auquel nous les empruntons. La première (*fig.* 15) se trouve dans une antique peinture communiquée aux Magri par Chacon, le docte historien des papes, et jugée contemporaine de saint Grégoire à raison du nimbe carré qui entoure la tête du pontife. Une colombe semble lui dicter ses livres, ce fait est cité dans sa vie par son propre diacre, parlant comme témoin oculaire. La figure 16, tirée d'une miniature du Vatican, nous transporte au commencement du XII^e siècle et nous montre Gélase II. Si le pommeau n'est pas ici surmonté de la croix, peut-être faut-il l'attribuer aux limites de la miniature, et, en effet, il ne manque pas d'autres exemples restés inconnus aux liturgistes romains et conformes à la figure 15. Nous pouvons en particulier citer la statuaire de Chartres, à la fin du même XII^e siècle, où l'on voit le pape saint Clément tenant en main un long bâton terminé par une pomme et une croix (*fig.* 17)[1]. Pourquoi cet attribut entre les mains des Souverains Pontifes ? Il me semble en entrevoir la raison, et je la soumets avec la réserve que commandent les aperçus nouveaux. Si la croix est l'insigne des papes au moyen âge, n'est-ce pas parce que tel était celui de saint Pierre ? Dans le beau Mss du XII^e siècle, dit de la reine Mélisende, et conservé au *British Museum*, on remarque une figure de saint Pierre (*fig.* 19) d'un

Fig. 19.
(A. M., *d'ap. l'orig.*)

[1] Le Mémoire précédent a établi que les papes ne se sont jamais servis de crosse. Ce fait était tellement reçu au XIII^e siècle, qu'on ne se serait jamais attendu à trouver le contraire dans un monument de cette époque. Aussi ma surprise a-t-elle été grande de rencontrer un saint Grégoire et un saint Léon, une crosse à la main, dans un Mss de M. le duc d'Aremberg, parmi les miniatures qui encadrent et rappellent les noms dans les litanies des saints. La peinture ne prouve ici que l'ignorance de l'enlumineur : mais encore était-il bon de mentionner l'anomalie. Voici le saint Grégoire d'après le calque, que je dois à l'obligeance de M. le prince Englebert d'Aremberg.

Fig. 1 .

rapport frappant avec le portrait de saint Grégoire et la statue de saint Clément. Rien de plus naturel que de voir dans la croix de saint Pierre le type adopté pour les férules de ses successeurs. Quant à l'attribution qui en est faite à l'apôtre, l'Évangile l'expliquait assez ; mais les traditions de l'art ne manquent pas et nous font remonter jusqu'à l'ère des catacombes où habituellement, à la gauche de son maître, Pierre reçoit de lui la croix où à son tour il doit mourir. Le trait suivant est pris comme au hasard sur un des sarcophages d'Arles (*fig.* 20). Ainsi le divin modèle est-il lui-même représenté ailleurs sur les mêmes sarcophages (*fig.* 21).

Fig. 21 A. M., *d'ap. l'orig.*

Fig. 20.

Ce que je viens de dire n'a pas pour objet de combattre l'opinion des liturgistes romains sur le caractère d'autorité temporelle donné à la férule papale dans le moyen âge avancé. Loin de la contrarier, je l'appuierais plutôt en faisant remarquer qu'à la fin du XII^e^ siècle, une petite croix sur une pomme, à l'extrémité d'une haste, constituait une des formes du sceptre impérial, témoin les images de Louis-le-Débonnaire, de Frédéric I^er^ et d'Othon III représentées en repoussé sur la châsse d'argent du bras de Charlemagne conservée au Louvre (*fig.* 22). (*Revue archéol.*, T. II, *Mémoire de M. de Longpérier.*) Le rapport des formes invite en effet à supposer celui des idées ; mais il me paraît hors de doute que parfois, et principalement aux hautes époques, la simple férule a été un vrai bâton pastoral. Quelle autre signification pouvait-elle avoir, par exemple, dans les anciennes verrières du chœur de Notre-Dame de Paris décrites par Leviel (*L'art de la Peinture sur verre*, *I part.*, p. 25), et qui représentaient « des évêques « coiffés de leurs bonnets en pointes ou mitres, tenant entre leurs mains des « bâtons pastoraux terminés par un simple bouton au lieu d'une courbe comme « les crosses d'à présent..... Ces vitres dataient, au plus tard de 1182, temps « où le chœur fut fini et son principal autel consacré par Henri, légat du pape « Alexandre III. »

Fig. 22.

La croix portée devant les archevêques n'aurait-elle pas été, dans le principe, une férule modelée sur celle des papes ? Sans m'appuyer sur cette conjecture, je ferai seulement observer que les monuments nous présentent entre les mains des archevêques des croix de forme pareille à celles de saint Grégoire et de saint Clément. Voici celle que j'ai dessinée sur la tombe d'un archevêque de Cantorbéry que l'on a pris pour Warham, mort en 1520, mais qui doit être un de ses prédécesseurs du XIII^e^ siècle (*fig.* 23).

Fig. 23. A. M., d'ap. l'orig.

La férule a été, en général, un *baculus* simple ou orné d'une tête arrondie. Tel était celui de saint Magnus, publié par les Bollandistes (T. II, *Sept.* p. 725 et 726). Vénérable relique léguée à saint Gal par saint Colomban mourant à Bobbio, et passée des mains de saint Gal dans celles de saint Magnus. La dévotion des peuples pour ce gage de si pieux souvenirs l'a tellement couvert d'ornements d'orfévrerie, qu'il serait inutile d'en reproduire la gravure.

Fig. 24.

Sur un vieux chapiteau de l'église de saint Ambroise, à Milan, le saint tient à la fois la crosse et la férule; nous reproduisons ce monument d'après le P. Allegranza (*fig.* 24). La hampe se termine ici par une pomme de pin retenue par des bandelettes flottantes : on dirait le thyrse des anciens. Ne serait-ce pas aux bandelettes de la férule milanaise qu'il faudrait attribuer le symbole iconologique de saint Ambroise, dont on a, au XV^{e} siècle, figuré quelquefois la douceur par une ruche d'abeilles, et toujours indiqué la fermeté apostolique par un fouet. Nous savons, par un cérémonial rédigé vers 1130, que les férules étaient très en usage dans l'antique liturgie milanaise. L'archiprêtre, l'archidiacre, les primiciers, les maîtres des enfants de chœur avaient chacun leur férule pendant les offices. Bien plus, vingt vieillards avaient droit à la férule dans les processions, et la férule laïque du vicomte terminait la marche[1]. Le cérémonial ne nous donne pas leur forme; mais comme à

[1] Muratori, *Ant. Ital.* T. IV, p. 821. « Beroldi ordo, etc. Imprimis sunt sacerdotes cardinales quorum prior archipresbiter cum ferula sua, deindè septem diaconi cardinales subsequentur, prior tamen cum ferula sua. Archipresbiter et archidiaconus et omnes primicerii cum quatuor magistris scholarum habent singulas ferulas in choro. Postremo subsequitur ordo viginti vetulorum cum ferula sua, quorum decem masculi et decem feminæ. In fine vero subponitur laicalis ferula, videlicet vicecomitis, etc. »

Dans certaines cathédrales ou monastères, le prieur avait le droit de porter une férule nommée bourdon. Martène, dans son *Voyage littéraire* (T. I, *part.* 2, p. 47), raconte qu'à Toulouse on lui fit voir le bâton pastoral que le prévôt porte lorsqu'il officie. Le prieur de la cathédrale de Worchester avait le même droit en raison d'un privilége papal. Il portait, avec la mitre, l'anneau, la tunique, la dalmatique, les sandales et les gants d'un évêque, un bourdon d'argent ayant au sommet un bouton d'argent. *Privilegia eccl. Wigorn.* Wilkins *concil.* T. III, p. 201, *ap. Roch.* l. c., p. 199. « Nos (Urbanus V, 1363) indulgemus ut tu... mitra et ac bordono argenteo botonum argenteum habente in capite absque alio ornatu, uti... libere valeatis. Volumus autem quod... ad modum pastoralis baculi non sit factus. » Nous voyons dans ce texte précieux que ce qui caractérisait cette férule était une pomme au sommet. Tel était aussi généralement le caractère du bâton des grands chantres, appelé souvent le bâton choral. Nous avons déjà cité celui de l'inventaire de Saint-Paul, de Londres : « Baculus cantoris de peciis eburneis et summitate cristallina ornata circulis argenteis, deauratis, triphoriatus lapidibus insertis » (Dugdale, *Hist. saint Paul*, p. 316). On voyait à Windsor en 1385 (*id.*, *Mon. angl.* T. VIII, p. 1365) « unus baculus pro precantore in choro, ligatus in quinque locis, cum puncto argenteo in fine, habens in summitate ejusdem unam partem eburneam ex transverso cum cristallo in finibus. Il est question ailleurs de : duo baculi harnisati cum berillo » (*id.*, *ibid.*, p. 1366).

Welby Pugin a recueilli à la même source, pour son glossaire ecclésiastique, bon nombre de descriptions semblables : ainsi à la cathédrale d'York, un long bâton en vermeil était surmonté d'une pomme ; à la cathédrale de

Milan encore plus qu'ailleurs l'influence bysantine avait été puissante, il est permis de penser que ces férules ressemblaient aux bâtons d'honneur que la cour de Byzance mettait entre les mains des grands et l'art entre celles des anges. Voici quelques groupes d'anges d'après le Mss déjà cité de Mélisende (XII Si.) (*fig.* 25). Nous y trouverons, à part les *labarum* réservés aux empereurs et ici aux archanges, les types des bâtons cantoraux, qui ne sont, au fait, que d'anciennes férules.

Fig. 25. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

Fig. 26. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

On voit à Burgos, sur la façade occidentale, une statue des plus singulières, où, comme sur le chapiteau de Milan, la férule et la crosse se montrent entre les mains du même personnage. La statue, dont j'ai pris un croquis (*fig.* 26), et que je soupçonne avoir été faite sur les données d'un monument ancien, représente, d'après la tradition locale, Asterius, le premier évêque connu de Oca, ancien siége transféré à Burgos, ou bien Maurice, le fondateur de la cathédrale actuelle [1]. S'il s'agissait de Maurice, l'ami de saint Ferdinand, comment s'expliquer cette mitre tournée à l'envers, et ces bottes de voyage? Aurait-t-on voulu indiquer par là ses services politiques envers son prince? Dans les commencements difficiles du nouveau règne, Maurice servit d'ambassadeur à la reine Bérengère auprès du roi de Léon, et lors de la pacification des deux royaumes, il fut chargé d'aller en Allemagne demander pour saint Ferdinand la main de Béatrix de Souabe; puis, après avoir conduit la jeune fiancée en Espagne, il eut l'honneur de bénir le mariage royal. Rien dans ces faits ne paraît motiver suffisamment l'accoutrement bizarre que nous voyons. Ce que nous savons d'Asterius n'en

Saint-Paul, un bâton en ivoire, avec des nœuds en vermeil enrichis de trèfles et de pierreries, avait au sommet une pomme de cristal; à la cathédrale de Lincoln, un bâton, couvert de lames d'argent doré, se divisait en deux branches : l'une portant une image de Notre-Dame, l'autre une figure de saint Hugues et au centre, un pinacle à six pans et à contre-forts était orné de douze figures; deux autres bâtons de chantre, revêtus de plaques en vermeil, portaient des traverses où l'on voyait d'un côté une Sainte-Vierge, de l'autre un chanoine agenouillé avec l'inscription *Ora pro nobis* et au sommet un pinacle découpé en fenêtres et orné de contre-forts.

[1] De chaque côté de la principale entrée se trouvent deux statues : elles représentent à gauche du spectateur deux rois, saint Ferdinand et Alphonse VI; à droite, deux évêques, Asterius et Maurice (*Historia de la cat. de Burgos*, por D. Pedro Orgajo. 1847).

rend pas mieux raison. Ce prélat assista au III[e] concile de Tolède, où le roi Reccarède abjura solennellement l'Arianisme, et fit du Catholicisme la loi de l'Espagne. Chargé de propager la vraie foi parmi les Goths de la Cantabrie, Astérius aura pu se montrer l'agent du prince autant que le ministre de Dieu ; mais le fait est que l'histoire ne nous en dit rien et que les traditions populaires d'aujourd'hui ne paraissent pas en dire plus. (*V*. Florez, *Espana sagr.*, T. XXVI, p. 31.) C'est de lui néanmoins qu'il s'agit probablement ici, et les deux insignes doivent indiquer les deux diocèses, celui de Oca qu'il gouverna, et celui de Burgos qui le compte dans la succession de ses pontifes.

De tous les anciens monuments que j'aie pu rencontrer, je n'en vois aucun qui puisse se ranger avec plus de certitude parmi les férules que le *baculus* attribué à saint Loup et conservé dans la ville de Brinon-l'Arche-

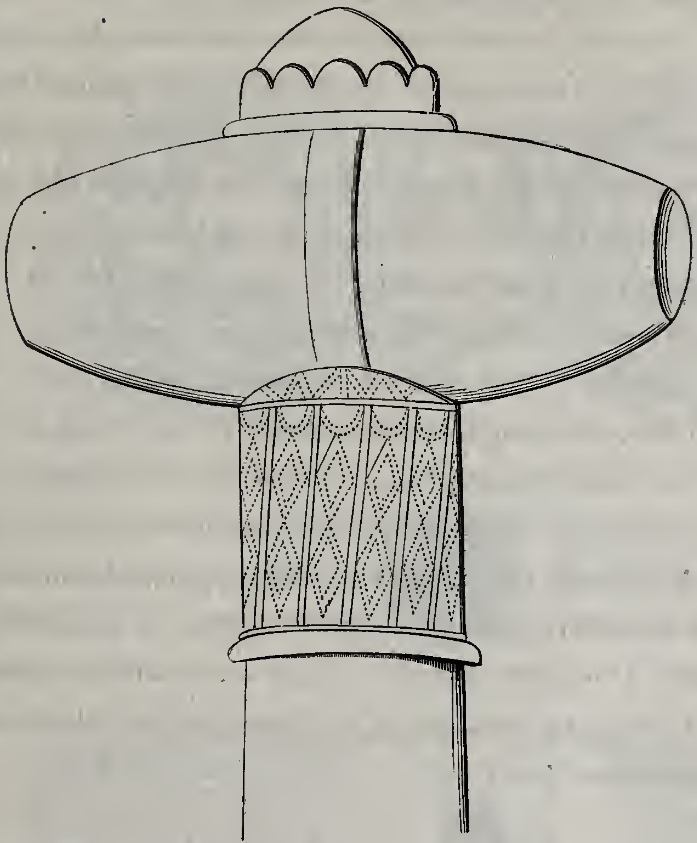

Fig. 27. (A. M., *d'ap. l'orig. Grandeur naturelle*)

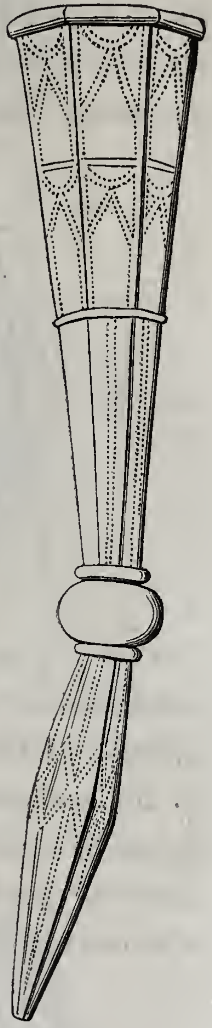

Fig. 28.

vêque (*fig.* 27 et 28). Au-dessus d'une hampe de bois grossier est enchâssé, dans une monture d'argent, un morceau de cristal formant un ovale aux bouts échancrés. Cet ovale, placé horizontalement, se trouve surmonté d'un autre morceau de cristal, placé au sommet comme pour protéger l'extrémité de la hampe. La pointe centrale paraît exclure l'idée d'un appui et revient d'ailleurs tout à fait aux descriptions connues de bâtons de chantre. *Baculus cantoris de.... summitate cristallina....* (*Voyez* la note, page 171). Je ferai remarquer la courbure

du pied, que j'hésite à regarder comme intentionnelle, bien qu'elle paraisse appartenir au travail primitif.

Si la férule a été dans l'origine un insigne de commandement, le *tau,* ainsi que sa forme l'indique, a dû être un simple appui né de l'usage antique de prier debout. Durant les offices, que prolongeait la piété primitive, il fallait un supplément de forces à l'âge avancé et aux santés languissantes. On dut se servir, dans cette vue, soit du bâton à pomme, soit du bâton recourbé; mais le *reclinatorium* par excellence fut le bâton potencé tenu à la main et surtout sous l'épaule. Toléré d'abord comme une exception, le *tau* finit par devenir d'un usage général au chœur, ainsi que le langage des anciens liturgistes semble le supposer, et comme il servait au clergé dans l'exercice de ses fonctions, revêtu bientôt dans l'opinion publique d'un caractère religieux, il sera devenu l'une des formes du *baculus* honorifique et du *baculus* pastoral. Nous trouvons, en effet, des *tau* dans les descriptions des anciens bâtons de chantre, et nous en voyons entre les mains des évêques et des abbés. Le *tau* est assurément un insigne pastoral dans le Mss espagnol déjà cité (*fig.* 4), entre les mains de saint Jean; et c'est un insigne d'honneur dans le même Mss, entre les mains d'un ange transportant Habacuc auprès de Jérémie (*fig.* 5). Dans un des plus beaux Mss dits de Bamberg et conservés à Munich, n° 39, le *tau* se montre avec sa double attribution. Il est porté par un pauvre perclus assistant aux miracles de Jésus-Christ (*fig.* 29) : voilà le *tau* béquille, l'attribut, au moyen âge, des hospitaliers Antonins, et par suite celui de saint Antoine; mais dans une autre miniature, celle de la tentation du désert, un long *tau* est tenu par le tentateur changé en ange de lumière (*fig.* 30). Ici nul doute possible: nous voyons un insigne de dignité religieuse, un symbole de *clergie*, et partant de science et d'autorité. Ai-je besoin d'ajouter que dans les mains des pasteurs, le *tau* devait un caractère religieux d'une plus haute portée à sa forme qui était celle du *tau* symbolique de l'Écriture et l'une des formes de la Croix?

Fig. 30. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

Fig. 29.

§ II.

ANCIENS *TAU* A FEUILLAGE, A TÊTES DE SERPENTS.

Le plus ancien des *tau* que j'aie pu découvrir me paraît être celui des figures 31, 32, 33 et 34. Il provient de l'abbaye de Fécamp et appartient au musée de Rouen, où le savant conservateur, M. André Pottier, a bien voulu me le confier. Il est en ivoire et doublement intéressant à cause de la fougue désordonnée de l'ornementation et à cause des mystérieux symboles que celle-ci encadre. Sa forme a cela de commun avec celle du *baculus* de Brinon que la traverse

du *tau* est transforée de la même manière (*fig.* 33 *et* 34), et qu'un ornement quelconque devait protéger aussi le sommet de la hampe, entre deux cabochons dont on voit la place (*fig.* 34). Si cet ornement avait eu une saillie sensible, le *tau* eût changé de nature et pris le caractère d'une férule. J'ai cru reconnaître dans les côtes frisées des rinceaux un caractère particulier à

Fig. 31.

Fig 32.

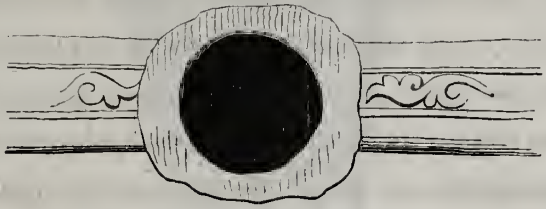

Fig. 33.

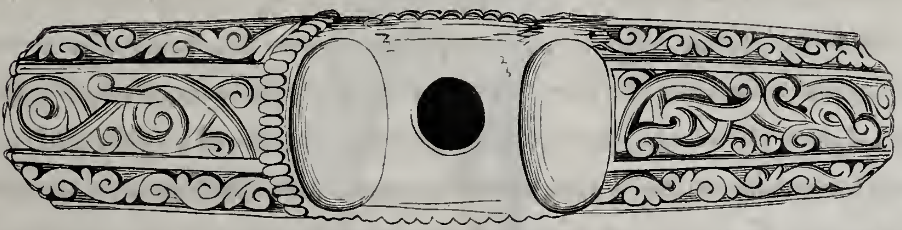

Fig 34. (A M., *d'ap. l'orig Grand nat.*)

quelques anciens ivoires, notamment au beau vase octogone d'Aix-la-Chapelle. Divers indices m'ont fait attribuer ce dernier monument à la fin du IX^e^ ou X^e^ siècle; c'est aussi l'époque que je suppose ici. Travaillées dans le goût barbare des vieux bas-reliefs que l'empereur Conrad II faisait encastrer au XI^e^ siècle dans les murs de la cathédrale de Spire, les figures répondent

d'autant mieux à ce que nous savons des temps qui suivirent la décadence carlovingienne. Malgré cette barbarie, le mouvement de la végétation, le sentiment de la vie, l'effet de la ciselure à jour est remarquable, et le sujet des scènes ne l'est pas moins. J'y vois une variante d'un thème, objet d'une prédilection particulière dans l'art chrétien des X^e et XI^e siècles; thème de la plus poétique grandeur, mais rendu habituellement d'une façon presque grotesque par un art au dernier terme de sa décadence ou aux premiers pas de sa régénération. Ce qui explique comment les monuments assez nombreux où le même sujet se développe sont restés jusqu'ici sans interprète. Sans songer à développer en ce moment tout un cycle d'idées où les monuments et les textes ont besoin de s'appuyer mutuellement et au moyen de confrontations répétées, j'énoncerai du moins ma conviction, pour ne pas laisser sans quelque lumière des scènes au premier abord purement bizarres et incohérentes, mais qui devaient, au contraire, offrir aux contemporains un langage compris de tous.

L'homme nu serait, selon moi, l'enfant de la loi nouvelle, prophétisée par Isaïe aux chapitres XI et LXIII, le représentant du nouvel âge d'or ramené par l'Évangile dans l'ordre moral. Symboles naturels des passions qui corrompent et désolent le monde, les bêtes les plus féroces devaient s'humilier sous la main du fils d'Adam régénéré, et obéir à leur maître comme elles l'avaient fait dans l'Eden. En un mot, la terre, relevée comme l'homme de la malédiction primitive, devait offrir de nouveau le spectacle de ce paradis de délices où le bonheur était inséparable de l'innocence. Exposé sans défense et dans la faiblesse de l'âge, au sein des forêts et au milieu des lions, des aigles et des serpents, l'homme nouveau voit à ses pieds ses ennemis mortels domptés par un charme divin. Loin de menacer son jeune maître, l'aigle détourne sa tête penchée. Un lion et trois serpents ont dans la gueule des rinceaux fleuris. C'est la traduction mille fois reproduite dans notre antique statuaire et jusqu'à présent restée incomprise du poétique tableau tracé par Isaïe[1]. Je ne demande pas au lecteur de souscrire à cette explication sans connaître tous les faits qui la confirment, mais je le prie de suspendre son jugement jusqu'à plus amples renseignements, que je me propose de réunir dans un mémoire à part.

Plus récent que le *tau* de Rouen, celui qui va nous occuper est aussi d'un art plus avancé (*fig.* 34, 35). Je l'ai dessiné à Deutz, près de Cologne, où on le conserve comme une précieuse relique de l'archevêque saint Héribert et une œuvre des premières années du XI^e siècle. Nous entrons ici, si je ne me trompe, dans un nouveau cycle d'idées qui a également eu un singulier attrait pour les artistes du Nord aux hautes époques. Mais distinguons d'abord trois choses : le bas-relief central, la gravure au trait de la monture en argent et les deux têtes de serpent

[1] Is. XI, 6 9. Habitabit lupus cum agno: et pardus cum hædo accubabit : vitulus et leo et ovis simul morabuntur et puer parvulus minabit eos.

Vitulus et ursus pascentur : simul requiescent catuli eorum et leo sicut bos comedet paleas.

Et delectabitur infans ab ubere super foramine aspidis : et in caverna reguli, qui ablactatus, fuerit, manum suam mittet.

Non nocebunt et non occident in universo monte sancto meo : quia repleta est scientia Domini.

aux extrémités de la traverse. Nous trouverons dans le sujet central une opposition souvent

Fig. 35.

Fig. 36. (A. M., *d'ap. l'orig., grand. nat.*)

reproduite depuis lors entre les humiliations et les grandeurs de Jésus-Christ, conformément

à ces paroles de saint Paul (*Philip.*, II, 7) : *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens.... propter quod et Deus exaltavit illum.....*, ou plutôt, conformément à la parole du Sauveur lui-même (Luc, XXIV, 26) : *Nonne hæc oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam?* D'un côté, le Fils de Dieu est en croix, la tête affaissée du côté de sa Mère. Vous ne lui verrez point les traits convulsifs, la bouche ouverte et les formes amaigries que les statuaires et les peintres des derniers siècles nous ont habitués à voir dans le divin Crucifié. L'art du XI^e^ siècle était sans doute moins savant, mais il puisait à des sources plus hautes un idéal plus beau. L'artiste ne perd pas de vue que le Sauveur mourant est un Dieu qui meurt, et vous le comprenez au calme de son repos, à l'éternelle jeunesse de ses traits et au nimbe glorieux remplaçant la couronne d'épines. Comme la merveille du christianisme au moral est d'embellir la douleur par l'amour divin et de rendre aimable la mort même par l'espérance, un secret instinct portait l'artiste chrétien, soit des catacombes, soit du haut moyen âge, à rendre cette merveille sensible par la plastique et la peinture. Qu'on me permette de gémir de ce que l'art ait quitté cette noble et poétique voie pour se perdre dans l'étude mesquine de la réalité physique! Je ne voudrais pas, pour mon compte, qu'on parlât jamais de mort sans parler aux justes d'espérance; qu'on montrât le Sauveur en croix sans le nimbe divin qui indique sa toute-puissance dans la mort, ou sans la tête d'Adam, ou bien le calice, qui expriment la rédemption, ou sans la main divine, ou bien le serpent vaincu, qui annoncent la victoire sur l'enfer, ou enfin sans la couronne, qui rappelle la récompense céleste, idée rendue sur notre *tau* par la représentation de Jésus-Christ dans sa gloire (*fig.* 36). Assis au sein de l'*inaccessible lumière* de la divinité, le Sauveur est entouré de ses anges, qui viennent de le transporter sur son trône, et, tenant le livre de sa loi, qui doit servir au jugement suprême, il enseigne et bénit.

Sur la monture d'argent sont gravés des mystères intermédiaires entre celui du Calvaire et celui de l'Ascension : l'ange assis sur le tombeau ouvert annonce la résurrection aux trois Maries, un autre ange vole annoncer aux justes des limbes leur délivrance, et Jésus-Christ lui-même, le nouvel Adam, vient prendre par la main le premier père des humains pour l'introduire dans les Cieux avec sa postérité fidèle. On lit au sommet de la plaque d'argent : ✝ RELIQVIE SCE MARIE E STI CRISTOFORI. Le but de la monture était donc de protéger de saintes reliques. Les crosses à reliques, en effet, n'étaient pas rares. La bénédiction divine attachée aux restes mortels des élus en faisait désirer partout la présence. On les plaçait sous les autels et sur les autels, dans les trésors, dans les porches d'église; on en gardait dans sa demeure, on les portait sur sa personne; l'évêque ou l'abbé en conservait dans sa croix pectorale et souvent il en recueillait dans sa crosse... Ainsi le célèbre saint Dunstan, de Cantorbéry, ayant brisé son bâton en combattant une apparition du démon sous la figure d'un ours, ainsi que le moine Osbert le raconte dans sa vie, il en fit faire un autre plus solide et

terminé par une pomme creuse en argent où il renferma une dent de saint André [1]. La description est celle d'une férule, et cette férule fut son bâton pastoral, les saintes reliques le supposent.

Nous allons tout à l'heure revenir sur les deux têtes de dragons tristement penchées aux extrémités de la traverse. En attendant, nous en ferons remarquer deux presque semblables sur un autre *tau* dont on doit la connaissance à M. l'abbé Texier dans un article des *Annales archéologiques* (T. X, p. 177). Tout en renvoyant le lecteur à la belle collection de M. Didron, qu'un archéologue ne saurait feuilleter sans avantage, nous produisons ici une faible esquisse de la gravure de M. Gaucherel (*fig.* 37 et 38). M. Texier a fait voir que ce *tau* était celui de

Fig. 37. (*Grand. nat.*)

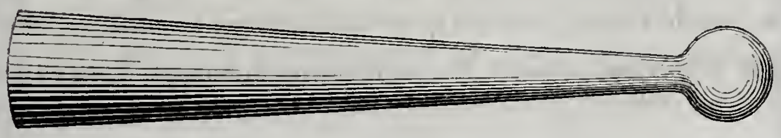

Fig. 38.

Gérard, évêque de Limoges, fils de Guy, vicomte de la même ville, et mort à l'abbaye de Charroux en 1022. Comme ce prélat était trésorier de l'abbaye de Saint-Hilaire de Poitiers, l'auteur

[1] *Ap. Surium*, 10 *mai*. T. III, p. 368. Fecit itaque sibi alium scipionem crassum et fortem, ac illius summitatem argento circumposito decoravit. Quod argentum in suprema parte sui in modum concavæ sphæræ formatum, dentem B. Andreæ apostoli gestat inclusum. Quem dentem Dunstanus inibi posuit, tum ut insuperabile munimen sibi præstaret contra incursus malignorum spirituum, tum quia præ cæteris sanctis, dulci affectu diligebat eumdem apostolum.

du mémoire émet la pensée qu'il a pu être enterré avec l'insigne de cette dignité, ou bien que les moines de Charroux ont pu déposer dans sa tombe un bâton autre que le sien, soit pour suppléer à l'absence de l'insigne, soit pour conserver une crosse plus précieuse. Je ne vois pourtant pas que rien oblige à ces suppositions, puisque les évêques ont porté des *tau* aussi bien que les abbés, bien qu'ils l'aient peut-être fait plus rarement.

C'est en effet un *tau* que nous voyons à côté de l'abbé Isarn, sur son curieux sarcophage conservé au musée de Marseille [1]. Le mot de *virga* est inscrit sur la traverse (*fig.* 39), qui contraste par sa simplicité avec les précédentes; mais sa forme élémentaire se retrouve dans

Fig 39. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

Fig. 40. (A. M., *d'ap. l'orig*, *aux* 2/3)

le *tau* en ivoire trouvé à Saint-Germain-des-Prés dans la tombe de l'abbé Morard et conservé aujourd'hui au Musée de Cluny (*fig.* 40). Morard fut, dans sa prélature de 990 à 1014, le fondateur de l'église actuelle et en particulier de la tour, d'après son ancienne épitaphe : *Istam ecclesiam a paganis ter incensam evertens, a fundamentis novam reædificavit, turrim quoque cum signo* On remarquera la distinction des entrelacs romans ouvrés à jour. Déjà publié par Alexandre Lenoir, dans son *Album du Musée des Augustins,* t. II, p. 28, cet ivoire l'a été de nouveau dans la *Statistique monumentale de Paris,* pl. XVI, par M. Albert Lenoir, qui continue si dignement les services rendus à l'archéologie par son père.

Est-ce à un évêque, est-ce à un abbé ou à un prélat revêtu en même temps de ce double titre qu'il faut attribuer le superbe *tau* en ivoire possédé par M. le prince Soltikof? Je n'oserais prononcer avec le peu de renseignements que nous donnent les deux personnages ciselés sur la face inférieure de la traverse et placés les pieds contre la hampe. L'un et l'autre ont la tête

[1] On lit autour de la tête :

Cerne precor que lex homini noxa protoplasti
In me defuncto lector inest misero.

Et sur la table qui couvre le corps :

Sacra viri clari sunt hic sita patris Isarni.
Membra suis studiis glorificata piis.
Quæ felix vegetans anima provexit ad alta
Moribus egregiis pacificis animis.
Nam redimitus erat hic virtutis speciebus
Vir Domini cunctis pro quibus est hilaris.
Quæ fecit docuit abbas pius atque beatus
Discipulos que suos compulit esse pios.
Sic vivens tenuit regimen sed claudere limen
Compulsus vite est acriter [et] misere.
Rexit bis denis septemque fideliter annis
Commissum que sibi dulcem gregem domini
Respuit octobris transacta octava calendas
Et cœpit rutili regna subire poli.

On lit enfin autour des pieds :

Sic que gemens corde dic, dic : Deus huic miserere.
Amen.

nue et une large tonsure; tous deux portent sur une simple aube une chasuble courte par-devant, comme on la voit à l'archevêque Stigant sur la tapisserie de Bayeux (Willemin,

Fig. 41.

Fig. 42. (A. M., *d'ap. l'orig., grand. nat.*)

Fig. 43.

Fig. 44.

T. I, pl. 43); mais l'un tient un *tau* de la main gauche et bénit de la droite, tandis que l'autre tient de la droite une crosse et porte de la gauche un livre. On remarquera, de plus, que la chasuble du premier se distingue par un ornement qui peut n'être qu'un orfroi, mais où l'on peut voir aussi un pallium primitif. Ces différences m'inclinent à penser que les deux figures représentent deux hommes différents, c'est-à-dire le riche prélat auquel l'art a consacré le religieux bijou, et, malgré l'absence du nimbe, son patron et celui de son église. Que ce patron eût été, par exemple, un saint Martin, l'évêque par excellence dans les Gaules, on se rendrait compte du *pallium* et aussi du *tau*, puisque c'était un *tau* qu'il léguait au jeune Victrice, depuis évêque du Mans. Il lui donna, dit le chro-

niqueur, le *bâton sur lequel les prêtres ont coutume de s'appuyer au chœur*[1]; mais fort probablement le bâton, à cette époque toute primitive, servait entre les mains du pasteur à un double but, comme il le fait encore dans l'Église d'Orient, et n'en était pas moins un bâton d'honneur pour être un bâton d'appui. Vis-à-vis de son patron, le prélat recevait sa bénédiction au lieu de la donner lui-même à ses ouailles, et c'était dès lors de la main droite qu'il devait tenir l'insigne de son autorité, pendant que sa main gauche portait le livre de la doctrine : enseignement et vigilance, tout son ministère était là.

Mais pourquoi tout autour des deux personnages la représentation d'un zodiaque? Ceci ne peut surprendre ceux qui savent avec quel soin le calendrier était et est encore placé au commencement des livres d'offices où le cours de l'année solaire détermine l'époque des fêtes dans l'année ecclésiastique. Ce qui servait de règle aux travailleurs rustiques, remarquait au XII^e siècle l'abbé Rupert[2], devait servir de guide aux hommes de prière, et c'était dans leurs rapports avec le service divin que l'Église envisageait la succession des saisons. Ici l'indication des mois était d'autant plus à sa place que le *tau* rappelait par son origine les offices du chœur. Nous avons pour point de départ le mois où s'ouvre l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire mars et le Bélier (Ovid., *Fast.*, I, 163) :

Principium capiunt Phœbus et annus idem.

On voit le Bélier essayant de gravir le premier échelon comme le soleil commence à s'élever au-dessus de l'équateur. Le Taureau d'avril indique également, par son attitude, la marche de l'astre vers les régions supérieures. Avec les Gémeaux de mai nous terminons la première ligne, et la première saison s'achève. Il faut reprendre à gauche et sur la crête du *tau* pour trouver le Cancer de juin, dont les deux pattes de devant jointes près de la bouche indiquent, je pense, le repos du solstice d'été au tropique boréal. Placé un peu plus bas, le Lion de juillet exprime l'idée d'un premier pas sur le plan incliné de l'éclyptique : il ne le fait pas sans regarder derrière lui, et comme avec regret, les hauteurs qu'il abandonne. Plus loin, la Vierge d'août forme le geste antique de l'effroi, serait-ce à la vue des régions méridionales où l'invincible loi du temps contraint l'astre de descendre? Nous nous arrêtons ici près de l'équinoxe d'automne et il nous faut passer au côté opposé pour parcourir l'hémisphère austral. Pour nous avertir que nous y sommes, septembre indique du bout du doigt le plateau inférieur de sa Balance. Octobre et le Scorpion, novembre et le Sagittaire nous conduisent au solstice d'hiver placé,

[1] (Mabill., *De Cursu gallic.*, p. 435). Cui (S. Victurio) Martinus dedit baculum seu sustentaculum super quod solent sacerdotes fusis orationibus sustentari.

[2] Rupert *Opp. De Trinit.* L. c. 45 : Quas cum observet rusticana plebecula, magis ad serviendum deo religiosa considerat ecclesia et secundum ipsum variantur veris, æstatis atque autumni et hyemis tempora.

comme celui d'été, à gauche sur la ligne supérieure, mais dans une case moins haute. Nous avons vu le Sagittaire, la tête et l'arc inclinés, achevant le dernier pas de la descente dans les Cieux inférieurs, et voici qu'au contraire le Capricorne de décembre, la tête et les mains élevées, essaie de rendre le mouvement du soleil au moment où l'astre recommence l'ascension du ciel. C'est, je pense, pour suivre la même pensée que le Verseau de janvier dirige l'eau qui s'épanche de son urne vers les Poissons de février, logés dans une case plus élevée, tout auprès du Cancer. Ces deux mois, février et juin, annoncent ou commencent les deux saisons les plus propices à la terre et à l'homme.

Tout autour des animaux célestes, s'agitent sous les rayons du soleil les animaux qui peuplent la terre : le lièvre sort de sa tanière, l'oiseau étend ses ailes pour prendre son vol, le chien se met en arrêt, la bête féroce guette sa proie, elle se tapit dans sa tanière durant le froid; sous la chaleur elle court haletante ; et l'on dirait, à la hauteur du tropique du Cancer, les chiens de la Canicule prêts à s'entre-dévorer. Ce sont les images du monde inférieur, où domine la mort, introduite par le péché, et elles servent de contraste à l'ordre des mouvements célestes. Aussi bien, qu'étaient l'année, les saisons, le ciel et son flambeau pour le clerc du moyen âge, formé à l'école de saint Isidore ? L'hiver [1] était l'image des tribulations où nous plongent les orages et les violences du siècle; l'été était celle des épreuves de la foi au milieu de l'atmosphère desséchante des erreurs, et le printemps, au contraire, était celle du renouvellement religieux des âmes, de la paix rendue à l'Église et des fleurs des vertus embellissant la terre des saints. En un mot, le ciel tout entier était la figure de l'Église [2] où les vertus des saints brillent dans la nuit de ce monde comme les étoiles étincellent au firmament : les Cieux étaient plus en particulier la figure des prophètes et des apôtres, dont il est dit : *les Cieux racontent la gloire du Seigneur*, parce qu'ils ont annoncé la venue, la mort, la résurrection et la gloire du Christ. Et, dans les Cieux, qu'était le soleil au point de vue chrétien, sinon la figure du Christ lui-même [3]? Comme le soleil, le Sauveur du monde a eu son aurore et son couchant; selon la chair, il est né pour mourir; mais, selon l'esprit, descendu au couchant il s'est relevé à l'aurore,

[1] S. Isidori, *Opp. ed. Arevalo,* T. VII, p. 14. *De natura rer.* C. VII. Juxta allegoriam, hiems temporalis intelligitur tribulatio, quando tempestates et turbines sæculi incumbunt. Æstas est fidei persecutio, quando doctrina perfidiæ ariditate siccatur. Ver autem novitas est fidei, sive pax, quando post hiemis tribulationem tranquillitas Ecclesiæ redditur, quando mensis novorum, id est, pascha Agni celebratur, quando terra floribus, id est, Ecclesia sanctorum cœtibus decoratur.

[2] Cœlum spiritualiter Ecclesia est, quæ in hujus vitæ nocte sanctorum virtutibus, quasi claritate siderum, fulget. Pluraliter autem cœli nomine sancti omnes, vel angeli intelliguntur. Siquidem per cœlos etiam prophetas et apostolos accipere debemus. De quibus scriptum est : cœli enarrant gloriam Dei : utique quod ipsi adventum, et mortem, ipsi quoque resurrectionem Christi, et gloriam mundo annuntiaverunt.

[3] Juxta spiritualem intelligentiam sol Christus est, sicut in Malachia scriptum est : Vobis autem credentibus justitiæ sol orietur, et sanitas in pennis ejus (c. IV, v. 2). Merito autem Christus sol intelligitur dictus : quia ortus occidit secundum carnem et secundum spiritum de occasu rursus exortus. Item sol illuminat, et exurit, et opaco tempore confovet sanos, febricitantes vero flagrantia geminati caloris incendit : ita et Christus credentes fidei spiritu vegetante illuminat, negantes se æterni ignis ardore torrebit.

et les rayons de sa lumière illuminent et vivifient les fidèles en même temps qu'ils brûlent et consument les impies. »

Avant de quitter ce beau monument, je ferai observer la riche ciselure du treillis séparant les signes. Il est à peine croyable que chaque petite perle d'ivoire le long des entrelacs enchâsse une pierre précieuse, et que les yeux des animaux sont ainsi formés. Les deux extrémités de la traverse manquent. Il ne reste plus que deux ouvertures grossièrement pratiquées afin de recevoir des reliquaires qui étaient, je pense, recouverts d'épais cristaux.

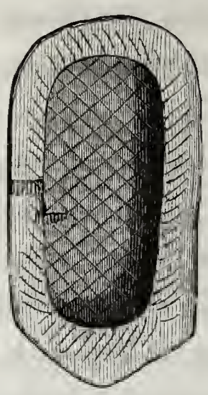

Fig. 45.

En produisant un autre *tau* de la collection du prince Soltikof (*fig.* 46), nous quittons le nord et les hautes époques pour nous transporter dans l'Italie du XIII[e] siècle. Avant d'appartenir au prince, ce beau morceau de torentique a enrichi le cabinet Debruge et a été décrit par M. Jules Labarte (*Description des objets d'art, etc.*, 1847, p. 740). Il avait figuré auparavant, ainsi que le *tau* de Morard, dans le musée des Petits-Augustins, et avait été signalé également par Alexandre Lenoir. Le *tau* est formé de buis et d'ivoire et enrichi de pierreries. On lit sur une baguette supérieure :

LEX DEI VERA EST.

Et sur les deux baguettes inférieures :

PER CRVCIS HOC SIGNVM FVGIAT OMNE MALIGNVM.

Cette dernière inscription explique un semis de petites croix gravées en creux et rapprochées de dix têtes, où, malgré le nombre, il serait possible qu'on eût voulu représenter les apôtres. Au-dessus des deux premiers nœuds, un évêque ou un pape est assisté de deux évêques et consacre un quatrième

Fig. 46. (A. M., *d'ap. l'orig.* 2/3.)

prélat agenouillé devant lui. L'absence du pallium fait à bon droit douter à M. Labarte que le consécrateur soit un pape, d'autant plus que sa mitre conique n'a pas l'élancement donné aux tiares pontificales des hautes époques. J'ajouterai avec le savant M. André Pottier, que les mitres coniques n'ont pas toujours été interdites aux évêques, et je joindrai aux faits qu'il cite (Willemin, T. I, p. 55) un tombeau du XV^e^ siècle au musée de Toulouse. Debout contre la console où s'appuie le grand lion supérieur, deux petits lions broutent l'herbe comme des animaux domestiques, et tiennent, je pense, à ce beau cycle du nouvel âge d'or dont j'ai dit un mot ; quant à la figure entourée de pierreries, elle doit être celle de l'enfant dont l'innocence sera respectée par la férocité des bêtes. La signification du lion supérieur est nécessairement toute autre. A ses yeux si largement ouverts, vous vous rappelez l'animal qui, d'après le *Physiologus*, dormait sans fermer les yeux, symbole en cela de la vertu de vigilance et image de celui dont la Providence veille jour et nuit sur les siens. Sur une superbe miniature du Mss de Charles-le-Chauve, fait à Saint-Denis et aujourd'hui conservé à Munich, se trouve, au commencement de l'évangile de saint Matthieu, un lion dans la même attitude. Il est entouré des quatre symboles évangéliques et a pour légende :

HIC LEO SURGENDO PORTAS CONFREGIT AVERNI
QUI NUMQUAM DORMIT NUMQUAM DORMITAT IN ÆVUM.

Le lion de notre *tau* écrase une tête sous un pied de derrière : c'est ce qui se voit assez souvent dans les figures de lions sous les colonnes des vieux porches romans, par exemple à Notre-Dame d'Embrun. A Chartres, dans le remaniement fait au XII^e^ siècle de la façade occidentale, deux lions de l'entrée, foulant également des têtes grimaçantes, ont été portés au sommet des contre-forts de la même façade. Puisque le lion est pris ici en bonne part, l'ennemi qu'il écrase ne peut être que le démon et les vices.

J'ai dit que les *tau* conservés étaient rares. Il paraît, en effet, que les évêques latins les ont abandonnés vers le XII^e^ siècle. Les abbés semblent les avoir conservés plus longtemps, ce qui nous porterait à attribuer celui-ci à quelque riche monastère italien.

§ III.

CROSSES A SERPENTS, TRADITIONS GERMANIQUES.

Si les *tau* sont rares aujourd'hui, les crosses antiques ne le sont pas. Employées dès la plus haute antiquité plus fréquemment que la férule et le *tau*, elles sont devenues, vers le XIII^e^ siècle, d'un usage exclusif; mais leur forme a varié selon le goût de chaque époque, et nous avons à suivre ici ces modifications successives, les monuments sous les yeux.

Quoi qu'il en soit de la mauvaise plaisanterie de Guy-Coquille, on connaît fort peu de crosses en bois. J'ajouterai pourtant à celle de Montreuil déjà produite (*fig.* 8 et 9) celle de saint

Erhard, évêque de Ratisbonne au XI[e] siècle (*fig.* 47), que j'ai pu dessiner dans l'ancien monastère de Niedermunster, où le saint repose. Le travail d'art présente d'évidents rapports avec le *tau* de saint Héribert, prélat contemporain, et les nœuds formés d'entrelacs en offrent de non moins frappants avec ceux qui enlacent sur ce *tau* la mâchoire et le cou du dragon. On lit sur le pied :

PARS SUPERIOR BACULI S. ERHARDI EPI RATISBONENSIS.

La figure de serpent qui signale la crosse de saint Erhard, aussi bien que les *tau* de saint Héribert et de Gérard, va se reproduire avec de nombreuses variantes sur les plus anciennes des crosses suivantes. Il est impossible qu'un symbole aussi persévérant dans un art aussi sérieux n'ait pas été réfléchi et d'un sens à la fois profond et populaire. N'allons donc pas plus loin sans essayer d'en pénétrer le secret, et, ce secret, demandons-le aux analogies, puisque les anciens liturgistes consultés (p. 155) ont omis de nous l'apprendre.

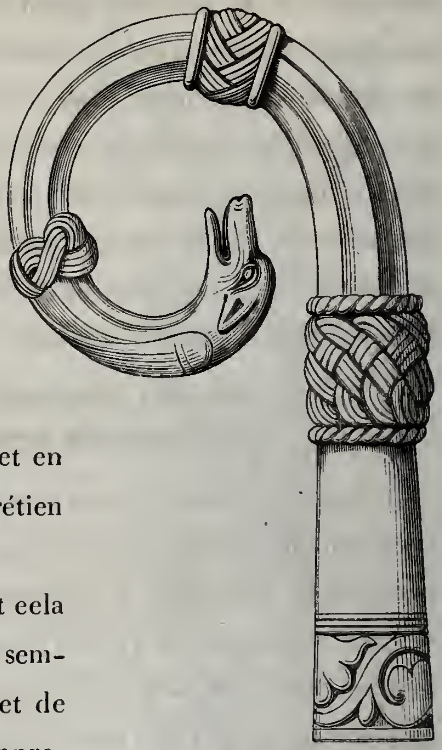

Fig. 47. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 2/3.)

Le serpent ou le dragon, employé de mille manières et en divers sens par l'ancien art païen[1], a aussi dans l'art chrétien plusieurs significations principales.

On l'a pris d'abord pour l'emblème de la prudence, et cela dès l'ère des catacombes : tel est du moins le sens que me semblent avoir quelques bas-reliefs des sarcophages d'Arles et de Marseille, où des serpents, se glissant le long des arbres, s'approchent de nids d'oiseaux cachés dans le feuillage, tandis que des colombes se tiennent aux pieds du Sauveur, qui semble répéter (*Matth.*, X, 16) : *Estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ.* Ainsi la vertu de la prudence a-t-elle été caractérisée durant le moyen âge et depuis, en raison de ce texte et de celui de la Genèse (c. III, 1) : *Sed et serpens erat callidior cunctis animantibus terræ quæ fecerat Dominus Deus.* Il ne serait pas invraisemblable que ce sens eût influé sur le choix de la décoration des crosses, pour rappeler aux pasteurs une vertu sans laquelle les autres deviennent des vices, selon l'expression de saint Bernard (*in Cant.*), et que saint Paul leur recommande comme un devoir spécial de leur charge (*ad Tim.* I, c. 3, v. 2). Telle est l'opinion du P. Allegranza[2]. D'autres ont jugé qu'il était plus conforme au génie de l'ancien art de supposer dans les serpents des crosses la verge

[1] Lami, *Saggi della dissert. accad. di Cortona,* T. IV.
[2] *Spiegazione e riflessioni sopra alcuni monumenti di Milano,* 1757, p. 77 et 93.

de Moïse, changée en serpent pour détruire ceux de la magie égyptienne. Le mot de *virga* inscrit sur le *tau* de l'abbé Isarn viendrait à l'appui de cette interprétation, qui se concilierait d'ailleurs avec la première, pour peu qu'on eût expliqué le miracle de l'Exode comme le fait l'auteur des Sermons attribués à saint Augustin, puisque, selon lui, la verge du législateur était l'image de la croix et ne fut transformée en serpent que pour indiquer la vraie sagesse, celle qui triomphe de la fausse sagesse du monde [1].

Souvent, enfin, dans l'art antique, le serpent a représenté le serpent d'airain : témoin, les sarcophages, les vitraux, la colonne de Milan. Or, de toutes les allusions bibliques, cette dernière serait ici, sans aucun doute, la plus naturelle, après que le Sauveur nous a montré dans le serpent sa propre image [2]. Mais de quelle manière le serpent, symbole ordinaire du démon, a-t-il pu devenir celui du Sauveur? Sur la colonne du désert était-il à la fois l'un et l'autre à divers égards? Il y a, en effet, un accord unanime parmi les Pères à voir dans le serpent d'airain non un ἀγαθοδαίμων représenté comme le faisaient les anciens, ni une image directe du Sauveur comme l'entendaient les Ophites, héritiers des Nicolaïtes et des Gnostiques (S. Augustin, *de Hæres.*, c. XIII et XLVI); mais bien le serpent d'Ève, de sorte que le rapprochement ne tombe que sur les effets. « Le serpent d'airain, dit saint Grégoire de Naziance (*Or.* 45, *ed. Maur.*, t. I, p. 863), était non le type, mais l'antitype de Jésus-Christ, sa figure par opposition ». ...« S'il donne la santé, ajoute-t-il, à ceux qui le contemplent, c'est parce qu'ils le croient frappé à mort, entraînant dans sa perte les puissances qui lui sont soumises, et écrasé en un mot comme il méritait de l'être. Aussi quelle sera son épitaphe, sinon ces paroles (I Cor., XV, 55) : *Ubi est, mors, victoria tua? Ubi, est mors, stimulus tuus* (Id. Osée, XIII, 14)? La croix t'a vaincu! l'auteur de la vie t'a infligé la mort! Tu es étendu sans force, immobile, impuissant, mort et ignominieusement suspendu en l'air [3]. »

[1] S. August., *Serm. suppos.*, T. V, *ed. Maur. Appendix.* Serm. XVIII, p. 38 : Virga illa crucis mysterium præferebat sicut enim... Pharao et populus ejus per virgæ sacramentum affligitur, ita et diabolus et angeli ejus per crucis mysterium fatigantur et premuntur ut a Dei servitio revocare non possint populum christianum...

Quod autem virga projecta in terram versa est in serpentem, quid significet videamus. Serpens pro sapientia reputatur... Virgam crucem diximus figurasse. Crux ergo quæ infidelibus stultitia esse creditur... versa est in serpentem, hoc est in sapientiam : et in tantam sapientiam quæ crucem mundi istius sapientiam devoraret...

[2] Dieu avait dit à Moïse, (*Num.* XXI) : Fac serpentem æneum, et pone eum pro signo : Qui percussus aspexerit eum, vivet.—Moïse obéit, et l'Écriture ajoute : Quem cum percussi aspicerent sanabantur. — Ce qui a fait dire au Sauveur (Joh., III, 14) : Sicut exaltavit Moïses serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis, ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam.

[3] Dans son commentaire sur ce passage (*ed.* 1630. T. II, p. 1186), Nicétas remarque qu'il y aurait de l'impiété à nommer l'esprit pervers le type de Jésus-Christ, et qu'ici la comparaison est celle des contraires : «Le serpent conduit au mensonge, Jésus-Christ indique la vraie vie; le serpent n'était pas un vrai serpent, Jésus-Christ était un homme véritable; le serpent tue des serpents ses semblables, Jésus-Christ vivifie les hommes ses frères; enfin, Jésus-Christ sauve ceux qui le croient vivant et la vie même, tandis que le démon guérit à condition que ceux qui le regardent croient, non pas qu'il est vivant, mais, au contraire, qu'il est vaincu par la croix et exterminé, quant à sa tyrannie. »

Cette manière d'envisager le serpent d'airain me paraît jeter beaucoup de jour sur le passage évangélique, qui n'est pas sans difficulté. Dès lors que le serpent était montré dans l'état de malédiction qui avait commencé après le premier crime, et devait se consommer à la mort du Sauveur et au jugement dernier, on conçoit que les malades en le regardant suspendu dirigeaient leur prière vers le Messie et comprenaient que le Messie seul était l'auteur de leur guérison.

En un mot, le démon avait été représenté par Moïse maudit comme il l'avait été dans l'Eden et vaincu comme il devait l'être au Calvaire : tel il était apparu à saint Jean quand l'apôtre le vit enchaîné; tel l'art chrétien se plut, dès le principe, à le montrer aux yeux fidèles, depuis cette peinture où Constantin l'écrasait sous la croix, jusqu'aux vers où Prudence le peignait roulant aux pieds de la même croix ses anneaux tortueux et vomissant dans l'angoisse son venin impuissant. Tel nous l'avons vu figuré dans ces Mélanges par l'art carlovingien, et, à nos yeux, nos crosses ne font que nous donner la continuation du même symbolisme pour les époques romane et ogivale. Nul n'ignore que durant tout le moyen âge il était d'usage, dans un bon nombre d'églises, de porter en procession des dragons suspendus au haut d'une pique avant ou derrière la croix, comme pour ajouter au triomphe de celle-ci en montrant le vaincu à côté du vainqueur. Je me figure que la représentation de ces dragons, si conforme à celle du serpent d'airain, aura plus spécialement servi à déterminer de la part des artistes le choix du symbole qui nous occupe [1]. En tout cas, Satan dans sa défaite, voilà, je ne dis pas toujours, mais ordinairement, ce que signifie le serpent de nos crosses. On s'en convaincra, je le pense, en examinant les nombreuses variantes où la première idée s'éclaircit en s'unissant à des idées analogues, toujours poétiques et fécondes.

La première de ces variantes, qui s'est présentée à nous dans les figures 35, 36, 37 et 47, nous montre, si je ne m'abuse, l'esprit du mal sous quelques-uns de ses traits caractéristiques dans la vieille mythologie germanique. Il est, je crois, hors de doute que le dragon dans l'art du moyen

Fig 48.

[1] L'usage de porter dans les processions des dragons suspendus venait évidemment de celui des armées romaines, seulement le sens devint nécessairement tout autre. Pour les païens, les dragons étaient les bons génies exaltés par honneur; pour les chrétiens, ils devinrent les démons exposés dans leur honte en opposition avec la croix. Prudence nous peint des soldats dragonaires mettant sur leurs étendarts des croix à la place des dragons (*lib. de Coronis*, hymn. I) :

> Proque ventosis draconum, quos gerebant, palliis,
> Praeferunt insigne lignum, quod draconem subdidit.

C'était leur devoir à l'époque où l'on voyait des *ex voto sanctis draconibus* (Doni, *Inscript.*, cl. I, n. 59). Quand la foi publique eut transformé ceux-ci en démons, leur présence auprès de la croix ne servit plus qu'à un poétique contraste. Jacques de Vitri a sur ce sujet, dans ses Sermons sur les rogations, des mots précieux aujourd'hui (*Fer. II in lœtan. min. ed. Venet.* 1518, p. 762): Draco autem in pluribus locis primis duobus diebus deportatur et cruces præcedit cum cauda longa et inflata. Tertio autem die retro vadit, cauda incurvata et dimissa, quod non vacat à mysterio. Per draconem enim diabolus designatur. Per tres dies, tria tempora significantur. Tempus scilicet ante legem, sub lege et sub gratia. Duobus primis diebus, princeps hujus mundi tanquam dominus præcedebat et fere omnes ad se trahebat. Tempore autem gratiæ conculcatus est a Christo nec jam audet ita aperte sævire. —On conserve à Metz, dans la cathédrale, le *Graüli* ou Graully, un de ces anciens dragons qui se portaient encore il y a quelques années. On ne sera pas fâché d'en voir un croquis. Il a deux mètres de hauteur et se trouve représenté dans la triste posture affectée au troisième jour : *cauda incurvata et demissa;* ce qui ne manque pas de mystère, ajoute Jacques de Vitri. Quelque chose de non moins mystérieux, comme nous le verrons tout à l'heure, est la manière dont la tête est soutenue sur la lance.

âge a quelquefois représenté celui des croyances du Nord. En retrouvant le mythe de Tyr dans des chandeliers romans et celui de Sigfried dans le célèbre pilier de Frisingue (*Mélanges*, T. I, 92 et T. III, 63), nous avons reconnu dans les dragons les anciennes personnifications populaires de l'esprit du mal, associées, du moins à Frisingue, à des idées chrétiennes. Une pareille fusion de souvenirs n'aurait-elle pas lieu ici? Examinons de nouveau la crosse de saint Erhard (p. 186). Le serpent suspendu est si évidemment l'esprit du mal vaincu, que l'artiste nous le montre enchaîné. Mais quelles sont ces chaînes? L'esprit se reporte d'abord à l'Apocalypse, où nous lisons : (c. XX, 1) *Et vidi angelum habentem catenam magnam in manu sua et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus, et Satanas, et ligavit eum per annos mille.* Ce texte pourrait sans doute, à la rigueur, suffire; cependant, il ne nous donne pas raison des trois chaînes, que l'artiste n'a pas ciselées sans motif; or ces trois chaînes se retrouvent dans les traditions septentrionales. Qu'on se rappelle le combat du monstre Fenris contre le dieu Tyr, les deux premières chaînes brisées comme de la paille, et la dernière, précisément la plus faible en apparence (*Mélanges*, t. I, p. 94, note), comme elle le paraît ici, victorieuse du dragon désormais prisonnier des Ases et condamné à d'indicibles angoisses jusqu'au jour du jugement, où il sera délié pour un dernier combat. Avouez que si l'artiste germain avait eu le dessein de rendre dans l'occasion la plus propice la tradition germanique, il n'aurait pu mieux s'y prendre.

J'ajoute que si les légendes du Nord expliquent d'une manière nette et adéquate la crosse de saint Erhard, elles ne jettent pas un jour moins inattendu et moins complet sur le *tau* de saint Héribert (p. 177). Que les deux têtes de dragons, languissamment penchées auprès des scènes où Jésus-Christ meurt et ressuscite, soient l'image du démon vaincu, rien de plus évident; mais où trouver dans les traditions chrétiennes le motif des entrelacs bizarres enchaînant la mâchoire supérieure du monstre? Une circonstance aussi peu naturelle peut-elle s'expliquer par un caprice d'artiste? N'est-il pas présumable qu'elle renferme quelque allusion de nature à être comprise par les contemporains, et que le ciseleur a voulu rendre par là quelque croyance populaire relative à la défaite de l'esprit du mal? Examinons maintenant le peu qui nous reste de ces traditions primitives, et nous éprouverons le plaisir des petites découvertes en trouvant que ce qui nous aura paru plus inexplicable dans la ciselure n'est qu'une traduction littérale d'une ancienne légende.

Parmi les représentants du mal dans la mythologie septentrionale, la première place appartient à Loki, le père du dragon Fenris. Le caractère de Loki répondait tellement à celui du Satan de l'Évangile, que ces deux être sont aujourd'hui encore confondus dans le langage, au témoignage de Finn Magnussen (Lexicon, V. *Loki*). On appelle le mensonge *la parole de Loki;* l'odeur du soufre, *l'odeur de Loki;* le bois à brûler, *le bois de Loki;* le diable se nomme *Loke* et *Laake* en norvégien, et *Lake* en suédois. Parvenu au terme de ses crimes, Loki est en-

chaîné, comme Fenris, auprès du fleuve infernal, et doit rester prisonnier des Ases jusqu'à la fin des temps, où il sera, comme Fenris, un moment déchaîné pour un dernier combat et une défaite définitive. Il ne serait pas impossible que l'idée de cette captivité temporaire eût été puisée dans la sublime figure de l'Apocalypse par les peuplades asiatiques qui émigrèrent vers le nord de l'Europe dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Quoi qu'il en soit, le fait impressionna puissamment les imaginations, et nous en avons la preuve dans les nombreuses variantes du même thème, dues à la liberté des récits populaires (*id. ibid.*). L'histoire de Fenris n'est sans doute qu'une de ces variantes, et j'en vois une autre dans le châtiment subi par Loki pour avoir créé l'or en enlevant la blonde chevelure de la déesse Sifa.

Aussitôt que Loki eut accompli ce dernier crime, pour le malheur des humains, il se vit saisi par le puissant dieu Thor qui voulut lui briser la mâchoire. Toute sa ressource pour se sauver fut de promettre avec serment de procurer à Sifa une nouvelle chevelure pareille en apparence à la première. Mais une telle œuvre ne pouvait être accomplie que par la science magique des nains. Loki s'adresse donc à ceux-ci qui consentent à le servir, mais à condition qu'il les payera de sa tête. Le travail achevé, Loki est livré aux nains par le dieu Thor, et les nains s'apprêtaient à lui couper le cou, lorsque le dieu a l'esprit de leur objecter qu'il a engagé sa tête et non son cou. Leur haine ne peut donc s'exercer loyalement que sur ses mâchoires. Armé de l'alène du travailleur qui a confectionné la chevelure magique, le nain Brock perce en effet et entaille à souhait les mâchoires de Loki, et les attache ensuite avec une courroie appelée *vortari*. Mais en les cousant il les a tellement déchirées, qu'elles ne laissent pas de pouvoir s'ouvrir encore. Telle est la légende et ne suffit-il pas de l'énoncer pour que la courroie savamment entrelacée autour de la mâchoire perde tout son mystère? Il n'y a pas jusqu'à la circonstance de la gueule béante qui ne soit rendue, et si dans l'intérieur de la gueule un lien joint les deux mâchoires, il se trouve encore que ce lien rappelle le pieu ou le glaive dont les dieux transpercèrent la mâchoire inférieure du dragon, fils de Loki, de manière à ce que la pointe restât fixée contre la mâchoire supérieure (*Mélanges*, T. I, p. 94 et pl. XVI), absolument comme les habitants de Metz ont représenté leur *Graüli* (page 188), en obéissant, je le suppose, aux mêmes traditions germaniques.

Fig. 49. (A. M., *d'ap. l'or., gr. nat.*)

Avant de quitter le terrain où nous sommes, je ferai remarquer que le dernier trait n'est pas sans rapport avec un symbole singulièrement goûté aux hautes époques, mais qui présente une image un peu différente de la précédente et que je serais porté à croire puisée à une autre source. Je parle des dragons étouffés et comme empalés par la croix. Il n'est pas très-rare de rencontrer des croix romanes dont la tige s'enfonce dans une gueule de dragon qui part du trépied et

s'ouvre vers le ciel, comme on peut s'en rendre compte sur ce fragment d'une petite croix appartenant à Mgr l'évêque d'Hildesheim (*fig.* 49). Une image toute semblable va se reproduire sur un bon nombre de crosses exécutées vers le même temps, et évidemment d'après les mêmes idées.

§ IV.

CROSSES A SERPENTS EMPALÉS PAR LA CROIX.

Je citerai d'abord celle que possède le musée d'Angers (*fig.* 50) et que l'on a trouvée dans la vieille église de Toussaints. Elle est en cuivre, octogone à sa tige, comme la crosse de saint Erhard et comme la plupart des plus anciennes. A la différence, au contraire, du plus grand nombre parmi celles-ci, elle offre la figure du dragon au lieu de celle du serpent. Selon beaucoup

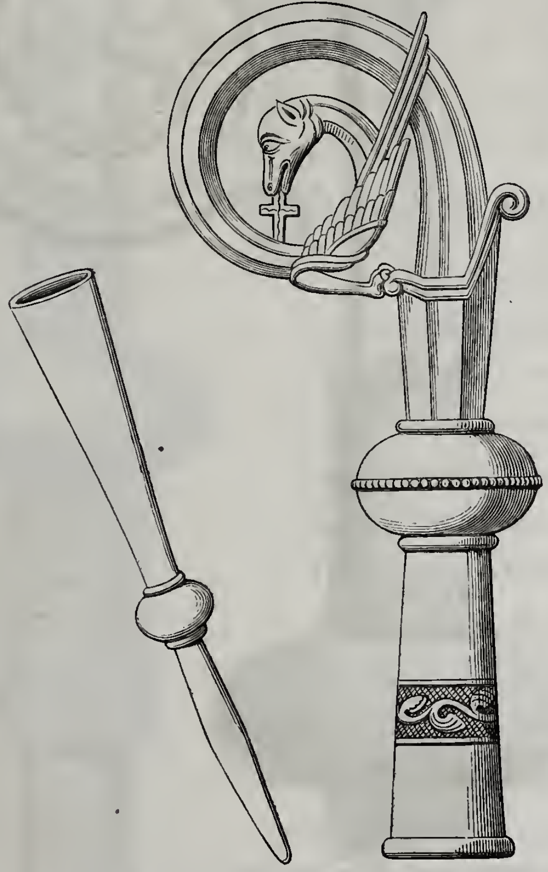

Fig. 50. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 2/3.)

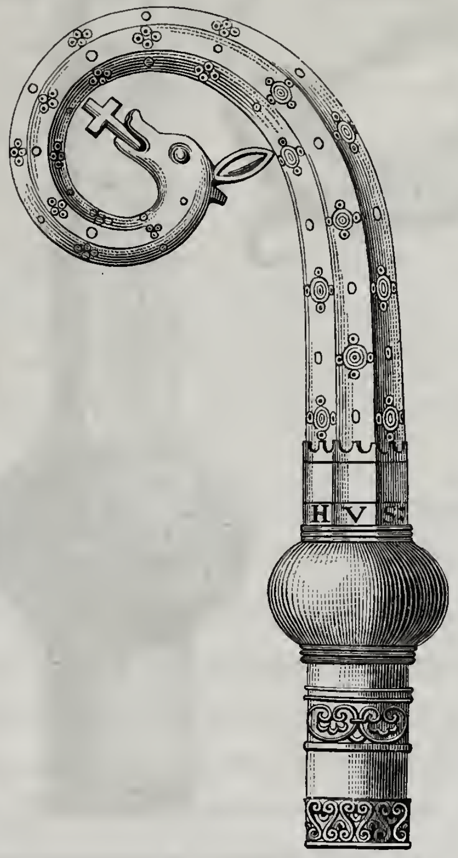

Fig. 51. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 2/3.)

de commentateurs, la forme du dragon était celle du serpent avant le premier crime ; elle indiquerait donc dans le démon ce qu'il y a de supérieur en sa nature, tandis que sous les traits du serpent il se montre tel que l'a fait la malédiction primitive : *Super pectus tuum gradieris, etc.* Sous l'une et l'autre forme, l'arme qui le dompte est la croix.

J'ai rapproché de la crosse de Toussaints celle qui se voit à Saint-Lizier, et que l'on attribue au saint évêque qui porte ce nom (*fig.* 51). Elle est en ivoire, mais au-dessus et

au-dessous du pommeau, des plaques d'argent ornées de filigranes et d'inscriptions recouvrent probablement de petites ouvertures à reliques ; on lit au-dessus de l'anneau : **NO..NVS**, et au-dessous le texte que les liturgistes supposent généralement gravé sur les volutes : **CUM IRATUS FUERIS, MISERICORDIE RECORDABERIS.** Conseil touchant donné par l'Église au pasteur pour qu'il sache imiter son cœur de mère. On remarquera les petits ornements circulaires gravés sur la volute et indices d'une haute antiquité.

Fig. 52. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 2/3.)

Fig. 53. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 2/3)

Des ornements tout à fait dans le goût des précédents signalent à l'attention cette autre crosse d'ivoire appartenant au Musée archiépiscopal de Lyon (*fig.* 52). Ainsi que dans celle de Saint-Lizier, le monstre est empalé par la croix, croix ornée de pierreries pour symboliser sa victoire.

Radieuse dans la crosse de Lyon, la même croix est fleurie dans celle qu'il nous a été donné de dessiner dans le cabinet du vénérable évêque d'Hildesheim (*fig.* 53). Le monument est

en ivoire et est attribué à saint Godehard, évêque du XI^e siècle, successeur du célèbre artiste saint Bernward. Saint Godehard ou Gothard a laissé lui-même dans Hildesheim des édifices et des vases sacrés du plus grand intérêt pour l'histoire de l'art, ainsi que le constatent les précieux travaux de M. le docteur Kratz[1]. Comme tous les hommes supérieurs de ces hautes époques, il comprenait ce que le langage des monuments inspirés par l'esprit de foi a de puissance pour le bien, et il favorisait de toute manière les écoles des différents arts fondées dans les abbayes et si soigneusement cultivées par son prédécesseur. Saint Godehard est mort en 1038, date précieuse qui peut nous servir comme de jalon pour nous reconnaître au milieu d'un grand nombre de monuments de date incertaine. On lit près de l'anneau :

† STERNE RESISTENTES . STANTES REGE . TOLLE JACENTES.

Il m'a fallu suppléer la tête du serpent et la croix sur la crosse d'ivoire que l'on garde dans la cathédrale de Metz, où elle a été trouvée (*fig.* 54) ; mais la restauration n'était pas incertaine, puisque j'ai pu distinguer nettement l'extrémité de la croix. L'inscription déjà citée porte :

† GENS . SUBJECTA . PAREM — † TE SENTIAT EFFERA GRANDEM
† SPE TRAHE DILAPSOS — † PUNGEQUE TARDIGRADOS.

Au symbole de la défaite du démon par la croix, se joignent ici d'autres figures où la pensée se complète. La croix est l'arbre de vie dont les fruits guérissent des poisons distillés par l'arbre du péché, l'arbre de mort. Ce dernier, dont le serpent fit cueillir les fruits aux premiers humains, déploie ici sa végétation luxuriante ; mais, grâce à la croix, son ombre n'a pas entièrement envahi la terre (*fig.* 55). Le paradis de délices se retrouve pour les justes dans l'Église catholique où coulent les quatre fleuves de vie, où fleurissent au bord des eaux les arbrisseaux dont les feuilles ne tombent jamais (Ps. I). Ces arbrisseaux fertiles sont les saints et les fruits sont leurs œuvres[2]. Ici

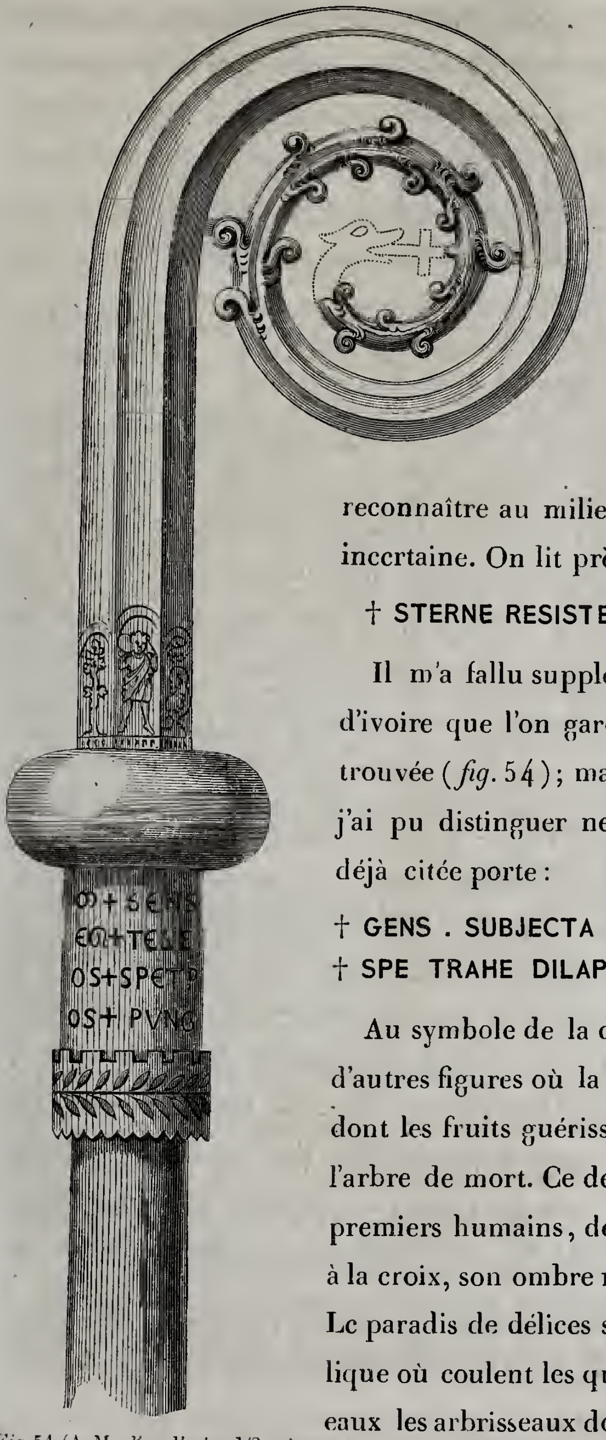

Fig. 54. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 1/2 *gr.*)

[1] *Der dom zu Hildesheim*, 1840, t. II, p. 88.
[2] Pseudo S. Eucher, *Commentarii in Gen.*, L, 1, *Bibl. PP. Max.*, t. VI, p. 874. Paradisus Ecclesia est : sic enim de illa legitur in Cantico Cant. : *Hortus con-*

les quatre arbrisseaux se confondent avec les Évangélistes, fait assez rare dont je connais pourtant quelques exemples où le sens est également indubitable, et entre autres un ivoire roman

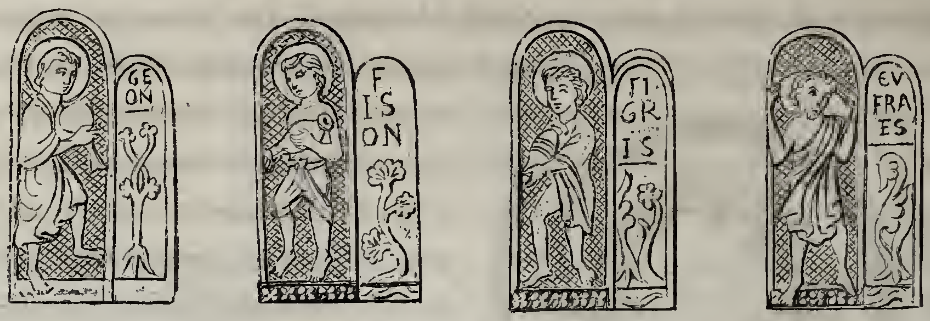

Fig. 55. (*Gr. nat.*)

conservé à Metz par M. le conseiller Simon. Les apôtres y sont réunis pour assister à l'Ascension du Sauveur, et du milieu des apôtres surgissent quatre arbrisseaux.

J'ai dû aussi suppléer la croix, et je l'ai pu faire avec la même certitude, en dessinant la belle crosse d'ivoire du XIII^e siècle qui est gardée auprès de celle de saint Erhard, dans l'ancien monastère de Nieder-Munster, aujourd'hui l'évêché de Ratisbonne (*fig.* 56).

Fig. 56 (A. M., *d'ap. l'orig.*)

L'arbre néfaste, dont nous observions tout à l'heure les trop fertiles rinceaux, enroule ici avec non moins de souplesse sa tige au brillant feuillage; mais prenez garde, cette tige si belle a sa racine aux enfers : elle sort de la gueule menaçante de celui qui ne séduit que pour perdre.

Des idées analogues, développées par un art moins habile, mais avec une verve plus féconde, se groupent sur la crosse que nous reproduisons de grandeur naturelle dans la planche XVII. Elle passe pour avoir été à l'usage du bienheureux Ives, élu évêque de Chartres en 1091, et elle appartient aujourd'hui à M. Carrand. Willemin en a fait connaître une face (T. I, pl. 41); nous rapprochons les deux côtés et nous y ajoutons le nœud inconnu à Willemin et retrouvé par M. Carrand, grâce au plus singulier hasard. Cet antiquaire, digne

clusus soror mea. A principio autem paradisus plantatur, quia Ecclesia catholica a Christo in principio omnium condita esse cognoscitur. Fluvius de paradiso exiens imaginem portat Christi de paterno fonte fluentis qui irrigat Ecclesiam suam verbo prædicationis et dono baptismi. Quatuor autem paradisi flumina quatuor sunt Evangelia ad prædicationem cunctis gentibus missa. Ligna fructifera omnes sancti sunt, fructus eorum, opera eorum. Lignum autem vitæ, Sanctus Sanctorum, Christus videlicet ad quem quisque si porrexerit manum vivet in æternum.

par son zèle de ses bonnes fortunes, était déjà possesseur de la volute, lorsque, passant par Beauvais, il voit près de la cathédrale des enfants de chœur jouant à la balle avec une pomme qui semblait d'ivoire ciselé. Il s'approche, reconnaît ému une œuvre d'art remarquable et du même style que sa volute. Il l'achète, l'emporte, et quelle est sa douce surprise en s'apercevant que la pomme et la volute étaient les fragments du même monument [1] !

Comme sur les crosses précédentes, une croix s'enfonce dans la gueule du monstre, qui est ici un dragon, l'être hybride et terrible, qui fait dire à l'Église dans son office de la Passion (II Noct., XI) : *De ore leonis libera nos, Domine, et de cornibus unicornium humilitatem meam.* Cependant sa force, indiquée par sa crinière de lion et sa corne de licorne, n'a pas su le protéger contre son vainqueur céleste, et retirant la patte comme fait l'animal souffrant, il rend sensibles son impuissance et son désespoir. — Avant sa défaite, il était, comme parle l'Écriture (*Joh.*, XII, 31, etc.), *le prince de ce monde* (*Ad Eph.*, VI, 12), *le gouverneur des ténèbres d'ici-bas*, et son empire était celui de la mort, puisqu'il était celui de l'erreur et des vices. Il me semble voir l'image de ce royaume sinistre sur la face de la volute, à droite du lecteur. Autour d'une vigne sortant de la gueule d'un loup, une femme vaine disposait sa chevelure, un ours va lui dévorer la jambe, tandis que lui-même a la queue mordue par un loup, et que plus loin le serpent lui-même est attaqué par un lion. Voilà bien : *la terre couverte des ombres de la mort, le lieu où il n'y a point d'ordre,* et où habite *une perpétuelle horreur* (Job, X, 22). Mais *celui qui se lève d'en haut* (Luc, I, 78) *est venu visiter ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans les ombres de mort.* L'Évangile est prêché, l'Église s'élève et la terre est renouvelée. Vous reconnaissez l'œuvre de la prédication évangélique dans les huit médaillons du nœud, nombre de la perfection, remarque saint Grégoire. Assis sur leurs siéges de docteurs, les Évangélistes portent la tête et les ailes de leurs animaux symboliques. Bien que des quatre autres personnages à philactères, deux soient ailés, il n'est pas impossible qu'ils figurent les grands prophètes dont les Évangélistes n'ont fait que compléter l'œuvre. Sur la base des Évangiles s'élève l'édifice de l'Église, dominé au milieu par une croix, et des deux côtés par des colombes. Au centre, l'évêque, accompagné de son diacre et de son sous-diacre, tourne les yeux vers un abbé qui lui présente sans doute la belle crosse ciselée par un de ses moines, et la bénédiction du prélat descend sur l'artiste agenouillé à ses pieds. Vous reconnaîtrez, à la droite de l'évêque, la personnification de la terre dans la tête de vieille d'où sortent des plantes chargées de fruits. Ici plus de scènes de destruction. Tous les êtres

[1] La chronique locale raconte que, pendant la Révolution, lorsqu'il fut question d'introniser dans la cathédrale de Beauvais l'évêque constitutionnel de l'Oise, on ne trouva point de crosse et qu'un amateur prêta celle d'Ives de Chartres. On conçoit que dans les jours de désordre qui suivirent, la volute et le nœud aient été séparés et soient devenus la proie du premier occupant.

vivants recueillent les dons de Dieu sans obstacle : celui qui a retiré ses enfants des *ombres de mort* les dirige dans la *voie de la paix*.

En étudiant les crosses de cette série, nous avons toujours vu apparaître la même image, image énergique, mais étrange et complétement inexpliquée jusqu'à ce jour : il est temps que nous en recherchions l'origine. Cette origine, je ne la trouve pas dans les traditions germaniques, donc la formule plastique nous a été donnée par les chandeliers romans (*Mélanges*, t. I, p. 92) et tout à l'heure par le dragon de Metz. La légende appuie trop sur la circonstance de la mâchoire inférieure du dragon percée de bas en haut, pour nous permettre de supposer qu'on ait songé à la traduire en empalant le monstre. Puisons donc à une autre source qui va s'ouvrir pour nous dans un des livres les plus feuilletés à la période hiératique

Fig. 57.

de l'art; c'est-à-dire dans le commentaire moral de saint Grégoire le Grand sur Job (ch. XL). Dieu, pour confondre l'orgueil humain, exalte sa propre puissance et défie l'homme de

dompter Behemoth et Léviathan. Selon l'interprétation commune depuis les premiers siècles, sous ces noms de bête féroce et de reptile est figuré le même être, Satan et Satan dans la confusion de sa défaite aussi bien que dans ses ravages. Un jour en effet le Seigneur doit prendre Léviathan à l'hameçon, et est-ce toi, dit-il à Job, qui saurais prendre à l'hameçon Léviathan? V. 19. *In oculis ejus quasi hamo capiet eum...* V. 20. *An extrahere poteris Leviathan hamo?* Pour saint Grégoire [1], cet hameçon fut l'humanité sainte de J.-C. que le dragon infernal essaya de dévorer dans la Passion et qui fut sa perte. Le saint nous montre la bête *ouvrant une gueule avide pour engloutir sa proie et cette proie céleste, pareille à une arme mortelle, s'arrêtant dans la gorge du monstre qu'elle étouffe.* En ceci, saint Grégoire ne fait que développer ce que saint

[1] S. Greg., *Ed. Ven.*, 1769, t. V, p. 352.

Cum Behemoth effrenatas vires... indicasset, protinus unigeniti filii sui... commendat adventum et quo ab illo ordine Behemoth iste sit perimendus insinuat.

Dominus noster ad humani generis redemptionem veniens velut quemdam de se in necem diaboli hamum fecit. Assumpsit enim corpus ut in eo Behemoth iste quasi escam suam mortem carnis appeteret...

In hamo ejus incarnationis captus est quia dum in illo appetit escam corporis *transfixus est aculeo* divinitatis. Ibi quippe inerat humanitas quæ ad se *devoratorem* duceret; ibi divinitas quæ *perforaret;* ibi aperta infirmitas quæ provocaret; ibi occulta virtus quæ raptoris *faucem transfigeret.* In hamo igitur captus est; quia inde interiit unde devoravit.

In hamo captus est quia in Redemptore nostro dum per satellites suos escam corporis momordit, divinitatis illum aculeus perforavit. Quasi hamus quippe *fauces glutientis tenuit*, dum in illo et esca carnis patuit, quam devorator appeteret, et divinitas Passionis tempore latuit quæ necaret.

Plus loin, Satan est peint: ad omnium mortem inhians, vitam pene omnium vorans... ne ergo iste humanis mortibus cetus insidians, quos vellet ultra devoraret; hamus hic raptoris fauces tenuit et sese mordentem momordit.

S. Jérôme avait dit auparavant (*Ed. Martianay,* t. V, p. 790): Hamum ipsum Salvatorem Filium Dei carne vestitum intelligamus, etc.

S. Odon de Cluny (*Bib. Max. PP.*, t. XVIII, p. 448) ne fait que répéter en d'autres termes tout ce qu'il a lu dans S. Grégoire... Dum per satellites suos escam corporis momordit, divinitatis illum aculeus perforavit... S. Brunon d'Asti en fait autant (*Sentent.*, l. III, ch. 8, et l. V, ch. 2).

Ainsi pour Rhaban Maur, populaire dans les écoles comme le sont les compilateurs (*Opp.*, t. V, p. 779), hamus est humanitas Christi.

Il ne sera peut-être pas inutile de rapprocher de nos textes et de nos crosses une peinture d'Aquilée (*Fig.* 57), assez ancienne; mais plus récente que nos crosses et qui rend d'une manière différente une idée au fond la même: J.-C. est en croix, l'arbre qui circule autour de son corps est l'arbre de vie et la ligne qui part du cœur doit être, si le peintre a puisé, comme je n'en doute pas, aux sources indiquées, la généalogie du Sauveur: Hujus hami linea, dit S. Eudon de Cluny, (l. c.), Christi est genealogia. Nam cum dicitur: *Abraham genuit Isaac*, etc., usque ad Mariam Virginem quasi quædam linea torquetur, in cujus extremo incarnatus Dominus, id est hamus ligaretur quem in his aquis humani generis dependentem aperto ore iste cetus appeteret. Et en effet, la reine qui se tient a dextris *in vestitu deaurato* ne peut être que la Vierge Marie soutenant l'extrémité de la ligne où Léviathan est suspendu.

Ne dirait-on pas que S. Brunon d'Asti avait cette peinture devant les yeux quand il disait (*Sent.*, l. V, c. 2):

Mors per Evam facta est, vita per Mariam reddita est? Illa a diabolo victa est, hæc diabolum ligavit et vicit. Cum enim ab Eva usque ad ipsam linea extendatur, in ipsa tandem ille hamus ligatus et incarnatus est per quem captus est ille Leviathan... O beatissima... cujus hamo Leviathan captus est... in carne enim quæ et ipsa nata est quasi hamus in esca Verbum incarnatum... Quid igitur Verbum in carne nisi hamus in esca? Hanc escam vidit Leviathan, concupivit, nihil intus latere cogitavit, purum hominem esse credidit, linguam extendit, quæ videlicet lingua suæ perditionis fune ligata et suspensa est. » J.-C. crucifié complète la défaite de Satan sur la terre, défaite que S. Michel avait commencée dans les cieux, et que les princes chrétiens, comme Constantin, continuent sur la terre. Mais cette défaite, la synagogue se détourne pour ne pas la voir.

Je ne serais pas surpris que plusieurs cherchassent dans le même chapitre de Job et dans ses commentateurs, l'explication du *tau* de S. Héribert et des entrelacs de la mâchoire du monstre: *In sudibus*, est-il dit dans Job (v. 19), *perforabit nares ejus...* (v. 21) *Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabit maxillam ejus?* Tout en préférant mon explication comme plus littérale, je ne nierai pas que celle-ci soit assez naturelle et peut-être coexistaient-elles. Le théologien, le prélat, n'avait sans doute en vue que l'Écriture; mais l'artiste, en rendant l'idée scripturale, pouvait accorder quelque chose à des traditions populaires qui s'en écartaient si peu, qu'il y a lieu de les croire dérivées de cette source primitive.

Jérôme avait indiqué avec sa sobriété ordinaire, et comme l'image était saisissante, elle passa de l'exégèse dans l'art, et fit loi dans cet art sérieux des grandes abbayes qui florissait sous le même toit que la science et recherchait l'intérêt dans les idées non moins que le beau dans les formes. L'humanité de J.-C. dans la Passion, c'était son corps en croix comme nous l'avons vu (*fig.* 49); c'était aussi d'une manière plus concise sa croix toute seule. Mais, comme beaucoup d'autres images mystérieuses et graves, celle-ci fut bientôt oubliée lorsque la sécularisation de l'art commencée au XIII^{e} siècle eut accompli son œuvre, et nous en sommes venus à voir les hiéroglyphes égyptiens mieux compris de nos contemporains que les symboles de l'art de nos pères, c'est dans la science un vide à combler.

§ V.

CROSSES A SERPENTS EN LUTTE CONTRE LE BÉLIER ET L'AGNEAU.

Fig. 58. (A. M, *d'ap l'orig.*)
(*Voy. Pl. XV.*)

D'autres crosses des hautes époques, au lieu de présenter, comme la plupart des précédentes, le dragon étouffé par la croix, le montrent dans sa lutte à jamais implacable et toujours impuissante. Ici, sur une crosse en ivoire du cabinet Soltikof (*fig.* 58), la croix n'est plus un glaive de mort, mais l'étendard glorieux du vainqueur qui s'avance sous les traits du bélier, guide du troupeau. Derrière le bélier, caparaçonné avec richesse comme pour aller moins au combat qu'au triomphe, le dragon s'élance ouvrant la gueule, tel qu'il est décrit par saint Jean dans la scène de l'*Apocalypse,* où il poursuit la femme, et son fruit. Les dents sans nombre de sa mâchoire, sa langue serpentant comme une flamme, les deux cornes dres-

sées sur sa tête[1], ses yeux arrondis par la fureur, rappellent mieux qu'ailleurs le *draco ille magnus* de la vision prophétique (c. XII, 9), *enflammé d'une grande colère* (*ibid.*, 12), *parce qu'il sait n'avoir que peu de temps.* Et voici que déjà sa fureur est vaine : *Ils combattront l'Agneau et l'Agneau les vaincra ; car il est le Seigneur des Seigneurs et le Roi des Rois, et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus, les fidèles* (*ibid.*, XVII, 14). Toute cette rage vient donc se briser contre la croix, infranchissable barrière, et tandis que le bélier défie l'enfer d'un regard modeste et doux, on voit fuir devant lui le renard, le dévastateur de la vigne du *Cantique des Cantiques,* le *golpis* du moyen âge, l'esprit de fraude et de mensonge.

Sur les crosses suivantes, le vainqueur de l'ennemi de Dieu et des hommes est l'Agneau du sacrifice, l'Agneau d'Isaïe *qui marche à la boucherie sans plainte* (LIII, 7), l'Agneau de saint Jean-Baptiste qui *efface les péchés du monde* (Joh., I, 29 et 36), l'Agneau de l'*Apocalypse* qui a été immolé *tanquam occisus* (V, 5); mais qui n'est pas gisant sans vie, comme l'a souvent montré l'art inintelligent des modernes, car il revit, il est debout, *stantem,* tenant en triomphateur sa croix bien-aimée, dont la pourpre, ainsi que s'exprime saint Paulin[2], contraste avec sa propre blancheur :

Sub cruce sanguinea niveo stat Christus in Agno ;
Agnus ut innocuus injusto datur hostia letho.

C'est cette croix qui fait dire aux élus (*Ibid.*, V. 12): *Il est digne, l'Agneau* qui a été mis à mort, *de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.* La crosse d'ivoire (*fig.* 59), si semblable à la précédente par le style et la pensée, passe pour avoir appartenu à Jacques de Vitry et se trouve dans le trésor des reliques des Sœurs de Sainte-Marie, à Namur.

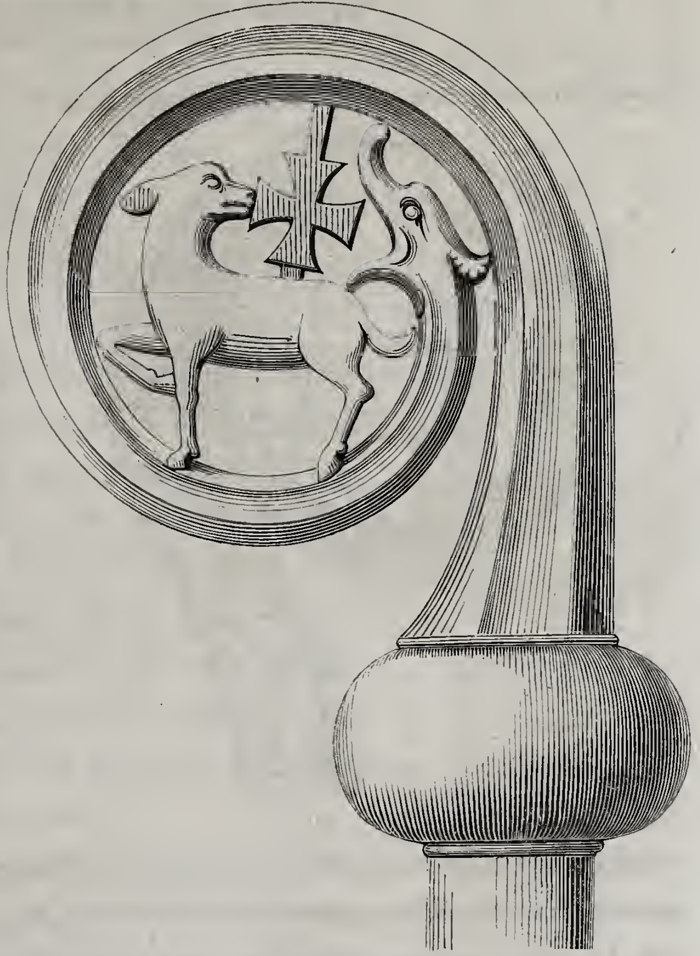

Fig. 59. (A. M., *d'ap. l'orig.*, 2/3.)

Nul symbole de l'art ne pouvait rendre d'une manière plus sensible et plus touchante le

[1] *Apoc.*, XII, 11 : Et vidi aliam bestiam... et habebat cornua duo similia Agni.

[2] *Epist. XII ad Severum. Antuerp. Plantin*, 1522, p. 155.

contraste de la bonté divine et de la haine infernale, des humiliations du Calvaire et de la gloire des Cieux : aussi voyons-nous ce type singulièrement goûté dans le siècle que l'on a appelé théologique. Il se développe avec de légères variantes dans deux volutes en cristal de roche, enchâssées dans une orfévrerie plus moderne et conservées à la bibliothèque de Versailles. Dans les deux scènes, l'Agneau s'avance vainqueur de la mort et tenant sa croix, trophée de victoire qu'il veut emporter dans les cieux, comme s'exprimaient les vers sibyllins (L. VI), afin de revenir avec lui pour juger le monde :

O lignum felix, in quo Deus ipse pependit!
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis,
Cum renovata Dei facies ignita micabit.

Dans la première crosse (*fig.* 60), le dragon, à barbe de bouc, ouvre la gueule, moins peut-être

Fig. 60.

Fig. 61.

pour assouvir sa haine que pour exprimer son désespoir. Dans l'autre (*fig.* 61), il dresse ses embûches et menace les pieds de l'Agneau : *Insidias ponet calcaneo ejus* (Gen. III, 15) : mais le pied de l'Agneau écrase sa tête. Ici, le *suppedaneum* est indiqué au-dessous du croisillon, comme pour attirer l'attention sur les pieds divins ensanglantés et vainqueurs.

Il convient de rapprocher des crosses précédentes une autre (*fig.* 62) qui ne m'est malheureusement connue que par une gravure de la collection diplomatique des *Monumenta Boïca*, t. XI, p. 345. Elle appartenait au monastère de Metten et était attribuée à son premier abbé le bienheureux Utto, qui l'aurait obtenue du pape par l'entremise de Charlemagne, lors du couronnement de l'empereur en 801. On lisait en effet sur le pied :

QUOD DOMINUS PETRO, PETRUS TIBI CONTULIT VTTO.

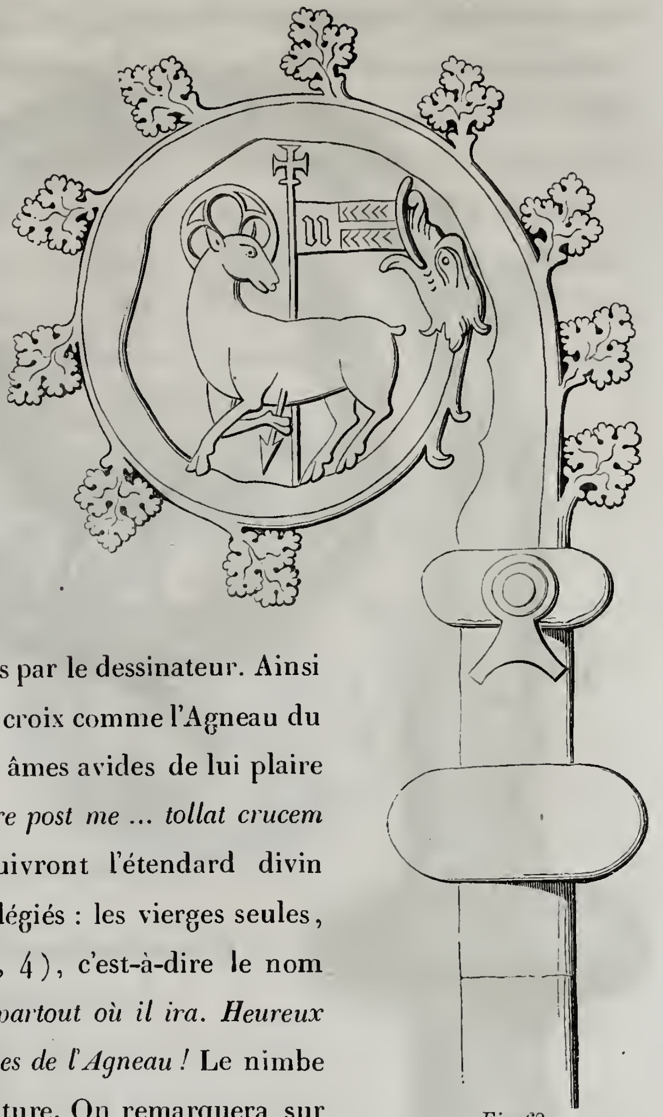

Si la crosse n'est pas carlovingienne, elle est du moins romane, mais recouverte d'ornements en métal du XV^e^ siècle. La volute se termine aussi en tête menaçante de serpent et le monstre redouble de fureur en voyant la douceur de l'Agneau, comme il faisait sur la crosse de Namur; mais cette fureur expire encore contre la croix, tandis que l'Agneau divin ressuscité arrache de sa blessure le fer dont son cœur a été transpercé. A la croix est attaché un étendard où se lisent les initiales de *Jésus* et de *Christ* **IC** gravées à l'époque des restaurations et qui auront été mal lues par le dessinateur. Ainsi l'idée première se complète. Immolé sur la croix comme l'Agneau du sacrifice, Jésus-Christ appelle à sa suite les âmes avides de lui plaire et confiantes en son nom: *Si quis vult venire post me ... tollat crucem suam* (Matth., XVI, 24). Ceux qui suivront l'étendard divin seront nombreux et il y en aura de privilégiés : les vierges seules, chantant *le cantique nouveau* (*Apoc.* XIV, 4), c'est-à-dire le nom du Sauveur leur époux, *suivront l'Agneau partout où il ira. Heureux* (*ib.*, XIX, 9) *ceux qui sont appelés aux noces de l'Agneau!* Le nimbe et le pennon sont de l'époque de la monture. On remarquera sur le premier nœud un appendice dont l'usage ne peut être mis en doute : c'est une sorte d'agrafe en métal où devait être suspendu le *velum*.

Fig. 62

Au même type appartient une autre crosse en ivoire (*fig.* 63) recouverte en partie, comme la précédente, d'ornements en orfévrerie du XV^e^ ou XVI^e^ siècle. Ce monument, doublement précieux par son antiquité et la richesse de la monture, se conserve dans la cathédrale d'Hildesheim, et porte le nom d'Othon I, fils du duc Othon I de Brunswick-Lunebourg. Ce prince n'avait encore que quatorze ans lorsque l'influence de sa famille le fit nommer en 1260 à l'évêché d'Hildesheim, par le pape Alexandre IV; élection confirmée par Urbain IV, en 1264. Othon était alors sous-diacre; il reçut à Lyon le diaconat et la prêtrise des mains de Grégoire X en 1274, et peu après il dut l'ordination épiscopale à l'archevêque Werner, de Mayence. Il mourut en 1279, âgé seulement de trente-trois ans, à la suite des chagrins qu'il reçut de ses frères. La crosse que nous publions lui fut donnée, dit-on, par le chapitre à son retour de Lyon. Cette tradition, recueillie par le docteur Kratz (l. c., t. II, p. 180), s'accorde parfaitement

Fig. 63. (A. M. *d'ap. l'or.* 2/3.)

avec le style archaïque des ivoires, qui doivent être antérieurs au moins d'un siècle; mais l'on ajoute que l'écu du chapitre, qui est partie d'or et de gueules, aurait été exécuté pour constater le don. Comme toute la monture en argent ne peut remonter au delà du XV^e^ siècle, nous ne voyons pas que la présence de l'écu permette de rien conclure. On lit sur l'ivoire :

† OTTO EP̄C Ī HILDENS.

Et sur des plaques d'argent niellé :

† COLLIGE SUSTENTA STIMU
† LA VAGA MORBIDA LENTA
† ATTRAHE PER PRIMUM ME
† DIO REGE PVNGE PER IMUM.
† PASCE GREGEM. NORMA. DO
† CE SERVA. CORRIGE. FORMA.

La crosse est complète. Sa volute a, jusqu'au-dessous du pommeau, à peu près 25 cent., et l'on en compte 149 jusqu'à la pointe du pied. Ce pied, divisé en six compartiments, est formé de morceaux d'ivoire tournés et diminuant d'épaisseur en descendant. Les liens n'ont aucune saillie et sont en argent niellé. Ce qui nous intéresse le plus est le sujet central. Deux têtes de monstres y dressent leurs attaques, la première contre le divin étendard, la seconde contre la queue de l'Agneau. C'est la seule fois que nous voyons l'Agneau animé de cette indignation qui fera dire un jour au méchant (*Apoc.*, VI, 10) : Montagnes et rochers : *Cadite super nos et abscondite nos... ab ira Agni.* L'Agneau semble opposer à ses ennemis *ce souffle de sa bouche* qui doit un jour terrasser l'*homme de péché* (Thess., II, 3 et 8).

Nous voyons de nouveau figurer l'Agneau vainqueur sur une antique crosse en cuivre (*fig.* 64), possédée au Musée de Cluny et provenant de l'abbaye de Clairvaux, mais antérieure, je pense, à saint Bernard. Ici, derrière l'Agneau, trois monstres occupent la scène. Le plus grand tient au cycle, qui n'a pas encore été expliqué, des bêtes qui s'entre-dévorent, sujet familier au XII[e] siècle dans les grandes compositions synthétiques. J'y vois l'expression du monde tel qu'il était avant l'Évangile et tel qu'il est resté en dehors de ses lois, c'est-à-dire l'empire du mal et de la mort dans la vallée des larmes : cette opinion déjà énoncée est le résultat d'une étude approfondie des porches de Saint-Trophime et de Saint-Gilles. La tête d'un second dragon termine la volute et continue, ce me semble, la première idée en nous transportant dans le cycle du nouvel âge d'or, où l'habitant des *régions de la mort* dépose devant l'Agneau réparateur des péchés du monde la férocité née du péché, et broute l'herbe comme les plus dociles serviteurs de l'homme. Le royaume de l'Agneau est le séjour de la paix, aussi voyez-vous fuir au loin un troisième dragon qui n'a pu soutenir les regards du vainqueur. Ce dragon, est-il besoin de le nommer? Au fruit fatal qu'il remporte aux enfers vous reconnaissez ses œuvres.

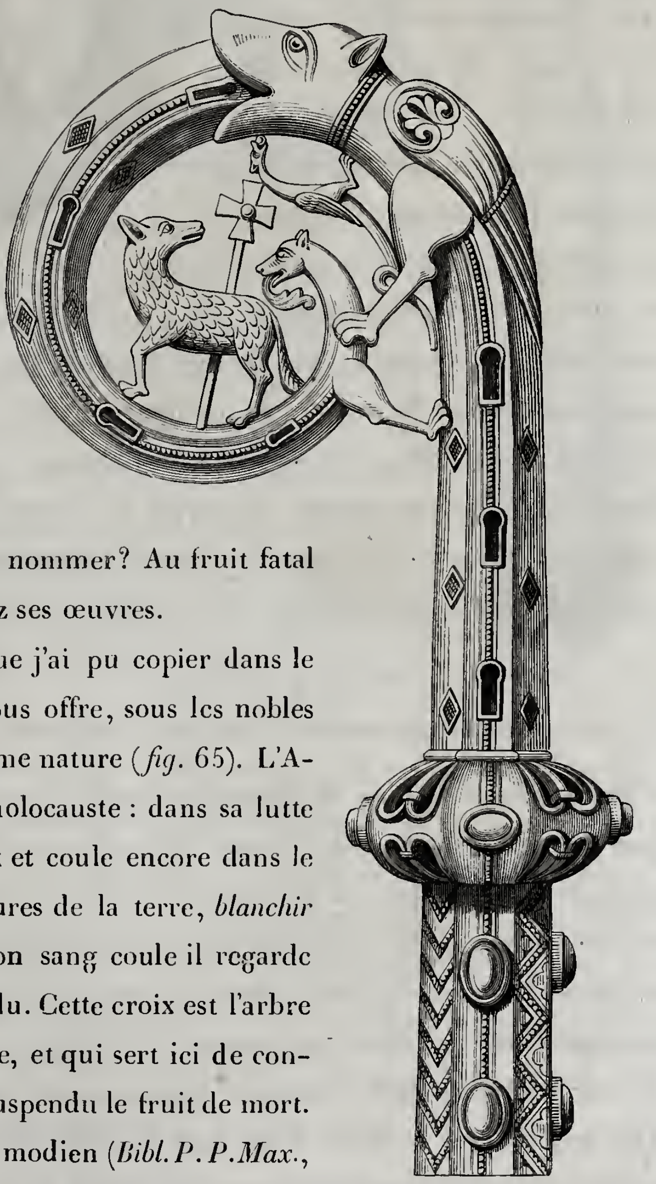

Fig. 64. (A. M., *d'ap. l'or.*, 1/2 *gr.*

Bien plus récente, la crosse de métal que j'ai pu copier dans le trésor de la chapelle royale de Hanovre nous offre, sous les nobles formes du XIII[e] siècle, un contraste de même nature (*fig.* 65). L'Agneau que vous voyez est celui du grand holocauste : dans sa lutte contre l'enfer, son sang a coulé sur la croix et coule encore dans le calice eucharistique pour laver les souillures de la terre, *blanchir les âmes* (Apoc., VII, 14), et pendant que son sang coule il regarde avec amour la croix où il fut d'abord répandu. Cette croix est l'arbre du paradis nouveau qui porte le fruit de vie, et qui sert ici de contraste à l'arbre du premier paradis où fut suspendu le fruit de mort. C'est la traduction littérale de ces vers de Commodien (*Bibl. P. P. Max.*, t. XXVII) :

> Gustato pomi ligno mors intravit in orbem :
> Hoc ligno mortis generamur vitæ futuræ.

L'arbre du péché forme ici la volute et étale son feuillage avec un luxe qui rappelle la descrip-

tion de Moïse (Gen., III, 6) : *Vidit.... mulier quod bonum esset lignum ad vescendum et pulchrum oculis, aspectuque delectabile;* mais au milieu de cette végétation séduisante vous voyez apparaître la tête de celui qui fut *homicide dès le commencement* (Joh., VIII, 44). Heureusement, la victoire de la croix l'a terrassé, et la tête penchée vers la terre, au lieu de menacer l'Agneau et de dévorer des victimes, il broute le feuillage. Au bas de la volute se découpent les pinacles de la cité divine où les quatre Évangélistes confient la vérité libératrice aux quatre vents du monde. Je me figure la ville dont saint Jean a écrit (*Apoc.*, XXI, 23) : *Sa lampe est l'Agneau,* et dont Lactance disait [1] : « Elle sera fondée au milieu de la terre et le Seigneur viendra y régner avec les justes; ce qui a fait chanter à la sibylle que cette ville serait plus splendide que les étoiles, le soleil et la lune. »

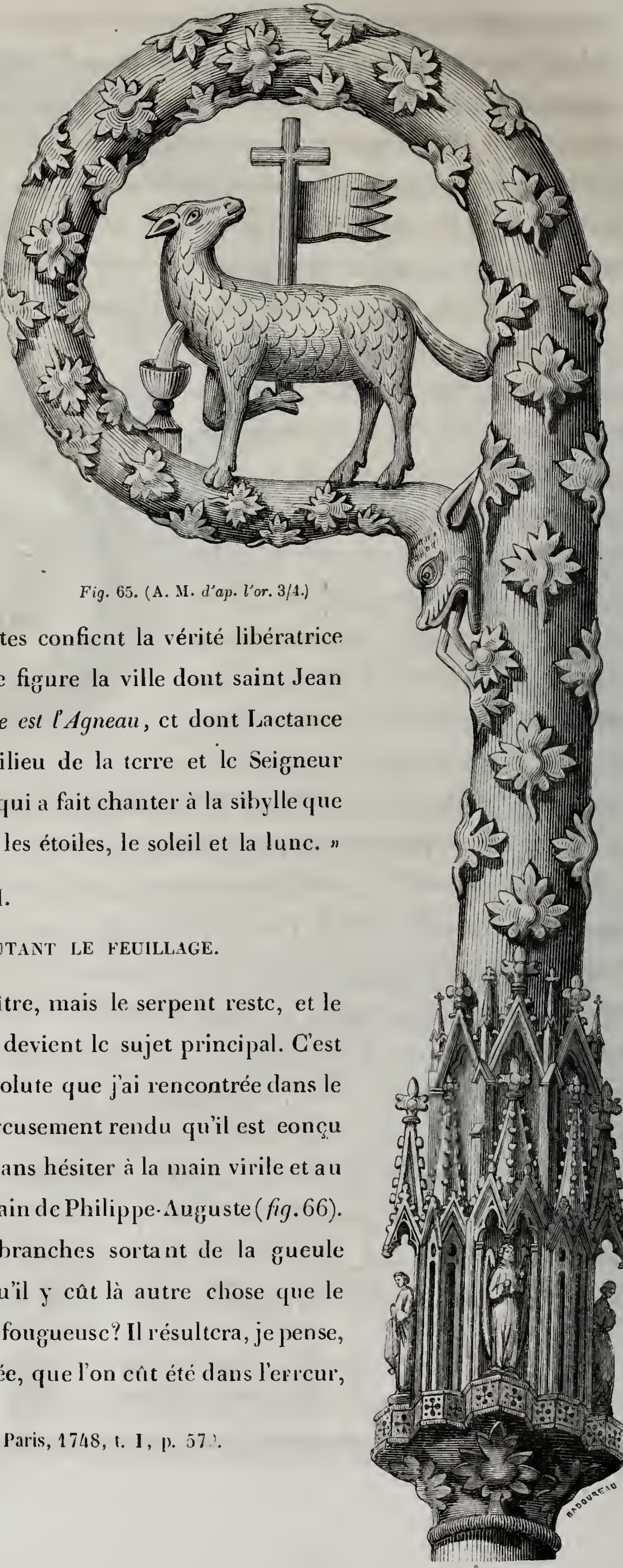

Fig. 65. (A. M. *d'ap. l'or.* 3/4.)

§ VI.

CROSSES A SERPENT BROUTANT LE FEUILLAGE.

Maintenant l'Agneau va disparaître, mais le serpent reste, et le trait accessoire du feuillage brouté devient le sujet principal. C'est même le sujet unique sur la belle volute que j'ai rencontrée dans le musée d'Amiens, sujet aussi vigoureusement rendu qu'il est conçu simplement, et que l'on attribuera sans hésiter à la main virile et au poétique élan d'un artiste contemporain de Philippe-Auguste (*fig.* 66). A voir isolément cette touffe de branches sortant de la gueule d'un serpent, qui se serait douté qu'il y eût là autre chose que le caprice irréfléchi d'une imagination fougueuse? Il résultera, je pense, de nos études d'archéologie comparée, que l'on eût été dans l'erreur,

[1] *Opp. De renovato mundo, Ed. Lenglet.* Paris, 1748, t. I, p. 57[illegible].

et que ce monstre doit être de la famille de ceux que célèbrent les vers sibyllins (*Max. Bibl. P. P.*, t. II, p. 508) en décrivant la nouvelle terre du royaume de mille ans :

Cumque lupis Agni per montes gramina carpent,
Permixtique simul pardi pascentur et hædi.
Cum vitulis ursi degent, armenta sequentes,
Carnivorusque leo præsepia carpet uti bos.

J'en dois dire autant de la crosse romane en corne possédée par M. Carrand (*fig.* 67, 68, 69). Au premier abord, tout semblerait fantaisie d'un ciseleur habile : au milieu de rinceaux découpés à jour, des lions et des aigles paissent en herbivores, et le serpent lui-même dévore le feuillage. N'est-ce pas de l'art pour l'art? Mais le caprice supposé ne vous paraît-il pas un vivant langage si vous le rapprochez de ce que nous avons vu, c'est-à-dire du contraste évidemment intentionnel entre le triomphe de l'Agneau et la défaite du serpent? Dès lors, ces bêtes inoffensives au sein d'une nature luxuriante vous transportent dans le nouveau jardin de délices ouvert aux âmes rachetées. Un des caractères les plus saillants de l'Éden était, avec les magnificences de la nature, la mansuétude des bêtes. « Là, dit saint Basile (*De Paradiso*), se montraient toutes les variétés des êtres vivants : et tous étaient paisibles, obéissants à l'homme, vivant entre eux avec concorde. Le serpent lui-même n'avait rien d'horrible; il était doux et docile, et au lieu de ramper odieusement comme s'il nageait sur la terre, il s'avançait sur ses pieds dans une attitude droite et noble. » Sauf cette attitude, dont la malédiction l'a privé, le serpent se montre ici comme les autres carnassiers dans sa douceur primitive. Tel était aussi bien un des traits les plus populaires du renouvellement du monde : « Alors, disait Lactance (l. c.), les bêtes cesseront de se nourrir de sang, les oiseaux de proie de vivre de cadavres. De toutes parts régnera la paix. Les lions et les veaux mangeront à la même crèche... l'enfant jouera avec les serpents. Alors enfin se renouvelleront les joies que l'on goûtait d'après les poëtes dans l'âge de Saturne [1] (Virg. Égl. IV).

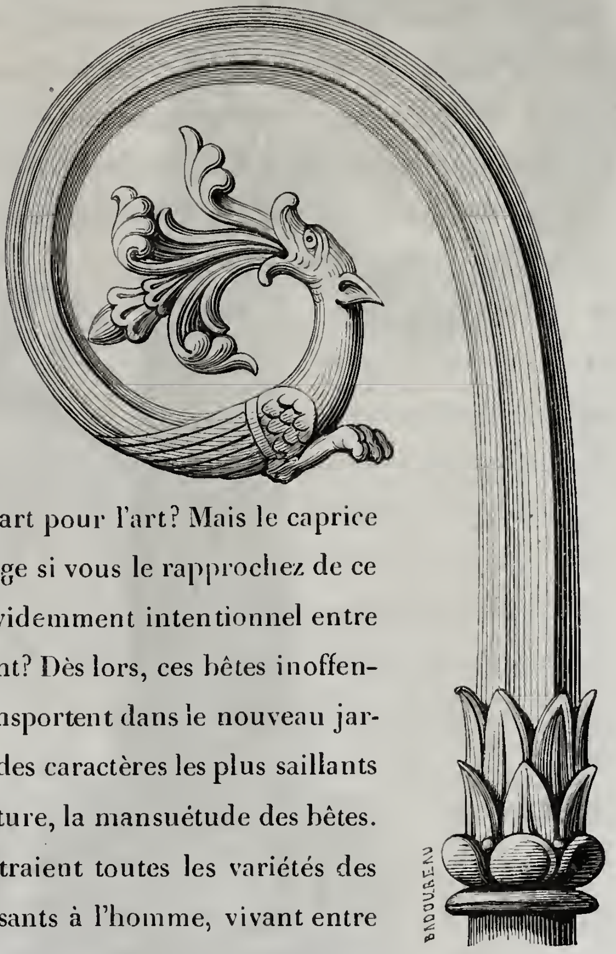

Fig. 66.

« Ultima Cumæi venit jam carminis ætas;
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo :
Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna. »

[1] On peut juger par le Dante combien les belles images scripturales expliquées par Lactance dans un sens millénariste étaient restées familières à l'art du moyen âge dans leur sens allégorique. Dans le purgatoire (c. 22), Virgile demande à Stace comment il s'est converti au christianisme et mis à la suite du pêcheur de Galilée. Et Stace lui

Fig. 67.

Fig. 68. (A. M., *d'ap. l'or. gr. nat.*)

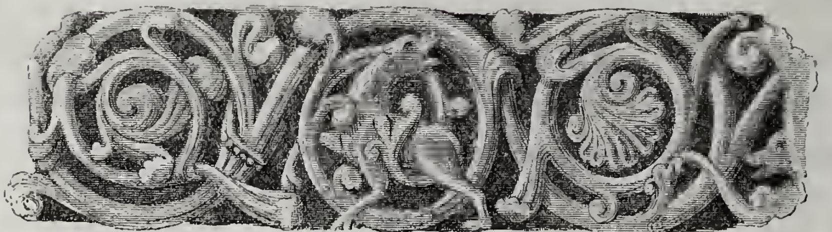

Fig. 69.

répond qu'il lui doit son bonheur, à lui Virgile qui, après avoir dirigé ses pas vers les sources du Parnasse, les conduisit dans la voie de Dieu : Tu fus pour moi, lui dit-il, ce qu'est un guide nocturne qui porte le fanal derrière lui et éclaire ceux qui le suivent sans profiter lui-même de sa propre lumière :

Facesti ; come quei, che va di notte
Che porta il lume dietro e se non giova,
Ma dopo se fa le persone dotte
Quando dicesti, secol si rinova
Torna giustitia e primo tempo humano,
E progenie scende del ciel nova :
Per te poeta fui, per te christiano.

N'est-ce pas encore évidemment un contraste semblable qu'il faut reconnaître dans la crosse en ivoire montée en argent, dont je dois la communication à M. le prince Soltikof (*fig.* 70)? Nous sommes en un bois sauvage où l'animal le plus redouté des chasseurs est la licorne. Pour la dompter, il ne faudrait rien moins qu'une vierge sans tache dans le sein de laquelle elle viendrait se reposer, doucement enchaînée par les charmes de la virginité : c'est le *Physiologus* qui parle (*Mélanges*, t. II, p. 220). Les bestiaires sont d'accord à prendre la licorne en bonne part et comme un symbole du Fils de Dieu descendu dans le sein de la Vierge et rendu par là accessible aux coups de la malice humaine. La licorne exaltant sa croix est donc une variante de l'Agneau vainqueur, et c'est sans doute pour constater le même triomphe que derrière lui le serpent broute le feuillage? *Sicut bos comedet paleas.* (*Voyez* Pl. XV.)

Fig. 70. (A. M. *d'ap. l'or.* 2/3.)

On voit encore le dragon brouter l'herbe des deux côtés d'une crosse en ivoire et de travail roman (*fig.* 71, 72, 73, 74), où un enfant nu se joue sans peur dans le feuillage; cet enfant est, je pense, un de ceux que les vers sibyllins (l. c.) signalent :

Et pueri infantes captas in vincula mittent
Terrebitque feras in terris debile corpus :
Cumque pueris capient somnos in nocte dracones,
Nec lædent quoniam Domini manus obtegit illos.

A peu près contemporain du monument, Adam de Saint-Victor chantait dans son *Zima Vetus* (Clictov. *Elucid.*, p. 182) :

In caverna reguli
Manum mittet ablactatus,
Et sic fugit exturbatus
Vetus hospes sæculi.

Mais à ce symbole expliqué, ce nous semble, par ce qui précède, l'artiste en joint un autre beau-

coup moins clair et où les deux têtes sont mutilées. On y reconnaît un homme ailé tenant sur un *orarium* un agneau couché. Quel est ce personnage? J'ai vu sur des miniatures, par

Fig. 71. (A. M, *d'ap. l'or. gr. nat.*)

Fig. 72.

Fig. 73.

Fig. 74.

exemple au *Te igitur* du Mss carlovingien de Drogon, à la Bibliothèque impériale, Abel d'un côté, un prêtre hébreu de l'autre, offrir de la même manière la même victime; mais ce souvenir n'explique pas les ailes. Ces ailes indiqueraient-elles l'ange dont il est question dans le canon de la Messe, lorsque le prêtre demande que la divine victime soit transportée sur

l'autel éternel par les mains du saint ange, c'est-à-dire de saint Michel? *Jube hæc perferri per manus sancti angeli tui in sublime altare tuum.* D'autres en décideront. Cette explication qui n'a rien d'invraisemblable aurait l'avantage de se combiner parfaitement avec celle de la partie inférieure. Puisque le sacrifice de l'autel est le même que celui de la croix, rien n'empêche d'attribuer à l'un aussi bien qu'à l'autre l'effet de la pacification du monde. Quoi qu'il en soit, ce dernier monument est exécuté avec une énergie de verve et une élévation d'idéal qui font sentir les grandes époques et les grands maîtres. Il appartient à M. Carrand.

§ VII.

CROSSES A SERPENTS MORDANT UNE POMME, OU LA GUEULE VIDE.

Au lieu de brouter le feuillage, le dragon de nos crosses porte quelquefois une pomme à la gueule. La figure 53 nous l'a fait voir dans cette attitude, et l'ensemble des scènes nous en révélait le sens. Cette même figure nous servira à comprendre la crosse en pierre (*fig.* 75) où le même détail est isolé. Je l'ai dessinée au Puy, sur un tombeau d'évêque du XIV^e^ siècle, placé sous la vieille tour. On y verra avec intérêt comment s'enroulaient au-dessus et au-dessous du nœud les courroies des *velum*.

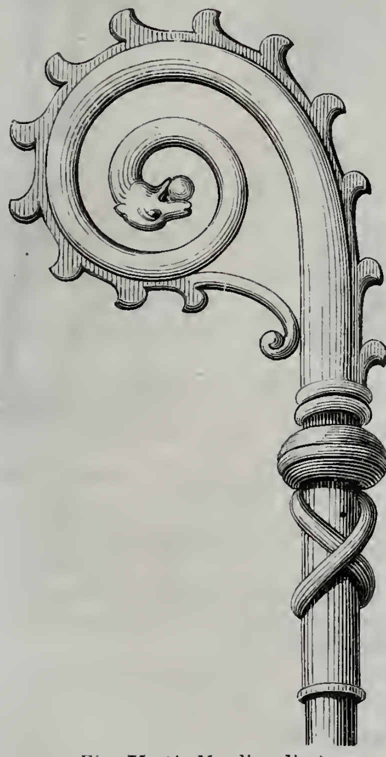

Fig. 75 (A. M., *d'ap. l'or.*)

C'est encore une pomme que j'ai cru voir sur la crosse du n° 76. Elle est en fer doré et compte parmi les plus insignes reliques de la cathédrale de Bayonne. On n'en sera pas surpris quand j'aurai nommé son ancien possesseur : d'après des documents très-respectables, elle a été à l'usage de saint François de Sales.

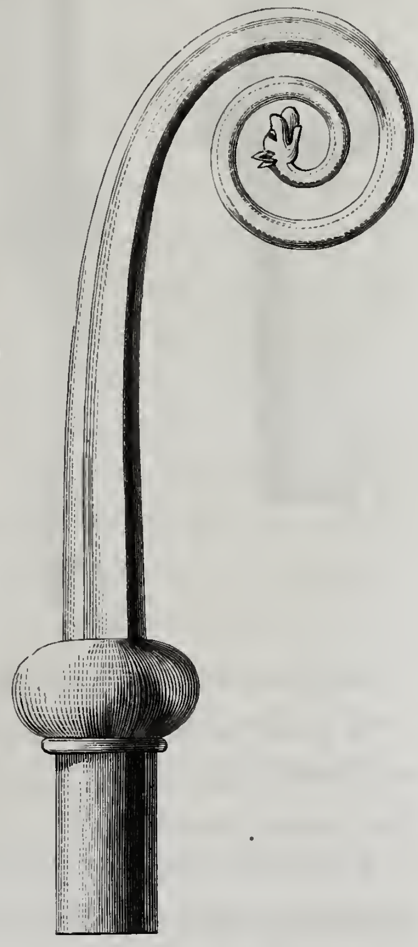

Fig. 76. (A. M., *d'ap. l'or.*, 1/2.)

Les cinq crosses suivantes nous montrent le serpent réduit à sa plus simple expression. Celle du n° 77 est en ivoire et se trouve à Metz, dans le cabinet de M. Colchen; l'autre, n° 78, est en bronze et fait partie du musée de Rouen; elle vient des

tombes de Jumiéges et a dû servir à l'abbé Roger, mort en 1177. Celle de la figure 79 appartient à la châsse de saint Taurin, publiée dans ces *Mélanges* (T. II, p. 11). Celle de la figure 80 est conservée dans le musée de Dijon, après avoir appartenu à la grande abbaye de Cluny; elle est tout à jour et formée de fils d'argent soudés ensemble. Je n'insiste pas sur l'étoile encadrée dans la volute, son authenticité me paraissant suspecte. Seule et béante, la tête du serpent, dans sa honteuse suspension au

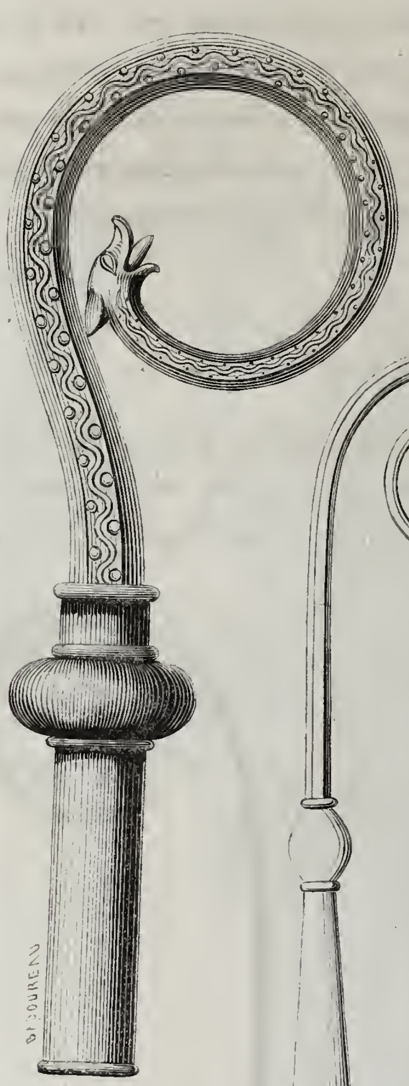

Fig. 77.
(A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig. 78. (A. M., *etc.*, 1/3)

Fig. 79.

sommet d'une hampe, en dit assez à ceux qui se rappellent le serpent d'airain.

La gueule est également béante sur la crosse (*fig.* 81), empruntée à la grande sculpture des portails latéraux de Chartres; ici, la feuille, rapprochée de la tête, permettrait plus aisément que partout ailleurs d'entrevoir une allusion à la verge changée en serpent.

Joignons aux crosses symboliques des hautes époques celles où dominent les faits historiques. Nous aurons ici le plaisir d'avoir à signaler un travail des plus intéressants, dû à notre savant collègue de la Société des antiquaires de France, M. Grésy[1]. L'auteur a pu, par un rare bonheur,

[1] *Mém. de la Soc. impériale des Antiquaires de France, nouv. série,* t. XXI, p. 137.

rencontrer et rapprocher trois crosses de haute antiquité, conçues dans le même esprit, exécutées à peu près dans le même style, et embrassant chacune un large ensemble de faits.

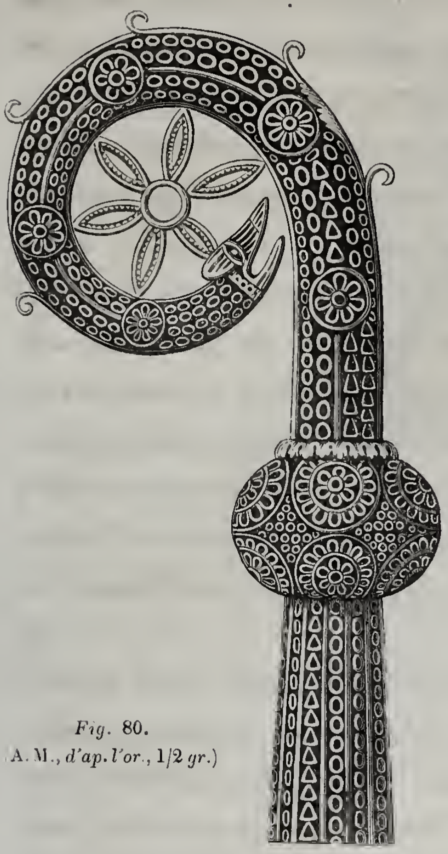

Fig. 80.
(A. M., *d'ap. l'or.*, 1/2 *gr.*)

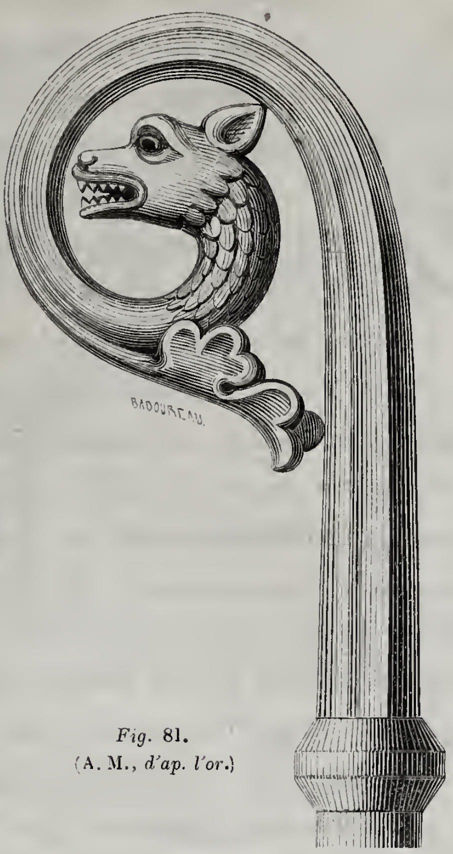

Fig. 81.
(A. M., *d'ap. l'or.*)

La première, dont je donne le profil (*fig.* 82), est attribuée à St Gautier, premier abbé de St-Martin de Pontoise, élu en 1066 et mort en 1095. Elle se compose d'une volute en ivoire, d'une hampe en buis et d'un pied en fer. La hampe est formée de quatre morceaux et se divise en vingt compartiments où sont sculptés trente-six sujets tirés de l'Évangile. L'ensemble a 1 m. 55 cent. de hauteur. On retrouve la même forme, le même style et les mêmes compositions, sur les débris d'une crosse dite de saint Gibrien, abbé du Ve siècle, vénéré surtout à Reims. Il reste de ce monument trois cylindres en bois, l'un à la cathédrale, les deux autres dans le cabinet de M. Cliquot. Enfin, une troisième crosse, simple reproduction des précédentes, fait partie du cabinet de M. l'abbé Joan, vicaire général d'Évreux. Conservée autrefois dans la collégiale d'Écouis comme une relique de saint Aubin, évêque d'Angers au VIe siècle, elle y servait à l'usage exclusif de *l'évêque des innocents.* D'après un inventaire de 1565, le croisillon était : *d'argent doré, d'or et d'azur ;* il a disparu. La hampe, au contraire, est complète et présente la même nature de bois, aussi bien que les mêmes bas-reliefs et la même décoration polychrôme que ses sœurs. Elle se démonte en cinq morceaux qui font supposer un peu plus de hauteur que dans la crosse de saint Gautier.

Quant à l'étude des scènes évangéliques, nous ne pouvons que renvoyer au beau travail de notre confrère, sans renoncer toutefois à traiter nous-mêmes les mêmes sujets à d'autres occasions. M. Grésy n'a pas eu de peine à établir que nulle de ces hampes historiées ne remonte au Ve ou VIe siècle. Je le trouve aussi très-fondé à soutenir qu'elles sont du XIIe plutôt que du Xe siècle, puisqu'on y voit des heaumes à timbre plat avec ventail percé à jour, des

cottes d'armes en étoffe, des boucliers triangulaires et non arrondis par le haut : mais l'opinion de M Grésy touchant la date de la volute me paraît moins certaine. Il voit dans son plan octogone, dans les petits crochets de sa courbure extérieure et dans la complication du sujet central les caractères du XIII[e] siècle déjà avancé. Cependant, nos figures 30, 31, 32, 35, 36 nous ont montré bon nombre de tiges octogones dans le roman primitif, et des crochets garnissent déjà tant soit peu les crosses romanes des figures 45, 46, 65. Nous allons les retrouver dans la crosse très-romane du n° 83. Quant au sujet encadré dans la volute, j'avoue que je n'ai rien vu d'aussi barbare au XIII[e] siècle. Le passage de l'octogone au cylindre a sans doute aujourd'hui quelque chose de trop brusque : c'est que l'anneau jadis interposé a disparu. Comme la plupart des volutes romanes, celle-ci finit en serpent. Ailleurs il était étouffé, atteré, ou du moins repoussé par la croix, il est ici écrasé par le Sauveur naissant et foulé aux pieds par les rois, prémices de la conversion des gentils.

Fig. 82.

Nous voyons le serpent dans la même attitude a l'extrémité de la curieuse volute en ivoire dite de saint Trophime, et que nous donnons de grandeur naturelle (*fig.* 83). Nous l'avons dessinée dans l'église de ce nom à Arles. Ici l'œil de la volute n'est pas moins rempli que tout à l'heure, seulement, au lieu d'une scène évangélique, il nous offre un fait d'histoire ecclésiastique où je vois une allusion à un souvenir local : la translation du corps de saint Trophime du cimetière des Aliscamps dans la cathédrale de Saint-Sauveur, dite depuis lors de Saint-Trophime. C'était le milieu du XII[e] siècle. Pour recevoir le précieux dépôt, l'église venait d'être renouvelée presque en entier. Une châsse telle que l'orfévrerie de cette grande époque savait les faire, reçut le corps de l'apôtre du pays et fut suspendue sous la coupole pour descendre sur le parvis du chœur dans les occasions solennelles. Cet ivoire, évidemment contemporain, me paraît un monument du retentissement de la joie publique et de ses fêtes. Aussi bien dans ce tombeau, dont le couvercle est soulevé par deux vénérables personnages, on reconnaît un évêque. Puisque le saint est montré dans un tombeau et non dans une châsse, la scène doit se passer aux Aliscamps, et l'artiste aura choisi le moment où se fit la reconnaissance du corps. C'est ce corps sanctifié par l'apostolat qui écrase ici la tête du serpent. Tout autour de l'ennemi de Dieu s'agitent et s'enfuient, vaincus dans sa défaite, les oiseaux de proie et les reptiles, c'est-à-dire les vices formant la cour du roi des enfers. Et, désormais, l'homme sans défense pourra impunément avancer la main entre les dents acérées du monstre : *in foramine aspidis.* Nous voici derechef transportés au sein du nouvel âge d'or évangélique, au milieu de ce règne

de mille ans où l'esprit du mal reste enchaîné tandis que Jésus-Christ triomphe avec ses élus (*Apoc.*, XX).

(Fig. 83. (A. M., d'ap. l'or., gr. nat.)

Nous trouvons encore le serpent à gueule béante dans la crosse attribuée à Régenfroi, évêque de Chartres, élu vers 941. Ce beau monument de cuivre émaillé ne nous est connu que par le dessin de Willemin (*Mon. franç.* T. I, pl. XXX), et nous renvoyons pour les détails à cet ouvrage indispensable à tout antiquaire français. Un léger trait (*fig.* 84) nous suffira pour indiquer la forme élégante de la crosse et son brillant symbolisme, qui me la feraient estimer du XII^e^ siècle plutôt que du X^e^. Le sujet général est pris dans un des cycles d'idées où l'art du moyen âge s'est davantage complu : le combat des vertus et des vices, lutte dont l'arène est pour l'Église le monde et pour chaque fidèle son propre cœur. Je vois dans le nœud le modèle à suivre, c'est-à-dire le combat de Jésus-Christ contre l'enfer, combat symbolisé par ceux de David. Ce sujet avait l'avantage de fournir dans la houlette du jeune berger une allusion populaire à celle du pasteur des âmes. « Trois verges mystérieuses se rencontrent dans l'Écriture, dit Hugues de Saint-Victor (t. III, p. 333) : la verge de Moïse, qui ouvre les flots de la mer Rouge ; la verge d'Aaron, qui confère le sacerdoce, et la verge pastorale de David qui repousse l'ennemi. »

La scène par laquelle le dessinateur de Willemin eût dû commencer la gravure montre David terrassant l'ours et le lion. L'artiste a pris soin d'expliquer lui-même que le berger est le Christ, et les bêtes féroces le monde païen :

URSE. CADIS. VERMI. PAGUS. A. PUERO. SIC. INERMI.

Plus loin, David a frappé de sa fronde le géant représentant de la puissance infernale

HIC. FUNDO. FUSUS. PROPRIE. MALIS. VIRIBUS. AUCTUS.

Et, le géant terrassé, il lui emprunte son glaive pour trancher sa tête :

GOLIAS. CECIDIT. DAVID HIC CAPUT ENSE RECIDIT.

Puis, vainqueur des bêtes féroces et des géants, il est sacré roi d'Israël, comme Jésus-Christ, vainqueur du monde, de la mort et de l'enfer, est établi *roi des rois et dominateur des dominateurs* (*Apoc.*, XIX, 16), *le roi immortel des siècles* (I *Tim.*, I, 17) :

SCRIBE, FABER LIMA DAVID HÆC FUIT UNCTIO PRIMA.

Fig. 84.

Au symbole historique succèdent autour de la tige de poétiques figures. Quels sont les habitants du divin royaume, sinon les vertus? Sous des traits de reines, les vertus combattent les vices, dont les membres dépouillés indiquent la nudité des âmes : *Et nescis quia tu es miser et miserabilis et pauper et cæcus et nudus* (*Apoc.*, III, 17) :

La Foi s'apprête à frapper l'Idolâtrie :

FIDES. IDOLATRIA (*sic*).

Le Libertinage est terrassé par la Chasteté :

PUDICITIA. LIBIDO.

L'Envie par la Charité :

CARITAS. INVIDIA.

La Luxure par la Sobriété :

SOBRIETAS. LUXURIA.

L'Avarice par la Générosité :

LARGITAS. AVARICIA.

Et l'Amertume de cœur par la Concorde :

CONCORDIA. RANCOR.

L'espace n'aura pas permis de compléter le nombre de douze, généralement adopté depuis le poëme de Lactance ; cependant, ce nombre mystérieux ne devait pas entièrement disparaître, et nous le voyons en effet figurer au haut de la volute dans douze petites

figures où les vices, représentés d'abord par des hommes, le sont par des bêtes, comme dans la crosse de saint Trophime, pour que la laideur physique serve à rendre la laideur morale. Nous finissons ici la description du monument par où devait commencer l'enseignement du pasteur. L'homme, avant que la grâce divine l'ait régénéré, est pour saint Paul l'*animalis homo* (I *Cor.*, II, 14) dans le sens qui avait fait dire au prophète : *Cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis* (*Ps.* XLVIII, 13). Le Sauveur lui-même appelait Hérode un *renard* (*Luc*, XIII, 32) et les Pharisiens *une race de vipères* (*Matth.*, XII, 34 et XXIII, 33). Otez Dieu du cœur humain, l'être qui tient par sa nature de l'ange et de la bête concentre dès lors sa vie dans ses instincts inférieurs, et ne diffère plus, pour ainsi dire, de l'animal que par le crime qui s'attache à sa dégradation. A ces hommes avilis la prédication évangélique enseigne le combat contre les passions stimulées par l'enfer, combat qui se présentait naturellement à l'imagination de Prudence (*Psychomachia, ed. Avevalo,* t. II, 587) sous la forme de ceux des gladiateurs, délices de la société de son temps ; c'étaient des luttes corps à corps, où le salut de l'un était la mort de l'autre, *dubia sub sorte duelli* (p. 589). Aux combattants victorieux Dieu promet la couronne : *Esto fidelis... et dabo tibi coronam vitæ* (*Apoc.*, II, 10) ; cette couronne est symbolisée par celle de David. Au delà des hideuses figures de reptiles se montre béante la gueule du serpent : les vices étaient ses œuvres : *ex patre diabolo* (*Joh.*, VIII, 44) ; leur défaite est donc la sienne, et désormais sa haine contre les saints s'exhalera impuissante.

§ VIII.

CROSSES A TIGE FLEURONNÉE ET A FLEUR ÉPANOUIE.

Dans les crosses antiques qui viennent de passer sous nos yeux, la volute s'est toujours fait remarquer par une tête de serpent à son extrémité. Nous sommes loin d'en avoir fini avec ce curieux motif d'ornementation, devenu, à une certaine époque, une sorte de loi dans l'art. Cependant, pas de loi sans exception. Il se rencontre donc dans l'art roman et ogival des meilleurs temps plusieurs crosses conçues d'après des données plus simples, et nous avons à les analyser avant de reprendre dans celles du XIII^e siècle la série des combats où l'ancien serpent succombe.

On se rappellera avoir vu dans les spécimens précédents un certain nombre de tiges ornées de feuillages. Telles étaient en particulier celles des crosses de Metz (*fig.* 54), d'Augsbourg (*fig.* 56), de Hanovre (*fig.* 65), de M. Carrand (*fig.* 68 et 71), de Chartres (*fig.* 81), de Pontoise (*fig.* 82), de Saint-Trophime (*fig.* 83). Ce motif accessoire va maintenant dominer. Nous le verrons surtout développé avec complaisance sur les crosses primitives en émail où il fournira au peintre l'occasion de faire briller toutes les richesses de sa palette.

Le plus ancien exemple et le monument le plus capital où se rencontre la volute à simples

fleurons est un ouvrage du XI[e] siècle (*fig.* 85); celui d'un homme qui est également célèbre dans les annales de l'art et dans celles de la sainteté : je parle de saint Bernward d'Hildesheim. Cette crosse est sans émail et la matière dont s'est servi le saint Éloi de l'Allemagne est une composition qui répond par sa blancheur inoxydable au moderne *aluminium*. Et la matière et le style sont absolument les mêmes que sur les deux petits chandeliers de la même ville exécutés sous la même direction et où l'artiste porte en quelque sorte le défi de trouver le secret de sa combinaison métallique. Si les chandeliers ne sont pas l'œuvre immédiate du saint, ils ont du moins été exécutés par ses ordres et sous ses yeux. Voici leur inscription qui m'a paru contemporaine :

BERNWARDVS · PRESVL · CANDELABRVM · HOC · PVERVM · SVVM · PRIMO · HVIVS · ARTIS · FLORE · NON · AVRO · NON · ARGENTO · ET · TAMEN · VT · CERNIS · CONSTARE · IVBEBAT.

Fig. 85. (A M., *d'ap. l'or., gr. nat.*)

Ainsi que sur la crosse de Metz et sur celle de Chartres, la partie inférieure est consacrée aux symboles évangéliques. Les quatre sources de vérité épanchent leurs eaux vives pour féconder la terre et au-dessus de l'image du monde rajeuni apparaît comme contraste le vieux monde du péché et du châtiment. Toute la volute n'est qu'un grand arbre dont la signification ne prête à aucune équivoque, puisque les deux premiers coupables tiennent à la main ses branches au moment de consommer leur crime. Celui d'Ève est de séduire Adam : elle offre la pomme; celui d'Adam est de céder à Ève : il dévore la pomme empoisonnée. Cette fois l'arbre ne finit pas en tête de serpent vaincu. L'artiste a voulu porter l'attention sur le châtiment de la femme qui écoute confuse l'arrêt qui la condamne à la sujétion et aux douleurs; peut-être le monument était-il destiné à quelque abbesse. C'eût été de la part du saint lui donner par une image le conseil que saint Grégoire de Nazianze adresse aux vierges dans ses poésies : « Garde-toi, ô Vierge (*Ed. Vet.*, p. 300), de cueillir le fruit de l'arbre frappé de la malédiction, de peur que le serpent ne t'éloigne de l'arbre fécond de la vie. » Si la croix réparatrice n'étouffe pas ici le dragon, elle plane sur l'ensemble et forme d'une manière insolite le nimbe divin.

En passant des rudes tâtonnements de l'art au XI[e] siècle à une œuvre du plus beau style

roman-ogival, nous perdons sous le rapport des idées autant que nous gagnons sous celui des formes. Avait-il dans l'esprit autre chose qu'un simple ornement l'artiste qui traçait d'une main si magistrale la crosse suivante (*fig.* 86) possédée à Termonde par les Bénédictins d'Affighem, et que ces Pères conservent comme une relique de saint Bernard? Si la tradition n'avait pas, comme je le crains, antidaté de quelques années cette volute aux lignes si mâles et si pures, on serait porté à faire tomber sur le génie austère du saint réformateur la sobriété de l'artiste.

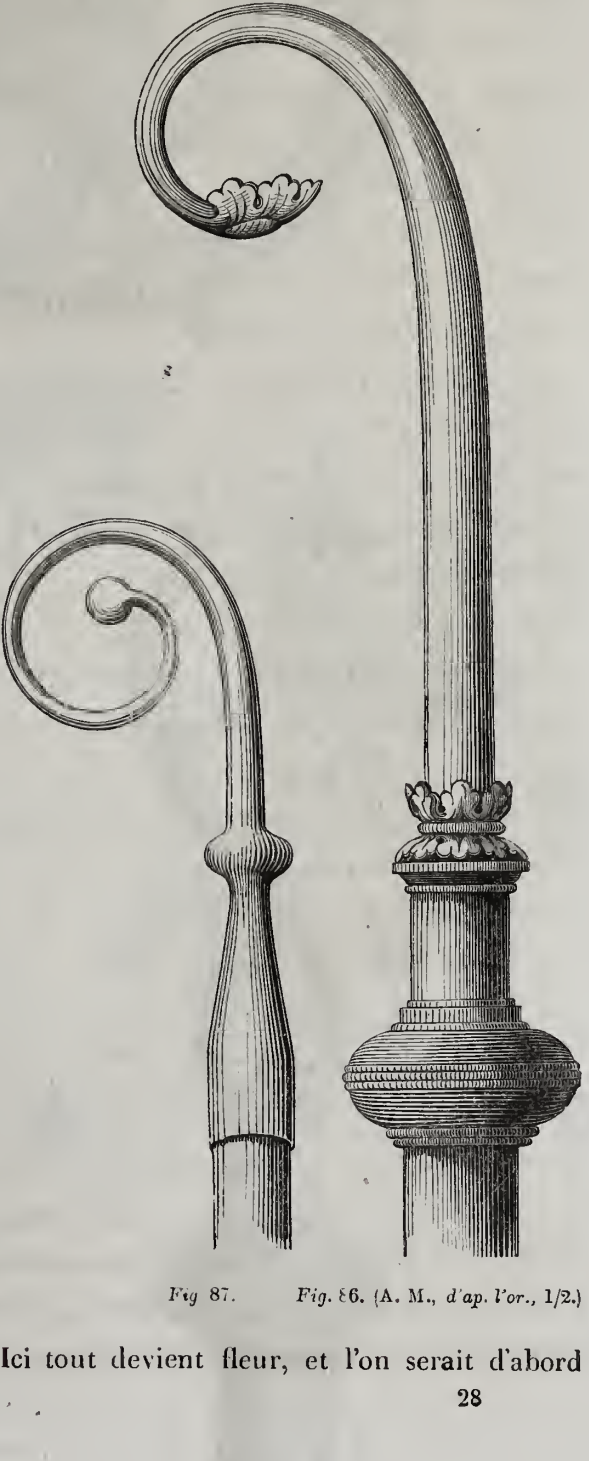

Fig 87. *Fig.* 86. (A. M., *d'ap. l'or.*, 1/2.)

La sobriété se montre plus grande encore sur une petite crosse en plomb trouvée à Fécamp (*fig.* 87) dans le tombeau de Guillaume II, abbé du XI^e^ siècle. Dépouillée de toutes ses feuilles, la tige se réduit ici au fruit qui la termine. L'idée d'un fruit et du fruit de l'Eden se présente d'elle-même après les monuments où nous avons reconnu indubitablement le symbole de la pomme du péché; mais nous n'oserions insister sur notre conjecture quand il s'agit d'un de ces monuments sans valeur, uniquement conseillés par l'économie et faits tout exprès pour n'être jamais vus.

Entre tous les motifs d'ornementation adoptés par l'usage, celui de volutes feuillagées devait avoir un attrait spécial pour les émailleurs, jaloux de faire resplendir leur art. Rien de plus favorable, en effet, aux rapprochements multipliés des couleurs ou des nuances et à leurs rapports d'harmonie ou d'opposition que les surfaces lisses et larges des feuilles à champlever. Aussi, le charme des effets nouveaux fit-il oublier presque tous les autres dans les ateliers où nous pénétrons et qui paraissent avoir joui d'une grande vogue. En changeant d'ateliers et par conséquent d'écoles, il fallait s'attendre à quelques transformations du symbolisme et des formes suivies ailleurs. Ici tout devient fleur, et l'on serait d'abord

Fig. 88.

Fig. 89.
(A. M. d'ap. l'or. Gr. nat.)

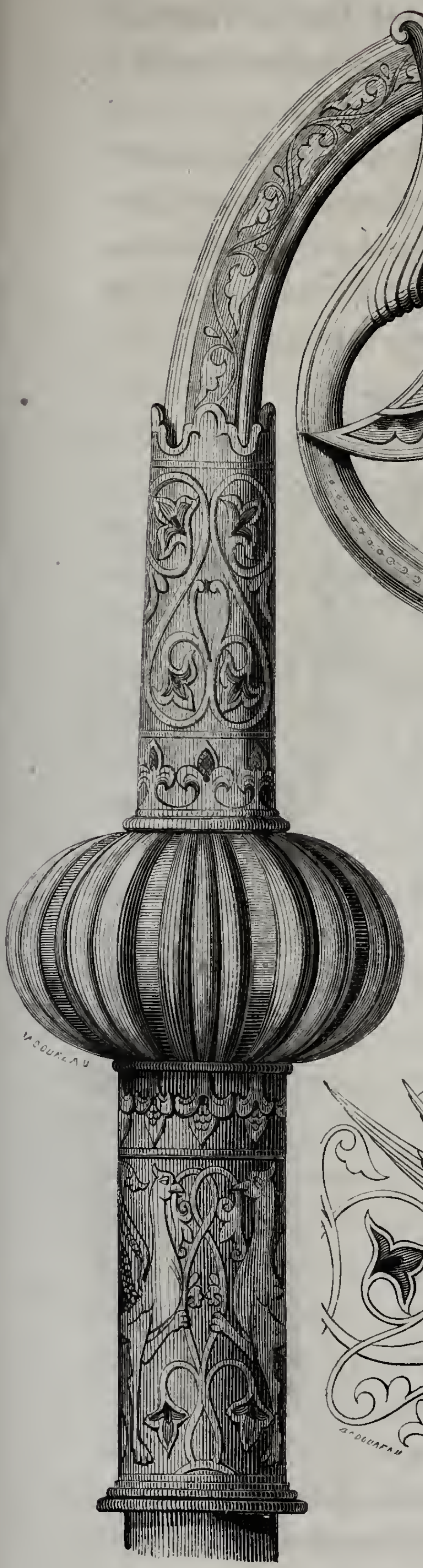

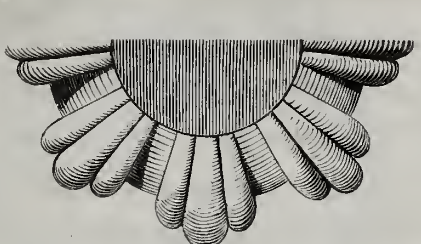

Fig. 90 *bis.*

frappé du contraste entre la pauvreté croissante des idées et les progrès de l'industrie, ainsi que l'épuration du goût, si l'on ne se rappelait le miracle de la verge sacerdotale d'Aaron, dont Dieu avait dit (*Num.*, XVIII) : « A celui dont j'aurai fait choix, sa verge fleurira ; » et le lendemain au milieu des douze verges des chefs de tribus, celle d'Aaron avait germé seule et s'était couverte d'une végétation splendide (v. 8) *et turgentibus gemmis eruperant flores, qui foliis dilatatis, in amygdalas deformati sunt.*

Ne dirait-on pas que l'artiste a voulu lutter de pompe avec la description de Moïse dans la crosse (*fig.* 88) attribuée à l'archevêque de Sens, Atalde, mort en 933? Monument d'une date peut-être plus récente,

Fig. 91. (A. M., *d'ap. l'or. Gr. nat.*)

mais qui ne saurait être postérieure de beaucoup au XI[e] siècle. autant que nous en pouvons juger par le dessin de Willemin (T. I, pl. 29), dont nous donnons un trait. Il est difficile de rien voir de plus animé que le

Fig. 90.

mouvement de la tige, et de plus radieux que l'épanouissement de la fleur. Seulement, la verve de l'artiste n'est pas encore modérée dans son élan par la juste mesure sans laquelle le goût éclairé ne saurait être satisfait.

Cette mesure, je crois la reconnaître dans la crosse du musée d'Angers (*fig.* 89), trouvée dans les tombeaux de Toussaint, et digne d'avoir été tracée par l'architecte inconnu de cette charmante église. Au bas de l'émail précédent on apercevait un ange gravé au trait et se dessinant en or sur l'azur de la douille. Des anges avec des livres à la main enrichissent ici les médaillons enlacés du nœud. Nous voici en présence d'un symbolisme nouveau, encore incomplet, encore obscur, mais qui s'éclaircira par ses variantes et se complétera en se reproduisant.

Tandis que sur les crosses de Sens et d'Angers l'œil n'apercevait que des fleurs et des anges, on ne verra dans une partie de celles qui vont suivre que des fleurs et des monstres. Ce sont des griffons affrontés en becquetant des rinceaux et en entrelaçant leurs queues fleuries, que l'on voit sur la crosse émaillée donnée au musée archiépiscopal de Lyon par son éminent fondateur le cardinal de Bonald; ce prélat l'a trouvée au Puy, son premier diocèse. Elle m'a semblé mériter par son importance d'être reproduite de grandeur naturelle (*fig.* 90), avec le développement des émaux de sa douille (*fig.* 91).

Aussi pauvrement partagée sous le rapport du symbolisme, la crosse suivante, dessinée à l'abbaye Saint-Maurice-en-Valais (*fig.* 92), a pour ornements de son nœud des syrènes à la tête décevante de femme, aux ailes d'aigle, aux griffes de lion et à la queue de reptile, emblèmes de toutes les forces de la nature animale, dangereuses pour la double vie de l'homme.

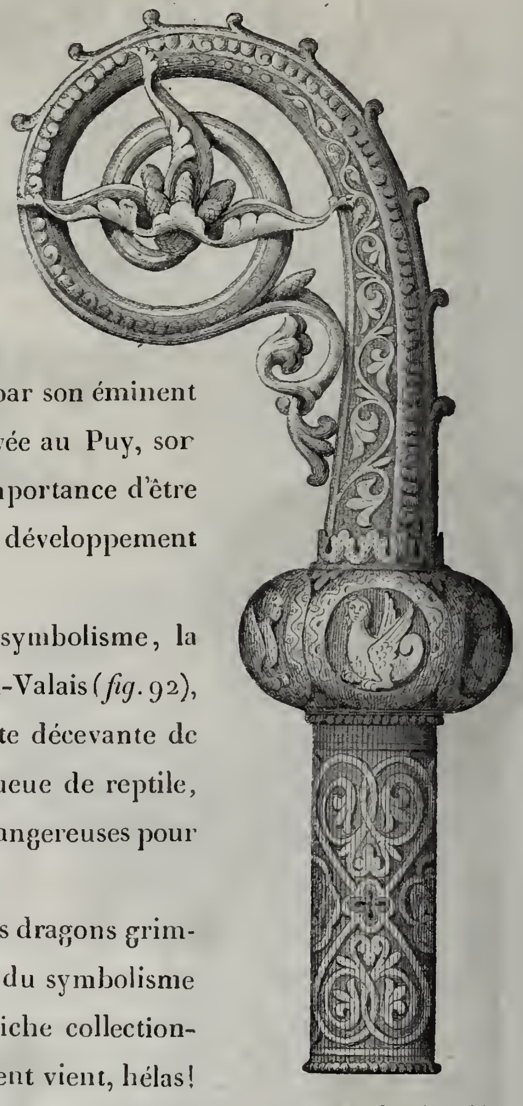

Fig. 92. (A. M., *d'ap. l'or.*, 1/2.)

Des syrènes mollement cambrées sur le nœud et des dragons grimpant le long de la douille, font aussi tous les frais du symbolisme incomplet d'un monument délicat possédé par un riche collectionneur anglais, M. Magniac M. P. (*fig.* 93). Ce monument vient, hélas! de France, comme tant d'autres appréciés par le goût et conquis par l'or de nos heureux voisins. Je tiens de M. Magniac qu'elle provient de l'abbaye de Foigny, et qu'elle a été trouvée dans la tombe du célèbre Barthélemi de Vir, le fondateur, d'après Guibert de Nogent, de la cathédrale de Laon, dans les premières années du XII^e^ siècle. Le style du travail n'indiquerait pas une époque aussi reculée et j'entreverrais même, à

côté de beaucoup de grâce et de finesse, tant soit peu de maigreur et de manière, indice de l'approche du XIV[e] siècle. Le propriétaire actuel de Foigny, M. le Comte Félix de Mérode, m'a d'ailleurs assuré que, malgré ses recherches suivies, ce fait n'était pas parvenu à sa connaissance. Enfin, le symbolisme, dont nous n'avons vu jusqu'à présent que les deux termes, se complète sur une crosse dont j'ai dû emprunter le dessin à Willemin (*fig.* 94). Nous retrouvons ici affrontés sur la douille (*fig.* 95) des monstres de même nature que ceux des crosses précédentes, et la composition semble presque calquée sur celle dont nous avons donné déjà le dessin, fig. 91; mais au-dessus des dragons entrelacés, des anges tiennent des livres sur le nœud, et un ange couronné garnit, assez maladroitement d'ailleurs, le pied de la volute. Plus de méprise possible. Vous reconnaissez sous une forme nouvelle l'éternel antagonisme des influences montant de l'abîme et descendant des Cieux. Ce que les anges fidèles sont à l'égard des démons, les pasteurs des âmes devront l'être contre les erreurs et les vices, et la leçon pour le prélat porteur de la crosse sera directe et pénétrante: comment apercevoir tous ces anges sur l'insigne de son autorité sans se rappeler les anges des Églises primitives, auxquels s'adressent, au commencement de l'Apocalypse, les leçons, les éloges, les promesses, et aussi les terribles reproches de l'Esprit-Saint? (c. II.) *Scribe: hæc dicit...* A l'ange d'Éphèse: *Scio opera tua et laborem et patientiam.... Sed habeo adversum te quod charitatem tuam primam*

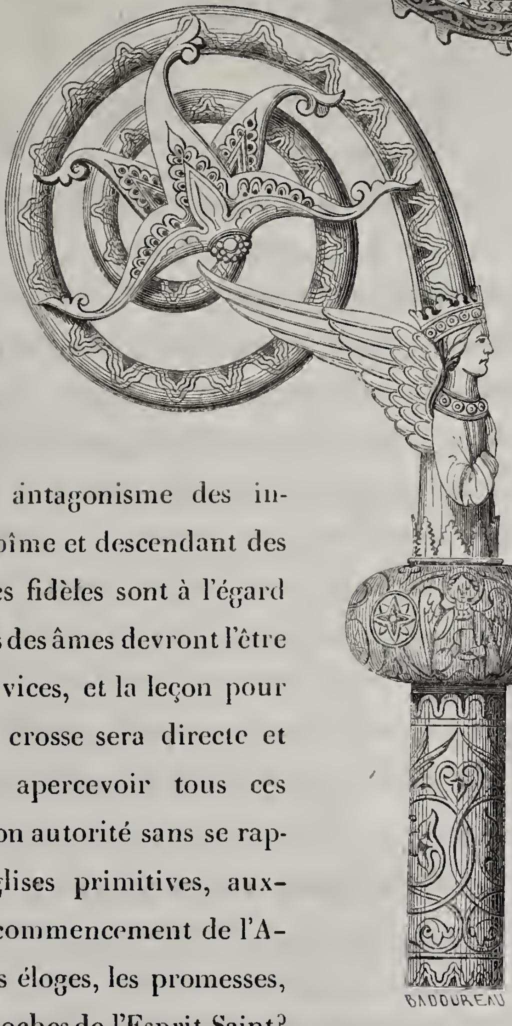

Fig. 94.

Fig. 93. (A. M., *d'ap. l'or.*, 2/3.

reliquisti. A l'ange de Smirne : *Scio tribulationem tuam et paupertatem, sed dives es.* A l'ange de Pergame : *Scio ubi habitas, ubi sedes est Satanæ, sed habeo adversum te pauca... pœnitentiam age.* A l'ange de Thyatire : *Novi opera tua et fidem et charitatem tuam, sed habeo adversum te pauca...* A l'ange de Sardes : *Scio opera tua quia nomen habes quod vivas et mortuus es... non... invenio opera tua plena.* A l'ange de Philadelphie : *Scio opera tua... servasti verbum meum... et ego servabo te...* A l'ange de Laodicée : *Scio opera tua... quia neque frigidus es, neque calidus : utinam frigidus esses...*

Fig 95.

L'école, dont nous venons d'admirer quelques œuvres, doit compter au premier rang en fait d'orfévrerie polychrôme. L'ancienne orfévrerie bysantine avait aimé à creuser au milieu des fonds d'or du métal des rinceaux délicats et pressés où se jouaient et se fondaient parfois les nuances de la palette de l'émailleur : celle-ci affectionne les fonds champlevés et les rinceaux d'or dessinés en silhouette sur l'azur; mais réveillés par des fleurs où se combinent des couleurs graduées de nuance : c'est tantôt le bleu de turquoise ombré par le rouge et éclairé par le blanc ou bien le vert qui part du rouge et du noir pour se fondre dans le jaune clair, plus rarement le violet relevé par le rouge et le noir. J'oserai exprimer le vœu qu'un procédé aussi facile à exécuter et aussi fécond en ressources que celui des émaux champlevés, reprenne dans l'orfévrerie religieuse la faveur dont il a joui à si juste titre et si longtemps. J'ai dit si longtemps, nous sommes loin, en effet, d'en avoir fini avec l'orfévrerie émaillée, qu'il nous faut étudier seulement à de nouvelles écoles.

§ IX.

CROSSES EN ÉMAIL, A TÊTES DE MONSTRES MENAÇANTS OU APPRIVOISÉS.

Parmi les crosses en émail, je n'en connais pas de plus fermement dessinée que celle du XII^e^ siècle (*fig.* 96), conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, et dont nous devons la connaissance et la communication à notre savant collaborateur M. Lenormant, de

l'Institut. Est-il besoin de faire remarquer combien le galbe a de noblesse dans sa simplicité et de grâce dans sa force? Ce sont de ces œuvres que les grands talents ne font éclore que dans les grands siècles. Ici tout a sa raison et son charme. Un essaim de ces anges déjà étudiés descend pour servir de modèles, d'associés, d'aides célestes du pasteur. De la volute sort, au contraire, une tête de lion dévorant un animal : dans cette situation, qui est ordinairement celle du serpent, ce lion doit être celui qui *circule en cherchant pour les dévorer* les proies que partout lui fournissent les passions humaines.

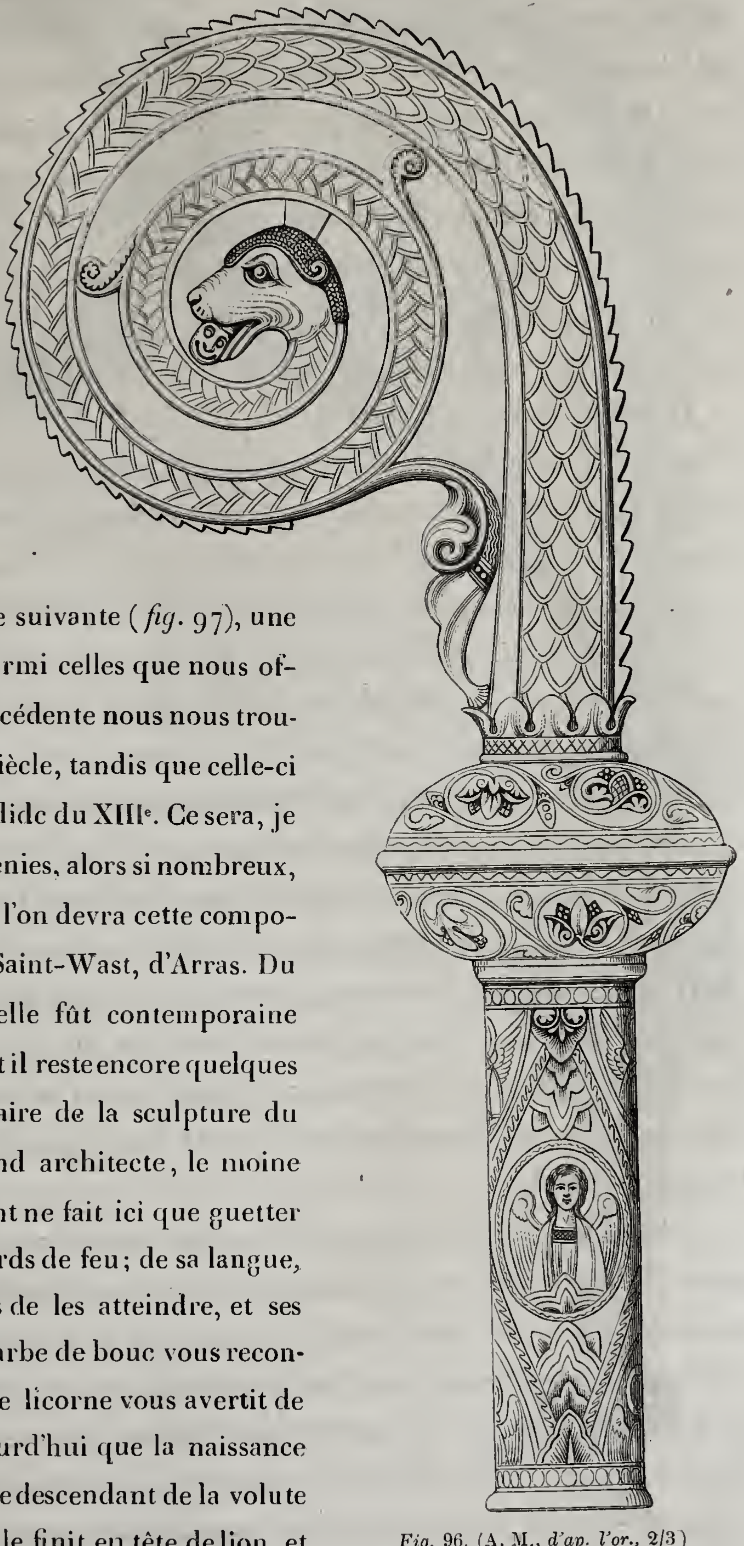

Fig. 96, (A. M., *d'ap. l'or.*, 2/3)

La leçon est la même sur la crosse suivante (*fig.* 97), une des plus élégantes, sans contredit, parmi celles que nous offrons au public; et en effet, par la précédente nous nous trouvions en contact avec la fin du XII^e siècle, tandis que celle-ci nous met en rapport avec l'art splendide du XIII^e. Ce sera, je me figure, à quelqu'un de ces fiers génies, alors si nombreux, qui bâtissaient nos cathédrales, que l'on devra cette composition, faite pour le riche abbé de Saint-Wast, d'Arras. Du moins, ne serais-je pas surpris qu'elle fût contemporaine de la vieille église du monastère, dont il reste encore quelques débris: débris où j'ai reconnu le faire de la sculpture du chœur de Cantorbéry, due au grand architecte, le moine Guillaume de Sens. Le lion dévorant ne fait ici que guetter ses victimes, il les couve de ses regards de feu; de sa langue, aiguë comme un glaive, il est près de les atteindre, et ses dents ont hâte de les broyer. A sa barbe de bouc vous reconnaissez sa corruption, et sa corne de licorne vous avertit de sa puissance. On ne voit plus aujourd'hui que la naissance et l'extrémité d'une seconde branche descendant de la volute vers le pied. Comme la première, elle finit en tête de lion, et cela pour établir le contraste déjà si souvent remarqué. En effet, cet autre lion au lieu d'obéir aux instincts sauvages, broute l'herbe comme un animal domestique. N'est-ce pas de nouveau, dans

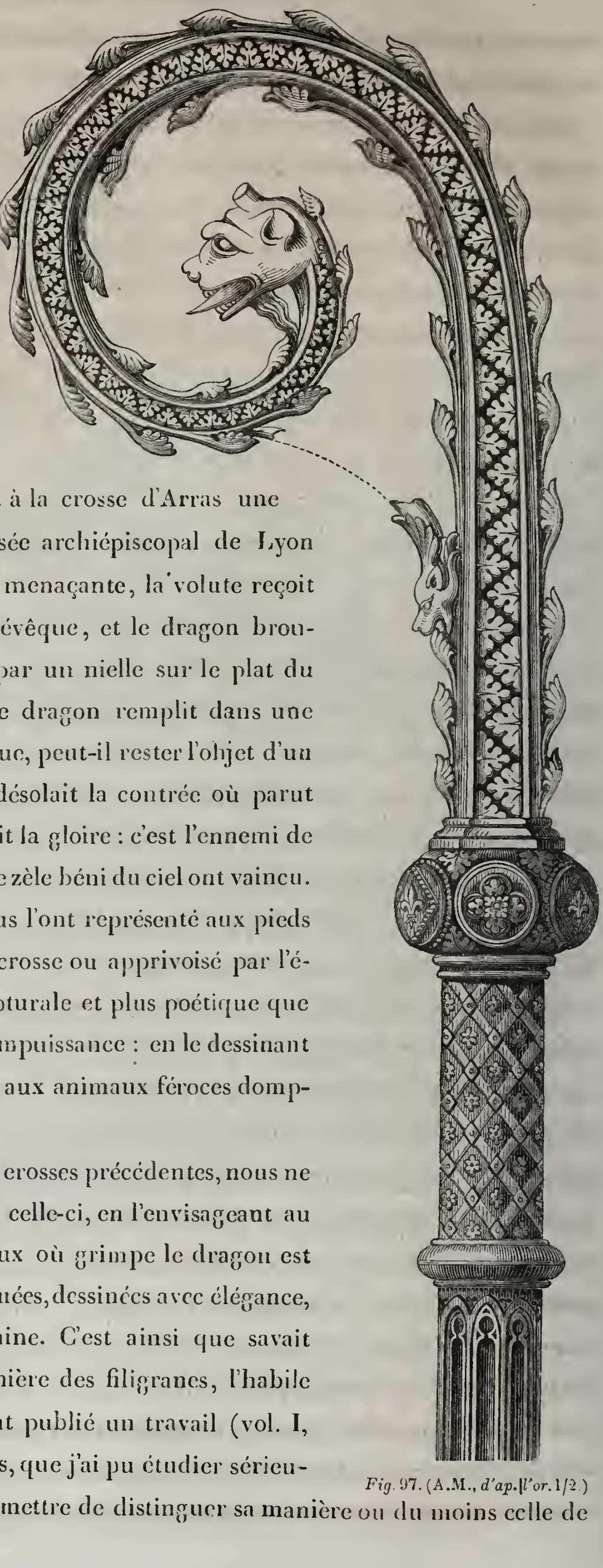

Fig. 97. (A.M., d'ap. l'or. 1/2.)

deux rapides images, l'opposition des deux royaumes des *ombres de la mort* et de *la voix de la paix*, du monde où le péché a introduit la mort et de celui où l'innocence renouvelée renouvelle le bonheur? Un petit accessoire qui risquerait fort de passer inaperçu aujourd'hui, découvrait, aux yeux des chrétiens d'autrefois, tout un horizon de grandes pensées.

Ce dernier point de symbolisme et la même silhouette générale rattachent à la crosse d'Arras une autre en argent faisant partie du musée archiépiscopal de Lyon (*fig.* 98). Au lieu de finir par une tête menaçante, la volute reçoit à son extrémité la chaise curule d'un évêque, et le dragon broutant le feuillage est seulement dessiné par un nielle sur le plat du pied de la volute. Quant au rôle que le dragon remplit dans une telle situation aux pieds d'un saint évêque, peut-il rester l'objet d'un doute? Ce dragon est bien celui qui désolait la contrée où parut l'homme apostolique dont la crosse redit la gloire : c'est l'ennemi de Dieu et des âmes que la parole divine et le zèle béni du ciel ont vaincu. Cent fois la sculpture et la peinture vous l'ont représenté aux pieds du fondateur d'une église, écrasé par la crosse ou apprivoisé par l'étole; ici c'est sous une image plus scripturale et plus poétique que l'orfévrerie vous peint sa défaite et son impuissance : en le dessinant dans l'humble attitude donnée par Isaïe aux animaux féroces domptés par l'Évangile.

Si nous avons admiré le style des deux crosses précédentes, nous ne goûterons pas moins la composition de celle-ci, en l'envisageant au point de vue de l'art. L'arbre mystérieux où grimpe le dragon est rendu par des feuilles et des graines alternées, dessinées avec élégance, et dont la provenance me paraît certaine. C'est ainsi que savait agencer ses feuillages, soudés à la manière des filigranes, l'habile orfévre d'Oignies, dont les Mélanges ont publié un travail (vol. I, pl. XXIII). Ses productions authentiques, que j'ai pu étudier sérieusement, sont assez nombreuses pour permettre de distinguer sa manière ou du moins celle de

son école. Je ne trouve pas, il est vrai, dans la crosse de Lyon toute la délicatesse des œuvres du maître, mais je reconnais la disposition ordinaire de ses feuillages, la manière de ses nielles, les combinaisons de ses nœuds · n'est-ce pas assez pour m'autoriser à soupçonner que notre monument vient des Flandres et est sorti des ateliers de quelque disciple de Frère Hugo, vers le milieu de la première moitié du XIIIe siècle.

Fig. 98. (A. M., *d'ap. l'or.*, 1/2.)

§ X.

CROSSES ÉMAILLÉES A DRAGONS DANS LA VOLUTE, SUR LE NŒUD OU SUR LA DOUILLE.

Vers le temps que nous venons d'indiquer, une nouvelle forme de crosses émaillées apparaissait quelque part en France et conquérait, grâce peut-être à des procédés faciles de fabrication, un succès répandu au loin et prolongé longtemps. Voici que le serpent va reparaître à l'extrémité des volutes, où des écailles émaillées d'azur simuleront son corps. De l'arbrisseau que nous avons souvent vu multiplier ses branches ou épanouir sa fleur il ne restera plus qu'une mince tige fleuronnée, servant en quelque sorte d'épine dorsale au serpent. Celui-ci, en se repliant sur lui-même, ne formera jamais qu'un seul cercle destiné à encadrer une scène dont il fera ordinairement partie. En voyant la volute surgir de son nœud, on croira voir un reptile se soulevant de la moitié du corps au milieu de son odieuse couvée. En effet, sur les deux hémisphères du nœud vont grouiller de petits dragons découpés à jour et s'enlaçant entre eux comme pour former une chaîne infernale ; c'est-à-dire que la tête de l'un passera à travers une sorte de nœud coulant formé par la queue d'un autre. Ce n'est pas tout ; ainsi que la volute et le nœud, la douille aura ses serpents, et ceux-ci descendront entre les rinceaux émaillés de fleurs, la gueule entr'ouverte et pareils à des gargouilles vomissant leurs poisons sur les passants. Telle est la crosse suivante (*fig.* 99), découverte à Provins, dans l'emplacement du cimetière de l'abbaye de Saint-Jacques et dont je dois le dessin à mon honorable collègue de la Société des antiquaires, M. Bourquelot, professeur de l'École des Chartes.

La crosse de Provins est complétement pareille à celle que j'ai pu étudier dans le trésor du chapitre de Troyes, et que l'on a trouvée dans le tombeau de l'évêque Hervée, fondateur de la cathédrale, mort en 1223 [1]. Dans cette crosse, le lion a la queue dans la gueule du serpent, comme l'agneau de la figure 54, et l'attitude du noble animal est d'ailleurs toute semblable à celle des agneaux vainqueurs si souvent reproduits sur les crosses romanes. Ces circonstances me porteraient à penser que le lion est pris ici en bonne part, et qu'il faudrait moins voir dans la scène représentée l'audace du serpent mordant la queue du lion, que le dédain du lion frappant le serpent de sa puissante queue, comme nous verrons tout à l'heure saint Michel le frapper de son glaive. Nous ne devons pas oublier que plusieurs images familières au langage de l'Écriture sainte, et devenues par là même familières à l'art chrétien, doivent être prises en sens contradictoire, en raison des circonstances, et comme dans l'Écriture c'est au contexte qu'il faut demander le sens de l'Esprit saint, dans les monuments, c'est aux accessoires qu'il faut recourir pour reconnaître le sens entendu par l'artiste. Rien de plus constaté que cette loi de l'ancien symbolisme, ainsi que l'on peut s'en assurer en ouvrant les nombreux traités du moyen âge sur les *Allégories*. Prenons, par exemple, dans Rhaban Maur l'allégorie du lion (Opp. T. V, p. 791) :

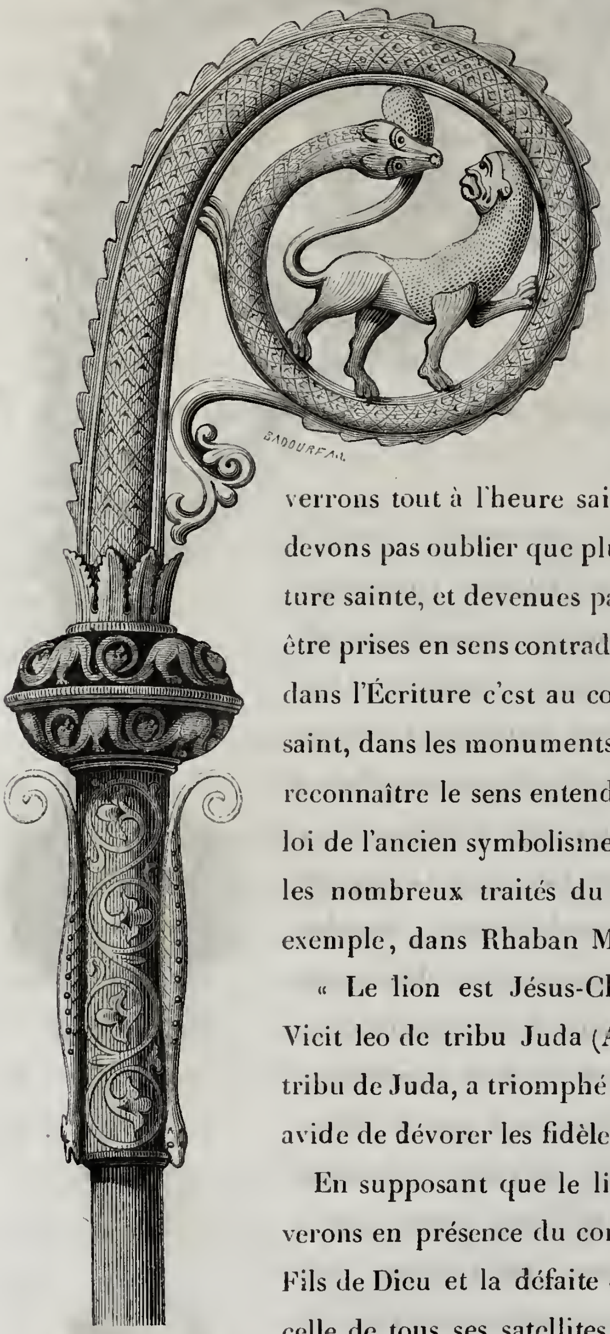

Fig. 99. (1/2 *gr.*)

« Le lion est Jésus-Christ, d'après cette parole de l'Apocalypse : Vicit leo de tribu Juda (Ap. V, 5), c'est-à-dire que le Messie, fils de la tribu de Juda, a triomphé du démon... et le lion est le démon rugissant, avide de dévorer les fidèles. »

En supposant que le lion remplace ici l'agneau, nous nous retrouverons en présence du contraste souvent signalé entre le triomphe du Fils de Dieu et la défaite de l'ennemi des âmes. La défaite du chef est celle de tous ses satellites, aussi leur attitude sur le nœud et sur la douille n'exprime pas moins leur humiliation que leurs dispositions malfaisantes. A l'aspect étrange de la double chaîne formée par l'entrelacement des dragons, tel sera peut-être tenté de supposer un simple caprice d'artiste; mais cette fois encore ce serait s'appuyer sur son

[1] *Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de pierre à la cathédrale de Troyes,* par Arnaud.

ignorance pour se dispenser de remonter aux sources historiques. Il y a dans la disposition qui se montre à nous quelque chose de trop compliqué et de trop peu naturel pour n'avoir pas eu sa raison positive, et l'image se reproduit trop souvent pour que le sens précis n'ait pas été grave et populaire. Outre les crosses que nous allons produire, beaucoup d'autres monuments, à notre connaissance inédits, présentent la même singularité, et elle était assez répandue aux hautes époques pour que Théophile l'ait décrite dans sa *Schedula* (éd. de Lescalopier, p. 242). Selon lui, un des ornements les plus goûtés dans l'orfévrerie était les *dracones concatenati collis et caudis*. Le vieil écrivain nous laisse ignorer s'il connaissait la signification du symbole; mais il sera, je pense, aisé de nous en rendre compte dans un travail spécial, où, réunissant un certain nombre de monuments figurés, nous pourrons avec plus d'avantage les rapprocher des textes.

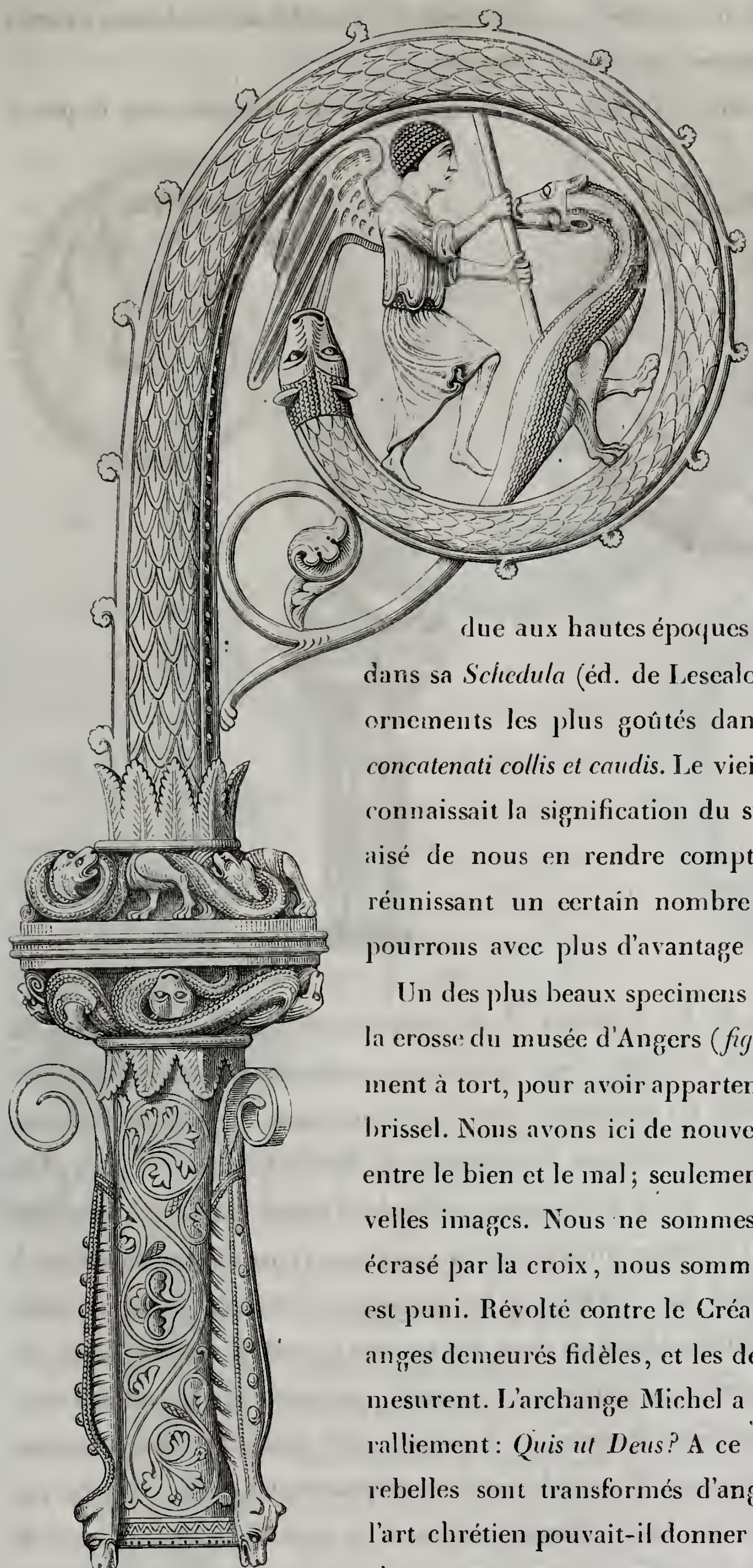

Fig. 100. (A. M., *d'ap. l'orig*, 2/3.)

Un des plus beaux specimens de la forme qui nous occupe est la crosse du musée d'Angers (*fig.* 100), qui passe, mais évidemment à tort, pour avoir appartenu au bienheureux Robert d'Arbrissel. Nous avons ici de nouveau sous les yeux la grande lutte entre le bien et le mal; seulement, elle se continue sous de nouvelles images. Nous ne sommes plus au Calvaire où Satan est écrasé par la croix, nous sommes aux Cieux, où l'ange Lucifer est puni. Révolté contre le Créateur, il combat avec les siens les anges demeurés fidèles, et les deux chefs des armées célestes se mesurent. L'archange Michel a le cri de l'adoration pour cri de ralliement: *Quis ut Deus?* A ce nom de Dieu il triomphe, et les rebelles sont transformés d'anges en démons. Quelle forme l'art chrétien pouvait-il donner à ces démons, sinon celle qu'ils choisirent eux-mêmes pour tenter les premiers humains, celle

des serpents? Tandis que le premier dragon essaie de broyer entre ses dents la lance de l'archange, celui de la volute essaie de mordre ses ailes, ceux du nœud font la chaîne, et ceux de la douille descendent vers l'abîme, leur séjour suprême.

Sur une crosse du musée d'Amiens (*fig.* 101), qui a les plus grands rapports avec la précé-

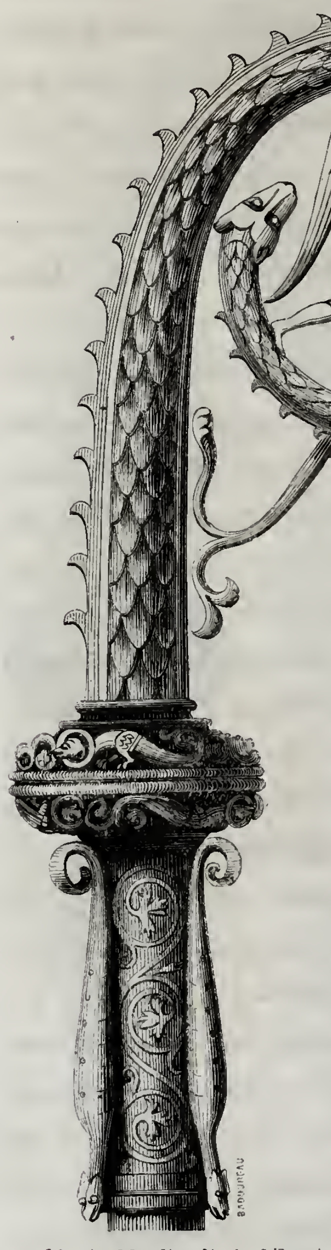

Fig. 101. (A. M., *d'ap. l'orig.* 1/2 *gr.*)

Fig. 102. (A. M., *d'ap. l'orig.*)

dente, le fer s'enfonce de la même manière dans les flancs du monstre. D'autres, assez nombreuses, répètent le même motif. Mais le combat est autrement conçu sur une crosse de la même époque, que j'ai dessinée dans la cathédrale de Tolède (*fig.* 102). Il n'y a plus, cette fois, qu'un seul serpent, celui de la volute. Armé d'un bouclier rond, l'archange attaque son ennemi avec l'épée, et lui assène un de ces coups que célébraient les chansons de Gestes, coups terribles qui pourfendaient en deux un ennemi quand ils étaient portés par la main d'un Cid. Point de serpents enchaînés sur le nœud : c'est qu'en effet, dans ma conviction, l'image tenait à des traditions ignorées en Espagne; mais comme l'artiste espagnol copiait quelque monument de France, il a rendu une pensée inacceptable en son pays par une image analogue, une ronde de lions affamés rendant à la lettre le *circuit quærens* de l'Évangile. Cependant, s'il vient de l'enfer des tentateurs pour nous abattre, le ciel envoie des

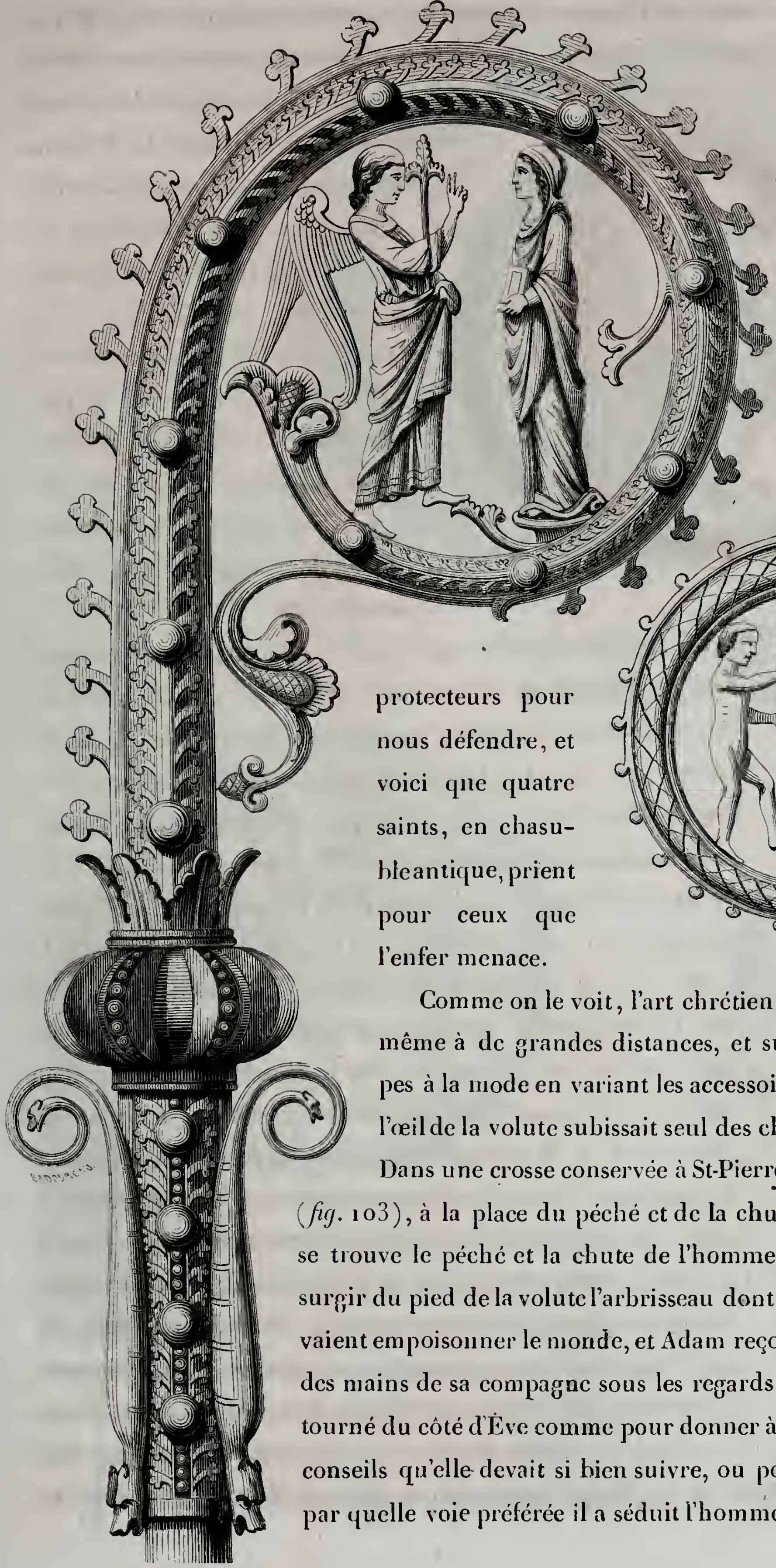

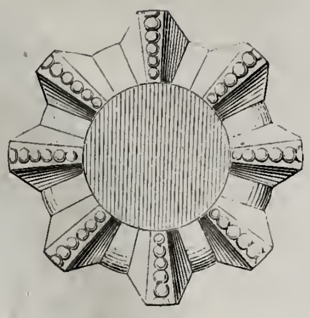

Fig. 104 bis.

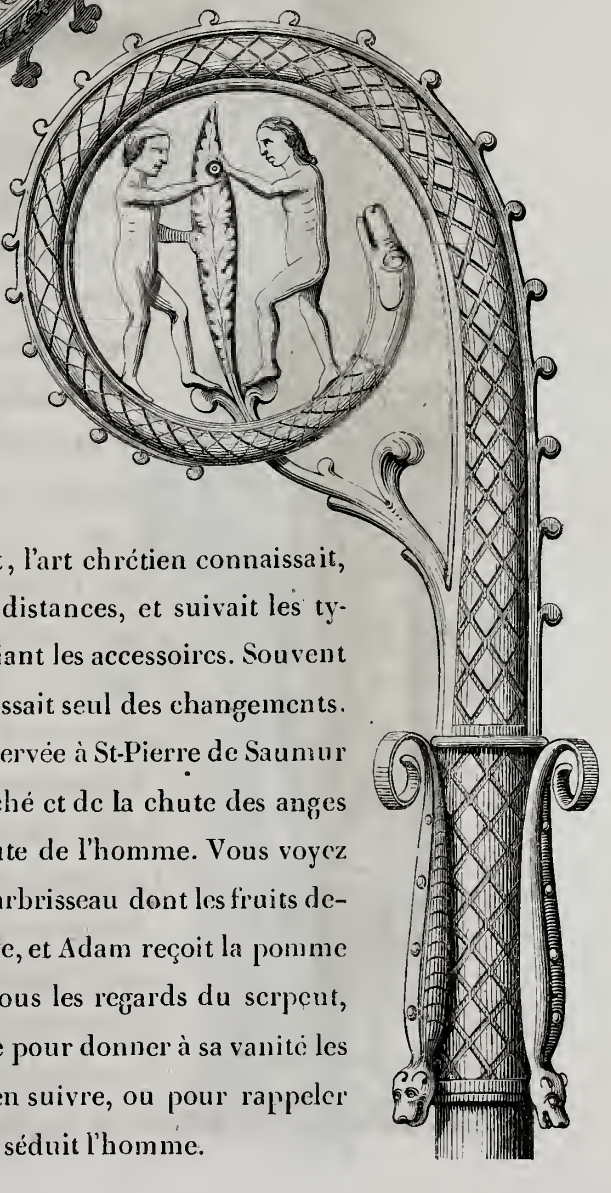

protecteurs pour nous défendre, et voici que quatre saints, en chasuble antique, prient pour ceux que l'enfer menace.

Comme on le voit, l'art chrétien connaissait, même à de grandes distances, et suivait les types à la mode en variant les accessoires. Souvent l'œil de la volute subissait seul des changements. Dans une crosse conservée à St-Pierre de Saumur (*fig.* 103), à la place du péché et de la chute des anges se trouve le péché et la chute de l'homme. Vous voyez surgir du pied de la volute l'arbrisseau dont les fruits devaient empoisonner le monde, et Adam reçoit la pomme des mains de sa compagne sous les regards du serpent, tourné du côté d'Ève comme pour donner à sa vanité les conseils qu'elle devait si bien suivre, ou pour rappeler par quelle voie préférée il a séduit l'homme.

Fig. 104. (A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig. 103. (A. M., *d'ap. l'or.*)

On voit, au musée du Louvre, deux crosses de même style et ornées du même sujet (*fig.* 104 et 105). Au lieu d'Ève coupable du malheur de toute sa race, apparait la nouvelle mère des vivants, celle dont le pied doit écraser la tête du tentateur. Le livre des promesses à la main, Marie reçoit debout la salutation de l'ange, debout comme elle et tenant à la main le bâton des messagers (*fig.* 104). Tout autour du joyeux mystère ce ne sont que des fleurs ou des pierres précieuses. L'artiste a seulement suspendu au bas de son œuvre distinguée des serpents enroulant leurs queues garnies d'une seconde tête.

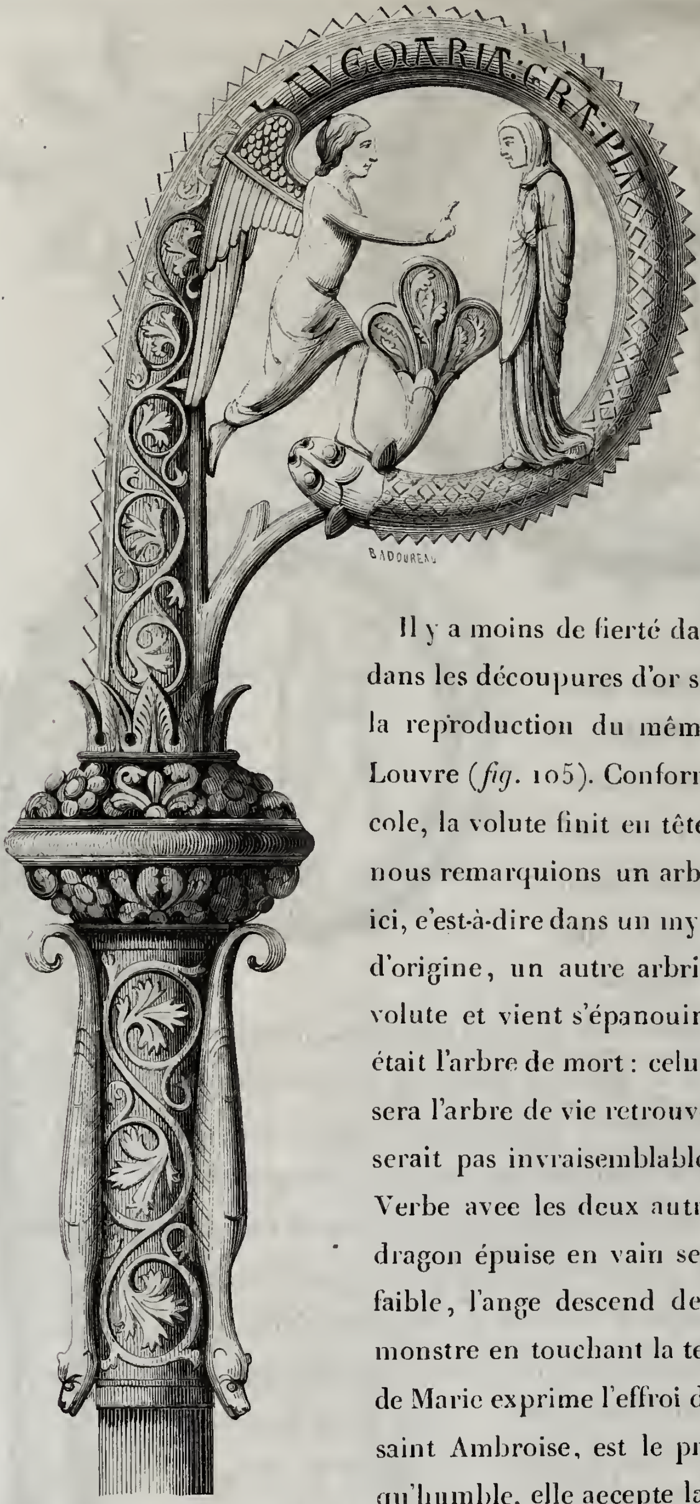

Fig. 105. (A, M., *d'ap. l'or.*)

Il y a moins de fierté dans le galbe, mais plus de mouvement dans les découpures d'or sur azur, et surtout plus d'idées dans la reproduction du même mystère sur la seconde crosse du Louvre (*fig.* 105). Conformément aux anciennes traditions d'école, la volute finit en tête de serpent, et comme tout à l'heure nous remarquions un arbrisseau s'élevant entre Adam et Ève; ici, c'est-à-dire dans un mystère qui est la contre-partie du péché d'origine, un autre arbrisseau part également des pieds de la volute et vient s'épanouir entre Marie et Gabriel. Le premier était l'arbre de mort : celui-ci, aux rameaux d'or sur émail vert, sera l'arbre de vie retrouvé. Il se divise en trois rameaux où il ne serait pas invraisemblable qu'on eût fait allusion à l'union du Verbe avec les deux autres personnes divines. Tandis que le dragon épuise en vain ses forces contre la tige en apparence si faible, l'ange descend des Cieux et foule aux pieds la tête du monstre en touchant la terre. A sa vue, le premier mouvement de Marie exprime l'effroi de sa timidité : Trembler toujours, dit saint Ambroise, est le propre des vierges; mais docile autant qu'humble, elle accepte la maternité divine, qui ne peut altérer sa virginité, et l'arbre de vie est là, ce me semble, pour nous dire qu'elle cueillera son fruit afin de le donner au monde en donnant Jésus-Christ. De cette

Fig. 106. (A. M., d'ap. l'or. 2/3.) Fig. 107. (A. M., d'ap. l'or., 2/3.)

manière, l'antagonisme des deux scènes se complète et s'explique. Le serpent mord l'arbre de vie, comme il essayait de mordre la croix, les pieds de l'agneau ou la queue du lion. La scène est dominée par une belle inscription en émail rouge.

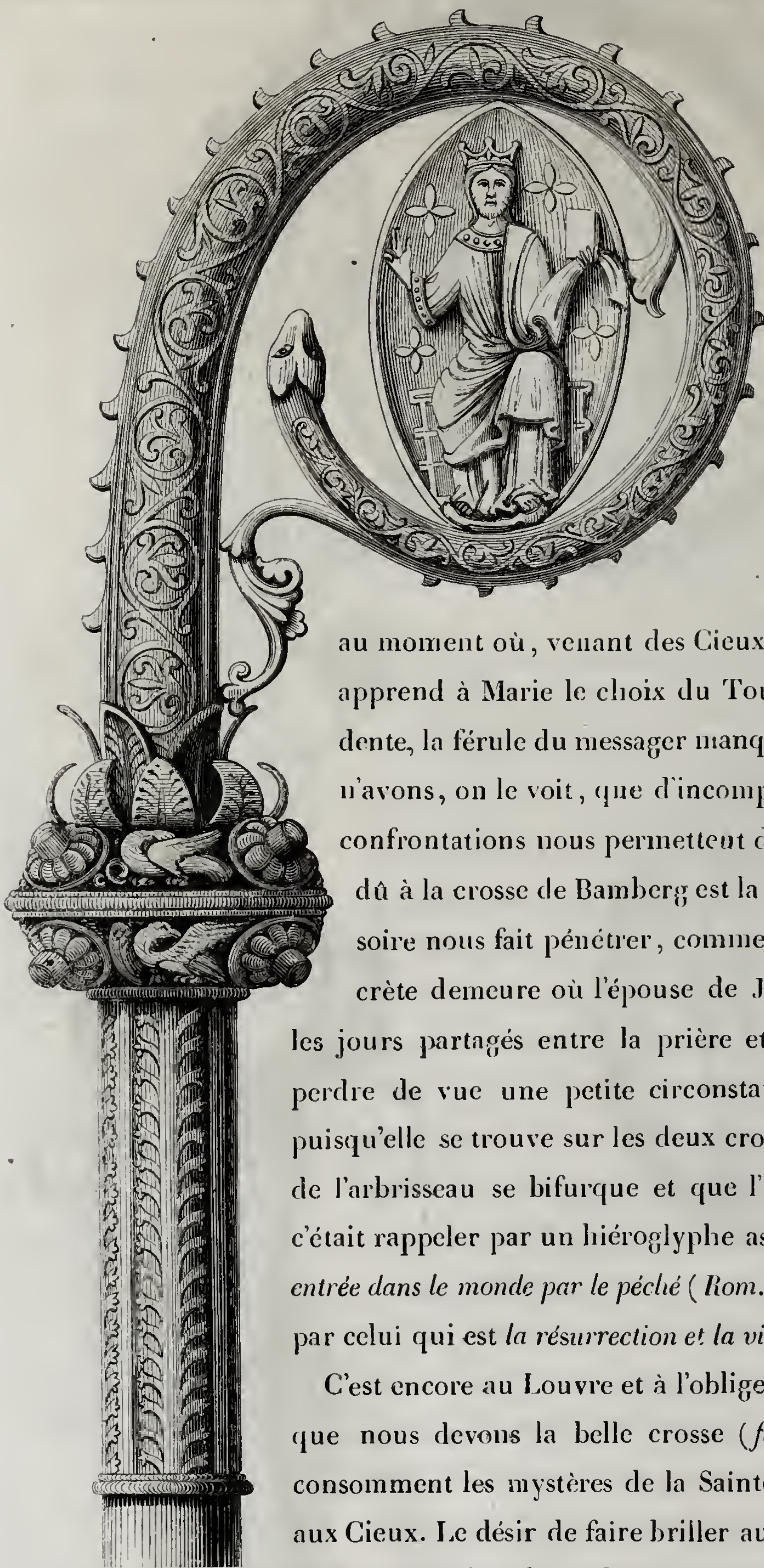
Fig. 108. (A M., *d'ap. l'or.*)

On ne verra pas sans intérêt, après la crosse du Louvre (*fig.* 105), une autre (*fig.* 106) que l'on dirait sortie du même atelier, bien que je l'aie trouvée à grande distance, parmi les tristes restes du trésor de Bamberg, dissipé, on le sait, sous le premier roi de Bavière, par une administration voltairienne. L'ange est encore pris au moment où, venant des Cieux, il met le pied sur la terre et apprend à Marie le choix du Tout-Puissant. Sur la crosse précédente, la férule du messager manquait, ici manquent ses ailes. Nous n'avons, on le voit, que d'incomplètes copies d'un original que les confrontations nous permettent de recomposer. Un nouveau détail dû à la crosse de Bamberg est la colonne et son arcade. Cet accessoire nous fait pénétrer, comme la tradition, dans la petite et secrète demeure où l'épouse de Joseph vivait cachée au monde, les jours partagés entre la prière et le travail. Nous ne devons pas perdre de vue une petite circonstance probablement intentionnelle puisqu'elle se trouve sur les deux crosses : remarquez-vous que la tige de l'arbrisseau se bifurque et que l'une des branches est tronquée; c'était rappeler par un hiéroglyphe assez intelligible la plaie de *la mort entrée dans le monde par le péché* (*Rom.*, V, 12), mais réparée désormais par celui qui est *la résurrection et la vie* (*Joh.*, XI, 25).

C'est encore au Louvre et à l'obligeance de M. le comte de Vielcastel que nous devons la belle crosse (*fig.* 107), où se continuent et se consomment les mystères de la Sainte-Vierge dans son couronnement aux Cieux. Le désir de faire briller autour de Marie quelques fleurs des *collines éternelles* a fait oublier à l'artiste la tête obligée du serpent : mais le contraste de la défaite de l'enfer est suffisamment rendu par les serpents de la douille.

Ceux-ci font défaut sur une autre crosse du Louvre (*fig.* 108), où le serpent maudit reparaît pour reconnaître son éternel vainqueur dans Jésus-Christ, assis sur son trône, le livre de l'Évangile en main, et couronné *roi immortel des siècles.*

Je dois à M. de Chalendon, de Lyon, la communication d'une crosse émaillée (*fig.* 109) qui

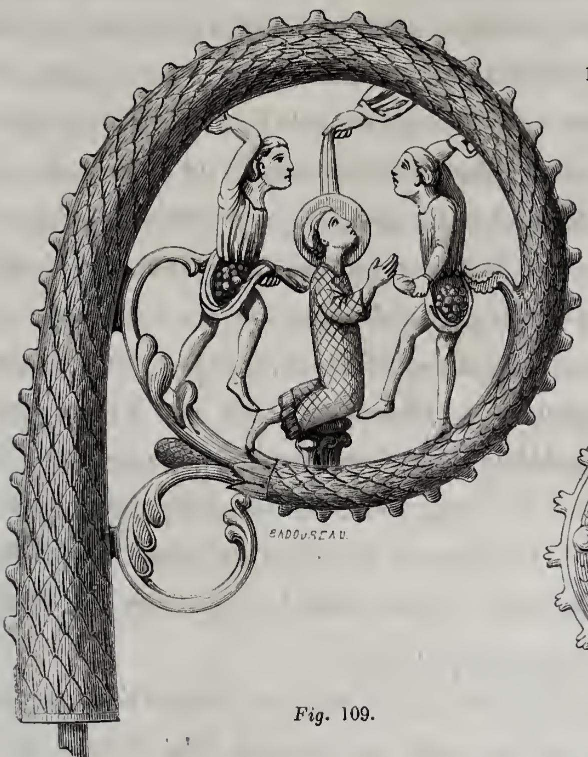

Fig. 109.

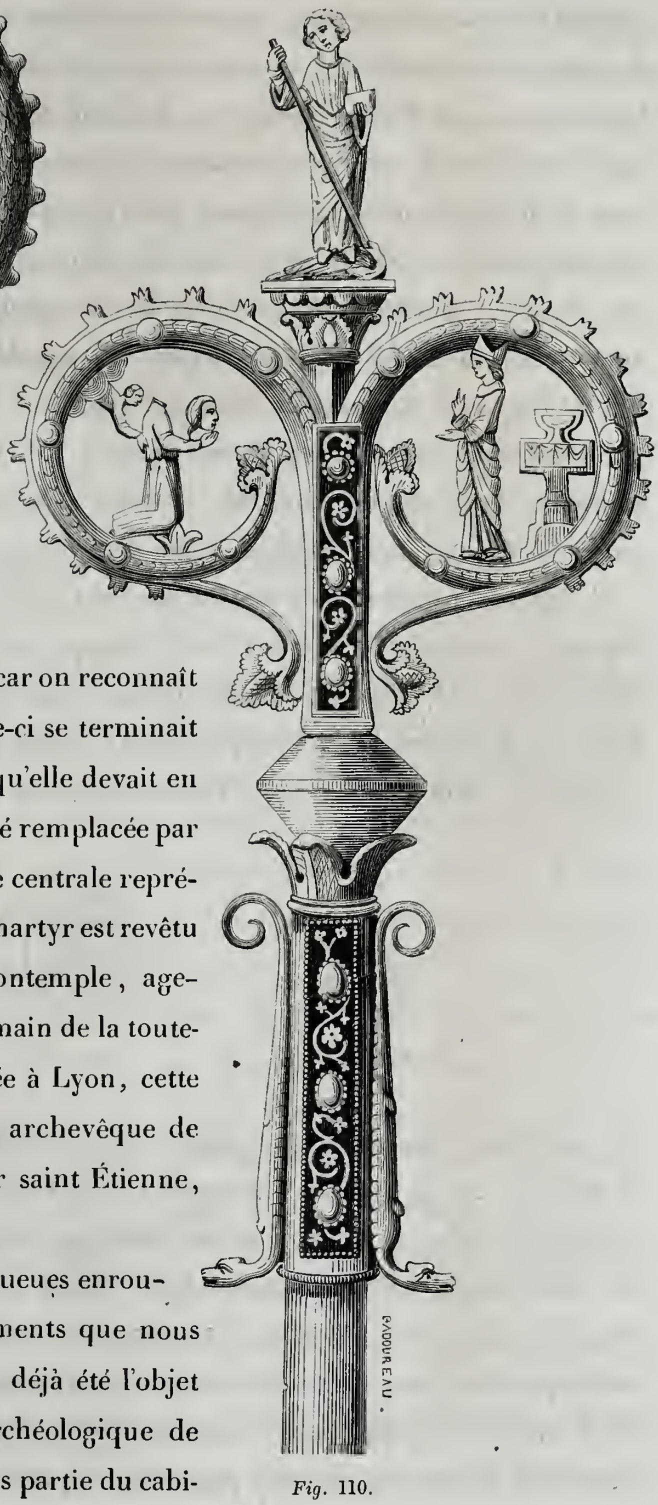

Fig. 110.

doit prendre place à côté des précédentes, car on reconnaît aux écailles azurées de la volute que celle-ci se terminait primitivement par une tête de serpent, et qu'elle devait en porter à la douille. La tête de la volute a été remplacée par du feuillage, afin de mieux asseoir la scène centrale représentant la lapidation de saint Étienne. Le martyr est revêtu d'une riche dalmatique de diacre et contemple, agenouillé, *les Cieux ouverts*, d'où descend la main de la toute-puissance et le rayon de la grâce. Trouvée à Lyon, cette crosse aura probablement appartenu à un archevêque de Lyon du XIII[e] siècle, désireux d'honorer saint Étienne, second patron de la cathédrale.

Une douille cantonée de serpents aux queues enroulées nous fait ranger à la suite des monuments que nous venons d'examiner celui (*fig.* 110) qui a déjà été l'objet d'une précieuse étude dans la Revue archéologique de M. Leleux (t. VIII, p. 816); il a fait autrefois partie du cabi-

net de M. Dugué, et se trouve aujourd'hui en Angleterre. Ici les émaux de la douille et du pied de la volute sont remplacés par des filigranes à jour terminés par des rosettes et séparés par des pierres. Au lieu d'être en métal comme le reste, le nœud est de cristal ; mais la grande particularité consiste en ce que la tige se divise en trois branches, dont deux sont recourbées en volutes semblables, mais opposées, et la troisième, élevée en colonne, se termine par un chapiteau et une statuette. La statuette, conçue de manière à dominer totalement l'ensemble, représente le combat de saint Michel, et au-dessous se développe dans les deux volutes un même sujet, la légende de sainte Valère, ressuscitée par saint Martial de Limoges. Rien de plus neuf, comme on le voit, dans la série des anciennes crosses, que la forme générale de celle-ci, et j'ajoute que, pour la dimension, les volutes n'ont guère que la moitié de celles que nous rencontrons ordinairement au XIII^e siècle. Que dire donc du monument? Est-ce l'attribut d'un évêque ou celui d'un ministre inférieur? Un des antiquaires que l'Europe érudite met à juste titre au premier rang, M. de Longperrier, n'a pas dédaigné de s'occuper de cette question, où il a été frappé de curieux rapports entre la forme de l'insigne et certaines monnaies contemporaines. Dans son opinion (*Revue arch.*, l. c.), l'insigne est une double crosse pastorale, emblème d'une double autorité, et cette conclusion a pour base les monnaies, où deux autorités réunies sont indiquées par deux crosses rapprochées.

Ces derniers monuments ne sont pas très-rares, notre savant ami cite d'abord le denier de Rainaud, évêque de Meaux (1158-61), frappé par un prélat qui avait été abbé de Jouy-sur-Morin, et que l'histoire représente comme ayant conservé dans l'épiscopat son caractère monacal. Ce denier est le seul qui porte deux crosses dans toute la série des monnaies meldoises. (*Revue num.*, ann. 1840, p. 140.) Vient ensuite une maille de Saint-Omer (*fig.* 111) (XIII^e siècle).

Fig. 111.

Fig. 112.

Fig. 113.

Sur un denier bractéate de Luitpold, archevêque de Mayence et tout ensemble évêque de Worms (1202-17), ce prélat a devant lui l'écu blasonné de la roue de Willigis et tient une crosse de chaque main (*fig.* 112). On voit enfin des monnaies où les deux volutes partent, comme sur notre monument, de la même tige : témoin ce denier bractéate de Constance (*fig.* 113), frappé au XIII^e siècle. Pourtant, si curieux et si remarquables qu'ils soient, ces rapprochements ne m'apportent pas, oserai-je le dire, une conviction complète. Et d'abord, il me semble que sur le denier de Constance les deux bâtons à double volute pourraient n'être que des *tau* assez semblables à ceux qui ont déjà passé sous nos yeux (*fig.* 4, 7, 13, 13 surtout). Partout ailleurs

les deux hampes sont séparées sur les monnaies, quand il eût été si naturel de les unir et d'autant plus naturel que des crosses en usage eussent fourni à l'art des modèles. Nulle part enfin sur les monnaies n'apparaît l'appendice qui donne à notre monument, dans ma pensée, un caractère tout à fait différent de celui des *tau* et surtout des crosses, je parle de la branche centrale et de la statuette du sommet. Rien de semblable ne s'est fait jour jusqu'à présent parmi les textes et les monuments que nous avons pu recueillir, si ce n'est lorsque nous avons traité des férules. C'est qu'en effet, si les textes ne paraissent pas autoriser à compter parmi les insignes spéciaux des pasteurs aux époques avancées du moyen âge les bâtons terminés par un ornement vertical, tel est, au contraire, le caractère donné par les descriptions anciennes au bâton des chantres ou aux férules de même nature (*voyez* pages 171 et 172, note). Le docteur Roch paraît fondé à conclure de tous les textes connus que les bâtons cantoraux n'étaient pas autre chose que des *tau* au centre desquels on plaçait une pieuse image[1]; or, rien ne peut mieux répondre que cette description à la forme de notre double crosse.

§ XI.

CROSSES A DÉCORATION ARCHITECTURALE.

Sans quitter encore le XIII^e siècle, nous allons assister à une transformation nouvelle de la crosse pastorale. Un fait qui commençait à s'opérer à la même époque dans la confection des châsses et des monstrances devait se produire un peu partout; c'était la prépondérance de l'architecture : nous la voyons ici faire invasion dans les domaines jusqu'alors respectés de l'orfévrerie, et garnir de ses murs dentelés, de ses niches à statuettes et de ses pinacles à flèches fleuronnées le pied des volutes. La tendance nouvelle ira désormais en croissant et finira par dominer entièrement au XIV^e et au XV^e siècle. Plus de serpents à l'extrémité des tiges, sur les nœuds ou contre les douilles, plus de scènes mystérieuses puisées dans les souvenirs de la poésie populaire mêlés aux traditions chrétiennes, et bien peu aussi de ce haut symbolisme scriptural que j'appellerais volontiers la poésie de la théologie. Nous voici, en effet, à l'époque où l'art religieux, qui a si longtemps fleuri presque exclusivement à l'ombre des grandes abbayes, commence à s'émanciper de leur tutèle et moins soumis à l'influence des études théologiques, les maîtres d'œuvre vont concentrer sur la forme une partie de l'attention que revendiquaient les idées.

[1] Church of our fathers. Vol. II, p. 203. From these, and other descriptions, id would appear that the head of the staff was made like saint Anthony's cross, or the capital letter T. Upon the top of this were sed the images.

Dans cette nouvelle série, donnons la place d'honneur à la plus belle des deux crosses qui enrichissent la bibliothèque publique de Versailles (*fig.* 114, 115, 116, 117), et dont nous avons déjà étudié les volutes romanes en cristal de roche (*fig.* 60 et 61). Elle provient de l'abbaye du Lys (*Lilium B. Mariæ* ou *B. Maria regalis*), fondée par saint Louis en 1230, auprès de Melun. Cette date correspond tellement au style de l'orfévrerie, sauf les restaurations faites au XV^e siècle à la monture de la volute, que nous serions portés à regarder le monument comme un présent du fondateur. Il se peut que l'artiste ait eu en vue de rappeler cette illustre origine en posant sur les crossettes du chapiteau la couronne royale dont le nœud est entouré. La hampe se compose de huit cylindres en cristal séparés par des nœuds en pierre précieuse à dix côtes arrondies. Des cordons d'argent granulé sont disposés entre les côtes de manière à assujettir les nœuds entre les montures des tubes, et la hampe se termine en pointe.

C'est grâce à sa volute de cristal et à sa forme générale

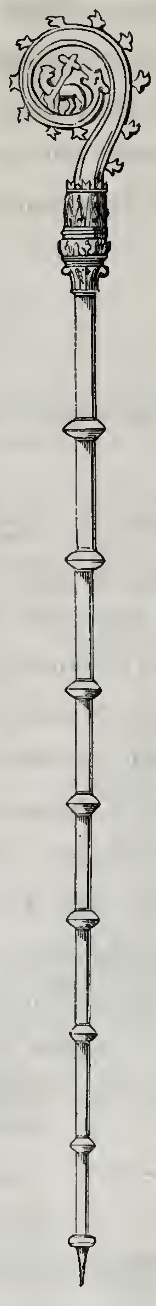

Fig. 117.

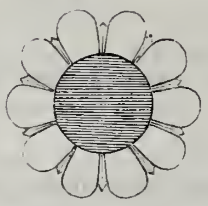

Fig 115.

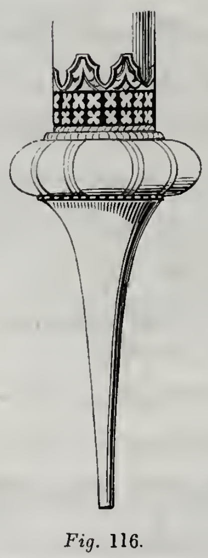

Fig. 116.

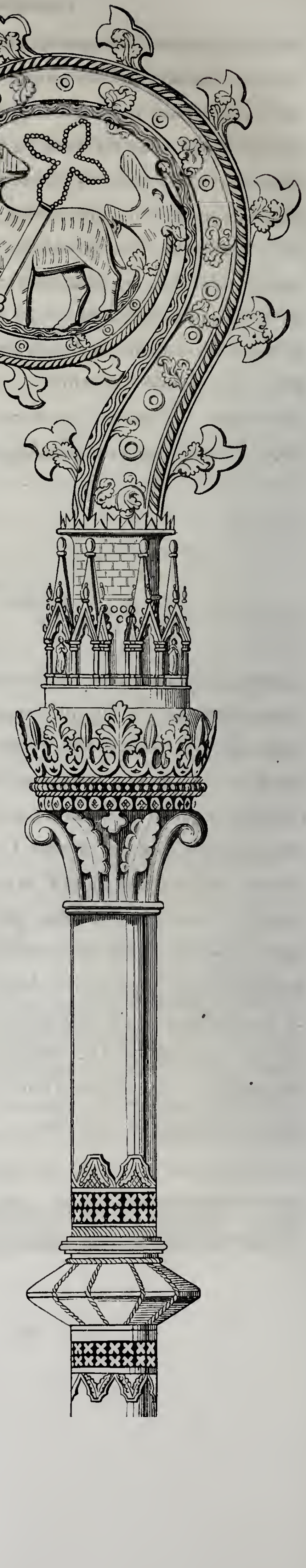

Fig 114 (A. M., *d'ap. l'or.*)

que nous rapprochons de la crosse du Lys la seconde, que possède la bibliothèque de Versailles (*fig.* 118, 119, 120, 121, 122). Celle-ci ne doit dater que du XV^e siècle et même de ses dernières années, à en juger par les chardons qui décorent en spirale les tubes de la hampe.

Ces tubes ne sont qu'au nombre de quatre, et au lieu de finir par une pointe, selon la vieille loi du symbolisme, ils aboutissent à un morceau de cristal arrondi et enfilé dans un nœud en métal. Il m'a semblé que le travail des cristaux accusait une main à peu près contemporaine de celle qui a ciselé ceux de l'ambon d'or d'Aix-la-Chapelle, donné par saint Henri II.

Ce monument a jadis appartenu à l'abbaye de Maubuisson, fondée par la reine Blanche, en 1236, à Aunay, près Pontoise, et il a été trouvé dans le tombeau de l'abbesse Antoinette de Dinteville, morte en 1524.

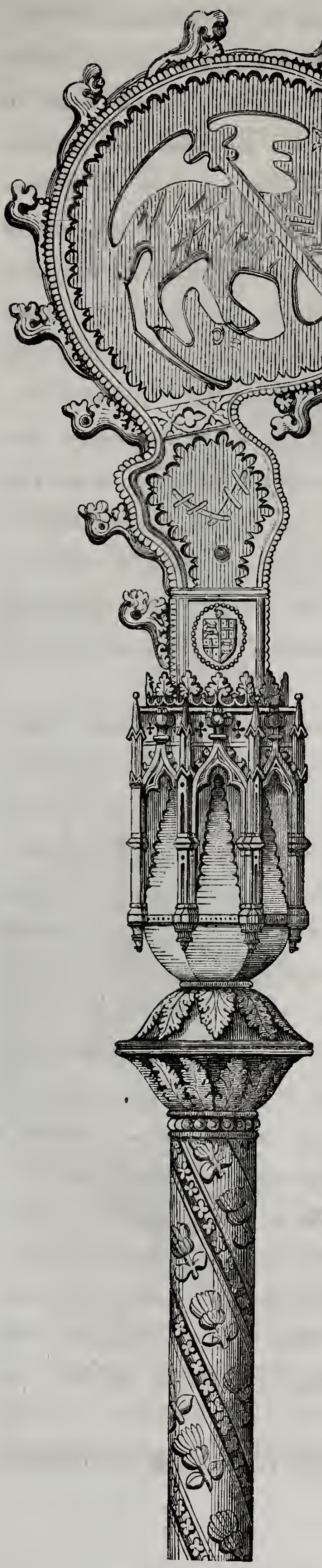

Fig. 118. (A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig 119.

Fig. 122.

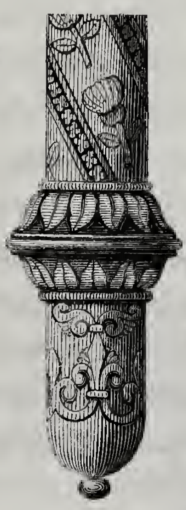

Fig. 120

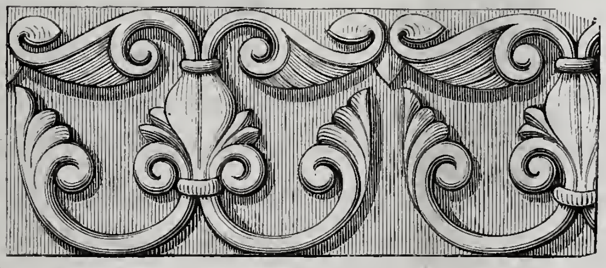

Fig. 121.

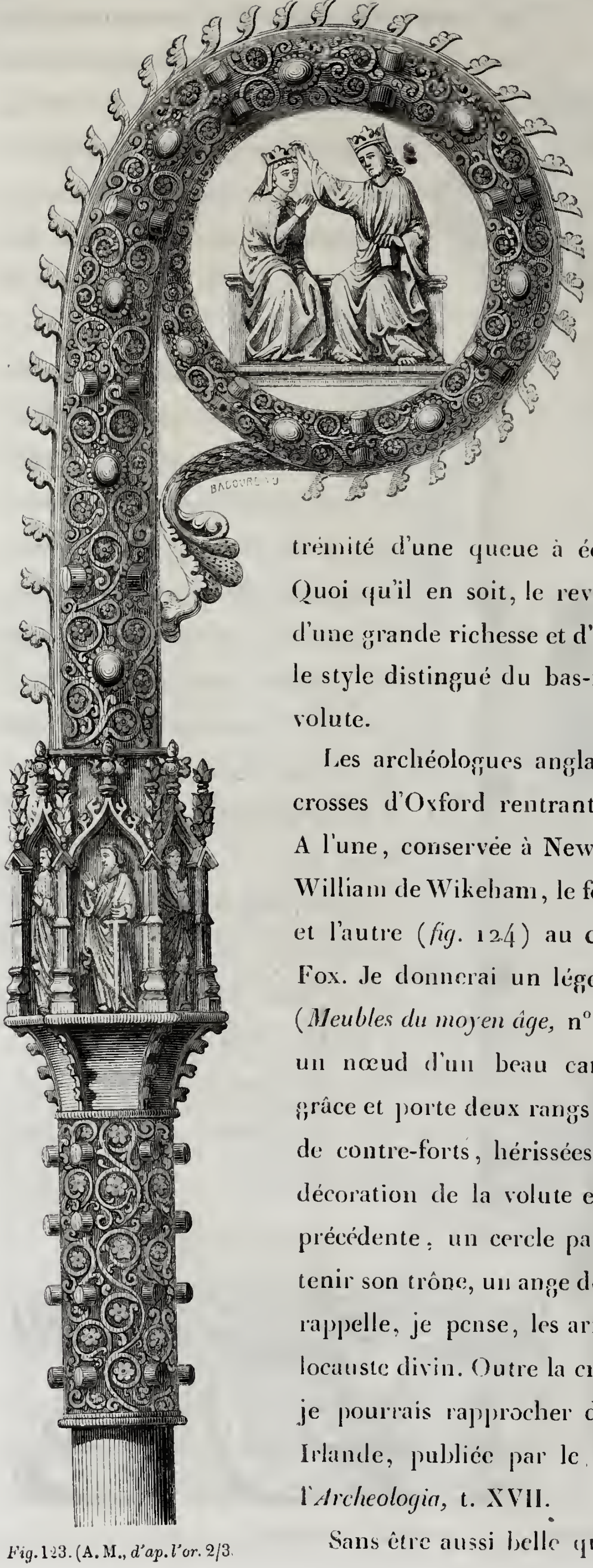

Ainsi que les deux crosses de Versailles, celle de la figure 123 appartient à diverses époques. L'édicule formé de six arcades en accolades nous permet de la placer dans la série des crosses architecturales; mais ces arcades ne sont pas du travail primitif. A leur place devait d'abord s'arrondir un nœud orné comme tout le reste de filigranes et de pierreries, et ces filigranes à leur tour n'ont pas été la décoration première, puisqu'on découvre encore l'extrémité d'une queue à écailles, celle du dragon de saint Michel. Quoi qu'il en soit, le revêtement filigrané fait au XIII^e^ siècle est d'une grande richesse et d'un goût exquis. On apprécièra également le style distingué du bas-relief qui remplit le cercle complet de la volute.

Les archéologues anglais ont donné une juste célébrité à deux crosses d'Oxford rentrant dans la catégorie que nous exposons. A l'une, conservée à New-Collége, est attaché le nom de l'évêque William de Wikeham, le fondateur de la nef actuelle de Winchester; et l'autre (*fig.* 124) au collége de Corpus-Christ, est de l'évêque Fox. Je donnerai un léger trait de cette dernière, d'après Hauser (*Meubles du moyen âge,* n° 82). La hampe à losanges se termine par un nœud d'un beau caractère d'où l'encorbellement part avec grâce et porte deux rangs de galeries couronnées de dais, flanquées de contre-forts, hérissées de pinacles et garnies de statuettes. La décoration de la volute est charmante; celle-ci forme, comme la précédente, un cercle parfait où trône un saint Pierre. Pour soutenir son trône, un ange déploie ses ailes, et devant l'ange un pélican rappelle, je pense, les armes du prélat en même temps que l'holocauste divin. Outre la crosse de Wikeham, qui est du même style, je pourrais rapprocher de celle de Fox celle de Limmerick en Irlande, publiée par le savant évêque catholique, Milnes, dans l'*Archeologia,* t. XVII.

Fig. 123. (A. M., *d'ap. l'or.* 2/3.

Sans être aussi belle que la crosse de Fox, celle des archevêques

de Cologne (*fig.* 125), qui fait partie du trésor de la cathédrale, est conçue dans le même goût, et exécutée avec une délicatesse presque égale. Au-dessus de la douille et à la place du nœud pyramident huit tourelles à jour surmontées de leurs flèches, et du milieu des flèches s'échappe la tige, qui se prolonge comme les précédentes en ligne verticale avant de se courber en volute.

Fig. 124.

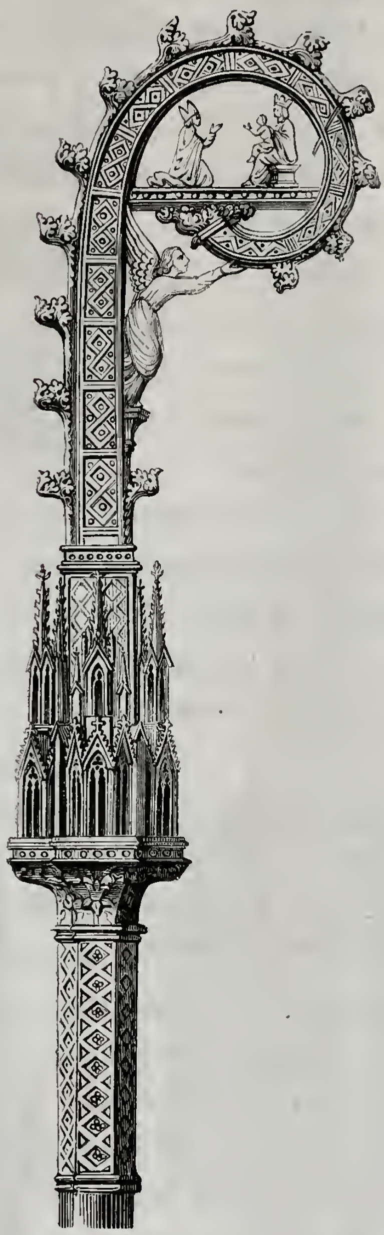

Fig. 125.

Dans la volute, le prélat se prosterne devant la Sainte-Vierge assise, qui lui présente son divin Fils, levant la main pour le bénir. Le long soubassement qui porte la scène n'est pas sans pesanteur; mais l'artiste y a pourvu en faisant soutenir par un ange l'extrémité de la volute. Malheureusement, l'ange est à une échelle trop différente de celle des autres personnages.

La disposition déjà deux fois remarquée d'un ange soutenant la volute, me fait placer ici une crosse du cabinet Soltikof (*fig.* 126) qui a plus d'un rapport avec la précédente : la douille, les crochets, la disposition du groupe indiquent une même époque, et presque une même école. Les défauts eux-mêmes se reproduisent, par exemple la disproportion de l'ange soutenant la volute ; enfin les émaux sont de même nature, c'est-à-dire translucides et fondus sur des ciselures d'argent dont les profondeurs forment les ombres. Au haut de la hampe se trouve une inscription fruste dont le commencement se lit sans peine :

A. D. M · CCC · L · I.
FCVS · E · BACLS · ISTE
† DNO · EB · D' · BRADIS · ABBE
NON · PSIDNTE.

Je suppose que le noble abbé Brandis, qui ne résidait pas, est agenouillé aux pieds de la Sainte-Vierge et que son suppléant aura prolongé la tige pour y trouver une humble place au-dessous de l'ange.

Je rapprocherai des crosses précédentes celle du célèbre antipape Félix V (*fig.* 127). Elle ne leur

Fig. 127. (A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig 126. (A. M., *d'ap l'or.*)

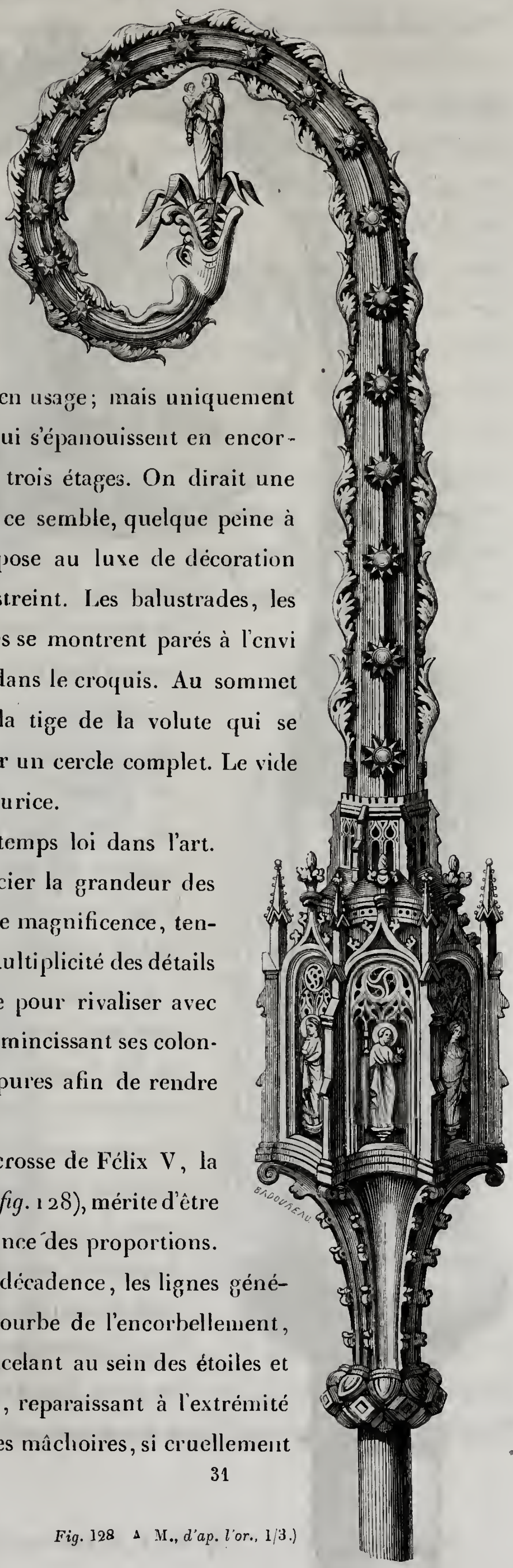

cède assurément pas en richesse de travail et en beauté. Le château de Ripaille, où s'écoulèrent les derniers jours de *Monsieur de Savoie*, comme on l'appelait, était proche de l'abbaye de Saint-Maurice. Le prince légua à ce lieu de pèlerinage, célèbre par le martyre de la légion Thébaine, les meubles de sa chapelle, dont le plus important est la crosse. Comme dans celle d'Oxford le pommeau est conçu selon l'ancien usage; mais uniquement pour servir de base aux arêtes à crochets qui s'épanouissent en encorbellement et portent un édifice octogone à trois étages. On dirait une sorte de défi jeté à l'architecture qui aurait, ce semble, quelque peine à ajouter, dans les dimensions dont elle dispose au luxe de décoration étalé par l'orfévre dans un espace aussi restreint. Les balustrades, les galeries, les fenêtrages, les dais, les pinacles se montrent parés à l'envi des plus fines dentelles, bien mal rendues dans le croquis. Au sommet de l'édifice se dresse, comme une flèche, la tige de la volute qui se recourbe en s'amincissant et finit par former un cercle complet. Le vide est rempli par la figure équestre de saint Maurice.

Le type des crosses précédentes fit longtemps loi dans l'art. Pendant que l'architecture, cessant d'apprécier la grandeur des lignes simples et perdant le goût d'une sobre magnificence, tendait de plus en plus à étonner la vue par la multiplicité des détails ou à la séduire par leur délicatesse, comme pour rivaliser avec l'orfévrerie, l'orfévrerie soutenait la lutte en amincissant ses colonnettes et en multipliant sans fin ses découpures afin de rendre son œuvre toujours plus inimitable.

Sans présenter toute la délicatesse de la crosse de Félix V, la suivante, conservée à la cathédrale de Lyon (*fig.* 128), mérite d'être citée pour la délicatesse du travail et l'élégance des proportions. Bien que l'art appartienne à une époque de décadence, les lignes générales rappellent les beaux siècles. J'aime la courbe de l'encorbellement, les dentelles des arcades, les pierreries étincelant au sein des étoiles et ce serpent, que nous avions perdu de vue, reparaissant à l'extrémité de la volute pour attaquer la nouvelle Ève. Ses mâchoires, si cruellement

Fig. 128 A M., *d'ap. l'or.*, 1/3.)

armées, essayent en vain de se rejoindre, ses six langues aiguës se sont dressées en vain : une force céleste les a brisées. Et la Vierge sans tache, privilégiée par son Fils, reçoit les divines caresses sans se soucier du monstre vaincu.

Comptons encore parmi les plus belles crosses à décoration architecturale celle qui porte le nom de saint Bernward (*fig.* 129) et que j'ai vue, dans les grandes fêtes, entre les mains de l'évêque d'Hildesheim. Et le nœud et la volute sont en ivoire et d'une forme primitive que rien n'empêche d'attribuer au saint artiste; mais une piété plus ou moins bien éclairée a dénaturé le monument au XV^{e} siècle. Elle a introduit entre le nœud et la volute deux étages de délicates galeries; elle a couvert la tige de pierreries enchâssées dans des fleurs d'or, et l'antique tête de serpent a fait place à saint Bernward porté sur des fleurs, entouré de rayons et tenant pour attribut la belle croix pattée que l'on conserve encore aujourd'hui dans l'église de Sainte-Madeleine comme l'œuvre de ses mains.

Les crosses précédentes sont de grand prix; cependant l'art avait aussi de toute nécessité ses productions de prix inférieur où l'architecture était traitée avec plus de simplicité tout en conservant une place importante. J'en donnerai pour exemple un monument du cabinet Chalandon (*fig.* 130). Ici, aussi bien que sur la crosse de Cologne, l'extrémité de la volute porte en se relevant un plateau où la Sainte-Vierge est assise de profil et semble attendre un hommage que renfermait, je pense, la composition primitive. Nous avons vu plus d'une fois les symboles remplacés par leurs contraires, il en est de même ici, et au lieu d'être soutenue respectueusement par un ange, la volute qui porte la Vierge écrase la tête du dragon. J'ai cru

Fig. 129 (A. M., *d'ap. l'or.*, 2/3.)

voir sous des arcades en accolades, les vertus de Marie symbolisées par des figures de reines assises sur des trônes et terrassant les vices.

Sur beaucoup de crosses conçues d'après le même type l'édicule se réduit à une tourelle à six pans. La tourelle a parfois deux étages comme dans ce dessin (*fig.* 131) copié sur un tableau du XV^e^ siècle, à la Couture du Mans. On reconnaît dans une volute mal fermée le sujet si populaire de saint Martin partageant son manteau avec un pauvre. Plus souvent encore la tourelle n'a qu'un étage comme dans les crosses suivantes. La première (*fig.* 132) est sculptée en marbre sur un tombeau d'abbesse dans l'église de Saint-Martin, à Laon. Je pense que

Fig 130. (A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig. 131.

Fig. 132.

l'artiste intelligent songeait à une de ces allusions qui sont à l'esprit ce qu'une forme gracieuse est à l'œil, lorsqu'au lieu de faire soutenir la volute par un ange ou un dragon il représente

Ève attirant à elle le feuillage pour en couvrir sa nudité et faire ainsi sentir la déchéance dont la femme ne sera relevée que par l'Évangile. Comme la peinture des XV[e] et XVI[e] siècles, dans les Flandres surtout, s'est complu dans les détails des meubles, il serait aisé de multiplier d'après elle les crosses plus ou moins ouvragées d'orfévrerie architecturale : en voici

Fig. 135.

Fig. 136.

Fig. 133.

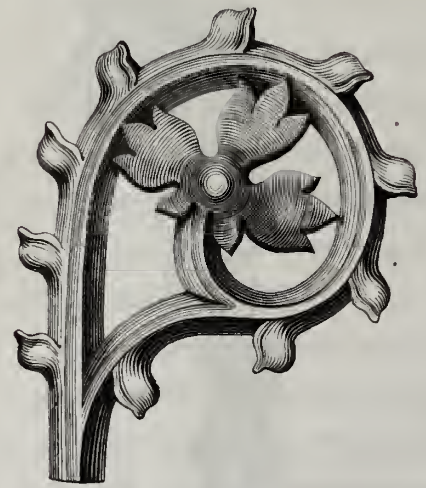

Fig. 137.

Fig. 134.

quelques-unes d'après la peinture sur verre où l'art semble avoir l'art pour but et se borne à des tourelles et des fleurs (*fig.* 133, 134, 135, 136). Sur la dernière il ne reste plus qu'un chapiteau sous les fleurs. J'ajoute (*fig.* 137) une crosse en bois trouvée dans les tombeaux de Saint-Germain-des-Prés, et publiée par M. Albert Lenoir dans sa *Statistique de Paris;* elle fait partie de la collection de M. le comte de Lescalopier.

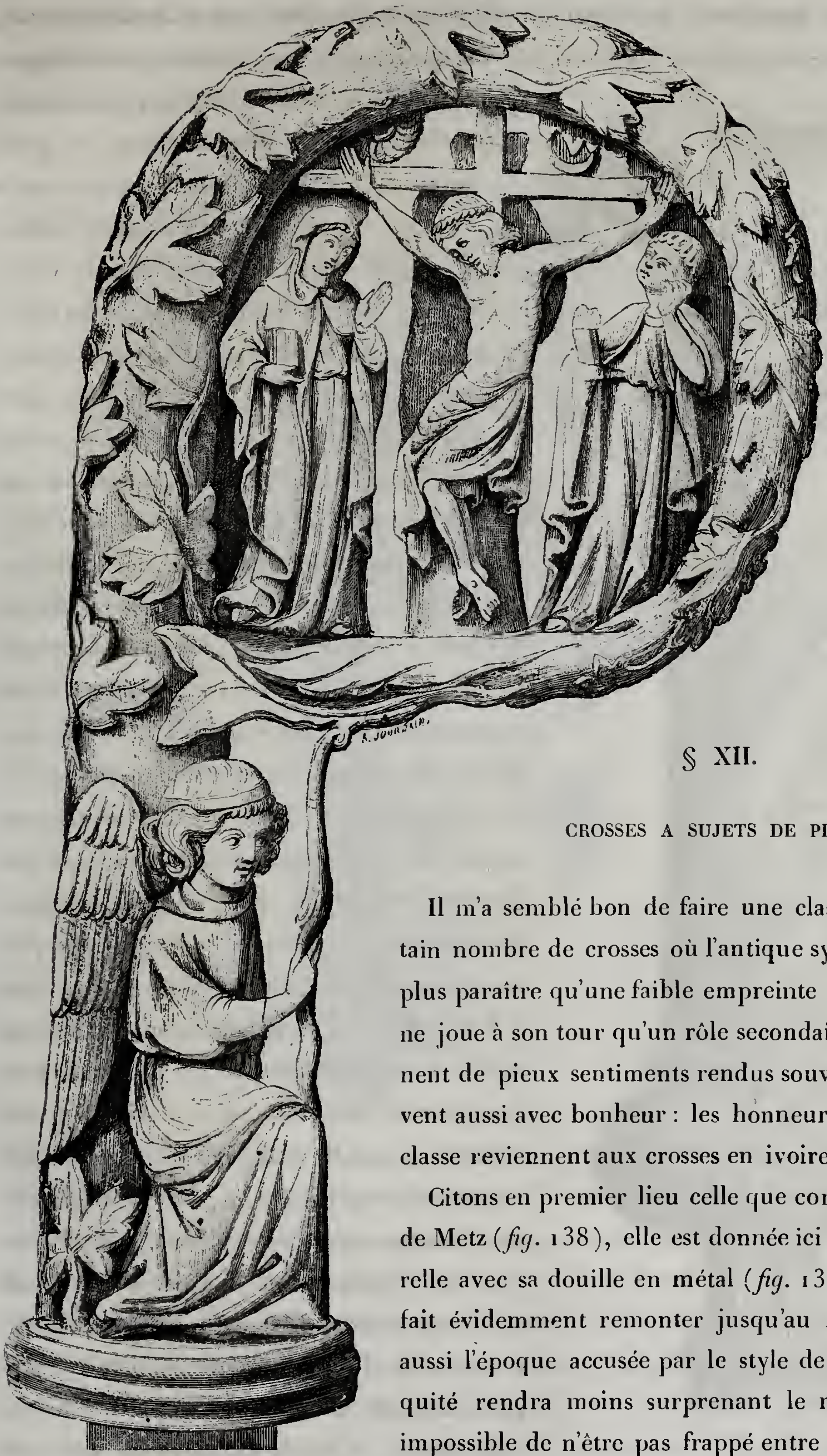

Fig. 138. (A. M., *d'ap. l'or.*)

§ XII.

CROSSES A SUJETS DE PIÉTÉ.

Il m'a semblé bon de faire une classe à part d'un certain nombre de crosses où l'antique symbolisme ne laisse plus paraître qu'une faible empreinte et où l'architecture ne joue à son tour qu'un rôle secondaire; mais où dominent de pieux sentiments rendus souvent avec luxe, souvent aussi avec bonheur : les honneurs de cette nouvelle classe reviennent aux crosses en ivoire.

Citons en premier lieu celle que conserve la cathédrale de Metz (*fig.* 138), elle est donnée ici de grandeur naturelle avec sa douille en métal (*fig.* 139). La douille nous fait évidemment remonter jusqu'au XIV^e^ siècle et c'est aussi l'époque accusée par le style de l'ivoire. Cette antiquité rendra moins surprenant le rapport dont il est impossible de n'être pas frappé entre l'ornementation de cette volute et celle de la crosse de Hanovre, page 209,

ouvrage du siècle précédent. De telles rencontres sont de celles que le hasard ne fait pas. En voyant sur la crosse de Hanovre une tête de serpent sortir d'une tige feuillagée, nous avions un motif fondé de prendre cette tige pour l'arbre du fruit défendu, ici pour appuyer la même pensée, nous aurions à faire un rapprochement d'un autre ordre, celui de la croix, l'arbre au fruit divin qui rend la vie à ceux que le fruit défendu a fait périr. *Medelam ferret inde hostis unde læserat.* Derrière la scène du crucifiement la Vierge Mère offre son Fils à l'adoration du monde et deux anges l'accompagnent le cierge à la main comme des acolytes aux pieds de l'autel. Un troisième ange soutient, agenouillé, l'extrémité des branches.

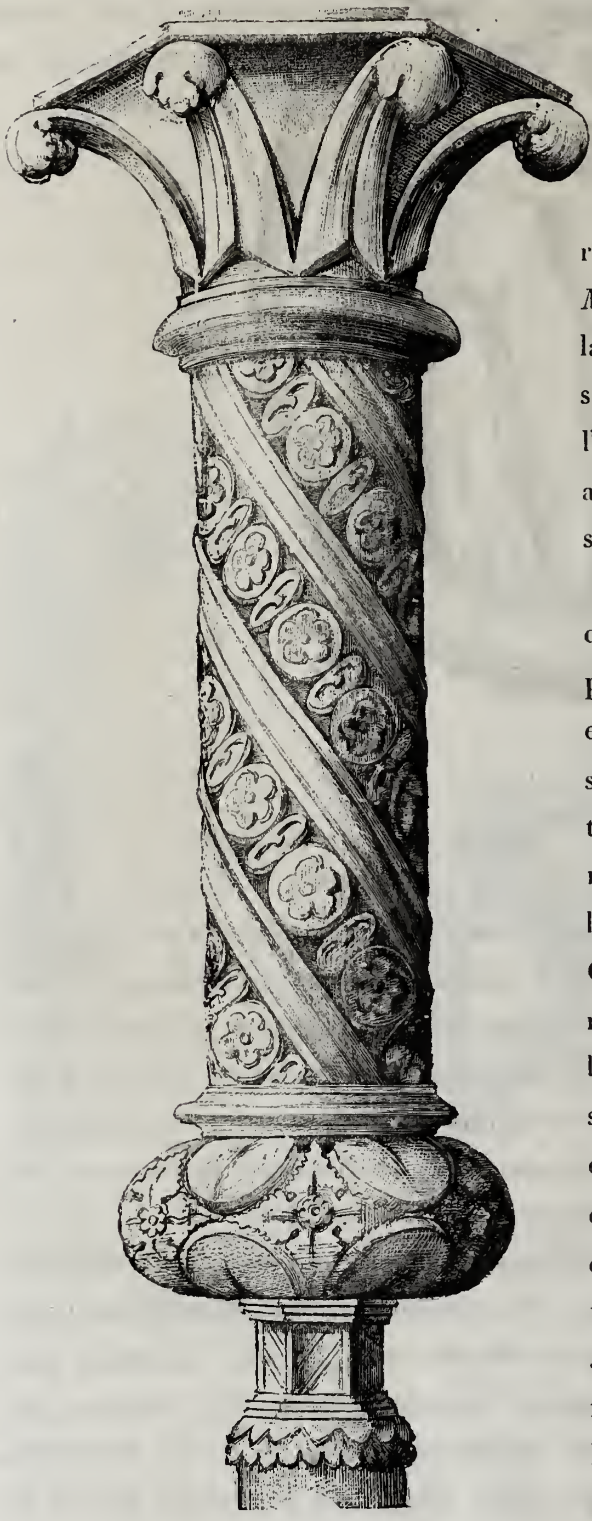

Fig. 139.

Par une curieuse rencontre il existe au Musée de Cluny une autre volute d'ivoire absolument pareille à celle-ci, sauf le faire de l'artiste. L'une est nécessairement une copie de l'autre. La copie, si je ne me trompe, est la volute de Cluny, car tandis que celle de Metz sent franchement son moyen âge, l'autre fait penser à une main italienne et annonce la venue d'un art nouveau. On trouvera sur la planche XIX la face qui permet de compléter la volute précédente. Au centre la Vierge Mère et reine porte glorieuse les trois signes de son incomparable grandeur ; la fleur de sa pureté immaculée, le fruit béni qui loin de flétrir a embelli sa fleur et la couronne qui a consommé ses privilèges en couronnant ses vertus. Vous remarquerez entre les mains de l'Enfant Jésus la colombe image de l'âme humaine qui ne saurait trouver de repos qu'en son Dieu. En la caressant, l'Enfant regarde sa Mère, comme pour montrer sa conquête et appeler sur elle un sourire. L'ivoire est soutenu par une monture en métal dont les crossettes sont du meilleur style.

Le tableau que nous venons de décrire devait sourire à la piété. Nous le retrouvons presque semblable sur d'autres ivoires, par exemple sur celui-ci de l'église d'Hildesheim (*fig.* 140), où l'ange inférieur, au lieu de soutenir la scène, porte en triomphe la pomme fatale dont le mal est

Fig 140.

réparé. Ici la tige seule est en ivoire : œuvre de travail antique et souvenir sans doute de quelque illustre nom, elle a été enchâssée au XV^e^ siècle dans une monture en argent doré.

C'est encore comme un monument réunissant deux époques que je produis la crosse suivante (*fig.* 141) de la collection Lambert, dans le Musée de Lyon. Il est aisé de voir que la pomme est un ouvrage roman du XII^e^ siècle. D'un côté Jésus-Christ, sur son trône, est entouré des quatre Évangélistes ayant pour têtes celles des animaux symboliques, et derrière, la Sainte-Vierge est avec son divin Fils dans une gloire portée par deux anges. Entre les deux scènes se tiennent debout des séraphins aux six ailes. On lit au-dessus des quatre anges les noms de MICHAEL : URIEL : GABRIEL : RAPHAEL; les noms des Évangélistes sont écrits aussi

Fig. 141. (A. M., d'ap. l'or., 3/1.)

au-dessus de leur tête : MATHEUS : IOANNES : MARCUS : LUCAS.

On lit dans la gloire circulaire du Sauveur :

OMNIPOTENS HUMILE BENEDYC
HOC SEMPER OVLE (Ovile).

Et dans la gloire ogivale de la Sainte-Vierge :

STELLA PARENS SOLIS
CULTORES DIRIGE PROLIS.

Cette dernière image de Marie n'a pas empêché l'artiste du XVI^{e} siècle d'en encadrer une nouvelle dans la volute, au centre d'un ovale de nuages. Dans le nœud roman, la Vierge montrait à son Fils son sein maternel, dans la volute elle lui montre la pomme de la première Ève. C'est en devenant la Mère du Sauveur qu'elle est devenue la véritable *Mère des vivants*.

Il semble que dans le moyen âge avancé l'art ne pouvait se lasser de reproduire les doux traits de Marie. C'est encore son image qui embellit la crosse dite de l'abbaye d'Estival et possédée aujourd'hui par M. le prince Soltikof (*fig.* 142, 143, 144). Plusieurs dispositions rappellent l'ivoire de Cluny, un ange soutient également le feuillage, trois personnages garnissent de même l'œil de la volute; mais il s'en faut que l'exécution soit aussi belle. C'est que le XV^{e} siècle est sans doute avancé dans sa course et, dans nos contrées du nord, l'idéal s'est quelque temps affaibli, les types se sont abaissés. Si les expressions sont encore naïves, la beauté supérieure des traits a fait place au sentiment des réalités vulgaires. Cependant, à côté de quelques physionomies communes et de quelques poses forcées, vous trouvez encore des détails charmants de fraîcheur et de grâce, par exemple les petits anges qui viennent à travers le feuillage chanter leurs cantiques à la Vierge. Celle-ci a les attributs déjà remarqués, la fleur, l'enfant, la couronne; seulement au lieu de caresser sa colombe l'Adam nouveau a reçu la pomme des mains de la nouvelle Ève.

On ne conserve plus qu'un fragment de la hampe d'ivoire : il est couvert de petites roses écloses aux pieds de la Vierge, et aux branches de rosier sont suspendus des écussons vides.

Fig, 143.

Fig. 142. (A. M., *d'ap. l'or. Voy. Pl. XVIII.*)

Fig. 144.

Je me figure qu'on voyait au sommet de la hampe les armoiries du premier propriétaire et que les écussons inférieurs ont attendu, mais en vain, celles de ses successeurs.

Je joins aux ivoires précédents une crosse en émail translucide (*fig.* 145), assez semblable par la forme de sa volute aux crosses architecturales, dont elle diffère par son nœud. Elle appartient, comme la précédente, à M. le prince Soltikof. Sur le nœud des anges avec des phylactères en main chantent des hymnes en l'honneur du divin Enfant et de sa Mère, tandis que celle-ci,

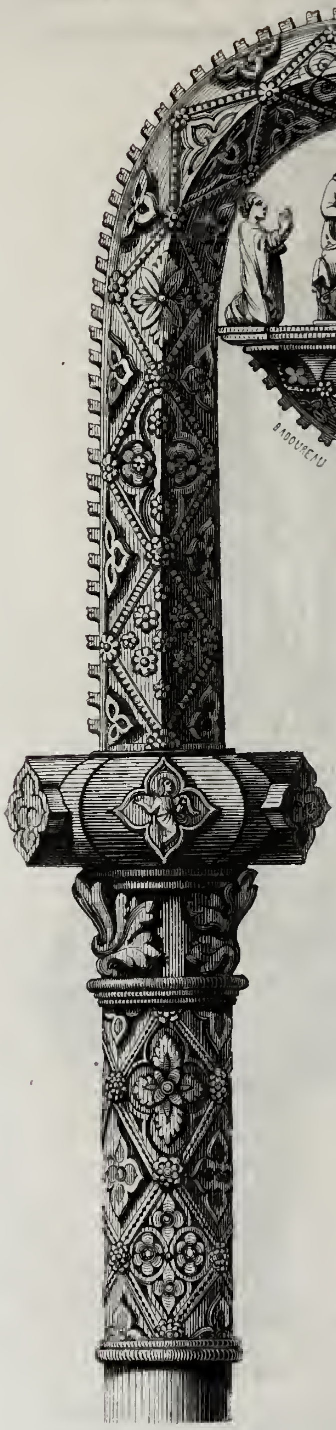

Fig. 145.
(A. M., *d'ap. l'or.*, 2/3)

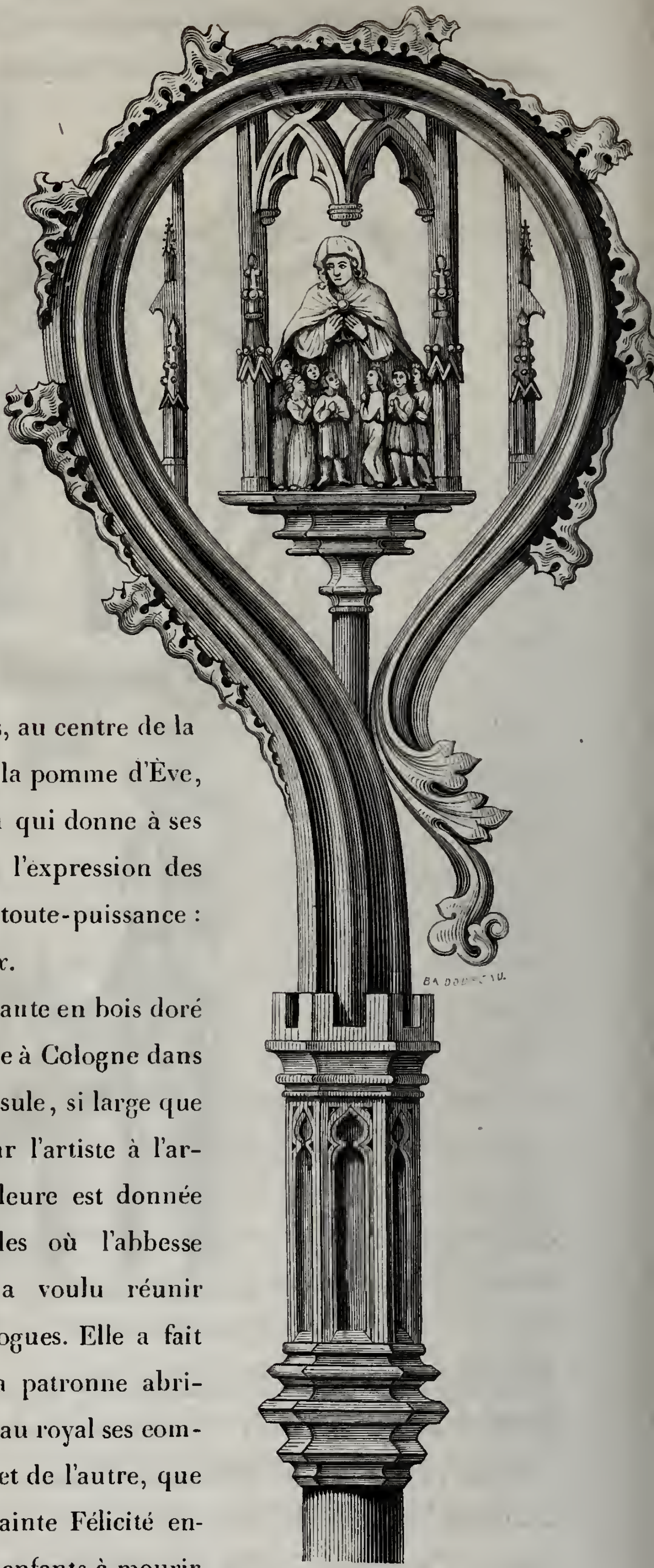

Fig. 146.
(A. M., *d'ap. l'or.*, 2/3.)

caressée par son Fils, au centre de la volute, lui montre la pomme d'Ève, ou peut-être le sein qui donne à ses supplications, selon l'expression des Pères, une sorte de toute-puissance : *Omnipotentia supplex*.

Sur la crosse suivante en bois doré (*fig.* 146), conservée à Cologne dans l'église de Sainte-Ursule, si large que soit la part faite par l'artiste à l'architecture, la meilleure est donnée aux scènes centrales où l'abbesse de Sainte-Ursule a voulu réunir deux groupes analogues. Elle a fait mettre d'un côté sa patronne abritant sous son manteau royal ses compagnes de martyre et de l'autre, que nous voyons ici, sainte Félicité encourageant ses sept enfants à mourir avec elle pour Jésus-Christ.

§ XII.

RENAISSANCE ET TEMPS MODERNES.

Lorsque la crosse de Sainte-Ursule se sculptait en Allemagne, l'art ogival voyait dans le nord se précipiter sa décadence : depuis longtemps déjà un art nouveau séduisait l'Italie et il commençait alors à s'insinuer dans nos contrées en mariant les souvenirs classiques aux traditions chrétiennes avec une originalité pleine de séve. Il m'a semblé voir un reflet des gracieuses inspirations de la renaissance italienne dans ce dessin (*fig.* 147) emprunté à un tableau de la peinture florentine primitive conservé au Louvre. Les tourelles de la douille aux longues baies et aux coupolines rapprochées ne sont plus que de mourants souvenirs des hautes époques; vous retrouverez quelque chose des crossettes ogivales et des choux gothiques dans les feuilles qui serpentent sur la tige, au lieu que le bouquet central aura été suggéré par la vue de quelque antique; mais avouons que ces éléments d'origine diverse ne se sont pas assimilés sans harmonie. Rien qu'à voir une aussi petite œuvre on aurait pu prédire une prochaine révolution dans les arts.

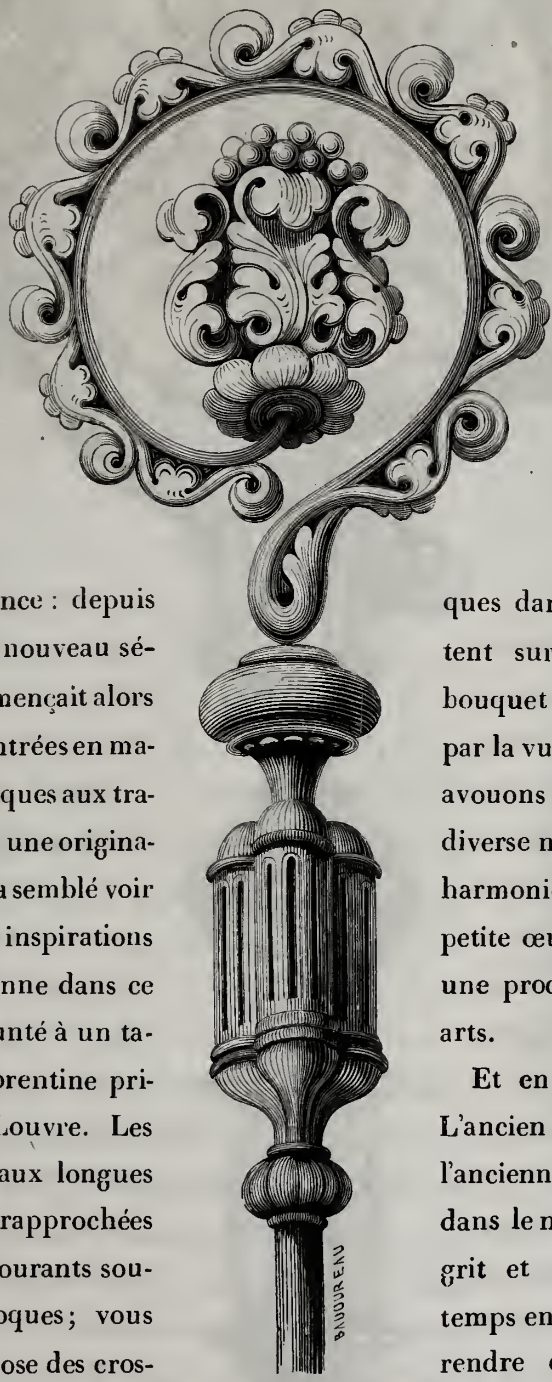

Fig. 147.
(A. M., *d'ap. l'or.*)

Et en effet l'art ogival expire. L'ancien plein cintre reparaît avec l'ancienne feuille d'acanthe que dans le nord l'habitude prise amaigrit et tourmente pour quelque temps encore, ainsi qu'on peut s'en rendre compte à la vue d'une crosse d'argent conservée à la cathé-

drale de Lyon (*fig.* 148), et où l'on reconnaît la renaissance allemande. Comment se fait-il que deux monuments sortis de deux écoles aussi différentes offrent une aussi grande ressemblance de lignes générales. Il faut recourir, pour l'expliquer, aux étroits rapports qu'entretenaient dans l'ordre religieux les diverses parties de ce qu'on appelait si bien la chrétienté. L'une et l'autre crosse a sa tourelle, son nœud supérieur à double col étroit, une volute sortant d'une bulbe et se rejetant en arrière pour avoir le centre du sujet sur la ligne de la hampe; seulement la première volute ne se relève que pour porter un bouquet de fleurs et de fruits, et la seconde soutient celle qui embellit la terre et les cieux. Marie est assise en reine, entourée des anges, et le soleil est comme son vêtement : *amicta sole.*

Fig. 148. (A. M., *d'ap. l'or.*, 2/3.)

Mais à mesure que la renaissance grecque et romaine poursuit son œuvre, l'ingénuité du sentiment chrétien s'affaiblit dans beaucoup d'écoles avec l'amour des vieilles traditions. De beaux talents sacrifient tout au goût de la forme et semblent avoir pris pour devise celle de l'art pour l'art. Ainsi que l'architecture, l'orfévrerie se pare de bijoux charmants, mais où la coquetterie et le caprice sont plus consultés que la raison et les convenances. Voyez la

belle crosse en style de François I[er] appartenant à M. le prince Soltikof (*fig.* 149). Que peut-on voir de plus élégant, de composé avec plus d'esprit, d'exécuté avec plus de finesse? Malheureusement nous sommes ici par trop loin de la gravité des vieux siècles. Que veulent donc dire ces satyres au rire rabelaisien? Et ces têtes de bélier, débris de quelque sacrifice aux divinités de l'Olympe? Et cette victoire ailée qui vient soutenir sur la pointe de sa queue de serpent l'écu pastoral? Je ne parle pas des grenades entre ouvertes qui peuvent avoir eu leur signification populaire à une époque rapprochée de la conquête de Grenade et dans les mains aujourd'hui inconnues du premier destinataire. En suivant ce dernier ordre d'idées on sera peut-être conduit à voir dans la coquille le symbole d'un lieu de pèlerinage, tel par exemple que l'abbaye de Saint-Hubert. Saint Hubert et son cerf figurent en effet dans l'œil de la volute. Je ferai remarquer le *velum* attaché à la douille. Le cordon d'attache restait seul sur la crosse du Puy, p. 209; la main seule apparaissait sur la crosse de Bavière, p. 201, et se remarque aussi dans les armoiries de Bâle (*fig.* 150). Mais j'ai vu des *velum* complets en Allemagne, en particulier dans la collection d'étoffes antiques de M. l'abbé Bock, de Cologne, et dans le cabinet de monseigneur Müller, évêque de Münster. Ils sont faits en toile fine et plissée, coupée de manière à pouvoir en s'étendant former un cercle plein.

Fig. 150.

J'attribuerais volontiers à l'époque de Philippe II une crosse de travail assez délicat que j'ai trouvée dans le trésor de Saint-Firmin à Pampelune (*fig.* 151). L'édicule octogone ressemble assez à celui de la crosse précédente, sauf

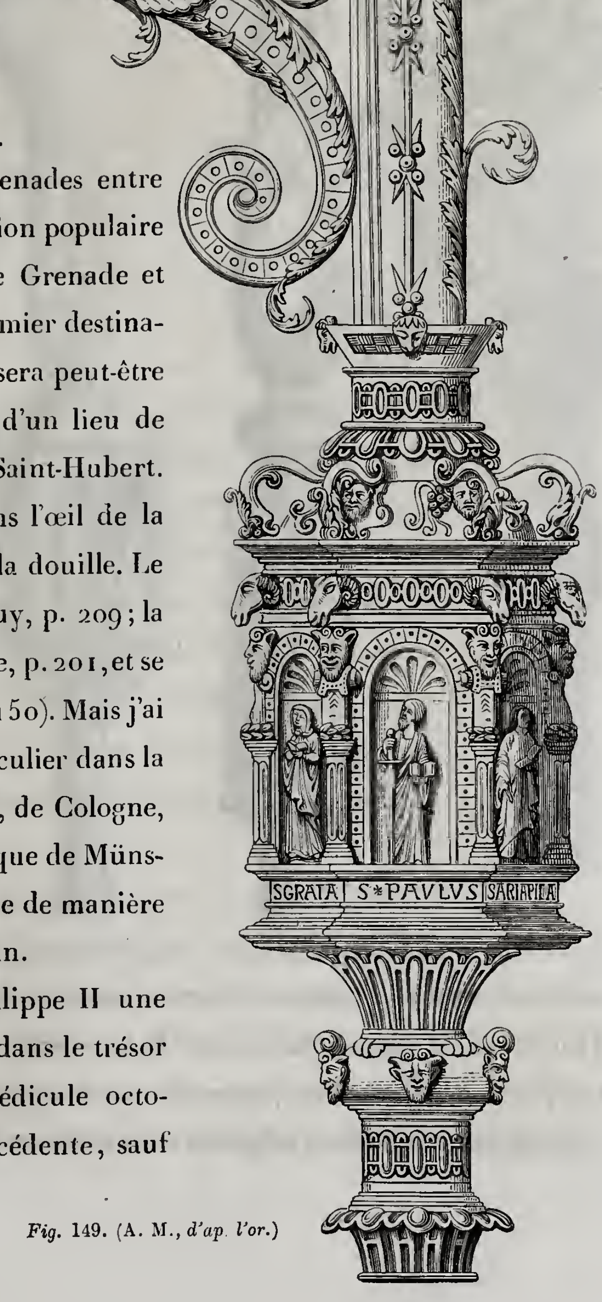

Fig. 149. (A. M., *d'ap. l'or.*)

l'ornementation devenue plus classique; mais ne trouvez-vous pas qu'en devenant plus régulière, l'architecture imitée par l'orfévrerie a eu le tort de perdre un peu de son originalité et peut-être de sa distinction? Au-dessus de l'édicule, trop large pour sa hauteur, la volute se développe d'après un type que nous avons déjà vu apparaître et qui va désormais dominer, celui des plantes bulbeuses. La même donnée, vers le même temps, était

Fig. 152. (A M., *d'ap. l'or.*)

Fig. 151. (A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig. 153. (A. M., *d'ap. l'or.*)

suivie en France, témoin la crosse voisine (*fig.* 152) sculptée en marbre sur le tombeau d'un évêque d'Angers. La nature de la matière expliquera la pesanteur du rendu pour une composition qui ne manque certes pas dans son jet de mouvement et d'élégance.

La décadence de l'art religieux est rapide au XVIII^{e} siècle, siècle de bel esprit qui ne pou-

vait être par conséquent un siècle de grand art. Il ne pouvait manquer de dénaturer de plus en plus le noble insigne pastoral en cherchant à l'embellir de ses fantaisies sans idées. Au

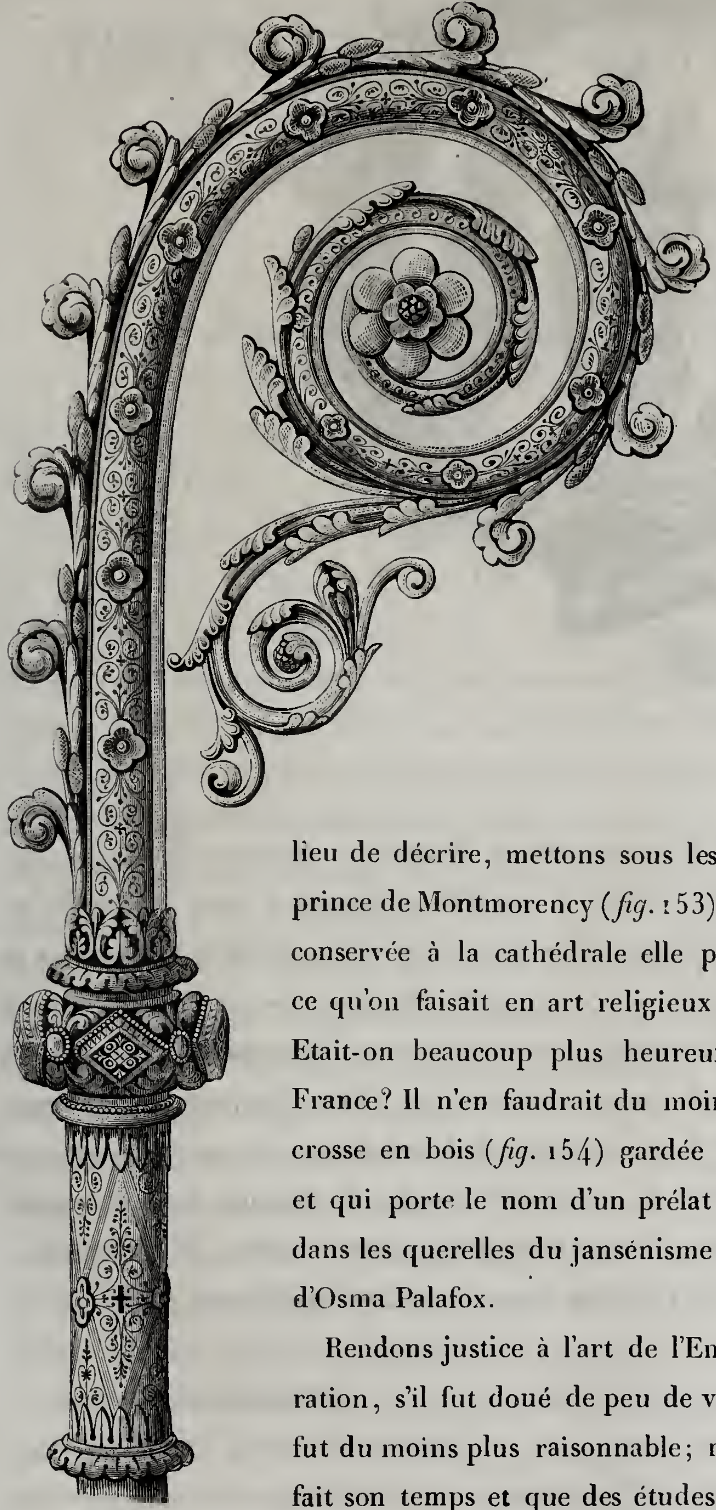

lieu de décrire, mettons sous les yeux la crosse d'un prince de Montmorency (*fig.* 153), archevêque de Metz: conservée à la cathédrale elle peut servir à montrer ce qu'on faisait en art religieux au siècle de Voltaire. Etait-on beaucoup plus heureux en Espagne qu'en France? Il n'en faudrait du moins pas juger par une crosse en bois (*fig.* 154) gardée à la Seo de Saragosse et qui porte le nom d'un prélat de quelque célébrité dans les querelles du jansénisme; je parle de l'évêque d'Osma Palafox.

Rendons justice à l'art de l'Empire et de la Restauration, s'il fut doué de peu de vie et de fécondité, il fut du moins plus raisonnable; mais voici qu'il a aussi fait son temps et que des études toutes nouvelles ont depuis quelques années fait éclore un goût nouveau. Et, comme dans l'architecture, art en bonne partie de convention, tout ce que peuvent

Fig. 154.
(A. M., *d'ap. l'or.*)

Fig. 155.
(A. M., *d'ap. l'or.*)

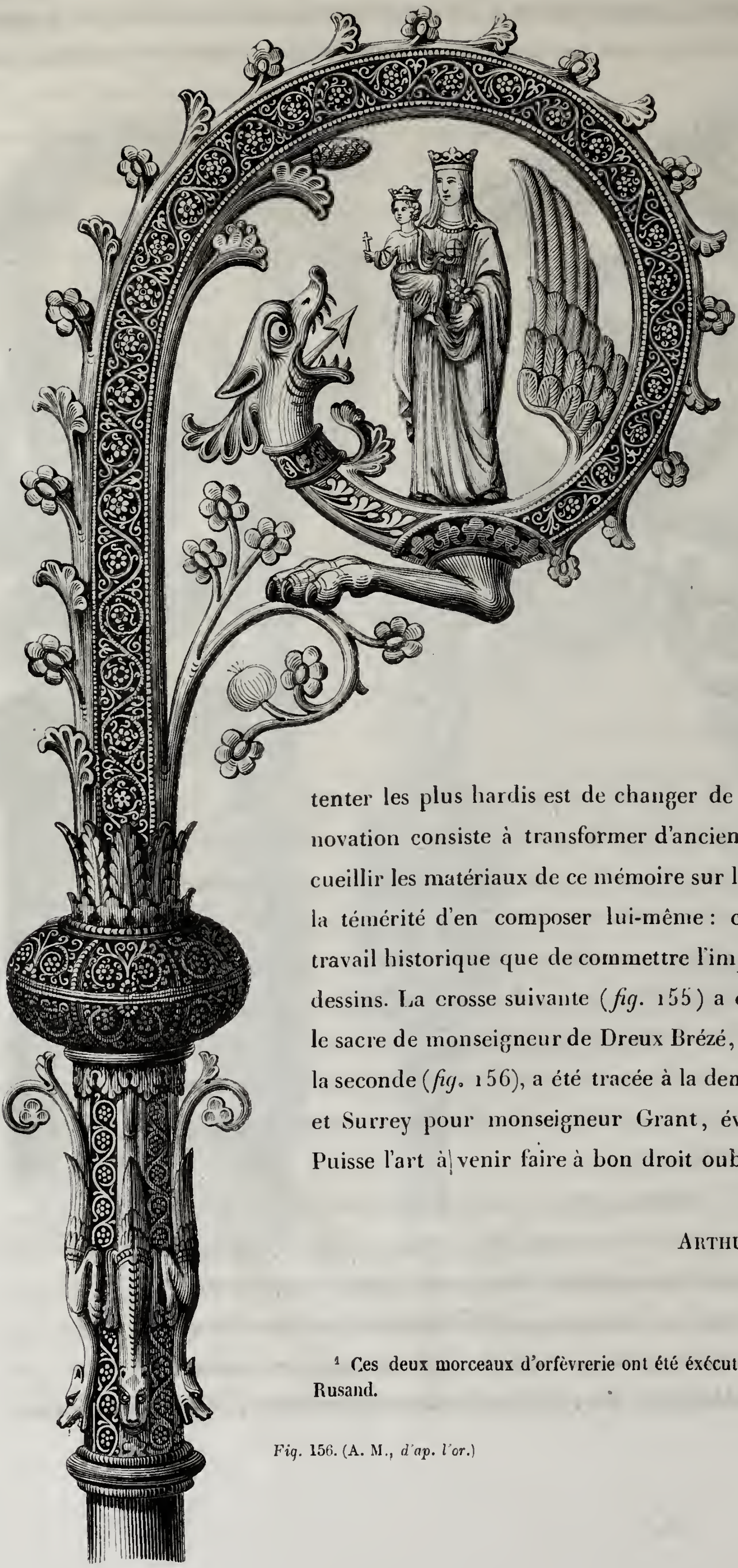

tenter les plus hardis est de changer de point de départ, l'innovation consiste à transformer d'anciens types. Avant de recueillir les matériaux de ce mémoire sur les crosses l'auteur a eu la témérité d'en composer lui-même : ce sera compléter son travail historique que de commettre l'imprudence d'avouer ses dessins. La crosse suivante (*fig.* 155) a été faite en 1849 pour le sacre de monseigneur de Dreux Brézé, évêque de Moulins, et la seconde (*fig.* 156), a été tracée à la demande de lord Arundel et Surrey pour monseigneur Grant, évêque de Southarck [1]. Puisse l'art à venir faire à bon droit oublier nos essais!

Arthur Martin, S. J.

[1] Ces deux morceaux d'orfèvrerie ont été éxécutés par la maison Poussielgue Rusand.

Fig. 156. (A. M., *d'ap. l'or.*)

TISSUS ET BRODERIES ANTIQUES.

§ I. ANCIENNES ÉTOFFES DE SOIE CONSERVÉES AU LOUVRE.

PLANCHES XX, XXI, XXII, XXIII.

Nous devons à la complaisance de M. de Longperrier, conservateur des antiques au Musée du Louvre, la communication des trois remarquables tissus que nous reproduisons en couleur dans ces quatre planches. Ils ont été trouvés à Aix-la-Chapelle par M. le comte de Vielcastel, sous-directeur du Musée, et nous nous faisons un plaisir de les réunir dans nos Mélanges aux autres étoffes conservées dans le trésor d'Aix et que nous avons déjà publiées (T. II). La beauté de ces nouveaux tissus permettrait de les envisager comme des présents impériaux; et rien ne s'opposerait à ce que ces présents, pour ce qui est de la première et de la dernière étoffe (pl. XX, XXI et XXIII), eussent été offerts, dès l'origine, au célèbre sanctuaire, puisque le style fait évidemment remonter leur fabrication plus haut encore. Ce n'est même pas à l'époque où Justinien établissait dans l'empire l'industrie de la soie que l'art eût pu, dans sa décadence avancée, tracer les profils et les raccourcis auxquels nos études sur les anciens tissus ne nous ont certes pas habitué. On remarquera particulièrement sur les deux premières planches le dessin des chevaux vus de face et l'habileté dont l'artiste a fait preuve en luttant, sans les ressources de l'ombre, contre la difficulté de la perspective. Son mérite n'est pas moindre pour avoir su rendre assez naturelle la répétition des mêmes lignes en sens inverse, exigence du procédé industriel.

Le tissu de la planche XXIII a pour lui, outre l'élégance du dessin, l'éclat vraiment unique de son coloris où se retrouvent la richesse et l'harmonie d'une étoffe du Kachemire. Nous avons probablement sous les yeux de rares spécimens de l'industrie textrine des Romains, à l'époque où elle façonnait les fils achetés dans l'intérieur de l'Asie; et, si quelques analogies ne nous égarent pas, ces spécimens seraient antérieurs à Constantin. Comme leur fond est de pourpre,

c'est-à-dire de la couleur que nul autre homme que l'empereur ne pouvait porter, il est probable que nos deux tissus ont été destinés primitivement à quelqu'un des prédécesseurs de Constantin ; car le choix des sujets ne permet guère de penser que ces tissus aient pu servir aux dames.

La composition générale des planches XX, XXI, consiste en des médaillons circulaires joints à leur rencontre par des enlacements de la bordure, enlacements rendus autant que le parallélisme des vis-à-vis les laissait possibles. On sait que ces médaillons faisaient donner aux robes le nom de *Scutulatæ*.

Gaudent et durum scutulis perfundere corpus,

disait des élégants du monde la voix austère de Prudence.

Au milieu du médaillon se voit un quadrige dont le cocher tient des deux mains les rênes de ses chevaux prêts à s'élancer dans la carrière. Cette carrière est sans aucun doute celle du cirque et ce sont des serviteurs du cirque qui accourent tenant leur fouet et une couronne. Si l'un d'eux tient la couronne de la main gauche, il est clair qu'il ne faut l'attribuer qu'aux nécessités de la fabrication.

Au-devant du quadrige et sur le bord de l'arène deux personnages, vêtus de la même manière que les précédents, courbent l'épaule sous une énorme corne d'abondance, auprès d'un autel. Les cornes se terminent par des têtes d'animaux d'où s'échappent de petits disques que l'autel reçoit. Rien assurément de plus commun sur les monuments que la représentation des courses du cirque; mais c'est pour la première fois peut-être que nous la voyons sur un tissu existant. Celle-ci ne laisse pas d'ailleurs d'offrir son intérêt particulier.

Le dernier monumentaliste qui ait, que je sache, traité des cochers du cirque, est Visconti dans sa Description du musée *Pio Clementino* (Milan, 1820, t. III, Pl. 31, p. 151), à l'occasion d'un torse d'*agitator*. Il fait remarquer le grand intérêt que doit la statue romaine à la singularité de son habillement, c'est-à-dire aux courroies rapprochées et enveloppant la tunique à l'endroit du thorax de manière à former une sorte de cuirasse. Plusieurs antiquaires, ainsi qu'il le remarque, avaient déjà fait observer que cette armure était propre aux cochers du cirque, ce qui la faisait appeler *aurigatoria*, χιτὼν ἡνιοχικὸς (Fabretti de col. Traj., p. 259. Winkelm., etc.). Ces bandes avaient une double raison d'être : elles facilitaient la respiration de l'*agitator* dans la rapidité de sa course et servaient à le prémunir tant soit peu en cas de chute. Sans les monuments où nos yeux nous rendent compte de la forme de cette armure que nul ancien n'a décrite, on aurait toutes les peines du monde à comprendre l'endroit d'une loi de Théodose où il est dit que les cochers du cirque se reconnaissaient aux rudes plis de leur tunique *rugosis sinibus* (Lib. XI, Lex. IV, tit. XI, *De spectaculis*). Dans les monuments connus les cochers du cirque tiennent d'une main les rênes et de l'autre le fouet, la palme ou la couronne. Ici la né-

cessité de donner à chaque main du cocher la même occupation a dû éloigner la pensée de tout accessoire unique. L'artiste a donc choisi le moment où la course commence, au lieu de celui où elle s'achève par la victoire. Quant à l'absence du fouet, loin d'avoir rien d'invraisemblable, elle rappelle au contraire une circonstance mentionnée par les anciens et dont le souvenir n'a pas échappé à Buonarotti. Il fait remarquer, à l'occasion d'une course de quadrige représentée sur un verre peint des catacombes (Vetri, pl. XXVII), que les chevaux du cirque étaient si bien dressés et les cochers si confiants dans leur propre adresse qu'on voyait quelquefois ceux-ci courir sans fouet et triompher ainsi, comme le constate l'épitaphe d'un certain Dioclès. C'est pour la première fois, si je ne me trompe, que cette circonstance se montre à nous sur un monument. Le fouet n'est pourtant pas complétement oublié. Il est placé dans la main des serviteurs aussi bien que la couronne pour rendre plus sensible la nature de la course et son but. On comprend que la couronne n'est là que comme un symbole puisqu'elle ne pouvait être déposée sur la tête du triomphateur, en présence de l'immense multitude, par des personnages tels que ceux de notre scène, c'est-à-dire, d'humbles membres de ce que Horace appelle, d'un ton quelque peu aristocratique, le *tunicatus popellus*.

Il est remarquable que les rênes, au lieu d'être suspendues aux mains, se rejoignent par derrière le corps du cocher. Cette curieuse circonstance trouve son explication dans une autre qui avait attiré l'attention de Visconti. Une sorte de boucle placée au milieu du dos, sur la statue du musée *Pio Clementino,* lui rappela un usage reçu parmi les cochers du cirque; celui d'attacher les rênes à leur corps. Ainsi Asclépius décrit le soleil comme un habile cocher qui conduit le char du monde en fixant les rênes autour de son corps (Ὅροι, liv. I). On évitait ainsi un danger capital; mais pour en braver un autre non moins redoutable en cas de chute. La seule chance de salut consistait alors à couper les rênes : aussi le cocher portait-il au côté une petite serpe qui se remarque sur la statue décrite par Visconti. Sans être d'un aussi grand style, le petit bronze du musée du Louvre dont je joins ici une esquisse, grâce à l'obligeance de M. de Longperrier, peut servir à expliquer la forme de l'armure de la poitrine et la manière dont les courroies se rejoignent

On voit quelques raies sur les cuisses des deux derniers chevaux. Je n'oserais trop dire que

l'intention de l'artiste ait été d'indiquer les taches dont parle Buonarotti (*l. c.*) lorsqu'il distingue d'aprés Pallade deux espèces de chevaux tigrés, les uns marqués de taches rondes, comme les panthères, les autres de lignes juxtaposées comme les tigres. Quant au petit ornement suspendu sur le poitrail, rien n'empêche d'y voir une clochette.

Derrière les chevaux s'étend un essieu démesurément long. L'exagération est motivée par l'impossibilité de dessiner les roues derrière les pieds des chevaux sans confondre les profils, unique ressource du dessinateur, ou sans gêner le mouvement des jambes, ce qui a lieu sur le verre publié par Buonarotti.

Bien que le groupe placé sur le devant de l'arêne ne soit pas sans analogie avec la représentation des lares d'Auguste, je ne pense pas qu'il s'agisse de ceux-ci. Nous voyons bien un autel; mais où sont les lauriers, le sceau, la couronne, accessoires ordinaires de la scène? L'artiste aura plutôt voulu signaler les largesses que les consuls avaient coutume de faire au peuple à l'occasion des jeux. Les deux personnages sont des hommes du peuple et non les ministres d'un sacrifice; les disques qui s'échappent de leurs grosses cornes d'abondance répondent parfaitement à la petite monnaie distribuée à la multitude dans les fêtes et aux tessères qui lui donnaient droit à de précieux objets. Enfin nos deux cornes, qu'il ne semble pas possible de prendre pour des rhytons, ont au contraire le plus grand rapport avec les gros sacs portés de la même manière par des serviteurs de même espèce et qui répandent de la même sorte leurs trésors sur quelques diptyques consulaires (Gori, *Thes. vet. Dipt.*, notamment, v. II, pl. XVI, XVII, p. 104). Seulement la corne au lieu du sac et l'autel au lieu du sol porteraient à croire que les cartons du tissu sont, comme nous l'avons fait entrevoir, d'une époque antérieure à celle des diptyques et d'une main dirigée par des souvenirs classiques plus récents.

Nous n'avons rien à dire de la soierie peinte sur la planche XXII, si ce n'est qu'elle est d'une délicatesse charmante et qu'elle appartient évidemment à l'école d'où est sorti le tissu de la chasuble dite de saint Dominique à Toulouse (*Mélanges*, T. III) ouvrage à notre avis italien et de la fin à peu près du XIII^e siècle. Les couleurs ont tellement souffert que je n'ai pu qu'à grand'peine découvrir le dessin qui m'a laissé en plusieurs endroits un peu d'incertitude.

Tout est net au contraire et d'une parfaite conservation dans l'étoffe *Scutulata* de la planche XXIII. Il est fâcheux que la composition reste pour nous incomplète. Sur un fond de pourpre claire, dont nous n'avons pu rendre toute la splendeur, un héros dégaîne son glaive pour le combat et pose le pied, en s'élançant, sur le dos d'un lion qui s'élance aussi lui, comme pour lutter d'audace. Que ce lion soit ici un symbole de force et de courage, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute. J'y vois un souvenir de ces monuments orientaux où la divinité a sous ses pieds l'animal qu'on lui donne pour attribut, et en même temps j'y vois un point de départ de ces représentations si fréquentes au moyen âge où les pieds des morts illustres reposent sur des animaux héraldiques ou symboliques.

§ 2. ÉTOFFES MAURESQUES CONSERVÉES A ARLES.

PLANCHES XXIV, XXVI.

Parmi les divers tissus précieux trouvés par M. l'abbé Gaudion dans l'église de la Major à Arles figurent quelques fragments réunis de manière à ne former aucun dessin saisissable, mais où j'ai tout d'abord été frappé d'une grande ressemblance de style avec la belle étoffe rose et vert tendre d'Aix-la-Chapelle (*Mélanges*, T. II, pl. XIII et XIV). Après avoir calqué scrupuleusement chaque fragment, je n'ai eu qu'à les rapprocher pour reconnaître un magnifique tissu en couleur sur couleur que l'on dirait sorti des ateliers mauresques de l'Andalousie ou de la Sicile et contemporain des beaux jours de notre art ogival. Des paons et des griffons alternativement affrontés sont traités avec la liberté fantasque que conseillait la sévérité du Coran contre les représentations des êtres vivants et les fleurs où se jouent ces deux représentants du bien et du mal, nous rappellent par la souplesse des lignes et la délicatesse des découpures l'art délicieux de l'Alhambra. Si l'inscription dénuée de sens de l'étoffe d'Aix nous a autorisé à la prendre pour une imitation italienne plutôt que pour un original mauresque, il y a lieu d'hésiter sur l'origine mauresque de celle d'Arles; mais en tout cas pour l'un et l'autre tissu, le compositeur des cartons aurait habilement copié d'excellents modèles en un temps et en des lieux où les traditions de la belle époque de l'art arabe étaient encore vivantes.

§ 3. ÉTOFFE CONSERVÉE A COLOGNE PAR M. L'ABBÉ BOCK.

PLANCHE XXVI.

L'imitation douteuse pour le tissu précédent ne paraît pas l'être pour celui-ci que j'emprunte à la magnifique collection de M. Bock. Animé d'un zèle pour l'art chrétien qui n'aurait besoin que de quelques imitateurs pour relever les diverses industries religieuses de leur longue décadence, notre savant ami pu a jouir en Allemagne, dans ses recherches particulières sur les tissus, d'un bonheur que la France et l'Espagne ne pouvaient nous offrir au même degré. Il lui a été donné non-seulement de voir, mais même de se procurer un grand nombre de magnifiques tissus que conservaient soit les églises catholiques, soit les églises luthériennes On peut commencer à se faire une idée de ses richesses par les planches de la première livraison d'un ouvrage sur les vêtements sacerdotaux qu'il publie à Bonn sous les auspices de Son

Altesse le prince de Hohenzollern-Sigmaringen. Nous avons dessiné sur l'original, pris comme au hasard, le sujet capricieux de notre planche XXV, où se trahit, ce nous semble, la grâce italienne du XIV^e ou XV^e siècle.

§ 4. BRODERIE CONSERVÉE AU MUSÉE ARCHIÉPISCOPAL DE LYON.

PLANCHE XXVII.

Aux emprunts que la bienveillance du cardinal de Bonald nous a permis de faire à son petit trésor lorsque nous avons traité des crosses, nous ajoutons celui d'une broderie qui nous a intéressé et par le sujet et par le procédé technique. La Très-Sainte-Vierge assise sur son trône est accompagnée d'une sainte impératrice et de saint Pierre et présente l'Enfant Jésus à un prélat agenouillé.

Nul renseignement ne nous autorise à la moindre conjecture au sujet du prélat si ce n'est qu'il s'est fait représenter si petit parce qu'il sentait tout son néant devant son Dieu et qu'il portait le nom de Pierre. Saint Pierre intercède évidemment pour son protégé spécial. Autant en fait la sainte que nous pensons être une impératrice comme sainte Pulchérie à cause de sa couronne, à cause du globe d'argent où nous croyons voir le monde et à cause de la parure brodée de croix qui nous semble une imitation libre de l'antique *trabea*. La figure de la Sainte-Vierge est remarquable par la fidélité du type consacré et l'Enfant Jésus par son attitude noble, mais insolite. Pour mieux exprimer sa divine bienveillance en faveur de l'humble serviteur de sa Mère, il étend les deux mains pour lui donner sans doute la double bénédiction que donnait Jacob.

On pourra, en s'y prêtant un peu, rendre compte devant notre planche du système fort simple de la broderie. Le carton une fois reproduit au trait sur la toile, le brodeur a d'abord couvert de soie les traits du dessin en variant les couleurs de manière à distinguer les vêtements divers et, cela fait, les vides ont été remplis par des fils d'or couchés deux à deux, ou trois à trois, ou même quatre à quatre, et retenus par des points de soie formant une sorte d'appareil mural un peu moins régulier que dans notre planche. Ainsi tous les personnages célestes se présentent-ils *in vestitu deaurato* comme la reine du Psalmiste : vêtement de gloire que le donateur ne se sent pas digne de porter. L'or qui sert de fond aux autres draperies dessine au contraire les plis de son aube et de sa chasuble. Double système de la peinture monumentale à l'aiguille où se retrouve le double système de la peinture en émail des hautes époques. Tantôt les riches couleurs vitrifiées se détachaient sur le fond d'or champlevé et tantôt le métal formait de brillantes dentelles découpées sur des fonds variés de couleur sombre. La peinture de notre broderie répond par la sobriété du travail aussi bien que par l'élévation du style à notre

grande peinture sur verre, un peu rude de près; mais qui est ce qu'elle doit être à la distance où l'on doit se placer pour la voir. Les têtes sont tout en soie et presque sans demi-teintes, seulement les traits du dessin sont peut-être plus bruns que dans notre planche. A notre avis, voilà un système qu'il ne serait pas malaisé de ressusciter et de traiter de manière à satisfaire les regards les plus exigeants. Le XIII^e^ siècle l'avait hérité des Bysantins et savait généralement s'en contenter. Comme la peinture sur verre, la peinture en broderie se plut dans les siècles suivants à lutter avec la miniature et à triompher des difficultés. Qu'est-il arrivé? Qu'elles ont produit l'une et l'autre des œuvres merveilleuses de beauté, mais d'un prix de plus en plus inaccessible et que l'une et l'autre en cessant d'être populaires ont fini par cesser d'être.

On me demandera quelle a pu être la destination de notre tableau? Ce qu'il y a de plus probable à mon avis est qu'il a servi de parement, de *parura*, à une aube. L'Occident avait appris des Bysantins à distribuer sur les vêtements d'homme, en dépit du conseil d'Horace, des morceaux d'étoffe plus riche. Ces brillants accessoires décoraient surtout les aubes et principalement au-dessus des pieds dans la partie antérieure que laissait apercevoir la chasuble quand elle était relevée sur l'avant-bras.

En parlant des planches XX et XXI, nous avons produit un petit bronze qui méritait une attention à part. Le P. Garrucci a bien voulu la lui donner.

ARTHUR MARTIN.

NOTE SUR UN PETIT BRONZE DU LOUVRE. (Page 259.)

La figurine de bronze sur laquelle on demande mon avis, mérite une attention particulière. La forme de l'appareil qui protége ses côtes, est tout à fait singulière; car on n'y voit pas, comme dans les sculptures de ce genre, par exemple dans le bas-relief de Baton et dans la statue expliquée par Visconti (*M. P. C.* T. III, pl. XXXI), les bandes de cuir se croiser ou se tresser. Une torsade autour du cou, et des cordes qui entourent les deux épaules, soutiennent la partie supérieure de cet appareil. Deux rangs de petites plaques, en manière de boutons, garnissent la tunique : ornements qui me paraissent ressembler aux *calliculæ multiformes ex auro et argento factæ* (*Acta SS. Perpetuæ et Felicitatis*, C. III), sur la tunique du géant vu en songe par sainte Perpétue, et dont la tunique est dite à tort *discincta* au lieu de *distincta*. C'est aussi une nouveauté que ces *anaxyrides* étroites, et la forme de ces bandes qui serrent la jambe jusqu'au-dessus du genou. Le tissu du Musée du Louvre, (pl. XXI) nous montre bien les pantalons étroits, mais pour les serviteurs de l'arêne; le bas-relief de Pompéi, publié par M. Avellino (*Bull. Napol.*, T. IV, T. I, V de l'Atlas) sans explication, et la description de Pétrone, que je citerai tout à l'heure, représentent les *bestiarii* ou les *venatores* la jambe garnie de *fasciæ*

crurales jusqu'au haut des cuisses; il semble que ce soit là un équivalent du pantalon que porte notre petit bronze. Il faut donc que les vêtements adoptés pour les divers jeux aient varié avec le lieu et le temps. C'est aussi ce qu'indiqueraient les singularités qu'on rencontre dans ce genre de monuments, comme le montrent les *graffiti* de Pompéi. Ainsi je puis, malgré le défaut d'analogues, classer cette petite figure parmi les monuments des jeux; la palme que porte sa main gauche, et son vêtement, qui n'a rien de civil, en sont une preuve irrécusable; mais je n'oserais pas assurer absolument que ce fût un cocher du cirque, bien que cela me paraisse très-probable. Il ne me semble pas qu'on en puisse trouver une raison suffisante dans cette défense du torse, qui se compose de bandes métalliques au-dessus du *baltheus*.

Notre personnage est barbu. Que les gladiateurs portassent la barbe, Properce le dit, bien qu'on y ait fait peu d'attention : cela ressort de ses vers (L. IV, 8, 28) :

Qui dabit immundæ venalia fata saginæ
Vincet ubi erasas barba pudenda genas.

D'ailleurs, dans les figures de gladiateurs que j'ai publiées il y a quelques années (*Bull. Napol.* L. I, p. VII, 5, 11), un rétiaire et deux *venatores* sont barbus; et l'on en trouve un troisième encore à Pompéi, dans la peinture d'une maison particulière. C'est aussi la description que nous donne Pétrone (*Satyr.* c. 40) d'un personnage où les commentateurs croient reconnaître un *venator* de l'arène : *Barbatus ingens, fasciis cruralibus alligatus, et alicula subornatus polymita, strictoque venatorio cultro.* Il y aurait peut-être d'autres exemples à citer, mais c'en est assez pour mon but.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent ne suffirait pas à faire de ce petit bronze un objet fort intéressant; je trouve un sujet d'attention beaucoup plus sérieux dans la coiffure qui garnit sa tête. A la vérité, les cochers du cirque se voient souvent la tête couverte dans les monuments, mais non pas comme ici. La coiffure ordinaire est évidemment en bronze (garnie de feutre à l'intérieur), destinée à protéger le crâne en cas de chute; et est assujettie par des mentonnières. Notre personnage, au contraire, porte un simple *pileus;* et il s'agit de savoir ce qu'indique une pareille coiffure pour un homme appartenant par profession aux jeux publics. J'y vois un signe de liberté obtenue par la victoire. Cela rappelle l'*Aper pileatus* de Pétrone (c. 41) qui, la veille ayant eu l'avantage sur tous les autres mets du repas, avait été, pour ainsi dire, congédié et reparaissait sur la table avec le *pileus* : *Hic Aper cum heri summam cœnam vindicasset et a convivis dimissus, hodie tanquam libertus in convivium revertitur.* Cornélius Fronto parle de cet affanchissement accordé en outre de la palme et du prix en argent; il écrit à Marc-Aurèle (Liv. II, ep. I) : *Simile facere te reputato atque illut facitis ubi eos qui bestias strenue interfecerint, populo postulante ornatis et manumittitis.* J'en ai parlé plus au long dans les *graffiti* de Pompéi, et je conclus que ce bronze représente un affranchi des jeux.

La palme entraîne la couronne; comme je l'ai fait voir, du reste, à propos des *graffiti* et ailleurs. Aussi pour les cochers du cirque, je produis des monuments inédits, qui les montrent portant de la main gauche une palme comme notre bronze, et de la droite une couronne.

(N° 2.)

(N° 3.)

(N° 1.)

Cela permet de suppléer la partie qui manque à notre statuette (p. 259) et d'expliquer le mouvement de son bras droit.

Une lampe du musée Kircher (n° 1) représente fort bien le cocher qui fait parade de ses deux prix. Je dois les deux autres médaillons à l'obligeance de M. Charles Lenormant. Ce sont deux vainqueurs de la faction verte, les inscriptions l'indiquent; la première (n° 3), en deux lignes, dit : ...TE PRASIN... VS EST; la seconde (n° 2) : ...IICA PRA .. E. Toutes mutilées qu'elles sont, elles s'éclaircissent assez réciproquement pour nous donner à penser que... TE sera le reste du nom propre, suivi d'une acclamation : ... *te, prasinus invictus est ;* — ... *ica prasinus invictus est.* On peut voir dans mes *graffiti* des exemples de l'*invictus* et de l'*ἀνίκητος*.

RAPHAEL GARRUCCI.

ANCIENNES SCULPTURES

A STRASBOURG.

PLANCHE XXVIII.

Nous réunissons dans cette planche deux monuments appartenant à la même église et relatifs à des souvenirs liés entre eux. Nous avons eu plus haut l'occasion d'en parler en traitant des crosses (page 166), mais sans pouvoir les étudier dans leur ensemble. Le sarcophage est conservé dans l'église de Saint-Thomas de Strasbourg, du côté de l'évangile et sous une arcade semblable par sa forme et sa dimension aux *arcosolium* des catacombes : on n'en peut apercevoir que deux faces : les deux autres étant appliquées contre la muraille. C'est du même côté de l'église, mais à l'extérieur, que se trouve incrusté le fragment où l'on voit une brebis apportée par un loup aux pieds d'un prélat nimbé qui est invoqué par une femme. Comme ces deux monuments remontent aux origines de l'église nous rappellerons celles-ci en quelques mots, dans l'espoir d'y trouver des lumières touchant le bas-relief sans inscription.

C'était la deuxième moitié du VII^e siècle, époque où les écoles de sainteté qui florissaient en Irlande depuis bientôt deux siècles, continuaient d'envoyer sur le continent et en particulier dans les Gaules et la Germanie des hommes formés au double esprit de la vie solitaire et du zèle apostolique. De ce nombre fut saint Florent de Strasbourg. On croit qu'il accompagna Dagobert à son retour d'Irlande; mais au lieu de s'arrêter à sa cour il préféra s'enfoncer dans une sauvage solitude des Vosges. Des disciples vinrent bientôt s'associer à sa vie pénitente et se placer sous sa conduite : ce fut le berceau de l'abbaye d'Haslach. Dans un voyage de Dagobert en Alsace, sa fille, la princesse Bathilde, étant tombée malade, dut à saint Florent une guérison miraculeuse : le saint fut nommé peu après évêque de Strasbourg à la voix du clergé, de la cour et du peuple, et son épiscopat fut celui d'un apôtre dans une contrée où l'idolâtrie était encore puissante.

Florens florigeram fecit Florentius aram,

dit de lui l'évêque de Strasbourg Erchambaud, dans ses vers chronographiques sur ses prédécesseurs.

Parmi les bienfaits que Strasbourg dut à saint Florent on compte la fondation de l'église de Saint-Thomas destinée par lui aux moines irlandais que son exemple et sa protection appelaient en Alsace. Saint Florent mourut en 693 et fut enseveli au milieu de ses nouveaux disciples où le souvenir de ses vertus entretint la vénération publique; mais son culte solennel ne fut institué qu'au commencement du IXe siècle, époque où l'évêque Rachion transporta ses cendres dans l'abbaye d'Haslach [1].

D'après le dernier historien de saint Thomas, le savant M. Schneegans [2], le sujet de notre bas-relief ne serait pas autre que saint Florent et nous n'aurions à voir, dans le loup tenant une brebis à la gueule, qu'une allusion à la puissance miraculeuse donnée au saint dans sa solitude d'Haslach. On raconte en effet dans les anciennes leçons du bréviaire de Strasbourg de 1399 [3], qu'ayant sans cesse à redouter dans ses défrichements les dégâts des animaux sauvages, il entoura de petites croix le terrain menacé, et depuis lors les animaux en touchant ces limites ne purent jamais les franchir. On disait à Strasbourg dans les litanies du saint: Vous à qui Dieu a soumis les animaux féroces, priez pour nous. On pourrait se contenter de cette explication à défaut d'une meilleure; mais est-il besoin de faire remarquer ce qu'elle laisse à désirer? Il est clair que dans notre bas-relief il s'agit d'un fait particulier tout à fait différent de celui de la légende du bréviaire. Ici figurent une femme et sa brebis rendue par un loup; or, si ce fait particulier avait concerné saint Florent, le légendaire n'eût pas été moins exact à l'écrire que le statuaire à le retracer. Comment les leçons de l'office plus récentes que la sculpture eussent-elles omis un miracle piquant et populaire déjà consacré dans l'art? Au moins faut-il, avant d'admettre cette hypothèse, nous demander si la scène représentée n'appartiendrait pas avec tous ses détails à quelque autre personnage? Ouvrons la vie de saint Patrice écrite par le moine Jocelin vers le XIIe siècle et nous lirons (*Act. SS.* 77 *mart.*, p. 542), qu'un jour où Patrice gardait dans son enfance un troupeau que lui avait confié sa belle-mère, un loup sorti de la forêt voisine se jeta sur son troupeau et lui enleva une brebis. De retour le soir dans la maison paternelle le saint eut à essuyer les violents reproches de sa belle-mère.

[1] V. *Histoire de l'Église et des Évêques de Strasbourg*, par Grandidier, 1778, t. I, p. 227 et suiv. — 385 et suiv. Saint Florent et ses disciples sont souvent appelés *scoti* dans les anciennes chroniques; mais on sait qu'à l'époque dont nous parlons, ce nom désignait surtout les habitants de l'Irlande. — V. Bède, l. I, *Hist. eccl.*, c. 1. — Isidor., *Hisp.*, l. XIV; *Orig.*, c. 4; Oros., l. I, c. 2. — Guill. de Malmesbury, l. III, *De Gestis Pont. Ang.*, etc.

[2] *L'église de Saint-Thomas à Strasbourg et ses monuments*, par Schneegans, 1842, p. 158 et suiv.

[3] Grandidier, l. c., t. I, preuves justificatives XXXVIII.

Sa ressource fut de s'adresser à Dieu par une fervente prière et cette confiance ne fut point trompée. Lorsqu'il retourna le lendemain au pâturage, il vit le même loup sortir du bois, mais tenant entre les dents la brebis vivante qu'il déposa à ses pieds : *lupus memoratus occurrit, oviculam ore gestatam deposuit ante Patricii vestigia.* Comme on le voit, rien ne manque au tableau. Serait-on surpris de trouver à Saint-Thomas un souvenir de saint Patrice? Ce serait oublier que la communauté fondée par un Irlandais était restée ouverte à l'émigration irlandaise. Il n'y aurait à cette explication de difficulté sérieuse que dans la supposition où le fragment qui nous occupe eût fait partie d'un sarcophage; mais nous n'avons aucun motif de le penser. La forme, au lieu d'être celle d'un couvercle de tombeau, est celle d'un linteau de porte. Elle a, en effet, une assez grande analogie avec le linteau en pierre que l'on voit encore à Notre-Dame du Puy, au-dessus de la porte latérale du midi; ouvrage de haute époque à en juger par l'inscription où on lit : *Scutari papa vive deo,* puisque Scutarius ou Scrutarius paraît avoir vécu au IV^e^ ou V^e^ siècle (*Gallia Christ.*, t. II, p. 689) et l'inscription pourrait être contemporaine. Je me hâte pourtant d'ajouter qu'une pareille date ne saurait convenir à notre fragment; il suffit de le rapprocher du sarcophage d'Adaloch, dont nous avons maintenant à parler, pour se convaincre qu'il doit être à peu près de la même époque; ce qui nous ramène au IX^e^ siècle.

Arthur Martin.

SARCOPHAGE D'ADALOCH.

MÊME PLANCHE.

Adaloch, personnage distingué par sa naissance et son mérite, d'après Erchambaud :

Illustris vir honore probus decorabat Adaloch,

mérita, avant même sa consécration, la reconnaissance de l'église de Strasbourg pour la confirmation de ses droits sur le territoire de Stil, droits reconnus par Charlemagne et ses successeurs et qu'il prit soin d'aller faire ratifier par Louis-le-Débonnaire, à Aix-la-Chapelle. Après avoir assisté à la diète où fut réglée la réforme des monastères de l'Empire, il accompagna l'empereur en Alsace, bénit peu après le mariage de Lothaire avec Ermangarde, à Thionville, et mourut en 821, après cinq années seulement d'épiscopat[1].

Élevé, à ce que l'on croit, dans le monastère irlandais de Saint-Thomas, Adaloch mit à profit, en sa faveur, son court pontificat. En privant l'abbaye des reliques de saint Florent, l'évêque Rachion avait presque consommé sa ruine. Adaloch voulut reconstruire en pierre l'église bâtie en bois et tombant de vétusté. Il fit de la communauté des moines une collégiale de chanoines soumis comme ceux de la cathédrale à la règle de Saint-Chrodegand de Metz, et consacra à leur entretien une partie de son propre patrimoine. A sa mort les nouveaux chanoines recueillirent les restes de leur bienfaiteur et firent exécuter le tombeau que nous faisons connaître et qui nous paraît précieux pour l'histoire de l'art.

Le monument est en pierre et porté sur des lions. Sept arcades le divisent dans sa longueur et sont surmontées de quatre versants échancrés au sommet et unis horizontalement par une face étroite : on lit sur le versant visible :

ADELOCHUS PRÆSUL AD DEI LAUDES AMPLIFICANDAS HANC ÆDEM COLLAPSAM INSTAURAVIT DCCCXXX.

La date paraît respectivement moderne et est attribuée sans invraisemblance par M. Schneegans[2] à Kœnigshoven, chroniqueur alsacien du XIV^{e} siècle dont le but aurait été de déterminer selon son système chronologique l'époque de la mort d'Adaloch; mais Grandidier

[1] Grandidier, l. c., t. II, p. 109 et suiv.

[2] L. c., p. 161 et suiv.

établit assez solidement que cette mort eut lieu quelques années plus tôt. Bornons-nous à examiner les sculptures.

Sous l'arcade centrale, Jésus-Christ est assis sur son trône, couronné d'un large nimbe divin; il tient un livre sur le genou gauche et bénit de la main droite Adaloch agenouillé. Celui-ci vêtu d'une longue tunique s'appuie d'une main sur sa crosse et exprime de l'autre le sentiment de l'admiration. La scène est, en effet, celle de son entrée dans les cieux et la voix qu'il entend est celle qui lui dit : *Courage, serviteur bon et fidèle.... entre dans la joie de ton Seigneur.* C'est ainsi, du moins que je me rends compte de la présence et de l'attitude de l'ange debout à la gauche du Sauveur. Vêtu d'une dalmatique de diacre, cet ange tient la robe de gloire et d'immortalité, prêt à la déposer sur les épaules du nouvel élu. La *stola* sacerdotale n'est que l'image de celle de la gloire et l'Eglise veut que le prêtre se le rappelle en s'en revêtant pour la célébration du Saint-Sacrifice; il doit prier Dieu de lui rendre *la robe d'immortalité qu'il a perdue par la prévarication du premier homme* [1]. Tout ceci n'est que la traduction des paroles scripturales que l'Eglise applique dans ses offices à la glorification des justes. *Le Seigneur l'a aimé et l'a décoré de la robe de gloire.—Il l'a revêtu et l'a couronné aux portes du Paradis* [2].

Nous venons de nommer le Paradis et nous voyons que l'artiste a rendu de son mieux le jardin céleste, les arbrisseaux, les fleurs et les fruits des collines éternelles sous les deux arcades qui terminent la scène centrale. Il y a là, je pense, quelque souvenir de ces suaves paroles du *Cantique des Cantiques* (c. II, 10), appliquées d'ailleurs par les Pères à la mort des justes : *Voici que mon bien-aimé dit : Lève-toi, hâte-toi, mon amie, ma colombe, ma belle, et viens; car déjà l'hiver a passé, les pluies ne tombent plus et sont loin ; les fleurs se sont épanouies sur notre terre... Le figuier porte ses fruits, les vignes en fleurs ont exhalé leurs parfums, lève-toi mon amie, ma belle, et viens.*

Entre les arcades et au-dessus des colonnes se voient des tourelles. Les fleurs nous faisaient envisager le ciel dans sa beauté, et les tours fortifiées rappellent l'inaltérable sécurité de son bonheur, car : *La maison de Dieu*, ainsi que l'Eglise le chante dans ses offices, *est solidement bâtie; elle est appuyée comme il faut sur la pierre ferme* [3]. *Les murs de Jérusalem sont faits de pierres précieuses, les tours de Jérusalem sont construites en perles* [4].

[1] Redde mihi, Domine, stolam immortalitatis quam perdidi in prævaricatione primi parentis Adami.

[2] *Comm. confess. III Noct.* ℟ Amavit eum Dominus et ornavit eum : stolam gloriæ induit eum et ad portas Paradisi coronavit eum.

[3] Bene fundata est supra firmam petram. *Fest. Dedic. Ant. ad laudes.*

[4] Lapides pretiosi omnes muri tui et turres Jerusalem gemmis ædificabuntur, *Ibid.*

Cœlestis urbs Jerusalem
Beata pacis visio
Quæ celsa de viventibus
Saxis ad astra tolleris,...
Cœli corusca civitas
Hic margarites emicant
Patentque cunctis ostia. (*Ibid.*, 1 Vesp)

Il nous reste à expliquer les deux sujets placés aux extrémités, figures bizarres que la docte Grandidier avait, je pense, en vue quand il écrivait : « Il est chargé (le tombeau) d'ornements gothiques et d'une multitude de petites figures qu'on ne sait à quels saints rapporter (t. II, p. 116). » M. Schneegans renonce aussi à en donner l'explication (p. 165). A moins pourtant que je ne m'abuse étrangement, il n'y aurait pas ici de méprise possible. Les cinq arcades centrales nous ont ouvert les cieux. Des deux côtés du lieu des récompenses, que pouvait indiquer l'artiste, sinon le monde et le temps qui venaient de s'effacer pour l'élu, sauf les mérites éternels qu'il avait su y recueillir? On reconnaîtra sans peine dans les deux dernières figures la terre et la mer. La terre et la mer ou les fleuves étaient un des accessoires les plus usités dans les sculptures funèbres des anciens et méritaient d'être conservés dans l'art chrétien, où, symbole des choses créées et de la vie passagère, ils venaient rendre hommage à l'immuable auteur de toutes choses. Nos lecteurs ont pu remarquer leurs personnifications sur les ivoires carlovingiens (*Mélanges*, t. II, *Planches* IV, V, VI, VIII) où elles sont rapprochées des sépulcres qui s'entr'ouvrent à la mort du Fils de Dieu. De même que dans les cieux le soleil et la lune rendent hommage au Dieu de la nature; aux pieds de la croix la terre et la mer le reconnaissent pour maître et se préparent à rendre à sa voix, au dernier jour, le reste des victimes englouties dans leur sein (*Apoc.* XX, 13). La présence de ces symboles sur un tombeau chrétien ne saurait avoir de signification bien différente. Ils opposent au séjour de repos qui s'est ouvert pour l'âme du juste le séjour d'épreuves qu'elle a traversé et où ses cendres sommeillent.

La terre est à droite et tient un serpent de chaque main; elle tenait également un serpent sur l'ivoire de Bamberg (pl. IV), de Paris (pl. V), et de Tongres (pl. VI). Sur ce dernier, le serpent sort de terre et tette la femme pour indiquer qu'il habite la terre et s'en nourrit. Sur l'ivoire de Paris il ouvre, au contraire, une bouche menaçante, comme il le fait ici, mais le rapport s'arrête là. Les pieds de bouc, la queue, les poils clair-semés sur la peau invitent à penser que dans l'esprit de l'artiste l'idée de l'élément s'est confondue, à cause des serpents, avec celle de l'esprit du mal qui a éprouvé le juste pendant sa carrière terrestre.

A gauche du spectateur la mer est représentée sous les traits d'une femme à cheval sur un monstre marin qu'elle dirige par la bride et qu'elle tient par la queue. Ses longs cheveux flottent aux vents : les vents sortent de sa bouche. Au lieu d'être personnifiée par une femme, la mer l'était par un homme sur nos ivoires plus fidèles aux souvenirs classiques; mais partout sur ces ivoires figurait le poisson, sous la forme ordinaire dans l'ivoire de Tongres, sous celle d'un monstre fantastique dans les autres. Cette dernière forme se retrouve ici et nous autorise à penser que comme l'artiste a joint dans la personnification de la terre des traditions chrétiennes aux souvenirs de l'art antique, il fait allusion, dans la personnification de la mer, à la grande figure de Béhémoth ou de Leviathan que nous avons vue commentée

par saint Grégoire (p. 197). Du moins la queue relevée n'est-elle pas sans rapport avec ces paroles de Job : *Il dressera sa queue comme un cèdre*[1], et les rênes attachées à la mâchoire du monstre offrent une image peu différente de celles de Job lorsqu'il lui fait passer un anneau par les narines et le montre, la langue attachée avec une corde pour servir de jouet aux servantes[2].

Un mot seulement sur le petit côté du sarcophage d'Adaloch où se voient, entre deux tours, une femme assise et tenant une fleur à la main vis-à-vis un personnage également assis qui confie un étendard à un personnage à genoux. Je propose de voir dans cette scène une cérémonie d'investiture. L'homme assis serait Adaloch confiant à un avoué séculier la défense des droits renouvelés par l'empereur, à moins qu'on ne veuille voir l'empereur lui-même dans le personnage assis et Adaloch à ses pieds. Celui-ci, dans la dernière hypothèse, porterait une tunique assez semblable à celle qui le couvre dans la scène précédente; mais l'artiste aurait-il pu oublier la couronne de l'empereur? Quant à la matrone assise, si notre explication est fondée, ce personnage ne peut être que la figure symbolique de la terre féodale soumise à l'évêque.

ARTHUR MARTIN.

[1] Job, XL, 12, Stringit caudam suam quasi cedrum.

[2] *Ibid.*, 20. An extrahere poteris Leviathan hamo, et fune ligabis linguam ejus?

Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabis maxillam ejus?.... et accipies eum servum sempiternum... aut ligabis linguam ejus?

Num quid illudes ei quasi avi, ant ligabis eum ancillis tuis?

TOMBEAU DU PAPE CLÉMENT II

A BAMBERG.

PLANCHE XXIX.

Au tombeau carlovingien et quelque peu barbare d'Adaloch, nous faisons succéder l'élégant sarcophage de Clément II. Il se trouve à Bamberg, au milieu du chœur occidental, et en face du tombeau de Gunther, que nous avons déjà publié dans ces *Mélanges* (t. II, Pl. XXXV).

Clément II, appelé Swidger, et d'origine saxonne, était évêque de Bamberg, lorsque Henri III, désireux d'avoir sur le saint-siége un prélat de sa nation, lui procura la tiare. Consacré en 1046, le jour de Noël, il bénit le même jour le mariage de l'empereur avec Agnès ; mais sa fortune fut de courte durée. Neuf mois après son exaltation, il rendait le dernier soupir et son corps était reporté à Bamberg.

Si l'histoire de l'Église a gardé peu de souvenirs de Clément II, Bamberg ne pouvait oublier l'illustration d'un de ses premiers prélats et les faveurs qu'elle lui avait valu. Cependant, le monument que nous publions est loin de remonter à la mort du pontife; il appartient évidemment à la reconstruction de la cathédrale, commencée au XII[e] siècle et achevée au XIII[e].

Les deux tombes sont en marbre blanc, venu d'Italie et probablement travaillé sous son beau ciel. On le soupçonnerait à la seule vue de la disposition générale, qui a de frappants rapports avec celle du tombeau de Frédéric III à Palerme, c'est-à-dire que le massif carré, élevé pour porter à hauteur d'appui l'effigie du pontife, était surmonté d'un ciborium porté sur six colonnes. De ces colonnes, il ne reste plus que la partie inférieure, engagée dans le massif par la base : le ciborium a été renversé et l'effigie brisée par les protestants durant les guerres de religion du XVI[e] siècle. L'inscription qui se lit aujourd'hui sur la dalle qui couvre le tombeau est en effet moderne, ainsi que le style et la paléographie en font foi. On lit :

RMO IN CHRO PATER ET DNS · D · SVIDERVS A MAYENDORFF SAXO ET EPISCOPVS BAMB POSTEA · SVMMVS · PONT. CLEM. II · DICTVS · OBIIT · ROMÆ. I OCT. AN. M XLVII.

Nous n'avons donc à étudier que les bas-reliefs des quatre faces verticales, qui ont causé quelque méprise au docte P. Papebrock (*AA. SS. Propylaeum maii,* p. 187). Nul aujourd'hui ne saurait hésiter à voir dans les quatre premiers groupes les quatre vertus cardinales : la Force, la Prudence, la Justice et la Tempérance.

La Force est une jeune fille aux longs cheveux qui vient d'attendre, tranquillement assise sur le roc, l'assaut d'un lion furieux : comme Samson, comme David, elle saisit sa mâchoire et la déchire (*Judic.*, XIV, 5, 6). *Dilaceravit leonem quasi hædum.* (I *Reg.* XVII, 35) *apprehendebam mentum eorum et suffocabam.*

La Prudence est une femme voilée. Un long voile protége son bras gauche, tandis que de la main droite elle tient un dragon par la gorge. Le dragon fantastique était de la famille du serpent, *le plus rusé des animaux de la terre* (*Gen.*, III, 1). On dirait que la vertu cherche en ses yeux ces secrets de conduite qui ont fait naître l'adage évangélique : *Soyez prudents comme des serpents* (*Matth.* X, 16).

Trois traits caractérisent la Justice. A sa toque cannelée et attachée sous le menton, coiffure presque obligée au XIII^e^ siècle pour les dames de haut parage, vous reconnaissez son autorité et sa puissance. Distributive, elle tient et examine la balance où sont pesés les mérites, et vindicative elle a le glaive en main : mais, comme elle ne doit s'en servir qu'à contre-cœur, elle en détourne la vue.

Au lieu d'une seule figure, l'artiste en a consacré deux à la vertu de Tempérance, comme s'il avait fallu insister sur une vertu en certains lieux plus difficile. L'homme nu que vous voyez assis sur les rochers est un fleuve antique, versant, selon les vieux usages, les flots de son urne penchée : flots d'une eau pure qu'il montre du doigt à la vertu de Tempérance comme le breuvage sans danger qui doit au moins tempérer ses vins trop généreux. Vous voyez que la voix du fleuve a été entendue, et que la Vertu docile répand l'eau dans son vin avec une prodigalité tout à fait rassurante.

Nous ne saurions expliquer avec la même sûreté les deux petits côtés. Le premier, où Clément II est sur son lit de mort, paraît faire allusion à quelque anecdote oubliée. Un ange apparaît au Pontife, comme pour lui intimer les paroles d'Isaïe à Ezéchias (IV *Reg.*, XX, 1). *Voici ce que dit le Seigneur : Mets ordres aux affaires de ta maison, car tu vas mourir.* Et le pape, le doigt baissé vers la terre, répond, si je ne me trompe, en indiquant le lieu qu'il choisit pour sa sépulture; cette église de Bamberg, qu'il regrette peut-être d'avoir quittée pour des honneurs si sublimes, mais si courts.

Vis-à-vis et du côté de l'autel, un personnage barbu est assis et tient deux emblèmes : une épée nue et le disque de l'agneau pascal. Si l'agneau pascal dans un disque était, au moyen âge, l'attribut le plus ordinaire de saint Jean-Baptiste, c'était aussi celui de la vertu de douceur, témoin les portails de nos cathédrales. Je ne crois pas douteux qu'il ne soit pris dans ce dernier sens ici où il fait équilibre au glaive. Le glaive et l'agneau nous offrent, à la louange de Switger, les deux principaux caractères d'un bon gouvernement, c'est-à-dire, la fermeté unie à la douceur; et le sculpteur n'a fait que traduire en son langage l'éloge fait de la sagesse (*Sap.*, VIII, 1) : *Elle atteint d'une extrémité à l'autre extrémité avec force et dispose toutes choses avec suavité.*

Arthur Martin.

LES DÉBRIS

DU CANDÉLABRE DE SAINT REMI

A REIMS.

PLANCHES XXX ET XXXI.

A la fin du XI^e^ siècle vivait, à l'abbaye de Saint-Remi, un de ces hommes chez qui la solitude et la prière exaltent le sentiment des arts. Le moine Widon était trésorier du riche monastère de Saint-Remi, et sut profiter des ressources de sa charge pour léguer à l'avenir des monuments modèles. (*Voyez* Dom Marlot, *Hist. Remensis*, T. I, lib. III, p. 352.)

Il y avait près d'un siècle que l'on travaillait à l'église de l'abbaye. Sa reconstruction avait été entreprise par l'abbé Arbode, dans les premiers temps qui suivirent l'an 1000, époque de renouvellement universel. L'abbé Airand avait avancé l'œuvre, sans pouvoir l'achever, et vers le milieu du XI^e^ siècle, l'abbé Théodoric avait modifié les proportions gigantesques du premier plan pour rendre son exécution plus prompte; toutefois elle ne put l'être assez pour qu'il en pût jouir, mais son successeur Hérimar eut la joie de terminer la grande œuvre et l'honneur de voir l'autel principal consacré par le pape saint Léon IX, en 1049. Il restait à embellir l'édifice, et ce fut le soin du trésorier Widon, qui florissait sous l'abbé Henri, c'est-à-dire de 1076 à 1097. (*Id.* l, c., p. 342.)

On attribue d'abord à Widon l'ancien pavé du sanctuaire et du chœur, dont il ne reste plus que des descriptions; mais que ces descriptions nous permettent de regarder comme une des importantes créations de l'art roman. Il se divisait en deux parties, l'une consacrée à la glorification des Saintes-Écritures lues et chantées au chœur, et l'autre à la représentation de l'univers invité à célébrer avec l'homme les divines louanges. A l'entrée du chœur, David tenait sa harpe; et plus loin, saint Jérôme était entouré des auteurs inspirés qu'il avait traduits. Ceux-ci étaient figurés dans des médaillons qui se rapprochaient du saint, selon l'ordre des temps. Au delà se voyaient, du côté de l'Évangile, les images du Ciel, et, du côté de l'Épître, celles du Monde inférieur. De ce dernier côté, se suivaient quatre grands médaillons à compartiments : le premier montrait une femme assise sur un dauphin et tenant une rame : *Terra, Mare,* au milieu des quatre fleuves : *Tigris, Euphrates, Gehon, Phison;* le second était

orné de feuillages ; le troisième offrait au centre un homme assis près d'un fleuve : *Orbis terrarum,* entre les quatre saisons : *Ver, Æstas, Autumnus, Hyems.* Les arts libéraux décoraient le quatrième et il semble que leurs symboles étaient réunis autour d'un seul personnage.

Septem per partes [sapientia] dividit artes
Estque sui juris hoc designare figuris.

La Sagesse sur son trône avait une petite horloge derrière elle, une sphère dans la main gauche et dans la droite une verge effilée pour punir ses jeunes disciples.

Vis-à-vis l'*Orbis terrarum*, deux médaillons circulaires introduits dans un carré long renfermaient, le premier, les images des mois, le second, celles des signes du zodiaque. Au centre des mois, on voyait, selon Dom Marlot, Moïse assis sur son trône et tenant un ange sur ses genoux. Je présume que le prétendu Moïse était plutôt Dieu donnant le jour dans les cieux aux premiers nés de la création, et quant aux deux vers appliqués à cette figure par le même auteur :

..... Lex, Moysique figuras
Monstrant hi proceres,

ils devaient avoir appartenu au groupe des écrivains sacrés. Au milieu des douze signes étaient indiquées les deux ourses : le trône de l'Aquilon envié par Lucifer. Au delà, d'après le même auteur, se dessinaient les quatre Vertus cardinales et les quatre Points cardinaux. Tel était le pavé du chœur : dans celui du sanctuaire, de nouveaux symboles, tels que l'Échelle de Jacob et le Sacrifice d'Abraham, glorifiaient le Saint-Sacrifice.

C'était sur les degrés du sanctuaire, au milieu de ce pavé conservé lors de la reconstruction de l'église à la fin du XII[e] siècle [1], que s'élevait le candélabre dont nous publions les débris échappés aux destructions révolutionnaires. (*Id.* I, c. p. 330.)

Ce candélabre, dit Marlot, avait dix-huit pieds de hauteur et quinze de largeur, au plus grand épanouissement des branches. Le trépied sur lequel il reposait était tellement couvert de branches entrelacées, tellement enrichi d'emblèmes et inondé de fleurs, qu'il était impossible de rien voir de plus beau. A l'intersection des branches, nous dit-il encore, l'éclat des cristaux scintillait sur les nœuds ainsi qu'autour des vases portés par des figures ailées. Le monument était formé de huit pièces distinctes. De la tige qui s'élevait fastueusement sur la base par-

[1] Le style architectonique de Saint-Remi est de l'ogival primitif et, à mes yeux, un des spécimens les plus parfaits du style le plus classique du moyen âge. On est heureux de pouvoir en préciser la date, ainsi que nous permettent de le faire les propres paroles du célèbre Pierre, de Dampierre, connu sous le nom de Pierre de Celles. Transféré de l'abbaye de Celles à Saint-Remi de Reims en 1162, il gouverna cette abbaye dix-huit ans, avant de monter sur le siége de Chartres. Ces dix-huit années nous ont valu un chef-d'œuvre : il écrivait à des amis (*apud Sirmond*, T. III, p. 835) : « Caput monasterii nostri renovare volentes, cum Dei adjutorio manum ad fortia mittimus, nobilem ecclesiam nostram tam in fronte quam in ventre, cui caput secundum se deerat, fabricandam suscepimus. » Et ailleurs (p. 836) : « Caput monasterii nostri renovare aggredior, et cum Dei auxilio jam opus inchoatum ridet et sequentis operis auspicia nobilia spondet. Mille libras, adhuc simul quingentas postea pro opere monasterii expendi. »

taient de chaque côté trois branches, disposées symétriquement entre elles et terminées, ainsi que la tige centrale, par des bassins où l'on allumait des cierges aux jours de fête, de manière à représenter le candélabre de Moïse.

Telle est la description du docte auteur de l'*Histoire de Reims*. Maintenant que les branches, la tige et les anneaux ont disparu, nous pouvons néanmoins juger de la fidélité de la description par les deux fragments du trépied qui nous restent. On les conserve à la bibliothèque publique de Reims, où je les ai dessinés, dans l'espoir qu'ils seront accueillis par les amis de notre art antique, comme un brillant spécimen digne de prendre place à côté du magnifique candélabre de Milan, dessiné par M. Victor Petit, et publié par M. Didron.

Loin de nous la prétention de tout expliquer dans les scènes que nous avons sous les yeux: nous ne pensons même pas que tout puisse l'être, ici surtout où nous ne possédons qu'un détail d'un grand ensemble. Je me bornerai à une réflexion, appuyée, ce me semble, sur un grand nombre de faits. C'est qu'en général, dans la composition des candélabres, l'artiste du haut moyen âge aimait, aussi bien que l'Église, à envisager la lumière physique comme l'image de la lumière divine, et à opposer à cette lumière des âmes les esprits de ténèbres, ses ennemis éternels. Le monde que ceux-ci habitent se couvre encore d'une riante parure; il n'en est pas moins le séjour de la douleur et de la mort, aussi bien que de l'erreur et du vice : *umbra mortis*, et l'occupation de ces *gouverneurs des ténèbres d'ici-bas* (*Eph.*, VI, 12) est d'y faire pratiquer, d'y faire souffrir le mal. Voyez ce dragon princier qui forme les trois nervures de la base. Tandis qu'il dévore les pattes de deux lionceaux, ceux-ci mordent ses oreilles, et plus haut un autre dragon mord ses ailes. Voilà bien l'empire de la malice et de la souffrance; quant à celui des vices, ne le reconnaissez-vous pas dans la végétation luxuriante où s'ébattent des centauresses, et où des espèces de satyres chevauchent sur des syrènes? Mais il est aux doubles maux du monde de célestes remèdes. Que fait ce prêtre en chasuble, assis sur la croupe du monstre? Il lit un livre qui contient de toutes-puissantes paroles; il prononce, je pense, les merveilleux exorcismes qui repoussent l'enfer. J'oserais presque ajouter que déjà les anathèmes portent leurs fruits; du moins, le jeune enfant qui descend sur le dos du monstre, appuyé sur ses ailes, semble-t-il dire qu'il peut impunément braver sa rage. *Ils marcheront sur les serpents* (Luc, X, 19), *et ceux-ci ne pourront pas leur nuire.* Remarquez-vous aussi que seule, parmi les têtes de dragons, celle du monstre qui porte le prêtre, mange du feuillage; n'est-ce pas là le nouveau règne annoncé par Isaïe (c. XI), et que l'histoire des Crosses nous a fait souvent rappeler? N'est-ce pas le triomphe de la lumière sur les ténèbres, du bien sur le mal; les jours de paix où l'animal féroce broute l'herbe, comme le bœuf dans son étable : *Sicut bos comedet paleas?*

Arthur Martin.

LE CHANDELIER DE GLOCESTER.

PLANCHES XXXII ET XXXIII.

Bien qu'inédit jusqu'à ce jour, le chandelier en cuivre que nous publions dans ces deux planches jouit déjà d'une assez grande célébrité. Un bon nombre d'antiquaires ont pu l'étudier dans le cabinet de M. d'Espaulart, du Mans, et dans les réunions archéologiques où son possesseur l'a fait voir. C'est, d'une commune voix, le plus riche monument de ce genre que nous ayons en France, et assurément un des plus remarquables en Europe. Nous ne l'avons diminué que d'un tiers environ, et nous le produisons sous ses trois faces, afin que l'on puisse mieux se rendre compte de ses détails compliqués.

On lit autour de la coupe :

LUCIS ONUS VIRTUTIS OPUS DOCTRINA REFULGENS
PREDICAT UT VICIO NON TENEBRETUR HOMO.

et sur la bande couchée en spirale contre la tige :

ABBATIS PETRI GREGIS ET DEVOTIO MITIS
ME DEDIT ECCLESIE SCI PETRI GLOECESTRE.

Enfin, une troisième inscription, ajoutée au travail primitif, mais elle-même fort ancienne, a été assez grossièrement gravée dans l'intérieur de la coupe, et est ainsi conçue :

† HOC CENOMANENSIS RES ECCLESIE POCIENSIS THOMAS DITAVIT.

Je pars de ce dernier texte. *Thomas de Poché* (manoir du Maine) *a enrichi de ce monument le trésor de l'église du Mans.* C'est en effet à la cathédrale que ce monument a appartenu ; mais il paraît, d'après les souvenirs recueillis par M. d'Espaulart, qu'un pieux vandalisme avait prévenu, pour le vieux meuble trop passé de mode, celui des révolutionnaires. Jeté au rebut parmi la vile ferraille, il a dû sa conservation au dédain, puis à l'oubli.

Nous voyons qu'à une époque plus reculée on jugeait tout autrement de la valeur de notre bronze, puisque le sire de Poché croyait enrichir le trésor du Mans en l'y déposant. Ce Thomas nous est parfaitement inconnu, nous pouvons pourtant nous rendre, jusqu'à un

certain point, raison des motifs de son cadeau, d'après les relations qui rattachaient Poché à la cathédrale du Mans. M. Cauvin, dans sa *Géographie ancienne du diocèse du Mans* (Paris, 1845), fait observer (p. 166) que *Pochœum* ou *Potius,* d'où l'on a fait *Potiensis ecclesia,* était un monastère entré dans la dotation de la cathédrale, et que cette dotation était confirmée, en 567, par le roi Charibert.

D'après la seconde inscription, avant d'avoir appartenu à Thomas de Poché, le chandelier du Mans avait fait partie du trésor de l'abbaye de Saint-Pierre, à Glocester, en un temps où elle avait un Pierre pour abbé. Fort heureusement, cet abbé Pierre a laissé trace de sa prélature et nous permet de préciser la date du bronze, point si précieux pour l'histoire de l'art. Dugdale nous vient ici en aide avec ce *Monasticon,* qu'un antiquaire français ne peut rappeler sans lui porter envie.

L'abbaye de Glocester, fondée d'abord en 680, sous le roi Ethelred, pour des femmes, était tombé en ruines, au temps des invasions. Aux religieuses avaient plus tard succédé des moines, et sans grand avantage, puisque ceux-ci n'étaient qu'au nombre de deux, à la fin du XI^e siècle. Quelques années après, vivifiée par un homme d'énergie, la communauté comptait cent moines. Cet homme était l'abbé Serlon, qui mourait en 1104, et laissait à son ancien prieur, l'abbé Pierre, une maison florissante. Pierre gouverna son abbaye au moins huit ans, puisque nous trouvons des actes de donation datés de 1109, 1111, 1112, avec la clause *tempore Petri abbatis.* On ne saurait douter que ces dates nous donnent celle de notre monument. Comme l'église du monastère avait été rebâtie par l'abbé Serlon, il est tout simple que l'abbé Pierre se soit occupé du mobilier, et notre beau chandelier a dû être un des morceaux d'art dus à sa *dévotion* et à celle de ses *douces ouailles.*

Après avoir précisé la date de la confection du monument, il ne nous paraît pas impossible d'indiquer à peu près celle de son aliénation. Nous avons du moins quelque motif de penser que, dès 1122, il était sorti du monastère, puisque dans le récit d'un grand incendie qui détruisit à cette époque le trésor et l'église, on ne sauva que quelques livres et quelques vêtements [1].

Mais par quelle voie notre monument a-t-il pu venir de Glocester à Poché, et venir vers ce même temps, ainsi que les caractères de l'inscription faite à la main portent à le croire, on peut conjecturer que les moines de Glocester en auront fait présent à quelqu'un des seigneurs manceaux qui figurent parmi les bienfaiteurs de leur couvent. En effet, parmi les bienfaiteurs dont les donations furent confirmées, en 1138, par le roi Etienne, on remarque deux

[1] *Monasticon angl.*, I, 532, note 5 : « Hoc anno (1122) fuit rex Henricus in Christi festo in Norhtwich et in Paschate fuit in Nortamtune. In quadragesima autem præcedente conflagravit monasterium in Gleaweceaster : cum enim monachi cantabant missam et diaconus incepisset evangelium, præteriens Jesus, missus est ignis desuper in turrim, qui incendit totum monasterium omnesque thesauros quotquot in eo erant, præter paucos libros et tres vestes sacerdotales. Hoc factum est viij idus martii. »

seigneurs qui étaient certainement originaires du Maine : *Winebaldus de Badelona* (Ballon, Sarthe, arrondissement du Mans), et *Patricius de Cadursis* (Chaources) (*Monast. angl.*, I, 551). C'est une observation que je dois à mon collègue de la Société des Antiquaires, M. Léopold Delisle.

La première inscription parle *des douces ouailles* de l'abbé Pierre, ne pourrait-on pas inférer du compliment fait au troupeau, que la muse du pasteur a dû inspirer l'artiste, qui n'aurait peut-être songé de lui-même qu'à louer le maître? C'est, par conséquent, à l'abbé Pierre que j'aimerais aussi à attribuer la première inscription, espèce de programme que la composition réalise : *La dette des lumières est la pratique de la vertu. La doctrine lumineuse de l'Évangile engage l'homme à fuir les ténèbres du vice.* N'est-ce pas, sous une rude écorce, une noble et poétique pensée que celle qui compare à la lumière extérieure qui guide nos pas, le flambeau de la vérité qui éclaire nos actions, et nous montre nos devoirs croissant avec nos lumières? Mais quels rapports entre les axiomes et les scènes confuses qui couvrent le bronze? Sans me faire fort d'indiquer ces rapports dans les détails où le caprice aura probablement pris une large part, je les ferai du moins remarquer dans la disposition générale. Autour du nœud se trouvent les symboles des quatre Évangélistes, et partout ailleurs des scènes de désordre ou de mort : le contraste est clair et la leçon parlante. Voilà de nouveau en présence les deux royaumes de Babylone, la ville de confusion, et de Jérusalem, la cité de paix. Vous voyez le monde tel que l'a fait le péché, et le jour qui succède au chaos ténébreux. Ces hommes, moitié bêtes ou associés aux bêtes, sont ceux qui les imitent, *comparatus jumentis ..... similis factus* (Ps. XLVIII, 13), *animalis homo* (I Cor. II, 14); ces dragons, ces monstres bizarres, sont les esprits du mal. La terre, en dehors de la Rédemption, est une sorte d'enfer où l'on ne fait, en quelque sorte, que pécher et souffrir : mais voici que le soleil *se lève pour éclairer ceux qui dorment dans les ombres de mort. Je suis la lumière du monde,* a dit Jésus-Christ. Les quatre Évangélistes livrent *la doctrine resplendissante* aux quatre vents du monde, et désormais il ne tiendra qu'aux *enfants des ténèbres* de devenir des *enfants de lumière.*

ARTHUR MARTIN.

IVOIRES A SUJETS PROFANES,

DANS L'ÉGLISE D'AIX-LA-CHAPELLE.

PLANCHE XXXIV.

L'ambon que l'église d'Aix-la-Chapelle doit à l'empereur saint Henri [1] a été quelque peu maltraité par le temps et les hommes. On l'a déplacé, et plusieurs des pièces qui l'ornaient ont disparu. Mais, quoiqu'il ne soit pas difficile d'en donner une *restitution* en étudiant les parties conservées, ce n'est pas ce que nous prétendons ici. Le monument tout entier se compose d'une sorte de chaire engagée dans le mur; la principale saillie semi-circulaire qui représente la *cuve* d'une chaire, se raccorde de part et d'autre à la muraille par une petite saillie semi-cylindrique, en manière de colonne ou de tourelle. Ces deux retours, qui sont la partie la mieux conservée, présentent chacun trois ivoires superposés dont les sculptures, évidemment, n'avaient pas été primitivement destinées à un meuble ecclésiastique. Il n'est pas douteux qu'on les ait tirés d'ailleurs pour les faire entrer dans la composition où ils figurent depuis le XII[e] siècle; et c'est l'intention première de leurs auteurs que nous voulons rechercher ici, sans prétendre, toutefois, arriver à autre chose qu'à une approximation passable.

Ces six tablettes, assez bien opposées par le metteur en œuvre, se correspondent fort convenablement d'un côté à l'autre; et pour les assortir avec cet à-propos, il semble qu'on aura dû avoir à choisir entre plusieurs pièces de même forme et de mêmes dimensions [2]. Celles qui ont été admises se font face l'une à l'autre dans cet ordre : au sommet, deux Bacchus; au milieu, deux figures de femmes accompagnées d'attributs mythologiques; et en bas, deux guerriers,

[1] L'inscription, encore subsistante, est celle-ci :

« Hoc opus ambonis, auro gemmisque micantis
Rex pius Henricus, cælestis honoris anhelus,
Dapsilis ex proprio tibi dat, sanctissima virgo;
Quo, prece summa tua, sibi merces fiat usia. »

Le mot métaphysique οὐσία devait avoir été cher au poëte de saint Henri, qui le répète dans l'inscription du retable de Bâle :

« Prospice terrigenas clemens, mediator usias. »

[2] Chacune avec une courbure de 4 centimètres, s'encadre dans un parallélogramme dont la hauteur est de 2 décimètres et la largeur de 1.

l'un à pied, l'autre à cheval. Deux seulement de ces bas-reliefs trouveront place ici, mais nous indiquerons rapidement nos conjectures sur les autres.

Aux temps de décadence qu'annonce l'art de ces bas-reliefs, l'amour du luxe s'était plutôt accru que modéré ; car les siècles de luxe ne renoncent pas à l'art en perdant le goût, ils le prodiguent plutôt et le gaspillent en substituant la recherche et la richesse à la beauté. Boèce, dans sa prison, rappelle sa riche bibliothèque, où l'amour de la science ne lui avait pas fait oublier la somptuosité des lambris, et où les murs étaient couverts de mosaïques (de glaces peut-être) et d'ivoire [1] ; Sidoine Apollinaire [2] parle de siéges plaqués d'ivoire et de métaux précieux ; d'autres indications, et plusieurs fragments conservés jusqu'à nous, annoncent que l'ivoire sculpté s'employait dans les maisons des grands pour l'ornementation des portes, des lits, des armoires, des tables, des coffres destinés aux livres ou aux ustensiles de toilette. Ce serait donc se hasarder beaucoup que de prétendre déterminer à coup sûr la destination primitive des bas-reliefs aujourd'hui attribués au monument ecclésiastique de saint Henri. Mais, au lieu de nous perdre dans un rêve si vague, voyons tout simplement s'il est possible de deviner les sujets que le sculpteur avait groupés dans l'ensemble du meuble dépouillé pour orner l'ambon d'Aix-la-Chapelle.

L'empereur à cheval semble former comme le centre de tout cela, et avoir reçu pour pendant un autre bas-relief où il reparaîtrait de nouveau sous l'aspect du dieu de la guerre. Pour cortége, on lui a donné un Bacchus avec une Vénus marine, et un autre Bacchus avec une Isis de Pharos. Serait-ce l'expression allégorique du bonheur répandu par le règne de ce prince ? ou bien ne s'agissait-il que de retracer la joie causée par quelque circonstance particulière, comme le renouvellement de l'année ou un anniversaire de naissance? L'empereur est à cheval, et deux génies ailés soutiennent sur sa tête une couronne. De sa lance il perce une panthère sur laquelle un chien paraît s'acharner, et sous le pied soulevé de son cheval on aperçoit un oiseau, qui semble être un coq. Le guerrier en pied, qui fait face à cette scène, est accompagné aussi d'un chien (si ce n'est d'un loup) et d'un coq, sur lequel pose son pied gauche. Cette similitude des deux bas-reliefs doit bien avoir une raison, mais comment s'assurer d'avoir trouvé la véritable? L'humeur batailleuse du coq, et sa fierté, auront pu le faire prendre pour symbole d'une nation guerrière et inquiète (les Perses, par exemple); peut-être aussi ne l'a-t-on employé que pour désigner tout simplement l'orgueil ou l'esprit de discorde. Ce dernier ordre d'idées s'appliquerait également à l'autre ivoire, où il ne semble pas que la chasse soit le véritable sujet ; la panthère y figurerait donc avec un sens moral, pour représenter l'ivrognerie ou l'intempérance domptée.

[1] *Consolat. Philosoph.*, libr. I, *pros.* V, not. *in h. l.*

[2] Sidon., *Epist.* VIII, 8 (Sismondi opp. *Venet.*, p. 622) : « Eboratas curules, et gestatorias bracteatas. »

Quant aux figures de femmes, j'écarte tout d'abord la pensée d'y chercher une personnification de villes importantes, comme seraient Rome et Constantinople, la sculpture ne m'offrant point les caractères qui pourraient appuyer une telle supposition.

Les deux villes impériales n'auraient pu être représentées sans quelqu'un des symboles qui les auraient fait reconnaître de prime abord par les hommes intelligents. Vouloir donner cette signification aux deux figures sans quelque preuve pareille, c'est ouvrir le chemin à leur donner toutes les significations qu'on voudra. Il ne faut pas nous dire qu'on avait l'habitude de reconnaître ces deux cités en bien des représentations semblables, comme, par exemple, dans les diptyques publiés par Gori; je répondrais que c'est précisément la question. D'ailleurs, notre ivoire n'a rien à faire avec les monuments de cette espèce. En outre, les diptyques renferment des personnifications fort différentes : dans celui des Nicomaques, par exemple, deux femmes se voient, l'une offrant de l'encens sur un autel, l'autre renversant deux torches allumées devant un autel que domine un arbre dont un rameau porte des clochettes. Et puis, l'opinion répandue au temps de Gori sur la représentation de Rome et Constantinople sur plusieurs diptyques, n'a pas l'air d'être bien démontrée. Pour la prouver, ce n'est pas assez du faisceau des licteurs, que tient la *γερουσία* dans un diptyque bien connu; quant au casque et au bouclier, qui pourrait dire que ces attributs ne conviennent pas à quelque vertu, comme serait la Force?

Que s'il fallait se rapporter au langage des diptyques eux-mêmes, il se trouve que, pour le diptyque Riccardi (Gori, I, p. 183), le texte et la gravure ne sont pas d'accord. Pages 180 et suivantes. On dit qu'il faut y voir Rome et Constantinople; le diptyque, au contraire, tel qu'il est reproduit à la page 253, aurait la prétention de nous montrer le bonheur et la tempérance. Si, dans la divergence entre le graveur et l'interprète du monument, je veux emprunter quelque lumière à ce que dit la planche, j'y trouve, à gauche, ER PER B CIA, et, à droite, CASTITAS IO... L'interprète, au contraire, lit VT FER CLAV et ΦASTITAS IOHAN. Gori s'excuse de quelques différences sur les acides et les frottements qu'il a fallu employer pour nettoyer l'ivoire; mais tout cela ne nous donnerait rien qui ressemblât à ROMA ou CONSTANTINOPOLIS, qu'on aurait eu droit d'attendre.

Je trouve encore, dans la collection donnée par Gori, un nouveau motif de ne pas admettre son système. C'est à la planche XIX du tome III que l'on voit un ΙΟΥΛΙΑΝΑ (je ne lui cherche pas querelle ici pour avoir lu ΔΙΟΥΛΙΑΝ) entre la ΜΕΓΑΛΟΨΥΧΙΑ et la ΦΡΟΝΗϹΙϹ [1]. Voilà que l'artiste s'explique lui-même, sans se fier aux interprètes modernes, et l'on voit bien qu'il n'avait pas en vue les deux villes impériales.

Il peut être bon de rappeler que la place occupée sur plusieurs diptyques anciens par les

[1] On la retrouve dans la dissertation de du Cange, *De inferioris ævi numismatibus*.

deux figures symboliques, montrent deux hommes ou deux femmes; mais que la figure de gauche, tantôt porte la hache environnée du faisceau, tantôt s'appuie sur le bouclier; attributs qui, on le voit bien, ne désignent point du tout Constantinople. Et qu'on ne vienne pas nous opposer l'opinion d'E. Q. Visconti (*Lettera intorno ad una antica suppellettile, etc.*, 1793, t. XIX, XX) sur quatre figurines d'argent qui accompagnaient la *pyxis* de Projecta, dame romaine, où il voit Rome, Constantinople, Antioche et Alexandrie. Là, Constantinople ne serait représentée que par la corne d'abondance et la patère, indications bien vagues; mais Visconti trouvait, du moins pour les autres figures, des symboles irrécusables (au moins pour Rome et Antioche), en sorte que le défaut de certaines parties, dans son explication, était racheté par la clarté du reste. Or, pour les ivoires d'Aix-la-Chapelle, nous n'avons aucun motif semblable, puisque, avec nos deux figures, pour le moins douteuses, nous avons Amphitrite, ou Vénus marine, et Bacchus.

Ne pensons donc plus à Rome et à Constantinople; il s'agit de voir, dans notre figure de la planche XXXIV., ce que peut indiquer, soit son vêtement et ses attributs, soit les signes qui l'entourent, en tenant compte du cortége que lui forment Bacchus et Vénus.

Les deux principaux indices que nous ayons à suivre dans la discussion, sont évidemment les deux objets qu'elle tient dans les mains, c'est-à-dire, le petit navire et la corne d'abondance, ou plutôt le petit temple qui s'appuie sur une base allongée en forme de corne d'abondance. A la figure principale font cortége un Pan, une bacchante et de petits génies tenant des instruments divers, une flûte simple, une flûte double, des cymbales, une corne : deux de ces génies apportent chacun une colombe. Comme on le voit, le cortége est tout bachique; mais les symboles que tient le personnage indiqueraient la protection de la navigation, la mère d'un fils qui est symbolisé par l'épervier (l'épervier déploie ses ailes au sommet de la coupole), et d'un fils qui jouit des honneurs divins. Ces dernières particularités conviennent on ne peut mieux à Horus (Aroeris), de même que les autres personnalités reviennent parfaitement à Isis. L'Isis de Pharos était spécialement regardée comme la protectrice de la navigation. Je ne serais donc pas éloigné de voir ici sa figure. Qu'on se rappelle ce qu'en dit Creuzer (*Dionysos*, p. 163) et comment en parlait Apulée (*Métamorph.*, p. 257) : *Diem quo sedatis hibernis tempestatibus et lenitis maris procellosis fluctibus navigabili jam pelago rudem dedicantes carinam primitias commeatus, etc.* Parmi les figures que Creuzer a jointes à son *Dionysos*, on voit près de Bacchus (t. III, *fig.* 2) une femme couverte du *polos*, comme celle de notre ivoire, et portant une corne d'abondance. Creuzer n'hésite pas à la prendre pour Isis (p. 271).

L'Isis, ailleurs, se transforme en ce qu'on nomme les fortunes Panthées, qui portent un gouvernail au lieu d'un petit navire, mais pour exprimer la même idée. On conçoit maintenant combien conviennent à cette Isis, compagne de Bacchus, le cortége bachique et les colombes, puisque la Vénus marine s'était déjà confondue, à l'époque où nous sommes, avec

l'Isis de Pharos et avec l'Astarté phénicienne. Il faut lire sur tout ce sincrétisme Apulée (p. 257) qui fait parler Isis de la sorte : *Me primigenii Phryges pessinuntiam nominant Deum matrem, etc.*, et se rappeler les paroles de saint Ambroise (l. V, *epist.* 31 ad Valent. Aug.) : *Quam cœlestem Afri, Mithram Persæ, plerique Venerem colunt pro diversitate nominis non pro muneris varietate.*

Dans le petit navire est figuré un vieux pilote couvert du *pileus* marin, avec deux jeunes matelots occupés à disposer les voiles, et sur le mât se voit le bonnet phrygien. Cette espèce d'enseigne paraît faire allusion à la célèbre Tyr des Phéniciens : *Prima ratem ventis credere docta Tyros* (Tibul., I, *eleg.* VII, v. 20), et peut-être aussi au voyage de l'Isis de Pharos; car on raconte qu'elle passa de Tyr en Égypte. Bien que la manière d'orner, de disposer les cheveux se rencontrât en Grèce aussi bien qu'en Asie, n'omettons pas de dire que la personnification de l'Égypte sur le célèbre camée du Musée Farnèse, à Naples, a les siens divisés en trois tresses, comme la figure de notre ivoire.

RAPHAEL GARRUCCI.

L'ANCIEN OSTENSOIR D'EICHSTAEDT.

PLANCHE XXXV.

Le bel ostensoir que produit notre gravure n'existe plus. On n'en sera pas surpris quand on saura quelle était sa valeur. Il était fait en or massif et émaillé. Toutes les grappes de raisin étaient des perles de grand prix, dont la nacre se mariait avec charme aux couleurs variées des pierres précieuses et au scintillement des diamants. Ce ne sont pas là des œuvres qui puissent défier les siècles et franchir sans encombre les révolutions.

Heureusement, lorsque le riche prince évêque d'Eichstaëdt, Jean Conrad de Gemingen, fit à la fabrique d'Augsbourg l'importante commande de son ostensoir, il prit la précaution de demander un dessin étudié, qui pût lui permettre de se rendre compte d'avance de tous les effets du travail. Comme à cette époque les artistes distingués excellaient ordinairement dans différents arts, la peinture, exécutée sur fond noir, devint elle-même un morceau précieux et digne d'être conservé. L'or du monument s'est depuis transformé en florins, les perles, les pierres et les diamants sont entrés dans les écrins des dames; mais la peinture est restée, unique souvenir d'un chef-d'œuvre, et consolation quelconque du chapitre dépouillé. C'est d'après ce tableau calqué avec soin que nous avons exécuté notre gravure.

Le pied porte l'inscription suivante:

S. ANATHEMA. SIT. A. D M. DCXIO CONRADUS D. G. EPS EISTET. HIEROTHECAM ISTAM AD MAJOREM SYNAXIM [FECIT FIERI, ETC.?]

En 1611, Nuremberg et Augsbourg étaient les principaux centres des travaux d'orfévrerie en Allemagne. Un assez bon nombre de monuments de cette époque se conserve dans les grandes collections, et a permis de dire à un juge compétent, M. Jules Labarte (*Descript. des objets d'art du cab. Debruge*, p. 269), qu'à la fin du XVI[e] siècle « les productions de

l'orfévrerie allemande se confondent tellement avec celles des artistes de l'Italie, dans tout ce qui se rapporte à l'exécution des figures, des bas-reliefs et des ornements, qu'il serait fort difficile de distinguer les unes des autres, si ce n'était la forme des vases, qui conserva toujours une empreinte d'originalité. Rien de plus gracieux que les arabesques dont sont enrichis les vases de l'orfévrerie allemande de cette époque ; rien de plus ravissant que les figurines qui se contournent pour en former les anses... Les orfévres de Nuremberg et d'Augsbourg produisirent alors des morceaux de sculpture qui sont souvent très-remarquables par la sagesse de la composition, la pureté du dessin et le fini de l'exécution. » Je cite avec plaisir ces paroles que notre monument confirme. Il suffit de voir le style des rinceaux pour retrouver des souvenirs florentins, et remarquer que la gracieuse renaissance italienne, qui avait su séduire les artistes jusqu'au fond de la grave Germanie, ne s'était pas encore trop défigurée sous une atmosphère plus lourde et entre des doigts moins délicats. La décadence, et, tranchons le mot, l'apparition de ce que les écoles ont appelé le *rococo*, ne se laisse bien apercevoir que sur le pied, où les formes contournées et fantasques ne sont pas semées sans quelque confusion.

L'idée de l'artiste est l'arbre de Jessé, c'est-à-dire le développement aimé des premiers versets du chapitre XI d'Isaïe :

De la racine de Jessé une branche sortira : de sa racine s'élèvera une fleur.

Et sur cette fleur descendra l'esprit du Seigneur : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété.

L'esprit de crainte du Seigneur la remplira, etc.

Attifé en prince allemand, le père de David repose au-dessus du nœud, pendant que l'arbre de son illustre race se bifurque pour former, de l'entrelacement de ses branches, quatre ovales superposés autour desquels se courbent des rameaux terminés par des fleurs. Les fruits de ces fleurs sont les rois de cette lignée choisie où le descendant doit ennoblir les ancêtres. A la droite de Jessé, David tient sa harpe inspirée, et, vis-à-vis son père, Salomon, la tête ceinte du turban oriental, porte ces livres, dont nous ne connaissons qu'une partie, et où il avait décrit toute la nature depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. Dix rois de Juda apparaissent dans les rinceaux supérieurs, et forment, avec les deux premiers, le mystérieux nombre de douze. Tous contemplent les merveilles de l'avenir auxquelles leur nom s'associera.

Après de longs jours où la tige qui les a portés a paru desséchée, un rameau verdoyant vient d'en sortir et de porter sa fleur. Ce rameau est la Vierge sans tache et la fleur est son divin Fils. Marie, la fille des rois, porte celui qui porte le monde, elle est donc reine à deux titres, et comme elle a droit au sceptre et à la couronne de David ; elle a droit également à cet empire de son Fils qui réunit le temps et l'éternité ; aussi a-t-elle sous les pieds la lune

changeante, image du monde éphémère. La gloire de Jésus-Christ est devenue la sienne, et son vêtement est un soleil : *amicta sole* [1].

Au-dessus de Marie, le Père céleste, au nimbe triangulaire, tient aussi le monde et bénit. Il bénit la Mère qu'il a privilégiée entre toutes les créatures et il bénit son Fils éternel fait homme en *qui reposent toutes ses complaisances.* Au-dessus du Père descend l'Esprit Saint, avec ses dons décrits par le prophète.

Mais ce Jésus, qui s'est montré jadis au monde entre les bras de Marie, n'a point quitté la terre. Ses élus ont ici-bas autant de droit qu'au ciel de dire : *Voici le tabernacle de Dieu au milieu des hommes : c'est ici qu'il habite avec eux.* Caché d'abord sous la forme de l'esclave, il se cache à présent sous celle de notre nourriture; on voit que l'artiste a épuisé les ressources de ses trésors et de ses talents pour embellir le pavillon où le Roi des Rois, retiré sous un voile, appelle ses adorateurs à un banquet pour les nourrir de lui-même. Une étoile de diamants surmonte toutes les scènes: c'est, je pense, l'étoile qui conduisit les Mages, c'est-à-dire les gentils, au pied de la crèche, et l'image de la grâce qui amène à Dieu les âmes [2].

ARTHUR MARTIN.

[1] Le symbolisme de l'arbre de Jessé a été familier aux Pères de toutes les époques, et c'est de leur enseignement qu'il a passé dans l'art. Tertullien disait déjà de son temps (*Adv. judæos*, C. IX, *Ed. Rigald.*, p. 194) : « Et quoniam ex semine David genus trahere deberet Virgo, ex quâ nasci oportuit Christum... evidenter propheta... dicit : *Et nascetur virga de radice Jesse*, quod est Maria... Neque enim ulli hominum universitas spiritualium documentorum competebat, nisi in Christum, flori quidem ob gratiam adæquatum, ex stirpe autem Jesse deputatum, per Mariam scilicet... » Et ailleurs (*De carne Christi*, C. XXI, p. 322) : « Virga ex radice, Maria ex David : flos ex virga, Filius Mariæ, qui dicitur Jesus Christus, ipse erit et fructus. » A ce témoignage, le plus ancien que nous connaissions, ajoutons celui du dernier des Pères : « In hoc Isaïæ testimonio, » écrivait saint Bernard (*Hom.* II, *super Missus*, n° 6, *Mab.* T. III, col. 1675) « florem filium, virgam intellige matrem : quoniam et virga floruit absque germine, et Virgo concepit non ex homine. Nec virgæ virorem floris læsit emissio, nec Virginis pudorem sacri partus editio. » C'est à partir de saint Bernard que la poétique image domine dans l'art chrétien.

[2] On a conservé à Eichstaëdt, avec le dessin, d'anciennes factures dont voici le résumé.

Le travail fut confié à Jean-Jacques Bayern, orfévre d'Augsbourg, le 27 juillet 1610, et il fut terminé le 23 juillet de l'année suivante.

La valeur de l'or était de.	14,080	florins.
Le gros diamant valait.	7,000	—
La grosse perle.	1,500	—
La petite perle dans la main de l'Enfant Jésus.	1,000	—
Chacune des perles autour de la custode.	106	—
L'ensemble.	150,000	—
Les honoraires furent de.	3,000	—

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME PREMIER.

Quelques rectifications ont déjà trouvé place à la page 258 de ce volume et à la page 84 du suivant.

P. 196. Depuis la publication de ce que nous disions alors sur la croix cabalistique de Maestricht (Pl. XXXI, A et B), quelques estampes populaires nous ont fait connaître que ce type d'amulette devait avoir été répandu en Allemagne et même en France, sous le couvert de diverses dévotions associées au grimoire primitif, dont la sécheresse mystérieuse ne parlait sans doute pas assez aux yeux des bonnes gens. Ainsi transformé, nous l'avons même rencontré entre les mains de personnes assez graves dont nous n'aurions pas soupçonné la confiance en pareil préservatif. C. C.

P. 242, lignes 4, 5. *Au lieu de* par M. Alexis, *lisez* pour M...

Ibid., note 5, *lisez* storia.

P. 258, ligne 20. *Au lieu de* note 2, *lisez* note 3.

TOME DEUXIÈME.

P. 31. Comme nous n'avons pas dit pourquoi l'artiste du XVI^e siècle aura imaginé de donner le coq pour monture à la Libéralité, on ne sera peut-être pas fâché d'en trouver le motif exposé par un poëte du moyen âge, à propos du coq des clochers (ap. Ed. Du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 12, svv.) :

« Gallus granum reperit, convocat uxores,
Et illud distribuit inter cariores.
Tales discant clerici pietatis mores,
Dando suis subditis scripturarum flores ;
Sic sua distribuere cunctis derelictis,
Et (*atque ?*) curam gerere nudis et afflictis. »

Du reste, convenons que c'est là un assez pauvre symbolisme, au fond. C. C.

P. 57, notes, première colonne, ligne 10. *Au lieu de* signification, *lisez* personnification.

P. 155, titre du chap. 14. *Au lieu de* trisnòn, *lisez* crisnon. M. l'abbé Haigneré, de Boulogne-sur-Mer, m'a fait observer que *crignon* se dit encore en Picardie pour désigner le grillon et les insectes, comme le criquet, dont le chant (qu'on me passe cette expression) ressemble à celui de cet animal. C. C.

P. 169, note 1. J'aurais pu réunir diverses preuves de l'usage ancien qui faisait donner aux juifs, même convertis, le nom de *chouettes*. Il suffit, ce semble, de l'avoir signalé; on pourra y trouver, surtout pour l'Espagne et le Portugal, l'explication de certaines origines défigurées bizarrement par une postérité qui ne les comprenait plus. C. C.

P. 238, lignes 1, 2; et p. 103, notes, 2[e] colonne. *Entre* κοιτωνος et ειδικου, introduisez και, comme qui dirait : intendant de la chambre et du trésor privé. A. M.

TOME TROISIÈME.

P. 41, 42. J'aurais pu, dû même, faire entrer dans l'énumération des propriétés géométriques la hauteur de la couronne d'après la distance entre la base et le sommet (au point de suspension), mais on aura peut-être trouvé que je subtilisais déjà beaucoup. C. C.

P. 45. *A la suite du second alinéa :* Le quatre-feuille où Notre-Seigneur est assis entre les symboles évangéliques, nous montre près de lui deux anges, si je ne me trompe beaucoup; et ces deux figures ne sont pas ailées non plus. C. C.

P. 116, svv. Depuis la publication de la note rédigée par M. Ch. Lenormant sur l'étoffe arabe de Chinon, l'Académie des inscriptions, consultée sur ce sujet, a exprimé son opinion par l'organe de M. Reinaud. Le rapporteur a fait insérer l'avis de la Commission dans le *Journal asiatique* (1855, n° 16). A. M.

P. 151. Le *graffitto* tracé sur une légère feuille d'or, que publiait M. François Lenormant, lui semble renfermer des paroles magiques dont il renonce à trouver le sens. Je pense pouvoir le lui indiquer en classant ce curieux petit monument parmi les moyens curatifs ou préservatifs où entre pour ingrédient une invocation contre quelque maladie. Or, dans ces amulettes, rien n'est plus ordinaire que de rencontrer les fautes d'orthographe les plus entortillées. Il est donc facile de comprendre qu'on s'y trouve embarrassé bien des fois. Citons un exemple qui mérite d'être rappelé à cause de l'habileté qu'y a montrée l'interprète. C'est dans le *Giornale Arcadico* (a. 1820, p. 168) que le savant abbé Amati a publié une invocation de ce genre, dont il s'est tiré avec la distinction qui caractérise ordinairement ses travaux, mais qui cette fois était d'autant plus remarquable que la chance ne paraissait pas grande de trouver un sens raisonnable dans un texte aussi maltraité. Il s'agissait de cette inscription (que je simplifie pourtant beaucoup, afin de ne pas recourir à un *fac simile*) :

ΕΠΕΚΑΛΟΜΕΕΕΜΕΓΑΛΟΔΟΞΕΟΟVΑΜΑΓΑΕΘΗΚΑΙΕΣΑΚΟ ѠΜΟΚΑΣΠVΗΕΟΜΕΕΠΙΓVΧΕΝΟΠVΟΝVΟΥΟΝΣΙΓΟΤΜΣΑΟ ΝΟΜΑΓΟΕΘΟVΚΕΜ (*cf.* Marini, Inscr. Christ. ed. Mai T. V. Scriptt Vett. p. 360).

L'abbé Amati lit : Ἐπικαλοῦμαί σε, μεγαλόδωξε, ὃς ἰάματα ἐθήκας, ἐξάκουσόν μου, καὶ ποίεό με ἐπιτυχεῖν ὁποιοῦνουν νόσημα, διὰ τὸ μέγα ὄνομά σου, ἐφ' οὗ κεῖμαι. On voit que αι se change en ε, ει également (bien que ce soit ordinairement en ι); οι en υη (υ tenant évidemment lieu de l'ο carré) ; ου et ω en ο.

Dans une autre invocation fort bien lue par M. Charles Lenormant (*Revue archéolog.*, XVI, 611), on trouve : Αναχωρι χολε το θιον σε διοκει; c'est-à-dire, comme il s'explique : Ἀναχώρει χωλή, τὸ θεῖον σε διώκει. Je ne finirais pas, et j'aurais d'ailleurs bientôt fatigué le lecteur, si je voulais alléguer des exemples de ces textes estropiés; mais pour ceux qui ne s'en effaroucheraient pas, je me propose de rédiger ailleurs un travail sur ce genre d'amulettes.

Mais avec ce que j'ai dit on verra sans peine que, grâce à quelques corrections d'orthographe, on trouve non-seulement un sens, mais une inscription en vers fort réguliers. Je lis donc :

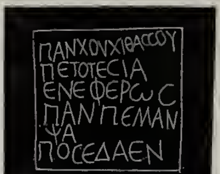

Παγχούχει θασσοῦ Πετοτεσίᾳ ἐν νεφροῖς
Πᾶν πῆμα νίψα, Ποσειδάων

c'est-à-dire, Fixe-toi, ô Neptune, sous les reins de Petotesias, fils de Panchuchis, et enlèves-en tout mal. Le patient devait être originaire d'Égypte, à en juger par ces noms coptes; et l'ι de Πετοτεσίας a été allongé en vertu de l'accent par le rédacteur de l'invocation. R. G.

P. 203, svv. Lorsque je me promettais de compléter les *Bestiaires* anciens par la publication du *Physiologus* grec, j'avais compté y joindre un examen détaillé des traces que ce symbolisme a laissées dans les écrivains ecclésiastiques, et une revue des principales curiosités que renferment nos planches, aussi bien que les divers textes. J'ai peur qu'à présent le public n'ait été servi en ce genre au delà de son appétit, et je n'insisterai plus sur un sujet qui pouvait passer pour assez neuf quand je formais ces projets d'érudit un peu prévenu en faveur de son client adoptif. J'éprouve cependant le besoin de dire que les raisons apportées par moi en divers lieux pour attribuer le *Physio-*

logus chrétien à Tatien, ne me semblent pas renversées par les considérations que présente D. Pitra dans le *Spicilegium solesmense* (t. I, p. xlvij, sqq.); plusieurs des objections soulevées en cet endroit ne m'avaient pas échappé dans l'origine, et je me flattais de les résoudre. Toutefois, évitons surtout le pire défaut que puisse rencontrer l'érudition, qui est d'être ennuyeux par delà une certaine mesure inévitable.

« Victrix causa diis placuit... » C. C.

P. 285, note 20, ligne 9. Avant *Domino*, ouvrez une parenthèse.

TOME QUATRIÈME.

P. 4, *à compter d'en bas, ligne* 9, *ajoutez :* Autour de l'aire occupée par le plat s'étendait un grand coussin cylindrique recouvert d'un tissu à dessins variés selon la richesse des convives. Sidoine Apollinaire parle d'un *torale* blanc et rouge; il l'appelle tantôt *toreuma conchyliatum et bissinum*, tantôt *sericatum toreuma, rutilum toreuma bisso.* Cicéron (Philipp. II) indique un *peristroma* conchyliatum (cf. Sirmond ad Sidon. Apollin. L. c.).

P. 10, *note, colonne* 1, *ligne* 18. Je pouvais ajouter IVENES pour IVENIS (*iuvenis*), Revue archéol., an. X, p. 303.

Ibid., col. 2, *ligne* 17. *Lisez* QVAERERE au lieu de QVAERE.

P. 11, *note* 1, *ligne* 2. *Lisez :* Salvini, qui explique ΤΡΥΦΑ ΠΕΡΙΛΑΜΒΑΝΕ par, etc. J'ajoute que Paciaudi, dans les *Simbole Fiorentine*, t. III, p. 244, reproduit cette inscription d'après Venuti (Coll. Antiq. Roman. Tab. LXXX, in gemma cujus ἀφροδίσιον σχῆμα consulto prætermittit Venutus). Mais il a omis le mot ΕΣΘΙΕ, et donne pour explication : Deliciare, complexu utere, mori enim te decet, etc.

P. 12, *à compter d'en bas, ligne* 6, *au lieu de* : Je sais, etc., *jusqu'à la fin de l'alinéa, lisez :* C'est dans le même sens que l'auteur de l'*Ecclésiastique* (Eccli., III, 13) dit : « Cognovi quod non esset melius nisi laetari et facere bene in vita sua. » La véritable signification de ce langage est donnée, sans aucun lieu à hésitation, par le second membre du même verset, où la conjonction causative fait bien voir la liaison de deux membres et l'interprétation du premier : Omnis enim homo qui comedit et bibit et videt bonum de labore suo. Ainsi, *laetari* (εὐφρένεσθαι) correspond à *manducare et bibere* (φάγεσθαι καὶ πίεσθαι), de même ποιεῖν ἀγαθὸν ἐν ζωῇ αὐτοῦ se résout en εἴδειν ἀγαθὸν ἐν παντὶ μόχθῳ αὐτοῦ. Or, précisément εἴδειν ἀγαθὸν a le même sens que *frui bono ;* on le voit bien dans le Ps. XXXIII, 12, ἡμέρας εἴδειν ἀγαθάς, et dans l'*Ecclésiastique*, IX, 9, ἴδε ζωήν, traduit justement par Symmaque en Ἀπόλαυσον ζωῆς. Donc ἀγαθωσύνην οὐκ εἴδεν (Eccl., IV, 6), veut dire *bonis fruitus non est ;* et dans le texte hébreu du verset que je viens d'emprunter aux Psaumes, on lit הֵיטִיב dans la forme hiphil (de יָטַב), qui signifie *bene aliquid facere, bene vivere.* Cette acception donnée à εἴδειν se retrouve même dans nos langues modernes; comme quand les Italiens disent *vedersene bene di qualche cosa,* ce qui est tout à fait le *frui bonis* des Latins et l'εἴδειν ἀγαθόν de l'Écriture Sainte. Je crois que l'on s'entendrait plus aisément si l'on cherchait moins à faire des difficultés quand il ne s'agit que d'entrer dans le fond de la question. Ainsi, que l'on ne vienne pas me dire que chez les païens aussi faire du bien à ses amis était chose estimée, dont les inscriptions sépulcrales auraient tenu compte; ce n'est pas ce dont il s'agit. Dans l'inscription de *Vincentius* on ne lit pas seulement *bene facere,* on ajoute comme motif *hoc tecum feres,* et je fais voir dans le contexte qu'il y avait là une raison logique supérieure à une quantité de citations. C'est ce qui fait que je ne puis adopter l'interprétation donnée à cette partie de la légende par M. le chevalier de Rossi. (*Bullettino dell' Instituto archéologico.*) R. G.

P. 13, note 1, *lisez* : συνηύξηθεν et περὶ.

Ib., note 2. v. 2. *Au lieu de* ΤΕΠΝΟΝ *lisez* ΤΕΡΠΝΟΝ.

P. 16, ligne 16. C'est de la même façon que Marto et Martina, après leur mort, obtinrent les honneurs divins chez les *Sampsaix* (*La Damase de Haeres,* 53). Μαρτοῦς καὶ Μαρθῖνα γυναῖκες προσκυνούμεναι ὑπὸ τῆς αἱρέσεως ὡς θεαί. De même pour les Helceséens (*Prædestinat. ap. Sirmond.*, l. I de Haeres.) : *Ex Helchi genere duas mulieres tamquam deas ab his perhibent adoratas.*

Ib., note 1, ligne 3, *Lisez :* changement réciproque du *b* en *v*.

P. 17, ligne 7. C'était une maxime commune chez les païens, mais que les Sabaziens s'étaient appropriée par suite de leur initiation, comme le fait remarquer saint Jérôme. Car, d'ailleurs, on sait que fréquemment les représentations sépulcrales offrent des repas. Ce sujet a été traité particulièrement par Avellino et par Letronne.

P. 18, ligne 14. *Au lieu de* à sa gauche, *lisez* à gauche.

Ib., note 1, *second alinéa, ligne* 3. *Après* Lobeck, *ajoutez*, ni Welcker ni Franz (l. I, n. 6206).

Ib., notes, 2e colonne, ligne 11. *Au lieu de* βιότητος ἑκάστης, *lisez* βιόυ.

P. 20, note 1. *Ajoutez :* Jacobs a cité ce passage (*Animadv.*, t. I, p. 139) au sujet de jeunes filles que l'*Orcus* a ravies pour les épouser (l. I, n. 6240) : νυμφεύσωνἥ ρπασε προσθ' Ἀίδης.

P. 21, ligne 24. *Retranchez* ou tenant, etc., *jusqu'à* épaule.

P. 24, *à la suite du premier alinéa*. Sidoine Apollinaire (Carm., XVI v. 165 seq.), joint les destins aux Parques :

> Hic vovet Alceste prælato coniuge vitam
> Rumpere quam cernas parcarum vellere in ipso
> Nondum pernetam fato præstante salutem.

Ib., note 1. *Ajoutez* (*Prudence c. Symmach.*, I, 355) :

> Eumenidum domina Stygio caput exerit antro
> Rapta ad Tartarei thalamum Proserpina regis.

Ib., note 2, ligne 3. *Lisez :* Servantes de Pluton (Μοιρᾶν ἄναξ, B. I, 6092) et de

P. 25, notes, *premiere colonne, ligne 7, à compter d'en bas , lisez :* babylonien *au lieu de* hébreu : זָן ou זָין abrégé de זְהִיר

Ib., notes, *seconde colonne, à la suite du premier alinea, ajoutez :* Le rapprochement que j'ai proposé entre Ναβάρδη et Νασυάρζη se trouve appuyé par le nom Ναβαρζάνης cité par Boeckh à propos de Ναβάρδη. Franz n'a pas su tirer parti de cette indication laissée par son prédécesseur. Il voudrait rattacher le nom Ναβάρδη à celui de Νάαρδα, ville de Syrie (*inserto* β *pro* υ *phœnicio*). Il se trouve ainsi conduit à faire de ce mot Ναβαρδηνός. Ce serait inventer gratuitement un nom nouveau, tandis qu'une autre inscription que je viens de rappeler donne Νασυάρζη, qui peut bien suffire dans ce cas, d'autant que ce serait le seul mot laissé incomplet.

A la seconde colonne, t. 26, *lisez :* Chorminr. R. G.

P. 26, ligne 11. *Au lieu de* Voilà, etc., *jusqu'à* noces, *lisez :* Ces mêmes turpitudes, imitées par les sectes gnostiques de Carpocrate et de Marc, reçurent chez eux le nom de noces spirituelles. (Saint Irénée, I, 18; saint Jérôme, ep. XXIX ad Theodorum.)

Ib., note 4. *Lisez* ἠσχύνην au lieu de ἠχύνην. R. G.

P. 27, notes, *seconde colonne, ligne* 5. *Au lieu de* Cf. I. C., *lisez* Cf. C. I. n. 6336. – ΓΕΓΟΝΑ – ΕΚΕΙΝΗ – ΕΙΝΕΚΑ. *Ajoutez :* Cf., n. 5759, 6235, v., 78 Antholog. Palat., VII, 691.

P. 29, ligne 11, après *Mercurius nuntius*. Le philosophe péripatéticien qui, vers le IIIe siècle, dispute contre le christianisme, se force de montrer que les dieux païens sont de la même nature que nos anges : ἀπαθεῖς καὶ ἀθανάτους καὶ τὴν φύσιν ἀφθάρτους οὓς ἡμεῖς θεοὺς λέγομεν διὰ τὸ πλήσιον εἶναι τῆς θεότητος (ap. Nicephor. *Antirrhet. Spicil. Solesm.*, I, 310). Il est visible, à la p. 317, qu'il a puisé son idée des anges dans nos Écritures. Il n'a point recours à l'Ἄγγελος des platoniciens pour expliquer la nature divine de ces dieux, mais il donne une même nature aux anges platoniciens et aux dieux : ὡς τῆς αὐτῆς μετέχουσι φύσεως οἵτε ἄγγελοι καὶ οἱ παρ' αὐτῷ λεγόμενοι θεοί (Nicephor., p. 319). C'est évidemment le cas de *Mercurius*. R. G.

P. 30. Les convives sont ici accroupis à terre, ou plus exactement si l'on veut, agenouillés et assis sur leurs talons. L'usage persan d'être étendu sur le lit, durant le repas, ne se voit point ici, quoiqu'il eût pénétré chez les peuples d'Asie. Nos personnages suivent ici la coutume orientale. Quant à la place du milieu, donnée à Vibia, j'y vois une indication de son admission récente dans le sein de l'association ; c'est une manière de rendre le κάθησθαι ἐν μέσῳ. R. G.

P. 33, notes, *à l'avant-dernière ligne, à compter d'en bas*. Dans la conférence d'Archélaus avec Manes (ap. Zaccagna, *Collect. sacra*, t. 1, p. 23), le costume de Manes est décrit minutieusement d'une façon qui convient singulièrement à notre peinture :

« Habebat calciamenti genus quod quadrisole vulgo appellari solet, pallium autem varium tamquam aërina specie, in manu vero validissimum baculum tenebat ex ligno ebeliño, crura etiam braccis obtexerat colore diverso, quarum una rufa, alia velut prasini coloris erat. » Laurentius Lydus (de Magistr., l. I, c. 16 d. Fuss.) nous a laissé une description très-exacte de cette espèce de souliers : Ὑπόδημα μέλαν ὑποσάνδαλον δι' ὅλου γυμνὸν βραχεῖ τινι ἀναστήματι τὴν πτέρνην ἐπ' ἄκρου δὲ τοὺς δακτύλους τοῦ ποδὸς συσφίγγων ἱμάντων ἑκατέρωθεν ἐπὶ τοὺς ἀστραγάλους ὑπὸ το ψάμα τοῦ (sic Fuss., et il ajoute : horum sensum adsequi frustra laboravi ; mais il fallait tout simplement lire : ὑπὸ τῶν σφυρῶν τοῦ πόδος) διελκομένων ἀνταπαντώντων ἀλλήλοις καὶ διαδεσμούντων τὸν πόδα, ὥστε βραχὺ λίαν δακτύλων ἔμπροσθεν καὶ ἐξόπισθεν διαφαίνεσθαι τὸ ὑπόδημα, ὅλον δὲ τὸν πόδα περισκέλιδι διαλάμπειν. R. G.

P. 36, notes, *seconde colonne, ligne* 4. *Ajoutez :* Ainsi Laurentius Lydus attribue aux soldats romains la double *ocrea :* Τοὺς ὀκρεάτους πεζούς σιδήρῳ τὰς κνήμας περιπεφραγμένους (de Magistr., p. 80, ed. Fuss.).

P. 39, ligne 4. *Au lieu de* Benévent, *lisez* Naples. Ligne 5, *retranchez* sépulcrale *et lisez*, consacrée par Herennia. Ligne 6 : à la Vénus Celeste (Orelli, n. 2336) de la même manière que sur la pierre de M. Philonius Philomusus ils le sont à Mithras (Layard, Pl. LXXXVIII) et ailleurs.

Ib., note 4. *Ajoutez :* On le retrouve aussi sur un ivoire du musée de Berlin. Comme l'un et l'autre monument reproduisent la Vénus sortant du bain, on en peut

bien conclure le sens obscène de cette attitude. Personne n'ignore combien il y avait de rapport entre la Vénus impudique et les bains publics, où cette espèce d'obscénité était comme d'usage.

P. 49, note 4. *Lisez :* Mem. rom. d'antichità e di belle arti, t. I, p. 9, seqq. et dans ses opuscules. R. G.

P. 85. Le titre de l'article 72 peut absolument être suppléé par le Bestiaire arménien que D. Pitra publiait l'année suivante (*Spicil. Solesm.*, t. III, p. 389 et 625). Notre oiseau y est nommé *zéharav,* car le texte arménien désigne un animal assez semblable à celui que le ms français dépeint sans le nommer. C. C.

P. 158. Lisez en note : Ἡ ῥάβδος δὲ, ἥν κατέχει, τὴν ἐξουσίαν δηλοῖ τοῦ πνεύματος, καὶ τὸ στηρικτικὸν τοῦ λαοῦ καὶ τὸ ποιμαντικὸν καὶ τὸ ὁδήγειν δύνασθαι, καὶ τὸ παιδεύειν τοὺς ἀπειδοῦντας καὶ συνάγειν εἰς ἑαυτὸν τοὺς μακράν. Διὸ καὶ λαβὰς ὡς ἀγκύρας ἄνωθεν ἔχει καὶ διωκεῖν τοὺς θηριώδειςτε καὶ λυμαντικούς. Καὶ τελευταῖον τὸν σταυρὸν τὸυ Χριστοῦ δηλοῖ, καὶ τὸ τρόπαιον ἐν ᾧ νικῶμεν καὶ στηριζόμεθα, καὶ ὁδηγούμεθα, καὶ ποιμαινόμεθα, καὶ σφραγιζόμεθα, καὶ ἑλκόμεθα ἐις Χριστὸν, τὰ πάθη νικῶντες, καὶ τοὺς πολεμίους διώκομεν καὶ πάντοθεν φυλαττόμεθα.

P. 170. J'y suppose que le personnage représenté sur les sarcophages, à la gauche de Notre-Seigneur et la croix sur l'épaule, est saint Pierre. Ce fait accessoire et ici peu important me paraît maintenant plus que douteux, bien qu'appuyé sur une opinion commune. On trouvera ce point éclairci dans une note de l'édition de Macarius (*Hagioglypta,* p. 93-196), par le P. R. Garrucci, et nous y reviendrons plus tard. A. M.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES RENFERMÉS DANS LE TOME IV ET PLANCHES QUI S'Y RAPPORTENT.

I. LES MYSTÈRES DU SYNCRÉTISME PHRYGIEN DANS LES CATACOMBES ROMAINES DE PRÉTEXTAT.

(Nouvelle interprétation.)

I. Premier tombeau. Vincentius et Vibia. Description . . . . P. 3
II. L'inscription 10
III. Les peintures. Vues générales 15
IV. Première scène. Le banquet de Vincentius. 17
V. Seconde scène. Le rapt de Vibia 19
VI. Troisième scène. Le jugement de Vibia. . 23
VII. Quatrième scène. L'entrée de Vibia . . 28
VIII. Cinquième scène. Vibia au banquet éternel 30
IX. Deuxième tombeau. Description. . . . 33
X. Vues générales 35
XI. Peinture au-dessus de l'arcade. Le *miles* et la guirlande de fleurs 40
XII. Première scène intérieure. Le *miles* et son initiateur 41
XIII. Seconde scène intérieure. Le *miles* et la prêtresse 44
XIV. Troisième scène intérieure. Les deux génies. 46
XV. Quatrième scène intérieure. Cotytto et les éléments 48
XVI. Troisième tombeau 50

II. BESTIAIRES.

Suite du tome III, p. 203-288.

Une beste qui est apelés olifans 55
Amon li prophetes 63
De la pière d'aimant 64
Li leus 71
Ons poissons est qui est appelé essinus . . . 74
Li chiens 75
Del sagetaire et del salvage home. 76
De quoi l'home est fais et de sa nature . . . 77
Del voltoir, et de un ver con apele lieus. . . 80
Un oisel qui est apelés merle 81
Li escouffles 82
Muscaliet. 83
Oisel d'Inde 85

III. ORNEMENTS PEINTS SUR VERRE ET SCULPTÉS.

Aperçus sur la peinture sur verre. 88
Les écoles modernes de Bavière, d'Angleterre et de France 90
Ornements dans l'architecture. 96

Estampes.

Vitraux de la cathédrale de Strasbourg . . . Pl. I
Vitraux des cathédrales d'Angers et de Chartres. II, III,
Vitraux de la cathédrale de Chartres . . . . IV, V, VI
Rose de la claire-voix dans la cathédrale de Chartres VII
Rose du transept dans la cathédrale de Laon . VIII
Détails de la porte septentrionale de la cathédrale de Bâle IX
Piliers et cimaises à Arles, Laon et Strasbourg. X
Impostes et archivoltes à Toulouse, à Laon, à Cluny, à Angers, à Vézelai XI
Clefs de voûte à la cathédrale du Mans . . . XII

Clefs de voûte à Tours, à Cunault. XIII
Id. XIV

IV. FONTS BAPTISMAUX DE LIÉGE.

Histoire et description . . . . P. 100
Explication historique et symbolique. . . . 106

V. MÉMOIRE SUR L'INSCRIPTION D'AUTUN.

Histoire, description, explication 115

VI. LETTRE DE M. CHARLES LENORMANT AU P. MARTIN.

Doutes touchant le paganisme du tombeau de Vibia 139

VII. LETTRE DU P. GARRUCCI AU MÊME.

Réponse à la lettre précédente. 142

VIII. DES CROSSES PASTORALES.

Dignitaires ecclésiastiques ayant droit de porter la crosse 146
Matière et forme des crosses 152

IX. LE BATON PASTORAL DANS SES FORMES SUCCESSIVES.

I. Bâtons pastoraux primitifs, crosses, *tau*, férules 162
II. Anciens *tau* à feuillage, à têtes de serpents. 174
III. Crosses à serpents, traditions germaniques. 185
IV. Crosses à serpents empalés par la croix . . 191
V. Crosses à serpents en lutte contre le bélier et l'agneau. 198
VI. Crosses à serpent broutant le feuillage . .
VII. Crosses à serpents mordant une pomme ou la gueule vide. 209
VIII. Crosses à tige fleuronnée et à fleur épanouie 215
IX. Crosses en émail, à têtes de monstres menaçants ou apprivoisés 222
X. Crosses émaillées à dragons dans la volute, sur le nœud ou sur la douille 225
XI Crosses à décoration architecturale . . . 235
XII. Crosses à sujets de piété. 245
XIII. Renaissance et temps modernes . . . 251

Estampes.

Crosses en ivoire de M. le prince Soltikoff . . Pl. XV
Crosses en émail de Paris et d'Angleterre . . XVI
Crosse en ivoire de M. Carraud XVII
Crosse en ivoire de l'abbaye d'Estival . . . XVIII
Crosse en ivoire du Musée de Cluny XIX

XIX. TISSUS ET BRODERIES ANTIQUES.

I. Anciennes étoffes de soie, conservées au Louvre. . . . . P. 257
II. Etoffes mauresques à Arles 261
III. Etoffe à Cologne 261
IV. Broderie conservée au musée archiépiscopal à Lyon. 262
Planches . . . . XX, XXI, XXII, XXIII

XX.

Note sur un petit bronze du Louvre . . . . P. 263

XXI. ANCIENNES SCULPTURES A STRASBOURG.

Bas-reliefs de S.-Patrice. . . . . P. 266
Sarcophage d'Adaloch 269
Plauche XXVIII

XXII. TOMBEAU DU PAPE CLÉMENT II A BAMBERG.

Description . . . . P. 273
Planche XXIX

XXIII. LES DÉBRIS DU CANDÉLABRE DE SAINT-REMI A REIMS.

Description . . . . P. 276
Planches . . . . XXX et XXXI

XXIV. LE CHANDELIER DE GLOCESTER.

Description . . . . P. 279
Planches . . . . XXXII et XXXIII

XXV. IVOIRES A SUJETS PROFANES DANS L'ÉGLISE D'AIX-LA-CHAPELLE.

Description, explication . . . . P. 282
Planche XXXIV

XXVI. L'ANCIEN OSTENSOIR D'EICHSTAEDT.

Description . . . . P. 287
Planche XXXV
XXVII. Corrections et additions. 289

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES QUATRE TOMES DES MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE.

A

ABBÉ, ABBESSES, portaient la crosse de très-haute antiquité, t. IV, p. 149.

ADALOCH (Sarcophage d'), à Strasbourg, Mémoire du P. Arthur Martin, t. IV, p. 209, Pl. XXVIII.

AGNEAU divin en lutte contre le serpent, sur les crosses, t. IV.

AGNEAU symbole de l'humilité, t. II, p. 30. — Symbole de la douceur, t. IV, p. 275.

AGNUS DEI, de Charlemagne, reliquaire à Aix-la-Chapelle, t. I, p. 113, Pl. XIX. — (Ancien usage des) en cire, t. III, p. 150.

AIGLE, figure de l'orgueil, t. II, p. 19, 21.—(Étoffe à), t. II, Pl. XV, t. III, Pl. XVI.

AMULETTE chrétien (note sur un) conservé au Cabinet des médailles, Mémoire de M. François Lenormant, t. III, p. 150.—Des Amulettes païens.—Des Agnus Dei et autres *Encolpiums*. — l'Inscription grecque établit la croyance à la puissance du signe de la croix, l'usage de l'extrême-onction et celui des exorcismes. Voyez aussi t. IV, p. 290.

ANE, figure des gourmands, t. II, p. 18.—Des paresseux, des stupides, p. 19.

ANGE (le bon) du jugement et le livre de vie, t. III, p. 89. — (le mauvais) et le livre de mort, *ib.*

ANGES (les sept) sur un bas-relief Slave, t. I, p. 147.— Des huit béatitudes, sur la couronne d'Aix-la-Chapelle, t. III, p. 45.

ANNONCIATION (Mystère de l') sur la châsse de N.-D., t. I, p. 20, Pl. II. — Sur la couronne d'Aix-la-Chapelle, t. III, p. 46.—Sur une lampe en bronze, *ib.*, p. 20, 21.

ARBRE de Jessé, sur l'ostensoir d'Eichstaedt, t. IV, Pl. XXXV.

ARBRES (les deux) du paradis et du calvaire, t. I, p. 219, t. II, p. 45, 46.

ARINGHI, sa méprise touchant la sage-femme Salomé, t. I, p. 23.

ARTS libéraux symbolisés, t. IV, p. 277.

ASCENSION (mystère de l'), t. III, p. 47.

AUBE, autrefois d'usage ordinaire pour les prêtres, t. I, p. 35.

AURÉOLES (les trois) des saints d'après S. Thomas, t. III, p. 38.

B

BANNIÈRE de Chartres, t. I, p. 56.

BAPTÊME de J.-C., t. I, p. 23, Pl. I.

BARBE rasée, signe de dégradation pour les princes lombards et goths, t. I, p. 36. — En usage parmi les soldats, *ib.*

BARIL aux pieds du crucifix et dans la liturgie, t. II, p. 52, Pl. 53.

BARRAUD (l'abbé). Mémoires des crosses pastorales, t. IV, p. 146.

BASILIC, sur un chapiteau de Vézelai, figure du démon et de l'antéchrist, t. I, p. 153.

BATON (le bâton pastoral), voyez : *Crosses.*

BOGOMILES, leurs dogmes retrouvés sur un bas-relief slave, t. I, p. 142.

BOUC, fig. des réprouvés, t. II, p. 17, 18.

BRODERIE religieuse, t. II, p. 246. 247, 261, Pl. XV, XVII.

BRODERIES (Tissus et) antiques. Mémoire du P. Arthur Martin, t. IV, p. 257. — Broderie conservée au Musée archiépiscopal de Lyon, p. 262.

BRONZE (note sur un petit) du Louvre, par le P. Garrucci, t. IV, p. 263.

C

CABALE (la) symbolique. Gematria, Notaricon et Themoura, t. I, p. 192.

CAHIER (le P. Charles). T. I. Mémoires, 1° ivoires sculp-

tés du psautier de Charles-le-Chauve, p. 27. — 2° Conjectures sur le symbolisme qui a réglé les grands motifs de représentation à l'extérieur des églises, p. 74. — III. Le loup écolier, p. 124. — IV. Monument slave religieux du moyen âge, p. 127. — V. Chapiteaux historiés du XII^e siècle, p. 150. — VI. Croix diverses, p. 191. — VII. Crucifix de Lothaire I, p. 207, — IX. Fragment d'un psautier du Musée britannique, p. 249. — X. Mystère du XI^e siècle, p. 258

T. II. XI. Cinq plaques d'ivoire sculpté représentant la mort de Notre-Seigneur, p. 39. — XII. Une procession de la Fête-Dieu, à Barcelonne, en 1424, p. 77. — XIII. Etoffes historiées, 101. — Le physiologue ou bestiaire, p. 85 et 100.

T. III. XV. Couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle et monuments analogues du moyen âge. — XVI. Bestiaire (suite), p. 203.

T. IV. XVII. Bestiaire (suite), p. 55. — XVIII. Fonts baptismaux de Liége, p. 100. — Corrections et additions, p. 291.

CALICE aux pieds de la croix, t. II, p. 49. — Entre les mains de l'Église, *ib.*, p. 51. — Eucharistique, t. II, p. 53, 54.

CALVAIRE, t. I, t. III, p. 47.

CAMÉE d'Auguste, t. I, p. 205.

CANARDS sur des étoffes, t. II, p. 243, Pl. XI, XII. — Sur un monument de Ninive, t. III, p. 127.

CENTAURE (combat d'un) contre une centauresse, t. I, p. 125, Pl. XXIV.

CANDÉLABRE (les débris du) de Saint-Rémi à Reims, Mém. du P. Arthur Martin, t. IV, p. 276, Pl. XXX, XXXI.

CARTIER (Etienne). Mémoire. De l'origine du type des monnaies chartraines. T. I, p. 51.

CERFS, fig. des sages, t. I, 123.

CHAISE curule à l'usage des Francs, t. I, p. 164. Voyez *Fauteuil*.

CHANDELIERS (Cinq anciens). Recherches sur le type qui a guidé les artistes dans leur exécution. Mémoire du P. Arthur Martin, t. I. Provenance et caractère des monuments. — Main coupée par le dragon *Tyr* et *Fenris*, p. 93. — Pourquoi un dragon au lieu d'un loup? Nidoggr, p. 99. — Les rinceaux et la fleur : Igdrasill, p. 100. — Le monstre hybride et la femme à cheval : *Nott?* p. 103. Chandelier de M. Carrand, Pl. XIV, XV. — De M. Dugué, Pl. XV, XVI. — De MM. Desmotte et Sauvageot, Pl. XVII.

Deux chandeliers émaillés du prince Soltikof, t. IV, Pl. XXXI. Le chandelier de Glocester, *ibid*, p. 279, Pl. XXXII, XXXIII. Voyez *Candélabre*.

CHAPITEAUX (deux) historiés du XII^e siècle. Mém. du P. Cahier, t. I, p. 150, Pl. XXV *bis*. — Du Moulin. — De la sauterelle, p. 153.

CHARITÉ, figurée par une femme à cheval tenant un soleil et un cœur avec le nom de J.-C.

CHARLEMAGNE (figure de) sur la châsse de N.-D. à Aix-la-Chapelle, t. I, p. 20, Pl. III.

CHARLES D'ANJOU, sa statue au capitole avec le siége consulaire, t. I, p. 241.

CHASSE DE CHARLEMAGNE (ouverture de la), t. II, p. 236.

CHASSE des grandes reliques de N.-D. à Aix-la-Chapelle. Mém. du P. Arthur Martin. — I. De l'orfévrerie religieuse et du trésor d'Aix, p. 1. — II. Les grandes reliques, c'est-à-dire la robe de la S.-V., les langes de la crèche, le *linteum* de saint Jean B., le *perizonium* de J.-C., dus à Charlemagne, p. 5. — III. Fêtes du pèlerinage, p. 8. — IV. Époque présumée du monument, le règne de Fréderic II, description, p. 12. — V. Figures en haut-relief sous les arcades autour de la châsse. J.-C., la Sainte-Vierge, Léon III, Charlemagne, les apôtres, p. 16. — VI. Bas-reliefs des deux versants du toit, la vie de J.-C.

Planches I. Vue longitudinale. — II. *Idem* de la seconde face. — III. Détails de l'ornementation. — IV. Vue d'une petite face en couleur. — V et VI. Pommes de faîtage, *id.* — VII et VIII. Émaux des plates bandes, *it.* — IX. Nimbes émaillés des grandes figures, *it.*

CHASSE de saint Taurin. Mém. du P. Arthur Martin. I. Caractère archéologique du monument. L'époque de saint Louis, t. II, p. 150. — II. Saint Taurin et sa légende, par Déodat. — III. Faits de la légende représentés dans les bas-reliefs, p. 9; 1° la vierge Euphrasie; 2° le diacre Déodat, p. 14. — IV. Des animaux symboliques des vices à l'occasion des trois bêtes qui s'opposent à l'entrée de saint Taurin dans Evreux, p. 15. — Bêtes analogues dans l'Enfer de Dante, les visions de l'abbé Joachim et d'Albéric. — Rapports de physionomie entre l'homme et la bête d'après les auteurs païens et chrétiens. — Figures symboliques des vices d'après un ms. de la bibliothèque impériale, p. 21. — L'orgueil, — l'envie, — la colère, — la paresse, — l'avarice, — la gourmandise, — la luxure. *Idem* d'après une peinture italienne de 1444, p. 28. — La luxure et la chasteté, — l'indiscipline et l'obéissance, — l'avarice et la pauvreté. *Idem* d'après un ms. du musée de Cluny, p. 30. — L'humilité et l'orgueil, — la libéralité et l'avarice, — la charité et l'envie, — la patience et la colère, — la sobriété et la gloutonnerie, — la chasteté et la luxure.

CHASSE (scènes de) prises en bonne et en mauvaise part, t. I, p. 121. — Figure de l'apostolat sur le reliquaire de la côte de saint Pierre, p. 123.

CHASSES DE SAINTE COURONNE ET DE SAINT LÉOPARD (découverte des), t. II, p. 237.

CHASTETÉ, figurée par un ange volant vers le ciel, une flamme au front, un lis en main.

CHÈVRE, figure de la luxure, t. II, p. 27.

CHEVREAUX, figure des orgueilleux, t. I, p. 123.

CHIENS, fig. des prédicateurs, t. I, p. 123. — Fig. de l'envie, p. 22. — Fig. des pécheurs et des réprouvés, t. II, p. 17.

CHOUETTE, figure de l'avarice, t. II, p. 25. *Item* des Juifs, *ibid.*, p. 169, et t. IV, p. 279.

CHRISTIANISME (du) de quelques impératrices romaines avant Constantin. Mém. de M. de Witte, de l'Académie de Bruxelles, t. III, p. 163.—Marcia, concubine de Commode. Le titre de φιλόθεος que lui donne Origène, porterait à croire qu'elle professait la foi, p. 165. — I. Julia Mamea, mère d'Alexandre Sévère, a été certainement chrétienne, p. 166. — II. Otacilia Severa, femme de l'empereur Philippe. Époque des célèbres médailles d'Apamée, p. 167. — III. Sainte Tryphoniat femme d'Hérennius Étruscus, fils de Trajan Dèce. — Le Chrisme sur une médaille de Lydie, p. 170. — IV. Salonine, femme de Gallien. —De l'inscription controversée de *Salonina in pace.* L'*in pace* est ici un signe de christianisme, p. 175. — V. Sainte Serena, femme de Dioclétien, p. 189.

CHRISTIANISME (des signes de) qu'on trouve sur quelques monuments numismatiques du IIIe siècle. Mém. de M. Ch. Lenormant, de l'Institut, t. III, p. 196. — Médaillon à l'effigie de Trajan Dèce où un sujet bachique est dominé par le monogramme de Christos. — Différence de ce monogramme avec celui du tetradrachme d'Athènes, des Ptolémées et de la monnaie de Tigrane. — Médaille d'Apamée de nouveau examinée et comparée aux peintures et aux sculptures des catacombes, d'après les dessins de M. Savinien Petit, représentant Noë dans l'arche et sortant de l'arche, Pl. XXIX, XXX.

CIRCONCISION, signe caractéristique de la Synagogue, t. II, p. 57.

CIRE JAUNE, d'un usage commun au moyen âge, t. II, p. 82.

CLÉMENT II, son tombeau à Bamberg, t. IV, p. 273, Pl. XXIX. Mém. du P. Arthur Martin. Bas-reliefs symboliques des vertus.

CLOUS. De leur nombre sur le crucifix, avant et depuis le XIIIe siècle, t. I, p. 235.

COCHER du cirque sur une étoffe romaine. T. IV, p. 258, 259.—Sur un petit bronze du Louvre, *ibid.*, p. 293, 59.

COLÈRE, figurée par une femme chevauchant sur un sanglier et portant en main un coq, t. II, p. 23.

COLOMBE, sur le crucifix de Lothaire Ier, t. I, p. 215. — Figure de la luxure, t. II, p. 27.

COLONNES (les sept) de la sagesse, t. I, p. 136.

COQ, figure de la colère, t. II, p. 23. — Figure de la bravoure, t. II, p. 18.— De la libéralité, *ibid*, p. 18 et 31. Les trois Coqs des trois mondes, d'après l'Edda, t. I, p. 103.

CORNES du serpent infernal, t. I, p. 229; — t. IV, p. 192, 194, 198, 207.

COUPE du XIIe siècle, t. III, p. 85.

COURONNE au-dessus de la croix, sa signification, t. I, p. 216.

COURONNE céleste sur la miniat. de Charles-le-Ch., t. I, p. 211. — Sur la croix de Lothaire, *ib.*, p. 216, Pl. XXXII. — Royale ou impériale sur la tête de J.-C., *ib.*, p. 236.

COURONNE de lumière d'Aix-la-Chapelle et monuments analogues du moyen âge. Mém. du P. Cahier, t. III. — I. Luxe du luminaire dans les églises, p. 1. — II. Diverses formes des lampes ecclésiastiques, d'après des mss. carlovingiens et saxons. Lampe en bronze de M. Carrand, p. 12. — III. Vases et ornements suspendus dans les églises à la manière des lampes, encensoirs, croix, couronnes isolées, couronnes au-dessus d'une croix, celle d'Agilulf, p. 22 *et suiv.* — IV. Lampes en couronne, couronnes au-dessus d'une lampe portant des lampes suspendues, ornées de tours, p. 33 *et suiv.* — V. Couronnes de lumière, roues, figures de la Jérusalem céleste, roses des églises, celle de Dante, la fleur symbole de la félicité d'après saint Ambroise, p. 35 *et suiv.* — VI. Couronne d'Aix-la-Chapelle. Son aspect général, rose octogone, médaillons de saint Michel, des huit béatitudes, des huit mystères de l'annonciation, noël, l'épiphanie, le crucifiement, la résurrection, l'ascension, la pentecôte, la gloire. Fondations pour l'éclairage, p. 40 *et suiv.* — VII. Diverses couronnes semblables à celle d'Aix-la-Chapelle. Couronne de Toul. — De Saint-Rémi de Reims. — D'Hildesheim. — VIII. Renseignements complémentaires. Lampes soutenues par des traverses. Officiers chargés du soin des lampes et des couronnes, p. 60 *et suiv.*

Pl. I — XII. I. Lampes chrétiennes de Florence et de Rome. — II. Lampes et couronnes suspendues, d'après d'anciennes peintures. — III. Couronne donnée par Frédéric Ier, vue verticale. — IV. Plan horizontal et détails. — V. Médaillons des huit béatitudes. — VI. *Id.* des huit mystères. — VII. Fac-simile d'un médaillon à jour des béatitudes. — VIII. *Id.* d'un médaillon central, saint Michel. — IX. Détails des tourelles à jour. — X. Ornements gravés sur les tourelles. — XI. Dentelle à jour entre les tourelles. — XII. Ancienne couronne de saint Remi.

CROIX diverses. Mém. du P. Cahier, t. I, p. 121, Pl. XXXI. — I. Croix cabalistique de Maestricht. De la cabale symbolique ou combinatoire et de ses branches, la *Gematria*, la *Notaricon* et la *Themoura*, p. 192. Des mots le HOUD et MACABI. Voyez aussi t. IV, p. 297. — II. Croix dite de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Encolpium portant un morceau de la vraie croix et renfermé dans un étui du XIIe siècle, p. 202. — III. Revers d'une croix d'or, conservée à Aix-la-Chapelle et attribuée à l'empereur Lothaire Ier. Incise

des trois grâces. Camée d'Auguste. Sceau en cristal de Lothaire Ier, p. 203, Pl. XXXI.

CROIX. Voir *le Mém. sur cinq ivoires*, t. II.

CROIX, ses quatre dimensions, t. I, p. 225.

CROSSES. Des crosses pastorales. Mém. de M. le chanoine Barraud, t. IV, p. 145. 1° Dignitaires ecclésiastiques ayant droit de porter la crosse. — 2° De la matière et de la forme des crosses, p. 152.

Le bâton pastoral dans ses formes successives. Mém. du P. Arthur Martin, t. IV, p. 161. — I. Bâtons pastoraux primitifs. Crosses, *tau*, férules. — II. Anciens *tau* à feuillage, à têtes de serpents, p. 174. — III. Crosses à serpents, traditions germaniques, p. 185. — IV. Crosses à serpents empalés par la croix, p. 191. — V. Crosses à serpents en lutte contre le bélier et l'agneau, p. 198. — VI. Crosses à serpent broutant le feuillage, p. 204. — VII. Crosses à serpents mordant une pomme, ou la gueule vide, p. 209. — VIII. Crosses à tige fleuronnée et à fleur épanouie, p. 215. — IX. Crosses en émail, à têtes de monstres menaçants ou apprivoisés. — X. Crosses émaillées à dragons dans la volute, sur le nœud ou sur la douille. — XI. Crosses à décoration architecturale, p. 235. — XII. Crosses à sujets de piété, p. 245. — XIII. Renaissance et temps modernes, p. 251 Pl. XV, XVI. XVII, XVIII, XIX.

CRUCIFIX de Lothaire à Aix-la-Chapelle. Mém. du P. Cahier, t. I, p. 207, Pl. XXXII. — I. Des crucifix antérieurs au Xe siècle. Miniature de Charles-le-Chauve, p. 211. — II. La main divine et la couronne. Main droite. Colombe, p. 212. — III. Le serpent dans sa fureur impuissante, p. 217. — IV. Les deux astres. Léviathan. Le Soleil, toujours à droite de J.-C. — Rapports avec la liturgie syriaque, p. 220. — V. Forme, hauteur et matière de la croix, en X, en T et à quatre angles droits, p. 223. — VI. Appendices de la croix et son inscription. — Le *Suppedaneum*. — Les croix doubles. — Triples, p. 227. — VII. J.-C. sur la croix : sa stature et son attitude, bras étendus horizontalement, p. 230. — VIII. Plaies du crucifix. Côté droit percé. — IX. Couronne et vêtements des crucifix. — Nimbes divins. — *Perizonium*, p. 236.

D

DAGOBERT (voyez Fauteuil de).

DÉMON à cheval sur un dragon et tenant pour fouet un serpent, t. II, p. 16.

DANIEL dans la fosse aux lions, sur une étoffe byzantine, t. II, Pl. XVIII.

DOUCEUR, symbolisée sur le tombeau de Clément II, p. 275.

DRAGON sur une étoffe, t. III, Pl. XIV.

DURAND (Paul). Mémoire. Pupitre de sainte Radegonde, à Poitiers. T. III, p. 157.

E

ÉGLISE (l'), reine, debout à droite du crucifix, tenant le calice et l'étendard, t. II, p. 50, 52, *et suiv.*

ÉLÉPHANT (étoffe à), t. II, p. 236, Pl. IX.

ÉLOI (saint), son travail pour le roi Clotaire, les deux trônes d'or, t. I, p. 161.

EMPEREUR Charlemagne, sur la châsse de N.-D. à Aix. T. I, Pl. III, byzantin. — Othon II, sur une miniature. T. I, p. 189. T. II, Pl. XXXII, XXXIV. — Charles-le-Chauve, sur une miniature. T. I. p. 211. — Lothaire, sur un sceau de cristal. T. I, Pl. XXXI. — Byzantin sur un tissu. T. II.

ENCENSOIRS suspendus dans les églises, t. III, p. 22.

ENCOLPIUM (usage des), t. I, p. 203.

ENFER, figuré par une gueule béante, t. I, p. 251, Pl. XLV.

ENVIE, figurée par une femme qui repousse la charité et est à cheval sur un lévrier, t. II, p. 32. — Ressemble à un frère chevauchant sur un chien et portant en sa main un épervier, t. II, p. 22.

ÉPIPHANIE (mystère de l'), t. I. — T. III, p. 21. — *Ib.*, p. 47.

ÉPITRE (côté de l') consacré au souvenir de l'ancienne loi, t. I, p. 153.

ÉPONGE (porte) au Calvaire, figure des juifs, t. II, p. 69.

ÉTOFFES historiées, bysantines et autres, t. II.

Avant-propos du P. Cahier, p. 102. Utilité des dessins pour l'intelligence des textes, p. 101.

Mémoire du P. Arthur Martin, p. 233. — Étoffe trouvée dans la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Ouverture de la châsse en présence de l'auteur. Éléphants richement caparaçonnés. — Inscription brochée indiquant Michel, intendant du trésor impérial, le même peut-être qui laissa assassiner Nicéphore Phocas ? — Don présumé d'Othon III, p. 234, Pl. IX, X, XI. — II. Autres étoffes conservées à Aix-la-Chapelle. Étoffe jaune et bleue, canards affrontés, p. 241, Pl. XI. — Verte, rouge et jaune ; style bysantin ; canards affrontés et séparés par une plante : cœurs et carreaux, p. 241, Pl. XII. — Verte et rose ; style bysantin ; griffons et paons affrontés, style arabe du XIIIe siècle, imitation sicilienne, p. 243, Pl. XIII, XIV. — III. Étoffes conservées à Ratisbonne, chasuble de saint Wolfgang p. 245, Pl. XV. — Chasuble donnée par l'empereur S. Henri à l'abbaye de S. Emmeran, p. 246, Pl. XVI. — Orfroi brodé à la manière bysantine, à Ratisbonne, p. 247, Pl. XVII. — IV. Étoffes conservées à Eichstædt. Chasuble de saint Willibald. Orfroi brodé en perles fines, p. 248, Pl. XVII. — Étoffe bysantine, découverte dans l'abbaye de Ste-Valpurge, Daniel au milieu des lions, p. 250, Pl. XVIII. — Aube à parements de couleur, p. 251. — V. Étoffe et tombeau de l'évêque Gunther à Bamberg. Tissu de pourpre violette, représentant l'em-

pereur à cheval le *labarum* à la main entre deux reines (Rome et Constantinople ?), offrant l'une un casque et l'autre une couronne. Étude sur les costumes bysantins, sur le collier à deux chutes : *dibetesion*. — Perroquets, roses, lion et intailles sur le tombeau de Gunther, p. 251, Pl. XXXII, XXXV. — VI. Chasuble dite de Saint-Dominique à Toulouse. Orfroi brodé à teintes plates rehaussées par des traits de contour plus foncés sur des fonds d'or. — Étoffe rose et violette semée de pélicans et de paons, p. 260, Pl. XXXVI, XXXVII. — Étoffe conservée à Autun, bleue et à médaillons lobés, semée de sphinx et d'aigles, Pl. XXXVIII. — Conservée au Mans. Lions affrontés des deux côtés d'un autel, Pl. XXXIX.

T. III. Anciennes étoffes. De celle de la Couture au Mans, t. II, Pl. XXXIX, et de celle, dite de Saint-Mesme à Chinon, t. III, Pl. X. Mém. de M. Ch. Lenormant de l'Institut, p. 116. Lettre écrite en 1848 à M. de Caumont, où les lions de l'étoffe du Mans sont rapprochés de ceux qui se croisent dans le voisinage du Hom sur un vase d'argent de travail sassanide. Lions de l'antique porte de Mycènes. Souvenirs également asiatiques sur le tissu de Chinon. Le Hom, le Pirée et les *guépards*. D'après l'inscription arabe récemment découverte sur cette dernière étoffe, elle ne peut être antérieure à la conquête de la Perse; mais elle peut servir à constater la persistance de traditions et d'emblèmes qu'on peut faire remonter avec certitude jusqu'à l'époque antérieure à Cyrus où florissaient l'empire assyrien et le sacerdoce chaldéen de la Babylonie, p. 121. — Lions sur des cylindres babyloniens et sur un vase arabe en or émaillé du trésor de Saint-Maurice, p. 126. — Pyrée sur les monuments assyriens, phéniciens, persans, achéménides, avec une flamme triangulaire, p. 128 *et suiv.* — Le même, sur les monnaies des Sassanides. Le réchaud et le globe de feu des pyrées sur la tête des rois, p. 133 *et suiv.* — Rapports frappants entre l'étoffe du Mans et le bas-relief de Mycènes. Étrange opinion de M. Thiersch. Opinions de MM. Gœttling et Gerhard presque aussi improbables, p. 136. — On ne saurait nier la transmission à la Grèce primitive des symboles et des dogmes propres aux plus anciennes religions de l'Asie. Le culte du feu et la croyance aux deux principes y avaient été importés par les Pélopides originaires de Lydie. Le tissu du Mans est évidemment le plus ancien; celui de Chinon offre une déformation des emblèmes persans qui prouve l'ignorance des idées que devaient transmettre ces emblèmes, p. 141.

Anciennes étoffes, suite. t, III, Mém. du P. Arthur Martin. Étoffe verte et jaune représentant un dragon à queue de paon, p. 142, Pl. XIV (elle est écrite par erreur dans le texte sous le n° XV, et la suivante sous le n° XIV). — Violette à losanges rouge et jaune portant des étoiles à huit pointes, Pl. XV. — Ces trois étoffes appartiennent au cabinet de M. le comte de Lescalopier. — Brune foncée, trouvée dans le tombeau de Charlemagne et regardée par l'auteur du Mém. comme un don de l'impératrice Béatrix, à la fin du XII[e] siècle, Pl. XVI. — Détail du tissu impérial de Bamberg, XI[e] siècle, p. 143, Pl. XVII. — Rouge, conservée au Louvre. — Brune, à Autun. — Blanche à croix rouges, bleues et vertes, au *British Museum* et faisant partie du livre de prières de Mélisende, reine de Jérusalem au XII[e] siècle, Pl. XVIII. — A deux bleues, à Ratisbonne. — Jaune sombre, à Aix-la-Chapelle, p. 144, Pl. XIX. — Rouge et jaune à paons affrontés et séparés par le *hom* imité, p. 145, Pl. XX. — Bleu ciel semée de paons d'or attachés par une couronne. — Rouge ornée de cerfs et d'aigles en or, d'après un tableau anglais du temps de Richard II, p. 145. — En vert et or, jaune et or, d'après un portrait du même prince, p. 146, Pl. XXII. — Rouge ornée d'oiseaux et de dragons en or. — A rinceaux d'or compliqués, d'après des tableaux italiens du XIV[e] siècle, Pl. XXIII. — Bleu et or, rouge et or, d'après un tableau du XIV[e] siècle dans la cathédrale de Séville, p. 147, Pl. XXIV. — A aigles arrachant les yeux d'un lion, Pl. XXV. — A aigles dévorant un cœur, Pl. XXVI. — A lions et aigles ayant appartenu à Charles de Blois, m. en 1364. — Peinte sur l'image de *N.-D. des Merveilles*, à Séville, p. 148, Pl. XXVIII.

Anciennes étoffes, suite, t. IV. Mém. du P. Arthur Martin. Étoffe violette et jaune représentant uue course de char dans le cirque, p. 257, Pl. XX, XXI. — De même couleur à peu près, mais de travail moins antique, p. 200, Pl. XXII. — De pourpre rouge, portant un héros le pied sur un lion, *ibid.*, Pl. XXIII. — Verte à paons et à griffons dans le style mauresque, p. 201, Pl. XXIV, XXV. — Rouge et or, *ibid.*, Pl. XXVI.

EUCHARISTIE, ses rapports avec la croix, t. II, p. 52.

ÉVANGILE (Côté de l') consacré aux souvenirs de la loi nouvelle, t. I, p. 153.

ÉVÊQUES (les) ont porté la crosse dès une haute antiquité, t. IV, p. 147.

F

FAUTEUIL (Notice sur le) de Dagobert, Mémoire de M. Ch. Lenormant, de l'Institut, t. I, p. 157, Pl. XXVI-XXX. — I. Restitué au cabinet des antiques, mais depuis l'impression du Mémoire, transporté au Louvre, dans le Musée des Souverains. — II. Auteurs qui l'ont publié, MM. Willemin et Pottier. Sources historiques, Saint-Ouen, p. 197. — III. Ce n'est pas une chaise curule antique, p. 164. — Histoire de la chaise curule. — Le *bisellium*, la *sella* simple, siéges à baguettes courbées : ἀγκυλόποδες adoptés par les évêques, p. 167. — Têtes et jambes de lion ajoutées sous l'influence des idées chrétiennes, d'après les diptyques des V[e] et VI[e] siècles, p. 169. — La tête de panthère, copiée ici sur quelque antique, p. 171. — Mécanisme du fauteuil de Dagobert avant sa restauration par Suger. Fauteuil ouvert, p. 175. — Fermé, p. 176. — Au moyen de rainures dans les supports, p. 177. — IV. Suger transforme la *sella plicatilis* en *cathedra*, p. 178. — V. Le siége de Dagobert re-

produit sur les sceaux des rois de la 3e race, p. 179. — VI. Différence entre le fauteuil de Dagobert à supports latéraux léonins et le *faldistorium* des évêques, auxquels on peut assimiler celui d'Othon II, d'après un ms de Munich, p. 189.

FEMMES (les SS.) au S.-Sépulcre, t. II, p. 73. — Leurs boîtes à parfums ou encensoirs, p. 75. — Leur nombre, *ib.*

FÉRULE des papes, t. I, p. 19. — N'est pas l'insigne d'un pouvoir spirituel, t. IV, p. 3. Doute pour ce qui est de la haute antiquité, *ibid.*, p. 23. — Antiques férule des papes, des évêques, des prévots, chantres, etc., *ibid.*, seq.

FÊTES populaires autrefois plus nombreuses et consacrées par la religion, t. II, p. 78.

FILER. Bersabée représentée filant au IXe siècle, t. I, p. 37.

FLAMBEAUX dans les pompes civiles et sacrées, t. III, p. 2, 3 et suiv.

FLEURS symboliques entre les mains de l'Église, t. II, p. 54, 55.

FONTS baptismaux de Liége, aujourd'hui dans l'église de S.-Barthélemi, Mémoire du P. Cahier, t. IV, p. 99. — I. Histoire et description du monument, œuvre de *Dinanderie*, due à Lambert Patras, en 1112, p. 100. — La prédication de S. Jean-Baptiste. — Le baptême de la pénitence. — Celui de J.-C. — Celui du philosophe Craton et de la famille du centurion Corneille. — II. Explication historique et symbolique. Les douze bœufs, fig. des apôtres et de leurs successeurs. — Allusion vraisemblable aux erreurs contemporaines et locales du manichéisme, touchant l'efficacité du baptême et le ministère ecclésiastique.

Fonts baptismaux placés surtout au nord-ouest. — Ils perdent leur importance architecturale au XIIe siècle, t. I, p. 83, sv.

FORCE (Vertu de) figurée par une femme déchirant la gueule d'un lion, t. I, p. 125, Pl. XXIV. — *Id.*, sur le tombeau de Clément II, t. IV, p. 274, Pl. XXVIII.

FRAGMENT d'un Psautier de l'époque carlovingienne, conservé au Musée britannique, Mémoire du P. Cahier, t. I, p. 249, Pl. XLV. — I. Principaux caractères du ms. comme œuvre d'art. Art saxon et son système de symbolisme littéral. — II. Indication d'autres mss. où règne le même système, à Boulogne, à Paris, p. 252. — III. Une page du Psautier de Londres comparée à un ivoire de Charles-le-Chauve. Découverte qui explique péremptoirement cet ivoire, différemment interprété, t. I, p. 38, Pl. XI.

FRÉDÉRIC Ier, son portrait, t. III, p. 66.

FRISINGUE (Antiquités de la cathédrale de), Mémoire du P. Arthur Martin, t. III, p. 63. — Porte romane ornée des figures de Frédéric Ier et de Béatrix, avec la date de 1161, p. 65. — L'église et la crypte, p. 68. — Aperçu sur les origines du christianisme à Frisingue, S. Corbinien. Tombe de l'évêque Hitto, signature de l'artiste Liutpreht, tombeau de l'évêque Erchambert.

Reliquaire de la Sainte-Larme de Vendôme, ancien autel portatif. L'œil ouvert de Melchisédech et l'œil mort d'Aaron, figures de l'Église et de la Synagogue, p. 78. — Vase en chrysolithe, don de l'impératrice Béatrix. — Tombeau du portier Otto Semoser. — Ours, attribut de S. Corbinien ; ciseaux, attribut de S. Érembert, p. 86. — L'ange du jugement et le livre aux sept sceaux. Le démon et le livre des cinq sens. Peintures de la cathédrale au XVIIIe siècle et projet analogue pour Sainte-Clotilde de Paris.

Pilier mystérieux de la crypte, représentant le mythe de Siegfried, p. 94. — Combat contre le dragon Fafnir. Fafnir est tué par Siegfried, p. 101. — Son sang est recueilli par Reginn, p. 101. — Chant prophétique des aigles, p. 104. — Bain du héros dans le sang du monstre, une feuille couvre un endroit qui reste vulnérable, p. 105. — La valkyrie Sigurdrifa ou Brunhild, p. 107. — Rapprochements entre le mythe de Siegfried et celui du dieu Balder. — Raison d'une telle représentation : l'image de la vertu est opposée à celle du vice, p. 113.

G

GARRUCCI (le P. Gabriel). Mémoires, t. IV. Les mystères du syncrétisme phrygien dans les catacombes romaines de Prétextat, p. 1. — II. Lettre du même sur le même sujet, p. 142. — III. Note sur un petit bronze du Louvre, p. 263. — IV. Ivoires à sujets profanes dans l'église d'Aix-la-Chapelle, p. 282. — V. Additions, p. 291, 292.

GÉNIE (Différence du) européen et asiatique, t. I, p. 137.

GEORGES (Saint), sa légende, t. II, p. 37.

GLOUTONNERIE figurée par une femme à cheval sur un pourceau, t. II.

GNOSTICISME et manichéisme, t. I, p. 137.

GOURMANDISE, figurée par un jouvencel chevauchant sur un loup et tenant un mufle, t. II, p. 26.

GRIFFON combattu par l'homme, t. I, p. 126, Pl. XXIV.

GRIFFONS (Étoffe à), t. II, p. 243, Pl. XIII.

H

HIBOU, figure de l'ignorance, t. II, p. 20.

HUMILITÉ, figurée par une femme à cheval sur un agneau, t. II, p. 30.

I

IGDRASIL, l'arbre du monde d'après l'Edda, t. I, p. 99. — Ses trois racines, *ib.*, p. 101.

INSCRIPTION (l') d'Autun, Mémoire de M. François Lenormant, t. IV, p. 115. Des savants qui s'en sont oc-

cupés jusqu'en 1855, *fac simile*, p. 117. — De l'IΧΘΥC dans les premiers siècles. Tombeau collectif de la famille d'Aschandeus, élevé par Pectorius, p. 123. — Prières adressées aux morts, p. 124. — Professions de foi dans les inscriptions sépulcrales, p. 127. — Dogme de l'Eucharistie, opinion de M. Charles Lenormant sur le banquet du tombeau de Vincentius, opposée à celle du P. Garrucci. Époque de l'inscription supposée de la fin du IIIe siècle. — Persistance de l'influence grecque à Autun à l'époque mérovingienne.

INSCRIPTION de la croix, t. II, p. 46.

INVESTITURE donnée dès le VIIe siècle aux évêques par les princes avec la crosse, t. IV, p. 149. — *Id.*, aux abbés, p. 151.

IVOIRE (Cinq plaques d') sculpté représentant la mort de J.-C. Mémoire du P. Cahier, t. II. — I. Des ivoires à sujets chrétiens en général. Le *Thesaurus* de Gori, diptyques consulaires, religieux; couvertures d'évangéliaires, chantoirs, tablettes, retables, p. 39. — II. Désignation des cinq bas-reliefs. Art latin, carlovingien. École de Metz, etc., p. 42. — III. Représentation du crucifix et détails qui l'accompagnent. La croix aiguisée au pied. — En arbre ébranché sur l'ivoire de Bamberg. Le suppedaneum, le titre. J.-C. imberbe, avec et sans nimbe, le *perizonium*, main divine et couronne. Le serpent aux pieds de la croix. — Le soleil et la lune isolés ou dans des médaillons avec ou sans attelage, portant des flambeaux nimbés, couronnés, voilés, etc., p. 47. — IV. L'Église et la synagogue personnifiées. L'Église couronnée tenant le calice, une fleur, à droite du crucifix. — Remplacée par le baril eucharistique? La synagogue à gauche, détournée de la croix, une palme à la main. Jérusalem, couronnée de tours, avec l'étendard, le tranchant de la circoncision, p. 50. — V. Autres personnages allégoriques moins employés que les précédents par l'art chrétien. L'Océan à droite, homme barbu, assis sur un monstre marin épanchant son urne, tenant une rame, un gouvernail, un poisson, une corne d'abondance, un trident, coiffé de pinces de crabes, ou de serpents, ou d'ailerons. — La terre, femme embrassant des enfants, tenant ou allaitant des serpents, avec une corne d'abondance, près d'un arbre. La terre et la mer réunies dans un même personnage. Pourquoi ces personnifications aux pieds du crucifix. — L'occident ou Rome avec le globe, l'étendard, sous un voile de la nuit soulevé? p. 59. — VI. Personnages historiques groupés autour de la croix. Morts résuscités. Sépulcres circulaires. Tombeau d'Adam. Porte-lance à droite, figure des gentils convertis. — Porte-éponge à gauche, figure des juifs obstinés. La Sainte-Vierge, toujours debout et à droite, p. 68. — VII. Les saintes femmes au tombeau de J.-C. — Avec des fioles, des encensoirs. Le Saint-Sépulcre, forme typique. — Soldats, leur nombre. — Le linceul et le voile. L'ange de la résurrection, 73 Pl.

IVOIRES sculptés du Psautier de Charles-le-Chauve, aujourd'hui au Musée des Souverains, Mémoire du P. Cahier, t. I, p. 27, Pl. X et XI. — I. Le ms. et ses miniatures, par Liuthard. — II. Plat de la couverture inférieure. David et Nathan, la parabole de la brebis du pauvre, p. 31. — III. Plat de la couverture supérieure. Scène mystérieuse où l'auteur croit reconnaître la vision de S. Mercure, p. 38. — Voir à ce sujet de nouveaux aperçus, *ib.*, p. 255.

J

JEHOVAH, mystères de ce nom, t. I, p. 197.

JESSE (arbres de), t. IV, p. 288.

JÉSUS-CHRIST législateur, représenté surtout sur la façade occidentale des églises, t. I, p. 81. — T. III, p. 48. — Sa stature d'après les monuments, t. I, p. 231. — Ses plaies, *ib.*, p. 233. — Ses yeux ouverts sur la croix, *ib.*, p. 234.

JÉSUS-CHRIST, sa figure assise, t. I, p. 16, Pl. IV. — Mystères de sa vie, *ib.*, Pl. I, II, III.

JÉRUSALEM? figurée par une femme couronnée de tours, tenant un étendard et le tranchant de la circoncision. — Céleste, représentée dans les couronnes de lumière, t. III, p. 37 *et suiv.*, représentée sur les tombeaux, t. IV, 270.

JUGEMENT DERNIER, représenté ordinairement à l'Occident, t. I, p. 83. — Exceptions, p. 85.

JUSTICE (vertu de) sur le tombeau de Clément II, t. IV, p. 273, Pl. XXVIII.

L

LAMPES ecclésiastiques, leurs diverses formes, t. III, p. 12 *et suiv.* — En couronne, *ib.*, p. 32.

LAMPES (les) devant le Saint-Sacrement doivent être en nombre impair, t. III, p. 5.

LANCE (le porte-) au calvaire, figure des gentils, t. II, p. 69.

LARME (reliquaire de la sainte) de Vendôme jugé un ancien autel portatif, t. III, p. 78.

LÉON III, statuette, t. I, p. 17, Pl. III.

LENORMANT (Charles) de l'Institut. Mémoires. I. Fauteuil de Dagobert, t. I, p. 157. — II. Addition au Mémoire précédent, t. I, p. 239. — III. Anciennes étoffes du Mans et de Chinon, t. III, p. 116. — Des signes du Christianisme sur quelques monuments numismatiques du IIIe siècle, t. III, p. 196. — IV. Lettre au P. Arthur Martin, touchant les tombeaux du cimetière de Prétextat, t. IV, p. 139.

LENORMANT (François). Mémoires. Note sur une amulette chrétienne conservée au cabinet des médailles, t. III, p. 158. — Mémoire sur l'Inscription d'Autun, p. 115.

LETTRE de M. Charles Lenormant, de l'Institut, au R. P. Arthur Martin, t. IV. — L'auteur déclare que la lec-

ture du Mémoire du P. Garrucci a modifié en quelque chose son opinion sur les tombeaux du cimetière de Prétextat, tombeaux qu'il avait regardés comme chrétiens dans un Mémoire inédit lu à l'Académie des Inscriptions; mais il n'adopte pas toutes les conclusions du nouveau Mémoire.

LETTRE du P. Garrucci au même en réponse à la lettre précédente pour soutenir ses propres conclusions, t. IV. Nouvelles observations du même, t. IV, p. 291.

LÉVIATHAN, sur le tombeau d'Adaloch? t. IV, Pl. XXVIII. — Péché à l'hameçon, figure de Satan, t. I, p. 219, t. IV, p. 196, *ibid.*, p. 271.

LIBÉRALITÉ, figurée par une femme à cheval sur un coq et ouvrant sa bourse, t. II, p. 31.

LIÈVRE, figure de l'incontinence, t. I, p. 123.

LIONS. Siéges à supports léonins. Voyez *Fauteuil de Dagobert*, t. I, p. 157, et post-scriptum, p. 239. — (Étoffe à), t. II, Pl. XXXIX. — Sur des monuments orientaux, t. III, p. 117. — Figure de l'orgueil, t. II, p. 17, 19, 20, 21, 29, 30. — (Deux) affrontés sur une étoffe du Mans, t. II, Pl. XXXIX.

LOUP (le) écolier. Mém. du P. Cahier, t. I, p. 124, Pl. XXIV. — Fabliau de Marie de France confronté avec un bas-relief de Bâle. — Combat d'un centaure et d'une centauresse. — D'un homme et d'un griffon, p. 125.

LOUP, LOUVE, figure des cruels, des ravisseurs, des avares, t. II, p. 15, 17, 18, 26, 29.

LUMIÈRE (la) évangélique opposée au royaume des ténèbres sur les chandeliers romans, t. IV, p. 278, 281, Pl. XXX, XXXI, XXXII, XXXIII.

LUNE (la) au Calvaire, t. I, p. 221, toujours à gauche de J.-C. — Rappelée dans le rit syriaque par un flambeau éteint, figure de l'aveuglement des juifs, t. II, p. 47. — Son chariot, traîné par deux, par quatre bœufs, *ib.*, p. 48. — Tête dans un disque, *ib.*, p. 49.

LUXURE, figurée par une dame chevauchant sur une chèvre et tenant une colombe, t. II, p. 27. — Par une femme à cheval sur un bouc, *ib.*, p. 35.

M

MACABI, formation de ce nom mystérieux, t. I, p. 197.

MAGOTS, sur les toits des églises, t. I, p. 74.

MAIN divine au-dessus du crucifix, t. I, p. 211. — *Id.*, p. 212, Pl. XXXII. — *Id.*, p. 214. — La droite, entourée du nimbe divin, *ib.*, t. II, p. 47.

MANCHES pendantes et à poches, t. I, p. 105.

MARIE (la Sainte-Vierge) assise et ayant le serpent sous les pieds, t. I, p. 16, Pl. IV. — Aux pieds de la croix, debout et à droite de J.-C., t. II, p. 70, 71.

ARTHUR MARTIN (le P.). Mémoires, t. I. Châsse des grandes reliques d'Aix-la-Chapelle, p. 1. — II. Recherches sur le type qui a guidé les artistes dans l'exécution de plusieurs chandeliers du moyen âge, p. 91. — III. Considérations sur divers monuments d'orfévrerie religieuse, p. 107. — IV. Ornements peints (émaux, etc.) empruntés à divers monuments du moyen âge, p. 245.
T. II. — V, Châsse de saint Taurin, à Évreux, p. 1. — VI. Étoffes historiées, p. 233.
T. III. — VII. Antiquités de la cathédrale de Frisingue, p. 63. — VIII. Pilier mystérieux de la Crypte, p. 294. — IX. Anciennes étoffes, p. 142. — X. Anciennes étoffes, p. 289.
T. IV. — XI. Ornements peints sur verre et sculptés, p. 88. — XII. Le bâton pastoral dans ses formes successives, p. 162. — XIII. Tissus et broderies antiques, p. 257. — XIV. Anciennes sculptures à Strasbourg, p. 206. — XV. Tombeau du pape Clément II, à Bamberg, p. 274. — XVI. Les débris du candélabre de l'abbaye de Saint-Remi, à Reims, p. 276. — XVII. Le chandelier de Glocester, p, 279. — XVIII. L'ancien ostensoir d'Eichstaedt, p. 287.

MELCHISÉDECH, sa figure bizarre sur le reliquaire de la Sainte-Larme, t. III, p. 78.

MER (la) ou l'Océan. — Homme barbu, assis sur un monstre marin, épanchant son urne, tenant une rame ... un gouvernail ... un poisson ... une corne d'abondance ... un trident. — Ses cornes en pinces de crabe ... en serpents ... changées en ailerons. — Ordinairement à la droite du sujet, t. II, p. 60 *et suiv.*, t. IV, p. 271.

MERCURE (saint), sa légende, t. I, p. 35.

METZ. Son école de ciselure distinguée à l'époque carlovingienne, t. II, p. 43.

MIDI, pris en bonne part dans le symbolisme des églises, t. I, p. 86. — (Roses du) consacrées au règne de J.-C. — Côté de l'évêché, du cloître, p. 87.

MINIATURE de Bruxelles, crucifix, t. II, p. 47. — Du ms. de Drogon, *ib.*, p. 52.

MONNAIES CHARTRAINES (de l'origine du type des). Mém. de M. Étienne Cartier, t. I, p. 51, Pl. XII, XIII. — État de la question d'après les travaux déjà publiés. — Le type primitif n'est pas une tête, p. 52. — Analyse du type réel, p. 54. — Bannière chartraine, p. 56. — Célébrité des reliques de Chartres et leur vérification, p. 58. — Explication du type par les reliques honorées dans la cathédrale de Chartres, p. 61. — Conjectures sur quelques pièces de Vendôme, p. 67. — Explication des planches, p. 70.

MORTS RESSUSCITÉS autour du crucifix, t. II, p. 68.

MOULIN, figure de l'ancienne loi par où a passé le froment de la loi nouvelle, t. I, p. 150, Pl. XXV.

MYSTÈRES (les) du syncrétisme phrygien dans les catacombes romaines de Prétextat, Mém. du P. Garucci de l'Académie d'Herculanum, t. IV. — I. Premier tombeau. Vincentius et Vibia. — II. L'inscription du prêtre de Sabazius, p. 10. — III. Les peintures, vues générales, p. 15. — IV. Première scène : Le banquet de

Vincentius et des sept prêtres, p. 17. — V. Le rapt de Vibia. Pluton, Mercure, le char à quatre chevaux, l'entrée de l'enfer, p. 19. — VI. Le jugement de Vibia. Pluton et Proserpine, Mercure, Alceste, les destins, p. 23. — VII. Quatrième scène. L'entrée de Vibia aux Champs-Élysées. Le bon ange. — VIII. Cinquième scène. Vibia au banquet éternel. Le banquet. Les convives. La prairie, p. 30. — IX. Deuxième tombeau. Description, p. 33. — X. Vues générales. Détails d'une initiation dans une secte orientale, p. 35. — XI. Peinture au-dessus de l'arcade. Le *Miles* et la guirlande de fleur. — XII. Première scène intérieure. Le *Miles* et son initiateur, p. 41. — XIII. Seconde scène intérieure. Le *Miles* et la prêtresse, p. 44. — XIV. Troisième scène intérieure. Les deux génies, la porte et les douze feuilles. Le soleil à huit pointes, p. 46. — XV. Quatrième scène intérieure au sommet de l'arcade. Cotytto et les quatre éléments, p. 48. — XVI. Troisième tombeau. Inscription d'Aurélius, prêtre de Mithras, p. 50.

N

NAISSANCE DE J.-C., t. I, p. 21, Pl. II. — *Ib.*, p. 46. T. III.

NORD, figure des ténèbres, du démon. — Confondu parfois avec l'Occident, t. I, p. 81.

O

OBÉISSANCE, figurée par un ange, une flamme au front et portant un joug, t. II, p. 29.

OCCIDENT, figure des ténèbres. — Confondu parfois avec le Nord, t. I, p. 80. J.-C. crucifié regardait l'Occident, t. II, p. 67.

OCTOGONE, à lobes circulaires, t. III, p. 41.

ORFÉVRERIE RELIGIEUSE (divers monuments d'). Mém. du P. Arthur Martin, t. I, p. 107, Pl. XVIII-XXIII. — De l'orfévrerie de luxe et de ses progrès, de l'orfévrerie religieuse et de sa décadence, p. 108. — Ostensoir de Charles-Quint. — Monstrances du roi Louis de Hongrie. — *Id.* du prince Soltikof. — *Id.* de la cathédrale de Reims, p. 117. — *Id.* faites par le F. Hugo d'Oignies au commencement du XIII^e siècle. — Du symbolisme des scènes de châsse. — Figure de l'apostolat sur le reliquaire de la côte de Saint-Pierre.

ORGUEIL, figuré par un roi chevauchant sur un lion et portant en main un aigle, t. II, p. 21. — Par un homme armé à cheval sur un lion, *ib.*, p. 30.

ORIENT (l') regardé comme la face de Dieu et confondu parfois avec le Midi, t. I, p. 78.

ORIENTATION normale d'une église, t. I, p. 78.

ORNEMENTS peints et émaillés empruntés à divers monuments du moyen âge, Mém. du P. Arthur Martin, t. I, p. 245. — Différence des époques et des styles. — Provenances. — Ornements des châsses d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, Pl. XXXIII-XXXVI. — *Id.* de la châsse de Saint-Servais à Maestricht, Pl. XXXVII. — *Id.* de la couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle, Pl. XXXVIII, XXXIX. — *Id.* de la châsse des trois rois à Cologne, Pl. XL, XLIII. — Petite face d'une châsse émaillée, Pl. XLIV.

Ornements peints sur verre et sculptés. Mém. du P. Arthur Martin, t. IV. — Beauté de l'ornementation des XII^e et XIII^e siècles, p. 88. — Renouvellement de la peinture sur verre en Angleterre, en France et en Allemagne, caractère des trois principales écoles, p. 90. — Explication des planches, p. 95. — Pl. I. Bordures des vitraux du XII^e siècle dans la cathédrale de Strasbourg. — Pl. II. Détails tirés des verreries romanes des cathédrales d'Angers et de Chartres. — Pl. III, IV, V, VI. Bordures et mosaïques des vitraux de Chartres. — Pl. VII, VIII. Roses des cathédrales de Laon et de Chartres. — Pl. IX. Ornements de pilastres dans la cathédrale de Bâle. — Pl. X. *Id.* dans le cloître de Saint-Trophime d'Arles. — Pl. XI. Ornements de tailloirs, d'archivoltes, des corniches, de Toulouse, Strasbourg, Vézelai, Laon, Cluny, Angers. — Pl. XII, XIII, XIV. Clefs de voûte du XIII^e siècle au Mans et à Tours.

OSTENSOIR de Charles-Quint, t. I, III, Pl. XVIII. — (L'ancien) d'Eichstædt. Mém. du P. Arthur Martin, t. IV, Pl. XXXV. Arbre de Jessé.

OTHON II, d'après un ms. d'Aix-la-Chapelle, t. I, p. 186. — *Id.* d'après un ms. de Munich, *ib.*, p. 189.

OURS, figure de la violence, de la luxure, t. II, p. 20.

P

PALUDAMENTUM (traces du) dans le collier honorifique byzantin. t. II, p. 256.

PANTHÈRE (têtes de) substituées par saint Éloi à celles du lion sur le fauteuil de Dagobert, t. I, p. 173, Pl. XXVII. — Figure du plaisir, t. II, p. 15.

PAON (étoffe à), t. II, p. 243, Pl. XIV. — *Ib.*, p. 261, Pl. XXXVI. — T. III, Pl. XX, XXI.

PAPES (les) n'ont jamais porté de crosse, t. IV, p. 145, mais ils portaient une férule, p. 146, insigne de pouvoir temporel, p. 147.

PARADIS, représenté par des roses sur le tombeau de Gunther, t. II, Pl. XXXV. — Et par des fleurs et des tours sur celui d'Adaloch, t. IV, Pl. XXVIII.

PARESSE, figurée par un vilain chevauchant sur un âne et portant un hibou, t. II, p. 24.

PATIENCE, figurée par une femme à cheval sur un bœuf, t. II, p. 33.

PAUVRETÉ, figurée par un ange volant vers le ciel, une flamme au front, et les mains jointes, t, II, p. 29.

PAVÉ du chœur de Saint-Remi à Reims, t. IV, p. 273.

PÉRIZONIUM de J.-C. en croix, t. II, p. 238. Son ancienne ampleur. Remplacé par une robe, *ib.*

PÉLICAN sur une étoffe, t. II, p. 261, Pl. XXXVI.

PHYSIOLOGUS ou BESTIAIRE. Anciens textes latins et français, en prose et en vers, tirés des mss. de la Bibliothèque impériale, de l'Arsenal, de Zurich, de Bruxelles, du British Museum, etc., Mém. du P. Cahier, t. II, Pl. XIX-XXXI. Avant-propos, p. 85. Texte et observations, p. 106.

1. *Lion*, roi des bêtes, p. 106. (V. *les Vitraux de Bourges*, p. 77 à 82.)
2. *Antula*, antalops (antilope?), p. 116.
3. *Serra* (scie?), p. 121.
4. *Deux pierres qui s'enflamment*, Terrobules (Bolides? Pyrides?), p. 124.
5. *Caladre* ou *Calandre* (cacatoès blanc?), p. 129.
6. *Vuivre*, ou *serpent à lunettes*, ou *vipère*, p. 134.
7. *Pélican*, p. 136. (V. *les Vitraux de Bourges*, p. 96 à 102.)
8. *Tigre* (serpent), p. 140.
9. *Grue*, p. 142.
10. *Woutre* (serpent), p. 143.
11. *Aronde* (hirondelle), p. 145.
12. *Vautour*, p. 146.
13. *Aspic* (belette), p. 147.
14. *Crisnon* (grillon ou cigale), p. 155.
15. *Corbeau*, p. 156.
16. *Harpie* (crocodile?), p. 157.
17. *Rossignol*, p. 159.
18. *Epeiche* (pic-vert), p. 160.
19. *Paon*, p. 161.
20. *Alérion* (aiglette? phénix?), p. 162.
21. *Aigle*, p. 164. (V. *Vitraux de Bourges*, p. 127.)
22. *Chouette* (ou hibou?), p. 169.
23. *Sirène Nicticorax* et *centaure*, p. 172.
24. *Huppe* (cucupha?), p. 177.
25. *Argus le vacher*, p. 181.
26. *Phénix*, p. 183. (V. *Vitraux de Bourges*, p. 105.)
27. *Papegais* (perroquet), p. 186.
28. *Fourmi*, p. 187.
29. *Autruche*, p. 197.
30. *Hérisson*, p. 198.
31. *Ibis*, p. 201.
32. *Renard*, *golpis*, p. 207.
33. *Araignée*, p. 212.
34. *Basilic* (basiliccoq, vraus, vipère), p. 213.
35. *Arbre qui produit des oiseaux*, p. 216.
36. *Serpent tiris* (Lacerta solaris), p. 217.
37. *Licorne*, p. 220. (V. *Vitraux de Bourges*, p. 130.)
38. *Griffons* (rok?), p. 226.
39. *Castor*, p. 228.

T. III.

40. *Hienne*, p. 203.
41. *Fulica*, *herodius* (héron?), p. 208.
42. *Crocodille* et *ichneumon*, p. 242.
43. *Chèvre*, p. 218.
44. *Centicore*, p. 223.
45. *Ane sauvage*, p. 224.
46. *Singe*, p. 233.
47. *Cygne*, p. 233.
48. *Huéran* (effraie?), p. 234.
49. *Panthère*, p. 235.
50. *Perdrix*, p. 247.
51. *Lacovie*, *baleine*, p. 251.
52. *Assida*, *autruche*, p. 257.
53. *Tourterelle*, p. 262.
54. *Mésange*, p. 265.
55. *Cerfs*, p. 266.
56. *Salamandre*, p. 271.
57. *Taupe*, p. 274.
58. *Colombe*, p. 275.
59. *Dragon*, l'arbre pérédexion et les colombes, p. 283.

T. IV.

60. *Éléphant* et *mandragore*, p. 55.
61. *Le prophète Amos*, p. 63.
62. *L'aimant*, diamant, p. 64. *Lapis agaten*, *indicus*.
63. *Loup*, p. 71.
64. *Poisson essinus* (rémore), p. 74.
65. *Chiens*, p. 75. (V. *Vitraux de Bourges*, p. 238.)
66. *Le sagittaire* et *l'homme sauvage*, p. 76.
67. *De quoi l'homme est fait et de sa nature*, p. 77.
68. *Vautour et ver* appelé *Licus*, *lynx*, p. 80.
69. *Merle*, p. 81.
70. *Escoufle* (milan), p. 82.
71. *Muscaliet* (rat), p. 83.

PHYSIONOMIE, rapports extérieurs et intérieurs entre l'homme vicieux et la bête, t. II, p. 17.

PIEDS NUS du prophète Nathan, t. I, Pl. X.

PLAIES (les) de J.-C. — Celle du côté faite au flanc droit et supposée presque horizontale pour pénétrer jusqu'au cœur, t. II, p. 233.

POISSONS, figure des paresseux, t. II, p. 18.

POMME ou GLOBE entre les mains de la Sainte-Vierge, t. I, p. 16, Pl. IV.

PORTE ORIENTALE du temple, figure de J.-C., t. p. 79.

POURCEAU, figure des impudiques, t. II, p. 17, 18, 20.

PROCESSION (une) du Saint-Sacrement à Barcelone, en 1424. Mém. du P. Cahier. — Fêtes populaires du moyen âge. — Programme des représentations. — Les gonfanons des neuf paroisses. — Les brandons de la cathédrale et de la ville en regard. Ces derniers au nombre de quarante. — Les croix de toutes les églises, etc. — Scènes de la création, de l'Ancien Testament. — Du Nouveau, de la vie des saints. — La police faite par les diables, p. 77.

PRUDENCE (vertu de) sur le tombeau de Clément II, t. II, Pl. XXVIII.

PUPITRE DE SAINTE RADEGONDE, conservé dans le couvent de Sainte-Croix à Poitiers. Mém. de M. Paul Durand, p. 157. — Ouvrage en bois de travail chrétien, probablement le plus ancien qu'il y ait en France. Représentation d'un agneau au milieu des arbres. A droite

et à gauche des croix terminées en Ro; au-dessus le monogramme complet dans une couronne tenue par des colombes, et en bas, la croix gemmée dans une couronne tenue de même; aux quatre angles, les symboles évangéliques, p. 159.

R

RENARD, figure des perfides, t. II, p. 17. — Des trompeurs, p. 18. — Des rusés, p. 19.

ROBES COLLANTES du XII^e siècle, t. I, p. 105.

ROME, femme tenant un globe et un étendard, une mamelle nue, t. II, p. 66, 67. — Avec un voile au-dessus de la tête, *id.*, p. 68. — Assisé sur un siége à supports léonins, t. I, p. 238. — L'ancienne et la nouvelle en regard sur les monnaies impériales, *ib.* — Sur les monnaies de Brancaléone, de Charles d'Anjou, *ib.*, p. 240. — Les deux Romes accompagnant l'empereur, sur une étoffe byzantine? t. II, Pl. XXXIV.

ROSE, figure du ciel, t. III, p. 38, 46 *et suiv.* — Sur le tombeau de Günther, t. II, p. 259, Pl. XXXV.

S

SALOME (l'accoucheuse) de la légende apocryphe, sur la châsse de N.-D., t. I, Pl. III, *fig.* C.

SALOMON, sur un bas-relief slave et manichéen, t. I, p. 132, Pl. XXV.

SANGLIER, figure des riches. — Figure de l'impureté, t. II, p. 18. — Fig. de la colère, *ib.*, p. 23.

SAUTERELLE, figure des païens, t. I, p. 154.

SCEAU DE PHILIPPE I^er avec la chaise curule, t. I, p. 180, Pl. XXX. — De Louis-le-Gros. — De rois d'Angleterre. — D'évêques, *ib.* — De Lothaire I^er, en cristal de roche, t. I, p. 205, Pl. XXXI.

SCULPTURES (anciennes) à Strasbourg. Mém. du P. Arthur Martin, t. IV, Pl. XXVIII. — Miracle de saint Patrice. — Sarcophage d'Adaloch.

SÉPULCRE (Saint-), sa forme typique, d'après les ivoires et les miniatures, t. II, p. 73.

SERPENT aux pieds de la Sainte-Vierge, t. I, p. 17, Pl. IV. — Aux pieds de la croix, sur la miniature de Charles-le-Chauve, t. I, p. 211. — Sur celle de Drogon. — Sur le crucifix de Lothaire, *ib.*, p. 217, Pl. XXXII. — Sur les ivoires carlovingiens, t. II, Pl. IV, V, VI, VII, VIII. — (Femme aux), t. III, p. 69.

Serpents et dragons représentés sur les crosses, la gueule béante, ou tenant une pomme, ou dévorant un animal, ou menaçant l'Agneau, ou mangeant du feuillage, etc., t. IV, Mém. sur les Crosses, *passim.*

SLAVE (monument) religieux du moyen âge. Mém. du P. Cahier, t. I, p. 127, Pl. XXV. — I. Caractère et destination de ce bas-relief. — II. Représentation de la *Sophie*, p. 129. — III. Inscriptions, p. 132. — IV. Essai d'explication catholique, p. 133. — V. Indices d'hétérodoxie dans ce monument, p. 135. — VI. Aperçu général sur le gnosticisme, p. 137. — VII. Forme slave du gnosticisme des bogomiles, p. 141. — VIII. Inscription des sept anges, p. 143. — IX. Conjectures complémentaires, p. 146.

SOBRIÉTÉ, figurée par une femme à cheval sur un âne et terrassant la gloutonnerie, t. II.

SOLDATS AU SAINT-SÉPULCRE. Deux, quatre, t. II, p. 74.

SOLEIL AU CALVAIRE, t. I, p. 220, toujours à droite de J.-C. — Image de la lumière évangélique répandue au nord, c'est-à-dire sur les gentils, *ib.*, p. 221. — T. II, p. 47. — Nimbé, p. 48. — D'un nimbe dentelé, p. 49. — Son éclipse représentée par un voile, t. II, p. 49. — Figuré par un homme portant une torche. — Porté sur un char, p. 47. — Astre entre les mains d'un ange, *ib.* — A droite du crucifix. — Homme ou femme avec une torche. — Ange tenant un astre, t. II.

SOPHIE (représentation de la) manichéenne, t. I, p. 129, Pl. XXV.

SPHINX, t. II, Pl. XXXVIII.

SUAIRE (le Saint-), sa forme, t. II, p. 74.

SUGER (l'abbé) restaure le fauteuil de Dagobert, t. I, p. 178.

SUPPEDANEUM de la croix, t. I, p. 227. — De la croix, t. II, p. 46.

SYMBOLISME (quelques conjectures sur le) extérieur des églises à propos d'une étymologie biblique du mot *Magot.* Mém. du P. Cahier, t. I, p. 74. — I. Les *magots* sur les toits des églises. — *Gog* et *Magog.* — II. Orientation normale d'une église, p. 78. — III. Portes (et roses) occidentale et septentrionale, côté des ténèbres, p. 80. — IV. Modification introduite vers le XIII^e siècle. Le jugement dernier substitué au Christ docteur, p. 84. — V. Porte (et rose) méridionale, côté de la lumière et figure de la gloire divine, p. 87. — VI. Indications pour des études ultérieures, p. 88.

SYNAGOGUE, représentée à gauche du crucifix sous les traits d'un homme à barbe blanche, t. II, p. 55. — D'une femme tenant une palme, etc., p. 56. — Parlant à Jérusalem, 57.

T

TATIEN, auteur présumé du *Physiologus*, . , p. 89.

TAU, forme de la croix, t. I, p. 196. — Adopté par saint Paulin, t. I, p. 223. — Propre aux Manichéens selon Luc de Tuy, *ib.* — Appelé seulement une espèce de croix par saint Grégoire, *ib.* — Forme du bâton pastoral, t. IV, p. 174 et *suiv.*

TAUREAUX immolés sur un bas-relief slave, t. I, p. 135.

TEMPÉRANCE (vertu de) sur le tombeau de Clément II, t. IV, p. 273.

TEMPLE DE JÉRUSALEM. Son orientation opposée à celle de nos églises, t. I, p. 78.

TERRE (la). Femme allaitant des enfants. — Des serpents. — Tenant une corne d'abondance. — Un arbre, t. II, p. 61 *et suiv.* — Unie à la mer dans une même figure, *ib.*, p. 63. Sur le tombeau d'Adaloch, t. IV, p. 271.

TITRE de la croix, t. II, p. 46. — De la croix, écrit en rouge sur du bois blanchi, t. II, p. 228.

TOMBEAU du pape Clément II à Bamberg. Mém. du P. Arthur Martin, t. IV, p. 272, Pl. XXIX. — Les quatre vertus cardinales et la douceur unie à la force. — Tombeaux Carlovingiens, de forme ronde d'après les ivoires, t. II, p. 68. — d'Adam, t. II, p. 69.

TOURS (couronne de) sur la tête d'une femme, Jérusalem ? t. II, p. 56.

TRÈFLE de saint Patrice, t. II, p. 55.

TRÉPIED D'HERCULANUM à têtes de panthères bachiques, t. I, p. 172, Pl. XXVII.

TUISCO de Tacite (Tys got?), t. I, p. 106.

TYR (le dieu). Sa main coupée par le dragon Fenris, t. I, p. 93.

U

UNIVERS, supposé en trois parties : ciel, terre et mer, t. II, p. 63.

V

VAISSEAU, t. II, p. 202. — Servant de lampes, t. III, p. 15.

VELUM. Celui des crosses n'a pas été à l'usage exclusif des abbés, t. IV, p. 151.

VERGE, attribut de la grammaire, t. I, p. 122, Pl. XXIV. — Fort en usage dans les écoles, *ib.*, p. 133.

VIPÈRE, figure des ingrats, t. II, p. 17.

VIRGINITÉ. Sa figure dans l'art slave, t. I, p. 130.

VISITATION (mystère de la), t. I, p. 21, Pl. III. — T. III, p. 21.

WITTE (de) de l'Académie de Bruxelles, Mémoire. Du christianisme de quelques impératrices romaines avant Constantin, t. III. p. 163.

FIN.

A.M. del

Imp. en coul par Lemercier, Paris.

VITRAUX

DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

A.M. del.

Imp. en coul. par Lemercier, Paris

VITRAUX

A.B.C. DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS _ D.E.F. DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

A.M del.

Imp. en coul. par Lemercier, Paris

VITRAUX

DANS LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

A. M. del.

Imp. en coul par Lemercier, Paris

VITRAUX

DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

A M. del.

Imp. en coul. par Lemercier, Paris

VITRAUX

DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

A M del

Imp en coul. par Lemercier Paris.

VITRAUX

DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

A. M. del.

Imp. en coul. par Lemercier, Paris

ROSE DE LA CLAIRE-VOIE

DANS LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

ROSE DU TRANSEPT

DANS LA CATHÉDRALE DE LAON

Imp. en coul. par Lemercier, Paris

Imp. Lemercier Paris.

PORTE SEPTENTRIONALE,

CATHÉDRALE DE BÂLE.

PILIERS ET CIMAISES

A, B. A ARLES. C, A LAON. D, A STRASBOURG

Imp Lemercier

IMPOSTES ET ARCHIVOLTES

A, AU MUSÉE DE TOULOUSE _ B, A LAON _ C, A CLUNY _ D, A ANGERS _ E, A VESELAY.

Imp. Lemercier Paris

CLEFS DE VOUTE,

CATHÉDRALE DU MANS

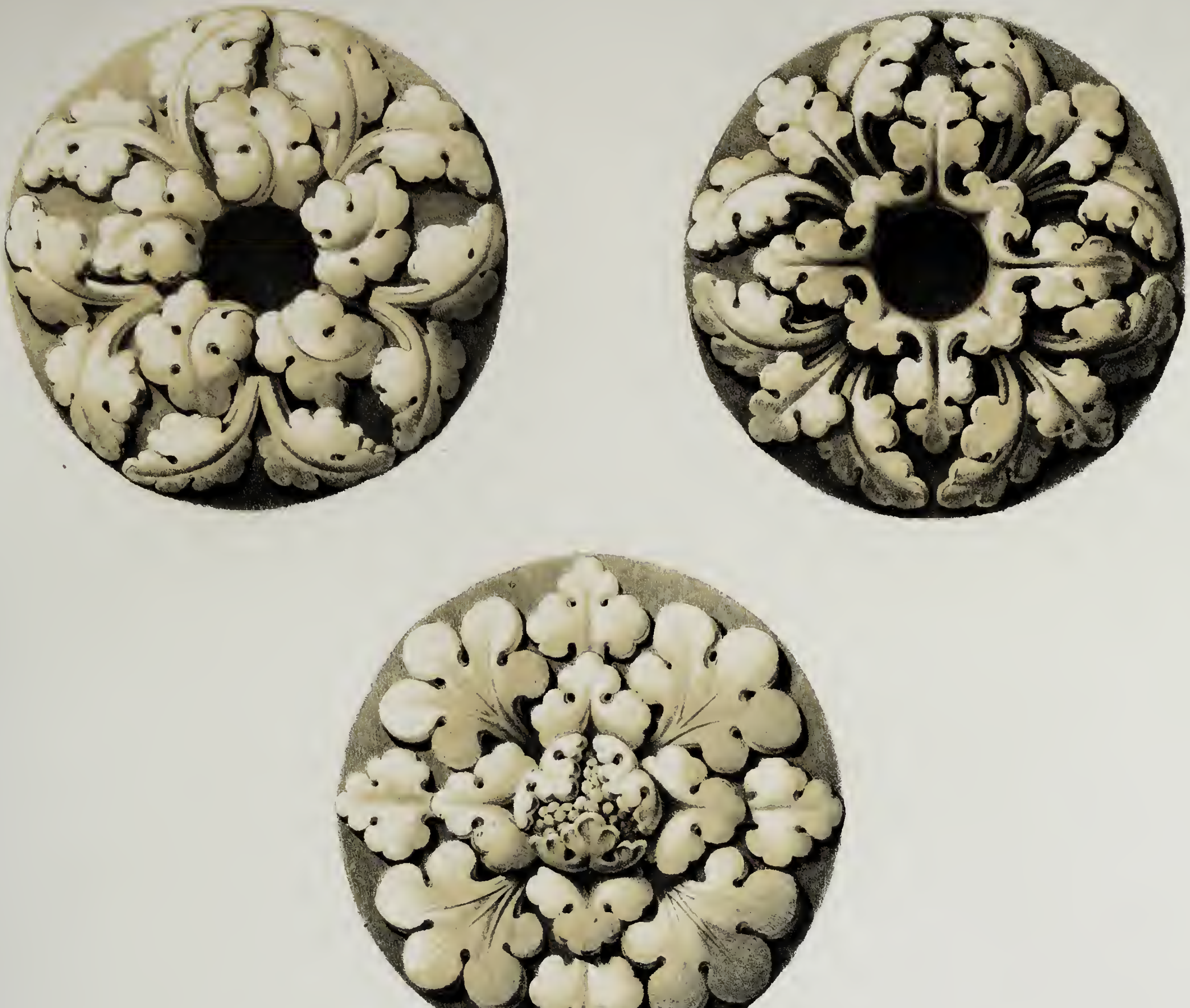

CLEFS DE VOUTE,

A St. JULIEN DE TOURS.

CLEFS DE VOUTE

A TOURS ET A CUNAULT

Imp. Lemercier Paris

A M del.

Lith Hangard-Maugé _ Paris

Em Beau, Lith.

CROSSES EN IVOIRE,

APPARTENANT A M LE PRINCE SOLTIKOF

Emile Beau-Lith. Lith. Hangard-Maugé Paris.

1. CROSSE, CONSERVÉE AU CABINET DES ANTIQUES A PARIS.
2. CROSSE, APPARTENANT A M. MAGNIAC MEMBRE DU PARLEMENT ANGLAIS.

A M del

Em Beau lith

A. M del.　　　　Lith Hangard Maugé Paris　　　　Em Beau

CROSSE EN IVOIRE

DE L'ABBAYE D'ESTIVAL

Appartenant à M. le Prince Soltikof

del | Imp. Bangar Monge Paris

AU MUSÉE DE CLUNY.

Lith. Hangard Maugé Paris

ÉTOFFE

CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE

A M del

ONSERVE AU LOUVRE

A. M. del.

Lith. Hangard-Maugé, Paris

ÉTOFFE

CONSERVÉE A LA MAJOR D'ARLES PAR M. L'ABBÉ GAUDION.

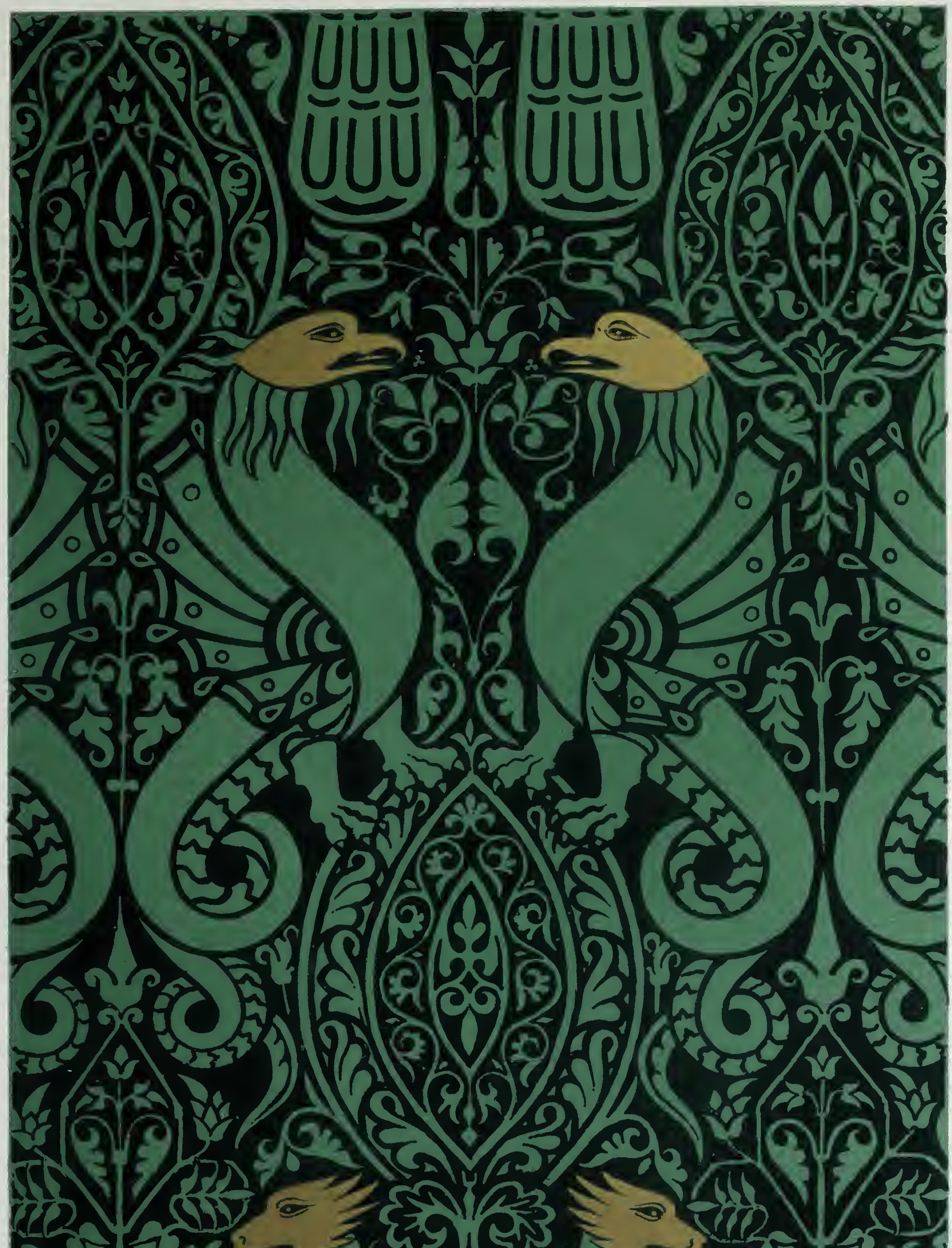

A M del. Lith. Hangard-Maugé Paris

ÉTOFFE

CONSERVÉE A LA MAJOR D'ARLES PAR M. L'ABBÉ GAUDION.

A. M. del. — Imp. Hangard-Maugé, Paris

ÉTOFFE

APPARTENANT A M L'ABBÉ BOCK DE COLOGNE

Emile Beau Lith. Lith. Hangard-Maugé Paris

BRODERIE

APPARTENANT A SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE BONALD.

A

C

B

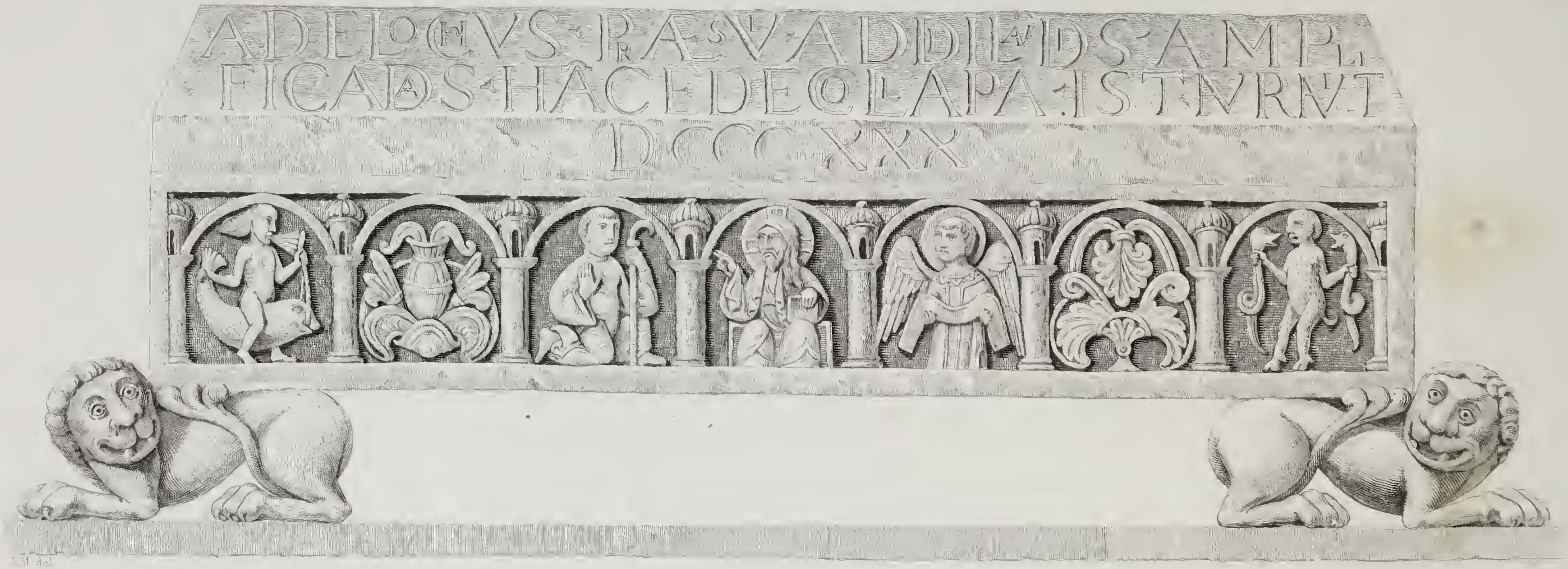

SCULPTURE HISTORIÉE

A L'ÉGLISE DE S^T THOMAS DE STRASBOURG

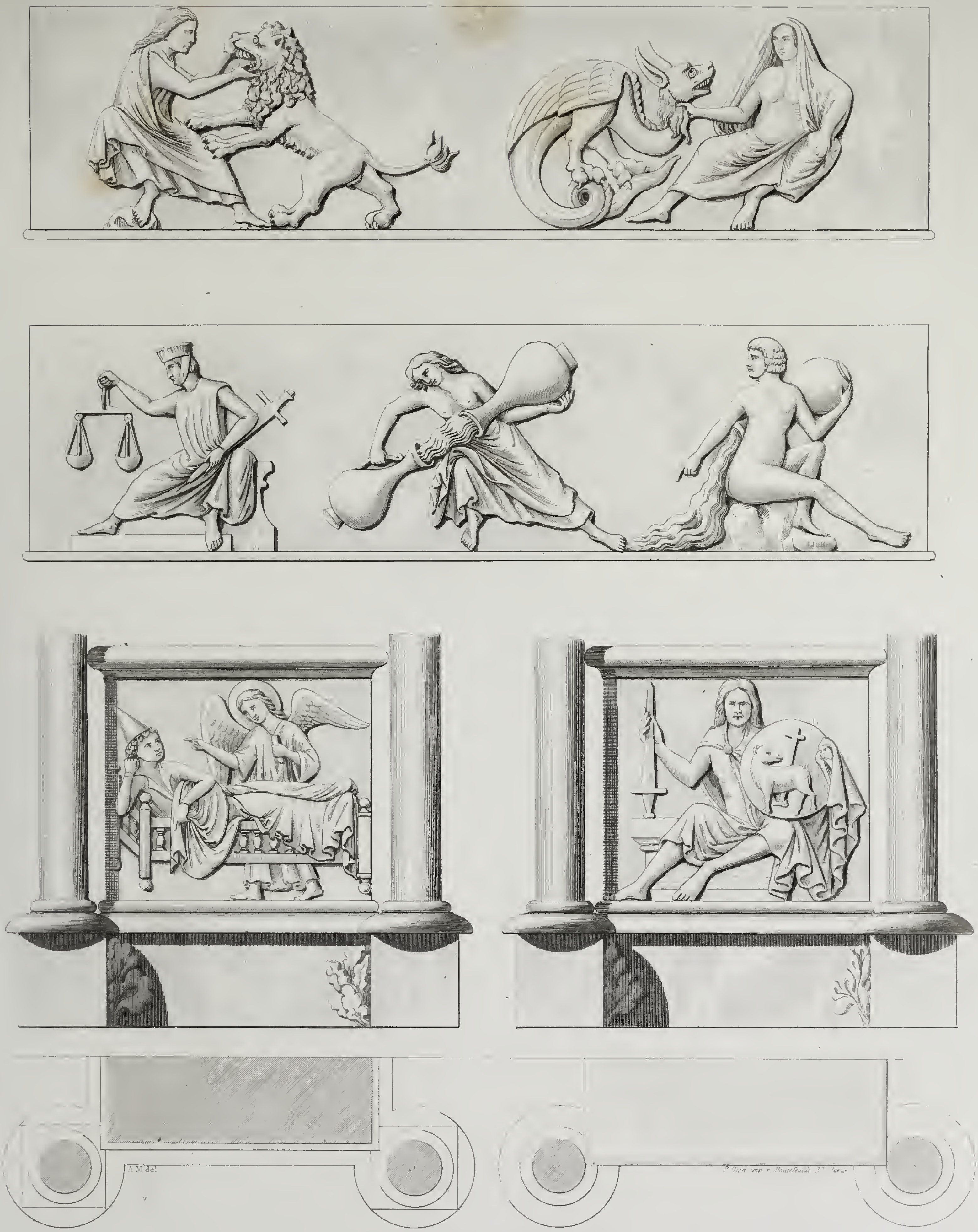

SCULPTURE HISTORIÉE

TOMBEAU DE CLÉMENT II À BAMBERG

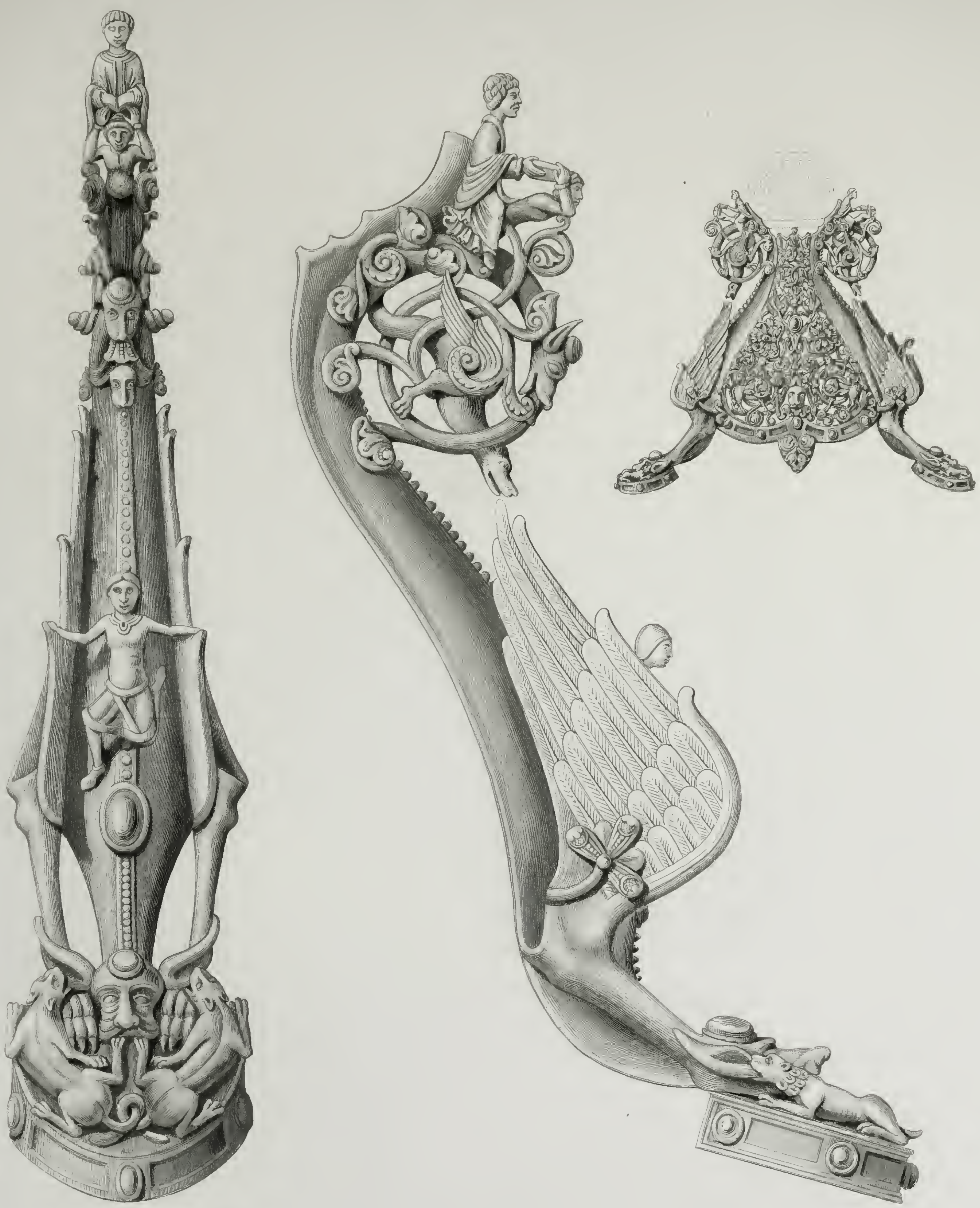

RESTES DU GRAND CANDELABRE

DE S^T REMI À REIMS

P. Dien, imp. rue Hautefeuille, 3? Paris

B A C

A. FRAGMENS DU CANDELABRE DE St REMI À REIMS.

B. C. CHANDELIERS ÉMAILLÉS DE M. LE PRINCE SOLTIKOF.

P. Pion imp. r. Hautefeuille, 32, Paris

CHANDELIER

DU CABINET DE M. ESPAULAR AU MANS

CHANDELIER

DU CABINET DE M. ESPAULAR, AU MANS.

IVOIRES
D'AIX LA CHAPELLE

Imp. Lemercier, Paris

ANCIEN OSTENSOIR
DE LA CATHEDRALE D'EICHSTAËDT